



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



ARIES



028 3



George Bancroft

















BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

.....
MARE—MAY.
.....



DE L'IMPRIMERIE D'ÉVERAT,
RUE DU CADRAN, N^o. 16.

**BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE,**

OU

**HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE
TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.**

OUVRAGE ENTièrement NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

*On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLT., première Lettre sur OEdipe.)*

TOME VINGT-SEPTIÈME.



**A PARIS,
CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE CLÉRY, N^o. 15.**

1820.

1820.



NOY WEN
JUN
VARSU

SIGNATURES DES AUTEURS

DU VINGT-SEPTIÈME VOLUME.

MM.

-T. BEUCHOT.
-R. AUGER.
-Y. ABEL-RÉMUSAT.
H. AUDIFFRET.
-T. BOUCHARLAT.
BRITTO.
BEAUCHAMP.
BOISSONADE.
BEAULIEU.
Madame BOLLY.
J. CATTEAU-CALLEVILLE.
BREGHOT DU LUT.
CADET-GASSICOURT.
P. PILLET.
-Y. COQUEBERT DE TAIZY.
-S. DUBOIS (Louis).
DELLAC.
DEPPING.
-S. DESGENETTES.
-E. DELAMBRE.
P. DELAPLACE.
S. DEBOS.
DESFORTES-BOSCHERON.
J. DUBAU.
-S. DEZOS DE LA ROQUETTE.
EYRIÈS.
FORTIA-D'URBAN.
-R. FRIEDLANDER.
-Y. FABIEN PILLET.
FOURNIER PESCAT.
FOISSET aîné.
E. GENGE.
-R. GAUTIER.

MM.

G-Y. GLEY.
H-Q-N. HENNEQUIN.
H-RY. HENRY.
J-S. JACOB-KOLB.
L. LEFEBVRE-CAUCHY.
L-E-E. LABOUDERIE.
L-D-X. LANDRIEUX.
L-P-E. HIPPOLYTE DE LAPORTE.
L-S-E. LASALLE.
M. B-N. MALTE-BRUN.
M-D j. MICHAUD jeune.
M-E. MAURICE.
M-ON. MARRON.
N-L. NOEL.
P-C-T. PICOT.
P. et L. PERCY et LAUREST.
P-S. PÉRIÈS.
R-S. REYNAUD.
S. D-S. SILVÈSTRE DE SACY.
S-J-D. SICARD.
S-M-N. SAINT-MARTIN.
S-S-L. SIMONDE SISMOUDI.
St-S. SAINT-SURIN.
St-T. STASSART.
S-V-S. DE SEVELINGES.
S-Y. SALABERRY.
T-D. TABARAUD.
U-I. USTÉRI.
W-R. WALCKENAER.
W-S. WEISS.
Y. Anonyme.
Z. Anonyme.



MOY WOB
CLERK
YSAARU

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

M

PHILIBERT DE LA), savant, naquit à Dijon, le 11 décembre 15, d'une ancienne famille près avoir terminé ses études distinction, il fut pourvu de conseiller au parlement de Bourgogne, et continua de consacrer ses loisirs à la culture des lettres. Il eut en correspondance avec les plus instruits de l'Europe, auxquels il communiquait ses fruits de ses recherches. Le roi Louis XIV, à qui les talents de Philibert ne pouvaient échapper, le fit chevalier de l'ordre de Saint-Mourut à Dijon, le 16 mai 1650. Il avait travaillé cinquante ans sur les ouvrages imprimés et manuscrits, relatifs à l'histoire de France. Cette précieuse collection fut achetée par son petit-fils à Amsterdam; mais l'abbé de Colbert obtint du régent (Philippe d'Orléans), l'autorisation de faire copier les manuscrits, pour la bibliothèque du roi. De la Mare avait

des connaissances très variées : il écrivait en latin avec élégance; et La Mounoye croit que s'il se fût appliqué à l'histoire, il aurait égalé de Thou, son modèle. On n'a de ce savant homme que quelques petits ouvrages, mais qui font regretter qu'il n'ait pas cédé au désir de ses amis de lui en voir entreprendre de plus considérables : I. *Commentarius de bello burgundico MDCXXVII*, (Dijon), 1641, in-4°. C'est l'histoire de l'entrée des Français dans la Franche-Comté, sous les ordres du prince de Condé, qui échoua devant Dole (F. J. Boyvin), et de la belle défense de Saint-Jean de Lône, attaqué par le fameux Galas. De la Mare s'est étendu avec complaisance sur ce siège auquel nos annalistes ont à peine accordé une mention succincte, et dont M. Carnot a rappelé les circonstances avec intérêt, dans son *Traité de la défense des places*. Gassendi, à qui de la Mare avait communiqué sa relation, lui répondit en l'invitant à donner, dans le même style, une histoire générale du duché de Bourgogne : malheureusement le littérateur dijonnais consuma sa vie à rassembler des matériaux, que dans sa vieillesse il n'eut plus le courage de mettre en œuvre. II. *Elenchus operum Leonardii Aretini*, Dijon, 1653, in-4°. C'est le prospectus d'une édition

et dans son *Voyage littéraire*, met attribuer principalement de Dijon, celle de la Mare, qu'il dit être plus considérable que celle de Thou, pour le nombre, mais bien tournée en livres imprimés. Il remarque parmi ceux-ci un *manuscrit de l'É.C.*, attribué à un chanoine d'Amiens de tous les siècles, dont le *C. 111* est le dernier. Ce manuscrit a passé également à la bibliothèque de la Mare.

qu'il préparait des œuvres de Léonard Bruni, mais qui n'a point paru. III. *De vita et moribus Guil. Philandri epistola ad cardinal. Baberinum*; ibidem, 1667, in-4°. et in-8°. IV. *Hi torico un Burgundiae conpectus*, ibid., 1689, in-4°. C'est le catalogue des ouvrages qu'il avait rassemblés sur l'histoire de Bourgogne: il a été publié par Philippe de la Mare, son fils, qui y a joint le *Comment. de bello Burgund.* V. *Huberti Langueti vita*, Halle, 1700, in-12. Cette vie d'Hub. Languet est bien écrite et curieuse; elle a été imprimée par les soins de J. P. Ludwig, professeur à l'université de Halle, qui n'en a pas nommé l'auteur, quoiqu'il le connaît. On doit encore à Philibert de la Mare l'édition des *œuvres* des trois frères Guignon, avec leur *vie* (V. GUIJON). Il a publié plusieurs ouvrages du savant Saumaise, son ami, enrichis de bonnes préfaces. On trouve quelques lettres de lui à Heinsius dans le recueil des *Epistol. claror. viror.*, publié par Burmann, et d'autres encore dans le recueil des *Œuvres* de Gassendi, tom. vi, avec les réponses de ce philosophe. Parmi ses nombreux manuscrits, dont on a la liste dans la *Bibliothèque de Bourgogne*, on se contentera de citer une *Vie de Saumaise*, dont la publication était attendue avec impatience (1); les *Vies* de Barthélemi de Chasseneux, de Philippe Lantin, et des *Mélanges de littérature et d'histoire* (de 1670 à 1687), deux vol. in-fol., qui ren-

(1) Le fils de l'auteur n'osa point le mettre au jour, dans la crainte de déplaire à Louis XIV, qui venait de révoquer l'édit de Nantes, et se tenait pour offensé des éloges dont les protestants étaient l'objet. La *Vie* de Genebrard par la Mare, resta inédite, par des considérations semblables; elle était écrite avec une hardiesse qui pouvait donner de l'ombrage au haut clergé.

ferment, suivant Papillon, beaucoup d'anecdotes littéraires et de faits curieux.

W—s.

MARE (NICOLAS DE LA), si connu par ses *Recherches sur la police*, naquit, le 23 juin 1639, à Noisy-le-Grand, près de Paris. Resté orphelin en bas âge, il fut élevé par les soins de son oncle maternel, qui lui fit commencer ses études dans un collège. Il ne tarda pas à se distinguer parmi ses jeunes condisciples; et chaque année ses efforts étaient couronnés par le succès; mais un accident ayant dérangé la fortune de son oncle, il se vit obligé d'interrompre le cours de ses classes, et de retourner à Noisy, où il passa quelques années, uniquement occupé à lire, sans choix et sans ordre, les livres qui lui tombaient sous la main. La lecture de l'*Histoire romaine* lui inspira le plus vif désir de connaître le théâtre où s'étaient passés de si grands événements; et il trouva enfin le moyen de satisfaire sa curiosité. Il partit pour Rome en 1664; et il y demeura assez long-temps pour observer avec soin les restes d'antiquités que renferme cette ville. De retour à Paris, il acheta une charge de procureur au Châtelet, qu'il échangea quelques années après contre une charge de commissaire de police. Les manières de la Mare, et son assiduité à ses devoirs, le firent remarquer par le président de Lamoignon. Ce grand magistrat, qui avait le projet de réunir en un code les réglemens de police du royaume, jeta les yeux sur la Mare pour l'aider dans ce travail, et lui donna les moyens de pénétrer dans les archives et les bibliothèques, pour en extraire les pièces nécessaires à son plan. La Mare mit dans ses recherches l'activité qui lui était naturelle, et il se trouva bientôt en état d'en offrir les résultats au public.

a mort le priva de son illustre tuteur; et les devoirs de sa place, les plus pénibles par la situation où était le royaume, le détachèrent de son projet. Durant la nuit de 1693, il fut envoyé dans la Champagne, où le manque de pain excita des soulèvements; et il fut obligé d'y rétablir l'ordre et l'abondance, sans recourir à des moyens extraordinaires. L'approvisionnement de Paris fut remis à ses soins: et on lui rendit la tranquillité, qui n'y fut pas revenue un seul instant. Louis XIV récompensa, pour ses services, une somme de 1000 livres, qui fut ensuite portée à 2000. Mais l'impression de l'ouvrage absorba presque toute la somme. Le duc d'Orléans voulut épargner des frais que lui avait occasionnés une entreprise aussi utile: les circonstances s'opposèrent à ses bonnes intentions du régent; et le régent mourut à Paris, le 25 avril 1715, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, ne laissant d'autre héritage à ses enfants qu'un nom justement vénéré. On fit charger Leclerc du Brillet, mais, de terminer son travail. Cet ouvrage est intitulé: *Traité de la police, où l'on trouve l'histoire de l'établissement, les fonctions et les prérogatives de ses magistrats, les lois et tous les réglemens qui y concernent*, etc., Paris, 1722; in-4, 1729; tom. iv, 1738, etc. Les deux premiers volumes ont paru dès 1705; et l'auteur y a fait des suppléments qui ont été ajoutés dans l'édition qu'on vient de publier. La préface qui est à la tête du premier volume, et qui contient le plan de l'ouvrage divisé en douze livres, est un chef-d'œuvre. Vient ensuite la description de Paris, à huit livres; depuis l'entrée de Jules-César dans les Gaules, jusqu'au règne

de Louis XIV), avec autant de cartes indiquant les accroissemens successifs de cette ville. C'est l'objet du 1^{er} livre; le deuxième traite des lois relatives à la religion; le troisième, de celles qui concernent les mœurs, et le quatrième, des lois sanitaires. Les tomes II et III renferment le livre V, qui traite des lois relatives à la police des vivres et des denrées. Il n'existe rien de plus complet sur une matière aussi intéressante. Le tome IV, publié par Leclerc du Brillet, contient le livre VI, qui traite de la voirie, des bâtimens, des incendies, etc.: il est terminé par une description de Paris, sous le règne de Louis XV, avec deux plans dressés par l'abbé Lagrèze; l'un pour les nouveaux établissemens de Paris; l'autre pour les conduites d'eau des fontaines de la ville et des faubourgs. Les six autres livres qui devaient compléter l'ouvrage n'ont point paru. Ils auraient traité de la sûreté publique, des sciences et des arts libéraux, du commerce, des manufactures et arts mécaniques, des serviteurs, domestiques et manouvriers, et enfin des pauvres. On peut juger, par cette courte analyse, de l'importance de l'ouvrage de la Mare. Freminville en a donné un extrait, sous le titre de *Traité de la police* (V. FREMINVILLE, XVI, 20); et Dessessarts l'a refondu en partie, dans son *Dictionnaire universel de police* (V. DESESSARTS, XI, 165): mais ces deux ouvrages ne peuvent pas remplacer celui de la Mare. On trouve son éloge, par Leclerc du Brillet, à la tête du IV^e vol.: la vie qu'il promettait de ce savant magistrat n'a point paru. W—s.

MARÉ (L. H. DE LA), agronome, né en Normandie, vers 1730, prit la défense des écrivains qui cherchaient à introduire en France de nouvelles

pratiques dans la culture et l'assolement des terres. L'écrivit par lequel il commença de se faire connaître, est intitulé: *Défense de plusieurs ouvrages sur l'agriculture*, en réponse au *Manuel d'agriculture* (par Lasalle de Létang), Paris, 1765, in-12. Il donna ensuite une édition augmentée du *Dictionnaire agronomique* de Chomel (Paris, 1767, 3 vol. in-fol.), qui est restée la meilleure de cet important ouvrage (*Voy. Noël CHOMEL*). Enfin, il a eu part au *Traité des pêches*, de Duhamel du Monceau. On ignore l'époque de sa mort; mais M. Ersch et quelques autres bibliographes l'ont confondu évidemment avec le suivant. W—s.

MARE (PIERRE-BERNARD LA), né à Barfleur, en 1753, partagea son existence entre les travaux littéraires et les fonctions publiques. Il fut long-temps traducteur en sous-œuvre pour Letourneur, qui publiait avec son nom, et sans doute après les avoir retouchées, les traductions des jeunes gens qu'il employait. Ce ne fut qu'en 1788 que La Mare vola de ses propres ailes. En 1792, il fut commissaire civil aux îles du Vent, puis secrétaire-général du ministère des relations extérieures, secrétaire d'ambassade à Constantinople, et enfin consul à Varna. Il est mort à Bucharest, le 16 avril 1809. On a de lui: I. *Mathilde*, ou le *Souterrain*, par miss Sophie Lée, trad. de l'anglais, 1786, 3 vol. in-12; souvent réimprimé. II. *Herbert*, ou *Adieu richesse*, ou les *Mariages*, 1787, 3 vol. in-12. III. (Avec MM. Benoit et Després), le *Moine*, trad. de l'anglais, de Lewis, 1797, 4 vol. in-12. IV. (Avec MM. Benoit et Billecocq), le *Cultivateur anglais*, ou *OEuvres choisies d'agriculture, et d'économie rurale et*

politique, trad. d'Arthur Young, 1800-1802, 18 vol. in-8°. V. (Avec M. Noel), *Almanach des prosateurs*, ou *Recueil de pièces fugitives en prose*, 1801-1803, 3 vol. in-12. Les cinq autres volumes de ce recueil ne sont pas de La Mare. Le *Dictionn. univers. historique*, etc., publié en 1810, dit qu'il a laissé en manuscrit « la traduction des Patentes ou Brevets d'inventions en Angleterre, ouvrage qui formerait 8 vol. in-8°. » Mais ce même dictionnaire lui attribue plusieurs traductions (*Voyages de Damberger, Voyage de Sophie en Prusse, et St.-Julien*), qui sont de M. L. H. de la Mare. A. B—T.

MARE OU MARRE (LA), que Voltaire, dans sa *Correspondance générale* (années 1735 et 1736), appelle le petit La Mare, né à Quimper, vers 1708, après avoir achevé ses études, prit le costume ecclésiastique et le titre d'abbé; mais il les quitta, en 1730, pour se livrer plus librement à ses plaisirs. Pendant la guerre de 1741, il obtint un emploi dans les fourrages de l'armée française. En 1746, il fut attaqué à Egra d'une fièvre maligne; et dans un accès, en l'absence de sa garde, il se jeta par la fenêtre, et mourut sur-le-champ. Ce fut La Mare qui donna, en 1736, une édition de la *Mort de César*, par Voltaire, avec un avertissement de l'éditeur, lequel a été reproduit dans l'édition des *OEuvres de Voltaire*, 1739, 3 vol. petit in-8°. Dans la *Correspondance générale* de Voltaire, on ne trouve qu'une lettre adressée à La Mare. Il avait composé pour l'Opéra: I. *Zaïde*, opéra buffa en trois actes, musique de Royer, représenté le 3 septembre 1739, imprimé la même année, repris en 1743 et 1756. II. *Momus*

la suite de *Zaïde*. III. *Le Pastoral*, pastorale en trois actes, fut jouée qu'en 1753, après la mort de l'auteur. Il en avait composé la musique et en fit le prologue, et le *Prométhée*. On a recueilli ses *Œuvres diverses de La Motte* 1763, in-12. Ce volume contient ses odes fugitives : *Zaïde* (*l'Amoureux*) / *Titon* et un *Factum* pour une danseuse de l'Opéra, et aussi dans le *Recueil des pièces usantes et connues. La Française*, tom. XXIII, CXIV, p. 182, dit que c'est ce que l'on doit à l'Ennui l'heure, petite brochure des pièces de vers très-

A. B—T.

AL (GEORGE), chirurgien, naquit à Calais, en 1700, vu le peu de fortune de son père, il embrassa une profession qui lui promettait de lui procurer de l'argent, et se fit chirurgien, à Paris, très-jeune encore, à l'âge de dix-huit ans, et se plaça chez un maître chirurgien, où il fit de grands progrès en anatomie, et avec laquelle il suivit la méthode de l'hôpital de la Charité, où il remplaça en 1725, le temps après avoir été chirurgien en chef. Il acquit, par ses opérations, cette main, qui lui valut une réputation aussi brillante qu'étendue, et fut employé pour l'opération de la pierre, la méthode du grand maître, qu'il avait beaucoup simplifiée, et qui ne sera pas sans intérêt ce que l'on a dit de lui, dans la préface de l'Empirique : « On en a vu dix à douze ans, Sisyphus, condamné à pousser une grosse pierre, quand

» M. Maréchal, ce prince des chirurgiens, me fit l'opération ; et je suis persuadé que, si son habileté et la légèreté de sa main commencent ma guérison, sa douceur et la gaieté de son humeur la perfectionneront. Il ne m'approcha jamais qu'avec un visage riant et un bon mot ; et moi, je le reçus toujours avec un nouveau couplet de chanson, sur quelque sujet réjouissant. » Appelé en 1696 par Louis XIV, premier chirurgien de Louis XIV, pour donner son avis sur la maladie du monarque, Maréchal montra dans cette circonstance autant de modestie que de talent ; ce qui lui valut l'amitié de Félix : celui-ci le désigna plus tard pour son successeur (V. FÉLIX DE TASSY). Devenu premier chirurgien du roi, en 1703, Maréchal sentit redoubler son zèle ; et il se crut obligé de répandre encore davantage les bienfaits de son art. A cette époque il donna une grande preuve de désintéressement, en jetant au feu pour vingt mille livres de billets, qui étaient le produit des honoraires que lui devaient des personnes auxquelles il avait rendu la santé. Le roi lui donna, en 1706, une charge de maître-d'hôtel, et l'anoblit en 1707. Après la mort de Louis XIV, il trouva dans son successeur la même confiance : il reçut le cordon de St.-Michel en 1723, et mourut le 13 décembre 1736. C'est à son amour pour les progrès de l'art, que l'on dut, en 1731, l'établissement de l'académie royale de chirurgie, pour laquelle il obtint, de concert avec La Peyronie qu'il s'était adjoint, la protection du roi. On trouve de lui, dans les Mémoires de cette société, beaucoup d'observations intéressantes de chirurgie-pratique, ainsi que l'éloge de leur auteur. Son petit-fils est plus

connu sous le nom de marquis de BIÈVRE (*Voy. ce nom*, tom. IV, p. 477). P et L.

MARÉCHAL (Milord). V. KEITH.

MARÉCHAL (PIERRE-SYLVAIN), l'un des sophistes les plus audacieux du dix-huitième siècle, n'a pu obtenir, même par le scandale, la réputation qui paraît avoir été l'unique but de ses efforts. Il naquit à Paris, le 15 août 1750. Son père le destinait au commerce; mais il obtint la permission d'achever son cours de droit, et se fit recevoir avocat au parlement. Une difficulté de parler, non moins fatigante pour lui que pour ses auditeurs, l'aurait empêché de réussir au barreau, s'il eût été tenté de s'y présenter; mais il n'avait voulu qu'un titre honorable, et il continua de vivre au milieu de sa famille et de ses livres. Se croyant appelé à la profession d'écrivain (1), il débuta par quelques pièces de vers dans le genre pastoral, qui eurent assez de succès pour engager l'auteur à prendre le nom de *Berger Sylvain*, qu'il a mis plusieurs fois à la tête de ses ouvrages. On semblait s'intéresser à un jeune homme, qui annonçait des dispositions assez remarquables pour la poésie légère et gracieuse; et il obtint la place de sous-bibliothécaire du collège Mazarin, emploi conforme à ses goûts, qui lui facilita les moyens de faire des recherches, et d'acquérir une érudition variée. Il publia, en 1781, un second recueil de vers; mais déjà il n'était plus inspiré par la muse de Théocrite; c'était Lucrèce qu'il avait choisi pour modèle, et, à son exem-

ple, il cherchait Dieu dans la nature, sans avoir le bonheur de l'y reconnaître. Cette production annoncée comme les *Fragments* d'un grand poème, n'excita aucune curiosité; et l'existence en serait encore ignorée, si l'auteur n'eût pas jugé à propos de la reproduire, environ vingt ans après, sous un titre plus ambitieux. En 1784, Maréchal mit au jour le *Livre échappé au Déluge*, imitation ou plutôt parodie indécente du style des prophètes. Cet ouvrage, dans lequel il calomniait ses bienfaiteurs, lui fit perdre la place de sous-bibliothécaire; et il fut obligé pour vivre de mettre sa plume aux gages des libraires. Quatre ans plus tard, il fit paraître l'*Almanach des honnêtes gens* (1); calendrier dans lequel il avait substitué aux noms des saints, ceux des hommes les plus célèbres des temps anciens et modernes. Le nom de Jésus-Christ s'y trouvait à côté de ceux d'Épicure et de Ninon. Ce rapprochement impie excita le zèle de l'avocat-général Séguier, qui dénonça l'ouvrage au parlement; ce livre fut brûlé par la main du bourreau, et le public n'en connut l'existence que par l'ordre donné pour sa suppression. On plaignit l'auteur dès qu'on sut qu'il avait été décrété de prise-de-corps: ses amis sollicitèrent une lettre de cachet pour le soustraire aux poursuites du parlement; mais, par l'inadvertance d'un commis, cette lettre fut expédiée pour Saint-Lazare, maison où l'on n'enfermait que des personnes de mauvaises mœurs. Cette circonstance, dit Lalande, lui fit un

(1) Voyez la Notice que Maréchal publia lui-même sur sa vie et ses ouvrages dans le *Recueil des chefs-d'œuvre de poésies philologiques du dix-huitième siècle*. L'amour-propre le plus aveugle ne peut guère aller plus loin.

(1) Cet almanach fut d'abord imprimé en 1788, in-8o; il reparut la même année dans le tome premier de la collection intitulée *Chefs-d'œuvre politiques et littéraires de la fin du dix-huitième siècle*; et il a été réimprimé en 1791 et 1793, avec des développements. (Voy. le *Dictionnaire des anonymes*, par M. Barbier, no. 101.)

nd tort dans l'opinion des
s geus : sa détention dura
mois. Cependant la révolution
hait; Maréchal l'avait appelée
vœux, et il en embrassa les
es avec toute la chaleur dont
capable. Il fréquentait beau-
chaumette, fameux révolu-
re (V. CHAUMETTE); et il de-
n des apôtres les plus ardents
: *Raison*, qui eut un culte pu-
France, alors qu'elle en pa-
bannie : il composa en sou-
r des hymnes (publiées en
, des stances, des discours, et
les pièces de théâtre, dont le
is a fait justice depuis long-
et dont on ne rappellera les
ue pour faire apprécier cette
ble époque (1). Mais, ou doit
de le dire, Maréchal ne persé-
vra ceux qui ne partageaient
opinion : il rendit même des
importants à plusieurs de
à souffraient pour la cause du
la religion; et quand il fut
de parler en faveur des victi-
m régime odieux, il révéla l'un
miers les tortures et les mas-
qu'avaient cachés les murs des
. Maréchal avait été réintégré
place de bibliothécaire : bien-
obstructions au foie, suites
pplication trop soutenue, ne
virent plus de continuer ses
us; mais les avertissements
mort prochaine ne changèrent
a manière d'être, ni à ses prin-
quoiqu'il eût publié, en 1783,
*anies sur la Providence, avec
mentaire*, il professait depuis
mps en secret l'athéisme; il

se décida enfin à lever le masque,
et publia, en 1797, le *Code d'une
société d'hommes sans dieu*. Depuis
cette époque où l'on peut conjecturer
que déjà ses organes étaient affaiblis
par de longues douleurs, il ne laissa
passer aucune année sans faire paraî-
tre quelques brochures dans lesquelles,
il attaquait, avec un horrible sang-
froid, toutes les institutions reli-
gieuses (1). Il était alors très-lié avec
le célèbre Lalande; et ce fut sur l'in-
vitation de ce dernier, qu'il composa
le *Dictionnaire des Athées*, compila-
tion trop fameuse, où l'on trouve
les noms les plus respectables réunis
à ceux de personnages voués au mé-
pris des siècles. Cent ans auparavant,
le jésuite Hardouin avait découvert
que les principaux membres de l'é-
cole de Port-Royal n'étaient que des
athées déguisés; et l'on avait ri d'une
folie sans conséquence (V. HAR-
DOUIN, XIX, 410) : mais on ne put
voir sans un vif sentiment d'indigna-
tion, représenter comme des hommes
dissimulés, et à qui l'on prétendait
faire un mérite de leur hypocrisie,
saint Justin, saint Chrysostome et
saint Augustin, Pascal, Bossuet, Fé-
nelon, Bellarmin, Labruyère, Lei-
bnitz, et autres grands hommes, non
moins distingués par leurs vertus que
par leurs talents et par le zèle avec
lequel ils ont soutenu les doctrines
conservatrices de la société. Le gou-
vernement d'alors, qui certes ne
professait pas un grand respect pour
les institutions religieuses, empêcha
la circulation de cet ouvrage, et il
fut défendu aux journaux d'en ren-
dre compte (2); mais l'auteur ne fut

*Rouere republicaine, Denis le tyran
de la Corinthe, Diogene et Alexandre*,
mis en musique par Gretry. La plus
des pièces est le *Jugement décerné*
sur un acte, en prose, au 11,

(1) *Culte et loi des hommes sans Dieu*, au VI
(1798), in-12 de 64 pag. Cette brochure fut suivie
des *Premiers livres sur les prêtres de tous les temps*
et de tous les pays, 1798, in-80.

(2) Cf. Pougeon en a cependant rendu un compte
assez judicieux dans un article de sa *Bibliothèque*
française.

point inquiété. Il quitta Paris pour aller habiter Mont-Rouge, afin, disait-il, de jouir du soleil plus à son aise : il y passa ses dernières années avec son épouse et quelques femmes instruites qui formaient sa société habituelle; et il est bien remarquable que Maréchal ait choisi ce moment-là pour publier une brochure intitulée : *Projet de loi portant défense aux femmes d'apprendre à lire*, (Paris, 1801, in-8°.) Ce n'était peut-être de sa part qu'une plaisanterie; mais une de ses amies (M^{me}. Gacon Dufour) y répondit sérieusement, en terminant par demander que l'auteur, atteint de folie, fût envoyé dans une maison de santé, où il serait traité aux frais de ses partisans (1). Cependant la maladie faisait des progrès qu'il paraissait voir sans inquiétude; la veille de sa mort, il dictait encore des vers, et il expira le 18 janvier 1803, à l'âge de cinquante-trois ans. On ne peut refuser à Maréchal de l'esprit et de l'instruction; mais l'on doit regretter qu'il ait fait un si déplorable usage de talents qui pouvaient honorer son nom, s'il y eût joint plus de bon sens, et s'il eût moins cherché à se singulariser. Il a beaucoup écrit; on croit devoir se borner à indiquer ici ses principaux ouvrages : I. *Be goïe*, Paris, 1770, in-12; — la *Bibliothèque des amants*, odes érotiques, ib., 1777, in-16, 1786, in-12; — l'*Âge d'or*, recueil de contes pastoraux, ib., 1781, in-18. Ses vers ont de la mollesse et de la facilité, et la correction s'y trouve réunie au naturel et au sentiment. II. *Le livre de tous les âges ou le Pibac moderne*, 1779, in-12. C'est un recueil de quatrains moraux.

(1) Voy. *Contre le projet de loi de Sib. Maréchal*, etc., Paris, 1801, in-8°, pag. 61.

III. *Fragments d'un poème moral sur Dieu*, Paris, 1781, in-8°; réimprimés sous ce titre, *Le Lucrèce français*, fragments d'un poème, 1798, in-8°. On a réuni à la seconde édition les quatrains moraux, sous le titre d'*Aphorismes du sage*, et quelques pièces fugitives, entre autres l'hymne que l'athée Maréchal avait composée pour la fête à l'Être suprême. (V. ROBENSPIERRE.) Elle est précédée d'un avis de l'éditeur, qui ose affirmer que les morceaux imités de Lucrèce par Maréchal sont quelquefois supérieurs à l'original. On retrouve quelques fragments de cet ouvrage dans le tome III des *Chefs-d'œuvre de poésies philosophiques du dix-huitième siècle*, avec différentes autres pièces de Maréchal, parmi lesquelles on doit distinguer l'*Enfance poème*. III. *Livre échappé au Déluge*, ou psaumes nouvellement découverts, composés dans la langue primitive, par S. Ar. Lamech (anagramme des noms de l'auteur) etc., Paris, 1784, in-12; traduit en allemand par C. d'Eckartshausen, Munich, 1786, in-12. IV. *Dictionnaire d'amour*, par le berger Sylvain, ib., 1788, in-16. V. *Anecdotes peu connues* sur les journées des 10 août, 2 et 3 septembre 1793, ibid., 1793, in-16; réimprimé dans l'*Almanach des honnêtes gens*. On peut y joindre un *Tableau historique des événements révolutionnaires*, Paris, 1795, in-18, si ce n'est le même ouvrage que les anecdotes sous un autre titre. VI. *Voyages de Pythagore en Egypte*, dans la Chaldée, dans l'Inde, en Crète et à Sparte, ibid., 1799, 6 vol. in-8°. C'est son ouvrage le plus considérable; et il est à croire que s'il n'en eût jamais composé d'autres, on en ferait plus de cas. Il y a beaucoup d'érudition, mais elle est

mal digérée; et il fallait être aussi aveugle que Lalande, par l'esprit de parti, pour oser le comparer au *Foyage du jeune Anacharis*. L'auteur en avait d'abord voulu le manuscrit dix mille francs au libraire Fauche, de Hambourg; mais il le reprit pour y mettre, disait-il, la dernière main; et l'acquéreur fut tout surpris de voir publier ce livre à Paris. VII. *Histoire universelle en style lapidaire*, Paris, 1800, grand in-8°. imprimé en lettres capitales. Maréchal venant couvrir, dans le discours préliminaire, que les fastes des peuples ne doivent être qu'une suite d'inscriptions; et il s'est proposé d'offrir un modèle aux historiens futurs; on retrouve dans cet ouvrage tous les principes irreligieux de l'auteur. VIII. *Dictionnaire des athées*, Paris, 1800, in-8°. Ce livre a été apprécié dans le corps de l'article : Lalande y a ajouté un double *Supplément* de 120 pag., et qui est plus rare que l'ouvrage même, parce qu'il ne l'a donné qu'à quelques personnes sur la discrétion desquelles il pouvait compter. Ce n'est point qu'il rougit des opinions qu'il y professait (1); mais il craignait la colère

du chef du gouvernement (1), qui s'était prononcé avec force contre les doctrines désolantes enseignées par quelques membres de l'Institut (V. NAIGRON). IX. *Pour et contre la Bible*, Paris, 1801, in-8°. Maréchal prétendait opposer cet ouvrage à l'*Atala* de M. de Chateaubriand, dont le rapide succès lui faisait redouter le triomphe prochain des principes religieux. On lui a néanmoins attribué la *Renaissance de la religion en France*, poème en 4 chants, in-18. X. *Histoire de Russie réduite aux seuls faits importants*, ibid., 1802, in-8°. Maréchal a rédigé les précis historiques qui accompagnent les *Costumes civils de tous les peuples connus*; — les *Tableaux de la Fable* (V. GRASSET SAINT-SAUVEUR, et GRAINVILLE, XVIII, 275 et

que Naigron et Monge lui en voulaient beaucoup de leur avoir imprimé la note d'athéisme. M. François de Neufchâteau reclama contre une accusation semblable, par une lettre qui fut insérée dans le *Moniteur*, et répétée dans les journaux du temps. Mais ce qui revolta surtout, c'est que dans son *Supplément*, se trouvait le nom du cardinal de Boisgelin, mort l'année précédente. M. de Barral, successeur du cardinal dans l'archevêché de Tournai, fit sentir, dans une lettre du 30 novembre 1803, l'absurdité et la malignité d'une telle imputation; et sa lettre fut imprimée dans le *Journal officiel*.

(1) Buonaparte fut choqué du travers et de la folie de Lalande; il faisait alors la guerre en Autriche; il ordonna au ministre de l'intérieur de marquer en son nom le président et le secrétaire de l'Institut, et de leur notifier son mécontentement. La lettre fut lue dans une séance, le 26 décembre 1803, avec un jonction à Lalande, d'être plus réservé; et il promit de se conformer à cet ordre. Il était avec Taloux pour lui d'avoir à essayer cette notification de la part de celui-là même dont il avait ajouté le nom à tous ceux qui figuraient dans le fameux dictionnaire. La name de vouloir sans cesse augmenter sa liste d'athées, porta un jour Lalande à y placer Dehille; et il saisit pour cela l'occasion d'un fragment du poème des *Trois royaumes*, où se trouvait ce vers sur le colibri :

Et des dieux, s'ils en ont, le plus charmant caprice.

Le journaliste qui avait publié ce fragment ayant par erreur, substitué les mots *s'il en est à ceux s'il n'en est*, Lalande alla le pour même voir son ancien confesseur, et, sa liste à la main, il lui déclara qu'il était le hôte de l'insurrection. Vous êtes un bon, bon, bon, pondible, que n'avez-vous dans vos yeux ce qui n'y a pas mis, et de mes yeux dans le ciel ce qui n'a frappé les yeux de tout le monde. »

(1) Lalande dit dans son *Supplément* : « Je me félicite de mes progrès en athéisme, que de ceux que j'ai eu à faire en astronomie » (p. 13); et ailleurs (page 26) : « Le spectacle du ciel paraît à présent en grande partie de l'existence de Dieu. « Je le croirais d'aujourd'hui, si aujourd'hui, je n'y avais que de la suite et du mouvement. « La triste manie de chercher l'athéisme fut un des plus ridicules symptômes de cet étrange, il revenait à tout propos sur ce sujet dans ses conversations, dans ses écrits, dans ses sermons, dans des articles de journaux; se vantant d'être athée, comme si cela eût été une chose à se vanter, en utilisant son rôle pour incriminer une partie de ses collègues, ses amis, et une poignée qui n'étaient que les ennemis de ses adversaires. Il se contentait de dire, et regardait le premier à ce moment les autres, et même il lui arriva dans un article qu'il fit paraître dans les journaux, en 1800, et qui, après avoir été lu, se répéta, préconisant des dantes doctrines, et se vantant d'être plus sûr que les autres, qu'ils avaient dit l'athéisme, et qu'ils avaient dit l'athéisme qui n'était que la parole du peuple, et qui ne peut être que ridicule et inutile. Lui-même s'appuyait

...homme.
L'auteur a écrit la *Vie de*
Schal : elle n'a point été
mais Lalande en a extrait
les plus remarquables,
és dans la Notice placée
Second supplément du
des athées. W—s.
US (NILS), géographe
recteur du bureau d'ar-
Stockholm, né en 1706,
voyages longs et pénis-
connaître les montagnes
, le cours des fleuves, et
s de terrains, depuis la
n'en Laponie. Les fruits
ux furent un mémoire sur
des montagnes entre la
Norvège, une description
r, des cartes nouvelles de
ovinces, et des observa-
usieurs phénomènes géo-
insérées dans les mé-
cadémie des sciences de
Marelius était membre
été savante, ainsi que
autres. On peut voir le
ravaux géographiques,
hives générales de la
détoise, par Lüdecke.

...
alors autant d'a
depuis, la vac-
premiers, l'atte-
ment sur le dan-
dans les églises,
la sage ordonnan-
cimetières public-
villes. Maret fut l'
seurs qui se char-
d'ouvrir des cours
et de botanique, c
Plantes, établi nou-
par le respectable L.
(*Voyez Gouz*). Il
tard à la chimie, e
se mettre au nomb.
de Guyton - Morvea
des progrès rapides
en état de se livrer à
neuves, et qui, pou-
eussent considérable
réputation. Il avait
pulsion nouvelle à
Dijon, en excitant p
ses confrères à la cul-
L'académie de Dij
ses auspices, l'émul-
d'Upsal; et par el-
en France les trava-
de Re-

is, membre de plusieurs étrangères et presque de s du royaume, et secrétaire de l'académie de Dijon a publié l'*Histoire* à la emier volume du *Recueil* ociété savante. Malgré ses s occupations, il entrete- rrespondance très - active édecins les plus célèbres de des objets de sciences na- l'utilité publique. Son zèle antité lui avait fait accep- e de médecin des états de pour les épidémies. Char- battre les grands progrès e pestilentielle, qui s'était dans le village de Fresue rez (1), il parvint à arrêter s de ce redoutable fleau ; nt lui-même de cette mala- uccomba, victime de son it, le 11 juin 1785. Il a eurs enfants, entre autres duc de Bassano, et M. Ma- conseiller-d'état (*V. la e des Hommes vivants* , . Outre des *Mémoires* sur on et sur l'usage des eaux , de nombreuses *Observa- la Gazette de santé*, des sur la phtisie pulmonaire ité des vésicatoires dans ies et les péripneumonies , de lui : I. *Essai sur les fiè- miques* (dans le *Recueil* de Dijon, t. 1^{er}, p. 125), et t, Dijon, 1775, in-8°. *re sur la méridienne* (ib., e.) III. *Mémoire sur les u douce et d'eau de mer*, en 1767, par l'acad. de Paris, 1767, in-8°. « C'est

(dit Vicq-d'Azyr), « un traité complet » sur cette partie de la thérapeutique » et de l'hygiène. L'auteur y a exposé » dans un bel ordre la doctrine des » anciens et celle des modernes, et » sur ce point les anciens en savaient » beaucoup plus que nous. Ce qui » distingue le travail de Maret, c'est » qu'il a établi ses assertions sur des » expériences exactes. » Il a refondu cet opuscule dans l'art. *Bains* de l'ancienne Encyclopédie. IV. Il a encore fourni à ce grand ouvrage les art. *Atonie de la matrice*, *Cimetières*, *Dépôts laitieux*, *Lochies*. La rédaction du dictionn. de pharmacie dans l'*Encyclopédie méthodique*, lui avait été confiée ; mais il n'a pu fournir que l'article *Acide méphytique*. V. *Mémoire sur l'influence des mœurs des Français sur leur santé*, couronné par l'académie d'Amiens, 1772, in-12. VI. *Mémoire sur l'usage d'enterrer les morts dans les églises et dans l'enceinte des villes*, Dijon, 1773, in-8°. Parmi des faits curieux et des observations précieuses, ce livre renferme quelques erreurs relevées dans le *Rapport* (de Thouret) sur les exhumations du charnier des Innocents. VI. *Les Éloges* de Rameau, de Legoux de Gerlaud, de Durey de Noinville, dans les *Mémoires* de l'acad. de Dijon, et dans le *Nécrologe* des hommes célèbres de France. Maret a eu part, avec Guyton de Morveau et Durande, à la rédaction des *Éléments de chimie, théorique et pratique*, Dijon, 1777, 3 vol. in-12. Quoique secrétaire d'une académie, il n'avait pas de style ; son élocution est pénible, inélegante et déconsue. On lui reproche aussi d'avoir abusé des résumés en forme de tableaux. — Son oncle, Jean-Philibert MARET, chirurgien-major de l'hôpital-général, et pen-

1. Iniot-Marnay est un village de Bourgogne dans la Franche-Comté ; il fait partie de l'arrondissement de Gray, de la Haute-Saône.

sionnaire de l'académie de Dijon, né dans cette ville en 1705, mort le 14 octobre 1780, a laissé 14 observations importantes, et 4 mémoires insérés dans le Recueil de la même académie. *Voyez son Éloge* (par Hugues Maret), Dijon, Gausse, 1781, in-8°. de 32 pag. W—s.

MARETS (DES). *V.* DESMARETS et MAILLEBOIS.

MARETTES (DES). *V.* LEBRUN.

MARGARIT. *V.* MARGUERIT.

MARGARITONE, peintre d'Arezzo, naquit en 1212. Avant que la renommée de Cimabué et de Giotto eût effacé celle de tous leurs contemporains, Margaritone tenait le premier rang parmi les peintres imitateurs des Grecs du bas-empire. Arezzo, sa patrie, possédait un grand nombre de ses fresques : la plupart ont péri. On conserve cependant encore une Madone et un Christ, dans l'église de Saint-François de cette ville. Dans le couvent de Sargiano, près d'Arezzo, il existe de lui, un *Saint-François*. On y lit l'inscription : *Margaritus de Aretio pingebat*. Cet artiste, comme tous ceux de ce temps, cultivait aussi l'architecture et surtout la sculpture. Il construisit dans sa patrie une cathédrale sur les dessins de Lapo. Le pape Grégoire X, à son retour d'Avignon à Rome, étant mort à Arezzo, on lui érigea, dans l'évêché de cette ville, un mausolée en marbre. Margaritone y fit le portrait du pontife, en marbre et en peinture ; et ces deux ouvrages, qui subsistent encore, passent pour ce que cet artiste a produit de plus parfait. Cependant la renommée de Cimabué, de Giotto et de leurs disciples croissait sans cesse : la route qu'ils suivaient était sans doute la meilleure ; mais Margaritone était trop vieux pour abandonner celle

qu'il avait parcourue jusqu'alors. Le dépit de se voir préférer des artistes dont il avait vu naître la réputation, lui causa un tel chagrin, que sa vie en fut abrégée. Il mourut à Arezzo, en 1289. Son portrait que Spinello avait peint dans un tableau de l'*Adoration des Mages*, nous a été conservé par Vasari. P—s.

MARGERET, auteur de la première relation publiée en français sur la Russie, avait servi sous les drapeaux d'Henri IV, contre les ligueurs. Lorsque ce prince eut assuré la tranquillité de son royaume, Margeret alla porter ailleurs son humeur martiale ; d'abord en Transsylvanie, puis en Hongrie, enfin en Pologne, où il fut capitaine d'infanterie. Il entra ensuite au service de Boris Godounof, czar de Moscovie, duquel il obtint le commandement d'une compagnie de cavalerie. Dmitri V le garda dans ses troupes, et lui donna même le commandement de la première compagnie de ses gardes du corps. Après la mort de ce czar, Margeret quitta la Russie, en s'embarquant au port d'Arkhangel. A son retour en France, il entretint Henri IV de ce qu'il avait vu dans ses voyages ; et, sur l'invitation de ce monarque, il publia : *État présent de l'empire de Russie, et grand duché de Moscovie, avec ce qui s'y est passé de plus mémorable depuis l'an 1590 jusqu'en 1606*, Paris, 1607, 1 vol. in-8°. ; *ibid.* 1669, 1 vol. in-12. : ce petit volume offre un exposé succinct mais exact, et de détails intéressants des événements tragiques dont la Russie était le théâtre à cette époque. Margeret est d'accord avec les auteurs nationaux. Lévêque le cite souvent ; et il emploie ses arguments en faveur de Dmitri, regardé par quelques écrivains comme un imposteur (*V.* DEMÉTRIUS, XI,

46). Cet ouvrage eut un grand succès, comme on le voit par le privilège de la seconde édition, qui est très-curieux. E—s.

MARGGRAF (GEORGE), médecin et voyageur, naquit, en 1610, à Liebstaedt en Misnie. Il étudia d'abord les mathématiques ; puis il accompagna au Brésil Pison, qui était médecin du comte Maurice de Nassau, nommé, en 1636, gouverneur de la partie de ce pays occupée par les Hollandais. Marggraf passa ensuite au service particulier de ce gouverneur, qui lui procura les moyens de parcourir le pays. Il employa six ans à visiter les contrées voisines des côtes depuis Rio-Grande, jusqu'au sud de Pernambouc, et recueillit un grand nombre d'observations relatives à la géographie, l'astronomie et l'histoire naturelle. Le desir d'augmenter ses connaissances lui ayant fait entreprendre un voyage à la côte de Guinée, il mourut victime de l'insalubrité du climat, en 1644. Le comte Maurice, auquel il avait probablement confié ses manuscrits, remit à J. Golius ceux qui traitaient de l'astronomie, et à J. de Laet, ceux qui concernaient l'histoire naturelle, pour les publier dans un même volume avec les observations de Pison, mais séparément, Marggraf n'ayant pas mis la dernière main à son ouvrage. D'ailleurs, comme il craignait, dit Laet, que dans le cas où il lui arriverait quelque malheur, un autre ne s'emparât de ses matériaux, il s'était servi, pour écrire une grande partie de ces observations, et notamment les plus importantes, de caractères qu'il avait imaginés : il devenait donc nécessaire d'avoir recours à l'alphabet qu'il avait soigneusement caché, pour déchiffrer ces signes. Laet se chargea de cette tâche, ajouta des notes, et

publia le travail des deux naturalistes, sous ce titre : *G. Pisonis, de medicina Brasiliensi libri quatuor; Georgii Marggravii historiae rerum naturalium Brasiliæ libri octo*; Amsterdam, 1648, in-folio, figures. Les trois premiers livres sont consacrés aux plantes, le quatrième aux poissons, le cinquième aux oiseaux, le sixième aux quadrupèdes et aux serpents, le septième aux insectes, le huitième au pays et aux habitants. Marggraf n'avait laissé qu'une ébauche très-imparfaite de ce dernier livre. Laet y suppléa, le compléta de toutes les notions authentiques qu'il put recueillir, et y ajouta un traité particulier sur les Tapuyes et les Chiliens. Les figures des plantes et des animaux dessinées par Marggraf ne sont pas mauvaises. Ce voyageur a fait connaître une foule de plantes nouvelles; il leur donne les noms que les Brésiliens lui avaient indiqués : on en a retrouvé la plupart, et l'on a reconnu qu'en général ses descriptions sont exactes. Pison fonda ensuite l'ouvrage de Marggraf avec le sien (V. PISON), et le publia en 1658. Le quatrième livre, qui contient les plantes, offre les observations des deux voyageurs. Pison a retranché du travail de Marggraf ce qui lui a paru peu important : on lui reproche d'en avoir souvent profités sans le nommer. On trouve de plus dans ce volume un opuscule de Marggraf, intitulé : *Tractatus topographicus et meteorologicus Brasilie, cum eclipsi solari; quibus additi sunt illius et aliorum Commentarii de Brasiliensium et Chiliensium indole et lingua*. Une mort prématurée l'empêcha d'achever un grand ouvrage dont Laet donne ainsi le titre : *Progymnastica mathematica Americanae trius sectionibus comprehensa*. On y devait trouver tout ce

qui a rapport à l'astronomie, à la géographie, et à la géodésie du Brésil. Plumier a nommé *Marcgravia*, un arbrisseau grimpant des Antilles qui appartenait à la famille des guttifères, et dont on a fait, depuis, le type d'une famille nouvelle. E—s.

MARGGRAF (ANDRÉ-SIGISMOND), chimiste allemand, naquit à Berlin en 1709. Après avoir travaillé dans quelques pharmacies de sa ville natale, puis à Francfort, et à Strasbourg, il étudia la médecine à Halle, et la métallurgie à Freyberg; fut nommé, en 1738, membre de l'académie royale de Berlin, et directeur de la classe de physique en 1760. Il fut aussi associé de l'académie des sciences de Paris, et mourut à Berlin le 7 août 1782. Excité par les travaux de Pott, de Cronstedt, de Wallerius et de Gellert, il se livra avec succès à l'étude de la chimie philosophique, que Stahl venait de créer, et il se distingua par de précieuses découvertes. En 1743, il fit des recherches très-importantes sur le phosphore, et donna un moyen facile pour l'obtenir à l'aide du muriate de plomb. En faisant l'analyse de l'urine, il reconnut les différents sels qu'elle contient, et y découvrit l'acide phosphorique en décomposant le phosphate d'ammoniaque. Le premier, il combina le phosphore avec l'arsenic, le zinc et le platine; et le premier, il trouva, dans les végétaux, le phosphore, qu'il obtint en calcinant de la graine de moutarde. Avant lui l'alumine pure n'était pas connue, et la magnésie était confondue avec les autres terres. Il apprit à les distinguer, et détermina leurs caractères. En 1745, il fit connaître les propriétés distinctives de la soude et de la potasse; et il analysa le *lapis lazuli*, et le sulfate

de barite qu'on n'avait point encore décomposé. Ses travaux sur les combinaisons minérales lui apprirent l'action de l'ammoniaque sur l'oxide de bismuth, celle de l'acide muriatique sur les oxides de mercure. Il retira le zinc de la calamine par distillation, combina l'étain avec l'arsenic, et enseigna le moyen de décomposer, à froid, le muriate d'argent, en triturant ce sel métallique avec du carbonate d'ammoniaque, de l'eau et du mercure. Il trouva le fer natif en filons dans la mine de Libenstock, en Saxe. En 1757, il fit beaucoup d'expériences sur le platine, et reconnut que ce métal augmente de poids et s'oxide à sa surface, lorsqu'il reste long-temps en contact avec l'air à un feu de verrerie. La chimie végétale a quelques obligations à Marggraf. C'est lui qui, le premier, a extrait la potasse du tartre et du sel d'oseille; et c'est aussi lui qui, le premier, a prouvé qu'on pouvait retirer avec avantage le sucre de la betterave. Mais s'il a devancé Achard dans cette découverte, il n'en sut pas tirer le même parti. C'est en traitant plusieurs racines potagères par l'alcool, qu'il a démontré la présence du sucre dans les navets, les panais, les carottes, les oignons et la betterave. Enfin, on lui doit la connaissance de l'acide formique. Ses nombreux opuscules, presque tous écrits en français, et insérés dans le Recueil de l'académie de Berlin, et dans les *Miscellanea Berolinensia*, ont été réunis, avec une préface de J.-G. Lehmann, en 2 vol. in-8°, Berlin, 1761-67, et traduits en allemand dans les *Recreations mineralogiques*, Leipzig, 1768, in-8°, tome 1^{er}. C. G.

MARGON (GUILLAUME PLANTAVIT DE LA PAUSE, abbé DE), littérateur, né vers la fin du dix-septième

siècle dans le diocèse de Beziers, d'une famille noble et ancienne, vint de bonne heure à Paris, et s'y fit connaître par la vivacité de son esprit, et par quelques écrits satiriques qui annonçaient moins de talent que de méchanceté. Tous les biographes qui ont parlé de lui, s'accordent à le représenter comme un homme d'un caractère atroce, toujours disposé à faire le mal, sans cesse occupé de nouvelles noirceurs, qu'il se reprochait d'autant moins que, jugeant des autres d'après lui, il regardait les hommes comme des monstres. Les propos indécents qu'il se permettait publiquement contre les personnes les plus respectables, attirèrent enfin l'attention du gouvernement : l'abbé de Margon fut relégué aux îles de Lérins en 1743; mais ces îles ayant été prises par les impériaux en 1746, il fut transféré au château d'If, où il resta détenu jusqu'au moment où il obtint la permission d'entrer dans un couvent de Bernardins. Il se conduisit dans cette retraite, comme dans le monde : la solitude, loin de réformer ses penchans vicieux, leur avait donné une nouvelle force; et il mourut, en 1760, détesté de tous ceux qui l'avaient connu. Les ouvrages qu'on a de lui sont écrits avec une certaine vivacité; mais ce mérite n'a pu en garantir aucun de l'oubli. Les principaux sont : I. *Lettre de M*** au sujet du livre intitulé : De l'action de Dieu sur les créatures* (par Laur. Boursier), Paris, 1714, in-12 de 36 pag. Il s'y engage à prouver que ce livre renferme le plan d'une conspiration et d'une ligue contre l'Église; et que cette ligue, pour ne pas manquer la religion romaine, menace également toutes les religions. II. *Le Jansénisme démasqué*, *ibid.*,

1715, in-12 de 112 pag. Il s'y attache à démontrer que les jansénistes ne sont au fond que des spinosistes déguisés. Le P. Tournemine lui reprocha d'avoir avancé une accusation aussi grave, sans être en état de la prouver (*V. les Mémoires de Trévoux*, septembre, 1715); et l'abbé de Margon abandonna les jansénistes dans sa *Réponse*, Paris, 1716, in-12, pour écrire contre le P. Tournemine et ses confrères, sans s'embarrasser d'encourir le blâme de tous les gens sensés. III. *Lettres de Fitz-Moritz* sur les affaires du temps, Rotterdam, 1718, in-12. Il avait composé lui-même ces lettres; mais il les publia comme une traduction de l'anglais, et se cacha sous le nom de Garnesai. IV. *Première séance de états calotins*, contenant l'oraison funèbre de Torsac, 1724, in-4°. C'est une parodie indécente des usages de l'académie française. L'abbé de Margon a publié aussi quelques *Brevets* de la calotte, recueillis dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la calotte*, Moropolis, 1739, 4 vol. in-16. V. *Mémoires du duc de Villars*. la Haye, 1734, 3 vol. in-12. VI. *Mémoires du maréchal de Berwick*, Londres (Paris), 1737, 2 vol. in-12. C'est une compilation informe, sans intérêt, comme presque sans vérité. M. le duc de Fitz-James a donné, en 1778, les *Mémoires* du maréchal de Berwick écrits par lui-même. (*V. BERWICK*.) VII. *Mémoires de Tourville*, 1742, 3 vol. in-12. W—s.

MARGUENAT. *Voy.* LAMBERT, XXIII, 262.

MARGUERIN. *V.* BIGNÉ.

MARGUERIT ou MARGARIT (BERENGER), que l'historien de Saladin, appelle le *roi de la mer* et le nouveau Neptune, était, en 1188, au nombre des généraux espagnols char-

gés de faire lever le siège de Tyr. Attaquée par Saladin, qui venait de se rendre maître de Jérusalem, la garnison était à toute extrémité: Guillaume II, roi de Sicile, envoya, pour la secourir, une flotte sous la conduite de Berenger. Dès que les infidèles eurent aperçu ce convoi, ils se disposèrent à le combattre; mais Marguerit ayant rassemblé, dans une de ses galères, toutes sortes de matières combustibles, en forma un brûlot, qui fut conduit au milieu de la flotte ennemie et mit le feu à quelques vaisseaux. Conrad, qui commandait dans Tyr, profita du désordre où cette attaque inopinée avait mis les troupes du soudan, pour fondre sur elles; il en tua un grand nombre, et Saladin lui-même n'eut que le temps de regagner quelques navires qui lui restaient. — Jean MARGUERIT, cardinal, fut successivement chanoine de Girone, évêque d'Elne, puis de Girone, et de Patti en Sicile; il reçut la pourpre de Sixte IV en 1483. Nommé chancelier d'Aragon en reconnaissance de ce qu'il avait apaisé les troubles qui agiterent la Catalogne, sous le règne de Jean I^{er}. (V. CARLOS, VII, 155), il mourut le 21 novembre 1484, à Rome, où il s'était rendu pour assister à l'élection du pape Innocent VIII. Ce prélat a laissé une histoire d'Espagne sous le titre de *Paralipomenon Hispaniæ*, qui a été imprimée à Grenade en 1545. Cette histoire, qui s'étend depuis l'arrivée d'Hercule en Espagne jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, a été insérée, par le P. André Schott, dans le 1^{er} vol. (pag. 7-120) de l'*Hispania illustrata*, Francfort, 1603, in-fol.; et c'est par erreur que l'auteur y porte le nom de *Margarin*. — Un autre MARGUERIT fut aussi évêque de Girone en 1534; c'est à lui qu'est dû

l'agrandissement du palais épiscopal; il mourut dans cette ville le 21 octobre 1554. — Bernard MARGUERIT, frère du cardinal, contribua puissamment avec celui-ci à la délivrance de la reine, femme du roi Jean, et de l'infant Ferdinand, assiégés par les rebelles dans Girone. Le monarque ne crut pouvoir mieux récompenser les services de ces deux frères, et ceux que leurs aïeux avaient rendus aux rois ses prédécesseurs, qu'en leur permettant à eux et à toute la postérité de Bernard, de l'un et de l'autre sexe, de porter en chef, au-dessus des armes de leur maison, les armes royales d'Aragon, de Navarre et de Sicile, privilège dont ont joui depuis les descendants de Bernard: celui-ci avait été blessé dangereusement en défendant la reine dans Girone. — Louis MARGUERIT, son fils, fut envoyé en Sicile comme gouverneur de la chambre royale; il enleva l'île de Gerbi, en Afrique, dans la Méditerranée, aux Tripolitains, et fut nommé gouverneur de cette île, qui resta aux Espagnols jusqu'en 1560. — Pierre MARGUERIT, fils du précédent, fut élevé près de la personne du roi Ferdinand. Il s'embarqua pour les Indes, en 1492, sur la flotte commandée par Christophe Colomb: des différends s'élevèrent entre eux et ils se séparèrent. Quelques auteurs, notamment Blasius, ont prétendu qu'il découvrit l'île Marguerite, et lui donna son nom: d'autres veulent que cette île ait pris le nom de *Marguerite*, à cause des perles qu'on trouve sur ses côtes. — Deux de ses enfants de Pierre Marguerit le suivirent dans ses expéditions: Pablo, le plus jeune, après de grandes traverses, vint s'échouer sur les côtes de Normandie, où il s'établit. Ses descendants existent encore dans cette province, et se

sont alliés aux familles d'Astin et Aubery de Montmartin. — Louis II MARGUERIT, l'aîné, fut lieutenant et capitaine-général de l'empereur Charles-Quint, qui l'honora, en 1539, du titre de *Don* pour lui et toute sa postérité; ce titre ne s'accordait alors qu'aux personnes de la plus ancienne noblesse. — Son petit-fils, don Joseph de MARGUERIT et de Bivre, marquis d'Aguilar, seigneur de Castel-Empourdán, fut lieutenant-général des armées du roi Louis XIII. Les gouverneurs de la province de Catalogne ayant exercé sur le peuple toute sorte d'exactions, les principaux habitants de cette province résolurent de se donner à la France: une guerre civile éclata, à cette occasion, en l'an 1640. Don Joseph fut choisi pour gouverneur de la province, et ensuite nommé ambassadeur des insurgés près de Louis XIII, qui l'accueillit très-favorablement. Après son retour en Catalogne, dont le roi lui confirma le gouvernement en 1642, il combattit l'armée commandée par le marquis de Pour, qui voulait secourir Perpignan. Les Espagnols s'étant emparés de la vallée d'Aran, il la recouvra en quinze jours, gagna un grand combat, fit prisonnier don Martin d'Aslor, qui commandait l'armée d'Espagne, et prit Castel-Léon, en 1646. Le marquis de Leganès étant entré avec une puissante armée pour faire lever le siège de Lerida, il introduisit dans le camp plusieurs convois, qui firent subsister l'armée française dans ses retranchements. Il s'enferma dans Barcelone, qui fut abandonnée de tous les ministres et officiers du roi à cause de la peste. Il y eut, en sa maison, quarante-sept domestiques frappés ou morts, et plus de dix mille personnes dans la ville. Cependant il la conserva

par sa fermeté; et il soutint le siège pendant quinze mois avec toute constance, que, n'ayant à espérer aucun secours, cinq ou six jours avant la capitulation, il se sauva avec une petite chaloupe au travers de l'armée navale des ennemis, en 1654. Il prépara la réduction d'Urgel, et il rendit de très-grands services à la France; ce qui lui fit perdre tous ses liens qui étaient considérables. Seul il fut excepté de l'amnistie, et mourut en 1685. Z.

MARGUERITE (SAINTE), reine d'Écosse, était fille d'Édouard, prince anglais, et sœur d'Edgar Atheling. (V. EDGAR, XII, 475.) Elle était née en 1046, en Hongrie, où Édouard avait épousé Agathe, sœur de la reine de ce pays. Marguerite suivit son frère en Écosse; le roi Malcolm III, touché de ses malheurs et de sa rare vertu, lui offrit sa main: elle fut couronnée reine, en 1070. Tous les historiens conviennent qu'à la beauté elle joignait un génie propre aux affaires publiques. Elle prit donc naturellement un grand ascendant sur l'esprit de son époux, et ne s'en servit que pour faire du bien, et adoucir le sort du peuple. Au rapport de Buchanan, elle obtint, entre autres, la suppression du droit odieux par lequel les nobles remplaçaient leurs vassaux la première nuit, lorsque ceux-ci se mariaient. Marguerite protégea les lettres; elle contribua beaucoup aux heureuses réformes qui eurent lieu sous le règne de Malcolm (V. MALCOLM, XXVI, 335), et donna l'exemple de la piété la plus sincère, comme de la charité la plus active. Tendrement attachée à son époux, elle ne put survivre à sa perte et à celle de son fils, tués le même jour sur le champ de bataille, et mourut trois jours après, le 10

novembre 1093. Elle fut canonisée en 1251. Sa Vie a été écrite par Thiéri, moine de Durham. Sa fête se célèbre le 10 juin. — L'histoire n'a rien de positif sur la vie de sainte Marguerite, vierge et martyre, que l'on croit née à Antioche de Pisidie, vers le m^e. siècle, et dont on célèbre la fête le 20 juillet. Le poète Vida, de Gremone, a fait deux hymnes en l'honneur de cette sainte, la patronne de sa ville natale. — Il y a eu d'autres saintes de ce nom, sur lesquelles l'histoire donne peu de détails.

E—s.

MARGUERITE, reine de France, fille aînée de Raimond Berenger III, comte de Provence, passa son enfance dans la cour la plus aimable et la plus spirituelle qu'il y eût alors en Europe; mais elle s'occupait moins de la culture des arts brillants de l'esprit, que d'acquiescer les vertus propres à son sexe. Mariée, le 27 mai 1234, à Louis IX, elle s'attachait uniquement à faire le bonheur de son vertueux époux, qui, de son côté, lui témoignait la plus vive tendresse. Leur félicité eût été parfaite, si la reine Blanche, craignant de perdre l'ascendant qu'elle avait sur son fils, n'eût cherché constamment à séparer les deux époux. Joinville raconte dans son style naïf quelques traits de la jalousie de la mère de Louis IX, qui paraissent bien singuliers. « Quand le roi, dit-il, » chevauchait par son royaume, et » qu'il avait la reine Blanche sa » mère, et la reine Marguerite sa » femme, la reine Blanche les faisait » séparer l'un de l'autre : ils n'étaient » jamais logés ensemblement. Un » jour le roi, étant à Pontoise, vint » voir sa femme, malade des suites » d'une couche : ayant entendu ve- » nir sa mère, il se cacha derrière

» la reine, de peur qu'elle ne le vit ; » mais Blanche l'aperçut, et le vint » prendre par la main, lui disant : » Venez vous-en, car vous ne faites » rien ici. — Hélas ! s'écria Margue- » rite, ne me laisserez vous voir mon » seigneur, ni en la vie, ni à la mort ? » et elle s'évanouit ; mais le roi re- » vint sur ses pas, et lui prodigua les » soins dont elle avait besoin (1). » Marguerite accompagna son époux dans l'expédition d'Égypte. Enceinte, et presque sans secours, elle resta enfermée dans Damiette, qui était assiégée par les Sarrasins. Ce fut dans cette situation, qu'elle apprit que le roi avait été fait prisonnier. A cette nouvelle, elle donna ordre à ses femmes de sortir, et, se jetant aux genoux d'un vieux chevalier qui la gardait, elle dit qu'elle ne se releverait pas qu'il ne lui eût accordé la grâce qu'elle avait à lui demander. Le chevalier lui en ayant donné sa parole : « Seigneur, dit la reine, ce » que je vous demande sur la foi que » vous m'avez engagée, c'est que si » Damiette est prise par les Sarrasins, » vous me coupez la tête, et ne me » laissiez pas tomber vivante entre » les mains des infidèles. » — « Vous » serez obéie, répondit le chevalier, » j'y avais déjà pensé (2). » Jamais l'héroïsme n'a été poussé plus loin. Marguerite accoucha trois jours après d'un prince qu'elle nomma *Tristan*, à cause des malheureuses circonstances où il arrivait au monde. On vint annoncer quelques heures après à la reine, que la garnison, composée de Pisans et de Génois, voulait rendre la ville aux Sarrasins : elle fit venir

(1) Ce trait a fourni à M. Richard le sujet d'un joli tableau, qu'on a vu à l'exposition du Musée, en 1824 (no. 786.)

(2) L'admirable dévouement de Marguerite a fourni à M. Ancelot une des plus belles scènes de la tragédie de *Louis IX*.

n lit les principaux offici-
 parla avec tant de fer-
 douceur, qu'elle releva
 e, et les obligea de re-
 ne résolution qui aurait
 ruine des croisés. Cette
 itta Damiette avant la
 la place, et vint à Saint-
 , attendre son époux.
 it la mort de la reine
 quoiqu'elle n'eût pas su-
 gretter, elle en mena un
 illeux. Joinville, surpris
 r, lui dit avec la fran-
 temps : « Qu'il était bien
 ne devait mie (jamais)
 me à pleurer. » Margue-
 noins sincère, répondit
 slligeait était la douleur
 inquiétude de savoir sa
 entre les mains des hom-
 ort de Blanche décida
 tter l'Égypte : Joinville
 de conduire Marguerite
 ux enfants au port de
 roi la rejoignit bientôt.
 t fixé au 24 avril 1254 ;
 n fut périlleuse, et la rei-
 u milieu des dangers un
 érieur à son sexe. Elle
 uis de renoncer au trône
 n avait le projet ; et elle
 un service signalé à la
 était le conseil secret du
 mais elle n'eut jamais de
 ivernement. (V. Louis
 erite, par l'austérité de
 égala son époux, qui
 trône les vertas d'un
 Un poète provençal lui
 sé une pièce de galan-
 ne, sans égards pour les
 e la poésie, lui répondit
 re qui le reléguait aux
 : Après la mort de son
 ix, Marguerite vécut dans
 t multiplia les fondations

pieuses. Elle songeait cependant à
 faire valoir ses droits sur la Proven-
 ce ; mais le pape Jean XXII décida
 en faveur de Charles d'Anjou. Elle
 mourut en 1295, dans le couvent
 des religieuses de Sainte-Claire,
 qu'elle avait fondé au faubourg
 Saint-Marcel. On voyait son épi-
 taphie à Saint-Denis, devant le maître-
 autel sur une tombe de cuivre jaune.
 Elle avait eu de son mariage onze
 enfants.

W—s.

MARGUERITE, fille de Jacques
 I^{er}, roi d'Écosse, et première femme
 de Louis XI, fut fiancée en 1428 à
 ce prince, qui n'avait encore que
 cinq ans, et lorsqu'elle-même n'en
 avait que trois. Les Anglais dont cette
 alliance contrariait la politique, fi-
 rent tous leurs efforts pour s'y oppo-
 ser. Ils offrirent au roi Jacques,
 Rosbourg, Barwik, plusieurs autres
 places, et voulurent lui assurer une
 paix invariable. Ce monarque ayant
 assemblé les états de son royaume,
 ce fut par leur avis qu'il rejeta d'aussi
 belles propositions, et qu'il fit em-
 barquer sa fille. Les Anglais mirent
 plusieurs vaisseaux en mer pour en-
 lever cette princesse : mais ils ne pu-
 rent y réussir ; et Marguerite arriva
 heureusement à la cour de France,
 qui résidait alors à Tours. Elle avait
 onze ans, et le Dauphin quatorze.
 L'archevêque de Tours donna une
 dispense, et le mariage fut célébré.
 Cette princesse, douée d'une rare
 beauté, remissait à cet avantage un
 esprit très-cultivé, et elle aimait pas-
 sionnément les lettres. (V. Alain
 QUARTIER.) Elle mourut à Châlons,
 sans avoir été reine, le 16 août 1444,
 de la manière la plus funeste. Un
 gentilhomme de la cour, nommé
 James du Tillay, l'ayant vue un soir
 sans lumière dans son appartement,
 la calomnia indignement ; et les pro-

pos indiscrets de cet homme lui ayant été rapportés, elle en fut si vivement affectée, qu'elle expira de douleur en protestant de son innocence. Il paraît que le Dauphin, son époux, n'eut pour elle ni regards ni affection. Les dernières paroles de cette malheureuse princesse mourant à l'âge de vingt ans, furent : *Fi de la vie, qu'on ne m'en parle plus.* M-D. j.

MARGUERITE DE VALOIS, dont le vrai nom était Marguerite d'Angoulême, fille de Charles d'Orléans duc d'Angoulême, et de Louise de Savoie, et sœur de François I^{er}, naquit à Angoulême, le 11 avril 1492, et fut élevée à la cour de Louis XII. Cette princesse parlait très-bien les langues alors les plus célèbres, telles que l'espagnol et l'italien : elle reçut même de Paul Paradis, dit le Canosse, des leçons d'hébreu. Savante et polie, belle, douce et compatissante autant que spirituelle, elle fut tendrement chérie de François I^{er}, qui l'appelait sa *Mignonne* et la *Marguerite des Marguerites*; il lui confia plusieurs négociations importantes, dans lesquelles elle ne se borna pas à des conseils judicieux. Elle était l'ornement de la cour de France; et lorsqu'elle parut à celle de Charles-Quint, on essaya de prendre pour modèle ces manières élégantes et gracieuses qui lui étaient naturelles, et qu'alors comme aujourd'hui les étrangers enviaient aux Français. Brantôme fait un grand éloge de l'éloquence, des talents, de l'habileté de cette princesse, et de son dévouement absolu pour son frère : mais il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'il dit, lorsqu'il assure « qu'en fait de » joyusetés et de galanteries, elle » montrait qu'elle savait plus que son » pain quotidien. » Les *Contes de la reine de Navarre* sont, à la vérité,

écrits d'une manière qui aujourd'hui nous paraît libre, mais qui, de son temps, ne s'éloignait point du bon ton de la cour et du langage des honnêtes gens : son style est même plus décent que celui de quelques sermons du temps, tels que ceux des Barlette, des Maillard et des Menot. Marguerite épousa, en 1509, Charles IV, duc d'Alençon, premier prince du sang, qui lui était bien inférieur sous les rapports de l'esprit, des connaissances et du mérite. Ce prince survécut peu à la bataille de Pavie, qu'il contribua beaucoup à faire perdre; il mourut en avril 1525. La vive tendresse de Marguerite pour le roi son frère, prisonnier en Espagne, et que ses chagrins y mirent aux portes du tombeau, l'avait déterminée à se rendre à Madrid, pour lui prodiguer ses soins et ses consolations, et pour tâcher d'obtenir sa liberté. Elle fut chargée seule des pleins-pouvoirs de la regente, sa mère, pour négocier avec Charles-Quint cette affaire importante, dans laquelle les grâces, l'éloquence, l'habileté même échouèrent devant la politique, l'astuce et la mauvaise foi. Elle repassa en France à la fin de novembre 1525, après avoir déjoué le projet déloyal que Charles-Quint avait eu de la faire arrêter. Ce fut en 1527, et non pas en 1526, comme on l'a dit souvent, qu'elle épousa Henri d'Albret, roi de Navarre, duquel elle eut Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Marguerite porta dans la Navarre ces talents et cette bieuveillance qui font tant d'honneur aux princes et tant de bien aux peuples. Ses soins y firent prospérer l'agriculture et le commerce, fleurir les arts, et régner la justice ainsi que la sûreté. Mais l'asile qu'elle y ouvrit aux novateurs, donna lieu d'élever des doutes sur ses opinions religieuses.

ses : elle sauva long-temps Berquin et Etienne Dolet , qui finirent par être brûlés comme hérétiques. Elle protesta , contre les poursuites du parlement , de la Sorbonne et des lieutenants-criminels , Jean Calvin , qui n'était pas encore chef de secte ; Pierre Caroli , qui devint prieur de Sorbonne , et Roussel , son prédicateur , auquel Noël Bédá , syndic de la Sorbonne , attribuait des propositions hérétiques. Marguerite accorda aussi sa protection à Charles de Ste.-Marthe , à Jacques Lefèvre d'Étaples , à quelques autres savants , à Erasme même , et surtout à Clément Marot. Cette princesse n'en veillait pas moins à contenir les novateurs exaspérés , qu'elle voulait regagner par la douceur , et qu'elle cherchait à rapprocher de leurs adversaires. Pendant son premier mariage , elle passait une grande partie de son temps à Alençon , qui lui eut les plus grandes obligations , et qui lui dut la tranquillité au milieu des persécutions qui , à cette époque , agitaient la France. Le rang de Marguerite , ses talents , son influence , son mérite , l'amitié même du roi , ne la mirent pas toujours à l'abri des soupçons d'hérésie et des attaques qui en étaient la suite. Les professeurs du collège de Navarre eurent , au mois d'octobre 1533 , l'audace de jouer publiquement sur leur théâtre à Paris , et de la désigner comme une insensée , que l'esprit de secte avait égarée. Le roi voulut faire arrêter les auteurs et les acteurs de cette comédie scandaleuse. Le principal , à la tête de ses écoliers , repoussa à coups de pierres les officiers du prince , dont Marguerite eut la générosité de fléchir le courroux. Cette attaque ne fut pas la seule que l'on dirigea contre elle ; mais elle fut la plus éclatante. La Sorbonne la

désigna positivement comme hérétique ; et ce corps , alors si redoutable , parvint à faire partager son zèle au connétable de Montmorenci , qui essaya inutilement d'aigrir le roi contre Marguerite. Il est faux , quoiqu'on l'ait répété dans plusieurs dictionnaires historiques , que le *Mirair de l'ame pécheresse* , ouvrage ascétique de la reine de Navarre , ait été censuré par la Sorbonne. Cette production fut seulement rangée provisoirement par Leclerc , cure de Saint-André-des-Arts , parmi les ouvrages suspects , parce qu'en contravention à un arrêt du parlement , il avait paru sans nom d'auteur et sans l'approbation de la faculté de théologie. Bayle , tout judicieux qu'il est , a parlé avec un peu trop de légèreté , d'après Florimond de Rémond , de Marguerite de Valois. Son article a été réfuté par Leclerc et Joly. Bayle n'est pas le seul auteur qui ait copié Rémond sans examen : son exemple a été suivi par le continuateur de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury (t. xxvii , p. 302) ; par l'auteur de l'*Histoire de l'église gallicane* (t. xxviii , p. 213) , et par les rédacteurs du *Journal de Trévoux* (octobre 1748). C'est dans l'histoire de François I^{er} , par Gailhard (t. v , p. 412) , qu'il faut chercher le portrait le plus fidèle de la reine de Navarre : il la peint comme catholique , à l'abri de reproches , douce et tolérante , ne divisant point les hommes en orthodoxes et en hérétiques , mais en oppresseurs et en opprimés , chérissant son frère , aimant passionnément les lettres , n'oubliant aucun service , ne négligeant aucun talent , et ne méconnaissant aucune vertu. Elle fit , de concert avec le roi et les Du Bellay , des efforts malheureusement infructueux pour rapprocher les protestants des

des fêtes données pour cet hymen, que les massacres de la Saint-Barthélemi furent décidés. Tout prouve que cette catastrophe était généralement pressentie et même prévue ; car on disait publiquement à la cour, selon le langage du temps, *que la livrée des noces serait vermeille*, et qu'on y verserait plus de sang que de vin. Marguerite, elle-même, faillit être une des victimes de cette nuit fatale : « Comme j'étois la plus endormie, » dit-elle dans ses Mémoires, voici » un homme frappant des pieds et » des mains à la porte de ma chambre, criant, *Navarre, Navarre* : » ma nourrice pensant que c'étoit le » roi mon mari, courut vite à » la porte ; un gentilhomme, déjà » blessé et poursuivi par des archers, » entra avec eux dans ma chambre. » Luy se voulant garantir, se jette » dessus mon lit ; moi sentant cet » homme qui me tient, je me » jette à la ruelle et lui après moi, » me tenant toujours à travers du » corps. Je ne savois si les archers » en vouloient à lui ou à moi ; car » nous criions tous deux, et étions » aussi effrayés l'un que l'autre.... » Enfin, Dieu voulut que M. de Nançay, capitaine aux gardes, vint, » qui me trouvant en cet état-là, en » core qu'il eut de la compassion, ne » put se tenir de rire et se courrouça » fort aux archers, les fit sortir et » me donna la vie de ce pauvre » homme qui me tenoit, et que je fis » coucher et panser dans mon cabinet, jusqu'à ce qu'il fût du tout » guéri ; et changeai bien vite de » chemise, parce qu'il m'avoit couverte de sang. » Les galanteries multipliées du roi de Navarre, galanteries qu'il ne prenait pas même la peine de cacher à sa femme, n'autorisèrent point les torts que Margue-

rite eut envers lui ; mais elles contribuèrent peut-être à les faire naître, ou du moins à les aggraver en leur fournissant un prétexte. Malgré les erreurs de sa vie, exagérées sans doute par la malveillance, l'âme de cette princesse était noble et sensible. Elle eut pour son frère, le duc d'Alençon, la tendresse la plus vive et la plus courageuse. Ce prince, devenu suspect au faible Henri III, fut arrêté par son ordre, et enfermé dans l'appartement qu'il occupait au Louvre. Il demanda si l'on avait arrêté Marguerite ; on lui répondit que non. » Cela soulage beaucoup ma peine, » dit-il, « de savoir ma sœur libre ; » je m'assure qu'elle m'aime tant, » qu'elle préférera se captiver avec » moi, à vivre libre sans moi ; » et il fit demander au roi que Marguerite partageât sa prison ; ce qui lui fut accordé. La reine de Navarre courut s'enfermer avec lui, et fut si touchée de cette confiance qu'il avait en sa tendresse, que ce fut un des liens qui l'attachèrent le plus à lui. Elle facilita par la suite son évasion, en s'exposant ainsi à toute la colère de Henri III, qui ne lui épargna pas les vexations. Lorsque le roi de Navarre parvint également à s'échapper de la cour, il était déjà si mal avec Marguerite qu'il partit sans la voir. Elle demanda néanmoins au roi et à Catherine de Médicis, la permission d'aller rejoindre son mari en Gascogne ; mais elle sollicita long-temps en vain. C'est dans les Mémoires du temps, qu'il faut voir les mille et une intrigues qui divisaient la famille royale à cette époque de trouble et de faction. Enfin, Marguerite parvint à se réunir au roi de Navarre : son entrée en Béarn fut même une espèce de triomphe. Henri lui témoigna de l'amitié et de la considération ; et les

deux époux vécut en assez bonne intelligence pendant cinq années. Au bout de ce temps, un aussi heureux accord fut rompu par l'intolérance d'un secrétaire du roi. La cour de Navarre était alors à Pau. Marguerite avait seule le privilège de se livrer à l'exercice du culte catholique; mais la chapelle qu'on y avait destinée était si petite, qu'elle pouvait à peine contenir les personnes de sa maison. Cependant quelques paysans catholiques des environs venaient le dimanche essayer de participer à la célébration des saints mystères, en s'approchant de la chapelle. Le fougueux Dupin, secrétaire du roi, les fit arrêter: Marguerite s'en plaignit, et n'obtint pas de Henri une satisfaction aussi éclatante qu'elle l'aurait désiré. Dès-lors elle négocia pour revenir en France, et quitta le Béarn bientôt après. Sa conduite, à la cour de France, ne fut pas, à beaucoup près, exempte de reproches: mais il est difficile de décider jusqu'à quel point elle fut blâmable; car Marguerite n'a guère eu que des panégyristes et des détracteurs. S'il fallait en croire les derniers, cette princesse aurait mené la vie la plus licencieuse, et aurait porté l'oubli d'elle-même jusqu'à descendre aux choix les plus avilissants. Quoi qu'il en soit, elle reçut du roi son frère, et de ceux qui l'entouraient, des affronts si publics, que le roi de Navarre, par respect pour le lien qui l'attachait à Marguerite, se crut obligé d'envoyer des députés à Henri III, afin de le forcer à motiver ses mauvais procédés envers sa sœur. De si honteuses explications portaient un coup mortel à la réputation de Marguerite: aussi lorsqu'elle retourna en Béarn, ne reçut-elle qu'un accueil glacé de la part de son époux. Le reste de la vie de

cette princesse ne fut qu'une suite d'agitations déréglées, effet d'un caractère inquiet et d'un esprit sans frein. Sous un vain prétexte, elle s'empara de l'Agénois, et se déclara dans une sorte de révolte contre son mari et son frère. Plus d'une fois elle se trouva réduite à des extrémités indignes de sa haute fortune, et qui compromettaient également son repos et sa dignité: mais dans les situations les plus critiques, l'ascendant suprême de sa beauté et de son esprit, le charme séducteur de ses manières, lui faisaient des amis de ceux qu'on envoyait pour la combattre. Elle était retirée, depuis quelques années, dans le fond de l'Auvergne, lorsque le roi de Navarre, devenu roi de France, lui fit proposer de casser leur mariage. Marguerite ne se prêta point aux négociations entamées à ce sujet, tant qu'elle soupçonna Henri IV de vouloir épouser Gabrielle d'Estrées. Mais après la mort de la duchesse de Beaufort, elle fit dire au roi qu'elle était prête à faire tout ce qu'il désirait, et n'y mit d'autre condition que la demande d'une pension convenable, et l'acquiescement des dettes immenses qu'elle avait contractées. Henri accorda tout; et bien qu'il souhaitât vivement cette séparation, il ne put retenir ses larmes lorsqu'on lui présenta le consentement de Marguerite. *Ah! la malheureuse*, dit-il, *elle sait bien que je l'ay toujours aimée et honorée, et elle point moy, et que ses mauvais déportements nous ont fait séparer, il y a longtemps, l'un de l'autre.* Le besoin d'agitation qui était le caractère de l'esprit de cette princesse, lui fit désirer de revenir à Paris; mais craignant une défense du roi, elle quitta secrètement l'Auvergne en 1605, et ne fit avertir Henri que

quand elle fut aux portes de la capitale : quoique un peu surpris de sa présence, il l'envoya complimenter, et ordonna qu'on lui rendit les honneurs dus à son rang. Elle reçut l'accueil le plus flatteur des habitants de Paris, qui retrouvaient en elle les qualités brillantes et populaires de ses ancêtres. Jamais princesse ne se montra plus libérale; mais, plus généreuse que juste, elle donnait beaucoup, empruntait souvent, et rendait rarement : aussi était-elle toujours accablée de dettes. Lorsque le roi alla la voir dans le palais qu'elle avait fait bâtir, en 1606, dans la rue de Seine, et dont les vastes jardins s'étendaient jusqu'à la rivière, il lui dit, en la quittant, *qu'il la priait d'être plus ménagère*. A quoi elle répondit, que » la prodigalité était chez elle un vice » de famille. » Le temps fut sans influence sur cette princesse; et l'âge mûr ressembla, chez elle, à la jeunesse. Henri méprisait ses désordres; mais il ne cessa de lui donner des marques de considération en public. Il poussait la condescendance jusqu'à assister très-exactement aux fêtes que Marguerite inventait sans cesse. Du reste, il exigea qu'elle parût, en 1610, au sacre et couronnement de Marie de Médicis, qui occupait sa place; et ce fut sans beaucoup de peine qu'elle subit cette humiliation. La maison de Marguerite était le rendez-vous de tous les beaux-esprits; et, par une des singularités de son caractère, elle savait allier la plus extrême dissipation aux études les plus sérieuses. On a d'elle des poésies très-agréables pour le temps. Ses *Mémoires*, écrits par elle-même pendant son séjour en Auvergne, sont extrêmement curieux. Elle y rapporte tout à sa personne, et ne croit les événements qu'elle raconte dignes de

louange ou de blâme, qu'autant qu'ils lui ont été avantageux ou nuisibles. Elle se justifie avant d'être accusée; preuve certaine des reproches que lui fait sa conscience. Le style de ces *Mémoires* est presque badin, lâche et négligé, mais sans bassesse. On y trouve des détails intéressants sur les règnes de Charles IX, Henri III et Henri IV. Ils embrassent les événements qui se sont passés depuis 1565 jusqu'en 1587. Ils ont été publiés par Mauléon de Cornier, Paris (Hollande), 1658 et 1661, in-12. Godfroy en a donné une édition à Liège en 1713, in-8°. La reine Marguerite termina sa carrière, à Paris, le 27 mars 1615, à l'âge de soixante-trois ans, cinq années après la fin déplorable de Henri IV. Plusieurs dictionnaires historiques la font mourir à Sarlat, en Auvergne, et commettent, en parlant d'elle, beaucoup d'autres erreurs. Elle fut enterrée à Saint-Denis, et son cœur déposé au couvent des Filles-du-Sacré-Cœur, qu'elle avait fondé. Elle fonda également le couvent de religieux qui prirent le nom de *Petits-Augustins de la reine Marguerite*, et dont le couvent après avoir été consacré pendant la révolution au *Musée des Monuments français*, fut démoli en 1820. On y voyait encore sur un marbre noir son épitaphe en beaux vers français, que l'on dit composés par elle-même, et qui se trouvent déposés à la bibliothèque du Roi, avec un écrit de sa main sur le néant des grandeurs humaines. Mongez, chanoine régulier, a écrit l'histoire de cette princesse, 1777, in-8°.

B—Y.

MARGUERITE D'ANJOU, reine d'Angleterre, née en 1425, de René, dit le Bon, roi titulaire de Sicile, et d'Isabelle de Lorraine, était nièce de Marie d'Anjou, femme de Charles

VII. et issue comme elle d'un frère de Charles V. Le roi son père ne possédait que son titre ; il eut la douleur de voir la main de sa fille refusée par plusieurs princes, parce qu'il ne pouvait lui constituer une dot. Mais ce fut précisément ce défaut absolu de fortune qui fit monter la jeune princesse sur un des premiers trônes de l'Europe. Henri VI régnait en Angleterre sous l'impérieuse tutelle du duc de Gloucester, son oncle. Un parti puissant qui se forma contre le duc, s'imagina rien de mieux, pour le renverser, que de donner au faible monarque une femme qui le subjuguât entièrement. Marguerite d'Anjou était jeune, belle, et douée de cet esprit vif et hardi qui la fit compter par la suite au nombre des grands hommes de ce siècle. Mais il importait à ceux qui l'appelaient au trône qu'elle leur en eût l'obligation tout entière ; et c'est ce que leur permettait d'espérer la situation peu brillante où se trouvait alors la princesse. Henri VI, qui avait déjà vingt-deux ans, se laissa facilement décider à ce mariage, qui lui fut secrètement proposé par le comte de Suffolk. Il le chargea de faire toutes les démarches nécessaires. Suffolk se rendit à Tours, où était alors la cour de France, sous prétexte d'y négocier une trêve entre les deux couronnes. Il vit la jeune princesse ; et l'union fut bientôt conclue. Loin d'exiger une dot du roi René, l'ambassadeur de Henri VI s'engagea, en son nom, à restituer à la maison d'Anjou la ville du Mans et tout le comté du Maine. Le mariage fut célébré, sur-le-champ, par procureur, avec une magnificence que l'on n'aurait point attendue de l'état de détresse où étaient réduits les deux rois et la nouvelle reine (1443). Margue-

rite ne passa en Angleterre qu'au printemps de l'année suivante ; elle y fut couronnée en arrivant. Un instant lui suffit pour pénétrer la profonde nullité de son époux, et quelques jours pour s'emparer entièrement de son esprit. Suffolk, le cardinal de Winchester et l'archevêque d'York, s'empressèrent de la mettre à la tête du complot contre le duc de Gloucester. Les résultats en furent prompts et terribles : la duchesse, accusée de sorcellerie, est jetée en prison ; le duc ne tarde point à l'y suivre, et, le lendemain, il est trouvé mort. Ces scènes violentes produisirent sur la nation un effet tout différent de celui qu'on en avait espéré. La fin tragique du duc de Gloucester excita la compassion ; et la haine des mécontents ne fit que changer d'objet, lorsqu'ils virent qu'au lieu d'être gouvernés despotiquement par l'oncle du roi, ils allaient l'être par les favoris de la reine. Une autre cause diminua considérablement le nombre des partisans de cette princesse : la cession du Maine, qui était une des conditions secrètes de son mariage, devint publique par la restitution de cette province à la France. Le mécontentement devint plus général et plus vif, lorsque l'on vit Charles VII, à l'expiration de la trêve, reconquérir non-seulement toute la Normandie, mais encore la Guienne, que l'Angleterre possédait depuis trois siècles. Une fermentation sourde dégénéra bientôt en guerre civile. Le moment était venu où les Anglais allaient porter la peine, tardive, mais trop juste, de la légèreté coupable avec laquelle ils avaient laissé violer, sous Richard II, l'ordre de la succession légitime de leurs souverains. Un prétendant à la couronne parut : c'était Richard, duc d'York. Il réclama les

droits de sa branche, usurpés par celle de Lancastre, dont descendait Henri VI. Il marcha sur Londres, ne put s'en emparer, et se retira dans ses domaines du pays de Galles où il semblait attendre des temps plus propices. Ce fut à cette époque même que Henri VI tomba dans une imbecillité complète. Investie de la plénitude du pouvoir suprême, la reine regarda comme un coup de haute politique de désarmer le duc d'York par de grandes concessions. Elle le fit déclarer protecteur du royaume; et, le même jour, elle envoya à la Tour le duc de Sommerset, son premier ministre, qui était odieux au prince. Mais quelques semaines s'étaient à peine écoulées, que Sommerset reparut dans tout l'éclat de sa faveur. Le duc d'York, furieux, se réfugia encore dans le pays de Galles, et y leva des troupes. La reine rassemble aussi ses forces. Les deux armées se rencontrent à Saint-Alban's, dans l'Hertfordshire : c'est là que fut versé le premier sang dans cette longue et cruelle guerre de la rose blanche et de la rose rouge. Le roi, que Marguerite avait conduit à sa suite, blessé d'un coup de flèche, tomba entre les mains de son rival (1455). Le duc d'York ne le traita pas seulement avec égards; il consentit même à lui laisser tous les dehors de la royauté, et se contenta de son premier titre de protecteur. Mais la fière Marguerite ne se sentait point disposée à ployer sous un maître : elle profita de la première absence du protecteur, et d'un moment lucide de son époux, pour faire paraître au parlement ce fantôme de roi. Henri déclara, de sa propre bouche, qu'il se sentait en état de reprendre les rênes du gouvernement. Le duc d'York, à son retour, feignit de n'éprouver aucun

ressentiment de ce coup d'état; mais s'étant assuré de l'assistance du célèbre comte de Warwick, le *faiseur de rois*, il ne dissimula plus ses projets de vengeance. Warwick se porta directement sur Londres, avec le comte de la Marche, fils aîné du duc d'York. A cette nouvelle, Marguerite, trainant son époux après elle, accourt de Coventry, et rencontre ses ennemis à Northampton. Elle fait elle-même les dispositions du combat, traverse les lignes, et harangue les troupes. L'action se décidait à son avantage, lorsque, par une infame trahison, lord Grey, qui commandait son avant-garde, passe à l'ennemi, et procure à celui-ci une victoire complète (1460). Henri VI, qui était resté dans sa tente pendant la bataille, tombe derechef au pouvoir du duc d'York. Mais ce prince connaissait trop bien le génie entreprenant de la reine pour se flatter de gouverner paisiblement tant qu'elle ne serait pas en sa puissance. Il lui envoya, au nom du roi, l'ordre de venir immédiatement le rejoindre à Londres. Marguerite brûlait déjà d'y reparaitre, mais à la tête d'une nouvelle armée. Elle parcourait le nord de l'Angleterre, son fils dans ses bras : l'admiration pour son courage, la compassion pour ses infortunes, lui gagnèrent de nombreux partisans. Bientôt elle rentre en campagne avec des forces redoutables. A son approche, le duc d'York se retranche dans le château de Sandal, près de Wackefield. Marguerite le fait rougir de se laisser enfermer par une femme; il descend dans la plaine, accepte la bataille, et la perd avec la vie. La reine ordonna que sa tête, surmontée par dérision d'une couronne de papier, fût plantée sur les murailles d'York. Elle envoya également à la

mort le comte de Salisbry, père de Warwick, qui avait été pris dans la poursuite. Marguerite, après cette importante victoire, partagea son armée : elle en confia une division à Gaspar Tudor, frère utérin du roi, et marcha sur Londres avec l'autre. Elle se trouva en présence de Warwick, dans cette même plaine de Saint-Albans, qui, six ans auparavant, avait été funeste à ses armes. Henri VI, dans la première bataille, avait été pris par son rival : dans la seconde, il fut repris par sa femme, se montrant indifférent au même degré, dans l'une et l'autre fortune. Mais au moment où Marguerite se croyait assurée, par la mort du duc d'York, de la possession paisible de la couronne, le fils de ce prince ranimait le reste de son parti. Deux mois à peine s'étaient écoulés depuis la sanglante catastrophe de son père, qu'il eut l'heureuse audace de se faire proclamer roi sous le nom d'Edouard IV. (V. EDOUARD IV, XII, 518.) Mais les revers semblaient accroître l'indomptable courage de Marguerite. Pendant qu'Edouard se faisait couronner à Londres, elle marchait à la tête d'une armée de soixante mille hommes. Le jeune roi et le comte de Warwick se portèrent au-devant d'elle jusqu'à Townton, dans l'Yorkshire. Le carnage fut effroyable (29 mars 1461). Marguerite, encore réduite à fuir, conduisit son époux en Ecosse, et passa en France pour y implorer l'assistance de Louis XI. Ce prince entendit assez mal les intérêts de sa politique pour ne lui accorder qu'un faible secours. Voulant néanmoins tenter de nouveau la fortune, Marguerite essaya de descendre à l'embouchure de la Tyne : mais des forces très-supérieures l'ayant obligée de se rembarquer,

elle se dirigea vers les bouches de la Tweede. La tempête sépara son vaisseau du reste de la flotte : ses officiers la conjuraient de reprendre la route de France ; seule elle insista pour l'exécution de ses projets, et elle aborda enfin à Barwick. Les troupes d'Edouard venaient à sa rencontre : la bataille d'Hexham, dans le Northumberland (15 mai 1463), renversa encore toutes les espérances de Marguerite. Forcée de fuir à l'aventure avec son fils, elle tombe dans une forêt, au milieu d'une bande de voleurs. Un Français, nommé *La Varenne*, qui l'accompagnait, est tué en la défendant. Les brigands ne la reconnaissent point, et la dépouillent de ses pierreries. Le partage de ce riche butin ayant excité une querelle parmi eux, Marguerite saisit cet instant pour s'échapper. Mais bientôt elle aperçoit un autre voleur qu'elle ne peut éviter. Sa résolution est prise : marchant au-devant de cet homme, et, lui présentant le jeune prince : « Sauve, lui dit-elle, le fils de ton roi ! » Le brigand ému, jure de lui servir de défenseur et de guide, et lui tient parole. La reine repasse en France : elle y apprend que son malheureux époux a été arrêté dans le duché de Lancastre, et livré à Edouard, qui l'a envoyé à la tour de Londres. Marguerite, après tant d'infortunes, semblait condamnée à d'éternels et inutiles regrets, lorsqu'au bout de six ans, l'événement le moins prévu vint lui rouvrir les chemins du trône. Cédant au ressentiment d'un outrage, le comte de Warwick, qui avait placé Edouard IV sur le trône, forme le projet de l'en faire descendre. Il avait causé tous les malheurs de Marguerite d'Anjou, et il lui offre son épée ; enfin il se déclare chef du parti de Lanca-

tre : Edouard, saisi d'une terreur panique, fuit en Hollande. Warwick tire de la tour le malheureux Henri VI, et se fait proclamer régent jusqu'à la majorité du prince de Galles. Marguerite s'appretait à venir partager le triomphe de la rose rouge ; mais déjà Edouard reparaissait en Angleterre. Henri VI, pour la troisième fois, retombe en sa puissance. Warwick accourt, et la plaine de Barnet devint le tombeau du *faisour de rois*. Par une fatalité remarquable, Marguerite débarquait le même jour (14 avril 1471) à Weymouth, avec le prince de Galles, son fils, alors âgé de dix-huit ans. A la nouvelle accablante de la défaite et de la mort de Warwick, son intrépidité accoutumée parut l'abandonner un instant. Le monastère de Beaulieu, dans le Hampshire, lui promettait un asile sacré contre les poursuites du vainqueur. Bientôt les chefs de la rose rouge vinrent l'y trouver, pour la conjurer de rendre le courage à leurs troupes par sa présence. Elle y consentit ; mais, comme guidée par un secret pressentiment, elle voulait mettre d'abord son fils hors de danger. Le duc de Sommerset, au nom de tout le parti, s'opposa fortement à cette précaution de la tendresse maternelle ; et l'étendard des Lancastres fut de nouveau déployé : ce devait être pour la dernière fois ; la bataille de Tewksbury (au confluent de la Saverne et de l'Avon) décida pour jamais entre Henri et Edouard (4 mai 1471). Marguerite et son fils tombèrent au pouvoir du vainqueur. Le jeune prince fut conduit devant Edouard : il fit éclater dans ses réponses l'indomptable fierté de sa mère, et fut inhumainement massacré. Quant à la reine, la

parenté de Louis XI, qu'Edouard ménageait alors, lui sauva la vie. Elle fut conduite à la Tour auprès de son époux, qui, peu de jours après, y fut poignardé presque sous ses yeux. Depuis quatre ans, Marguerite languissait dans les fers, lorsque Louis XI, par le traité d'Amiens (1475), consentit à la racheter, pour une somme de cinquante mille écus. Elle revint en France, où elle mourut en 1482, « la reine, l'épouse et la mère la plus malheureuse de l'Europe », dit Voltaire. Cette héroïne avait soutenu, dans douze batailles rangées, les droits de son époux et de son fils. (V. HENRI VI, XX, 133.) L'abbé Prevost a écrit ou plutôt prétendu écrire une *Histoire de Marguerite d'Anjou*. Cet ouvrage, rempli d'erreurs, de digressions superflues et de discours supposés, doit être rangé dans la classe de ces romans historiques qui font la honte de notre littérature. S-v-s.

MARGUERITE D'AUTRICHE, princesse célèbre par ses malheurs et par la fermeté de son caractère, ainsi que par l'influence qu'elle a exercée sur les événements politiques de son temps, était fille de l'empereur Maximilien, et de Marie, héritière de Bourgogne. Elle naquit à Gand en 1480. Par une des conditions du traité d'Arras, elle fut accordée en mariage au Dauphin (Charles VIII), et amenée en France pour y être élevée. La cérémonie de ses fiançailles fut célébrée à Paris, au mois de juillet 1483, avec une grande solennité. Cependant Charles VIII, arrivé au trône, informé que Maximilien avait demandé la main d'Anne, héritière du duché de Bretagne, et ne voulant pas perdre l'occasion de réunir cette belle province à la couronne, épousa lui-même Anne, en 1491, et renvoya

Marguerite à son père (F. ANNE de Bretagne et CHARLES VIII). Marguerite fut fiancée, en 1497, à l'infant d'Espagne, fils de Ferdinand et d'Isabelle : le vaisseau qu'elle montait pour se rendre près de son nouvel époux, fut accueilli dans la traversée par une violente tempête. Ce fut, dit-on, dans cet instant terrible, que la jeune princesse composa l'épigramme si connue (1), dans laquelle elle plaisante sur son double mariage qui ne l'empêchera pas de mourir vierge. L'infant mourut au bout de quelques mois; et Marguerite épousa, en 1501, Philibert le Beau, duc de Savoie, qu'elle eut encore la douleur de perdre, après quatre ans de l'union la plus heureuse. Veuve pour la seconde fois, et sans enfant, Marguerite, âgée seulement de vingt-quatre ans, résolut de ne point former de nouveaux liens. Ce fut alors qu'elle prit pour devise, ces mots : *Fortune, infortune fors une*, qui ont souvent exercé la patience des curieux. Après la mort de Philippe-le-Bel, archiduc d'Autriche, Maximilien fut reconnu, en 1506, tuteur du jeune Charles-Quint, son petit-fils : l'éloignement où il se trouvait des provinces qu'il était appelé à régir, le détermina à nommer Marguerite gouvernante des Pays-Bas; et il lui abandonna, en même temps, la jouissance du comté de Bourgogne et du Charolais. Maximilien, dit Garnier, « ne pouvait faire » choix d'un ministre plus actif et » plus intelligent. Cette princesse, » douée d'un génie profond et dissimulé, élevée dans l'adversité, formée au manège à la cour de Ferdinand, était l'ennemi le plus dangereux et le plus opiniâtre que la for-

» tune pût susciter à la France (Voy. » *Hist. de France*, xi, 332, édit., » in-4^o.) ». Elle assista en qualité de plénipotentiaire aux conférences de Cambrai, et conclut le traité de 1508 avec le cardinal d'Amboise. Mais elle ne cessa pas de susciter soudement des ennemis à Louis XII, afin de l'occuper sans cesse, et de l'empêcher de porter obstacle à l'élévation de la maison d'Autriche, qu'elle avait constamment en vue. Elle ne se montra pas moins l'ennemie de François I^{er}; et ce fut elle qui détermina le roi d'Angleterre à entrer, en 1515, dans une nouvelle ligue contre la France. Marguerite fut assez habile et assez heureuse pour éloigner la guerre de ses frontières; pendant son administration l'agriculture et les arts firent des progrès remarquables dans les Pays-Bas; et les peuples bénirent celle à qui ils devaient le repos. Elle donna une nouvelle preuve de son habileté dans les négociations, par le traité qu'elle conclut, en 1529, avec la duchesse d'Angoulême (Louise de Savoie), traité si avantageux à l'Autriche et si funeste à la France. Ce fut, pour ainsi dire, le dernier acte de sa vie. Marguerite mourut à Bruxelles le 1^{er} décembre 1530. Les restes de cette princesse furent transportés dans la magnifique église de Brou, près de Bourg en Bresse, qu'elle avait fait construire, et où l'on voit encore son tombeau en marbre blanc, entre ceux de Philibert, son dernier époux, et de Marguerite de Bourbon, mère de ce prince. Marguerite avait l'esprit vif et enjoué; elle aimait les lettres et accueillait les savants : Jean Molinec fut son bibliothécaire (1). Elle a

1. Ce rit Margot, la gente dem' iselle,
Qu'ont deux maris, et n'aime point puelle.

1. Elle fut pour les Pays-Bas, ce que Turenne l'est fut pour la France; jamais princesse ne fit plus de bien aux lettres, et ne récompensa mieux ni plus noblement ceux qui les cultivaient. (*Discours préliminaires des Mémoires de Louis de Bruxelles*, p. 6.)

laissé divers ouvrages en vers et en prose, entre autres, un *Discours de sa vie et de ses infortunes*. On trouve dans le *Mémoire historique sur la bibliothèque de Bruxelles*, par M. de la Serna-Santander (1809, in-8°.), des particularités sur la protection qu'accorda Marguerite aux lettres et aux arts. Le recueil mss. de ses *chansons*, existe à la biblioth. du Roi. Le fameux Corneille Agrippa harangua cette princesse en 1509, au nom de l'université de Dole, et prononça son oraison funèbre à Malines. Jean Lemaire de Belges a composé à sa louange la *Couronne Margaritique* (V. LEMAIRE). Fontenelle a choisi Marguerite et l'empereur Adrien pour les interlocuteurs de son *Dialogue* sur les morts les plus généreuses. Le *Recueil des Lettres* de Louis XII en renferme plusieurs de Marguerite. W-s.

MARGUERITE DE BOURGOGNE, reine de Navarre (1), était fille de Robert II, duc de Bourgogne, et, par Agnès sa mère, petite fille de Saint-Louis. Elle fut fiancée en 1298, à Louis dit Hutin : mais, à raison de son âge, la célébration du mariage fut retardée jusqu'en 1305. Elle joignait à une beauté peu commune, beaucoup d'esprit et un goût très-vif pour les plaisirs. La liberté dont elle jouissait au milieu d'une cour voluptueuse, lui facilita les moyens de nouer des intrigues. Elle choisit pour compagne de ses désordres Blanche, comtesse de la Marche, sa belle-sœur. Les deux princesses avaient pour amants deux frères, Philippe et Pierre Gaultier d'Aunay, ou de Lauvain, gentilshommes normands, assez mal-faits (*Histoire de*

France, par Velly, t. iv, p. 266, éd. in-4°.) ; et elles les voyaient ordinairement à l'abbaye de Maubuisson. Philippe-le-Bel, instruit de leurs débordements, fit arrêter les amants de ses belles-filles, et instruire leur procès comme à des traîtres coupables de lèse-majesté ; ils furent condamnés à être mutilés et écorchés vifs ; on leur coupa ensuite la tête, et les corps furent suspendus par-dessous les bras, pour servir de pâture aux oiseaux de proie. Cet arrêt fut exécuté à Pontoise, en 1315. On fit ensuite des recherches sur ceux qui avaient vécu dans la familiarité des princesses : plusieurs furent arrêtés, appliqués à la torture, et, sur de simples soupçons, condamnés au dernier supplice. Marguerite fut tonduë, supplice des femmes adultères, et enfermée avec Blanche au Château-Gaillard ; mais, quelques mois après, elle fut étranglée par l'ordre de son mari, avec une serviette (V. Louis X). Cette malheureuse princesse n'avait que vingt-cinq ou vingt-six ans. Ses restes furent inhumés dans l'église des Cordeliers de Vernon. — Marguerite avait eu de Louis Hutin, une fille nommée Jeanne, née le 28 janvier 1312 (nouv. style) ; elle fut mariée en 1317 à Philippe, comte d'Évreux, et succéda, au trône de Navarre, à Charles-le-Bel, son oncle, mort sans enfant. Elle mourut le 8 octobre 1349, à Conflans, près de Paris, et fut inhumée à Saint-Denis, près de Louis Hutin (Louis X), son père. Elle avait la réputation d'une des princesses les plus vertueuses et les plus spirituelles de son temps. W-s.

MARGUERITE, reine de Norvège, de Danemark et de Suède, surnommée la *Sémiramis du Nord*, fille de Valdemar III, roi de Dan-

(1) C'est à tort que dans les *Dictionnaires historiques* on donne à Marguerite le titre de reine de France : elle ne l'a jamais eu, puisqu'elle mourut, avant que Louis fut parvenu au trône.

mark et d'Helvige de Sleswig, naquit à Copenhague, en 1353. Belle, grande, forte, et douée de beaucoup d'esprit et de caractère, elle excita dès son enfance la plus vive admiration. Son père disait que la nature s'était trompée en la faisant naître femme, puisqu'elle l'avait destinée à être homme. Il chercha dès-lors à lui faire épouser Haquin, roi de Norvège, prévoyant qu'une telle alliance pourrait avoir les plus grands résultats sur la politique des états du Nord. Mais ce projet fut bientôt péuétré; et de nombreux obstacles le traversèrent. Éric, frère aîné de Haquin, régnait en Suède, conjointement avec Magnus, son père (F. MAGNUS). Les grands de ce pays, redoutant l'ambition de Valdemar, proposèrent d'unir Haquin avec Élisabeth, sœur du comte de Holstein, et ils vinrent à bout d'y faire consentir Magnus. Éric mourut peu de temps après, sans postérité. Valdemar, instruit de la résolution de Magnus, l'effraya par des menaces, et le fit revenir à son premier projet; mais Haquin, que les Suédois avaient couronné roi en 1362, voulant se conformer à leurs vœux, révoqua son engagement avec Marguerite, et promit d'épouser Élisabeth. Cette princesse s'embarqua pour la Suède, au mois de décembre; une tempête l'ayant jetée sur les côtes de Danemark, elle tomba dans les mains de Valdemar, qui la reçut avec politesse, et prit des mesures pour la retenir; puis il invita Magnus et Haquin à se rendre auprès de lui. Les anciens projets furent repris; et au commencement de 1363, Haquin épousa Marguerite. Peu de temps après, Christophe, frère de cette princesse, mourut. Dès-lors elle vit s'ouvrir devant elle une vaste carrière d'hon-

neurs et de prospérité. Comme elle n'avait que onze ans, la consommation du mariage fut remise à un terme plus éloigné; néanmoins son esprit était ouvert à la réflexion; déjà sa physionomie se distinguait par un charme inexprimable. Tous les obstacles devaient céder à son heureuse étoile. Dès que le mariage fut conclu, la malheureuse Élisabeth obtint la liberté de retourner dans le Holstein; mais l'humiliation qu'elle venait d'éprouver, ne lui permettait pas d'y reparaître. Elle prit le voile dans le couvent de Vadstena, en Suède, et y passa le reste de ses jours. Cependant les Suédois, mécontents du mariage de Haquin, le déposèrent; et ils élurent à sa place Albert de Mecklenbourg (F. ALBERT, I, 413). La guerre éclata entre le nouveau roi et les deux monarques dépossédés (F. HAQUIN VII, XIX, 394); elle fut terminée en 1370 (F. MAGNUS-SMEX, XXVI). Quatre ans après, la mort de Valdemar vint encore changer la face des affaires dans le Nord. Ingeborg, l'aînée de ses filles, qui avait épousé le duc de Mecklenbourg, parent d'Albert, était mère d'un prince du même nom; et Marguerite avait également un fils nommé Olaus. Le droit de succession n'étant pas établi d'une manière claire et précise, les états de Danemark, assemblés à Odensee, furent partagés sur cette importante question. Les uns voulaient le fils d'Ingeborg; d'autres en plus grand nombre penchaient pour Olaus, et se fondaient sur l'espérance de voir un jour les trois royaumes du Nord n'en former qu'un seul. Un troisième parti proposait d'appeler une dynastie nouvelle. Après des discussions vives et animées, la diète se sépara sans rien conclure. Les talents de Marguerite, soutenus de l'affection

du peuple, devaient l'emporter. La dissolution de la diète, et le retard de l'élection, lui fournirent le moyen de parvenir plus sûrement à son but. Elle engagea chaque province à délibérer séparément. Le Jutland donna l'exemple; les autres le suivirent: Olaüs fut proclamé roi, le 23 mai 1376, en présence de son père et de sa mère. Marguerite fut nommée régente pendant la minorité de son fils, âgé seulement de cinq ans; et elle s'occupa aussitôt de consolider son autorité dans l'intérieur, en comblant de grâces la noblesse et le clergé, et de se procurer des appuis dans l'étranger contre la maison de Mecklenbourg. A la mort de Haquin, en 1380, elle fut déclarée régente en Norvège; et l'on prétend qu'elle conçut dès-lors le plan d'une réunion du Danemark à ce royaume. On croit que dès-lors elle jetait ses vues sur la Suède, qu'Albert était incapable de gouverner. Il lui fournit d'ailleurs bientôt un prétexte de l'attaquer, en envahissant la Scanie, par les suggestions de la maison de Mecklenbourg. Ses troupes furent défaites, et il fut contraint de se retirer: Marguerite ne daigna pas le poursuivre, et remit sa vengeance à un autre temps. Cette princesse s'occupait du soin plus pressant de rentrer dans la possession de la Scanie, engagée par son père aux villes hanséatiques pour quinze ans. Les députés de ces villes étaient assemblés à Lubbeck. Marguerite parut au milieu d'eux, en 1384, avec son fils et plusieurs princes d'Allemagne. La confédération eût sans doute désiré éloigner la remise d'une province où elle avait des établissements importants; mais la reine dirigea les négociations avec tant d'habileté, qu'elle les termina selon ses desirs. Cette princesse reçut avec son fils

l'hommage des Scaniens, de entièrement de la Suède les villes séatiques, en favorisant leur merce; puis, afin de prévenir l'inquiétude du côté de l'Allemagne elle fit donner l'investiture du comté de Slesvig, au comte de Holstein, auquel plusieurs places de ce royaume avaient été engagées. Alors elle s'occupa de ses grands intérêts politiques, dont un événement important vint encore accroître l'importance. Olaüs, son fils, mourut en 1387 à Falsterbo, en Scanie; et cette mort donna lieu à des bruits étranges. Commela reine voulut d'abord se faire restât ignorée, afin d'avoir le temps de prendre ses mesures pour obtenir la couronne de Norvège, le prince de ce royaume, égaré par sa douleur, crut que Marguerite avait fait disparaître son fils pour régner à sa place, et qu'il vivait relégué dans quelque lieu solitaire. Un aventurier profita de ces dispositions de la multitude, prit dans la suite le nom d'Oloüs, mais il fut arrêté, convaincu de fausseté, et condamné à être décapité. Les partisans de Marguerite ne purent si bien diriger les délibérations des états de Danemark, que les députés de Scanie et ceux des autres provinces dressèrent un acte par lequel ils déféraient l'autorité suprême à cette princesse, parce qu'elle était fille de Valdemar, et mère d'Oloüs, et parce qu'ils étaient satisfaits de la douceur de son gouvernement en Norvège, son ambition rencontrant plus d'obstacles; une année s'écoula en négociations; enfin, elle parvint au comble de ses vœux: sentant que moins que les Norvégiens ne se familiariser avec l'idée de voir régner à une femme, parce que leurs anciennes lois s'y opposaient, elle crut d'associer son nom à celui

t de régler la succession. Le fils sœur Ingeborg venait de mourir. jalouse du commandement pour tager avec un époux, elle prod'assurer le sceptre à Éric, fils atislav, duc de Poméranie, et arie, fille d'Ingeborg. Ce prin-ge de cinq ans, fut donc choisi roi, en 1389, conjointement Marguerite, qui, affermie sur les s de Danemark et de Norvège, e livrer à d'autres projets. Sui-avec attention le cours des évé-ents en Suède, elle n'avait rien-é pour s'y faire des partisans; sque les Suédois vinrent lui de-er des secours contre Albert, ut habilement leur inspirer des-tes : quand elle les vit dans une le inquiétude, elle leur déclara-vement que puisqu'elle exposait ux royaumes aux chances d'une e, il était juste qu'elle eût la-ective d'en gagner un troisiè-les esprits étaient disposés en-reur ; les grands surtout se flat-que leur influence prendrait un et accroissement sous le gouver-nt d'une femme qui serait sou-éloignée, et dont l'autorité se-l'autant moins redoutable qu'ils aient lui prescrire des limites. uerite, de son côté, pleine de-ance en ses talents, était fort-ée contre l'ambition des grands. ressa un acte au nom de la na-suédoise : Marguerite fut re-ne reine de Suède, et elle pro-le maintenir les privilèges de ce-ume, et de le défendre contre les-ntions d'Albert. On lui remit-aces-fortes. Cependant Albert, onservait quelques partisans, et-omptait sur l'appui des prin-e Mecklenbourg, marcha contre-uerite. Enflé d'un sot orgueil, croyant sûr de la victoire, il

prit le titre de roi de Danemark, et jura de ne pas mettre son bonnet qu'il n'eût arraché à *ce monarque sans culottes, à cette servante des moines*, les deux royaumes qui lui obeïssaient. Enfin, il poussa le mépris jusqu'à envoyer à Marguerite une pierre pour aiguïser ses ciseaux et ses aiguilles. Cette jactance ne tarda pas à recevoir son châtement. Les deux armées se rencontrèrent près de Falkoepping en Vestrogothie. Albert voulut traverser un marais pour attaquer les Danois : une partie de sa cavalerie s'y enfonça, et le désordre se mit dans le reste de ses troupes. Il fut pris avec son fils Éric, et conduit en présence de Marguerite : on rapporte qu'elle lui fit donner un bonnet, le priant d'être le parrain des enfants qu'il l'accusait d'avoir eus de l'abbé de Soroe. La mémorable journée de Falkoepping n'acheva pourtant pas ce que la soumission volontaire d'une partie de la nation suédoise avait commencé. Stockholm, et un petit nombre de places-fortes, tenaient encore pour Albert. Ce malheureux royaume était livré à l'anarchie, et aux désordres des soldats allemands, tandis que la Norvège et le Danemark jouissaient du repos le plus complet. Marguerite se flattait avec raison qu'un tel contraste acheverait de disposer entièrement les Suédois pour elle, et leur ferait sentir que le seul moyen de voir cesser leurs maux, était de se soumettre sans réserve à son autorité, et d'abandonner pour toujours un prince sans talents, et trahi par la fortune. Cependant, elle prit enfin des mesures pour rétablir l'ordre et la paix ; elle signa d'abord une trêve avec Jean, duc de Mecklenbourg, qui soutenait le parti du roi, son neveu ; et elle conclut avec lui un traité définitif. Albert, mis en

liberté, quitta la Suède. Alors Marguerite voyant que ce royaume lui resterait soumis, et qu'elle en joindrait sans obstacle le gouvernement à celui de Danemark et de la Norvège, développa le plan dont elle méditait depuis long-temps l'exécution. En 1396, elle présenta Eric aux états de Danemark, qui le reconnurent pour roi sous sa tutelle; et peu de temps après, elle le fit encore élire roi de Suède aux mêmes conditions. Ainsi, Marguerite établit son pouvoir dans les trois royaumes sans heurter aucune prévention; et elle sut ménager à son ambition l'avenir le plus favorable: car l'époque où elle remettrait le pouvoir à son successeur, n'étant pas fixée d'une manière positive, dépendait entièrement d'elle. Portant ses regards encore plus loin, elle voulut réunir pour toujours, par un pacte solennel, les peuples qui lui obéissaient. En 1397, le jour de la Trinité, les députés des trois royaumes s'assemblèrent à Calmar, renouvelèrent l'élection d'Eric, et furent présents à son couronnement. Un mois plus tard, parut l'acte d'union, ou le célèbre traité de Calmar, daté du jour de Sainte-Marguerite. La monarchie, dont la reine jeta ainsi les fondements, était d'une vaste étendue: néanmoins en se reportant à cette époque, et en considérant les liens qui en devaient unir les différentes parties, on voit qu'il était difficile de la maintenir. Tant que Marguerite vécut, ses lumières, sa fermeté, soutinrent l'édifice qu'elle avait élevé: mais un tel fardeau ne pouvait être porté que par un souverain qui réunît autant d'avantages; et, malheureusement pour les peuples, le ciel est avare de pareils génies. Lorsque l'acte d'union fut proclamé, Marguerite racheta Stockholm et l'île de Gotlande, en-

gagés par Albert; et elle fit signer à ce prince une renonciation au trône. Ensuite, pour affaiblir les grands, elle réunit au domaine de la couronne la plupart des terres qui en avaient été aliénées. Le peuple ayant murmuré d'un impôt, elle le supprima, et le rétablit, quelque temps après, sous une autre dénomination. La tranquillité se maintint, et les manœuvres des mécontents furent déjouées. D'un autre côté, elle combla le clergé de bienfaits, étendit la juridiction spirituelle de l'archevêque de Drontheim, et entreprit de convertir les Lapons au christianisme. Ce fut alors que, pour la première fois, des missionnaires pénétrèrent dans ces régions glacées. Songeant toujours à l'avenir, Marguerite obtint pour Eric la main de Philippine, fille de Henri IV, roi d'Angleterre; princesse que tous les historiens s'accordent à représenter comme une personne accomplie. Le jeune roi répondit mal à tant de soins bienveillants; il se montrait aussi impatient qu'incapable de régner. Les comtes de Holstein ayant renouvelé d'anciennes prétentions sur le Slesvig, refusaient de prêter un nouvel hommage: une suite de négociations ne produisit rien; et l'on eut recours aux armes. L'armée des comtes remporta quelques avantages; c'était le premier revers que les armées danoises eussent essuyé sous le règne de Marguerite. On ne pouvait le lui reprocher: Eric avait dirigé toute cette malheureuse entreprise. Le chagrin que la reine en ressentit fut encore augmenté par la conduite de ce prince, qui, en toute occasion, cherchait visiblement à la mécontenter, et à s'emparer des rênes de l'état. Abraham Broderson, qui avait rendu des services importants à Marguerite,

et qui jouissait de toute sa confiance, excitait depuis long-temps la jalousie d'Éric. Ce prince saisit le moment de le perdre, du vivant même de sa bienfaitrice. Pendant l'expédition du Slesvig, Broderson, qui avait un commandement, fut arrêté et eut la tête tranchée en 1410, par ordre d'Éric, pour avoir mal conduit le siège d'une place-forte. Marguerite, qui n'avait pu prévenir l'exécution de l'arrêt, eut ainsi la douleur de voir un sujet qui lui était cher, périr par les ordres d'un ingrat qui lui devait tout. Cependant sa douleur ne l'empêcha pas de songer au bien de l'état. Elle parvint à ramener les esprits qu'Éric s'était aliénés, et elle employa toute sa prudence pour rétablir la paix. Ayant fait habilement rentrer sous son pouvoir les places du duché, elle reprit les négociations, et conclut une convention dont elle pouvait se promettre une paix définitive: déjà les témoignages de la reconnaissance du peuple l'attendaient en Danemark, où elle se disposait à retourner; mais elle mourut, le 28 octobre 1412, dans le port de Flensbourg, à bord du vaisseau sur lequel elle s'était embarquée, atteinte d'une maladie contagieuse qu'elle voulait éviter en s'éloignant. On voit dans la cathédrale de Roskild, son tombeau, sur lequel est gravée l'inscription suivante: « Ce monument a été élevé » par Éric, successeur de Margue- » rite, à la mémoire de cette prin- » cesse, que la postérité n'honorera » jamais autant qu'elle le mérite. » Joignant à la force du caractère et à l'étendue de l'esprit, qui sont plus particulièrement le partage des hommes, les grâces et la douceur de son sexe, elle parvint à dominer, sans paraître aspirer à la domination: elle montra une grande habileté à

préparer les événements, et à les diriger dans ses intérêts. Quoique les écrivains du temps s'accordent à louer ses talents, il règne une étrange diversité d'opinions sur l'usage qu'elle en fit. Des historiens suédois lui ont reproché son dévouement au clergé, et sa prédilection pour le Danemark. Ces accusations furent sans doute causées par la haine et l'envie qui divisèrent les esprits dans ces différentes nations. Elle favorisa le clergé pour l'opposer à la noblesse, qui manifestait alors un esprit turbulent et séditionnaire. Tout impôt, tout assujétissement paraissait insupportable à des hommes qui, retranchés dans leurs châteaux-forts, s'étaient souvent vus plus puissants que les lois: Marguerite sut les contenir. L'administration des temps passés avait laissé les plus grands désordres dans les finances; elle s'efforça de les faire cesser. Les besoins de l'état exigèrent des subsides considérables: ce n'était pas le gouvernement de Marguerite qui les avait rendus nécessaires; sous son règne le peuple fut heureux. Il est assez remarquable qu'aucun des écrivains du temps n'ait raconté avec exactitude et en détail les grands événements de ce règne. Cette observation n'a pas échappé à Holberg, qui, dans son *Histoire des femmes célèbres*, a donné une biographie succincte de Marguerite: il ajoute qu'il ne connaît qu'un poème d'Erasmus-Lætus, intitulé *Margaritica*, dédié à la reine Élisabeth, et où il y ait des détails sur sa vie. Marguerite sut s'élever à une grandeur et à une puissance dont il n'y avait point eu d'exemple en Europe, depuis Charlemagne. Éric VII, son indigne successeur au trône de Danemark, perdit les trois couronnes qu'elle avait réunies sur sa tête. E—s.

MARGUERITE DE FRANCE, duchesse de Savoie, fille de François I^{er}, naquit le 5 juin 1523, au château de Saint-Germain-en-Laye. Cette princesse cultiva les lettres à l'exemple de son père, et de sa tante, la célèbre Marguerite de Valois, reine de Navarre. Elle apprit dans sa jeunesse le latin et le grec, et se rendit fort habile dans ces deux langues. L'Hôpital, depuis chancelier, fut choisi pour la diriger dans ses lectures : elle lui accorda bientôt toute sa confiance, et travailla efficacement à le tirer du parlement, où ce grand homme s'était fait des ennemis puissants. Elle fut la protectrice des poètes et des littérateurs, qui célébrèrent à l'envi ses louanges. Ronsard, du Bellay, Jodelle, Dorat, Remi Belleau, eurent part à ses libéralités. Marguerite épousa, en 1559, Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, prince digne d'apprécier les vertus et les rares qualités de son épouse. Elle attira à l'université de Turin les jurisconsultes les plus fameux de son temps, et ne négligea rien pour rendre cette école la plus florissante de l'Italie. Sa douceur, et sa charité envers les pauvres, la firent chérir de ses sujets, qui lui donnèrent le surnom de *mère des peuples*. Le roi Henri III, à son retour de Pologne, passa par Turin pour voir Marguerite. L'empressement qu'elle mit dans la réception de ce monarque, les soins qu'elle voulut prendre elle-même pour s'assurer que tous ses ordres étaient remplis, lui occasionnèrent une pleurésie, dont elle mourut le 14 septembre 1574, à l'âge de cinquante et un ans. Un grand nombre de savants ont dédié leurs ouvrages à cette princesse ; et les vers composés sur sa mort ont été recueillis en un vol. in-8^o, Turin, 1575. W—s.

MARGUERITE DE SAVOIE, reine de Portugal. V. JEAN IV.

MARGUERITE, comtesse de Richemont et Derby, mère de Henri VII, roi d'Angleterre, naquit en 1441. Elle était fille de Jean de Beaufort, duc de Somerset, petit-fils de Jean de Gand, duc de Lancastre. Quoique cette branche de Beaufort eût toujours, avec raison, passé pour illégitime, c'est cependant du chef de sa mère que le comte de Richemont prétendait tenir ses droits à la couronne. Il était réfugié en Bretagne (V. HENRI VII), lorsque la comtesse entra dans la conspiration du duc de Buckingham contre Richard III. Le duc et tous ses complices furent décapités : la comtesse de Richemont, seule, ne fut point enveloppée dans les vengeances de Richard. Mais, quoiqu'il manquât de preuves contre elle, il ne put se persuader qu'elle fût étrangère à un complot dont l'objet était de mettre son fils sur le trône, et il la plaça sous la surveillance et la responsabilité du grand-connétable, lord Stanley, son troisième époux. Le premier avait été le duc de Suffolk, et le second Edmond Tudor, fils de Catherine de France, veuve de Henri V. Cependant la comtesse de Richemont ne tarda pas d'apprendre que son fils avait débarqué dans le pays de Galles. Elle eut l'art d'intéresser lord Stanley en sa faveur ; et ce fut lui qui assura la victoire et la couronne à son beau-fils. D'après les lois anglaises sur l'ordre de succession au trône, Marguerite aurait dû régner avant son fils ; mais on ne voit pas que Henri VII ait eu un seul instant la pensée de remettre aux mains de sa mère, le sceptre qu'il venait de conquérir. Cette princesse mourut en 1509, dans un âge avancé. Douce

d'une grande piété, elle disait souvent que si les princes de la chrétienté voulaient se liguier contre les infidèles, elle était prête à les suivre comme simple lavandière. Elle fonda plusieurs collèges, et favorisa les progrès des sciences et des lettres avec un zèle fort rare à cette époque. Marguerite prit rang elle-même parmi les auteurs de son temps. Elle publia : I. *Le Miroir d'or pour les aines pécheresses*, d'après un livre français, traduit du latin. II. Une *Traduction du quatrième livre de l'Imitation de Jésus-Christ par Gerson* (1). III. Un *Règlement de costumes et d'étiquettes pour les dames de la cour*, qu'elle avait réligé sur l'invitation du roi son fils. Son *Oraison funèbre* par l'évêque Fisher, fut réimprimée en 1708, par Thomas Baker, qui l'enrichit d'une préface. V. Walpole, *Royal authors*, 2. 156, et Nichols, *Anecdotes of Bowyer*, 5. 112. §—V—3.

MARGUERITTES (JEAN-ANTOINE TEISSIER, baron DE), fils d'un secrétaire du roi, dont le père s'était enrichi dans le commerce, naquit à Nîmes, le 30 juillet 1744, et se livra, dès sa jeunesse, à la culture des lettres et des arts, avec tous les avantages que donne la fortune : mais les événements politiques vinrent troubler son bonheur. Député de la noblesse de sa province aux états généraux de 1789, il s'y montra constamment fidèle aux principes de la monarchie, protesta contre toutes les innovations des révolutionnaires, et fit preuve de quelques talents. S'étant rendu, en mai 1790, à Nîmes, où

sa présence, comme maire, était devenue nécessaire, il donna, à la garde nationale, un repas dans lequel se manifestèrent quelques désordres. Dénoncé par le parti révolutionnaire, il fut maudé à la barre de l'Assemblée nationale, s'y défendit avec fermeté, et parla avec éloge des catholiques, victimes des massacres qui venaient d'ensanglanter sa patrie. Ses ennemis ne purent alors consommer sa perte ; mais, en 1793, ils le firent arrêter comme suspect, puis traduire au tribunal révolutionnaire de Paris, qui le condamna à mort le 20 mai 1794, comme auteur ou complice des conspirations du Midi. Le baron de Marguerittes a publié : I. *Discours sur l'avènement du roi (Louis XVI) à la couronne*, Amsterdam, 1775, in-8°. II. *La Révolution de Portugal*, tragédie, au-dessous du médiocre, dédiée au roi de Portugal, 1775, in-8°. III. *Opuscules sur l'amphithéâtre de Nîmes*. IV. *Instruction sur l'éducation des vers à soie*. Il a laissé, en manuscrit, des discours oratoires, et un drame en cinq actes et en prose, représenté sur des théâtres de province, sous le titre de *Clémentine* ou *l'Ascendant de la vertu*. Il fut des académies de Nîmes, de Lyon, de Montauban et de Béziers.

Z.

MARIALVA (DOM JEAN COUTINHO, comte DE), issu des anciens seigneurs du comté de Léomil, en Portugal, entra fort jeune dans la carrière militaire, pour servir en Afrique, comme c'était alors l'usage parmi les seigneurs portugais. Il perdit son père, Gonçalo Coutinho, et son frère, à la malheureuse escalade de Tanger, commandée par l'infant Ferdinand, frère d'Alphonse V, en 1460. Ce monarque belliqueux, qui attendait à Alcacer des nouvelles

(1) Les trois premiers livres de l'Imitation par M. Jean Gerson, avaient été traduits à la prière de la princesse par le docteur William Alkison; et ils furent imprimés avec le 4e., à Londres, sans date, et en 1703 et 1704, in-4°. Pausan n'a fait aucune mention des anciennes traductions anglaises de l'Imitation. G—CE.

de Ferdinand, le voyant revenir fugitif, et sa troupe en désordre, résolut de se frayer un chemin par terre, pour s'approcher de Tanger; mais cette entreprise ne réussit pas mieux que la première. Le roi, s'étant trop avancé dans le pays, fut accablé par une multitude de Maures; et il aurait été pris, si le redoutable Edouard de Menezès ne l'eût sauvé, en s'exposant lui-même avec deux cents gentilhommes qui furent tués, et cent autres qui restèrent prisonniers. Le maréchal Ferdinand Coutinho était de ce nombre, et non le comte de Marialva, comme l'a écrit Lequien de Neufville, dans son Histoire de Portugal. Alphonse ajourna, pour des temps plus heureux, la suite de ses conquêtes, se contentant de harceler les Maures par les courses que faisaient les garnisons des places-fortes qu'il entretenait en Afrique. Mais lorsqu'il apprit, en 1471, que le sayd (seigneur) d'Arzile était en guerre avec l'usurpateur du royaume de Fez, il assembla une flotte de deux cents vaisseaux; et avec vingt mille combattants, il partit de Lisbonne, accompagné du prince Jean, son fils, qui était âgé de seize ans, ainsi que des premiers seigneurs de sa cour. Cette expédition n'avait d'autre objet que la conquête d'Arzile, place très-importante, pour continuer à s'étendre en Afrique, et pour protéger l'arrivée des munitions que l'on conduisait à Ceuta. Le comte de Marialva et le comte de Monsanto furent chargés de reconnaître l'endroit le plus propre au débarquement des troupes, et de tout ce qu'on avait transporté avec elles. Après avoir surmonté de grandes difficultés, on parvint à mettre à terre, avec perte de quelques bâtiments et de deux cents hommes. La garnison d'Arzile, aux

premiers coups de canon, arbora pavillon blanc. Pendant qu'on traitait de la capitulation, le désir du butin fit monter à la brèche, qui était dégarnie à cause du traité. Les Maures accoururent aussitôt; mais ils furent repoussés, et la ville fut emportée. Dès-lors, on se disputa le terrain pied à pied; les Maures, s'étant retranchés dans la mosquée, la défendirent avec une bravoure désespérée. Le comte de Marialva fut tué dans cette action; et le roi, ainsi que son fils, le regretterent comme un des plus braves seigneurs de la cour. Après la prise d'Arzile, Alphonse se rendit à la grande mosquée, déjà sanctifiée par les chapelains de l'armée, pour y offrir à Dieu les actions de grâces. Il fit sa prière devant une croix posée sur le corps du comte de Marialva, fit mettre le jeune prince à genoux, et dit, en observant les cérémonies accoutumées : *Dieu vous fasse aussi bon chevalier que celui que vous voyez devant vous percé en divers endroits, pour le service de Dieu et de son prince.* Puis donnant l'accolade à son fils, il lui présenta la main, pour l'aider à se relever. Aussitôt après, il arma lui-même plusieurs chevaliers, fit en même temps don du comté de Marialva à François Coutinho, frère du défunt, lequel lui succéda dans tous ses fiefs; et conféra aussi à Jean de Castro, fils du comte de Monsanto, tout ce que possédait son père, avec le titre de comte. Ce fut le 24 août 1471, que mourut dom Jean Coutinho de Marialva. — Son frère, dom François Coutinho, quatrième comte de MARIALVA, épousa Béatrix, fille et héritière du comte de Louli, dont la fortune ajouta beaucoup à celle de la maison de Marialva, et passa ensuite à Dona Guiomar Coutinho, leur fille

Mariamne; et dès ce moment elle conçut pour Hérode une aversion qu'elle ne prit pas le soin de dissimuler. Inforiné de l'indiscrétion de son confident, Hérode donna l'ordre de le tuer; mais persuadé qu'il n'avait pu révéler à Mariamne un secret de cette importance, sans qu'il existât entre eux un commerce criminel, il balança s'il ne poignarderait pas cette malheureuse princesse. L'amour l'emporta à la fin sur sa jalousie; et il se contenta de faire surveiller toutes ses démarches. Après la défaite d'Autoine, Hérode s'empressa de se rendre près de l'heureux vainqueur, pour réclamer sa protection; mais, avant son départ, il enferma Mariamne avec sa mère, dans le château d'Alexandrino, sous le prétexte qu'elles y seraient plus en sûreté qu'à Jérusalem; et il en confia la garde à Soëme, son favori, qui reçut le même ordre que Joseph, sans avoir plus d'intention de l'exécuter. Mariamne revit Hérode à son retour avec plus de froideur, et ne répondit à ses tendresses que par des plaintes amères. Les ennemis de la princesse, profitant de l'éloignement qu'elle montrait pour son époux, l'accusèrent d'avoir voulu l'empoisonner. Un eunuque de Mariamne, en qui elle avait beaucoup de confiance, fut appliqué à la question; ce malheureux, au milieu des supplices, prononça par hasard ou laissa échapper le nom de Soëme. Soëme fut aussitôt mis à mort, et Mariamne traduite devant un tribunal, composé de juges qui ne comprirent que trop qu'Hérode ne voulait pas la trouver innocente. Elle fut condamnée à prendre le poison; et le calme qu'elle montra dans ses derniers moments, prouva bien que toute sa vie avait été exempte des torts qu'on lui imputait. Mais à

peine eut-elle expiré, qu'Hérode vit renaître son amour pour elle avec une violence sans égale. Il croit voir sans cesse près de lui: il lui fait un portrait, et quand il avait reconnu l'erreur, il tombait dans une profonde mélancolie. Il fit construire à salem, une tour de marbre, quelle il donna le nom de Mariamne, et dont il est souvent question dans l'histoire du siège de cette ville par Joseph. Cette princesse avait eu de son mariage quatre enfants, deux filles et deux fils, qu'Hérode fit tuer dans la crainte qu'ils ne se vengent un jour à venger leur mère. Le mort de Mariamne est le sujet d'une tragédie de Voltaire, pleine de détails de détail, mais que le vide de l'action et le défaut d'intérêt ont empêché de se soutenir au théâtre. Hardy, Tristan et Nadal, ont traité le même sujet. (V. ces noms.) W

MARIANA (JEAN), célèbre mathématicien, né en 1537, à Talavera, dans le diocèse de Tolède, fit ses études avec distinction à l'université de Salamanque, et fut admis, à l'âge de dix-huit ans, dans la société des Jésuites. Il ne tarda pas à se faire remarquer par la vivacité de son esprit, et l'étendue de ses connaissances. En 1561, il y professa la théologie pendant quatre années. Il passa ensuite dans la Sicile, où il resta deux ans. Ses supérieurs l'envoyèrent à Paris, en 1564; et il expliqua la doctrine de saint Thomas d'Aquin en présence d'un grand nombre d'auditeurs attirés par sa réputation. L'affaiblissement de sa santé, occasionné par les veilles et les fatigues, l'ayant forcé de renoncer à l'enseignement, il obtint, en 1574, la permission de retourner en Espagne, où il se retira dans la maison des Jésuites à Tolède; et ce fut alors qu'il

pages qui, en ajoutant à troublerent pour jamais sa vie. Il supporta toute patience les critiques et ceux auxquelles il fut excuré le 17 février 1624, quatre-vingt-sept ans. On a *toriæ de rebus Hispaniæ um appendice*. Les vingt res de cette histoire (qui t à l'an 1428), furent Folède, en 1592, in-fol.; ivres suivants en 1595. léter cette édition qui est on y joint un second vo- à Francfort en 1616 (V. *tu libr.* par M. Bruet). le cet ouvrage engagea e traduire lui-même en t il y fit en même temps ements et des additions s. L'édition latine la e est celle de la Haye, a. en 2 vol. in-fol., avec tion du P. Jos. Eman. epuis 1516 où finit Ma- à l'an 1609. Parmi les agnoles, on distingue idrid, 1669 ou 1679, 2 Madrid, Ibarra, 1780, .; et Valence, 1783-96, in-fol. Cette édition, la toutes, est augmentée de nologiques, de notes et us critiques. Il vient d'en à Madrid, en 1819, aug- ae nouvelle continuation m y Blanco. L'histoire lu P. Mariana a été trad. par le P. Charenton, Pa- tom. en 6 vol. in-4°. fig- rron, VIII, 76, et MA- . Elle est estimée pour le

tra dans le Dictionnaire de Prosp. II, pag. 139 et suiv., le Catalogue vroms éditions de cette histoire, de ontinuations, critiques et apolo-

mérite des recherches, l'exactitude des faits, la sagesse des réflexions, et surtout pour l'agrément du style, à-la-fois simple et élégant, et qui approche beaucoup de celui de Tite-Live, que l'auteur avait pris pour modèle. On reproche à Mariana de négliger de citer ses autorités, et de suppléer quelquefois par son imagination aux lacunes des monuments historiques (1). Il a aussi commis quelques erreurs: elles furent relevées avec beaucoup d'aigreur par P. Mantuano, secrétaire du connétable de Castille (*Advertencias a la historia de J. de Mariana*, Milan, 1611, in-4°.) Th. Tamaio de Vargas se chargea de le réfuter; et il assure que Mariana ayant refusé de lire la critique de son ouvrage, ne voulut pas en lire la défense (2). II. *De rege et regis institutione libri tres*, Tolède, 1599, in-4°.; édit. originale d'un ouvrage fameux, et la seule qui soit recherchée des curieux. Elle est revêtue de l'approbation des docteurs qui avaient visé ce livre et du privilège pour l'impression, et elle put circuler librement dans toute l'Europe. L'auteur a cependant pour but d'examiner s'il est permis de tuer un tyran; et il penche pour l'affirmative dans le cas où le prince renverse la religion et les lois publiques, sans égard pour les remontrances de la nation. L'assassinat de Henri IV donna à cet ouvrage une célébrité qu'il ne méritait pas, et qu'il n'aurait jamais eue

(1) Ces lacunes sont considérables et très-multipliées. Roderic de Tolède, le premier des historiens espagnols, vivait cinq siècles après la conquête des Arabes: ce qu'on voit des temps antérieurs se trouve compris dans quelques lignes bien sèches des Annales ou Chroniques d'Isidore de Dadojox (Pacensis), et d'Alphonse III, roi de Léon.

(2) Le P. Charenton dit cependant (Préface de son *Traduct.*, p. XIX), que Mariana, après avoir lu les *Advertencias*, mit ses réponses à la marge, et renvoya le tout à Mantuano, qui sut beaucoup de chagrin de se voir ainsi méprisé.

sans ce funeste événement; il fut déferé au parlement, et condamné au feu par arrêt du 8 juin 1610, et les exemplaires en furent supprimés avec le plus grand soin. On prétendit dans le temps que Ravailac avait puisé dans le livre de Mariana, les principes du régicide, et que le scélérat en avait fait l'aveu dans son interrogatoire; mais on a cette dernière pièce sous les yeux, et l'on peut assurer que le nom de Mariana ne s'y trouve pas une seule fois (1). Les curieux, à défaut de l'ouvrage, en trouveront l'analyse dans le *Dictionnaire* de Bayle, art. MARIANA, remarq. G, dans les *Mémoires* de L'Estoile, et dans le *Journal* de Henri IV. De bons Français en publièrent la réfutation; Mich. Roussel, sous le titre de *Anti-Mariana*, Rouen, 1610, in-8°, et Antoine Leclerc, sieur de La Forêt, sous celui de *Défense des puissances de la terre*, Paris, 1610, même format. III. *Liber de ponderibus et mensuris*, Tolède, 1599, in-4°; réimprimé avec l'ouvrage précédent, Maïence, 1609, in-8°, et dans le tome IV du Menochius du P. Tournemine, Avignon, 1768, in-4°. Malgré l'érudition répandue dans ce traité, il est peu commode, parce que les mesures hébraïques, grecques et romaines n'y sont comparées qu'avec les mesures d'Espagne; et sous le rapport de la critique, il a été bien surpassé par les travaux d'Eisenschmidt, de Fréret, de Paucou, etc. IV. *Tractatus septem, theologici et historici: de adventu B. Jacobi apostoli in Hispaniam; — pro editione vulgatâ SS. Bibliorum; — de spectaculis; — de monetæ mutatione; — de die mortis*

Christi et anno; — de annis Arabum cum nostris comparatis; — de morte et immortalitate, Cologne, 1609, in-fol. Le traité du *Changement des monnaies* lui attira la haine des ministres de Philippe III, à cause de la hardiesse avec laquelle il censurait l'altération des monnaies faite par l'autorité publique. L'ouvrage fut défendu, et l'auteur enfermé dans le couvent des Franciscains de Madrid; mais il en sortit au bout d'un an, sans qu'on eût osé lui faire son procès. V. *Scholia brevia in vetus ac novum Testamentum*, Madrid, 1619, in-fol. Rich. Simon parle avec éloge de ces scholies; et il ajoute qu'il regarde Mariana comme l'un des plus habiles et des plus judicieux commentateurs des Saintes-Écritures. VI. *Traité des choses qui sont dignes d'amendement en la compagnie des Jésuites*, Paris, 1625, in-8°, et réimprimé avec le texte espagnol dans le tome II du *Mercurie jésuitique* (V. sur cette collection Jacq. GODEFROY, XVII, 556). Cet ouvrage fut, dit-on, trouvé dans les papiers de Mariana pendant sa détention; et on en laissa prendre des copies, que les ennemis de la Société multiplièrent en France, en Italie et en Allemagne. Les Jésuites en obtinrent la condamnation en 1631: mais l'arrêt ne porte pas que l'ouvrage est d'un de leurs confrères; et on donne d'assez bonnes raisons pour prouver que Mariana fut tout-à-fait étranger à sa rédaction (V. le *Dict.* de Bayle, rem. M): cependant Alegambe (*Bibl. soc. Jesu*) fait seulement entendre que les ennemis des Jésuites y avaient intercalé des passages répréhensibles (1). Mariana a laissé en manuscrit quelques ouvrages moins

(1) Cet interrogatoire se trouve dans le *Mercurie français* (V. CAYRÉ et MELLIGREZ), tom. 1^{er}, fol. 490 et suiv.

(1) On attribue la traduction française de cet ouvrage à Jean de Corjes (V. CORJES, IX, 541) mais avec plus de vraisemblance à Auger de Montau

portants, et dont on trouvera la notice dans la *Biblioth. des Jésuites*. Tamaio de Vargas a écrit sur lui. L'article que Bayle lui a consacré dans son dictionnaire est très intéressant.

W—s.

MARIANUS SCOTUS, historien et chronologiste du onzième siècle, dont on apprend qu'il naquit en 1028; il est connu par le surnom par lequel il est désigné, et ne désigne pas assez clairement le lieu où il est né. L'Albanie reçut le nom d'Écosse que vers le douzième siècle, et aucun auteur ne le donna avant cette époque. Alors on l'appela *Scotia minor*, pour la distinguer de l'Irlande, qui était la *Scotia major*, et dont les habitants n'ont pas perdu le nom de Scots; ils sont appelés ainsi dans le onzième siècle par Herman Contract, dans le premier volume de sa *Chronique*, et par Marianus Scotus lui-même. *Wigornius*, dans ses *Annales*, où il a inséré la *Chronique de Marianus*, dit, à l'année 1028: « Cette année, naquit Marianus, probablement Scot d'Irlande, par les soins de qui cette chronique a été recueillie de divers livres. » Quoi qu'il en soit, Marianus se retira du pays de son père, à l'âge de vingt-quatre ans; en 1056, il quitta sa patrie pour aller en Allemagne, s'enfermer pendant près de trois ans dans l'abbaye de Saint-Martin de Cologne; de là il alla à l'abbaye de Fulde, où il fut nommé prêtre, en 1059. Il en sortit en 1069, et vint à Mayence, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1103. Il était regardé comme le plus grand homme de son siècle. Habile latiniste, théologien profond, excellent annaliste, il n'était pas moins distingué par ses connaissances, que par sa vie exemplaire, qui lui mérita le surnom de saint. Son princi-

pal ouvrage est une *Chronologie universelle*, dans laquelle il avait pris pour guide Cassiodore, et qu'il augmenta considérablement par le secours d'Eusèbe et du vénérable Bède, dans ses deux premiers livres, et dans le dernier par les chroniques d'Hildesheim et de Wurtzbourg. Elle a été imprimée sous ce titre: *Mariani Scoti chronicon universale à creatione mundi, libris tribus, per ætates sex usque ad annum Christi* 1083. Cet ouvrage composé, selon le goût du temps, a été continué jusqu'à l'an 1200, par Dodechin, abbé de Saint-Disibod, au diocèse de Trèves, et publié à Bâle, en 1559, in-folio, par Basile-Jean Héroid, qui y joignit d'autres chroniques. Le manuscrit de celle de Marianus Scotus lui avait été donné par J. Latomus, qui l'avait tiré des archives de l'église de Saint-Barthélemi, dont il était doyen. Cette chronique mérite plutôt d'être consultée pour les derniers siècles que pour les temps anciens, dont cependant l'auteur avait combiné les époques avec soin. Le premier livre est *acéphale*, c'est-à-dire, que le commencement y manque. Ce commencement était de sept chapitres, où vraisemblablement l'auteur exprimait ses principes de chronologie, et rendait compte des sources où il avait puisé. Il fallait, en effet, que ce fussent de simples préliminaires, puisque l'histoire est complète, et que le chapitre VIII rend compte de la création, dont l'auteur fixe l'époque au 15 des calendes d'avril, c'est-à-dire au 18 mars, ajoutant que de ce jour au mois de mars de l'an 42 d'Octavien (César-Auguste), à la fin duquel est né Jésus-Christ, il s'est écoulé 4192 ans, c'est-à-dire, 230 ans de plus que n'en comptent les Hébreux, dont le calcul avait été adopté par le vénéra-

ble Bède, ainsi que par Herman. Marianus Scotus est le plus ancien auteur connu qui ait fait mention de la papesse Jeanne, quoiqu'il ait vécu deux siècles après l'événement; et Léon Allatius assure que ce passage ne se trouve point dans les plus anciens manuscrits de cette chronique (V. BENOIT, t. IV, pag. 179.) On a aussi reproché à Marianus d'avoir accredité, par son témoignage, d'autres traditions reconnues aujourd'hui pour des fables, telles que l'histoire de la prétendue sainte Véronique qui, dit-on, jeta un mouchoir sur le visage de Jésus-Christ montant au calvaire, pour essuyer le sang et la sueur dont il était couvert. Mais notre annaliste cite Methodius, qu'il a copié littéralement en cet endroit, et qui était une autorité suffisante pour lui. Marianus a su défendre la vérité en chronologie, contre une erreur très-accreditée de son temps sur l'année de la naissance de Jésus-Christ, et dont l'auteur, Denys le Petit, avait obtenu les éloges de Cassiodore. Marianus qui s'était préparé à cet ouvrage par sa *Concordia Evangelistarum*, et son traité *De universali computo*, en composa un qu'il intitula *Emendationes Dionysii*. Il fortifia ses arguments de deux autres dissertations, *De magno Cyclo Pascali* et *Algorithmus*; peut-être ces cinq ouvrages formaient-ils les sept premiers chapitres de ses Annales. On cite encore de lui: *Breviarium in Lucam*; *Annotationes Scripturarum*, *Epistola hortatoriae*; *Symbola ad psalmos*; *Notitia utriusque imperii*. Plusieurs de ces ouvrages se conservent en manuscrit dans deux bibliothèques de Ratisbonne. Lambécus nous apprend qu'il y a des Épîtres de saint Paul, écrites de la main de Marianus, avec des Commentaires, dans la bi-

bliothèque de l'empereur, à Vienne. Il serait à désirer que ces deux ouvrages, qui n'ont jamais été imprimés, fussent réunis avec sa Chronique, qui est rare et peu connue, mais qui cependant été insérée dans la Collection des historiens d'Allemagne publiée par Pistorius, tom. 1^{er}, pag. 266, et dans la nouvelle édition de Struvius en a donnée, pag. 115, mais ces deux éditions sont exactes. (V. C. R. Hausen, *De antiquissimo codice Chronici Mariani Scoti*, Francfort sur Oder, 1711, in-8^o.) — Il ne faut pas confondre Marianus Scotus avec MARIANUS le religieux de l'ordre de saint François, né à Florence, vers l'an 1430, qui composa une Chronique de son pays et quelques autres ouvrages, dont Michel Poccianti fait mention dans son Catalogue des écrivains de Florence. La Chronique autographe de Marianus, conservée à Saint-Isidore à Rome, se termine à l'an 1488, l'on y rapporte, à la fin, que l'auteur mourut à Florence en 1488. — Le *Dictionnaire universel* de Moréri, dans l'article d'un médecin du seizième siècle qu'il appelle Marianus, qui était natif de Barletta, dans le royaume de Naples: mais le nom latin de ce médecin était Marianus Santus, et Ginguéné l'appelle avec le surnom de Mariano Santo, dans son *Hiistoire littéraire d'Italie* (t. VII, p. 111). — MARIANUS (André), né à Gênes, y enseigna la médecine avec distinction, ainsi qu'à Pise et à Florence. Après quarante ans de travail, il vint mourir dans sa patrie en 1630. Quoique l'on sache que ce médecin a écrit sur divers sujets, on ne connaît de lui qu'un seul ouvrage intitulé *De peste anni 1630, cujus generis et ab aere?* Bologne, 1630, in-4^o. Cette peste de 1630, à

que, serait-elle dérivée de celle qui désola la ville de Digne en 1629, et qui affaiblit tellement la population, que du nombre de dix mille âmes auxquelles cette population s'élevait auparavant, elle descendit à celui de quinze cents, et que depuis elle n'a pu aller au-delà de trois mille cinq cents ? Le tableau terrible et déchirant que le célèbre Gassendi a fait de ce dernier désastre, mériterait d'être comparé avec celui que Marianus a tracé. Ceux qui ne voudront pas prendre la peine de le lire dans le texte latin de Gassendi, pourront voir la traduction très-fidèle qu'en a publié M. D. J. M. Henry. (*V. ses Recherches sur la géographie ancienne et les antiquités des Basses-Alpes*, Forcalquier, 1818, p. 82 et suivantes.) F—A.

MARIBAS CATHINA, le plus ancien des historiens arméniens qui nous soit connu, était Syrien. Son véritable nom est sans doute celui d'*Ibas*, fort connu chez les Syriens, précédé du titre *mar* ; dominus), qu'on donne ordinairement à toutes les personnes d'un rang distingué, et suivi du surnom *Cathina*, qui, en syriaque, signifie *subtil*, et qu'il dut sans doute à son éloquence. Cet historien vivait dans le deuxième siècle avant notre ère, sous le règne de Vagharschag ou Valarsace I^{er}, premier roi Arsacide en Arménie (149-137 avant J.-C.) Il vint s'établir dans ce pays, où il fut traité avec honneur. Vagharschag l'envoya vers son frère, Arsace-Mithridate I^{er}, roi des Parthes, pour faire, avec sa permission, des recherches dans les archives de Ninive, et s'y procurer des renseignements sur les origines de l'Arménie. Entre autres ouvrages, Maribas y trouva un livre qui traitait de l'histoire des anciens patriar-

ches et des princes issus de la postérité de Zervan, de Titan et de Apetosthé, que Moïse de Khoren pense être les trois fils de Noé. Ce livre, dont Moïse de Khoren nous a conservé le titre, avait été traduit du chaldéen en grec par l'ordre d'Alexandre. Après avoir fait toutes les recherches nécessaires, Maribas partit de Ninive, et vint à Nisibe, où résidait le roi d'Arménie : il s'y occupa de mettre en ordre les matériaux qu'il avait recueillis, et de composer son histoire d'Arménie. Cet ouvrage est perdu ; mais on en retrouve, dans Moïse de Khoren, un grand nombre de fragments fort curieux. C'est la que ce dernier a puisé tout ce qu'il rapporte pour les temps antérieurs à l'établissement de la dynastie des Arsacides. Il paraît que Maribas prolongea son existence jusqu'au temps d'Arsace, fils et successeur de Vagharschag (127-114 avant J.-C.) ; car Moïse de Khoren nous apprend qu'il avait écrit l'histoire de ces deux princes. S. M—A.

MARIE, sœur de Moïse et d'Aaron, fille d'Amram et de Jocabed, naquit en Egypte, l'an 1578 avant J.-C., suivant la chronologie hébraïque. L'opinion qui lui accorde quinze ans de plus qu'à son frère, n'est fondée que sur des conjectures faciles à détruire. C'est elle qui indiqua à la fille de Pharaon, une nourrice pour Moïse, qu'on venait de trouver sur les eaux du Nil. Si l'on en croit un grand nombre de Pères et de commentateurs, Marie devint l'épouse de Hur. Après le passage de la mer Rouge par les Israélites, on la vit, en tambour à la main et conduisant le chœur des femmes de sa nation, aller répéter, sur les rivages même témoins des merveilles de Jéhovah, le sublime cantique du cha-

pitre xv de l'exode, qui commence par ces mots : *Chantons une hymne à la gloire du Seigneur*, etc. Lorsque le peuple hébreu était campé à Hazeroth, Marie murmura contre Moïse à cause de la femme du pays de Chus qu'il avait épousée ; et pour la punir, le Seigneur la couvrit d'une lèpre blanche comme la neige. Mais Moïse et Aaron ayant intercédé pour elle, la punition fut de courte durée : Marie demeura seulement pendant sept jours hors du camp, et séparée du peuple ; après quoi elle rentra dans sa tente. Elle mourut âgée d'environ 126 ans, l'an 1452 avant J.-C., près de Cadès, où elle fut enterrée.

L—B—E.

MARIE (*Étoile de la mer*), mère de Jésus-Christ, de la tribu de Juda et de la famille royale de David par Nathau, était fille de Joachim ou Heli, et d'Anne, suivant une tradition consacrée dans la liturgie. A l'âge de quinze ou seize ans, elle épousa Joseph, descendant de David par Salomon, que Dieu destinait à être le gardien de sa virginité et le père nourricier de Jésus-Christ. Peu de temps après son mariage, l'ange Gabriel lui apparut à Nazareth, où elle faisait sa demeure, et lui annonça qu'elle serait mère d'un fils. « Vous le » nommerez Jésus, ajouta-t-il ; il sera » grand, et sera reconnu fils du Très- » Haut : le Seigneur lui donnera le » trône de David son père ; et son » règne n'aura point de fin. » Alors Marie dit à l'ange : *Comment cela se fera-t-il ? car je ne connais point d'homme*. Elle avait, en effet, formé la résolution de demeurer vierge toute sa vie. L'ange lui répondit : « Le Saint-Esprit descendra en vous, » et la vertu du Très-Haut vous cou- » vrira de son ombre ; c'est pourquoi » le saint qui naîtra de vous sera fils

» de Dieu. Sachez qu'Élisabeth, » votre cousine, a conçu un fils » dans sa vieillesse, parce qu'il n'y » a rien d'impossible à Dieu. » Alors Marie lui dit : *Foici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole* ; et l'ange la quitta. Marie partit en même temps, et s'en alla en diligence vers les montagnes de Judée, en une ville qu'on croit être Hébron, distante de près de quarante lieues de Nazareth, pour visiter sa cousine. Aussitôt qu'Élisabeth entendit sa voix, elle s'écria : « Vous êtes béniée entre toutes les » femmes, et le fruit de vos en- » trailles est béni, etc. » (F. JEAN-BAPTISTE, XXI, 424.) Alors Marie, remplie de l'esprit divin, prononça ce beau cantique (le *Magnificat*), qu'on peut appeler, avec Tillemont, la gloire des humbles et la confusion des superbes. Elle demeura environ trois mois avec Élisabeth, et s'en retourna auprès de son époux, qui fut fort surpris de la trouver enceinte, et qui se proposait de la renvoyer sans éclat, pour ne pas la diffamer. Il était dans cette pensée, quand le Seigneur envoya un ange pour lui dire, pendant son sommeil : *Ne craignez point de retenir Marie votre épouse ; ce qui est formé en elle vient du Saint-Esprit*. Joseph se rendit à l'ordre du Seigneur, et retint sa femme. Cependant un édit de César-Auguste ayant ordonné un dénombrement des habitants de la terre promise, Joseph partit de Nazareth pour aller dans la ville de Bethléhem, se faire inscrire ainsi que Marie, qui était sur le point d'accoucher. Ils n'y trouvèrent pas de place dans une hôtellerie, ce qui les réduisit à se contenter d'une étable. C'est là que la Sainte-Vierge mit au monde son premier

né; elle l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, dans la nuit du 25 décembre, suivant l'opinion la plus commune. Les hommages que des pasteurs des environs vinrent apporter au Sauveur naissant, les cantiques des anges, les adorations des mages, et d'autres circonstances frappantes, ne purent arracher Marie à la modestie dont elle faisait profession. Elle conservait en elle-même tout ce qu'elle voyait et tout ce qu'elle entendait, en le repassant dans son cœur. Quarante jours après la naissance de Jésus, Marie le présenta au temple conformément à la loi de Moïse. (V. JÉSUS-CHRIST, XXI, 550.) Pour éviter la fureur d'Hérode, qui voulait faire périr Jésus, Marie et Joseph s'enfuirent en Egypte, et se fixèrent, dit-on, à Memphis. C'est pendant le séjour de la Sainte-Famille en Egypte que l'*Évangile de l'enfance* (traduit de l'arabe par Sike, Utrecht, 1697, in-8°), attribue tant de miracles à Jésus et à Marie. Lorsqu'Hérode fut mort, Marie revint à Nazareth avec son fils et son époux. Depuis la circonstance où Jésus, âgé de douze ans, fut retrouvé dans le temple, au milieu des docteurs (*loc. cit.*, pag. 551), l'*Évangile* ne parle plus de Marie jusqu'aux noces de Cana, où elle assistait avec Jésus et plusieurs de ses disciples. Le vin étant venu à manquer, Marie dit à Jésus: *Ils n'ont plus de vin.* Jésus lui répondit: *Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? mon heure n'est pas encore venue.* Marie ne se rebuta pas; connaissant la puissance et la bonté de son fils, elle dit à ceux qui y venaient: *Faites tout ce qu'il vous dira.* En effet, Jésus changea en vin l'eau qui remplissait six grandes urnes. De là, Jésus se rendit à Ca-

pharnaüm, afin, nous dit saint Jean Chrysostome, d'y établir sa sainte mère, pour la dispenser de le suivre dans ses courses. Il paraît néanmoins qu'elle ne l'abandonna guère, et qu'elle était du nombre de ces saintes femmes qui s'attachaient à ses pas, et lui rendaient les services dont il avait besoin. Saint Luc (chap. XI) raconte qu'un jour, le Sauveur, tournant contre les Pharisiens qui l'accusaient de chasser les démons au nom de Belzebuth, une femme, élevant la voix du milieu du peuple, lui dit: *Heureuses les entrailles qui vous ont porté, et les mamelles qui vous ont allaité!* Immédiatement après, Marie parut avec quelques-uns de ses parents, pour le dégager de la foule qui le pressait, et l'engager à prendre de la nourriture et du repos. Mais Jésus ne répondit à cette invitation que comme il avait déjà fait en d'autres circonstances: *Ma mère et mes frères sont ceux qui font la volonté de mon père.* Marie était à Jérusalem à la dernière Pâque célébrée par son divin fils, quoique l'*Évangile* ne dise rien d'elle jusqu'au moment où elle est représentée au pied de la croix, montrant un courage digne de la mère de l'Homme-Dieu. Jésus voyant sa mère, et auprès d'elle le disciple qu'il aimait, dit à Marie: *Femme, voilà votre fils;* puis il dit au disciple: *Voilà votre mère;* et depuis cette heure ce disciple la prit chez lui. Saint Luc nous apprend, dans le livre des *Actes*, que Marie était avec les apôtres et les autres disciples qui attendaient dans le cénacle le divin Paraclet. Tout le reste de sa vie nous est demeuré inconnu. Nous n'avons pas plus de connaissance sur sa mort. De pieux écrivains ont prétendu qu'elle était morte à Ephèse

5, in-8°, et les pièces in-
 ar Wagenseil dans son *Tela-
 tatanæ*, Altdorf, 1681, in-
 fol.) Quel pnes auteurs catho-
 e se sont pas toujours tenus
 mesure convenable, et ont
 i sur la Sainte-Vierge des
 ns suspects, dont les pro-
 ont voulu se servir contre la
 : de l'Église en général ; mais
 leur a répondu. On cite dans
 -l'*Évangile de la nativité de*
 et le *Protévangile de saint*
 s qui se trouvent dans le *Co-
 cryphus Novi-Testamenti de*
 is, tom. 1^{er}.); l'*Histoire de la*
ve, de la vie, de la mort de
ge par Siméon Métaphraste ;
 : *Maria vergine* par l'Arétin.
 REDA, I, 308.) On a attri-
 larie une Lettre à saint Igna-
 tioche ; une aux habitants
 sine ; et une à ceux de Flo-
 dont Fabricius a conservé la
 ion latine : mais elles portent
 rudes marques de fausseté,
 is dirons volontiers avec Du-
 u'il n'est pas nécessaire de
 r qu'elles sont supposées. L'É-
 nstitué des fêtes pour hono-
 rincipales époques de la Vie
 ie : 1°. la *Conception*, fixée
 eembre, dès le douzième siè-
 e une opinion pieuse, généra-
 adoptée, que la Sainte-Vierge
 ouge sans péché ; mais le
 ut contraire n'est point con-
 quoique des brefs du Saint-
 ent défendu de l'enseigner en
 Dans la multitude des ou-
 publiés en faveur de l'opi-
 plus accréditée, on distin-
Trates d'Ambroise Catha-
 Raimond Lalle ; les *Saints*
vengés du faux sentiment
coutume de leur attribuer
dispute sur l'immaculée

Conception de la Vierge, par le P.
 Bivarius, Lyon, 1624, in-12 ; les
*Sentiments des SS. Pères et doc-
 teurs de l'Église*, par L. Abelly, Pa-
 ris, 1675, 2^e. édition, in-12 ; le *Traité*
de la Conception immaculée, du P.
 Justinien Antest, Paris, 1706, in-12,
 etc. Parmi les adversaires, on estime
 surtout le cardinal Turro-Cremata :
Tractatus de veritate conceptionis
beatissimæ Virginis Mariæ, Rome,
 1547, in-4°. ; Vincent de Baudel-
 lis : *De singulari puritate et præ-*
rogativâ conceptionis Salvatoris
N. J. C., Bologne, 1481, in-4°. ;
 le docteur de Launoy : *Præscrip-*
tionnes de conceptu B. Mariæ Vir-
ginis, tom. 1^{er}. de ses œuvres ; et
 Beridant : *Dissertation théologique*
et historique sur la conception de la
Vierge, 1756, in-12. On ne s'est
 pas contenté de défendre par écrit
 l'immaculée conception : des acadé-
 mies ont été fondées, sous le nom de
 Palinods, pour la célébrer en vers
 (V. MALFILATRE) ; plusieurs uni-
 versités, plusieurs ordres religieux
 se sont obligés par serment à la sou-
 tenir de toutes leurs forces ; en Es-
 pagne, il n'est aucun prédicateur qui
 ne commence son sermon par ces
 paroles : *Sea alabado el santissimo*
sacramento de el al ar, y la im-
maculada concepcion de la Vi-ge-
nia Maria Nuestra Señora concebida
sin pecado original en el primero
instante phisico y real de sa ani-
macion. Amen. — 2°. La *Nativité*,
 le 8 septembre. Cette fête remonte
 peut-être au neuvième siècle de l'É-
 glise. Voy. Tillemont, *Vie de la*
Sainte-Vierge ; Baillet, *Histoire*
de la nativité ; Thomassin, *Traité*
de la célébration des fêtes ; Benoit
 XIV, *De festis beatæ Ma* — 3°.
 La *Présentation au temple*, le 21
 novembre. Cette fête, d

mention dans les plus anciens Martyrologes et dans une constitution de l'empereur Manuel Comnène, a été instituée pour honorer la mémoire de la présentation de Marie au temple, quatre-vingts jours après sa naissance, et de sa consécration à Dieu, à l'âge de trois ans. — 4°. *Les Epousailles* de la Sainte-Vierge et de saint Joseph, le 23 janvier, dans quelques églises. — 5°. *L'Annonciation*, le 25 mars. Les deux églises d'Orient et d'Occident ont réuni dans la même solennité l'Annonciation de la Sainte-Vierge et l'Incarnation du Verbe, vers le milieu du cinquième siècle (Thomassin et Benoît XIV, *loco citato*; Dom Martène, *De antiquâ ecclesiæ disciplinâ in divinis celebrandis officiis*). — 6°. *La Visitation*, le 2 juillet, instituée par Urbain VI, et approuvée par le concile de Bâle (Dom Martène, *loco citato*). — 7°. *La Purification*, le 2 février, appelée *Hypante ou rencontre*, par les Grecs; établie en Orient sous l'empire de Justinien, et adoptée un peu plus tard par l'église latine (Thomassin, de la *Célébration des fêtes*). — 8°. *L'Assomption* (*Koïmesis* chez les Grecs), une des fêtes les plus solennelles de la Sainte-Vierge, célébrée dans l'origine en différents temps de l'année, et fixée au 15 août, sous l'empire de Charlemagne ou peu après. Marie a-t-elle été glorifiée dans le Ciel en corps et en âme, comme l'opinion s'en est répandue vers le milieu du sixième siècle? C'est la question qui se présente en ce moment. Nous imiterons la discrétion d'Usuard et de quelques docteurs, qui ont cru devoir se contenter des grandeurs de la Vierge, rapportées dans l'Écriture, de la pureté de ses mœurs, de la sainteté de sa vie, et de l'excellence de ses ver-

tus, sans se mettre en peine d'fondir d'autres circonstances important infiniment moins gloire. Nous ajouterons pour avec Pierre de Blois, que, qu l'assomption de Marie en co en âme ne soit que vraisemb n'étant fondée ni sur la certitu la foi, ni sur la clarté d'une dé tration, on ne doit pas l'attaqu peur de scandale; et nous renv nos lecteurs au *Traité de la ce tion des fêtes* par le P. Thom. et à l'*Examen du pouvoir lég de l'Eglise sur le mariage*, 1817, in-8°, par M. l'abbé de Saint-Sulpice. Cette questio vement agitée dans le dix-sep siècle, a enfanté une multitu dissertations, parmi lesquell remarque celles de Launoy, d ques Boileau, de Joly, de C fis, de Tillemont, d'une pa celles de Gaudin et Ladvoat B d'autre part. En 1786, il p Louvain, *Discussio historica fide sit assumptio*, par P.-J. M. in-8°; écrit qui a excité des mations en Belgique, et qui y regardé comme une sorte de dale. Outre ces fêtes princij des églises particulières, des at tions, des confréries, ont voulu les leurs propres. De-là les fé la *Victoire*, du *Mont Carme*. On célèbre à Rome, le premi manche de septembre, dans l de Saint-Pierre, la *Fête des fe Notre-Dame*, ou la réunion d tes les solennités particulières sieurs ordres religieux, notari les Carmes, les Prémontrés Chartreux, les Chanoines réj de l'ordre de Windesheim, e particulièrement les Servites Clercs réguliers de la Mère d (F. LEONARDI, XXIV, 157)

classée pour leur patronne spéciale : en 1638, sous sa protection, par un décret particulier. (V. Louis XIII, XXV, 164.) On ne s'est pas contenté de multiplier les fêtes à l'honneur des communautés religieuses, on en a établi pour honorer des objets qu'on disait avoir appartenu à la mère de Dieu ; comme la *Sainte Casa*, à Lorette ; la *Cintola*, à Prato ; la sainte *Chemise*, à Chartres, etc., pour perpétuer la mémoire de quelque miracle, pour relever la splendeur de quelque chapelle, de quelque statue ou d'une *donne* : on a cru que la Vierge avait donné le *rosaire* à saint Dominique et le *scapulaire* à Simon Stock, général des Carmes ; et, de là, les *du rosaire* et du *scapulaire*. (Voy. Thiers, *Traité des superstitions*, et Jean de Launoy, *De vision Simonis Stockii*.) Des indulgences multipliées ont été accordées à l'occasion de ces fêtes et des dévotions qui ont été le résultat. Plusieurs de l'Église, et entre autres saint Bernard, ont célébré avec zèle les *tas* et le pouvoir de la mère de Dieu ; parmi les modernes, le P. d'Argentan a écrit son gros ouvrage *les Grandeurs de Marie* ; Latour, évêque de Sisteron, *la Vie et les Mystères de la Très-Sainte-Vierge* 1759 ; le P. Eudes de Mezerai a écrit un *livret sur le sacré Cœur de Marie*. On a préconisé ses images miraculeuses (V. GUMPPENBERG, LUC, et LUGA-SANTO). P. Corneille a traduit son office en vers français ; le P. Heugne, ministre, a célébré ses louanges en soixante-douze langues (1).

impossible de dénombrer ici tous les livres publiés sur la dévotion à la Sainte-Vierge. (V. Hippolyte MARRACCI.) Outre ceux que nous avons indiqués, on pourrait citer encore : 1°. *Décrets de N. S. P. le pape Innocent XI, portant suppression d'un office de la Conception immaculée de la Très-Sainte-Vierge et de plusieurs indulgences*, deuxième édition, augmentée d'une plus ample collection de passages et d'un *Décret contre la confrérie de l'Esclavage*, 1679, in-12. — 2°. *De la dévotion à la Sainte-Vierge et du culte qui lui est dû* par Adrien Baillet, avec les *Avis salutaires de la bienheureuse Vierge-Marie à ses dévots indiscrets*, et une *Lettre pastorale* de M. de Choiseul, évêque de Tournai, sur ces *Avis*, nouvelle édition, Tournai, 1712, in-12, etc. (1) Depuis la naissance du christianisme il s'est élevé des hérésies qui ont contesté à Marie ses plus belles prérogatives, qui ont combattu ou exagéré le culte qui lui est dû, et que l'Église a conservé sous le nom d'*hyperdulie*. Ebion et Cerinthe ont prétendu que Marie avait eu des enfants avant de mettre au monde le Sauveur ; ce qui est formellement contredit dans l'Évangile, qui appelle Jésus, *premier-né* de Marie. Tertullien, Helvidius et Jovinien ont avancé, de leur côté, que Marie avait eu d'autres enfants depuis Jésus-Christ. Saint Jérôme les a victorieusement combattus. Théodore de Bèze, Aubertin, Basnage et quelques autres ministres protestants ont

Virgi sur 71 *encomis B. V. Maria calata*; Rome, Thomassin, 1817, in-4°. Il mourut à Venise en 1620.

(1) Les *Avis* ont été formellement condamnés à Rome, en Espagne, à Madrid, et combattus dans un assez grand nombre d'écrits ; notre collègue Boudouin s'élève fortement contre le système de l'auteur, dans un de ses sermons, tome II des *Mystères*.

(1) Le P. Jacques-Bonaventure Heugne, ministre d'Alsace, était confesseur et théologien de Louis XV, auquel il dédié en 1610 l'ouvrage intitulé

prétendu que Marie, en devenant mère, avait cessé d'être vierge : cette erreur a été condamnée par l'Église. Les nestoriens refusaient à Marie la qualité de Mère de Dieu (*théotokos*), qui lui fut assurée par le concile d'Éphèse. Les eutychiens lui accordaient presque le titre de Mère de la Divinité. Les antidicomarianites ou antimariens enseignaient à-peu-près les mêmes erreurs que Helvidius. Les collyridiens lui rendaient le culte de latrie, et lui offraient en sacrifice des gâteaux, nommés en grec *collyrides*. (Voyez Saint Epiphane, *Hæres.* 79.) Les protestants ne lui rendent aucun culte, et dédaignent son intercession. L—B—E.

MARIE, sœur de Marthe et de Lazare, était de Béthanie, bourgade à deux milles de Jérusalem, au-delà de la montagne des Oliviers. Dans une visite de Jésus-Christ, à cette famille qu'il aimait, Marie se tint constamment assise à ses pieds, écoutant les discours qui sortaient de sa bouche. Marthe, qui était fort occupée à préparer tout ce qu'il fallait, se plaignit à Jésus-Christ de l'inaction de Marie : *Seigneur, ne considérez-vous point que ma sœur me laisse servir toute seule ? dites-lui donc qu'elle m'aide.* Jésus lui répondit : *Une seule chose est nécessaire : Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.* Lorsque Lazare tomba malade, de concert avec sa sœur, Marie en fit avertir Jésus-Christ. Après la mort de Lazare, au lieu d'aller au-devant du Sauveur, qui était encore loin, à l'exemple de Marthe, Marie demeura dans la maison. Mais aussitôt qu'elle eût appris qu'il était arrivé et qu'il la demandait, elle se leva et l'alla trouver ; dès qu'elle fut près de lui, elle se jeta à ses pieds, et lui dit : *Seigneur, si vous eussiez été ici,*

mon frère ne serait pas mort. Jésus voyant qu'elle pleurait, et que les Juifs qui étaient venus avec elle pleuraient aussi, frémit en son esprit, et se troubla lui-même : sur-le-champ, il se rendit au tombeau, et ressuscita Lazare. Six jours avant la pâque, Jésus alla souper chez Simon le pharisien ou le lépreux, qui demeurait à Béthanie ; Marie prit une livre d'essence de vrai nard très-précieux ; elle en parfuma les pieds de Jésus, puis les essuya de ses cheveux ; et toute la maison fut remplie de l'odeur de ce parfum. Judas-Iscaïot s'étant récrié sur une prodigalité qu'on aurait pu, suivant lui, faire tourner à l'avantage des pauvres, Jésus la justifia en ces termes : *Laissez la faire ; elle avait gardé ce parfum pour le jour de ma sépulture. Vous avez toujours des pauvres avec vous : mais pour moi, vous ne m'aurez pas toujours.* Il déclara que, dans tout l'univers, on louerait sa piété. Depuis cette action, l'Évangile ne nous apprend rien de Marie de Béthanie ; une ancienne tradition la fait débarquer et mourir en Provence, avec Lazare et Marthe : dans le treizième siècle, on crut découvrir ses reliques dans un lieu appelé maintenant *Saint-Maximin*. Charles d'Anjou, prince de Salerne, vaincu et fait prisonnier par le roi d'Aragon, en 1284, ayant recouvré sa liberté quatre ans après, attribua sa délivrance à l'intercession de la Sainte, pour laquelle il avait une grande dévotion. La croyance des Provençaux a trouvé de zélés défenseurs, et a fait naître une foule de *Dissertations* curieuses ; le P. Pierre de Saint-Louis, carme, a composé un poème en douze livres sur ce sujet. Dans un sonnet qu'il adresse à la Provence, le bon religieux s'exprime ainsi :

Je crois passionnément, et j'ose préférer,
Qu'entre saint Marc et l'unique merveille,
Pour laquelle, à toute autre, on le doit préférer.

Cette opinion n'a pas manqué non plus d'adversaires, parmi lesquels on distingue le redoutable Launoy, qui a écrit divers opuscules, insérés dans le tome 2, partie 1^{re}. de la collection de ses œuvres, pour prouver le témoignage de plusieurs écrivains grecs, que Marie avait vécu et morte en Orient. Le sentiment des protestants se lie à une autre opinion, bien plus ancienne et bien plus accréditée, qui tend à confondre Marie de Béthanie avec Marie-Madelène. La manière dont les évangélistes se sont exprimés sur ces deux femmes, a pu faire conjecturer qu'elles n'étaient qu'une seule et même personne. Cette conjecture s'évanouit, quand on remarque qu'elles sont différemment nommées, et qualifiées. La première opinion compte parmi ses partisans des Pères très-savants dans les premiers siècles, et des écrivains célèbres dans les temps modernes. Elle se trouve en compte encore dans les *Breviaires*; et elle a pour elle les *Misses* et les *Breviaires*. Au reste l'illustre père Lamy de l'oratoire, Bossuet, Fleury, et Godescard, qui sont pour la dernière opinion, finissent par dire : « Il importe de ne pas croire témérairement ce que l'Évangile ne dit point, et de ne pas mettre la religion à suivre aveuglément toutes les opinions populaires : la foi est trop précieuse pour la prodiguer ainsi; mais la charité est encore plus; et ce qui est le plus important, c'est d'éviter les disputes qui peuvent l'altérer tant soit peu. » (*Novv. opusc. de Fleury.*) La fête de Marie de Béthanie se célèbre le 29 juillet, et celle de Marie-Madelène le 22. (V. MARIE-DELENE.) L.—E.—E.

MARIE - THÉRÈSE d'Autriche, impératrice d'Allemagne, reine de Hongrie et de Bohême, née le 13 mai 1717 (1), était fille de l'empereur Charles VI, et d'Elisabeth-Christine de Brunswick - Wolfenbuttel. Avant sa naissance même (en 1713), l'empereur qui n'avait qu'un fils (l'archiduc Léopold), avait publié un règlement de succession, fameux sous le titre de pragmatique-sanction. La clause principale portait qu'à défaut des mâles de sa lignée, ses filles lui succéderaient, préférablement à celles de l'empereur Joseph I^{er}., son frère. Charles VI eut soin non-seulement de faire approuver ces dispositions par les époux de ses nièces, les électeurs de Saxe et de Bavière : il les plaça même sous la garantie des principales puissances de l'Europe. Le jeune archiduc mourut; et Marie-Thérèse se voyait reconnue héritière des vastes états de la maison d'Autriche, lorsque l'empereur, son père, l'unit à François-Étienne, duc de Lorraine (12 février 1736). Il devait croire les droits de sa fille solidement assurés, quand il descendit au tombeau (1740). Mais avec ce prince s'éteignait la maison de Habsbourg-Autriche, dont il était le dernier rejeton mâle. Sa mort ouvrit un champ libre à de nombreuses prétentions, qui n'attendaient que ce moment pour se montrer à découvert. La pragmatique-sanction, tant de fois invoquée et ratifiée depuis un laps de vingt-sept ans, fut tout-à-coup considérée comme non-avenue. Le premier des prétendants qui vinrent disputer à la jeune Marie-Thérèse l'héritage de ses pères, fut l'électeur de Bavière. L'électeur de Saxe ne

(1) Elle reçut au baptême les noms de Marie-Thérèse-Ampurge-Amélie-Christine.

tar la point à l'imiter. Le roi d'Espagne, Philippe V, réclama les couronnes de Hongrie et de Bohême. Enfin le roi de Sardaigne revendiqua le duché de Milan. Tous parlaient au nom des princesses autrichiennes, leurs femmes ou leurs mères. Louis XV aurait pu prétendre à cette succession, à d'aussi justes titres qu'aucun de ces princes, puisqu'il descendait, en droite ligne, de la branche aînée d'Autriche, par la femme de Louis XIII et celle de Louis XIV. Mais ce monarque ne pouvait faire valoir ses droits, sans armer l'Europe contre lui : sa modération lui prescrivit de se borner au rôle d'arbitre. Cette cause de tant de têtes couronnées fut plaidée dans le monde chrétien, par une foule de manifestes et de mémoires. Les particuliers même y prenaient un vif intérêt; mais on ne tarda pas à voir que la force des armes déciderait seule cette grande question. Un prince, auquel on n'avait point songé, fut le premier qui se montra dans l'arène. Frédéric II, roi de Prusse, réclama quatre duchés en Silésie; et, deux mois après la mort de Charles VI, il était déjà au cœur de cette riche province, avec une puissante armée. Cependant Marie-Thérèse, sans se laisser intimider par l'orage qui se formait autour d'elle, travaillait à se mettre en possession de tous ses états héréditaires. Elle reçut, sans opposition, l'hommage de l'Autriche, de la Hongrie, de la Bohême et de la Lombardie. Son premier soin fut d'assurer le partage de toutes ses couronnes à son époux, déjà reconnu grand-duc de Toscane par des traités antérieurs : elle lui conféra le titre de co-régent, mais sans préjudice pour ses droits de souveraineté, tels qu'ils lui étaient garantis par la pragma-

tique-sanction. Elle se flattait, dans ces premiers moments, que les dignités dont elle comblait ce prince, étaient un acheminement vers la couronne impériale. Mais Charles VI n'avait laissé à sa fille que des finances épuisées et des troupes mal entretenues; et l'on n'eut que trop tôt sujet de se convaincre que le prince Eugène avait eu raison de dire « qu'une armée de cent mille hommes garantirait mieux la pragmatique-sanction que cent mille traités. » Le roi de Prusse, avant d'agir, fit proposer à Marie-Thérèse de lui céder la Basse-Silésie. A ce prix, il lui offrait le secours de ses armes pour défendre le reste de ses états, et donner l'empire à son époux. La jeune reine rejeta ces propositions avec hauteur, et les premières hostilités éclatèrent. La cour de France crut devoir profiter de cette circonstance pour abaisser l'Autriche, son ancienne rivale : elle entama une négociation avec l'électeur de Bavière, et prit avec ce prince l'engagement de mettre sur sa tête la couronne impériale. Les rois d'Espagne, des Deux-Siciles, de Prusse, de Pologne et de Sardaigne, accédèrent à cette ligue offensive; et enfin, pour empêcher que la Russie ne donnât des secours à Marie-Thérèse, on disposa la Suède à déclarer la guerre à cette puissance. Rien ne semblait plus devoir s'opposer au démembrement de la monarchie autrichienne : le partage en était déjà fait par les puissances alliées. L'électeur de Bavière devait avoir la Bohême, la Haute-Autriche, le Tyrol et la Souabe autrichienne; l'électeur de Saxe, la Moravie avec la Haute-Silésie; et le roi de Prusse, tout le reste de cette province. Quant à la Lombardie, elle était destinée à un infant d'Espagne. On ne laissait à la jeune

reine que la Hongrie avec la Basse-Autriche, les duchés de Carinthie, de Styrie, de Carniole, et les provinces Belges. Les premières opérations militaires semblèrent promettre l'exécution facile de ce plan. A la tête d'une armée française, et revêtu du titre de lieutenant du roi de France, l'électeur de Bavière s'avance rapidement. Il se fait couronner archiduc d'Autriche à Lintz, roi de Bohême à Prague, et bientôt après empereur d'Allemagne à Francfort, sous le nom de Charles VII. Dans un danger aussi imminent, on vit Marie-Thérèse déployer un courage au-dessus de son âge et de son sexe. Obligée de quitter Vienne, déjà menacée d'un siège par ses ennemis victorieux, elle court en Hongrie. Elle assemble les quatre ordres de l'état à Presbourg, et tenant entre ses bras son fils aîné (qui fut depuis Joseph II), elle leur adresse ces paroles en latin (1) : « Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parents, je n'ai de ressource que dans votre fidélité, votre courage et ma constance. Je mets entre vos mains la fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut. » A ce spectacle, les palatins hongrois qui, depuis deux cents ans, n'avaient cessé de repousser le joug de la maison d'Autriche, font éclater l'enthousiasme et le dévouement le plus sincère. Ils tuent leurs sabres, et s'écrient : *Monamur pro rege nostro Maria-Theresia*. Sans prétendre affaiblir l'effet de cette scène touchante, on peut observer que c'est à tort que l'on regarde communément le nom de roi

donné ici à Marie-Thérèse, comme un hommage extraordinaire de la part des Hongrois. Il n'y avait pas vingt ans que l'empereur Charles VI avait obtenu des états de Hongrie, que le droit de succession au trône serait étendu aux femmes. Beaucoup de palatins et de nobles se rappelaient encore que ce prince lui-même avait reconnu, à son avènement, le droit d'élection de la diète, s'il mourait sans laisser de postérité mâle. Le mot de reine était inusité parmi eux ; ils voulurent seulement proclamer Marie-Thérèse l'héritière de leurs rois (1). Cette princesse, dans la fleur de l'âge et de la beauté, était assurément la femme la plus intéressante de l'univers ; mais ce n'était encore ni un personnage héroïque, ni un grand roi. Ce fut à cette époque qu'apprenant chaque jour les progrès de ses ennemis, elle mandait à la duchesse de Lorraine, sa belle-mère : « J'ignore s'il me restera une ville pour y faire mes couches. » Mais le terme de ses infortunes approchait. Des bords de la Drave et de la Save, il sort des peuples inconnus jusqu'alors, qui se joignent aux fidèles Hongrois. Le costume singulier, l'air farouche de ces pandours, de ces talpaches, et de ces uhlands, répandaient l'effroi presque autant que leurs cruautés. Le comte de Kevenhuller, à leur tête, reconvre l'Autriche, et bientôt même se voit maître de la capitale de la Bavière. Marie-Thérèse chercha cependant à intéresser à sa cause l'Angleterre et la Hollande. Ses malheurs avaient fait une impression si vive sur la nation au-

(1) Marie-Thérèse possédait parfaitement le latin. Le comte de Saxe, employé en Hongrie dans le commencement de la guerre, dit : « Elle le parlait avec pureté. »

(1) Volt dire, après avoir rapporté ce trait, « On ne peut pas dire que les Hongrois donnent toujours le titre de roi à leur reine. » Cette assertion n'a que deux exemples. Marie d'Autriche, dans le quatorzième siècle, et Elisabeth de Luxembourg, dans le quinzième, furent intitulées Reines, dans des actes publics.

glaise, et particulièrement sur les femmes, qu'elles résolurent de lui offrir une somme de cent mille livres sterling : elles choisirent pour leur organe la veuve du grand Marlborough. La reine de Hongrie fut sensible à cette offre ; mais elle ne crut pas devoir l'accepter, au moment où le parlement votait des subsides considérables pour sa défense. Le premier but de sa politique devait être de dissoudre la grande ligue formée contre elle. Ses efforts furent couronnés du succès : elle se vit bientôt délivrée d'un de ses ennemis les plus redoutables. Le roi de Prusse déposa les armes tout-à-coup, au milieu de la campagne de 1742. La reine lui céda, par un traité qui avait été négocié dans le plus grand secret, la Silésie et le comté de Glatz. L'exemple du roi de Prusse fut bientôt suivi par le roi de Pologne, électeur de Saxe. Le roi de Sardaigne fit plus : il abandonna la coalition, pour épouser la querelle de Marie-Thérèse. Mais il fallut qu'elle reconnût aussi ce service par des cessions de territoire. Le roi d'Angleterre, George II, fit éclater pour la jeune reine un zèle moins intéressé. Il amena lui-même à son secours une armée composée d'Anglais, d'Hanovriens et de Hessois ; et, pour rappeler le motif premier de la guerre, il donna à cette armée le nom de pragmatique. Tout changea de face : les désastres du nouvel empereur furent aussi rapides que l'avaient été ses succès. Il n'avait plus que la ville de Francfort pour asile. Mais Louis XV, loin de l'abandonner, résolut de redoubler d'efforts en sa faveur. Ce monarque n'avait agi que comme auxiliaire ; il déploya toutes ses forces comme partie principale. Au moment même où il attaquait en personne les Pays-Bas Au-

trichiens, il négocia une nouvelle alliance, dans laquelle on ne vit pas sans surprise rentrer le roi de Prusse : ce monarque envahit la Bohême, pendant que Louis XV pénétrait dans le Brisgau, à la tête de cent mille hommes, et que l'empereur Charles VII revenait triomphant dans Munich. Mais tout-à-coup ce prince meurt, et son fils n'a rien de plus pressé que de conclure sa paix particulière avec la reine. Il renonce à toute prétention, et se contente d'être maintenu dans la possession de ses états paternels. Le trône impérial était vacant : Marie-Thérèse sut trouver encore assez d'influence pour y faire asseoir le grand-duc de Toscane, son époux, qui prit le nom de François I^{er}. Il fut reconnu par le roi de Prusse lui-même, qui fit de nouveau sa paix, à des conditions plus avantageuses encore que la première. La France seule continua la guerre avec le plus brillant succès, tant dans les Pays-Bas qu'en Italie. Le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) mit un terme à des hostilités qui ensanglantaient l'Europe depuis huit ans. Marie-Thérèse, qui, au commencement de cette longue et terrible lutte, s'était vue sur le point d'être entièrement dépouillée, put se croire enfin assurée de la possession paisible des plus belles parties de son immense héritage. Elle mit tous ses soins à y effacer les traces de la guerre, à ranimer l'agriculture, à faire fleurir le commerce et les arts. Les ports de Trieste et de Fiume furent ouverts à toutes les nations : Ostende reçut des navires chargés des productions de la Hongrie. Des canaux ouverts dans les Pays-Bas, apportèrent, jusque dans le sein des villes, les richesses des deux Indes. Les grandes routes y disputèrent de beauté à celles de

Vienne fut agrandie et embellie par des manufactures de drap, de soie, de laine, de velours, de porcelaine, de glaces, d'étoffes de soie, qui s'établirent dans ses faubourgs. Les sciences eurent à se féliciter de la fondation de plusieurs académies et collèges : la reconnaissance donna à l'un d'eux, qui n'est pas le moins mérité de sa célébrité, le nom de la souveraine (*Collegium Theresianum*). Le dessin, la peinture, l'architecture, obtinrent des écoles royales ; Prague et Inspruck, des bibliothèques publiques. Des observatoires enrichis d'instruments précieux s'élevèrent à Vienne, à Gratz, à Vienne-au-Neu ; Van Swieten fut appelé à régénérer l'étude de la médecine et de la chirurgie ; Métastase transféra les Muses italiennes sur les bords du Danube. Les attentions de la souveraine se portèrent sur toutes les classes de ses sujets. Les soldats blessés et infirmes, les vieillards, les orphelins, les malades, furent livrés à une sorte d'abandon ; furent recueillis dans de vastes hôpitaux. Les veuves d'officiers, les orphelins nobles, trouvèrent d'honorables ressources dans des établissements formés par l'humanité et la bienfaisance. Jamais, en un mot, la monarchie autrichienne n'avait vu luire de si beaux jours. Mais, avec un tel état de prospérité, tel que Frédéric-le-Grand, Marie-Thérèse sentit que l'état de la monarchie devait être pour elle un repos. Ses troupes étaient nombreuses et sans cesse exercées aux nouvelles manœuvres : elle fonda des écoles militaires à Vienne, à Prague, à Anvers. Enfin elle dut se féliciter d'avoir mis le comble à sa prospérité par le traité de 1756, qui, dans son siècle, sa rivale, lui fit trouver la plus précieuse des alliances. C'était, en effet, une idée audacieuse et presqu' téméraire de la part

du cabinet de Vienne, que de faire servir à l'accomplissement de ses projets de vengeance et d'ambition, cette même France qui, depuis trois siècles, n'avait cessé de mettre des obstacles à l'accroissement de la puissance autrichienne. Le prince de Kaunitz, qui jouissait de toute la confiance de l'impératrice, fut envoyé en ambassade à la cour de Versailles. Il sut y captiver l'esprit d'une femme dont le crédit et l'influence ne connaissent plus de bornes : M^{me}. de Pompadour se montrait chaque jour moins opposée à une alliance, jusqu'à être réputée monstrueuse ; enfin, elle en pressa elle-même la conclusion, lorsque l'impératrice eut abaissé sa fierté jusqu'à tracer de son auguste main un billet, où la favorite recevait le doux titre de *ma chère amie*. C'est donc à tort que l'on reprocherait encore à la mémoire du cardinal de Bernis, ce trop fameux traité de 1756, qui renversa, en un moment, le système politique si sagement établi par Henri IV et Richelieu (V. BERNIS, IV, 315, et KAUNITZ, XXII, 262). Assurée de l'appui de la France, Marie-Thérèse parvint bien facilement encore à faire entrer dans ses projets les cours de Russie, de Suède et de Saxe. Elle était loin d'avoir pardonné au roi de Prusse la cession que, deux fois, elle s'était vue forcée de lui faire d'une des plus belles portions de son héritage. Le moment semblait venu de lui faire restituer la Silésie : cinq puissances se liguèrent pour l'y contraindre. Frédéric voit l'orage se former : il le prévient par un de ces coups qui lui assurèrent le nom de Grand. Il fond tout-à-coup sur la Saxe, et s'empare, à Dresde même, des preuves de la coalition tramée contre lui. L'impératrice saisit habilement ce prétexte, pour le

faire mettre au ban de l'Empire, et pour armer le corps germanique entier. La cour de France ne s'était engagée à fournir à l'Autriche qu'un secours de 24,000 hommes, en cas d'attaque; celle-ci parvient à lui faire signer deux traités successifs (1757-58), par lesquels la France s'oblige à faire marcher plus de 100,000 de ses soldats en Allemagne, et à payer, en outre, à l'Autriche, un subside annuel de 12 millions de florins d'empire (plus de 30 millions de France). Nous glissons rapidement sur les événements de cette guerre, déjà décrits avec de grands détails dans les volumes précédents de cet ouvrage. (V. FRÉDÉRIC II, xv, 568, et DAUN, X, 576). Quelques succès honorèrent les armes de Marie-Thérèse, comme la victoire de Kollin, remportée par le maréchal Daun: c'est en mémoire de cette journée, qu'elle institua l'ordre militaire célèbre qui porte son nom. Mais après les plus grands efforts de la part de la coalition, toutes les puissances qui la composaient sentaient qu'elles n'avaient pas moins besoin de repos, que celle dont elles avaient juré la ruine. La paix de Hubertsbourg (15 février 1763) termina cette sanglante contestation, si fameuse sous le nom de guerre de Sept-Ans. Pour la troisième fois, Marie-Thérèse se vit dans la nécessité de confirmer la cession de la Silésie, objet principal de la rivalité des deux puissances; et, après tant de sang versé, tant de trésors prodigués, l'Allemagne revit les choses absolument dans l'état où elles étaient auparavant. Le seul adoucissement aux regrets de l'impératrice fut l'élection de l'archiduc Joseph son fils à la dignité de roi des Romains. C'était lui assurer la couronne impériale; et, dès l'année suivante (1765), elle échut

au jeune prince, par la mort de son père François I^{er}. Marie-Thérèse pleura sincèrement cet époux chéri: elle prit un deuil austère, et ne le quitta plus pendant les quinze ans qu'elle survécut. Elle fonda un chapitre de chanoinesses à Inspruck, en leur imposant l'obligation de prier à perpétuité pour le salut de l'empereur. Vienne la voyait tous les mois descendre dans les sépultures impériales, pour y arroser de ses larmes la tombe qui renfermait l'objet de sa tendresse. Sans cesse occupée de ces idées de mort, elle fit faire son cercueil, et cousut elle-même son habit mortuaire: c'est dans cette robe funèbre, faite avec le plus grand secret, de sa main royale, qu'elle a été ensevelie. Elle ne restait point étrangère néanmoins aux grands intérêts politiques. Les succès prodigieux d'une femme qui, comme elle, brillait sur le trône d'un éclat extraordinaire, attirèrent toute son attention. Catherine II pressait si vivement la Turquie de ses armes, que Marie-Thérèse se hâta de déclarer qu'elle ferait cause commune avec les Ottomans, si les armées russes passaient le Danube. Déjà même une convention entre l'Autriche et la Porte était signée à Constantinople (1771). Mais tout-à-coup s'opère un rapprochement intime entre les deux impératrices; et l'Europe était loin d'en pénétrer la cause. Ce n'est qu'au bout d'un an que le démembrement de la Pologne, concerté entre les cours de Pétersbourg, de Berlin et de Vienne, fut rendu public par des prises de possession et des manifestes. Quelques écrivains ont voulu imputer à Marie-Thérèse, la première pensée de cet acte inique. Cette calomnie est détruite par un fait irrécusable: l'original de la convention secrète,

signée à Pétersbourg le 17 février 1772, existe encore. On y lit que, si la cour d'Autriche refuse d'accéder au plan de partage, la Prusse et la Russie s'uniront contre elle. Marie-Thérèse éprouva une violente perplexité. Il fallait abandonner la Turquie à son sort, et, de plus, s'exposer à rompre avec la France, qui avait un intérêt direct à soutenir la Pologne. Elle fit pressentir la cour de Versailles, dont l'hésitation fixa son choix; et elle prit part au démembrement. Son lot fut superbe; elle eut, entre autres, les riches salines de Wilieзка, de Bochnia et de Sambor. Au milieu de toutes les clameurs qui s'élevèrent en Europe, Frédéric s'écria : « Quant à moi, je m'attends à tout ce bruit; mais que va-t-on dire de ma cousine la dévote? » Comme on ne flatte point les morts, on peut attester que Marie-Thérèse, princesse effectivement très-pieuse, ne crut point sa conscience blessée par ce premier partage de la Pologne: elle était profondément convaincue de la vérité de toutes les allégations du manifeste et des divers écrits où les provinces polonaises étaient revendiquées comme d'anciennes appartenances de ses royaumes de Hongrie et de Bohême. La bonne intelligence rétablie par l'intérêt commun avec le roi de Prusse, ne tarda pas à être troublée de nouveau. La succession de Bavière devint vacante par la mort de Maximilien-Joseph, dernier électeur de la branche cadette de la maison de Wittelsbach. Cette succession revenait de droit à l'électeur palatin, comme chef de la branche aînée; mais, avide de gloire, et recherchant les occasions d'en acquérir, l'empereur Joseph II mit tout en œuvre pour déterminer l'impératrice sa mère à réclamer et même

à envahir la Bavière (V. JOSEPH II, XXII, 21). Le roi de Prusse, par représailles, envahit aussi la Bohême; et d'immenses forces se déployaient de part et d'autre, lorsque la médiation de Louis XVI et celle de Catherine II terminèrent cette contestation, qui ne produisit, selon l'expression de Frédéric lui-même, qu'une guerre de plume. L'Autriche fut obligée de renoncer totalement à ses prétentions. Cette paix de Teschen (1779) fut le dernier acte politique qui occupa Marie-Thérèse. Elle cessa de vivre le 29 novembre 1780, à l'âge de 63 ans: sa fin fut calme et résignée. Elle descendit au tombeau avec le titre glorieux de *mère de la Patrie*, qui lui fut décerné par la reconnaissance des peuples. *J'ai donné des larmes bien sincères à sa mort*, écrivait le roi de Prusse à d'Alembert; *elle a fait honneur à son sexe et au trône: je lui ai fait la guerre, et je n'ai jamais été son ennemi*. Sa bienfaisance était inépuisable: son extrême sensibilité lui en faisait un besoin. Ayant aperçu un jour, dans les environs de son palais, une femme et deux enfants exténués de besoin; elle s'écria avec l'accent de la plus vive douleur: « Qu'ai-je donc fait à la » Providence, pour qu'un tel spectacle afflige mes regards et dénôre mon règne? » Et aussitôt elle ordonna que l'on servit à cette mère infortunée des mets de sa propre table, la fit venir en sa présence, l'interrogea, et lui assigna une pension sur sa cassette. On l'a entendue dire: « Je me reproche le temps que je » donne au sommeil; c'est autant de » dérobé à mes peuples. » Marie-Thérèse se faisait un devoir de protéger la religion; ce fut, néanmoins, sous son règne, que se préparèrent les changements qui eurent lieu avec

tant d'éclat, sous celui de son successeur. Ces changements paraissent être dus à une cause peu importante. Les médecins Van Swieten et de Haen étaient catholiques; mais ils avaient apporté de Hollande des doctrines peu canoniques, qu'ils cherchèrent à faire prévaloir. On les regarde comme les auteurs des réformes qui eurent lieu en Autriche dans les écoles de théologie et de philosophie. Van Swieten, principalement, qui jouissait de la confiance de l'impératrice, parvint à expulser les Jésuites des universités. On les remplaça par des hommes imbus des nouvelles maximes. Tout s'était préparé insensiblement pour une sorte de révolution religieuse, lorsque l'héritier d'une princesse douée d'une piété sincère, vit passer dans ses mains la suprême puissance (V. JOSEPH II, XXII, 21). Les vertus et l'affabilité de Marie-Thérèse avaient inspiré à ses sujets de toutes les classes un respect et une affection qu'ils ont conservés à sa mémoire. Après trois règnes qui ont suivi le sien, il n'est pas rare, aujourd'hui même, d'entendre dans toutes les provinces autrichiennes, et même dans la Belgique, des paysans dire aux voyageurs : « Vous êtes sur le » pays de *la Reine*, » comme leurs pères le disaient, lorsque Marie-Thérèse n'était encore que reine de Hongrie. La beauté peu commune de cette grande princesse rehaussait en elle l'éclat du rang et des qualités personnelles. Elle laissa huit enfants, parmi lesquels on doit distinguer les empereurs Joseph II et Léopold II, la reine de Naples (Marie-Caroline), et l'infortunée Marie-Antoinette, reine de France.

S—v—s.

MARIE DE BRABANT, reine de France, femme de Philippe-le-Hardi, était fille de Henri III, duc

de Brabant et d'Alix de Bourgogne : elle fut conduite en France en 1274, et mariée dans le bois de Vincennes, au mois d'août de la même année. Il y avait à peine deux ans que cette union était formée, lorsque Marie fut accusée d'avoir fait mourir, par le poison, l'aîné des fils que Philippe avait eus d'Isabelle d'Aragon, sa première femme. Pierre La Brosse, chambellan et favori du roi, fut l'auteur de cette accusation. Philippe aimait tendrement son épouse : il voulut, avant de croire au crime, en avoir la preuve convaincante; et il envoya consulter une *béguine* de Nivelles en Brabant, espèce de sibylle qui se vantait du don de prophétie. La béate garda d'abord un silence obstiné; mais pressée de nouveau de s'expliquer, elle déclara que la reine était innocente, et que le crime avait été commis par un homme qui était tous les jours auprès du roi. C'était assez indiquer le favori : Philippe crut l'oracle; et La Brosse, accusé à son tour, et par des ennemis puissants, du crime réel ou supposé de trahison envers l'état, fut pendu publiquement. (V. BROUSSE, VI, 28.) Mézerai rapporte que, dans ses premiers mouvements, le trop crédule Philippe menaça la reine du dernier supplice; et un auteur du temps assure qu'elle aurait couru risque d'être brûlée vive, si son frère Jean, duc de Brabant, n'eût envoyé un chevalier pour justifier son innocence en champ clos; et que l'accusateur suscité par La Brosse n'ayant pas osé soutenir sa calomnie les armes à la main, fut condamné au gibet. Marie mourut le 10 janvier 1321, à Murel, près de Meulan, où elle s'était retirée sur la fin de ses jours. Les Cordeliers de Paris eurent son corps, les Jacobins

11. « Ces deux couvents, dit
 ai, se partageaient alors les
 es des princes, comme, pen-
 eur vic, ils partageaient leurs
 s. » Des historiens contem-
 représentent Marie comme
 nesse instruite, joignant à
 es touchantes un esprit vif et
 aimant la poésie qu'elle cul-
 vec succès, accordant aux
 ne honorable protection. Une
 le grande qualité, qui parta-
 douces inclinations, était de-
 plus intime confidente; elles
 et ensemble une partie de leur
 faire des vers, et à aider de
 seils ceux qui en faisaient.
 le Roi, auteur du roman de
des, reconnaît, en tête de
 rage, qu'il doit à Marie et à
 ce qui s'y trouve de bon; il
 même qu'elles lui en avaient
 plan. L'histoire de Marie of-
 fonds suffisant d'intérêt pour
 un historique; aussi n'a-t-on
 nqué de la reproduire sous
 me. *Marie de Brabant*, ro-
 M. Maugenet (anagamme de
ut), Paris, 1808, 2 vol. in-
 che par l'in vraisemblance des
 es et l'invention défectueuse
 ations, que ne compensent
 naturel et l'élégance de quel-
 orceaux. Cet auteur a trouvé
 de charger de notes, qui sont
 toutes des hors-d'œuvre, un
 lume de son livre, que termi-
 s poésies fugitives, qui décé-
 tant que sa prose, un écrivain
 ré. La même histoire a aussi
 le sujet d'une tragédie. (V.
 , XXI, 200.) Z.
 IIE D'ANGLETERRE, troi-
 ème de Louis XII, était
 Henri VII, roi d'Angleterre,
 it en 1497. Elle joignait à
 e beauté, un caractère plein

de douceur, et plus de vivacité que
 n'en ont ordinairement les Anglaises.
 Elle avait été fiancée fort jeune, à
 l'infant Charles d'Autriche (depuis
 Charles-Quint); mais elle aimait
 Charles Brandon, créé duc de Suf-
 folk, et favori de Henri VIII, qui
 ne paraissait point disposé à gêner
 l'inclination de sa sœur. Cependant
 Louis XII, veuf depuis quelques
 mois d'Anne de Bretagne, demanda
 et obtint la main de Marie (1514):
 la jeune princesse fut reçue, à son ar-
 rivée à Boulogne, par le duc de Va-
 lois (François I^{er}), qui ne négligea
 rien pour soutenir sa réputation d'a-
 mabilité et de galanterie. Elle se ren-
 dit ensuite à Abbeville, où le roi l'at-
 tendait avec quinze cents gentils-
 hommes, les plus jeunes et les mieux
 faits du royaume; et le lendemain, 10
 octobre, leur mariage fut célébré avec
 une magnificence dont la reine parut
 étonnée. Les détails de son entrée à
 Paris, qui eut lieu le 6 novembre de
 la même année, sont curieux: on les
 trouve dans le *Cérémonial français*.
 Elle amenait à sa suite le duc de Suf-
 folk, reconnu ambassadeur en Fran-
 ce; mais, livrée tout entière à des
 plaisirs nouveaux pour elle, la reine
 ne sembla pas s'apercevoir de la pré-
 sence de son amant. Elle se montra
 plus sensible aux empresses du
 duc de Valois (V. DUPRAT et FRAN-
 ÇOIS I^{er}.) Au surplus, toutes les dé-
 marches des deux amants furent si
 bien éclairées, que les projets du duc
 échouèrent. Louis XII mourut au
 mois de janvier 1515; et Marie
 abandonna, non sans regret, un
 trône qu'elle n'avait occupé que quel-
 ques mois. Son époux avait trop em-
 ployé ce temps à lui plaire, outre
 qu'il avait changé pour elle toute sa
 manière de vivre. « Il avait voulu,
 » dit Fleuraiges, faire du gentil com-

» pagnon avec sa femme ; mais il
» n'était plus homme pour ce faire. »

(1) François I^{er}. craignant que Marie ne contractât un nouveau lien opposé aux intérêts de la France, la déterminâ à épouser, au bout de trois mois de veuvage, le duc de Suffolk, pour qui elle avait conservé de l'inclination : un mariage secret les engagea l'un à l'autre ; et François I^{er}. délivré de toute inquiétude, laissa retourner Marie en Angleterre, où cette union fut rendue publique le 13 mai suivant. L'histoire ne nous apprend plus rien de cette princesse, qui mourut le 23 juin 1534, à l'âge de trente-sept ans. Elle eut du duc de Suffolk une fille, nommée Françoise, qui fut la mère de l'infortunée Jeanne Grey (V. J. GREY). La singularité des aventures de Marie, d'abord reine, et ensuite duchesse, a exercé la plume de plusieurs romanciers, entre autres de M^{lle}. de Lussan. Fontenelle l'a introduite avec Anne de Bretagne dans son *Dialogue sur l'amour et l'ambition*. W—s.

MARIE DE MEDICIS, reine de France, fille du grand-duc de Toscane François II, et de Jeanne, archiduchesse d'Autriche, naquit à Florence le 26 avril 1573. La beauté de cette princesse est attestée par un assez grand nombre de tableaux, pour qu'il soit inutile d'en parler ici. Henri IV, l'épousa au mois de décembre 1600, après la dissolution de son mariage avec Marguerite de Valois. Cette nouvelle union, qui donnait lieu d'espérer que la succession au trône serait assurée de manière à mettre un terme aux guerres civiles, excita une grande joie ; et les céré-

(1) Brantôme assure qu'il ne tint pas à elle d'être reine-mère, et que pour y parvenir, elle fit courir le bruit qu'elle était enceinte ; mais aucun de nos historiens n'a adopté cette anecdote, qui ne mérite point de confiance.

monies en furent faites avec
ficence. Avant la fin de l'année
rendit le roi père d'un da
A cette occasion, il lui prod
témoignages d'une affection s
Il est permis de croire qu'av
de douceur et de complaisanc
eût pu l'empêcher de se livr
emportements de cet amour
pour les femmes, qui tenissa
quelques fois chez lui de si excell
liés : mais Henri avait bes
chercher auprès de ses maît
et surtout de la marquise de V
des consolations aux chagrin
naliers que lui faisait éprou
vie conjugale. Dans un voyag
monarque à Blois, en 1602
eut bien de la peine à apaiser
férend survenu entre les deux
Jamais ils ne passèrent hui
sans se quereller. Le roi ne j
pas même jour, dans sa n
de la paix qu'il assurait au
dre de ses sujets. Ses plainte
récits de son fidèle ministre, n
prennent que Marie était altiè
têtée, grondeuse, irascible, v
même, et jalouse à l'excès ;
protégeait ouvertement les e
domestiques de Henri ; qu'el
mait que Léonore Galigai et so
que quand elle demandait (et
mandait beaucoup), c'était p
lement pour enrichir ce cou
spécialement protégé par elle
employait son ascendant su
prit de la reine à lui inspirer d
ventions contre celui pour c
n'aurait dû avoir que confi
tendresse. Elle fut fort effrayé
elle eut connaissance des pro
Biron, par lesquels elle était n
d'être chassée du trône, et c
arracher le sceptre à son fils.
proches de cette princesse, le
mations même, assez publicq

elle se livrait à propos des in- de son époux, enhardissaient isance et la calomnie. Cepen- rapprochement eut lieu ent lui, en 1604, lorsque Henri ré des mains du père de la se de Verneuil, la promesse ait faite d'épouser cette dame, qu'elle lui aurait donné un is ce retour d'union, d'amour fut de courte durée. Marie , un jour, la violence au point r le bras pour frapper le roi ; être eût-elle osé en venir à cet : sans l'intervention de Sully. dans l'*Histoire de la mère et* , t. 1^{er}., p. 19 et 20, qu'en dans une occasion où le mo- s'était ouvert à elle sur diffé- affaires de l'état, il lui dit : avez raison de desirer que nos oient égaux ; car la fin de ma ra le commencement de vos s..... D'une chose vous puis-je er : c'est qu'étant de l'humeur je vous connais, en prévoyant dont votre fils sera ; vous en, pour ne pas dire têteue, et lui être, vous aurez sûrement e à partir ensemble. » Les mé- tements de toute espèce qui ont Henri IV en 1610, ne :èrent pas de permettre, quoi- : répugnance, le couronnement ie, sollicité par elle avec une e chaleur, et qui eut lieu à Depuis le 13 mai. Il s'y était mps refusé, calculant que les outeraient beaucoup d'argent a temps où l'état en avait grand , et que, d'ailleurs, elles re- nient l'exécution du vaste projet ivait conçu pour abaisser la d'Autriche. Le roi, au mo- le partir pour l'armée, était de usuriner sa femme régente. assassiné le lendemain même

du sacre, et deux jours avant celui où Marie comptait faire son entrée à Paris, comme souveraine. On jugea que le projet déclaré du monarque était une première prévention favorable pour sa veuve, une réponse justificative à l'affreux soupçon qui pesait sur elle, de n'avoir pas été étrangère à l'horrible attentat par lequel la France se voyait privée du meilleur des rois. Malgré les fâcheuses insinuations de Mézeray, et les Mémoires de Sully et de ses secrétaires, aucun des accusateurs de Marie de Médicis n'a osé placer le crime qu'on lui impute au rang des vérités historiques. La même discussion s'est renouvelée en 1806, à l'occasion de la *Mort de Henri IV*, tragédie de Legouvé; et des écrivains qui se donnaient pour plus instruits que les auteurs contemporains, n'hésitèrent pas à présenter la complicité de la reine et du duc d'Épernon, comme un fait hors de doute. Voltaire est du nombre de ceux qui ont voulu défendre l'épouse de Henri-le-Grand, sur laquelle le président Hénault nous paraît avoir gardé la juste mesure quand il a dit : « Princesse dont la fin » fut digne de pitié, mais d'un esprit » trop au-dessous de son ambition, » et qui ne fut peut-être pas assez sur- » prise, ni assez affligée de la mort » funeste d'un de nos plus grands » rois. » Elle le rendit plus malheu- reux qu'il ne l'avait été par sa pre- mière femme : Marie était trop amie de l'intrigue ; mais elle n'avait, ni ce qu'il faut de méchanceté, ni peut-être ce qu'il faut de vigueur, pour un for- fait aussi atroce, dont, en réalité, elle paraissait incapable. Le jour même de l'assassinat, le duc d'Épernon, ennemi secret de Henri IV, se rendit au parlement, et pressa par tous les moyens la tenue d'un lit de justice. Le

lieu de l'assemblée était entouré par le régiment des Gardes-françaises, que ce seigneur avait sous ses ordres comme colonel-général de l'infanterie. Il fit aussi prendre les armes aux Suisses. Après les harangues funèbres des magistrats, qui furent entrecoupées par les sanglots des assistants, le parlement se vit forcé de s'attribuer le droit de disposer de la régence, et de la donner à la reine, mère de Louis XIII. Elle-même vint, le lendemain, confirmer cet arrêt, en présence de son fils. La France aurait renoncé à se plaindre de cette violence, s'il en était résulté un gouvernement assez ferme et assez sage pour maintenir le bel ordre que le monarque enlevé à l'amour de son peuple avait établi dans toutes les parties de l'administration. Mais, hélas ! les avantages du règne de Henri, et de son caractère, furent perdus dès la première année de la régence inconsidérée, tumultueuse et infortunée de sa veuve. Les rênes de l'état s'échappèrent des mains débiles de Marie, et tombèrent entre celles des favoris. Sully, en qui elle redoutait un juge sévère ; Sully qui, par ses talents, avait tant contribué à la gloire de son maître, fut écarté : bientôt après, Villeroy et Jeannin subirent le même sort. A leur place, le nonce du pape, l'ambassadeur d'Espagne, et le père Cotton, prirent part à la direction des affaires. L'obstination naturelle à la reine pouvait contribuer à son attachement pour Concini, devenu maréchal d'Ancre, et premier ministre, surtout au goût qu'elle conservait pour sa femme. Ce couple se perdit ; et il entraîna sa souveraine dans le précipice. Régente, et non maîtresse du royaume, Marie de Médicis se montra jalouse du pouvoir, comme elle en avait été avide.

L'idée seule que son autorité pût être bravée ou attaquée ou menacée, ne lui laissait aucun repos ; et tous les moyens qu'elle prenait pour affermir cette autorité, toujours chancelante, ne faisaient que l'affaiblir ou la détruire. Au lieu de gouverner, la reine traitait sans cesse avec ses sujets, et sans cesse avec désavantage. Sa politique était de payer bien cher des services qu'elle avait droit d'exiger. Elle dépensait en profusions exorbitantes, pour s'acquérir des créatures et ramener les mécontents, tout ce que la sage économie de Henri-le-Grand avait amassé pour rendre sa nation puissante. Il fallut multiplier les impôts ; sans quoi on n'aurait pu fournir aux besoins toujours renaissants qui résultaient d'une pareille manière de régner. Combien ne fut-on pas choqué de cette affectation indiscrète de contrarier en tout le gouvernement du bon roi, de prodiguer les honneurs, les emplois, les richesses, à ceux qui s'étaient le plus ouvertement déclarés contre lui ; enfin de changer, même au-dehors, d'amis et d'ennemis ! Les troupes, à la tête desquelles Henri allait combattre, furent, pour la plupart, licenciées. Les princes voisins dont il était l'appui furent abandonnés. D'un côté, cette conduite annonçait un mépris choquant pour la mémoire d'un monarque couvert de gloire, et non moins illustre par la politique que par les armes : de l'autre, elle excitait ou confirmait, relativement à la reine, l'accusation injuste dont nous avons parlé ; enfin Marie fournissait tout-à-la-fois des motifs aux plaintes de la classe inférieure, et à la révolte des grands. Ainsi l'état était troublé au-dedans, pendant qu'il perdait sa considération au-dehors. Les protestants, les princes du sang

igneurs du royaume, rempli-
France de factions : la guerre
était ouvertement déclarée.
s manifestes des rebelles tom-
sur la régente : c'était à qui
onnerait pour aller se joindre
embres de la famille royale,
contre elle ; cette princesse se
it dans le cas de craindre une
on générale au moment d'une
Elle voulut d'abord tout ac-
aux fédérés : on entra en pour-
et un traité fut conclu à Sainte-
ould, le 15 mai 1614. Marie
o octobre, reconnaître au par-
de Paris la majorité de Louis
et les états-généraux s'assem-
le 21. La reine fut peu ména-
ns ces états, où l'animosité
par le maréchal d'Ancre re-
nit sur elle. Cette convocation
orta de remède à aucun mal. Au
s'occuper des moyens de tirer
me de l'anarchie à laquelle il
vré, on discuta des questions
ou dangereuses. Marie, qui
nait alors son fils, redoutant
re que pouvait prendre sur lui
ouse jeune et belle, mit tous ses
lui inspirer de la défiance con-
ne d'Autriche. Aussi le roi, in-
lamment de son caractère na-
ment inquiet, n'osait-il lui té-
er de la tendresse, de peur de
re à la reine-mère. Mais la dis-
de celle-ci suivit de près la fin
ue de Concini (1617). Luynes
peine triomphé du Florentin,
arie de Médicis était détenue
nière dans son appartement.
occupée de la perte de son favori,
de la mort de son favori,
supplier le roi de lui accorder
ment d'entretien. Louis répon-
il avait trop d'affaires pour re-
sa mère, mais qu'elle trouve-
jours en lui les sentiments d'un

bon fils. Il ajouta que Dieu l'ayant
fait naître roi, il voulait gouverner
lui-même son royaume. Lasse à la fin
d'éprouver des refus prolongés, Ma-
rie fut contrainte à demander son
éloignement de la cour, et la per-
mission de se retirer à Blois. Le
peuple la vit avec joie partir, le 5
mai 1617 : il se joignait à ceux qui
la regardaient comme coupable des
excès de son favori. Plus d'un an et
demi après, le duc d'Épernon, qui
avait fait donner la régence à la reine,
alla la tirer du château de Blois, d'où
elle descendit par une fenêtre, à l'aide
d'une échelle, pendant la nuit du 21
au 22 février 1619, et il la conduisit
à Angoulême. C'était manifestement
de la part du duc un crime de lèse-
majesté ; mais sa démarche fut ap-
prouvée de tout le royaume. On avait
détesté Marie de Médicis toute-puis-
sante : on l'aimait déchue et malheu-
reuse. Personne n'avait murmuré
quand Louis XIII emprisonnait sa
mère au Louvre, quand il la ren-
voyait durement loin de lui, sans au-
cune raison ; et, dans cet instant,
on qualifiait d'attentat l'effort qu'il
voulait faire pour ôter cette prin-
cesse des mains d'un rebelle. Cepen-
dant le monarque, auquel on conseil-
lait des violences, et qui avait com-
mencé par menacer, en vint jusqu'à
rechercher la reine-mère, et traita
même avec son libérateur, com-
me de couronne à couronne. Les
conditions de la réconciliation, à
peine convenues et signées (1), on
vit éclater une nouvelle rupture ;
c'était-là l'esprit du temps. Louis
XIII et sa mère se firent la guerre.

(1) Les articles sont précédés d'une *Déclaration de la volonté du roi, sur le départ de la royne, sa très-honorée dame et mère, du château de Blois, et de ce qui s'est ensuivi en conséquence d'iceluy, donnée à Saint-Germain-en-Laye, le 3 mai 1619, et publiée en parlement, le 20 juin.*

Tous les ennemis du gouvernement se réunissaient auprès de Marie de Médicis, qui était en Anjou à la tête d'une petite armée : on se battit au Pont de Cé, et l'état ne fut pas loin du dernier point de sa ruine. Le désordre qui régnait alors, fit la fortune du célèbre Richelieu. Il ménagea entre la mère et le fils, un accommodement signé à Brissac le 16 août 1620. Dès que Luynes, favori en titre du roi, eut expiré, Marie revint à la tête du conseil. Elle voulait y faire entrer le prélat, alors surintendant de sa maison, et qui lui devait le chapeau de cardinal. Comptant gouverner encore une fois, par lui, elle le poussait de toutes ses forces au ministère. Richelieu fut d'abord seulement admis au conseil. Ce premier succès, qui devait coûter à Marie tant de larmes, la combla de joie ; et jamais elle ne se crut plus maîtresse, qu'au moment où elle se donnait un maître à elle-même. En 1626, Marie de Médicis commençait à voir son ouvrage, c'est-à-dire, ce même Richelieu, d'un œil jaloux. Leur désunion eut pour principe une manière différente de penser sur les affaires d'état. Il faisait extérieurement ce qu'elle lui demandait, mais traversait ses desseins par des difficultés imprévues. Ce fut au retour de l'expédition de la Rochelle, qu'éclatèrent, entre ces deux personnages, des signes de division ostensibles pour tout le monde. En 1629, l'année où le cardinal eut les lettres-patentes de premier ministre, la reine lui retira la place de surintendant de sa maison. En 1630, elle finit par obtenir de Louis XIII la promesse d'ôter le ministère à Richelieu; mais elle échoua contre l'ascendant de cet homme si habile et si important. Introduit par elle à la cour, et ar-

rivé au faite des honneurs, il affectait, tous les jours davantage, de ne plus dépendre de sa bienfaitrice. Dans l'indignation que celle-ci éprouvait d'une telle ingratitude, elle voulut le perdre ; mais elle fut prévenue dans ses attaques, et figura en première ligne dans la journée *des dupes* (novembre 1630). Marie fut arrêtée par un ordre du roi, au mois de février suivant, et détenue dans le château de Compiègne. Les amis, les créatures, le médecin même de cette princesse, furent conduits à la Bastille, ou dans d'autres prisons. Il y eut cinq mois de négociations sur la retraite qu'elle devait choisir. On l'avait vue pendant quinze ans, tantôt armée contre son fils, et tantôt placée par lui à la tête du conseil. Après avoir si long-temps disposé de tout dans le royaume de France, la veuve de Henri-le-Grand, la mère du roi régnant, la belle-mère de trois souverains de l'Europe, passa le reste de ses jours dans un exil volontaire, mais douloureux, et manquant quelquefois du nécessaire. L'explication de toute la conduite de Louis XIII à son égard était qu'il fallait que ce prince fût gouverné, et qu'il aimait mieux l'être par son ministre que par sa mère. Elle put, sans beaucoup de peine, s'échapper de Compiègne, et choisit d'abord Bruxelles pour sa retraite (1631). De là, elle s'adresse à son fils ; elle demande justice aux tribunaux du royaume contre le cardinal son ennemi. Elle écrit, en suppliante, au parlement de Paris, dont elle avait si souvent rejeté les remontrances, et qu'étant régente elle renvoyait au soin de juger des procès. Sa requête commence ainsi : *Supplie Marie, reine de France et de Navarre, disant que depuis le 23 février 1631, elle au-*

réte, prisonnière au Compiègne, sans être ni soupçonnée, etc., etc. On lui rendait plus, comme au duc de Savoie, le rang à la place dans le gouvernement. Elle se serait contentée de habiter dans une province, d'une somme pour ses dépenses, et d'un revenu tel qu'elle eût voulu le fixer. Mais Richelieu ne laissa pas prendre aux Espagnols : il ne voyait de sûreté dans l'éloignement de sa mère, et il lui mit tout en œuvre pour déterminer à se retirer à Paris dans cette même année, sans que cela irritât Louis XIII et sans qu'elle, en faisant éclater l'appui qu'elle donnait au maréchal de France, de Gaston d'Orléans, les conditions les plus onéreuses. Elle fut en 1639, d'en obtenir ce qu'elle voulait. L'effet de ses intrigues contre le cardinal se fit bientôt sentir, par cela même qu'elle employa des moyens si forts, et que ceux qui lui étaient opposés, à la princesse, mêlant les intérêts personnels à ses intérêts publics, la valeur des vérités, en déplorant trop vivement, elle les accrût. En 1636, Richelieu voulut qu'elle ne trouvât un refuge en Angleterre : il espérait sur Charles I^{er}. dans les intérêts de la France ; mais il essuya un échec. En 1639, elle fit une dernière tentative reçue en France, à des conditions si douces que celles qui lui ont toujours été mises en avant. Elle errante en Europe, elle fut obligée de quitter les Pays-Bas, sa naissance ne lui permet-

tait pas de rester, depuis que les Espagnols étaient en guerre ouverte avec les Français. Le roi d'Angleterre, son gendre, lui accorda une retraite dans ses états ; mais les troubles qui s'y élevaient alors donnaient à ce prince lieu de craindre de ne pouvoir long-temps la garder. Il entreprit donc de la réconcilier avec son fils, le roi de France. L'ambassadeur français à Londres refusait d'écouter la reine-mère : Charles n'en fit pas moins les instances les plus pressantes, et on ne put se dispenser d'en délibérer à Paris. Louis XIII ayant dit qu'il s'en rapportait à son conseil sur le sort de sa mère, il n'y eut pas une voix pour la rappeler. Le seul Bouthillier proposa de la placer à Avignon. Tous les autres concluaient à ce qu'elle fût reléguée en Toscane ; et le monarque donna le sceau de son approbation à cette décision. Marie de Médicis, conservant toujours la même répugnance à aller rendre son pays natal témoin de ses disgrâces, resta en Angleterre, tant que les affaires de Charles I^{er}. le lui permirent, et elle se réfugia ensuite à Cologne. Sans cesse redoutable, soit par ses intrigues, soit par ses plaintes publiques, elle mourut en cette ville le 3 juillet 1642, réduite, faute d'argent, à retrancher tout appareil royal, à renvoyer ses domestiques, et à se borner au pur nécessaire, qui, comme il a été dit plus haut, lui manqua quelquefois. Elle excita la pitié des étrangers, parce qu'il est rare qu'on la refuse à ceux qui souffrent : mais, avec la trempe de son caractère et celle de son esprit, il était difficile qu'elle connût jamais le bonheur, ou seulement le repos. On montre encore à Cologne le galetas où elle termina ses jours, à l'âge de soixante-neuf ans. Sa mort ne produisit au

cune sensation à la cour de France : cependant Brienne rapporte que Louis XIII, quoiqu'il crût sa mère coupable, parut très affligé de l'avoir perdue. Le cardinal de Richelieu lit faire à cette princesse un service magnifique, et parla d'elle, comme s'il avait espéré que sous peu de temps elle lui aurait rendu ses bonnes grâces. Il est vrai que Marie pardonna, en mourant, à son ennemi; mais le nonce du pape qui l'exhortait, voulant l'engager à envoyer à Richelieu, en signe de réconciliation, son portrait dans un bracelet qui ne la quittait jamais, elle se retourna de l'autre côté, en disant : *Ah! c'est trop*. Le ministre aurait sans doute été bien glorieux d'une telle preuve d'estime, qu'il eût fait valoir au roi comme une justification sans réplique de sa conduite. Marie de Médicis fut la victime de tous ceux dont elle avait favorisé l'élévation. Elle avait, comme beaucoup de femmes, un caractère faible et des passions vives. La vanité la rendit ambitieuse; et son ambition, à laquelle nous avons vu que les moyens de son esprit ne répondaient pas, fut, ce qu'elle était elle-même, violente, jalouse et tracassière. Cette princesse, confiante par défaut de lumières, vindicative par entêtement, semblait n'aspirer à l'autorité que pour jouir du plaisir de la domination. En lisant avec attention son histoire, on serait presque tenté de pardonner à Richelieu l'ingratitude dont il paya les bienfaits qu'il avait reçus d'elle, si cette ingratitude n'avait été poussée jusqu'à l'inhumanité. Marie fut insupportable au meilleur des rois, son époux; à son fils, qu'il lui eût été si facile de gouverner toujours; à ses favoris, enfin à tous ceux qui l'entouraient. Du reste, elle protégea

en France les arts, dont elle avait rapporté de sa patrie le goût, et un goût éclairé. Il existe, dans quelques cabinets, des épreuves de son portrait, gravé en bois par elle-même. Elle en avait donné une à son premier peintre, Philippe de Champagne. Paris lui doit le palais du Luxembourg, commencé en 1615, par de Brosse, sur le modèle du palais Pitti de Florence; et la superbe collection de tableaux allégoriques peints par Rubens, et tous relatifs à cette reine ou bien à Henri IV, qui est maintenant placée au Musée du Louvre. Paris lui doit encore la promenade appelée *Cours la Reine*, et l'aqueduc d'Arcueil. Elle posa, en 1613, la première pierre du monastère des Carmélites (de la rue d'Enfer), et fut la fondatrice des religieuses du Calvaire, instituées par le P. Joseph, capucin (V. son article), et approuvées en 1621 par Grégoire XV. Indépendamment des *Mémoires d'état sous la régence de Marie de Médicis* (par le maréchal duc d'Estrees, Paris, 1666, in-12, et des *Mémoires concernant les affaires de France sous la régence de Marie de Médicis* (la Haye, 1720, 2 vol. in-12), qui sont attribués à Phélypeaux, comte de Pontchartrain, nous avons l'*Histoire de la mère et du fils* (Amsterdam, 1730, 2 vol. in-12), qui porte le nom de Mezeray; mais on s'accorde à croire que cet ouvrage, si curieux à consulter pour ce qui concerne cette reine, est de Richelieu lui-même, et fait partie d'une histoire complète que ce fameux ministre avait composée. Nous avons encore la *Vie de Marie de Médicis* par M^{me}. la présidente d'Arconville (Paris, 1774, 3 vol. in-8°.); ouvrage long et sèchement écrit, mais où il y a de l'exactitude, de la justesse et

plicité. Du reste, l'auteur est sur de bons matériaux. Les *Pièces curieuses pour et de la reine-mère*, 1643, est un recueil des plus vives qu'on ait publiées contre Richelieu, on trouve l'éloge de cette princesse, et *Les Deux faces de la Mort de Marie de Médicis de France*, par l'abbé de La Rivière. L.—P.—E.

LE CZINSKA, reine de Pologne, fille de Stanislas, roi de Pologne et de la duchesse de Lorraine, et de la princesse Opalinska, naquit le 23 mai 1703, et reçut au baptême le nom de Marie-Catherine-Félicité. Elle fut malheureux l'assailit au berceau qui devait être l'épouse de Stanislas XV, égarée par sa nourrice, et se trouvant devant le compétiteur au trône de Pologne, fut enlevée dans un village et retrouvée dans une auge d'écurie. Échappée à sa nourrice et sa fille à la poursuite d'Auguste, Stanislas Lecinski fut pros crit et sa tête mise à un décret de la diète. Après un exil en Suède, puis en Turquie à Deux-Ponts, il avait obtenu un asile en France, dans un village près de Weissembourg, où il reçut la nouvelle que son épouse qui lui était faite, de par le roi Louis XV. Il courut à l'instant dans la chambre de sa femme et la jeune reine dit en entrant : « Mettez-vous à genoux, et remerciez-moi — Mon père, s'écria Marie-Catherine, me rappelle au trône de Pologne — Ah ! ma fille ! » répond le roi Louis XV, « le ciel nous est favorable : vous êtes reine de Pologne. » La demande en mariage fut faite à Strasbourg, où Marie Lec-

zinska se rendit avec sa famille. Le mariage fut célébré à Fontainebleau, le 5 septembre 1725. Voltaire prétend que, par un sentiment de reconnaissance pour le ministre qui avait favorisé son mariage, la reine entra dans l'espèce de complot qui sépara, pour quelques heures, le jeune roi, de son précepteur, l'évêque de Fréjus; que Marie Leczinska eut à souffrir de l'humeur que son époux montra de cette séparation; et que le jour même, au spectacle de la cour, où l'on donnait Britannicus, à ce vers que Narcisse dit à Néron :

Que tardes vous, Seigneur, à la répudier ?

tous les regards se tournèrent sur elle. Marie Leczinska avait l'esprit fin et cultivé. On raconte que voyant le rôle d'Auguste, dans *Cinna*, joué par un acteur dépourvu de noblesse : « Je savais bien, dit-elle, qu'Auguste était clément; mais je ne croyais pas qu'il fût un bonhomme. » Elle honorait de sa bienveillance le poète Moncrif, et se reposait sur lui d'une partie des bienfaits qu'elle aimait à répandre. Elle traitait aussi le président Hénault avec une bonté toute particulière. La politique, qui préside aux alliances des maisons royales, lui donna pour bru, la fille de celui par qui son père avait été dépouillé de ses états : mais les qualités aimables de la jeune dauphine (1) éteignirent bientôt dans le cœur de la reine, jusqu'aux moindres ressentiments des divisions qui avaient armé les deux familles l'une contre l'autre; et elle ne distingua pas dans son affection, cette princesse de ses propres enfants. Elle en eut dix : deux princes et huit princesses. Sa tendresse pour eux,

(1) Nèce de Louis XVI et de Louis XVIII.

qui avait éclaté à tous les instants, ne se montra jamais plus vive que lorsque la mort lui en eut enlevé plusieurs. Atteinte, elle-même, de la maladie qui la conduisit au tombeau, pendant que les médecins cherchaient des remèdes à ses maux, on l'entendit leur dire : « Rendez moi mes enfants, » et vous me guérez. » La reine Marie Leczińska mourut le 24 juin 1768, dans des sentiments de piété qui avaient été sa consolation, lorsqu'elle partageait les malheurs de son père, et plus tard lorsqu'elle éprouva la douleur de perdre le cœur de son époux. (*V. sa Vie*, par l'abbé Proyart, Paris, deuxième édition, 1802, in-12), et son Oraison funèbre, prononcée le 22 novembre 1768, par l'abbé de Boismont devant l'académie française. L—D—X.

MARIE-ANTOINETTE-JOSÉ-PHINE-JEANNE D'AUTRICHE, reine de France, née à Vienne le 2 novembre 1755, fille de Marie-Thérèse et de l'empereur François 1^{er}, fut élevée sous les yeux de son illustre mère. Donée à un esprit vif et pénétrant, elle apprit en peu de temps le français, l'anglais, l'italien, même le latin; et elle ne fit pas des progrès moins rapides dans le dessin, surtout dans la musique, dont elle reçut des leçons du célèbre Gluck, et qu'elle aima toujours avec une sorte de passion. Sa taille, son port de tête, étaient majestueux; ses bras d'un contour admirable; sa peau d'une blancheur éblouissante, et ses yeux aussi vifs que spirituels; enfin, dès l'âge de quinze ans, sa beauté, ses talents, et son illustre naissance, la rendaient digne des plus hautes destinées. Sa main fut donnée à l'héritier de la couronne de France, au jeune duc de Berri, devenu Dauphin par la mort de son père, objet

de tant de regrets. Toute la famille royale se rendit à Compiègne pour recevoir la Dauphine; et Louis XV la présenta lui-même à son petit-fils. Dès ce moment, les deux époux furent pénétrés d'un sentiment de tendresse et d'estime réciproque, qui dans la suite ne fit que se fortifier; et tout dut faire croire alors, que cette union, si heureusement préparée par les convenances de l'âge, du rang et des vertus, serait aussi fortunée pour ceux qui allaient la former, que pour les peuples dont ils devaient être les souverains. Mais les fêtes auxquelles elle donna lieu, furent troublées par des accidents et des présages funestes. Un violent orage éclata sur Versailles, et des torrents de pluie inondèrent cette ville dans l'instant même où la cérémonie nuptiale y fut célébrée (16 mai 1770). A Paris des malheurs plus réels signalèrent les fêtes données à cette occasion (30 mai); et l'on porte à douze cents le nombre des victimes qui périrent dans les décombres de la rue Royale que l'on rebâtissait, et où la police n'avait pris aucune précaution. Les fêtes de la cour furent aussi dérangées par de fâcheux incidents: l'impératrice avait exprimé le désir que M^{lle}. de Lorraine et le prince de Lambesc, ses parents, y fussent placés immédiatement après les princes du sang; mais cette demande éprouva une grande opposition de la part de la noblesse française; et lorsque la Dauphine en témoigna son étonnement aux duchesses de Noailles et de Bouillon, qui se montraient les plus opiniâtres, ces dames lui parlèrent de l'inexorable étiquette, avec une gravité qui la fit sourire. Quelques plaisanteries auxquelles cette princesse se livra ensuite sur le même sujet, causèrent un grand scandale à la cour, et lui

ennemis bien plus inexorable l'étiquette. Au reste elle eut une bonne grâce; mais ces traits lui inspirèrent du dégoût des usages de la cour, et elle qui pouvait lui imposer une autre contrariété, l'opulente fut l'exil du duc de Lorraine, de ce négociateur si utile au mariage, que sa mère lui avait si vivement recommandé, et qu'elle-même assurée de son appui et de sa protection. Cependant, si prudent de réserve et de prudence, il n'essaya pas même de le lui rendre sa disgrâce, bien que le roi elle une grande déférence, et qu'il aussi trouvé le secret de la favorite, sans qu'il lui en fit aucun sacrifice indigne d'elle. On se rappelle que M^{me}. du Maine eut l'honneur de se mettre à côté de la fille de Marie-Antoinette qu'elle lui avait été soigneusement présentée. Les mœurs de Louis XV étaient peu conformes à ces jeunes époux : ils se disputaient pour l'autre un véritable empire; et redoutant la contagion, ils étaient presque toujours séparés. Se montrant au public, ils semblaient se couronner aux acclamations qui ne leur étaient jamais de les y accueillir. Marie-Antoinette resta dans cette posture jusqu'à la mort de Louis XVI, et pendant quatre ans, elle ne fut pas une seule fois séparée de la prudence et de ménagement s'était imposées. Ce fut le 20 Juin 1774, qu'elle devint reine : elle fut transportée de France au temple de Louis XVI, qui avait remis le droit de cein- ture, Marie-Antoinette remise du droit de ceinture, qui lui était dû sui-

vant un antique usage. Tout le monde s'attendait à des changements : cependant ils furent peu nombreux, et ils se firent sans violence et comme d'eux-mêmes. Ce fut par une sorte d'hommage rendu aux vertus des nouveaux souverains, que les courtisans déshonorés par leur participation aux vices du règne précédent, s'éloignèrent spontanément de la cour. La favorite seule fut obligée de se retirer dans un couvent (V. Du Barry, III, 431). La reine pardonna avec beaucoup de générosité les injures qui lui étaient personnelles; et ce fut avec autant de grandeur que Louis XII qu'elle fit dire à M. de Pontécoulant, major des gardes-du-corps, qui l'avait offensée avant qu'elle fût sur le trône, et qui se préparait à quitter son emploi, lorsqu'elle y fut montée : « La Reine ne » venge pas les injures de la Dauphine. » Cette princesse semblait réellement n'être devenue reine que pour étendre ses bienfaits; et la délicatesse qu'elle y mettait, en doublait toujours le prix. On connaît les beaux vers de Delille, pour son *auguste Souveraine*,

Qui donnait tant d'éclat au trône des Bourbons,
Tant de charme au pouvoir, tant de grâce à ses dons.

Capable d'apprécier tous les genres de talents, elle se montra réellement la protectrice des lettres et des arts. Tous ceux qui les cultivaient, s'empressèrent de louer sa bienfaisance, son esprit et sa beauté : le public applaudit à leurs éloges; et Marie-Antoinette se crut véritablement aimée des Français. Peut-être qu'elle s'abandonna trop à cette illusion. On avait craint de trouver dans une princesse allemande, dans la fille des Césars, la morgue et la hauteur qui rendent le pouvoir si difficile à supporter;

on fut ravi de voir en elle tant de grâce, d'esprit et de simplicité : on vanta son mépris de l'étiquette, sa répugnance pour le cérémonial ; et ceux-là même qui devaient un jour l'en blâmer avec tant d'amertume, furent les premiers à l'approuver. Cependant, il faut le dire, ce fut réellement de sa part une faute que cet empressément à descendre de son rang. Elle avait vu sa mère, l'illustre Marie-Thérèse, se dépouiller aussi quelquefois de sa grandeur : elle n'aperçut pas le danger d'une pareille innovation en France, au moment où le trône était environné d'ennemis épiant sans cesse ses démarches, et se préparant à dénaturer, à calomnier ses moindres actions ; elle ne vit pas le piège de cette orgueilleuse philosophie qui, en vantant la simplicité de ses manières, s'appretait à lui faire payer bien cher de tels éloges. Dès qu'elle eut pris le parti de se soustraire à l'ennemi du cérémonial, cette princesse se livra sans contrainte à tous les charmes de la vie privée. « Enfin je ne suis plus » reine, » disait-elle, avec délices, en rentrant au milieu de ses amis, après de longues cérémonies qui l'en avaient éloigné trop long-temps. Elle venait de se dépouiller à la hâte de ses ajustements ; et l'activité de ses femmes ne répondant pas à son impatience, elle les avait arrachés de ses mains et dispersés dans son appartement. Passant la plus grande partie de son temps avec un petit nombre d'amis, son bonheur était d'y faire oublier son rang ; peut-être aussi qu'elle l'y oubliait trop elle-même. On la vit souvent parcourir à pied les parcs de Trianon et de Saint-Cloud, ou se glisser dans la foule à la faveur d'un déguisement ; on la vit aussi recevoir des leçons

de déclamation, et combler de ses bontés des histrions qui se sont ensuite montrés ses ennemis les plus acharnés. C'étaient-là des torts sans doute : tous les gens de bonne foi en sont convenus ; mais ils ne les ont du moins taxés que de légèreté et d'imprudenc. Dans un autre temps, ou dans un autre pays, le bon sens et la raison eussent fait justice des calomnieurs : mais dès-lors il existait en France une faction ennemie du trône, et cette faction avait des chefs puissants à la cour et même dans la famille royale. N'osant pas encore attaquer directement le monarque, elle essayait de diffamer la reine. Par les intrigues des factieux les faits les plus simples furent transformés en scandale ; des libelles furent imprimés et partout distribués ; enfin cette princesse devint le point de mire de tous les coups que l'on voulut porter à la monarchie. On alla jusqu'à l'accuser d'avoir gardé toutes ses affections pour sa première patrie ; et l'on profita des voyages que ses frères l'empereur Joseph et l'archiduc Maximilien firent à Paris, pour dire qu'ils étaient venus se concerter avec elle contre les intérêts de la France, et qu'elle leur avait remis des sommes considérables. Ce qu'il y a de remarquable dans ce système de diffamation, c'est que ce fut précisément lorsque Marie-Antoinette devint mère (1778), lorsqu'on annonça qu'elle allait donner des héritiers au trône, qu'il éclata avec le plus de violence. Le peuple qui n'était pas encore entièrement abusé, et dont le premier sentiment fut toujours un sincère attachement pour ses rois, montra beaucoup de joie dans les fêtes qui furent célébrées à cette occasion. Cependant ses vœux n'avaient pas été entièrement exaucés :

t accouchée d'une prin-
 rd'hui Madame duchesse
 e). L'algèresse des Fran-
 bornes, lorsqu'elle donna
 xritier du trône (22 oct.
 d Marie-Antoinette parut
 ale, quelques mois après
 couchement, elle fut ac-
 de nombreux applau-
 et ses ennemis firent de
 pour tempérer les élans
 blique : mais ils ne renon-
 leurs projets ; et le mot
 a faction resta toujours
 était d'attaquer la reine,
 mer sans cesse dans des
 libelles mensongers. Un
 qui fit beaucoup de bruit,
 sue, après le plus sévère
 ng examen, n'offrit pas
 arence d'un tort, fournit
 e ample matière aux ca-
 et aux libellistes ; ce fut
 collier. Des escrocs s'é-
 d'une intrigante (V. La
 our dérober des diamants
 hands crédules, éblouis
 d'un prélat plus crédule
 par celui de la reine qui
 t. Cette princesse ne con-
 emme La Motte que par
 donnés à sa misère, et le
 e par des torts qu'elle ne
 blier (V. ROHAN). Tout
 uvé dans un long procès :
 it où les factieux avaient
 res, ne pouvant pronon-
 évidence des faits, ména-
 pables avec une partialité
 ; et par un jugement équi-
 sa une libre carrière aux
 et aux insinuations ca-
 La discussion sur les
 la déclaration du déficit
 ore fournir de nouveaux
 x difflamateurs de la reine ;
 , dont elle n'avait point

favorisé l'élévation, dont elle-même
 provoqua la disgrâce, fut accusé de
 lui avoir ouvert les trésors de l'é-
 tat pour satisfaire ses prodigalités,
 et pour soudoyer les ennemis de la
 France. Cette dernière imputation
 est trop odieuse, trop ridicule, pour
 qu'on y réponde sérieusement. Ce-
 pendant les Français étaient alors
 si crédules, si disposés à accuser
 le pouvoir, qu'il n'y a point de conte
 absurde qui n'ait trouvé parmi eux
 des dupes et des approbateurs. Il
 résulte des comptes du trésor, que
 cette princesse ne dépensait pas
 cinq cent mille francs par an pour
 sa maison particulière : « Il n'y a
 » jamais eu, » dit le prince de Ligne,
 « de femme de chambre, de mai-
 » tresse de roi, ou de ministre qui
 » n'ait eu plus de luxe. Souvent,
 » après avoir reçu cinq cents louis, le
 » premier jour du mois, elle n'avait
 » plus le sou... Je me souviens d'a-
 » voir quêté, dans son anticham-
 » bre, vingt-cinq louis qu'elle vou-
 » lait donner à une femme malheu-
 » reuse. » Le prince de Ligne avait
 vécu long-temps à la cour de Ver-
 sailles. Il avait été admis dans la
 société la plus intime de la reine ;
 et il en parle dans ses écrits avec
 beaucoup d'admiration pour son
 esprit et sa beauté, avec beaucoup
 de respect pour ses vertus. « Sa
 » prétendue galanterie, dit-il, ne
 » fut jamais qu'un sentiment profond
 » d'amitié pour une ou deux per-
 » sonnes, et une coquetterie de
 » femme, de reine, pour plaire à tout
 » le monde. Dans le temps même où
 » la jeunesse et le défaut d'expérience
 » pouvaient engager à se mettre trop
 » à son aise vis-à-vis d'elle, il n'y
 » eut jamais aucun de nous, qui
 » avions le bonheur de la voir tous
 » les jours, qui osât en abuser par

» la plus petite inconvenance. Elle » faisait la reine sans s'en douter ; » on l'adorait sans songer à l'air... » Dans leurs calomnies les ennemis de cette princesse insistèrent principalement sur l'influence qu'ils l'accusaient d'exercer sur l'esprit du roi ; et en cela ils remplissaient le double but de dégrader , en même temps , le caractère des deux époux. Cependant le reproche le plus fondé qu'on puisse faire à la mémoire de Marie-Autoinette , c'est de n'avoir pas assez usé de son pouvoir sur l'esprit de son époux , pour lui faire adopter une politique plus ferme et plus décidée. Il n'est que trop vrai que ce prince aurait eu besoin souvent d'être excité et soutenu dans ses meilleures résolutions. Il aimait sincèrement la reine , et il eut toujours en elle une confiance méritée : mais des conseils perfides ou des clameurs factieuses qu'il prit trop souvent pour l'expression de l'opinion publique , lui firent quelquefois adopter des projets importants sans consulter son épouse ; et l'on sait que ce fut alors qu'il committit les fautes les plus funestes. D'ailleurs , cette princesse , fatiguée de se voir en butte à toutes les attaques des ennemis du trône , accablée des injures qui lui étaient sans cesse prodiguées , parut se soumettre à sa destinée ; et ne prenant plus de part aux affaires de l'État que dans une nécessité absolue , elle se contentait de demander au roi et aux ministres quelques grâces particulières , qu'on ne lui accordait pas toujours. Quoiqu'elle eût dit qu'elle ne considérait les états-généraux que comme un foyer de troubles et l'espoir des factieux , elle ne s'opposa pas à leur convocation ; et , lorsqu'il fut décidé que Necker serait rappelé , bien qu'elle n'approuvât pas sa nomina-

tion ; elle lui écrivit elle-même reçut avec beaucoup de pol Dans les cérémonies qui eurent l'ouverture des états-généraux recueillit encore quelques hommages publics ; mais ses ennemis parvinrent bientôt à les faire cesser , et firent entendre des injures , de vaines paroles qui blessèrent sa fierté et intimidèrent son courage. Le bruit des affronts retentit en Europe ; et lors l'empereur son frère , et le roi de Naples sa sœur , voulurent la faire traire aux dangers dont ils la voyaient entourée. Mais elle avait juré de ne pas se séparer du roi et de ses enfants. Résolue de s'immoler à ses devoirs d'épouse et de mère , elle refusa les propositions qui lui furent faites pour sortir du royaume. Ce fut le lieu de ces premières alarmes que son fils aîné expira dans ses bras le 14 juin 1789). Il ne lui restait plus que sa fille aînée (la seconde était morte à onze mois), et le nouveau Dauphin né en 1785 (V. Louis XVII). La perte du premier de ses fils lui fut extrêmement douloureuse : c'étaient ses premières larmes qui coulaient depuis son arrivée en France ; elle ne devait plus cesser de pleurer : les catastrophes de la révolution allaient se succéder sans cesse ; elle était lâche. Marie-Autoinette avait vu ces événements mieux que les ministres du roi ; mais ses vains efforts pour s'y opposer n'eurent pas de succès ; ne peut au moins l'accuser d'avoir pris de fausses mesures , ni des faiblesse et d'hésitation qui retardèrent le renversement de la monarchie le 14 juillet 1789. Elle eut la douleur de voir sortir de France des princes qui lui avait un plus grand attachement , celui de l'estimer le plus le noble caractè-

1 e coûta aussi beaucoup de se sé-
 le la duchesse de Polignac, cette
 nante de ses enfants, tant ca-
 ie comme elle et à cause d'elle,
 aimait si tendrement, et qu'elle
 ait pas revoir. Bientôt le meur-
 xecndie et tous les genres de per-
 on obligèrent les hommes les
 ttachés à la monarchie, et les
 apables de la défendre, à cher-
 m asile hors de France; et la
 e royale, entourée de ses seuls
 is, fut livrée à tous les genres
 ipçons et d'insultes. Un repas
 des militaires restés fideles, fut
 lé comme un complot antipa-
 que; c'étaient les gardes-du-
 qui avaient donné cette fête au
 ent de Flandre, venu récem-
 à Versailles: le roi et la reine
 aient montrés avec leurs en-
 et ils avaient été accueillis avec
 thousiasme qui fit couler de
 yeux des larmes d'attendrisse-
 ; enfin, cette journée avait été
 ment belle et consolante pour la
 le royale. Mais dès le lendemain,
 bellistes la transformèrent en
 rgie où l'on avait insulté, me-
 l'assemblée nationale, soulé
 ieds la cocarde tricolore. Selon
 apudens calomnieurs, c'était
 ne qui avait tout fait, tout or-
 é. Mirabeau, en fureur, monte
 tribune: il déclare qu'il a une
 : dénonciation à faire; mais au-
 vant il veut que l'assemblée déci-
 e le roi seul est inviolable. Per-
 e ne douta qu'il n'eût l'intention
 enter un procès à la reine: mais
 refs de son parti en décidèrent
 ment; et il fut alors résolu dans
 mités du Palais royal, qu'on en-
 perait dans un même complot
 on ferait égorgé dans un mé-
 our, le roi, la reine et leurs
 ts. Pour que cet horrible pro-

jet fût profitable à ceux qui l'avaient
 conçu, il fallait qu'il fût sans excep-
 tion. Voilà dans quelles vues furent
 préparés les attentats des 5 et 6 oc-
 tobre 1789, où la reine courut de si
 grands dangers, où elle déploya un
 si beau caractère. Tout ce que Paris
 recélait de plus débauché et de plus
 pervers, des espions, des assassins,
 sont enrôlés secrètement; et le 5 oc-
 tobre, dès le matin, déguisés en fem-
 mes ou en hommes du peuple, armés
 de poignards, de piques et de sabres,
 ils se réunissent sur la place de Grève,
 sous les yeux des magistrats, de-
 mandant à grands cris qu'on les con-
 duise à Versailles, pour y venger les
 outrages faits à la cocarde nationale.
 M. de La Fayette se montre au milieu
 de cette troupe de furieux; et ils le
 somment de se mettre à leur tête. Il
 paraît hésiter, demande des ordres
 à la municipalité; et pendant qu'on
 les expédie, pendant que la garde
 nationale se réunit, la troupe de
 brigands part, conduite par un huis-
 sier nommé Maillard. Ce ne fut que
 plusieurs heures après, que le géné-
 ralissime de la garde nationale se mit
 en marche avec environ huit mille
 hommes, disant hautement qu'ils
 allaient chercher la famille royale
 pour la ramener à Paris. Lorsqu'ils
 entrèrent à Versailles, vers le mi-
 lieu de la nuit, les brigands qui y
 étaient arrivés depuis six heures, s'é-
 taient répandus dans les rues, dans
 les cours du château, jusque dans
 la salle de l'assemblée; et là, dé-
 libérant avec les députés, ils avaient
 fait sommer le monarque d'accepter
 la constitution. Renfermé dans son
 palais avec sa famille et un petit
 nombre de serviteurs fideles, ce prince
 n'avait été défendu que par le courage
 de ses gardes-du-corps. Abandonnés
 de toutes les autres troupes, ces fideles

serviteurs restèrent pendant dix heures en bataille devant la populace, qui les accablait d'injures, de pierres et de coups de fusil. Le roi leur avait défendu de tirer ; ils obéirent, lorsque par un seul mouvement ils pouvaient exterminer leurs agresseurs. Louis XVI, toujours indécis, voulut d'abord s'éloigner de Versailles ; et la reine toujours soumise était prête à le suivre. On résolut ensuite de la faire partir avec ses enfants ; mais elle refusa d'abandonner le roi : « Mon devoir, dit-elle, est de partager ses dangers. S'ils veulent ma mort, je saurai l'affronter. » M. de La Fayette entra chez le monarque à onze heures ; et après avoir protesté de la pureté de ses intentions, il demanda que tous les postes du château lui fussent remis. Louis XVI, crédule et confiant, consentit à tout ; il renvoya ses gardes : le calme revint dans son ame ; et la reine, comme lui accablée de fatigues, et ne pensant pas aux sinistres avis qu'elle avait reçus, crut pouvoir se livrer ausommeil. Le commandant de la garde nationale parisienne établit alors ses postes, se rendit ensuite à l'assemblée, où il s'entretint avec les chefs du parti révolutionnaire ; il revint au château à deux heures, visita encore une fois les sentinelles, et alla se coucher.... Pendant ce temps le crime veillait ; les plus féroces des conjurés, réunis dans l'église Saint-Louis, y avaient passé la nuit à préparer les forfaits du lendemain : ils s'étaient liés et engagés par d'horribles serments ; et par une bizarrerie des plus incroyables de l'esprit humain, ils avaient obligé le curé à célébrer une messe pour le succès de leur entreprise. Au premier rayon du jour, leur troupe régicide, guidée par des députés, se dirige vers le château, et en force l'entrée, demandant à grands

cris *la tête de la reine, et D' C pour roi*. Il ne restait plus quante gardes-du-corps dans les deux premiers qui veulent sont égorgés dans les cours : un l'est dans l'antichambre de la et par son héroïque dévouement donne à cette princesse le temps de se réfugier dans l'appartement. Les brigands poursuivent le sanginaire : mais les gardes résistent à chaque porte ; la royale s'est réunie, et le jour éclaire ces attentats ne permet les consommer. Quelques gardes français, mêlés dans la garde nationale et qui n'avaient pas entièrement oublié leurs devoirs de défenseurs, reprennent leurs anciens postes, ils repoussent les assassins, et gagnent les gardes-du-corps, accablés par le nombre. M. de La Fayette arrive à la fin : il fait aussi quelques efforts pour contenir les brigands ; et dès que le calme est rétabli, il se hâte de porter au roi les ordres que ces brigands viennent de lui donner. Les ordres étaient d'emmener toute la famille royale ; M. de La Fayette insiste auprès du monarque et lui présente sous les yeux les plus sinistres des dangers d'un tel voyage. Le roi, prêt à tous les sacrifices, évite des actes de violence, se traîne au balcon de son palais, et nonça lui-même qu'il allait paraître devant la reine parut à son tour, tenant ses enfants dans ses bras. *Poissons* crièrent insolemment de sa voix ; et la fille des Césars se précipita à paraître seule : elle promettait avec une pieuse simplicité ses regards sur la multitude, lui en imposa par sa pureté, et fut applaudie par les gardes même qui étaient venus pour l'arrêter. Il fallut, à une heure, quitter la voiture ; le roi et la reine, l

Élisabeth, Monsieur et tous quittèrent Versailles, et devaient plus revenir. Dextère marchaient les brisées de piques, les mêmes en, avaient assailli le château. Les femmes ivres, échevelées, le boue et de sang, à cheval sur les canons, ou montées sur des chars de gardes-du-corps, cuirasse, les autres avec et des sabres, poussant et rayants, et chantant des chansons. Un corps de cavalerie en tête, de grenadiers et de mousquetaires, environnait la voiture. Les deux cents gardes-du-corps sans chapeau, conduits par le premier grenadier. M. de La Fayette marchait en tête. Et c'était ce qu'on appelait l'armée parisienne. À chaque instant on faisait sous les yeux de la famille les têtes livides des gardes-du-corps égorgés le manant. Les monstres qui portaient sur leurs épaules ces odieux trophées, au milieu d'eux l'horrible coupe-tête, la hache sur le visage rouge du sang avait frotté. Aucun genre de pitié ne fut épargné aux royales gardes-du-corps conduits au petit pas des chaînes. Elles n'entrèrent à Paris qu'après sept heures de marche, et ne purent encore aller, à l'hôtel-de-ville, pour se faire passer de longues et injurieuses. Ce ne fut qu'à onze heures, qu'elles arrivèrent aux Tuileries. Dans tout ce douloureux spectacle la reine conserva beaucoup de dignité : tenant son fils sur ses bras, elle ne lui donna pas même de donner du pain à cet enfant qui demandait. Elle ne laissa qu'un mouvement d'impression fut lorsqu'en entrant au

château, M. de La Fayette, s'excusant de ce que rien n'était prêt, dit : « On tâchera demain de pourvoir à tout. » — Je ne savais pas, lui répondit cette princesse, que le roi vous eût nommé intendant de sa garde-robe. » Ainsi se termina cette horrible journée, que les conjurés appelèrent un coup manqué ; et ils disaient vrai, puisque la famille royale vivait encore ! Dès-lors enfermés dans leur appartement, entourés d'espions et de délateurs, les augustes prisonniers ne purent recevoir qu'en secret, et à la dérobée, un petit nombre de sujets fidèles ; ils se résignèrent, attendant un meilleur avenir, et priant pour leurs persécuteurs. La reine ne s'occupa plus que de l'éducation de ses enfants, et de quelques actes de bienfaisance, qu'elle étendit aussi loin que le lui permit l'état de ses finances, alors fort restreint. Par ses soins, de nombreux secours furent portés à domicile ; quatre cent mille francs furent employés à retirer du Mont-de-Piété les effets des malheureux ; et les fondations qu'elle avait faites au temps de sa splendeur pour l'hospice de Saint-Cloud, et pour les élèves du dessin, ne cessèrent pas d'être payées. Ce fut dans ce même temps, qu'elle fit aux juges du Châtelet, venus pour recevoir sa déposition sur les attentats du 6 octobre, cette réponse si belle, si digne de la générosité des Bourbons : *J'ai tout vu, j'ai tout su, et j'ai tout oublié.* Le caractère de cette princesse s'élevait et s'agrandissait à mesure que le malheur semblait devoir l'accabler davantage : tous les gens de bonne-foi en étaient frappés d'admiration ; mais rien ne pouvait ouvrir les yeux du peuple, ni calmer la fureur de ses ennemis. Les libellistes et les journaux incendiaires l'insultaient avec la

dernière lâcheté. Une vile populace venait sans cesse proférer sous ses fenêtres les plus dégoûtantes injures ; et les autorités de Paris, qui s'étaient chargées de la police de la demeure royale, la garde nationale, qui en occupait tous les postes, n'apportaient aucun obstacle à ces scènes révoltantes : souvent même on vit dans la foule, des hommes couverts de son uniforme prendre part aux vociférations. Pour mieux insulter à la majesté royale, les factieux osèrent plusieurs fois faire arriver jusqu'au monarque, sous le titre de députés, des gens de la lie du peuple, qui lui parlaient avec la plus grossière arrogance. Ce genre d'outrage se renouvela si souvent, qu'un des ministres voulut enfin qu'on leur fermât les portes. « Non, » dit la reine, « nous aurons encore le courage » de les entendre. » Ce jour-là l'orateur eut l'audace d'apostropher cette princesse dans les termes les plus offensants. « Vous vous trompez, dit le » roi, avec sa douceur accoutumée. » Lorsque ces insolents ambassadeurs se furent retirés, la reine fondit en larmes. Ce fut ainsi que Marie-Antoinette passa les deux premières années de sa captivité aux Tuileries, sans sortir du château, et ne pouvant respirer un air frais que dans le jardin, à des heures fixées, et toujours entourée de nombreux surveillants. A l'époque de la fédération du 14 juillet 1790, la famille royale reçut des consolations, et quelques marques d'intérêt ; mais les menaces de la populace devinrent ensuite si violentes, les décrets de l'Assemblée nationale si tyranniques, qu'il ne resta plus au roi d'autre ressource que d'essayer de se soustraire à tant d'indignités, en se retirant dans une province où des troupes lui fusseent encore fi-

dèles. Il choisit la frontière de Lorraine ; et ce fut à Montmédi, dans le commandement du marquis de Bouillé, qu'il consentit à chercher un asile. Tout ce qui restoit de sa famille dut l'y accompagner, et la reine eut une grande part aux préparatifs secrets de ce voyage, qui se firent avec la plus extrême prudence. La mort de Mirabeau, qui en avait conçu le plan, y apporta quelques retards (V. MIRABEAU) ; et d'autres circonstances y mirent aussi des délais funestes. Cependant les plus grands obstacles avaient été surmontés. Partie le 20 juin 1791, à onze heures du soir, la famille royale avait voyagé pendant vingt-quatre heures avec la plus grande diligence, sans le moindre accident ; et, le 21, à la même heure, par une nuit obscure, elle entra dans la petite ville de Varennes, à soixante lieues de Paris ; n'en ayant plus que quatre à faire pour arriver à Dun, où M. de Bouillé avait rassemblé les troupes destinées à la défendre. A Varennes devait se trouver un relais que MM. de Bouillé fils et de Raigecourt avaient été chargés d'y amener ; mais par l'imprévoyance la plus déplorable, ces deux jeunes officiers, arrivés depuis long-temps avec les chevaux, restaient à attendre dans une auberge. On les cherche de toutes parts ; et la reine elle-même, obligée de descendre, va les demander de porte en porte : ils ne sortent de leur fatale léthargie qu'une heure après l'arrivée de la famille royale, et lorsque déjà elle est prisonnière dans la maison du maire, lorsque tous les jacobins de Varennes sont réunis autour d'elle, et que le tocsin appelle ceux des environs. Cependant MM. de Choiseul et de Goguelat arrivent à la tête d'un détachement de cavalerie. Le roi pouvait en-

dir, mais il ne donne
on l'en prie vaine-
sollicite aussi la rei-
L'autre ne sentirent
ce du danger. Ce fut
vipaux qui les en aver-
bolis et respectueux,
se montrèrent de plus
ts, à mesure que la
us nombreuse. Enfin
temps, lorsque le roi
u'on le laissât partir.
ommes armés de pi-
et de fusils, entou-
on; et bientôt deux
de M. de La Fayette
ordres de l'Assemblée
ordres étaient d'ar-
royale partout où ils
cindre, et de la rame-
p à Paris. Déjà la po-
andait à grands cris
l fallut, à huit heures
outer en voiture. Le
augustes prisonniers
faire pour retourner
ne leur rappela que
6 octobre 1789). La
emin y mit seule une
cruelle : il dura huit
lant tout ce temps, la
mille conduite au pas
ur une chaleur exces-
uyer tous les genres
és de Sainte - Mene-
égorger sous ses yeux
eur, M. de Dampier-
venu pour lui rendre
es membres sanglants
l furent long-temps
piques à côté de la
le Châlons, un véné-
u dans les mêmes in-
iva le même sort. Ce-
cette dernière ville,
fideles lui offrirent
is; il fut même ques-

tion de s'opposer ouvertement au
retour à Paris : mais que pouvait
une partie des habitants contre toute
la populace accourue de plus de dix
lieues à la ronde, et désormais or-
ganisée, commandée par le géné-
ral Dumas, et par des commis-
saires de l'Assemblée nationale ?
Ces commissaires étaient Barnave,
Latourg-Maubourg et Pétion. Ce
dernier affecta le ton de la plus inso-
lente démagogie; mais les deux pre-
miers eurent quelques égards pour le
malheur : Barnave, voyant d'aussi
près les vertus de la famille royale,
en fut vivement ému, et revint à
de meilleurs sentiments. « Pourquoi
» tous les Français, » dit-il à la reine,
« ne peuvent-ils pas être témoins de
» votre loyale résignation ? » —
« J'ai toujours été ce que vous me
» voyez, » lui répondit cette princesse;
« les circonstances seules ont chau-
» gé. » Le cortège entra dans Paris, le
30 juin, au milieu des insultes et des
menaces de la populace; et la famille
royale fut conduite aux Tuileries, où
désormais sa captivité fut absolue
et sans le moindre déguisement. Des
gardes, placés jusque dans l'intérieur
des appartements, observaient jour
et nuit toutes ses démarches (1).
Le 27 juillet, trois commissaires de
l'Assemblée nationale vinrent inter-
roger les prisonniers; ils accablè-
rent plus particulièrement la reine
de questions insidieuses et outrage-
antes. Cette princesse leur répondit
avec dignité, et de manière à ne com-
promettre aucune des personnes qui
avaient concouru au malheureux

(1) M. de La Fayette fit placer deux sentinelles pendant la nuit dans l'appartement de la reine; une simple cloison vitrée les séparait de son lit. Un soir qu'elle ne pouvait pas dormir, et qu'elle avait con-
servé de la lumière pour lire, un de ces factionnaires vint s'asseoir sur son lit avec la plus indécente fami-
liarité. Cette princesse eut assez de force pour cou-
teux son indignation.

voyage. « Je déclare, » leur dit-elle, « que le roi desirant partir avec ses » enfants, rien au monde n'aurait pu » m'empêcher de le suivre. J'ai assez » prouvé, depuis deux ans, que ma » résolution est de ne jamais m'en » séparer. » Ce ne fut qu'au bout de quelques semaines, qu'on lui permit de se promener dans le jardin avec son fils, dont la santé commençait à s'altérer par la privation d'air; et cette affreuse situation ne s'adoucit un peu, qu'après que le roi eut accepté la constitution (septembre 1791). Mais l'assemblée législative qui succéda à la constituante, moins remarquable que celle-ci par de grands noms et de grands talents, le fut peut-être davantage par son audace et par la perversité de ses vues. Dès les premières séances, elle insulta l'autorité royale, et se montra impatiente de la renverser. Bientôt elle l'attaqua ouvertement; et ce qu'elle n'osa pas faire elle-même, elle le fit exécuter par la plus vile populace. Dans la journée du 20 juin 1792, vingt mille brigands armés de piques, après avoir désilé dans la salle de cette assemblée, et après y avoir reçu de nombreux applaudissements, se précipitèrent sur le château, sous les auspices de la municipalité, qui leur en ouvrit les portes. Ils annonçaient hautement l'intention de massacrer la famille royale, et surtout la reine, que leurs moteurs secrets étaient parvenus à rendre de plus en plus odieuse, par la fable ridicule du *comité autrichien*. Au premier moment, les brigands ayant pris M^{me}. Elisabeth pour cette princesse, étaient sur le point de l'égorger, lorsqu'on les fit apercevoir de leur méprise (*V. ÉLISABETH, XIII, 72*). Tandis que la horde d'assassins entourait le roi (*Voy. Louis XVI, xxv, 227*),

Marie-Antoinette, dans une chambre voisine, tenait ses enfants et bras et les inondait de ses larmes. Ce ne fut qu'avec une peine extrême en lui faisant craindre d'ajourner les dangers du monarque, qu'on la retint éloignée de lui. « M » voir, » s'écriait-elle, « est d » rir auprès du roi; m'empêch » rejoindre, c'est vouloir qu » trisse mon nom. » Lorsque l'absence de quelques gardes nationaux fidèles imposa enfin un peu de crainte aux brigands, la reine parut devant eux, donnant la main à ses enfants, et elle vint se placer auprès d'un meuble derrière une table qui servait d'écran contre la multitude. Ce fut dans cette position que, sans donner aucun signe de trouble ni d'effroi, elle se fit filer en sa présence cette vile jacquette. L'Assemblée n'envoya de commissions que lorsque tout fut terminé, car ces commissaires étaient choisis parmi les ennemis les plus déclarés de la famille royale. L'un d'eux déclara solennellement à la reine : « Conve » vous avez eu bien peur. — » Monsieur, » lui répondit-elle, » j'ai beaucoup souffert d'être » parée du roi, pendant que ses » étaient en danger. Du moi » vais la consolation de rem » de mes devoirs auprès de » sants. — Convenez », ajouta-t-elle, » que le peuple s'est » bien bon. — Le roi et moi » mes persuadés de la bonté n » du peuple; il n'est méchant » qu'on l'égare. » Ce qui pro » dans cette journée la reine était particulièrement menacée, fut le discours que Pétion adressa le lendemain à Louis XVI : « On a » calomnié la ville de Paris : » mesures qu'elle a prises, i » pu arriver des choses plus

non pour votre personne, on respecte. mais.... » Ces derniers accompagnés d'un regard sur elle, n'étaient que trop clairs. « Venez-vous, » lui dit vivement le roi l'interrompant. Marie-Antoinette ne se faisait point illusion sur les dangers dont elle était environnée ; ils devenaient chaque jour plus imminents, et elle n'ignorait rien des projets de ses ennemis : elle avait juré de ne se séparer du roi, ni de ses enfants ; elle était prête de mourir avec eux. Ce fut à cette époque, qu'elle refusa encore l'offre de se réfugier dans sa patrie, et qu'elle rejeta également, de concert avec son époux, un projet d'évasion qui fut proposé par le duc de Liancourt, et un autre que le duc de Broglie protégeait. Marie-Antoinette se défia des promesses de ces messieurs ; et, après tout ce qui s'était passé, il serait bien injuste de lui en faire un reproche. Plus prévoyante et plus sage que Louis XVI, elle jugeait mieux que lui des hommes et des événements ; et souvent elle lui donna des avis qu'il eut tort de ne pas suivre. À la catastrophe du 10 août, ce qu'elle avait déclaré que s'il était attaqué aux Tuileries il se réfugierait dans le sein de l'assemblée ; il l'avait fait dire aux députés, et il est probable que le plan des conjurés fut en conséquence de cet avertissement : la reine au contraire avait déclaré qu'elle mourrait au milieu de sa famille plutôt que d'aller chercher un asile chez ses ennemis. Dans la matinée de cette horrible journée, elle résista long-temps aux ministres et au procureur-syndic du département qui s'efforçaient de l'y entraîner. Ce ne fut, encore une fois, que par crainte d'exposer le roi et ses enfants à de plus grands dangers,

qu'on put la décider à les suivre dans cette salle de l'assemblée, où ils ne pénétrèrent qu'au milieu des injures et des menaces de la multitude, où ils devaient entendre prononcer les discours les plus outrageants, et enfin la déchéance du roi, et l'ordre de son emprisonnement. Pendant trois jours que dura ce nouveau genre de supplice, la famille royale ne sortait que le soir de l'étroite loge du logographe, où on la tenait enfermée ; et c'était pour se rendre dans une cellule de l'ancien couvent des Feuillants, en traversant une haie de furieux qui l'insultaient et la menaçaient du geste et de la voix. Un jeune homme alla jusqu'à mettre le poing sous le nez de la reine, en lui disant : « Infâme, » tu voulais faire baigner les Autrichiens dans notre sang ; tu le paieras de ta tête. » Un autre jour, ces furieux, assemblés sous la fenêtre de cette princesse, demandaient sa tête à grands cris. « Que leur a-t-elle fait ? dit le roi en gémissant. » Le 14, les augustes captifs furent livrés à Santerre, et à cette commune du Dix-Août, qui venait de mériter son nom en s'emparant du pouvoir de vive force, et qui le mérita mieux encore par les tourments inouis qu'elle fit endurer à la famille royale. Ces nouveaux municipaux appartenaient à la dernière classe du peuple ; et tous s'étaient fait remarquer comme les plus féroces jacobins de la capitale. Devenus les geoliers spéciaux de leur roi, deux d'entre eux étaient chargés chaque jour de le garder à vue. Se plaçant au milieu des royales victimes, ils observaient leurs mouvements, interprétaient leurs gestes, leurs moindres paroles, les injuriaient, et les menaçaient incessamment d'un prochain supplice.

Le fidèle Hue était le seul serviteur qu'on avait bien voulu admettre dans la prison pour y faire tout le service des prisonniers. Son zèle ne put y suffire, et il tomba malade. Alors les princesses firent elles-mêmes les lits, et balayèrent les chambres. Louis XVI n'avait, depuis sa sortie des Tuileries, qu'un seul habit qui tombait en lambeaux; et les lâches municipaux prenaient plaisir à voir leur roi dans cet état: la reine et Madame Elisabeth raccommoquèrent son habit pendant qu'il était couché; elles passèrent une grande partie de la nuit à ce travail. De si grands maux, et des travaux auxquels elles étaient si peu accoutumées, les rendirent malades; et elles ne recouvrèrent leurs forces que pour servir encore le roi et ses enfants qui commençaient aussi à être incommodés. Ainsi la malheureuse famille pouvait au moins s'entre-aider dans ses peines. Mais on ne lui laissa pas long-temps cette consolation: il fut décidé qu'on la séparerait; et pour que cette séparation fût plus cruelle, on la lui fit pressentir d'avance. Pendant ce temps, d'horribles massacres s'exécutaient autour de leur prison; mais ils les ignoraient: ils pouvaient se croire les seules victimes, et leurs maux en étaient moins grands. Le 3 septembre, la troupe des assassins, portant sur une pique la tête de la princesse de Lamballe (l'ce nom), pénétra dans le jardin du Temple, cherchant par ses cris à attirer les regards des prisonniers. Ne pouvant y réussir, quatre d'entre eux montèrent, et s'adressant à la reine: « Nous voulions te faire voir la tête » de la Lamballe. » A ces mots elle tomba évanouie, et les autres princesses fondirent en larmes. C'était tout ce que voulaient les assassins;

ils se retirèrent. Quelques jours tard la cruelle séparation futivement exécutée, et l'on tra le roi dans une autre tour. Ce espérait qu'on lui permettrait moins de se réunir à sa famille heures des repas, et il le de avec les plus vives instance princesses le demandèrent au se jetant aux genoux des munic « Ce n'étaient plus des plaintes » larmes, dit Cléry; c'étaie » cris de douleur. » Leurs » furent si vives, qu'elles touchè geoliers. « Eh bien! dit l'un » ils dîneront ensemble aujour A ces mots, la reine pressant fants dans ses bras, M^{me}. Eli levant les mains au ciel, offri spectacle si touchant, qu'il a des larmes aux municipaux et mes (1). La famille royale ce de se réunir ainsi seulement au res des repas et lors de la prom qui avait lieu quand Santerre s vait à la prison: car, sans s sence, il n'était pas permis dans le jardin. C'eût été, au une faible privation, si les c n'avaient pas eu le plus extrê soin de prendre l'air: les pris ne pouvaient descendre que l escalier fort étroit; et des sèn placées sur chaque marche n quaient jamais de les insulter manière de vivre dura jusqu décembre, où commença le du roi. Ce prince fut alors e ment séparé de sa famille par cret de la Convention; et on laissa la liberté de voir ses c qu'à condition que ceux-ci i

(1) Cléry dit que c'est la seule fois qu'il ait vu répandre. L'un d'eux, le cordouan dit: « Je crois que ces b. . . . de femmes » pleurer, » et, s'adressant à la reine: « Vou » riez pas, lorsque vous assassinez le peu » soit. — Le peuple est bien trompé sur t meuts, lui répondit avec douceur cette pi.

raient plus leur mère. Placé dans cette pénible alternative, ce prince voulut épargner à la reine une aussi cruelle privation; et il ne vit plus personne des siens jusqu'au 20 janvier, où il fallut encore un décret de ses bourreaux pour qu'il lui fût permis de faire à sa femme, à sa sœur et à ses enfants un éternel adieu. Le fidele Cléry a donné un récit aussi simple que touchant de cette entrevue, où la famille royale confondit pour la dernière fois ses larmes et ses douleurs. Rentrées dans leur cachot, les augustes prisonnières n'eurent plus de témoins de leurs souffrances. Mais une d'entre-elles seulement a pu survivre à tant de maux; et c'est par son témoignage, publié vingt-cinq ans après les événements (1) que nous connaissons les détails qui suivent. La reine n'eut pas la force de déshabiller son fils, ainsi qu'elle le faisait tous les soirs; elle se jeta toute vêtue sur son lit; et on l'entendit toute la nuit trembler de froid et de douleur. A six heures on vint ouvrir la porte, et demander un livre pour la messe du roi; les princesses crurent qu'on allait les faire descendre, et elles en conservèrent l'espérance, jusqu'au moment où les cris de la populace vinrent leur apprendre que le crime était consommé. La reine demanda alors des habits de deuil pour elle et ses enfants; elle pria ensuite les municipaux de lui laisser voir Cléry, qui avait reçu les dernières paroles, les dernières volontés de son époux: mais déjà ils s'étaient emparés des gages de la tendresse du malheureux prince (2); ils ne vou-

lurent pas que Cléry pût en parler à la reine; et ils s'opposèrent à toute espèce de communication. Voilà comment on exécutait ce décret si cruellement dérisoire, par lequel la Convention venait d'assurer à Louis XVI que la *Nation française toujours grande, toujours juste, s'occuperait du sort de sa famille*. Les premiers résultats de cette promesse solennelle furent de faire resserrer encore davantage des femmes et de faibles enfants. Plus tard un décret de cette même Convention ordonna que le Dauphin fût enlevé à sa mère; et une députation de municipaux vint pour mettre ce décret à exécution. Ce séjour de douleur n'avait peut-être pas encore offert de spectacle aussi déchirant: le récit en a manqué au pinceau de Delille, et l'imagination du poète n'a pu s'élever à toute l'horreur de la réalité. La reine, dans une espèce de délire, éloignait de toutes ses forces les municipaux du lit sur lequel était le dauphin: « Donnez-moi la mort, » s'écriait cette tendre mère, « plutôt que de m'enlever mon enfant. » Les deux princesses fondaient en larmes, et suppliaient ces hommes féroces, qui vociféraient et proféraient les plus effrayantes menaces. Cette scène dura plus d'une heure. Enfin les municipaux annoncèrent si positivement qu'ils allaient tuer le prince, qu'il fallut le leur abandonner. Sa mère le couvrit de ses larmes, et elle l'embrassa pour la dernière fois (V. Louis xvii, XXV, 236). Quelques jours auparavant, des hommes courageux, MM. de Jarjayé, de Batz et Toulau avaient tenté d'enlever les prisonniers, et ils s'étaient d'abord flattés de faire échapper à-la-fois les enfants et les deux princesses: mais de nouveaux obstacles étant survenus, il

(1) V. *Histoire de la captivité de Louis XVI* et de la famille royale, etc., vol. in-8°, Paris, 1817.

(2) C'est tout son ame ou de mariage, et un paquet de draps qui toute la famille royale. Ces objets furent pour elle communs que les mit sous le scellé. Ils restèrent ensuite au pouvoir de la reine.

ne fut plus possible de songer à sauver que la reine. Alors celle-ci refusa de se séparer de ses enfants; elle n'existait plus que pour eux: si elle les perdait, tout au monde lui devenait indifférent; l'aspect de la mort la plus prochaine, celui du supplice même le plus cruel, ne pouvait l'effrayer. Aussitôt après le procès de Louis XVI, des pétitions avaient demandé à la Convention qu'elle fût aussi jugée: deux fois Robespierre avait dit à la tribune qu'il fallait que cette princesse fût envoyée au tribunal révolutionnaire; et, le 1^{er}. août 1793, Barère fit décréter cette proposition, à la suite d'un long rapport où le ridicule le dispute à l'atrocité. « Est-ce l'oubli des crimes de l'Autrichienne, » dit-il, est-ce notre indifférence pour la famille Capet, qui a abusé nos ennemis? Eh bien, il est temps d'extirper tous les rejetons de la royauté... » Le 5 septembre suivant, le même homme annonça aux royalistes, qui, selon lui, demandaient du sang, le supplice prochain de Marie-Antoinette. Et déjà cette princesse avait été arrachée des bras de sa sœur, pour être transférée à la Conciergerie, où elle fut plongée dans un cachot humide et mal-sain. On lui donna pour la servir un nommé Barasin, qui faisait à cette prison son ban de galérien; et cet homme fut moins cruel que les municipaux du Temple. Rien ne peut être comparé au supplice de tous les instants, que ces personnages féroces avaient si long-temps fait souffrir à la reine. Après de tels maux, tous les autres étaient supportables; et Marie-Antoinette éprouva réellement un peu de soulagement dans sa nouvelle prison. Le concierge Richard et sa femme lui donnèrent quelques marques de respect et de zèle; et Michonis, que l'excès de ses

maux avait également attendri, chercha aussi à les adoucir. Cet administrateur des prisons amena un jour dans son cachot le chevalier de Rougeville, qui le compromit en essayant de remettre un billet à la reine. Michonis expia cette imprudence sur l'échafaud; et le chevalier y eût certainement péri lui-même, s'il n'eût réussi à s'échapper. Le concierge perdit son emploi, et fut long-temps en arrestation: on resserra la reine plus étroitement, et deux gendarmes furent chargés de la garder à vue nuit et jour. Ils n'étaient séparés d'elle que par un paravent; et ils ne s'éloignaient pas même lorsqu'elle changeait de vêtements. Cependant le concierge Bault et sa femme qui avaient succédé à Richard, montraient aussi quelque sensibilité pour des maux que rien désormais ne pouvait adoucir. Cette tendre mère pleurait sans cesse, appelant ses enfants, invoquant la mort, et s'y préparant par des prières (1). Le 3 septembre, deux membres du comité de sûreté-générale vinrent lui faire subir un interrogatoire; et dans le même temps d'autres commissaires se rendirent à la prison du Temple, pour y interroger M^{me}. Elisabeth et les deux enfants de Marie-Antoinette (2). Le 3 octobre, Billaud-Varennes fit ordonner au tribunal révolutionnaire

(1) On a prétendu qu'un prêtre non-assermenté lui avait administré en secret, dans son cachot, les dernières consolations de la religion: mais on fait est peu probable, et il se peut d'ailleurs par la lettre même de la reine à M^{me}. Elisabeth.

(2) Ces commissaires étaient Pache, Chamotte, Hébert et David. Voici comment la fille de Louis XVI a raconté elle-même cet interrogatoire. « Chamotte m'interrogea sur mille vaines choses dont il ne sait pas ma mère et ma tante: je fus assise de leurs bœufs, et si indignée de leurs questions que, malgré la peur qu'ils me faisaient, je ne pus m'empêcher de leur dire que c'était une insulte. Quelqu'un les larins me vintent aux yeux, cet homme s'en insista que plus forttement. Il m'adressa beaucoup de questions que je ne pouvais comprendre: mais j'en entendais assez pour pleurer d'indignation. »

per sans délai et sans in-
 du procès de la veuve Ca-
 : 11 du même mois, le comité
 public envoya les pièces à
 sur-public, en lui recom-
 de *secouler son zèle*. Le
 Marie-Antoinette fut in-
 secrètement dans une salle
 où plusieurs témoins l'en-
 sans qu'elle pût les aperce-
 est vous, lui dit le président
 in, qui avez appris à Louis
 , l'art de la dissimulation
 quelle il a trompé le peuple.
 i, répondit la reine, le peu-
 té trompé; mais ce n'est ni
 on mari, ni par moi. — Vous
 jamais cessé, dit encore le
 ent, de vouloir détruire la
 . Vous vouliez remonter au
 sur les cadavres des patrio-
 Nous n'avons jamais désiré
 bonheur de la France. Nous
 ns pas besoin de remonter
 trône; nous y étions. » Le
 re, elle parut devant le tri-
 : sang. Parmi les jurés se
 it un perruquier, un pein-
 tailleur, un menuisier et un
 c'étaient-là les juges de l'au-
 le des Césars. L'acte d'ac-
 fut digne d'un pareil tri-
 : A l'instar des Brunehaut
 Frédégonde, dit Fouquier-
 le, Marie-Antoinette a été
 et la sangsue des Français. »
 usa ensuite d'avoir corres-
 vec son frère, l'homme qua-
 de Bohême et de Hongrie;
 lécidé le roi à faire apposer
 aux salutaires décrets ren-
 re les ci-devant princes, frè-
 ouis Capet, et les émigrés,
 ette horde de prêtres su-
 répandue dans toute la
 d'avoir médité et combiné
 e conspiration du 10 août;

d'avoir mordu des balles pour en-
 courager les Suisses, etc. Cet as-
 semblage honteux d'iniquité et de
 mensonge fut terminé par la mons-
 trueuse accusation dont Hébert et ses
 ignobles collègues étaient allés cher-
 cher le témoignage au Temple. Cet
 homme rapporta dans les termes les
 plus grossiers ses horribles questions
 faites à des enfants : il dénatura leurs
 réponses; enfin il porta le dernier
 coup à la tendresse d'une mère, en
 l'accusant d'avoir elle-même attenté
 à la pudeur, à la vie de ses propres
 enfants. La reine, contenant d'a-
 bord son indignation, s'abstint de
 répondre : mais un des jurés l'ayant
 interpellée sur les mêmes faits, elle
 se retourna vers le public, et prononça
 avec dignité ces paroles remar-
 quables : « Si je n'ai pas répon-
 » du, c'est que la nature se refuse à
 » une pareille accusation faite à une
 » mère. J'en appelle à toutes celles
 » qui sont ici, et je leur demande si
 » cela est possible. » Ce mouvement
 fut sublime : il produisit un grand
 effet; et le président qui s'en aperçut
 se hâta de passer à d'autres ques-
 tions (1). Dans toute la suite des dé-
 bats, le ridicule ne cessa pas d'être
 joint à l'atrocité. On entendit repro-
 cher à la reine de France, le nombre
 de souliers qu'elle avait usés; on l'ac-
 cusa d'avoir accaparé pour quinze
 cent mille francs de sucre et de
 café, d'avoir dépensé des fonds con-
 séquents pour un rocher, d'avoir
 tenu un conciliabule le jour où le
 peuple fit l'honneur à son mari de le
 décorer du bonnet rouge; d'avoir
 porté des pistolets dans ses poches,
 etc. Les pièces du procès étaient di-

(1) Quelques mois après, lorsque Robespierre en-
 voya Hébert à l'échafaud, il le fit accuser d'avoir
 provoqué ce beau mouvement de la reine, afin de la
 rendre intéressant.

gues d'une pareille instruction : c'étaient des ciseaux, du fil, des aiguilles, des cheveux du roi et de ses enfants!.. Dans son résumé, le président parla de *bouteilles vides* trouvées sous le lit de Marie-Antoinette, après le massacre du 10 août; il déclara que le peuple français avait été trop long-temps victime des *machinations infernales de cette moderne Médicis*, et il parla de *justice impartiale*, de *conscience*, même d'*humanité*! Pendant trois jours et trois nuits que durèrent les débats, l'auguste victime n'eut pas un moment de repos. Depuis long-temps, elle était atteinte d'une maladie de son sexe qui l'épuisait. Ses bourreaux avaient toujours redouté son courage et son grand caractère; ils voulurent profiter de son accablement; et ils lui laissèrent à peine le temps de prendre une mauvaise nourriture. Éprouvant au milieu de la discussion une soif ardente, elle demanda un verre d'eau, que personne n'osa lui porter : elle en demanda une seconde fois; et un officier de gendarmes, qui eut le courage de céder à un mouvement d'humanité, fut gravement semoncé, menacé; il perdit même son emploi. Tout cela paraîtrait incroyable aujourd'hui, si les juges ou les bourreaux eux-mêmes n'avaient pas été les historiens de leurs turpitudes et de leurs crimes. Ces détails sont extraits des Pièces officielles, ou du *Moniteur*; et l'on sait que les séances de cet odieux procès y ont cependant été altérées dans les parties qui pouvaient le plus intéresser en faveur de la victime. Telles qu'on les lit encore, elle y paraît sublime; toutes ses réponses sont simples, précises, pleines de calme et de noblesse. La terreur était à son comble dans toute la France : personne n'avait osé



se présenter pour défendre et le tribunal nomina d'Orléans, Tronçon-du-Coudray et Lagarde, qui remplirent cette honorable fonction avec tout le dévouement que permettaient les circonstances, et persuadés qu'ils l'étaient, de l'inutilité du mystère. Marie-Antoinette fut condamnée à l'unanimité; et son arrêt de mort, sans aucun effroi, le 16 octobre à quatre heures du matin. Rejetée en prison, elle y écrivit à sa sœur et à sa sœur-in-law, et s'occupa de sa tendre inquiétude pour elle et pour ses amis se montrant sa belle âme se déploie avec sa grandeur, mais que sa sœur n'avait jamais lire (1). Un prêtre constitutionnel s'étant présenté pour offrir les derniers secours religieux, elle refusa de l'entendre lorsque les bourreaux entrèrent dans la prison, l'homme lui ayant dit : vous ne pouvez plus demander pardon de mes fautes, reprit-elle : « mes crimes, je n'en ai plus » mis. » A onze heures, elle fut conduite à la Conciergerie, vêtue de noir, et accompagnée d'un témoin, elle témoigna quelque étonnement qu'on ne la conduisît par une voiture fermée, et monta dans un tombereau avec l'exécuteur de la loi constitutionnelle. Elle se couvrit de sa robe et se coupa ses cheveux;

(1) La reine n'avant pu confier cette lettre à ses mains qu'à celles de ses bonnetiers, elle fut trouvée dans l'instant même à Robespierre, par le thermidor, par Courtois. Ce député d'Orléans, en Lorraine, où il vint long-temps en retraite. Lorsqu'il fut obligé de sortir de France en 1815, en sa qualité de réfugié, le préfet du département de la Meuse, ayant fait faire une visite domiciliaire, la précieuse lettre y fut découverte, ainsi qu'elle a pu être connue de son admiration, après être restée vingt-deux ans. On en trouve le détail dans l'*Histoire de la captivité de la famille*

es derrière le dos. Son
 u, ainsi qu'elle venait de
 M^{me}. Elisabeth, était de
 ec autant de fermeté que
 : ainsi elle recueillit toutes
 ; et peut-être que dans le
 éclat de sa puissance, elle
 ais montré autant de gran-
 majesté. La garde natio-
 it une double haie sur son
 armée révolutionnaire sui-
 n infâme histrion précé-
 tège, exhortant le peuple
 r à la *justice nationale*.
 ortation ne fut que trop
 et l'inexorable histoire
 ce jour les habitants de
 érent, les uns par leur fai-
 autres par leur cruauté,
 apostrophes que leur a
 delille. Le cortège prit le
 plus long, passa dans les
 is populeuses, et fut plus
 eures avant d'arriver au
 pplice. Partout sur son
 entendit des cris féroces
 res dégoûtantes. Les mar-
 grand escalier de Saint-
 couvertes de specta-
 applaudirent avec fureur,
 fatale charrette passa de-
 et voulant mieux contem-
 aits de la victime, ils la
 ter. La patience et la ré-
 de Marie-Antoinette ne
 ir à ce dernier outrage ;
 épaules, et tourna le dos
 ple. L'échafaud était dres-
 lace Louis XV, au même
 neuf mois auparavant,
 rosé du sang de Louis XVI.
 oinette y monta d'un pas
 suré. Ce dernier moment
 sa vie toute entière. Sui-
 e barbare de ce temps-là,
 présentée à la populace
 reuau, aux cris de *vive la*

République! Son corps, porté au ci-
 metière de la Madelène, et mis dans
 la même fosse que celui du roi, fut
 aussi couvert de chaux vive pour que
 toutes les traces en disparussent. On a
 cependant pu retrouver une partie de
 ses ossements en 1815; et ils ont été
 transférés à Saint-Denis. Un décret
 de la même époque a ordonné qu'un
 monument expiatoire fût élevé à la
 mémoire de Marie-Antoinette et à
 celle de Louis XVI. On a construit,
 en 1816, une chapelle expiatoire
 dans son cachot de la Conciergerie.
 Les ouvrages publiés sur cette prin-
 cesse, sont : I. *Histoire de Marie-
 Antoinette*, etc., par l'auteur de l'*E-
 loge de Louis XVI* (Montjoie), vol.
 in-8°, Paris, 1797; deuxième édi-
 tion, 1814, 2 vol. in-8°. II. *Vie de
 Marie-Antoinette*, etc., 3 vol. in-12,
 Paris, 1802 (attribué à Babié). III.
*Mémoires concernant Marie-Antoi-
 nette*, par J. Weber, frère de lait
 de cette princesse, 3 vol. in-8°,
 Londres, 1806. Nous avons puisé
 la plus grande partie des renseigne-
 ments dans l'*Histoire complète de
 la captivité de Louis XVI et de la
 famille royale*, Paris, 1817, in-8°.
 Il avait paru, dès le mois d'août
 1793, des *Réflexions sur le procès
 de la reine, par une femme*, (Ma-
 dame de Staël), in-8°, de 37 pages.
 Cette brochure a été réimprimée en
 1814, et dans les œuvres de l'auteur.

M—D j.

MARIE - ANNE - CHRISTINE-
 VICTOIRE DE BAVIÈRE, fille de
 Ferdinand, électeur de Bavière, na-
 quit à Munich en 1660. Elle épousa
 Louis dauphin, fils de Louis XIV,
 le 7 mars 1680, à Châlons-sur-Marne,
 où toute la cour était allée la recevoir.
 Le roi, curieux d'avoir un rapport
 fidèle sur cette princesse, avait en-
 voyé un homme de confiance pour

la voir avant qu'elle arrivât, et lui en rendre compte. « Sauvez le premier coup-d'œil, » lui dit l'envoyé (Sauguin), « et vous en serez fort content. » En effet, la dauphine n'était pas belle, quoiqu'elle eût des parties du corps parfaites; mais elle était agréable. Dès son début à la cour, elle y parut à son aise et tellement accoutumée qu'on eût dit qu'elle était née au Louvre. Dans son langage et ses manières, il y avait de l'esprit, de la dignité, du charme même. Son premier soin fut de chercher à plaire à Louis XIV : elle y réussit. Il aimait beaucoup la conversation de cette princesse; et elle eût pu avoir un grand crédit, si son goût pour la retraite ne l'eût emporté sur toutes ses affections, et ne l'eût déterminée, aussitôt après les fêtes du mariage, à s'isoler au milieu de la foule et de la pompe qui l'entouraient. Elle n'aimait qu'une société extrêmement bornée, surtout celle d'une de ses femmes, nommée Bessola, qu'elle avait amenée d'Allemagne, et par qui elle se laissait gouverner. La lecture, la musique, la promenade, la dévotion, remplissaient tous ses autres moments. Après bien des tentatives pour la tirer de cette solitude, le roi résolut de lui laisser suivre son inclination. La dauphine avait beaucoup d'esprit; et on a retenu d'elle plusieurs réparties très heureuses. Le roi lui disant un jour : « Mais vous m'aviez laissé ignorer » que la grande-duchesse de Toscane » est extrêmement belle. » — « Puis-je me souvenir, répondit-elle, que » ma sœur a toute la beauté de la famille, lorsque j'en ai tout le bonheur ? » C'est elle qui, tout en admirant *Pauline* dans la tragédie de *Polyeucte*, disait : « Voilà la plus » honnête femme du monde, qui

» n'aime point du tout son La dauphine ne fit que languir qu'elle eût mis péniblement son troisième fils, le duc de Bourgogne. Peu de temps avant de mourir, il lui fut apporté, lui donnant sa bénédiction en brassant : « C'est de bon cœur » que tu me coûtes bien cher. » adressa encore des avis à Louis XIV, son fils, et son gendre. Louis XIV était présent aux moments de sa belle-fille. C'est qu'il répondit à l'illustre écrivain Meaux, qui l'engageait à se » Non, non; il est bon que » comment meurent mes parents et il ajouta, après avoir dit au dauphin de s'éloigner de lui, l'épouse mourante : « Regardez » fils, voilà ce que deviennent » grandeurs. » Elle expira le 1690. La manière dont elle a volontairement, fit qu'on la moins qu'elle ne le méritait. Oraison funèbre, par Fléclerc, un des chefs-d'œuvre de cet

L—

MARIE - ADELAÏDE VOIE, mère de Louis XV aînée de Victor-Amédée de Savoie (V. SAVOIE), Turin en 1685, et fut mariée en 1697 au duc de Bourgogne fils de Louis XIV. Douée d'un coup d'esprit et de grâces, un grand succès à la cour de Louis XIV. Le roi aimait sa conversation : elle avait le don de la gravité de ce prince, que Louis XIV. Maintenon se désolait de trouver *musable*; et cette dernière fut aussi à la jeune duchesse des de son attachement. Admise à la plupart des secrets de la politique, elle était souvent présente aux délibérations, elle était à portée de connaître

les plus importantes. De-
 bédicade en abassa, en in-
 père de toutes les déci-
 mteressaient sa politique.
 re fut découvert après sa
 les lettres que l'on trouva
 esseite, et que le roi mon-
 de Maintenon en disant :
 le co-quine nous trompait.»
 cesse mourut le 12 février
 t jours avant son mari (J.
 VE, V, 376). Avant d'ex-
 le dit à la duchesse de
 Adieu, belle duchesse :
 l'hui Dauphine, et demain
 saint-Simon a tracé un port-
 te princesse, très-flatteur,
 dise qu'elle était régulière-
 le. « Elle avait, ajoute-t-il,
 x les plus parlants et les
 aux du monde, le plus beau
 la plus belle peau, un port
 galant, gracieux, majes-
 le sourire le plus expres-
 : marche de déesse sur les
 es grâces naissaient d'elles-
 de tous ses pas, de toutes
 nières et de ses discours les
 ommons. Un air simple et
 nais assaisonné d'esprit...
 tait l'ame des fêtes, des
 s, des bals, et y ravissait
 grâces et la perfection de
 se... » On voit assez par-là
 duchesse de Bourgogne ne
 a pas entièrement les dispo-
 son époux à la piété. Ce qui
 encore mieux, c'est qu'elle
 ur à Louis XIV : « Je vou-
 pourvoit mourir et reveur
 . peut voir le duc de Bour-
 marie avec une sou- grise
 : tourter de Sainte-Marie.»
 st. MARIE-LOUISE, élevée
 ble, de la spiritualité com-
 bouez (J. LIGIERE, XXV)
 fait épouse Philippe V, roi

d'Espagne; et la regence lui ayant
 été déferée pendant que ce monarque
 faisait la guerre en Italie, elle s'en
 acquitta avec beaucoup de sagesse et
 de courage. (J. PUITREY V.) Cette
 princesse, qui servait aussi d'instru-
 ment à la politique de son père (J.
 LOUVILLE, XXV, 284), mourut,
 à l'âge de vingt six ans, le 14 avril
 1714. — MARIE-JOSÈPHE DE SAXE,
 née à Dresde en 1751, de l'électeur
 Frédéric-Auguste II, fut mariée, en
 1747, à Louis, dauphin de France
 (J. LOUIS, XXV, 240), et fut re-
 gardée comme digne d'une telle
 union par ses rares vertus et par la
 tendresse qu'elle eut pour ses enfants
 et pour son époux. Cette tendresse
 lui coûta la vie; car elle expira peu
 de temps après ce prince, par suite
 des fatigues qu'elle s'était données
 pendant sa maladie, et du chagrin
 que lui avait causé sa mort. Elle
 fut enterrée dans la cathédrale de
 Sens, auprès du Dauphin. (Voy. sa
 Vie, à la suite de celle du Dauphin
 père de Louis XVI, par l'abbé
 Proyart.) Z.

MARIE I^{re}, reine d'Angleterre,
 fille de Henri VIII et de Catherine
 d'Aragon, naquit le 11 février 1515.
 Ses droits à la couronne étaient in-
 contestables. Si, dans les transports
 furieux de son amour pour Anne
 Boleyn, Henri VIII avait osé dé-
 clarer illégitimes son mariage avec
 Catherine, et l'enfant qui en était
 le fruit; plus tard, ce monarque
 avait annulé lui-même cet acte d'i-
 niquité. Mais, abusant de la fa-
 blesse d'un roi de quinze ans, le duc
 de Northumberland avait attaché à
 Édouard VI un acte, par lequel il
 excluait de sa succession ses deux
 sœurs, Marie et Elisabeth, pour y
 appeler une princesse étrangère.
 (V. JEANNE GREY, XVIII, 407.)

Edouard VI mourut le 6 juillet 1553. Depuis plusieurs jours, le duc de Northumberland, beau-père de Jeanne, avait pris ses mesures pour s'emparer des deux filles de Henri VIII. Il leur fit mander que le jeune roi, leur frère, désirait les voir avant d'expirer : elles accoururent, et elles allaient tomber dans le piège lorsqu'elles apprirent la mort d'Edouard. Pénétrant les projets du duc de Northumberland, Marie se retira dans le château de Keningshall, au comté de Norfolk, d'où elle adressa une proclamation au conseil et aux pairs du royaume. Northumberland cessa aussitôt de feindre : accompagné de quelques lords, il se rendit auprès de Jeanne Grey, et la salua du titre de reine. Il leva des troupes pour soutenir les droits de sa belle-fille : mais déjà Marie s'était avancée dans le comté de Suffolk, et la noblesse courait en foule se ranger sous ses étendards, au château de Farlingtonham. Le duc de Northumberland était l'objet de la haine publique : on craignait que sous le nom d'une jeune princesse de dix-sept ans, ce ne fût que son ambitieux beau-père qui régnaît ; et bientôt cette réflexion ramena tous les esprits à Marie. Elle fut proclamée dans Londres, avant même d'en avoir pris possession. Frappé de terreur, Northumberland la proclame lui-même à Cambridge, où était alors son quartier-général. Dès le lendemain, il fut arrêté à la tête de ses troupes ; et Marie se porta sur Londres. Elle y fit son entrée, le 3 août, accompagnée d'Elisabeth, sa sœur, qui l'avait jointe sur la route avec un renfort de mille chevaux. Son premier soin fut de faire célébrer avec magnificence les obsèques d'Edouard VI ; et cette cérémonie lui fournit aussitôt l'occa-

sion de témoigner d'une éclatante son attachement à la catholique religion de l'État, et de se venger par les violences de Henri VIII, son père. Elle voulut que le service funèbre eût lieu à Westminster, selon le rit de l'église romaine. Le primat de l'église anglaise, qui avait joué un si grand rôle sous Henri VIII, s'y opposa. La reine refusa d'assister à la messe, et fit célébrer la messe dans sa chapelle. Dès le lendemain, une proclamation rendit public son opinion sur les opinions religieuses. En se fiant à son pouvoir, elle crut d'avoir conservé dans toute sa pureté la foi catholique qui lui avait été transmise par sa pieuse mère. Mais son père lui-même avant la célèbre querelle de ce prince avec le pape de Rome, elle exprimait le vœu de voir tous ses sujets reprendre le culte de leurs ancêtres, plutôt que d'être contraints de se conformer à une doctrine qu'elle ne jugeait pas jusque-là que tout devait se faire par l'autorité du parlement. Elle crut éviter tout sujet de discordance en se refusant d'employer à l'avenir des nominations de papistes et de protestants. Le même jour que cette proclamation fut publiée, le duc de Northumberland et les principaux chefs de son parti parurent devant elle, et leurs juges. Après une défense subtile que solide, le duc fut déclaré coupable. Dès que son arrêt fut prononcé, il déclara qu'il n'avait jamais cessé d'être catholique, et qu'il renoua sa profession de foi sur l'église romaine. Cette circonstance est remarquable en ce qu'elle prouve que les opinions de Henri VIII ne furent pas le produit d'une détestable hypocrisie, et que les Anglais qui avaient suivi l'ambition le sacrifice de leur croyance, n'avaient pu

1078. Partout on voyait les
des villes et des campa-
ver les autels catholiques ,
ndre les livres de prières
aient été obligés de cacher
ri VIII et Edouard VI. Cinq
protestants , se voyant as-
seuls de leur secte dans
èse , se retirèrent volontaire-
t furent remplacés par des
catholiques , aux acclama-
peuple. La reine se fit cou-
le 1^{er}. octobre 1553 , par
de Winchester , avec tout

monial usité avant la réfor-
Dix jours après , elle ou-
nouveau parlement qui ve-
tre convoqué. La chambre
s , presque en totalité , dé-
n attachement à la religion
; et les communes , par
tes , ne tardèrent pas à faire
e qu'elles étaient animées
nes sentiments. La sentence
ree entre Henri VIII et Ca-
d'Aragon fut cassée d'une
anime ; et l'on remarqua , à
 , que la révocation de ce
avait coûté moins d'heures
avait fallu d'années à Henri
consommer. Peu de jours
ontes les lois sur la religion ,
sous le règne d'Edouard VI ,
abrogées : c'était prononcer
ement la réintégration du
tholique ; et bientôt il ne
lus de doute à cet égard ,
l'on vit le parlement porter
nes sévères contre ceux qui
raient le sacrement de l'eue-
e , ou qui abattraient les cru-
les images sacrées. Le zèle de
bre des communes était même
it exalté , qu'elle voulut sévir
eux qui refuseraient de com-
a des époques fixes : la cham-
te s'y refusa , en observant

que cette violence était contre l'esprit
même de la religion. Si l'on ne tou-
cha pas encore aux lois de Henri
VIII , devenues caduques par le
fait , c'est que l'on crut nécessaire
de s'entendre premièrement avec le
pape , sur certaines difficultés. Le
parlement était encore assemblé ,
lorsque Jeanne Grey reçut sa sen-
tence de mort , pour avoir usurpé
la couronne ; mais l'exécution en fut
différée. Au nombre de ses complices
se trouvait l'archevêque Cranmer. La
reine non-seulement suspendit aussi
l'exécution de l'arrêt qui le condam-
nait ; mais le laissa en possession de
sa dignité , dont elle voulait qu'il ne fût
dépouillé que dans les formes canoni-
ques. Après avoir donné ses premiers
soins au rétablissement de la religion
et à l'affermissement de son autorité ,
Marie prêta l'oreille aux propositions
qui lui furent faites , pour donner des
héritiers à la couronne. Le choix
d'un époux ne la tint pas long-temps
en suspens : l'empereur Charles-
Quint lui demanda sa main pour
Philippe , son fils : ce prince , déjà
veuf de sa première femme , avait
douze ans de moins que Marie. On a
dit souvent que l'espoir de réunir un
jour l'Angleterre à la vaste monar-
chie espagnole , avait inspiré le désir
de ce mariage. Il est cependant à re-
marquer que , dans le traité conclu
à ce sujet entre les deux couronnes ,
Philippe renonça à tout droit éven-
tuel sur l'Angleterre. Enfin , loin
de recevoir une dot de sa nouvelle
épouse , ce fut lui qui apporta à
Marie une somme de douze cent
mille écus en lingots d'argent. Il
débarqua en Angleterre , le 20 juil-
let 1554. De grands événements
avaient eu lieu entre la conclusion
de son mariage et son arrivée. Les
premiers bruits de l'union de la reine

avec un prince étranger avaient servi de prétexte à une conspiration, dont la cause du protestantisme était le motif réel. Le duc de Suffolk en était le chef : il avait pour premier agent un gentilhomme, nommé Thomas Wyatt. Le complot ne devait éclater qu'à l'arrivée de Philippe; mais l'imprudence d'un des conjurés l'ayant fait découvrir, Wyatt crut ne pouvoir trop se hâter d'agir. Il s'empara de Rochester, et montra d'abord tant de résolution, que le ministère lui fit offrir de traiter à des conditions avantageuses. Il les rejeta hautement; et il eut même l'insolence de demander que le gouvernement de la Tour et la garde de la personne de la reine fussent remis entre ses mains. N'éprouvant à son tour qu'un refus dédaigneux, il marcha sur Londres. Trouvant les ponts bien gardés au faubourg de Southwark, il fut obligé de remonter la Tamise jusqu'à Kingston. Pendant sa marche, des dispositions avaient été faites dans la capitale pour lui couper la retraite, s'il osait y pénétrer. En effet, quand Wyatt se vit engagé dans les rues, et cerné de toutes parts, il perdit tellement courage, qu'il rendit son épée à un héraut d'armes, sur une simple sommation. Peu de jours après, le duc de Suffolk fut arrêté dans le comté de Warwick, qu'il avait tenté de soulever. Ce duc était le père de Jeanne Grey : il était naturel de penser qu'il n'avait pris les armes que pour la replacer sur le trône. Jeanne, déjà condamnée depuis trois mois, fut exécutée avec son époux : son père ne tarda pas à la suivre sur l'échafaud. Six cents prisonniers furent amenés, la corde au cou, en présence de la reine : elle leur fit grâce. Wyatt, dans ses dépositions,

avait violemment compromis Elizabeth, et le comte de Devonshire passait pour aspirer à la main de cette princesse. L'un et l'autre furent conduits à la Tour, d'où Elizabeth fut transférée à Woodstock, mise sous une surveillance rigoureuse. Une inimitié ouverte éclata entre les deux sœurs, l'acte qui, en annulant le mariage de Henri VIII avec Catherine d'Aragon, déclarait nul son mariage avec Anne Boleyn, et, par conséquent illégitime, Elizabeth : cette dernière union. Quelques historiens ont ajouté que Marjorie avait pu pardonner à sa sœur jeune qu'elle de dix-huit ans, avoir enlevé le cœur du comte de Devonshire, pour qui elle éprouvait un secret penchant. La première marche de Philippe, en arrivant, fut de demander la grâce d'Elizabeth : on est à croire qu'il songeait à l'épargner dans le cas très-probable où le précéderait au tombeau. Philippe trouva le rétablissement du catholicisme plus avancé qu'il n'avait l'espérer : mais il nuisit lui-même à cette cause par la froideur qu'il eut envers la noblesse anglaise, et la froideur d'autant moins excusable que le parlement faisait tout pour lui complaire. Dès que le cardinal de Lorraine eut débarqué en Angleterre, sous le titre et les pouvoirs de légat, les chambres votèrent une adresse à Philippe et à Marie. Se reconnaissant coupable du crime de défiance envers l'église véritable, le pape se mit en mesure de faire éclater son indignation, et en révoquant toutes les bulles qui avaient été émanées de son Saint-Siège. Le légat, au nom du pape, donna l'absolution générale du passé, et déclara l

terre rentrée dans le sein de l'Église. Les prêtres mariés, poursuivis par le mépris public, cessèrent partout leurs fonctions. La restitution des biens ecclésiastiques eût éprouvé moins de difficultés, si le légat se fût expliqué plus positivement sur ce point délicat. Deux déclarations qu'il donna successivement, alarmèrent les consciences timorées, tout en laissant à la cupidité les moyens de recourir à des subterfuges, pour se maintenir dans la possession des biens contestés. Une ambassade solennelle fut envoyée à Rome; et, pour donner un signe éclatant de la conversion qui s'était faite dans les cœurs les plus endurcis, ce fut à Gardiner lui-même, à ce vieux prélat qui avait prêté une si longue assistance aux entreprises de Henri VIII contre le catholicisme, que la reine commit le soin d'extirper l'hérésie. Il fit périr sur le bûcher quatre ecclésiastiques qui prêchaient contre les lois nouvellement rendues en faveur de l'ancienne religion de l'état. Le cardinal Pole désavoua hautement toute espèce de persécution; le roi et la reine firent prêcher devant toute leur cour un sermon sur l'intolérance: mais le parlement (les communes surtout) était tellement entraîné par son zèle religieux, qu'il porta des peines rigoureuses contre tout juge qui négligerait de poursuivre les hérétiques. Elisabeth jouissait de toute sa liberté dans une retraite qu'elle s'était choisie à la campagne: mais, dès qu'elle fut informée des dispositions du parlement, elle eut recours à la dissimulation qui lui était naturelle. Re devenue tout-à-coup catholique fervente, on la vit assister régulièrement à la messe: bien plus, on la vit se confesser, et communier. L'avènement soudain de Paul IV au

pontificat fit échouer le juste espoir qu'avait Philippe de voir les Anglais, en rentrant dans la communion de l'Église romaine, écarter le plus fort obstacle qui s'opposât à la réunion des deux monarchies. Paul reçut avec trop de hauteur les soumissions de l'Angleterre, et il exigea que, d'abord, elle reprit envers le Saint-Siège tous les liens de son antique dépendance. Les négociations se trouvèrent à-peu-près suspendues. Philippe essaya bientôt un autre chagrin: la reine se disait grosse; après une longue attente, il fut avéré qu'elle avait été abusée par des symptômes d'hydropisie qui cessèrent d'être méconnaissables. Déjà dégoûté d'une femme qui n'était ni jeune ni belle, le prince, après un séjour de près de quatorze mois en Angleterre, s'embarqua pour la Flandre. Marie l'y poursuivit long-temps de lettres d'amour et de jalousie, qui restaient sans réponse: il n'écrivait à cette épouse délaissée, que lorsqu'il avait besoin d'argent; et aussitôt elle s'épuisait pour le satisfaire. L'empereur Charles-Quint ayant, à cette même époque, abdiqué en faveur de son fils, Marie dut perdre toute espérance d'une réunion devenue impossible. Une profonde mélancolie s'empara d'elle: indifférente à tout ce qui se passait au-dedans et au-dehors, sa mémoire se trouve encore chargée aujourd'hui de plusieurs événements, qu'elle eut au moins le tort de n'avoir pas su prévenir. Le parlement, toutes les cours de justice, l'opinion publique même, étaient tellement exaspérés contre les novateurs et les sectaires qui avaient inondé l'Angleterre de sang pour la forcer d'abjurer son antique croyance, que, par une réaction trop naturelle, on se vengea de la persécution

avec un prince étranger avaient servi de prétexte à une conspiration, dont la cause du protestantisme était le motif réel. Le duc de Suffolk en était le chef : il avait pour premier agent un gentilhomme, nommé Thomas Wyatt. Le complot ne devait éclater qu'à l'arrivée de Philippe; mais l'imprudence d'un des conjurés l'ayant fait découvrir, Wyatt crut ne pouvoir trop se hâter d'agir. Il s'empara de Rochester, et montra d'abord tant de résolution, que le ministère lui fit offrir de traiter à des conditions avantageuses. Il les rejeta hautement; et il eut même l'insolence de demander que le gouvernement de la Tour et la garde de la personne de la reine fussent remis entre ses mains. N'éprouvant à son tour qu'un refus dédaigneux, il marcha sur Londres. Trouvant les ponts bien gardés au faubourg de Southwark, il fut obligé de remonter la Tamise jusqu'à Kingston. Pendant sa marche, des dispositions avaient été faites dans la capitale pour lui couper la retraite, s'il osait y pénétrer. En effet, quand Wyatt se vit engagé dans les rues, et cerné de toutes parts, il perdit tellement courage, qu'il rendit son épée à un héraut d'armes, sur une simple sommation. Peu de jours après, le duc de Suffolk fut arrêté dans le comté de Warwick, qu'il avait tenté de soulever. Ce duc était le père de Jeanne Grey : il était naturel de penser qu'il n'avait pris les armes que pour la replacer sur le trône. Jeanne, déjà condamnée depuis trois mois, fut exécutée avec son époux : son père ne tarda pas à la suivre sur l'échafaud. Six cents prisonniers furent amenés, la corde au cou, en présence de la reine : elle leur fit grâce. Wyatt, dans ses dépositions,

avait violemment compromis, et le comte de Devonshire passait pour aspirer à la cour de cette princesse. L'un et l'autre furent conduits à la Tour, dont Catherine fut transférée à Woods-mare, mise sous une surveillance rigoureuse. Une inimitié ouverte éclata entre les deux sœurs; l'acte qui, en annulant le mariage de Henri VIII avec Catherine, déclarait nul son mariage avec Anne Boleyn, et, par conséquent illégitime, Elisabeth, cette dernière union. Quelquefois on a ajouté que Mary II n'avait pu pardonner à sa sœur jeune qu'elle de dix-huit ans, d'avoir enlevé le cœur du comte de Devonshire, pour qui elle était un secret penchant. La marche de Philippe, en arrivant à demander la grâce d'Elisabeth, est à croire qu'il songeait à l'écarter dans le cas très-probable que le précédent au tombeau. On trouva le rétablissement du catholicisme plus avancé qu'il n'était l'espérer : mais il nuisit à cette cause par la froideur de ses manières envers la noblesse, et la froideur d'autant moins que le parlement faisait tout contraire. Dès que le cardinal fut débarqué en Angleterre, le titre et les pouvoirs de légat, les chambres votèrent une adresse à Philippe et à Marie. Se reconnaissant coupable du crime de défiance envers l'église véritable, le pape en mesure de faire éclater son titre, en révoquant toutes les attentions aux droits légitimes du Saint-Siège. Le légat, au nom du véritable pontife, donna l'absolution générale du passé, et déclara

terre-entrée dans le sein de l'Église. Les prêtres mariés, poursuivis par le mépris public, cessèrent partout leurs fonctions. La restitution des biens ecclésiastiques eût éprouvé moins de difficultés, si le légat se fût expliqué plus positivement sur ce point délicat. Deux déclarations qu'il donna successivement, alarmèrent les consciences timorées, tout en laissant à la cupidité les moyens de recourir à des subterfuges, pour se maintenir dans la possession des biens contestés. Une ambassade solennelle fut envoyée à Rome; et, pour donner un signe éclatant de la conversion qui s'était faite dans les cœurs les plus endurcis, ce fut à Gardiner lui-même, à ce vieux prélat qui avait prêté une si longue assistance aux entreprises de Henri VIII contre le catholicisme, que la reine commit le soin d'extirper l'hérésie. Il fit périr sur le bûcher quatre ecclésiastiques qui prêchaient contre les lois nouvellement rendues en faveur de l'ancienne religion de l'état. Le cardinal Pole désavoua hautement toute espèce de persécution; le roi et la reine firent prêcher devant toute leur cour un sermon sur l'intolérance: mais le parlement (les communes surtout) était tellement entraîné par son zèle religieux, qu'il porta des peines rigoureuses contre tout juge qui négligerait de poursuivre les hérétiques. Elisabeth jouissait de toute sa liberté dans une retraite qu'elle s'était choisie à la campagne: mais, dès qu'elle fut informée des dispositions du parlement, elle eut recours à la dissimulation qui lui était naturelle. Re-devenue tout-à-coup catholique fervente, on la vit assister régulièrement à la messe: bien plus, on la vit se confesser, et communier. L'avènement soudain de Paul IV au

pontificat fit échouer le juste espoir qu'avait Philippe de voir les Anglais, en rentrant dans la communion de l'Église romaine, écarter le plus fort obstacle qui s'opposât à la réunion des deux monarchies. Paul reçut avec trop de hauteur les soumissions de l'Angleterre, et il exigea que, d'abord, elle reprit envers le Saint-Siège tous les liens de son antique dépendance. Les négociations se trouverent à-peu-près suspendues. Philippe essaya bientôt un autre chagrin: la reine se disait grosse; après une longue attente, il fut avéré qu'elle avait été abusée par des symptômes d'hydropisie qui cessèrent d'être méconnaissables. Déjà dégoûté d'une femme qui n'était ni jeune ni belle, le prince, après un séjour de près de quatorze mois en Angleterre, s'embarqua pour la Flandre. Marie l'y poursuivit long-temps de lettres d'amour et de jalousie, qui restaient sans réponse: il n'écrivait à cette épouse délaissée, que lorsqu'il avait besoin d'argent; et aussitôt elle s'épuisait pour le satisfaire. L'empereur Charles-Quint ayant, à cette même époque, abdicqué en faveur de son fils, Marie dut perdre toute espérance d'une réunion devenue impossible. Une profonde mélancolie s'empara d'elle: indifférente à tout ce qui se passait au-dedans et au-dehors, sa mémoire se trouve encore chargée aujourd'hui de plusieurs événements, qu'elle eut au moins le tort de n'avoir pas su prévenir. Le parlement, toutes les cours de justice, l'opinion publique même, étaient tellement exaspérés contre les novateurs et les sectaires qui avaient inondé l'Angleterre de sang pour la forcer d'abjurer son antique croyance, que, par une réaction trop naturelle, on se vengea de la persécution

par d'autres persécutions. La plus remarquable des victimes immolées sous le règne de Marie, fut l'archevêque Cranmer, deux fois apostat (V. CRANMER, X, 179). Des écrivains, amis du merveilleux, ont voulu renouveler, en sa faveur, la fable de Mutius-Scévola, qui prit plaisir à se brûler la main. De grands intérêts politiques vinrent réveiller un instant l'attention de la reine : Philippe, son époux, desirant l'entraîner dans une ligue contre la France, reparut tout-à-coup en Angleterre (1557). Il obtint de Marie un corps de troupes considérable; mais il ne put persuader à son conseil d'admettre une garnison espagnole dans Calais, qu'il prétendait menacé par les Français. Le coup le plus imprévu justifia sa prédiction : le duc de Guise enleva, en quelques jours, cette place si chère aux Anglais, et qu'ils occupaient depuis 210 ans. Cette nouvelle répandit en Angleterre une consternation générale : tous les mécontentements secrets se déguisèrent sous l'apparence des regrets inspirés par un véritable patriotisme. Marie, plus qu'aucun de ses sujets, ressentit un chagrin si vif, que, dix mois après elle disait en mourant : « On cherche » la cause de mon mal; si on veut la » connaître, qu'on ouvre mon cœur, » on y trouvera Calais! » Pour réparer cette perte, Marie se laissa facilement persuader de tenter une grande expédition contre Brest. Les Français la firent complètement échouer; et la reine essayait, avec peine, d'obtenir de nouveaux subsides du parlement, lorsque son hydropisie s'étant considérablement accrue, elle cessa de vivre le 17 novembre 1558, après un règne de cinq ans et quatre mois. Le tableau de ce règne suffit pour expliquer l'acharnement avec

lequel les écrivains protestants poursuivi et poursuivent avec mémoire de Marie. Ce sont, au même écrivain qui ont sans mesure, la gloire et les de l'autre fille de Henri VIII, cruelle et perfide Élisabeth! Ce pas assurément que nous ayons l'intention d'entreprendre l'éloge même l'apologie de Marie et de son gouvernement; mais une saine que ne peut admettre toutes les tions avancées par quelques auteurs prévenus, et répétées par des auteurs irréfléchis ou crédules. Nous contenterons de rapporter le Burnet, si partial, si injuste et les catholiques dans son *Histoire de la réforme*, confesse que avait l'âme grande et noble fut remplacée sur le trône par sa sœur Elisabeth, qui, après promis de défendre la religion catholique, l'abjura, et rétablit en Angleterre le protestantisme. Burnet Walpole a inscrit Marie I^{re} dans ses *royal authors*. Catherine la dernière des six femmes de Henri VIII, avait voulu employer à quelques traductions. Cette femme a laissé des lettres : les unes en latin, ont mérité les éloges d'Élisabeth, les autres, en français, ne sont dignes d'attention. S—v—

MARIE II, reine d'Angleterre, fille aînée de Jacques II, et de la première femme Anne Hyde, 1^{er} chancelier comte de Clarendon, quitta Londres, en 1662. Elle n'eut encore que quinze ans, lors que le prince d'Orange (depuis Guillaume III) fit en personne la demande de sa main. Le père de la jeune femme cessa, alors duc d'York, républicain comme zélé catholique, à conclure une alliance avec un prince protestant. Mais ce fut ce motif même

Charles II : il se persuada de sa nièce avec le stadtholder regardée comme une flatante des bruits qui le voulaient renverser l'épouse. Le duc d'York se vit céder aux instances du roi et le mariage fut conclu en une extrême précipitation par Jacques II lui-même qui fit ces particularités dans son testament. La jeune princesse d'Orange épousa en Hollande, pas à concevoir pour lui si vive, ou plutôt une si profonde, qu'elle ne se lassait de voir, de penser, d'après lui. L'humeur tacite caractère dissimulé du roi autoriseraient à croire point mis la fille de Jacques II la confiance de son père ce monarque trop confiant dès qu'ils éclatèrent, la Hollande ne fit que trop était digne d'être sa comouvenelle de son débarquement de son entrée à Londres, aux transports d'une joie pendant les débats qui décidèrent le sort de la couronne, le roi, par un reste de vénération pour le sang des Stuarts lui demanda si elle se résoudrait seule sur le trône brillante s'y refusa, et livra la couronne au prince, qui ne s'adressa jamais à ce seigneur. En 1689, la Convention nationale un bill qui plaçait la couronne sur la tête du prince et de son épouse, réservant au roi l'exercice du pouvoir. La nouvelle reine se hâta de partir pour l'Angleterre, où elle arriva le 10 mai 1689. En entrant dans la capitale, elle venait d'abandonner son

malheureux père, elle affecta une gaieté qui indigna la cour et le peuple lui-même. Obligé bientôt de passer en Irlande pour y combattre le roi Jacques, Guillaume laissa toute son autorité entre les mains de sa servile épouse. Il ne pouvait assurément mieux placer sa confiance. A peine Marie se vit-elle investie de la souveraine puissance, qu'elle la déploya dans toute sa rigueur contre les partisans de l'autorité et de la religion de son père. Tous les catholiques, bien plus, tous les individus soupçonnés de l'être, reçurent l'ordre de sortir sur l'heure de Londres, mais de ne pas s'en éloigner de plus de dix milles, afin que l'on pût toujours s'assurer de leurs personnes au premier signal. Dans toutes les occasions, Marie se montra fanatique ardente et persécutrice, autant que fille dénaturée. Depuis six ans, elle était assise sur le trône dont elle avait chassé l'auteur de ses jours, lorsqu'elle fut frappée d'une maladie (la petite vérole), qui termina son existence dans sa trentetroisième année (7 janvier 1695). L'évêque de Gloucester, dans la relation de la mort de cette princesse, affirme que, près de rendre le dernier soupir, elle osa dire : « Ce n'est pas » d'aujourd'hui que je travaille à me » préparer à ce grand passage ; et je » rends grâce à Dieu de ce que je n'é » prouve aucune inquiétude. » Quelques écrivains ont pensé que Marie avait joué un rôle jusqu'au dernier moment : il est plus simple et plus juste d'attribuer cette étrange dépravation de cœur, à un zèle frénétique pour le culte protestant. Jacques II (c'est lui-même qui parle) « eut le » chagrin d'apprendre que cette fille, » envers laquelle il s'était toujours » montré le plus affectionné des pères, » avait persévéré jusqu'à la

» mort dans sa désobéissance et son
 » infidélité. Les flatteurs mercenaires
 » dont elle était entourée, la canoni-
 » sèrent, en quelque sorte, pour
 » avoir commis une espèce de par-
 » ricide. » Marie semblait avoir pris
 à tâche d'abjurer tout sentiment naturel : à l'article même de la mort, elle refusa opiniâtrément de voir la princesse Aune, sa sœur, dont le seul crime, à ses yeux, était de n'avoir pas voulu renoncer à l'amitié de la duchesse de Marlborough. Guillaume III, si froid, si impassible par caractère et par habitude, fit éclater, à la mort de Marie, un désespoir si extraordinaire que personne ne voulut croire à sa sincérité. S—v—s.

MARIE DE LORRAINE, reine d'Écosse, naquit le 22 novembre 1515 ; elle était l'aînée de tous les enfants de Claude, duc de Guise. Cette princesse fut mariée le 4 août 1534, à Louis d'Orléans, duc de Longueville ; et restée veuve, au bout de trois ans, elle épousa le 9 mai 1538, Jacques Stuart, roi d'Écosse. Jacques V mourut en 1542, laissant au berceau une fille que sa beauté, son esprit et ses malheurs n'ont rendue que trop célèbre (V. l'article qui suit). Sa mère fut établie régente du royaume, avec un conseil dont le roi défunt avait nommé les membres. La régente, pressée par l'évêque d'Amiens, Nicolas de Pellevé, depuis cardinal, que le ministère de France lui avait envoyé pour la diriger, fit publier, en 1559, un édit contre les protestants dont le nombre s'accroissait chaque jour. Cette mesure, comme elle l'avait prévu, souleva le peuple, qui courut aux armes. Marie fit venir de France des troupes pour apaiser la révolte excitée et entretenue par la reine Elisabeth. Tandis que les Anglais

tenaient les troupes françaises
 gées dans Leith, attendant du
 cours qui n'arrivaient pas (V.
 RAINE, François, XXV, 67),
 gente tomba malade, et mourut
 château d'Édimbourg, le 10
 1560, à l'âge de quarante-cinq ans.
 Le corps de cette princesse fut
 porté en France, et inhumé dans
 l'église St. Pierre de Reims. Son *Or-
 funèbre* par Claude d'Espence,
 imprimée, Paris, 1561, in-8°. De
 parle avec éloge de la reine d'É.
 « Elle avait, dit-il, le génie et
 un grand amour de la justice ;
 mie de tous les excès, elle avait
 jours penché pour des mesures
 déréées ; et elle croyait même
 seul moyen de conserver la reli-
 gion, était de laisser au peuple une
 liberté de conscience : mais do-
 minée par ses frères, et obligée d'ex-
 écuter les ordres de la cour de France,
 ne put pas toujours suivre ses
 principes ; et on la crut dissimulée
 certaine dans sa conduite,
 qu'elle était forcée de faire plier
 sa volonté devant celle des autres

W—

MARIE STUART, reine de France
 et d'Écosse, la plus belle et la
 plus malheureuse princesse de son
 siècle, naquit le 7 décembre 1542, au
 château de Linlithgow, petite ville
 à six lieues d'Édimbourg. Elle devint
 régente pour Jacques V, roi d'Écosse.
 Marie de Lorraine, duchesse de
 Longueville, sa sœur, fut sa
 femme. Ce prince étant mort
 quelques jours après la naissance de
 son fils, Marie Stuart fut reine
 au berceau. La calomnie qui devint
 son poison, et qui détruisit son
 existence, commença dès-lors à
 s'attacher à elle ; et elle
 tendit qu'elle était mal confor-
 table, qu'elle ne pouvait vivre : par
 conséquent ces faux bruits, la reine

la débarrassa un jour de ses langes, et la montra nue à l'ambassadeur d'Angleterre. Marie Stuart n'avait que neuf mois, lorsqu'elle fut couronnée à Stirling, par le cardinal Beaton, archevêque de Saint-André. Déjà sa main était demandée par Henri VIII, pour le prince de Galles, son fils, qui n'avait que cinq ans de plus que la jeune reine d'Écosse. Henri, par ce mariage préinaturé, voulait assurer la réunion des deux couronnes. La corruption, les menaces, la fraude et la violence, furent les moyens qu'il mit en œuvre pour parvenir à l'accomplissement de ses projets. La reine-mère, qui avait toute la fierté et la résolution héréditaires dans le sang des Guises, résista fortement à l'ambitieux Henri; mais sachant qu'elle avait tout à craindre de ce voisin perfide, elle fit élever Marie dans le château de Stirling. Deux ans plus tard, ne l'y trouvant pas en sûreté, elle la transporta dans une île, au milieu du lac de Mentheit. Un monastère, seul édifice qui existait dans ce lieu, servit d'asile à l'enfant royal : quatre jeunes filles de son âge, appartenant aux premières familles d'Écosse, et toutes les quatre nommées Marie comme elle, lui furent données pour compagnes. Cette princesse se faisait déjà distinguer par ses grâces et par une intelligence extrêmement précoce. Le comte d'Arran, investi par le parlement de la régence du royaume, et de la tutelle de Marie, annonçait hautement qu'il lui destinait son fils pour époux. Mais la reine-mère, toute Française par le cœur, et appuyée d'un corps de troupes que Henri II lui avait envoyé, déclara que sa fille n'appartiendrait qu'au Dauphin, et que déjà elle était attendue à la cour de France. Le parlement, d'une voix unanime, souscrivit à ce plan;

et Marie Stuart fut transférée au château de Dunbarton, pour y attendre l'instant de son départ. C'est dans ce château, qu'elle fut remise au comte de Brezé, que le roi de France avait chargé de la recevoir. Elle monta aussitôt à bord des galères françaises, mouillées à l'embouchure de la Clyde; et, le 13 août 1548, elle entra dans le port de Brest, après avoir été vivement poursuivie par la flotte anglaise. A la suite de cette reine de cinq ans, on voyait les quatre jeunes filles ses compagnes. Associées aux jeux de son enfance, elles ne devaient plus la quitter, et elles devaient être partout les témoins de sa gloire et de ses malheurs. Les mêmes vaisseaux amenèrent en France les deux gouverneurs et les deux précepteurs de Marie, ainsi que trois de ses frères naturels, parmi lesquels on distinguait le prieur de Saint-André, qui, par la suite, devait être son plus cruel ennemi. De Brest, la jeune reine, au milieu du plus brillant cortège, se rendit directement à Saint-Germain-en-Laye. Henri II, après l'avoir comblée de caresses pendant quelques jours, la fit conduire dans un couvent, où étaient élevées les héritières des plus grandes maisons de France. Marie Stuart ne tarda pas à répondre, de la manière la plus brillante, aux soins que l'on prit de son éducation. Parée de tous les talents qui relèvent les grâces de son sexe, elle voulut encore y réunir les connaissances solides, qui semblent être l'apanage exclusif de l'autre. Elle n'avait pas encore quatorze ans, lorsque, dans une salle du Louvre, en présence de Henri II, de Catherine de Médicis et de toute la cour, elle prononça un discours latin de sa composition, où elle soutenait qu'il sied aux femmes de cultiver les lettres.

et que le savoir est chez elles un charme de plus. Déjà la jeune reine commençait à composer des poésies françaises, où l'on remarquait un esprit nourri des grands modèles. Son goût naturel la préservait de ces déclamations vagues, de ces hyperboles gigantesques, si communes alors. La danse, le chant, le luth, occupaient ses loisirs, et lui fournissaient autant de moyens pour captiver tout ce qui l'entourait. Ronsard, Joachim Du-bellay, Brantôme, et le grave chancelier De L'Hopital lui-même, nous ont laissé des témoignages éclatants de l'enthousiasme que faisait naître la jeune et belle Marie, partout où elle se montrait. Le cœur de la reine sa mère en était trop flatté, pour qu'elle ne désirât point jouir, par ses propres yeux, des triomphes de sa fille chérie. Elle passa en France (1550), et sut y obtenir l'intervention de Henri II, pour faire rentrer dans ses mains le pouvoir confié au régent. Ce fut pendant son séjour à Paris, que sa fille faillit être victime d'un exécrable attentat. Un archer écossais, de la garde du roi, fut convaincu d'avoir voulu empoisonner Marie. Il est remarquable que ce fut un autre Écossais qui assassina le président Minard, curateur de la jeune princesse (1). C'est à ces premiers traits qu'on reconnaît le parti qui, né au sein de l'Écosse, du fanatisme religieux, et fomenté par l'ambition d'un traître, ne cessa, de près comme de loin, de conspirer contre l'autorité et même contre l'existence de Marie Stuart. La reine-mère retourna en Écosse l'année suivante (1551). Elle passa par Londres, dans l'espoir d'y terminer

les longues discussions qui sistaient entre les deux cour. Édouard VI lui prodigua de vœux affectés, pour obtenir de la jeune princesse, quoi qu'il pût ignorer que déjà elle était au Dauphin de France. Il recevait ses instances à cœur ouvert; et plusieurs autres rois de l'Europe élevèrent les prétentions, jusqu'à ce que l'union solennelle du mariage mit un terme à leurs espérances. Le mariage fut célébré avec le plus grand éclat à Paris, dans l'église de Notre-Dame, le 24 avril 1558. La jeune reine, au pied de l'autel, prit le nom de Dauphin son époux du nom d'Écosse; et ce titre lui fut donné par les acclamations des Français et des autres Écossais qui assistaient à la cérémonie. Depuis ce jour, Marie et Marie furent toujours désignées par les noms de *Roi-Dauphin* et *Dauphine* (1). Henri II exigea plus, qu'à leurs titres ils ajoutèrent ceux de *Roi et Reine d'Angleterre et d'Irlande*. Cette qualification n'avait d'autre but, alors, que de rappeler les droits éventuels de Marie, ne saurait être trop remarquée à cause des terribles conséquences qu'elle eut dans la suite. Sous le règne de Marie Stuart fit briller un nouvel éclat les qualités qu'elle possédait, et son naturel qu'elle connût bien la faiblesse de son caractère de son époux, plus qu'elle d'une année, elle le surpassait sur toutes ses démarches. La déférence soutenue redoubla le Dauphin la passion que lui avait fait naître la réunion de tout ce q

(1) Cet assassin était Robert Stuart qui, à la bataille de Saint-Denis, tira par derrière au comte d'Étampes de Montmorency le coup de pistolet dont il mourut.

(1) Il fut frappé, à l'occasion de ce mariage, sur une médaille où l'on voit les deux époux et surmontés de la même couronne. Au-dessous de cette légende ainsi abrégée : *Fran. et Angl. RR. Scotor. Delphin. Vien. 1558.*

séduire les yeux. Catherine de Médicis elle-même sembla d'abord sourire aux triomphes de la jeune reine, jusqu'à ce que son orgueil se sentit blessé des égards affectueux que le roi ne cessait de témoigner à sa belle-tille. Bientôt cette jalousie devint plus active encore dans le cœur de l'altière italienne, lorsque le coup fatal qui trancha les jours de Henri II, fit monter Marie-Stuart sur le trône de France. La maison de Guise, où elle comptait deux frères de sa mère, acquit un ascendant formidable. Catherine de Médicis se vit réduite à dissimuler, et quelquefois à fléchir devant sa bru (V. CATHERINE DE MÉDICIS, VII, 377). Les émissaires secrets qu'entretenait à la cour de France, Cecil, ministre de la reine Élisabeth, surent mettre à profit les dispositions haineuses de l'implacable Catherine. C'est à cette époque qu'il faut placer l'origine de ce système de difamation et de ténébreuses intrigues, poursuivi avec tant d'acharnement contre l'infortunée Marie. L'artificieux Cecil ne cessait d'attiser le feu de la révolte en Écosse : la reine-régente implora le secours de sa fille ; et Marie hésitait à faire passer des troupes françaises dans ses états d'outre-mer, dans la crainte de fournir de nouveaux prétextes aux déclamations du parti protestant. Deux coups également sensibles à son cœur, et funestes à ses intérêts, vinrent la frapper presque au même instant : la mort de la reine, sa mère, fut suivie bientôt de celle de François II, son époux, dont, malheureusement, elle n'avait point eu d'enfants (1560). Marie Stuart, à dix-huit ans, se trouva ainsi exposée presque sans défense aux complots de ses ennemis. Ne présentant que trop les humiliations que lui réservait

la vengeance de Catherine de Médicis, l'auguste veuve se retira à Reims, auprès de son oncle le cardinal de Lorraine, archevêque de cette ville. Ce fut à cette époque qu'Élisabeth l'envoya sommer de ratifier le traité d'Édinbourg, conclu l'année précédente par des négociateurs écossais et anglais. Par un article de ce traité, Marie renouçait, *pour toujours*, aux royaumes d'Angleterre et d'Irlande. Elle répondit que cet acte, fait dans un temps où elle ne pouvait qu'obéir, n'était point son ouvrage, et qu'il n'avait pas même été sanctionné par le roi son époux. Elle eut soin, d'ailleurs, de faire observer que, depuis la mort de François II, elle avait effacé les armes d'Angleterre de ses écussons, tandis qu'Élisabeth continuait à porter les armes de France et le titre de reine de ce pays, qui n'admet pas même de reine. Mais voulant aller prendre l'avis des grands de son royaume, elle demandait un sauf-conduit pour passer en Écosse : Élisabeth le refusa. Quoique ce refus flattât le désir secret que nourrissait Marie de rester en France, elle sentit que son devoir l'appelait dans ses états, et elle résolut de s'y rendre. « J'ai bien échappé au frère (Édouard VI), dit-elle, pour venir en France ; j'échapperai de même à la sœur pour retourner en Écosse. » Le cardinal, son oncle, lui proposa de laisser ses pierres, en attendant qu'il pût les lui faire remettre par une voie sûre. « Quand j'expose ma personne, répondit Marie, craindrai-je pour des bijoux ? » Elle s'embarqua à Calais le 15 août 1561 ; au moment où elle mettait en mer, un bâtiment périt à sa vue : « Oh ! s'écria-t-elle, quel augure pour mon voyage ! » Par son

ordre, un lit lui avait été préparé sur le tillac : en se réveillant, elle aperçut encore les côtes de France, à l'instant où elles allaient disparaître. Dans l'excès de son émotion, elle s'écria plusieurs fois : *Adieu, France, adieu, je ne te reverrai plus !* Les vers qu'elle composa, en ce moment, pour exhaler sa douleur, sont tellement consacrés par le souvenir que toute ame sensible conserve à cette princesse infortunée, qu'ils doivent trouver place ici :

Adieu, paisant pays de France !
O ma patrie
La plus chérie,
Qui as nourri ma jeune enfance !
Adieu, France ! adieu mes beaux jours !
La nef qui disjoit nos amours,
N'a eu de moi que la moitié ;
Une part te reste, elle est tienne ;
Je la lie à ton amitié,
Pour que de l'autre il te souviene.

Marie court de grands dangers dans sa traversée, qui dura cinq jours. Un traître avait donné avis de son départ à Elisabeth ; et ce traître était son frère naturel, le comte de Murray. Elle n'échappa qu'à la faveur d'une brume épaisse à la croisière anglaise ; et elle descendit enfin à Leith, après avoir failli périr sur des écueils. Les démonstrations de joie de quelques serviteurs fidèles ne purent lui faire illusion sur sa position. Tout était changé autour d'elle : son royaume n'était plus de sa religion ; le parlement d'Ecosse avait proscrit le culte catholique. La reine, le lendemain de son arrivée, ayant voulu faire dire la messe dans sa chapelle ; on pensa tuer son aumônier jusque sous ses yeux ; on demandait hautement si la couronne pouvait reposer sur le front d'une princesse *idolâtre*. Quand Marie fit son entrée solennelle à Edimbourg, toutes les décorations représentaient les traits de l'Ancien-Testament re-

latifs au châtement des infidèles qui avaient abandonné le vrai Dieu pour adorer les idoles. A tant d'insolence et de fanatisme, la jeune reine n'opposait que la patience et la bonté : « Quel commencement d'obéissance ! » disait-elle en soupirant, et quelle » en sera la suite ? » Un prédicateur fougueux, nommé Knox, composa un livre sous ce titre apocalyptique : *Premier son de la trompette contre le gouvernement monstrueux des femmes* ; il n'appelait jamais la reine que *la nouvelle Jézabel*. Marie crut désarmer cet homme farouche, en lui témoignant des égards. Elle le fit inviter à se rendre au palais : « Venez me trouver dans le temple où je » prêche, » lui répondit-il, « si vous » voulez vous convertir ! » Il voulut bien, au reste, lui promettre qu'il lui serait soumis *comme saint Paul l'avait été à Néron*. Ce Knox avoue lui-même, dans son histoire, qu'un jour il traita sa souveraine avec tant de *sévérité*, qu'oubliant la dignité de son rang elle fondit en larmes devant lui ; et l'on voit dans son récit qu'il s'applaudit encore de cet excès d'audace. (V. KNOX, XXII, 501.) Ces détails ont paru nécessaires, pour mettre hors de doute la cause première de toutes les infortunes qui vont fondre sur la jeune reine. La fureur intolérante des calvinistes conjura contre le trône et la vie de la souveraine pour sauver la réforme. Marie pouvait-elle leur échapper, lorsqu'à leurs complots sinistres virent se joindre les sourdes attaques d'un concurrent ambitieux, et l'insidieuse perfidie d'une rivale jalouse ? Plusieurs seigneurs français avaient suivi en Ecosse la veuve de leur dernier roi : parmi eux on distinguait Damville, fils du connétable de Montmorenci, le plus beau, le plus galant

chevalier de la cour de France. Sa présence en Ecosse fut attribuée à des motifs qu'envenima encore l'ombrageuse rigidité des calvinistes. Bientôt, dans la crainte d'enlever à la reine la confiance de son peuple, tous les Français se retirèrent ; et Marie, restée seule, se livra précisément aux chefs de la vaste conspiration ourdie contre elle, c'est-à-dire à son frère le comte de Murray et au secrétaire-d'état Maitland, secrètement vendu à Cecil, le plus pervers et le plus astucieux des ministres d'Elisabeth. Marie était sincèrement disposée à vivre en bonne intelligence avec la reine d'Angleterre : c'était même pour cimenter cette union, qu'elle demandait qu'Elisabeth la reconnût pour son héritière, à défaut de postérité directe. Il n'y avait rien dans cette proposition que de conforme à la loi naturelle et à la loi de l'état, puisque, descendant de Henri VII comme Elisabeth, Marie se trouvait sa plus proche parente. Elisabeth refusa durement de reconnaître des droits, qu'elle reconnut cependant par la suite dans le fils de cette princesse. Dévorée par sa jalousie, cette reine, si profondément dissimulée, ne pouvait en maîtriser les éclats. Il suffisait de prononcer le nom de Marie Stuart devant elle, pour qu'aussitôt ses yeux s'enflammassent, et que sa voix devint rude et menaçante. La musique, la danse, la poésie, tous les arts, tous les talents dans lesquels Marie excellait, Elisabeth s'y exerçait avec une émulation puérile. Quelque vifs que fussent les applaudissements qui lui étaient prodigués par sa cour, jamais son cœur n'en était satisfait, si un adroit courtisan ne s'écriait pas qu'elle avait surpassé la reine d'Ecosse. Elle ne se lassait point de faire des questions insidieuses

sur cette princesse, dans l'espoir de lui découvrir des défauts. Un jour elle demanda brusquement à Melvil, ambassadeur d'Ecosse, laquelle était la plus belle de Marie ou d'elle : « Marie, répondit l'ambassadeur, est la plus belle femme de l'Ecosse, comme Elisabeth est la plus belle femme de l'Angleterre. — Du moins, reprit Elisabeth, votre reine n'est pas aussi grande que moi. » — Melvil se crut obligé d'avouer que Marie était un peu plus grande. — « Elle l'est donc beaucoup trop ! » reprit aigrement Elisabeth. Et cependant elle entretenait un commerce de lettres avec Marie Stuart ; elle l'y appelait *sa chère cousine, sa bonne, son aimable sœur*. Mais cette correspondance étudiée lui servait à donner de perfides conseils à sa parente trop crédule, qui la consultait dans la simplicité de son cœur. Quelle était, en effet, la candeur de Marie, si long-temps dupe d'une amitié si grossièrement affectée, si fréquemment démentie ! Quand Melvil lui eut dévoilé l'âme d'Elisabeth, elle pleura comme si elle eût appris la perte d'une amie. Elle lui avait proposé une entrevue : Elisabeth s'en excusa sous des prétextes politiques ; mais toute sa cour en pénétra le motif réel : son amour-propre eût trop souffert de soutenir la présence d'une princesse, qui avait dix ans de moins, et la réputation méritée d'être la première beauté de l'Europe. Justement piquée de voir repousser ses avances, Marie, qui s'app préparait à se rendre sur ses frontières méridionales ou même en Angleterre, affecta de se diriger aussitôt vers le nord de l'Ecosse, quoique l'on fût encore au cœur de l'hiver. Ce fut dans le cours de ce voyage,

qu'eut lieu l'audacieuse entreprise d'un jeune Français, égaré par une passion invincible pour les charmes de la reine. Elle était à Burnt-Island, lorsqu'elle trouva Chastelard caché dans sa chambre à coucher. C'était la seconde fois que ce jeune insensé se rendait coupable du même attentat. Aux cris de Marie et à ceux de ses femmes, le comte de Murray survint : Chastelard fut arrêté, et condamné à mort. (V. CHASTELARD, XIII, 261.) Depuis cet événement, dénaturé avec une insigne noirceur par le parti protestant, Marie prit la résolution de faire constamment partager son lit par une de ses filles d'honneur. Hâble à profiter de toutes les circonstances, Elisabeth saisit celle-là pour engager la jeune reine à se donner un protecteur dans la personne d'un époux, et elle lui en offrit un de sa main. Quel était le personnage appelé par Elisabeth à cette haute fortune ? Le comte de Leicester, objet reconnu de sa propre tendresse. En faveur de cette union si disproportionnée, elle offrait à la reine d'Écosse de la reconnaître pour son héritière. Les Guises, consultés par leur nièce, lui firent apercevoir le piège et partager leur indignation. Dans le même instant, la perfide Elisabeth faisait manquer le mariage de Marie avec l'archiduc Charles, fils de l'empereur Ferdinand II : il importait à sa politique de priver sa rivale d'un tel appui. Pape II demanda aussi la main de la reine d'Écosse pour son fils don Carlos : Elisabeth intrigua encore pour empêcher cette union et elle fut aidée par la France, ennemi naturel du monarque espagnol. Si l'on en croit Brantôme, le roi de Navarre, père de Henri IV, voulut aussi se mettre

au nombre des prétendants ; mais il parlait déjà de répudier d'Albret, comme protestant. Marie Stuart déclara qu'elle serait jamais un homme mal livrée de tant d'instances impu- elle résolut de faire son choix elle-même ; et ce choix tomba sur Darnley. On s'étonna beaucoup la préférence qu'obtenait un homme de dix-neuf ans, j totalement inconnu. On voit les écrits du temps, qu'en France le mariage fut, d'abord, regardé comme une mésalliance : c'est la rigine de lord Daruley y était née. Fils du comte de Lennox, de sang des Stuarts, il était, en par sa mère, arrière-petit-fils de Henri VII d'Angleterre, conséquemment, doublement cousin de Marie, et comme elle avait la succession d'Elisabeth : en perdant sa main, la reine confondait les droits des deux maisons de la maison de Stuart. Le roi lui offrait un avantage non précieux : il était catholique, et devait trouver en lui un d'asile contre les fanatiques presbytériens qui prétendaient la contraindre à changer de religion. Enfin, le seigneur était le plus bel homme de son temps ; et il est permis de dire que cette union politique fut un mariage d'inclination. Le pape IX l'approuva : Elisabeth et l'indigne frère de Marie, de Murray, fit le complot de se débarrasser de Darnley, pour prévenir une alliance qui devait, disait-on, empêcher et peut-être empêcher le retour au catholicisme. Poussée à bout, Marie prit les armes, et marcha à la tête de ses troupes écossaises chargées, elle força les Anglais à chercher un refuge

e. Elisabeth les accueillit fort elle jura, en présence des ambassadeurs de France et d'Espagne, qu'elle n'avait aucune part à leur révolte, et, de ce moment, personne ne put lui reprocher d'y avoir eu part, plus qu'elle n'en fût la première instigatrice. Marie, victorieuse, conduisit Darnley à l'autel (juillet 1565) : elle l'avait déjà fait des premières dignités du royaume ; le lendemain de son mariage, elle lui décerna solennellement le titre de roi. Son intention n'était pas cependant de se dessaisir du pouvoir suprême, en faveur du jeune prince, qui avait quatre ans et demi moins qu'elle. Mais égaré par son ambition, et plus encore par les suggestions des émissaires d'Elizabeth, le roi Henri ne laissa voir que trop tôt son projet de ne pas se contenter d'un vain nom. Son esprit faible, et ses inclinations vicieuses : il ne fut pas difficile aux courtisans de le rendre, comme on le vit, comme mari, profondément amoureux d'un homme dont le nom se trouvait lié pour jamais à l'histoire de Marie Stuart. David Rizzio (1), Piémontais de naissance, et venu en France à la suite de l'ambassadeur de Savoie, avait fixé l'attention de la reine par des talents agréables et variés. Bon musicien, conteur agréable, excellent mime, plus d'une fois il avait charmé l'ennui qui poursuivait Marie dans la sauvage Ecosse. Elle employait même quelquefois Rizzio utilement, pour le travail de son cabinet, la facilité qu'avait Rizzio d'écrire en latin et dans toutes les langues du midi de l'Europe. Il se servait avec succès dans plusieurs négociations importantes, en-

tre autres dans celle de son mariage avec Darnley. Rizzio, du reste, était extrêmement petit, contrefait, et déjà sur le retour. Tel est l'homme dont les factieux voulurent faire l'ami de la plus belle princesse du monde. Le roi les crut, ou, du moins, partagea facilement leur haine envers un étranger dont il redoutait l'influence ; et la mort de Rizzio fut résolue. Le complot ne tarda pas à recevoir son exécution (9 mars 1566). Les détails en sont affreux, et puisés dans une lettre de la main de Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow, son ambassadeur à Paris. La reine, qui était souffrante et dans le septième mois de sa grossesse, soupait dans un grand cabinet, appartenant à sa chambre, au château d'Holyrood. Elle n'y était point seule avec Rizzio, comme on a osé le dire, mais accompagnée de plusieurs personnes des deux sexes, qu'elle avait invitées à sa table, et que David (qu'elle qualifie de *secrétaire de son cabinet*) devait amuser de ses chants. Les domestiques qui faisaient le service, étaient nombreux. Le roi survint, et prit place à côté de la reine. Tout-à-coup parait lord Ruthven à la porte du cabinet : il avait pénétré dans l'appartement de la reine, par un escalier dérobé. Il était suivi de plusieurs hommes armés comme lui. Ce lord, dont la figure était horrible, cherche des yeux Rizzio, qui n'était pas assis avec les convives, et lui commande de le suivre. Marie demande au roi si c'est par son ordre qu'agit Ruthven : le roi dit que non. La reine ordonne à Ruthven de se retirer à l'instant ; et Rizzio, tremblant, se réfugie derrière Marie-Stuart. Sans égard pour son rang, pour son état, l'audacieux lord renverse la table sur elle, et, par

son véritable nom était Rizzio ; mais l'usage a de l'appeler Rizzio, ce qui, selon la prononciation, fait une différence assez sensible.

qu'eut lieu l'audacieuse entreprise d'un jeune Français, égaré par une passion invincible pour les charmes de la reine. Elle était à Burnt-Island, lorsqu'elle trouva Chastelard caché dans sa chambre à coucher. C'était la seconde fois que ce jeune insensé se rendait coupable du même attentat. Aux cris de Marie et à ceux de ses femmes, le comte de Murray survint; Chastelard fut arrêté, et condamné à mort. (V. CHASTELARD, XIII, 261.) Depuis cet événement, dénaturé avec une insigne noirceur par le parti protestant, Marie prit la résolution de faire constamment partager son lit par une de ses filles d'honneur. Habile à profiter de toutes les circonstances, Elisabeth saisit celle-là pour engager la jeune reine à se donner un protecteur dans la personne d'un époux, et elle lui en offrit un de sa main. Quel était le personnage appelé par Elisabeth à cette haute fortune? Le comte de Leicester, objet reconnu de sa propre tendresse. En faveur de cette union si disproportionnée, elle offrait à la reine d'Ecosse de la reconnaître pour son héritière. Les Guises, consultés par leur nièce, lui firent apercevoir le piège et partager leur indignation. Dans le même instant, la perfide Elisabeth faisait manquer le mariage de Marie avec l'archiduc Charles, fils de l'empereur Ferdinand 1^{er}. : il importait à sa politique de priver sa rivale d'un tel appui. Philippe II demanda aussi la main de la reine d'Ecosse pour son fils don Carlos; Elisabeth intrigua encore pour empêcher cette union; et elle fut aidée par la France, ennemie naturelle du monarque espagnol. Si l'on en croit Brantôme, le roi de Navarre, père de Henri IV, voulut aussi se mettre

au nombre des prétendants; mais il parlait déjà de répudier d'Albret, comme protesta Marie Stuart déclara qu'elle serait jamais un homme n'aurait été livrée de tant d'instances si elle n'eût résolu de faire son choix elle-même; et ce choix tomba sur James Darnley. On s'étonna beaucoup de la préférence qu'obtenait cet homme de dix-neuf ans, et qui était totalement inconnu. On trouve dans les écrits du temps, qu'en ce mariage fut, d'abord, regardé comme une mésalliance: c'était le fils de lord Darnley y rée. Fils du comte de Lennox, dans le sang des Stuarts, il était, par sa mère, arrière-petit-fils de Henri VII d'Angleterre. Par conséquent, doublement parent de Marie, et comme elle: la succession d'Elisabeth: accordant sa main, la reine confondait les droits des deux maisons de la maison de Stuart; elle lui offrait un avantage très-précieux: il était catholique, et devait trouver en lui un appui contre les fauques protestants qui prétendaient la convertir et changer de religion. Enfin ce seigneur était le plus bel homme de son temps; et il est permis de croire que cette union politique n'eût été qu'un mariage d'inclination. Henri VIII l'approuva: Elisabeth et l'indigne frère de Marie de Murray, fit le complot avec Darnley, pour une pré-alliance qui devait, disait-on, empêcher et peut-être empêcher le catholicisme. Poussée par sa douce Marie prit les armes, à la tête de ses troues armés de pistolets chargés, elle fut obligée de chercher un refuge

gleterre. Elisabeth les accueillit fort mal : elle jura, en présence des ambassadeurs de France et d'Espagne, qu'elle n'avait aucune part à leur révolte ; et, de ce moment, personne ne douta plus qu'elle n'en fût la première instigatrice. Marie, victorieuse, conduisit Darnley à l'autel (24 juillet 1565) : elle l'avait déjà décoré des premières dignités du royaume ; le lendemain de son mariage, elle lui décerna solennellement le titre de roi. Son intention n'était pas cependant de se dessaisir du pouvoir suprême, en faveur de ce jeune prince, qui avait quatre ans de moins qu'elle. Mais égaré par l'ambition, et plus encore par les suggestions des émissaires d'Elisabeth, le roi Henri ne laissa voir que trop tôt son projet de ne pas se contenter d'un vain nom. Son esprit était faible, et ses inclinations vicieuses : il ne fut pas difficile aux conspirateurs de le rendre, comme roi et comme mari, profondément jaloux d'un homme dont le nom se trouve lié pour jamais à l'histoire de Marie Stuart. David Rizzio (1), Piémontais de naissance, et venu en Ecosse à la suite de l'ambassadeur du duc de Savoie, avait fixé l'attention de la reine par des talents agréables et variés. Bon musicien, conteur spirituel, excellent mime, plus d'une fois il avait charmé l'ennui qui poursuivait Marie dans la sauvage Ecosse. Elle employait même quelquefois plus utilement, pour le travail de son cabinet, la facilité qu'avait Rizzio d'écrire en latin et dans toutes les langues du midi de l'Europe. Il avait servi avec succès dans plusieurs négociations importantes, en-

tre autres dans celle de son mariage avec Darnley. Rizzio, du reste, était extrêmement petit, contrefait, et déjà sur le retour. Tel est l'homme dont les factieux voulurent faire l'amant de la plus belle princesse du monde. Le roi les crut, ou, du moins, partagea facilement leur haine envers un étranger dont il redoutait l'influence ; et la mort de Rizzio fut résolue. Le complot ne tarda pas à recevoir son exécution (9 mars 1566). Les détails en sont affreux, et puisés dans une lettre de la main de Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow, son ambassadeur à Paris. La reine, qui était souffrante et dans le septième mois de sa grossesse, soupaît dans un grand cabinet, attendant à sa chambre, au château d'Holyrood. Elle n'y était point seule avec Rizzio, comme on a osé le dire, mais accompagnée de plusieurs personnes des deux sexes, qu'elle avait invitées à sa table, et que David (qu'elle qualifie de *secrétaire de son cabinet*) devait amuser de ses chants. Les domestiques qui faisaient le service, étaient nombreux. Le roi survint, et prit place à côté de la reine. Tout-à-coup parait lord Ruthven à la porte du cabinet : il avait pénétré dans l'appartement de la reine, par un escalier dérobé. Il était suivi de plusieurs hommes armés comme lui. Ce lord, dont la figure était horrible, cherche des yeux Rizzio, qui n'était pas assis avec les convives, et lui commande de le suivre. Marie demande au roi si c'est par son ordre qu'agit Ruthven : le roi dit que non. La reine ordonne à Ruthven de se retirer à l'instant ; et Rizzio, tremblant, se réfugie derrière Marie-Stuart. Sans égard pour son rang, pour son état, l'audacieux lord renverse la table sur elle, et pa-

1. Son véritable nom était *Alcino*, mais l'usage a prévalu de l'appeler *Rizzio*, ce qui, selon la prononciation italienne, lui a été donné avec une injustice.

dessus son épaule, porte un coup de poignard à Rizzio, le saisit, et l'entraîne jusque dans la chambre de la reine, où il est bientôt percé de cinquante-six coups de dague et d'épée. Après s'être baigné dans le sang de ce malheureux, Ruthven rentre, déclare à la reine que sa tyrannie est intolérable, et qu'il a justement égorgé son secrétaire pour le punir d'avoir soutenu la religion catholique. La reine, pendant tout le reste de cette nuit d'effroi, demeura prisonnière dans ce lieu sanglant; il ne fut permis à aucune de ses femmes de l'approcher. Dès le lendemain, Murray et tous les autres chefs de la dernière rébellion armée, rentrèrent triomphants dans Edimbourg. Ils se demandèrent aussitôt s'ils ne devaient pas mettre la reine à mort, ou la plonger dans une prison pour le reste de ses jours. Elle était perdue, si elle n'avait pas eu l'art de fléchir le cœur de son jeune et faible époux. Il consentit à l'enlever et à la conduire au château de Dunbar. L'archevêque de Saint-André vint bientôt y rejoindre Marie; et une grande partie de la noblesse imita son exemple. Ses forces devinrent bientôt assez imposantes pour que le traître Murray lui-même et les chefs des conjurés crussent prudent de lui faire des actes de soumission. Quant à Ruthven et aux autres assassins de Rizzio, ils s'enfuirent en Angleterre, où ils trouvèrent une protection ouverte. Marie retourna sans opposition à Edimbourg: elle y accoucha, le 19 juin 1566, d'un fils, qui, dit-on, par suite de l'effroi dont le meurtre de Rizzio avait frappé sa mère, ne pouvait voir une épée nue sans éprouver un tremblement général (V. JACQUES I^{er}, XXI, 359). La naissance d'un héritier du trône redoubla la rage de Murray et

de sa faction. Elisabeth en fut ternée: « La reine d'Écosse est » s'écria-t-elle, et moi je ne suis » arbre stérile! » Mais bien prenant sa dissimulation, affecta une grande joie, et s'offrit marraine de l'enfant de sa sœur. Le contentement de Marie fut pas de longue durée: la nuit éclata avec tant de force en époux et son frère, que le premier menaça de ne plus paraître à l'et même de passer sur le corps si Murray n'était promptement des affaires. Plût au ciel Darnley fût parvenu à délier jeune reine de ce frère perfide d'autre part, quel appui eût-elle dans un époux inepte et débile. La guerre ainsi déclarée comment, Murray prit les devants perdre son rival, et la reine même. Le baptême du jeune offrit aux conjurés une nouvelle protestant. La cérémonie eut lieu au château de Stirling, selon de l'église romaine: tous les chefs du parti de Murray refusèrent d'entrer dans la chapelle *idolâtre* comtesse d'Argyle, quoiqu'elle de représenter la reine Elisabeth fut soumise par le consistoire formé à une pénitence publique de haine et d'outrages jetèrent dans une mélancolie profonde dans les lettres de l'ambassadeur de France, que, souvent les baignés de larmes, elle s'écria » voudrais être morte! » Marie qui s'était rendu à Glasgow, pour voir le comte de Lennox, so fut attaqué tout-à-coup de la vérole. Marie partait pour soigner; on lui représenta qu'elle devait à elle-même et à son d'éviter une maladie contagi

vint à Edimbourg. Elle s'em-, du moins, de faire partir ses ins et une partie de sa maison Glasgow. Dès qu'elle sut qu'elle it rejoindre Darnley sans dan- elle se mit en route, quoique le fut rigoureux et la terre cou- de neige. Elle n'avait point de e; elle fit, à cheval, ce tra- cinquante milles, et ramena eux convalescent dans un cha- ouvert. Craignant pour lui l'air âteau, qui n'était pas réputé et le bruit continu qui l'y eût du repos, elle le fit porter dans ison du prévôt de la collégiale te-Marie. Les médecins avaient à ce que cette habitation fût comode que salubre. Marie ait quelquefois la nuit dans un rtement au-dessous de celui du e prince était à-peu-près guéri, n'un soir Marie lui annonça le était forcée de retourner au au, parce qu'elle avait promis ne de ses filles d'honneur d'as- r à ses noces. Elle était fort ; en partant, elle embrassa son x, et lui passa au doigt une ba- qu'elle détacha du sien. Dans la ie nuit (du 9 au 10 février 1567), deux heures du matin, une ex- ion violente se fait entendre; la son du prévôt saute, et le corps roi, ainsi que celui du valet-de- mbre de service, sont retrouvés le jardin, portant les marques e strangulation. Marie quitta sur- amp son palais d'Holyrood, et tira au château d'Edimbourg, suite, et dans des appartements sés de jour et d'air. C'est de là lle écrit à son ambassadeur, à s, une relation de cette cata- he, où elle dit qu'elle n'échappa par un miracle au sort fatal de époux, et qu'elle ne doute pas

que l'intention des conjurés ne fût de la faire périr du même coup. Le comte de Murray était trop justement soupçonné d'être le chef du complot. Pour toute réponse, il s'embarque, et passe en France. La reine se rend à Stirling, pour y voir son fils : à son retour, elle est enlevée par un parti de huit cents cavaliers armés. Un des grands du royaume, le plus fortement accusé de l'assassinat du roi, la conduit au château de Dunbar, et lui déclare qu'il ne lui rendra la liberté que lorsqu'elle l'aura épousé de gré ou de force. C'était le comte de Bothwell, calviniste : il était muni d'une déclaration signée d'un grand nombre de nobles et de prélats, qui s'engageaient, pour le bien de l'état, à lui faire obtenir la main de la reine. Bothwell était déjà marié : sa femme et lui demandent simultanément le divorce ; il leur est accordé sur-le-champ. Enveloppée et pressée de toutes parts, l'infortunée Marie croit, en se sacrifiant, donner un protecteur à son fils ; et elle se laisse enfin arracher le consentement fatal. Bothwell, créé duc d'Orkney, reçoit la main de sa souveraine, selon le rit protestant, lorsque trois mois à peine s'étaient écoulés depuis l'assassinat du roi. Toute l'Europe s'indigne : Élisabeth seule, et son ministre Cécil, font éclater une joie féroce. Le grand coup était porté : en s'unissant au meurtrier de son époux, Marie ne s'avouait-elle pas complice du meurtre ? Elle ne tarda pas à découvrir la profondeur de l'abîme où elle était tombée. C'était peu que de se voir soumise à un de ses sujets, homme livré à des habitudes soldatesques : le parti même qui avait déclaré cet étrange mariage nécessaire, crie au scandale, accuse hautement Bothwell de régicide et la reine de connivence.

L'insurrection éclate : Marie et son unique époux sont assiégés dans le château de Borthwick ; elle se sauve , déguisée en homme , et se réfugie dans le château de Dunbar. Quant à Bothwell , le montrant ni caractère , ni courage , il prit la fuite vers les Orcades , passa en Norvège , où il exerça la piraterie , et mourut misérable au bout de quelques années. Tombée bientôt au pouvoir des rebelles , la reine fut ramenée à Edimbourg , au milieu des cris qui l'accusaient d'être complice de la mort de son mari. On eut la cruauté de porter devant elle un étendard où était peint le cadavre du roi Henri , et , auprès de lui , le jeune prince , son fils , qui , les mains étendues vers le ciel , demandait justice de ce régicide. Marie voulait en vain détourner ses regards de cet affreux spectacle ; on le lui présentait de tous côtés. Elle s'évanouit ; il fallut la soutenir sur son cheval jusqu'à Edimbourg. La poussière qui couvrait son visage était tellement détrempée par ses larmes , qu'il semblait qu'on lui eût jeté de la boue. On la conduisit au château de Lochleven , où elle fut enfermée sous la garde de la mère du comte de Murray. Cette femme , prétendant avoir été l'épouse légitime de Jacques V , avant qu'il épousât Marie de Lorraine , et soutenant que la couronne aurait dû appartenir à son fils , traitait la malheureuse reine comme une bitarde et une usurpatrice. On lui presenta dans sa prison deux actes qui la détrônaient : elle les signa sans les lire. Par l'un , elle cédait sa couronne à son fils , à peine âgé d'un an ; par l'autre , elle reconnaissait la régence à son cruel frère , le comte de Murray. Aussitôt on s'empara de ses pierreries , de sa vaisselle ; et , pour lui faire un outrage

plus sensible , des prêtres brisèrent l'autel , brisèrent les tableaux d'Élisabeth , voyant sa mée et avilie , feignit de la plaoudre , et se suggérer la résolution en Angleterre , où elle la tenir en son pouvoir mois. Marie languissait son , lorsque William fait de quinze ans , en délivrer. Il y réussit à Hamilton. En temps , six mille hommes sous son étendard , et replacer sur son trône ne répondaient malheur à leur zèle : Murray eux avec une égale profit d'un seule renouveau , pour jeter le de petite armée royale , sans trop tôt abattre ne songea plus qu'à chasser hors de l'Écosse. Soit pelait en France ; mais Médicis , son ancien régnait sous le nom de IX. D'ailleurs , elle seule vaisselle : elle se kudbright sur la froide terre , et sa fatale des vers ce pays. Elle part Solway dans un bateau et débarqua à Worki duché de Cumberland n'ayant d'autre habit portait , et pas un seul poche. Elle fut conduit à Carlisle , et s'y qu'elle y était en prison vit à la reine d'Angleterre sous la protection d'un de cesse malheureuse , plus proche parente ; de la faire meurer p

Élisabeth lui répondit qu'elle se serait justifiée de tous les crimes qui lui étaient imputés. Cette dureté inattendue, Marie se mit à larmes, et parut pressentir le sort qui lui était réservé : elle était captive, et sa captivité était son juge. Quelques jours après elle fut transférée, sous escorte, au château de Bolton. Aussitôt le comte de Lennox, devenu le vengeur du meurtre de son fils ; et le régent Murray, qui venait d'être nommé au ministère par Cecil, comte de Salisbury, toutes ses perfidies, une main remplie de lettres et de poésies éloquentes, toutes également destinées, dans le but d'établir que le régent avait entretenu un commerce avec le comte de Bothwell, et même du roi Henri, et que de ce prince était le résultat de la liaison criminelle. Élisabeth fit qu'une enquête secrète s'ouvrit dans la ville d'York ; les comtes de Marie y retournèrent et le régent lui-même l'accusation dont elle fut l'objet. Alors Élisabeth fit les conférences à Westminster, afin de les diriger de plus en plus comment la vérité fût-elle : cette formalité dérisoire ? , en personne, était venu à cause auprès d'Élisabeth ; cause était déjà gagnée depuis longtemps. Bientôt on vit Murray partir pour l'Écosse, flétri par un prix de cinq mille livres sterling faible prix de ses liches. Mais cette vaine procédure n'allait pas assez vite au gré de la reine Élisabeth ; elle imagine d'agir comme médiatrice entre la reine et les rebelles d'Écosse : Marie, dit-elle, dépose sur la

» tête de son fils une couronne qui
 » fatigue la sienne, et qu'elle coule
 » une vie paisible au sein de l'An-
 » gleterre ! » — « Plutôt mourir, ré-
 » pond Marie, que de souscrire à ce
 » traité honteux ! Mes dernières pen-
 » sées seront celles d'une reine d'É-
 » cosse ! » Élisabeth décide aussitôt
 que sa captive sera rapprochée d'elle :
 on l'amène à Tutbury, sur un che-
 val, au milieu d'un hiver rigoureux ;
 et bientôt après, on la transfère au
 château de Winkfield. Elle est con-
 fiée à la surveillance du comte de
 Shrewsbury ; et la comtesse est, sous
 main, chargée de surveiller, elle-
 même, son époux, que l'on a soin
 déjà de représenter comme amoureux
 de Marie. Enfin, chose horrible à
 raconter ! un des gardiens de Marie,
 nommé Rolstone, reçoit d'Élisabeth
 l'ordre de faire la cour à la royale
 captive, et de tout tenter pour obte-
 nir ses faveurs, afin d'aller aussitôt
 publier sa honte. Une affreuse dis-
 corde s'élève dans cette demeure :
 Marie accuse formellement la com-
 tesse d'avoir voulu attenter à ses
 jours par le poison. Mais, dans le
 même temps, un grand personnage
 se déclarait pour l'infortunée prin-
 cesse. Le duc de Norfolk, le plus
 puissant seigneur de l'Angleterre,
 sans l'avoir jamais vue, s'était senti
 pénétré de compassion au récit de
 ses malheurs. Il forme le projet
 d'obtenir sa main, et de marier
 sa fille au jeune roi Jacques. Dans
 l'ardeur de ses vœux, il se confie à
 Murray ; il implore ses bons offices.
 Murray les lui promet, encourage sa
 passion, et envoie toutes ses lettres
 à Élisabeth. Norfolk, jeté bientôt
 dans la Tour de Londres, reconnaît
 quel confident il a choisi. Il est vengé
 presque à l'instant même : Murray est
 tué d'un coup d'arquebuse dans une

rue de la petite ville de Linlithgow par un mari qu'il avait offensé. Le régent d'Écosse ne fut pleuré que d'Élisabeth : elle s'écria , en apprenant sa mort , qu'elle perdait l'ami le plus utile qu'elle eût jamais eu : ce mot seul couvre Murray de honte. Il fallait remplacer ce lâche complaisant : Élisabeth fait donner la régence au vieux comte de Lennox , père du roi Henri , et place auprès de lui des émissaires chargés de lui persuader qu'il avait à venger sur Marie Stuart la mort de son fils. Une lettre, de la main de Cécil, atteste encore qu'Élisabeth voulut profiter de l'horreur excitée par la Saint-Barthélemy, pour livrer sa prisonnière aux protestants écossais, altérés de son sang. Le duc de Norfolk venait de périr sur l'échafaud, victime de son fol amour pour Marie, et rendu responsable des tentatives de quelques sujets fidèles, pour la délivrer. Devenue furieuse à l'idée qu'on a voulu lui ravir sa proie, Élisabeth ordonne aux geoliers de la malheureuse reine de redoubler de rigueur. On lui laisse à peine une femme pour la servir ; de nombreuses patrouilles battaient la campagne autour du château de Sheffield, sa nouvelle prison. L'ambassadeur de France, Fénelon, fit de vaines remontrances, pour obtenir quelque adoucissement à ces mesures rigoureuses. D'affreux libelles, composés par ordre d'Élisabeth, étaient répandus avec profusion pour ravir à la royale captive jusqu'à la consolation d'être l'objet de la pitié publique. Buchanan, précepteur du jeune roi Jacques, et comblé des bienfaits de Marie elle-même, ne rougit pas de se déclarer l'auteur du plus infame de ces écrits ; et la reine d'Angleterre ne chercha point à cacher qu'elle l'en récompensait. Elle

donna ordre à son ministre cour de France, d'y distribuer cet écrit calomnieux ; il causa un tel scandale, que Catherine de Médicis elle-même, qui n'eut point la reine d'Écosse, élu président de Thou pour qu'il s'occupât de brûler cet odieux pamphlet. Et c'est dans le moment même qu'Élisabeth descendait à ces vaines œuvres, que, se parant d'une générosité, elle affectait de signer l'acte d'accusation (*Bill of der*) qu'elle même avait examiné les deux chambres à la fois contre sa captive ! Elle resserra les jours ses chaînes : le duc s'empara de Marie, et sa surveillance fut à vue d'œil. L'enlèvement de son fils par lord Ruthven apprit à cette époque, la clôture des portes du tombeau. C'est qu'elle écrivit à Élisabeth une longue lettre le 8 novembre qui est regardée, avec raison, comme un des témoignages les plus convaincans de son innocence. Les médecins ordonnèrent les eaux de Buxton étaient à cette époque les plus renommées de l'Angleterre. Il fallut que les ambassadeurs de France et d'Angleterre appuyassent fortement sur le duc de Buxton. Élisabeth n'y consentit à condition que le comte de Buxton surveillerait si rigoureusement sa prisonnière, qu'elle ne pût même être aperçue de qui que ce soit. Par une rencontre singulière, devenu lord Burleigh, arriva un jour aux eaux de Buxton, et se laissa aller au désir de voir sa victime. Il fut satisfait avec de grandes précautions sa curiosité cruelle : mais il ne se fit pas à reconnaître qu'il avait été la méfiance dans le cœur de sa maitresse, et il redoubla de surveillance pour dissiper ses soupçons.

imprévu venait de rendre la po-
 : d'Élisabeth plus ombrageuse.
 nte de Morton, régent d'Écosse,
 , comme Murray, n'y était que
 ice-roi, succombe tout-à-coup
 les efforts du parti royaliste.
 uncu d'être un des assassins du
 i, il expie son crime sur l'écha-
 Élisabeth, en le pleurant, prou-
 e la sentence était juste. Mais
 eur barbare trouva bientôt une
 lation digne de lui, dans l'ac-
 cement des maux de la prison-
 de Sheffield. Accablée de son
 voir et de ses infirmités pré-
 , Marie écrivait à Mauvissière,
 sadeur de France: « Tel rigou-
 x traitement a beaucoup aidé à
 pérer ma santé; et si cela con-
 ie, c'est m'exposer à la mort,
 plaisir de qui voudra se servir
 nom d'Élisabeth. » Touché de
 douloureuse situation de sa belle-
 , Henri III, lui-même, essaya
 ndrir la reine d'Angleterre en sa
 r. Élisabeth lui répondit dans
 le le plus affectueux; mais au
 instant les souffrances de Marie
 rurent tellement, que l'infor-
 : princesse, surmontant sa légè-
 rité, adressa une longue lettre,
 ançais, à l'implacable fille de
 i VIII. Pour prix de sa liberté,
 ni offrait de renoncer à ses droits
 uels à la couronne d'Angleterre;
 ust en se plaignant, à juste titre,
 ingratitude de son fils, qui fai-
 cause commune avec ses persé-
 urs, elle lui abandonnait l'Écosse,
 plorant que la liberté d'aller finir
 ours dans la retraite. Cette re-
 : était la France, cette France
 urs si chère à sa mémoire. Eli-
 h ne daigne pas honorer la reine
 osse d'une réponse. L'ambassa-
 de Henri III va la solliciter en
 une: Elisabeth prend le tou-

plaintif d'une victime, et prétend que
 Marie Stuart ne cesse de conspirer
 contre ses jours. Un homme qui avait
 paru, un instant, s'intéresser à l'au-
 guste captive, un homme qu'Élisa-
 beth elle-même avait voulu lui donner
 pour époux, Leicester, pour éloigner
 tout soupçon d'un reste d'attachement,
 affecte, avec grand bruit, de
 croire aux complots ourdis par Ma-
 rie; et il ose offrir à sa souveraine de
 se défaire d'une rivale par le poison.
 Heureusement il se confia au secré-
 taire-d'état Walsingham, qui rejeta
 cette proposition avec horreur. Éli-
 sabeth voulut, du moins, que son en-
 nemie fût conduite au château de Tut-
 bury, où l'infortunée n'avait pour tout
 logement que deux salles basses et hu-
 mides. Elle y fut mise sous la garde
 de sir Amias Paulet, qu'elle se souve-
 nait d'avoir vu à la cour de France, où
 il était en qualité d'ambassadeur. Ce
 nouveau geolier fit torturer et suppli-
 cier, sous les fenêtres mêmes de la
 royale captive, un prêtre catholique,
 qui n'avait pas su dissimuler la com-
 passion que lui inspiraient les mal-
 heurs d'une reine, victime de son atta-
 chement à sa religion (1). Le chagrin
 et l'insalubrité de sa prison consu-
 maient chaque jour les forces de Ma-
 rie: percluse de presque tous ses mem-
 bres, elle se vit réduite à implorer un
 lit moins dur que celui qu'on lui avait
 donné; et l'insensible Paulet traita
 cette demande comme une affaire d'é-
 tat. Chaque démarche que faisait une
 puissance catholique pour obtenir ou
 pour opérer sa délivrance, était re-
 présentée comme un complot contre
 Elisabeth; et aussitôt paraissaient,
 par milliers, des libelles, où l'on éta-

(1) Tous ces détails sont tirés des lettres, la plupart
 autographes, de Marie Stuart elle-même, des ambassa-
 sateurs de France près la reine Elisabeth, et des
 ministres anglais.

blissait, sans périphrases, que pour rendre la paix à l'Angleterre, il fallait se défaire de la reine d'Ecosse (*She ought to be taken hff*). Elisabeth, après avoir posé le principe, ne tarda pas à vouloir le mettre en pratique. Par son ordre, Walsingham engagea formellement Paulet à faire égorger sa prisonnière. Ce gardien était dur et même féroce; mais ce n'était pas un scélérat. Il refusa de devenir un assassin, et même d'admettre ceux que Leicester se proposait d'envoyer pour trancher les jours de cette reine, dont il avait cherché, dans d'autres temps, à obtenir un regard. Il ne restait plus à l'implacable Elisabeth que le fer des lois; et les événements vinrent la servir à souhait. Poussés au désespoir par les décrets atroces de la reine et du parlement contre les catholiques, plusieurs individus de cette religion font vœu d'arracher la vie à leur persécutrice. Babington, riche propriétaire du Derbyshire, devient le chef de ce complot. Le ministre Walsingham le pénétra par ses espions: tous les conjurés furent saisis, et mis à mort. L'exécution faite, un cri s'éleva que Marie Stuart était leur complice. Ses deux secrétaires, Nau et Curl sont arrêtés: Paulet la fait monter à cheval, sous prétexte d'une promenade de santé, et la conduit dans un château voisin. Pendant ce temps, on fait la recherche la plus rigoureuse dans sa prison; on enlève tous ses papiers, et on les porte à Elisabeth. La terreur se répand parmi tous les courtisans: ceux qui craignaient le plus d'être compromis par les témoignages d'intérêt qu'ils avaient pu donner à l'infortunée Marie, sont ceux qui montrent le plus d'empressement à déposer contre elle. Elisabeth tient conseil: l'infame Leicester

reproduit la proposition d'empoisonner la captive; d'autres pensent que les rigueurs redoublées de la prison peuvent suffire pour terminer son existence; le plus grand nombre opine pour lui faire solennellement son procès. Elisabeth lui mande qu'elle ait à répondre aux commissaires qu'elle charge de l'interroger: « Où sont mes pairs et mes juges? » dit Marie; « quel empire peut avoir sur moi les lois anglaises, dont je n'ai jamais éprouvé la protection, et qui m'ont abandonnée au seul empire de la force? » Le grand chef d'accusation était qu'elle avait su et approuvé le complot de Babington. Elle nia constamment toute correspondance avec cet homme ou d'autres conjurés. On lui objecte que ses secrétaires ont parlé: elle répond que la torture leur a fait dire ce que l'on voulait qu'ils dissent; et elle ne se trompait pas. On lui représente des lettres en chiffres: « Ce n'est pas la première fois, dit-elle, que l'on prétend m'attribuer des lettres supposées. » Et elle disait encore vrai. Elle écrit au duc de Guise: elle n'avait aucun intérêt de lui dissimuler sa pensée, et elle proteste, entre ses mains, de sa parfaite innocence. Mais l'ambassadeur de France voyait les choses de trop près pour s'abuser sur la position de l'infortunée princesse. Châteaufort rend compte à Henri III de tous les efforts qu'il a déjà tentés pour désarmer le courroux d'Elisabeth. Après de longues sollicitations, il obtient une audience de la reine d'Angleterre; elle ne lui parle que « de son extrême déplaisir de voir tomber entre les mains de la justice une reine, sa parente si proche, dont, depuis vingt ans, elle travaille à sauver l'honneur et la vie. » L'envoyé de Henri III

Écosse, ne négligea rien pour ouvrir le jeune roi en faveur de mère : « Il faut, répondit sèchement ce prince, qu'elle boive ce qu'elle a fait ! » Et Jacques VI vit, alors, vingt ans. Mais élevé sous l'intolérance presbytérienne, il voyait dans la reine, sa mère, une *papiste*, qu'une *idolâtre* ! et on s'étonner de lire dans une re autographe de Marie à l'ambassadeur de France : « Je suis si cruellement offensée et navrée au cœur, de l'impiété et ingratitude de mon enfant, que, s'il persiste, invoquerai la malédiction de Dieu sur lui ! » Déjà Marie était traitée criminelle d'état : Paulet lui enleva peu d'argent et de bijoux qui lui étaient. Des pauvres qu'elle avait voulu secourir, l'apercevant à sa fenêtre grillée, lui tendaient les bras. « Infortunés ! » leur cria-t-elle : n'ai plus rien à vous donner ; je suis une mendicante comme vous. » À dix-huit ans, elle était sans être transférée de château en château : l'ordre arriva de la conduire à celui qui devait être sa dernière demeure. On la dépose à Fotheringhay (près de Northampton), le 25 septembre 1586. Paulet lui retire tous honneurs de la royauté, dont jusque-lors on lui avait laissé l'ombre ; et, avant déjà de porter la mort dans son âme, la cruelle Élisabeth ordonne que sa chambre et son lit soient tendus de noir. Marie demande un conseil : tout conseil, toute assistance, lui sont refusés ; et bientôt elle voit paraître le seigneur d'Angleterre, à la tête d'une commission de vingt lords choisis par sa perfide ennemie. La reine d'Écosse refuse de répondre à l'interrogatoire qu'on veut lui faire subir ; elle prend Dieu à témoin que jamais elle n'a conspiré contre les

jours d'Élisabeth. L'ambassadeur de France, pressant le coup qui se prépare, mande à son souverain : « Sans cesse la reine recule ses audaces, afin d'avoir plus de loisir de ruiner la reine d'Écosse. Ils l'exécuteront, un matin, dans sa prison, et ils diront qu'elle est morte d'un cataracte. » Enfin, après six semaines d'instances, Châteaufort et le président de Bellière, que Henri III venait d'envoyer à Londres, obtiennent d'être admis en présence d'Élisabeth. Il est curieux de lire dans leur correspondance les artifices qu'elle avait employés pour s'excuser de les recevoir. D'abord, elle fit courir le bruit qu'ils étaient atteints de la peste ; ensuite qu'ils avaient parmi eux des hommes apostés pour la tuer. Jamais la fille de Henri VIII n'a été peinte plus fidèlement que dans le récit naïf de cette audience. Prenant tantôt l'air le plus doux, tantôt l'aspect le plus terrible, parlant quelquefois si bas qu'on l'entendait à peine, puis tout-à-coup criant d'une voix menaçante, s'exprimant tour-à-tour en français et en latin, interrogeant les ambassadeurs, et leur coupant soudain la parole, sa dissimulation ordinaire l'abandonna pour laisser éclater la fureur qui agitait tous ses sens. Dès le lendemain, on criait dans les rues de Londres l'arrêt de mort rendu secrètement contre la reine d'Écosse par la commission, et confirmé par le parlement, à huis clos. Partout les protestants en recevaient la nouvelle au son des cloches et avec des feux de joie. Élisabeth, dans un long discours, feignit un violent désespoir : elle invita le parlement à chercher un autre moyen de la soustraire à la malice de son ennemie. Quant à Marie, elle apprit son sort avec

calme. Elle écrivit aussitôt à sa persécutrice une lettre où respirent, au plus haut degré, les nobles sentiments d'une reine, et la résignation d'une chrétienne. Elle se félicitait de souffrir la mort pour la foi catholique ; elle suppliait la reine de permettre que son corps fût porté en France, pour y être enterré à côté de celui de sa mère ; enfin, elle demandait l'assistance d'un prêtre de sa religion, pour se préparer à la mort. Cette lettre touchante resta sans réponse ; et le prêtre catholique lui fut refusé. Henri III manda à ses ambassadeurs de redoubler d'efforts pour fléchir Élisabeth ; il les autorise à offrir des sommes considérables à ses favoris. Ces démarches ne font qu'irriter cette princesse : elle écrit elle-même au roi de France une lettre de menaces. Faisant allusion aux troubles qui agitaient son royaume, elle lui disait, dans un style bassement ironique : « Vos états, mon » bon frère, ne vous permettent » pas trop d'ennemis ; et ne donnez, » au nom de Dieu, la bride à che- » vaux effarouchés, de peur qu'ils » n'ébranlent votre selle. » Ces détails prouvent suffisamment combien est peu fondé le reproche qui a été fait par quelques écrivains à la mémoire de Henri III. Que pouvait de plus, pour son infortunée belle-sœur, un prince en proie, à cette époque, à toutes les fureurs de la Ligue, fureurs telles que les Guises osèrent accuser le roi d'avoir pressé lui-même l'exécution de Marie Stuart, parce qu'elle était issue du sang de Lorraine par sa mère ? Loin donc d'abandonner une princesse qui avait été leur souveraine, les ambassadeurs de France s'employèrent en sa faveur, avec un zèle si ardent, qu'Élisabeth résolut de se débarrasser de leurs instances, en les

compromettant eux-mêmes. Stafford, frère de son ministre à la cour de France, eut ordre de les aboucher avec un malheureux détenu pour dettes, qui, moyennant une somme modique, offrait d'assassiner la reine. Les envoyés français rejetèrent cette proposition avec horreur : on osa cependant arrêter et interroger un secrétaire d'ambassade. Mais tous avaient également pressenti le piège ; et leurs réponses furent si catégoriques et si éclatantes, que l'on n'eut pas l'audace de pousser plus loin cette odieuse intrigue. La dépêche diplomatique d'où sont extraits ces détails, contient des réflexions très-judicieuses sur la facilité qu'avaient alors les juges anglais d'écraser un accusé sous le poids de pièces fausses : jamais les originaux ne paraissaient au procès ; on n'employait que des copies, «*ès quelles,* » dit l'envoyé français, «*iis adjoustant et dimi-* » nueut ce qu'il leur plaît, et leur » sert en leurs inventions ordinai- » res. » Ces particularités sont très-dignes de remarque, si on les rapproche des formes qui furent suivies dans le procès monstrueux de Marie Stuart. On ne lui opposa que des copies, et même des traductions ; elle en nia constamment l'authenticité ; et jamais on ne parvint, on ne chercha même, à la démontrer. Ne pouvant plus approcher la reine qui seignait d'être malade de chagrin, le président de Bellièvre lui adressa deux mémoires en faveur de la grande victime que l'on s'appretait à immoler. Ces plaidoyers sont curieux : selon le goût du temps et selon le goût d'Élisabeth elle-même, les citations de la Bible y sont entassées à côté des citations des poètes anciens. Tant d'efforts furent vains, et bientôt l'ambassadeur n'eut plus à faire

aitre que le récit de la catastrophe qui termina une p inégale entre la tyrannie cence abandonnée à elle-même sentence de mort rendue, il core le *warrant* de la reine cution; mais toujours fidèle nde se parer des dehors de la e, elle chargea le secrétaire vision de sonder de nouveau pour savoir si, Marie étant uée, il ne consentirait pas à périr en secret. Paulet refusa

« Voilà, s'écria-t-elle, un e bien incommode avec sa té! » Alors, selon le propre age de Davison, Elisabeth ou- elle est fille d'une reine qui ur l'échafaud, lui demande ant, le signe gaîment, et lui : d'y faire apposer le grand Angleterre: « Allez, » ajouta- souriant, « apprendre cette lle à Walsingham; mais com- est malade, j'ai peur qu'il eure de chagrin. » Plaisan- cannibale: Walsingham était ar son acharnement contre Les commissaires nommés siter à l'exécution se rendi- château de Fotheringay. llait se coucher; elle était à éshabillée: elle reprit son a, et fit ouvrir la porte de sa e. On lui signifia qu'elle eût ur prête pour le supplice, le ain matin: « Je remercie », répondit-elle avec douceur, : qu'il lui plait de mettre un : à tant de misères et de ca- s que j'endure depuis dix- ans! » Le comte de Kent, int fanatique, lui déclara sans que sa mort était nécessaire rès du nouveau culte. Marie ivement cette idée; une espérance, une joie chré-

tienne, éclatèrent dans ses yeux : « Ainsi donc, s'écria-t-elle, j'aurais » le bonheur de mourir pour la reli- » gion de mes pères! Dieu daignerait » m'accorder la gloire du martyr! » Elle défendit à ses filles d'honneur de pleurer, et passa dans son oratoire, d'où elle revint, au bout de deux heures: « Mes chères amies, » dit-elle, quand le corps est abattu, » l'esprit a moins de fermeté; il est » bon que je prenne un peu de nour- » riture et de repos. » Elle mangea une rôtie au vin, puis se jeta sur son lit, où elle dormit paisiblement. A son réveil, elle écrivit au roi de France pour lui recommander tous ses serviteurs. Elle prit une robe de velours noir qu'elle s'était réservée, en observant qu'il était convenable que, dans une aussi grande solennité, elle fût vêtue d'une manière conforme à son rang. « Jurez-moi, » dit-elle à ses filles d'honneur, (*les quatre Marie*), que vous allez vous » réfugier en France: vous savez » comme j'aimai toujours ce pays! » on m'y pleurera, pendant que » je serai heureuse. » Elle se retira encore dans son oratoire, pour y communier avec une hostie consacrée, que le pape Pie V lui avait fait remettre autrefois, afin qu'elle s'en servit en cas de nécessité. On frappa rudement à la porte: ses femmes désespérées perdirent la tête, et voulurent faire résistance. La reine leur commanda d'ouvrir, et les commissaires entrèrent. Elle prit dans sa main un petit crucifix d'ivoire, et les suivit: ce crucifix irrita le féroce comte de Kent; il la traita de *superstitieuse* et d'*idolâtre*. Elle demanda de rechef un prêtre catholique; on le lui refusa; on voulut même empêcher ses femmes de l'accompagner pour lui rendre les der-

niers devoirs. Alors, reprenant toute sa dignité : « N'oubliez pas, dit-elle » aux commissaires, que j'ai été reine » de France, que je suis petite-fille » de Henri VII, et cousine de votre » reine ! » Au bas de l'escalier, elle trouva son maître-d'hôtel, Melvil (1), dans les convulsions du désespoir. Elle lui reprocha son peu de fermeté ; et comme elle avait de la peine à marcher à cause d'un mal de jambe, elle lui dit en souriant : « Aidez-moi, » mon bon Melvil : encore ce petit » service ! » A l'extrémité d'une grande salle basse, était dressé l'échafaud ; on y voyait un fauteuil, un coussin, et le fatal billot ; tout était tendu de noir. En apercevant la bache de l'exécuteur : « Ah ! s'écria Marie, que j'eusse bien mieux aimé avoir la tête tranchée avec » une épée à la française ! » Les sanglots de ses femmes éclatèrent : « Mes chères amies, » dit Marie, en posant le doigt sur sa bouche, « j'ai » répondu de vous ; il faut que vous » sachiez vous vaincre. » S'avançant ensuite, et parcourant d'un œil assuré la foule des spectateurs qui étaient au nombre de près de trois cents, elle prit le souverain juge à témoin de son innocence sur les deux grands chefs d'accusation portés contre elle : l'un d'avoir été complice de la mort du roi Henri, son second époux ; l'autre d'avoir attenté aux jours d'Élisabeth. Mais pour ne laisser aucun nuage sur la vérité, elle convint, comme elle en était déjà convenue, d'avoir adopté tous les moyens qui n'avaient pour but que de briser ses fers, sans nuire à la reine, sa cou-

sine. Puis elle se mit à genoux et récita à haute voix les prières dans l'église romaine. C'est que s'avancé Fletcher, docteur de Peterborough. L'accablant d'invectives et d'outrages, cet indigne ministre de l'Évangile lui montra le chemin de l'engoulûr, si elle n'était prête à l'engoulûr, si elle n'était dans la foi catholique : « Je n'ai » répondu-elle avec douceur, que » foi de mes pères. » Le boucher se présenta pour lui ôter sa tôte ; « Je n'ai point coutume, » dit-il souriant, « de me servir de » l'épée de chambre, et de » habiller devant tant de monde. » Une de ses femmes lui banda la tôte avec un mouchoir qu'elle avait réservé pour cet usage. Alors, tant à genoux, et s'inclinant devant le billot, elle prononça à haute voix ces paroles : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* Le bourreau lui porta aussitôt un grand coup de hache, mais si maladroitement qu'il lui fit entrer sa coiffure dans le crâne ; ce ne fut qu'au troisième coup que la tête fut séparée de son corps (18 février 1587). Lorsque le comte de Peterborough proféra la sentence ordinaire : « Ainsi périssent » ennemis d'Élisabeth ! » le comte de Kent fut le seul qui dit : *Amen!* Les autres commençaient à se lever, et tous les spectateurs, que les cris et protestations, fondus en larmes. Le corps fut couvert sur un drap noir ; et les filles d'honneur de Marie Stuart, avec peine, de l'insensible permission d'enlever les restes de leur maîtresse, et de transporter dans sa chambre de Brantôme prétend que de Marie Stuart, le corps le plus pur dit-il, que la nature eût formé au pouvoir du bourreau ; et :

(1) Il ne faut pas confondre cet André Melvil, avec Jacques Melvil, qui a laissé des mémoires. Ce dernier était ambassadeur de Marie Stuart en Angleterre, et il recevait une pension secrète d'Élisabeth : aussi faut-il le lire avec précaution.

un licencié lui suggère, à ces étranges et abominables idées : heureusement pour l'honneur de l'humanité, Brantôme ne dit pas qu'il fut lit dans une lettre de Paulet secrétaire-d'état Walsingham, grand shériff du comté de Devon, qui reçut l'ordre de faire enterrer la reine d'Écosse; il appela à cet effet, un médecin et deux chirurgiens de Stamford. Le corps fut embaumé, avec des aromates, dans un cercueil de plomb (1). On supposait que Élisabeth de Perceval fut la dépouille de sa victime emportée en France, selon ses vœux. Au bout de six mois, elle prescrivit d'être enterrée avec une sorte de pompe funèbre, dans la cathédrale de Peterborough, vis-à-vis le tombeau de Catherine d'Aragon. Les armoiries d'Écosse et une inscription qui indiquaient la sépulture de Marie Stuart, furent détruites, en 1646, par les presbytériens qui saccageaient les églises. Mais, dès l'an 1603, son fils Jacques I^{er}, avait fait enterrer son corps dans la chapelle de Henri VII, à Westminster, où se voit encore le superbe monument consacré par lui à sa mémoire : et tardif hommage d'un fils coupable d'une si longue indifférence ! Les uns de ceux qui étaient attachés à Marie, moururent de douleur en apprenant sa perte ; de ce nombre fut l'époux de Marie Lamboley, qui, pour venger cette double mort, tenta de poignarder Élisabeth. Le duc d'Anne Boleyn, généreuse pour la fois, pardonna cet attentat du moment. (V. tome XIII, pag. 59.)

Les historiens n'ont pas dédaigné de rapporter tout ce qui se passa sur l'échafaud, et voulant justifier d'elle, et mourir près de son corps.

cution, elle jeta des cris d'indignation et de douleur, prit le grand deuil, mais fit, sur-le-champ, allumer de vastes feux de joie sur toutes les places publiques. L'embargo fut mis dans tous les ports, afin que cette horrible nouvelle ne parvint sur le continent, et surtout en France, que par ses agents et dans les termes qu'elle leur dicta. Le secrétaire-d'état Davison fut envoyé à la Tour, et condamné à une amende de dix mille livres sterling, comme ayant surpris la religion de la reine; et le crédit de Burleigh lui-même parut menacé. L'ambassadeur de France consterné s'était renfermé dans sa demeure : trois semaines après la sanglante catastrophe, Élisabeth le fit inviter à venir la trouver dans une maison de plaisance de l'archevêque de Canterbury. Dès qu'elle l'aperçut, elle le combla de prévenances, et se répand en protestations d'amitié pour Henri III, affirmant qu'elle est prête à mettre toutes ses forces à sa disposition pour l'aider à triompher de la Ligue. Châteauneuf s'était promis de ne point ouvrir la bouche sur l'événement qui occupait toutes ses pensées. Pénétrant enfin sa résolution, Élisabeth le prend par la main, le tire à l'écart, et lui dit avec de grands soupirs : « Depuis que je ne vous ai vu, il m'est advenu le plus grand malheur et ennui que j'aie jamais éprouvé, qui est la mort de *ma bonne sœur*, la reine d'Écosse, de laquelle je jure par Dieu lui-même, mon ame et mon salut, que je suis parfaitement innocente. Véritablement j'avais signé l'ordre; mais les gens de mon conseil m'ont fait un tour dont je ne me puis apaiser, et je jure Dieu que n'était le long-temps qu'ils me font service, je leur ferais trancher

» la tête: j'ai un corps de femme ;
 » mais dans ce corps il y a un cœur
 » d'homme. » L'ambassadeur fran-
 çais ne répondit pas un mot qui eût
 trait à Marie Stuart. Une lettre de
 Henri III à son ministre, prouve
 que ce prince ne fut pas dupe en
 instant de la dissimulation du Tibère
 féminin; dissimulation si horrible et
 surtout si mal adroite, qu'elle lui est
 reprochée par tous les historiens
 sans exception, en un mot par Rapin-
 Thoiras, lui-même, le plus acharné
 des ennemis de Marie Stuart. A
 tant d'artifices, elle en joignit un
 autre non moins grossier : les deux
 secrétaires de la malheureuse reine,
 Nau et Curl, arrêtés comme ses
 complices, furent remis en liberté,
 après qu'on leur eut fait signer qu'ils
 avaient déposé contre leur souve-
 raine, *sans aucune force, con-*
trainte, ni corruption d'argent : on
 ne pouvait mieux prouver le con-
 traire. Cette notice serait incomplète,
 si elle n'offrait pas un exposé du pro-
 cès dans lequel, chaque jour encore,
 se trouve impliquée la mémoire
 d'une princesse dont un écrivain ju-
 diciaire (le président Hénault) a dit,
 avec trop de raison, que ses enne-
 mis avaient voulu lui ravir *jusqu'*
aux regrets de la postérité. Nous
 avons déjà fait assez sentir le ridi-
 cule du premier grief : la familiarité
 dans laquelle Rizzio était admis chez
 elle. Qui, si ce n'est l'infame Bu-
 chanan, imagina jamais de donner
 les couleurs du crime aux hontes
 d'une reine de vingt ans, la plus
 belle femme de son siècle, pour un
 musicien âgé et contrefait ? Et en-
 core ce presbytérien frénétique n'a-t-il
 pas osé répéter cette absurde calom-
 nie dans le libelle où il a pris plai-
 sir à rassembler contre Marie Stuart,
 sa bienfaitrice, les imputations les

plus atroces. (*Detection of the
 Doings of Mary.*) Randolph, eu-
 voyé et espion d'Elisabeth, si at-
 tentif à épier les fautes de Marie, si
 ardent à les exagérer, ne donne pas
 une seule fois à entendre que la con-
 fiance qu'elle avait en Rizzio cachât
 rien de criminel. D'ailleurs, toutes
 les circonstances de l'assassinat de
 cet Italien, prouvent que sa mort
 était le moindre objet que les con-
 jurés se fussent proposé. C'était la vie
 de la reine qu'on voulait mettre en
 danger; c'était elle que son indigne
 frère Murray voulait faire périr, ou
 du moins faire avorter. N'avait-on
 pas mille moyens de perdre Rizzio
 sans éclat? et les assassins viennent
 l'égorger aux pieds d'une malheu-
 reuse et faible princesse, grosse de
 sept mois! Ils renversent la table sur
 elle; ils l'accablent d'outrages et de
 menaces! Au surplus, les galanteries
 de la reine d'Ecosse, en les suppo-
 sant réelles, ne devaient appeler que
 la vengeance de son époux, et ne la
 rendaient en rien justiciable de la
 reine d'Angleterre. Aussi, dans ses
 plus grandes fureurs, Elisabeth
 n'eut-elle point recours à cette gros-
 sière invention. Elle crut, avec rai-
 son, avoir trouvé une arme plus
 puissante dans la complicité imagi-
 naire de Marie avec les meurtriers
 de son second époux, lord Darnley.
 Mais qui avait un intérêt direct à la
 mort du nouveau roi que Marie ve-
 nait de donner à l'Ecosse? N'était-ce
 pas Murray, ce Murray qui, à tout
 prix, voulait régner? Les lettres de
 Randolph à Cecil mettent hors de
 doute que, d'après ses entretiens
 avec cet homme ambitieux, le roi
 Henri devait être tué ou livré aux
 Anglais. Murray reprochait sans
 cesse à sa sœur sa folle passion pour
 son époux; et il s'emporta, un jour,

s'écrier : « Nous saurons débarrasser de cet insolent oiseau ! » Le roi tomba d'un coup, et Marie, qui était éloignée, vint auprès de son père, le ramène dans sa chambre, lui prodigue toutes les caresses, d'une vive affection. Les courtisans, qui voulaient épargner les jours de la reine, puisque déjà elle était signée pour être la proie de ses ennemis, choisissent, pour faire mourir le roi, la nuit qu'elle ne passe avec lui : et c'est cette épouse infidèle que l'on accuse de cet attentat ! N'est-ce pas assez pour elle une protestation solennelle de son innocence, qu'elle réitera au moment de sa mort, de cette mort que Dieu, si chrétienne ? Que l'on se demande, au moins, si la maladie que le roi venait d'essuyer n'eût pas fourni des moyens plus secrets de se débarrasser de lui ? Et quel motif eût porté une femme si sensible et si douce à se servir de ses mains dans le sang de son époux de son choix, qui était le plus bel homme de l'Ecosse ? Ses courtisans, effrénés, répondent ses courtisans, qu'elle avait conçue avec le comte de Bothwell, à qui, quelques temps après, elle accorda sa main, sans doute, elle eut la faiblesse de consentir à cette union ; mais cette faiblesse fut le fruit de l'amour ? Peut-on se demander Marie à vingt-quatre ans, sous l'éclat de ses charmes et de son âme, brûlant d'une flamme sacrée, ble pour un soldat qui avait la rudesse des camps (1), et

qui, en outre, dit Brantôme, *était le plus laid homme et d'aussi mauvaise grâce qu'il se puisse voir* ? Qui donc opéra cette indigne alliance ? une combinaison véritablement infernale du plus scélérat des hommes. Murray, comme on vient de l'exposer, avait résolu la mort du jeune roi ; il avait besoin d'instruments : Bothwell fut le premier qui s'offrit ; et aussitôt l'infame auteur du complot calcula qu'il perdrait infailliblement une sœur qu'il abhorrait, en la forçant de mettre sa main dans celle du meurtrier de son époux. Bothwell en reçut la promesse ; et l'on a vu qu'il employa la force pour en arracher l'accomplissement à la malheureuse princesse, qui voulait donner un protecteur à son fils au berceau. Mais à peine ce mariage est-il célébré, tout change : Murray excite la noblesse à demander vengeance de la mort du roi ; Bothwell est hautement désigné pour l'assassin, et Marie pour sa complice. On les poursuit : on fait évader Bothwell, et l'on s'empare de Marie. Elle est pour jamais séparée de cet infame époux. Elle maudit le jour qui l'a unie à ce monstre : mais la flétrissure lui restera ; et c'est tout ce que veut ce frère perfide, qui a creusé l'abîme sous ses pas. Au reste, on ne saurait trop répéter que ce Bothwell, qui était bien certainement l'assassin du roi Henri, déclara, au moment d'expirer, que Marie Stuart n'avait jamais eu la moindre part au complot ni à l'exécution. Voilà les faits qui, tant de fois, ont été discutés entre les accusateurs de Marie et ses défenseurs. Quant aux autres points d'accusation, à peine ose-t-on les discuter sérieusement. Telle est, au premier rang, cette cassette remplie de papiers secrets qui tom-

(1) et couvrir, cependant, que tous les historiens confondent ce Bothwell avec son père, le comte de Bothwell. Celui qui épousa Marie Stuart (Jacques) n'est pas plus qu'elle, mais il avait une autre et des manières repoussantes.

ba dans les mains des rebelles. On y voit la douce, la timide Marie, comploter tour-à-tour le meurtre et l'adultère ; on y voit la princesse la plus spirituelle et la mieux élevée de l'Europe, adresser à un soldat grossier tel que Bothwell, des vers si ridiculement passionnés et si impudemment licencieux, qu'Élisabeth elle-même refusa de les attribuer à sa captive. Enfin, et l'on ne peut trop l'observer, les griefs imputés à Marie étaient si dénués de preuves, si évidemment imaginaires, que la sentence, où ils auraient dû être spécifiés, fut aussitôt anéantie par l'ordre exprès d'Élisabeth. Un historien, essentiellement ami de la vérité, et qui n'a rien négligé pour la connaître, Gaillard, a dit : « J'avoue que » s'il est pour moi un problème historique, » torique résolu, c'est celui de l'innocence de Marie Stuart ; et c'est » surtout par la mort de Marie Stuart qu'il est résolu. Si sa vie » entière est une preuve de son innocence, sa mort en est une démonstration. » Mais, comment une princesse douée de toutes les qualités qui séduisent et qui attachent, put-elle trouver des ennemis aussi implacables ? Marie avait apporté en naissant trois crimes qui ne lui furent jamais pardonnés : elle était reine légitime, catholique, et la plus belle femme de son siècle. Murray, son frère illégitime, convoitait sa couronne, et jura sa perte : elle resta fidèle à la religion de ses pères, et il la fit proscrire par les zélés de la religion nouvelle. Elle se réfugia dans les bras d'Élisabeth ; Élisabeth hésite un instant : « Mais » bientôt, » dit l'historien que nous venons de citer, « cette jalousie de femme qui rétrécit et rabaisse l'âme, » allume la soif du sang

dans la digne fille du barbare VIII. Marie est sous la garde de l'hospitalité ; mais elle plus jeune, elle est plus belle : qu'elle périsse. Les assassins empoisonneurs refusent leurs votes : c'est le fer des lois qui fera le coup fatal. — Une multitude presque innombrable d'écrivains de tous les pays ont eu la prétention de tracer l'histoire de Marie Stuart. Les uns ont composé des romans, les autres les ont servilement copiés. Il est triste de rencontrer des noms célèbres parmi ces ouvrages : l'imposture et de la crédulité. Une source impure de leurs erreurs existe encore dans les écrits de Buchanan, monument de la plus vraie ingratitude et de la plus atroce intolérance. Cet auteur, à la faction de Murray, a en notre illustre président de Turgot et l'autorité, quoique seconde de ce grand historien, avait un coup funeste à la réputation de Marie, avant qu'une saine critique eût éclairci les faits. Il faut, dans leurs lettres adressées à Cauchy, exprimer ses regrets d'avoir pu guider ce Buchanan, qui était le seul écrivain qu'il pût condamner. Négligent ce qu'ont dit ou écrit des auteurs qu'on ne lit point, comme Varillas, Herrera et autres, nous témoignerons notre surprise de ce que des hommes distingués que Hume, Robert Voltaire, se soient laissés induire à rapporter certains faits, que l'on sait moins et qu'il est difficile de trouver dans Rapin-Thoiras et autres écrivains de cette époque. C'est ainsi, par exemple, qu'entraîné par sa légèreté, Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit de*

s, adopte, sans examen, les imputations calomnieuses du comte adultere de Marie Stuart avec elle, et de sa complicité dans le meurtre de son mari, lord Darnley, et il ne sait pas même écrire le nom de son mari (1). Mais parle-t-il de l'assassinat de Marie, alors écoutant les sentiments d'humanité qui ne lui sont pas moins naturels, il s'écrie : « Mais jamais procédure ne fut plus irrégulière : on représenta à l'infortunée princesse les copies de ses lettres, et jamais les originaux ; on ne fit valoir contre elle les témoignages de ses secrétaires, et on ne les lui confronta point. On prétendit la convaincre sur la déposition de trois conjurés qu'on avait fait mourir, et dont on avait pu différer la mort pour les examiner avec elle. Enfin, quand on aurait procédé avec les formalités que l'équité exige pour le moindre des hommes, quand on aurait prouvé que Marie cherchait surtout des secours et des vengeances, on n'aurait pu la déclarer criminelle. Elisabeth n'avait d'autre juridiction sur elle que celle d'un puissant sur le faible et sur le malheureux. » Quant aux auteurs qui n'ont écouté qu'une aveugle ardeur pour la cause protestante, tout politique est par eux condamné d'avance. C'est avec le plus vif intérêt, au contraire, qu'un ami de la vérité voit les généreux efforts qu'ont faits, dans ces dernières années, nos écrivains anglais pour assurer le triomphe. MM. Whitaker et Milners, néanmoins, ont plutôt

publié des recueils de pièces pour servir à l'histoire de Marie Stuart, que son histoire même. Et encore, toutes les pièces ne leur ont-elles pas été connues, telles que la correspondance des ambassadeurs de Henri III avec leur souverain, documents dont il a été fait un grand usage pour la rédaction de cette notice biographique. On a aussi publié parmi nous des Pièces et des Lettres relatives à l'histoire de Marie Stuart : mais, quelquefois, les auteurs de ces publications, faute d'avoir soigneusement remonté aux sources, sont tombés dans d'étranges erreurs. Nous en citerons un exemple : Marie, détenue au château de Sheffield, et se croyant près de succomber sous le poids de ses douleurs, écrivit à Elisabeth, le 8 novembre 1582, une très-longue lettre, que l'on peut regarder comme un testament de mort. Cette lettre, dont l'original est en français, traduite et même abrégée par des écrivains anglais, a été retraduite en français, et donnée pour l'original, dont elle n'est plus qu'une mutilation informe. Dédaignant de mentionner de petits romans historiques composés originellement pour des almanachs allemands, et que d'insidés traducteurs ont voulu transformer en corps d'histoire, nous nous hâtons d'arriver à un écrivain français dont le travail mérite tous les éloges du lecteur impartial. Gaillard, dans sa grande histoire de la Rivalité de la France et de l'Angleterre, ne s'était proposé que de traiter accidentellement cette grande époque du règne d'Elisabeth ; mais entraîné par un ardent amour de la vérité, critique judicieux, juge intègre, Gaillard a plaidé contradictoirement le procès de Marie Stuart, et sa conscience la proclame

(1) Voltaire ne mettait aucune importance à l'orthographe des noms propres : il ne savait pas même le nom de son ami Thieriot et l'écrivit toujours d.

innocente. Il est à regretter, que pour couronner toutes les recherches auxquelles il s'est livré, il n'ait pas eu le bonheur de connaître des pièces qui ont été découvertes postérieurement, tant en Angleterre qu'en France. Sa conviction n'eût pas été plus profonde; mais ses preuves eussent été plus fortes. Les matériaux qui ont manqué à Gaillard, sont tous entrés dans la composition d'un nouvel ouvrage intitulé : *Histoire de Marie Stuart, rédigée d'après des actes authentiques, et enrichie de pièces inédites*, par M. L. de Sevelinges, 1 vol. in-8°. Il n'est pas permis à l'auteur de cet article de porter un jugement sur cette histoire; il doit se borner à affirmer qu'aucune recherche n'a été épargnée pour la rendre la plus complète et la plus exacte qui ait paru. L'ouvrage est orné d'un très-beau portrait; nous en prendrons occasion de relever l'inexactitude de toutes ces figures de fantaisie que l'on attribue à Marie Stuart, d'après les descriptions chimeriques que se permettaient sans scrupule tous les écrivains de son siècle et du siècle suivant. La plupart lui donnent des cheveux noirs et des yeux bleus; il est avéré, au contraire, qu'elle avait les cheveux et les yeux noirs; son teint était d'un blanc de blanchon, sa taille élevée et svelte, sa tournure élégante, son maintien plein de grâce, l'expression de toute sa figure, et sa démarche, en un mot, dite à l'imitation de Méduse, jouée de ses yeux et de son regard. A l'égard de sa petite Nouvelle écusson n'a qu'à consulter ses figures toutes ces têtes de Méduse, de Venus, de Mars et de Minerve, de Marie Stuart, d'après son portrait, mais en changeant en parties

tes sont toutes oubliées, depuis qu'un homme de génie a traité ce sujet, si éminemment dramatique. La tragédie de Schiller est connue de toute la France: M. Lebrun en a donné, sur notre premier théâtre, une traduction presque littérale. Il n'est donc personne qui n'ait pu remarquer que, dans cet ouvrage, des beautés d'un ordre supérieur sont contrebalancées par des manques de convenance inexcusables, et surtout par une violation manifeste de la vérité historique. Jamais, au reste, on ne traça d'un pinceau plus vigoureux et plus fidèle le portrait des deux reines, que dans la scène de leur entrevue supposée. C'est là que l'on voit revivre la douce et tendre Marie exaltée jusqu'à l'emportement par le désespoir, et la digne fille d'Anne Boleyn sacrifiant tout à la vengeance d'une rivale humiliée; passion implacable que M^{me}. de Staël a définie par ces mots: la *coquetterie sanguinaire* d'Élisabeth. Marie Stuart n'eut point d'enfants de son mariage avec François II: de son union avec son cousin lord Daruley, naquit Jacques I^{er}, qui fut le successeur d'Élisabeth. On a dit, faussement, que de son alliance avec le comte de Bothwell, était née une fille qui se fit religieuse et mourut dans un couvent de Soissons. L'*Anthologie française* a recueilli plusieurs poëses de vers composées par Marie-Stuart.

S—v—s.

MARIE, reine d'Espagne. Voy. MARIANA.

MARIE-CASOLINE, reine de Naples. V. CÉCILENE au Supplément.

MARIE-ÉTOILDE-ADELAÏDE, NAVIERE DE FRANCE, reine de Sardaigne, naquit à Versailles, le 25 septembre 1752. Son père était le vertueux Durpain, fils de Louis XI, (V. LOTS, XIV, 232), et

ère, Marie-Joséphine de Saxe, veuve de ce prince. Elle fut élevée par la comtesse de Marsan, dont la piété et le mérite étaient destinés à seconder les soins du Dauphin et de la Dauphine. On sait que le prince se faisait un devoir et un plaisir de s'occuper de l'éducation de ses enfants. Environnée de tels exemples formés par de telles leçons, Marie-Joséphine, quoique douée de toutes les grâces et de la gaieté de son âge, ne prit pas de bonne heure le goût et l'habitude des pratiques de la religion : si elle eût suivi ses inclinations, elle eût été, comme M^{me}. Louise, prise de la retraite ; mais des raisons politiques l'en décidèrent autrement. Louis XVI avait arrêté son mariage avec le duc de Piémont, fils aîné du roi de Sardaigne. La cérémonie s'en fit par un grand appareil à Versailles, le 27 août 1772. La princesse se mit ensuite en route pour Turin : au Pont de Beaune, elle trouva son auguste époux, qui venait de sa maison qui était venue au-devant d'elle. Victor-Amédée III, et sa cour de Sardaigne, l'attendaient à Chambéri, où le mariage fut célébré. Le nouvel état de M^{me}. Marie-Joséphine ne changea rien à ses habitudes ; livrée aux œuvres de piété et de charité, elle entra dans plusieurs sociétés de dames, formées dans le même but : elle fuyait tous les plaisirs mondains, et ne se prêtait avec répugnance aux desirs que témoignaient le roi et son époux, qu'elle portait les parures des princesses de son rang. Lors des calamités qui affligèrent sa famille en 1792, elle obtint de suivre son goût, et adopta un costume de la plus grande simplicité. Elle fut extrêmement sensible à la mort tragique du roi son frère et de M^{me}. Elisabeth, et aimait tendrement. Son époux

parvint au trône le 16 octobre 1796, sous le nom de Charles-Emanuel IV : la nouvelle reine ne se servit de son autorité que pour honorer et protéger la religion d'une manière plus éclatante, ne cessant pas de se montrer la mère de tous les malheureux, et la protectrice des arts. Elle ne devait pas jouir long-temps du repos. Le Directoire français, après avoir affaibli et fatigué Charles-Emanuel IV, par des vexations continuelles, lui déclara la guerre le 6 décembre 1798, et le força de quitter sa capitale et ses états. La reine suivit le roi en Toscane ; et ils s'embarquèrent à Livourne, le 24 février 1799, pour passer en Sardaigne. Après six mois de séjour dans cette île, Charles-Emanuel revint sur le continent, espérant que les victoires des Russes lui rouvraient le chemin de ses états. Mais la fortune changea encore ; et le monarque fut réduit à errer dans plusieurs villes d'Italie. Son auguste épouse le suivit, tantôt à Florence, tantôt à Rome ou à Naples : elle donna les soins les plus assidus à ce prince affligé d'une maladie de nerfs ; et tout le temps qu'elle avait de libre, après l'accomplissement de ses devoirs, elle le consacrait aux pratiques religieuses, visitant les églises, soignant les malades, soulageant les pauvres, et donnant l'exemple de l'humilité, de la douceur et de la patience. Elle n'eut point d'enfant, malgré le régime austère qu'elle s'imposa, et les remèdes qu'elle fit pour diminuer l'extrême embonpoint (1)

(1) Un Suisse de la garde l'avait un jour désignée sous le nom de *gras madame*, le sobriquet lui en demeura. A son arrivée en Savoie, elle dit au prince de Piémont : *Vous ne trouvez-je pas gras ?* -- *Je vous trouve adorable*, répondit-il ; en effet, elle était fraîche et d'une beauté remarquable. A son entrée à Turin, elle entendit le petit peuple crier : *elle gras, elle gras !* La reine, sa belle-mère, pour la consoler de ce titre d'agréement, lui dit : *Oh, ma fille, quand je te non entre ici, j'entends bien crier : she bratta (quelle est laide !)*

auquel on attribuait sa stérilité, et qui ne firent que la réduire à une maigreur extrême. Elle mourut à Naples, le 7 mars 1802, dans les plus vifs sentiments d'amour de Dieu. La réputation de sa sainteté était universellement répandue dans tout les lieux qu'elle avait habités; et Pie VII, qui avait été témoin de ses vertus, la déclara vénérable par décret du 10 avril 1808. On a publié en Italie un examen des informations faites dans le procès pour la béatification de Marie-Clotilde : cet examen, dont fut chargé l'abbé Bottiglia, référendaire pontifical, a servi à rédiger l'*Éloge historique de la servante de Dieu, Marie-Clotilde, reine de Sardaigne, traduit sur les mémoires italiens publiés à Turin, en 1804*; Paris, 1806, in-12, avec le portrait de la reine. Voyez aussi : *Éloge historique de Marie-Clotilde-Adélaïde-Xavier de France, reine de Sardaigne, avec des notes et des pièces inédites*, Paris, Pillet, 1814, in-8°. P—c—r.

MARIE D'ARAGON, reine de Sicile, fille de Frédéric II, auquel elle succéda, régna de 1372 à 1401. Frédéric II, roi de Sicile, surnommé le *Simple*, étant mort en 1372, n'avait laissé de sa femme Constance que cette enfant, à qui la couronne de Sicile devait appartenir. Cependant Pierre IV, le *Cérémonieux*, roi d'Aragon, père de Constance, et aïeul de Marie, prétendit devoir être préféré à sa petite-fille, comme seul survivant mâle de la postérité de Pierre III, premier roi aragonais de Sicile. D'autre part, les barons de l'île, qui s'étaient maintenus sous les derniers rois dans une audacieuse indépendance, étaient moins disposés encore à obéir à une femme. Artus d'Aragone, chef du parti opposé aux

Aragonais, retint Marie enfe dans le château de Catane, et voulut lui faire épouser Jean Galeasconti, seigneur de Milan. L'armée de Pierre IV brûla, en 1379, la flotte que Jean Galeas avait fait armer à Pise pour aller chercher l'épouse. Il s'empara ensuite de Catane; il en enleva Marie, qu'il conduisit au château d'Agosta, où reine, toujours captive, resta jusqu'en 1382: elle fut ensuite transférée à Cagliari, puis en Catalogne, comme prisonnière de son aïeul. Pierre IV mourut pendant ce temps, s'étant fait élire roi de Sicile; et le 11 juin 1382 il choisit son second fils Martin pour être son vice-roi et son successeur dans cette île. Le fils de Pierre IV, qui se nommait aussi Martin, épousa Marie en 1391; et les descendants des deux branches de la maison d'Aragon furent ainsi confondus. Marie, ni les deux Martins, n'avaient point encore en Sicile la succession contestée n'était qu'un moindre des causes des guerres qui désolaient cette île; la rivalité des deux anciennes factions de Catalans et des Catalans, le schisme de l'Église partagée entre Urbain V et Clément VII, dans lequel les Siciliens avaient embrassé le parti de premier, et leurs rois celui de second; plus que tout enfin l'indépendance des nobles, leurs passions, leurs rivalités, et leur habitude de vivre dans l'anarchie, auraient détruit l'autorité de Marie, de son époux et de son beau-père. Le dernier avait cédé, en 1395, à la couronne d'Aragon: Martin, son fils, et Marie furent enfin reconnus par leurs vassaux en 1399; mais Marie n'était parvenue à jouir d'un long repos: à la fin de la vingt-neuvième année de son règne nominal, avait-elle vu

me se soumettre à elle, qu'elle
nt en 1401. Elle laissait un fils
e lui survécut que de peu de

S. S—1.

**MARIE - ÉLÉONOR DE BRAN-
OURG**, reine de Suède, épouse
ustave-Adolphe le Grand, et
de Christine, était fille de l'é-
ar Jean Sigismond; et Gustave
dit lui-même à Berlin pour lui
sa main. Il obtint en même
s son cœur; et l'union la plus
re régna toujours entre ces deux
x. Marie-Éléonor ne brillait
t par un esprit supérieur; mais
était belle, et joignait à une ima-
ion vive une grande sensibilité.
accompagna le roi en Allemagne
ant cette guerre, où il cueillit
lauriers, mais où il trouva la
t. La veuve de Gustave fut in-
olable de cette perte; elle se fit
être le cœur de son époux, et ne
ide l'arroser de ses larmes. Pour
ter ou calmer sa douleur, on
gaya à faire placer le cœur du
ans le cercueil, avec le reste de
épouille mortelle de ce grand
me transportée à Stockholm.
de temps après, elle institua un
e, dont la marque était un cœur
onné, ayant d'un côté un cer-
l, et de l'autre une devise en
allemands. Elle porta toujours
ordre, et le distribua entre les
onnes de sa famille. Marie-Éléo-
adorait Gustave-Adolphe; mais
ne put jamais aimer la Suède:
s'intéressait même assez peu à
istine sa fille, dont le caractère
ait pas d'analogie avec le sien.
lui donna pour douaire le châ-
de Gripsholm avec les terres
vantes. Un jour elle disparut, et
ndit secrètement en Danemark.
coar de Copenhague lui fit un
eil honorable: mais le sénat de

Suède conçut des soupçons; et lors-
que la guerre fut bientôt après dé-
clarée au Danemark, on alléguà,
parmi les motifs de la rupture, les
relations que le gouvernement danois
avait entretenues avec la reine Marie-
Éléonor. Cette princesse était cepen-
dant retournée en Suède, où elle
mourut l'année 1655. Elle passa ses
dernières années dans une retraite
absolue, s'occupant principalement
d'embellir son château, et cultivant
les beaux-arts. C—AU.

MARIE DE BOURGOGNE, fille
unique de Charles le Téméraire, et
d'Isabelle de Bourbon, née à Bruxelles
le 13 février 1457, n'était âgée que
de vingt-un ans, lorsque, par la mort
de son père, elle fut héritière des
vastes états de sa maison. Dès que
le roi de France, Louis XI, qui for-
mait des prétentions sur diverses
parties de cette riche succession, eut
appris la mort de Charles, il fit en-
trer ses troupes dans la Bourgogne,
et s'empara des villes situées sur la
Somme, qui avaient été engagées au
feu duc (V. LOUIS XI). Dans cette
conjoncture critique, Marie députa,
vers le roi, le fidèle Hugonet, son chan-
celier, et le brave Imbercourt (1),
qui l'un et l'autre avaient joui de la
confiance du feu duc, et auxquels,
pour leur malheur, elle accorda la
sienne. Louis amusa les ambassa-
deurs, et obtint d'eux l'ordre de re-
mettre Arras entre ses mains. Hugo-
net et Imbercourt, étant retournés à
Gand, où ils avaient laissé la prin-
cesse, la trouvèrent privée de sa li-
berté par les habitants de cette ville
tumultueuse, qui s'étaient soulevés,

(1) C'est le nom que lui donnent la plupart des
historiens, d'après Comines; mais il paraît qu'il
s'appelait d'Imbercourt (Voy. les Mém. pour
servir à l'hist. de la province d'Artois, par Hai-
doin, 1763, in-12, pag. 121.)

et avaient massacré les magistrats nommés par Charles. La fureur du peuple s'était communiquée aux états de Flandre à Gand ; et Marie, prisonnière dans son palais, avait reçu d'eux l'ordre de ne rien entreprendre sans l'avis d'un conseil composé de leurs créatures. Cependant Louis XI suivait le cours de ses conquêtes ; les Gantois, qui le virent avec inquiétude s'approcher de leur ville, crurent devoir lui faire demander la paix, par de nouveaux ambassadeurs. En abordant le roi, ceux-ci l'assurèrent que la princesse, dont on avait forcé le consentement, avait pris la résolution de se gouverner par le conseil des États : « Vous » me trompez ou l'on vous trompe, » leur dit Louis en les interrompant ; « Hugonet et Imbercourt seuls » ont sa confiance, et je ne dois » traiter qu'avec eux. » Les députés voulant prouver qu'ils étaient autorisés, montrent leurs instructions. Alors le roi, foulant aux pieds toutes les lois de l'honneur, leur fit voir la confirmation de ce qu'il avançait, dans la lettre de créance que les conseillers de Marie lui avaient remise ; et il ne rougit pas de la leur livrer. Munis de cette pièce, ceux-ci retournent à Gand ; et ils la présentent à la princesse, qui demeure confondue en la reconnaissant. Bientôt Hugonet et Imbercourt sont arrêtés ; on les accuse de traiter en secret avec les ennemis de l'état ; on leur reproche d'avoir entraîné le feu duc dans des guerres injustes et ruineuses, d'avoir vendu la justice, et surtout d'avoir anéanti les privilèges de la ville de Gand. On les applique à la torture, et un tribunal inique les condamne à mort. Vainement ils interjettent appel au parlement de Paris ; on ne leur donne que trois heures pour se

préparer. Marie, instruite qui les attend, se fait apporter habit de deuil ; et les cheveux elle se rend sur la place où les deux victimes étaient sur l'échafaud. Elle conjure de leur sauver la vie ; mes attendrissent les uns et qu'irriter les autres. D'un cri : Grâce ! et de l'autre : Ver On était sur le point d'en vain, lorsque des clameurs l'étouffèrent les prières de Marie firent consommer le sacrifice. Le sang de ces deux fils jaillit presque sur elle avoir poussé un cri perçant tombe évanouie, et on la ramène demi-morte dans son palais. Louis XI, principal auteur de cette catastrophe, feignit d'en être violent courroux. Il fit casser la cédure par le parlement d'Orléans et prit sous sa protection le malheureux Hugonet. La princesse, si cruelle où se trouvait Marie, fut la porter promptement à faire d'un époux qui fût assez puissant pour la défendre également contre ses ennemis extérieurs et ces sujets révoltés. La main d'une riche héritière ne pouvait d'être recherchée par une princesse. Son père avait songé à l'unir au duc de Berry, Louis XI, puis à Nicolas comte de Calabre et de Lorraine ; mais il parut se fixer sur l'archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien III, qui, en faveur de ce prince devait ériger le duché de Brabant en royaume ; mais l'un voulait la dignité royale avant cette union et l'autre ne voulait la confédération qu'après ; ce qui rompit l'engagement que les deux princes avaient contracté. Après la mort de Char-

Flandre pressèrent Marie le fils du duc de Clèves, té élevé à la cour de Bourgout le père avait beaucoup dans le pays. De leur Gantois révoltés voulurent duc titulaire de Gueldre, le Nassau; enfin, la prin- encore recherchée par les ers, frère d'Élisabeth, roi d'Angleterre Édouard tacle qui avait empêché de Marie et de Maxi- nstant plus, l'empereur fit u proposer son fils, par rs de Maïence, de Trèves rière, qui se rendirent à ompagnés de l'évêque de princessse était prévê- nue g-temps en faveur de l'art lorsque l'évêque, après ranguée en français, lui ne lettre et un anneau que, de son père, elle avait fait Maximilien, elle reconnut les gages de sa tendresse, la la résolution de remplir se. En peu de jours, le lieu par procureur (avril uelques mois après, Maxi- dans la ville de Gand son dique, avec une suite nom- brillante, mais dont les États é obligés de payer tous les MAXIMILIEN). Cette union se, mais de peu de durée. le plaisir de la chasse à Marie se fit, en tombant, une blessure dangereuse, cessive pudeur l'empêcha rir, même à son époux. La nt incurable; et au bout de aines (27 mars 1482), esse mourut à Bruges, ngt-cinq ans. Son corps fut as un magnifique mausolée, dni de Charles. Louis XV

considérant, après la prise de Bruges, en 1745, l'un et l'autre monument, dit, en parlant de celui de Marie : *Voilà le berceau de toutes nos guerres.* Marie était une des plus belles personnes de son temps; elle avait de la bonté, de la douceur et un attachement inviolable à ses devoirs. Habile musicienne, elle aimait et protégeait les beaux-arts. Elle laissa deux enfants, Philippe, père de Charles-Quint, et Marguerite, duchesse de Savoie (V. MARGUERITE, XXVII, 38). Gaillard publia, en 1757, une *Histoire de Marie de Bourgogne*, où il développe le principe de la rivalité de la France et de l'Autriche. (V. GAILLARD, XVI, 271.) H-R-Y.

MARIE D'AUTRICHE, petite-fille de la précédente, et fille de l'archiduc Philippe et de Jeanne d'Aragon, née à Bruxelles en 1503, épousa, en 1521, Louis II, roi de Hongrie et de Bohême, qui fut tué en 1526, à la journée de Mohacz. Marie fut si touchée de cette perte, qu'elle fit vœu de viduité, et l'observa religieusement. Charles-Quint, son frère, lui confia, en 1531, le gouvernement des Pays-Bas. Cette princesse vit, sans esroi, la Hollande menacée successivement par les rois de Danemark, Frédéric I^{er}. et Christian III; et elle prit les mesures nécessaires pour les repousser en cas d'une guerre qui toutefois n'eut pas lieu. Les anabaptistes lui donnèrent plus d'occupation. Jean de Leyde, leur chef, s'étant rendu maître de Munster (V. LEYDE), envoya ses disciples prêcher sa doctrine, les armes à la main, dans la Hollande et les provinces voisines. Le nombre des prosélytes qu'ils y firent, alarma la gouvernante: elle publia contre eux des édits rigoureux, dont l'exécution délivra de ces forcenés les provinces

confiées à son gouvernement. Marie ayant reçu de Charles-Quint, en 1536, l'ordre de faire une invasion en France avec les troupes qu'elle pourrait lever, elle assembla les états des Provinces-unies, et obtint d'eux un subside de douze mille florins, pour les frais de cette entreprise. Les Gantois refusèrent de payer leur contingent, et se soulevèrent; révolte dont ils furent punis rigoureusement par Charles-Quint, qui se rendit dans les Pays-Bas, en traversant la France (V. FRANÇOIS I^{er}. et CHARLES-QUINT). En 1552, tandis que l'empereur son frère assiégeait Metz, Marie fit de tels ravages sur les frontières de la Picardie, qu'elle força Henri II à se porter vers ce point. Cette princesse gouverna les Pays-Bas jusqu'en 1555, époque où Charles-Quint abdiqua ses diverses couronnes en faveur de Philippe, son fils. Marie partit pour l'Espagne, où elle mourut en 1558, peu de temps après son frère. Ce fut elle qui fonda, en 1542, la petite ville de Mariembourg, dans les Ardennes, et elle lui donna son nom. M. Gail a fait graver dans son *Philologue* le *fac simile* de ce qu'elle écrivit au connétable de Montmorenci fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin. Sa lettre, qu'elle a écrite avec sa sœur Éléonore d'Autriche, reine douairière de France, est datée du 3 octobre 1557. H—RY.

MARIE. V. FRANCE.

MARIE DE L'INCARNATION (La V. M. Marie GUYARD, plus connue sous le nom de), institutrice et première supérieure des Ursulines de la Nouvelle France, était née à Tours, le 18 octobre 1599, de parents plus recommandables par leurs vertus que par les avantages de la fortune. Elle annonça, dès son enfance, beaucoup

de piété et d'éloignement pour le monde; mais elle céda au dessein de ses parents, en épousant, à l'âge de dix-sept ans, un fabricant de soie. Devenue veuve au bout de deux ans d'une union mal assortie, elle serait entrée sur-le-champ dans un couvent, si son fils n'avait réclamé tous ses soins. Dès qu'elle fut en état de se suffire à elle-même (V. D. Cl. MARTIN), elle n'hésita plus à suivre sa vocation, et se retira dans la maison des Ursulines nouvellement fondée à Tours. Elle confia, quelque temps après, la direction des novices; et son exécution de ses instructions leur firent faire de grands progrès dans la vie spirituelle, des progrès très remarquables. Cependant le dessein de se sanctifier lui inspira la résolution de passer en Amérique, pour se vouer au soulagement des peuples sauvages. Elle communiqua son dessein à son confesseur, qui l'approuva; et des personnes pieuses lui facilitèrent les moyens de l'exécuter; et elle s'embarqua le 3 avril 1639, à Paris, emmenant quelques jeunes filles pieuses qui avaient sollicité la faveur de l'accompagner. Après trois mois d'une navigation périlleuse, elle arriva à Québec, où elle fut accueillie par les habitants avec une grande joie. On s'empressa de construire pour elle et ses compagnes un monastère, dont la mère Marie de l'Incarnation fut nommée la supérieure. Dès son arrivée elle s'était appliquée à apprendre les langues des indigènes du Canada; mais ce ne fut pas sans une extrême difficulté qu'elle parvint à retenir les mots les plus nécessaires pour pouvoir converser avec ceux à qui elle brûlait d'être utile. La relation de son voyage qu'elle adressa en France, enflamma le zèle de plusieurs personnes pieuses, qui regardèrent comme

nission de venir partager

La mère Marie de l'In-
contra beaucoup de sa-
rudence dans le gouver-
maison. Elle eut à souf-
des traverses de la part
t des Iroquois qui mena-
tour la colonie; le mo-
lle avait vu construire,
ie des flammes, et ses
furent exposées aux ri-
oid et de la faim : mais
on et sa fermoté ne se dé-
mais. Des maladies lon-
les vinrent encore éprou-
age; et après quarante-
combats, elle reçut enfin
s travaux, et s'endormit
, le 30 avril 1672. On a
érable mère quelques ou-
plis d'onction : I. Des
ris, 1677, 1681, in-4°.
en écrites et dignes de la
e cette femme extraordi-
partie contient le récit
nts arrivés de son temps

II. *Retraite, avec une
succincte du Cantique
es*, ib., 1682, in-12. III.
*vétienne, ou Explication
es mystères de la foi*,
, in-12. C'est un catéchis-
avait composé pour l'u-
mes religieuses; et c'est
lit le P. Charlevoix, le
e nous ayons dans notre
Martin est l'éditeur des ou-
mère; et il a publié, sur
res qu'elle avait rédigés
de son confesseur, et qui
dressés, une *Vie* de cette
stolique, Paris, 1677,
y trouve trop de détails
et de digressions étran-
et. Le P. Charlevoix en a
ntre plus abrégée, Paris,
1, qui est très-intéressante

et le serait encore davantage, si les
détails mystiques n'y surchargeaient
la partie ascétique et sentimentale qui
en fait le charme. W—s.

MARIE DE L'INCARNATION.
V. ABRILLOT.

MARIE (JOSEPH-FRANÇOIS), doc-
teur de Sorbonne, naquit à Rhodéz,
le 25 novembre 1738. Il vint à
Paris, entra dans l'état ecclésiasti-
que, prit sa licence avec distinction;
et après s'être fait recevoir dans la
maison et société de Sorbonne, fut
nommé professeur de philosophie
au collège du Plessis. Plein d'ardeur
et doué de beaucoup de facilité pour
l'étude, il se fit connaître de bonne
heure par un ouvrage de longue ha-
leine. Il aida l'abbé Godescard dans
la traduction des *Vies des pères, des
martyrs et des autres principaux
saints*, d'Alban Butler, 1764, et an-
nées suivantes, 12 vol. in-8°. On dit
qu'il eut part surtout aux notes. Il
avait succédé, en 1762, à l'abbé de
La Caille, dans sa place de censeur
royal, et de professeur de mathéma-
tiques au collège Mazarin; et on lui
doit une bonne réimpression des *Ta-
bles de logarithmes* de ce savant as-
tronyme (V. CAILLE, VI, 477), et
une excellente édition très-augmentée
de ses *Leçons de mathématiques*,
souvent réimprimée, et de celles d'*op-
tique*. On raconte qu'ayant à approu-
ver, comme censeur, les *figures de
la Bible* de Rondet, il voulait que
l'auteur retranchât ce qu'il avait dit,
que le Saint-Esprit a dicté lui-même
aux évangélistes les paroles qu'ils
ont employées dans leurs récits;
Rondet n'ayant pas voulu y consen-
tir, l'abbé Marie mit au-dessous de
son approbation, une note portant
que l'inspiration du Saint-Esprit
doit être restreinte à tout ce qui fait
la substance de l'Évangile; et cette

note fut imprimée ainsi. On dit que l'abbé Marie s'était occupé d'une traduction des Lettres d'Euler à une princesse d'Allemagne; mais il renonça à publier cet ouvrage quand il vit l'édition donnée par Condorcet, avec des retranchements qui, pourtant, eussent été, ce semble, une raison de plus de faire connaître ces lettres dans toute leur intégrité. On lit dans le *Supplément aux siècles littéraires* de Desessarts, que l'abbé Marie fut nommé conseiller-clerc au parlement Maupeou, en 1771, et qu'il passa au grand-conseil en 1774; nous croyons que c'est une erreur: le conseiller au grand-conseil s'appelait Marye. En 1782, l'abbé Marie fut nommé, avec l'abbé Guénée son ami, sous-précepteur des princes, fils de M. le comte d'Artois; et il obtint, en 1783, l'abbaye de Saint-Amand de Boisse, au diocèse d'Angoulême. Plus jeune que l'abbé Guénée, l'abbé Marie paraît avoir eu la principale part à l'éducation des princes; et il sortit de France avec eux. Son esprit, ses talents, son aptitude, le recommandèrent à Louis XVIII, qu'il suivit dans ses différents voyages, et qui l'employa dans plusieurs affaires. Il vivait dans l'intimité de la famille royale à Mitau; et il était aimé pour son caractère facile, et recherché pour l'agrément de sa conversation. Il fut fort affecté du départ forcé du roi, en 1801; mais son courage et sa religion le soutinrent contre cette nouvelle disgrâce. Le roi avait quitté Mitau, le 22 janvier 1801, et s'était rendu à Memel, en Prusse, où toute sa suite le rejoignit; il en repartit le 23 février pour Varsovie. L'abbé Marie devait se mettre en route le 25, avec quelques autres personnes de la cour, pour rejoindre le

prince; mais ce jour-là même heures du matin, au moment de monter en voiture, on le trouva sur son lit, les mains jointes, et à rendre le dernier soupir; il avait un couteau enfoncé dans le côté, et s'épuisa en conjectures pour expliquer ce triste événement, qui fit beaucoup d'éclat à Memel. Marie avait un frère fou; et dans un accès de folie qu'il avait frappé lui-même? On voulait fuser la sépulture; et ce ne fut que sur les instances de M. Hue, consul de Danemark, qu'on l'inhuma dans le cimetière. Le roi prit beaucoup de précautions pour avertir ce triste événement à Madame, qui en fut très touchée. Plusieurs lettres de l'abbé Marie au duc de Berry se trouvent imprimées dans les *Mmoires* sur la vie de ce prince. M. de Chateaubriand. P—c.

MARIETTE (JEAN), dessinateur et graveur à la pointe et au burin, naquit à Paris, en 1654. Élève de J. B. Corneille, son beau-frère, il fut destiné d'abord à la peinture; mais les conseils de Lebrun le décidèrent à se livrer exclusivement à la gravure. Le caractère de ses dessins est en général bien senti et bien exécuté, et si son dessin laisse quelquefois apercevoir un peu de manière, il ne manque pas de correction. Ses petites pièces qu'il a gravées pour servir à l'ornement des livres sont très-nombreuses: elles sont pour la plupart de son invention. M. de La Harpe avait établi un commerce d'ouvrages très-étendu. Un grand nombre d'artistes travaillaient pour lui, et les plus importants de ses ouvrages sont: I. *Jésus dans le Désert*. II. *Descente de croix*; tous deux de Lebrun. III. *Moïse trouvé sur le désert* d'après le Poussin. IV. *Na-*

2, grand in-folio, etc. dont le détail se trouve jugé raisonné de Pierre-jean, son fils, se compose de représentations différentes *voire sacrée et profane*, de *ornements*, de *vignettes*, etc. Cet artiste mourut à 42. — Pierre-Jean MAFILS, né en 1694, reçut son éducation dirigée vers les arts, où les succès naturels lui firent des progrès. La vue seule de son tableau ou d'une belle esquisse en lui une sorte d'enthousiasme : une étude de soixante ans chez lui ces connaissances furent fixées sa réputation. Dès qu'il avait conçu le projet d'un cabinet dont, à sa mort, les débris mêmes ont formé des collections. Dès que la mort de son père eut laissé la libre disposition de sa maison, il se résolut de voyager. Il partit d'abord à Vienne, où sa réputation l'avait devancé, et où on le plaça à la direction de la galerie de l'Ordre qu'il mit dans ce dépôt, le goût qu'il fit passer et le choix et la disposition lui obtinrent tous les suffrages, notamment celui du prince de Saxe, son illustre protecteur, et les honneurs il fit pour le retenir en France. Mariette ne put résister au désir d'aller visiter l'Italie; et il se rendit à Rome, où l'attendait une riche collection d'objets précieux. Guidé par son goût toujours pur, et par des connaissances réelles et profondes, il fit un grand nombre de acquisitions rares des plus grands maîtres, et perfectionna encore dans

la théorie des arts, par la fréquentation des artistes les plus célèbres. Il avait obtenu la place de contrôleur de la grande chancellerie de France, et il était déjà un des membres honoraires les plus distingués de l'académie, lorsqu'il voulut justifier les titres qu'il avait à cette place en publiant son *Catalogue raisonné du cabinet de Crozat*, et son *Traité des pierres antiques gravées du Cabinet du roi*. Pendant son séjour en Italie, il avait obtenu le titre de membre honoraire de l'académie de Florence. De retour dans sa patrie, il conserva avec plusieurs artistes italiens, notamment avec la célèbre Rosalba Carriera, et le savant prélat Bottari, des relations qu'il entretenait par une correspondance active, qui a été imprimée dans la *Collection des Lettres des peintres*, et qui sans contredit est une des parties les plus intéressantes de ce recueil. Outre les nombreux dessins et tableaux des grands maîtres, et les riches collections d'estampes, qu'il avait rassemblés, il possédait encore tous les ouvrages, tant nationaux qu'étrangers, qui ont rapport aux arts; et il les avait enrichis de notes savantes, pleines d'une critique éclairée et judicieuse. Après sa mort, arrivée le 10 septembre 1774, ce cabinet, composé de plus de 1400 dessins et de plus de 1500 collections de gravures et de livres d'estampes, fut vendu et dispersé dans la plus grande partie de l'Europe. Le Catalogue, dressé par Basan, et imprimé en 1775, forme un volume in-8°, de plus de 500 pages. Mariette a publié, soit comme auteur, soit comme éditeur, les ouvrages suivants : I. *Traité des pierres gravées*, 2 vol. in-fol., Paris, de l'imprimerie de l'auteur, 1750. Dans ce traité, plein

de recherches savantes, l'auteur examine d'abord l'usage que les anciens faisaient des pierres gravées; les procédés employés par les Grecs et les Romains, pour la gravure des pierres fines; ceux dont se sont ensuite servis les modernes: il décrit ces procédés, et indique les moyens de former des pierres artificielles. Dans la seconde partie, il donne un catalogue raisonné de tout ce qui a été écrit sur cette branche de l'art; il analyse les divers ouvrages et en apprécie le mérite. Il y joint l'histoire des graveurs en pierres fines. Enfin, son livre est terminé par la description de la collection formant le Cabinet du roi, avec 257 planches qui offrent les plus belles pierres gravées en creux de cette collection, et ont été exécutées sur les dessins de Bouchardon, par les soins du comte de Caylus.

II. *Description sommaire des dessins des grands-maîtres d'Italie, des Pays-Bas, et de France, du cabinet de feu M. Crozat*, 1 vol. in-8°, Paris, 1741.

III. *Description du Recueil d'estampes de M. Boyer d'Aguilles*, Paris, 1744, in-fol.

IV. Une *Lettre* (écrite en 1746), sur la fontaine de Grenelle, à la suite de la *Vie de Bouchardon*, par le comte de Caylus, Paris, 1762, in-8°.

V. *Lettre à M. le comte de Caylus, sur Léonard de Vinci*: elle se trouve en tête d'une collection de charges, et de *têtes de caractère*, que Caylus avait gravées d'après ce grand maître; elle est remplie de recherches très-curieuses sur la manière dont Léonard se dirigeait dans ses études, Paris, 1730, in-4°.

VI. *Des Remarques sur la Vie de Michel-Ange* par Condivi, dans l'édition de Florence de 1746, in-4°. Enfin, Mariette présida à la rédaction de l'édition du *Recueil des pein-*

tures antiques, d'après les dessins de Pietro Sante-Bartoli, Paris, 1757-60, in-fol., ouvrage auquel concoururent le comte de Caylus, l'abbé Barthelemy et Laborde. On lui doit encore la *Description des travaux qui ont précédé, accompagné, et suivi la fonte de la statue équestre de Louis XV, de Bouchardon*, d'après les mémoires de Lempereur, Paris, 1768, in-fol. Le *Cours d'Architecture* de Daviler, lui doit aussi des augmentations, Paris, 1750, in-4°, ainsi que la *Description de Paris* de Germain Brice, 1752, 4 vol. in-12. Mariette a gravé à l'eau-forte, d'un style facile, deux *Paysages* du Guerchin, ainsi que quelques *têtes du Carrache et de Pierino del Vaga*. Ces quatre planches se trouvent dans le Catalogue de son cabinet, dressé par Basan. P—s.

MARIËTTE (FRANÇOIS DE PAULE), oratorien, naquit à Orléans, le 31 mars 1684, d'une famille honorable. Attaché au parti de l'appel, il entra, quoique laïc, dans les controverses agitées entre les théologiens de ce parti, sur des questions assez subtiles. La dispute commença, à l'occasion du *Traité de la confiance chrétienne*, par l'abbé de Fourquevaux. Petitpied attaqua cet écrit, et se trouva en opposition avec presque tous les appelants: d'Étemare, Legros, l'abbé Racine, Fourquevaux, publièrent des lettres, des mémoires, des dissertations, dont on trouve les titres dans la table des *Nouvelles ecclésiastiques*. Cette dispute en amena une autre où Mariette joua le principal rôle. Il publia en 1734, un *Examen des éclaircissements* (de l'abbé d'Étemare), sur la crainte servile et la confiance; — *Difficultés proposées aux théologiens défenseurs de la doctrine du Traité de la confiance*;

elles difficultés; — *Courte*
in de sa doctrine et de
s, et quelques autres petits
sur la même matière. Ces
demeurèrent pas sans ré-
currier, Petitpied, Fourque-
uteur des Nouvelles, s'uni-
combattre Mariette, qui
é d'avouer qu'il était à-peu-
de son sentiment. La dis-
ut devoir être terminée par
: sur l'espérance et la con-
brétienne (de Boursier),
36 pages, in-4°, avec des
ions des chefs de l'appel;
riette se défendit encore par
rvations générales et préli-
, et par des Réflexions ti-
ouvrages d'Arnauld et de
1739; il donna de nouvelles
es sur ce sujet en 1742, en
en 1750, et publia des Let-
tre de Senex (Soanen),
teur des Nouvelles. Il nous
u utile de donner les titres
ces divers écrits, où Ma-
preuve de beaucoup de sub-
e fécondité; ses amis l'accu-
: paradoxes et de hardiesse,
r des Nouvelles qualifie as-
ment son système: Mariette
: n'avait pas été plus mo-
laus un de ses écrits il cher-
justifier des expressions vi-
avait employées contre ses
res. On lui attribue un écrit
Question importante, 1754,
est traité des billets de con-
ue l'on exigeait des Janséni-
ques années après, Mariette
: nouvelle dispute sur les in-
s et le jubilé; il fit paroître,
oches du jubilé de 1759, une
'un curé à un de ses con-
où il exposait ses difficultés
bilé; puis une Lettre d'un
réponse à son confrère,

sous la date du 30 mai 1759; la consultation et la réponse étaient également de Mariette, qui s'y écartait et de l'enseignement des catéchismes, et de la doctrine des théologiens, et des décisions du concile de Trente: il développa le même système dans un *Discours d'un curé pour instruire ses paroissiens*, avec une *Histoire des jubilé depuis leur établissement*. Ces trois écrits sont de 1759: ils furent réfutés par l'abbé Joubert, dans une *Lettre au père de S. Génis*, et par Massuau aîné, d'Orléans, dans ses *Entretiens d'Eudoxe et d'Erigène sur les indulgences*. Vers la fin de 1762, on découvrit qu'il s'imprimait à Orléans une *Exposition des principes qu'on doit tenir sur le ministère des clefs*, dans laquelle Mariette disait que l'absolution du prêtre ne remet pas devant Dieu les péchés; selon lui, elle est une simple déclaration que les péchés sont remis devant la société ecclésiastique. On saisit chez l'imprimeur ce qui était déjà imprimé de l'ouvrage; et le 12 janvier 1763, cette affaire fut jugée à l'audience de la police: on fit brûler toute l'édition, et l'imprimeur fut interdit pour trois mois et condamné à une amende. On voulut obliger Mariette à se rétracter: mais il s'y refusa; et sur les plaintes de l'évêque d'Orléans, ses confrères furent obligés de le renvoyer de la maison de l'Oratoire, où il résidait encore. Il quitta même sa ville natale, et vint à Paris. On trouve les détails de cette affaire dans une suite de *Lettres à un ami de province*, dont la 1^{re} est du 20 janvier 1763; il y a sept lettres en tout, et le recueil en forme 110 pages: on y relève plusieurs erreurs de Mariette, et, entre autres, celle-ci, que le pouvoir qu'ont les prêtres de remettre les péchés, ne regarde nullement le

péché en lui-même, ni la peine éternelle qui le suivrait, mais uniquement la peine temporelle. Il parut encore une *Discussion théologique*, in-12 de 113 pages: d'un autre côté Mariette publia *Lettre d'un laïque à un laïque*, du 4 février 1763, et *Defense des droits de la charité*, du 29 mars suivant: il paraît que la hardiesse de ses assertions n'avait pas empêché qu'il ne se fit quelques partisans à Orléans. Cet appelant mourut à Paris, le 15 avril 1767.

P—C—T.

MARIGNAN (JEAN - JACQUES MEDICHIÑO, marquis DE), l'un des plus grands capitaines de son temps, trouva moyen de se glisser, à la faveur de son nom, dans la maison des Médicis de Florence, et en prit les armoiries. Il était le fils d'un amodiateur des fermes du duc de Milan, et naquit en cette ville, l'an 1497. Entré fort jeune dans la carrière des armes, et ayant signalé sa valeur dans différentes occasions, il parvint enfin au grade de capitaine. Il fut présenté au fameux Franç. Sforce, duc de Milan, et obtint bientôt toute sa confiance. Hector Viscouti avait, par sa naissance, des droits sur le Milanais; ses richesses, et son crédit sur l'esprit des habitants, inspirèrent de la jalousie à Sforce, qui résolut de se délivrer d'un ennemi dangereux: Medichino fut choisi avec un autre capitaine, nommé Pozzino, pour l'assassiner; mais, le crime commis, Sforce ne songea plus qu'à se débarrasser de ses complices. Pozzino fut tué; et Medichino reçut l'ordre de se rendre au château de Muzzo, sur le lac de Come, avec une lettre pour le gouverneur. Dans le trajet, il soupçonna les intentions de Sforce, et s'en convainquit bientôt par la lecture de la lettre dont il était

porteur: il la supprima, et en fabriqua une autre, qui ordonnait au gouverneur de Muzzo de lui remettre provisoirement le commandement de cette forteresse, dans laquelle il se maintint contre tous les efforts du duc de Milan (1). En 1525, il surprit Chiavenna: à cette nouvelle les Grisons qui servaient dans l'armée du roi de France, la quittèrent tous pour retourner dans leur patrie qu'ils croyaient menacée. Cette diversion contribua beaucoup à la défaite de François 1^{er}. devant Pavie. La captivité de ce monarque et celle de Clément VII déterminèrent les Italiens à former une ligue, en 1527, pour mettre des bornes à la puissance de Charles-Quint. Jean-Jacques Medichino entra au service de cette ligue; mais au bout d'une année il fit sa paix avec Charles-Quint, qui, pour s'attacher un général dont il estimait les talents, le créa marquis de Marignan. Medichino commanda, en 1540, les Italiens que Charles-Quint fit venir en Flandre, pour soumettre la ville de Gaud: il fut nommé ensuite gouverneur de cette place, où il fit bâtir une citadelle. Il rendit à l'empereur de grands services dans les guerres d'Allemagne. Il conduisit, en 1542, des secours à Ferdinand, et contribua beaucoup à repousser les Turcs qui s'étaient avancés jusque sur le Danube. Il commandait l'infanterie devant Metz, en 1552; et, après la levée du siège, il repassa les Alpes. Il fut chargé, en 1554, de la conduite de l'armée que

1. Gal. Capella et Henri Dupuy (Erycius Puteanus), ont écrit en latin l'*Histoire de la prise de Muzzo*, et de la guerre que soutint J.-J. Medichino, pour conserver cette forteresse. On trouve les titres et l'indication des différentes éditions de ces ouvrages dans le *Catalogue à la suite de la Méthode pour étudier l'histoire*, par Lenglet-Dufrenoy, tom. XI, p. 555 et 557 de l'édition publiée par Drouet.

r avait mise à la disposition duc Cosme I^{er}, pour faire Sienne, dont les habitants évoltés. « Après avoir défait le maréchal Strozzi, une nuit, d'escalader cette mais par une bizarrerie très-able, il fit porter devant pes tant de torches, de ux, lanternes et fallots, oyait aussi clair qu'en plein (V. Brantome, *Vie des capitaines*, t. iv.) Cette le ne lui réussit point; il sé avec perte: il s'en ven-malheureux habitants des voisines, dont il fit pendre ombre, sous prétexte que ordres ils fournissaient des : révoltés. Ce ne fut qu'a-ége de huit mois, pendant e ville infortunée éprouva orreurs de la famine, qu'il s'en rendre maître par une n qu'il ne se crut point garder. L'empereur lui té-n mécontentement d'avoir ce siège sans nécessité; et en conçut un tel chagrin ut à Milan, il tomba ma-mourut le 8 novembre i corps fut transporté à : mais son frère, Jean Médicis, étant parvenu s après au trône ponti- le nom de Pie IV, le fit à Milan, où on lui eleva ée magnifique. Marignan, on, avait l'esprit vif, et gable; mais on lui re-fourberie, sa cruauté et pour le pillage: au reste, faire honneur de ses ri-avait un train égal à celui e, et il a fait construire alais superbes. Marc-Ant. écrit sa *Vie* en italien,

Milan, 1605, in-4°. Il s'efforce de prouver que Medichino était réellement issu d'une branche des Médicis établie à Milan; mais les raisons qu'il donne à l'appui de son sentiment, ne sont rien moins que concluantes. S. S—1 et W—s.

MARIGNY (ENGUERRAND DE), d'une ancienne famille de Normandie, dont le nom était *Leportier*, parut à la cour sous le règne de Philippe-le-Bel, avec tous les avantages extérieurs, et ceux de l'esprit le mieux cultivé. Ce monarque sut bientôt l'apprécier; il le chargea, dans plusieurs occasions, du commandement de ses armées contre les Flamands, et lui confia le soin des négociations les plus importantes avec ces peuples révoltés. Satisfait de plus en plus de l'habileté qu'il y montra, Philippe le nomma successivement chambellan, comte de Longueville, châtelain du Louvre, surintendant des finances, grand-maitre-d'hôtel, principal ministre, et enfin, selon le texte de la grande chronique de Saint-Denis, *son coadjuteur au gouvernement du royaume*. Des faveurs aussi sbités et aussi multipliées ne pouvaient manquer d'exciter l'envie; et les malheurs du règne de Philippe-le-Bel, suivis de malheurs plus grands encore pendant celui de Louis X, fournirent d'amples matières aux détracteurs du favori. Ses ennemis furent cependant contraints au silence tant que vécut Philippe; mais dès que ce prince eut fermé les yeux, la jeunesse et la timidité de son successeur ne leur inspirant plus ni crainte, ni retenue, ils se livrèrent ouvertement à toute leur fureur. Le plus implacable de ces ennemis fut le comte Charles de Valois, oncle de Louis X. Ce prince était fort irrité des mauvais traite-

ments que l'on avait fait essayer à Gui de Dampierre, malgré l'assurance qui avait été donnée à ce seigneur, que sa personne serait respectée. Le comte Charles considérait Marigny comme le principal auteur de cette violation de paroles solennelles que lui-même avait portées au nom du roi son neveu (*V. DAMPIERRE, X, 479*). La haine du comte de Valois s'était encore augmentée par un différend survenu entre les seigneurs d'Harcourt et de Tancarville, pour un moulin dont ces deux seigneurs se disputaient la propriété. Le prince prit le parti du duc d'Harcourt; le ministre se déclara pour Tancarville. Charles s'exprima avec violence et dureté : Marigny répondit avec une noble fermeté. Le seigneur de Tancarville gagna son procès; et le comte de Valois ne pardonna jamais ce triomphe au surintendant. Louis X ayant envoyé son oncle dans les provinces pour y recueillir les plaintes et apaiser les révoltes, Charles ne parvint à calmer les esprits qu'en diminuant les impôts, et surtout en sacrifiant le ministre qu'il fit considérer comme l'auteur de tous les malheurs publics. Enguerrand avait eu long-temps toute l'administration du royaume avec un pouvoir absolu; et s'il n'est pas vrai qu'il en eût abusé aussi indignement que le lui reprochaient ses ennemis, au moins est-il bien sûr qu'il n'était pas à cet égard tout-à-fait sans reproche : son tort le plus réel était, au reste, d'avoir favorisé la passion de Philippe-le-Bel pour le luxe et la dépense, en tolérant et en inventant lui-même divers moyens à la charge du peuple, tels que l'altération des monnaies et l'accroissement des impôts; mais tout cela ne s'était fait que par les ordres

du souverain. Malgré tant d'exactions, il était resté si peu d'argent au trésor royal, qu'on n'y trouva pas de quoi subvenir aux frais du sacre de Louis X. « Où sont donc, » dit un jour ce monarque dans un conseil, préparé par le comte de Valois, « les décimes qu'on a levés » sur le clergé? Que sont devenus » tant de subsides? où sont toutes » les sommes produites par tant » d'altération de monnaie? » Sire, dit le prince Charles, « Marigny a » eu l'administration de tout; c'est » à lui à en rendre compte. » Enguerrand déclara qu'il était prêt à le faire quand le roi le lui ordonnerait : « Que » ce soit tout maintenant, » reprit l'oncle du monarque. — « J'en suis » content, » répondit le ministre : « je vous en ai donné, Monsieur, une » grande partie. — Vous en avez » menti, s'écria le prince en fureur. » — C'est vous-même, par Dieu, » sire, » répliqua le surintendant, outré d'un tel affront, et assez peu maître de lui pour oublier qu'il parlait devant son souverain, et au premier prince du sang. Charles, transporté de rage, mit l'épée à la main. Enguerrand parut vouloir se défendre; et ils se seraient portés l'un et l'autre à de funestes extrémités, si les gens du conseil ne les eussent séparés. Dès-lors le prince ne garda plus aucun ménagement; et il fit insinuer au jeune monarque, par toutes ses créatures, que dans l'état de misère et de disette où se trouvait la France, le surintendant était la seule victime qu'il fallût livrer à la fureur du peuple. Quelques jours après la scène du conseil, le malheureux Enguerrand, trop confiant dans son innocence, vint à la même assemblée selon sa coutume. L'ordre était donné pour l'arrêter. On lui demanda

ment où il entra
 on le mit en prison
 ouvre, dont il était
 bientôt transféré au
 le même temps on
 Raoul de Presles,
 èbres avocats de ce
 craignait le courage
 e malheureux fut ac-
 le la mort du feu roi;
 pas d'autre motif,
 sa liberté et confis-
 qui ne lui furent pas
 rsque son innocence
 Ce ne fut qu'à l'ar-
 que Louis ordonna
 . Un grand nom-
 is de Marigny fu-
 arrêtés, persécu-
 horribles tortures:
 ux ne voulut faire
 son préjudice; et le
 ne put trouver per-
 ublicquement témoi-
 surintendant, quoi-
 iter par une procla-
 t *pauvres, tous ceux*
errand aurait mé-
à la cour du roi y
nplaintes et qu'on
son droit. Cependant
 es on vint à bout de
 l'accusation; et Ma-
 au château de Vin-
 tendre prononcer en
 ombreuse assemblée
 seigneurs, que le roi
 onne. Les principaux
 litération des mon-
 dation des forêts,
 its, la soustraction
 dérables, disait-on,
 e, des intelligences
 s qui l'avaient gagné
 pour faire manquer
 lition; enfin on l'ac-
 it placer sa statue

sur l'escalier du palais à côté de celle
 de son souverain. Marigny pouvait
 aisément réfuter toutes ces imputa-
 tions; mais, dit une chronique du
 temps, *Si ne lui fut en aucune ma-*
nière audience donnée de soi dé-
fendre, et il fut ramené au Temple,
ferré en bons liens et anneaux de
fer, et gardé très-diligemment. Le
 comte de Valois avait fait saisir
 tous ses papiers au moment de l'ar-
 restation, surtout sa correspondance
 avec Philippe-le-Bel, et tout ce qui
 était relatif aux affaires de Flandre;
 il l'avait ainsi privé de ses plus
 grands moyens de justification. Ce fut
 en vain que l'évêque de Beauvais et l'é-
 vêque de Sens, frères de Marigny, de-
 mandèrent communication de l'acte
 d'accusation, offrant de répondre sur
 tous les points, et suppliant le roi
 d'accorder à un homme d'un tel
 rang, ce que l'on accorde aux plus
 vils criminels, la faculté d'être ad-
 mis à répondre aux accusations de-
 vant ses juges. Le jeune monarque
 trouvait les demandes de l'accusé
 justes, et il aurait même voulu l'ab-
 soudre; mais il craignait son oncle.
 Il le pria du moins de trouver bon
 que le surintendant fût exilé dans l'île
 de Chypre, d'où on le rappellerait
 quand on voudrait traiter son affaire
 avec plus de calme. Ce n'était pas la
 ce que voulait l'ennemi de Marigny:
 il avait juré sa mort; et la réponse
 du surintendant: *Je vous en ai don-*
né la moitié, fait présumer que Va-
 lois craignait les éclaircissements que
 pourrait amener un procès en règle.
 D'ailleurs le penchant de son neveu
 à l'indulgence l'inquiétait: et, com-
 me il connaissait la faiblesse et l'i-
 gnorance du jeune prince, il ne dé-
 sespéra pas d'en venir à ses vœux,
 en recourant à la superstition. On
 croyait alors généralement à la ma-

gic ; et l'on appelait *envoûter*, un sortilège qui consistait à piquer en secret les figures en cire de ceux contre lesquels on voulait exercer un maléfice. Les personnes, ainsi *envoûtées*, souffraient précisément dans la partie qui était piquée : un coup porté dans le cœur de l'image les faisait mourir à l'instant. Il se répandit tout-à-coup, que la femme d'Enguerrand et sa sœur, avaient recours à la magie pour le sauver, et qu'elles avaient *envoûté le roi, messire Charles et autres barons*; de manière que si l'on n'y apportait remède, *les roi et comte ne seraient chacun jour que amenuiser, sécher, déchirer, et en brief mourraient de male mort*. Pour donner quelque fondement à ces rumeurs populaires, on arrêta un sorcier, sa femme et son valet; et l'on montra au roi les figures percées et sanglantes, que l'on disait avoir trouvées chez lui. Le malheureux se pendit dans sa prison ; sa femme fut brûlée, le valet pendu; et toutes ces circonstances opérèrent sur le monarque une conviction telle, qu'il abandonna au comte de Valois le malheureux Enguerrand, et déclara qu'il lui *était sa main*. Le comte, impatient de vengeance, se hâta de convoquer à Vincennes une nouvelle commission; et Marigny y est amené pour entendre les mêmes accusations, auxquelles on a joint celle de *maléfice ou sortilège*. Il se récrie avec indignation contre ce nouveau grief, et demande encore à être entendu sur les autres. On ne l'écoute pas; et sans aucune des formes judiciaires, sans considération pour les titres dont il est revêtu, il est condamné au supplice infame de la potence. Cette sentence fut exécutée au gibet de Montfaucon, que Marigny avait lui-



même fait construire. Il applique avec courage, et en faveur de son peuple : *Bonnes gens, pitié pour moi*. Ce peuple, que la femme de Marigny avait offusqué, par suite de son malheur : la rage de ses ennemis expira avec lui. Il se hâta de se faire déclarer innocentes et sa sœur, qui avaient été accusées de sorcellerie; et ses frères furent chargés du crime d'empoisonnement qu'on leur avait imputé pour le faire hors d'état de défendre le comte. Le roi, qui n'avait que par faiblesse à sa condamnation en marqua beaucoup de regret dans ses derniers moments; et il légua dans son testament des sommes considérables à la veuve de Marigny. *Considération*, dit-il, *de la misère qui leur est advenue pour le grand amour que leur mère avait pour la dame de Valois*. Enfin le comte de Valois mourut encore plus d'éclat à son retour, frappé d'une maladie de laquelle les médecins ignoraient la cause. On ne connut qu'il était *frappé de Dieu, en punition du crime qu'il avait fait au seigneur Enguerrand*; et il distribua de grandes aumônes en faisant dire aux Chartreux : *Pour monseigneur Enguerrand de Valois*. Ce prince de même temps, que le corps de Marigny, qui avait été enterré aux Chartreux, lui fit transférer dans l'église d'Écouis, que le surintendant avait fondée, et il lui fit faire un service solennel. En 1475. Louis XI. pendant du comte de Valois, fit faire à toutes ces réparations, et à tant aux chanoines d'Écouis sur la tombe de Marigny.

able pour sa mémoire, n'y fût pas fait mention. Tous les historiens, de Mezerai, ont considéré une grande iniquité la mort de Marigny; mais il parut que cet historien n'a que de se déclarer contre de finances: suivant à guerrand la même présente livre, à l'occasion de ce, aux plaisanteries les plus sottes. On trouve un *Mémoire servant à la justification de Marigny*, dans les *OEuvres du Sr. (Beumanoir)*, Lauro, 2 vol. in-12. M-D j.

NY (JACQUES CARPENILS du seigneur du village dans le Nivernais, et non dans le Nivernand de fer, comme le dit Dutillet qui a arrangé ce sujet, embrassa l'état militaire, et fit, dans sa jeuvenesse, un voyage en Suède: revenu de là, il s'attacha au cardinal de Richelieu, et partit à une grande pargne de la Fronde, et fut un des principaux auteurs des plaisanteries qu'on publia contre Mazarin. Ses plaisanteries n'étaient pas de bon goût; et le penchant pour la satire lui attira de très-mauvaises affaires, à Bruxelles où il reçut le bâton, dont il se plaignait dans une lettre imitée par un auteur qui avait accompagné, dans son voyage, le prince de Condé, qu'il a quelquefois par le récit de sa vie. Il mourut d'apoplexie.

Il excellait dans l'impression. On a de lui: I. *Recueil de vers en prose et en vers*, vol. in-12. Haye, 1658. II. *Un discours sur le Pain-Béni*, 1673, imprimé à Paris, in-18

(V. MERCIER de Compiègne): la décence est peu respectée dans ces deux ouvrages. Gui Patin lui attribue le fameux *Traité politique...*, où il est prouvé par l'exemple de Moïse et autres, que tuer un tyran (titulo vel exercitio) n'est pas un crime, Lyon, 1658, pet. in-12, publié comme étant traduit de l'anglais de William Allen (1).

Z.

MARIGNY (L'abbé AUGIER DE), écrivain obscur et médiocre, mort à Paris, en octobre 1762, dans un âge fort avancé, a publié: I. *Histoire du douzième siècle*, Paris, 1750, 5 vol. in-12. II. *Histoire des Arabes sous le gouvernement des Califes*, Paris, 1750, 4 vol. in-12; traduit en allemand par Lessing, Berlin, 1753, 3 vol. in-8°. III. *Histoire des révolutions de l'empire des Arabes*, Paris, 1750 à 1752, 4 vol. in-12. Le second de ces ouvrages, que l'on a souvent confondu avec le suivant, est le moins mauvais; il contient l'histoire de tous les khalifes d'Orient, depuis Mahomet jusqu'à la prise de Bagdad par les Tartares: l'auteur y a fait principalement usage de l'histoire des Sarrasins, par Ockley. Le troisième renferme l'histoire de vingt-six dynasties persanes, arabes, turques et mogholes, qui se sont élevées depuis la décadence, et postérieurement à la chute du khalifat. On y trouve les sultans ottomans, les empereurs moghols de l'Indoustan, et les rois sofys de Perse; mais l'abbé y a omis plusieurs dynasties. Il annonçait dans sa préface le projet de donner une continuation qui au-

(1) Cet ouvrage a été réimprimé à Paris, en 1793, mais sous le date de l'édition originale. A. J. de Du-Jour en a donné l'analyse dans la *Vie d'Oliver Cromwell*. Le texte anglais, publié en 1657, in-4°, sous ce titre: *Killing no murder*, est attribué au colonel Sibbs Titus.

rait, sans doute, traité de celles qui ont régné en Afrique et en Espagne ; mais le peu de succès des premiers volumes, l'empêcha d'en publier d'autres. Ces compilations n'offrent en effet, ni recherches, ni style, ni critique, et méritent d'autant plus d'être oubliées, que l'auteur n'a fait, le plus souvent, que réunir et coudre ensemble les articles historiques épars dans la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, dont il n'a su ni corriger les fautes et les contradictions, ni retrancher les contes et les puérités.

A—T.

MARIGNY (ABEL-FRANÇOIS POISSON, marquis DE MENARS et DE), frère de la marquise de Pompadour, naquit en 1727. Dès sa jeunesse, il s'était occupé, avec succès, de géométrie et d'architecture. Sa sœur le fit, à l'âge de vingt ans, admettre à la cour, où il apportait une jolie figure, de la facilité et du goût. M. Lenormand de Tournehem (1) ayant été nommé (1775) directeur et ordonnateur général des bâtiments, Marigny, qui portait alors le nom de marquis de Vandières, fut désigné pour sa survivance. On jugea qu'un moyen sûr de perfectionner les dispositions qu'il montrait, était de l'envoyer en Italie. Il partit à la fin de 1749, emmenant avec lui Soufflot, Cochin et l'abbé Leblanc. Il revint au bout de dix ans, ayant recueilli rapidement le fruit des connaissances et des observations de ces guides éclairés, auxquels il conserva toujours sa confiance. On ne sait trop ce qui le conduisit à prendre le nom de Marigny ; mais on n'a pas oublié

(1) Il était fermier-général, oncle de Lenormand-d'Étiolle, et avait, dit-on, été l'amant de Mme. Poisson la mère. Il est permis de croire qu'il n'obtint la place qu'il occupait qu'en attendant qu'elle pût être remplie par le jeune Poisson.

qu'il disait alors lui-même :
 » appelé marquis d'Avant-
 » m'appellera encore mar
 » *Mariniens*, sachant que j
 » *Poisson*. » A la mort d
 Tournehem, arrivée en n
 1751, il lui succéda com
 teur-général des bâtiments.
 il s'efforça de mettre en
 deux académies dont il éta
 teur sous le roi. Il augmen
 celle de peinture, le prix
 bleaux d'histoire, comman
 gouvernement ; fixa une so
 nuelle pour faire exécuter l
 des grands hommes fran
 pour leur élever des mausole
 ce fut surtout à l'architect
 donna des encouragements
 liers. S'occupant, sans c
 projets pour les monument
 il ne tint pas à lui que le Lou
 il fit continuer une partie a
 sidérable, et nettoyer l'in
 les entours, ne fût continu
 totalité. Un vaste échafaud
 été élevé à grands frais, e
 poètes chantaient cette rest
 lorsque la guerre de 1756
 d'en suspendre les travaux.
 les reprendre à la paix ; la sit
 cheuse des finances ne le pe
 Le seul changement impo
 Marigny eut la faculté de r
 tièrement à exécution, fu
 ture du guichet qui a con
 nom, et qui mène du Car
 Pont-Royal. Il appela de Ly
 flot, pour lui donner la
 contrôleur des bâtiment
 chargea de construire, à F
 nouvelle église de Sainte-C
 Il protégea toujours, avec
 ment, et d'une manière for
 artistes, d'abord par le c
 sœur, et ensuite par le sie
 Ni ses rapports avec le roi

quelquefois à le traiter de
 re, et qui l'admit un jour à
 tiers avec lui et la mar-
 i la fréquentation des gens
 s en tout genre dont sa mai-
 constamment remplie, ne
 jamais perdre tout-à-fait
 une rudesse de manières, et
 puerie, qui décelaient en lui
 ses habitudes, contractées
 famille. Il était cependant
 plier pour éviter les ridi-
 il tremblait de voir pleu-
 lai. Sa vanité ne portait pas
 qui pouvait lui rappeler sa
 e; lui-même, avec une hu-
 inte, en faisait volontiers
 leurs, pourvu qu'on parût
 n de ce qu'il valait par son
 ersonnel. Du reste, il avait
 s essentielles de l'honnête-
 , quelques-unes même de
 : aimable. Sa manie était de
 Louis XV: néanmoins, en
 de sa sœur, il mettait sou-
 l'affectation à être *bourgeois*
 s propos, et à comprimer
 pour-propre de la favorite.
 procura, en 1755, dans l'or-
 Saint - Esprit, une charge
 orisait à en porter la déco-
 On dit alors, que c'était un
 bien petit pour être mis au
 rigny n'aurait peut-être pas
 é cette saillie, qui était dans
 re. Marmontel, qu'il avait
 secrétaire des bâtiments,
 ire son compliment au nou-
 rdon-bleu, fut bien étonné
 Marigny lui dit : *Le roi me*
 : On a prétendu qu'à la mort
 de Pompadour, (1764) il
 ait tout haut de ce que dé-
 les coups de chapeau se-
 our lui. Cet événement l'en-
 nsidérablement. Il recueillit
 cession de sa sœur, dont fai-

sait partie un des plus beaux cabinets
 de Paris, en livres, en tableaux et en
 raretés précieuses. La vente du mo-
 bilier dura un an. C'était un spec-
 tacle où la curiosité attirait, tous les
 jours, une foule nombreuse. Mari-
 gny ne perdit rien de son crédit. En
 1772, le roi le nomma conseiller-
 d'état d'épée. L'abbé Terray, desi-
 rant réunir la direction des bâti-
 ments à son ministère, finit par
 donner tant de dégoûts au directeur,
 que celui-ci offrit sa démission en
 1773. Elle ne fut acceptée que six
 mois après; mais Marigny conserva
 les honneurs et le titre de sa place,
 qui fut séparée du contrôle-général
 à la mort du ministre, et confiée à
 M. d'Angivilliers. M^{me}. de Pompa-
 dour l'avait institué son légataire
 universel, et lui avait laissé, par tes-
 tament, la terre de Menars, dans le
 Blésois. Il changea alors, encore une
 fois, son nom contre celui de Me-
 nars, et épousa la fille aînée de cette
 dame Filleul dont Marmontel parle
 beaucoup dans ses Mémoires. M^{me}.
 de Menars était d'un âge mal pro-
 portionné à celui de son mari, qui
 mourut à Paris le 10 mai 1781,
 âgé de cinquante-quatre ans. Son
 éloge, par Cochin, fut inséré dans le
 Journal de Paris. L—P—E.

MARIGNY (AUGUSTIN-ÉTIENNE-
 GASPARD DE BERNARD DE), né à Lu-
 çon en 1754, servait dans la marine
 royale, et commandait le parc d'ar-
 tillerie de Rochefort, lorsque la ré-
 volution commença. Il quitta le Poi-
 tou, en 1792, avec Iescure, son
 parent et son ami, pour émigrer.
 Arrivés à Paris, ils y restèrent; et à
 l'époque du 10 août, ils cherchèrent
 à signaler leur dévouement pour le
 roi. Ils revinrent ensuite en Poitou,
 où l'insurrection dite Vendéenne ne
 tarda pas à éclater (5 mars 1793).

Marigny fut arrêté peu après, et conduit à Bressuire, en même temps que Lescure et sa famille. A la prise de cette ville (1^{er} mai 1793), Henri de la Roche - Jaquelein, dont il était aussi parent, le délivra. Marigny fut reçu au nombre des chefs de l'armée vendéenne, et il entra dans le conseil de guerre. Ses connaissances en artillerie lui firent donner le commandement de celle que les Vendéens s'étaient procurée; il la dirigea utilement au siège de Thouars, le 5 mai. Après la prise de Saumur par l'armée insurgée (9 juin), il sut engager les républicains renfermés dans le château, et qui voulaient s'y défendre opiniâtrément, à accepter une capitulation. Marigny commandait à Luçon, le 13 août, une partie de l'aile droite, où était placée l'artillerie; il s'égara et arriva lorsque l'avant-garde, commandée par Charette, ne se voyant pas soutenue, reculait, après avoir déployé la plus grande valeur. Il se retira sans brûler une amorce, et sans protéger en rien la retraite de Charette. On a dit qu'il avait voulu par-là se venger d'un mot piquant de ce dernier, qui, la veille du combat, avait été choqué de la jactance que mettait Marigny à lui faire admirer la belle tenue de sa petite armée. La conduite de celui-ci, en cette occasion, fut hautement blâmée par les autres généraux. Il alléguait, pour sa justification, les fausses manœuvres occasionnées par la déroute de Luçon. Après la défaite de Mortagne, au lieu d'envoyer l'artillerie à Chollet, Marigny la laissa marcher sur Beaupréau et Saint - Florent, adoptant l'avis du petit nombre de généraux qui voulaient faire passer la Loire à l'armée. Ce passage effectué, il se distingua particulièrement à La-

val. Quand les Vendéens furent taqués dans Dol, il fit de grands diges de valeur, et arrêta le sur la route d'Antrain. Lorsqu'il fut pris au Mans, ils se sauvèrent dans le désordre, Marigny s'enfuit avec les premiers et hâta la déroute. Il fut de ceux qui, après cet échec, rassemblèrent les débris de l'armée et les conduisirent à Savenay. Ces tristes extrémités, il montra une intrépidité admirable; l'armée fut pas moins dissipée et dispersée. Après avoir erré sur la rive gauche de la Loire, et fait d'inutiles tentatives pour soulever les Bretons, il se retira le fleuve en mars 1794. Revenu dans la Vendée, il réussit à se procurer une nouvelle armée, qui devint bientôt nombreuse, et qui prit le nom de l'armée du centre ou de Poitou. Il eut de grands succès, et fit même une expédition sur Mortagne, dont il se rendit maître; mais il fut obligé d'évacuer cette ville un jour après. Charette et Stofflet, successeurs de la Roche-Jaquelein, qui commandaient les deux autres armées, prirent Marigny et lui proposèrent une conférence, pour adopter des mesures communes. Marigny dit : on convint d'agir de concert, et de ne point se séparer, en cas de dissolution des troupes qu'on aurait chassées de la rive gauche de la Loire. Il signa son adhésion, en se contentant aux peines portées contre ceux qui manqueraient à sa parole. Une autre conférence tenue peu après à Jallais, il s'éleva des discussions relatives au commandement. Les trois chefs : le duc de Rohan, de Marigny eurent en ce moment de justes sujets de se plaindre de la conduite des autres généraux qui les manquaient de vivres. Déjà fac

de leurs cantons, ils désertèrent, mécontent de ses colivrit ses soldats, et les engalgré les conventions, à se sans leurs foyers. Les autres semblèrent alors un conseil r. Charette, qui remplit les s de rapporteur, conclut à de mort; et elle fut procontre Marigny, absent. Il e les généraux n'étaient pas és à faire exécuter le jugequ'ils comptaient seulement ir pour effrayer Marigny, être l'amener à céder son dement. Plus de trois mois ent ainsi; mais l'abbé Beri dominait Stofflet et cherfaire prévaloir les conseils politique atroce qui veut par la terreur, trouva le de lui arracher l'ordre de iller le condamné, qu'il déepuis long-temps. Marigny, , dans un château près de , refusa de se sauver, sur u'il reçut de ce jugement, l'avait peine à croire. Il fut arrêté par des gens de Stofand il vit qu'on en voulait , il demanda les secours de n qui lui furent refusés. Son ne l'abandonna point; il ai-même le signal de son exéet tomba mort, en proteson innocence (juillet 1794). t de ce chef est un des événeles plus déplorables de la la Vendée. Fut-il sacrifié à de la cause, ou bien à l'ame ses rivaux et à la haine de mis? Les fautes de Marigny, ion terrible de ceux qui le nèrent, peuvent appuyer la e opinion; mais bien des circes font pencher vers la se. On est au moins satisfait de

penser que Charette, et même Stofflet, après avoir provoqué le jugement, n'avaient pas le projet d'en poursuivre la stricte exécution, et que le malheureux Marigny fut victime de haines et d'intrigues subalternes. Il était d'une taille élevée et d'une force de corps prodigieuse. Naturellement gai, bon, spirituel, la guerre et les malheurs de la Vendée changèrent son caractère, le rendirent inhumain, sanguinaire, et avilirent ses inclinations. Sa vivacité, qui allait souvent jusqu'à l'emportement, lui ôtait alors toute raison, et elle lui fit commettre bien des fautes; mais on n'a jamais pu contester son dévouement sans bornes à sa cause, et son courage poussé souvent jusqu'à l'héroïsme. L P-E.

MARIGNY (CHARLES-RENÉ-LOUIS DE BERNARD, vicomte DE), de la même famille que le précédent, naquit à Secz, en Normandie, le 1^{er} février 1740, et fut admis à l'âge de 14 ans, parmi les gardes de la marine. Embarqué en 1755, il fit une campagne de 14 mois, fut nommé enseigne en 1757, et fit encore diverses campagnes à Saint-Domingue, à la côte d'Afrique, et dans l'Inde jusqu'en 1767, qu'il fut nommé lieutenant de vaisseau. En 1770, il obtint le commandement de la gabarre la *Dorade*, destinée à faire le cabotage des côtes de France. Six mois après, il devint premier aide-major de la marine à Brest, et fut chargé du détail du port. En 1775, il passa au commandement de la corvette le *Serin*, et reçut la mission de protéger le commerce aux îles du Vent. En 1778, il commandait la *Belle-Poule*, chargée de ramener Franklin aux États-Unis, lorsqu'il fut rencontré par les vaisseaux anglais l'*Hector* et le *Courageux*, tous

deux de 74, qui lui tirèrent chacun un coup de canon à boulet; la frégate riposta de la même manière: un canot, monté par un officier, vint lui proposer de se laisser visiter. *Approchez à voire commandant*, lui dit Marigny, *que les bâtiments du roi de France ne se laissent jamais visiter*. La guerre ayant éclaté peu de temps après, il prit part au combat d'Ouessant, et fut nommé capitaine de vaisseau le 13 mars 1779. Le 17 juillet, l'escadre légère, sous les ordres de la Touche-Tréville, croisant en vue des côtes d'Angleterre, la *Junon*, que commandait Marigny, signale plusieurs voiles, parmi lesquelles elle reconnaît un vaisseau de guerre (*l'Ardent* de 64); elle l'attaque, et, aidée de la frégate la *Gentille*, le contraint d'amener. Marigny obtint le commandement de ce vaisseau, et le garda environ deux ans, pendant lesquels il soutint plusieurs combats, entre autres, ceux que livra le comte de Grasse, sous Saint-Christophe, les 25 et 26 janvier 1782. Le chevalier, devenu vicomte de Marigny, par la mort de son frère, tué à bord du *César* à la malheureuse journée du 12 avril 1782, fut chargé d'aller armer à Toulon le vaisseau la *Victoire*; mais la paix de 1783 fit contremander cet armement. Il eut ordre, l'année suivante, d'aller détruire les établissements que les Portugais venaient de former à la côte d'Angole, et au moyen desquels ils s'étaient arrogé le commerce exclusif de la traite. La *Vénus*, frégate de 36 canons, la *Lamproie*, gabarre de 24, et l'*Anonyme* de 10 canons, furent mis sous le commandement de Marigny. Il appareilla de Brest avec ces trois bâtiments portant 300 hommes de troupes, et mouilla devant Cabiude, le 17

juin 1784. Un officier portugais, détaché d'une frégate de 26, qui défendait l'entrée de la passe, se présente pour savoir quel est le motif de l'arrivée de l'escadre française. Marigny n'hésite point à le lui apprendre, et le charge de signifier à son commandant les ordres du roi, dont il était porteur. En même temps il fait toutes les dispositions pour attaquer le fort par terre et par mer. Les Portugais paraissent d'abord vouloir résister; puis ils demandent un délai de trente jours, afin d'avoir le temps de prendre les ordres du gouverneur-général. Il était cinq heures du soir; Marigny leur accorde jusqu'au lendemain 7 heures du matin. A midi, le fort était à sa disposition, et la démolition de tous les ouvrages était consentie. Au mois d'août 1784, il fut nommé major des canonniers matelots, et, au mois de mai 1786, chef de division et major de la 1^{re} escadre. Il était chargé de l'inspection des ports en 1789, et il se trouvait à Cherbourg, lorsque Louis XVI y visita les travaux (*V. CESSART*). Il était brigadier du canot dont l'équipage eut l'honneur de conduire ce monarque en rade: en rentrant dans l'embarcation, pour retourner à terre, le roi fit un faux pas; le vicomte de Marigny le saisit dans ses bras, et, malgré l'embonpoint du monarque, il le porta jusque dans la chambre du canot: « Mon dieu, Monsieur de Marigny, » que vous êtes fort! » lui dit Louis XVI en souriant. « Sire, reprit-il, » un Français est toujours bien fort » quand il tient son roi entre ses bras » (1). En 1790, le port de Brest devint un théâtre de révolte; les officiers

(1) Marigny avait pieds 9 pouces, une figure noble et impuante, et l'aspect le plus mâle.

marine eurent à lutter contre l'obéissance des matelots, et conspirent révolutionnaire dont ils furent animés. Marigny était major de la marine, et il courut les plus grands dangers. Le comte d'Hector, tous les officiers fidèles, voyant l'insuccès de leurs efforts, prirent le parti d'émigrer. Le vicomte de Marigny reçut alors ordre de prendre le commandement de la marine. En 1793, il fut fait contre-amiral, sous le ministère de M. de Bertrand-Moëlle : il s'aperçut bientôt qu'il était impossible de lutter plus longtemps contre le torrent de la révolution ; les déplorable événements qui se présentaient à chaque jour, lui ayant fait la certitude qu'il ne pouvait rien pour le service du roi, il donna sa démission, et l'obtint. A cette époque il comptait trente deux années, avait exercé douze commandements, et s'était trouvé à sept batailles tous glorieux. Lors du procès de Louis XVI, il apprend, au fond de sa retraite, que, dans le nombre des chefs d'accusation portés contre la marine, se trouvait celui d'avoir autorisé et permis l'émigration. Possédant, comme preuve irréfutable du contraire, une lettre du roi, qui lui défendait expressément de quitter la France. Persuadé que cette pièce devait être d'un grand poids dans le procès, il arrive à Paris, se présente à M. de Malesherbes, lui en communique, et le aide à la lire lui-même à la barre de la Convention. Le roi, au sujet de cette démarche, dit à Malesherbes : « *Je vous défends (et cela sera probablement le dernier ordre que je vous donnerai) de faire aucune mention de ce brave homme dans mon procès; ce serait exposer, et vraisemblablement*

« *sans utilité pour moi.* » Marigny ne put cependant pas se soustraire à la persécution : jeté en prison ainsi que sa sœur, ses trois enfants et leur mère, il éprouva des privations de tout genre ; et ce fut par une espèce de miracle qu'il échappa à la mort, lors de sa comparution au tribunal révolutionnaire. La chute de Robespierre le rendit à la liberté ; mais il crut prudent de se cacher dans une maison qu'il possédait aux environs de Brest, et où il s'occupait de l'éducation de ses enfants, se partageant, du reste, entre l'étude et l'agriculture : il fut maire de sa commune, sous le gouvernement impérial. Nommé vice-amiral le 13 juin 1814, et le 27 décembre commandeur de Saint-Louis, il obtint le commandement du port de Brest, où il mourut le 25 juillet 1816. — Un autre Bernard DE MARIGNY, colonel du 20^e. régiment de chasseurs à cheval, né à Morestel en Dauphiné, fut tué en 1806, à la bataille de Iéna. H—Q—N.

MARILLAC (CHARLES DE), le plus habile négociateur de son temps, eut pour père Guillaume de Marillac, contrôleur-général des finances du duc de Bourbon, et naquit en Auvergne vers 1510. Le barreau l'attira d'abord, et le parlement de Paris fut le premier théâtre de ses talents : mais il ne tarda pas à se sentir appelé à traiter des intérêts plus importants que les intérêts privés ; et les premières persécutions dirigées contre les protestants, dont on l'accusait de flatter en secret les principes, achevèrent de le déterminer à suivre, à vingt-deux ans, Jean de Laforêt, son parent, nommé à l'ambassade de Constantinople. Peu de temps après, François 1^{er}. jeta les yeux sur lui pour succéder à Laforêt, quelque prévention qu'élevât

contre lui sa jeunesse, et quoique l'honneur de représenter le souverain à la Porte eût été brigué par plusieurs courtisans en crédit. Après quatre ans de séjour à Constantinople, Marillac vint occuper une place de conseiller au parlement, et reçut une nouvelle mission pour l'Angleterre, en 1538. Ses services furent récompensés par l'abbaye de Saint-Pierre de Melun, par un titre de maître des requêtes. puis par l'évêché de Vannes, d'où il fut transféré à l'archevêché de Vienne. Adjoint au maréchal de Cossé, pour une négociation importante en Allemagne, il en eut tout l'honneur, comme il en avait seul préparé tout le succès; et la voix publique ne se partagea pas davantage, lorsqu'envoyé à la diète d'Augsbourg, en 1552, avec Imbert de la Platière, pour maintenir en bonne intelligence l'empereur Ferdinand et le roi, il enleva tous les suffrages de l'assemblée. On a remarqué que presque toujours il eut à traiter avec des ennemis de l'Église romaine; sa tolérance connue autant que sa dextérité le faisaient choisir pour ces conférences difficiles, dans lesquelles son caractère de prélat ne lui nuisait jamais. Il figura encore parmi les plénipotentiaires chargés d'entamer, à Gravelines, des propositions de paix avec l'Espagne, et soutint quelque temps à Rome les intérêts de sa cour, où il revint présider le conseil privé. On le vit sans étonnement, à l'assemblée des notables, tenue à Fontainebleau en 1560, s'élever avec force contre les désordres de l'État, et en particulier contre ceux qui s'étaient introduits dans le sein de l'Église, et indiquer comme un des principaux moyens de terminer les troubles, la convocation d'un concile national.

Marillac était à la tête d'un petit nombre d'évêques français connus par leur tendance à l'esprit philosophique que l'on traitait alors de péni- tence. Sa gravité, sa réserve, le garantirent de la scandaleuse de l'évêque de mais il ne se tint pas plus garde contre les mouvements, et il laissa un spectacle des maux hâta sa mort, arrivée le 2 décembre des Mémoires manuscrits de son temps un grand nombre dans le recueil de servé à la bibliothèque se distinguent par par une convenance Les laissent bien l'un de genre écrites par Une exacte con des lumières au étroitement L' une longue par le char également l'un Marillac ont particulières avec tième et l' son crédit, et voir et les leur esprit d' MARILLAC

des-seau: famille d'Ad- deut, de Gab- général au en 1551, lac, auteu de Bourl à Paris l- d'abord - l'état ecc- trer d- mais, a'a]

i était en même temps
 il se décida pour la ma-
 fut successivement con-
 lement de Paris, maî-
 es, et conseiller-d'état.
 suivi d'abord le parti
 l contribua néanmoins
 à l'arrêt d'exclusion de
 tranger à la couronne;
 ur la remise de la ville
 is l'obéissance de Henri
 i ses princes et à sa
 sque les Carmélites de
 fondées par la reine-
 chargé de présider à
 nent : l'esprit d'ordre
 a, le fit recommander
 e Richelieu, qui lui con-
 , la surintendance des
 , deux ans après, la
 de-des-sceaux. Un trait
 mété sévère, comme le
 blia marque son amour
 ce. Après le siège et la
 ochelle, les députés de
 i disant qu'ils venaient
 pieds de sa Majesté, le
 sceaux leur répondit :
 es pas venus vous jeter
 lu roi; vous y êtes tom-
 ; vous. » L'ordonnance
 e les gens de robe nom-
 lération le code *Michau*,
 arlements refusèrent de
 l'autorité, était au foud
 de tout ce que les an-
 nances sur l'adminis-
 a justice conteuaient de
 elle annonçait de sages
 formes, ce qui lui suscita
 'ennemis parmi les gens
 s courtislaus. Ce fut un
 it on se servit contre lui,
 pris parti pour la reine-
 était brouillée avec Ri-
 s-lors la confiance qu'il
 uprès du roi porta om-

brage au premier ministre. Les
 de Marillac l'exhortant à prévenir le
 coup qui le menaçait : « Je n'ai rien
 » fait, » dit-il, « pour obtenir les
 » sceaux; je ne veux rien faire pour
 » les conserver. » N'ayant pas man-
 qué de se trouver compromis avec le
 maréchal de France, son frère, dans
 le complot formé par la reine pour
 renverser le cardinal-ministre, sa dis-
 grace fut décidée. Le 19 novembre
 1630, on vint, avec une escorte, à sa
 terre de Glatigni, lui redemander les
 sceaux, qu'il remit avec calme, en té-
 moignant, toutefois, son étonnement
 qu'on lui donnât une autre garde
 que lui-même. Il fut conduit de suite,
 au milieu de l'hiver, dans le châ-
 teau de Caen, puis à Lisieux, enfin
 à Châteaudun. L'évasion de la reine-
 mère le fit resserrer plus étroite-
 ment. Mais, toujours calme et rési-
 gné, ce magistrat s'occupait d'œu-
 vres de charité religieuse, et c'étaient
 encore des actes de justice. Les con-
 solations qu'il puisait dans les exer-
 cices de la piété, charmaient les en-
 nuis de sa prison, où il mourut, deux
 mois après son malheureux frère,
 le 7 août 1632. Les vertus de Ma-
 rillac, soutenues par la religion, ne
 permirent jamais à la calomnie de
 l'attaquer; tant il se montra désin-
 téressé dans son ministère. Richelieu
 rend justice à sa franchise, à son
 courage et à ses lumières. Au sujet
 de sa probité et de sa candeur, le
 prince de Condé lui appliquait
 paroles de l'Écriture : *Innocentia
 nibus et mundo corde*. Mais
 emplois éminents et lucratives
 avait remplis, à peine les
 mourant de quoi fournir
 de ses funérailles. On a
 magistrat : I. Une traduction
imitation de Jésus-Christ, Paris

revue par lui, et donnée en 1630 avec une dissertation, où l'auteur ne prend parti ni pour Kempis, qu'il regarde comme un pur copiste de l'*Imitation*, ni pour Gersen dont l'existence, supposée celle d'un personnage différent de Gerson, ne lui paraît point prouvée. Cette traduction, fidèle à la phrase et à l'esprit du texte, obtint un succès qui s'est soutenu jusqu'au renouvellement du langage sous Louis XIV. On l'imprima au Louvre, en 1652, in-8°, avec une dédicace au roi, et le nom du jésuite Rosweyde sur le frontispice; ce qui l'a fait constamment attribuer, par la méprise des bibliographes, au jésuite éditeur seulement du texte latin, jusqu'à ce que l'auteur de cet article, dans sa *Notice* sur le caractère des versions principales (insérée au *Journal des Curés*, en septembre 1810), et M. Barbier dans sa *Dissertation* sur les traductions françaises, en 1812, aient rendu à Marillac cette traduction, qui a eu plus de cinquante éditions successives. La Dissertation citée indique et décrit les plus remarquables, entre autres celle qu'il donna durant sa prison en 1631, et où, dans l'une des figures qui expriment sa triste position, il paraît s'être représenté communiant avec le maréchal son frère, et sa sœur Louise de Marillac (V. LEGRAS). II. Une *Traduction des Psaumes* en vers français, publiée en 1625, revue et augmentée en 1630, mais qui n'eut pas le même succès, au moment où les odes et les paraphrases de quelques psaumes par Malherbe, parurent, et firent oublier Desportes et son successeur. III. *Examen des Remontrances et des Conclusions des gens du roi, sur le livre du cardinal de Bellarmin*, 1611, in-8°; mal-à-propos

attribué à l'avocat-général IV. *Discours prononcé à la justice de* 1620; inséré au *Mercur françois*. Le y discute savamment le m blication des anciennes ord et détermine l'époque de l cation en parlement. V. *Relation des religieuses du melen France*, 1622 et 16 VI. *Relation de la descente glais dans l'île de Rhé*, Paris, in-8°. Quelques-uns de s composés dans l'exil, s manuscrits. Il existe deux magistrat, également inéc composée par le P. Senault, était dans la biblio Oratoriens de la rue saint et l'autre, par Lefèvre é existe à la bibliothèque Geneviève.

MARILLAC (Jouis d) chal de France, frère du naquit en Auvergne, en ju Gentilhomme ordinaire d bre du roi, il servit sous H sous la reine-mère. Il avoi maréchal d'Ancre des i sur l'ordre et la police de mais ce fut sa valeur qui mer maréchal-de-camp : Cé, en 1620. Au siège de l il fut chargé des travaux et s'en acquitta avec au grité que de zèle. Mais p commandement à l'armé pagne, et devenu gou Verdun, des levées de co dans la province, et le construction de la citade rent pas la même retenue accroître ses dépenses av rité, surtout lorsqu'il fut chal de France, en 1620 die de Louis XIII ayant craintes pour les jours de

schal, consulté par la reine-
 parut avoir influé sur ses dis-
 ns, pour ôter, de concert avec
 e-des-sceaux, le ministère au
 il de Richelieu. Mais au ré-
 ment du roi, lorsque, d'a-
 promesse du monarque et sa
 intelligence avec la reine-mère,
 dinal de Richelieu semblait
 é; le jour même où on le
 perdu, le 11 novembre 1630,
 ustre, mandé par le roi au
 l, fit tout changer, et ce jour
 pelé la journée *des dupes*.
 e fut expédié au maréchal de
 berg pour s'assurer de la per-
 de Marillac: ce dernier fut ar-
 u camp de Foglizzo en Pié-
 le lendemain même du jour où
 t reçu sur ses opérations des
 iments du roi. Il fut amené au
 u de Sainte-Menchould. La
 ince du cardinal tomba prin-
 ment sur le maréchal, quoique
 le-des-sceaux eût été appelé à
 placer: mais la conduite in-
 é de Marillac prêtait des ar-
 ontre lui. On fit des informa-
 sur les contributions levées en
 pagne, et sur l'emploi des som-
 estinées à la construction de la
 lle de Verdun. Une chambre de
 fut établie pour faire son pro-
 eux fois le maréchal la déclina
 en appeier au parlement de
 , dont il était justiciable. Le
 nent lui donna droit: mais les
 du conseil cassèrent chaque
 eux du parlement. La reine-
 fit des tentatives inutiles pour
 ver. La chambre, transférée à
 maison de campagne du car-
 , fut augmentée de nouveaux
 que le maréchal récusait. Vaine-
 il se récria contre le défaut de
 ation, par une cour souveraine,
 tres d'établissement de la cham-

bre de Ruel. Les commissaires le
 condamnèrent pour crime de pécu-
 lat; mais il furent partagés relative-
 ment à la peine: sur vingt-quatre
 juges, l'avis pour la mort ne l'em-
 porta que d'une voix. Les démarches
 des parents du maréchal auprès du roi
 et du cardinal de Richelieu ayant été
 infructueuses, on crut lui faire grâce
 en plaçant l'échafaud auprès du der-
 nier degré du perron de l'hôtel-de-
 ville, pour lui épargner la confusion
 d'être conduit au supplice dans une
 charrette. Il s'était confessé et avait
 communiqué la veille. Il fut décapité,
 le 10 mai 1632. Lorsque le greffier
 qui lut son arrêt, en vint à ces mots,
 « Péculation, concussions, exactions... »,
 le maréchal dit avec force: « Cela
 est faux. » A l'article qui ordonnait la
 levée de cent mille écus sur ses biens
 comme restitution, il s'écria: « Mon
 » bien ne les vaut pas. » Le chevalier
 du guet, qui l'accompagnait à la mort,
 lui voyant les mains liées derrière le
 dos, et lui ayant dit: « J'ai grand
 » regret de vous voir ainsi. — Ayez-
 » en regret pour le roi et non pour
 » moi, » répondit le maréchal. On
 l'enterra auprès de sa femme dans
 l'église des Feuillants, où l'on voyait
 son buste avec cette devise: *Sorte
 funestâ clarus*. On prétend que le
 cardinal ne put s'empêcher de dire
 qu'il n'aurait pas imaginé qu'il y eût
 de quoi condamner un maréchal de
 France à la peine capitale; et l'on
 rapporte que le prince de Condé, en
 voyant la chétive maison de camp-
 agne à demi construite, alléguée con-
 tre le maréchal pour le perdre, s'é-
 tait écrié, *qu'il n'y avait pas là de
 quoi fouetter un page*. L'inscription
 mise sur la tombe de ce personnage
 ferait supposer qu'on aurait, comme
 on l'assure, procédé à la réhabilita-
 tion de sa mémoire, après la mort

plate, ouvrage de quelque ancien peuple savant, inconnu ou éteint, et source de toute la prétendue science des Grecs de l'école d'Alexandrie. De la combinaison de ces deux erreurs, dit M. Gossellin, est résultée l'énorme masse d'erreurs que présente le système géographique de Marin, erreurs qui s'élèvent à 400 lieues sur la longueur de la Méditerranée, à 810 sur la distance du cap Comorin au cap Sacré, à 1650 sur l'emplacement des bouches du Gange, et à 3000 ou au tiers de la circonférence du globe, sur la position de *Thina*, extrémité orientale de l'Asie, dans Ptolémée. M. Gossellin (1) essaie ensuite de reconstruire la carte de Marin, et de démontrer qu'en y rétablissant la graduation de la *carte plate* primitive, on diminue considérablement les erreurs en longitude. Nous ne pouvons pas, dans les bornes étroites d'une notice, discuter l'ensemble des opinions de Marin, ou seulement examiner s'il y avait dans ses opinions quelque chose de ressemblant à un ensemble, à un système. Nous dirons seulement, qu'en renonçant à toutes ces considérations, et à toutes ces hypothèses générales, qui nous paroissent très-équivoques, on peut trouver des explications bien plus naturelles des erreurs apparentes de Marin de Tyr. Sans doute ce géographe a soumis à une fausse graduation les immenses matériaux qu'il avait recueillis dans diverses sources; mais la principale cause de ces erreurs est l'habitude générale des anciens de confondre, sous une seule dénomination, les *mesures locales* ou *nationales* les plus différentes par leur

valeur réelle. Marin de Tyr ne s'aurait pas avoir connu la valeur que de ces mesures, le mille romain ou le stade olympique comme substituaient l'une ou l'autre de ces mesures à toutes celles qu'il trouva dans les précieuses relations qu'il avait sous les yeux. Admettons, par exemple, que Marin ait pris toutes les mesures relatives à la Méditerranée, sur la *carte plate*, récemment dressée par des navigateurs grecs ou romains depuis le temps d'Agrippa et de Ptolémée; admettons que ces mesures exprimées en milles romains ou en stades olympiques communs, soient au degré; nous verrons tout d'abord que les longitudes de Marin, dans la partie de son ouvrage, s'appuyant sur une assez grande exactitude, donnent une longueur totale de la Méditerranée depuis Calpé jusqu'à Issus, évaluée à lui de 24,800 stades, qui, divisée par 600, donnent 41° 20', ne fait que dix minutes d'erreur sur la distance de Calpé, à Lilybée en Sicile, est de 11,800 stades, donne 19° 40'; erreur de 1° 38', que dans le système de M. Gossellin il y aurait erreur de 3° 26'. La distance de Calpé à Rhodes est de 20,300 stades ou 33° 50'; il n'est que de 15° 45'', au lieu qu'elle donnerait l'hypothèse de M. Gossellin. Les petites distances sont encore moins de difficulté. La distance de cap Pachynum au cap Tenarum est de 4000 stades, faisant 6° 40' seulement 10' 57'' en moins que la distance de Caralis en Sardaigne à Lilybée en Sicile, offre au contraire une erreur plus. Celle de Tenarum à Rhodes est de 3,300 stades, coïncide avec les modernes à 1° 40' près. Il est donc extrêmement probable que Marin de Tyr, depuis les recherches d'Agrippa et d'autres, connus

(1) Recherches sur la géographie systématique des anciens, tom. II, p. 31 et suiv.

avaient considérablement perfectionné l'hydrographie, et que les erreurs de leurs cartes nautiques, consultées et extraites par Marin de Tyr, s'expliquent parfaitement par les causes ordinaires de ces sortes d'imperfections, sans recourir à la supposition d'une prétendue carte primitive, dont l'existence ignorée serait une espèce de mystère historique. Les connaissances que Marin de Tyr avait sur l'extension de l'Afrique au midi, étaient également dues aux Romains, ainsi qu'il le déclarait lui-même; il avait sous les yeux les journaux des expéditions de Septimius Flaccus et de Julius Maternus, qui, à la tête d'une armée romaine, avaient pénétré chez les Garamantes, et dans la région Agizymba occupée par des Ethiopiens. Rien ne nous aide à reconnaître l'époque de cette expédition : seulement, il est certain qu'elle est postérieure au temps de Pline l'ancien, qui n'aurait pas manqué d'en parler à l'endroit où il fait mention de l'expédition de Cornelius Balbus contre les Garamantes. Il est donc vraisemblable qu'elle eut lieu sous le règne glorieux de Trajan; et peut-être se liait-elle aux guerres de cet empereur dans l'Orient. Marin disait que les Romains partis de Leptis, avaient marché au sud en ligne droite, et qu'ayant tenu un compte exact du nombre des stades qu'ils avaient parcourus, ils avaient trouvé que Garama (Germa dans le Fezzan, était à 5400 stades de Leptis; ce qui serait 9° en supposant qu'il s'agit de stades olympiques. Nos cartes, il est vrai, n'en donnent que 5 ou 6; mais on sait que nous ne plaçons encore le Fezzan tout entier que d'une manière bien peu certaine. Si l'on admet que les généraux romains ont eu des guides africains

ou égyptiens, et que ces guides ont compté en stades égyptiens à 1111 $\frac{1}{9}$ au degré, la mesure correspondrait exactement avec les dernières cartes. Ici on peut même excuser l'erreur de Marin, si l'on suppose que les généraux romains, dans leur rapport, ont négligé de dire de quelle espèce de stades il était question; ou bien, que ce rapport n'a été connu à Marin que par extrait. Marin rapportait ensuite que les Romains, unis aux Garamantes, avaient continué à marcher pendant trois mois au sud, toujours en ligne droite, avant d'arriver dans l'Agizymba, dont les plantes ressemblent à celles de la Garamantique, et qui est habitée par des noirs. Il a senti que ces marches en ligne droite étaient impossibles; mais dans sa réduction des itinéraires romains, il ne paraît pas avoir eu égard aux difficultés que le sol sablonneux et le climat brûlant opposent à la marche d'un corps de troupes. D'un autre côté, il ne faut pas oublier que les Romains ont pu employer des éléphants apprivoisés; ce qui encore aujourd'hui serait le moyen le plus sûr de vaincre tous les obstacles, et surtout d'imposer aux nations africaines. L'expédition dans l'Agizymba ne mérite donc pas d'être traitée de fabuleuse; mais le raisonnement de Marin, qui plaçait ce pays, ainsi que les sources du Nil, à douze mille stades au sud de l'équateur, n'offre pas plus de probabilité que tout autre raisonnement auquel on pourrait se livrer. Marin faisait couler le Nil en ligne droite du sud au nord, et la région d'Agizymba était remplie de hautes montagnes. Ces deux données coïncident avec les traditions les plus authentiques que Browne et Burckhardt ont recueillies sur le cours du

Nil-el-Abyad au sud de Sennaar. La question serait peut-être décidée si, au lieu des maigres tables de Ptolémée, nous avions quelques-uns des détails physiques et historiques que Marin avait donnés. Les notions de ce géographe sur les côtes orientales de l'Afrique, étaient dues à deux navigateurs, Diogène et Théophile, qui assuraient avoir fait la navigation du cap Aromata (C. Guardafui) au cap Raptum, en vingt à vingt-cinq jours, à raison de mille stades par jour. Un autre navigateur, Dioscorus, avait fixé la distance de Raptum au cap Prasum, à cinq mille stades. Marin pense que ces points extrêmes de la côte connue étaient sous le même parallèle qu'Agizymba. Les géographes modernes ont fait divers raisonnements sur ces navigations ; mais le premier élément de toute combinaison géographique à ce sujet serait de connaître le stade employé par les navigateurs. Comme Grecs, et probablement Gréco-Égyptiens, ils ont dû employer le stade égyptien, à 1111 1/9 par degré : ils auraient alors été à dix degrés au sud de l'équateur ; et le cap Prasum répondrait au cap Delgado, ainsi que le pensent Danville et Mannert. Marin n'avait probablement que peu de renseignements particuliers sur le nord de l'Europe : du moins il n'a été cité par Ptolémée qu'une seule fois dans cette partie de son ouvrage, et c'est pour la distance de Thule, qui était, selon lui, à 31,500 stades au nord de l'équateur ; ce qui, en stades de 500, fait 63°. La Thule de Marin et de Ptolémée est la Norvège, ainsi que M. Schœning l'a démontré dans les *Mémoires de l'académie des sciences de Copenhague* (vol. 1x, ancienne collection). Mais comme on n'a aucune distance vrai-

ment itinéraire de Marin dans cette partie, on peut croire qu'il n'aurait que les notions vagues de Philémon, de Tite-Live, de Plinius, sur la Scandinavie, notions beaucoup plus restreintes mais bien plus certaines et de Ptolémée, sur les pays au nord de l'Elbe, doivent donc avoir été soit de quelque reconnaissance par ordre d'un empereur romain, soit de la relation de quelque voyageur fait dans l'espace d'écoulé entre la publication de Marin et celui de Ptolémée. Les vaisseaux de la flotte de Ptolémée, dispersés par la tempête, vèrent près le promontoire de Thule : mais il est certain qu'ils n'auraient pas vu ce promontoire, et n'auraient pu se dispenser de faire mention à une découverte aussi importante. Les géographes romains n'avaient entendu parler des mers de Baltia, Basilia, etc., etc., n'auraient pas pu rapporter ce que les navigateurs, en doublant le cap, auraient été forcés de voir eux-mêmes, en dépit de toutes les hardieses. Les voyageurs ou les écrivains qui ont recueilli des notions sur la Chersonèse cimbrique, jusque dans le golfe dit Lymsk, les îles *Alokia* (les deux péninsules de Thy et de Thyholm avec Mors)⁽¹⁾, et sur les quatre îles *diæ* (la Fionie, le Lalande, la Scanie), ont donc dû s-

(1) Si quelque manuscrit nous autorisait à lire *Alokia* au lieu d'*Alokia*, les mots si employés dans le golfe Lymsk, qui n'est qu'un détroit il y a deux mille ans, seraient dans le Nord par un très-ancien barbare.

erre dans le nord de la Ger-
e, d'où ils auront fait leurs ex-
ons dans les contrées qu'on vient
ommer. Cette excursion a donc
u dans l'époque pacifique entre
rnières guerres des Germainus
e Domitien, et la première
e contre Marc-Aurèle. Ces dé-
ertes étaient peut-être contem-
nes de Marin de Tyr; mais elles
étaient pas parvenues. Il nous
à parler des importantes aug-
tions que la géographie de
doit à Marin; elles présentent
les questions les plus essen-
s et en même temps les plus
res de l'histoire des découvertes
s connaissances géographiques.
a connu, par les relations de
Titianus, négociant macédo-
, la route que suivaient les ca-
res commerciales, pour se ren-
l'Hierapolis sur l'Euphrate à
es, et de là à Sera, capitale de
rique. A quelle époque vivait
Titianus? Il semble que les
anes grecques n'ont pu faire le
indiqué, depuis la séparation
actriens et des Parthes de l'em-
les Seleucides. Maës aurait donc
sous Seleucus Nicator ou son fils
chus. Mais le surnom Titianus
ique-t-il pas un Romain, ou du
s un client des Romains? Cette
tion disparaît, quand on se rap-
qu'il y avait dans l'Illyrie,
nce macédonienne, un fleuve
é Titius, et dans la Cilicie une
nommée Titiopolis; le surnom
aës a pu lui venir de l'un ou
e de ces endroits. L'époque de
expédition doit donc être fixée au
de la plus grande puissance des
cides. Quant à l'extension don-
ar Marin, au voyage de la
ane, il serait déplacé d'entrer
ns une discussion pour laquelle

il faudrait remuer toute la géogra-
phie ancienne, et analyser ou comb-
battre vingt savants mémoires: bor-
nons-nous à dire que Marin, et
Ptolémée après lui, ont commis la
même faute que les premiers éditeurs
et commentateurs de Marco Polo;
ils ont étendu en ligne droite un
itinéraire qui nécessairement présen-
tait des sinuosités. On peut soup-
çonner une autre erreur; les stades,
employés par Maës, ou par les gens de
sa caravane, étaient sans doute des
koss indiens, répondant aux stades
égyptiens à 1111 1/9 par degré:
Marin ou Ptolémée les a pris pour
des stades de cinq cents au degré, et
cette erreur leur a fait doubler la
distance de Bactres à Sera. Avec ces
réductions, on ne peut néanmoins
ramener la position de Sera plus à
l'occident que celle de Lassa, capi-
taledu Tibet. Mais ces questions pour-
ront bientôt être mieux éclaircies,
grâce aux nouvelles cartes de l'Asie
centrale que nous devons à M. Kla-
proth. Les connaissances de Marin
sur les côtes maritimes méridionales
de l'Asie, n'ont pas été une source
moins féconde de contestations entre
les géographes. Il paraît démontré
que le faux système de graduation
de Marin a influé sur l'immense étendue
de l'ouest à l'est qu'il donne à
la côte de l'Inde: nous n'examine-
rons pas si ce faux système tient à la
cause générale supposée par M. Gos-
sellin, ou seulement à une erreur sur
la valeur des stades ou koss indiens;
mais passé la pointe méridionale de
la Chersonnèse d'or, il n'est plus
permis d'appliquer des conjectures
mathématiques à des détails vagues,
tirés de la relation incomplète d'un
seul navigateur, probablement plus
courageux qu'instruit. La véritable
critique doit ici déposer le compas

trompeur, et s'en tenir à la considération des grands faits et des circonstances physiques. Le navigateur Alexandre vit successivement trois golfes considérables : le grand golfe, le golfe des animaux sauvages, et le golfe intérieur des *Sinæ*. Son promontoire du midi était entre les deux premiers de ces golfes. Ptolémée laisse un espace de sept degrés entre le golfe des animaux sauvages et Cattigara. Comment concilier ces données avec l'état des lieux, si nous ne considérons pas le grand golfe comme celui de Martaban, le golfe des animaux sauvages comme celui de Siam, et le golfe intérieur des *Sinæ* comme cette espèce de Méditerranée bordée par les côtes de Cochinchine, de Tonkin et de la Chine méridionale d'un côté, et par les îles Philippines et Bornéo de l'autre ? Le navigateur Alexandre probablement ne s'y avança pas, mais alla droit à Cattigara, qui doit se trouver sur la côte occidentale de Bornéo ; peut-être à l'endroit nommé *Cascar*, où l'on a trouvé des ruines considérables et des monuments d'une nation civilisée. On conçoit alors comment Ptolémée a pu être entraîné à placer au fond de ce golfe des *Sinæ*, infiniment rétréci sur ses cartes, la fameuse capitale *Thine*, qu'Eratosthène et ses autres devanciers avaient avec raison placée à une latitude beaucoup plus septentrionale. Cette explication, dont une partie est conforme aux idées de M. Mannert et de M. Walckenaer, nous fera d'autant plus vivement regretter la perte de l'important ouvrage de Marin de Tyr, où sans doute nous aurions trouvé une notice bien plus ample sur le curieux voyage du navigateur Alexandre. Quel dommage que Ptolémée, avec sa sèche géographie

mathématique, ait fait tomber l'oubli l'ouvrage bien autre intéressant de Marin de Tyr ! ment cet ouvrage, qui, se lémée, était généralement a-t-il pu être si promptement qu'Agathémère, en faisant de de tant d'auteurs grecs. ant Ptolémée, et en citant ce avec éloge, n'ait pas prononcé seule fois le nom de Marin. aurait-il composé son ouvrage la langue latine ? On sait Grecs ont été assez légers pour rer généralement le nom des des Horace, des Plin, des ou bien assez injustes pour nommer. La même ignorance même jalousie a pu étouffer les Grecs la célébrité de Marin tout en supposant qu'il a latin. Nous sentons que cette thèse offre plusieurs difficultés ; mais le silence universel garde sur son ouvrage, n'est circonstance la moins singulière la destinée d'un géographe antient. M.

MARIN, bourgeois de Paris, est l'inventeur des fusils à vent. Les expériences furent faites sous le règne de Henri IV et de Richelieu, ministre d'état. « C'étoit », dit Rivault, sieur de Flurance, contemporain, « un homme » rare jugement en tout » d'inventions, de la plus » se imagination, et de la » tile main à manier un » quel art que ce soit qui » en Europe. Sans avoir » d'aucun maître, il est » peintre, rare statuaire, » et astronome ; manier plus » tement le fer et le cuivre » san que je sache. Le » XIII a, de sa main,

oli, où sa majesté est représentée au naturel, sans gravure, ni peinture; seulement le feu que ce subtil in-vent a donné par endroits moins, selon que la figure est, du clair, du brun ou de noir. Il en a un globe, dans lequel sont rapportés le mouvement du soleil, de la lune et des planètes; il s'est inventé à lui-même une machine, par laquelle il met en mouvement, à lui seul comme, les instruments de chansons, et les joue sur la viole accordant avec elle; et il sonnent les autres parties qu'ils sachent rien de musique, ni lui qu'il entende rien de leur science. » M. Rivault vit le fusil de Marivaux, et en obtint la description, qu'il publia dans ses *Elémens de la mécanique*, imprimés à Paris, 1608, et qui est surprenant qu'aucun philosophe n'ait parlé de cet artiste avant lui. (V. la *Lettre de M. Rivault*, sur ce sujet, dans *l'Alphabet des savans*, de mars 1744.) C. T—Y.

MAR (MICHEL-ANGE), l'un des plus grands artistes ascétiques les plus célestes du dix-huitième siècle, était né le 18 mars 1567, à Marseille, d'une famille noble, originaire de Gènes. Il entra d'abord dans l'ordre des Jésuites, et fut d'abord chargé de l'éducation des novices; il se livra ensuite à la direction des âmes, et à la prédication, avec beaucoup de succès. Il avait fait une étude particulière de la langue hébraïque, et s'était occupé de la controverse avec quelques Juifs d'Avignon. Il fonda dans la même ville, en 1622, une société de filles vertueusement destinées à fournir, par leur exemple, de bonnes séculières du même

sexe, les moyens de se séparer du monde pendant huit à dix jours, pour s'y recueillir dans la retraite. Son mérite le fit élire quatre fois à la place de provincial, et il refusa celle de général en 1758. Il employait ses loisirs à la rédaction d'ouvrages destinés à combattre les principes des novateurs, ou à inspirer l'horreur du vice et l'amour de la vertu. A l'exemple de Camus, évêque de Belley, il donnait à ses instructions les formes du roman, afin d'attacher davantage le lecteur par la variété des récits et l'intérêt des événements. Le pape Clément XIII l'honora de trois brefs remplis d'éloges flatteurs, et le chargea de rassembler en un corps les actes des martyrs. Il travaillait à cet important ouvrage, lorsqu'il mourut d'une hydropisie de poitrine, dans son couvent d'Avignon, le 3 avril 1767. On cite de lui : I. *Conduite de la sœur Violet*, Avignon, 1740, in-12. Une critique plus rigoureuse lui aurait fait supprimer plusieurs traits beaucoup trop naïfs. II. *Adelaïde de Vitzbury*, ou la *Pieuse pensionnaire*, in-12. III. *La Parfaite religieuse*, in-12. IV. *Virginie*, ou la *Vierge chrétienne*, 1752, 2 vol. in-12. V. *Le baron de Van-Hesden*, ou la *République des incrédules*, 1760, 5 vol. in-12. VI. *Théodule*, ou l'*Enfant de bénédiction*, in-12. VII. *Farfalla*, ou la *Comédienne convertie*, in-12. VIII. *Agnès de Saint-Amour*, ou la *Fervente novice*, 2 vol. in-12. IX. *Angélique*, ou la *Religieuse selon le cœur de Dieu*, 2 vol. in-12. X. *La marquise de Los Valentines*, ou la *Dame chrétienne*, Paris, 1765, 2 vol. in-12. Toutes ces pieuses fictions sont fort estimables par l'intention de l'auteur. Elles sont bien mieux écrites, et cou-

duites avec plus d'art que les romans spirituels de l'évêque de Bellei; mais l'auteur aurait pu les rendre plus intéressantes encore, et soigner davantage son style, trop prolixe et décoloré. XI. *Retraite spirituelle* pour un jour de chaque mois, Avignon, 1763, 2 vol. in-12. XII. *Vies des Solitaires de l'Orient*, Paris, 1761-64, 9 vol. in-12, ou 3 vol. in-4°. Cet ouvrage est estimé, et se distingue par l'exactitude des recherches et la solidité de la critique. XIII. *Lettres spirituelles*, 1764, 3 vol. in-12. XIV. Quelques Pièces de vers, en français et en provençal, imprimées à son insu, et qui prouvent qu'il avait aussi du goût pour ce genre de littérature. L'*Eloge* du P. Marin, inséré dans le *Mercur* du mois de juillet 1767, a été réimprimé en tête de ses *Lettres spirituelles*, et séparément avec des additions, Avignon, 1769, in-12 de 23 pag. W—s.

MARIN (FRANÇOIS - LOUIS-CLAUDE MARINI, dit), littérateur, né à la Ciotat, en Provence, le 6 juin 1721, paraît avoir été de la même famille que le précédent, quoiqu'il fût né d'un commerce illégitime. D'abord enfant de chœur, puis organiste à l'église paroissiale de sa ville natale, il embrassa l'état ecclésiastique, et vint, vers 1742, à Paris, où il débuta par une *Dissertation sur la Fable*, 1745, in-4°. Il fut ensuite chargé de l'éducation du marquis de Rosen, et il composa une *Pastorale pour la fête de la comtesse de Rosen*, mère de son élève, Colmar, 1749, in-8°. Doué d'une figure agréable, fine et spirituelle, d'un caractère doux, enjoué, qu'assaisonnait la gaieté provençale; il se fit aisément des amis et des protecteurs, et, ayant quitté le petit collet, il fut reçu avocat au parlement. Marin publia

bientôt : *L'Homme aimable; des Réflexions et des Pensées divers sujets*, Paris, 1751, et zig, 1752, in-12. Ce livre, par l'auteur à son ancien élève dont une brochure anglaise (*The Gentleman*) a fourni l'idée, peut sembler de l'honnête homme l'homme poli. L'abbé de Lapprétendu que Marin s'y était lui-même offert pour modèle; mais, quoique cet ouvrage soit assez purement moral et que le but moral en soit utile, la lecture n'en est pas moins monotone et insupportable. Dès le berceau, Marin se voua véritablement sur son terrain, lorsqu'éclata la guerre musicale jet du Devin de village (V. ROUJ.-J.). Il en fut un des premiers champions, et publia quelques chœurs assez plaisants, entre autres, *Ce qu'on a dit, Ce qu'on a vu dire, Lettre à Madame F*, Paris, 1752, in-8°. Il s'occupa alors d'un ouvrage plus important et qui suffira seul, peut-être, à sauver son nom de l'oubli. *L'Histoire de Saladin, sultan d'Égypte et de Syrie*, Paris et la Haye, 1758, 2 vol. in-12, avec des plans par D'Anville; trad. en français, 1761, in-8°, et réimprimé à Paris, 1763, in-12. Cet ouvrage est puisé dans les meilleures sources, et surtout dans l'historien arabe Ibn el-Dyn (V. BONADIN, IV, 6). C'est un des plus estimables monuments de l'histoire orientale que nous possédons en français. L'auteur a su y joindre la critique, à l'impartialité, la manière de présenter et de lier les faits, au style d'un homme de lettres, les recherches et l'érudition d'un orientaliste. Le ministre Saint-Remartin, à qui l'auteur avait dédié ce livre, le fit nommer censeur-

oint pour la censure de la poète Crébillon, que son âge empêchait d'en remplir actions, et dont la mort en le titre et les attributions sans à Marin, en 1762. Ce devait donner au Théâtre-Français le 3 mars de cette année, *Julie Triomphe de l'amitié*, comédie-prose et en trois actes : mais de nature du dialogue, le décevait et d'entente de la, refroidirent les spectateurs second acte; et l'un d'eux s'écria de dire que l'année n'était pas heureuse pour les Marins (la France venait de perdre Belle-Île et les comptoirs dans l'Inde), ce caractère décida de la chute de la

Les querelles sur les écrits de J. Rousseau procurèrent à l'occasion de réparer un peu le bec. Il réfuta les sophismes du philosophe de Genève, en publiant une *Lettre de l'homme civil à l'homme sauvage*, Paris, 1763, où l'auteur s'y comparait, par le pot de terre luttant avec le pot de fer. Cette production fit quelque bruit. Au mois d'octobre de la même année, le lieutenant de la Bastille, avant été chargé de la direction de la librairie, Marin en fut nommé secrétaire-général. Jamais l'administration ne fut plus sévère. Jamais aussi on ne vit paraître un si grand nombre de pamphlets écrits philosophiques. Les prisons de Bicêtre étaient remplies de détenus; quelques-uns furent envoyés aux galères; plusieurs auteurs se virent obligés de venir sur fond. On imputait à Marin des mesures rigoureuses: salarié par le gouvernement, il méritait peut-être un reproche tout opposé. Au moment de son arrivée à Paris, il s'é-

tait présenté chez Voltaire, qui l'avait accueilli avec cette bienveillance qu'il témoignait aux jeunes littérateurs. Admirateur de cet homme célèbre, Marin, lié avec Duclos, Marmontel, Helvétius, devait nécessairement tenir au parti des philosophes et des encyclopédistes: mais il tenait encore plus à ses protecteurs, à ses emplois; et si la crainte de perdre les uns et les autres l'attachait à ses devoirs, d'un autre côté, il sacrifiait souvent ses devoirs à ses opinions, à ses liaisons particulières. C'est ainsi qu'il favorisait ouvertement Fréron et Palissot, parce qu'ils étaient anti-philosophes, et leur nuisait en secret par la même raison. C'est ainsi qu'il prescrivait une sévère surveillance à l'une des barrières de Paris, sous prétexte d'empêcher l'introduction des œuvres de Voltaire, et les faisait entrer mystérieusement par une autre barrière. Cette conduite équivoque le fit accuser de partialité et de duplicité: il aimait d'ailleurs à rendre service, surtout à ses compatriotes, et il compromit souvent sa fortune et sa liberté pour ses amis. En 1763, il fut renfermé, pendant vingt-quatre heures à la Bastille, pour avoir laissé passer quelques vers d'une tragédie de Dorat. La pièce d'*Esopé à Cythère*, qui était une critique de l'Opéra et du Théâtre-Français, faillit causer la destitution de Marin, parce qu'il en avait communiqué le manuscrit à Rebel et Francœur, directeurs de l'Opéra, dont les efforts ne purent empêcher qu'elle ne fût jouée, le 15 décembre 1766, au Théâtre Italien. Il perdit deux mille francs de pension, en 1768, pour avoir approuvé, avec de grands éloges, la représentation et l'impression de l'opéra comique des *Moissonneurs*: la pureté

de la morale de cette pièce de Favart ne put racheter, aux yeux du clergé, l'inconvenance d'avoir mis sur la scène un sujet tiré de la Bible ; c'est l'épisode de Ruth. Il paraît néanmoins que dans ses fonctions de censeur, il poussait le scrupule un peu loin. « J'ai vu, » dit Gudin, « j'ai vu M. Marin retrancher *ma* » *foi* d'une comédie, et y substituer *morbleu*, prétendant que » la religion était moins blessée par » ce mot que par l'autre. » Au mois d'août 1771, ayant obtenu la direction et la rédaction de la Gazette de France, à la place de Suard et de l'abbé Arnaud, qui avaient déplu au ministère Maupeou, il eut pour adjoint Collet, ancien secrétaire de l'infante duchesse de Parme, et auteur de *l'Île déserte*, comédie jouée au Théâtre-Français en 1757. Martin conserva la censure ; mais il fut remplacé au secrétariat de la librairie, par Letourneur, connu depuis par sa traduction d'Young. Cette époque de sa vie fut la plus orageuse, la plus nuisible à sa réputation. On l'avait craint, on l'avait ménagé, tant qu'il avait été l'un des principaux agents de la police : on l'attaqua, on le harcela dès qu'il ne fut plus que gazetier, et malheureusement il appréta lui-même à rire à ses dépens. On avait reproché à ses prédécesseurs leurs fastidieuses répétitions sur la bête du Gévaudan, et leurs détails hyperboliques sur la guerre des Turcs et des Russes. Marin enchérit encore sur ces inepties avec une emphatique prétention de priorité ; il annonça les talents miraculeux d'un jeune pâtre provençal, nommé J.-J. Parangue, qui découvrait les eaux à travers la terre, les rochers, les murs, mais non pas à travers le bois. Pour accrédi- ter ce qu'il racontait de cet en-

fant extraordinaire, il fit insérer dans des gazettes étrangères lettres qui citaient d'autres individus des mêmes avantages. L'abbé d'Orléans voulut faire venir à Paris le jeune hydroscope ; mais le drôle craignant que son imposture ne fût découverte, rebroussa chemin et disparut. Cette niaiserie eut pour toute la France, et donna lieu à quelques brochures, telles que : *L'Hydroscope et le Ventriloque* l'abbé Sauri, *l'Histoire véritable et merveilleuse d'une jeune Anglaise précédée de quelques circonstances concernant l'Enfant hydroscope* Paris, 1772, in-12. L'inondation du lac Wener en Suède, le tremblement de terre de l'hôtel-dieu dans la nuit du 29 décembre 1771, fournirent à Marin le sujet de deux lettres inconvenantes, et non ridiculement pompeuses que fut la question de fêtes et de festivités. Ces sortes d'articles, appelait des *Marinales*, valurent leur auteur de vives épigrammes. Il se plaignit que l'on avilissait sa Gazette de France, et provoqua la démission du porteur des *Nouvelles à la main*, dont le rédacteur circulait ces sarcasmes, et il s'efforça par-là de plus piquants. Le d'Alphand de Beaumarchais contre Guichard acheva bientôt de discréditer Marin. Ami du magistrat, il voulut l'engager un accommodement avec l'auteur d'*Eugénie* ; mais il y mit maladresse, que celui-ci le repoussa. La première réponse de Marin ayant prouvé qu'il n'était pas si facile à luter contre ce redoutable adversaire, il se retrancha dans une défense juridique, sans pouvoir moins éviter les traits dont le public l'accabla dans ses deux derniers mémoires. Le fameux *Qu'é-*

ermine le portrait satirique du **ier**, devint le sobriquet inséparable du nom de Marin, qu'il caractérisait plaisamment, en rappelant fois son mot favori et sa prédilection pour la langue de sa province. Le ton plut si fort à la dauphine (et non Marie-Antoinette), qu'on donna le nom de *Qu'ès aco* à une coiffure à la mode adoptée par cette princesse. Marin essaya, dans le même temps, une aventure non moins humiliante, en particulier l'ayant vu entrer à la messe, près d'une loge où l'on montrait des animaux étrangers, donna un coup de pied à l'aboyeur, et lui fit crier : *ici que l'on voit le fameuxstre marin, cet animal sans il, né à la Ciotat*. Embarrassé par la foule qu'avait attirée cette étrange annonce, Marin n'en perdit pas un seul mot. Il fit arrêter le chien, que l'on relâcha bientôt, mais ne put faire découvrir l'auteur de cette mystification. Après la mort de Louis XV et le rappel des parlements, la haine que le ministre Maupeou avait inspirée, rejaillit sur ses disciples. Au mois de septembre 1774, le journal *Genève* ôta la gazette de France à Marin, qui fut remplacé par l'abbé de Bernis ; et peu de jours après, il lui fut adressé la censure de la police. On ne lui donna point de pension à Paris : on ne lui laissa pas même la faible pension de 500 livres de se démettre ; et la seule pension de Crussol s'intéressa pour lui à la censure de la police. Le duc de Crussol, qui en témoigna son étonnement à cette époque. Détesté de la plupart des gens de lettres, abandonné par ceux qui l'avaient obligé, Marin ne put que se résoudre à vivre obscur et isolé à Paris, après y avoir joué si longtemps une sorte de rôle. Il acheta, en 1778, la charge de lieutenant-

général de l'amirauté à la Ciotat, où il se retira ; et comme il n'était pas encore revenu des vanités humaines, il continua, jusqu'à la révolution, de porter ce titre avec ceux de censeur-royal, d'inspecteur de la librairie en Provence, et de membre des académies de Nancy, Dijon, Lyon, Marseille, etc. On trouve dans la correspondance de Voltaire une douzaine de lettres écrites à Marin, dans l'intervalle de 1764 à 1774, c'est-à-dire jusqu'à la disgrâce de ce dernier. En reconnaissance des services qu'il en avait reçus, le philosophe de Ferney avait voulu le faire entrer à l'Académie française ; mais ses démarches ne purent triompher de la prévention qu'on y avait contre le censeur. Pendant son séjour dans sa patrie, l'historien de *Saladin* fit de fréquentes et longues résidences à Marseille. Il assista souvent aux séances de l'Académie, et y lut plusieurs *Mémoires* et *Discours* sur l'histoire, la poésie orientale, les Chinois, etc., insérés ou mentionnés dans la collection de cette société. Ceux qu'il publia séparément sont : *Mémoire sur l'ancienne ville de Taurentum en Provence* ; — *Histoire de la ville de la Ciotat* ; — *Mémoire sur le port de Marseille*, réunis dans un même volume, avec cartes et plans, Avignon et Marseille, 1782, in-12 ; — *Notice sur la vie et les ouvrages de Pontus de Thyard de Bissy*, 1786, in-8°. Son Histoire de la Ciotat, malgré quelques détails minutieux, malgré l'affectation de l'auteur à parler trop souvent de la famille des Maràn et des places qu'ils ont occupées, offre de l'intérêt, du style, de la variété, de la méthode, et prouve qu'il était né réellement pour le genre historique. Il avait amassé, sans malversations, une fortune assez consi-

dérable, qui consistait en fonds placés sur l'État et sur divers particuliers. La révolution lui en enleva la plus grande partie, et le priva de sa charge et de ses titres. Il supporta philosophiquement ces pertes, et vint à Paris en 1794, pour recueillir les débris de sa fortune. Alors libre, indépendant, il se montra tel qu'il était; et les personnes qui l'ont connu particulièrement à cette dernière époque de sa vie, ont pu juger qu'il valait mieux que son ancienne réputation. Doué de la santé la plus robuste, il la conserva jusque dans une extrême vieillesse, avec tous les agréments de l'esprit et du cœur, avec le goût des plaisirs et même du libertinage, partageant ses soirées entre l'Opéra et le théâtre des Variétés. A quatre-vingts-ans, il envoya son portrait et un quatrain plein de sensibilité à l'un de ses amis. En 1805, il fournissait encore quelques articles au Journal de Paris. Il mourut le 7 juillet 1809, dans la quatre-vingt-neuvième année de son âge, et regardé comme le doyen des gens de lettres. Il avait été délivré de Beaumarchais et de tous ses ennemis par leur mort: mais il avait aussi perdu ses amis; Laujon seul lui restait. Marin s'était marié; sa veuve lui survécut peu. Il n'en avait eu qu'un fils, grand amateur de musique, mais étourdi et dissipateur, qui épousa une fille du célèbre Grétry, ne la rendit point heureuse, et mourut sans enfants, peu d'années après son père. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a encore de Marin: I. *Abbrégé de la vie d'Abailard*, imprimée en tête d'une traduction en prose de la Lettre d'Héloïse à Abailard, par Pope, Paris, 1758 et 1765. II. *Carthon, poème d'Ossian*, traduit de Macpherson, avec la duchesse d'Aiguillon, mère du ministre,

Londres (Paris), 1762, in-8°. *Œuvres diverses*, tom. 1 (l'auteur n'a pas publié le second), 1765, in-8°. contenant ou *le triomphe de l'Ami* jouée en 1762, et quatre autres représentées: la *Fleur d'Ami* imitée de l'italien, de P. Tello; *Fédéric*, ou *l'île* imitée de Robins *mante ingénue*, tirée d'un moral de Mlle. Uncy; et *heureux par un mensonge* bibliothèque du théâtre J Paris, 1768, in-8°. 3 vol. curieux, faussement attribués de la Vallière (V. Boudot, V. Lettre à la princesse mont, sur un projet intéressant l'humanité. VI. *Ode au de la comtesse de Rosen* 1761. VII. Plusieurs *Tragédies* parmi lesquelles quatre *égales à Virgile*, et *Choix de poésies*. VIII. Un grand nombre de *Pièces détachées*, d'érudition littéraire, imprimées séparément ou dans divers recueils. IX. Il a été l'éditeur des *Œuvres de l'abbé de La Motte* (le roi St Louis) 1763, 4 vol. in-12, dont la préface avec l'éloge de l'auteur a donné la nouvelle édition de *l'opinion politique du cardinal de Richelieu*, avec des notes et une introduction. Paris, 1764, 2 vol. in-8°. attribue aussi *deux Paraphrases* faites vers 1770.

MARINA, Mexicaine, et Painalla, village de la province de Coatzacoalco, au commencement du seizième siècle. Son père était seigneur de la couronne, et plusieurs cantons: veuve jeune, sa mère se remarqua par un fils. L'amour exclusif

paraît à ses parents leur fit prendre la résolution de répandre le bruit de la mort de sa sœur née avant lui, afin qu'il jouît en entier de l'héritage; et ils profitèrent du moment où la fille d'une de leurs esclaves venait d'expirer : celle-ci fut enterrée honorablement et pleurée comme la fille du cacique, tandis que celle qui l'était réellement fut livrée à des marchands de Xicallanco, ville située sur les bords de la rivière de Tabasco. Les marchands la vendirent au cacique de Tabasco, qui en fit présent à Cortez, ainsi que de dix-neuf autres Iodiennes, pour préparer du maïs aux troupes espagnoles. Elle fut baptisée avec ses compagnes, et reçut le nom de Marina, que les Mexicains, en l'accommodant au génie de leur langue, ont changé en Malintzin, d'où est venu celui de Malinchi, sous lequel elle est connue parmi les espagnols de Mexico. Diaz del Castillo dit qu'elle était d'une beauté rare. Indépendamment du langage de son pays, elle comprenait la langue maya, que l'on parlait en Yucatan et à Tabasco; et elle avait la mémoire si heureuse et l'esprit si vif, qu'en peu de temps elle apprit le castillan, ce qui la rendit fort utile à ses nouveaux maîtres. Lorsqu'ils attérèrent, le 21 avril 1519, à la place de Chahchibucucan, où est aujourd'hui Vera-Cruz, l'interprète Aguilar, qui ne savait que l'idiome maya, ne fut plus en mesure de les servir. Cortez était singulièrement contrarié de cet embarras, lorsque le hasard fit découvrir que Marina parlait la langue du pays où l'on arrivait. Le général la prenant à part, lui promit, dit Castillo, non-seulement de la rendre libre, mais encore davantage si elle voulait être interprète fidèle. Puis il apprit d'elle les particularités que l'on vient

de raconter. Dès-lors, par ses services autant que par son esprit et sa beauté, Marina prit sur Cortez un ascendant qu'elle sut conserver. Elle fut, non seulement l'instrument des négociations des Espagnols avec les Mexicains, les Tlascaltèques et les autres peuples d'Anahuac, mais elle sauva leurs jours en les avertissant des dangers qui les entouraient; par exemple, à Cholulla, en leur indiquant les moyens d'y échapper. A Mexico, elle fut constamment l'intermédiaire par lequel le chef espagnol put converser avec Montezuma et ses sujets; et le jour où il eut l'inconcevable audace d'aller faire prisonnier le monarque mexicain dans son propre palais, Marina parvint, par son adresse, à triompher de la fierté de ce prince, et le détermina enfin à se remettre entre les mains des Espagnols. Elle accompagna le conquérant dans toutes ses expéditions comme interprète, comme conseiller, comme maîtresse. Durant le voyage pénible et périlleux qu'elle fit avec lui dans la province de Honduras, en 1524, elle traversa son pays natal. Sa mère et son frère se présentèrent à elle confus et tremblants, de crainte qu'elle ne se vengeât du mal qu'ils lui avaient fait; mais elle les reçut avec de grands témoignages d'affection. Après la conquête, elle fut mariée à Juan de Xaramillo, gentilhomme espagnol. Elle avait eu de Cortez un fils, qui fut nommé don Martin, et qui devint chevalier de Calatrava, en considération de la noblesse de sa mère. En 1568, don Martin, sur un soupçon vague et mal fondé, fut accusé de rébellion et mis à la torture à Mexico, par des juges iniques, qui n'eurent aucun égard pour les services que sa mère avait rendus à la nation espagnole.

E—.

MARINAS (HENRI dit LAS), peintre, naquit à Cadix, en 1620. Le voisinage de la mer, et l'habitude de voir des vaisseaux, déterminèrent son goût, et il employa les dispositions qu'il avait reçues de la nature, à peindre des marines. L'étude particulière qu'il avait faite de toutes les embarcations qu'il voyait si fréquemment dans la rade de Cadix, donne à celles qu'il a représentées dans ses tableaux, une vérité et une exactitude que peu de peintres ont égalées. Il ne réussit pas moins dans les autres parties de son art, telles que la transparence des eaux, et la dégradation de l'horizon; l'air semble tourner autour des objets, et il a su représenter avec perfection ces vapeurs qui s'élèvent de la mer, et qui, en distinguant les différents plans, donnent, pour ainsi dire, à ses fonds l'étendue de la nature. C'est à l'habileté qu'il déploya dans ce genre, qu'il doit le surnom de *Las Marinas*, ou des *Marines*. Quoique ses tableaux soient peu nombreux, ils étaient tellement recherchés, qu'ils lui procurèrent une fortune considérable, dont il ne crut pouvoir faire un meilleur usage qu'en voyageant pour se perfectionner. Il se rendit à Rome; et le séjour de cette ville le charma au point qu'il ne voulut plus la quitter. Il y mourut en 1680. Le Musée du Louvre possède de ce maître un dessin à la plume, et lavé, représentant une *Marine et des vaisseaux de différentes constructions*. Lanzi paraît croire que cet artiste est le même peintre que Sandrart nomme Henri Corneille Vroom, et qui fut élève de Paul Bril. Mais Lanzi n'a point fait attention que Henri dit Las Marinas naquit en 1620, et qu'il ne peut être le même que Vroom, né en 1566.

P—s.

MARINI (JEAN-BAPTISTE), fameux poète, connu en France sous le nom de *Cavalier Marin*, naquit à Naples au mois d'octobre 1569. Son père, jurisconsulte estimé, le destinait à la carrière de la magistrature; mais son inclination le portait vers la poésie, et il passait la plus grande partie de son temps à lire, ou bien à faire des vers. Après l'avoir invité plusieurs fois à changer de conduite, son père indigné le chassa de sa présence; mais le jeune Marini reçut un asile chez le duc de Bovino, partisan déclaré de ses talents; et quelque temps après, il obtint la place de secrétaire du prince de Conca, grand-amiral du royaume de Naples. Ayant été compromis dans une intrigue amoureuse, il fut mis en prison; et craignant les suites d'une affaire qui avait fait beaucoup de bruit, il quitta Naples secrètement pour se retirer à Rome, où il ne tarda pas à trouver de nouveaux protecteurs. Le cardinal Aldobrandini voulut s'attacher un homme qui commençait à jouir d'une réputation brillante; il lui assigna une pension considérable, et l'emmena avec lui dans son archevêché de Ravenne, et ensuite à Turin, où il était chargé de quelques négociations. Marini, pendant son séjour dans la capitale du Piémont, composa le panégyrique du duc Charles-Emanuel; et ce prince le récompensa en le nommant chevalier de Saint-Lazare, et voulut le fixer à sa cour par un emploi honorable. Le duc de Savoie avait pour secrétaire Gaspar Murtola, qui se méloit aussi de faire des vers; celui-ci ne put voir sans jalousie la faveur dont jouissait Marini, et chercha toutes les occasions de le desservir. Marini se vengea en poète; il composa un

sonnet contre un ouvrage de Murtola (*Il nuovo mondo*), et en distribua des copies à tous les seigneurs de la cour. Murtola, dont l'amour-propre était vivement blessé, lui répondit par une satire très-violente : dès ce moment les deux adversaires ne gardèrent plus aucune réserve ; Marini couvrit son ennemi de ridicule par sa *Murtoléide*, recueil de sonnets extrêmement mortants. En vain Murtola voulut y opposer la *Marinéide* ; les rieurs s'étaient déclarés contre lui : furieux, il attendit un jour son rival dans la rue, et lui tira un coup de pistolet ; la balle blessa au bras un des favoris du duc, qui se promenait avec Marini. L'assassin fut mis en prison ; Marini eut la générosité de solliciter sa grâce, et le bonheur de l'obtenir : mais il avait à faire à un homme incapable de sentir la délicatesse d'un pareil procédé. Celui-ci découvrit un poème (*la Cuccagna*), que Marini avait composé dans sa jeunesse, et qui renfermait quelques traits satiriques sur le duc de Savoie : on le fit lire à ce prince, qui donna l'ordre aussitôt d'arrêter Marini ; et il ne sortit de prison, qu'à la demande du marquis Manso, qui démontra l'innocence du poète et la perfidie de ses ennemis. Le séjour de Turin était devenu odieux à Marini ; il partit pour la France, en 1615, et fut accueilli avec beaucoup de bienveillance par la reine Marie de Médicis. Cette princesse lui assigna une pension de 1500 écus, qui fut élevée successivement jusqu'à deux mille. Ce fut pendant son séjour à Paris, qu'il se lia avec le Poussin, et qu'il composa et dédia au jeune roi Louis XIII. le trop fameux poème de l'*Alone* (Adonis), ouvrage également défectueux par l'invention, par la conduite, et par le style, et qui

cependant partagea tous les beaux-esprits de l'Italie. L'acharnement que les partisans de Marini mirent à prouver, comme un chef-d'œuvre, cette froide composition, est une preuve des progrès rapides qu'avait faits le mauvais goût dans la patrie de l'Arioste et du Tasse. Il quitta la France sur la fin de l'année 1622, et alla se fixer à Rome. Les prélats les plus distingués se disputèrent l'honneur de lui offrir un logement ; et quelque temps après son arrivée, il fut élu prince de l'académie des *Umoristi* (V. P. MANCINI). Le Poussin étant venu à Rome, Marini le recommanda au cardinal Barberini. Après la mort du pape Grégoire XV, il revint à Naples, où il reçut du duc d'Albe l'accueil le plus gracieux. Cependant il se disposait à revoir la ville de Rome, où il avait de nombreux amis, lorsqu'il mourut d'une rétention d'urine, le 25 mars 1625. Il fut inhumé dans l'église des Théatins, auxquels il légua sa bibliothèque. On dit qu'avant sa mort, il témoigna un grand repentir d'avoir souillé sa plume par des obscénités, et qu'il fit brûler devant lui toutes ses poésies licencieuses et érotiques. On convient que peu de poètes ont eu plus de facilité et d'imagination que Marini : mais il abusa de ces dons précieux ; et, en abandonnant la route tracée par les anciens, il tomba dans des écarts que tout son talent n'a pu lui faire pardonner. Son style, semé de pointes et de *conceitti*, fut imité par la plupart des écrivains que les Italiens désignent par le nom de *Seicentisti*, et qu'ils ne lisent plus depuis long-temps. Marini lui-même n'est guère consulté que par quelques curieux ; et ses ouvrages ne sont pas plus recherchés dans sa patrie, que dans les pays étrangers. On en trou-

vera la liste dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. xxxii; les principaux sont : I. *Rime amorose, sacre e varie*, Venise, 1602, 3 part. in-16, souvent réimprimées. II. *La Murtoleide*, etc., Francfort, 1626, in-4°; Nuremberg, 1643, in-12. III. *L'Adone, poema in xx canti, con gli argomenti del Fortunian. San Vitale*, etc., Venise, 1623, in-4°; Paris, 1623, in-fol. : on trouve à la tête de cette édition une *Lettre* de Chapelain à M. Favereau, qui contient un grand éloge de l'ouvrage; Amsterdam, 1651, 2 vol. pet. in-12 : cette édition est sortie des presses d'Elzevier; ibid., 1678, 4 vol. in-24, avec les fig. de Seb. Leclerc. Toutes ces éditions ont leurs partisans et sont recherchées des curieux. Celle de Londres (Livourne), 1780, 4 vol in-12, passe pour la plus complète. Fréron et le duc d'Estouteville ont donné une imitation française du huitième chant de ce poème, sous ce titre : *Les vrais plaisirs ou les Amours de Vénus et d'Adonis*, Amsterd., 1755, in-12; réimprimé sous le titre d'*Adonis*, Paris, 1775, in-8°. IV. *Dicerie sacre (Pittura, Musica, et Cielo)*, Venise, 1628, in-24. V. *Strage degli Innocenti, poema*, Naples (sans date), in-8°; Rome, 1633, in-12; Venise, 1633, in-4°; Macerata, 1638, in-8° : ce poème a été traduit en latin, et en allemand (Hambourg, 1715, in-8°); il est encore inférieur à l'Adonis. VI. *Lettere, gravi, argute, facete, e piacevoli, con diverse poesie*, Venise, 1627, in-8°; Venise, 1673, in-12, avec des additions. Peu d'hommes ont eu plus de biographes que Marini. Sa vie a été écrite par J. B. Baiacca, Fr. Chiaro, G. Fr. Loredano, Fr. Ferrarri, Giac. Phil. Camola, etc.; et en outre la plupart

des historiens de la littérature lui ont consacré de détaillées.

MARINI (JEAN-AMBROSIANO) mancier italien, était né d'une famille noble, vers le commencement du dix-septième ou vers la fin du seizième; encore la thèse qu'il fit im Parme, où il achevait son philosophie en 1614. Il l'état ecclésiastique, et, par ne crut pas devoir publier, nom, ses productions lit c'est ce qui fait que l'on n'a aucun détail sur sa personne. Giustiniani (*Scrittori Liguri*, 303), et Oldoino (*Athenæticum*, p. 294), ne donnent que la liste de ses ouvrages. qu'il mourut à Venise, ve Marini est le premier Italien retracé en prose les mœurs usages de l'ancienne chevalerie connaît de lui : I. *Le Caloandro* première partie de ce roman parut sous le titre de *Eudidato Uranio* (1), Brassicari. L'auteur s'était déguisé sous le nom de Jean-Marie Indris Belli annonçait son ouvrage en traduction de l'allemand. parties furent publiées, à Venise, 1641, sous le nouveau titre *Caloandro sconosciuto*; il ne devait encore déguiser son nom que celui de *Dario Grisimani*. Dans cette édition, l'auteur avait fait parler à son héros les règles exacte fidélité prescrite par le roman. Le scandale fut il fut obligé de changer le nom qui avait déplu à ses lecteurs et fit enfin reparaitre son livre

(1) *Uranio ou Eudidato* est un des plus remarquables du roman.

titre qu'il a conservé depuis : *Il Caloandro fedele*, Venise, 1652, 2 vol. in-12 : il a été souvent réimprimé. L'une des meilleures éditions est celle de Venise, 1726, 2 vol. in-8°. Le Caloandre a été traduit en français par Scudery, Paris, 1668, 3 vol. in-8°. (1), et par le comte de Caylus, Amsterdam, 1740, 3 vol. in-12 (2). Vulpius en a publié, en 1787, une imitation allemande dans laquelle il a souvent changé le plan ; mais il y a réuni une foule de détails intéressants qui tiennent aux usages anciens de la chevalerie. Poinssinet de Sivry en a donné un extrait fort intéressant dans la *Bibliothèque des Romans*, octobre 1779, 1^{er} vol. Le Caloandre est un ouvrage plein d'imagination : l'intrigue attachante, quoique un peu embrouillée, se développe avec art, et les caractères sont habilement diversifiés. La Calprenède en a tiré l'épisode d'*Alcamène*, prince des Scythes, l'un des meilleurs morceaux de son roman de *Cléopâtre* ; et Thomas Corneille, le sujet de la tragédie de *Tinocrate*. II. *Le Gare de' desperati*, Milan, 1644, in-8°. Dix éditions successives attestent la faveur dont ce roman a joui dans la nouveauté ; mais il n'a pas obtenu le même succès en

France que le précédent. De Serrey en a donné une traduction française abrégée, sous ce titre : *Les Désespérés*, Paris, 1733, deux tomes en un vol. in-12, et dans la *Bibliothèque de campagne*, tom. xx. C'est d'après cette traduction, que Sivry en a inséré un extrait dans la *Bibliothèque des Romans*, mars 1779. L'intrigue, dit-il, est marquée au coin du génie italien : elle est extrêmement compliquée ; le canevas en est un véritable *imbroglio*, où le trouble et l'embarras des personnages sont portés à leur comble, et qui enfin se dénoue artistement et de la manière la plus satisfaisante. L'accoûtrement des personnages y rappelle les mascarades du fameux carnaval de Venise. Feu Delandine, bibliothécaire de la ville de Lyon, a donné une édition de ces deux ouvrages sous le titre de *Romans héroïques* de Marini, Lyon, 1788, 4 vol. in-12, avec un Discours sur les romans de chevalerie. On cite encore de cet écrivain : III. *Il Cras nunquam moriemur, cioè domani bisogna morire e siamo immortali*, Rome, 1646; Gènes, 1649, in-16. IV. *Il Caso non a Caso*, Rome, 1650, in-16, ouvrage ascétique. V. *Scherzi di fortuna istoria favoleggiata*, ibid., 1662, in-12 ; Gènes, 1714, in-16, etc. W—s.

MARINI (JEAN-PHILIPPE), missionnaire jésuite, né, en 1608, à Taggia dans l'état de Gènes, embrassa la règle de saint Ignace, en 1625, s'embarqua pour les Indes en 1638, prêcha l'Évangile pendant 14 ans dans le Tonking, fut nommé recteur du collège de Macao, revint à Rome pour les affaires de sa compagnie, s'embarqua de nouveau en Portugal pour gouverner en qualité de provincial une des missions du Japon.

(1) Scudery ne traduisit qu'une partie de l'ouvrage ; mais elle suffit pour enlever le lecteur par sa profane séduction, et par les discours sans fin que le traducteur s'est plu à ajouter à l'original. C'est sur cette traduction seulement que tombe ce vers de Boileau :

Et toi, rebû du peuple, incertain Caloandre.

Il n'auroit pas pu dire qu'un ouvrage dont il paraitoit de nouvelles éditions chaque année, étoit incertain, et moins encore qu'il vouloit le jour pour la première fois ; mais cette épithète d'*incertain* laisse à l'auteur un titre que l'ouvrage portoit dans l'édition de Venise, 1644.

(2) Saint Marc, dans sa *Remarque* sur les vers de Boileau, qu'on vient de citer, dit que cette traduction peut passer pour assez bien écrite, grâce à Duperron de Castra, qui s'est donné la peine de corriger ce que le style du traducteur avoit de trop obscur.

Il y vivait encore en 1674, dans l'exercice de ses pénibles travaux; et Oidoino, qui publia, en 1680, son *Athenæum Ligusticum*, n'ajoute aucun détail à ceux que Mich. Giustini et Sotvell avaient donnés sur ce zélé missionnaire. On a de lui : *Delle missioni de' padri della comp. di Gesu nella provincia del Giappone e particolarmente di quella di Tunchino*, Rome, Tinassi, 1657, 1663, in-4°.; Venise, Storti, 1665, 2 vol. in-12.; traduit en français : *Relation nouvelle et curieuse des royaumes de Tunquin et de Lao;... trad. de l'italien du P. Mariny, romain, par L. P. L. C. C.* (le père Le Comte, céselin), Paris, 1666, in-4°. (1). Malgré l'énoncé du titre italien, l'ouvrage ne parle point du Japon, mais de plusieurs missions dépendantes de ce que les Jésuites appelaient province du Japon. Quant à la relation du Tonking, c'est un des ouvrages les plus estimables qu'on ait sur ce pays : ce que l'auteur dit de la religion des Tonquinois, paraît surtout fort exact. La relation du Laos est, à très peu de chose près, la seule source à consulter sur ce pays peu connu. C. M. P.

MARINI (GAÉTAN-LOUIS), célèbre antiquaire, né le 10 décembre 1740, à Sant'-Arcangelo, d'une famille originaire d'Urbino, embrassa l'état ecclésiastique, et s'appliqua, dès sa jeunesse, avec beaucoup d'ardeur, à la recherche des objets d'an-

(1) Quelques exemplaires portent le titre suivant : *Histoire nouvelle et curieuse des royaumes de Tunquin et de Lao... trad. de l'italien du P. de Mariny Romain; sans aucune mention du traducteur, qui est le père Nicolas Leconte, né à Paris, vers l'an 1720, mort le 10 février 1689. Ce religieux, qui ne faut pas confondre avec le P. Leconte, jésuite, a aussi eu part à la traduction des Voyages de Pietro della Valle, et a terminé et publié celle de l'Histoire des Juifs, de Joseph, par L. Coulon, Paris, 1665, 3 vol. in-8°, effacée deux ans après par celle d'Armand-d'Audouin.*

tiquité et d'histoire naturelle. à Rome, en 1764, dans l'intention de s'y vouer à la jurisprudence; diverses circonstances le déterminèrent à se livrer, de plus en plus, à l'archéologie. Il se fit connaître d'abord par deux savantes Lettres sur divers monuments antiques insérées dans le *Giornale de' letterati* de 1771 et 1772. Ses talents littéraires furent les plus illustres protecteurs de son goût, et il parvint, en 1782, à l'emploi de préfet des archives du Saint-Siège, à la garde desquelles il était déjà adjoind depuis 1771. Sa fermeté, il préserva, plus d'une fois, de diverses dilapidations le dépôt qui lui était confié. Un décret du 2 mai 1808, l'ayant forcé de quitter Rome, parce que Sarcaugelo, sa ville natale, faisait partie du royaume d'Italie, il fut nommé correspondant de l'Institut de France; ce : il obtint, en janvier 1809, la permission de retourner à Rome, mais sortit de nouveau le 7 juillet 1809, lors de la déportation des membres de l'Institut de France, et reçut ordre, en 1811, de venir à Paris, quand on y rapporta les archives du Vatican. Il vécut dans la retraite la plus solitaire, abandonnant les recherches d'érudition, et ne s'occupant que de méditer, en chrétien, sur sa fin dernière. Il ne parut jamais aux séances de l'Institut, quoiqu'il eût été nommé correspondant de l'Académie des inscriptions dès 1809. Monsieur Marini se détermina, en 1814, à vendre sa bibliothèque; se disposait à mettre les archives pontificales en état d'être rapportées à Rome, lorsque Buonaparte, maître dans la capitale, quelques jours après, les fit déclarer imprenables. Le conservateur reçut ordre de partir pour Paris; mais une pulmonie

17 mai 1815. Pie VII lui voyé, de Rome, le titre de garde de la bibliothèque du , à laquelle il était déjà at- puis 1800. Quoiqu'il ait eu démêlés littéraires assez tamment avec Guarnacci, zi et le P. P.-A. Paoli, c'était me doux et obligeant : il correspondance avec la plu- savants de l'Europe, qu'il a- ses conseils et de ses lumiè- boschi l'a cité fréquemment, urs avec éloge, dans son de la littérature italienne. liquerons de lui : I. *Degli i pontifici*, Rome, 1784, 2 4°. C'est l'ouvrage de Mau- sur les Vies des premiers s des papes) totalement re- très-augmenté. Mandosio connu que 118 *archiâtres* le pontificat de Nicolas I, lui l'Innocent VII); Marini ute plus de 200, et les suit Alexandre III jusqu'à Pie VI. s sont curieuses et remplies ion. II. *Iscrizioni antiche lle e de' palazzi Albani*, 85, in-4°. Outre les 176 ions conservées dans les qua- is de la famille Albani, l'au- explique, avec une rare sa- 135 autres, la plupart iné- et ouvrage et le précédent alyés avec un grand détail *Giornale de' letterati*, de n. LXI. III. *Glî atti e monu- e' fratelli Arvali scolpiti gia e di marmo ed ora raccol- ferati e commentati*, Rome, 1 vol. in-4°. : ouvrage capital, dé, pour ainsi dire, comme e dans la science de l'anti- n n'avait presque aucune no- les frères ruraux (*fratres*), institués par Romulus.

Ce livre ne laisse presque rien à de- sired sur ce point curieux d'archéo- logie. L'ouvrage, orné de 67 plan- ches, est d'une belle exécution typo- graphique. Le savant André le re- garde comme un excellent supplé- ment à l'*Ars critica lapidaria* de Maffei, par la sagacité avec laquelle Marini y explique environ mille mo- numents antiques. IV. *Papiri di- plomatici descritti ed illustrati*, ibid. 1805, in-fol. avec 22 pl. C'est un Recueil de cent cinquante-sept actes sur papyrus, telles que des bulles, ou des diplômes de souve- verains, des contrats d'acquisition, de ventes entre particuliers, etc. La plus ancienne est de l'an 444. L'au- teur y a joint des notes curieuses sur les noms, les coutumes, les lois et l'écriture de chaque époque. La préface est très-savante; l'auteur y traite des manuscrits grecs sur pa- pyrus. Parmi les ouvrages qu'il a laissés inédits, nous citerons: 1°. *In- scri- tiones christlanæ latinæ et græ- cæ ævi milliarii*, légué à la biblio- thèque du Vatican. Marini s'était oc- cupé, pendant 40 ans, de ce Recueil, qui forme 4 volumes in-folio, et ren- ferme près de 9000 inscriptions des dix premiers siècles de l'Eglise: un grand nombre sont inédites, et plus de la moitié ont été copiées par lui-même ou sous sa direction avec le plus grand soin. — 2°. Un ouvrage sur les *Inscriptions doliaires* ou moulées sur terre-cuite. — 3°. *Mé- moires des archives du Saint-Siège*. Le prélat Marino Marini, son neveu, en faisait espérer la publication. L'ab- bé A. Coppi a donné une *Notice* sur la vie et les ouvrages de Gaëtan Ma- rini, dans les *Annales encyclopédi- ques* de 1817, II, 225-287. — L'abbé Jean-Baptiste MARINI, archiprêtre de Ginestreto, au diocèse de Pesaro,

a publié : I. *De episcopatu Feretrano apologeticon*, 1732. II. *Saggio di ragioni della città di San Leo, detta già Monteferetro*, Pesaro, 1758, in-4°. de 304 p. avec 3 pl. Voyez, sur ces deux ouvrages, le *Journal des savans* de mai 1760, p. 301.

W—s.

MARINUS (1), tyran, s'était signalé, dit-on, dans la guerre contre les Goths, et du rang de centurion fut élevé à l'empire, l'an 249, par les légions stationnées dans la Mœsie. Il fut massacré, au bout de quelques mois, par les mêmes soldats qui l'avaient porté sur le trône ; et, pour s'assurer l'impunité, ils élurent à sa place, Déce, envoyé par Philippe pour les châtier. (V. DÉCE et PHILIPPE.) M. Tôchon d'Anneci, dans un savant Mémoire lu à l'Académie des inscriptions, le 14 mars 1817, fait voir (contre l'opinion d'Eckhel) que les médailles grecques de Marinus, frappées à Philippopolis, appartiennent à Philippopolis d'Arabie (ou de la Trachonite), et non à la ville de Thrace du même nom, et que le personnage dont elles offrent l'effigie doit être un autre Marinus, qui est probablement le père de l'empereur Philippe. (*Mémoire sur les médailles de Marinus frappées à Philippopolis*, Paris, 1817, in 4°. de 60 pag. avec 3 pl.)

W—s.

MARINUS, philosophe platonicien, était né à Naplouse de Samarie, autrefois Sichem, ville célèbre de la tribu d'Ephraïm. Il vint étudier la philosophie à Athènes, et fut le disciple chéri de Proclus, auquel il succéda l'an 485. Sa faible

santé inspirait des craintes à ses amis : on lui de faire le voyage d'Épide avant son départ, il désigna pour continuer ses leçons. au bout de quelque temps à et il y mourut vers la fin quatrième siècle dans un âge avancé. Parmi ses disciples les plus illustres, on cite, outre Isidore le Masicien et Agapius. Il avait des *Commentaires* sur le *Timée* (d'Aristote), sur les *Épîtres* de Platon, et des *Questions philosophiques*, etc. De tous les ouvrages de Marinus, il ne nous est resté que la *Vie de Proclus*, soignée par Guillaume Xylander la même année avec une version latine par un inconnu, à la suite des *Réflexions* de Marc-Antonin, Zurich, 1515. Cette version, faite d'après un manuscrit très-défectueux, fut imprimée plusieurs fois. Luc. Joubert voulut donner une édition plus exacte du texte grec ; mais, n'ayant eu le loisir d'exécuter ce projet, confia le soin au savant J. Briccius, qui fit paraître ce *Proclus* en grec, avec une version latine et des notes, à la Haye, 1700, in-4°. Cette édition fut réimprimée à Londres, 1717, et M. Boissonnade en a donné une nouvelle, avec des notes, à Paris, 1814, in-8°. Marinus s'attachait à montrer que son maître avait été heureux de tous les philosophes qu'on ne peut espérer de voir jouir de la même félicité que lui-même, en imitant à son exemple la vertu. Cet ouvrage est un enthousiasme qui peut paraître ridicule : il contient d'anciennes anecdotes suspectes et évidemment fabuleuses ; mais il n'est pas d'être intéressant pour

(1) La plupart des historiens modernes lui donnent les prénoms de P. Carvilius, d'après une médaille publiée par Jac. Strada et Goltzius, mais dont l'authenticité est très-doutée.

philosophie platonicienne. L'*Antiquité* contient quelques *Epigrammes* attribuées à Marinus; et on le cite assez généralement comme auteur de *Theoremata geometrica theoria ad Euclidis data*, que l'on trouve imprimés avec les *Commentaires* de Proclus sur les œuvres de ce philosophe. (V. PROCLUS.) W—s.

MARION (SIMON), avocat-général au parlement de Paris, né à Nevers le 1540, exerça pendant trente ans, avec une réputation éclatante, le ministère d'avocat. Une éloquence prodigieuse, une élocution simple et fleurie, furent pour lui des moyens puissants de succès. Cas de Médicis, avertie par les murmures du public, s'empressa de lui conférer les fonctions de procureur-général de sa maison; et le roi d'Alençon, frère du roi, le fit son conseiller. La protection de ce prince ne fut pas inutile à Marion, et le fit rentrer dans les bonnes grâces de Henri III, qui s'était méfié envers lui. Le monarque fit récompenser Marion un mécontentement qu'il éprouva, en redoublant d'estime à son égard; il le chargea de fixer les limites de l'Artois, de concert avec le roi d'Espagne, et lui donna des lettres de noblesse pour sa postérité. Marion trouva en Henri IV, la même disposition à récompenser ses services. Successivement président aux enquêtes, procureur-général, et avocat-général au parlement, il continua de se montrer un bon organe de la couronne et de l'intérêt public, jusqu'à sa mort survenue le 15 février 1605. Ses plaids, publiés en 1594, in-8°, ont été réimprimés en 1598, 1620 et 1621. Ils confirment l'opinion que l'on a de la vertu du citoyen. Une distinction particulière fut accordée au

ses contemporains; admiration telle, que le cardinal Duperron le proclamait le seul avocat qui, depuis Cicéron, eût montré l'éloquence dans toute sa perfection. La phrase de Marion a du nombre, de l'harmonie; on y aperçoit l'intention d'une élégance continue: le tour oratoire s'y trouve; mais l'ordonnance de ses discours est vicieuse, et l'on n'en peut suivre le fil à travers le fatras d'érudition intempestive que commandait le goût dominant. Il est curieux de voir comment s'exprime Marion dans son quatrième plaidoyer, sur le droit qu'avait l'université de faire circuler librement les livres dans l'intérieur ou hors du royaume; il y fait, dans une amplification travaillée avec soin, l'éloge de l'écriture et des lettres; mais ce n'est pas la manière de Cicéron dans l'oraison pour Archias. Le quinzième plaidoyer de Marion est contre les Jésuites. Il donna sa fille unique, Catherine, à l'un de leurs plus chauds ennemis, Antoine Arnauld, qui la rendit mère de vingt enfants. Elle acheta pour les religieuses de Port-royal le terrain où fut bâtie la maison de Paris: devenue veuve, elle y prit le voile, à l'âge de cinquante ans des mains de l'abbesse qui était sa fille, et y termina ses jours au milieu de douze de ses filles ou petites-filles, qui formaient à elles seules la moitié de la communauté.

F—r.

MARION DE L'ORME. V. DE LORME.

MARION (SIMON-ANTOINE), littérateur, était né le 11 juillet 1686, à Villeneuve, dans la Franche-Comté. Son père, secrétaire du roi au présidial de Salins, lui fit suivre ses études au collège de cette ville. Le jeune Marion les termina avec beaucoup de distinction, par des thèses publiques

dans lesquelles il analysa les différents systèmes de philosophie. Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et vint à Paris en 1712, avec Lemaître, son compatriote, principal du collège de Bourgogne. Il apprit rapidement l'hébreu, l'italien, l'allemand, l'espagnol, le portugais et l'anglais. L'abbé d'Estrées le choisit pour son bibliothécaire, lui fit obtenir une place à la bibliothèque du Roi, et l'attacha comme chef de bureau au conseil des affaires étrangères. Il fut chargé, en cette qualité, de rédiger un Mémoire sur la situation politique de la France à l'égard de la Hollande; et ce travail lui valut une pension sur la cassette du roi. Après la mort de son protecteur, il refusa les offres que lui fit le maréchal d'Estrées, pour le retenir à Paris: il voulut quitter une ville où tout contribuait à nourrir son chagrin. Ce fut alors qu'il fut nommé prieur de Rouvre et chanoine de Cambrai. Il alla prendre possession de son canonicat en 1723, et mérita bientôt l'affection de ses confrères, qui lui donnèrent une preuve de leur estime, en le nommant à la place de prévôt; mais toutes leurs instances ne purent le déterminer à l'accepter. Son goût le portait à la retraite, et il consacrait tous ses moments à l'étude. Il avait formé une belle collection de livres et de médailles, qu'il légua à l'Académie de Besançon, dont il était associé-correspondant (1). Il mourut à Cambrai, le 6 mars 1758. Il avait des connaissances très-étendues dans l'histoire, les antiquités, la numismatique et la littérature. Le dernier éditeur des *Poésies* de Guill. Crestin

(1) Son exécuteur testamentaire avait annoncé qu'il remplirait les intentions de l'abbé Marion; et l'Académie chargea son secrétaire de le remercier. Mais l'envoi de la double collection qu'il avait léguée n'a jamais été effectué.

(Paris, Coustelier, 1723) précéder ce volume d'une lettre laquelle il conjure Marion de lui tout ce qu'il jugera propre à enrichir le glossaire de la langue et l'histoire de nos poètes; car, lui dit-il, « peu de nos hommes possèdent nos antiques » notre histoire aussi parfaite que vous. » Cet abbé est l'éditeur du *Recueil des statuts synodaux* du diocèse de Cambrai, Paris, deux parties in-4^o; et il y a plusieurs pièces intéressantes pour l'histoire de cette église. Il a publié un *Recueil très-exact de ce diocèse, un catalogue de titres* concernant le siège de Cambrai, et il a fait graver les portraits des prélats qui l'ont occupé. On a encore de lui: *Une Lettre politique sur la nouvelle histoire de France*, insérée dans le *Journal de Verdun*, avril 1755. L'abbé Marion y a répondu dans la préface de son *Histoire*; enfin, il a laissé en manuscrit des *Mémoires pour servir à une bibliothèque de Cambrai*. Son *Eloge* par M. Houzon est conservé dans le *Recueil de l'Académie de Besançon*. — Un autre Marion est l'auteur d'une tragédie d'*Alceste* et d'une autre de *Cromwell*. (libraires associés), in-12.

MARION DU FRESNE, auteur français, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, fut fait lieutenant de colonel en 1746, et capitaine de vaisseau en 1766. Il commandait, en 1762, le bâtiment qui transporta le roi de France à l'île Rodrigue, pour l'observation du passage de Vénus sur le Soleil. Se trouvant à l'île de France en 1770, lorsque Poivre, intendant de cette colonie, s'occupait de faire de renvoyer le Taitien A

n ile (*V. BOUGAINVILLE*, V, il offrit de transporter à ses insulaires dans sa patrie, et la de joindre une flûte du roi à neut particulier qui lui appartenait. Les propositions furent acceptées et l'on donna les instructions nécessaires sur les terres qu'il cherchait, en naviguant au sud sur les observations qu'il donnait. Marion partit le 18 octobre 1771, avec le *Mascarin* et le *St. Aoutourou* fut attaqué de la fièvre, et mourut à Madagascar, où l'on relâcha. Le premier de l'expédition ne pouvant plus aller, Marion résolut de pourchasser un plan de découvertes. Après avoir avoué au Cap de Bonne-Espérance, il fit route au sud. Le 13 novembre 1772, il aperçut, par 46° de latitude australe, une terre abrutie pour que l'on distingue pouvait être habitée. On l'appela *Terre d'Espérance* ce nom n'ayant pas été composé de deux noms. Cook donna, en 1776, du prince Édouard. Marion aperçut le cap de la Circoncision et fut en vain ; il vit en dessous le même parallèle et plus de nouvelles terres qu'il nomma *froides*, puis *île aride*, où il ne put débarquer, et qui était absolument nue. Le 10 février, il jeta l'ancre dans la baie Frédéric-Henri de Van-Diemen, où l'on ne put trouver ni de l'eau ni du bois. Enfin, après avoir longé pendant onze jours septentrionale de la Nouvelle-Hollande, Marion mouilla, le 4 avril, dans la baie des Îles. Bien accueilli par les insulaires, il forma dans cette baie un établissement pour les malades et blessés. La situation paraissait bien établie que plusieurs d'entre eux de l'équipage faisaient des

courses assez avant dans les terres, et revenaient, pendant la nuit, accompagnés par les insulaires, qui les portaient pour passer les rivières, ou lorsqu'ils se sentaient fatigués. On ignorait que Cook avait trouvé des antropophages dans cette contrée ; mais on aurait dû se souvenir que Tasman avait nommé *baie des assassins* la première qu'il y découvrit, et qu'il fallait se défier des habitants. Le 12 juin, Marion descendit à terre, dans son canot, avec douze matelots et quatre autres personnes. Le soir, on n'en vit reparaitre aucun. Le lendemain, une chaloupe fut envoyée à terre, pour faire de l'eau et du bois. Quatre heures après son départ, on aperçut un homme qui nageait vers le vaisseau. C'était un matelot : il s'était sauvé seul du massacre de tous ses camarades assassinés au nombre de onze, par les insulaires ; et bientôt l'on apprit que Marion et tous les gens de sa suite avaient éprouvé le même sort. Après avoir ramené heureusement les malades et le poste des ouvriers à bord, un détachement armé se rendit à terre, et trouva des débris sanglants qui prouvaient que les insulaires avaient dévoré leurs victimes. On mit le feu à deux villages de ces antropophages ; on en tua plusieurs ; on ravagea les environs, et, le 14 juillet, on quitta la baie de la *trahison*. Il paraît que le châtiment infligé à un insulaire qui avait dérobé un sabre dans la sainte-barbe, causa les événements tragiques que l'on vient de lire. Après la mort de Marion, le commandement de l'expédition fut dévolu à Ducloux, capitaine du *Castor*. Le 6 août, il eut connaissance d'une chaîne d'îlots au nord des îles de Rotterdam et d'Amsterdam. Le 20 septembre, on alla à terre à l'île de Cuam ; on alla à

suite se reposer à Manille, et l'on rentra, en 1773, au port de l'île de France, sans avoir rapporté de ce long voyage les productions nouvelles dont Poivre avait voulu enrichir la colonie confiée à ses soins. Rochon rédigea la relation de cette malheureuse expédition, d'après les journaux de Crozet, ou des officiers, et la publia sous ce titre : *Nouveau voyage à la mer du sud, commencé sous les ordres de M. Marion, et achevé sous ceux de M. Duclesmeur : on y a joint un extrait de celui de M. de Surville, dans les mêmes parages*, Paris, 1783, 1 vol. in-8°, avec des plans et des figures. On trouve, dans ce livre, des détails sur les mœurs des insulaires de la Nouvelle-Zélande, des Mariannes et des Philippines, ainsi que sur la nature et les productions de ces îles. E—s.

MARIOTTE (EDME), célèbre physicien, était né en Bourgogne, dans le dix-septième siècle; il habita du moins Dijon une partie de sa vie; et c'est de cette ville que sont datés ses premiers écrits. Il avait embrassé l'état ecclésiastique; et il fut pourvu du prieuré de Saint-Martin, sous Beaune, bénéfice médiocre, mais dont le revenu suffisait à ses goûts. Il fut admis à l'académie des sciences, lors de sa formation, et mourut le 12 mai 1684. Mariotte est l'un des premiers philosophes français qui se soient appliqués à la physique expérimentale; et s'il n'a pas fait de découvertes nouvelles très-importantes, il a confirmé, par des expériences multipliées, la théorie du mouvement des corps, trouvée par Galilée; et celle de l'hydrostatique, ou de la science de l'équilibre des liqueurs, que le même Galilée et Pascal venaient de ressusciter. Le *Traité du mouvement des eaux*,

par Mariotte, mis au jour par de la Hire, Paris, 1786, in-12 effacé par les ouvrages que d'Abert, Bossut, etc., ont publiés même matière; mais l'honneur reste d'avoir démontré que l'application de la géométrie aux sciences physiques était le seul moyen de parvenir à des résultats vraiment importants. Son *Discours sur l'air* parut en 1679, renferme une d'expériences intéressantes, absolument neuves. Le *Recueil* d'ouvrages a été publié à Lez, 1717, et à la Haye, 1740, 2 in-4°. Il renferme : *Traité de la collision ou choc des corps*; — *de physique : de la végétation des plantes; de la nature de l'air chaud et du froid; de la nature des couleurs*; — *Traité du mouvement des eaux*; — *Règles pour le chant de la vue*; — *Nouvelle découverte de la pesanteur*; — *Traité de la pesanteur*; — *Expériences touchant les couleurs et la congelation de l'eau*. — *Essai de logique*. Ce dernier ou dit Condorcet, « est un exposé de la méthode qu'il avait suivie dans ses recherches; et il est intéressant de pouvoir observer de si près le génie d'un des meilleurs esprits de l'histoire des sciences françaises. » Fontenelle n'ayant pu donner les éloges des membres de l'académie des sciences, que depuis l'époque du renouvellement de la compagnie, n'avait point donné de Mariotte; Condorcet a réparé cette omission, en publiant les *Éloges des Académiciens*, morts depuis W.

MARITI (JEAN), voyageur, né à Florence. Il embrassa l'état ecclésiastique, et alla dans l'île de Corfou, où il séjourna de 1760 à

ourut cette île, et fit aussi des
 en Syrie et en Palestine. Il
 dans sa patrie vers la fin du
 tième siècle. Rotermuud place
 à l'an 1795 ; mais il est cer-
 : l'abbé Mariti vivait encore
 7. On a de lui, en italien : I.
de dans l'île de Cypre, la Sy-
 Palestine, Lucques et Flo-
 1769 à 1776, 9 vol. in-8°. ,
 quatre premiers volumes
 nsacrés à la relation des voya-
 'auteur : les cinq derniers cont-
 t l'histoire du royaume de
 em dans le moyen âge. Le
 de Mariti offre des détails cu-
 ur l'état ancien et moderne,
 ductions et le commerce de
 Cypre, ainsi que sur la partie
 yrie la plus voisine de la Pa-
 enfin sur ce dernier pays. Il
 avec soin les mœurs des diffé-
 euples qui habitent ces coun-
 l s'abstient d'entrer dans les
 que renferment les écrits des
 voyageurs. Le séjour de l'au-
 rmi les Druses le mit à portée
 apprécier ce peuple singulier.
 tie de l'ouvrage qui concerne
 ire de Jérusalem ne vaut pas
 tion du voyage ; c'est un récit
 et confus d'événements peu
 sants, rapportés quelquefois
 des autorités un peu sus-
 Les quatre premiers volumes
 traduits en français, Paris,
 2 vol. in-8°. , avec un titre
 omet l'histoire générale du Le-
 mais cette suite n'a point paru.
 luction n'est pas mauvaise. On
 aussi une en allemand, par C.-H.
 Altenbourg, 1777, 1 vol. in-
 fig. II. *Histoire de la cam-*
d' Ali Bey dans la Syrie en
 Florence, 1772, 1 vol. in-8°.
 ur le vin de Cypre, *ibid.*,
 , un vol. in-8°. Mariti avait

déjà, dans son voyage, donné d'ain-
 ples détails sur la préparation et le
 commerce de ce vin exquis ; mais
 voulant mettre les Européens occiden-
 taux en état de bien connaître un su-
 jet si intéressant, il le leur présenta
 enrichi de beaucoup de faits nou-
 veaux. IV. *Histoire du Temple de*
la résurrection, ou de l'*Église de*
Saint-Sépulcre, Livourne, 1784,
 1 vol. in-8°. , avec le plan de l'église.
 Le zèle de plusieurs voyageurs, plus
 dévots qu'instruits, leur avait fait
 insérer dans leurs relations beaucoup
 de traditions inexactes sur les saints-
 lieux : c'est pour redresser ces er-
 reurs que Mariti a écrit ce livre. V.
Histoire de Faccardin, grand émir
des Druses, Livourne, 1787, 1 vol.
 in-8°. ; traduite en allemand avec
 des notes, Gotha, 1790. Mariti a
 obtenu, par son séjour chez les Dru-
 ses, des particularités que l'on ne
 connaissait pas auparavant sur ce
 fameux chef. VI. *Histoire de l'état*
présent de la ville de Jérusalem,
 Livourne, 1790, 2 vol. in-8°. .
 Ce livre, qui n'est guère que la réim-
 pression de la dernière partie de son
 Voyage, renferme quelques détails
 intéressants ; mais le plan qui l'ac-
 compagne ne mérite aucune confian-
 ce (1). VII. *Voyage dans les coll-*
ines du Pisan et du Florentin, Flo-
 rence, 1797, in-8°. , tome 1^{er}. L'au-
 teur s'occupe principalement de ce
 qui concerne les productions de la
 nature et l'agriculture. La mort l'em-
 pêcha de terminer cet ouvrage. E-3.

MARITZ (JEAN), célèbre fondeur
 et mécanicien, né à Berne, en 1711,
 d'une famille distinguée par ses ser-
 vices, et qui a donné d'habiles fon-

(1) Voyez ce que j'en ai dit, dans l'*Histoire des*
Croisades, par M. Michaud, tom. 1, pag. 627, de
 l'édition de 1819. C. M. P.

deurs à toute l'Europe, annonça dès son enfance les plus heureuses dispositions pour la mécanique. Il quitta très-jeune son pays, où il avait puisé les premières connaissances de son art; et après avoir parcouru la Hollande et l'Allemagne, pour s'y perfectionner, il vint en France, où il obtint la direction de la fonderie de Lyon: c'est là qu'il fit, vers 1740, la première application de la machine qu'il avait inventée, pour forer et tourner les canons. Anciennement les canons étaient coulés creux, au moyen d'un noyau de fer, recouvert d'argile, qui souffrant et se travaillant plus ou moins à la fonte et au refroidissement de la matière, occasionnait des soufflures et des défauts dans l'ame de la pièce. La régularité de cette partie est, de l'aveu de tous les officiers d'artillerie, un des points les plus essentiels, pour la perfection des bouches à feu, puisque c'est d'elle que dépend la justesse du tir. *L'Encyclopédie méthodique (Arts et métiers, tome 1^{er}, p. 346)*, reconnaît que c'est à Maritz que l'on doit l'invention du forage. Son procédé, par lequel on coulait les canons pleins, et on les forait ensuite avec la plus parfaite exactitude, fut adopté avec empressement dans toutes les fonderies de France, et successivement dans toute l'Europe. « Maritz est le premier (dit Monge), qui ait imaginé de placer les canons horizontalement, et de les faire tourner eux-mêmes, au lieu de faire tourner les forets. Par ce procédé il est bien facile de percer le canon suivant son axe, et l'on est assuré que l'ame est bien centrée, lorsque l'on voit que la tige du foret ne participe pas au mouvement de la pièce; tandis que quand c'est, au contraire, le foret qui tourne, si la direction

qu'on lui donne n'est pas parfaitement avec celle de la pièce, l'ame ne se trouve pas centrée. » (*Description de la fabrication des canons*, p. 10). Il avait obtenu, dès 1744, une pension de deux mille francs; il passa, après, de la fonderie de Lyon à celle de Strasbourg et à celle de Paris. Nommé inspecteur-général de l'artillerie de terre et de mer, en 1758, le cordon de Saint-Etienne, et des lettres de noblesse, il fut élu, en 1766, membre de l'Académie des sciences, et de la fonderie de la statue de Louis XV. Le corps municipal eut l'idée de le consulter avant l'érection de la statue. Maritz, en sondant le terrain, se convainquit qu'il y avait un coup d'humidité, et fit l'opération qui aurait pu coûter à la plus grande partie des citoyens breux spectateurs. Sur l'ordre de Charles III, Maritz obtint la permission de se rendre en Espagne pour y établir ses procédés à la fonte et au forage de fer. Il fit construire successivement à Barcelone, les magnifiques forges qui ont survécu aux guerres de la péninsule. Ses procédés sont encore en usage, et refusent les offres brillantes qui lui furent faites pour se fixer dans ce pays, et reçut comme récompense de ses services, le grade de lieutenant-général, en partant pour sa patrie adoptive. Les lettres de noblesse lui furent accordées en 1766, de la part de Louis XV, pour l'attirer en France. Louis XV lui accorda une nouvelle pension de 10,000 francs, dans la considération de ses succès. Il eût pu succéder, des démarches pour être nommé à l'Académie des sciences.

estie s'y refusa. Il a joui, pendant une longue carrière, de l'estime de Choiseul, de MM. de Valribeauval, et de tous les officiers d'artillerie, avec qui il avait des liaisons continuelles. Maritz n'a pas d'héritiers de son nom; mais ses fils et ses élèves dirigent les principales fonderies de France. Il est mort le 16 mai 1790, sur la terre où il s'était retiré près de Paris.

A. B—T.

MARIUS (CAIUS), l'un des plus grands généraux de la république romaine, mais qui après avoir sauvé Rome de l'invasion des barbares, en vint à la ruine par son ambition et son orgueil, était né à Cerretinum, territoire d'Arpino, patrie de plusieurs autres généraux obscurs, dont il imita les travaux dans sa jeunesse. Il suivit Scipion au siège de Numance (l'an 620 de Rome, avant J.-C.), et se signala moins par sa valeur que par son respect pour la discipline. Plutarque raconte que Scipion étant à table avec ses officiers, un des convives demanda s'il y avait alors à Rome un militaire digne de lui succéder; Scipion, ayant posé la main sur l'épaule de Marius, répondit : Ce jeune homme est bien être ce jeune homme; Marius fut élu tribun, l'an de Rome 635, par la protection de Cécilius Métellus, dont il se montra content, dans la suite, l'ennemi le plus implacable. Le premier usage de son autorité, fut de proposer une loi qui tendait à diminuer le pouvoir des patriciens sur l'élection des magistrats. Le consul Cotta porta au sénat cette innovation, et décida que Marius serait mandé pour expliquer ses motifs. L'audace du tribun, au lieu de se justifier, fut de reprocher à Cotta d'avoir outre-passé les

bornes de son autorité, et le menaça de le faire traîner en prison, s'il ne se rétractait à l'instant même. Cotta, faiblement défendu par son collègue Métellus, fut obligé de retirer sa dénonciation; et Marius revint à l'assemblée du peuple, qui adopta la loi. Cette conduite fit juger qu'il serait le défenseur de toutes les prétentions des plébéiens; mais on changea bientôt d'opinion, en le voyant combattre et faire repousser une loi relative à une distribution gratuite de blé aux prolétaires. En cessant ses fonctions de tribun, il se mit sur les rangs pour l'édilité curule, et fut rejeté. Il demanda le même jour l'édilité plébéienne, et eut le chagrin d'éprouver un second refus. Dans la suite il sollicita la préture; et sur six préteurs à nommer, il fut élu le dernier: encore l'accusa-t-on d'avoir acheté des suffrages, et il ne fut absous qu'à l'égalité des voix. Le gouvernement de la Bétique lui échut par le sort; et il s'attacha d'abord à purger le pays des brigands qui l'infestaient. A l'expiration de son pouvoir, il retourna dans Rome; mais privé de fortune et de protecteurs, il resta sans emploi: toutefois la simplicité de ses mœurs et son courage lui avaient mérité l'estime publique; et il obtint en mariage Julia, tante de César. Métellus, désigné pour continuer la guerre contre Jugurtha, le prit avec lui, comme son lieutenant. Marius n'oublia rien pour se faire un parti dans l'armée, soit en partageant les fatigues et la nourriture des soldats, soit en les flattant, soit enfin en décrivant la conduite de son général (V. METELLUS Numidique). Il réussit, par ce moyen, à persuader à chacun qu'il était seul capable de terminer la guerre. Quelque déplaisir que Métellus éprouvât

de voir l'attachement des soldats pour Marius, il fut obligé de lui accorder un congé qu'il lui demanda pour venir à Rome solliciter le consulat : Marius ne mit que six jours à franchir la distance qui l'en séparait; et il employa si bien le peu de temps qui restait jusqu'aux comices, qu'il fut désigné consul d'une voix unanime, l'an 647. Il leva aussitôt de nouvelles légions, et il y admit, contre l'usage, des hommes qui ne payaient aucune contribution (*capite censi*), et même, suivant Plutarque, des esclaves; il affecta ainsi de braver publiquement les patriciens, auxquels il reprochait de ne devoir le rang qu'ils occupaient qu'aux vertus de leurs ancêtres, tandis que son élévation était le prix de ses services: par là il s'attachait la multitude, et se rendait redoutable au sénat qui l'avait humilié. Il repassa en Afrique; et Métellus se retira, ne voulant pas voir un homme qui, pour prix de ses bienfaits, lui ravissait le facile honneur de terminer la guerre. Jugurtha, chassé de ses états, s'était réfugié à la cour de Bocchus, roi de Mauritanie, son beau-père, où il se croyait dans un asile inviolable; mais Bocchus le livra, par trahison, à Sylla, questeur de Marius (*V. JUGURTHA*, XXII, 111), et depuis lors, son ennemi. Marius, quoique absent, fut élu de nouveau consul l'an 650, pour s'opposer aux Cimbres et aux Teutons, qui menaçaient d'envahir à-la-fois les Gaules et l'Italie(1); il se hâta de revenir à Rome, et y obtint les honneurs du triomphe. Il s'appliquait à endurcir les soldats à la

fatigue, leur faisant faire des marches forcées, et les obliger à porter leurs armes, leurs vivres nécessaires pendant plusieurs jours. Il se montrait lui-même à la tête de son armée, et donnait l'exemple de la patience à souffrir les punitions et récompenses, et, quoique sévère, de toute l'armée. Il fut chargé de la charge de consul, et qui mettait un intervalle de quelque temps entre deux consulats; et il venait d'être honoré de cette dignité pour la troisième fois (l'an 652-1000) : il apprit que les barbares s'avançaient. Il marcha aussitôt contre, et vint camper sur le bord du Rhône, non loin de Chur. Il avait eu soin de faire venir d'une grande quantité de blé, mais afin d'assurer l'approvisionnement de son armée, il fit creuser, jusqu'à la mer un canal qui portait son nom, et dont on voit encore quelques vestiges (1). Les barbares furent obligés de se séparer. Les Cimbres allèrent vers le pays des Liguriens (aujourd'hui la Bavière); et les Teutons allèrent vers les Alpes, pour pécher par la Ligurie. Cælius ne voulut point permettre aux soldats de sortir du camp, et de se familiariser avec les ennemis, qu'ils devaient combattre. Les Teutons, désespérant de vaincre, en venir aux mains, et leur route. Mais il se mit à leur suivre, et jugea à propos de livrer bataille dans une Gaule Narbonnaise, auprès de Sextiennes (aujourd'hui

(1) Les barbares tournèrent alors leurs pas vers l'Espagne; et, comme le dit Plutarque, ce fut un grand bonheur pour Marius, auquel ils laisserent le loisir de discipliner son armée.

(1) Le canal de Marius, depuis trévis, se nomme le bras mort.

édit complètement (1). Marius célébrait sa vic-sacrifice, on lui apporta qu'il avait été élu consul nième fois; et les soldats rent leur joie par de vives s. Il alla ensuite au se-atulus Lutatius, chargé l'entrée de l'Italie contre . A son arrivée à Rome, t les honneurs du triom-fusa; et il se hâta d'alle-armée, qu'il fit camper s du Pô, pour en défen-ge. Les Cimbres ne vou-gager le combat avant s Teutons, dont ils ignore la défaite, envoyèrent à Marius, lui demander pour eux et les alliés faient. Vos alliés, répon-s, sont arrivés; et il r les rois des Ambrons, is leur fuite par les Sé-n'on amenait liés et en-ne bataille décisive eut es jours après (30 juillet t J. - C., 101), dans la rcerceil (2); et quoique la

victoire fût due presque entièrement à Catulus, qui soutint seul long-temps le choc des Cimbres (V. CATULUS, VII, 424), la gloire n'en resta pas moins tout entière à Marius, que le peuple, dans son ivresse, nom-mait le troisième fondateur de Rome, estimant qu'il avait délivré cette ville d'un péril non moins grand que celui dont Camille l'avait sauvée en chas-sant les Gaulois (1). Il triompha avec Catulus; et quelques mois après, il brigua son sixième consulat, qu'il obtint par des voies hontenses. Il avait eu pour concurrent Métellus, son bienfaiteur; et aidé du tribun Saturninus, il obligea de s'éloigner de Rome, un citoyen respectable, dont la vue lui rappelait son ingratitude (V. METELLUS). Il cherchait à regagner la confiance des patriciens par quelques mesures vigoureuses contre les factieux; mais il continua de soutenir ceux-ci en secret, et il ne les abandonna que lorsque leur com-plot ayant éclaté, il fut forcé de se prononcer pour eux ou pour le sénat. Il n'osa pas demander la place de censeur, dans la crainte d'éprouver un affront; et Métellus ayant été rap-pelé de son exil, il s'absenta, sous le prétexte d'accomplir un vœu à la mère des Dieux. Il visita les côtes de l'Asie, se rendit à la cour de Mithri-date, et mit tout en œuvre pour exciter la haine de ce prince contre les Romains, persuadé qu'une nou-velle guerre lui rendrait l'autorité qu'il voyait s'échapper à regret. Il fut employé avec Sylla dans la guerre

ou livra deux batailles quelques jours dit que dans la seconde il y eut plus hommes de tués ou faits prisonniers; ce sont le nombre exagéré. En un mot, le succès. Marius fit élever une pyra-me en l'honneur des victoires près de Saint-

et Florus donnent les détails les plus sur la bataille que Marius livra aux de leur armée y perdit, et leur roi omba. Le petit nombre de ceux qui cette destruction et aux massacres que camp même, les leuans furieuses, opinion commune en Italie, se refus-ent gués du Véronais, du Vicentin et etc. On a cru retrouver quelques mines dans une contrée appelée les Sept qui est située dans les Alpes, à vingt-à ville de Vivence. Marc Pezzo, ec-: descendant de cette colonie, a pu-riplade et sur son dialecte particulier, eux, dont la troisième édition, Vê-ete traduite en allemand par E. F. S.ree, par Busching, dans son *Magn-t de géographie*, tom. 6 et 8. L.P.E.

(1) L'approche de ces peuples redoutables avait répandu une telle consternation dans Rome, que long-temps après, on y appelait encore une grande frayeur, *cimbrius terror*, un bruit enroué, *cimbricus prada*: des cris effrayants, *ululatus cimbricus*. Le Pseudo-Plutarque rapporte que Marinus ayant d'a-bord éprouvé quelques avantages, fut averti en songe d'immoler sa fille, Calpurnie, et qu'il se sou-mit à ce barbare sacrifice.

des alliés ou Marsique, et ne soutint que faiblement sa réputation. La fortune favorisa plus particulièrement son jeune rival; et la haine qu'ils se portaient déjà tous les deux, s'en augmenta encore. Lorsqu'il fut décidé qu'on ferait la guerre à Mithridate (l'an 666), Marius, accablé d'infirmités, mais toujours dévoré d'ambition, brigua le commandement de l'armée: le sénat décida en faveur de Sylla, qui avait le suffrage des troupes. Mais Marius, ayant excité une sédition, se fit élire par la populace; et il se disposait à aller remplacer Sylla, déjà sorti de Rome, lorsque celui-ci, informé de ce qui se passait, y reutra avec l'armée, dont le dévouement pour lui s'était accru par la crainte de le perdre. Marius, abandonné de ses partisans, s'enfuit à Ostie, et s'y embarqua, résolu de passer en Afrique: mais les vents contraires l'obligèrent d'aborder dans le voisinage de Minturnes (1), et de se cacher dans un marais pour échapper aux assassins envoyés à sa poursuite. Il y fut découvert; et celui qui naguère avait été proclamé le sauveur de Rome, fut amené à Minturnes, la corde au cou, et tout couvert de fange, comme le dernier des criminels. Il fut confié à la garde d'une femme nommée Fannia, qu'il avait autrefois condamnée à une amende pour adultère, et que, par cette raison, on avait lieu de croire son ennemie. Cette femme se sentit émue de pitié, en voyant dans cet état d'abjection le vainqueur des Cimbres: loin de le maltraiter, elle lui offrit quelque nourriture, et le laissa seul dans sa chambre pour reposer. Cependant les magistrats chargèrent un soldat cimbre, réfugié

dans leur ville, d'exécuter l'ordre du sénat: il entra, l'épée nue à la main, dans la chambre où Marius était caché; mais cet illustre proscrit, sur lui un regard terrible, dit: « Soldat, oserais-tu bien tuer un soldat? » Frappé de terreur, le Cimbre laissa tomber son épée, et se retira sans oser regarder le grand capitaine. Les magistrats, voyant que Marius avait échappé, se disposèrent à aller le chercher, mais ils furent retenus par les services que Marius avait rendus à l'Italie, qui leur fournirent les moyens de fuir cette terre inhospitalière. On lui fournit un vaisseau, sur lequel il aborda dans l'île d'Enarie (Ischia), où il fut rejoint par quelques-uns de ses amis qui s'étaient accompagnés en Afrique. A peine était-il descendu que Sextilius, gouverneur de Libye, lui fit signifier de quitter cette province; et le messager demandait une réponse. Tu annonceras, dit-il, à Sylla que tu as vu C. Marius, languissant, assis sur les ruines de Capoue. Il se retira donc dans l'île de Kerkeni; là il apprit que les deux consuls, divisés d'opinion, et venus aux armes, Cinna avait chassé de Rome par son collègue, et résolu d'offrir le secours de son armée au vaincu, rassembla promptement tous les exilés, et vint aborder à Capoue, où il fut reçu avec joie par le peuple qui regrettait son absence. Aussitôt il députa un messager à Cinna, pour lui annoncer son arrivée; celui-ci, flatté de la marque de déférence, voulut lui offrir avec lui la dignité consulaire, mais il envoya les licteurs avec les lettres, et Marius les refusa, et continua à laisser croître sa barbe et ses cheveux, afin d'exciter davantage la compassion du peuple. Cependant il prit des mesures pour empêcher l'arrivée des vivres à Rome; et

(1) Minturnes est un bourg de la Campanie, situé à l'embouchure du Liris, aujourd'hui le Garigliano.

Tibre, il se présenta devant le sénat, dont le sénat se hâta de ouvrir les portes : mais il ne vint y rentrer que le décret d'annulation n'eût été révoqué : garda pas long-temps de douceur. Maître dans l'âge ni de rang, tous ceux qu'il parcourait les rues, suivis de ses satellites qui massacraient ceux qu'il ne rendait pas le salut. Le sang répandu, loin d'apaiser, ne faisait que l'accroître; il avait fui de Rome à son retour, ne furent point à l'abri des proscriptions. Les espions et les sicaires se multipliaient sur tous les chemins; et la certitude de l'impunité encourageait à commettre tous les crimes (V. M. ANTOINE, II, 267, 268, VII, 424). Cependant les excès auxquels se livrèrent les satellites de Marius, effrayèrent ses complices : Cinna et ses satellites les surprirent la nuit dans leur sommeil, et les tuèrent tous à coups de poignard. On apprit alors que Sylla, parti de Mithridate, revenait à Rome avec son armée; et cette nouvelle vint changer le cours des proscriptions, élu consul pour la troisième fois, n'avait plus d'ailleurs besoin de la force nécessaire pour soutenir cette œuvre effrayante des maux qu'il voyait fondre sur lui, il chercha des moyens de se défendre dans les excès de la table; mais le développement de la maladie le conduisit à mourir, le dix-septième jour de son consulat, l'an de Rome 688 (avant J.-C. 86.) Il eut plusieurs qualités; mais elles furent gâtées par son ambition et ses vices. Il se montra, dans sa jeunesse, de valeur et de desinat, et sauva deux fois par

sa prudence et son habileté, l'Italie menacée d'une invasion; mais l'ambition éteignit en lui tous les nobles sentiments qui y avaient dominé jusqu'alors : ami ingrat, citoyen perfide, il se souilla par d'horribles vengeances. (V. SYLLA.) Son air était grossier, le son de sa voix dur et imposant, son regard farouche, et ses manières brusques, impérieuses : il se ressentit toujours de son origine, et, s'il fut sobre et austère dans ses mœurs, il le dut à la rusticité de son caractère. Les statues de Marius sont détruites depuis long-temps; et il ne nous reste que l'inscription de celle qu'on lui avait érigée dans le Forum d'Auguste (V. MORCELLI, *De stylo inscriptionum*, I, 1, 5); mais les traits de sa figure nous ont été conservés sur une pâte antique de verre, publiée par Casali en 1794, et par Visconti dans son *Iconogr. rom.* 1, pl. 4, n^o. 3. On trouve l'histoire des proscriptions de Marius dans Appien. Rutilius Rufus avait écrit sa *Vie*: celle qu'a laissée Plutarque est pleine d'intérêt; il avait le projet de le comparer avec Pyrrhus, et du Haillan a osé refaire ce morceau qui n'existait pas dans les manuscrits de Plutarque. M. Arnault a mis au théâtre, *Marius à Minturnes*, tragédie. Ce sujet a fourni plusieurs tableaux, parmi lesquels on remarque celui de Drouais, mort jeune, et déjà l'un des peintres les plus distingués de l'école française. Fauris de Saint-Vincent a publié une *Notice sur les lieux de Provence, où les Cimbres, les Ambrons et les Teutons ont été vaincus par Marius* (Magas. encyclopéd., année 1814, tom. IV). On consultera aussi avec fruit les *Mémoires* de l'académie des inscriptions. W—s.

MARIUS (CAIUS), neveu et fils adoptif du précédent, s'enfuit lors

de la proscription de son père, et chercha un asile à la cour d'Hiempsal, roi de Numidie, dont il reçut un accueil favorable; mais, craignant que ce prince ne le livrât aux Romains, il se sauva, aidé par une de ses femmes, à laquelle il avait inspiré de l'amour. Il rejoignit son père, et rentra dans Rome avec lui. Il sut gagner l'affection des soldats qui le surnommèrent le fils de Mars, à cause de sa valeur, et le fils de Vénus, à cause de sa beauté et de son goût pour les plaisirs. Moins brave et moins habile que son père, il le surpassa en férocité. Quoiqu'il eût à peine vingt-sept ans, il se fit nommer consul l'an de Rome 672, 82 avant J.-C., et choisit pour collègue Cn. Papyrius Carbo. Abusant de l'autorité, il fit périr les plus illustres citoyens et jeter leurs corps dans le Tibre: il marcha ensuite contre Sylla; mais, vaincu dans une première bataille, il s'enfuit à Préneste, où il se fit tuer par un de ses officiers, dans la crainte de tomber vivant entre les mains de son ennemi. Le jeune *Marius* est le sujet d'une tragédie de l'abbé Boyer, représentée en 1669. Son séjour à la cour d'Hiempsal a fourni le sujet de la tragédie de *Marius*, par de Caux, jouée en 1715, et qu'on trouve dans le tome XI du Recueil des meilleures pièces du Théâtre-Français. W-s.

MARIUS (*Marcus-Aurelius-Marius-Augustus*), l'un des trente tyrans des Gaules, avait exercé dans sa jeunesse la profession d'armurier ou de forgeron. Il était doué d'une force de corps extraordinaire; les historiens en rapportent des traits si surprenants qu'on doit les regarder comme fabuleux. Il embrassa l'état militaire, et s'éleva par son courage aux premiers emplois. Après la mort

de Victorin le jeune, le c l'armée tomba sur Marius. assez communément que la Victorine, princesse que sc tion et ses talents ont fait c à Zénobie, eut part à l'élév Marius, sous le nom duque pérait conserver l'autorité; Boze prétend que, loin d'a tribué à cette élection, elle la conspiration qui priva M la couronne et de la vie (*V sertation sur un médaillon tricus*, Mémoires de l'acad inscriptions, tom. xxvi). L empereur fit à ses soldats un gue, conservée par Trebelli laquelle il rappelle avec un complaisance son premier « Ce que je souhaite, les » c'est que vous pensiez séri » que vous avez fait emp » homme qui n'a jamais s » que le fer. » On dit qu' règne de trois jours, il f un soldat auquel il avait r grâce; et l'on ajoute que l en lui plongeant son épé corps, dit: *Tiens, c'est t forgée*. Tetricus fut élu à l. Marius. Les médailles de M trop nombreuses, surtout e pour qu'on puisse croire régné que trois jours. De donne quatre à cinq mois depuis le commencement c bre ou d'octobre de l'an qu'à la fin de janvier ou fé Les médailles en or de M les plus rares. On en cons au cabinet du Roi, qui port vers ces mots: *Concordi et seculi felicitas*; et d'l avait une dans son précieu avec la légende: *Fides* Celles que l'on connaît en p ont cinq revers différents.

US (LE B.), évêque d'Aven-
 uisse, était né vers l'an 532,
 d'une famille noble. Des-
 bonne heure à l'état ecclé-
 siastique, il fut élevé à l'épiscopat, à
 quarante-trois ans. Il assista
 au concile de Mâcon, assem-
 blé en 585 par l'ordre de Gontran,
 roi de Bourgogne, et eut beaucoup
 d'influence sur les sages réglemens qui y
 furent adoptés. Il administra son
 évêché avec beaucoup de pru-
 dence, pourvut de révé-
 rends les églises qui en man-
 quèrent plusieurs fondations pieu-
 ses et grandes largesses aux pau-
 vres de la ville d'Avenches ayant été
 ravagée par les barbares, il transféra
 l'épiscopat à Lausanne, en
 mourut en cette ville le der-
 nier jour de l'année 596 (1), âgé
 de soixante-quatre ans. Le nom
 de Marius se trouve dans quel-
 ques auteurs; et l'on dit que l'évêque
 de Saint-Thyrs ou Thiers prit son
 nom de ses reliques y eurent été
 déposées. On a de lui une *Chronique*
 qui s'étend depuis l'an 455,
 jusqu'à celle de Saint Prosper, jus-
 qu'au 1^{er} de septembre 581; elle a
 été découverte par un anonyme jus-
 qu'à A. Duchesne l'a insérée,
 dans un manuscrit qu'il avait com-
 paré à P. Pierre-François Chif-
 follet, dans les *Scriptor. Francorum*,
 t. 1; et elle a été réimprimée
 dans le *Recueil des historiens de*
 France, par D. Bouquet, tom. 11.
 à l'exemple de saint Pros-
 per, il rapporte les faits qu'il rapporte
 par consulats: son style est simple

et clair; et malgré quelques inexac-
 titudes, son ouvrage est intéressant,
 particulièrement pour l'Histoire du
 royaume de Bourgogne, dont le
 diocèse d'Avenches faisait partie (V.
 sur Avenches les art. P. Fr. DUNOD
 et J. WILD). Les auteurs de l'*His-
 toire littéraire de France* attri-
 buent, avec beaucoup de vraisem-
 blance, à Marius, un *Vie de saint*
Sigismond, roi de Bourgogne, im-
 primée dans le *Recueil des Bollandis-
 tes*, au 1^{er} mai. Le baron de
 Zurlauben a publié un *Mémoire sur*
Marius, dans le *Recueil de l'acadé-
 mie des inscriptions*, tom. XXXIV.

W—s.

MARIUS (ADRIEN-NICOLAÏUS),
 fils de Nicolas Everardi (V. EVE-
 RARDI, XIII, 559), était frère de
 Nicolas Grudius (Voy. GRUDIUS,
 XVIII, 558), ainsi que de Jean
 Second, l'immortel auteur des *Ba-
 sia*: ce sont les *tres fratres Bel-
 gæ*, dont Bonaventure Vulcanius a
 réuni les *Poëmata* dans un même
 volume in-12, publié à Leyde en
 1612; volume qui n'offre cependant
 qu'une seule pièce de Jean Second,
 sa *Reginæ pecuniæ regia*. Nous
 n'avons pu découvrir la date de
 la naissance de Marius; il mourut
 le 21 mars 1568, dans un âge avan-
 cé à Bruxelles, où il paraît avoir
 rempli, pendant longues années,
 des postes distingués, spécialement
 celui de chancelier de la Gueldre et
 de la ville de Zutphen. Ses poésies
 prouvent que, dans sa jeunesse, il
 voyagea en France et en Italie,
 comme ses frères; qu'il étudia en
 droit sous Cujas à Bourges, et à
 Milan sous Marc-Autoine Caimus
 et Jérôme Monti. Ses *Poëmata* se
 composent de deux livres d'Élé-
 gies; le premier, de dix pièces; le
 second, de sept; d'un livre d'Épi-

vous suivre le calcul du P. Chifflet, qui
 paraît plus plausible; il est vrai qu'une charte de
 ce prince, citée par Zurlauben, dit que
 c'est à la même année que Gontran (c'est-à-
 dire 585); mais cette même charte fixe la
 mort de ce prince à l'an 601, et Zurlauben a
 remarqué que cette pièce, curieuse d'ailleurs,
 ne peut servir pour rectifier ce point de chro-

grammes, dont plusieurs traduites de l'Anthologie grecque; d'un livre d'Épîtres : elles sont au nombre de sept; d'une Satire, et d'un Chant funèbre (*Nenia*), en vers alexandrins, sur la mort de son frère Jean Second. Les élégies de son premier livre sont toutes dans le genre érotique : la dernière est une fiction ingénieuse, intitulée *Cymba amoris*; elle semble avoir fait principalement la célébrité de Marius, et a été traduite en plusieurs langues. Cits l'a imitée, de main de maître, en hollandais. Dans une de ses épigrammes, Marius dit pourquoi il avait adopté ce nom. Ce fut en l'honneur de la Vierge, dont la fête de la Nativité (8 septembre) coïncide avec celle de saint Adrien, patron de notre poète. Le corps de Marius fut transféré de Bruxelles à Malines, et déposé au tombeau de sa famille. Marius occupe, après son frère Jean Second, un assez beau rang parmi les poètes latins modernes. On lui attribue une traduction en vers latins de quelques dialogues de Lucien, et une en prose de son petit Traité sur la Calomnie. M — ON.

MARIUS (SIMON MAYER, plus connu sous le nom de), astronome, né en 1570 à Guntzenhausen, dans la Franconie, était fils du bourgmestre de cette ville. Il cultiva d'abord la musique, et fut attaché pendant quatre ans comme musicien à la chapelle du marquis d'Auspach. Il apprit ensuite les principes de l'astronomie à l'île d'Hueen, auprès du célèbre Tycho-Brahé; il alla depuis demeurer trois ans en Italie, soit à Padoue, soit à Venise, pour étudier la médecine. Ce fut pendant ce voyage, qu'il mit en latin, avec quelques variantes, le Traité du compas de proportion de Galilée; et en quittant

l'Italie il chargea son disciple Balthasar Capra, de publier cette traduction comme un ouvrage original. (V. CAPRA, VII, 87.) Galilée fit saisir l'édition, et intenta, à Balthasar, un procès dont il a fait imprimer toutes les pièces : on n'y voit d'ailleurs pas le nom de Marius. Galilée le dénonça au monde savant comme l'auteur de ce vol; mais ici Galilée pourrait être suspect d'un peu d'animosité. L'arrêt qui condamne Capra comme plagiaire et contrefacteur ne fait mention ni de complice ni d'instigateur. A son retour en Allemagne, Marius devint astronome de l'électeur de Brandebourg, et mourut, en 1624, à Nuremberg. Marius est principalement connu par sa prétention d'avoir été le premier, en Allemagne, qui ait aperçu les satellites de Jupiter et les taches du soleil; il convenait que Galilée avait été le premier en Italie. Il n'aspirait qu'à jouir, parmi ses compatriotes, d'une considération égale à celle dont Galilée jouissait en Italie. Personne ne lui conteste le mérite d'avoir donné la première description de la nébuleuse dans la ceinture d'Andromède (Voy. Bailly, *Hist. de l'astron. modern.*, t. III, p. 258). On a de Marius : I. *Tabule directionum novæ universæ Europæ inservientes*, Nuremberg, 1599, in-4°. II. *Francischer kalender oder practica*, ibid., 1610. Il commença à publier cet almanach en 1610; le plus intéressant est celui qui parut pour l'année 1612. Marius y parle de la découverte des lunettes dans les Pays-Bas, de la voie lactée et des nébuleuses, etc. Toutes ces annonces se retrouvent dans le discours préliminaire de l'ouvrage suivant : III. *Mundus jovialis anno 1609, detectus ope perspicilli Belgici*, etc., ibid., 1614, in-4°.

une théorie nécessaire-parfaite du mouvement de Jupiter. Marius y volutions de ces petites s qu'il prétend les avoir t elles différent très-peu : Galilée avait publiées aravant dans son *Nun-*. Il y rapporte ses pre- vations des satellites. La toutes est du 29 décem- ieuX style. Elle est exac- ème que Galilée a faite 1610, nouveau style. proche amèrement cette de date. « Il n'a garde : lecteur, qu'étant sépa- : église, et n'ayant point réformation grégorien- uiver de nous autres ca- jour de la première ob- de Galilée) est le même décembre de ces hérési- voila toute l'antériorité moi dans ses prétendues ns. » Galilée est bien in- ent le premier auteur de e, puisque sa première est du 7 janvier, et que ius, en supposant même pas copiée dans le *Nun-* s, ne serait que du 8. prétend que Marius n'a s satellites, et cherche à ar diverses bévues qu'il nmises s'il les eût réelle- és. Galilée paraît en cela ut-à-fait croyable. Nous Marius a observé les sa- s après Galilée; il est sûr lé du *Nuntius sidereus* : it lui-même. Il a composé encore imparfait, mais ique et plus complet que lilée, parce qu'il a deve- le raisonnement, des Galilée s'était contenté

d'indiquer d'une manière succincte. Le *Mundus jovialis* ne contient pourtant rien qu'un astronome n'ait pu écrire après la lecture du livre de Galilée et sans avoir lui-même vu les satellites. Voilà ce dont nous nous sommes convaincus par l'analyse complète des deux ouvrages. Marius était un homme un peu vain; mais rien ne démontre qu'il ait tout pris à Galilée, auquel il est visible qu'il a fait plus d'un emprunt. Il a vu les satellites, il a vu les nébuleuses, il a fait des remarques sur la scintillation des étoiles, qu'il a prétendu expliquer; mais Galilée reste en possession d'une découverte dont les résultats ont été si importants pour la connaissance du véritable système du monde (V. GALILÉE, J. D. CASSINI, MARALDI). Marius eut la singulière idée de donner aux satellites les noms des maîtresses de Jupiter, Io, Europe, Calisto, auxquelles il joignit Ganymède. IV. *Beschreibung*, etc. Discours sur la comète de 1618, *ibid.*, 1619, in-4°. Marius avait traduit en allemand les six premiers livres d'*Euclide*, Anspach, 1610, in-fol. D—L—E.

MARIVAUX (PIERRE CARLET DE CHAMBLAIN DE), l'un des écrivains les plus féconds et les plus ingénieux du dix-huitième siècle dans le genre de la comédie ou du roman, naquit à Paris en 1688. Il était d'une ancienne famille de robe, qui avait fourni des magistrats au parlement de Rouen. Son père, directeur de la monnaie à Riou, le fit élever avec soin, mais ne lui laissa guère pour fortune que les avantages de cette éducation. Le jeune Marivaux annonça de bonne heure la finesse et l'activité de son esprit. Il n'avait point encore terminé ses études de collège, qu'il était déjà l'ami de ses maîtres et le maître.

de ses disciples. Les sociétés dans lesquelles il fut introduit en entrant dans le monde, ne contribuèrent pas médiocrement à développer en lui le germe du talent : elles influèrent même d'une manière sensible sur le caractère de ses écrits. Admis chez les femmes opulentes de la capitale, qui mettaient alors de l'amour-propre à protéger les gens de lettres, il y contracta cette affectation de bel-esprit, dont les comédies de Molière n'avaient pu entièrement corriger les *précieuses* du siècle. Ce fut là qu'il se lia d'amitié avec Lamotte, et plus particulièrement encore avec Fontenelle, dont les entretiens, quoique pleins de charme, n'étaient nullement faits pour le ramener au goût de la simplicité. Bientôt après, il figura parmi les écrivains de tout genre qui composaient la cour de M^{me}. de Tencin, et que cette femme célèbre appelait familièrement ses *bêtes*. C'était dans cette réunion que Marivaux, naturellement porté à la controverse, et amoureux du paradoxe, quoique d'ailleurs doux et tolérant, s'amusait à rompre des lances contre les partisans de l'antiquité, à déprécier le talent de la poésie, et à persiffler les admirateurs de Voltaire, qu'il appelait cavalièrement un *bel-esprit sieffé, la perfection des idées communes*. Il allait même jusqu'à soutenir que Molière n'avait pas bien entendu la comédie ; et il prétendait ne pas concevoir qu'on admirât le *Tartuffe* et les *Femmes-Savantes*. Du reste, son histoire n'offre aucun événement remarquable. Marié en 1721, il perdit sa femme deux ans après ; et sa fille unique embrassa la vie religieuse : il se vit ainsi délivré de tout lien de famille, et dispensé de se livrer à des occupations lucratives dont ses goûts le tenaient éloigné. Il en est de sa vie comme de

son talent ; elle ne se compose de petits traits : aussi nous bornerons-nous à rapporter deux ou trois anecdotes qui peuvent donner idée de son caractère. Se trouvant un jour dans un cercle où l'on discutait la nature de l'âme, il eut la bonté de convenir que cette question était au-dessus de sa portée. En ce moment un des interlocuteurs, je vais le nommer M. de Fontenelle. « Peine i » répliqua Marivaux ; M. de Fontenelle a trop d'esprit pour voir là dessus plus que son amour-propre. Malgré l'extrême sensibilité de son amour-propre, il répondait rarement aux critiques que l'on faisait de ses productions : « J'aime moi-même avant tout, disait-il à ce sujet, je ne veux pas troubler ce monde d'autres. » Répandu dans le monde à une époque où le pyrrhonisme sur la matière de religion, était à la mode, il combattait sans aigreur, mais avec un louable zèle, cette déplorables doctrine : « Eh ! mon Dieu, disait-il, esprit-fort, d'ailleurs hounête, me, n'enlevons pas à la pauvre nature humaine cette consolation que la Providence lui a ménagée ; vous avez beau faire pour vous sauver de l'autre monde ; vous n'avez sauvé malgré vous. » On le vit un jour, à ce sujet, sa réponse à Bolingbroke, qui, fort crédule sur beaucoup de points, affectait de douter en doute les vérités de la religion. « Si vous ne croyez pas à l'existence de Dieu, ce n'est pas du moins de foi. » Marivaux n'avait pu par un moyen de faire une pension de jeune orpheline, qu'il avait détournée de la carrière théâtrale, pour la placer dans une maison religieuse. Il disait que, *pour être assez riche, fallait l'être trop*. Vers la fin

rouvant dans le besoin, il lui-même une pension de son vécus, qui eut la générosité mais se prévaloir de sa qualité de fauteur. (V. HELVÉTIUS, .) Ce trait en rappelle un autre honore pas moins les hommes : Marivaux était malade, ni Fontenelle craignant qu'il pût d'argent, s'empressa de lui cent louis, en le suppliant de le prendre. « Je les regarde comme des », répondit Marivaux ; « j'en suis servi, et je vous les rends avec toute la reconnaissance possible. » Fontenelle lui demanda un pareil service. « Marivaux avait quelques défauts de caractère ; si par exemple, il n'était tout-à-fait insensible à la jalouse étranger à l'esprit de coté, ni les efforts qu'il faisait pour être modeste ne suffisaient pas à dissiper la susceptibilité de son caractère propre, on ne pouvait se dispenser de rendre hommage à la noble son ame, et à sa sévère . Le nombre de ses ouvrages considérable, que nous ne nous en pas de les rappeler tous. Il est sorti du collège, il écrivit ces de théâtre. Sa comédie du *rudent et équitable*, composée en imoges, par suite d'un déli, ne fut jamais représentée sur le théâtre public, parut imprimée en 1722. Il n'avait alors que vingt-cinq ans. Cette pièce est tombée dans un profond oubli, ainsi qu'une autre qu'il composa pour des fêtes de société, dans l'intervalle de 1722 à 1720. A cette époque, il écrivit *l'Homère travesti*, ouvrage qui ne fut produit que ; et peu de temps après, on produisit le *Télémaque travesti*, production du même genre, dont l'auteur eut la prudence de ne pas jouer. Ces misérables turlupin-

nades firent, en effet, beaucoup de tort à Marivaux dans l'opinion de la bonne compagnie ; et ce ne fut pas sans raison qu'il se hâta d'abandonner un genre si peu digne de lui (1). Alors commença la longue suite de ses succès dramatiques. Il donna, au Théâtre - Italien : *L'Amour et la Vérité*, 1720 ; *Arlequin poli par l'amour*, 1720 ; la *Surprise de l'Amour*, 1722 ; la *Double Inconstance*, 1723 ; le *Prince travesti*, 1724 ; *l'Île des Esclaves*, 1725 ; *l'Héritier de village*, 1725 ; le *Triomphe de Plutus*, 1728 ; la *Nouvelle Colonie*, ou la *Ligue des femmes*, 1729 ; les *Jeux de l'Amour et du Hasard*, 1730 : c'est l'une de ses pièces les plus estimées pour l'intérêt des situations, et la piquante gaieté du dialogue ; le *Triomphe de l'Amour*, 1732 ; *l'École des Mères*, 1732 ; *l'Heureux stratagème*, 1732 ; la *Meprise*, 1734 ; la *Mère confidente*, 1735 ; les *Fausse Confidences*, 1736 : le succès en fut médiocre, et même assez douteux ; mais à la reprise, en 1738, cette jolie comédie fut accueillie avec la plus grande faveur ; la *Joie imprévue*, 1738 ; les *Sincères*, 1739 ; et *l'Épreuve*, 1740. Les comédiens français du premier et du second Théâtre représentent fréquemment cette petite pièce, qu'ils appellent le plus souvent, *l'Épreuve nouvelle*. Les ouvrages dramatiques que Marivaux fit originellement jouer au Théâtre-Français, sont un peu moins nombreux. Le médiocre succès de sa tragédie d'*Annibal*, 1720, qui ne put avoir plus de trois représentations

(1) Il ne faut pas confondre le *Télémaque travesti* de Marivaux, avec un poème burlesque intitulé : *l'Éleve de Minerve ou le Télémaque travesti en vers* ; celui-ci est de J.-B. de Junquières (F. ce nom, XXII, 158).

malgré tout le talent et tous les efforts de Baron et de Dufrène, le dégoûta promptement du cothurne. Il fut encore moins heureux, peut-être, dans la comédie du *Dénouement imprévu*, 1724, dont le dénouement, fort imprévu en effet, excita de violents murmures. *L'Île de la Raison*, ou les *Petits Hommes*, pièce qu'il donna en 1727, réussit encore moins. L'auteur lui-même avoua, dans sa préface, que le sujet, tiré du roman de *Gulliver*, ne méritait pas de succès. La *Surprise de l'Amour*, 1727, comédie toute différente de celle que Marivaux avait donnée sous le même titre au Théâtre-Italien, et qu'on avait vivement applaudie, fut d'abord fort mal accueillie : elle tomba même lourdement à la deuxième représentation; mais elle se releva ensuite de la manière la plus brillante, et beaucoup de gens de lettres la préférèrent maintenant à la première *Surprise de l'Amour*. Marivaux donna, en outre, au Théâtre-Français : la *Réunion des Amours*, 1731; les *Serments indiscrets*, 1732; le *Petit-Maitre corrigé*, 1734; le *Legs*, 1736, comédie froidement accueillie à la première représentation, mais revue depuis avec beaucoup de plaisir, surtout lorsque Molé et M^{lle} Contat y jouèrent les principaux rôles; la *Dispute*, 1744; enfin, le *Préjugé vaincu*, 1746, jolie pièce, dont l'auteur garda quelque temps l'anonyme, et dans laquelle M^{lles} Gaussin et Dangeville firent briller tant de talent, que le roi augmenta de six cents francs, à cette occasion, la pension de ces deux actrices. On attribue encore à Marivaux le *Chemin de la Fortune*, comédie en prose, la *Femme fidèle*, id.; *Félicie et les Acteurs de bonne foi*, id. Aucune de ces pièces ne fut

représentée. On ne peut nier que dans la plupart de ses comédies, Marivaux n'ait fait preuve d'un esprit extrêmement délié, et qu'il n'y ait même montré une connaissance approfondie du cœur humain. Il avait particulièrement étudié le manège de nos coquettes; et presque partout il enseigne l'art de mettre à profit les plus secrètes faiblesses des femmes. Habile à deviner toutes leurs pensées, et à se rendre compte de toutes leurs sensations, il dispose, avec une adresse infinie, les ressorts d'une petite intrigue, que termine infailliblement la défaite, plus ou moins facile, d'une héroïne de vertu. Mais, si dans ce genre de comédie il est réellement original, si même aucun auteur comique n'a su, comme lui, filer une scène galante, observer la gradation du sentiment dans un cœur qui s'ouvre à l'amour, présenter une pensée ingénieuse et subtile sous la forme d'une locution familière, il faut convenir que la plupart de ses pièces peuvent néanmoins donner de l'ennui, de la mauvaise humeur même, aux hommes qu'une organisation forte ou l'habitude des occupations solides rend étrangers à de petits intérêts de boudoir, et à cette frivole métaphysique. Le dialogue de Marivaux est d'ailleurs tellement précieux, on y trouve une si grande recherche d'expressions détournées de leur sens naturel, qu'il faut, en quelque sorte, avoir fait un cours particulier de son langage, pour prendre un véritable plaisir à la représentation ou à la lecture de ses comédies : « Jamais, » dit La Harpe, « on ne mit tant d'appât à » vouloir être simple, jamais on n'a » retourné des pensées communes de » tant de manières plus affectées les » unes que les autres. » En effet,

qu'il dit après qu'il a parlé.

ces d'ailleurs, ont, en telle ressemblance qu'il en faire la distinction. La *Surprise de l'Alouette* de diverses façons. L'intrigue est toujours un obstacle à ne dire qu'à la fin le monde sait dès la fin. Les obstacles ne sont que dialogues; et l'auteur s'attache qu'à décomposer tous les yeux toutes les nuances. Des ressorts de l'intrigue trop déliés pour être une scène de Molière, une scène de nature; une scène de dialogue est un commentaire de la scène nous étonnons pas si, de la manière de procéder, il y a de la place pour l'action. Au dix-huitième siècle, un grand nombre d'auteurs soi-disant tels, crurent que ce genre de pièces, ne leur laissait pas d'avoir un modèle sans pouvoir en avoir le mérite; et le nom *l'Alouette*, dont on se sert de ces sortes d'imitations, n'est pris qu'en mauvaise part. Desfontaines disait que *l'Alouette* était à petits points sur de la toile d'araignée; et c'est en convenant que cet ouvrage n'aissait les sentiers du roman qu'il en ignorait l'usage. Mais, de tous les ouvrages ont été portés sur les étagères de Marivaux présente une image de la nature que ce mot d'une scène d'un homme qui se fatigue, en me faisant passer de scènes sur une feuille de

» parquet. » Le *Théâtre de Marivaux* a été recueilli en 7 vol. in-12, qui ont eu plusieurs éditions. Ses romans sont, en général, plus estimés que ses pièces de théâtre, quoiqu'aujourd'hui peut-être ils aient moins de succès. Ceux par lesquels il débuta, n'en obtinrent aucun. Son *Don-Quichotte moderne*, où il tournait en ridicule le merveilleux romanesque et les grands sentiments; et les *Effets surprenants de la sympathie*, canevas rempli par des épisodes incohérents, ne parurent que des contre-épreuves malheureuses de Cervantes. Il ne réussit qu'en travaillant sur son fonds original. La harpe, d'Alembert, Palissot, et plusieurs critiques qui ne pèchent point ordinairement par excès d'indulgence, faisaient un cas tout particulier de *Marianne*, où, suivant eux, les défauts inséparables du talent se trouvent au moins rachetés par des caractères bien tracés et par l'intérêt des situations. C'est encore, dit l'un de ces juges, le même style, le même goût pour les morales, beaucoup d'esprit, beaucoup de sentiment, quelquefois trop de raffinement dans l'un et dans l'autre, mais aussi des réflexions utiles et délicates, et des peintures aimables de la vertu. Il est fâcheux que ce roman, livré aux lecteurs successivement par parties détachées, n'ait point été achevé; et l'on a également lieu de regretter que Marivaux ait négligé de finir son *Paysan parvenu*, dont la lecture ne laisse pas non plus d'être intéressante. On a fait, à l'occasion de ce dernier ouvrage, une remarque assez singulière; c'est qu'il dut, dans le temps, aux femmes une grande partie de sa vogue, et qu'il était peu de livres pourtant où elles fussent traitées avec plus

d'irrévérence. On y révèle toutes leurs faiblesses. Leur sagesse (quand elles sont sages) y est donnée pour l'effet de leur laideur; leur piété pour de l'hypocrisie. Enfin les gestes les plus innocents, les moindres regards d'une jeune fille, y sont interprétés avec une insigne malice. Certes il fallait que Marivaux eût acquis sur l'esprit des femmes un merveilleux ascendant pour se faire d'un pareil livre un moyen d'obtenir leurs suffrages. Toutefois ces deux romans si vantés n'ont déjà plus qu'un petit nombre de lecteurs, tandis que trois ou quatre comédies du même auteur, telles que *l'Épreuve*, les *Fausse confidences*, le *Legs*, et les *Jeux de l'amour et du hasard*, doivent au talent des acteurs l'avantage de rester au théâtre, où elles sont toujours vues avec plaisir. Nous ne parlons pas du roman de *Pharsamon* (2 vol.) : celui-ci est entièrement oublié. Il y a quelques bonnes pages dans le *Spectateur français*, espèce de journal critique et moral, que Marivaux entreprit, à l'imitation du *Spectateur anglais*, mais où la peinture des mœurs n'est, pour ainsi dire, présente que dans la demi-teinte. Quoiqu'il y ait quelques traits de gaieté et une assez bonne morale dans le *Philosophe indigent* (2 vol. in 12, 1727), il est peu probable que cet ouvrage obtienne désormais les honneurs de la réimpression. Lesbras a publié, en 1769, un volume in-8°, intitulé *Esprit de Marivaux*; et le prussien J. Chrét. Kruger a traduit en allemand une partie du Théâtre de cet auteur, dont le talent, trop prôné, peut être, à une certaine époque, est aujourd'hui trop rabaisé. Ses œuvres ont été réunies en 12 vol. in-8°, Paris, 1781. En dernière analyse, Marivaux est un écrivain éminemment

spirituel, délicat et original, que les jeunes littérateurs doivent se garder de prendre pour modèle, mais à qui l'on ne peut contester l'honneur d'avoir exercé une influence très sensible sur le goût de son siècle, et d'avoir laissé fort au-dessous de lui ses plus adroits imitateurs. Il mourut à Paris, en 1763 (le 12 février), âgé de soixante-quinze ans. Il avait été élu à l'Académie française, à l'unanimité, le 11 février 1743; et il n'est pas indifférent de remarquer qu'il avait Voltaire pour compétiteur. Il eut pour successeur l'abbé de Radonvilliers. Nous avons son *Éloge* par d'Alembert. Dans une édition de ses Œuvres, qu'on a voulu rendre trop complète, on a inséré le *Dialogue d'Eucrate et Sylla*, qui est de Montesquieu.

F. P—r.

MARIVETZ (ÉTIENNE CLAUDE DE), physicien paradoxal, naquit à Langres, en 1728 (1), fit ses études à Dijon, où son père était directeur d'une manufacture de glaces, et vint à Paris, où il acquit la charge d'écuyer de Mesdames. Maître d'une fortune considérable, doué de beaucoup d'esprit et d'amabilité, il se livra aux plaisirs et à la dissipation, avec toute la vivacité de son âge. Cependant son goût le portait vers les sciences : il aimait à en suivre les progrès; et il réunissait souvent les professeurs les plus instruits, pour jouir de leur conversation. Ce goût s'accrut à mesure qu'il acquérait plus de connaissances et de maturité : il finit par se passionner pour la gloire, et il s'associa Goussier, pour travailler à une géographie physique

(1) Et non pas à Bourges, en 1722, comme on l'a dit dans quelques Dictionnaires modernes. Il vint à Paris, la qualité de baron sans que l'on sût trop à quel titre. (V. Paris, Versailles et les Provinces, 1, 229, édit. de 1809.)

ance (V. GOUSSIER, XVIII, Marivetz conçu, bientôt après, un ouvrage plus vaste encore, *Physique du Monde* : les deux ouvrages occupèrent avec ardeur, et la première partie ne tarda pas d'être publiée. Ils continuaient de chercher des matériaux pour la seconde partie, l'ouvrage le plus important ouvrage, lors de sa révolution éclata. La fortune de Marivetz avait été dérangée par des spéculations malheureuses, ou des essais entrepris dans un but public, mais qui n'avaient réussi (1) : il se retira dans une campagne, près de Lagny, et voulut de se faire oublier pen- sables, et de chercher dans des distractions aux maux de sa vieillesse ; mais ni ses talents, ni l'obscurité ne le sauvaient, et il s'était condamné, ne pouvant être sauvé. Arraché de sa retraite le mois de décembre fut conduit à Paris, et périt dans la révolutionnaire, le 26 avril, à l'âge de soixante ans. On a de lui (avec GOUSSIER) *Prospectus d'un Traité de Physique particulière du Monde de France*, Paris, 1779, *Physique du monde*, ibid., 5 tomes en 7 parties in-4°. Il a réuni quatre cahiers de notes pour les premiers volumes *Manuel du Libraire*.) Cet ouvrage est devenu fort rare, une par- tie des exemplaires ayant été vendue à la vente, et ceux qui restaient chez lui, après la mort de l'au-

teur, transportés à l'arsenal pour être employés à des gargousses. Le tome premier contient la cosmogonie, et l'examen des différents systèmes de la terre ; le second, le tableau du ciel ; le troisième, la théorie des planètes et celle de la lumière ; le quatrième, la théorie de la vision et des couleurs ; et enfin le cinquième, un traité du feu, considéré comme le fluide universel, l'histoire de la chimie, etc. Cet ouvrage, dit Lalande, n'est pas ce qu'il aurait été, si l'auteur s'en fût occupé dans sa jeunesse. Quelques-unes des opinions de Marivetz, qui croit pouvoir tout expliquer dans le système de Descartes comme dans celui de Newton, et qui calcule tout, dans sa physique, sans recourir à l'hypothèse du mathématicien anglais, ont été combattues par M. de Bernstorff (V. le *Journal des savants*, 1785, p. 118), et soutenue dans une *Réponse à l'Examen de la physique du monde*, 1783, in-4°. de 64 pag., que l'on attribue à Marivetz lui-même. III. *Système général, physique et économique des navigations naturelles et artificielles, de l'intérieur de la France*, Paris, 1788-89, 2 vol. gr. in-8°, avec atlas, in-fol. La carte hydrographique qui accompagne cet ouvrage, est très-soignée. Marivetz a publié seul : *Lettre à Bailly sur un paragraphe de l'histoire de l'astronomie ancienne*, ib., 1782, in-4°. — *Lettre à M. de Lacépède sur l'élasticité*, ib., 1782, in-4°. — *Observations sur quelques objets d'utilité publique*, ib., 1786, in-8°. C'est une annonce de la seconde partie de la *Physique*, et de la carte hydrographique de la France. Il a laissé en manuscrit plusieurs pièces de vers, et un roman, intitulé : *Téléphe et Fleurésie*.

(1) en 1758, dit Lalande « la manufac- ture de Ruelle, qui dérangée sa fortune, en 1779, par l'imperfection de Bouc- lèvre la *Physique* », achève de le voir envoyé à Rome des dessinateurs, et en sorte que ses idées, son style eurent également inutile. » (Voy. l'*Astronomie*, à la suite de la *Bibliomanie*, p. 728.)

MARKHAM (GERVAIS), auteur anglais, né à Gotham dans le comté de Nottingham, vécut sous les règnes d'Élisabeth, de Jacques et de Charles 1^{er}, et porta les armes avec le grade de capitaine, pour la défense de ce dernier, pendant la guerre civile de 1640. Non seulement il était versé dans l'art militaire, mais il savait plusieurs langues, et possédait, particulièrement en agriculture, des connaissances très étendues. On cite parmi ses nombreux ouvrages : I. Un *Traité sur l'équitation*, in-4°, sans date. II. Une édition nouvelle, imprimée en 1616, de la *Maison rustique*, de Liebault, trad. en anglais par R. Surfleit, avec des additions par Markham, tirées des ouvrages d'Oliv. de Serres, de Vinet, et de quelques auteurs espagnols et italiens. III. Un traité sur l'*Art de la chasse aux oiseaux*, 1611, in-8°. IV. Un autre sur la *Pêche à l'hammecon*, écrit avec une emphase ridiculée, 1656, in-4°. V. les *Rudiments et la grammaire du soldat*, 1635. VI. *Hérodote et Antipater*, tragédie, 1662. VII. *l'Art de l'arquebuse*, in-8°, 1634. VIII. Les *Satires de l'Arioste*, in-4°, 1608. Son *Poème des poèmes*, ou la *Muse de Sion*, en 8 églogues, 1596, in-16, paraphrase poétique, a joui d'une grande réputation; ses vers sont cependant fort médiocres : mais ses ouvrages sur l'agriculture et sur l'art vétérinaire ont eu un assez grand succès. L.

MARKLAND (JÉRÉMIE), l'un des plus savants philologues anglais du dix-huitième siècle, était un douze enfants de Ralph Markland, vicaire de Childwall, en Lancashire et auteur de *l'Art du tir au vol*. Il naquit le 29 octobre 1693. Son père obtint pour lui la faveur d'être admis à l'hôpital du Christ, fondé à L.

dres par Henri VIII et Édouard VI pour les orphelins et les indigents. Sorti de cette première école, le jeune Markland entra chez le père de Saint-Pierre, dans l'université de Cambridge; et au bout de quelques années, il y obtint le grade de *associé*, et plus tard de *tuteur*, ou maître. Il courut en 1723, à se faire connaître en lettres par une *Épître critique* qu'il adressa à Francis de Worcester; il y expliqua plusieurs passages de l'Écriture, particulièrement d'Homère, avec une érudition et une sagacité remarquables. Hare, qui de son temps et avait déjà beaucoup exercé son influence, aurait pu être efficacement à la fortune de celui-ci si celui-ci eût voulu se consacrer aux ordres sacrés; mais Hare ne s'y refusa point, et se trouvait pas assez de santé, pour remplir des fonctions ecclésiastiques. Sa poitrine était si délicate, que les fatigues de chaque jour, pendant qu'il était tuteur, lui causaient de la toux et de la fièvre. Vers le même temps, fort occupé de ses études, il ne put aller à l'école (in-4°, de ce dernier ouvrage, 1728), revues sans corrections. Son style est altéré et dont les phrases sont rares, que le critique a corrigé et de l'ouvrage. L.

tié à tous les petits secrets de la langue verbale, Markland a consacré dans son travail sur les *Lysias* le plus remarquable. Ses observations paraissent quelquefois hardies, très-forcées même quand on lit ses preuves si nombreuses, ses autorités si heureusement appliquées, on en vient tout à fait à croire vrai ce qui d'abord paraît le plus invraisemblable. Mais quand on n'est pas sûr de son jugement et l'éru- dit commentateur. Si nous ne nous en rapportons qu'à Markland, ses notes de Markland sont, avec l'Horace de Markland, ce que les philologues ont écrit de plus beau sur la littérature grecque. M. Hand les réimprima dans l'édition de Stace, commencée il y a quelques années. Markland se chargea de l'éducation d'un jeune homme nommé William Strode, et il passa quatre ou cinq ans dans la France, les Pays-Bas et la Hollande. Au retour en Angleterre, Strode se maria; et, quand son âge atteignit sa sixième année, aux soins de Markland, à sept ans à cette seconde édition de Plein de complaisance et de respect à communiquer ses idées il croyait pouvoir être utiles ou servir la littérature, il fournit à Taylor beaucoup de notes sur *Lysias* (1); à Ward, pour une seconde édition du *Tyr* de Davies, d'excellentes notes sur ce philosophe ou plutôt

ce sophiste platonicien; à Bowyer, qui réimprimait le traité de Küster sur le *verbe moyen*, de judicieuses observations; à Richard Arnald, commentateur du livre de la Sagesse, quelques notes; à Mangey, de nombreuses et en général de bonnes corrections sur Philon. Mangey dit même dans sa Préface, que pendant tout le cours de l'ouvrage, « il a été aidé » par les soins, les conseils, le jugement de Markland: ce qu'il ne faut pourtant pas prendre trop à la lettre; car Markland avait souligné ces mots dans son exemplaire, et écrit à la marge, qu'il n'avait pas vu une seule page de tout l'ouvrage, avant l'entière publication des deux volumes. Au mois de février 1744, la place de professeur de grec dans l'université de Cambridge vauqua par la mort de Walter Taylor, qui n'est pas le Taylor nommé tout-à-l'heure; et quelques amis l'engagèrent à se mettre sur les rangs. Mais il se refusa à leurs desirs; et l'on nomma Fraigneau du collège de la Trinité: en 1750, Fraigneau résigna, pour pouvoir se marier; et Markland, sollicité une seconde fois, refusa une seconde fois de postuler, par modestie et absence d'ambition, comme ses lettres le font croire: peut-être y joignait-il aussi un peu de prévoyance, et ne voulait-il pas courir la chance d'un refus, plus contrariant que le succès ne pouvait être agréable. En effet, l'élection dépend de quatre ou cinq électeurs dont trois sont nécessairement de la Trinité, et se servent de leur majorité pour porter un membre de leur collège. Depuis 1572 jusqu'à présent, c'est-à-dire, dans un espace de deux siècles et demi, il n'y a eu que quatre exceptions; Downes, du collège de Saint-Jean; Widdrington, du

(1) Ses observations sur *Lysias* quel- quefois sur une vingtaine de passages du *Lysias*, qui, au jugement du célèbre *Hand*, ne méritent que les volumes entiers de certains philologues sacrés.

collège de Christ; Barnes, du collège Emanuel; et le prédécesseur du célèbre Porson, Kooke, du collège du Roi. Pour que Markland, du collège de Saint-Pierre, pût être nommé, son mérite et ses titres littéraires ne suffisaient pas: il lui fallait les trois voix de la Trinité, que l'esprit de corps assurait presque d'avance à l'obscur Fraigneau, ou à tout autre Trinitaire. Pressé par l'amour de la vérité et le zèle de la critique, Markland, le plus circonspect des hommes et le moins offensif, entra dans la querelle qui s'était élevée entre Tunstall et Middleton. Tunstall avait attaqué l'authenticité de la correspondance de Cicéron et de Brutus, dont Middleton avait fréquemment et sans défiance employé l'autorité dans son Histoire de l'Orateur romain. Middleton avait fait à Tunstall une réponse qu'il croyait victorieuse, lorsque celui-ci répliqua par de nouveaux arguments, plus forts et plus nombreux, que Markland confirma du poids de son autorité. Ses *Remarques sur les Lettres de Cicéron à Brutus et de Brutus à Cicéron* (Londres, 1745), si elles ne convinrent pas Middleton, au moins le réduisirent au silence. Il y joignit une Dissertation où il attaquait l'authenticité de quatre harangues, que jusqu'alors on avait toujours, et sans contestation, attribuées à Cicéron. Il prétend qu'elles sont supposées, et ont été écrites par quelque rhéteur. Ces quatre discours condamnés comme tels, sont ceux que nous lisons dans les éditions sous les titres, *Ad Quirites post reditum*, *Post reditum in senatu*, *Pro domo sua*, *De haruspicum responsis*. Cet ouvrage fit beaucoup de bruit; il eut des partisans, et plus encore d'adversaires. Ross, du

collège de Saint-Jean, qui depuis donna une excellente édition des *Lettres familières de Cicéron*, et parvint plus tard au siège épiscopal d'Exeter, Ross publia tout aussitôt, avec l'aide de Gray, et de quelques autres peut-être, une brochure très-satirique, où il attaquait, « d'après la manière de » M. Markland, » l'authenticité des plaidoyers de Cicéron pour P. Sylla et, pour Milon, de deux Catilinaires, et par occasion, de deux sermons de Tillotson, et d'un sermon d'Atterbury. Ce genre de récrimination est plus facile et plus amusant que solide. Prouver combien l'abus de cette sorte de critique pourrait devenir dangereux, et à quelle absurde licence elle entraînerait bientôt, c'est faire une chose utile, mais ce n'est pas répondre. Markland, bien loin de répliquer à ce pamphlet, ne daigna pas même le lire. Il avait écrit sur son exemplaire: « Je n'ai » jamais ouvert ce livre. » Fontenelle avait le même dédain pour les critiques imprimées contre lui; il les recueillait et ne les lisait pas. Cette indifférence est incroyable; elle est même à-peu-près impossible: elle est surtout complètement déraisonnable. Quel homme sensé peut se croire à l'abri de l'erreur? et pourquoi ne pas vouloir profiter des observations qu'un ennemi fait avec malveillance, quand elles sont vraies? Les ennemis voient mieux, au moins sont plus sincères que les amis. Markland, qui se taisait, fut défendu par le savant imprimeur Bowyer, qui répondit à Ross, mais ne toucha pas assez à la question principale. Toute cette controverse semblait oubliée, lorsque Geasner la ramena, en 1753 et 1754, par deux dissertations, insérées dans le tome troisième des *Mémoires de l'acadé-*

tingue; il y soutient les vours attaqués, en suivant pas à pas, discutant et récune de ses objections. de Gessner entraîna celle 'Allemagne; et bientôt il ère qu'un très-petit nommes curieux des moindres l'histoire littéraire, qui ces débats et la part qu'y ise Middleton, Tunstall, et Gessner. Mais en 1801, fit revivre la querelle. Il : édition des quatre dis- il se range absolument à Markland, et le fortifie uvelles remarques. Aux critique anglais. qu'il a latin, ignorant qu'elles ja été ainsi traduites en : , il a joint, avec une npartialité, les disserta-Gessner. Nous ignorons cette publication a pu pour nous, nous avoue-franchise que les obser-Markland et de M. Wolff out pas convaincus. Mark- eu aussi l'idée d'attaquer : traité de Cicéron, *De* il abandonna ce projet, ent pour lui; nous dou- en eût retiré beaucoup . Son temps fut mieux lorsqu'en 1756, il com-quelques notes à Musgrave, it l'*Hippolyte* d'Euripide; 1758, il aida de ses soins owyer, qui réimprimait le Sophocle; lorsqu'en 1760, son excellent traité sur la déclinaison des Grecs, it, en 1763, à une très-ion des *Suppliantes* d'Eu-tte édition des *Suppliantes* celle des Sylves de Stace, ble le chef-d'œuvre de

Markland, fut réimprimée en 1775, pour l'usage du collège d'Eton, d'après un exemplaire corrigé par l'éditeur; et, en 1811, M. Gaisford l'a publiée de nouveau, à Oxford, avec quelques améliorations. M. Gaisford a joint aux *Suppliantes* une réimpression des deux *Iphigénies* d'Euripide, que Markland avait données. en 1771, avec assez peu de soin et assez peu de succès. Cette édition des deux *Iphigénies* fut la dernière production de Markland: il mourut en 1776, le 7 juillet, d'une violente attaque de goutte. Le Dr. Charles Burney, dans la préface de son *Essai sur les chœurs d'Eschyle*, a fait une *Pléiade* des hellénistes qui ont fleuri en Angleterre dans le dix-huitième siècle, et qu'il appelle par une hyperbole vraiment trop forte, *magnanimi heroes*: ces astres brillants, ces *heros magnanimes*, sont Bentley, Dawes, Markland, Taylor, Toup, Tyrwhitt et Porson. M. Elmsley voudrait qu'un de ces noms-là fit place à celui de Musgrave; il ne dit pas lequel. Ces constellations littéraires de sept noms étaient peut-être bonnes au temps où l'on ne connaissait encore que sept étoiles dans les pléiades: mais à présent que de meilleurs instruments en ont fait découvrir un plus grand nombre, on peut, sans retrancher personne, ajouter Musgrave à la pléiade anglaise. Morell aussi pourrait y prendre place parmi les nébuleuses. Si cette question d'un nom à supprimer eût été proposée au Dr. Hurd, le célèbre commentateur d'Horace, il n'eût pas été si embarrassé que M. Elmsley feint de l'être, ou l'est réellement. Markland eut d'abord été rayé. Nous en jugeons d'après l'extrême dédain avec lequel il parle

de lui dans une de ses lettres à Warburton. C'est à l'occasion d'un vers des *Suppliants*, où l'interprète s'était donné beaucoup de peine sans y mettre beaucoup de raison. « Après ce spécimen de la sagacité de Markland, on n'est pas étonné, » dit le Dr. Hurd, « de l'entendre déclarer que, malgré tous les soins pris et par d'autres et par lui pour expliquer Horace, il n'y a pas une ode, pas une épode, pas une épître, pas une satire, dont il puisse sincèrement et honnêtement affirmer qu'il en a une parfaite intelligence. Y eut-il jamais un exemple plus frappant d'un pauvre homme qui s'embarrasse et se confond lui-même par son obscure diligence ? ou une meilleure application de la vieille maxime, *Næ intelligendo faciunt ut non intelligent* ? Après tout, je crois que l'éditeur est un très bon homme et un savant ; mais il est en même temps la triste image d'une créature de peu d'esprit et de sens médiocre, assotée par son goût exclusif pour les objets particuliers de ses études, et qu'une trop grande application aux minuties de son art a rendu stupide. » Ce jugement, comme le remarque très-bien M. Elmsley, est une vraie caricature ; et il a lui-même apprécié Markland d'une manière plus équitable : « Il était doué, » dit-il, « d'une portion satisfaisante de jugement et de sagacité. Ami du travail et de la retraite, il consacra une longue vie à l'étude du grec et du latin. Sa modestie, sa candeur, sa probité littéraire, sa politesse à l'égard des autres savants, furent telles, qu'on le regarda justement comme le modèle que tout critique devrait imiter. Partagé

comme il l'était, nous ne pas qu'il eût pu appliquer cultés, avec plus d'honneur lui-même et plus d'avantage la société, à un autre que la littérature ancienne. Comment il ne se fût pas comme théologien, ni métaphysicien, ni comme ni comme orateur, etc. »

MARLBOROUGH (JEACHILL, duc DE), l'un des plus grands hommes de l'Angleterre, né le 26 juin (5 juillet) 1650, à Ash Devonshire, où Elisabeth E mère, s'était retirée pendant que Cromwell avait dépossédé sa fortune, et forcé de fuir pour le punir de son attachement à Charles I^{er}. Elevé à la cour par un prêtre de l'église anglicane, le jeune Churchill (1) reçut une éducation austère et religieuse, ensuite placé à l'école de Saumur et c'est là, dit-on, que la lecture de Végèce lui fit sentir qu'il devait se consacrer à l'état militaire. Si l'on en croit lord Chesterfield, il ne profita pas beaucoup de son éducation ; « était, dit ce lord, remarquablement ignorant, n'ayant jamais su bien écrire, ni même lire correctement en anglais. » Il se distingua par une taille élevée, une physionomie agréable, pleine de grâce. Placé en 1672 à la page auprès du duc d'York, il manifesta une inclination si prononcée

(1) Quoique le nom de Churchill qui signifie *église de la colline*, semble indiquer une origine anglaise ; cependant cette famille est originaire de France comme son berceau, et fait son origine aux *Courcils* du Poitou, qui est une ancienne seigneurie de la famille de Guillaume-le-Conquérant. Le nom de Courcil s'est ensuite altéré ; dans les anciens titres on le trouve tantôt écrit *Corochill* et tantôt *Cherchile*. Dans le *Domesday-Book*, on trouve le nom écrit *Cherchile*, autorité, puisque c'est le terrier de la conquête, ce nom est écrit *Corcelle*.

rière des armes, que ce prince donna le grade d'enseigne dans les gardes, quoique le jeune page n'eût encore atteint l'âge de seize ans. Désireux de se signaler, il s'embarqua pour Tanger, où il prit part à plusieurs escarmouches contre les Marocains. Revenu en Europe, Churchill fut nommé capitaine au régiment du duc de Monmouth (1), et fut attaché au corps d'armée que le roi Charles II avait fourni à Louis XIV. Le roi de France commandait en personne, ayant sous ses ordres le duc de Vendôme et Turenne. Ce fut donc à la bataille de Blenheim, l'un des premiers généraux français que Churchill apprit à combattre à vaincre. La campagne de 1704, qui mit les Provinces-unies sur le bord des doigts de leur perte, fut pour Churchill féconde en grandes leçons. Il se distingua particulièrement au siège de Nimègue, n'ayant pas eu plus de deux ans accomplis ; et ce fut le bonheur d'attirer sur lui l'attention des gardes de Turenne, qui ne l'appelaient que le *bel Anglais*, et qui dès lors qu'il serait un grand homme. L'année suivante Churchill fut nommé lieutenant-colonel de la vie au duc de Monmouth, et fut nommé colonel, et donna, au siège de Namur, des preuves d'un si grand courage, que Louis XIV le combla de récompenses à la tête de son armée, et le fit venir en France pour sa protection auprès du roi d'Angleterre. Le grade de lieutenant-colonel fut sa récompense. Il continua de servir dans les armées anglaises jusqu'en 1677, époque

où il retourna dans sa patrie. La grande réputation qu'il s'était acquise, l'y avait devancé ; bientôt il devint l'homme à la mode, et se livra aux plaisirs avec toute l'ardeur de son âge. Sa faveur auprès de son souverain et auprès du duc d'York (1) qu'il ne quittait pas un seul instant, lui fit obtenir un régiment, malgré sa jeunesse. Vers 1680, il épousa Sarah Jennings, favorite de la princesse Anne seconde fille du duc d'York : elle passait pour une des plus belles personnes de la cour, et jouissait d'un crédit qui contribua par la suite à élever son mari aux plus grands honneurs. Après un court séjour en Écosse, où il accompagna le duc d'York, Churchill qui avait couru risque de périr avec ce prince dans un naufrage (2), revint à Londres, et fut présenté par lui au roi. Charles II le créa baron, et le nomma colonel du troisième régiment des gardes (1682). Le duc d'York étant devenu roi en 1685, sous le nom de Jacques II, Churchill conserva, auprès de lui, sa place de gentilhomme de la chambre, et fut comblé de nouveaux bienfaits. Élevé au grade de brigadier-général, il fut envoyé à la cour de France pour y notifier l'avènement de Jacques II : à son retour, il fut nommé grand-maître du bourg de Saint-Alban, et pair d'Angleterre, sous le titre de baron Churchill de Sanbridge, dans le comté d'Hertford, terre qui lui appartenait du chef de son épouse.

cette nomination fut, suivant Ledyard, le résultat de la passion que le duc de Cleveland, comtesse de Castlemaine, maîtresse de Charles II, éprouva pour Churchill. Charles se vengea de son rival en l'éloignant, il le nomma capitaine. Il était encore enseigne aux gardes, cette charge, frappée de la belle figure de Churchill, dit-on, présent de cinq mille livres, avec lesquelles il acheta une rente viagère de cent cinquante livres.

(1) Il devait cette faveur à sa seconde sœur, Arabella, maîtresse du duc d'York. On sait que celui-ci eut deux enfants, Fitz-James, depuis duc de Berwick, et Henriette, qui épousa Henri, comte de Waldegrave. Arabella épousa depuis le colonel Charles Godfrey.

(2) Le duc d'York montra dans cette occasion son attachement pour le jeune Churchill ; il fit personnellement tous ses efforts pour le sauver, de préférence à plusieurs des premiers seigneurs du royaume qui périrent.

La révolte du duc de Monmouth fournit à Churchill, envoyé pour le combattre, l'occasion de se signaler. Devenu major-général, il empêcha, par sa vigilance, que l'armée royale ne fût surprise. Son général, lord Feversham, et presque tous les officiers, étaient dans leurs lits : Churchill, qui veillait seul, voit déboucher Monmouth avec toutes ses forces ; il donne l'alarme, engage l'ennemi avec une poignée d'hommes, et parvient à le contenir jusqu'à ce que l'armée eût le temps de se former. Les fautes commises par Jacques II, et l'ambition du prince d'Orange, son gendre, secondé par tous les mécontents d'Angleterre, devaient bientôt amener une révolution. Churchill ne rougit pas d'y contribuer, malgré tous les liens qui devaient l'attacher à Jacques II. Guillaume, débarqué en Angleterre avec quinze mille hommes, vit bientôt arriver, dans son camp, plusieurs officiers-généraux : Churchill, lui-même, abandonnant son maître et son bienfaiteur, devint l'un de ses ennemis déclarés, sous le spécieux prétexte de son dévouement à la religion de ses pères (1). Il paraît

(1) Dès la première année du règne de Jacques II, disent les défenseurs de Churchill, celui-ci vit clairement que le roi avait pris son parti, et formé le plan de changer la religion et la constitution du royaume. Churchill, ajoutent-ils, était attaché à la religion anglicane, et quoique Tory, il avait comme pair, intérêt à défendre la constitution établie. Sa conduite pendant le règne de Jacques fut prudente et mesurée : il s'éloigna peu à peu de la cour et des affaires. Quand il vit le monarque perdre toute mesure, il lui écrivit pour lui faire connaître les dangers de sa conduite. Dès le commencement du règne, il avait déclaré à lord Galway, que si le roi entreprenait de changer la religion et la constitution du royaume, il quitterait son service. Le roi persista ; et Churchill se joignit à ceux qui firent les premières ouvertures au prince d'Orange. Il est à remarquer que les représentations de Churchill n'inspirèrent au roi Jacques aucun doute sur sa fidélité ; et ce qui le prouve, c'est qu'il lui confia le commandement d'un corps de cinq mille hommes, destiné à s'opposer aux progrès du prince d'Orange. On avertit secrètement le roi que Churchill le trahissait : il ne le crut que lorsqu'il apprit qu'il avait quitté son camp pour rejoindre le prince d'Orange, à Axminster.

même, suivant Ledyard, panégyriste outré de Churchill, que celui-ci avait signé avec d'autres seigneurs une lettre adressée au prince d'Orange, pour l'inviter à venir à leur secours ; et qu'il avait formé avec le major-général Kirk, qui commandait à Axminster, le projet d'arrêter le malheureux roi, et de le conduire dans cette place pour le livrer ensuite à son gendre. Tant d'ingratitude, de la part de ce favori, accabla Jacques II : mais Churchill lui préparait des coups encore plus cruels, en abusant de l'ascendant qu'il avait, ainsi que sa femme, sur la princesse Anne et sur le prince George de Danemark, son époux, pour les détacher, tous les deux, du parti du roi. (V. ANNE et JACQUES II.) Guillaume avait chargé Churchill d'aller à Londres, pour y rassembler les gardes à cheval. Celui-ci s'acquitta de cette mission avec zèle, et figura parmi les pairs qui s'assemblèrent à Westminster, le premier janvier 1689 (ou, suivant la manière de compter alors en Angleterre, le 20 décembre 1688), pour y signer le fameux acte d'association en faveur du prince d'Orange. Nommé lieutenant-général des armées de Guillaume, Churchill procéda à une nouvelle organisation des troupes ; il prit ensuite part à tous les débats de la chambre des pairs assemblée pour discuter la déclaration des communes portant « qu'il existait un » contrat originel entre le peuple et » le roi ; que Jacques II l'avait rompu ; qu'en quittant le royaume il » avait abdicqué, et que le trône était » vacant. » Churchill s'absenta cependant le dernier (1) jour où l'on

(1) Après le départ de Jacques II, Churchill avait, dit-on, avec quelques autres pairs, voté d'absent pour

sur la vacance du trône, un motif de pudeur ou que, soit qu'il fût réellement posé comme il le prétendit, le 6 février, pour la déposition qui assurait la couronne au prince et à la princesse Anne. Les nouveaux souverains réclamés le 26 du même mois, après avoir prêté serment, furent déshonorés de leur côté et de gentilhomme de la chambre du roi, qui avait, quelques jours auparavant, été créé duc de Marlborough, assista, en qualité de témoin, au couronnement de Jacques II. L'Angleterre ayant accepté la ligue formée contre Louis XIV, le commandement des troupes anglaises dans les Pays-Bas fut confié à Marlborough; et il contribua beaucoup à la victoire de Walcourt. Le 10 août 1690, l'ordre de se rendre à Bréscamont; mais, afin de n'être pas obligé de combattre en personne le duc de Savoie, si avait été son bienfaiteur, Marlborough se fit démettre, par le roi, de son commandement, et fut obligé de quitter cette île et fut obligé de se retirer en France; il s'empara en 1691 des places de Cork et de Kinross. En 1691 il fut envoyé en Flandre, désigné pour servir l'année suivante sous les ordres du roi, qu'il rejoignit à son retour en Angleterre, à peine débarqué, il se vit déchargé de tous ses emplois, et fut obligé de se retirer à la tour de Londres avec ses biens et ses seigneurs. On s'épuisa dans de vaines conjectures pour découvrir la cause de cette disgrâce inopinée, mais les uns attribuaient aux

sarcasmes qu'il s'était permis sur la prédilection de Guillaume en faveur des étrangers et surtout des Hollandais; d'autres aux menées secrètes de Marlborough et de sa femme, afin de faire obtenir, malgré le roi, à la princesse Anne, une pension plus convenable à son rang. Il est aujourd'hui certain que des motifs plus graves causèrent la chute de Marlborough, et que la véritable cause de sa disgrâce très-méritée a été la découverte de sa correspondance secrète avec le roi Jacques. Sir John Fenwick (qui fut exécuté pour le même fait) déclara, dans son procès, que Churchill avait obtenu son pardon de Jacques II, et s'était engagé à lui gagner l'armée. Les papiers de Blenheim ne permettent plus de doute sur ce point, et encore moins les papiers trouvés à Rome après la mort du cardinal d'York (1). Après une longue procédure, Marlborough fut mis en liberté, faute de preuves suffisantes; mais il resta dans une espèce d'exil pendant trois ans et demi. Il vivait dans la retraite, lorsque, le 17 janvier 1696, la petite vérole emporta la reine Marie. Marlborough demeura étranger aux débats qui eurent lieu à cette occasion dans le parlement, où quelques mécontents proposèrent de déserter la couronne à la princesse Anne; et cette modération lui fit beaucoup d'honneur. La paix de Ryswick (20 septembre 1697), ayant consolidé l'autorité de Guillaume, ce prince devint moins ombrageux, oublia insensiblement les torts de Marlborough, et le nomma gouverneur du duc de Gloucester, son neveu (19 juin 1698):

(1) quand le parlement eut à délibérer sur de savoir si l'on devait rappeler Jacques II, Marlborough se fit démettre de son commandement le prince d'Orange, parce qu'il n'était pas un troisième parti à prendre, il se vit obligé de donner son vote. Cette démission devint bientôt si générale, qu'il fut obligé de se prononcer.

(2) Berwick, Dabymple et Minsington attribuent également la disgrâce de Marlborough à des intrigues auxquelles il prit part, et qui avaient pour but de renverser Guillaume, et de rétablir Jacques II.

« Milord, lui dit-il, en lui faisant connaître ce retour de sa confiance, faites que mon neveu vous ressemble ; et il sera de tous points ce que je desire qu'il soit. » Ce jour-là même le nouveau gouverneur prêta serment en qualité de membre du conseil privé, titre dont il avait été dépouillé, et il y prit séance. Il fut nommé trois fois l'un des neuf lords justiciers pour l'administration des affaires pendant les voyages que Guillaume fit à la Haye ; mais il ne jouit pas long-temps de l'emploi honorable qu'on lui avait confié auprès du duc de Gloucester : car ce jeune prince mourut le 29 janvier 1700 (1). La guerre de la succession s'étant allumée la même année, Guillaume se préparait à y prendre part ; il nomma Marlborough commandant en chef de toutes ses forces dans les Provinces-unies (1^{er} juin 1701), et, quelques jours après, son ambassadeur extraordinaire auprès des États-généraux. A la mort, de Jacques II (septembre 1701), Louis XIV donna au chevalier de Saint-George, fils de ce monarque, le titre de roi d'Angleterre ; et Guillaume, furieux, signifia à son ambassadeur l'ordre de quitter la cour de Versailles sans prendre congé : mais il mourut lui-même le 19 mars 1702. A peine eut-il fermé les yeux que la princesse Anne prit en main les rênes du gouvernement, décora Marlborough de l'ordre de la jarre-

(1) La prieresse Anne avait eu neuf enfants vivants ; elle fut si frappée de la mort de ce dernier, prince accompli, et héritier presomptif du trône, qu'elle crut y reconnoître un châtiement du Ciel, punissant dans les enfants d'une fille ingrate, sa conduite envers son père. C'est à cette époque qu'elle entra en correspondance secrète avec Jacques II, et qu'elle lui proposa de consentir qu'elle acceptât la couronne, en cas de décès de Guillaume, promettant de la lui rendre, aussitôt que les circonstances le lui permettraient. Jacques rejeta sa proposition. Il mourut avant le roi Guillaume.

tière, et l'envoya en Hollande avec ses pleins pouvoirs. Avant de quitter l'Angleterre, il crut devoir s'y donner un point d'appui dans un ministère composé de ses amis (V. GODOLPHIN, XVII, 568). Les négociations n'étaient pas encore rompues, lorsqu'il se fit nommer commandant en chef des troupes alliées, avec un traitement de dix mi le livres sterling ; il revint ensuite en Angleterre, où la guerre fut déclarée le 15 mai 1702. La campagne s'était déjà ouverte par la prise de Kaiserswaert, lorsque Marlborough, qui venait d'être nommé grand-maitre de l'artillerie, arriva enfin à la Haye, après avoir été retenu par les vents contraires. Le comte d'Athlone, qui commandait la principale armée des alliés, et qui venait de se distinguer pendant son absence, voulait que Marlborough partageât avec lui le commandement ; mais les États-généraux persistèrent dans leur première résolution, et il conserva seul le titre de généralissime. Après plusieurs marches savantes, il obligea les Français à évacuer la Gueldre espagnole. Liège et sa citadelle venaient de se soumettre aux alliés, lorsque Marlborough, jugeant la campagne finie, crut devoir se rendre en Hollande. Dans ce voyage, un accident faillit arrêter le cours de ses exploits. Embarqué sur la Meuse, il fut un instant au pouvoir d'un partisan français, qui le laissa passer, ignorant l'importante capture qu'il avait faite (1).

(1) Les commissaires hollandais qui accompagnaient Marlborough, avaient pris la précaution de se munir de passeports français : celui-ci n'en avait pas. Un homme de sa suite, nommé Gell, se trouvait avoir sur lui un ancien passeport sous le nom de général Churchill, nom sous lequel Marlborough n'était pas connu du partisan. Il glissa, sans s'en apercevoir, le papier dans la main de Marlborough, qui le présenta. Le partisan ne se donna pas le point de

la fausse nouvelle de sa
 uit déjà répandu l'alarme
 e, lorsqu'il parut à la
 l'accueillit avec enthousiasme
 y consulta le plan de la
 et vint ensuite à Londres,
 grands honneurs lui furent
 es par tous les corps de
 ine lui conféra le titre de
 Blandford, et de duc de
 gh. Elle voulait aussi lui
 e pension de cinq mille
 ng sur le produit des posses-
 sions d'une chambre des commu-
 ne souscrire à cette proposi-
 tion après avoir ouvert la cam-
 pagne de 1703, qui se borna à la
 prise de quelques places et à des
 succès peu décisifs, les Français
 ne furent pas forcés à combattre,
 Marlborough fut envoyé au se-
 cours de l'empereur pour arrêter
 les Français en Allemagne (1). Il
 fut vaincu à Blenheim, sa première
 victoire (juin 1704), avec le
 duc de Marlborough qui vint l'y
 trouver, deux jours après par
 le duc de Bade, généralissime des
 troupes de l'empereur. Pour éviter
 une déroute, il fut convenu que
 l'armée française serait alternativement
 arrêtée et l'on arrêta, dans un
 conseil de guerre, que l'armée alliée
 se retirât sur Donawert. Ce projet
 fut découvert par l'ennemi,

l'électeur de Bavière fit occuper par
 ses troupes le poste de Schellen-
 berg, qui dominait la ville, et il
 cherchait à en compléter les forti-
 fications. Marlborough ne lui en
 donna pas le temps; il attaqua vi-
 vement ses retranchements, et les
 emporta malgré la bravoure et les
 talents du comte d'Arco, général
 bavarois, qui avait été chargé de les
 défendre (1). L'empereur Léopold
 félicita Marlborough sur ce succès
 par une lettre autographe. Après
 cette victoire, Donawert fut évacué
 par les Bavares, et les troupes alliées
 y entrèrent sans résistance. Des déta-
 chements pénétrèrent en Bavière, et
 occupèrent Neubourg et Rain. L'élec-
 teur ayant refusé d'abandonner la
 cause de son allié, le duc et son
 collègue ordonnèrent de ravager et
 d'incendier la Bavière; et en peu de
 jours plus de trois cents villages
 ou châteaux, furent réduits en cen-
 dres. Le maréchal de Tallard d'après
 l'ordre qu'il reçut de se réunir à l'élec-
 teur, arriva, le 24 juillet 1704, à Dut-
 lingen avec 35,000 hommes; et il
 opéra sa jonction dans les premiers
 jours du mois suivant. Le 7, un grand
 conseil de guerre fut tenu dans son
 camp; on y convint que le passage
 du Danube vers Lauingen était le
 seul moyen de tirer les alliés de la
 Bavière, et l'on adopta la proposi-
 tion funeste d'établir le camp à Blen-
 heim. Les dispositions des généraux
 gallo-bavarois étaient des plus mau-
 vaises; les deux ailes de leur armée
 semblaient composer deux armées
 distinctes, quoique placées sur le
 même alignement; chacune avait sa

1 tout ce qui était à prendre sur le
 terrain. Les Français, et les leurs conti-
 nent. Marlborough fit à Gell une prison
 d'argent sterling.

ugh s'était procuré, à force d'or, le
 service des Français; et il sut mettre à
 profit les événements. Il en est presque convenu
 qu'il fit, à l'accusation de peculat,
 lui avant la conclusion de la paix,
 après la protestation divine et la brava-
 tures, disait le duc, c'est à l'ennemi
 que nous avons les plus grandes
 c'est une précieuse révélation qui
 est venue par ce moyen, que nous de-
 vons les succès de notre guerre dans
 Il aurait pu ajouter, et dans celle

(1) L'affaire fut très-chaude: Marlborough y per-
 dit 1500 hommes, et eut 4000 blessés; 8 officiers gé-
 néraux, 11 colonels et 20 capitaines restèrent sur le
 champ de bataille du côté des alliés; Marlborough
 lui-même y courut de grands dangers.

cavalerie particulière sur les ailes ; les deux centres d'infanterie qui auraient dû n'en former qu'un seul, se trouvaient séparés par des ailes de cavalerie : celles-ci occupaient le terrain où devait se trouver le centre de l'armée combinée. Blenheim était défendu par vingt-sept bataillons français, qui ne purent protéger la cavalerie, qu'on fut obligé d'éclandre pour remplir le vide qui avait été laissé dans la ligne. Le 13 août, se livra la fameuse bataille que les Français nomment bataille d'Hochstett. Deux brigades anglaises traversèrent le grand ruisseau qui séparait les armées, et qu'on avait négligé de fortifier, l'action commença par l'attaque du village de Blenheim, qui fit une si vigoureuse résistance, que Marlborough jugeant ce poste inexpugnable, ne fit continuer qu'une attaque simulée pour retenir les troupes qui y étaient postées ; et, par cette ruse, il fit passer au reste de son armée le grand ruisseau, sans être inquiété par les Français. La première ligne de la cavalerie des confédérés, quoique mise plusieurs fois en déroute par le feu terrible de l'infanterie placée à Blenheim, ayant été soutenue, parvint à gagner le sommet d'une colline où elle se forma en bataille, et put attaquer à diverses reprises la cavalerie française, qu'elle finit par rompre. Une manœuvre imprudente du brave Tallard, dont Marlborough profita, permit aux alliés de percer entre la petite armée renfermée dans Blenheim, et l'armée du général français, qui, après avoir fait des prodiges de valeur, fut entouré et fait prisonnier (V. TALLARD). Tandis que Marlborough marchait de succès en succès, Eugène, qui commandait la droite, était moins heureux : repoussé trois fois, après avoir passé

le ruisseau, il se voyait dans une position fort critique, lorsqu'un collègue vint à son secours. Sa présence fut inutile, parce que le général, instruit de l'entière défection de Tallard, fit sonner la retraite et se réorganisa en bon ordre. La victoire des confédérés devint bientôt complète par la capitulation des troupes renfermées dans Blenheim. A la fin de cette bataille dont les conséquences furent si funestes à la France, on peut dire que la victoire de Blenheim, laquelle le duc de Marlborough et le prince Eugène coururent personnellement de grands dangers, aurait trop loué la conduite de Marlborough ; il montra une rare sagesse en contenant l'ardeur de ses troupes, en poussant peu-à-peu les Français, en les laissant s'éloigner par de vains efforts, et en les poursuivant par des escarmouches sur le côté de Blenheim, où ils étaient les plus forts, pendant qu'ils attaquaient avec vigueur du côté où se trouvaient les plus faibles ; enchainant enfin vers Oberkirch il ne pouvait les forcer, tandis qu'il paralysait leur infanterie, et leur armée et mettait à profit les fautes de leurs chefs. Cette victoire fut célébrée avec enthousiasme dans toute l'Allemagne, en France et en Angleterre (1). Le roi et le parlement firent bâtir pour le duc de Marlborough, dans sa terre de Woodstock, un palais immense, qui porte le nom de *Blenheim*, où cette bataille est représentée dans plusieurs tableaux et sur des tapisseries ; l'empereur, en le félicitant

(1) Trois médailles furent frappées pour commémorer le souvenir. Parmi les poètes anglais célèbres les exploits de Marlborough, on cite *Adrian et Jean Philips* ; le premier poème intitulé *la Campagne* (*The Campaign*) second dans *la Bataille d'Hochstett*.

e main dans les termes les plus
 urs, lui conféra le titre de prince
 mpire. Marlborough poursuivi-
 abord les Français, qui se reti-
 sur le Rhin, et il prit ses quar-
 l'hiver sur la Moselle. Le roi de
 e, qu'il était allé visiter à Ber-
 ui confia huit mille hommes de
 oupes, pour secourir le duc de
 ie. Peu après il vint en Hollande,
 : là en Angleterre, emmenant
 lui le maréchal de Tallard et
 six autres prisonniers de mar-
 qui lui étaient échus en partage,
 les nombreux étendards qu'il
 pris. Dans la campagne sui-
 : (1705), il essaya vainement
 irer au combat le maréchal de
 rs (F. ce nom). Contraint à la
 ite par les sages dispositions de
 adversaire, il marcha vers les
 -Bas inquiétés par les Français, et
 n tête le présomptueux Villeroi,
 occupait des lignes qu'il croyait
 pugnables, et que le duc parvint
 ndant à forcer le 18 juillet. La
 pagne se termina par la prise de
 ques places; et Marlborough se
 it à Vienne pour se concerter
 l'empereur sur les moyens de
 ser la guerre avec vigueur. Ce
 erain l'accueillit de la manière
 lus honorable, et lui donna la
 enrie de Miudenheim, qu'il éri-
 en principauté. Pour témoigner
 reconnaissance, le duc procura,
 ou, à l'empereur un emprunt de
 millions de livres sterling, dans
 el il souscrivit personnellement
 : seize mille livres. Dans la cin-
 me campagne, Villeroi, désirant
 biliter l'honneur de ses armes,
 a la Dyle le 10 mai 1706, et,
 uadé que Marlborough songeait
 vestir Namur, s'empara de Ra-
 ies et du camp qui l'environne.
 : le général anglais, qui n'avait

manœuvré que pour tromper son
 adversaire, l'attaqua lorsqu'il s'y at-
 tendait le moins, et le défit entière-
 ment. Marlborough, qui avait été re-
 connu par des dragons français, faillit
 être pris; en franchissant un fossé
 pour leur échapper, il fut jeté à bas
 de son cheval: un de ses aides-de-
 camp lui amena le sien; et, comme il
 mettait le pied à l'étrier tenu par son
 écuyer, un boulet de canon emporta
 la tête de ce dernier. Cette journée de
 Rainithies fut encore plus funeste aux
 Français que celle d'Hochstett; elle
 livra aux alliés tout le Brabant, dont
 les places ouvrirent leurs portes au
 duc, qui fit, le 28, une entrée triom-
 phale à Bruxelles. Pour réparer ses
 désastres, Louis XIV confia le com-
 mandement de son armée de Flan-
 dre au duc de Vendôme: mais ce
 grand capitaine ne put arrêter les
 succès de son heureux adversaire,
 et vit prendre sous ses yeux, sans
 pouvoir s'y opposer, Ostende, Den-
 dermonde et Ath. La plus grande
 consternation régnait à la cour du roi
 de France, qui fit faire des proposi-
 tions de paix par l'électeur de Bavière.
 L'amour du duc de Marlborough
 pour la guerre les fit rejeter par la
 reine Anne et par les États-généraux.
 Smollett attribue le refus du duc à
*sa sordide passion d'accumuler des
 richesses.* Eugène, Marlborough et
 le grand pensionnaire Heinsius for-
 maient un triumvirat qui voulait la
 guerre par des vues personnelles, et
 qui, par le crédit dont ils jouissaient,
 réussissait à la prolonger. Charles
 XII, enlé de ses succès contre Au-
 guste, roi de Pologne, et n'ayant ni
 l'empire, ni son chef, faisait de son
 côté, des préparatifs qui menaçaient
 la ligue. Marlborough fut chargé de
 conjurer l'orage: il eut, le 27 avril
 1707, sa première audience du héros

suédois, et parvint, sinon à le faire entrer dans la grande alliance, du moins à l'affermir dans la neutralité. La campagne de 1707 fut stérile en évènements; Vendôme sut ménager ses troupes en se tenant sur la défensive. Le duc, de retour en Angleterre (1708), éprouva un échec à la chambre des pairs, qui refusa d'accorder l'augmentation de troupes qu'il avait demandée. Depuis quelque temps il s'élevait, à la cour, des nuages, qui déjà commençaient à éclipser sa faveur. Éloigné un instant du conseil, Marlborough y fut rappelé malgré la reine, par suite des dispositions que manifestaient les autres ministres et les deux chambres. Mais sa disgrâce ne parut que différée à tous les esprits exercés. Il se rendit sur le continent, et ouvrit la campagne, après avoir eu des conférences avec le prince Eugène et l'électeur d'Hanovre. Les Français, commandés par le duc de Bourgogne, ayant Vendôme sous ses ordres, remportèrent d'abord quelques avantages; mais la mésintelligence s'étant mise entre leurs généraux, Marlborough en profita: il les battit à Oudenarde, fit combler les lignes qu'ils avaient établies entre Ypres et la Lys, leva des contributions jusque dans l'Artois, et couronna tous ces succès par la prise de Lille, de Gaud et de Bruges. (V. BOUFLERS et EUGÈNE). L'année suivante, après un court séjour en Angleterre, il se hâta de retourner en Hollande, afin de traverser les négociations que la France venait d'entamer pour la paix; négociations qu'il paraît avoir voulu mener lui-même quelque temps auparavant par l'entremise du duc de Berwick, son neveu (Mémoires de Berwick, tom. II, p. 50 et 51). Les propositions déshonorantes, faites

aux plénipotentiaires français rejetées avec indignation; et recommença. Villars prit position, que les généraux purent lui faire quitter; il put empêcher la prise de Marlborough et Eugène applicable, que Villars, voulant cher de Mons, avait fait de son armée dans les plaines plaquet; ils ne perdirent pas tant pour faire leurs dispositions et gagnèrent près de ce vi (septembre 1709) une des grandes batailles qui aient e depuis plusieurs siècles (1) attribuer cette victoire à malheur qu'eut Villars d' sé au commencement de qu'aux mesures habiles raux alliés. L'armée française Boufflers avait pris le commandement, se retira en bon ordre être entamée: sa contenance et menaçante, et l'ardeur qu'gnaient les soldats, n'aurait fait soupçonner qu'elle venait d'être battue. Après avoir forcé Marlborough à se retirer, Marlborough et Boufflers se rendirent à la Haye; et ils se proposèrent de prendre les mesures qu'ils allaient prendre. De retour à Le Duc fut remercié par les deux chambres: mais la reine lui avait demandé, par écrit, un conseil pour M. Hill, frère de la duchesse, sa nouvelle favorite, il le lui donna à vive voix; et la reine ayant accepté, il se retira à Windsor, d'où il envoya une espèce de démission.

(1) « Le Français, tout poussé qu'il est par le continuateur de Rabin-Thoiras, ne se vante pas vaincu, et ne souhaite que d'être vaincu en combat, pour décider, disait-il, à la victoire. » L'auteur de la vie de Marlborough avoue que la journée de Malplaquet est une des plus belles de l'honneur des armées françaises. Peut-être la plus singulière!

visit sur le public la nouvelle étreinte, obligea la reine à desirs du duc, en lui laissant la disposition du régiment ; et sa souveraine, ce général dans les deux chambres et l. On accorda une augmentation de subsides ; et il retint les amis dans le parti des alliés en faisant obtenir le traité de Utrecht (1), signé à Londres le 11 mars 1709. Ce fut à cette époque, que Marlborough se fortifia contre ses ennemis et s'assura les moyens de les combattre dans le cabinet, en prenant la place de capitaine-général. C'était une faute grave : un privilège sans exemple que la constitution réprouvait. Ses amis ne négligèrent pas une seule occasion de rendre son caractère odieux et suspecte ; et la reine fit sa demande avec dédain et avec raillerie, qui éprouvait alors un grand besoin de la paix, en Hollande des négociateurs à soutenir : alors s'ouvrirent les conférences de Gertruydenberg, dans lesquelles on fit supporter à Louis XIV. de nombreuses humiliations. Marlborough était parvenu, par ses intrigues, à décider le parlement à décider de l'envoyer à la guerre pour traverser les négociations ; et quelque temps aupa-

ravant, voulant se rendre nécessaire à sa souveraine, dont il savait bien qu'il avait perdu la confiance, il avait fait faire aux états-généraux une démarche semblable. Il se rendit sur le continent, et de son camp il dirigeait toutes les négociations. Eugène et lui, ne doutant point de leur résultat, ouvrirent la campagne, et s'emparèrent de Mortagne, de Douai, de Béthune, de Saint-Venant et d'Aire. Le duc, s'étant rendu à la Haye vers la fin de novembre, s'y occupa des préparatifs de la campagne suivante, au milieu des inquiétudes et des soucis : sa prospérité touchait à son terme. Depuis la disgrâce de lady Marlborough, son mari avait perdu la confiance de la reine, qui ne l'employait encore que par une espèce de contrainte. Des changements eurent lieu dans le ministère pendant l'absence du duc ; Sunderland et Godolphin furent éloignés, et une querelle théologique acheva la disgrâce du parti dont ce général était le chef. Le docteur Sacheverell ayant, dans deux sermons, déclamé avec violence contre les whigs, en faveur de l'obéissance passive, le peuple prit son parti avec fureur, et les esprits des autres classes furent fort divisés. La chambre des communes condamna Sacheverell : mais la reine avait pu juger, par la manière dont il fut accueilli après sa condamnation, que rien ne s'opposait à l'accomplissement des desseins qu'elle méditait depuis long-temps ; et elle se détermina à mettre un terme à ce qu'on lui peignait comme un pouvoir monstrueux, qui bientôt éclipserait l'autorité royale. Sûre de l'opinion publique, Anne, après avoir dissous le parlement, en convoqua un nouveau le 2 octobre

1. C'était une faute grave : un privilège sans exemple que la constitution réprouvait. Ses amis ne négligèrent pas une seule occasion de rendre son caractère odieux et suspecte ; et la reine fit sa demande avec dédain et avec raillerie, qui éprouvait alors un grand besoin de la paix, en Hollande des négociateurs à soutenir : alors s'ouvrirent les conférences de Gertruydenberg, dans lesquelles on fit supporter à Louis XIV. de nombreuses humiliations. Marlborough était parvenu, par ses intrigues, à décider le parlement à décider de l'envoyer à la guerre pour traverser les négociations ; et quelque temps aupa-

1. C'était une faute grave : un privilège sans exemple que la constitution réprouvait. Ses amis ne négligèrent pas une seule occasion de rendre son caractère odieux et suspecte ; et la reine fit sa demande avec dédain et avec raillerie, qui éprouvait alors un grand besoin de la paix, en Hollande des négociateurs à soutenir : alors s'ouvrirent les conférences de Gertruydenberg, dans lesquelles on fit supporter à Louis XIV. de nombreuses humiliations. Marlborough était parvenu, par ses intrigues, à décider le parlement à décider de l'envoyer à la guerre pour traverser les négociations ; et quelque temps aupa-

1. C'était une faute grave : un privilège sans exemple que la constitution réprouvait. Ses amis ne négligèrent pas une seule occasion de rendre son caractère odieux et suspecte ; et la reine fit sa demande avec dédain et avec raillerie, qui éprouvait alors un grand besoin de la paix, en Hollande des négociateurs à soutenir : alors s'ouvrirent les conférences de Gertruydenberg, dans lesquelles on fit supporter à Louis XIV. de nombreuses humiliations. Marlborough était parvenu, par ses intrigues, à décider le parlement à décider de l'envoyer à la guerre pour traverser les négociations ; et quelque temps aupa-

1709, et prit des précautions pour exercer de l'influence dans les nouveaux choix. Alors elle renouvela entièrement son ministère : Marlborough seul ne fut pas changé. Enfin tout était consommé, lorsqu'il arriva en Angleterre, au mois de janvier 1711. Les victoires des Français en Espagne, dont la reine fit part au parlement, donnèrent lieu à de vifs débats, dans lesquels Marlborough éprouva plus d'une humiliation. Il conserva cependant son commandement, et partit pour l'armée, mais avec une puissance restreinte; car il n'avait plus, comme auparavant, la libre disposition des emplois. Les troupes alliées n'étaient séparées de l'armée française, commandée par Villars, que par la petite rivière de Sensée et par des marais. Les dispositions des deux généraux faisaient présumer que leur intention était d'engager le combat; mais ils se contentèrent de s'observer. Cependant les Français s'emparèrent du camp sous Douai; et, à son tour, Marlborough prit Bouchain sous les yeux de Villars. Après la reddition de cette ville, des partis ennemis firent des excursions jusqu'au Gateau-Cambresis, où se trouvait un approvisionnement de grains pour la place de Cambrai. Par respect pour les vertus et le génie de Fénelon, qui était alors relégué dans son diocèse, le duc de Marlborough donna l'ordre, non seulement qu'on respectât ses propriétés, mais qu'on transportât les grains du Gateau à Cambrai, sous la protection d'un sauf-conduit et d'une escorte; et comme ses troupes souffraient beaucoup du défaut de vivres, craignant que cette protection ne fût pas respectée, il envoya un convoi de voitures, et un détachement de dragons, qui transportèrent les grains

jusqu'aux glacis de Cambrai. Le duc voulait faire ensuite le siège du Queu-noi; mais les états-généraux s'y étant opposés, il se rendit à la Haye. Il savait déjà que ses ennemis d'Angleterre l'avaient fait accuser de péculat, et que la reine, résolue de terminer cette longue guerre, s'était fortement prononcée pour la paix. Marlborough éprouva un vif chagrin de l'impuissance où il se trouvait de s'opposer aux mesures du cabinet anglais; il revint cependant à Londres (17 mai 1711), pour tenter de nouveaux efforts. Il chercha à éloigner la conclusion des négociations, par ses intrigues dans la chambre-haute, où la majorité partageait ses opinions. Mais la reine, sûre du concours des communes, fit pencher la balance en sa faveur dans l'autre chambre, en créant deux nouveaux pairs. Le duc éprouva, bientôt après, la honte d'être obligé de descendre à une justification. Accusé de péculat dans l'administration des deniers de l'armée, un rapport des commissaires des comptes publics lui fut défavorable; et Anne saisit avec joie cette occasion de se défaire de lui, en le mortifiant. Elle le destitua de tous ses emplois, le 1^{er} janvier 1712, « afin, disait-elle aux communes, que son affaire pût être soumise à un jury impartial (1). » Ses partisans éclatèrent en plaintes; quant à lui, il montra une résignation apparente, et publia une apologie, qui fut jugée diversement. Le prince Eugène, ayant appris la situation des choses en Angleterre, s'y rendit pour porter secours à son ami, et à la faction qui était opposée à la paix.

(1) On avait vainement tenté de l'amener, à force d'humiliations, à donner sa démission. On fut en la force de le destituer pour pouvoir entamer les négociations de la paix.

lant le séjour du général à Londres, que Marlborough de voir ses espérances la majorité que la reine des deux chambres, princesse (suivant Torcy), des moyens violents, rendre cette souveraine à guerre. Quoiqu'il en soit avec accusation, Marlborough eût la douleur de voir le dix années de travaux les succès de Villars, et trecht (13 juillet 1713) l'Europe une tranquillité elle soupirait. Il avait essuyé de nouvelles humiliations : car la chambre des pairs, dans l'accusation avaient fait contre lui; et en même temps, dans le mois de février 1712, *le la Barrière avec la déshonorant pour la préjudiciable au com- Angleterre, et ceux qui gné ou conseillé, ennemis du peuple.* Le procureur après l'ordre de la reine, des poursuites contre lui; mais il n'y fut pas suite. Fatigué de cette po- gréable, il se retira dans maison de campagne, au- saint-Alban. Mais il n'y le repos : tourmenté par eneurs de Blenheim, qui daient trente mille livres), abreuvé de dégoûts

dans sa patrie (1), Marlborough se rendit sur le continent. Avant de quitter l'Angleterre, il crut devoir placer 50 mille livres sterling dans les fonds hollandais, comme une ressource en cas d'événement : la restauration des Stuarts lui paraissait, à cette époque, extrêmement probable. Il visita la Hollande, les Pays-Bas, l'Allemagne, et sa prin- cipauté de Mindelheim, qui devait lui être bientôt enlevée (2); partout il fut accueilli avec enthousiasme; partout les plus grands honneurs lui furent rendus. Il ne revint dans sa patrie que lorsque la reine était à toute extrémité. Débarqué à Douvres le jour même de la mort de cette princesse (12 août 1714), après une absence de 22 mois, il fit à Londres une entrée dont la pompe fut un scandale pour les partisans de l'ancienne cour. On doit convenir que plus de modestie, et plus de marques de deuil pour la perte d'une princesse autrefois sa bien- faitrice, l'eussent davantage hono- ré. George I^{er}., qui devait en partie sa couronne aux efforts du parti dont Marlborough était regardé comme l'ame, accueillit fort bien ce héros; et l'un des premiers actes de son règne, fut de le rétablir dans tous ses emplois. Le duc, honoré de la confiance de son souverain, qui l'avait mis à la tête de toutes ses troupes, et lui avait particulièrement confié le soin d'apaiser la révolte oc-

et que long-temps après la mort de la du duc de Marlborough, que fut au de Blenheim, qui coûta des sommes à sa veuve, la reine et son successeur contribuer à cette dépense, malgré qu'on avait faites dans l'ivresse de la

(1) On l'accablait d'outrages dans une multitude de pamphlets, et même dans les chambres du parlement. Le comte Pawlet l'injuria si grossièrement dans la chambre des pairs, que Marlborough déclina de lui répondre et l'appela en duel. Il sacrifia cependant son ressentiment aux devoirs manifestés par la reine de voir cette affaire assoupie.

(2) Cette principauté fut restituée à la Bavière par le traité d'Utrecht; et comme le duc de Marlborough était à cette époque dans la disgrâce, l'em- pereur refusa de lui accorder aucune indemnité.

casionnée par le débarquement du prétendant en Écosse (1715) (1), ne fit plus rien de remarquable, jusqu'à sa mort. Frappé d'une attaque d'apoplexie, le 8 juin 1716, il sentit le besoin de se retirer tout-a-fait des affaires, changeant continuellement de place, comme pour échapper à l'ennui qui le poursuivait. On assure qu'à la suite de cette attaque, Marlborough perdit la raison, et que devenu paralytique, il ne fit plus que végéter avec quelques légers intervalles lucides dont on profitait pour le conduire à la cour, où il n'excitait plus guère qu'un sentiment de pitié (2). Il mourut à sa terre de Windsor-lodge, le 17 juin 1722, laissant une fortune de plus de quinze cent mille livres tournois de revenu. Les préparatifs et les circonstances de sa sépulture répondirent à l'éclat de sa vie; et la duchesse sa veuve y dépensa des sommes énormes. Courtisan souple, délicé et circonspect, Marlborough caressait tout le monde, et se distinguait par des manières douces et obligeantes. Négociateur habile, il avait une éloquence insinuante et persuasive, qui entraînait les esprits les plus prévenus; elle lui fit exercer un empire presque despotique sur les états-généraux, sur le parlement et sur la reine Anne. Eugène lui-même ne put s'empêcher d'y céder dans plusieurs occasions importantes où son opinion différait de celle du

duc. Comme militaire, celui qui fut le plus grand général de son temps; il réunit la plus grande activité à une bravoure que Louis XIV et Turenne admirèrent en plus d'une occasion. Doué d'un coup-d'œil sûr, il découvrait les moindres fautes de ses adversaires, et il sut toujours les tourner à profit. Peu de généraux ont été plus heureux que lui, quoique plusieurs aient été aussi habiles; car presque toujours vainqueur, il prouva jamais d'échec remarquable. Aimé des soldats, parce qu'il prenait un soin infini, quoiqu'il fût loin d'être avare de leur sang, il maintint dans son camp la plus stricte discipline, il leur aurait fait avec joie les plus grands sacrifices. Il est triste que de si belles qualités soient ternies par son ingratitude envers Jacques II, son bienfaiteur, que lors des malheurs de ce prince il trahit sous de spécieuses prétextes par son excessive ambition son amour sordide des richesses; la cupidité lui fit employer des moyens peu délicats pour enlever (1), et fut cause qu'il s'engagea constamment à la cessation de la guerre qui lui en fournissait de si nombreuses occasions. Dans le nombre d'écrivains dont il est auteur (V. David MALLET), nous citons I. *Abregé de la vie du prince de Marlborough*, dédié au duc de Montaignu, son gendre. Cet ouvrage est annoncé dans le titre, comme traduit de l'anglais, a paru en fra

(1) Quelques Mémoires du temps prétendent que le duc de Marlborough était dans le secret de cette révolte; ou va même jusqu'à le charger d'avoir envoyé une somme de dix mille livres sterling au comte de Marr.

(2) Il paraît qu'il sentait lui-même son état; car on raconte qu'il s'arrêta un jour dans l'appartement du roi, devant un grand tableau de la bataille de Hochstett, où il était peint fort ressemblant. Après s'être regardé attentivement, il s'écria d'un ton douloureux: *Alors, c'était un homme, mais aujourd'hui... et il passa en baissant les yeux.*

(1) Lorsqu'il se rendit à la Haye avec Eugène, après leur belle campagne de Flandre en 1708, les états leur firent de grandes fêtes et beaux cadeaux. Pendant un grand dîner, on en chapeau du duc un chapeau magnifique agraffé en diamants; lorsqu'il s'en aperçut un page. *Tâchez de me faire rendre ce chapeau, je crains qu'on ne me l'ait perdu du prince de Ligne.*

1, 1714, in-12, avec la vie du prince Eugène. Mauvais panégyrique attribué à un réfugié français. L'auteur, épître dédicatoire, signe *Histoire du duc de Marlborough*, par Thomas Ledyard, 1714, in-8°, fig. et planch. C'est le même qui a composé une vie de ce général. Il l'avait écrit quelque temps dans ses loisirs et fut témoin de quelques événements dont il rend compte. Mais il est toujours panégyriste, plein de prolixité, de détails et de réticences. III. *Le Duc de Marlborough*, par Jean Churchill, duc de Marlborough (V. DUTEMS, XII, 1715, in-8°, 3 vol. in-8°). Ce livre est le fruit de beaucoup de recherches faites avec discernement. L'auteur se montre peut-être un peu partial pour son héros, mais il est légitime cependant pas tous les éloges. V. *Mémoires de Jean, duc de Marlborough*, etc., etc. avec sa traduction originale recueillie dans les papiers de famille que le duc de Marlborough, et d'autres sources. par W. Coxe, 3 vol. in-8°, portraits, cartes et plans, 1818. (en anglais). Ces Mémoires ont donné une deuxième édition en Angleterre. L'ouvrage le plus complet sur de ceux qui ont été faits sur Marlborough, quoique l'auteur a négligé pour présenter son héros sous le jour le plus favorable. On peut consulter encore : *l'History of England papers*, et le *Portrait du duc de Marlborough*, par le même. *Cole's Memoirs on affairs of the reign of Anne*, par

Swift; — les *Papiers de Blenheim*, contenant les *Lettres particulières, officielles et diplomatiques de Marlborough*; — les *Lettres* qui lui ont été écrites par plusieurs souverains de l'Europe; — les *Papiers, Lettres*, etc., de la duchesse de Marlborough; — la *Collection de Sunderland*, et surtout la *Vie de Jacques II*, par Clarke, publiée récemment en Angleterre, d'après les papiers des Stuart trouvés à Rome, et envoyés au prince régent (1). Marlborough eut de son mariage avec Sarah Jennings, dont l'article est ci-après, le marquis de Blandford, qui mourut avant sa dix-huitième année, et quatre filles : la première fut mariée au vicomte de Rialton, fils du comte de Godolphin; la seconde, Anne, à Charles Spencer, comte de Sunderland; la troisième, au duc de Bridgewater; et enfin la dernière, au duc de Montagu. Le duc actuel de Marlborough descend de la seconde. — George MARLBOROUGH, petit-fils du duc, par sa fille Anne, montra un goût passionné pour les mathématiques et surtout pour l'astronomie. Il avait fait construire à Blenheim un magnifique observatoire, et l'avait enrichi d'excellents instruments. Lalande, dans sa *Bibliographie astronomique*, parle de la visite qu'il fit à cet établissement lorsqu'il parcourut l'Angleterre en 1788. D—z—s.

MARLBOROUGH (SARAH JENNINGS, duchesse de), femme du précédent, était la plus jeune des filles de Richard Jennings (2). Elle naquit, le 29 mai 1660, le jour même du rétablissement de Charles II,

(1) Ce dernier ouvrage est très-intéressant et contient des révélations curieuses.

(2) La famille des Jennings était entièrement dévouée à la famille royale; elle avait souffert pour elle pendant son exil, et obtint une grande faveur à la restauration.

et fut introduite à la cour de la duchesse d'York, dès l'âge de 12 ans. C'est là que commença son intimité avec la princesse Anne, dont elle devint la compagne inséparable. Belle, aimable, vertueuse (1) au milieu d'une cour corrompue, et jouissant de toute la faveur de la famille royale, elle eut pour admirateurs les plus grands seigneurs d'Angleterre. Parmi ceux qui aspiraient à sa main, on cite le comte de Lindsay, depuis marquis d'Ancaster, dont elle rejeta les hommages pour le jeune et beau colonel Churchill, dont la réputation commençait à jeter un grand éclat. Après quelques brouilleries et des obstacles de la part de la famille de Churchill, que la duchesse d'York prit la peine de lever elle-même, les deux amants furent unis dans le mois d'avril 1678. Le mariage fut célébré en présence de leur protectrice, qui combla de présents la jeune épouse. La princesse Anne, ayant épousé, en 1683, George de Danemark, désigna lady Churchill pour l'une de ses dames d'honneur; et celle-ci gagna si bien son amitié que la princesse voulut que toute distinction d'étiquette fût bannie entre elles; elle exigea même que, dans leur commerce épistolaire, elles traitassent d'égale à égale, sous les noms supposés de *Morley* et de *Freeman* (2). S'il faut en croire lady Churchill,

(1) Swift, qui s'est d'ailleurs montré l'ennemi acharné du duc et de la duchesse de Marlborough, rend hommage à la vertu de cette dernière.

(2) Dans la correspondance conservée à Blenheim, la reine n'est désignée que sous le nom de *Morley*, qui lui est donné, non-seulement par lady Marlborough, mais même par son mari et par les autres personnages qui écrivaient soit au duc, soit à la duchesse. Dans toutes les lettres qu'Anne écrivit à lady Marlborough, depuis la mort du duc de Gloucester, elle signait toujours : *vostra pauvre infortunée et fidèle Morley*.

dans les *Mémoires* qu'elle a l le duc d'York, en montant trône sous le nom de Jacques II, fit faire auprès d'elle plusieurs tentatives pour l'engager à embrasser la religion catholique, et à terminer la princesse Anne. Ses efforts furent inutiles aux deux. Guillaume était parti pour l'Angleterre, ce furent toutes les insinuations de lady Churchill qui déterminèrent Anne à s'éloigner de Jacques II son père pour se joindre à ses ennemis. Ce nouveau souverain, abandonné de sa famille, s'étant retiré en France, lady Churchill usa encore de son influence pour décider la princesse à céder à Guillaume ses droits éventuels à la couronne, dans le cas où Marie viendrait à mourir sans postérité (1). Lady Churchill qu'elle n'en vint à donner conseil qu'après s'être convaincu que le projet passerait au parlement, et que la princesse y consentit ou et qu'elle crut devoir céder à ce projet. L'abandon qu'Anne venait de faire d'une partie si importante de ses droits, lui faisait espérer que Guillaume et Marie lui assureraient comme ils l'avaient promis, un traitement honorable et conforme à son rang. Mais il en arriva tout le contraire; et Marie, loin de vouloir récompenser le revenu de sa sœur, mais ainsi que son mari, une réputation extrême, à lui garantir même un revenu de trente mille livres sterling dont elle jouissait sous le règne de son père. Anne témoigna un vif ressentiment de ce procédé, annonçant sa résolution d'en appeler au parlement.

(1) Guillaume n'était que neveu de Jacques II, tandis qu'Anne, étant sa fille, se trouvait d'un degré plus proche que lui dans le cours des successions héréditaires.

Ille amena les discussions les plus sérieuses entre les deux sœurs, et visa entièrement la famille de la comtesse de Marlborough (le mari de lady Churchill) et d'être nommé comte de Marlborough) embrassa le parti de la comtesse avec chaleur, et lui conseilla de ne pas céder aux menaces. Cette conduite lui attira la haine de Marie qui ne lui pardonna jamais de ne pas être forcée d'accorder cinquante mille livres sterling à sa sœur (V. MARIE). Sa haine s'accrut encore, lorsque les intelligences de Marlborough avec Jacques II furent découvertes. Marie, qui ne pouvait douter que la comtesse n'eût eu beaucoup de part, employa tous les moyens imaginables pour obliger Anne à la renvoyer de son service; et n'ayant pu y réussir elle bannit sa sœur de sa présence, et ne voulut même pas la voir, au moment de rendre les derniers vœux. Anne témoigna sa reconnaissance à son amie, en ajoutant à son traitement un supplément de cinquante mille livres sterling, que lady Marlborough accepta, après les avoir d'abord refusées. L'attachement que lui témoignait cette princesse se manifesta encore lorsque la comtesse maria ses deux filles aînées; car Anne fit présent à chacune d'elles d'une somme de cinq mille livres sterling. Mais ce fut surtout lorsqu'elle monta sur le trône, après la mort de Guillaume (1702), que l'influence de lady Marlborough et de son mari n'eut plus de bornes. Ce dernier obtint le grade de duc, le commandement en chef de toutes les armées, etc.; sa

femme fut nommée première dame d'honneur et grande-maitresse de la garde-robe : le ministère fut changé et uniquement composé de leurs parents et de leurs amis; on n'obtint aucun emploi que par leur canal. Enfin, ils disposèrent de toute l'autorité. Quoique opposés aux Jacobites, Marlborough et Godolphin n'en étaient pas moins dans l'origine des *Tories* modérés; et Anne partageait leurs opinions, ou du moins celles qu'ils manifestaient pour lui plaire (1). La duchesse, au contraire, ne déguisait pas ses sentimens; après avoir d'abord penché pour les *Whigs*, elle entra décidément dans ce parti lors du mariage de sa seconde fille avec lord Spencer, fils du comte de Sunderland, et se montra, dans toutes les circonstances, ennemie déclarée des membres de la haute église que la reine protégeait. Cette différence d'opinions produisit d'abord de légères discussions entre Anne et lady Marlborough; et leur mésintelligence, qui avait même commencé, d'après Swift, dès le moment où Anne était montée sur le trône, ne fit que s'accroître de jour en jour. Les hauteurs déplacées de lady Marlborough, l'empire despotique et trop manifeste qu'elle exerçait sur la reine (2); enfin, la jalousie qu'elle conçut de l'attachement de cette princesse pour M^{me}. Masham, cousine de la duchesse, qui

(1) La reine penchait non-seulement pour les *Tories* qui l'avaient soutenu dans ses discussions avec Guillaume et Marie, mais même pour les Jacobites, suivant lady Marlborough. Elle détestait les *Whigs*, et redoutait leurs principes trop indépendans.

(2) Ils étaient parvenus à placer leurs créatures dans la plupart des emplois; et le parlement n'était rempli que de leurs partisans. Cela était poussé au point que le peuple donnait au gouvernement le nom d'administration Marlborough, et que la reine dit même une fois : « Les choses en sont venues au point que je ne pourrai bientôt plus d'insérer une épingle dans mes couffins sans en avoir obtenu la permission. »

Lady Marlborough a essayé de justifier la conduite de son mari dans la *Relation de sa conduite*, mais le fait de ces intelligences est maintenant si évident. (V. MARLBOROUGH.)

l'avait cependant elle-même placée auprès d'elle (*V. MASHAM*), finirent par rendre sa présence tout-à-fait insupportable à la reine. Anne s'était refroidie graduellement pour la duchesse, à mesure qu'elle s'attachait davantage à *M^{me}. Masham* ; mais dans l'aveugle confiance de son importance et de sa dignité, la duchesse était loin de soupçonner qu'elle eût dans sa cousine une rivale aussi redoutable. Elle ouvrit enfin les yeux ; et, n'écoulant que son ressentiment et son orgueil blessé, elle jeta les hauts cris, se répandit en plaintes amères et en violentes invectives. Elle prodigua d'un côté les humiliations à *M^{me}. Masham*, qui l'avait supplantée par sa douceur et par sa complaisance pour la reine ; et de l'autre, habituée à dominer cette princesse, elle crut reprendre son ascendant par des airs de hauteur, et menaça même la reine d'une motion dans la chambre des communes pour faire éloigner de sa personne *M^{me}. Masham*, qu'elle appelait un *dangerieux incendiaire*. Elle eut avec Anne des explications qui ne servirent qu'à aigrir celle-ci davantage. On prétend que lady Marlborough osa lui dire un jour, *qu'elle demandait justice et ne voulait pas d'autre réponse*. La duchesse assure que jamais elle n'a tenu un tel propos : elle convient néanmoins que le jour des actions de grâces pour le gain de la bataille d'Oudenarde (19 août 1708), se trouvant placée dans l'église à côté de la reine, elle lui parla des craintes qu'elle avait de la perte de ses bonnes grâces, et la pria *de ne pas lui répondre, de peur que quelqu'un ne l'entendit*. Le ton, presque toujours impératif, de la duchesse, choqua sans doute la reine ; car depuis cette époque cette princesse ne

voulut plus entendre aucune réclamation, et lui ferma toujours la bouche par ces seuls mots qu'elle lui répétait sans cesse : *Vous n'avez pas répondu, et vous n'en avez rien dit*. Jugeant enfin le mal sans remède, Marlborough remit à la reine la fin de janvier 1711, la démission de toutes les charges que lui avait confiées la duchesse, qui depuis lui avait écrit plus Anne (1). De leur côté, le duc de Noailles et le comte de Soubise gagnèrent du secrétaire-d'état (depuis lord Oxford) (*V. l'art. OXFORD*) qu'ils soupçonnaient de cabaler avec Marlborough de concert avec *M^{me}. Masham*, et menacèrent de donner leur démission. Anne, fatiguée de ces dissimulations, et de ces querelles, dissimula quelque temps, parce qu'elle sentait le besoin d'avoir encore de Marlborough son parti ; elle renvoya l'année suivante lord Harley. Mais après ces mesures, elle se détacha de lui et changea irrévocablement son parti. Le procès du docteur Sacheverell, en mettant la reine dans le cas de connaître l'opinion publique, décida à secouer un joug qui devenait de plus en plus odieux. Marlborough resta cependant quelque temps à la tête des affaires, mais ne paraîtrait même, d'après ce que Bolingbroke écrivait en 1711, à *M. de Buys*, l'un des hommes les plus influents des Provinces-Unies, que l'intention du ministère n'était pas de le laisser tout-à-fait du gouvernement, quoiqu'il semblait vouloir se pi-

(1) Quelques paires de gants trempés dans une certaine manière, une jatte d'eau versée sur la robe de lady Masham, changèrent la couleur de sa robe, a dit Voltaire, et on l'a répété comme un conte, adopté avec trop de crédulité. Le fait est un piège de fondement ; et Labarpe l'a prouvé par toute la supériorité de sa logique dans ses sophismes d'Helvétius. (*Lycée*, t. 1)

ces. Mais les Whigs, et sa femme encore plus que parvinrent à le faire chan- on, et à l'entraîner dans s qui achevèrent de le per- elui demanda enfin sa dé- tous ses emplois; et il ré- ndonner l'Angleterre où il te à toutes sortes d'outra- chesse l'accompagna dans s, et revint ensuite avec patrie, lorsqu'ils eurent la reine était à toute extré- bordèrent à Douvres, le e de sa mort (1^{er}. août t se rendirent aussitôt à A l'avènement de Geor- ut le système politique de esseur fut changé; et lady gh éprouva un moment de Son mari fut rétabli dans s; ses ennemis furent éloi- urs places données à ses le comte d'Oxford (Har- lle abhorrait par-dessus nfermé à la Tour, et me- procès criminel. Elle ne pas cependant, sous un n caractère si différent de a reine Anne, le crédit vait joui; et l'affaiblisse- organes de son mari vint uter à ses regrets. La mau- du duc l'obligea de s'éloi- ffaires, et, le 8 juin 1716, pé d'apoplexie à sa mai- ut-Alban où il s'était retiré; appelé pour le secourir dé- n supposant qu'il lui sauvât e pourrait sauver sa raison: e gloire, s'écria brusque- chesse; mais ce médecin pondre à ses desirs, et elle leur de rester, pendant plu- cés. La femme d'un insensé t que de courts intervalles us. Il s'éteignit enfin le 27

juin 1722; et la duchesse, alors âgée de soixante-deux ans, mena dans sa maison de Londres la vie la plus tran- quille et la plus retirée. Elle reçut néan- moins des propositions de mariage de lord Conningsby, et ensuite du duc de Somerset: « N'eussé-je que trente » ans au lieu de soixante, dit-elle, » je ne consentirais pas que l'empe- » reur du monde succédât dans un » cœur qui appartient tout entier au » duc de Marlborough. » Lady Marl- borough parvint à un âge très-avancé, sans ressentir aucune des incommo- dités qui accompagnent la vieillesse. Au mois de décembre 1741, elle tomba malade, et se prépara sérieu- sement à la mort; mais elle se réta- blit et survécut encore trois ans. Elle mourut à Londres, le 29 octobre 1744, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, laissant une succession évaluée à la somme énorme de trois millions ster- ling. La duchesse de Marlborough joignait à tous les charmes de son sexe un esprit supérieur, quoique sans culture (1); son caractère était franc et généreux, mais beaucoup trop altier, et si difficile que son mari et ses enfants eurent souvent à en souffrir. Elle avait une telle capacité pour les affaires, que le duc, qui lui devait en partie son élévation, ne faisait jamais rien sans la consul- ter (2), et lui communiquait tous les secrets du gouvernement. Ambitieuse, hautaine et jalouse à l'excès, elle

(1) Elle nous apprend elle-même, dans ses Mémoi- res, « qu'elle n'avait jamais rien lu, et qu'elle avait » passé tout son temps à jouer aux cartes. »

(2) Elle lui donna souvent d'excellents conseils; et il eut qu'ellefois à regretter de ne les avoir pas suivis. Elle avait été opposée, par exemple, aux démarches que faisait le duc en faveur de Harley et de Saint- John, depuis lords Oxford et Bulingbroke), qu'il contribua à faire nommer secrétaires-d'état; et l'évé- nement justifia les prédictions de la duchesse. Mais aussi elle fut cause qu'il perdit entièrement (en 1710) les bonnes grâces de la reine Anne, en lui faisant adopter de fausses mesures, qui irritèrent cette prin- cesse.

exerça, pendant près de vingt-six ans, un empire despotique sur la princesse Anne, et elle ne le perdit que parce qu'elle fit trop sentir son ascendant. Ses ennemis l'ont accusée d'être avide d'honneurs et surtout de richesses, et d'avoir employé comme son mari les moyens les moins délicats pour en amasser (1). On doit convenir que ces reproches sont fondés en partie, et qu'elle ne s'en est pas suffisamment justifiée dans les Mémoires qu'elle mit au jour peu d'années avant sa mort. Ces mémoires, rédigés par l'historien Hooke, sous l'inspection de la duchesse de Marlborough, et d'après les renseignements qu'elle lui fournissait, ont paru sous le titre de *Relation* de la conduite que la duchesse de Marlborough a tenue à la cour, depuis qu'elle y entra, jusqu'à l'an 1710, écrite par elle-même dans une Lettre à mylord ***, Londres, in-8°, 1742. Ils ont été traduits en français, la Haye, un vol. in-18, 1742. Cet ouvrage est rempli de faits curieux et de détails intéressants sur les intrigues de la cour d'Angleterre. On ne pouvait attendre beaucoup d'impartialité de la part de son auteur. Malgré l'adresse avec laquelle la duchesse a cherché à déguiser ses torts et à justifier ses intentions, l'on voit percer à chaque page, sous une modération apparente, l'ambition, l'orgueil et la jalousie qui la dominaient. On attribue à Ralph une critique de

(1) Swift prétend qu'elle vendait toutes les places, et qu'on n'obtient d'emploi qu'à prix d'argent, pendant tout le temps qu'elle fut en crédit. Le même auteur rapporte, dans son Histoire de la reine Anne, que cette princesse avait donné son portrait à cette ancienne favorite qui garda les pierres, et livra le portrait à une revendeuse, avec ordre d'en tirer ce qu'elle pourrait, se réduisant même à quelques guinees. Il ajoute que le comte d'Oxford, informé de cet indécent brochantage, se fit apporter le portrait, et envoya cent guinees à la courtière de la duchesse.

la Relation de lady Marlborough sous le titre de *l'Autre côté de la question* (The other side of the question), dans laquelle il attaque avec virulence les faits avancés par la duchesse. Un autre ouvrage moins mordant, est intitulé : *toire secrète de la reine Anne des Zaráziens, ou la duchesse Marlborough démasquée*, la Haye, 1708-12, 2 vol. in-12. On peut encore consulter Swift, et les *Mémoires* de Coxe. D—z.

MARLIANI (BARTHELEMI) MARLIANI, né à Milan, vers la fin du quinzième siècle, d'une famille patricienne, n'est guère connu par ses ouvrages, qui, malgré leurs imperfections, n'ont pas laissé d'être utiles à ceux qui se sont occupés de la recherche et de la description des antiquités romaines. Il fut nommé chevalier de Saint-Pierre, et mourut vers 1560, dans un âge avancé. On a de lui : I. *Urbis Romæ topographiæ libri v*, Lyon, 1538, in-8°. (1); Berne, 1539, in-8°. Cet ouvrage a été réimprimé de plusieurs fois, à Rome, à Bâle, à Paris et à Francfort. Il a été inséré dans plusieurs recueils, entre autres, dans les *Antiquités de Rome* de J. Boissard, et avec les notes de Fulv. Orsini, dans le *Thesaurus antiquitatis Romæ* de Grævius, tom. III, p. 54. L'auteur a dédié la seconde édition à François I^{er}. (2) : il se loue beaucoup de la protection et des secours qu'il en a reçus de George d'Armagnac.

(1) Cette édition de Lyon, donnée par Jean Du Bellay, depuis cardinal, et dédiée à Jean Du Bellay, depuis cardinal, est citée comme la première, par Argelati; c'est ce que Fabricius (*Bibl. antiquaria*, p. 100) a remarqué. L'ouvrage fut imprimé pour la première fois à Berne, en 1539.

(2) François I^{er}. est qualifié en tête de cette édition de *Urbis Romæ laborator invictus*.

eur de ce prince à Rome. II. *Marliani, Dictatorum, Censorum-omanorum series, unâ cum triumphis, quæ marmoribus, in foro reperta est, etc.*,

1549, in-8°. Marliani est le

travail qui ait publié les fastes

aires, ouvrage si important

chronologie de l'histoire

et ce n'est qu'en profitant

travail, qu'on est parvenu à

passer. III. *In annales consu-*

et triumphos commentaria,

1560, in-fol. IV. *De legio-*

Romanorum earumque sta-

us; — Budei ratio de asse

it falsa; — Erasmi adagio-

iod magna pars farrago nu-

sit; — De foro Romano;

umentum. Nebularum Aristo-

admodum ridiculum; —

et quasdam sub nomine urbis,

iade magistro impressas, fal-

e. Ces différentes dissertations

imprimées à la suite de quel-

ques des éditions de la *Topo-*

de Rome; Rome, 1543, in-

at. de Grevenna); *ibid.*, 1549,

(Argelati, *Bibl. Scriptor. Me-*

W—s.

MARLOÉ ou **MARLOU** (CHRIS-

), auteur dramatique anglais,

le règne d'Édouard VI, vers

1562, quitta l'université de Cam-

, où il étudiait, pour se faire

ien. Quoiqu'il eût des succès

ette profession, il acquit en-

lus de réputation par ses ta-

ittéraires, reconnus même par

huson; mais il paraît qu'il les

pora par les principes irreligi-

qu'il professait ouvertement,

l'emportement avec lequel il

donnait à ses passions. Cette

ureuse disposition causa sa

rrivée avant l'année 1593, de

nière suivante. Marloé, éper-

dument amoureux d'une fille de la

dernière classe, soupçonna qu'il avait

pour rival heureux un homme en

livrée. Un jour, enflammé par la ja-

lousie, il se précipita sur cet homme

pour le frapper avec son poignard,

arme que l'on portait alors presque

généralement; celui-ci, qui était fort

agile, non-seulement évita le coup,

mais saisissant fortement le poignet

de son adversaire, dirigea contre lui

le poignard, et le lui enfonça dans

le cœur. Le crédule Wood prétend

que cette fin tragique ne fut que la

conséquence des exécrables blasphèmes

de Marloé, qui, suivant lui, ne con-

naissait d'autre Dieu que le dieu

des vers. « Ce Marloé, » dit-il,

» présumant trop de son petit génie,

» jugea à propos de se livrer à l'épi-

» curéisme le plus indulgent, et pro-

» fessa ouvertement l'athéisme. Il

» niait Dieu, notre Sauveur, blas-

» phémait l'adorable Trinité; et l'on

» rapporte même qu'il écrivit contre

» elle plusieurs discours, affirmant

» que J.-C. était un fourbe, que les

» Saintes-Écritures ne contenaient

» que des niaiseries, et que la reli-

» gion n'était qu'un composé de po-

» litique et d'hypocrisie (*Priest*

» *Craft*), etc. » On peut présumer

que le zèle de Wood l'a entraîné ici

trop loin. Marloé a laissé les ouvra-

ges suivants, tous dans le genre tragi-

que: I. *Le grand Tamerlan, ou le*

Berger scythe, trag. en 2 parties,

Londres, 1590, 1593, in-8°, en ca-

ractères gothiques. II. *Édouard II,*

trag., in-4°, 1598. III. *Le Massacre*

de Paris, trag. sans date: cette pièce

n'est pas divisée en actes. IV. *Histoire*

tragique du docteur Fauste,

trag., 1604 ou 1616, in-4°. V. *Le*

Juif de Malte, trag., in-4°, 1633.

VI. *Le règne du Vice, ou la Reine*

lascive (*Lust's dominion, or the las-*

civious queen), trag., in-12, 1661. Cette pièce a été depuis retouchée par **maistriss Behn**, et représentée sous le titre d'*Abdelazer* ou la *Vengeance du Maure*. VII. *Didon*, in-4°, 1597, trag. qu'il composa en société avec **Th. Nash**. VIII. *Hero et Léandre*, poème, qui a été terminé par **Chapman** (Londres, 1616, in-8°), mais avec beaucoup moins de talent qu'on n'en trouve dans la première partie. L.

MARLOT (DOM GUILLAUME), bénédictin et grand-prieur de l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims, naquit dans cette ville, en juillet 1596, d'une ancienne famille. Il était déjà novice en l'abbaye de Saint-Nicaise, en 1609, où il fit profession de la règle de Saint-Benoît, aussitôt qu'il eut atteint l'âge prescrit par le concile de Trente. Après avoir passé par les différentes charges de l'abbaye, il en devint grand-prieur, et protégea beaucoup la réforme de la congrégation de Saint-Maur, qui y fut introduite en 1634. Enfin, il se retira au prieuré de Fives près de Lille, avec le titre d'administrateur. Après avoir réussi par ses soins et ses peines à faire restituer à l'abbaye de Saint-Nicaise le prieuré de Fives, éteint et réuni à la mense abbatiale et à la mense conventuelle en 1426, il y mourut le 7 octobre 1667. On a de lui : I. *Oraison funèbre de Gabriel de Sainte Marie (Guillaume Giffort) archevêque de Reims*, Reims, 1629, in-4°. II. *Le Théâtre d'honneur et de magnificence, préparé au sacre des Rois*, Reims, 1643, in-4°; ibid., 1654, in-4° : cette dernière édition est revue et augmentée. I: I. *Le Tombeau du grand saint Remi*, Reims, 1647, in-8°. IV. *Monasterii sancti Nicasi Remensis initia et ortus*; imprimé,

pag. 636 de l'appendice des de **Guibert de Nogent**, Paris in-fol. V. *Brevis et ingenusio an Tornacensis civitas vacuum in Hannonia, Ne caput sit, ac primaria sede palis*, Lille, 1662, in-4°. *tro olis Remensis historia doardo primùm auctiùs demùm aliunde accersitis p aucta et illustrata, et ad hoc sæculum fideliter ded.* vol. in-fol.; le premier im Lille, sous les yeux de l'au 1666, et le deuxième à R 1679. Marlot avait d'abord cette histoire en français, s tre d'*Histoire de la cité et u de Reims*, qui est restée m en 3 gros vol. in-fol. Sou latine finit en 1606, et le n français va jusqu'à l'année 1 le conserve dans la bibliotl la ville de Reims. Le style c manuscrit est très défectueux. L'ouvrage laisse beaucoup i sous le rapport de la critiq Une *Apologie de l'archevêq mar contre les calomnies c séniste*, imprimée en Fla plusieurs autres ouvrages r nuscripts. Marlot est estimé exactitude, et son érudition à la méthode qu'il a suivie ouvrages et principalement *Metropolis Remensis*, les voudraient lui voir plus d'o latin moins dur, et une 1 distribution. Cette histoire pleine de recherches, sei précieuse si les nombreuses c pièces authentiques qu'on y n'étaient pas rapportées le vent d'après de mauvaises

MARMION (SHAKERLEY) vain anglais, né au comm

de janvier 1602, à Aynohé, comté de Northampton, héritage de ses parens une fortune assez déridable, qu'il dissipa en peu de temps; et il se vit ensuite réduit à prendre du service comme volontaire dans le Pays-Bas, où il fit trois campagnes sans obtenir d'avancement. Lors que Charles I^{er}. marcha contre les Écossais en 1639, Marmion se rangea sous son étendard; et il serait probablement parvenu à quelque grade dans l'armée, s'il ne fût tombé malade à York. Il revint à Londres, où il mourut la même année. On a de lui un poème intitulé *Cupidon et Psyché*, quelques autres petits poèmes, et quatre pièces de théâtre qui furent représentées avec succès à la cour de Charles I^{er}. Ces pièces sont : I. *Le Ligueur hollandais* (*Holland's leaguer*), in-4^o, 1632. II. *Le beau Compagnon* (*A fine companion*), in-4^o, 1633. III. *L'Antiquaire*, in-4^o, 1641; réimprimé dans le recueil des anciennes comédies, par Dodsley, vol. 10, deuxième édition. IV. *Le Marchand rusé* (*The merchant*), ou le *Bourgeois de Soldat* (*or the Souldiered citizen*), comédie inédite. On trouve, dans une critique anglaise, dans les comédies de Marmion, des intrigues ingénieuses, des caractères bien dessinés, et un style non-seulement facile et dramatique, mais plein de raison et de saillie.

MARMOL-CARVAJAL (Louis), historien et voyageur, né à Grenade vers 1520, nous apprend lui-même qu'étant encore fort jeune, il sortit de sa ville natale pour se trouver à la fameuse entreprise de Charles-Quint contre Tunis, en 1536; qu'il suivit les enseignes de cet empereur en Algérie, et qu'il prit

passa de grand et de mémorable, mais que la fortune le fit tomber entre les mains des ennemis, qui le tinrent sept ans et huit mois en captivité dans le royaume de Maroc, à Tarudant, Tremessen, Fez et Tunis. Il traversa les déserts de la Libye jusqu'à un lieu appelé Acequia el Hamara, sur les confins de la Guinée. Il était alors à la suite du chérif Mhemet, qui, portant ses armes victorieuses en Afrique, se rendit maître des provinces du couchant. Marmol fit encore d'autres voyages par terre et par mer; tantôt libre et tantôt esclave, il courut toute la Barbarie et toute l'Égypte. De retour dans sa patrie, il s'occupa de décrire les pays qu'il avait vus, et ceux sur lesquels il avait recueilli des renseignements dans ses longs voyages. Comme il possédait l'arabe, tant l'oriental que l'africain, il lut tout ce qui avait été écrit sur l'Afrique, soit dans les langues de l'orient, soit dans les langues anciennes et modernes, et en tira ce qui lui parut propre à l'exécution de son dessein. On peut supposer qu'il vécut jusqu'à la fin du seizième siècle. On a de lui, en espagnol : I. *Description générale de l'Afrique, et Histoire des guerres entre les Infidèles et les Chrétiens*, 2 vol. in-folio; le premier imprimé à Grenade, en 1573; le second à Malaga, en 1599; traduit en français, par Perrot d'Ablancourt, Paris, 1667, 3 vol. in-4^o, avec des cartes de Sanson. Dans ces volumes est comprise une *Histoire des Chérifs*, trad. de Diego Torrès par Charles de Valois; le tout revu par Richelet. L'ouvrage de Marmol est divisé en onze livres. Le premier donne une description sommaire de l'Afrique jusqu'au Niger. Le second traite des guerres des Chrétiens con-

tre les Musulmans, depuis Mahomet jusqu'en 1571 : les livres suivants décrivent d'une manière détaillée l'Afrique, notamment les parties septentrionales. Un douzième livre qui devait être consacré aux îles d'Afrique n'a point paru. L'auteur a grand soin de rapporter les batailles qui se sont données dans chaque endroit. On voit qu'il est allé jusqu'à Guaden, au sud-est du cap de Nun ; mais on ne retrouve pas, dans sa Notice, Acequia el Hamara, qu'il cite dans sa préface comme le terme de ses courses vers la Guinée : ce n'était peut-être qu'un puits sur la route de Tarudant à Tomboucton. Le livre de Marmol renferme beaucoup de matériaux précieux pour la géographie de l'Afrique et pour l'histoire des pays barbaresques. Il manque d'ordre ; l'auteur est minutieux, crédule, prolix et diffus : il fait souvent des excursions hors de son sujet ; mais il est généralement exact, et paraît toujours de bonne foi. Il a le premier énoncé l'opinion que les anciens connaissaient l'Afrique beaucoup mieux qu'on ne le croit communément. II. *Traduction des révélations de sainte Brigitte, et des rubriques du bréviaire romain*. III. *Histoire de la révolte et du châtiement des Maures du royaume de Grenade*, Malaga, 1600, 1 vol. in-fol. ; réimprimé à Cordoue, 1698, in-fol. ; Madrid, Sancha, 1797, 2 vol. in-4°. On en trouve des extraits dans le tome III des *Analecta veteris ævi* d'Ant. Mathai. E—s.

MARMONT DU HAUCHAMP (BARTHÉLEMI), fils d'un procureur au châtelet d'Orléans, naquit dans cette ville vers l'an 1682. Il prit le parti de la finance, et, après avoir rempli différentes places inférieures, parvint à celle de fermier des domai-

nes de Flandre. Il consacra aux lettres les loisirs que lui laissaient ses occupations financières. Doué d'un caractère enjoué, ce fut surtout le genre du roman qu'il adopta. Ceux qu'il a composés, offrent du naturel, de la facilité, une narration quelquefois assez aisée ; mais en général cet écrivain est diffus et dépourvu d'invention : un reproche plus grave qu'il a encouru, est d'avoir souvent blessé les bienséances et de n'avoir pas assez respecté les mœurs. Il s'est aussi essayé dans l'histoire. Contemporain du système de Law, et se trouvant à portée, par sa profession, d'en apprécier les résultats, il nous a laissé, sur cette époque, deux ouvrages, qui ont le mérite d'offrir des documents qu'on chercherait vainement ailleurs. Mais on ne peut pardonner à l'auteur d'avoir départé ces deux compositions par une infinité d'épisodes romanesques, d'anecdotes controuvées et souvent scandaleuses, et enfin d'avoir écrit l'histoire, du même style que les productions frivoles qui avaient jusqu'alors exercé sa plume. Le lieu et la date de sa mort sont incertains. On sait seulement qu'il vivait encore en 1754. Ses ouvrages sont : I. *Rethima, ou la belle Géorgienne*, 1723, in-12, 3 vol. II. *Mizivida, ou la Princesse de Firando*, 1738, in-12, 3 vol. III. *Histoire du système des finances sous la minorité de Louis XV, pendant les années 1719 et 1720, précédée d'un Abrégé de la Vie du régent et de Law*, la Haye, 1739, in-12, 6 vol. en 3 tomes, livre curieux, mais altéré par l'éditeur hollandais. IV. *Histoire générale et particulière du visa fait en France pour la réduction et l'extinction des papiers royaux et des actions de la compagnie des Indes,*

, 1743, in-12, 2 vol. V.
ou *la belle Circassienne*,
-12.

D. L. P.

IONTEL (JEAN-FRANÇOIS),
11 juillet 1723, à Bort, peu
lu Limosin, de parents peu
une condition obscure. Des
s lui apprirent à lire; un
i donna gratuitement les
s leçons de latin. Ce fut à
en Auvergne, dans un col-
par les Jésuites, qu'il fit
nités, depuis la quatrième
rhétorique inclusivement.
le destinant au commerce,
hez un riche marchand de
; mais l'amour de l'étude
it se concilier avec l'assi-
exige le comptoir. Il fallut
le cours de philosophie
; en le suivant, l'élève
sa subsistance par des ré-
que lui payaient d'autres
Après avoir reçu la tonsure
s, des mains de l'évêque
et, il se rendit à Toulouse
projet d'entrer dans la so-
Jésuites, où ses anciens ré-
forçaient de l'attirer. Les
les larmes de sa mère ne lui
t pas d'exécuter ce dessein.
perdre son mari, elle pla-
 confiance dans les talents d'un
ique espoir de sa famille.
ge de dix-huit ans, Mar-
uppléait déjà le professeur
ophie, dans un séminaire
bernardins avaient à Tou-
succès avec lequel, malgré
me jeunesse, il remplit cette
il valut un si grand nombre
les à répéter, qu'il put des-
nencer à mettre ses parents
: sorte d'aisance, en leur
le fruit de ses économies.
sances les plus douces pour
honnête, il voulut joindre

l'éclat de la gloire littéraire; il adressa
donc à l'académie des jeux floraux
une ode sur l'*Invention de la poudre
à canon*; mais « elle n'obtint pas
» même le consolant honneur de
» l'accessit. Je fus outré, dit-il; et,
» dans mon indignation, j'écrivis à
» Voltaire, et lui criai vengeance....
» Il me fit une de ces réponses
» qu'il tournait avec tant de grâce
» et dont il était si libéral.... Ce qui
» me flatta beaucoup plus encore
» que sa lettre, ce fut l'envoi d'un
» exemplaire de ses œuvres, corrigé
» de sa main, dont il me fit présent....
» Ainsi commença (1743) ma corres-
» pondance avec cet homme illustre,
» et cette liaison d'amitié qui, durant
» 35 ans, s'est soutenue jusqu'à sa
» mort, sans aucune altération. »
(*Mémoires*, liv. II, pag. 100, 1818.)
Dans la suite, Marmontel concourut
plus heureusement pour les jeux flo-
raux : il y remporta même trois prix
la dernière année de son séjour à
Toulouse (1745). Les préventions
que l'on avait inspirées contre lui à
l'archevêque Laroche - Aymon, le
dégoutèrent de l'état ecclésiastique,
pour lequel ses nouveaux rapports
avec Voltaire n'avaient pas dû forti-
fier sa vocation. Ce dernier l'appe-
lait sur un plus grand théâtre. « Ve-
» nez, » lui écrivait-il, « venez sans
» inquiétude; M. Orri (contrôleur-
» général), à qui j'ai parlé, se
» charge de votre sort. » Aussitôt,
sa résolution fut prise; ses amis
l'accompagnèrent jusqu'à Montau-
ban, où il reçut un prix que l'aca-
démie de cette ville lui avait décerné,
et qui consistait en une lyre d'argent
de la valeur de cent écus. Pendant
le voyage, il traduisit, en vers, le
poème de la *Boucle de cheveux en-
levée*, par Pope; amusement dont
le produit fut bientôt, pour le tra-

ducteur, d'une grande utilité. Arrivé à Paris, ses illusions de fortune ne tardèrent pas à s'évanouir. Voltaire lui apprit la disgrâce de M. Orri, lui fit des offres généreuses, et l'engagea à composer une comédie. « Hélas ! Monsieur, » répondit sensément le jeune provincial, « comment fais-je des portraits ? je ne connais pas les visages. » Sans se laisser abattre par l'adversité, il puisa toutes ses ressources au sein des privations et d'un travail assidu. L'académie française lui décerna le prix de poésie sur ce sujet : *La gloire de Louis XIV perpétuée dans le roi son successeur* (1746). L'année suivante, pareil honneur fut accordé à une ode de sa composition, dont le sujet était analogue au précédent : *La clémence de Louis XIV est une des vertus de son auguste successeur*. Ces triomphes l'affermirent encore dans sa noble constance. Vers le même temps, il achevait l'éducation du fils d'un directeur de la compagnie des Indes, nommé Gilly, et il écrivait la tragédie de *Denys-le-Tyran*, jouée le 5 février 1748. Cette pièce est d'un faible intérêt, quoique remplie de situations terribles ; elle eut néanmoins tout le succès que peut obtenir le début d'un jeune homme, dont le public se plaît à exciter l'émulation. Le poète fut demandé par le parterre ; c'était le second exemple d'une semblable faveur : le premier avait été donné à la représentation de *Méropé*. Marmontel délia son coup-d'essai à Voltaire, son maître et son appui ; dans l'épître qu'il lui adresse, il exhale ses regrets sur la perte récente de l'intéressant Vauvenargues, « l'homme du monde, » dit-il, « qui a eu pour moi le plus d'attrait. » (*Mémoires*, liv. III, pag. 133.) La tragédie d'*A-*

ristomène, jouée le 30 a ne fut pas moins applaudie de Denys ; la diction n'est plus attachante, et les acteurs n'en ont guère plus de vérité. *Antoine* eut, en 1750, onze représentations. Plus de trente ans après, elle a été corrigée, ou, pour mieux dire, ayant été refaite d'un bout à l'autre, elle reparut sur la scène et fut accueillie avec un empressement qu'elle ne l'avait eu au premier abord. L'auteur attribua l'insuccès de sa première action, qui ne pouvait être précieuse que par un petit nombre d'amis des lettres. Étrange vanité de l'amour-propre ! La cause de cette indifférence dans le vice du sujet : l'histoire de Cléopâtre ne saurait inspirer l'intérêt ; l'aveugle et méprisal amour n'en est pas plus digne ; C'est sa vertueuse résignation, et non encore ces deux personnages, qui ont vainement essayé de leur prêter des sentiments et une histoire aussi connue ne peuvent pas une altération complète. Ce mot, attribué à diverses personnes, fit peut-être changer le plan de l'ouvrage, dans lequel on a vu l'aspic automate, fabriqué par un mécanicien, qui sifflait en présence de la reine. On demandait à l'auteur ce qu'il pensait de son ouvrage ; « Je suis, » répondit-il, « vis de l'aspic. » Les *Amis* du sujet traité par Euripide ont adopté le plan le plus régulier de Marmontel ; les sentiments sont naturels ; les incidents sont bien liés : parmi des vers d'un style noble et simple, il en est un grand nombre de fort beaux. Le succès a été grand, puis il a beaucoup retouché les grandes négligences ; mais

défaut qui empêcha la pièce de paraître en 1752, que l'état d'infortuné auquel se trouva M^{lle}. Duval jouant le rôle de Déjanire. Elle choisit entre le pathétique et la fausse grandeur de Cléopâtre, et la fausse grandeur de Cléopâtre, il est étonnant qu'elle ait donné la préférence à la première, lorsqu'il voulut se représenter sur le théâtre. *Egyptus*, 1753, ne fut point imprimé. Elle tomba, le public s'étant ennuyé d'être point ému. *Numitor* fut aussi l'épreuve de la représentation. Cet ouvrage fut composé à la pleine maturité du talent. Elle n'est en un peu hasardée, mais c'est le même fond que celui de La Fontaine, intitulé : *le Scamandre* ; mais il y a des allusions fortes, qui sans contredit ce que Marmontel a conçu avec une sagacité. Laharpe, dont l'intention n'était pas le partage, voulut l'on fit l'essai de cette pièce, et que l'on y remit les vers, qui mériteraient d'y rester. (*Recherches de littérature*, t. XII.) Les tragédies de Marmontel ont fait partie du répertoire : il rejète dans lequel on les a laissées à la disposition de Lekain, qui refusait d'y prendre un rôle. D'après ce qu'il dit dans sa préface, ce grand acteur lui pardonna jamais l'arrogance de son rôle, dans l'Encyclopédie, dans l'article où, par des observations, mais d'une application, on signale sans ménagement les défauts qui se remarquaient au commencement de sa carrière. (LEKAIN). Dans le tour du monde, Marmontel n'évita pas l'écueil du plaisir et de la débauche. Il s'engagea dans des intrigues avec deux maîtresses : l'une, Schal de Saxe, M^{lle}. Na-

varre et Verrière. Quoique le héros de ces deux intrigues eût délaissées, il souffrit impatiemment qu'un *petit insolent de poète* le remplaçât auprès d'elles. Pour se soustraire au ressentiment du vainqueur de Fontenoi, le poète accepta l'asile que le fastueux Lapopelinière lui offrit dans sa maison de campagne à Passy. Ce financier voulant le fixer auprès de lui, et le rassurer contre l'incertitude de l'avenir, le poète aima mieux conserver son indépendance, et laisser sa fortune à lui-même. En célébrant ce qu'il y avait de louable dans le règne de Louis XV, et surtout par un petit poème sur l'*Établissement de l'École militaire*, il acquit la bienveillance d'une femme alors toute-puissante. M^{me}. de Pompadour lui promit de s'occuper de son sort, et, pour le consoler de la chute d'*Egyptus*, lui fit donner la place de secrétaire des bâtiments, sous M. de Marigny, son frère, qui en avait la surintendance. Cet emploi que Marmontel exerça cinq ans à Versailles, le captivait deux jours de la semaine : quand il avait rempli ses fonctions, son loisir était consacré à faire un cours d'études méthodique, en parcourant les principales branches de la littérature ancienne et moderne. Ses recherches, en ce genre, avaient pour but de fournir des articles à l'Encyclopédie, dont ses amis Diderot et d'Alembert étaient les éditeurs. Pour concourir au succès du *Mercur* de France sur lequel il jouissait d'une pension, il y fit insérer le premier de ses *Contes moraux*, intitulé *Alcibiade* ou *le Moi*. Cet opuscule parut d'autant plus piquant, qu'il ne s'y était pas nommé : à un dîner d'Helvétius, les plus fins connaisseurs crurent pouvoir l'attribuer à Voltaire ou à Montesquieu. Des éloges aussi

flatteurs, auxquels se joignirent les instances du rédacteur du journal, engagèrent Marmontel à composer *Soliman II*, ensuite le *Scrupule*, les *Quatre Flacons*, etc., etc. Telle fut l'origine de ces contes, dont le recueil, imprimé tant de fois depuis 1761, est traduit dans toutes les langues de l'Europe; le mérite en est encore mieux attesté par les imitations que l'on en a faites, et par les pièces de théâtre que l'on en a tirées. A-peu-près tous les mois, il en paraissait un dans le *Mercur*, à la grande satisfaction des abonnés. L'auteur dut se féliciter d'avoir rencontré l'espèce de productions auxquelles l'appelait la nature de son esprit. Les sujets où, pour se faire aimer, la vertu se montre sous un aspect doux et riant, semblent lui appartenir. Quand il peint les innocentes délices de la campagne, l'union des cœurs purs, les heureux effets d'une bonne action, c'est alors que l'élégante facilité de son style se déploie avec le plus de charme. On regrette qu'entraîné par le désir de plaire à son siècle, il ait plus d'une fois oublié le dessein qu'il annonce avoir eu, d'introduire une morale saine dans ses compositions les moins graves. Il est certain qu'il s'écarte de son objet, en n'inspirant pas toujours un assez grand éloignement pour les mœurs relâchées dont il présente le tableau. M^{me}. de Genlis affecte de saisir toutes les occasions de lui reprocher d'être « un homme sans » connaissance du monde, » exagération qui dispense d'une réponse; mais elle lui fait des critiques au moins spécieuses sur quelques défauts de convenance. Quoi qu'il en soit, les Contes moraux sont du petit nombre de nos livres modernes dont le succès paraît assuré. C'est une lec-

ture non seulement agréable, mais le plus souvent propre à élever l'âme, à rectifier l'esprit, à corriger les travers. Dans l'*Encyclopédie*, l'auteur avait proposé de supprimer les *dit-il* et les *dit-elle* du dialogue vif et pressé: dans ses Contes, il fit un heureux essai de ce conseil. S'il n'est pas l'inventeur d'une suppression, dont Rabelais et Beroalde de Verville fournissent des exemples fréquents, il a du moins le mérite de l'avoir fait prévaloir, lorsqu'elle était tombée en désuétude. Après la mort de Boissy, en 1758, M^{me}. de Pompadour demanda le *Mercur* pour Marmontel. « Sire, dit-elle, au » roi, ne le donnerez-vous pas à celui » qui l'a soutenu? » Le brevet en fut expédié sans délai. Le protégé de la favorite, voyant que ses nouvelles occupations étaient incompatibles avec le secrétariat des bâtiments, se démit de ce dernier emploi, auquel il préféra des ressources moins solides et plus assujétissantes. L'espoir d'obtenir le fauteuil académique, le désir de se rapprocher des gens de lettres, influèrent sur sa détermination. Lorsqu'il eut abandonné le séjour de Versailles, M^{me}. Geoffrin lui offrit chez elle à Paris un logement qu'il accepta, toutefois en le payant. Dans des mains exercées et laborieuses, les produits du *Mercur* reçurent de l'accroissement (1): la décence de la critique, la variété des matières, lui donnaient plus de vogue que jamais, lorsque le rédacteur perdit le fruit de ses veilles, par un événement qui fait trop d'honneur à son courage et à sa générosité pour être passé sous silence. Cury, inten-

(1) Le succès que ce journal obtint, engagea Marmontel à publier un *Choix des anciens Mémoires*, auquel il travailla, rent, sous sa direction, Suard, Conté, etc. (1759) 04, 108 vol., in-12. (*Dict. des ann. 7^{me}*)

Menus-Plaisirs, imputait le sa place au duc d'Autriche pour se venger, il fit une satire sur lui, en parodiant la cène d'Auguste avec Cinna. Marmontel, à qui plus tard il l'avait récitée, la répéta devant Geoffrin, dans un petit salon mis dont elle garantissait l'opinion. Ce fait dès le lendemain fut connu au duc, qui s'en plaignit à celui qui était convaincu de sa propre imprudence, avait lui-même plaidé de la personne relativement aux procédés. On crut que la parodie était l'ouvrage; et sur le refus de révéler le véritable auteur, il fut condamné onze jours à la Bastille. Privé d'un brevet auquel étaient attachés 15 à 18000 francs, il n'en avait joui que deux jours. L'empêchement inattendu n'empêcha pas Marmontel de continuer à ses travaux à ses sœurs les pensions qu'il faisait. Son ardeur à poursuivre ses projets littéraires n'en fut point diminuée. L'académie française le choisit pour la troisième fois le président, en couronnant l'*Épître sur les charmes de la poésie* (1760); morceau plein d'une vérité qu'il n'eut jamais ailleurs, mais qui l'exalte Lucain, censure l'usage de Le Tasse contre les Français, et s'efforce d'obtenir pour lui-même le rang qu'il occupe à juste titre dans l'opinion. En 1763, à cette époque, parut son *Épître sur la prose du poème de l'Épître*, avec un supplément dans le livre 2^e, 2 vol. Le traducteur se propose de faire revivre tous les traits de ce poème, que d'en conserver les idées, dégagées de ce qui les entoure, et même il en tempère les

excès, en abrégé les longueurs, en éclaircit les obscurités; malgré ses efforts, il n'a pu lui procurer un grand nombre de lecteurs. Dans sa préface, il met des restrictions aux éloges qu'il avait donnés à Lucain; puis recherchant les causes de la ruine de Rome, il les aperçoit dans l'orgueil indomptable des patriciens, dans la domination tyrannique du sénat, et parle des Gracques comme des ornements de leur patrie. Le coup d'autorité dont il venait d'être victime influait sans doute sur la direction que prenaient alors ses idées. Sa *Poétique française* fut publiée en 1763, 2 vol. in-8°. Voici le jugement qu'il en porta plus de vingt ans après: « Ce recueil d'observations, d'abord rédigé à la hâte, ne m'a paru, à l'examen, ni assez complet, ni assez réfléchi: » en le fondant presque en entier dans les articles que j'ai semés dans l'Encyclopédie, j'ai eu lieu bien souvent, tantôt d'en éclaircir, tantôt de les rectifier, etc... » (*Avertissement* de Marmontel, 1786.) Dédier cette poétique à Louis XV, était une précaution adroite, pour démontrer que le monarque approuverait son admission à l'académie française. En effet, le 22 décembre 1763, il prit séance dans ce corps, où son élection fut traversée par le comte de Choiseul-Praslin, qui figurait dans la parodie dont nous avons parlé (V. THOMAS). Dans sa réponse en qualité de directeur, l'abbé Bignon se contenta de faire l'éloge de Bougainville, prédécesseur du récipiendaire, après avoir adressé une ou deux phrases à celui-ci; fait peut-être unique dans les fastes académiques. Se croyant atteint d'une maladie de poitrine funeste à toute sa fa-

mille, le nouvel académicien avait résolu de consacrer ses derniers jours à une fiction d'un genre élevé. *Bélisaire* fut son héros: ce roman, fondé sur une tradition plus que suspecte, et mis au jour en 1767, fixa l'attention des souverains et des peuples. Les six premiers chapitres ont un intérêt dramatique, et sont ce que l'auteur a écrit de plus éloquent; mais les dix autres, presque entièrement dénués d'action, semblent être autant de traités sur chaque branche de la politique. Le quinzième roule sur la tolérance. Malgré les ménagements étudiés, avec lesquels une matière aussi délicate y est discutée, la Sorbonne publia, le 26 juin 1767, une censure volumineuse (1) de ce chapitre; et le 31 janvier 1768, parut un mandement de M. de Beaumont, archevêque de Paris, qui la confirmait dans tous ses points. Les propositions que condamnaient les docteurs et le prélat, parurent si modérées, en les comparant avec celles dont chaque jour offrait des exemples, que la cour et le parlement gardèrent le silence. On interdit néanmoins le censeur Bret, pour s'être permis d'approuver ces propositions. Le livre de Marmontel continua de s'imprimer avec le privilège du roi; et cet écrivain se défendit sans franchir les bornes de la prudence. Dans sa correspondance apologetique, il dit à l'abbé Riballier, syndic de la faculté de théologie: « Avouez, Monsieur, que c'est plutôt » sur l'esprit de mon siècle que sur le » mien, que l'on me juge. » Il s'attache également à prouver que l'*Examen de Bélisaire*, par l'abbé Coger,

(1) Elle était pourtant réduite de plus de moitié, ne frappant que 15 propositions, au lieu de 37 que notait l'inductus ou la première censure.

est une critique plus vi motivée. Nous ne croyons pas que ce roman, trop l'esprit de parti, puisse être de trois fautes capitales semblance, la monotonie dirigées contre la Sorbonne. Parmi les dirigées contre la Sorbonne, celle d'un anonyme Marmontel fut complime des cours d'Autriche, de Suède, etc.: Catherine I elle-même en langue russe chapitre de *Bélisaire*. Si sollicitation de sa part, demande du duc d'Aiguillon obtint la place d'Épê de France, vacante de Duclos (1771). Six donna les *Incas*, 2 vol. in Cet ouvrage, qu'il avoue comment définir, est dédié Suède, Gustave III. C'est de roman poétique, établi, et divisé en cinq chapitres. Le plan n'en est net; les principaux événements sont disposés dans un ordre venable; la multiplicité des, leur défaut de propriété nuisent l'unité d'intérêt. plusieurs parties considéreront toujours lues avec mais si des morceaux d'un vraie et naturelle s'y font souvent, quelquefois au écrivain fait place au romancier produit au moins d'effet, qu'il force qu'il charge ses couleurs style dont la parure est si forme, on trouve fréquente suite de vers non rimés et prose plus de gêne qu'elle d'harmonie. Il est facile de preuve sur le discours de

hap. XII. Quant au fond, la perfidie et la férocité des envers les faibles barbares et du Pérou, le leur était de dénoncer à les plus grands crimes zèle ait commis au nom de paix. « Quelle fut, s'écria-t-elle, la cause de tant d'horreurs ? la nature est épouvantable : il en est seul responsable : elle n'appartient qu'à elle-même ». Marmontel vécut pour se convaincre que le sage n'est pas le seul à braver les lois, et qui transforme les hommes en tigres. De son ambition de marcher sur les pas de Quinault le séduisit de son succès. Dans le temps où elle le plus, en 1751, M. de révoqua des marchands, se proposa de travailler avec lui à un divertissement pour la cour du duc de Bourgogne, sous le nom de Louis XVI. Il fit avec lui plusieurs autres actes détaillés à la suite, voulant adoucir les rigueurs de Grétry, il s'essaya de faire des pièces qui lui réussirent en étant analogue à celles de Grétry. Le théâtre lui doit plusieurs opéras-comiques, tels que le roman de *l'Ingénu*, 2 actes, 1768; *Lucile*, 3 actes, 1770; *Silvain*, 1 acte, 1770; *maison*, 3 actes, 1771; *Azor*, 4 actes, 1771; *Magie*, 1 acte, 1775. On ne jouant sur le mot, que de ce dernier acte était parce qu'il se fait avec un agréable compositeur embellis les poèmes par l'expressif chant (V. GRÉTRY), le côté ne le sert pas moins que par la coupe des airs

et par le dialogue musical : personne ne l'égale dans l'ariette noble. Cependant après lui avoir, en rédigeant le *Mercure*, assigné la première place dans ce genre de spectacle, Laharpe la lui ôte pour la donner à Favart. Dans les conceptions de celui-ci, il reconnaît plus de variété, plus de comique, en un mot, plus de ce charme indépendant de l'art du musicien. Il a même la bonne foi de convenir qu'il ne l'avait pas lu, lorsqu'il donnait la préférence à Marmontel (*Cours de littérature*, tom. XII, pag. 522). Ce dernier, enhardi par la réussite qu'avait obtenue l'accord de son talent et de celui de Grétry, forma le projet d'arranger nos chefs-d'œuvre lyriques pour y appliquer le chant italien. Unissant ses efforts à ceux du compositeur Piccini, il fit des changements nombreux aux opéras suivants de Quinault : *Amadis*, *Armide*, *Alys*, *Isis*, *Persée*, *Phaëton*, *Roland* et *Thésée*. Ces changements ayant fait disparaître les taches et non les beautés des anciennes pièces, ont ajouté à leur intérêt, et les ont surtout rendues susceptibles d'admettre toutes les formes d'une musique, qui semblait devoir nous être étrangère. On disait un jour que Piccini travaillait sur le *Roland* arrangé par Marmontel, tandis que Gluck était occupé du *Roland* de Quinault. « Eh bien ! » dit l'abbé Arnaud, « nous aurons un *Orlando* et un *Orlandino*. » Cette raillerie fut entre les deux académiciens le signal d'une guerre d'épigrammes sanglantes, rapportées dans la *Correspondance littéraire* de Laharpe. On ne s'en tint pas là ; les gens de lettres se divisèrent : l'homme que l'acharnement de Fréron et de Palissot n'avait pas fait sortir de sa modération, la perdit dans une dis-

pute frivole, au point de composer un poème en douze chants, intitulé *Polymnie*, pour la défense de Piccini contre les partisans de Gluck; poème connu par de longs fragments, où la satire ne remplit pas une des moindres places. L'édition qui en fut publiée pour la première fois en 1819, in-8°, a été supprimée sur la demande de M. Marmontel le fils. L'auteur ne se vengea pas de ses adversaires avec l'arme seule du ridicule; il enrichit la scène des tragédies lyriques de *Didon*, 3 actes, 1783, et de *Pénélope*, 3 actes, 1785; le jeu admirable de M^{lle}. Saint-Huberti contribua sans doute au très-grand succès de la première. Ces deux opéras, indépendamment du secours qu'ils tirent de la musique de Piccini, ont des beautés réelles et sont bien conduits: néanmoins ils prouvent, à la lecture, que Marmontel s'élevait difficilement à la haute poésie. Lorsque ce fécond écrivain recueillit les ouvrages qu'il voulait laisser après lui, il en exclut treize ou quatorze pièces de théâtre: entre autres, *Acanthe et Céphise*, pastorale héroïque, représentée pour la naissance du duc de Bourgogne, 1751; les *Sybarites*, 1757; *Annette et Lubin*, 1762, sujet tiré des Contes moraux, et traité plus heureusement par Favart; la *Bergère des Alpes*, 1766, sujet également tiré des Contes moraux, et traité par Desfontaines, en 1765; *Céphale et Procris*, représenté pour le mariage de Louis XVI, 1770; *Démophon*, 1789; *Antigone*, 1790, etc. Dans les *Mélanges* de Marmontel, on remarque des *Discours*, dont quelques-uns ont jusqu'à 500 vers: 1°. *sur la force et la faiblesse de l'esprit humain*; 2°. *sur l'éloquence*; 3°. *sur l'histoire*; 4°. *sur l'espérance de se survivre*. Ces discours, moins re-

commandables par le mérite de l'exécution que par le choix des sujets, offrent des vers, même des passages, dignes d'être retenus. Si quelque chose démontre que le poète était rarement doué de cette sensibilité profonde qui répand dans les cœurs les émotions qu'elle éprouve, c'est le ton de l'Épître au roi *sur l'incendie de l'Hôtel-Dieu*, 1772. Son poème sur le dévouement de *Leopold de Brunswick*, 1788, est le morceau le plus soutenu, le mieux senti qu'il ait fait; et cependant il n'offre pas toute la force, tout le pathétique qu'exigeait un sujet si élevé, si touchant. Aussi, l'auteur était-il plus propre aux compositions légères qu'aux compositions graves, à la marche du vers de huit syllabes qu'à celle du vers alexandrin. Parmi les morceaux écrits en prose, qui sont insérés dans le volume de *Mélanges*, il ne faut pas oublier: 1°. l'*Éloge de Colardeau*, que Laharpe remplaçait à l'académie; 2°. l'*Apologie du Théâtre*, réfutation de la lettre de J.-J. Rousseau à d'Alembert; 3°. l'*Essai sur les Romans*; 4°. le discours intitulé *de l'Autorité de l'usage sur la langue*. En publiant l'édition de ses œuvres, Marmontel y comprit, sous le titre d'*Éléments de Littérature*, les articles qu'il avait fournis à l'Encyclopédie, auxquels il en joignit d'autres, pour compléter l'entreprise la plus importante qu'il eût formée, 6 vol. in-8°. L'ordre alphabétique qu'il adopte a plusieurs avantages: il tempère la sécheresse des préceptes par l'attrait de la variété, dispense d'une lecture suivie, et montre chaque objet sous ses divers rapports; mais il est peu favorable à l'enchaînement des idées. Pour en rétablir la liaison, une table méthodique est

l'aide duquel ce dictionnaire lire comme un traité, et en l'instruction solide. Écrivain des lecteurs qui méditent le recueillement du cabinet, tel n'a pas dû procéder Laharpe, qui s'adressait à l'illustre auditoire. Certes tous proposent d'instruire : mais le premier des moyens de plaire est l'accessoire indispensable ; le second ils semblent être l'objet principal. L'un, embrassant chaque article de composition dans son étendue, est forcé néanmoins de le rendre dans de justes limites, ne peut mettre ces longs développements qui soulagent l'intelligence. S'attachant à faire l'application des principes sur les chefs-lieux, se plaît à descendre dans les détails et dans des citations à l'usage de ceux qui l'écoutent. Les *Contes de littérature*, remplis d'allusions sur les arts, de définitions abstraites, exigent des concessions pour être consultés avec plaisir. *Cours de littérature*, presqu'universel animé par la voie des exemples, peut instruire les esprits les plus cultivés. Cette différence entre ces ouvrages explique pourquoi l'un n'est guère lu que par les hommes éclairés, tandis que l'autre l'est souvent par les gens du commun. « L'envie de paraître un homme indépendant, qui n'est ni de son pays ni d'aucun siècle, qui n'a ni souci des jugements du public » (*Mémoires*, livre v, page 74), contribua, peut-être plus qu'on ne le croit, à la manière propre de voir, à l'usage de Marmontel dans des paradoxes où il le fit renoncer une tardive sagesse. Toutes ses erreurs n'ont pas été abjurées : la persécution de son injustice envers Boi-

leau étonne encore. Quoi qu'il en soit, on lui doit plusieurs théories neuves, supérieurement discutées. Palissot lui-même n'ose refuser son suffrage à « des articles vraiment dignes d'éloges et qui supposent de très-bonnes études. » Il en conseille la lecture à nos jeunes littérateurs. « Ils y puisent », dit-il, « des lumières utiles à leurs progrès, étant avertis sur tout que l'auteur ne mérite pas toujours une entière confiance » (*Mémoires de littérature*). Marmontel succéda, dans la place de secrétaire-perpétuel de l'Académie française, à d'Alembert (1783) : après la mort de Thomas, M. d'Angivilliers lui fit accorder celle d'historiographe des bâtiments (1785) ; la chaire d'histoire lui fut confiée au lycée qui prit naissance en 1786, et les leçons y furent données par M. D.-J. Garat, son adjoint. Ses appointements, ses pensions, les fonds qu'il avait économisés, lui procuraient, à Paris et à la campagne, les agréments d'une vie paisible et considérée. Marié, depuis 1777, avec une jeune nièce de l'abbé Morellet, ses jours s'écoulaient au milieu des douceurs de l'hymen et de l'amitié. Lorsque la scène de la révolution s'ouvrit, la voix publique le désignait comme devant y jouer un rôle. La sagesse de sa conduite à l'assemblée électorale en 1789, fit évanouir les dispositions favorables dans lesquelles on était à son égard ; et le fameux Sieyès lui fut préféré pour la députation aux états-généraux. Les maux qu'il redoutait ne tardèrent pas à fondre sur le royaume. Pour en détourner la vue, il composa de *Nouveaux Contes moraux*, insérés dans le *Mercure* depuis 1789 jusqu'en 1792. S'ils n'ont pas la diction enjouée et brillante, toute la finesse, toute la grâce

attique des anciens, du moins nul apprêt ne les gêne, et les sentiments qu'ils expriment sont toujours purs et touchants. Dans les anciens contes, les fleurs ornent parfois les écarts d'une imagination jeune et vive. Dans les nouveaux, on goûte sans scrupule les fruits d'une morale que n'altère aucun mélange: la vieillesse s'y laisse un peu entraîner au plaisir de raconter, comme dans la *Veillée*; mais le plus souvent elle y est fort aimable, comme dans le *Franc Breton*. De temps en temps elle y donne des leçons très instructives à la foule de nos législateurs modernes, comme dans le *Petit Voyage*. Aux approches de la journée du 10 août 1793, quand la chute du trône allait ravir aux amis de l'ordre leurs dernières espérances, Marmontel sentit la nécessité de fuir les dominateurs de la capitale. Il se réfugia d'abord aux environs d'Évreux, puis auprès de Gaillon, dans le hameau d'Ableville, où il acquit une chaumière. Là, réduit à la détresse par la perte successive de ses moyens d'existence, consterné par des forfaits dont le récit glace d'effroi, son imagination ne pouvait se distraire par d'amusantes rêveries. Pour instruire ses enfants, il composait un cours élémentaire; pour les égayer, il racontait les événements de sa jeunesse. Tel fut l'emploi de son temps, jusqu'au mois d'avril 1797 (germinal an v), époque où ses concitoyens le nommèrent député au conseil des anciens. Il y fit un rapport sur la restitution des Bibliothèques confisquées. Chargé par ses commettants de défendre la cause de la religion, il se proposait de prononcer, sur le libre exercice des Cultes, un discours que l'on a conservé. Envisageant d'un œil attentif les conjon-

tures, les plans et les obstacles, il céda aux instances des gens de bien sans partager leur sécurité. La catastrophe qui, le 18 fructidor, termina sa carrière politique, ne le surprit point. Les élections de son département furent cassées; peut-être dut-il à son âge et à sa célébrité, d'échapper aux horreurs de la déportation. De retour dans son asile champêtre, il chercha, comme autrefois dans la vigueur de sa jeunesse, à faire par le travail une diversion à ses peines. Le 31 décembre 1799, il mourut d'apoplexie, et fut enterré dans son jardin par des prêtres catholiques. Aux avantages de l'esprit, il joignait ceux de l'extérieur, une taille élevée, une physionomie belle, d'une expression imposante; mais on assure que sa conversation était loin d'avoir l'agrément de ses écrits. L'abbé Morellet, son ami, prononça son éloge à l'Institut, le 31 juillet 1805. Après sa mort, outre le recueil des Nouveaux Contes moraux, 1801, 4 vol. in-8°, on a publié, pour la première fois, plusieurs autres de ses ouvrages. Les *Mémoires d'un père, pour servir à l'instruction de ses enfants*, 4 vol. in-8°, 1804, sont une lecture variée et attachante, où l'on est fâché de ne rencontrer presque aucune date et de trouver plusieurs opinions contradictoires, plusieurs faits au moins douteux. Quelle vaste galerie de portraits opposés, depuis Massillon jusqu'à Mirabeau! On regrette que l'auteur ait encouru un reproche, dont personne n'est tout-à-fait exempt: il ne se défie pas assez de ses préventions pour ou contre ceux qu'il passe en revue; Buffon éprouve toute sa rigueur, et Diderot toute son indulgence. A l'exemple de M^{me}. de Staël, il avoue s'être peint en buste; cependant, sans un excès de sévérité, la

ction ne pouvait-elle pas
 le plus loin dans les peintu-
 ret sous les yeux de ses trois
 sa parole, on est autorisé à
 le baron d'Holbach ne l'a-
 itic dans les mystères de sa
 plus intime (V. HOLBACH).
 , Voltaire, dans sa corres-
 avec lui, ne paraît pas
 nais employé sa formule
 tre le christianisme. L'his-
 a *Régence du duc d'Or-*
 fol. in-8°, 1805, était finie
 . En signalant la partialité
 . Simon, l'historien ne le
 ; moins pour guide dans la
 e ses jugements. Les idées
 es du dix-huitième siècle,
 e où il écrivait, exercent
 d'influence sur sa manière
 er les discussions ecclé-
 , auxquelles il donne une
 emesurée. Ses anecdotes ne
 toujours puisées dans les
 urces : à l'égard du cardis
 , il répète les circons-
 d'gairément accréditées de
 ndu mariage. Sa descrip-
 peste de Marseille, copiée
 'éitorial du temps, a pres-
 cheresse d'une gazette. Ce
 loné par Chénier (1), de
 a plume de Thucydide; et
 Marmontel se refusait ordi-
 à retracer des images som-
 erribles. Quoique l'histoire
 mce contienne, sur l'admi-
 , des détails précieux et
 elle semble prouver de plus
 par l'embarras et la lenteur
 che, que les grandes com-
 n'étaient point en accord
 esure des talents de l'auteur.
ns d'un père à ses enfants,

*sur la langue française, sur la logi-
 que, sur la métaphysique, sur la
 morale,* 4 vol., 1806, sont autant
 de traités distincts, utiles, faits dans
 des vues respectables. L'instituteur
 s'y adresse à l'ame de ses élèves, et
 les instruit par les moyens de la
 persuasion. Les nouvelles doctrines
 étaient devenues tellement suspectes
 à ses yeux, qu'il ne craint pas de se
 déclarer le partisan des idées innées.
 Ses observations sur la langue au-
 noncent un homme maître depuis
 long-temps de son sujet; elles ont de
 la finesse, même de la profondeur :
 c'est, en ce genre, l'un des livres le
 mieux exécutés. La réputation de
 Marmontel, comme poète, est éta-
 blie jusqu'à présent sur un petit nom-
 bre d'opéras que l'on revoit avec
 plaisir, et qui ont surtout le mérite
 d'une diction pure et correcte. Com-
 me prosateur, ses contes le mettent
 au rang des modèles, et ses articles
 de littérature lui assurent une place
 très-distinguée parmi nos meilleurs
 critiques. L'élégance et la facilité,
 voilà les caractères de son style :
 quelquefois à la vérité cette élégance
 est un peu affectée, et cette facilité
 est un peu diffuse. Il s'accuse d'avoir,
 dans sa jeunesse, répandu ses idées
 avant qu'elles fussent mûries par la
 réflexion. (*Mémoires*, livre VI,
 pag. 232.) Cette habitude d'une
 composition précipitée se fait sen-
 tir dans ses travaux les plus sérieux,
 et y jette encore, par intervalle,
 quelque chose de vague et d'obscur.
 La collection de ses œuvres n'avait
 été imprimée qu'à Liège, chez Bas-
 sompierre, 1777..., 11 vol. in-8°,
 lorsqu'il la porta lui-même à 17
 vol. in-8° et in-12, Paris, Merlin,
 1786. Le libraire Verdrière a réuni,
 en 18 vol. in-8°, 1818, fig., dans
 leur ordre véritable, les ouvrages

*u historique de l'état et des progrès de
 française depuis 1789, page 195.*

compris dans cette édition et dans les œuvres posthumes. Il y a joint 1^o. la *Censure de la Faculté de théologie contre Bélisaire*; 2^o. les *Lettres de Marmontel à l'abbé Riballier*; 3^o. des *Lettres inédites*; 4^o. le *Huron*, 2 actes; 5^o. une *Épître dédicatoire des œuvres de Marmontel à sa femme*, hommage inséré dans les exemplaires destinés aux amis de l'auteur; 6^o. un *Essai sur les révolutions de la musique en France*. Indépendamment des morceaux de critique donnés par cet écrivain dans le *Mercure*, on a de lui une *Préface* pour la *Henriade* (1746), des *Discours préliminaires*, des *Remarques sur la langue et le goût*, relatives aux tragédies de Sophocle par Mairet, de Scévole par Duryer, de Venceslas par Rotrou, un vol. in-4^o, 1773. Cette magnifique entreprise, qui embrassait tous nos chefs-d'œuvre dramatiques, ne fut pas continuée. *Venceslas*, presque entièrement remis en vers, fut joué le 29 mars 1759. Collé donne un examen des changements faits à cette tragédie (*Journal*, etc., tom. 11, pag. 278.) La dernière édition des œuvres de Marmontel (Paris, Belin, 1820, 7 vol. in-8^o), est précédée d'une *Notice sur les ouvrages de l'auteur*, par M. Villenave (1), et augmentée des articles suivants

(1) La notice faite par M. Villenave est remplie de recherches exactes; cependant il lui échappe quelques erreurs. Par exemple, il met les *Fuérilles de Sévot* au nombre des tragédies de Marmontel, quoique ce dernier fasse entendre qu'elles formaient seulement l'expositif d'une de ses pièces qu'il ne nomme point, mais qui ne peut être qu'*Égrotus*. L'*Observateur littéraire* est un journal que l'auteur rédigea conjointement avec Bouvin, en arrivant à Paris, lorsqu'il et lui eurent relié par leur traité avec l'art de la critique. Quant à l'insertion des *Reflèxions sur la tragédie* et de l'*Écrit-Projet de la poésie française*, c'est un double emploi: le premier de ces morceaux est le germe defectueux de plusieurs articles des *Éléments de littérature*; le second y est inséré littéralement, article *Poétique*.

dans le dernier volume: l'*Observateur littéraire*, *Réflexions sur la tragédie*, *Extrait des chefs-d'œuvre dramatiques*. — *Supplément au Théâtre* (*Lisis et Délie*; la *Guirlande*, ou les *Fleurs enchantées*; *Acanthe et Céphise*, ou la *Sympathie*; les *Sybarites*; *Hercule mourant*; *Céphale et Procris*, ou l'*Amour conjugal*; *Démophon*; *Antigone*; *Annette et Lubin*; la *Bergère des Alpes*; le *Dormeur évillé*; le *Sigisbé*, ou le *Fat corrigé*). — *Pièces diverses* (parmi lesquelles la *Préface de la Henriade*, et *Fragments d'un poème sur la musique*) — et quelques Lettres. Le volume est terminé par une table générale. En 1819, on a joué sans aucun succès, et imprimé la *Rancune trompée*, opéra-comique en un acte, par Marmontel; et l'on imprime actuellement deux autres poèmes posthumes de lui, la *Neuwaine* et *Polymnie*. On a joué, en 1802, *Marmontel*, vaudeville, par MM. Armand Gouffé, Tournay et Vicillard; et en 1813, *Marmontel et Thomas*, ou la parodie de Ciuna, vaudeville par M. Dumolard. ST. S.—B.

MARNE (LOUIS-ANTOINE DE), architecte et graveur du roi, né à Paris en 1673, mort en 1755, est principalement connu par l'ouvrage suivant: *Histoire sacrée de la Providence*, etc., tirée de l'Ancien et du Nouveau Testament, représentée en cinq cents tableaux, d'après Raphaël et autres grands maîtres, Paris, 1728, 3 vol. in-4^o. Cet ouvrage est d'une exécution médiocre. La seconde édition, en 2 vol. in-fol., est encore moins recherchée, parce que les épreuves en sont très faibles. Les mêmes planches ont reparu dans l'ouvrage intitulé: *L'Ancien et le Nouveau Testament représen-*

etc., Paris, 1757, in-fol.; et celui qui a pour titre : *Figures de la Bible*, avec une courte explication (par Rondet), Paris, 1767, 810, in-4°. Enfin elles ont été employées pour la réimpression des *Figures de la Bible* de Royaumont. (V. SACY.) De ne a aussi été l'éditeur du *Nouveau système sur la manière de décrire les places par le moyen des cartes-mines*, par Dazin, Paris, 1711, in-12; et il en grava lui-même toutes les planches. Le discours préliminaire est du P. Castel. Luc de la Vallière possédait dans son riche cabinet un recueil de dessins de De Marne, représentant *Les statues de Rome*, copiées exactement sur l'antique, cent in-fol. avec l'explication manuscrite de chaque sujet. — MARNIX (AN-BAPTISTE DE), jésuite, né à Valenciennes le 26 novembre 1699, fut admis dans la Société à l'âge de sept ans, et, après avoir professé les sciences humaines, se consacra à la prédication des ames. Le cardinal de Liège, évêque et prince de Liège, résida dans cette ville, et le choisit pour confesseur. Il mit à profit la riche bibliothèque de ce prélat, et s'appliqua particulièrement à des recherches sur l'histoire de Flandre. P. De Marne mourut à Liège en 1755. Il est principalement connu par son *Histoire du comté de Namur*, Paris, 1754, in-4°. Paquot en a fait une nouvelle édition, Bruxelles, 1780, 2 vol. in-8°, précédée de la *Vie* de l'auteur. « Cette histoire, dit-il, est sans contredit la meilleure écrite que nous ayons par rapport à toutes celles des provinces belgiques, et presque la seule qui mérite le nom d'histoire, toutes les autres n'ayant guère que la forme

» d'annales ou de chroniques, sans » compter les hors-d'œuvre, les défauts de style et de critique. » Le P. De Marne a laissé des matériaux pour une *Histoire* de la principauté de Liège. On cite encore de lui une *Vie de saint Jean Népomucène*, Paris, 1741, in-12. W—s.

MARNESIA. V. LEZAY.

MARNIX (PHILIPPE DE), baron de Sainte-Aldegonde, né à Bruxelles en 1538, d'une famille originaire de Savoie selon quelques auteurs, alla fort jeune à Genève, pour s'y livrer à l'étude des langues et du droit. Il s'y lia très-intimement avec Calvin, dont il adopta les principes religieux. De retour dans sa patrie, il ne tarda pas à se rendre suspect au gouvernement espagnol, et se vit contraint de chercher un asile dans le Palatinat. Lorsque les troubles éclatèrent aux Pays-Bas, le prince d'Orange mit de l'empressement à se l'attacher, et lui confia diverses missions délicates. Marnix dressa le fameux compromis des gentilhommes belges, pour s'opposer à l'inquisition en 1566; et ce fut lui qu'on chargea de proposer au duc d'Alençon la souveraineté des dix-sept provinces. Élu bourgmestre d'Anvers, il défendit courageusement cette ville, en 1584, contre Alexandre Farnèse, duc de Parme, qui le força néanmoins à capituler l'année suivante. Marnix, dans un ouvrage sur cet événement, parle des vertus et des talents du vainqueur en termes très-honorables. Depuis lors, il se mêla fort peu des affaires publiques, et mourut à Leyde, en 1598, dans le temps où il s'occupait à traduire la Bible en flamand. Marnix s'était fait connaître par un grand nombre d'ouvrages fort estimés de son parti : 1. *Thèses de controverse*, Anvers,

1580, in-fol. II. *Épître circulaire* aux protestants, et autres écrits de circonstance. III. *Apiarium sive Alvearium Romanum*, Bois-le-Duc, 1571; réfuté par Jean Coens. IV. *Tableau de la différence entre la religion chrétienne et le papisme*, Leyde, 1599, in-8°. V. Et une *Traduction* en vers hollandais des *Psaumes* de David. « Cet homme, » d'un mérite vraiment rare, a dit » un contemporain en parlant de » Marnix, écrivait avec une pureté » peu commune son idiome natal ; » et la versification hollandaise ne » lui a pas moins d'obligation que la » langue (1). » Cependant De Thou lui reproche d'avoir mis la religion en rabelaiseries : aussi, tout en lui accordant beaucoup d'esprit, Strada l'appelle *vir ingeniosissimè nequam*. — Jean DE MARNIX, baron de Potes, né vers 1580, et qui vivait encore en 1631, est auteur des *Résolutions politiques ou Maximes d'état*, imprimées à Bruxelles en 1612, vol. in-4°, dédié à l'archiduc Albert. Il en a paru encore deux éditions; l'une à Rouen, in-12, 1624, et l'autre, in-4°, 1631, avec des augmentations. Cette dernière est dédiée à l'infante Isabelle. Quoi qu'en dise Paquot, ce livre ne contient que des idées assez communes, et le style manque de concision. ST—T.

MAROLLES (MICHEL DE), abbé de Villeloin, naquit au bourg de Génillé en Touraine, le 22 juillet 1600, de Claude de Marolles, zélé ligueur, mort en 1613, et qui n'est guère connu que pour avoir tué en com-

bat singulier Marivault, gentilhomme de Henri II, le lendemain de l'assassinat de ce prince. Nourri par sa mère pendant six mois, Michel de Marolles se fit, dit-il, à parler à la fin de sa vie. « Un médecin du roi » Falaiseau, qui me guérit, » ajoute-t-il, d'un mal à l' » estomac, augura dès-lors assez » favorablement de moi, considé- » rant la formation de ma tête, » et l'égard à quelques règles de » l'acoustique. » En 1609, Michel de Marolles obtint pour son fils de Baugerais. En décembre 1611, Michel entra au collège de Nevers, depuis de Louis-le-Grand, huit mois après au collège de la Marche. Il étudia, en 1612, philosophie, sous Janus-Cécilius, et fit, en 1619, sa thèse de théologie. En 1623, il publia la première édition de sa traduction de Lucain. Il refusa l'évêché de Limoges, et son père lui offrit le duc de Nevers. Son père lui obtint l'abbaye de Villeloin, qui valait cinq à six mille livres de rente. En 1644, il commença à former un cabinet d'estampes, et y fit entrer plus de 123,400 pièces de plus de 100 maîtres, en quatre cents genres de livres, et plus de cent vingt-cinq volumes de gravures. Il donna, en 1666, un *vol.* de 167 pages, contenant le catalogue de cette collection, qui fut achevée en 1667, au nom du roi par son fils, et qui est aujourd'hui au cabinet des estampes de la bibliothèque nationale où elle forme 224 volumes in-4° maroquin, d'après la classification adoptée par l'abbé. Il donna un *vol.* de 167 pages en 1672, in-12. Il mourut à Paris le 6 mars 1681. Très-laborieux, l'abbé de

(1) Pour juger à quel point Marnix a bien mérité de sa langue maternelle, il faut voir l'*Histoire de la langue hollandaise*, par M. Ypey (un fort volume in-8°, Utrecht, 1812, p. 41°), et l'*Histoire de la poésie hollandaise*, par M. de Vries (2 vol. in-8°, Amsterdam, t. 1, p. 20). Ces deux ouvrages sont écrits en hollandais. M—ON.

ducteur infatigable. « Il dit Furetière, divers auparavant inconnus à sa nation, et les mit tout de ses versions. » Il a en effet le *Nouveau Testamenter Romain*; *Plaute*, t. XIX, 245), *Térence*, *Catulle*, *Tibulle*, *Properce*, *Horace*, *Ovide*, *Lucain*, *Stace* (V. id.); les histoires d'*Aurélien*, et de *Sextus Rufus*; les histoires *Auguste*; l'*hispanique Marcellin*, l'*hispanique de S. Grégoire de Nazianze* la continuation par *Fréret*. Le P. Nicéron, dans le *Recueil de ses Mémoires*, donne les ouvrages de Marolles : les ouvrages de tous tombés dans le oubli pendant on recherche en ces deux *Catalogues* dont il a parlé : l'auteur y donne les ouvrages qu'il avait pu commencer, et qu'il espérait finir. II. *Les épigrammes latines, en latin et en françois, avec de petites notes*, 1655, 2 vol. cent-seize épigrammes trop peu sont pas traduites. III. *Les livres de Martial*, traversés avec des remarques, en dix parties, in-8°.; 1675, Marolles se vante d'avoir travaillé à soixante-neuf pièces par lesquelles eût été impossible à un homme. IV. *Ses Mémoires*, 1656, *Suite des Mémoires, quinze Traités sur divers sujets*, 1657, in-folio. VI. *Dépendances où se trouvent les noms qui m'ont donné de leurs livres qui m'ont honoré extraordinairement de leur civilité*. Ces divers ouvrages, devenus

rare, ont été réimprimés par les soins de l'abbé Goujet, 1755, 3 vol. in-12. L'éditeur a ajouté beaucoup de notes; mais il a retranché les généalogies. Les *Mémoires* sont très-curieux, remplis de traits singuliers, intéressants, écrits d'un style simple, naturel, et avec un air de sincérité qui gagne la confiance. L'auteur n'a point chargé ce Recueil de réflexions triviales, ou qui en rendent le récit languissant; ce qui doit d'autant plus surprendre que presque tous ses autres livres sont remplis de verbiage et d'inutilités. Aussi le P. Tournemine pensant que l'abbé de Marolles méritait qu'on lui pardonnât, en faveur de ses *Mémoires*, l'ennui mortel qu'il avait causé au public par ses rapsodies durant l'espace de soixante ans, lui appliqua-t-il ces mots de Lucain : *Scelera hæc mercede placent*. Ces *Mémoires* ne vont que jusqu'en 1655. Il est à regretter qu'il ne les ait pas poussés plus loin; ce qu'il aurait pu sans peine, ayant encore vécu plus de vingt-cinq ans. La suite contient ses *Entretiens avec quelques-uns des plus savants hommes de son temps*; dans les *Additions*, il donne les *éloges de plusieurs personnes illustres* qu'il a connues. Les *Traités* ou discours sont au nombre de quatorze, dont trois sont intitulés *Discours sceptique*. Le plus intéressant de tous est le dixième, qui traite *de la version de quelques lieux difficiles des poètes*. Le *Dénombrement* est aussi très-précieux : comme l'abbé de Marolles était en relation avec la plupart des savants et des personnes distinguées de son temps, il en rapporte mille particularités qu'on ne trouve point ailleurs. VII. *Catalectes, ou Pièces choisies des anciens poètes latins, depuis Ennius et Varron jusqu'au siècle*

de l'empereur Constantin, trad. en vers, 1667, in-8°. Ce volume, dit M. Brunet, ne contient que la traduction du premier et d'une partie du second livre du Recueil de Scaliger. Marolles publia, en 1675, un volume in-4°, divisé en deux parties, faisant suite au volume précédent, et qui contient les 2^e., 3^e., 4^e., 5^e. et 6^e. livres des Catalectes, selon le Recueil de Scaliger. VIII. *Tableaux du temple des Muses*, tirés du cabinet de M. Favereau, avec les descriptions, remarques et annotations, 1655, in-folio, orné de soixante figures, gravées par Bloëmaert. L'estampe de *Salmacis et Hermaphrodite*, de ce graveur, a été, dans beaucoup d'exemplaires, remplacée par une autre estampe sur le même sujet, gravée par Poilly. Les amateurs recherchent les exemplaires où cette figure se trouve double. L'édition d'Amsterdam, 1676, in-4°, ne mérite pas d'être mentionnée. IX. *Les Oeuvres de Virgile, traduites en vers français*, 1673, deux parties in-4°. Le traducteur y donne une liste fort étendue de ses ouvrages tant manuscrits qu'imprimés, et un catalogue curieux des auteurs qui ont fait des traductions en vers de quelques ouvrages de Virgile. Marolles avait publié précédemment une traduction en prose de ce poète, 1649, in-folio, avec des remarques; réimprimée en 1662, 3 vol. in-8°, avec des remarques différentes de celles de l'in-folio. X. *Les Histoires des anciens comtes d'Anjou et de la conspiration d'Amboise, traduites du latin d'un auteur anonyme, avec des remarques*, 1681, in-4°. L'ouvrage latin se trouve dans le dixième volume du *Spicilege* du P. d'Achery (*V. FOULQUES* IV, XV, 347). Le traduc-

teur y a joint la généalogie de plusieurs familles illustres d'Anjou. XI. *Les Quinze livres des déïmosophistes d'Athènes*, 1680, in-4°; ouvrage qui a été tiré à petit nombre, et que la traduction, donnée par Lefebvre de Villebrune, a fait baisser de prix, mais non pas oublier. Le traducteur y a joint une liste abrégée de ses ouvrages. XII. *Les Livres de la Genèse, de l'Exode et du Lévitique* (jusqu'au vingt-troisième chapitre), trad. en français, avec des notes attribuées à Lapeyrère, in-fol. L'impression fut arrêtée par ordre du chancelier Séguier. XIII. *Le roi, les personnes de la cour qui sont de la première qualité, et quelques-uns de la noblesse qui ont aimé les lettres ou qui s'y sont signalés par quelques avantages considérables, décrits en quadraïns*, 1677, in-4°. Marolles avait près de soixante-dix ans quand il commença à faire des vers français, c'est-à-dire, des lignes de douze à treize syllabes. Il disait un jour à Linières : *Mes vers me coûtent peu.* — *Ils vous coûtent ce qu'ils valent*, répliqua le poète de Senlis. L'abbé de Marolles prétendait que la quantité des traductions qu'il avait faites devait le mettre au niveau de ceux qui n'en avaient donné que de bonnes, mais en petit nombre. Lorsqu'il livra au public sa traduction de Martial, Ménage mit à la tête de son exemplaire ces mots : *Epigrammes contre Martial*. Notre auteur avait une si grande démaugaison de produire ses écrits, qu'il faisait imprimer jusqu'à des listes et des catalogues de ses amis et des gens de sa connaissance, le tout à ses frais, ainsi que ses autres ouvrages. Ménage disait à ce sujet : « Tout » ce que j'estime des ouvrages de M. de Villeloin, c'est que tous ses li-

Chaudon, ou à lui communiqué, a été conservé dans le *Nouveau Dict. historique* : il devait l'être. Mais Feller, trop souvent plagiaire de Chaudon, et collègue de Marolles, qu'il a dû connaître, a rejeté tout-à-fait l'article *Marvielles*; ce qui semble appuyer la note de Mercier de Saint-Léger.

A. B—T.

MAROLLES (G. F. MAGNÉ DE), n'était probablement pas de la même famille que le précédent. Il servit pendant quelque temps dans l'un des corps de la maison du roi. Retiré du service, il fixa sa résidence à Paris, où il est mort vers 1792, âgé de plus de soixante ans. On a de lui : I. *Observations sur la Traduction de Roland furieux*, par de Tressan, in-12 de 68 pages, sans date, mais imprimées en 1780. II. *Lettre de M. D. P*** à M. D. L., au sujet du livre intitulé : Origine de' volgari Proverbi di Aloise Cynthio delli Fabritii*, etc., in-12 de 14 pages, datée du 1^{er} juillet 1780, et insérée dans l'*Esprit des Journaux* de septembre 1780, où elle remplit aussi 14 pages; ce qui autorise à croire que les exemplaires, tirés à part, sont un extrait de ce journal. Le livre des *Proverbes*, etc., dont il est question, fut imprimé à Venise, 1526, in-folio. La signature D. P*** que porte la lettre, n'a aucun rapport avec les noms de Marolles; mais nous avons le témoignage de M. Barbier (*Table de son Dict. des anonymes*, etc., page 277). III. *Essai sur la chasse au fusil*, 1781, in-8°; opuscule que l'ouvrage suivant a rendu inutile. IV. *La Chasse au fusil*, ouvrage divisé en deux parties, 1788, in-8°. Ce livre peut être considéré comme une nouvelle édition de l'*Essai*; c'est un excellent traité.

L'auteur n'a cessé de travailler à l'améliorer; et, à sa mort, on en trouva un exemplaire chargé de notes et additions importantes. Magné de Marolles ordonna de remettre cet exemplaire à M. Théophile Barrois, qui nous en fait enfin espérer la prochaine publication. Les éditions citées sont anonymes; mais l'auteur est nommé dans le privilège du roi, imprimé à la fin de l'ouvrage. Prévoyant que, lors de la réimpression, cette pièce ne sera pas réimprimée, Magné de Marolles recommande expressément de mettre son nom sur le frontispice de ce livre. V. *Bibliographie instructive*, tom. XI, partie estimative des livres rares et précieux; tel était le titre d'un ouvrage dont il n'a paru que le prospectus, en 8 pages in-8°, et un modèle d'un feuillet contenant le prix estimatif de vingt articles de la *Bibliographie* (F. DEBURE). VI. *Tablettes bibliographiques*, in-8°. Il n'en a été imprimé que les 16 premières pages: le manuscrit est à la bibliothèque du Roi. M. Brunet, qui l'a consulté, a signé d'un M les notes qu'il en a extraites pour son *Manuel du libraire*; livre qui ne permet pas de regretter la non-publication du travail de Marolles, auquel il est supérieur sous tous les rapports. VII. *Recherches sur l'origine et le premier usage des registres, des signatures, des réclames et des chiffres de pages dans les livres imprimés*, 1783, in-8°. C'est une réimpression avec corrections, d'un morceau imprimé sous le même titre, dans l'*Esprit des Journaux* de mai 1782. Ce petit ouvrage est curieux; mais des recherches ultérieures ayant procuré de nouvelles découvertes, il ne faut plus s'en rapporter à Marolles pour ce qu'il dit de l'époque de l'in-

des réclames et des signatures prétend que Jean de Comprimé à Venise, est le qui ait fait usage des signatures 1474. C. de la Serua, dans dire qu'il a publié en l'an iv, jet, prouve que l'invention ite à 1472, et que le premier ur qui les ait employées, quemment à qui on peut en neur, est Jean Koelhof de imprimeur à Cologne, qui *Præceptorium divinæ legis* Nyder, de l'ordre des Frères s. Au surplus, Marolles ne it pas avoir tranché la ques rien déterminer de précis, ui-même des doutes sur son , dans de *Nouvelles obser sur les signatures, conte s additions et corrections herches précédentes*, in-8°. ges, qui se joint aux *Re*. Quant aux réclames, dont : perd tous les jours de plus le premier livre, avec date, ait, est le *Confessionale ttonini*, imprimé à Bon 1472, in-4°. , sans nom eur, comme le dit *Ma es réclames y sont à la fin e cahier, à la marge in perpendiculairement. Mais un autre livre qui n'a pas à Marolles, et qui, ne por de date, a des indications s de l'époque de sa confec le *Tacite* imprimé à Ve r un *Spire*. Magné de Ma quelques-autres le donnent à Spire, mort en 1469. Mais ouscription de l'édition des amilières de Cicéron, don Jean de Spire en 1469, ame (*Spira Johannes*), et e c'est-là son premier ou rimus labor). Or, dans la*

souscription du *Tacite*, on voit encore le nom de Spire :

Præsit

Spira prement : artis gloria prima sua.

Voilà donc encore un premier ouvrage sorti des presses d'un Spire, lequel ne peut être que Vindelin, frère et successeur de Jean, qui était mort en 1469; et ce *Tacite* doit être dès lors de 1470. Magné de Marolles était très-laborieux et d'une constance opiniâtre dans ses recherches. Plusieurs travaux ou recueils attestent sa patience, et entre autres la collection qu'il avait faite de tout ce qui avait paru sur la bête du Gévaudan; collection qui est aujourd'hui à la bibliothèque du Roi.

A. B—T.

MARON (SAINT), pieux solitaire, se retira, vers la fin du quatrième siècle, sur une montagne, dans le voisinage de la ville de Cyr, pour se livrer avec plus de recueillement à la méditation; il avait eu pour maître dans la vie spirituelle saint Zébin, célèbre dans l'Orient par son assiduité à la prière. Maron avait une tente faite de peaux de chèvre; mais il n'y entrait que rarement, et il passait les jours et les nuits, exposé aux injures de l'air. Il priait toujours debout; et ce ne fut que dans sa vieillesse, qu'il consentit à s'appuyer sur un bâton. Sa réputation de sainteté le fit élever au sacerdoce en 405. Dès ce moment, il eut un grand nombre de disciples, qu'il distribua dans différents monastères, où il allait fréquemment leur porter des consolations. Il parlait peu; mais ses discours produisaient un grand effet. Après avoir édifié long-temps les déserts de la Syrie, il mourut en 433, le 14 février, jour où l'Église célèbre sa fête (Voy. le recueil *des Bol-*

landistes). Le savant Assemani pense que ce n'est point ce solitaire, mais un autre nommé Jean, vivant à la fin du septième siècle, qui est le fondateur des chrétiens maronites (1). Les Maronites, après avoir partagé les erreurs du nestorianisme et de l'eutychianisme, sont rentrés dans la communion de l'Église catholique, sous le pontificat du pape Grégoire XIII, qui établit à Rome le séminaire des Maronites, d'où sont sortis des orientalistes célèbres, tels que, Abraham Ecchellensis, Gabriel Sionita, Naironi, les Assemani, etc. Le patriarche des Maronites fait sa résidence à Kanobin, au pied du mont Liban, et étend sa juridiction sur les métropoles de Tyr, Damas, Tripoli, Alep et Nicosie (V. Jer. DANDINI, X, 490). On peut consulter, pour plus de détails, Faust. Naironi, *Dissertatio de origine, nomine ac religione Maronitarum*, Rome, 1659, in-8°; la *Dissertation* du P. Lebrun, sur la liturgie du patriarchat d'Antioche; et le *Discours* du P. Ingoult, sur les mœurs et la religion des Maronites, dans le tome VIII des *Mémoires* des missions au Levant, qui font suite aux *Lettres édifiantes*. W—s.

MARON (THÉRÈSE DE), sœur du célèbre Raphaël Mengs, cultiva aussi la peinture dont son père lui avait inspiré le goût, comme à son frère. Dès sa plus grande jeunesse, elle excella dans les ouvrages d'émail, de miniature et de pastel; et

(1) C'est ainsi l'opinion du savant historien Masouly, qui fait venir le nom des Maronites d'un certain solitaire nommé Maron, lequel, selon lui, vivait sous le règne de l'empereur Maurice; opinion qui nous paraît extrêmement probable, et qui nous semble mériter une discussion approfondie. Suivant le même historien, Maron était né dans le territoire d'Emesse, et habitait un grand monastère à l'orient de Hamah et de Schazar; (Épiphania et Larrisa). S. M.—X.

quelque longue qu'ait été sa vie, elle ne cessa de travailler jusqu'à sa mort, arrivée à Rome le 1^{er} mai 1806. Ses derniers tableaux se ressentent point d'une vieillesse avancée. Elle avait épousé le comte de Maffei, peintre de la cour de Vienne. Elle eut une pension de 1000 florins de l'empereur Léopold II, et de Russie lui continua le même traitement. Après la mort de son père, elle eut une pension de 1000 florins de l'empereur Léopold II, et de Russie lui continua le même traitement. Après la mort de son père, elle eut une pension de 1000 florins de l'empereur Léopold II, et de Russie lui continua le même traitement. Après la mort de son père, elle eut une pension de 1000 florins de l'empereur Léopold II, et de Russie lui continua le même traitement.

L—P
MARONE (ANDRÉ), célèbre peintre, était né en 1725 à Pordenone, dans le Frioul, d'une famille d'artistes originaires de Brescia. Privé de fortune, il fut obligé de travailler pendant quelque temps, de tenir une école pour subsister. Il alla à la cour du duc de Ferrare, où il eut les bonnes grâces du duc et de Hippolyte d'Este; mais ce prince ne voulant pas le suivre en Hongrie, Marone quitta brusquement Ferrare pour aller à Rome, où il parut avec éclat sous le règne de Léon X. La plupart des auteurs contemporains parlent avec admiration de la facilité qu'il avait de traiter en vers latins les sujets qu'on lui proposait. Marone s'accoutuma d'une viole, dont les sons qu'il jouait ou moins précipités donnaient à son jeu une assurance de son exaltation. Les larmes de ses yeux, dit Tiraboschi, coulaient sur son visage, et son visage gonflé de ses veines, et son front enflammé par le feu intérieur dont il était embrasé; et ses auditeurs de

(1) Fontanini (*Bibl. d'Élog.*), dit que Marone était né à Erescia, d'une famille de Pordenone; mais on a préféré suivre l'opinion de Tiraboschi, qui paraît plus vraisemblable.

aient lui entendre répéter
 rûris par une longue médi-
 n jour Léon X avait réuni
 n les ambassadeurs étran-
 s plus grands personnages
 il fit venir Marone, et lui
 des vers sur la ligue nou-
 formée contre les Turks.
 rs qu'il improvisa un long
 i commençait par ce vers :

*Prope diu quassata tumultu
 etc.*

rudissements l'interrompi-
 eurs fois pendant son récit,
 ent long-temps après qu'il
 iné. Le pape le nomma sur-
 à un bénéfice vacant dans
 de Capoue. Il lui accor-
 ent des gratifications ; mais
 'avait pas de conduite, et
 jours pauvre. Sous le pon-
 Adrien VI, qui regardait
 s comme des idolâtres,
 issé du Vatican ; mais Clé-
 le rappela. Dans une sé-
 citée par les Colonna, en
 malheureux poète perdit
 robe et l'argent qu'il avait :
 core plus maltraité l'année
 lors de la prise de Rome
 ée du connétable de Bour-
 rait pris la résolution de se
 ns son bénéfice ; mais l'es-
 recouvrer ses livres le rem-
 me, où il languit quelques
 unt d'aumônes. On le trouva
 s une hôtellerie, en 1527,
 cinquante-trois ans. Il était
 r. Colonna ; et il a célébré
 de *Poliphile*, par une épi-
 qu'on trouve à la tête de cet
 Il y a peu de pièces de Ma-
 aient été imprimées. Liruti
 é la liste dans les *Notizie
 ti di Friuli*, tom. II, p. 68.
 vertit qu'elles ne dépendent
 a réputation de Marone, qui

réussissait mieux dans les ouvrages
 improvisés que dans ceux qu'il avait
 eu le loisir de préparer. On peut
 consulter sur Marone les *Éloges* de
 Paul Giovio, ceux des *Écrivains bres-
 cians*, par Ottav. Rossi, l'*Histoire
 de la Litt. ital.*, de Tiraboschi, et
 enfin le morceau sur les *Improvisa-
 teurs* dans les *Mélanges de littéra-
 ture* de Suard, tom. III. W—s.

MAROSIE. V. MAROZIA.

MAROT (JEAN), naquit, en
 1463, au village de Mathieu, près
 de Caen. Son éducation fut négligée :
 on ne lui fit point apprendre le latin ;
 mais il y suppléa, autant qu'il fut
 en lui, en étudiant dans nos auteurs,
 l'histoire, la fable et la poésie. Le
Roman de la Rose était sa lecture
 favorite. Sa bonne conduite et quel-
 ques vers qu'il avait composés, lui mé-
 ritèrent la protection d'Anne de Bre-
 tagne, depuis femme de Louis XII :
 il fut son secrétaire et son poète en
 titre ; et, par son ordre, il suivit
 Louis XII dans ses expéditions de
 Gènes et de Venise, avec mission
 expresse de les célébrer : c'est ce qu'il
 fit dans deux poèmes intitulés, l'un
Voyage de Gènes, l'autre *Voyage
 de Venise*, où l'emploi du merveil-
 leux ne nuit en rien à l'exactitude
 historique. Louis XII mort, il entra
 au service de François I^{er}, comme
 valet de garde-robe, et donna à son
 maître une preuve d'attachement,
 en composant un poème dans lequel
 la *Noblesse*, l'*Église* et le *Labour*,
 c'est-à-dire, les trois ordres, plaident,
 l'un après l'autre, la cause du roi,
 qui venait d'exciter quelque mécon-
 tentement par de nouveaux impôts.
 Les autres ouvrages de Jean Marot
 sont : I. Deux *Épîtres*, l'une *des
 dames de Paris au roi François I^{er}.*
étant delà les monts, après la dé-
 faite des Suisses, et l'autre *des mêmes*

dames, aux courtisans de France étant pour lors en Italie; il y a dans cette dernière des traits fort piquants, mais un peu cyniques, contre les appas des dames italiennes. II. Un grand nombre de rondeaux, amoureux, chrétiens et autres, parmi lesquels on remarque un recueil de 24 rondeaux, intitulé le *Doctrinal des princesses et nobles dames*, qui traite de tout ce qui peut leur attirer l'estime et l'amour, depuis l'honnêteté jusqu'au beau maintien et à l'habit. Jean Marot a plus de jugement que d'imagination: son langage et sa versification sont encore bien barbares. Il fait rimer *Hercule* et *Achille*, genre et guerre; cette faute paraît inconcevable, puisque, de tout temps, c'est la consonance qui a constitué la rime. Malgré ces défauts, on le lit encore avec plaisir, à cause de sa naïveté. Il s'exprime quelquefois avec force: sa composition se soutient; il a même une certaine chaleur, et il excelle dans le choix des différents vers, propres aux sujets qu'il traite. La grande réputation de son fils a beaucoup nuï à la sienne: mais s'il n'en eut pas le génie et l'enjouement, il n'en eut aussi ni la licence ni l'irréligion. Il paraît certain que ce nom de Marot n'était qu'un surnom, et qu'il s'appelait Jean Desmarets. On conjecture qu'il mourut en 1523, âgé de soixante ans. Ses œuvres, recueillies à Paris, en 1536, ont été réimprimées en 1723, par Coustelier, et à la suite des œuvres de son fils, la Haye, 1731, 4 vol. in-4^o, et 6 vol. in-12. A—G—R.

MAROT (CLÉMENT), fils unique du précédent, naquit à Cahors, en 1495. Amené à Paris, à l'âge de dix ans, et après des études dont il rejette le peu de succès sur ses maî-

tres, il fut mis chez un praticien. Mais entraîné par le démon de la poésie et par l'amour du plaisir, il ne tarda pas à renoncer à l'étude des lois. Il entra en qualité de page chez Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, dans la maison duquel il demeura peu. Dès 1513, il passa en qualité de valet-de-chambre au service de Marguerite de Valois, duchesse d'Alençon, sœur de François I^{er}. Ce monarque sachant combien elle aimait la poésie, lui fit présenter Marot par le seigneur de Pothon. Si l'on en croit le dernier éditeur de ses œuvres, Lenglet-Dufresnoy, Clément osa porter ses vœux jusque sur la fameuse Diane de Poitiers, et même sur Marguerite de Valois; et sa passion ne fut pas repoussée. Mais rien n'est moins prouvé; et l'abbé Goujet assure, avec assez de raison, que ces amours sont imaginaires. Marot, en effet, trouva tant de difficulté pour être couché sur l'état de la maison de cette princesse, qu'il s'en plaint dans sa ballade viii^e. Quoi qu'il en soit de cette liaison, que plusieurs écrivains, entre autres Laharpe, ne révoquent pas en doute, le poète suivit François I^{er}, à Reims et à Ardres, en 1520, et le duc d'Alençon au camp d'Attigny, où ce prince, en 1521, était à la tête de l'armée française. La même année, il se trouva à l'armée du Hainaut, que François I^{er}, commandait en personne; et on le voit, en 1525, à la funeste bataille de Pavie, où il fut blessé au bras, et fait prisonnier. De plus grandes infortunes l'attendaient en France; il y était revenu, comptant peut-être un peu trop sur la protection de la cour, où son talent, la politesse de ses manières et l'enjouement de sa conversation l'avaient mis en crédit. Marot,

in d'esprit et de cœur, peu é dans ses propos, et frondamment les observances ecclésiastiques, donnait prise à ses ennemis. On l'accusa d'être imbu des fausses opinions; et il fut enfermé, en 1525, dans les prisons du Châtelet. Il eut beau protester, dans son procès, à l'inquisiteur Bouchard, n'était ni luthériste, ni zinzin, ni anabaptiste. On a rapporté que donnant à dîner à Diane Poitiers, un jour maigre, il se fit d'enfreindre la loi de l'abstinence. Cette dame, piquée de l'indiscret de son amant, ou de ses défauts, fut sa dénonciatrice. Mais ce conte semble peu croyable; il paraît pourtant que ce fut elle qui le dénonça, si l'on en croit ces vers, où il raconte lui-même son aventure :

Un jour j'écrivis à ma mie
 Son incantation seulement;
 Mais elle ne fut endormie
 Et me le rendit chaudement;
 Car dès l'heure tint parlèrent
 Et je ne sais qu'il papard,
 Et lui a dit tout bellement:
 Prenez-le, il a mangé le lard.
 Lors six poulards ne faillirent mie
 Et me surprenant finement,
 Et de jour, pour plus d'infamie,
 Firent mon emprisonnement.
 Ils vinrent à mon logement,
 Mais se va dire un gros papard:
 Car la mortelle vint! C'est ment.
 Prenez-le, il a mangé le lard.

Il protesta-t-il de la pureté de sa foi, et réclama-t-il l'intérêt de ses maîtres et de ses protecteurs. Il eut la grâce qu'il obtint fut d'être transféré, en 1526, des prisons du Châtelet dans celles de Chartres, plus obscures et plus saines que celles de Paris; les visites des juges les plus considérables de Paris l'adoucirent un peu les ennuis de sa captivité. Ce fut là qu'il composa son *Enfer*, description satirique du Châtelet, et invective contre les abus des gens de justice :

Là (dit-il) les plus grands les plus petits détruisent,
 Là les petits peu ou point aux grands nuisent,
 Là trouve l'ou facou de prolonger
 Ce qui se doit ou se peut abrager :
 Là sans argent pour rete n'a raison;
 Là se détruit mainte bonne maison, etc.

Il y retoucha aussi le *Roman de la Rose*, en substituant des phrases connues à celles qui avaient vieilli, Paris, 1529, in-8°. (V. LORRIS.) Enfin, le retour de François I^{er}, en 1526, lui rendit la liberté; mais sa détention ne l'avait pas corrigé. En 1530, s'étant avisé d'arracher des mains des archers un homme que l'on menait en prison, il y fut mis lui-même; et il implora la protection de François I^{er}, par une jolie épître, qui fut si bien reçue, que ce prince écrivit de sa propre main à la cour des aides, pour faire accorder la liberté au prisonnier. Cette lettre, si honorable pour le protecteur et pour le protégé, est rapportée par Ménage, dans son *Anti-Baillet*, part. 2, chap. 112, p. 235, édit. in-4°. A peine le poète commençait-il à respirer, que ses sentiments sur la religion élevèrent contre lui une nouvelle tempête. La justice saisit ses papiers et ses livres. Il se sauva en Béarn, l'an 1535, et ensuite à la cour de la duchesse de Ferrare, M^{me}. Renée de France. Mais s'apercevant qu'il était vu de mauvais œil par le duc, il se retira, en 1536, à Venise. Ce fut de là qu'il obtint son rappel en France, puis à la cour, par le moyen d'une abjuration solennelle qu'il fit à Lyon, entre les mains du cardinal de Tournon. A ces orages succéda un intervalle de paix dû à la prudence que la réserve italienne et le souvenir de ses disgrâces passées parurent lui inspirer. La publication de ses premiers Psaumes troubla cette tranquillité. Cette traduction qu'il entreprit, à la sollicitation du célèbre Vatable, eut la plus

grande vogue à la cour. François 1^{er}. chantait ces psaumes avec plaisir. Chacun des seigneurs et dames de la cour en affectionnait un qu'il accommodait de son mieux aux vaudevilles, souvent burlesques, qui étaient alors à la mode. Mais on peut dire qu'ici Marot avait méconnu le genre de son talent; et les personnes sensées, dit l'abbé Goujet, ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'il avait chanté sur le même ton les hymnes du roi prophète et les merveilles d'Alix. Bientôt la Sorbonne crut remarquer des erreurs dans cette traduction, et en porta des plaintes au roi. François 1^{er}., qui aimait le poète et qui désirait la continuation de son travail, eut peu d'égard à ces remontrances, comme Marot le témoigne dans ces vers :

Puisque voulez que je poursuive, ô Sire,
L'œuvre royal du psautier commencée,
Et que tout cœur aimant Dieu le desiré,
D'y besogner ne me ferez dispense,
S'il n'este donc qui vous'ra offense,
Car ceux à qui un tel bien ne peut plaire,
Doivent penser, si jà ne l'ont pensé,
Qu'en vous plaisant, me plaist de leur déplaire.

La faculté de théologie n'en continua pas moins ses plaintes et ses censures, et finit par défendre la vente de l'ouvrage (1). Marot, craignant quelque chose de pis, s'enfuit à Genève, en 1545. Victor Palma Cayet prétend qu'il y débaucha la femme de son hôte, et qu'à la recommandation de Calvin, la peine capitale, qu'il avait encourue, fut commuée en celle du fouet. Cette accusation paraît calomnieuse : en effet, comment, après une telle aventure, aurait-il osé se présenter, comme il fit, devant ceux qui commandaient en Piémont pour

(1) On sait que cette traduction, complétée par Theod. de Bèze, a été pendant plus d'un siècle, le texte chanté par les calvinistes dans leur culte public. F. GODETET, jusqu'à ce que Courant en eût donné une version moins gauloise, que l'on y chante encore aujourd'hui.

le roi ? Il est possible que la licence de ses mœurs, qui ne pouvait être tolérée dans une ville comme Genève, ait donné lieu à ce bruit injurieux. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'il en sortit, et fixa sa demeure à Turin, où il mourut dans l'indigence, en 1544, toujours occupé de nouveaux vers et de nouvelles amours, et laissant pour fils unique Michel Marot. Jodelle lui fit cette épitaphe dans le goût de son siècle :

Qu'ici, la Cour, le Piémont, l'Univers,
Me lit, me lut, m'interra, me comut;
Qu'ici, m'en las, la cour tout mau temps est.
Piémont mes os, et l'univers mes vers.

Marot avait l'esprit enjonné et plein de saillies, sous l'extérieur grave d'un philosophe. Il joignait, ce qui arrive souvent, une tête vive à un bon cœur. Doné d'un noble caractère, il paraît avoir été exempt de cette basse jalousie qui a terni la gloire de plus d'un écrivain célèbre. Il n'eut de querelle qu'avec Sagon et La Huéterie, auteurs inconnus et qui méritent de l'être, qui eurent la lâcheté de l'attaquer pendant qu'il était à Ferrare. Le premier fut assez imprudent pour solliciter la place de Marot, mais non assez favorisé pour l'obtenir. Le deuxième se didommagea du déplaisir de voir cesser la disgrâce du poète, par un calembourg qui donne la mesure de son esprit : Marot en avait beaucoup mis dans une épître à Lyon-Jamet, où il racontait les peines de son exil et où il se comparait au rat libérateur du lion. La Huéterie s'empara de l'application que Marot se faisait de cet apologue, et crut très-plaisant de l'appeler le *rat pelé* (le rapelle). Marot ne lui répondit que sous le nom de son valet, pour mieux lui témoigner son mépris. On trouvera les détails de ce démêlé dans la *Biblioth. franç. de Goujet*, tom. 21,

pag. 86, et dans les *Querelles littéraires* de l'Ab. Irailli, t. 1, p. 105. Nous nous contenterons d'extraire de la réponse de Marot les vers qui prouvent l'union dans laquelle il vivait avec les bons écrivains de ce temps-là, et l'estime qu'ils avaient pour lui :

Je ne voy point qu'un *Saint-Gelais*,
Un *Heuvel*, un *Leclerc*,
Un *Beaucourt*, un *Noy*, un *Chappuy*,
N'ayent écrit contre luy,
Ne luy ay pas ne le poiant,
Ne l'ayent ne le tenue point.
Mais bon malice de jour es vuyx,
L'excuse de rimeaux nouveaux,
Ouvrent et se ver leur nom,
Et sont de les hommes de renom.

« Le nom de Marot, dit Laharpe, » est la première époque vraiment » remarquable dans l'histoire de » notre poésie, bien plus par le ta- » lent qui lui est particulier, que » par les progrès qu'il fit faire à » notre versification. Ce talent est » infiniment supérieur à tout ce » qui l'a précédé, et même à tout ce » qui l'a suivi jusqu'à Malherbe. La » nature lui avait donné ce qu'on » n'acquiert point : elle l'avait doné » de grâce. Son style a vraiment du » charme, et ce charme tient à une » nouveauté de tournure et d'expres- » sion, qui se joint à la délicatesse » des idées et des sentiments : per- » sonne n'a mieux connu que lui, » même de nos jours, le ton qui con- » vient à l'épigramme, soit celle » que nous appelons ainsi propre- » ment, soit celle qui a pris depuis » le nom de madrigal, en s'appli- » quant à l'amour et à la galanterie. » Personne n'a mieux connu le rhy- » thme du vers à cinq pieds, et le » vrai ton du genre épistolaire, à » qui cette espèce de vers sied si » bien. Son chef-d'œuvre, en ce » genre, est l'épître où il raconte à » François I^{er} comment il a été volé » par son valet; c'est un modèle de

» narration, de finesse et de bonne » plaisanterie. » Cette estime pour les poésies de Marot a triomphé du temps et des vicissitudes du langage. Boileau a dit dans les beaux jours du siècle de Louis XIV :

Imitez de Marot l'élegant badinage.

La Fontaine a prouvé qu'il était plein de sa lecture. « Il n'y a guère, » dit La Bruyère, « entre Marot et nous, » que la différence de quelques mots. » Rousseau, qui lui adresse une épître, se fait gloire de le regarder comme son maître. Clément l'a défendu contre Voltaire, qui s'est attaché à le décrier dans ses derniers ouvrages, probablement par haine pour J.-B. Rousseau, coupable, selon lui, d'avoir donné le dangereux exemple du style marotique, qu'il est plus aisé d'imiter que le talent de Marot. Mais, dit encore Laharpe, il fallait que la tournure naïve de ce poète fût bien séduisante, puisqu'on empruntait son langage depuis long-temps vieilli, pour tâcher de lui ressembler. Les meilleures éditions des poésies de Marot, sont : I. Celle qu'il donna lui-même, purgée des *bourderies qu'on avait*, dit-il, *meslées en ses livres*, Lyon, 1538. II. Celle de Niort, in-16, 1596; rare et recherchée. III. Celle d'Elzevir, 2 vol. in-16. IV. Celle qui a paru à la Haye, en 1731, en 4 vol. in-4^o, et en 6 vol. in-12. (F. LENGLET, XXIV, 86). Cette édition, la plus ample de toutes, est défigurée par une multitude de fautes typographiques, et par une ponctuation vicieuse, etc. L'éditeur, déguisé sous le nom de Gordon de Percey, y a joint des notes quelquefois curieuses, assez souvent peu importantes, et dans lesquelles il ne se montre guère plus d'écrit que son auteur. Outre les ouvrages indi-

qués dans cet article, on peut consulter encore une lettre de M. de la Sorinière, dans le *Mercur de France*, juin 1740; le *Tableau historique des Littérateurs français*, par M. T..., Paris, 1785, in-8^o.; les *Anecdotes littéraires*, etc. (F. RAYNAL). Il ne faut pas oublier que c'est à Marot, qu'on doit une édition correcte des poésies de Villon. Ce fut François I^{er}. qui le chargea de les recueillir. — MAROT (Michel) était fils unique du précédent. On ignore quelle fut sa mère, en quel lieu et en quel année il naquit et mourut, à quel âge il parvint, et quelles furent les actions de sa vie. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il fut page de Marguerite de France, et qu'il fit quelque séjour à Ferrare. Avec le nom qu'il portait, il se crut apparemment obligé de composer aussi des vers; mais heureusement il n'en fit qu'un petit nombre, qui furent imprimés d'abord avec les *Contredits à Nostradamus*, d'Antoine Couillard sieur de Pavillon, Paris, 1560, in-8^o.; on les a réimprimés à la suite des poésies de Jean Marot, son aïeul, Paris, 1723, et de celles de Clément Marot, la Haye, 1731, 4 vol. in-4^o. et 6 vol. in-12. Il avait pris pour devise: *Triste et pensif*. On ne peut juger, d'après ses vers, s'il pensait beaucoup; mais on y voit, qu'en effet, il était assez triste: il s'y plaint de sa mauvaise fortune, et avoue, en le prouvant, qu'il n'a ni la grâce, ni l'audace, telle que son père avait. N—r.

MAROT (JEAN), célèbre architecte, né à Paris, vers 1630, s'appliqua moins à la pratique qu'à la théorie de son art: il fut cependant chargé de la construction de différents édifices remarquables; c'est sur ses dessins, que furent élevés l'hôtel de Mortemart, et la façade

de l'église des Feuillantines du bourg Saint-Jacques, dont B a recueilli les plans dans son *Architecture française*. On cite encore parmi les principaux ouvrages de Marot, la façade de l'hôtel Pussort, et le château de La dans le Maine. Il fut nommé architecte du roi, et présenta un plan pour la façade principale du Louvre (F. PERRAULT). Cet artiste avait avec son fils, les plans des principaux édifices anciens et modernes. On ignore l'époque de sa mort, mais elle est bien certainement antérieure à l'année 1697. Flor. Le Catalogue de l'œuvre de Marot père et fils, dans le *Catalogue d'Architecture etc.*, tom. 1^{er} part., pag. 29 et suiv. Les plans de leurs plans avait paru dès 1717, sous le titre de *Recueil de plans, coupes et profils des palais, hôtels et maisons particulières de Paris, etc.*, 1727, 1^{er} des exemplaires de cette collection portent la date de 1751; et il existe d'autres avec la première date sans le nom de Marot, qui, si on le trouve, il est vrai, au bas de la planche. Les curieux recherchent encore de cet artiste: *Le petit Recueil de différents modèles d'architecture en 220 pl.*, 1764, gr. in-4^o.: on n'a pas de doute pas gardé les planches de cette époque, sans en faire mention; cependant on n'en trouve cité aucun catalogue, des exemplaires d'un tirage antérieur. — *Le plan d'un château de Richelieu*. Plans, profils et élévations du château, sans date (avant 1728 feuilles gr. in-fol. obl. —

ons du château de Madrid, fol.; — du Louvre, 1676-
le Vincennes, chacun en
fol. J. Marot a dessiné et
planches d'un grand nom-
rages d'architecture, entre
la *Manière de bien bdtir*,
et; des *Traductions fran-*
Vignole, Palladio, Scamoz-
publié, avec son fils, des
ornements, de décorations
s, de menuiserie, serrurerie
il a exécuté un grand nom-
lanches du *grand cabinet*
Daniel MAROT, architecte,
écédent, né à Paris, vers
t l'élève et le collaborateur
re. Après la révocation de
Nantes, il passa en Hol-
evint architecte du prince
, et le suivit à Londres,
révolution de 1688 porta
sur le trône d'Angleterre.
mort de Guillaume III,
rot retourna en Hollande.
en 1712, à Amsterdam,
eil d'architecture. Il fit
la grande salle d'audience
de la Haye; et la gravure
faite sur une très-grande
est un de ses ouvrages les
merches. On ignore le lieu
ne de la mort de cet artiste;
ait été gravé par J. Gole,
— Louis MAROT, pilote
galères de France, a pu-
Relation de ses *aventures*
es: le titre ne porte que les
de l'auteur, L. M. P. R. D.
, Paris, 1673, in-4^o, im-
la suite des *Beautés de la*
par Daulier des Landes).

W—s.

OUF CARKHI, personnage
armi les sofis ou mystiques
ms, qui l'honorent comme
fondateurs de leur ordre,

était né de père et de mère chrétiens;
son père s'appelait Firouz ou Fi-
rouzau, ce qui donne lieu de penser
qu'il était Persan. Il se nommait Ali,
suivant quelques écrivains; apparem-
ment parce qu'il adopta ce nom, en
embrassant l'islamisme, sur l'invita-
tion de son fils. Marouf faisait les
fonctions de portier chez l'imam Ali
Riza; et ce fut cet imam qui lui fit
embrasser la religion musulmane.
Il avait pour surnom Abou-Mah-
foudh. Il mourut en l'an 200 (815
6 de J.-C.), ayant été renversé et
écrasé par la foule un jour où l'i-
mam donnait audience: il fut en-
terré à Bagdad. Son tombeau est un
lieu de pèlerinage très-renommé.
Marouf avait eu d'étroites liaisons
avec Abou-Soliman Daoud Tayi,
autre mystique célèbre, mort en
l'année 165 (780-1). On attribue à
Marouf plusieurs paroles pleines de
sens: « Le sofî, disait-il, est ici-bas
comme un convive: un convive qui
exige impérieusement quelque chose
de l'hôte qui le reçoit à sa table, est
un homme grossier; le convive qui
connaît les lois de la politesse, at-
tend qu'on le serve et n'exige rien. »
Quelqu'un l'ayant prié de lui donner
un avis salutaire: « Prenez garde, lui
répondit-il, de paraître jamais de-
vant Dieu, autrement qu'avec l'exté-
rieur d'un pauvre mendiant. » On lui
demandait un jour ce que c'était que
l'amour divin: « Cela ne s'apprend
pas, dit-il, par les leçons des hom-
mes; c'est un don de Dieu, et de sa
pure grâce. » Marouf est surnommé
Carkhi, parce qu'il était né en un
lieu nommé Carkh: ce nom est
commun à un assez grand nombre
de localités. L'opinion la plus géné-
rale est que Marouf a pris ce sur-
nom de Carkh, faubourg ou quar-
tier de Bagdad. S. D. S—r

MAROUF (MOHAMMED fils d'ABD'ALKALEK, dit AL.), lexicographe arabe, descendait de Noman fils de Mondar, roi chrétien des arabes de Hira, qui perdit le trône et la vie sous Khosrou Parviz, après un règne de vingt-deux ans. Le silence des écrivains orientaux sur Al Marouf ne nous permet pas de fixer l'époque de sa mort. Il paraît qu'il vivait vers la première moitié du neuvième siècle de l'ère chrétienne, sous la dynastie des Deylemites, maîtres du Deylem et du Ghylan, sur les bords de la mer Caspienne. Il nous reste de lui un vocabulaire arabe, sous le titre de *Kenz ellogat* (*Trésor de la langue*), dans lequel les mots sont expliqués en persan. Ces explications sont courtes et précises, et ne seraient pas sans quelque intérêt, autant que nous avons pu en juger par un exemplaire, malheureusement incomplet, de la bibliothèque du Roi. Les mots y sont disposés par les initiales et les finales, avec toutes les modifications dont les rend susceptibles le génie des langues orientales, tandis que l'auteur du *Camous* (F. PINOT ZABADI) a réduit tous les mots à trois radicales, et les a distribués par la lettre finale. Golius, qui avait à sa disposition deux exemplaires complets de ce vocabulaire, en a fait un grand usage pour son dictionnaire arabe. — 9.

MAROUTHIA, dérivait syrien, du cinquième siècle, était évêque de Martyropolis (ou Tarsis), capitale de la Sophène, ville qui s'appelle à présent Mafaradin; il fut évêque de la Sophène, lorsqu'en l'an 391, il assista au concile d'Antioche, tenu par le patriarche Flavien contre les Messaliens. Vers l'an 400, instruit de la persécution que les chrétiens de la Perse éprouvaient de

la part du roi Iezdedjerd I, il quitta son diocèse pour aller à Constantinople, prier l'empereur Arcadius d'intercéder en leur faveur auprès du roi de Perse; chemin faisant, il assista au concile que Théophile d'Alexandrie avait rassemblé à Chalcedoine, contre saint Jean Chrysostome, en juin 403. Maroutha, qui était fort lié avec ce saint personnage, n'eut pas de peine à reconnaître la haine de Théophile et des évêques assemblés: il prit donc hautement son parti; mais saint Chrysostome fut condamné, et Maroutha mis en prison. Sa captivité ne fut pas de longue durée; l'empereur Arcadius, cédant à l'indignation du peuple de Constantinople, cassa le décret du concile, et réintégra saint Jean dans son siège: celui-ci obtint bientôt la délivrance de son ami, qui se rendit alors dans la ville impériale, où il parvint à être chargé d'une mission en Perse, pour demander qu'on mit fin à la persécution suscitée contre les chrétiens. Il fut fort bien traité par le roi, et la persécution cessa; les mages irrités tentèrent plusieurs stratagèmes, afin d'ôter à Maroutha le crédit dont il jouissait auprès du souverain: tous leurs efforts furent inutiles. La considération de l'évêque syrien s'accrut même encore: comme il était savant dans la médecine, le roi le consulta sur la maladie d'un de ses fils, qui n'avait pu être guéri par les prières et le savoir des mages. Maroutha fut plus heureux; et le fils d'Iezdedjerd recouvra la santé. Après cette guérison, qu'on regarda comme miraculeuse, le pouvoir de ce prélat n'eut plus de bornes: les chrétiens jouirent de la plus grande liberté dans l'exercice de leur culte; ils bâtirent de nouvelles églises, et, au jour de Noël de

L'an 410, Jean, métropolitain de Séleucie, tint dans cette ville, de concert avec Maroutha et quarante autres évêques, un concile, qui décréta vingt-deux canons, pour régler ce qui concernait la discipline. Maroutha retourna ensuite à Constantinople; mais il revint bientôt en Perse, comme ambassadeur de l'empereur Théodose le jeune, et il continua d'y jouir de la même faveur. En l'an 414, il rassembla un nouveau concile à Crésiphon, avec Iaballaha métropolitain de Séleucie, et beaucoup d'autres évêques syriens de Perse: on y confirma tous les canons décrétés par le concile précédent, et l'on y établit et adopta la doctrine de Nicée, qui n'était ni bien connue, ni généralement professée par les chrétiens répandus hors de l'empire romain. Nous ignorons la suite de l'histoire de l'évêque Maroutha, et l'époque de sa mort: il est probable cependant qu'il ne vécut pas long-temps après ce concile. Les Syriens le révérent comme un saint; c'est le 16 février qu'ils honorent sa mémoire: les Latins et les Grecs la célèbrent le 4 décembre. Son corps fut long-temps conservé à Martyropolis; mais après les invasions multipliées des Arabes au septième siècle, il fut transporté en Égypte, et déposé dans le monastère syrien de la Vierge à Scheté. Voici la liste de ses ouvrages: I. Une *Liturgie*, qui existe manuscrite à Rome. II. Un *Commentaire sur les Évangiles*. III. Un grand nombre d'*Hymnes*, et d'autres Pièces de vers, en l'honneur des Syriens qui souffrirent le martyre en Perse à diverses époques: on les trouve dans tous les missels syriens, maronites, etc. IV. Une *Histoire du concile de Nicée*, avec une traduction en syriaque de ces canons. V. Les *Canons du concile*

de Séleucie, qu'il tint en 410, et qui furent rédigés par lui: on les trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de Florence. VI. Une *Histoire des martyrs de Perse*; cet ouvrage est divisé en deux parties: dans la première, on trouve les actes du martyre de tous les chrétiens qui ont souffert pour la foi, sous le règne du roi Schahpour II; dans la seconde, il n'est question que de ceux qui souffrirent sous le règne d'Izedjedrd. Cet ouvrage contient un grand nombre de renseignements précieux pour l'histoire de Perse; on y trouve aussi, à la suite, des Notices sur quelques martyrs qui ont péri dans l'empire romain. Cet ouvrage a été publié en syriaque et en latin, 2 vol. in-fol. par Étienne-Evèle Assemani, sous ce titre *Acta sanctorum Martyrum orientaliū et occidentaliū*, Rome, 1748. S. M—S.

MAROZIA, patricienne romaine, était fille de Théodora, dame romaine, que ses richesses, ses vassaux et plus encore ses galanteries avaient rendue très-puissante à la fin du neuvième siècle. Vers l'année 906, Théodora avait marié sa fille avec Albéric, marquis de Camerino, l'un des premiers seigneurs de Rome. Albéric fut tué dans une sédition; et Marozia, demeurée veuve, résolut d'étendre sur sa patrie, par l'exercice de ses charmes, le pouvoir qu'elle devait à sa naissance et à ses vastes possessions. Les femmes du moyen âge nous sont peu connues: on trouve fréquemment, dans les plus grands événements, des traces de leur influence; mais il est difficile de déterminer comment elles l'exerçaient. A Rome des beaux-arts ne venait jamais à leur secours: on ne nous dit point que Marozia, pour captiver ses nombreux amants, les charmat par la

danse, les enivrât par la musique, ou éveillât leur imagination sur tout ce qui frappe les yeux, par aucun des arts du dessin. L'éloquence et la poésie n'existaient point dans un siècle barbare qui ne possédait aucune langue, et qui avait oublié le latin avant d'avoir assoupli et soumis à des règles l'idiome qui devait le remplacer. La rudesse des mœurs ne permettait point la coquetterie moderne, ou l'art que possèdent les femmes de faire tout espérer, de tout promettre sans rien accorder. Marozia captivait les hommes qu'elle voulait employer et qu'elle savait asservir, par un abandon plus entier. Elle fut recherchée par les premiers barons de Rome; et ses faveurs étaient achetées avec des tours, des châteaux, des forteresses, qui lui étaient successivement abandonnés par ses amants, et qui la rendirent maîtresse de Rome et de tout son territoire. La plus importante de ces acquisitions fut celle du château Saint-Ange, qui commandait le cours du Tibre, la communication avec la Toscane, et le quartier du Vatican. Marozia ayant établi sa demeure dans cette forteresse, offrit sa main, vers l'an 925, à Guido, duc de Toscane. Les deux époux également ennemis de Jean X, qui avait été élevé sur le trône pontifical par Théodora, enfermèrent ce pape dans une prison, où il ne tarda pas à mourir; ils firent périr son frère, et ils accordèrent successivement la tiare à deux de leurs créatures. En 931, Marozia était veuve pour la seconde fois: cependant elle se trouva encore assez puissante pour faire asseoir sur le Saint-Siège son second fils, Jean XI, qui n'avait encore que vingt-un ans (V. son article, tom. XXI, p. 433). L'année suivante, elle accorda sa main en troisièmes nocces

à Hugues de Provence qui était sur le trône d'Italie. Hugues dominer dans Rome, et comme aux papes, ne craignit pas de à une femme que ses gâla avaient déshonoré; mais il par son emportement le fruit de bassesse. Il donna un soufflet à l'ainé de Marozia, Albéric; et pour s'en venger, appelant à l'aide la jeunesse de Rome, il fit piéces les gardes de Hugues ce monarque à la fuite, et renvoya Marozia dans un couvent où e ses jours. S. S.

MARPERGER (PAUL-JACQUES) économiste, est un des premiers vains allemands qui aient fait route à la science de l'économique. Né à Nuremberg, en 1717, il avait été envoyé par son père à l'université d'Altdorf, pour y étudier la théologie; mais il préféra de la jurisprudence, ce qui déterminant son père à le retirer de l'université pour le mettre dans le commerce à Lyon. L'esprit de Marperger prit alors une nouvelle direction et porta non-seulement sur les opérations commerciales, mais aussi sur le perfectionnement des procédés industriels et des réglemens de police ainsi que sur les principes de l'économie politique, encore peu développés à cette époque. Son séjour en France fut mis à profit pour observer et visiter les branches d'industrie qui étaient les plus florissantes. Il revint ensuite à Vienne, où, faisant le commerce, il ne tarda pas à porter ses vues plus loin. Le roi de Saxe le nomma, en 1752, conseiller aulique et commercial. Quatre ans auparavant, l'académie de Berlin l'avait admis parmi ses membres. Un grand nombre d'écrits furent publiés sous le titre de sultats de ses observations et

études : I. *Description commerciale* de la *Suède*, 1706; de la *Mosovie*, 1705; de la *Prusse*, 1710; de la *Silésie*, 1714 : la dernière, ayant été faite sur les lieux, est encore consultée avec fruit. Long-temps avant la publication du *Dictionnaire des arts et métiers*, il rédigea l'*Art de la préparation du lin et du chanvre*, et la description des métiers qui les mettent en œuvre, Leipzig, 1710; l'*Art de la préparation des poils et plumes*, ibid., 1715; l'*Art du marchand de laines*, Nuremberg, 1715; l'*Art du chapelier*, Altenbourg, 1719; l'*Art du drapier*, Leipzig, 1723. Son *Secrétaire commercial*, Hambourg, 1706, a été souvent réimprimé. Il a composé des *Instructions* sur la tenue des livres, sur les devoirs des commis; des *Traité*s sur les *Colléges de commerce*, 1709, in-4°; sur les *Foires*, 1711; sur les *Monts-de-piété et Caisses des veuves*, Leipzig, 1715, nouvelle édition augmentée par de Justi, Nuremberg, 1760; sur les *Banques*, 1717; sur les *Plantations*, 1722; sur les *Hospices*, 1722, in-4°; sur l'*Eclairage*, 1722, in-4°; sur les *Colonnes*, 1722; sur les *Greniers d'abondance*, 1722; des *Projets de sociétés de secours pour les commerçants*, 1718; de caisses d'assurance contre les incendies, 1722; de nettoyage des rues, 1722; de construction de canaux, 1722, etc. On en voit de lui un *Dictionnaire du cuisinier et du sommelier*, Hambourg, 1716; le *Projet d'une république bien organisée*, Dresde, 1709; des *Mélanges de politique et de commerce*, Leipzig, 1715, in-8°; la *Description du cours de l'Elbe*, Dresde, 1726, in-4°; quelques Traductions du français, et

d'autres opuscules, et même des Poésies. Si l'on fait attention à la date des écrits de Marperger, on remarquera qu'ils se sont succédé trop rapidement pour que l'auteur ait pu mûrir ses idées; aussi sont-ils en partie mal digérés, et compilés sans ordre et sans choix; cependant on y trouve beaucoup de renseignements utiles, et de bonnes vues, dont quelques-unes ont depuis été perfectionnées, tant en théorie qu'en pratique. Marperger termina, le 27 octobre 1730, à Dresde, une vie très-laborieuse, et consacrée entièrement au bien public. D—G.

MARPURG (FRÉDÉRIC-GUILLAUME), auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur la musique, naquit en 1718, à Seebansen, dans la Vieille-Marche de Brandebourg. Les commencements de sa vie sont peu connus : on sait seulement qu'il obtint la place de directeur des loteries de Berlin, et le titre de conseiller de guerre (*kriegsrath*). Il n'avait encore que vingt-cinq ans, lorsqu'il vint à Paris. Quoique la musique française, à cette époque, jetât très-peu d'éclat au-dehors, elle avait à se glorifier de plusieurs écrits délicats très-remarquables. Rameau, particulièrement, fixait l'attention de tous les amis de l'art par son *Traité d'harmonie* et son *Nouveau système de musique*. Marpurg rechercha la société de cet homme célèbre, et de quelques autres artistes français. Il confessa, avec candeur, qu'il devait beaucoup à leurs lumières et à leurs conseils. Dès qu'il fut de retour en Prusse, il s'appliqua au perfectionnement des méthodes musicales, et surtout à la propagation des principes de Rameau sur la théorie de la basse fondamentale. Il faut observer, pour

fois, que Marpurg, d'après les recherches auxquelles il se livra, n'adopta qu'avec certaines modifications le système de l'auteur français. Depuis la publication de son premier écrit, les autres se succédèrent avec un ordre et une rapidité qui attestent, à-la-fois, la profondeur de ses connaissances, et la force de sa passion pour l'art auquel il avait dévoué presque tous les moments de son existence. On ne compte pas moins de quatorze ouvrages didactiques, dont quelques-uns sont très-volumineux, sortis de sa plume dans l'espace de quatorze ans. Dans ce nombre, on doit distinguer : I. *Handbuch bey dem general Bass*, etc. (Manuel de la basse continue, etc.) II. *Abhandlung von der Fuge*, etc. (Traité de la fugue, etc.) (1). III. (*Kritische Erieh'e über die Tonkunst*) (Lettres critiques sur la musique). Marpurg ne se délassait de ses études musicales, qu'en cherchant à mettre ses préceptes en pratique. Il a composé pour l'orgue et le clavecin une multitude de pièces que les changements survenus dans le goût et l'exécution ont à peu-près condamnées à l'oubli; mais on ne devrait pas comprendre dans ce nombre un recueil de morceaux qu'il écrivit exprès pour les commençants, et qu'il accompagna d'instructions préliminaires. Ce recueil intitulé : *Clavierstücke für Anfänger*, etc. (Pièces de clavecin pour les commençants), a paru en 3 vol., à Berlin, 1761. Il existe en français des *Principes de clavecin* trad. de Marpurg; Berlin, 1756, in-8°. On trouve le portrait de ce savant théoricien au

(1) Un Français, très-verse dans la théorie de la basse-continue, a donné une traduction d'un trait plus étendue de ce *Traité de la fugue*, qu'il y a distribué les matières dans un meilleur ordre.

frontispice de son *Introduction à l'histoire de la* (*Kritische Einleitung*, etc. lin, 1759), in-4°. Marpurg le 22 mai 1795, au moment annonçait un ouvrage periodique le titre d'*Archives musicales*.

S—
MARQUET (FRANÇOIS-NICOLAS) médecin et botaniste, naquit en 1687. Après avoir fait de bonnes humanités, il alla, né sans fortune, étudier la médecine à Pont-à-Mousson. Il resta dix ans, dans cette ville, sans avoir pris ses grades, à l'exiguité de son revenu. Ce temps, qu'il se rendit utile, dans l'intention d'y étendre ses connaissances. Il y obtint un poste de précepteur pour quelques jeunes gens la langue qu'il possédait à fond. Il suivit même les leçons de l'écrit de médecine. Ce fut à ce point qu'il conçut une grande passion pour la botanique. Au bout de quatre ans, il retourna dans sa patrie, et à Pont-à-Mousson, le grade de docteur. Il alla ensuite s'établir à Metz, où il se livra à l'exercice de sa profession, sans négliger ses études, en s'adonnant surtout à la botanique. Léopold, duc de Lorraine, encouragea ses travaux, et lui donna, avec le titre de médecin, une pension, et un terrain destiné à former un jardin botanique. Par ses soins, devint très-florissant. La Lorraine est généralement fertile en plantes : du temps de Marquet elles étaient peu cultivées; il entreprit d'en recueillir les espèces, qu'il dédia au prince, son protecteur : il étudiait ces plantes en parcourant successivement les provinces. Son Catalogue, fr

le recherches, compose
es in-folio en forme d'at-
tion du duc était de le faire
ses frais ; mais sa mort
ention de ce projet utile.
ndit alors son manuscrit
lauthier, qui, lui-même,
or la suite, au médecin
ndre de l'auteur. Ce cata-
é manuscrit, est fort cu-
mprend toutes les plantes
ut en Lorraine : chacune
présentée dans un dessi-
r naturelle ; le texte con-
ons latin et français, la
des espèces, leur his-
lyse, les propriétés médi-
On y trouve aussi la ma-
réparer les plantes pour
rnatématique, avec les for-
atin et en français, ainsi
tion des doses. C'est en
cette source abondante,
a composé sa *Descrip-
que des plantes qui crois-
la Lorraine et les Trois-
te.*, 1762, 10 vol. in-8°.
se borna point à ce tra-
ouvait, seul, occuper la
omme : il se livra encore
aux recherches sur le
reproduisant les ingénieu-
s d'Hérophile (V. ce
prétendit être parvenu à
l'état du peuls par une si-
ce les divers rythmes de
. Il composa, sur ce sujet,
titre : *Méthode pour ap-
maître le pouls de l'hom-
différents changements
vivent, depuis sa nais-
à sa mort.* in-4°, Nanc-
Cet ouvrage, où l'imagi-
d'impact se livre à des spé-
romantiques, est d'une
s curieuse qu'à titre tive ;

et il ne conduira le praticien à au-
cun résultat. Buc'hoz a publié, après
la mort de son beau-père, dont il
avait eu les manuscrits, un livre
intitulé : *Observations sur la gué-
rison de plusieurs maladies nota-
bles, aiguës et chroniques, aux-
quelles on a joint l'histoire de quel-
ques maladies arrivées à Nancy et
dans les environs, avec la méth. de
employée pour les guérir*, Paris,
1750, 1770, 2 vol. in-12. On ne
trouve rien de neuf dans ce recueil,
fruit des travaux d'un praticien
éclairé et d'un observateur judicieux.
Mais Buc'hoz, qui a inondé la lit-
térature de livres médiocres, publia
celui-ci, moins pour ce qu'il conte-
nait, que par suite de ses spécula-
tions de commerce. Nous citerons
encore : *Traité pratique de l'hydro-
pisie et de la jaunisse* par Marquet,
revu par Buc'hoz, Paris, 1770, in-
8° ; et *Médecine moderne*, par
Buc'hoz et Marquet, Paris, 1777,
in-8°. Lorsque la Lorraine passa
sous la domination de la France,
Marquet fut nommé doyen du collège
royal de médecine établi à Nancy. Il
fini sa carrière à l'âge de 72 ans,
dans une attaque de lethargie, le 29
mai 1750. F—r.

MARQUETTE (JOSEPH), jésuite,
né à Laon, fut missionnaire au Ca-
nada, dont il parcourut presque tou-
tes les parties. Comme sa vertu le
faisait respecter des Indiens, l'inten-
dant Talon le choisit avec Jolyet,
bourgeois de Québec, homme d'es-
prit et d'expérience, pour aller re-
connaître de quel côté un grand
fleuve situé à l'ouest des lacs et nom-
mé Michassipi ou Mississipi, diri-
geait son cours. On savait seulement
que ce n'était ni au nord ni à l'est ; et
l'on se promettait les plus grands
avantages dans le cas où il irait à

l'ouest ou au sud. Marquette et son compagnon s'embarquèrent, le 13 mai 1673, sur la rivière des Outagamis, qui se jette dans le lac Michigan, la remontèrent jusqu'à sa source, et descendirent l'Ouisconsin jusqu'au Mississipi par 42° 30' de latitude nord. Depuis le 17 juin ils suivirent le cours de ce grand fleuve, dont la largeur et surtout la profondeur leur parurent répondre à l'idée qu'en avaient donnée les sauvages. Les voyageurs, arrivés au pays des Arkansas, vers 33 degrés de latitude, considérèrent qu'avec cinq autres Français qui montaient leurs deux canots, la prudence ne leur permettait pas de trop s'engager dans un pays dont ils ne connaissaient pas les habitants. D'ailleurs ils ne pouvaient plus douter que le Mississipi n'eût son embouchure dans le golfe du Mexique : en conséquence ils remontèrent le fleuve jusqu'à la rivière des Illinois, où ils catèrent. Arrivés à Chicagou, sur le lac Michigan, ils se séparèrent : Marquette resta chez les Miamis, qui habitaient le fond du lac, et Jolyet alla rendre compte de son voyage à Québec. Les Miamis recurent très-bien Marquette, qui vécut parmi eux jusqu'à sa mort, arrivée le 18 mai 1675, à l'instant qu'il venait de dire la messe près d'une petite rivière où il était entré en allant de Chicagou à Michillimacine. Cette mort et le départ de Talon firent perdre de vue le Mississipi, qu'un autre Français descendit le premier jusqu'à la mer. (V. LA SALLE.) La relation de Marquette parut d'abord dans un petit volume publié par Thévenot pour faire suite à sa grande collection, et intitulé *Recueil de voyages*, 1 vol. in-8°, Paris, 1681. Ce volume contient la table des quatre volumes in-folio ; ensuite on

trouve celle des matières que renferme la suite. Le premier morceau que l'on y voit est intitulé : *Voyage et découverte* du P. Marquette et du sieur Jolyet dans l'Amérique septentrionale. Il est précédé d'une carte du cours du Mississipi jusqu'à l'endroit où les voyageurs étaient arrivés en le descendant. E—s.

MARQUIS (JOSEPH-BENOÎT), né à Herni, au diocèse de Metz, devint, en 1767, curé de Richecourt-le-Château, près Blamont. Il travailla avec zèle au bien de son troupeau, et au maintien des bonnes mœurs : affligé de voir la licence s'introduire dans sa paroisse par le moyen des nombreux domestiques d'un seigneur opulent, il crut devoir la combattre par une institution nouvelle. Il avait entendu parler des heureux effets de la fête de la Rosière, établie jadis à Salenci, par saint Médard, évêque de Noyon. Peut-être une telle fête convenait-elle plutôt à la simplicité du vieux temps, qu'au raffinement d'un siècle où la vanité corrompt tout : une vertu véritable redoute les couronnes, et c'est l'affliger que de la donner en spectacle. Quoi qu'il en soit, Marquis, dont les intentions étaient sans doute fort pures, espéra que l'établissement d'une Rosière serait un frein contre le désordre ; et il consacra un fonds pour subvenir aux dépenses de la fête, dont il régla tous les détails. C'était le curé qui devait nommer la Rosière, sur une liste de trois filles de la paroisse, désignées par les chefs de famille. La fondation fut autorisée par l'évêque de Metz, en 1778, et par le parlement de cette ville, l'année suivante. Marquis publia sur ce sujet deux petits écrits : le *Prix de la rose de Salenci aux yeux de la religion, avec le véritable esprit de celle de Riche-*

le-Château, instituée sur le
de la première, Metz, 1780,
et *Idée de la vertu chrétien-
née de l'Écriture, et suivie de
ances sur la fête de la rose,
ée à Richécourt, en 1779 et
Dieuze, 1781, in-8°. Ce bon
put voir les effets de son ins-
; il mourut en 1781. La
: maintenue par son succes-
t l'on assure qu'elle opéra un
ment notable dans la paroisse.
olution absorba le fonds que
is avait consacré à cette ceu-
qui n'a pas empêché de réta-
fête il y a quelques années.*

P—c—r.

MARRACCI (HIPPOLYTE), labo-
bibliographe, né à Lucques le
vier 1604, embrassa la vie
se dans la congrégation des
de la Mère de Dieu, où il se
na par sa piété et son zèle pour
re le culte spirituel de cette
u ciel. S'il montait en chaire,
ait que pour prêcher sur quel-
des vertus de Marie. Il ne sor-
ailleurs presque jamais de sa
, sinon pour visiter quelque
, ou pour aller puiser dans les
s bibliothèques de Rome les
aux de ses ouvrages, tous
rés à la gloire de la Sainte-
. Dans sa *Bibliotheca Maria-*
(599), il en indique quinze
ibliés, et cinq sur le point de
un catalogue spécial publié en
(Vienne, Cosmerov, in-8°.)
(nom du P. Mariophilus Tes-
is, et intitulé *Partus Maria-*
u compte 27 déjà imprimés,
necre inédits : Sarteschi (*De
r. congr. Matr. Dei*, pag.
45) en décrit 31 imprimés et
nserits, qu'il avait tous eus
s yeux; mais il convient que
ste n'est pas encore complète,

et il nous apprend que le P. Louis
Marracci (V. l'article suivant), dans la
Vie de son frère, demeurée inédite,
en comptait jusqu'à 115 tous conser-
vés, imprimés ou manuscrits, dans la
bibliothèque du couvent de Sainte-
Marie in Campitello à Rome, où le
P. Hippolyte passa toute sa labo-
rieuse carrière. Cet infatigable écri-
vain s'étonnait lui-même qu'avec une
constitution frêle et délicate, il eût pu
suffire à de tels travaux; et il disait
hautement que c'était un miracle dû
à la protection de la Mère de Dieu.
Il mourut le 18 mai 1675. Le prin-
cipal de ses écrits : I. *Bibliotheca
Mariana*, Rome, 2 vol. in-8°, est
une notice biographique et biblio-
graphique, par ordre alphabétique,
de tous les auteurs qui ont écrit sur
quelques-uns des attributs ou des per-
fections de la Sainte-Vierge, avec la
liste de leurs ouvrages. Le nombre
des écrivains qu'il indique, s'élève à
plus de trois mille, et celui des ou-
vrages à plus du double, tant impr-
més que manuscrits, venus à sa con-
naissance. Ce livre, rare et recher-
ché des bibliographes, est terminé
par cinq tables curieuses, qui facili-
tent les recherches. Parmi ses au-
tres productions, nous citerons : II.
Pontifices maximi Mariani, Rome,
1642, in-8°. III. *Reges Mariani*,
ibid., 1654, in-8°. IV. *Purpura
Mariana*, ibid., 1654, in-8°. C'est
la notice des papes, des rois et des
cardinaux qui se sont signalés par
une dévotion particulière à la Vierge.
V. *Breve compendio della vita di
S. Raimondo Nonnato, dell'ordine
della Madonna della Mercede, etc.*,
ibid., 1655, in-8°. VI. *Antistite:
Mariani*, ibid., 1656, in-8°. C'est
la liste des curés et des simples prê-
tres dont la dévotion à la Vierge a
éclaté par quelques actes particu-

liers. VII. *Heroides Marianaë*, ib., 1659, in-8°. VIII. *Fides Cajetana in controversiâ conceptionis B. M. V. ad libram veritatis appensa, et nulla inventa, etc.*, Florence, 1655, in-8°; réimprimé à Palerme, à Lyon, à Bruxelles, à Messine, à Vicence en Autriche, à Cordoue, Avignon, Valence, etc. C'est une apologie du cardinal Cajetan. IX. *Trutina Mariana*, Placentia, 1560, in-8°; Bruxelles, 1661; Vienne en Autriche, 1663, in-8°. X. *Vindicatio Chrysostomica*, Rome, 1664, in-8°. XI. *Polyantha Mariana*, Cologne, 1683; Rome, 1694, in-fol.; Cologne, 1737, in-4°. La première édition est augmentée d'un *Appendix ad Bibliothecam Marianam*, contenant plus de mille auteurs oubliés dans le premier ouvrage, ou qui n'avaient écrit que depuis 1648. XII. Il fut l'éditeur de *Conceptio immaculatæ Dei-paræ Virginis Mariæ, celebrata MDCXV anagrammatibus pro:vis puris ex hoc Salutationis Angelicæ programmate deductis: Ave Maria gratiâ plena Dominus tecum, à J.-B. Agnensi Cymeo Calvensi, cardinalis Julii Rospigliosi aulico cæco*, Rome, 1667, in-8°, avec une notice sur l'auteur. On a imprimé, depuis, d'autres recueils du même genre. Parmi les ouvrages inédits du P. Hippolyte nous citerons *Fullarium Marianum*, 2 vol. in-fol.; — *Idea bibliothecæ magnæ Marianaë*, 16 vol.; — *Bibliotheca purpurea Mariana*, 2 vol.; — *Catalogus immaculatus Marianus*, recueil de passages de plus de 500 auteurs en faveur de l'opinion de l'immac. concept. — *Sancti atque illust. es doctores antiqui pro immaculatâ D. V. conceptione objecti cuiusdam Pseudo-Cajetano*, etc., in-4°. W—s.

MARRACCI (Lotti orientaliste, né à Lucque entra comme son frère dans la congrégation des jésuites de la Mère de Dieu distingué par ses lumières zèle pour la pureté de l'enseignement pendant sept années aux novices, et par les différentes charges de la congrégation : il trouva ce loisir de s'appliquer à l'étude des langues orientales; et le pape VII, informé de son mérite, en 1656, à la tête du collège de la Sapientia, le fit professeur de grec et de latin, et le remplit avec distinction. Il prit dans ce temps-là, et des lettres de plomb très-utiles de caractère et les Espagnols ne manquèrent de les attribuer à l'apôtre ou à ses disciples : Marracci démontra que l'ouvrage de quelques fausses métaphes, et les fit proscrire par décret de la congrégation dont il était membre. Le pape XI le choisit pour successeur, et voulut l'élever à de hautes dignités ecclésiastiques, on ne put vaincre sa mort mourut à Rome, le 5 fév. à l'âge de quatre-vingt-trois ans. L'ouvrage le plus important des ouvrages de Marracci est sa traduction de l'Alcoran, dont la première édition, parut d'abord à Rome, 4 part. in-8°. L'auteur célébra d'une vie de Mahomet les auteurs arabes les plus célèbres et d'une dissertation sur l'Alcoran, le dialecte dans lequel l'ouvrage est écrit, les corrections ont été faites, le plan de cette production, etc.

1, le P. Marracci s'attache à prouver que les prophéties qui démontrent la vérité de la religion chrétienne, sont en même temps la condamnation du mahométisme; que l'islamisme n'a appuyé sa mission d'autorité que sur des miracles; que les dogmes du christianisme sont conformes à la raison, et ceux de l'islamisme sont absurdes; et enfin, que la comparaison des mœurs des chrétiens et des mahométans montre d'une manière éclatante la vérité des principes de l'Évangile et la fausseté de l'Alcoran. Les raisonnements et les preuves du P. Marracci ont été jugés assez faibles (Voy. la *Bible* de Rich. Simon). Il publia ensuite l'ouvrage entier contenant le texte arabe avec la version latine sous ce titre: *Alcorani textus sive ex correctionibus Arabum laribus summa fide atque pulchritudine characteribus descriptus*, Leodovici, 1698, in-fol., 2 volumes. Le premier contient le *Prodromus*, ou l'Alcoran, avec des notices et des grammaires fort utiles. Cette édition est encore la meilleure que nous ayons de ce livre (V. HINGKELMANN). Les caractères arabes, employés pour le texte, sont ceux que le cardinal Baroni avait fait graver à ses frais, à l'imprimerie du séminaire de Leodovici: ils sont assez corrects, mais un peu petits (*non luculenti quidem, sed probabilis*, dit M. Schurr). Le P. Marracci s'était d'abord adressé à des imprimeurs de Hollande, qui offrirent de supporter tous les frais de l'édition, en lui donnant un certain nombre d'exemplaires, pourvu qu'il consentit à retrancher sa réfutation chrétienne, disant qu'il ne voulait pas se

soumettre à cette condition. La réimpression de cet ouvrage, citée par quelques bibliographes (1), comme ayant paru à Francfort, en 1715, chez Jean-Philippe Andreae, est imaginaire. Malgré l'annonce qu'en fait le *Giornale de' letterati d'Italia* (tom. XXI, p. 433), nous pouvons assurer hardiment qu'elle n'a jamais paru. La version latine a été réimprimée séparément par les soins de Christ. Reinicius, Leipzig, 1721, in-8°. Marracci a eu la principale part à l'édition de la *Bible arabe*, publiée par ordre de la Propagande, Rome, 1671, 3 vol. in-fol. Il y avait travaillé pendant vingt-six ans. On a encore de lui: la *Vie* du P. Leonardi, fondateur de la congrégation des clercs de la Mère de Dieu (en italien), Rome, 1673, in-4°; — une *Grammaire latine*, Lucques, 1646, in-16, souvent réimprimée; — l'*Ebreo preso per le buone, ovvero discorsi familiari ed amichevoli fatti con i rabbini di Roma intorno al Messia*, Rome, 1701, in-4°. L'éditeur de cet ouvrage l'a fait précéder d'un *Eloge* de l'auteur, dont on trouve un extrait assez étendu dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. XLII. On y renvoie les curieux pour les détails. On peut aussi consulter: *De scriptoribus congregationis Clericorum regularium Matris Dei*, par le P. Frédéric Sarteschi, Rome, 1754, in-4°, où l'on trouve le détail de dix autres ouvrages moins importants du P. Marracci, et de neuf qui sont demeurés en manuscrit parmi lesquels une *Vie* de son frère. — Louis MARRACCI, dit le jeune, neveu des précédents, de la même congrégation, se livra principalement au ministère de la chaire,

(1) Sa: trachi, p. 206.

et mourut le 19 avril 1732, après avoir publié en italien, de 1689 à 1730, vingt-un ouvrages ascétiques, dont on peut voir le détail dans Sarteschi, et en latin un *Onomasticon urbium ac locorum sacre Scripture... alphabeticè redactum*, Lucques, 1705, qui peut encore être consulté avec fruit. W—s.

MARRÉ (JEAN DE), poète hollandais, né à Amsterdam le 21 août 1696, mort dans la même ville le 19 janvier 1763, s'adonna, dès l'âge de douze ans, à la navigation, et voyagea dans les Indes orientales; mais il se reposa au bout de vingt-trois années, et, depuis 1731, se livra tout entier, dans sa ville natale, à son goût pour la poésie hollandaise. Dans son dernier voyage, il commença son poème intitulé *Batavia*, et consacré à la gloire de cette métropole du commerce de sa nation dans l'Inde. Il l'a conduit jusqu'à six chants; et il a également tressé une *Couronne d'honneur pour le Cap de Bonne-Espérance*. Ces poèmes descriptifs ont le défaut du genre; mais ils font preuve d'un talent estimable, que prouvent également les autres ouvrages de cet auteur, et spécialement ses *Considérations sur la sagesse de Dieu dans le gouvernement de l'univers*. Ses *Mélanges* parurent à Amsterdam, 1746, in-4°. Le théâtre hollandais lui est redevable de deux tragédies, savoir: *Jacqueline de Bavière* (1736), et *Marcus Curtius* (1758), l'une et l'autre en 5 actes; — d'une pastorale intitulée, *la Fête de l'Amour* (1741); — et d'une pièce séculaire pour la fondation du théâtre d'Amsterdam, dont l'ouverture avait eu lieu le 3 janvier 1638. M—s.

MARRÉTER (DOM MARIN), savant bénédictin, né à Paris, le 4

juillet 1572, de parents partagés par la fortune, prit de Saint-Benoît, en 1583, d'onze ans, au monastère de Martin-des-Champs; mais il admis à prononcer ses vœux qu'en 1596. Il fut chargé de rection du noviciat, et quelque après, élu prieur claustral, et qu'il remplit pendant quinze ans avec beaucoup de zèle. Il contribua à introduire dans ce monastère la forme de Cluni, et ne cessa de s'efforcer contre les religieux. Après avoir satisfait à ses devoirs, il trouva encore le loisir de s'appliquer à l'étude, et de publier des ouvrages utiles. Il mourut à Paris le 26 mai 1644. On a de lui : I. *Martinus id est, litterarum, tituli, chartarum cumenta*, etc., *monasterii S. Martini à Campis*, Paris, 1606. II. *Bibliotheca Cluniacensis, antiquitates, chronica, priorum chartarum et diplomata collecta* ibid., 1614, in-fol. Ce recueil contient des pièces importantes de l'histoire de l'ordre de Saint-Benoît et en particulier de la congrégation de Cluni. André Duchesne, et Marrier, y a joint des notes qui trouvent la liste des morceaux composés cette collection, dans le *Catalogue des historiens par M. Dufresnoy*, tom. x, p. 3. Péd. in-12. III. *Monasterii S. Martini de Campis historia sex partita*, ibid., 1637, in-4°, ouvrage curieux et contenant des pièces importantes. D. Germ. Chevrolier la *Vie de D. Marrier*, 1644, in-8°, de 30 pag. avec portrait. W—s.

MARRON (MARIE-ANNE CLET, M^{me}. DE), née à Dijon en 1644, peut être comptée parmi les pages célèbres dont s'hon-

ant épousé, en 1752, à de Marron, baron de , homme de beaucoup de sens, qui demeura dans cette ville pendant vingt-cinq ans, et y termina sa carrière, le 14 décembre 1775. Elle s'était signalée, dans sa vie, par son talent pour la poésie, et on voyait un grand tableau de sa position dans l'église de la ville de Dijon; et beaucoup de manuscrits ont été conservés par sa famille. Elle donna, plus tard, des ordres pour une belle manufacture, établie à Meillonnaz. Elle avait quarante-deux ans quand elle se développa son talent pour la poésie dramatique, dont elle fut toujours en le goût. Laiff de Bourg en Bresse, et laiff, avec raison, cette ville ne naturalisée dans sa patrie a donné d'elle un *Éloge de des hommes célèbres*, il est question de huit traités qu'elle était l'auteur, et qui ont été imprimés à dix-huit cents vers. Elle avait aussi composé des tragédies en vers. Une seule de ces pièces a paru imprimée : la *de Fayel*, Lyon, 1770. Elle se distingua avantagusement dans la poésie du temps. C'est le sujet de la *Debelloy*, et qui a également la melpomène d'Arnaud et de Voltaire. Un travail excessif, qui beaucoup les yeux de Marron et lui apauvrit le talent, dit-on, à sa mort. Elle avait beaucoup les qualités qui la distinguaient autant de l'esprit; il nous apparaît, comme à Voltaire, qui était en correspondance avec elle, répéta plusieurs fois *je n'ai jamais rien vu, en la plus extraordinaire*. Il se rapporte : en femme

écrivait des tragédies. Le fait est que Voltaire en avait lu quelques-unes, et, à ce qu'il paraît, avec un autre sentiment encore que la surprise. Il l'a nommée, une fois seulement, dans sa correspondance, ainsi que M. de Marron (Lettre à Lalande, en date du 6 février 1775).

I.—P—E.

MARSAIS (DU) V. DUMARSAIS.

MARSHALL OU MARESCHAL

(THOMAS), né à Burkeby, dans le comté de Leicester, vers l'an 1621, interrompit ses études pour porter les armes contre le parti parlementaire, puis se réfugia à Rotterdam et à Dort, d'où il revint prendre le bonnet de docteur à Oxford, et fut successivement principal du collège de Lincoln dans cette université, chapelain ordinaire du roi, curé, enfin, doyen de Gloucester, et mourut subitement en 1685, laissant à la bibliothèque d'Oxford tous ceux de ses livres et manuscrits qui ne s'y trouvaient pas déjà, et le reste à celle du collège de Lincoln. Il était très-savant dans les langues gothique et anglo-saxonne. La preuve en existe dans l'ouvrage suivant : *Observationes in Evangeliorum versiones per antiquas duas, gothica scilicet et anglo-saxonica*, Dordrecht, 1665, in-4°. (V. JUNIUS, XXII, 560.) On a de lui quelques autres productions, entre autres une *Épître* pour les lecteurs anglais, en tête de la Traduction des quatre Évangélistes et des Actes des Apôtres, faite en langue malaie, par le docteur Hyde, Oxford, 1677, in-4°. Il était intimement lié avec le savant Usher, et avait ramassé, pour la vie de cet archevêque d'Armagh, un grand nombre de matériaux qui ont été rédigés et publiés depuis par le docteur Parr.

T—D.

MARSHAM (JEAN), écrivain anglais, né à Londres en 1602, passa une partie de sa jeunesse à voyager sur le continent. Revenu dans sa patrie, il étudia la jurisprudence dans la société de Middle-Temple, et devint, en 1638, un des six clercs ou secrétaires de la chancellerie. Ayant suivi le roi à Oxford pendant la guerre civile, il fut destitué de sa place par les parlementaires, et ses biens furent pillés; mais après la défection des troupes royales, il revint à Londres, composa avec les vainqueurs pour rentrer dans ses propriétés, et chercha dans la culture des lettres, l'oubli de ses malheurs. Il publia, en 1649, in-4°, une dissertation intitulée : *Diatriba chronologica*, où il examine succinctement les principales difficultés qui se rencontrent dans la chronologie de l'Ancien-Testament. Cependant, en 1660, il représenta la ville de Rochester dans le parlement qui rappela Charles II, fut réintégré dans son emploi à la chancellerie, puis créé chevalier et baronnet trois ans après. En 1762, parut à Londres, in-folio, son profond et savant ouvrage : *Canon chronicus, ægyptiacus, ebraicus, grecus, et Disquisitiones*, où se retrouve fondue la plus grande partie de l'ouvrage précédent. Il y réduit considérablement l'excessive antiquité d'origine à laquelle ont prétendu les Égyptiens. On sait que ce peuple avait formé une liste de trente dynasties successives de ses rois, qui comprenait un nombre d'années excédant de beaucoup l'âge du monde. Ces prétentions avaient déjà été rejetées par plusieurs habiles chronologistes; mais Marsham se borne à supposer que ces dynasties furent, non pas successives, mais collatérales, et régnerent en même temps

dans différentes parties du pays. Marsham est le premier, suivant Wotton, qui ait rendu ainsi les antiquités égyptiennes intelligibles. Plusieurs savants ont adopté son système, qui n'est pourtant pas sans difficultés. Quoiqu'il en soit, le *Canon chronicus* lui a procuré une réputation méritée d'érudition et de sagacité. Il a été réimprimé à Leipzig, en 1676, in-4°, et à Franeker, en 1696, même format, avec une préface où l'éditeur, Mencke, s'efforce de réfuter son auteur relativement à l'origine des rites judaïques, que Marsham prétendait n'être qu'une imitation des Égyptiens. Il fut aussi réfuté, sur d'autres points, par Pridaux, par le P. Noël Alexandre, etc.; et l'indignation générale que le *Canon chronicus* excita parmi les théologiens anglicans, empêcha l'auteur de publier la suite de l'ouvrage, qui devait s'étendre jusqu'au passage de Xerxès : ce qu'il a donné, se termine à la mort de Cyrus. La plus belle édition est celle de Londres. Marsham mourut le 25 mai 1683, âgé de quatre vingt-trois ans. On lui doit aussi la savante préface du premier volume du *Monasticon anglicanum*, de Dugdale, Londres, 1655, in-fol. Il a laissé imparfaits les ouvrages suivans : I. *Canonis chronici liber quintus, sive imperium Persicum*. II. *De Provinciis et legionibus romanis*. III. *De re nummaria*, etc.

MARSIGLI (LOUIS-FERDINAND, comte DE), géographe et naturaliste, était né à Bologne, le 10 juillet 1658, d'une famille patricienne. Il reçut, sous les yeux mêmes de ses parents, une éducation conforme à sa naissance, mais bien incomplète pour un homme qui n'avait d'autre passion que celle de s'instruire. Il alla

te chercher les plus illustres savans de l'Italie, et, guidé par eux, rapides progrès dans les mathématiques, l'anatomie et l'histoire naturelle. A l'âge de vingt ans, il se présenta d'une occasion favorable d'aller à Constantinople; et, dans le même temps qu'il examinait en philosophe le Bosphore de Thrace, recueillait des notes sur les forces militaires des Ottomans et la discipline de leurs armées. De retour en France, il alla, en 1682, offrir ses services à l'empereur Léopold, dont les succès menaçaient les frontières: il fut chargé d'apprendre, par son expérience, la manière de combattre. Il profita de l'arrêt de leurs excursions par des succès sur le Raab, et obtint, en 1683, le commandement d'une compagnie chargée de défendre le passage de la rivière. Blessé le 2 juillet (1) dans une action assez vive, il fut fait prisonnier par les Tartares, et conduit à un pacha, qu'il suivit au siège de Vienne, dont il put voir de près les opérations. Son maître fut empoisonné, il tomba entre les mains de deux soldats turcs qui le conduisirent au pied du mont Sion, et l'employèrent à la culture du champ: il parvint à informer ses parents de son sort, et fut relâché en 1684. Il se hâta de revenir à Vienne reprendre son emploi; fut chargé de fortifier quelques places, entre autres Strigonie, de surveiller les travaux du siège de Bude, de surveiller la construction d'un pont sur le Danube, et fut récompensé de ses services par le grade de colonel, qu'il obtint en 1690. La

... de la Visitation; il fut racheté le 25 mars par le duc de Lorraine. Cette double circonstance mérita la dévotion particulière de Marsigli pour le saint de Dieu. (Voy. son *Éloge*, par Font-

même année, Marsigli reçut deux fois l'honorable mission d'aller, à Rome, informer le pape des succès des armées chrétiennes. La paix de Carlowitz ayant mis fin à une guerre longue et meurtrière, il fut nommé commissaire de l'empereur pour la délimitation des frontières de la Dalmatie; et il rapporta de Constantinople un grand nombre de manuscrits orientaux (1). Il retrouva aussi les deux Turcs qui avaient adouci son esclavage, et leur témoigna sa reconnaissance avec une sensibilité qui fait l'éloge de son cœur. Marsigli employait les loisirs que laisse le métier de la guerre, à étudier l'histoire naturelle des pays qu'il parcourait: il avait formé une collection immense des productions des différens règnes, et il y avait joint des plans, des cartes et des notes intéressantes. La succession d'Espagne ralluma la guerre en 1701. Nommé général de bataille, ce fut en cette qualité qu'il fut employé à la défense de Brisac, sous les ordres du comte d'Arco. Cette place importante, après treize jours de tranchée ouverte, demanda à capituler, et ouvrit ses portes au duc de Bourgogne, le 6 septembre 1703. L'empereur, persuadé qu'elle aurait pu faire une plus longue résistance, chargea une commission d'examiner la conduite des généraux. Elle condamna le comte d'Arco à être décapité, et Marsigli à subir la dégradation la plus humiliante. Cette sentence, qu'il ne put parvenir à faire réformer (2),

(1) Le Catalogue raisonné en a été publié par Mich. Talmay, *Élenchus librorum orientalium manuscritorum*, etc. Vienne, 1702, in-fol.; ouvrage curieux et peu commun. On y décrit avec beaucoup de détail 81 manuscrits arabes, 30 persans et 11 turcs. La description du 29. Manuscrit occupe 10 pages.

(2) Dans l'impression de ses *Apologies*, il mit pour vignette une espèce de devise singulière qui a rapport

fut cassée par l'opinion publique ; et Marsigli, fort du témoignage de sa conscience, trouva, dans la culture des sciences, des consolations à des malheurs non mérités. Il parcourut la Suisse en naturaliste, examinant la direction des chaînes de montagnes et les substances dont elles sont formées ; il vint ensuite à Paris. Ici, dit Fontenelle, il ne trouva pas moins de quoi exercer sa curiosité, quoique d'une manière différente (1). Après avoir visité les provinces de France, il s'arrêta à Marseille pour étudier la mer. Étant un jour sur le port, il reconnut, parmi les galériens, le Turc qui l'attachait toutes les nuits à un pieu pendant son esclavage : il demanda sa liberté, et fut assez heureux pour l'obtenir. Cet homme s'embarqua pour Alger, d'où il instruisit son libérateur que, sur ses instances, le traitement des esclaves chrétiens avait été adouci. Il semble, ajoute Fontenelle, que la fortune imitât un auteur de roman, qui aurait ménagé des rencontres imprévues et singulières en faveur des vertus de son héros. Il fut rappelé à Rome, en 1709, par le pape Clément XI, qui lui confia le commandement de ses troupes : mais les craintes de guerre que l'on avait s'étant dissipées, il refusa les offres que lui faisait le pape pour le retenir, et revint à Marseille reprendre la suite de ses observations. Quelques affaires domestiques l'ayant obligé de retourner à Bologne, il fit don au sénat de cette ville, par un

à son aventure. C'est un M, première lettre de son nom, qui porte de part et d'autre entre ses deux jambes les deux tronçons d'une épée rompue, avec ces mots, *fractus integro*. (J. Fontenelle.)

(1) On lit dans le *Nouveau dictionnaire historique*, que Louis XIV ayant vu le comte de Marsigli, sans épée, lui donna la sienne, et l'assura de ses bonnes grâces. Si ce fait était vrai, il serait intéressant que Fontenelle l'eût omis dans l'Éloge de Marsigli.

acte du 11 janvier 1712, de ses collections d'instruments de physique, de cartes et d'objets d'histoire naturelle, sous la condition que la garde en serait remise à un corps savant, dont il rédigea lui-même les statuts. Telle est l'origine de l'Institut des sciences et des arts de Bologne. En 1715, Marsigli fut nommé associé étranger de l'académie des sciences de Paris ; et il y eut ceci de remarquable dans son admission, c'est que l'académie, ayant présenté, suivant l'usage, deux candidats au roi (1), il ne voulut point faire de choix entre eux, et ordonna que tous deux seraient de l'académie, parce que la première place d'associé étranger qui vaquerait ne serait pas remplie. (Fontenelle.) Le désir d'accroître encore les collections qu'il avait léguées à l'Institut de Bologne, engagea Marsigli, déjà avancé en âge, à visiter l'Angleterre et la Hollande pour y faire ses savantes emplettes. De retour à Bologne, il y établit une imprimerie qu'il fournit de caractères orientaux, et la légua aux religieux dominicains, à la charge d'imprimer les ouvrages des membres de l'Institut, sans rien exiger que le remboursement des frais. Après avoir rempli toutes ses intentions, il retourna encore dans sa retraite de Provence ; mais ayant essuyé une attaque d'apoplexie en 1729, il revint à Bologne, où il mourut le 1^{er} novembre 1730, emportant les regrets de tous ses concitoyens. Marsigli était membre de la société royale de Londres et de l'académie de Montpellier. On trouvera la liste de ses ouvrages, au nombre de vingt, dans le *Mémoires de Nicéron*, tome xxv.

(1) Le premier candidat était le duc d'Escobedo, grand d'Espagne.

s remarquables sont : I. *Osser-*
internò al Bosforo Tracio
anale di Constantinopoli,
 1681, in-fol. C'est une lettre
 e à la fameuse Christine,
 e Suède. II. *Dissertatio de*
tione fungorum, etc., ibid.,
 in-fol., fig.; rare et curieuse.
ieve ristretto del Saggio fi-
torno alla storia del mare,
 , 1711, in-folio; trad. en
 s par Leclerc, sous ce titre :
e physique de la mer, Ams-
 , 1725, in-folio, avec qua-
 d. Cet ouvrage est rempli de
 ches curieuses et singulières.
 ir avait promis une suite qui
 comprendre la description
 ssons de la Méditerranée; mais
 point paru. IV. *Danubius*
nico-Mysicus observationibus
phicis, astronomicis, hydro-
phis, historicis, physicis, per-
is, la Haye, 1726, 6 vol.
 io max., tiré à trois cent
 e-quiize exemplaires; trad.
 çais, ibid., 1744, in-folio,
 eux cent cinquante exemplai-
 a extrait de cet ouvrage les
 et une cartes qui renferment
 du Danube, depuis la mon-
 le Kalenberg en Autriche,
 a confluent de la rivière Jan-
 is la Bulgarie; elles ont été
 s, avec une préface, par Bru-
 a Martinière, la Haye, 1741,
 n-folio. Cet ouvrage, rare et
 , est magnifiquement impri-
 s amateurs recherchent l'édi-
 ine, parce qu'elle a l'avan-
 coutenir les premières épreu-
 figures. Le premier volume
 e la description du cours du
 , depuis sa source jusqu'à son
 hure; le second, les anti-
 qu'on voit aux environs de ce
 le troisième, les minéraux

qu'on trouve sur ses bords; le qua-
 trième, les poissons qui arrivent
 dans son cours; le cinquième, les
 oiseaux qui fréquentent ses rivages;
 et le sixième, des observations sur
 la source de ce fleuve, sur la rapi-
 dité de ses eaux comparée à celle
 de la Theiss, sur les oiseaux dont
 il est parlé dans le cours de l'ouvra-
 ge : suit le catalogue des plantes qui
 croissent sur les bords du Danube,
 et des quadrupèdes qui les habitent,
 etc. V. *Etat militaire de l'Empire*
ottoman, ses progrès et sa déca-
dence, en français et en italien,
 Amsterdam et la Haye, 1732, in-fol.,
 avec 44 planches, dont une carte
 de l'Empire othoman dressée par
 Abubekir Efendi, avec les noms
 en turc. L'ouvrage est terminé par
 une invitation aux princes chrétiens
 de se réunir contre un ennemi qui
 n'a d'imposant que son ancienne
 réputation, mais qui ne résisterait
 pas aux armées disciplinées de l'Eu-
 rope. L'éloge de Marsigli, par Fon-
 tenelle, a été imprimé dans les Mé-
 moires de l'académie des sciences,
 année 1730. Voyez les *Mémoires*
sur la Vie de M. le comte de Mar-
sigli, par L. D. C. H. D. Quincy,
 Zurich, 1741, 4 part. in-8°.

W—s.

MARSILE. V. FICIN.

MARSO (PIERRE), professeur
 au Collège romain, et chanoine de
 Saint-Laurent in Damaso, né à Cesa,
 dans la Campagne de Rome, au
 quinzième siècle, se fit estimer par
 ses ouvrages à l'époque où les lettres
 commençaient à renaitre. Il mourut
 à Rome, en 1512, dans un âge
 très-avancé. On a de lui : I. *Des*
Commentaires latins, sur les offices
 de Cicéron, sur ses livres de l'Ami-
 tié, de la Vieillesse, des Paradoxes
 et du Songe de Scipion, Paris,

Weil., 1498, in-fol. C'est pour le moins la deuxième édition. Il y en a aussi une de Venise, même année, in-fol. Ils ont été réimprimés à Paris, Bénard, 1693, 2 vol. in-12. II. Id. sur le *Traité de Naturâ deorum* de Cicéron. C'est le plus ancien Commentaire de ce *Traité*. Marso le fit imprimer d'abord à Paris, et le dédia à Louis XII. On le retrouve dans la collection des Commentaires sur les ouvrages philosophiques de Cicéron, Bâle, Oporin, 1544, in-4°, et parmi les notes du Père Lescaplier, Paris, 1660, in-fol. III. Des *Notes* sur Silius Italicus, Venise, 1483 et 1492, in-fol.; Paris, 1512, in-fol., ibid., 1531, in-8°; Bâle, 1543, in-8°. IV. *Notes* sur Térence, imprimées d'abord à Venise, puis à Strasbourg, 1506, et à Lyon, 1522, in-4°. Marso s'était proposé un pareil travail sur Horace, sur les *Tusculanes* et sur les livres de *Finibus* de Cicéron. On ne sait si ce projet a été mis en exécution. C. T—Y.

MARSOLLIER (JACQUES), historien médiocre, était né à Paris, en 1647, d'une bonne famille de robe. Après avoir terminé ses études, il entra dans la congrégation de Ste.-Geneviève, et, quelque temps après, fut envoyé à Uzès, pour rétablir l'ordre dans le chapitre de cette ville. Ce chapitre ayant été sécularisé, Marsollier en fut nommé prévôt; il devint ensuite archidiacre de la cathédrale d'Uzès, passa le reste de sa vie dans cette ville, partageant son temps entre ses devoirs et l'étude, et y mourut le 30 août 1724. C'était un homme laborieux, cherchant la vérité de bonne foi, et ne craignant pas d'avouer ses erreurs quand il s'apercevait qu'il s'était trompé: il éprouva beaucoup

de critiques, mais il n'y répondit jamais; son style, inégal et souvent diffus, offre quelquefois de l'intérêt, de la chaleur et du naturel. Il remporta, en 1697, le prix d'éloquence de l'académie française par un discours, sur ces mots: *Dans la haute fortune, on ne sait si l'on est aimé* (Journ. des Sav., 1699, 418). On a de lui: I. *Histoire de l'origine des dixmes, des bénéfices et des autres biens temporels de l'Eglise*, Lyon, 1689, in-12. Cet ouvrage rare, et que l'on dit curieux, avait échappé aux recherches de Nicéron, de Goujet, etc. M. Barbier nous apprend qu'il y en a des exemplaires, avec un frontispice, Paris, 1694, qui portent le nom de l'auteur (Voy. le *Dict. des Anonymes*, n°. 2750). II. *Histoire de l'Inquisition et de son origine*, Cologne (Hollande), 1693, in-12. Elle a été réimprimée plusieurs fois sous la même date; mais l'édition originale qui est fort jolie, se distingue facilement des contrefaçons. L'abbé Goujet l'a insérée dans son *Histoire des Inquisitions*, Cologne (Paris), 1759, 2 vol. in-12. Marsollier n'a guère fait qu'abrégger le *Directorium inquisitorium* (F. LAMBOURN), et il a été copié à son tour par Lavalée. III. *Histoire du ministère du cardinal Ximénez*, Toulouse, 1693, in-12; souvent réimprimée. L'édition la plus récente et la meilleure est celle de Paris, 1739, 2 vol. in-12. Cette histoire, moins bien écrite que celle du même ministre, donnée par Fléchier, passe pour plus impartiale, parce qu'elle est un peu satirique. Un anonyme en publia une critique peu mesurée, sous le titre de *Marsollier découvert et confondu dans ses contradictions*, etc., 1708, in-12. IV. *Histoire de Henri VII*,

Angleterre, Paris, 1697; 1725 ou 1727, 2 vol. in-12. au jugement de plusieurs critiques le meilleur ouvrage de Marsollier. V. *La Vie de saint François Sales*, *ibid.*, 1700, in-4°; 2 vol. in-12: elle a été soumise à l'impression, parce que, des fautes de ce grand saint, seule dont le style offre quelque chose de remarquable; mais elle laisse beaucoup à désirer pour l'exactitude des faits. Elle a été traduite en italien par l'abbé Salvini, Florence, 1714, in-12. VI. *Vie de l'abbé de Rancé*, auteur du monastère de la Trappe, Paris, 1702, in-4°; 1703, 2 vol. in-12. Elle a été critiquée par D. Gervaise, avec beaucoup de dureté (Voy. GERVAISE, 240). VII. *Vie de la bienheureuse de Chantal*, *ib.*, 1715, 2 vol. in-12; 1752, 1779, in-12: elle a été abrégée par un anonyme. VIII. *Histoire de la Tour-d'Auvergne, duc de Villon*, Paris, 1718, 1726, in-12. IX. *Apologie ou justification d'Érasme*, *ibid.*, 1713, in-12. Le but de Marsollier est de prouver qu'Érasme n'a jamais cessé d'être attaché sincèrement à la foi catholique; et il le montre, non par des raisonnements, mais par des passages extraits de ses écrits. On lui répond par d'autres passages non concluants. Un anonyme (que l'on croit être le P. Le Courayer) publia une *Réfutation* de l'Apologie de Marsollier, dans les *Mémoires de Trévoux*, juin 1714; et le P. Gavaille (de Toulon), augustinien, en fit une *Critique* de l'Apologie, etc., Paris, 1719, in-12. X. *Retractions sur les devoirs de la vieillesse, et sur plusieurs points de la morale chrétienne*,

ibid., 1714; seconde édition augmentée, 1715, in-12. L'auteur avait pris pour modèles les *Colloques* d'Érasme; et il y a puisé les sujets de quelques-uns de ses dialogues. On attribue assez généralement à Marsollier la traduction de quelques opuscules d'Érasme: *Du mépris du monde*, et de la pureté de l'Église chrétienne, etc., Paris, 1713, in-12; mais M. Barbier a prouvé, par des raisons sans réplique, que cette traduction est de Claude Bosc, procureur-général de la cour des aides, et que Marsollier n'a pu qu'en retoucher le style (Voy. le *Dict. des Anonymes*, n° 10207). On peut consulter, pour quelques détails, les *Mémoires* de Nicéron, tom. VII et X, et le *Dictionnaire* de Moréri, éd. de 1759. W—s.

MARSOLLIER DES VIVETIÈRES (BENOIT-JOSEPH), naquit à Paris, en 1750. Issu d'une famille de magistrature, il était, avant la révolution, payeur des rentes à l'hôtel-de-ville. Son goût pour le théâtre se déclara de bonne heure. Il donna, en 1774, son premier opéra-comique, et fit jouer aussi quelques comédies en prose au Théâtre-Italien; mais *Nina* ou la *Folle par amour*, représentée pour la première fois en 1786, fut, de toutes ses pièces, celle qui contribua le plus à sa réputation. Il obtint encore, trois ans après, beaucoup de succès dans un autre opéra-comique: les *Deux petits Savoyards* (1). Les événements

(1) Cette pièce fut essayée sur le théâtre de Besançon, avant d'être jouée à Paris. Marsollier avait loué le château d'Antropas, en Franche-Comté, et il y venait passer tous les ans avec sa femme et quelques-uns de ses amis. Ce château, dont on avait fait un hôpital militaire pendant la révolution, conserve encore cependant des traces du séjour de Marsollier: on voit dans les jardins le banc de *Nina*: des tourelles massives, des créneaux

de 1789, et des années suivantes, ayant anéanti sa fortune, jusqu'alors considérable, il trouva des consolations et une ressource précieuse dans son talent qui d'abord ne lui avait offert que des distractions. Méhul, Gaveaux, et surtout Dalayrac, son ami autant que son collaborateur, s'associèrent à lui, comme compositeurs, et l'aiderent à faire prospérer le théâtre de l'Opéra-comique. *Camille ou le Souterrain*, *Alexis*, *Adolphe et Clara*, y sont toujours revus avec plaisir. A l'époque la plus dangereuse de la révolution, Marsollier consacra sa plume à la défense des principes de la morale dans deux pièces qui attirèrent tout Paris : *Cange*, et la *Pauvre femme*. Sous le gouvernement consulaire, il fut enfermé au Temple pendant quelques jours. Le roi lui donna, en 1814, la croix de la Légion-d'honneur. Le talent littéraire de Marsollier était son moindre mérite : à la probité la plus délicate, il joignait un cœur bon et sensible, un caractère aimable et modeste ; sa conversation était des plus attrayantes. C'est à ses conseils, aussi francs que désintéressés, qu'un grand nombre de jeunes poètes ont dû leurs succès. Il employait une partie de ses moyens pécuniaires à aider ceux de ses amis qu'il savait dans le malheur. Une certaine inquiétude d'esprit le portait fréquemment à changer de place ; mais sa bienfaisance et ses habitudes aimantes le suivaient partout. Au théâtre, il avait, comme Sedaine, l'art d'allier des situations extrêmement touchantes à des scènes comiques. S'il eût été moins pressé de jouir

peints, de Ponts-levis rappellent le poète qui aimait à s'environner des anciennes images de la chevalerie, qu'il rajournait dans ses ouvrages.

de la représentation ; si, plus d'un long travail, il eût peine d'attacher à des plans et bien ordonnés, les jolies que son imagination fertile concevait si facilement, et mait de mots heureux, il a se placer, par de bonnes co au rang des auteurs modernes estimés. Le refus de deux opéras nouveaux de sa composition et le peu de soin que met jouer ses anciennes productions mêmes comédiens dont elles pendant long-temps fait la for causèrent un véritable chag. Depuis plusieurs années, il une maison de campagne p gnée de Versailles, et il a par se fixer dans cette ville. mort le 22 avril 1817, âg ans. M^{me}. la comtesse de F d'Hautpoul était sa nièce. O pièces indiquées plus haut tera de lui : *Le Connaisseur* die de société, en trois ac prose, publiée sous le nom valier D. G. N. (de grand nez

(1) On m'a raconté que les vingt-deux pièces qu'il présenta aux comédiens furent pour essayer autant de rebuts il fallait vocation pour la carrière théâtrale. Mais en effet passionné pour le théâtre. Dans qu'avant la révolution il possédait à Be de Lyon, il avait une salle de spectacle para comme d'autres son tribut aux pri révolution ; il fit jouer, en 1791, le *Labarre*, pièce qui n'a point été imprimée de ses compositions dramatiques s'quante. On en trouve la liste dans l'*An matique* des années 1818, 1819 et 1820 resta dans l'obscurité de 1793 et 1794 ; qua pas son silence, et plus heureux q de ses confrères, il ne fut pas obligé de opinions à sa sûreté. Ce ne fut qu'après Robespierre qu'il reprit la plume. La avait donnée en mai 1793, sous le titre d alors reproduite par lui sous celui d'*Arx* imprimé sous ces deux titres. Outre 3 dramatiques, on a encore de Marsollier *tion de la Ruine en grotte des demoiselle Buzile, près des Ganges, dans les Ceye* 1785, in-8o, de 24 pages, tiré à un 1 pour être distribué à l'Académie de Lyo ques amis, mais inséré dans les *Ann. 4 et nal de Lyon*, en 1785.

1-8°. — *Richard et Sara*, *l'acteur trompé*, 1772, in-8° (même pseudonyme). — *Le r*, en deux actes, Paris, 1780. — *Céphise*, en deux actes en prose, 1783. — *Norac et sa femme*, en trois actes, jouée à Lyon en 1785, et imprimée au profit des pauvres nourrices (V. BEAUVILLE, III, 639). — *Gulnare avec persane*. — *Laure*, ou *chez elle*. — *La Maison de la Vieillard des Vosges*. *Matinée de Catinat*. — *Léonce ou le fils adoptif*. Une de ses comédies posthumes, *l'Ami Clermont*, reçue au théâtre français, y a été jouée avec succès en 1819. I-P-E.

TON (JEAN), auteur dramatique, vivait sous les règnes de Louis XIV et de Jacques I^{er}. Connu d'abord ami de Ben Jonson, il paraît qu'il se brouilla avec lui. Dans la préface de sa *Sophonisbe*, il reproche à Ben Jonson de faire ses pièces en comédie latine. Ben Jonson, dit-on, disait que Marston composait les sermons de son beau-père de Marston. Serais-ce un ton beaucoup plus dans la plupart des pièces de Marston à la même époque? Voici les ouvrages de Marston : I. *Le Fléau* (The Scourge of villany), Londres, 1599 et 1764. II. *Melide*, drame, 1602. III. *l'engeance d'Antoine*, tragédie, 1603. IV. *Insatiable courtoisie*, 1603. V. *Le Mécompte*, 1604; inséré dans le recueil des pièces de théâtre, par Dodsley. VI. *La Reine hollandaise*, comédie,

1605. VII. *Le Parasite* (Parasitaster), comédie, 1606. VIII. *Sophonisbe*, tragédie, 1606. IX. *What you will* (Ce que l'on voudra), comédie, 1607. Ces huit pièces eurent du succès à la représentation; six furent réimprimées ensemble, en un volume, en 1633. I.

MARSUPPINI (CHARLES), littérateur, connu aussi sous le nom de Charles Aretin, était né vers 1300, d'une illustre famille de la ville d'Arezzo. Grégoire Marsuppinus, son père, docteur en droit, remplit la place de gouverneur de Gènes pour le roi Charles VI, et se fixa ensuite à Florence, où il obtint, en 1431, le droit de bourgeoisie. Le jeune Charles avait eu pour maître Jean de Ravenna, qui lui fit faire de rapides progrès dans la connaissance des langues et de la littérature antiques. Il se destinait à la carrière de l'enseignement; et il éprouva un vif chagrin de voir appeler Philèphe à Florence, pour y professer les belles-lettres. Il se montra l'un des ennemis les plus acharnés de cet illustre grammairien; et Philèphe ayant été banni de Florence en 1434 (Voy. PHILÈPHE), Marsuppinus le remplaça dans la chaire. Il eut l'avantage de compter parmi ses élèves les neveux du pape Eugène IV, qui lui témoigna sa reconnaissance des soins qu'il leur avait donnés, en le décorant du titre de secrétaire apostolique. Il succéda, en 1444, à son compatriote Léonard Bruni, dans la place de secrétaire de la République. Ce fut en cette qualité qu'il harangua l'empereur Frédéric III, à son passage à Florence en 1452. Marsuppinus n'avait mis, dit-on, que deux jours à préparer son discours; mais Éneas Sylvius (Pie II), secrétaire de l'empereur, ayant répondu au nom

de ce prince, le secrétaire ne put jamais lui répliquer, et fut obligé de recourir à l'obligeance de Giannozzo Manetti, pour sortir d'embarras. Marsuppini mourut le 24 avril 1453, et fut enterré dans l'église Sainte-Croix, où on lui éleva un tombeau de marbre, décoré de son buste. Ses funérailles furent magnifiques : les magistrats d'Arezzo y envoyèrent des députés ; et Math. Palmieri y prononça son oraison funèbre. Les louanges que ce professeur a reçues de ses plus illustres contemporains, ne permettent guère de douter qu'il ne fût un homme d'un rare mérite. Pogge l'a choisi pour un des interlocuteurs de son dialogue, *De infelicitate principum*. Flav. Biondo, Bebelius, Platina, Ant. de Palerme, etc., lui donnent des éloges qui paraissent exagérés, si on les compare au petit nombre d'ouvrages qu'il a laissés. On ne connaît de lui qu'une *Traduction* en vers hexamètres de la *Batrachomyomachie*, poème supposé d'Homère, Parme, 1492, in-4°. ; Pesaro, 1509, in-4°. ; Florence, 1512, in-8°. , et un *Recueil de vers latins*, dont on conserve une ancienne copie dans la bibliothèque Laurentienne. L'abbé Lazzeri a publié quelques *Lettres* de Marsuppini, adressées à Fr. Sforce, duc de Milan, par lesquelles on apprend qu'il remplissait près de ce prince un emploi honorable. Nicéron lui attribue la comédie intitulée *Philodoxos*, que Manuce le jeune a publiée sous le nom de Lepidus, ancien poète comique, mais qui est certainement de Léon-Baptiste Alberti. (F. ALBERTI, I. 424. et MANUCE, XXVI, 539, not.) Marsuppini eut de son mariage avec la fille de Gérard Cezini, entre autres enfants, un fils nommé *Charles*, à la louange duquel Poli-

tien a composé une *Épigramme*, et qui était en correspondance avec Marsile Ficin. On peut consulter, pour plus de détails, les *Dissert. Vossiane* d'Apostolo Zeno, tom. II, les *Mémoires* de Nicéron, tom. XXV; mais surtout les *Scritt. ital.* par Mazzuchelli, tom. 1^{er}. 2^o. partie, pag. 1001, où l'on trouvera une *Notice* assez étendue, tirée d'une *Vie* inédite de Marsuppini, par Vespasiano Florentin. W—s.

MARSUS (DOMITIUS) vivait sous le règne d'Auguste. Il avait composé des épigrammes ; et à ce titre, il est plus d'une fois nommé dans Martial, qui semble le placer à côté de Catulle. La *Ciguë* ou la *Flute* (*Cicuta*) était le titre d'un ouvrage de Marsus-Domitius, peut-être celui de son recueil d'épigrammes. La *Ciguë* nous a été conservée par Philargyrius (*Ad Virg.*, Eclog. III, vers 99) : elle est contre ce ridicule Bavius, immortalisé par un vers de Virgile, et mérite d'être lue. Burmann lui a donné place dans son *Anthologie latine* (Livre II, épigr. 247). L'ennemi de Bavius, Marsus fut ami de Virgile et de Tibulle. Il leur survécut, et fit sur leur mort ces quatre vers fort jolis que l'on trouve à la fin de presque toutes les éditions de Tibulle :

Te quoque Virgilio comitem non aqua, Tibulle,
Mors in eum campos misit ad Elysios;
Ne foret aut elegis molles qui fletet amores,
Aut caneret forti regis bella pede.

On peut soupçonner que Marsus s'était exercé dans le genre de Tibulle, et qu'il avait composé des élégies : au moins est-on sûr qu'il avait chanté ses amours avec une femme dont le nom poétique était *Mélénis* ; c'est Martial qui nous l'apprend (VII, 28) :

Nota tamen Marsi fœcæ Melœnis erat.

is encore par Martial (1v, Marsus était auteur de l'*A-*, épopée dont le succès ne avoir été fort brillant : , Ovide (*Pont.* 1v, 16) rsus parmi les grands poè- ; mais ce n'est peut-être pliment d'ami. Les *Fa-*) étaient un autre ou- Marsus. On n'en connaît jet ; tout ce que l'on sait i, c'est qu'il était en vers, t très long. Le grammair- sius en a cité le 9^e. livre. ents de Marsus-Domitius semblés avec une grande par Broekhuisen, à la fin ion de Tibulle. B—ss.

(BALTHASAR ET GASPAR), oiles sculpteurs, naquirent i, le 1^{er}. en 1624, et 1628. Ils cultivèrent le : devenus habiles tous associèrent leurs talents, ent conjointement la plus tie des ouvrages qui les s célèbres. Élèves de leur e vinrent à Paris qu'en furent réduits, pendant mps, à travailler pour ur en bois. Leur talent i connaître de Sarrazin et r, qui les employèrent travaux dont ils étaient 'est ainsi que les deux ssèrent un certain nom- es dans des occupations s. Mais ayant été char- décoration de l'*Hôtel de re*, aujourd'hui *Banque* : la manière dont ils s'en t comença leur répu- otôt ils y mirent le com- décoration en stuc de laASSE des *Martyrs*, et la *Saint-Denis*, en albâtre, ar naturelle, qu'ils firent

pour l'abbaye de Montmartre. C'est alors que Versailles devint le théâtre de leur gloire. Ils y débutèrent par les figures en bronze qui décorent les bassins du *Dragon*, de *Bacchus* et de *Latone*. Cette dernière figure est comptée au nombre de leurs meilleurs ouvrages. Mais ils se surpassèrent dans l'excellent groupe que l'on voit au bassin des *Bains d'Apollon*, et qui représente deux *Tritons abreuvant les chevaux du Soleil*. Cet ouvrage est un des plus beaux ornements du parc de Versailles, et l'un de ceux qui font le plus d'honneur aux artistes du siècle de Louis XIV : il est d'autant plus remarquable, que le premier groupe, exécuté par Guérin, est très médiocre. La composition en est pleine de feu, et l'exécution n'est dépourvue ni d'élégance, ni de finesse. A Paris, ils furent chargés de l'exécution du *Mausolée du roi de Pologne Casimir, offrant à Dieu sa couronne*, que l'on voyait dans l'église de Saint-Germain-des-Prés. Ce fut le dernier ouvrage de Balthasar. Lorsqu'il l'eut terminé, il abandonna l'exercice de son art pour se livrer entièrement aux douceurs du repos. Il mourut en 1674, professeur à l'académie de peinture. Lorsque Gaspar travailla sans le concours de son frère, on reconnut combien il lui était inférieur, quoiqu'il fût loin cependant d'être un artiste médiocre. C'est à lui qu'on doit les figures du *Point du Jour*, de l'*Afrique*, de *Mars*, et d'*Encelade*, que l'on voit dans le parc de Versailles, et qu'il fit sur les dessins de Lebrun. C'est aussi de lui qu'est le bas-relief de la porte Saint-Martin, placé du côté du faubourg, et qui représente *Mars portant l'écu de France et poursuivant un aigle*. Son dernier ouvrage est le groupe de *Bo-*

rée enlevant *Orythie*, placé dans le jardin des Tuileries. Cette production, assez faible sous tous les rapports, et à laquelle il travaillait encore lorsqu'il mourut, en 1681, se ressent de l'état d'épuisement où il se trouvait en l'exécutant. P—s.

MARSY (FRANÇOIS-MARIE DE), littérateur, naquit à Paris, en 1714 : après avoir terminé ses études, il fut admis chez les Jésuites, et se fit bientôt connaître par deux poèmes latins (la *Tragédie* et la *Peinture*), qui fixèrent l'attention des amateurs. Il rentra dans le monde peu de temps après; mais il sembla avoir perdu, avec le goût de la retraite, le secret des beaux vers. Forcé par le défaut de fortune de se mettre aux gages des libraires, il fit paraître successivement plusieurs ouvrages qui n'ajoutèrent rien à sa réputation. L'Analyse des œuvres de Bayle, qu'il publia en 1755, excita les plaintes des personnes religieuses (1); cette compilation fut condamnée par arrêt du parlement, et l'auteur enfermé à la Bastille. Il en sortit au bout de quelques mois pour reprendre ses occupations, et mourut à Paris, presque subitement, en décembre 1763. On a de lui : I. *Templum tragædiæ, carmen*, Paris, 1734, in-12. L'auteur ne nomme, parmi les poètes anciens, que Sophocle et Euripide, et, parmi les modernes, que Scipion Maffei, Corneille et Racine. L'épisode de l'amour qui est amené, chargé de chaînes, aux pieds de la muse tragique, est em-

prunté d'un poème de Roy. II. *tura, carmen*, ibid., 1736, in réimprimé avec le précédent le premier volume des *Poëmata dascalica* (1); traduit en français par Querlon, 1738, in-12; la suite de l'*Art de peindre* Dufresnoy, traduit par de l'ibid., 1753, in 8°. Une version harmonieuse, un style simple et pittoresque, formé sur ces grands modèles de l'antiquité, composition sage, l'agréable variété des épisodes, la noblesse des images, assurèrent le succès de ce poème. Clément de Dijon est le critique qui en ait méconnu le mérite. « Si l'on en ôte, dit-il, ce qui a pris à Dufresnoy, à Virgile, à aux autres poètes latins, il restera que deux ou trois tirades ampoulées, et une centaine, au plus, de vers assez beaux, sans caractère, et qui figurent mieux dans une déclamation collégiale que dans un poème épique. » (Voy. *Observat. sur les poèmes de la Peinture*.) L'envie n'a dicté ni jugement passionné et plus injuste; et Sabatier, quoique ami de Clément, n'a pu s'empêcher de le réfuter dans l'article des *Trois siècles de littérature*, qu'il a consacré à Marigny, poème de la *Peinture* de Le Sage, n'est guère qu'une traduction avec imitation de celui de Marigny. Laharpe a employé un long chapitre à démontrer que le poète latin est resté très supérieur à son critique. (Cours de littérat. t. VIII, 276)

(1) Les quatre derniers volumes offrent surtout un extrait, plutôt qu'une analyse; c'est le travail d'un copiste à vue qui prend dans un livre tout ce qu'on lui a marqué, c'est-à-dire, les morceaux les moins favorables à la religion et aux mœurs. Il ne faut pas confondre cette analyse avec un autre ouvrage publié en 1781, 2 vol. in-12, par l'abbé Delamare, et qui a été composé sur des principes différents, et dans une intention toute contraire. 1—D.

(1) On trouve, dans le tome II de ce recueil, un poème intitulé : *Acanthides Canariæ* (les poèmes publiés pour la première fois, en 1737, sous le nom de Louis Clairaubault; mais le sava l'abbé d'Olivet) avertit, dans la table, d'un coup de personnes attribuent cet ouvrage à Marigny.

re de Marie-Stuart, Paris, 3 vol. in-12. Fréron a retouché le style de cet ouvrage. IV. *Œuvres historiques*, de Jacques Maréchal, trad. de l'anglais, ibid., 3 vol. in-12. V. *Dictionnaire é de Peinture et d'Architecture*, ibid., 1746, 2 vol. in-12. VI. *Œuvre moderne des Chinois, des Perses, des Indiens*, etc., ibid., 1778, 30 vol. in-12. Cet ouvrage, annoncé comme une suite de l'œuvre ancienne de Rollin, est avec beaucoup de négligence; on y trouve plusieurs faits qu'un critique plus judicieux se serait bien gardé d'admettre comme certains, et le récit de quelques obscurs personnages. Marsy n'a publié que onze premiers volumes; les autres sont d'Adrien Richer. VII. *Analyse des œuvres de Bayle*, rec. 1755, 4 vol. in-12; réimprimée en Hollande avec une continuation par Robinet. On doit encore à Marsy, la traduction du *cours dogmatique et politique de l'origine, la nature, etc., des sciences ecclésiastiques*, 1750, in-12; imprimé sous ce titre: *Le prince de Paolo*, ou Conseils à la noblesse de Venise, Berlin, 1751, in-12. Marsy a publié sous le titre de *Œuvres modernes*, Paris, 1752, 8 vol. in-12, une nouvelle édition des œuvres du fameux curé de Meudon, qu'il a rajeuni le style, sans penser par-là il lui faisait perdre sa précieuse naïveté qui avait tant de charme pour Molière et Lafontaine, et qui en conserve encore pour les amateurs de notre ancienne littérature (F. RABELAIS). La *Notice* de l'abbé de Marsy, insérée dans le *catalogue des hommes célèbres de France* pour l'année 1768, contient une analyse de son poème de la

Peinture, et la critique la plus amère de ses autres écrits; mais on y chercherait vainement la moindre particularité sur ce poète, dont les deux premières productions paraissent seules destinées à sauver son nom de l'oubli. W—s.

MARSY (CLAUDE - SIXTE SAUTREAU DE), littérateur, né à Paris en 1740, est principalement connu par la part qu'il a eue à la rédaction de différents journaux. Il concourut, en 1766, pour l'*Éloge de Charles V*, proposé par l'académie française. Laharpe remporta le prix; mais Sautreau appela du jugement de l'académie, en faisant imprimer son discours (1767, in-8°), qui malheureusement se trouva bien inférieure à l'ouvrage couronné. Il avait entrepris, dès 1765, avec Maton de la Cour, un Recueil des pièces fugitives les plus remarquables, publiées pendant l'année, et le fit paraître sous le titre d'*Almanach des Muses*. Le choix des pièces pouvait être meilleur; mais on se plaignit surtout des petites notes critiques dont l'éditeur les accompagnait: elles lui attirèrent des épigrammes piquantes de Masson de Morvilliers (V. ce mot), et il finit par les supprimer. Ce recueil, malgré la défaveur avec laquelle il fut accueilli, malgré les plaisanteries de Laharpe et de Rivarol, s'est toujours soutenu, et se continue encore. Sautreau fournissait de nombreux articles à l'*Année littéraire* et au *Journal des Dames*: il travaillait aussi au *Journal de Paris*; et il en rédigea, jusqu'en 1789, la partie littéraire, à la satisfaction du public éclairé (Voy. la *Biblioth. d'un homme de goût*, v, 221). Il chercha à se faire oublier pendant la révolution, dont il n'avait pas em-

brassé les principes, et il mourut à Paris, le 5 août 1815. C'était un homme aimable, plein d'instruction et de politesse, et qui aurait une réputation mieux établie, s'il eût travaillé avec plus de suite et d'application. Comme éditeur, il a publié : I. L' *Almanach des Muses*, depuis 1765 jusqu'à 1793, 28 vol. in-12. On y joint : *Pièces échappées aux seize premiers almanachs*, etc., 1781, in-12. II. La *Nouvelle Anthologie française*, 1769 ou 1787, 2 vol. in-12. Ce recueil est estimé. III. Les *Annales poétiques* (avec Imbert), 1778-88, 40 vol. in-12. On sut gré aux éditeurs, de leurs recherches parmi les décombres de notre vieille littérature, quoiqu'ils eussent donné des notices superficielles, et eussent fait un choix trop peu sévère des morceaux de leur recueil. Ils méritèrent un plus grand reproche en exaltant outre mesure, plusieurs de nos poètes oubliés, et particulièrement le P. Lemoine. M. Beuchot nous apprend que les tomes 41 et 42 sont imprimés depuis 1789, mais que l'éditeur n'a pas jugé à propos de les livrer au public (*Journal de la Librairie*, 1815, p. 396). IV. La *Nouvelle Bibliothèque de société*, 1782, 4 vol. petit in-12. V. Les *Poésies satiriques du dix-huitième siècle*, Londres, 1782, 2 vol. in-18; recueil bien fait, mais peu recherché depuis que M. Colnet a publié les *Satiriques du dix-huitième siècle*. VI. Les *Œuvres choisies* de Dorat, 1786, 3 vol. in-12. VII. *Tablettes d'un curieux*, ou Variétés historiques, littéraires et morales, 1789, 2 vol. in-12 : compilation intéressante. VIII. Les *Poésies* du chevalier de Bonnard, 1791, in-8°. IX. (Avec M. Noël) *Le Nouveau*

siècle de Louis XIV, ou Ances poésies, etc., du règne et de de ce prince, 1793, 4 vol. Cet ouvrage a reparu, avec un veau frontispice, en 1805. Une idée piquante que de faire sortir le génie chansonnier de nation, en publiant les principaux événements du grand règne, ce presque sans lacune, dans un de couplets satiriques. X. *Où choisies* de Pope, 1800, 3 v 12 (V. POPE). XI. *Lettres* de M^{me}. de Maintenon, 1806, in-12. Cette édition est supérieures qu'avait publiées Labeau

W-

MARTANGE (Le général NET DE), né en Beauce, en dans une famille dénuée de fortune se destina d'abord à l'état ecclésiastique, et obtint, jeune encore, le prieuré de Cossay, dans le diocèse de Paris. Ce qui le mit à portée de ces dispositions. Il réussit dans ses études, et devint professeur de philosophie en Sorbonne. Le maréchal de Lowendahl, assistant à un examen, fut frappé de sa tournure de son élocution, et lui dit gaiement : « En vérité, tu uniformes vous mieux que votre robe et votre net carré. » Martange compta qu'il troquerait volontiers ; et que temps après, le maréchal donna une lieutenance dans son régiment. Il se distingua au siège de Top-Zoom, obtint une compagnie dans le régiment de la Dauphinie, chargé, par le maréchal de France, d'une mission près d'Auguste, roi de Pologne. Ce prince le prit en affection, et, desirant l'attacher au service, le nomma major de la garde à pied. M. de Martange accepta cet emploi qu'avec l'approbation du ministre. Le comte d

ambassadeur auprès du pape, conçut de lui l'opinion favorable, et le fit partir pour Rome, avec la mission de proposer à la papauté de se joindre à la coalition qui s'était formée contre la France. Martange eut un plein succès dans cette négociation, et traça le plan de la marche des Russes pour envahir l'Allemagne. Frédéric II ne put résister à envahir la Saxe, et d'entraîner avec lui les troupes saxonnes, obligées de capituler : Martange réalisa de la qualité d'officier, pour n'être pas comblé par la capitulation. Le roi de Prusse fut obligé de lui offrir un régiment, qu'il refusa de déplaître à son souverain. Il alla retrouver l'armée prussienne, et reçut, à la bataille de Mollath, une balle qui lui cassa le bras. Il revint en France, et fut nommé ministre. Il proposa au cabinet de prendre à sa solde un régiment de Prussiens, qui devrait joindre la coalition, mais, lors de l'établissement des ordres du maréchal de Broglie, l'offre fut acceptée ; et le duc de Broglie, comte de Lusace, fut nommé pour le commander, et fut donné comme comte de Broglie, et alors le grade de général. Ce corps composé, en 1761, de Prussiens, de Français, et de hommes faits priés à Pirna, et qui avaient défilés sous les drapeaux prussiens, se réunirent à la française, et contribuèrent à la victoire de Mollath, que elle remporta dans les années de 1761 et 1762. Martange accompagna le même prince de Prusse, lorsque celui-ci fut nommé roi de l'électorat de Saxe, par la minorité de son neveu ; et s'aidèrent à rétablir ce prince sur le trône par la guerre de Sept ans. Il vit encore une fois la

France, fut fait maréchal de camp (1765), et reprit son rang. Le Dauphin et la Dauphine l'honoraient de leur confiance. Mais lorsqu'il eut perdu ces protecteurs, Choiseul refusa de l'employer dans son grade : ce ministre, qui ne l'aimait point, retarda même la promotion des officiers-généraux, ne voulant pas l'y comprendre ; mais les réclamations de Martange l'emportèrent enfin, et il fut fait lieutenant-général. La modicité de sa fortune l'obligea de se retirer à Honfleur, où il resta jusqu'à l'exil du premier ministre. Alors le duc d'Aiguillon l'envoya en Angleterre, pour combattre et annuler les motifs de guerre que Choiseul avait mis en avant afin de conserver son influence et le ministère. A son retour, le même duc d'Aiguillon le fit nommer secrétaire-général des régiments suisses. Lorsque la révolution éclata, Martange, qui, depuis plusieurs années, s'était retiré en Allemagne, vint joindre à Trèves le maréchal de Broglie. Les émigrés se rassemblaient alors auprès de Monsieur, et du comte d'Artois, qui étaient établis à Coblenz. On organisa cette foule de gentilshommes qui étaient venus se ranger sous les drapeaux des frères de Louis XVI. La cavalerie, commandée par Martange, fut cantonnée dans les environs de Coblenz, et l'infanterie autour de Trèves. Le corps des émigrés, qui avait pour chefs les princes, et sous eux le maréchal de Broglie, s'étant réuni, en 1792, à l'armée prussienne, Martange fut mis à la tête de l'infanterie que le roi de Prusse laissa à Estain, tandis que ses troupes marchaient sur Châlons. Ce fut à la suite de cette campagne que l'armée des princes fut licenciée. Martange se retira successivement en Hollande, à

Brunswick, et en Angleterre. Il commanda encore le petit corps d'émigrés qui accompagna MONSIEUR (le comte d'Artois) à l'île Dieu; et il mourut à Londres, en 1806, âgé de 84 ans, dans les sentiments de la plus haute piété. Martange avait le goût et les connaissances de la littérature; il est auteur de plusieurs ouvrages politiques, entre autres, de l'*Olympiade*; brochure dont le but était de faire ouvrir les yeux au cabinet de Versailles, sur les vues de l'Angleterre et de la Prusse, relativement à la Hollande, en 1787. Il avait fait imprimer, en 1788, à Neuwied, *Le Roi de Portugal*, conte, suivi des deux Achilles, conte dédicatoire, in-8°. On lui attribue aussi de jolies pièces fugitives; et l'on cite, entre autres, celle qui se trouve dans les Mémoires de Grimm, de 1756, et qu'il adressa à un juif de Berlin, auquel il devait de l'argent. Grimm dit encore qu'il avait composé un acte d'opéra, intitulé: *Le Ballet de l'ennui*, dans le temps où c'était la mode de ne donner que des fragments ou actes séparés au premier de nos théâtres lyriques. Martange se trouvait à Londres, dans le même temps que Delille; il visitait souvent ce poète, auquel on croit qu'il a fourni le modèle de l'un de ses portraits du poème de la Conversation.

L.—P.—E.

MARTEL. Voy. CHARLES (VIII, 91.)

MARTEL (FRANÇOIS), chirurgien, fut attaché au roi de Navarre (Henri IV), qu'il suivit dans ses différentes expéditions; et il eut le bonheur de sauver la vie à ce grand prince, par une saignée, service qui lui valut le titre de premier chirurgien, après la mort d'Antoine Portail. Martel occupait encore cette

place au commencement du règne de Louis XIII. Lacroix du Maine cite dans sa Bibliothèque un *Discours sur la curation des arquebusades*, par Martel; mais il n'en indique ni la date ni le format. On a de lui: *Apologie pour les Chirurgiens contre ceux qui publient qu'ils ne doivent se mêler que de remettre les os rompus et démis*; et plusieurs *Paradoxes en forme d'aphorismes, très-utiles pour la pratique de chirurgie*, Lyon, 1601, in-12. On y trouve des remarques utiles, et l'indication de nouvelles méthodes pour le pansement des plaies, dont quelques-unes ont été adoptées. Eloy (*Dict. de médecine*), dit que les *Œuvres* de Martel ont été publiées avec celles de Philippe de Flesselles, Paris, 1635, in-12 (V. FLESSELLES, XV, 46).

W—s.

MARTELIÈRE, (PIERRE DE LA), avocat renommé sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII, était originaire du Perche, où son père, environné d'une grande considération, remplissait les fonctions de lieutenant-général de bailliage. Il débuta dans la carrière du barreau à Tours, où venait d'être transférée la partie du parlement de Paris demeurée fidèle au roi; et il eut bientôt obtenu et surpassé la réputation d'homme disert dont jouissait son père. Devenu l'avocat ordinaire des grands seigneurs, il ne perdit pas de vue l'indépendance de sa profession, et s'exprima dans des circonstances délicates avec la plus grande liberté: il alla même jusqu'à s'attirer les menaces du duc de Guise, en lui reprochant sa conduite pendant la Ligue. En 1611, l'université trouva en lui un défenseur véhément, lorsqu'elle s'opposa pour la troisième fois à ce que l'on confiât l'enseigne-

uites. Cette cause, plaidée par La Martelière, fut décidée par le parlement, en faveur de ses principaux consusculs, et suscita presque autant de d'admirateurs : mais les mérites de ceux-ci sur le blâme des premiers, fut la fin de la Martelière, sur la fin de son conseil-d'état. Il mourut à sa mort, arrivée en 1612, et fut livré au travail de la vieillesse, ne voulant pas renoncer à sa profession qu'il avait honorée par sa vétéranee de quarante ans. L'université lui fit composer un epitaphe par un de ses disciples ; il y était nommé *Principum et patronus principum* : deux fils furent reçus au parlement. De tous les siècles, on ne recherche plus que celui qu'il prononça à Paris, 1612, in-12, Amsterdam, in-4°. Les augmentations contre l'ambition de la noblesse y sont recrépies avec de nombreux développements : ce style est brusque et prolixe français ; c'est un ton plus que la mesure n'ôte rien à l'ouvrage. L'Avrigny, membre de la noblesse, assure que ce discours honore au plus vieux de la rhétorique, par l'accolade des figures et la profusion d'histoire. Nous ne disons pas le ridicule de l'exorde, mais les batailles de Canusculs de Rome et de plaidoyer, du reste, est de traits d'érudition : il s'agit de des constitutions, si sévèrement jugées au siècle suivant ; et il y a quelques assertions hasardeuses avec beaucoup d'au-

tres à l'abri du reproche, par Paul Gimont d'Esclavolles, dans son *Avis sur le plaidoyer de La Martelière*, Paris, 1612, un vol. in-12.

F—T.

MARTELLI (LODOVICO), poète italien, né à Florence en 1499, d'une famille noble, annonça de bonne heure des talents très-remarquables. Il prit part à la querelle que le Trissino excita par sa proposition d'introduire deux nouvelles lettres dans l'alphabet ; mais il se contenta d'en démontrer l'inutilité, et n'oublia point les égards qu'il devait à un écrivain justement respecté (1). Quelque temps après, il fut appelé à la cour de Ferrante Sanseverino, prince de Salerne, qui lui témoigna beaucoup d'affection. Il ambitionna les succès du théâtre ; mais il mourut en 1527, à l'âge de vingt-huit ans, avant d'avoir terminé sa tragédie de *Tullia*. Cette pièce, malgré ses défauts, est mise par les critiques italiens au premier rang de celles qui signalent la renaissance de l'art dramatique. (V. *l'Hist. littér. d'Italie* par Ginguené, tom. VI, pag. 64.) Les œuvres poétiques (*Rime*) de Martelli ont été recueillies et publiées à Rome en 1533, in-8°. Cette édition est très-rare. Celle de Florence, 1548, in-8°, contient la traduction du quatrième livre de l'*Enéide*, qu'on ne trouve pas dans la précédente. Les *Odes* et les *Canzoni* de ce poète sont très-estimées ; et ses *Poésies berniques* ont été insérées dans les recueils des pièces de ce genre mis à la mode par Berni, dont il a pris le nom en Italie. (V. FR. BERNI, IV, 301.) —

(1) Voici le titre de cette pièce de Martelli : *Risposta alla epistola del Trissino*, in-4°. elle est sans date ; mais Apertolo Zeno prouve qu'elle a été imprimée en 1524 ou au plus tard en 1525. (V. TRISSINO, 180.)

MARTELLI (Vincenzo), frère du précédent, vint fort jeune à Rome, où il connut le fameux P. Arétin, qui composa un *Capitolo* à sa louange, et l'encouragea à cultiver son talent pour la poésie. Il passa ensuite à la cour de Salerne, et y reçut un accueil distingué; mais il perdit les bonnes grâces du prince Ferrante parce qu'il avait soutenu, avec beaucoup de vivacité, contre l'avis de B. Tasso, qu'il ne devait point se rendre près de Charles-Quint, pour chercher à le détourner du projet d'établir l'inquisition dans le royaume de Naples. L'événement prouva que Vincenzo avait bien jugé l'inutilité de cette démarche. Il fut mis en prison, on ne sait sous quel prétexte, et fit vœu, s'il recouvrait la liberté, d'aller en pèlerinage visiter les Lieux-saints. Dès qu'il fut délivré, il s'acquitta de sa promesse, et mena depuis une vie retirée et paisible. Il mourut en 1556. On a de lui un volume de lettres et de poésies (*Lettere e rime*), Florence, 1563, in-4°; *ibid.*, 1606, même format. Vincenzo, comme poète, est très-inférieur à son frère. On trouve plusieurs de ses lettres dans le Recueil des *Lettere volgari degli XIII uomini illustri*, Venise, 1564.

W—s.

MARTELLO (PIERRE-JACQUES), l'un des meilleurs poètes italiens, au jugement de Maffei, était né à Bologne, le 28 avril 1665. Après avoir terminé ses études de la manière la plus brillante, il fut nommé professeur de belles-lettres à l'université. La connaissance qu'il avait acquise des intérêts et des affaires de sa patrie, lui mérita d'être désigné pour la place de secrétaire du sénat. Il fut envoyé successivement à Rome, en France et en Espagne, pour différentes négociations, dont il s'acquitta toujours

avec succès; mais il ne cessait de cultiver la littérature avec ardeur dont on trouve de nombreux exemples parmi les hommes des plus hauts emplois. Il révéla tout dans le genre dramatique, ses tragédies, applaudies dans leur beauté, ne reparaisissent plus au théâtre, parce qu'il employa une espèce de vers, *martelliani* (1), à-peu-près semblables à nos alexandrins, et dont la monotonie déplait aux oreilles italiennes. Martello mourut à Rome le 10 mai 1727. Ses *Oeuvres* ont été recueillies plusieurs fois. La plus complète est celle de 1723-35, 7 vol. in-8°. La première partie renferme le théâtre comique, les pièces fugitives et les pièces en prose; et la troisième, les poésies mentales ou observations et les chansons. De toutes ses œuvres, la plus réussie est *l'Isigenia in Tauride*, plus de succès. Marin a tiré de son *ripide lacerato*, la *Fleur de thon*, comédie en un acte. On cite encore parmi ses autres pièces, *l'Alceste* et *le secretario clérinate*, son combat contre les charlatans littéraires eu part aux *Fasti di Ludovico esposti in versi*, con figure Phil. Sampieri, Bologne, 1740. Sa *Vie*, écrite par lui-même (jusqu'à l'an 1718), se trouve dans la *Raccolta* de Calogéra. Pour plus de détails, on peut consulter Fantuzzi (*Scrittori Bolognesi*, 332), et Fabroni (*Vita di Martello*, VIII, 250.)

MARTÈNE (DOM EDMOND)

(1) Martello n'en fut cependant pas le premier inventeur. Fontanini remarque que plusieurs poètes ont fait usage de ce mètre dès le cinquième quatorzième siècle. (Voy. sa *Biblioth.*)

borieux écrivain de la conde Saint-Maur, né à Saint-ône, le 22 décembre 1654, it religieux à l'âge de dix; et s'étant fait remarquer érieurs par son application, il fut envoyé à l'abbaye ermain-des-Prés, et placé irection de D. d'Achery (ERY, I, 142). Ses preais lui méritèrent l'estime on, qui l'engagea à se liement à la diplomatie. argé, en 1708, de visiter es des principales abbayes ales de France, pour y res pièces nécessaires à la du nouveau *Gallia chris*. D. de SAINTE-MARTHE.) irut seul la Touraine, le e Berri, le Nivernois, la e, et rassembla un grand de matériaux importants. ia ensuite dans ses recherrsin Durand (1); et ces its religieux continuèrent, ix ans, d'explorer les arla France, et des pays qui détachés par la succession. Ils entreprirent, en 1718, voyage dans les Paysllemagne, pour recueillir ments relatifs à l'Histoire France; et cette nouvelle littéraire ne produisit pas te moins abondante. Dom fut privé, en 1734, de son teur, exilé par une lettre come opposant à la bulle.

1 DURAND, né à Tours, le 30 mai 1682, distingué, fit profession dans l'abbaye re, à l'âge de dix-neuf ans, et partagea etude et la prière, il mourut à l'abbaye ean-des-Prés, en 1773, dans un âge être les ouvrages auxquels il a travaillé e D. Martène, il a eu part à la nouvelle etres des papes, comme ces par D. elle de la Bible, par Sabatier, et à ar les dates (V. COUSTANT, et CLÉ-

Il ne laissa pas de continuer ses travaux avec une ardeur que le chagrin ni l'âge ne purent ralentir; enfin une attaque d'apoplexie l'enleva aux lettres, le 20 juin 1739, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il fut inhumé dans la sépulture commune aux religieux de Saint-Germain-des-Prés. Dom Martène, malgré ses occupations, ne voulut jamais être dispensé d'assister aux offices de la nuit; et il fut l'exemple de ses confrères par sa piété, son attachement à la règle, et sa soumission aux supérieurs. On a de lui : I. *Commentarius in regulam S. P. Benedicti litteralis, moralis, historicus; ex variis antiquorum scriptorum commentationibus*, etc., Paris, 1690, 1695, in-4°. Ce commentaire est très-bien fait; et il a été traduit en français par un religieux bénédictin. L'auteur y a inséré plusieurs savantes dissertations sur l'usage de la volaille, l'hémine de saint Benoît (V. LANCELOT et LEPPELLETIER), le travail des mains, les études monastiques, etc. II. *De antiquis monachorum ritibus libri v, collecti ex variis ordinariis*, etc., Lyon, 1690, 2 vol. in-4°; ouvrage curieux et plein d'érudition. III. *La vie de D. Claude Martin*, bénédictin, Tours, 1697, in-8°. Cette vie fut imprimée sans la participation de l'auteur, et contre l'avis de ses supérieurs, qui le punirent d'une faute dont il était innocent, en le reléguant à Evron, dans le Bas-Maine (Voy. D. Cl. MARTIN). IV. *De antiquis ecclesie ritibus libri III*, Rouen, 1700 - 2, 3 vol. in-4°. On y réunit : *Tractatus de antiqua Ecclesie disciplina in divinis celebrandis officiis, varios diversarum ecclesiarum ritus et usus exhibens*, Lyon, 1706, in-4°; ou-

vrage excellent et plein de recherches intéressantes ; il a été réimprimé, avec de nombreuses additions, Anvers (Milan), 1736, 4 vol. in-fol. Le quatrième volume contient le traité : *De antiquis monachorum ritibus*, cité sous le n^o. II. La préface est très-curieuse ; Dom Martène y montre l'inutilité des corrections faites par le P. Commire, aux poésies de saint Orient. V. *Veterum scriptorum et monumentorum moralium, historicorum, dogmaticorum, ad res ecclesiasticas, monasticas et politicas illustrandas collectio nova*, Rouen, 1700, in-4^o. C'est une continuation du *Spicilege* de D. d'Achery. Les pièces contenues dans ce volume ont été reproduites dans le recueil suivant. VI. (Avec D. U. Durand) *Thesaurus novus anecdotorum*, Paris, 1717, 5 vol. in-fol. Le premier volume contient des lettres inédites des papes, des rois et de plusieurs hommes illustres du moyen âge : le second des Lettres des papes Urbain IV, Clément IV, Jean XXII et Innocent VI, et différentes pièces relatives à l'excommunication de l'empereur Louis de Bavière, et au schisme des papes d'Avignon : le troisième, d'anciennes chroniques et divers monuments servant à l'histoire ecclésiastique et civile : le quatrième, des actes des conciles, des synodes et des chapitres généraux des plus illustres congrégations ; et le cinquième, des opuscules de différents auteurs ecclésiastiques qui ont vécu depuis le 14^e. jusqu'au 14^e. siècle. VII. *Voyage littéraire de deux Bénédictins* (D. Martène et D. U. Durand), Paris, 1717 ; ibid., 1724, 2 vol. in-4^o, fig. C'est le récit du double voyage dont on a parlé, et la notice des objets les plus curieux qu'ils ont vus dans les abbayes de France et

d'Allemagne. On y trouve un grand nombre de remarques d'érudition et différentes petites pièces qu'ils n'avaient pu faire usage de dans leurs grands recueils. VIII. (Avec le même) *Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum et moralium amplius collectio*, Paris, 1724-29-33, 4 vol. in-fol. Chaque volume est orné d'une bonne préface, qui fait voir le grand usage qu'on peut tirer des pièces qui y sont renfermées. Le premier contient de treize cents lettres ou diplômes des rois, princes et autres personnages illustres. Le second : plusieurs actes relatifs à l'abbaye impériale de Stavelo, et les lettres de l'abbé Wibald que les éditeurs communiquèrent à notre Suger ; des lettres de l'empereur Alexandre III, adressées à différents évêques ecclésiastiques du diocèse de Reims, de Sainte Hildegarde, de l'empereur Frédéric II, etc. Le troisième : des lettres d'Ambroise le Cardinal, et celles de Pierre Dauphin, supérieur général, et de plusieurs autres abbés du même ordre ; qui avaient été remises aux éditeurs par D. Mabillon, qui les avait découvertes d'Italie. Le quatrième : des pièces relatives à l'histoire de l'empire d'Allemagne. Le cinquième : d'anciennes chroniques de France, d'Angleterre, d'Italie, de Constantinople, et des guerres de la Sainte-Ligue. Le sixième : des pièces relatives aux ordres religieux, et à leur état dans le onzième et le douzième siècle. Le septième : des capitulaires des rois de France, et des actes de l'empereur Charles le Simple, et de ceux de Pise. Le huitième : les actes du concile de Bâle, des synodes provinciaux, etc. ; et enfin le neuvième : des opuscules inédits des auteurs ecclésiastiques. D. Martène est l'auteur

le volume des *Annales or-*
Beo edicti; ouvrage impor-

D. Mabillon n'avait pas pu
Il a laissé en manuscrit
aire de l'abbaye de Mar-
avec les preuves, 2 vol. in-
me *Histoire de la congré-*
Saint-Maur, qui a été cou-

r D. Fortet, de 1739 à
col. in-fol. L'*Éloge* de ce
igieux a été imprimé dans
re du mois d'août 1739.
onsulter, pour plus de dé-
istoire littéraire de la Con-
de Saint-Maur. W—s.
ENS ou MERTENS (THIER-

gardé par la plupart des
ohes comme le plus ancien
r des Pays-Bas; mais
mbinet soutient, contre l'o-
e Prosper Marchand, de
de Ghesquière, etc., que
ut Péleve, puis l'associé
le Westphalie, qui intro-
t de l'imprimerie dans la
et les raisons dont il ap-
sentiment, n'ont point été
une manière victorieuse
rna - Santander. Martens
Alost, petite ville près de
vers le milieu du quin-
le: il s'appliqua à l'étude
s anciennes, et s'y rendit
ite; il visita ensuite une
la France, de l'Allemagne
s-Bas. De retour à Alost,
na, dit-on, en 1473, le
conversionis peccatorum,
le Chartreux ou Rikel;

binet soutient que cet ou-

sorti des presses de Jean

alie. Une édition du *Liber*

ilis, de 1474, citée par

mais qui n'a été vue par

le bibliographe, porte les

et imprimeur et de Mai-

associé. Martens imprimait

à Anvers, en 1476; et personne ne
lui conteste l'honneur d'y avoir exer-

cé le premier l'art typographique.
Depuis cette époque, jusqu'en 1487,
on ne retrouve plus de traces de son
imprimerie. On peut présumer qu'il
employa cet intervalle de dix ans à
voyager pour se perfectionner dans
son art, et que ce fut alors, qu'il
visita l'Italie. Il reparut à Alost,

en 1487; et on le voit imprimer
successivement dans cette ville, à

Louvain, à Anvers, et encore à
Alost. Il s'établit enfin à Louvain,
en 1512, et se distingua bientôt par

ses belles éditions, imprimées en ca-

ractères romains, inconnus à ses pré-

décesseurs, et surtout par ses éditions

grecques que Laserna-Santander trou-

ve si belles, qu'il croit que Martens

peut-être surnommé l'Alde des Pays-

Bas, le père de l'imprimerie grecque

de la Basse-Allemagne. Martens quit-

ta Louvain, en 1528, et se retira
dans le monastère des Guillemins
d'Alost, auxquels il légua sa biblio-

thèque et ses biens. Il y mourut,
plus qu'octogénaire, le 28 mai 1534,
et fut enterré dans l'église de ces re-

ligieux, sous une tombe sculptée en
relief. A la suppression des Guille-

mins par Marie-Thérèse, les ma-

gistrats d'Alost firent transporter
ce monument dans la chapelle de
Saint-Sebastien, et y ajoutèrent di-

vers ornements de très-bon goût.

Lambinet a fait graver la tombe où
ce typographe est représenté vêtu
d'une robe de docteur. Martens était
lié d'une étroite amitié avec Érasme,
qui a consacré à sa mémoire une
belle épithaphe rapportée par les
bibliographes cités à la fin de cet
article. Il comptait aussi au nombre
de ses amis Adr. Barland, Martin
Dorp, etc. Outre les langues ancien-
nes, il savait l'allemand, l'italien,

le français. Il était d'un caractère gai, et aimait les plaisirs de la table. Prosper Marchand a donné une liste de 54 volumes imprimés par Martens : cette liste a été depuis grossie du double par d'autres découvertes, entre autres, par celles de deux de ses compatriotes, Meert et de Gand. Vingt-sept de ces éditions seulement sont du quinzième siècle, et Lambinet juge qu'il n'y en a pas dix d'authentiques : la marque de cet imprimeur est un double écusson renfermant les lettres initiales T. M., et suspendu à un arbre supporté par deux lions ; il a employé quelquefois la double ancre. On cite de lui, comme écrivain : *Hymni in honorem Sanctorum*. — *Dialogus de virtutibus*. — *Alia quædam opuscula*. — *Dictionarium hebræicum sive enchiridion radicum*, etc., ex Jo. Reuchlino, in-4°, sans date et sans nom d'imprimeur. Il existe un exemplaire de cet ouvrage à la bibliothèque du Roi. On peut consulter, pour plus de détails, le *Dictionnaire* de Prosper Marchand, art. *Martens* ; Meermann, *Origines typographicæ* ; Lambinet, *Origine de l'imprimerie*, tom. II, p. 97-170, et Laserna-Santander, *Dict. bibliograph. choisi*, tom. I^{er}, p. 293. W—s.

MARTENS (FRÉDÉRIC), chirurgien et voyageur allemand, parcourut plusieurs fois les mers d'Europe, et, en 1671, alla au Spitzberg, sur un navire destiné à la pêche de la baleine. Parti de Hambourg le 15 avril, il quitta le Spitzberg le 22 juillet, et jeta l'ancre dans l'Elbe, le 30 août. Martens a publié le récit de cette campagne pénible, dans l'ouvrage allemand intitulé : *Voyage au Spitzberg ou Groenland, fait en 1671, écrit d'après les observations de l'auteur, et accompagné de figures*

qu'il a dessinées, Hambourg, 1711 vol. in-4°, avec figures. C'est le premier qui ait été publié. Spitzberg, a été cité avec éloges par tous ceux qui l'ont consulté. P. Martens, cent ans après Martens, ces parages glacés, dit qu'il a vu cet auteur ordinairement fidèle dans ses descriptions, et exact dans ses observations. Le journal de Martens donne une idée des fatigues et des dangers auxquels sont exposés les navires qui font la navigation au Spitzberg. Ses descriptions de la région boréale ont été confirmées par les observations de ceux qui ont écrit sur l'histoire naturelle de ces contrées. Ses observations sur les mers sont instructives ; mais c'est surtout dans la description de la pêche de la baleine, qu'il a fourni des renseignements précieux. Son ouvrage a été traduit en anglais, Londres, 1711 ; en italien, Bologne et Venise, 1711 in-8° ; en français, dans le 3^e volume des *Voyages au Nord*.

MARTHE. V. MARIE (page dessus), et SAINTE-MARTHE.

MARTI (EMANUEL), en latin *Martinus* (1), savant espagnol, né en 1663, à Oropesa, dans le royaume de Valence, avait reçu de la nature les plus heureuses dispositions. Il a écrit les lettres. Michel Falco, professeur de la grammaire de *Sancti Minerva*, lui apprit les éléments de la langue latine à l'âge de dix ans. Marti composa plusieurs petites pièces de vers, fort applaudies, et qu'il eut le bon esp

(1) De là vient qu'il est appelé *Martin*, et plus mal encore *Martin*. Chausson, qui a été suivi, en cela par Feller, y a ajouté, par l'abrége de M. Peignot publié en 1796 : les deux derniers lui avaient déjà écrit autre article sous le nom de *Martius*, et l'abbé l'avait de plus mis à sa vraie place *Marti*, au si il lui donne trois articles.

nd il en eut reconnu lui-même les imperfections. Ses parents ne continuèrent ses études à Valence, où il s'appliqua avec ardeur à la philosophie, à la théologie, à la médecine, et fit de rapides progrès; continuait de cultiver en secret, et d'orner son esprit par la lecture des meilleurs ouvrages de son temps. Admis dans les sociétés les plus brillantes, il inspira, par son savoir, ses talents, ses mœurs, ses sentiments trop humains pour une dame de la première

Pour éviter ses poursuites, il se retira à Huesca, et ne revint à Valence que lorsqu'il crut le moment favorable. Il avait appris à lire le grec, sans autre secours que le dictionnaire d'Hésiode que le hasard lui avait procuré. Le désir de se perfectionner dans la connaissance de l'arabe, le conduisit à Rome, en 1696. Au bout de quelques années de séjour, il écrivit et parla avec la même facilité que le grec, et prit ensuite l'hébreu et le latin, qu'il apprit non moins rapidement. Son mérite fut connu à Rome, et le cardinal d'Armellini s'empressa de lui ouvrir ses portes; et celle de son protecteur, le cardinal de Harlay, ne tarda pas de lui faire connaître son honneur. Le cardinal d'Armellini, frappé des talents de son protégé, le choisit pour secrétaire, en 1688, et le chargea de surveiller l'impression des Conciles d'Espagne (D'AGUIRRE, I, 333). Ensuite, et par son protecteur, il fut nommé à la *Bibliothèque de l'Espagne* (Nicol. ANTONIO, II, 204). Là, le duc de Medina-Sidonia, grand d'Espagne, ayant reconnu le mérite de Marti, l'employa pour secrétaire :

mais le cardinal d'Aguirre refusa de le lui céder; et tandis que le duc sollicitait un ordre du roi, le doyen d'Alicante étant venu à valence, Marti fut pourvu de ce bénéfice, et revint en Espagne, où il reçut les ordres sacrés. Il ne tarda pas à s'ennuyer dans une ville où il ne pouvait cultiver son goût pour les lettres; et ayant obtenu la permission de se faire suppléer par un vicaire, il revint, en 1699, à Valence, au milieu de ses anciens amis. Le duc de Medina-Celi, de retour en Espagne, le pressa d'accepter la place de son bibliothécaire, et le doyen se rendit à ses instances en 1704. Il mit à profit les richesses qui lui étaient confiées, pour acquérir de nouvelles connaissances, principalement dans les antiquités et la numismatique. Le bonheur dont jouissait Marti, ne fut pas de longue durée. Son protecteur, enfermé dans la citadelle de Pampelune, y mourut en 1710. Sa famille venait d'être ruinée par la guerre, et le revenu de son bénéfice était presque réduit à rien. Le chagrin qui le rongait, fit craindre pour sa vie: on lui conseilla de voyager pour se distraire; et il se rendit à Séville, où il reçut du duc de Medina, neveu de son bienfaiteur, un accueil qui calma ses inquiétudes. Il visita les principales antiquités de l'Espagne, et forma, des médailles qu'il recueillait, une collection précieuse, qu'il porta à Rome en 1717; mais à peine était-il arrivé, que Philippe V ordonna à tous les Espagnols qui se trouvaient dans cette ville, d'en sortir sur-le-champ. Marti obéit, quoique malade; il vendit son médailler, et revint habiter Alicante. Depuis longtemps l'excès du travail avait affaibli sa vue; il perdit l'usage des yeux en 1723: il vendit alors ses

livres et le reste de ses collections qui lui devenaient inutiles. Dès ce moment, il ne fit plus que languir jusqu'à sa mort, arrivée le 21 avril 1737. Marti avait pour amis les hommes les plus savants de l'Europe : en France, le P. Montfaucon; en Italie, Gravina, Fabretti, Ciampini et le marquis Maffei, auquel il adressa plus de quatre cents inscriptions inédites; en Espagne, le célèbre Mayans-y-Siscar, etc. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, dont quelques-uns seulement ont été imprimés. Ce sont : I. *Soledad* (la Solitude), Valence, 1682, in-4°. ; c'est une sylvie imitée de Louis de Gongora. II. *Amalthea geographica*, Rome, 1686, in-8°. ; recueil d'Élégies, dont les sujets paraîtront sans doute bien singuliers : les *Métaux*, les *Pierres précieuses*, les *Quadrupèdes*, les *Oiseaux*, les *Poissons*, etc. III. *De Tiberis alluvione Sylva*, ibid., 1688, in-4°. IV. *La Description du théâtre de Sagonte* (aujourd'hui Morviedro); dans l'*Antiquité expliquée* du P. Montfaucon, tome III, deuxième partie, page 237. Marti adressa en même temps au savant Bénédictin le plan de ce théâtre, celui de l'amphithéâtre d'Italica, inséré dans le même volume, et les dessins de bas-reliefs et d'antiquités publiés dans les volumes suivants. IV. *Epistolarum libri XII*, Madrid, 1735, 2 vol. in-8°. ; recueil publié par les soins de Grégoire Mayans, qui le fit précéder d'une *Vie* de Marti. P. Wesseling en a donné une seconde édition, augmentée d'une préface et de différentes pièces, Amsterdam, 1738, 2 vol. in-4°. Ce recueil de lettres est très-important pour l'histoire littéraire. V. *Oratio pro crepitu ventris habita ad patres crepi-*

tantes, Cosmopolis, 1768, rare; traduit en italien, 1787. Ce badinage dans le ne trouve rien qui puisse choquer les oreilles les plus délicates, et sultat d'une espèce de défi, à Marti, en présence du cardi-guirre. Wesseling l'a inséré dans l'édition des *Lettres latines* qu'il cite. On a attribué à Marti les *Notes sur les satires* de Q. (Louis Sergardi), Amsterdam, chez Elzévir (Rome ou Naples), in-8°. : mais Grégor. Mayans a des notes que Marti avait composées sur ces satires comme d'un manuscrit; et il promettait, en faveur de son édition, de les publier, s'il en trouvait l'occasion (*Voy. P. Alex. N.*). Parmi les ouvrages inédits de Marti, on se contentera de citer un recueil d'*élégies*, intitulé : *Amoribus Odes*; des *Hendécasyllabes*, traduction latine des deux premiers volumes des *Commentaires* de Valerius Maxime sur Homère, d'un grand nombre d'*Épigrammes de l'Antique*, etc. On peut consulter, pour plus de détails, la *Vie* de Marti par Mayans; elle est diffuse, mais intéressante. On en trouve une belle analyse dans la *Bibliotheca* de Moréri, tome XXI, et dans le *Dictionnaire* de Moréri, éd. de 1759. Voir aussi Aut. Fel. Mendes, *Orationum Emanuelis Martini*, 1737, in-4°, et Sectani (Sergardi) *Satyrae*, tom. II, pag. 211, 249, 262, édit. de Lucca, 1783, avec les notes de Giannelli.

MARTIAL (Marcus *Martialis*), épigrammatiste, naquit en Espagne, à Billauro, municipale de la Celtibérie, aujourd'hui au royaume d'

les de mars de l'an 40 de de l'une des trois années Le nom, l'origine et l'état rents, sont inconnus (1). ulement qu'ils moururent tric (2). Il vint, à l'âge vingt-trois ans, à Rome, assa trente-cinq, sous les ; Néron, Galba, Othon, Vespasien, Titus, Domira et Trajan. Rien ne nous quelles furent ses occupa- les cinq premiers de ces ; et la plus grande obs- ne sur cette partie de sa être se livra-t-il aux exer- barreau. Mais, l'an 80 ou ayant donné de très-beaux , Martial les célébra dans épigrammes. Du moins les sents que la majeure par- ces du *Liber de Spectacu-* sult à la tête de ses œuvres, sujet les représentations qui eurent lieu à cette Ce fut, sans doute, ce qui maître à la cour de Titus, na la bienveillance de cet prince. Il en obtint, entre reurs, le droit de trois en- i lui fut ensuite confirmé tien. Ce dernier lui accorda ection plus signalée que t son prédécesseur l'avait Martial fut nommé tribun, au nombre des chevaliers Il paraît qu'il dut, aux li- de l'empereur, une petite ir le Mont-Quirinal, et un dans le territoire de No-

mente ; qu'il avait des esclaves, et que le crédit dont il jouissait, le mettait à portée de rendre quelques services. Ces dons et ce crédit étaient la récompense des éloges pompeux qu'il prodiguait à Domitien en toute occasion, et qu'on rencontre si fréquemment dans le recueil de ses vers. Ils ne lui procurèrent néanmoins qu'un peu d'aisance; et lui-même se qualifie *pauvre* (l. v, ep. 13, v. 1). Son caractère enjoué et facile, qui le rendait également propre à manier la louange et la plaisanterie, la vogue qu'eurent ses poésies, et la réputation qu'elles lui donnèrent, lui valurent un grand nombre d'amis, et le firent rechercher dans les meilleures sociétés. Stertinius, homme d'une haute naissance, lui voua une telle estime, qu'il plaça son portrait (ou sa statue) dans sa bibliothèque, honneur que d'ordinaire on n'accordait pas à des vivants. Il se fit aimer aussi de Marcus Antonius Primus, de Toulouse, guerrier célèbre, et de Parthénus, officier de la chambre de Domitien. Enfin, il était intimement lié avec Quintilien, Frontin, Pline le jeune, Juvénal, Valérius Flaccus, Silius Italicus, et généralement avec tout ce qu'il y avait alors à Rome d'écrivains distingués. On ne sait pourquoi il ne parle en aucun endroit, de Stace, qui était aussi un de ses contemporains, ni pourquoi Stace garde le même silence à son égard : étaient-ils jaloux l'un de l'autre, ou, comme le pense un critique, Domitien aurait-il accordé à Stace une préférence qui excitait l'envie de Martial? Après la mort de Domitien et celle de Nerva, le poète quitta Rome la première ou la deuxième année du règne de Trajan : car il n'est pas certain qu'il ait vu le retour de ce prince,

er, qui fut le interprat on de la 36. e, que, au mes autres ont d' que son t *Flaccus*, et sa mère *Flaccilla* : ces uties parents d *Lucium*, jeune esclave

1. *Journal de Bibliol.*, t. xii, ep. 3, v. 4 : *Manes que mihi terra pretios.*

qui fut proclamé auguste dans la Basse-Germanie où il commandait l'armée romaine, et qui ne fit son entrée dans la capitale qu'un an après. Ceux qui ont écrit que Martial s'était retiré en Espagne parce qu'il était négligé par Trajan, ont avancé un fait dont il n'existe aucune preuve. Il est plus probable que le motif de son départ fut le désir de revoir sa patrie, et d'y terminer tranquillement ses jours. Peut-être aussi le dérangement de ses affaires entra-t-il pour quelque chose dans sa résolution. On voit qu'il fut forcé de recourir à Pline le jeune, qui lui donna généreusement une somme pour les frais du voyage. Le séjour de Bilbilis ne tarda pas à lui faire regretter celui de Rome, où son talent trouvait pour s'exercer un si vaste théâtre, et des agréments et des ressources qu'une petite ville ne pouvait lui offrir. Il se plaint avec amertume de l'ennui qu'il y éprouvait, de la grossièreté de ses compatriotes, et de la jalousie à laquelle il était en butte. Une dame espagnole, nommée Marcella, lui remit de beaux jardins, qu'elle lui donna, ou que seulement elle lui avait conservés, et dont il fait une très-jolie description (l. XII, ep. 31). Cette dame; au nom de laquelle Joseph Scaliger ajoute, de sa propre autorité, celui de *Clodia*, passe pour avoir été la femme de Martial; et tous les biographes ont adopté ce point comme constant: il n'est cependant appuyé que sur le *lemme* ou titre de l'épigramme que nous venons de citer, conçu en ces termes: *De hortis Marcellæ uxoris*; or, il est reconnu que les titres que portent toutes les épigrammes de Martial, à l'exception de celles des livres XIII et XIV, ne sont pas de sa main, mais qu'ils sont l'ouvrage

de quelque ancien copiste. On même révoquer en doute qu'il n'ait jamais été marié. Si, dans quelques-unes de ses pièces, il parle d'une femme (l. II, ep. 92; III, 92, 24; XI, 44), il en est d'autres qui le supposent célibataire (II, VIII, 12; X, 8; XI, 20, 24) et les premières ne sont peut-être que des jeux d'esprit. Le seul argument qui puisse invoquer en faveur de l'opinion de ceux qui donnent une épouse à Martial, résulte de ce que le poète de trois enfants lui fut accordés par Titus et par Domitien, et qu'il n'est peut-être pas d'exemple que ce genre de faveur ait jamais été conféré à d'autres des poètes dont l'union avait été rompue. Martial publia son XII^e livre à Bilbilis, trois ans après son retour à Rome. Il y fit aussi une révision du livre XI^e qu'il avait mis au jour la première fois sous l'empire de Nerva: il en retrancha plusieurs pièces, et en ajouta quelques-unes qui sont adressées à Trajan. Les autres livres avaient paru successivement du temps de Domitien ne sait pas au juste l'année du mort de Martial. Pline le jeune déplore sa perte (l. III, epist. 1) ne nous apprend rien à cet égard parce que ses lettres ne sont ni datées ni placées dans leur ordre chronologique. Tout ce qu'on peut dire, c'est que sa mort arriva ou après l'an 103, suivant qu'on porte à la première ou à la seconde de ces années l'émission de son livre. Il était alors plus que septuagénaire. Peu d'auteurs ont été jugés avec une diversité de sentimens que lui. Plinius le dit que c'était un esprit agréable, délicat, piquant, et qui savait parfaitement mêler le sel et l'amer dans ses écrits, sans qu'il en eût

rien à la probité; mais en même temps il semble avoir douté que ses poésies dussent être immortelles. Lucius Ælius Vêrus, qui fut adopté par Adrien, et qu'il ne faut pas confondre, à l'exemple de quelques-uns des biographes qui nous ont précédés, avec Lucius Vêrus son fils, associé à l'empire par Marc Aurèle, appelait Martial son *Virgile*. Quelques modernes lui ont reproché les flatteries adressées par lui à Domitien, et rétractées après la mort de ce tyran. Sans vouloir le disculper tout-à-fait, on doit convenir que ce qui atténue son tort, c'est que Domitien, au milieu de ses vices et de ses excès, possédait quelques qualités estimables; que son règne eut d'heureuses prémices; que, dans la suite, après avoir loué une fois un prince aussi ombrageux, il devint dangereux de ne pas continuer; que Martial n'a jamais loué ses mauvaises actions; qu'il lui devait de la reconnaissance pour les bienfaits qu'il en avait reçus, et qu'enfin il ne fut pas plus coupable que Stace et Quintilien, qui se sont livrés aux mêmes adulations. On lui reproche encore l'obscénité et la licence qui souillent plusieurs de ses pièces; mais la faute n'en est pas toute à lui: elle doit être rejetée en grande partie sur son siècle et sur le paganisme. On n'avait point alors les idées de bienséance que la religion chrétienne a beaucoup contribué à introduire dans la société. Un point sur lequel on attaque aussi Martial, c'est l'affectation et la recherche imputées à son style et à ses pensées. Muret le traite de vil bouffon. D'autres lui trouvent de l'enflure, de l'exagération, un mauvais goût espagnol que les Sénèques avaient, les premiers, apporté à Rome. André Navagéro, noble vénitien, auteur de

quelques poésies latines estimées, brûlait, dit-on, tous les ans, à un jour qu'il consacrait aux Muses, plusieurs exemplaires de Martial, dont il faisait un sacrifice aux mânes de Catulle. Au contraire, Jules-César Scaliger, Turnèbe, Juste-Lipse, etc., lui donnent de grandes louanges. Le premier qualifie de *divines* plusieurs de ses épigrammes. De nos jours, Dusaulx, qui blâme son caractère, reconnaît dans son style une *singulière élégance*. Laharpe réduit à un très-petit nombre celles de ses épigrammes qu'on peut citer, et regrette que le recueil nous en soit parvenu entier. Plus récemment, M. Malte-Brun a pris la défense de Martial dans des articles où il le considère *comme écrivain et comme peintre des mœurs*, et tâche de prouver « qu'il posséda un talent des plus » variés, des plus flexibles, des plus » riches que l'antiquité ait produits, » et que son recueil, quoique le goût » et la morale en condamnent une » moitié, offre pourtant dans l'autre » moitié un des monuments les plus » intéressants de la littérature ro- » maine. » Ces opinions, si contraires en apparence, peuvent se concilier, en otant à quelques-unes d'entre elles ce qu'elles ont de trop général, et en les restreignant dans de justes bornes. Le volume que Martial nous a laissé, et qui ne contient pas moins de 1560 épigrammes, non compris celles qu'on regarde comme supposées, a du bon, du médiocre, du mauvais; et même, suivant l'avis de l'auteur, *le mauvais l'emporte*: mais, comme il le dit lui-même, quelle est la collection de ce genre dont on ne doive en dire autant? Il suffit pour sa gloire qu'à une époque où les lettres penchaient vers la décadence, il ait composé une quantité considérable de

pièces dignes des plus beaux siècles, assaisonnées d'un sel vraiment attique, et où règnent le meilleur ton et le meilleur goût. Catulle, dans ses épigrammes qui ressemblent presque toutes à ce que nous appelons *Poésies fugitives*, ne se pique que d'élégance et de pureté de langage : et il a une douzaine de morceaux où ces qualités brillent à un haut degré. Martial se le propose pour modèle dans plus d'un endroit, et il l'égale souvent, quelquefois même le surpasse : mais ailleurs, se livrant à son propre génie, il ne se contente plus d'une admirable netteté d'expression ; il y joint la finesse des pensées, et termine ses petits poèmes par un trait inattendu qui, quoique né du sujet, surprend agréablement l'esprit. Ceux de nos poètes qui ont excellé dans cette sorte de composition, ont marché sur ses traces, et n'ont pas conçu autrement l'épigramme. Un choix de ses pièces les plus parfaites aurait encore une certaine étendue, et ne saurait manquer de satisfaire les littérateurs du goût le plus difficile ; mais l'historien, le chronologiste, le grammairien, le philologue, l'antiquaire, ne voudraient rien retrancher d'un auteur où ils puisent à pleines mains. « Sans Sénèque et » Martial (observe Diderot dans » *l'Essai sur les règnes de Claude » et de Néron*), combien de mots, » de traits historiques, d'anecdotes, » d'usages, nous aurions ignorés ! » Les ouvrages de Martial sont : I. *Le Livre des Spectacles*, qui, comme nous l'avons dit, a pour objet de célébrer les jeux publics que Titus donna l'an 81. On croit que tout n'y est pas de Martial, mais qu'il publia le recueil, et qu'il y ajouta quelques pièces sur des représentations sem-

blables. II. Quatorze livres d'épigrammes, dont les deux derniers intitulés, l'un *Xenia*, et l'autre *Apo-phoreta*, contiennent des devises en forme de distiques, sur des présents qu'on se faisait à Rome pendant les Saturnales. Les éditions les plus estimées sont, l'édition *princeps* de Venise, Viudelin de Spire, in-4°, sans date (1470) ; celles de Venise, Alde, 1501, petit in-8° ; de Paris, 1617, in-fol. ; de Leyde, avec les notes de Pierre Scriverius et de plusieurs autres, 1619, petit in-12 ; de Maïence, avec les notes de Mathieu Radéris, 1627, in-fol. Ces trois dernières renferment les meilleurs commentaires qui aient été faits sur Martial. On peut y joindre celles qui furent données par Cornéille Schrévelius, cum notis variorum, Amsterdam, 1670, in-8° ; par Vincent Colleson, ad usum Delphini, Paris, 1680, in-4°, ou Londres, 1701, in-8° ; et par l'abbé Le Mascrier, Paris, 1754, 2 vol. in-12. Martial a été traduit en polonais, par Joseph Minazowisk, Varsovie, 1766, in-8° ; en anglais, par Jacques Elphinstou, Londres, 1782, in-4° ; en italien, par Giuspanio-Graglia, Londres, 1783, in-8° ; en allemand, par Charles-Guillaume Ramler, Leipzig, 1787-91, 5 vol., et Berlin, 1794, in-8°. L'abbé de Marolles en a publié dans notre langue deux traductions : la première, en prose, Paris, 1655, 2 vol. in-8° ; et la seconde, en vers, 1675, in-4°. Cette dernière est si rare qu'elle est restée inconnue à la plupart des bibliographes. Martial a encore été traduit en prose française, par des anonymes qui se disent militaires, Paris, Volland, 1806, 3 vol. in-8°, et par E. T. Simon, 1819, également 3 vol. in-8°. Enfin,

de deux traductions inédites, prose, par l'abbé Ansker et l'autre en vers, par M. le Deist de Kérialant, éguée à M. de Labouisse. (donné, en 1813, in-18, *anges littéraires*, où l'on trouve plusieurs *Lettres sur Mar-Péridaud* et l'auteur de cet ouvrage ne fut pas fait imprimer, chacun a son ouvrage, un *Essai sur Martial*, l'an de Rome MMDLXIX (brochure in-8° de 24 pag. . BAYEUX, P. COSTAR, A. X. D. GAULLYER, J. GRUHAY, JOUVANCY, A. JUPÉROTTO, etc.) C. B. TAL D'AUVERGNE, procureur au parlement de Paris, et notaire au Châtelet, naquit l'an 1440. Les critiques ont souvent disserté sur le lieu de sa naissance. Tous les commentateurs croient qu'il est né à Paris, mais qu'il est originaire d'Auvergne, ce qui paraît le plus probable. La *Chronique de Louis XI* rapporte qu'un jour de juin 1466, un jeune homme, nommé maître Martial, après qu'il eut été plusieurs semaines, perdit son enfant en telle manière, que le seigneur saint Jean-le-Roy, environ neuf heures du soir, vint à une telle frénésie le prit, et le jeta par la fenêtre de sa chambre en la rue, et se rompit le nez, se froissa tout le corps, et fut en grand danger de mourir. » Nous ne savons sur quoi La Croix du Maine fonde, lorsqu'il prétend qu'il mourut dans la Seine, sans en fixer l'époque, lorsque le jour et le temps sont si bien indiqués par l'épithète, rappor-

tée dans les additions de Joly (livre 1^{er}. des Offices de France de Loiseau, tom. 1^{er}., fol. 144):

Sous Jesus-Christ en bon sens pacifique
Patiemment rendit son esprit.
Eu mai treize, ce jour-là sans réplique,
Qu'on disait lors mil cinq cent et huit.

La plupart des circonstances de la vie de Martial d'Auvergne sont ignorées. Il était l'homme de son siècle qui écrivait le mieux et avec le plus d'esprit. Nous avons de lui : I. *Les Arrêts d'Amour*, au nombre de cinquante-un. La plus ancienne édition que nous connaissions est de Paris, 1528 : on pense néanmoins qu'il y en a d'antérieures ; Lyon, 1533, in-4°, avec le Commentaire en latin, de Benoît de Court ; idem, 1538 ; Paris, 1541, sans commentaire, avec ce titre : *Droits nouveaux et Arrêts d'Amour, publiés par messieurs les sénateurs du parlement de Cupido, sur l'état et police d'Amour, pour avoir entendu le différend de plusieurs amoureux et amoureuses* ; augmenté d'un cinquante-deuxième Arrêt et de l'*Ordonnance sur le fait des masques* de Gilles d'Aurigny, dit le Pamphile, avocat au parlement de Paris, et d'un cinquante-troisième arrêt rendu par l'abbé des Cornards, *en ses grands jours, tenus à Rouen, pour servir de règlement touchant les arrérages requis par les femmes à l'encontre des maris*, Paris, 1544, in-8° ; Lyon, 1546, in-8° ; Paris, 1555, 1556, in-16 ; Lyon, 1581, sous ce titre : *Les Déclamations, Procédures et Arrêts d'Amours, donnés en la cour et parquet de Cupido, à cause d'aucuns différends entendus sur cette police* ; Rouen, 1587, in-16 ; Hanau, 1611, in-8° ; Amsterdam, 1731, 2 vol in-12, avec un

glossaire des anciens termes (par Lenglet Dufresnoy), et autres pièces. Ces arrêts ont été faits à l'imitation des chansons satiriques d'amour, écrites contre toute sorte de personnes, par les poètes provençaux, sous le règne de saint Louis. On sait qu'il y avait une société de gens d'esprit, appelée *Cour d'Amour*, qui s'assemblaient pour se communiquer leurs ouvrages, donner leurs jugements sur les jalousies et les brouilleries des amants, et décider les disputes que les *tansons* faisaient naître. Il y avait aussi des tribunaux dans plusieurs villes, composés des seigneurs et des dames que le commerce du monde, et une longue expérience, rendaient les plus habiles dans ces matières (V. les *Lettres* de M^{me}. de Sévigné, t. x, p. 249 et 484, Blaise, 1818, in-12, notes). Il est surprenant qu'un juriconsulte ait commenté sérieusement, avec un grand étalage d'érudition, des pièces purement badines. Ces Arrêts sont écrits en prose; mais l'ouvrage commence par soixante-quatorze vers. On les trouve en latin: *Arresta amorum, cum commentariis Benedicti Curtii*, Lyon, 1533, 1546, in-8°.; Paris, 1566, 2 vol. in-16; Rouen, 1587, in-18. II. *Les Vigiles de la mort du roi Charles VII, à neuf psaumes et neuf leçons; contenant la Chronique et les faits advenus durant la vie dudit roi*, Paris, 1490, 1493, in-fol.; 1505, 1528, in-8°. Cet ouvrage a fait une grande réputation à l'auteur. Il contient six à sept mille vers de différentes mesures. La versification n'en est point correcte; mais il y a de l'invention. Martial d'Auvergne décrit, année par année, les principaux faits de la vie de Charles VII; à la place des psaumes, ce sont des récits historiques, et au lieu des leçons, ce sont

des plaintes sur la mort d'un roi. Il a mis en scène, non-seulement des personnes, mais les choses. F. Paix, Pitié, Justice, Église, sont personnifiées. La beauté de ses vers se montre à chaque vers, principalement lorsqu'il parle de la mort. III. *L'Amant rendu Cordelier et l'Observance d'Amour*, in-16, Paris, 1731. Poétique, sans date ni pagination. Le poème contient deux cent quatre-vingt strophes, chacune de quatre vers de quatre pieds. Lacroix du Maine n'indique point cette position: Niceron en cite une édition à Lyon, 1545; d'autres prétendent qu'il a été imprimé, pour la première fois, avec les Arrêts d'Amour, à Paris, 1731. Goujet pense que Martial d'Auvergne avait publié cet ouvrage sous le titre de *Arresta d'Amour*, et qu'il voulut par-là sonder le goût du public. L'exemplaire que nous avons vu termine la discussion. Il y a à la fin une estampe gravée sur bois, avec une devise indiquant qu'il a été imprimé à Paris, chez Guillemot Ryverd, lequel, d'après l'*Histoire de l'Imprimerie de La Caille*, vivait vers l'an 1516. IV. *Les Louanges à la Vierge Marie*, Paris, 1489, 1492 et 1509, in-8°. L'Histoire en vers de la vie et des miracles de la Sainte Vierge, racontés avec naïveté; on y voit aussi le convoi de son corps au ciel, auquel assiste tout le cortège céleste. L'auteur se reproche de faire un mauvais usage des talents que Dieu lui avait donnés. Les poésies de Martial d'Auvergne ont été recueillies et imprimées en 1722, 2 vol. in-8°. Cette édition est regardée comme très-fautive; l'*Amant rendu Cordelier* ne s'y trouve pas. I. MARTIAL DE BRIVES (Le religieux, dont le nom de fa

nas, prit, en entrant dans les Capucins, celui de Brives, le du Limousin, sa patrie. Il eut achevé ses premières Paris, son père, qui lui descharge de président au pré- l'envoya faire son cours deoulouse. Mais à peine arrivé ville, le jeune Dumas se mit direction du gardien des ; et peu de temps après, nant tous ses projets de for- prit l'habit de cet ordre, du ment de son père. Il se con- bord à la prédication. Forcé cer bientôt aux modestes et travaux de missionnaire, à e la faiblesse de sa santé, il reste de ses jours dans la re- il composa un assez grand de poésies sur des sujets Elles ont été recueillies par sous le titre d'*OEuvres s et saintes du P. Martial*, 655, in-4°. Ce volume con- ; Paraphrases de quelques et de plusieurs cantiques. r était pénétré d'une haute our les talents de son auteur, on en jugera par cette note qui la paraphrase du psaume 50 : je n'assurerais pas que cette n est du R. P. Martial, on r à la lire pour juger très- rement qu'elle ne peut partir e sa main ou de celle d'un » Le P. Zacharie de Dijon me nouvelle édition de ces , intitulée : *Parnasse séva-* ou les *Derniers Soupirs de e du P. Martial*, Lyon, in-8°, fig. Elle renferme de e la précédente, des *Élégies*, et un *Dialogue* entre J. C., , Marthe et Madelène, sur le *Évangile* : *Elle a choisi eure part*. Le P. Martial était

un poète fort médiocre, mais un excellent religieux. Il mourut vers 1653. Le P. Biroat, jésuite, prononça son oraison funèbre. W—s.

MARTIANAY (DOM JEAN), sa- vant bénédictin de la congrégation de Saint Maur, né le 30 décembre 1647, à Saint-Sever-Cap, diocèse d'Aire, embrassa la vie religieuse ; à l'âge de vingt ans, et s'attacha particulière- ment à l'étude des langues orientales et de l'Écriture sainte, dont il donna ensuite des leçons dans différentes maisons de son ordre. Pendant qu'il était à Bordeaux, il publia, contre le système chronologique adopté par le P. Pezron, quelques écrits qui attirèrent l'attention de ses supérieurs. Il fut appelé à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et chargé de travailler à une nouvelle édition des *OEuvres* de saint Jérôme, dont il fit paraître le *Prodrôme* en 1690. Cette édition fut attaquée, avec beaucoup de vivacité, par Rich. Simon et Leclerc ; mais D. Martianay répondit avec plus d'emportement encore que n'en avaient montré ses adversaires. La lutte polémique dans laquelle il se trouva engagé, ne l'empêcha pas de s'occuper de différents autres ou- vrages, qui tous prouvent des con- naissances et de l'imagination, mais peu de jugement et de critique. Sur la fin de sa vie, il fut tourmenté de la pierre, et il mourut d'apoplexie, à l'abbaye de St.-Germain-des-Prés, le 16 juin 1717, à l'âge de soixante- dix ans. C'était un homme vain, fort entêté de ses opinions, plus sensible aux reproches qu'aux louanges, et qui jetait les hauts cris contre l'a- mertume de ses adversaires, dans le temps même qu'il les accablait de ses duretés et de ses sarcasmes. Il avait cependant quelques qualités estima- bles ; et l'on assure qu'il était aussi

doux dans la conversation, qu'il était aigre dans ses écrits. On a voulu le comparer à saint Jérôme, qu'il avait étudié toute sa vie; mais on ne peut pas dire qu'il lui ressemble autrement que par la manière dont il traitait ses antagonistes. Outre l'édition des *Oeuvres de saint Jérôme*, Paris, 1693-1706, 5 vol. in-fol., qui est, encore aujourd'hui, la meilleure que nous ayons des œuvres de ce père de l'Église (V. SAINT JÉRÔME, XXI, 545), bien que les auteurs de l'*Hist. litt. de la Congrégation de Saint-Maur*, conviennent que c'est l'ouvrage le plus défectueux que les Bénédictins aient donné en ce genre, on citera de D. Martianay : I. *Défense du texte hébreu et de la chronologie de la Vulgate*, contre le livre de L'antiquité des temps rétablie (par Pezron), Paris, 1689, in-12. — *Continuation de la Défense du texte hébreu*, etc., ibid., 1693, in-12. Son but est de prouver que l'on doit préférer le texte hébreu à la version des Septante, suivie par son adversaire, et qu'il ne s'est réellement écoulé que quatre mille ans depuis la création du monde jusqu'à l'avènement de J.-C. Le P. Mich. Lequien se mêla dans cette dispute, tomba dans quelques méprises, et s'attira des injures de D. Martianay, dont il partageait cependant l'opinion (V. LEQUIEN, XXIV, 229, et PEZRON). II. *Traité de la connaissance et de la vérité de l'Écriture sainte*, ibid., 1694, et ann. suiv., 4 vol. in-12. III. *Traité méthodique*, ou Manière d'expliquer l'Écriture par le secours des trois syntaxes, la propre, la figurée et l'harmonique, ibid., 1704, in-12. IV. *Vie de saint Jérôme*, tirée particulièrement de ses écrits, ibid., 1706, in-4°. Elle est estimée. V. *Harmonie analytique* de plusieurs

sens cachés et rapports inconnus de l'Ancien et du Nouveau-Testament, etc., Paris, 1708, in-12. Il y annonce le projet de publier une nouvelle édition de la Bible en latin, avec les variantes et un commentaire. VI. *Essais de traductions, ou Remarque sur les traductions françaises du Nouveau-Testament*, etc., ibid., 1709, in-12; il en parut la même année une seconde édition augmentée : la première avait été publiée sous le nom pseudonyme de Chirca, prêtre; la seconde est anonyme. VII. *Le Nouveau Testament, trad. en français, sur la Vulgate*, avec des explications littérales tirées uniquement des sources pures de l'Écriture sainte, ibid., 1712, 3 vol. in-12. Cette traduction n'eut pas le succès dont l'auteur s'était flatté. VIII. *Traité des vanités du siècle*, trad. du latin de saint Jérôme, ibid., 1715, in-12. IX. *Explication historique du psaume 67 : Exurgat Deus*, etc., ibid., 1715, in-12. X. *Méthode sacrée pour apprendre à expliquer l'Écriture sainte par l'Écriture même*, ibid., 1716, in-8°. Ce premier volume, qui devait être suivi de plusieurs autres, contient une explication de la Genèse. L'auteur y modifie le système qu'il avait exposé dans l'*Harmonie analytique*. XI. Des *Lettres* dans les Journaux des savants, relatives à l'édition de saint Jérôme. On a encore de D. Martianay quelques écrits contre Rich. Simon, Leclerc, Carrel, etc., et d'autres ouvrages peu importants, dont on trouvera la liste dans l'*Histoire litt. de la Congrégation de saint Maur*, p. 383-97. Quelques critiques lui attribuent : *Tullius christianus sive D. Hieronymi epistolæ selectæ*, Paris, 1718, in-12. On reproche à l'éditeur d'avoir donné

le Cicéron chrétien à saint dont le style se rapproche à manière de Pline le jeune, celle de l'orateur romain. *Histoire littéraire de la nation de saint Maur*, où vera un article très-étendu et t sur D. Martignay, on peut r son *Eloge* dans le *Journal vants*, octobre, 1717, la . critique de Dom Lecerf, *émoires* de Nicéron, t. 1^{er}.

L—B—E et W—S.

FIGNAC (ÉTIENNE ALGAY éracteur et traducteur labo- é à Brives la Gaillarde en u selon Moréri, en 1628), sa vie entière à l'étude, et en 1698. Il a traduit en fran- trois *Comédies* de Terence, ar MM. de Port Royal (l'*Eu- l'Heautontimorumenos* et), Paris, 1673, in-12; — *Œuvres* d'Horace, *ibid.*, 1678, 1-12; de Virgile, *ibid.*, 1681, 1-12. — Les *Satyres* de Perse vnal, *ibid.*, 1682, in-12. — *Œuvres* d'Ovide, Lyon, 1697, n-12. Les traductions d'Ho- de Virgile ont été réimpri- usieurs fois; celle d'Ovide a g-temps recherchée, parce tait la seule complète. Elles érieures à celles de Marolles; est le seul éloge qu'on en aire (*Bibl. franc.* de Goujet, o. 418). Il a encore donné i, une traduction de l'*Imita- Jésus-Christ*, dont il s'est fait quinze éditions, dans l'es- quelques années, et qui est lui complètement oubliée; t vrai que c'est le style qui il faire vivre, surtout la tra- d'un livre si concis et si vif, même temps si plein de dou- d'unction: il en avait com-

mencé une de la *Bible*; mais on no doit pas regretter qu'il ne l'ait point achevée. Il a publié: *Mémoires contenant ce qui s'est passé en France de plus considérable* depuis 1608 jusqu'à 1636, Amsterdam, Moetjens, 1683, in-12; Paris, 1684 ou 1685, même format; insérés dans les *Mémoires particuliers* pour servir à l'histoire de France, etc., Paris, 1756, 4 vol. in-12. Cet ouvrage curieux est connu aussi sous le nom de *Mémoires* de Gaston, duc d'Orléans. Les matériaux en avaient été fournis à Martignac, non par ce prince, comme on l'a répété souvent et sans preuve, mais par un des olliciers de sa suite, qui y parle quelquefois à la première personne, et comme témoin oculaire des faits qu'il rapporte (V. Gaston d'ORLÉANS). On connaît encore de Martignac: I. *Journal chétien sur divers sujets de piété tirés des SS. Pères*, Paris, 1685, in-4°. Cet ouvrage périodique ne s'est soutenu que pendant quelques mois, depuis le 7 avril jusqu'au 16 juin suivant. II. *Entretiens sur les anciens auteurs*, contenant leurs vies et le jugement de leurs ouvrages, *ibid.*, 1696 ou 1697, in-12. Martignac y a inséré quelques imitations d'Horace, peu faites pour donner une haute idée de son talent pour la poésie. III. *Éloges historiques des évêques et archevêques de Paris*, etc., *ibid.*, 1698, gr. in-4°, avec des portraits par Duflos. Ce volume contient les éloges de Pierre, Henri et Jean-François de Gondi, du cardinal de Retz, de Hardouin de Péréfixe et de François de Harlay, qui se sont succédé sur le siège de Paris, dans le cours du dix-septième siècle. W—S.

MARTIN (SAINT), évêque de Tours, fut un des grands hommes de l'Église d'Occident, pendant le

quatrième siècle. Né à Sabarie, en Pannonie (1), vers l'an 316, il fut élevé à Pavie, où ses parents s'étaient retirés. Quoique sa famille suivit les erreurs du paganisme, il embrassa de bonne-heure la foi chrétienne, et fut admis, à l'âge de dix ans, au nombre des catéchumènes. L'empereur Constance ayant ordonné que les enfants des officiers vétérans fussent inscrits pour porter les armes, le jeune Martin, fils d'un tribun militaire, se vit forcé d'entrer au service à l'âge de quinze ans. Donnant aux pauvres tout ce dont il pouvait disposer, il ne se réservait de sa solde que ce qui était nécessaire à sa subsistance. Personne n'ignore le beau trait de charité chrétienne qui est rapporté par Sulpice-Sévère. Pendant un froid très-rigoureux, Martin rencontre, à la porte d'Amiens, un pauvre qui, sans habillements, implorait la compassion de ceux qui passaient. Martin avait tout distribué; il ne lui restait que ses armes et ses habits. Sans hésiter, il fit deux parts de son manteau: en ayant donné une au mendiant, il s'enveloppa, comme il put, avec l'autre moitié. La nuit suivante il vit en songe J.-C. qui était couvert par cette moitié de manteau qu'il avait donnée au pauvre. Il entendit le Sauveur dire aux anges qui l'entouraient: « Martin, qui n'est que » catéchumène, m'a couvert de ce » vêtement. » Cette vision redoubla son zèle. Il demanda et reçut le baptême, étant alors dans sa dix-huitième année. Il resta encore près de deux ans à l'armée, se prêtant en cela aux instances de son tribun, qui lui avait promis de renoncer au

monde, quand le temps de ses engagements serait expiré. Dans cet intervalle, les Germains firent irruption dans les Gaules; les peuples ayant été rassemblés, on fit des distributions aux soldats. Martin voulut point participer à des récompenses qui supposaient une continuation de service. Ayant prié qu'un congé lui fût accordé, qui devait lui appartenir fût cédé à un autre, il réclama son congé de pouvoir servir J.-C. en toute liberté. Comme les Germains déclarèrent la paix, on lui accorda finalement sa retraite. S'étant retiré à Poitiers, le saint prélat chercha à l'attacher à son diocèse, en l'ordonnant diacre; mais Martin ne voulut recevoir qu'un ordre mineur, et obtint la mission d'aller auparavant visiter encore une fois ses parents, qui étaient retournés en Pannonie. Il eut la consolation de convertir sa mère à la religion de J.-C. A son retour, il fut que les hérétiques avaient résolu de faire exiler saint Hilaire; il s'arrêta à Milau, et aux environs de Combrailles, où il vécut dans la solitude et la pénitence. Saint Hilaire étant revenu de son exil en 360, et Martin l'ayant rejoint à Poitiers, le saint prélat lui assigna un petit terrain appelé *Lococic*, aujourd'hui Ligugé, à deux lieues de cette ville. Martin y bâtit un monastère, le premier, à ce qu'il paraît, qui ait été élevé dans les Gaules; il subsistait encore dans le huitième siècle. C'est là que Dieu commença de manifester sa toute-puissance, en lui accordant le don des miracles. Le siège épiscopal de Tours étant vacant, les habitants ayant recouru à un pieux stratagème pour faire sortir Martin de son monastère, on se saisit de lui pour le conduire dans cette ville, où, nonobstant

(1) Aujourd'hui Szombathely, dans le comté d'Eisen-Lutt.

tions, il fut installé aux is du clergé et du peuple. rieu changer à la simpli- manière de vivre, il se une petite cellule près de 'iscopale; mais y étant nt interrompu par des assa la Loire, et remon- n chemin fort étroit, il r dans le roc, sur la rive fleuve. Tels furent les nents de l'abbaye de Mar- 'une des plus anciennes ; établies dans les Gaules. n n'a point échappé aux e la révolution: dans ses voit encore les cellules artin et ses religieux s'é- iquées en creusant dans monastère fut en peu de rissant, que l'on y comp- quatre-vingts religieux. étaient rien en propre; il étendu de vendre ou d'a- oiqu'ils eussent la faculté ir le salaire de leur travail fin de pourvoir à leur : les plus jeunes étaient à copier des livres; les ient occupés à la prière ercices spirituels. Mar- equit une telle réputation, ses y envoyaient de toute l'avoir pour évêques, des qui eussent été élevés et r saint Martin. Peu de ès son intronisation, le t se rendit à la cour de Valentinien I. Ce prince en que Martin était venu iter, en faveur de la re- etienne, une grâce qu'il u de refuser, donna ordre 'laissât point entrer dans Martin, ayant tenté plu- d'obtenir audience, eut ses armes ordinaires; il

pria, il jeûna. Le septième jour il fut inspiré d'aller au palais sans rien craindre. Ayant trouvé les portes ouvertes, il entra et parvint jusqu'à l'empereur. Le prince parut d'abord très-mécontent de ce qu'on lui avait permis d'entrer; mais une force divine l'ayant obligé de se lever malgré lui, il alla au-devant du saint évêque, auquel il accorda ce qu'il demandait. Il lui offrit des présents dignes d'un grand prince. Martin ne voulut point les accepter; il était assez riche par l'amour de la pauvreté dont il faisait profession. Le don des miracles dont Dieu l'avait favorisé dans un si haut degré, lui servait particulièrement pour convertir les païens à la foi chrétienne. Se trouvant un jour dans le pays des Eduens (Autun), et voulant faire détruire un temple, les païens se jetèrent sur lui avec fureur; un d'entre eux leva le sabre pour le frapper. Martin, ôtant son manteau, présenta le cou à cet homme qui, touché par l'intrépidité du saint, se jeta à ses pieds, et lui demanda pardon. Martin bâtissait des églises ou des monastères à la place des temples qu'il avait renversés. Sulpice-Sévère, témoin oculaire des miracles dont il nous a transmis le récit, dit dans un de ses dialogues: « En allant à » Chartres, où le saint évêque était » appelé, nous traversâmes un vil- » lage très-peuplé, et dont les ha- » tants étaient idolâtres. Ils étaient » accourus pour le voir. Le saint » évêque, touché de compassion, » en considérant leur aveuglement, » leva les mains vers le ciel, priant » Dieu de vouloir bien éclairer leur » esprit et toucher leur cœur. Pendant » qu'il leur exposait les vérités de » la foi, une femme traversa la » foule pour lui présenter son en-

» fant, qui venait de mourir. »
 « Nous savons, » lui dit elle, « que
 » vous êtes l'ami de Dieu; rendez-
 » moi mon fils, mon fils unique. »
 Martin prenant l'enfant entre ses
 bras, et ayant fléchi les genoux, ren-
 dit, après une prière fervente, l'en-
 fant vivant à sa mère. Les habitants,
 frappés par la grandeur de ce mira-
 cle, s'écrièrent : « Le Dieu que Mar-
 » tin adore est le Dieu véritable ;
 » nous voulons aussi l'adorer. » Se
 jetant aux pieds du saint, ils le
 conjurèrent de vouloir bien les ins-
 truire dans la foi, et les préparer
 pour recevoir le baptême. Le saint
 évêque, voyant leurs dispositions,
 leur imposa les mains, et les reçut
 comme catéchumènes. Tandis que
 Martin s'occupait, avec un zèle apos-
 tolique, à répandre la foi de J.-C.,
 l'Empire d'Occident était livré à
 l'agitation et au trouble. Maxime
 que les légions avaient élevé à l'Em-
 pire, après avoir fait périr, par
 trahison, l'empereur Gratien, éta-
 blit, à Trèves, le siège de sa domi-
 nation. Martin se rendit auprès de
 lui afin de solliciter la grâce de
 plusieurs personnes qui avaient été
 condamnées à mort parce qu'elles
 avaient servi la cause de Gratien.
 Martin refusa de manger à la table
 de Maxime : il ôsait, avec une sainte
 hardiesse, qu'il ne pouvait s'asseoir
 à la table d'un homme qui avait
 ôté la vie à un empereur, et qui en
 avait dépouillé un autre de ses états.
 Il parlait de Valentinien II, à qui,
 comme frère de Gratien, les Gaules
 appartenaient de droit, et qui ne
 possédait plus que l'Italie. Maxime
 assurait le saint évêque que l'armée
 l'avait forcé d'accepter l'Empire ;
 que ses succès paraissaient justifier
 ce choix, et manifester la volonté
 de Dieu ; que ceux de ses ennemis

qui étaient morts avaient été tués en
 combattant les armes à la main, etc.
 Martin finit par accepter l'invitation
 de Maxime. Il y avait à la cour de
 cet empereur des évêques espagnols
 qui y étaient venus pour accuser des
 hérétiques appelés priscillianistes,
 et pour presser leur condamnation à
 mort. Saint Martin et saint Ambroi-
 se, qui étaient aussi à Trèves, re-
 fusèrent de communiquer avec ces
 évêques sanguinaires. Martin les
 pressait vivement de se désister de
 leur accusation. Il représenta même
 à Maxime que les hérétiques accu-
 sés, ayant été excommuniés, se trou-
 vaient assez punis. Maxime parut se
 rendre à ces raisons ; mais le saint
 prélat ayant quitté la cour pour re-
 tourner dans son diocèse, les évê-
 ques espagnols firent de nouvelles
 instances. Les hérétiques, jugés par
 des séculiers, furent punis de mort ou
 de l'exil ; et l'on envoya des tribus
 pour rechercher leurs complices.
 Martin étant venu, pour la troi-
 sième fois, solliciter de nouvelles grâ-
 ces à la cour, refusa hautement de
 communiquer avec les évêques per-
 sécutés, et ne se relâcha un peu
 de cette rigueur que lorsqu'il vit
 qu'une plus longue résistance aux
 instances de l'empereur allait porter
 ce prince à de plus grandes cruautés.
 C'est au retour de ce dernier voyage
 qu'il reçut la visite de Sulpice Sévère,
 venu du fond de l'Aquitaine à
 Tours, pour se former à la perfec-
 tion chrétienne sous la direction
 d'un tel maître. Ce bon prêtre fut
 le temps d'observer le saint évêque,
 et d'apprendre toutes les circonstan-
 ces de sa vie. Martin, dit-il, n'était
 point versé dans les lettres humaines ;
 mais il s'était accoutumé à parler avec
 précision : ses discours étaient pleins
 de force, d'énergie et d'onction. Ses

ions tiraient de ses exemples
 s miracles une force à la-
 ne pouvait résister. Jamais
 avait vu agité par la colère
 autres passions : sa charité
 même pour tous les hommes.
 instant de sa journée n'était
 assant les nuits à prier ou à
 r, il ne prenait de repos que
 a nécessité l'y forçait. Étant
 à une vieillesse honorable, il
 arriver le moment qui devait
 à son Créateur. Il était allé
 à l'extrémité de son diocèse,
 païser une dissension surve-
 son clergé ; il y rétablit la
 se disposait à revenir à
 lorsqu'il fut atteint d'une
 qui lui enleva subitement
 ses forces. Les disciples qui
 s'agitaient, rassemblés autour
 t, s'écrièrent en fondant en
 « Notre père, pourquoi nous
 onnez-vous ? A qui laisserez-
 e soin de vos enfants ? »
 ajoutant ses pleurs à leurs
 fit cette prière : « Seigneur,
 us encore nécessaire à votre
 , je ne refuse point le tra-
 que votre volonté soit faite. »
 la fièvre qui le brûlait, il
 ché sur un cilice couvert de
 priant toute la nuit, les
 les mains élevés vers le ciel ;
 t, le 11 novembre de l'an
 avant l'opinion la plus pro-
 dévouille mortelle fut dépo-
 un lieu qui avait déjà servi
 culture des chrétiens. Saint
 on successeur, le fit trans-
 as la basilique dédiée depuis
 Martin, ou on lui érigea un
 t. La garde de ses reli-

ques fut confiée à un certain nombre
 de disciples qui vivaient en commun,
 n'ayant d'autres règles que des usages
 et des exemples fondés sur la perfec-
 tion évangélique. Tel fut dans son ori-
 gine le chapitre de Saint-Martin,
 qui avait dix dignitaires, dont le
 roi était le premier, comme abbé,
 chef et protecteur (V. GERVAISE).
 La France et l'Europe entière hono-
 raient le tombeau de saint Martin
 avec une dévotion toute particulière.
 En tout temps le concours des fidèles
 y fut nombreux et continu (1). Pen-
 dant les guerres de religion, les cal-
 vinistes brisèrent la chaise du saint, et
 brûlèrent ses reliques, dont on réus-
 sit cependant à sauver une petite
 portion (2). On gardait dans l'é-
 glise de Marmoutier une fiole rem-
 plie d'une huile sainte, qui, selon la
 tradition, venait de saint Martin.
 C'est avec cette huile que Henri IV
 fut sacré. La vie de saint Martin a
 été écrite par Sulpice Sévère, qui a
 recueilli en trois dialogues, et dans
 quelques lettres, les circonstances
 qu'il avait omises dans son histoire.
 C'est dans cette source qu'ont puisé
 Paulin de Périgueux, Fortunat de
 Poitiers et Grégoire de Tours. Nico-
 las Gervaise, prévôt de Saint-Mar-
 tin, a publié la *Vie* de ce saint,
 Tours, 1699, in-4°. L'histoire du
 saint évêque se trouve aussi dans
 l'histoire manuscrite des évêques de
 Tours, par Jean de Boisrideau, con-
 servée dans la bibliothèque de la

(1) On croit qu'il est le premier des saints confes-
 surs auquel l'Église latine ait rendu un culte public.
 Sa fête, fixée au 11 novembre, et célébrée long temps
 avec solennité, n'a été supprimée qu'en 1778. Comme
 anciennement le jeûne de l'aveug commençait dès le
 11 novembre, on se regalait la veille, de même qu'on
 fait ces réjouissances le mardi gras, veille du carême.
 Fête de la Saint-Martin était passée en proverbe.
 (J. MILLIN.)

(2) Une de ses vertèbres se conservait à l'abbaye de
 Saint-Martin-des-Champs, à Paris.

1778. On écrivait autrefois sur de ce tom-
 beau le nom de Martin, sous le nom de Mar-
 tin de Châteauneuf, ce fut seulement
 en 1778 qu'il fut remis à Tours, dont elle
 a été transférée.

même ville. Le célèbre Lesueur avait peint pour l'abbaye de Marmoutier plusieurs tableaux, dont celui qu'on appelle la *Messe de saint Martin*, où l'on voit une hostie rayonnante paraître sur la tête du prélat pendant la célébration, est conservé au Musée du Louvre, et a échappé à la destruction révolutionnaire. G—Y.

MARTIN I^{er}. (SAINT), élu pape en juillet 649, successeur de Théodore, était de *Tudertum* ou Todi en Toscane: il avait été légat à Constantinople. Le monothélisme était toujours dominant en Orient (V. HONORIUS I^{er}. et JEAN IV), et combattu à Rome. Saint Martin suivit les principes de ses prédécesseurs, et tint, à Rome, le concile dit de Latran, où il combattit les erreurs de ce système, avancé par Cyrus, évêque d'Alexandrie, ensuite par Sergius, patriarche de Constantinople, etc., et enfin par Pyrrhus et Paul, ses successeurs. Les discours du pape dans ce concile, où il explique d'une manière lumineuse toutes les opinions diverses, donnent une haute idée de son savoir et de son éloquence. Le résultat fut la condamnation de l'Éc-thèse, et du Type des Orientaux, qui défendait toute discussion sur l'article de foi relatif aux deux volontés et aux deux opérations. Les actes du concile furent envoyés dans toutes les églises d'Égypte et d'Orient, où les conquêtes des Musulmans ajoutaient aux maux causés par les hérésies. Le Type était un édit de l'empereur Constant, qui se trouva offensé de la manière dont il avait été traité dans le concile. Ce prince, animé encore par la plainte de Paul, chargea l'exarque Olympe de sa vengeance. Celui-ci forma d'abord le dessein d'attenter à la vie du pape, au moment de la commu-

nion; mais il n'eut pas la d'exécuter son crime: il se frappé de terreur et de remon la honte et le désespoir lui quitter l'Italie. Il passa en Sic il fut tué en combattant con Sarrasins. L'empereur enva autre exarque, nommé Call qui se chargea d'arrêter le et de le mener à Constantin commença par l'accuser d'av ché des armes pour se défen fut bien facile au pape de se ju mais Calliopas ne s'était pas ainsi pour reculer. A peine reçu la réponse du pape, qu'i avec ses soldats, et trouva pontife couché à la porte de de Latran. Les soldats en dans l'intérieur, brisèrent le ges, en jonchèrent le pavé, tèrent le trouble dans le sanc Le clergé protestait hauter l'innocence et de la pureté d de son chef; mais le pape s sans résistance, et, malgré les peuple, il fut enlevé, et conde de la ville, dont on ferma les Son voyage fut long et doulu on n'eut aucun égard à des inc dités dont il souffrait beaucoup avoir traversé la Calabre, il er que temps dans différentes niennes; il s'arrêta un an à où on lui permit enfin de dre du vaisseau, qui jusqu'à avait servi de prison or Cependant, l'empereur lu fait donner à Rome un su (V. EUGÈNE I^{er}.), qui n'en moins regardé par la suite co pape légitime. Saint Martin à Constantinople, le 17 se 654. Pendant son séjour à il avait reçu des secours de fidèles qui pleuraient son ab son infortune; mais ses gar

: tout ce qui lui était envoyé. Maltraitaient ceux qui apportent les présents, et les chassaient, disant : « Quiconque aime cet pape, est ennemi de l'état. » Et d'entrer à Constantinople, il fut été annoncé à l'empereur. On le mena au port, dans le vaisseau, attaché sur un grabat, tourmenté de douleur, exposé aux insultes de ceux qui voulurent en approcher. Vers le soir, un scribe, nommé Sagolère, accompagné de quelques gardes, le fit tirer de la prison, et renfermer ensuite dans la prison appelée *Prandearia*, où il resta pendant trois mois, sans parler à personne. Le procès commença le 15 décembre. Le pape parut devant le sacellaire Bucoléon. Il avait apporté sur une chaise; ses fatigues du voyage et de la prison avaient augmenté ses infirmités et l'empêchaient de se tenir debout. Du plus loiu que le sacellaire aperçut, il lui commanda de se lever; les officiers représentèrent qu'il ne pouvait pas se soutenir : « Qu'on le soulève, » s'écria le sacellaire; et il fut exécuté. La procédure qui précéda ces préliminaires, ne fut pas si odieuse. On accusait le saint pape d'avoir conspiré avec Olympie, et avait voulu lui arracher la vie. On produisit contre lui vingt témoins jurés, tirés de la plus vile police ou de la plus brutale soldatesque; on l'interrogea d'une manière insultante et féroce: le pape répondait en latin aux questions qui étaient faites en grec, par l'intermédiaire d'un interprète, nommé Incent. Le sacellaire s'emporta jusqu'à la fureur, parce que les réponses du pontife ne laissaient pas de l'empêcher. Quand on fut las de cette longue scène, qui n'était qu'un sup-

plice anticipé, le sacellaire se retira pour aller faire son rapport à l'empereur. On fit sortir Martin de la chambre du conseil, et on le plaça sur une terrasse, pour qu'il pût être vu de la cour et du peuple. Le sacellaire parut alors; et, après avoir adressé au pape les paroles les plus outrageantes, il ordonna à l'un des gardes de lui déchirer son manteau et la courroie de sa chaussure. Ensuite, il le livra au préfet, avec ordre de le mettre en pièces. Il commanda aux assistants de l'anathématiser. Vingt voix, au plus, crièrent anathème. Tous les autres assistants gardaient un morne silence, et baissaient la tête de douleur. Les bourreaux se saisirent alors de lui, arrachèrent son pallium, le dépouillèrent du reste de ses vêtements, et ne lui laissèrent qu'une tunique sans ceinture; encore la déchirèrent-ils aux deux côtés, en sorte qu'on voyait son corps à nu. Ils lui mirent un carcan de fer au cou, et le traînèrent ainsi depuis le palais par le milieu de la ville, avec le geolier, pour montrer qu'il était condamné à mort; un autre portait devant lui l'épée avec laquelle il devait être exécuté: on l'amena chargé de chaînes au prétoire, et de là il fut jeté en prison avec des meurtriers. On le traînait si violemment, qu'en montant les degrés, qui étaient hauts et rudes, il s'écorcha les jambes et teignit l'escalier de son sang. Il semblait près d'expirer; il tomba épuisé: on le releva pour le poser sur un banc, enchaîné comme il était, et mourant de froid; car l'hiver était insupportable, et tout cela se passait, ainsi qu'on l'a vu, au milieu du mois de décembre. Deux femmes, préposées au soin de la prison, eurent compassion du malheureux pontife: elles

voulaient le soulager ; mais il fallut attendre que le geolier, qui était enchaîné avec lui, en fût séparé. Alors, elles le mirent dans un lit, et firent tout pour le réchauffer. Mais il demeura jusqu'au soir sans pouvoir parler. Cependant l'eunuque Grégoire, qui était devenu préfet de la ville, lui envoya quelques aliments, par un de ses officiers, en l'invitant à reprendre quelque espérance. Le saint pape ne désirait que le martyr : il fut presque affligé de ces soins. Néanmoins on lui ôta ses fers. Ces indignes traitements révoltèrent toutes les âmes sensibles : il n'y eut pas jusqu'au patriarche Paul qui n'en fût affligé. Le pape était mourant. L'empereur le vint voir ; mais il ne put lui dissimuler ses regrets, quoiqu'il fût un des dissidents condamnés par le concile de Rome. Les tourments du saint pontife n'étaient point encore à leur terme. Il resta près de trois mois dans la prison où il venait d'être enfermé. Le 10 mars 655, on vint lui annoncer qu'il allait être exilé. Ses adieux à ceux qui l'entouraient, furent admirables et touchants. Il demanda à l'un d'eux le baiser de paix ; il dit à un autre qui fondait en larmes : « Pourquoi vous affliger ainsi ? tout » ceci est une épreuve salutaire ; » vous devriez plutôt vous réjouir » de mon état. » Alors, il les salua, se sépara d'eux, et se résigna à son sort. Il fut embarqué secrètement le 26 du même mois, et transporté à Cherson, dans la Tamide, où il arriva le 15 mai. Une lettre qu'il écrivit à un de ses amis, à Constantinople, donne les détails les plus douloureux sur sa position. Il manquait de blé, de vin, et d'huile. Il se plaint d'avoir été oublié par les gens qui devaient lui être attachés :

« Je ne crois pas, dit-il, avoir si » maltraité les saints qui sont à » Rome, ou les ecclésiastiques, qu'ils » doivent ainsi mépriser, à mon » égard, le commandement du Sei- » gneur. » Il finit en réitérant la demande de quelques secours qui lui étaient indispensables dans ses fréquentes maladies. Une autre lettre du commencement de septembre contient à peu près les mêmes plaintes, mais d'une manière si douce qu'elles pénètrent jusqu'au fond de l'âme. Il la termine en priant le ciel de conserver dans la foi chrétienne tous ses frères de Rome, et principalement celui qui gouvernait alors l'Église, c'est-à-dire, le pape Eugène. Il offre de nouveau le sacrifice de sa vie, dont il hâte le moment de tous ses vœux. Il furent bientôt exaucés. Martin mourut le 15 septembre de la même année (655). A compter depuis son ordination jusqu'à sa mort, son pontificat avait duré six ans, un mois et vingt-six jours. L'Église grecque honore sa mémoire, comme confesseur, le 14 avril ; et l'Église latine, comme martyr, le 12 novembre. On prétend que ses reliques ont été transportées à Rome, dans l'église dédiée depuis longtemps à saint Martin de Tours. Il eut pour successeur Eugène I^{er}. On a de lui dix-huit *Épîtres* dans la Bibliothèque des Pères et dans les Conciles de Labbe.

D—s.

MARTIN II ou MARIN I^{er}, élu pape, le 23 décembre 882, succéda à Jean VIII. Son nom paraît avoir été confondu avec celui de Marin ; mais il est reconnu aujourd'hui que c'est la même personne. Martin II avait été légat à Constantinople et en Bulgarie. Il ne confirma point ce qu'avait fait son prédécesseur ; il condamna Photius, et rétablit For-

, évêque de Porto, devenu pape à la suite (V. JEAN VIII, FOR-
 , ETIENNE VI). Martin II ne
 le Saint-Siège que quatorze
 , et mourut en février 884. Il
 eut pour successeur Adrien III. —
 ADRIEN III ou MARIN II, élu pape,
 janvier 943, successeur d'E-
 STIENNE VIII; occupa le Saint-Siège
 pendant trois ans et demi, et mou-
 rut le 4 août 946. On ne sait rien de
 la vie de ce pape, sinon qu'il fut
 exact à remplir ses devoirs re-
 ligieux, à réparer les églises, et à
 soulager les pauvres. Il eut pour
 successeur Agapet II. D—s.

MARTIN IV, élu pape le 22 fé-
 vrier 1281, succéda à Nicolas III.
 On l'appelait Simon de Brion (et non
 Martin), et naquit au château de
 Peucier, en Touraine: il avait
 été long-temps à Tours, où il
 fut chanoine régulier et trésorier
 de l'église de Saint-Martin. Le pape
 Innocent IV, aussi Français, l'avait
 créé cardinal du titre de Sainte-Cécile
 en 1261, et l'avait envoyé deux
 fois en France; la première
 pour demander des secours d'ar-
 mée contre Manfred, et proposer
 au roi de Sicile à Charles d'An-
 jou, sous certaines conditions; et la
 seconde fois en 1274, pour engager
 Philippe-le-Hardi dans une nouvelle
 croisade. La nomination de Martin
 souffrit beaucoup de difficultés:
 les cardinaux assemblés à Viterbe
 pendant six mois, étaient divisés en
 deux factions, celle des Ursins, pa-
 trons du dernier pape, ennemis du
 roi de France, et celle de ce prince, à
 la tête de laquelle étaient les Anni-
 baliens, dont la famille était la plus
 puissante de Rome. Richard, chef
 de la première famille, fit soulever le peu-
 ple à Viterbe, et mit en prison les
 cardinaux, Mathieu et Jour-

dain des Ursins. Les autres, intimi-
 dés et plus dociles, se déterminèrent
 enfin à nommer le cardinal Simon,
 qui résista à son élection, jusqu'au
 point de faire déchirer son manteau,
 quand on voulut le revêtir de celui
 de pape. Il prit le nom de Martin
 IV; et dans sa personne finit cette
 confusion de nom, avec celui de
 Marin. La ville de Viterbe ayant été
 interdite, à cause de la violence
 exercée contre la personne de deux
 cardinaux, le nouveau pape se retira
 à Orviète; mais il envoya deux lé-
 gats à Rome, pour obtenir le titre
 de sénateur. Cette innovation, qui
 faisait du souverain temporel de
 la ville un magistrat, parut alors à
 Martin IV la mesure la plus conve-
 nable, dans les circonstances, pour
 qu'il pût y rentrer avec sécurité. Un
 des premiers actes de son pontificat
 fut l'excommunication de Michel Pa-
 léologue, empereur d'Orient, dont
 il refusa même de recevoir les am-
 bassadeurs (1281). Mais bientôt
 les événements de la Sicile attirèrent
 toute l'attention du pape. L'horrible
 massacre des Français (29 mars
 1282), connu dans l'histoire sous le
 nom de *Vêpres Siciliennes*, excita la
 douleur et la vengeance de Charles,
 qui se concerta avec la cour de Rome,
 pour tâcher de ramener le royau-
 me sous son obéissance. Martin IV
 lança des anathèmes contre les au-
 teurs du meurtre et de la révolte; il
 excommunia Pierre d'Aragon, qui
 avait secrètement favorisé tous ces
 désordres. On négocia avec les Sici-
 liens: tout fut inutile; le clergé et le
 peuple se jouèrent des censures. Ils
 répondirent aux négociations par
 des propositions dérisoires ou inexé-
 cutables. Le pape publia une croi-
 sade contre le roi d'Aragon, donna
 même son royaume d'Aragon à

Philippe-le-Hardi; mais rien ne put rétablir les affaires du roi Charles, qui mourut de chagrin, au commencement de 1285 : sa mort précéda de peu de temps celle de Martin IV. Le jour de Pâques de la même année, après avoir célébré l'office, il se sentit incommodé; et le mercredi suivant, 28 mars, il expira, après un pontificat de quatre ans, un mois et sept jours. Il eut pour successeur Honorius IV. D—s.

MARTIN V, élu pape le 11 novembre 1417, s'appelait Othon Colonne, et succéda à Jean XXIII, déposé par le concile de Constance. Son élection mit fin au schisme d'Occident par la cession de Grégoire XII, la mort de l'anti-pape Benoît XIII, et l'abdication de Gilles de Magnos (*V.* ces divers noms). L'intronisation de Martin V se fit avec le plus magnifique appareil; l'empereur Sigismond fut le premier à se prosterner à ses pieds : tout le concile alla le prendre et le conduire à l'église, où il fut sacré. Ce pontife, de l'une des plus illustres et des plus anciennes maisons d'Italie, jouissait encore d'une estime générale. Il ne la conserva pas toute entière, aux yeux de quelques personnes, qui prétendirent qu'étant cardinal, il était pauvre et modeste, et que, nommé pape, il devint avare et s'enrichit beaucoup. Le premier soin de Martin V fut de confirmer et de continuer le concile de Constance, qu'il présida jusqu'à la quarante-cinquième session, qui fut la dernière, et se tint le 23 avril 1418. Avant de le terminer, il publia une bulle contre les Hussites. Lors de la clôture du concile, Martin V en avait indiqué un autre à Pavie, qui eut lieu en effet en 1423, mais qui fut transféré à Sicile, et ne produisit aucun acte remarquable. Ou

en proposa l'ajournement à un autre temps, et la tenue dans un autre lieu. Tous ces délais firent présumer que la cour de Rome ne cherchait qu'à eluder le grand objet de la réformation, qui était sollicité vivement de toutes parts. Quoi qu'il en soit, on conviut que le prochain concile, qui devait se tenir sept ans après, s'assemblerait à Bâle. Martin V cependant était retourné à Rome, où cet événement fut consacré dans les fastes, comme l'un des plus heureux que l'on pût espérer. Il travailla avec succès au rétablissement de la paix en Italie. Le temps étant venu d'ouvrir le concile à Bâle, le pape y envoya à cet effet le cardinal Julien Cesarini, l'un des hommes les plus distingués par ses lumières et par ses vertus. Mais Martin V ne vit point commencer cette grande réunion de l'Église. Il fut frappé d'apoplexie, et mourut le 20 février 1431, âgé de 63 ans, après un pontificat de 14 ans environ. Il a laissé quelques ouvrages. Eugène IV fut son successeur. D—s.

MARTIN (SAINT), abbé de Dème, et archevêque de Brague, d'où lui sont venues les dénominations de *Dumensis et Bracarenensis*, était originaire de Pannonie ou de Hongrie, et naquit au commencement du sixième siècle. Sa piété lui fit entreprendre, très jeune encore, un pèlerinage aux Lieux-Saints; et le même motif le conduisit de la Palestine jusque dans la Galice, où les Suèves, nourris dans les erreurs de l'arianisme, avaient étendu leur domination. Martin réussit à ramener à la foi catholique leur roi Théodomire; et cet exemple entraîna rapidement la conversion de toute la nation. Le succès qu'il obtint, la vénération dont il se voyait l'objet, le déterminèrent à se fixer

pays : il y fonda plusieurs églises, entre autres, celui de dans le voisinage de Brague. L'évêché de cette dernière ville présida le deuxième concile qui fut convoqué en 572, jouit d'une constante faveur à la cour des rois de la Galice, et s'occupa de la composition de différents ouvrages. Baronius fixe sa mort à l'année 580; mais une opinion plus généralement adoptée reporte cette mort à l'an 580, le 20 mars, jour où se célèbre sa fête. Indépendamment d'un volume d'Épîtres latines, on trouve le *Isidore de Séville, Martini*. I. *Formula honestæ vitæ, differentiis quatuor virtutum, et de virtutibus*, Bâle, 1543, in-8°. ; par les soins de Gilb. Cousin. II. *De*, entrepris à la prière de l'empereur, roi de Galice, qu'ailleurs on appelle Ariamire, a été reproduit en 1575, dans la *Bibliothèque de Valence*, et se retrouve dans les éditions suivantes de cette vaste collection, où il est suivi d'un opuscule intitulé *Mœurs*, sorti de la même imprimerie et fautive-ment attribué à Sénèque quinzième siècle, et imprimé à Leipzig, d'abord en 1499, 1502, in-4°. Leger Duchêne le traduisit à Lyon, 1556, in-4°. , dans un autre traité de *Paupertate*, par le même auteur, attribué pareillement à Sénèque (V. Freytag, *Ad. litt.*, pag. 1360). II. *Collationum orientalium ex græco in latinum*. Ce fut à la prière de l'empereur, évêque de Lugo, que l'auteur traduisit en latin ces canons premiers conciles, dont on trouve alors dans l'Occident qu'une édition fautive et presque barbare : elle ne comprend quatre-vingt-cinq canons, divisés en 2 parties, concernant les devoirs des

clercs, l'autre ceux des laïcs. Cette compilation a été insérée dans l'Appendice de la Bibliothèque canonique de Justel, 1661. III. *Les Sentences des saints Pères de l'Égypte*, traduites du grec en latin, et comprises dans l'Appendice à la vie des Pères, par Rosweide, Anvers, 1615, 1628. On trouvera de plus amples détails dans Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclésiastiques*; dans Mabillon (*Sæc. 1. Bened.*); dans dom Ceillier, et surtout dans la *Notitia Concil. Hispaniæ* du cardinal d'Aguirre, p. 92.

F—r.

MARTIN, roi de Sicile, fils de Martin, roi d'Aragon, régna de 1399 à 1409 (Voyez MARIE, pag. 124). Il avait combattu pour son trône, de concert avec Marie, sa femme, depuis l'année 1392; mais il n'avait proprement commencé à régner avec elle qu'en 1399. Déjà il s'était distingué en 1394 par la prise de Catac, et en 1396 par la défaite des partisans du pape Boniface IX, qui lui disputaient sa souveraineté. Demeuré seul héritier de la maison d'Aragon, il desirait avec ardeur d'avoir des enfants. A la mort de Marie et des fils qu'il avait eus d'elle, il épousa, en 1401, Blanche, fille du roi de Navarre. Rappelé par son père en Aragon, pour y réprimer les troubles qui agitaient sans cesse ce pays, et invité par les cortès à venir s'instruire des mœurs et des lois d'un peuple qu'il devait gouverner, il se rendit à Barcelone, au mois d'avril 1405. Mais il fut bientôt rappelé en Sicile pour y réprimer les projets ambitieux de Bernard Chiavera, qu'il avait laissé dans cette île pour y être son lieutenant. Déjà Martin avait acquis une grande réputation par son activité et sa valeur, lorsqu'il passa en Sardai-

gne pour ramener à l'obéissance de son père cette île, prête à secouer le joug : il y fut atteint par les maladies fréquentes de ce climat dangereux ; et avant d'être rétabli, il se livra à des plaisirs qui achevèrent de ruiner sa santé. Il mourut le 25 juillet 1409. Son père, qui lui survécut dix mois encore, réunit le royaume de Sicile à celui d'Aragon, au moment où sa race allait s'éteindre. Martin avait eu un fils naturel, Frédéric, comte de Luna, auquel il espérait laisser la Sicile en partage ; mais son vœu, ni celui des peuples en faveur de Frédéric, ne fut point accompli.

S. S—1.

MARTIN, surnommé *Gallus*, est le plus ancien auteur dont le travail sur l'Histoire de Pologne soit parvenu jusqu'à nous. Français d'origine, il fut du nombre de ces ecclésiastiques que les rois de Pologne, dans les temps qui suivirent immédiatement leur conversion, appelaient de France, d'Italie et d'Allemagne, pour leur confier l'éducation de la jeunesse. On croit qu'il fut aumônier et instituteur de Boleslas III. Il a écrit une histoire ou chronique de Pologne, que nous ne connaissons que par l'abrégé qui a paru sous ce titre : *Chronica Polonorum*, avec un extrait de celle de Kadlubek, et avec une troisième chronique, dans l'édition que le comte Grabowski, évêque de Warmie, fit publier à Dantzic en 1749. L'éditeur avait suivi, comme nous l'avons déjà remarqué à l'article de Kadlubek, le manuscrit qui se trouvait à Heilsberg, dans la bibliothèque des évêques de Warmie ; le copiste, au lieu de le transcrire fidèlement, avait abrégé son travail, en ne faisant que des extraits tirés des deux auteurs : la chose est prouvée quant à Kadlu-

bek, et elle serait probable aussi claire, quant à Martin, si le vrage de celui-ci nous était venu dans son entier. Dobner, ses Annales de Bohême, parle d'un ancien manuscrit, qui appartient à la bibliothèque de Hodiéjow, et contient la chronique de Martin : nous ne savons point si c'est le véritable ouvrage ou seulement l'abrégé du manuscrit, qui renferme aussi la chronique de Boguphal, n'ayant été rendu public. Martin divisa sa chronique en trois livres ; il est le troisième au clergé de la Pologne et dans cette dédicace, il dit, sans nommer sa patrie : « Aux » pectables aumôniers du prince » aux autres clercs répandus en » Pologne. Sachez, frères très-ch » que je n'ai point commencé ce » vrage dans le dessein de rel » en qualité d'étranger, ni la » de ma patrie, ni le nom de » cêtres dont je suis sorti ; je » voulu que présenter à ceux » m'ont reçu et accueilli dans » exil, quelque fruit de mes » vœux, afin que l'on ne m'a » point de manger inutilement » pain des Polonais. » On lit dans le premier livre, sur la Pologne, et sur la Slavie ou pays Slaves en général, des notices graphiques d'autant plus intéressantes, qu'elles sont les premières que nous rencontrons dans un autre pays.

G—

MARTIN LE POLONAIS (*Martinus Polonus*), célèbre chroniqueur fut ainsi nommé parce qu'il avait la naissance en Pologne, ou dans un pays voisin de ce royaume (1). Il embrassa, jeune enco-

(1) Lambecius cite un man. de la bibliothèque de Vienne, d'après lequel Martin est né à Tropp.

de Saint-Dominique, et passa
c, où il se fit bientôt connaître
un talent pour la chaire. Le
Clément IV le nomma son
vicaire et son pénitencier; et il
vint à exercer le même emploi
des successeurs de ce pontife. Il
mourut le 22 juin 1278 (1) à l'arche-
vêché de Guesne; et il se disposait à en
prendre possession, lorsqu'il
fut appelé à Bologne, le 29 du même
mois. L'ouvrage qui a le plus con-
servé sa réputation, est une *Chro-*
nique des papes et des empereurs,
qui tend depuis saint Pierre jus-
qu'à la mort de Jean XXI, en 1277.
Les plus récentes contiennent
un prologue et quelques addi-
tions particulières de Tite-
Livy d'autres copies, qu'on peut
voir dans la 1^{re} édition, se termi-
nant à la mort de Clément II, en
1059. Jean-Basile Herold publia le
premier de cette chronique de Martin,
dans la suite de celle de Marianus Sco-
dale, 1559, in-fol. (2) Suffrid
n'en donna une seconde édition,
à Anvers, 1574, in-8^o, et
Fabricius, une troisième plus
étendue et plus correcte que les précé-
dentes manuscrites à l'an 1268,
1616, in-fol. Elle a été
réimprimée par Kulpis dans les pièces
insérées à la suite de son édi-
tion de l'*Histoire* de l'empereur Fré-
déric II, d'Encas Sylvius (Pie II),

Strasbourg, 1685, et par Leibnitz
dans le tome II des *Accessiones his-*
toricæ, etc. Les éditions de J. B.
Héroid et de Suffrid renferment un
supplément ou appendix jusqu'à l'an-
née 1320; et quelques critiques qui
l'ont attribué à Martin, en ont con-
clu trop légèrement qu'il avait pou-
ssé sa carrière jusqu'à la même épo-
que. Cette chronique a son utilité
pour l'histoire du moyen âge. Ber-
nard Guidonis, mort évêque de Lo-
dève, la refondit entièrement, y
ajouta un grand nombre de passages
tirés d'auteurs que Martin avait né-
gligé de consulter, et en composa
un nouvel ouvrage (1), dont les ma-
nuscripts conservèrent cependant le
nom du premier auteur. Guidonis
continua cette chronique jusqu'en
1328. Un chanoine de Bonn, sui-
vant l'abbé Lebeuf, ou de Liège, que
Mamerot nomme *Ververon*, et le
P. Échard *Jerneron*, la poussa jus-
qu'à la mort d'Urbain V, en 1378.
C'est cette chronique que Seb. Ma-
merot a traduite en français, sous
ce titre : *La chronique Martiniane*
de tous les papes qui furent jamais
et finit au pape Alexandre (VI),
dernier décédé, etc. (V. MAMEROT).
Elle fut imprimée à Paris, par Ve-
rard (vers 1504), 2 tom. en un vol.
in-fol. : le second tome, dit l'abbé
Lebeuf, n'est qu'un ramas de diffé-
rents livres manuscrits, concernant
l'histoire de France, et que Verard
crut devoir imprimer à la suite pour
grossir son volume. Le même cri-

Silésie Autrichienne, mais dans cette ville
et dans le royaume de Pologne. Selon Staro-
winski, c'est de la famille noble de Stropor.

Le père Touron, dit le 21 mai.

On trouve citée dans tous les catalogues de li-
vres, l'édition suivante : *Martin Poloni chro-*
nicae pontificum, et imperatorum, de
statibus mundi, et S. Hieronymo, F.
que et alius excerpta, Turin, 1477, in-8^o.
Mais cette chronique porte le nom de Mar-
tin, elle est d'un écrivain plus récent, et
de B. Guidonis, c'est un fait qu'on n'a pas
encore mis sur le compte de l'attention des
bibliothécaires des grandes bibliothèques.

(1) Bernard estime l'ouvrage de Martin; mais il ne
l'a point; il ne s'en sert que dans le besoin; et
il le réforme quelque fois par d'autres chroniques; il s'en
éloigne de temps en temps, puis il y revient; mais
pour si peu de chose que l'on doit dire que la chroni-
que de Bernard est un ouvrage tout différent de
celui de Martin (Mém. sur les chroniq. Martinian.,
p. 230-31). Voyez aussi ce que dit Brequigny, dans
les *Notic. et extr. des Mss.*, tom. II, p. 12, et suiv.
Sur le passage relatif à la papauté Jeanne, Voyez l'ar-
ticle BENOÎT III, t. IV, p. 179.

tique, dans son curieux *Mémoire sur les chroniques Martinienues* (Acad. des Inscript. tom. xx, p. 224), a donné l'analyse des pièces qui composent cette seconde partie, et des conjectures très plausibles sur les différents auteurs auxquels on doit les attribuer. La fable de la papesse Jeanne se trouve dans la chronique de Martin; mais on soupçonne qu'elle y a été ajoutée par des copistes ignorants ou crédules (V. le *Dict.* de Bayle, art. *Polonus*). On connaît encore de Martin : I. *Sermones de tempore et de sanctis*, Strasbourg, Gruninger, 1784, in-fol. II. *Margarita Decreti seu Tabula Martiniana*, in-fol. C'est un index des Décrétales, imprimé plusieurs fois dans le quinzième et le seizième siècle. Quelques autres ouvrages du même auteur, restés manuscrits, sont répandus dans les bibliothèques d'Italie, de France et d'Allemagne. Le P. Échard a indiqué ceux qui existaient de son temps à Paris, dans l'article plein de recherches qu'il a consacré à Martin le Polonais dans la *Biblioth. Fr. Predicator.* tom. 1^{er}, pag. 361-70. W—s.

MARTIN (GRÉGOIRE), né à Maxfield, dans le comté de Sussex, prit le grade de maître-ès-arts à Oxford, et entra comme précepteur chez le duc de Norfolk. Le désir de professer ouvertement la religion catholique, le conduisit, en 1670, au collège de Douai, où il fut ordonné prêtre, et devint professeur d'hébreu et de l'Écriture-Sainte. Lors de l'établissement du collège anglais de Rome, il fut appelé dans cette ville, pour travailler à son organisation, et en diriger les exercices. De retour en France, il se fixa à Reims, et s'y occupa d'une version anglaise de la Bible, dans le dessein de prouver

l'injustice des protestants, qui chaient aux catholiques d'in au peuple la lecture de l'Éc Sainte en langue vulgaire. Le veau-Testament fut imprimé à en un vol. in-4^o, et réimpr même année à Anvers, avec tes du docteur Bristow. L'A Testament ne parut qu'après l de l'auteur en 1609 et 1610, soins et avec les notes du c Worthington, Douai, 2 vol Fulk, principal du collège de broke à Cambridge, et Cartwright puritain, attaquèrent l'o avec beaucoup d'humeur, prét qu'il était plein d'erreurs et de Reynolds, ami de l'auteur, le pondit. Quelques catholiques t rent qu'il s'était attaché trop s leusement à la Vulgate, et qu'i écarté des règles d'un goût épû l'emploi de certaines expressi traducteur, qui avait prév objection, disait qu'il valait violer certaines règles de gram que d'altérer la parole de Die paraître plus élégant. Martin à Reims, le 28 octobre 1588; aus après, il parut en Anglet pamphlet, que Camden app horrible production de la n cété papistique, dans lequel hortait les catholiques à tr reine Élisabeth comme Judit traité Holoferne. On attribra phlet à Martin, quoiqu'il n'y dans ses ouvrages, ni dans duite, qui pût justifier une conjecture. Ses écrits sont *Traité du Schisme*, pour l que les catholiques doivent é se mêler avec les hérétiques t assemblées où l'on célèbre l'o vin. II. *Découverte des alti manifestes faites dans l'É. Sainte par les Hérétiques.* I.

ux qui tempo isent pour
 er catholiques, 1575 et
 IV. *Traité de l'amour de*
 uen et Saint-Omer, 1603,
Traité des pèlerinages
liques, 1583, in-8°. VI.
 ms du livre de saint Chry-
 outre les gentils, et de la
 et Babylas; — de la *Conso-*
agonisants, (trad. de l'i-
 — de l'*Excommunication*
reur Théodose; — d'une
de Cyrus. T—D.
 IN (THOMAS), natif de
 lans le comté de Dorset,
 mères études à Winches-
 il fut envoyé, en 1539,
 de Saint-Jean à Oxford. Se
 au barreau, il s'attacha à
 droit, dans lequel il alla se
 mer à Bourges. De retour
 erre, en 1553, il suivit la
 u barreau, et se fit recevoir
 Oxford. Gardiner, qui l'esti-
 son savoir, lui procura la
 chancelier de Winchester.
 t un des commissaires choi-
 le règne de Marie, dans le
 Cranmer, ce qui le rendit
 ix protestants. Ils lui firent
 leur ressentiment sous le
 Elisabeth. Ayant été alors
 toutes ses places, il se retira
 famille à Ilfield, dans le
 e Sussex, où il se réduisit
 rivée jusqu'à sa mort, arri-
 84. On a de lui : I. *Traité*
mariage des prêtres et des
 , Londres, 1554, in-4°. II.
ation du livre du docteur
contre le précédent, ibid.,
 1-4°. III. *Discours adressé*
évêque Cranmer, le 12 mars
. Conférence avec ce prélat.
Guillaume Wiccan, évê-
Forcester, Oxford, 1590;
 , 1599, in-4°. T—D.

MARTIN (BERNARD), juriskon-
 sulte et philologue, naquit en 1574,
 à Dijon, où il mourut le 15 no-
 vembre 1639. C'était un helléniste
 habile, et un studieux investigateur
 des passages difficiles qu'offrent les
 écrits des anciens. Il légua sa bi-
 bliothèque aux jésuites de Dijon,
 avec lesquels il avait conservé des
 relations savantes, après avoir été
 élevé par eux. On a de lui : I. *Va-*
riarum lectiones, Paris, 1605, in-8°;
 livre encore estimé aujourd'hui, sur
 lequel on peut consulter Ruhkenius,
Epistolæ criticae, page 4. II. *Des*
Notes sur le 1^{er} titre de la Cou-
tume de Bourgogne, in-12, sans
 date ni nom d'imprimeur. Le prési-
 dent Bouhier possédait, en outre,
 5 volumes in-fol. manuscrits de
 Martin sur la même coutume; il en
 a fait l'éloge, et en a profité pour
 son grand travail sur la jurispru-
 dence de sa province. F—r.

MARTIN (FRANÇOIS), gouver-
 neur de Pondichéri, fut le fondateur
 de l'établissement français dans la
 ville de ce nom. Il était un des
 agents de la compagnie des Indes,
 embarqués sur l'escadre commandée
 par Delahaye. (V. XXIII, 180.)
 Lorsque ce chef fut obligé d'évacuer
 Saint-Thomé, en 1674, Martin,
 qui avait été envoyé près du radja
 du territoire où est Pondichéri, cé-
 dé à la France dès 1624, conçut l'i-
 dée de fonder un établissement dans
 cette bourgade. La compagnie des
 Indes l'autorisa à exécuter les plans
 qu'il avait formés. Aussitôt, recen-
 lant les débris des colonies de Ceylan
 et de Saint-Thomé, il fit de Pondi-
 chéri une ville qui donna bientôt
 les plus belles espérances. Par sa
 prudence et son adresse, il sut ga-
 gner la bienveillance des princes
 voisins, et apaiser la colère du cou-

quérant Sevagi, qui voulait venger sur les Français l'appui qu'ils donnaient à l'un de ses ennemis. Les Hollandais, inquiets de l'état florissant de cette colonie naissante, essayèrent de la faire attaquer par un radja : « Les Français, » répondit celui-ci, « ont acheté cette place ; il » serait injuste de la leur reprendre. » Alors les Hollandais l'investirent, et en commencèrent l'attaque. Martin, après une belle défense, obtint une capitulation honorable le 5 septembre 1693. Louis XIV le nomma chevalier de Saint-Lazare. Pondichéri fut restituée à la France par la paix de Ryswick, en 1697. Martin retrouva cette place dans un bien meilleur état, parce que les Hollandais en avaient beaucoup augmenté les travaux ; mais ils se firent payer leur dépense. En quatre ans il lui donna une nouvelle face, en acheva les fortifications, traça le plan qui la rendit une grande ville, et, par la douceur de son administration, il y attira une population et un commerce considérables. En 1702, la France établit, à Pondichéri, un conseil supérieur, dont Martin fut nommé président. Ce vertueux administrateur jouit long-temps du fruit de ses travaux. Il vivait encore en 1723, lorsque Laillier, voyageur français, alla dans l'Inde. Il mourut peu de temps après ; car on ne trouve pas son nom dans un traité conclu avec un prince indou, en 1727. — François MARTIN, voyageur, était de Vitré en Bretagne. Il s'embarqua en 1601, sur le *Croissant*, un des deux bâtimens que les marchands de Saint-Malo, Vitré et Laval, équipèrent pour les Indes-Orientales. On partit le 18 mai avec le *Corbin*. Le 20 juillet 1602, on eut la douleur de voir périr ce navire sur les Maldives,

sans pouvoir lui porter secours (PYRARD). Le 24, on atterrit au port d'Achem. Après avoir pris une cargaison de poivre et d'autres curiosités, le *Croissant* quitta Sumatra le 20 novembre. Le vaisseau était en mauvais état, que le 22 mai 1603 se trouvant à une certaine distance des côtes d'Europe, l'équipage obligé de passer avec la cargaison le bord d'un bâtiment hollandais qui débarqua le 13 juin à Plymouth. Martin, qui probablement était chirurgien du *Croissant*, publia la *Description du premier Voyage fait aux Indes-Orientales par les Français, contenant les mœurs, les lois, le gouvernement, la religion et les habits des Indiens ; une description et le renouveau des animaux, épicerie, et autres végétales et fruits qui se trouvent aux Indes ; un Traité de scorbut qui est une maladie étrange qui survient à ceux qui voyagent dans ces contrées*, Paris, 1609, in-12. On voit que sa description de l'Inde ne peut concerner que Sumatra : elle est exacte, et annonce un esprit judicieux. E—

MARTIN (ANDRÉ), né à Bressuire dans le Bas-Poitou, en 1621, et mort dans l'Oratoire en 1641, et son premier professeur de cette congrégation qui enseigna publiquement la philosophie de Descartes ; ce qui lui attira bien des tracasseries de la part des sectateurs de la vieille philosophie. Ayant cru trouver tous les principes de la nouvelle dans les ouvrages de saint Augustin, il publia, en 1617, à Angers, *Philosophia moralis christianiana*, sous le nom de Jean Cavaeus. Innocent X, qui était alors sur le point de donner sa bulle contre Jansenius, crut y voir la doctrine de cet évêque ; et l'ouvrage fut mis à l'index. L'auteur lui substitua

titre de *Sanctus Augustinus, scientia veritatis Dei, de animaliphilosophia, Ambrosio re theologo collectore*, 1656, 3 in-12; Paris, 1671, 7 vol.; Paris, 1712, 5 vol.; 1671, 7 vol. un extrait méthodique et très-utile des ouvrages de saint Augustin, sur les matières importantes qui forment le cours d'une philosophie chrétienne. L'auteur ne se rapporte pas à saint Augustin; il tire encore de bons matériaux de ces autres écrivains ecclésiastiques et même chez les profanes. Maché estimait beaucoup cet ouvrage. L'université d'Angers, où Martini professait la philosophie lorsqu'il publia la première édition, fit un grand vacarme à ce sujet, et l'ordre de se conformer à l'ancienne philosophie dans son cours de philosophie. Comme il y soutenait le système de Descartes sur l'ame des bêtes, l'académie n'a pas manqué de le condamner dans la liste des athees, immédiatement après Jansenius, qui est le premier. Nommé, en 1679, professeur de théologie à Saumur, le P. Martin remplit cet emploi avec tant de succès, que les professeurs calvinistes de l'académie de cette ville, alarmés de ce qu'il avait ramené dans leur école plusieurs de leurs élèves, députèrent aux autres d'assister à ses leçons. Les thèses publiques qu'il y soutint, dont quelques-unes furent imprimées, attirèrent une lettre de cachet de M. de Harlay, évêque d'Angers, sur les informations sur les faits qui ont donné lieu à cet ordre. M.

de Harlay, archevêque de Paris, après en avoir lu le procès-verbal, et entendu le P. Martin lui-même, fut convaincu de son innocence, et proposa de le renvoyer à son poste; mais Louis XIV ne voulut pas revenir sur l'ordre qu'il avait donné. Le P. Martin mourut à Poitiers, en 1695. Il avait composé une théologie dans les mêmes principes que sa philosophie; mais elle n'a pas été imprimée. T—D.

MARTIN (Dom CLAUDE), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Tours, en 1619, était encore au berceau lorsqu'il perdit son père; il n'avait que douze ans, quand sa mère, femme d'une éminente piété, entra dans l'ordre des Ursulines, où elle s'est acquise une grande célébrité (V. MARIÉ DE L'INCARNATION). Quelques personnes charitables prirent soin de son éducation; et le jeune orphelin chercha, par son application, à se rendre digne de la bienveillance dont il était l'objet. Aussitôt qu'il eut achevé ses cours de philosophie, il vint à Paris prier M^{me}. d'Aiguillon, amie de sa mère, de lui procurer un emploi: mais tandis qu'il attendait le résultat des démarches de cette dame, il se sentit tout-à-coup un grand éloignement pour le monde; et d'après l'avis de son directeur, il se rendit à Vendôme, où il prit l'habit de Saint-Benoît, en 1642. Dom Martin devint bientôt le modèle de ses confrères par sa douceur, sa piété, et son attachement à ses devoirs. Il fut élu prieur du couvent des Blancs-Manteaux, en 1654, et chargé successivement de la direction de différentes autres maisons, jusqu'en 1668, qu'il fut nommé premier assistant du supérieur-général de la congrégation. Il rendit, dans

cette place, d'importants services par son zèle pour le rétablissement et le maintien de l'ancienne discipline; il prit aussi la défense de la congrégation, attaquée par les autres corps réguliers, et détermina ses confrères à entreprendre une nouvelle édition des *OEuvres* de saint Augustin. Il fut nommé, en 1690, prieur de Marmoutier; mais l'affaiblissement de ses forces lui fit desirer de n'être point réélu dans cette charge: il employa les dernières années de sa vie à prier, à se mortifier, et mourut en odeur de sainteté le 9 août 1696. Un de ses plus illustres confrères a écrit la *Vie* de dom Martin, Tours, 1697, in-8°. (V. D. MARTÈNE.) On a de ce respectable religieux: I. *Oraison funèbre* de Pomponne de Bellèvre, premier président du parlement, Paris, 1657. II. *Méditations chrétiennes pour les dimanches et les principales fêtes de l'année*, ibid., 1669, 2 vol. in-4°.; trad. en latin, par D. Metzger, Saltzbourg, 1695. III. *Conduite pour la retraite du mois*, ibid., 1670, in-12; septième édit., 1712. IV. *Pratique de la règle de saint Benoît*, ibid., 1674, in-12; trad. en latin. V. Une *Vie* de sa mère (V. MARIE DE L'INCARNATION). VI. Des *Méditations* pour la fête de sainte Ursule, de saint Norbert, etc. D. Martène a publié: *Maximes spirituelles tirées des écrits de D. Cl. Martin*, Paris, 1698, in-12. L'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur* contient un *Éloge* de ce religieux, p. 163-76. W—s.

MARTIN (DAVID), théologien-protestant, né en 1639 à Revel, diocèse de Lavaur, de parents honnêtes, et qui ne négligèrent rien pour son éducation, fit son cours de rhétorique à Montauban, et celui de

philosophie à Nîmes, où doctorat, à l'âge de vingt ans, s'appliqua ensuite à la théologie, mais il ne se borna point à des leçons des professeurs, et en même temps l'histoire naturelle et les langues orientales, lesquelles il fit de grands progrès. L'excès du travail altéra sa santé, et il relevait à peine de maladie, qu'il fut nommé pasteur de la paroisse de Castres. La sagesse avec laquelle il gouverna l'Église pendant ses soins, lui mérita l'estime de ses membres du synode; et il fut élu, en 1670, une vocation pour la paroisse considérable, qu'il administra avec prudence et fermeté. Ayant contrevenu à la défense qui avait été faite de continuer de ses fonctions, il aurait été puni, s'il n'avait pas trouvé, par ses amis catholiques, des amis qui réussirent à sa femme et ses enfants, et lui fournirent les moyens de s'établir en Hollande, où les églises se disputèrent l'avoir pour pasteur. I. Grævius le détermina à accepter la vocation pour Utrecht, où il devait à son troupeau qu'il donnait aux jeunes gens qui recouraient à ses lumières, enfin la rédaction de ses sermons, qui partagèrent le reste de sa vie. Il mourut à Utrecht, le 9 septembre 1682, âgé de 82 ans. D. Martène a une correspondance avec plusieurs auteurs, entre autres, Daci-Cuper, etc. (1) Il avait écrit une étude particulière de notre langue, qu'il adressa des remarques sur la première langue française sur la première

(1) Dans le *Recueil des lettres de Casp. Daci-Cuper*, 1742, in-4°, on en trouve six adressées à D. Martène.

onnaire, et cette compagnie son secrétaire de lui en faire des corrections. On a de lui : I. *Revue de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Amsterdam, 1700, 1 vol., avec 42 pl. Cet ouvrage est aussi sous le nom de la *Bibliographie*, est fort recherché pour ses estampes dont il est orné. Le titre de la dernière gravure de l'Épître (t. II, p. 145) s'étant détaché pendant le tirage, on fut obligé de la reclover pour épargner d'une nouvelle planche ; cet accident a donné lieu à la dénomination de *planches avant ou après* ; les amateurs préfèrent les premières comme renfermant les meilleures. Il en parut la même édition avec le texte en hollandais. Elle passe pour contenir les mêmes épreuves des gravures ; mais une erreur (V. le *Manuel du Bibliophile*, par M. Brunet, t. II). L'ouvrage de Martin a été réimprimé à Genève, 3 vol. in-12, 1707 ; et Amsterdam, in-4°, 1708, en petites estampes. II. *La Sainte Bible*, Amsterdam, 1707, 1 vol. C'est l'ancienne traduction de Genève, dont l'édition a recouvert le style un peu vieilli ; il y a une préface générale, très-bonne, des préfaces particulières pour chaque livre, et des notes pleines de sens (1). Il en parut la même édition in-4°, avec l'autre préface et de courtes notes. Martin avait déjà publié le *Nouveau Testament*. Utrecht, 1696, — Pierre Roques, pasteur de français à Bâle, a publié, avec corrections, la *Sainte Bible*

contenant le *Vieux et le Nouveau Testament*, revue sur les originaux et retouchée dans le langage, avec des parallèles et des sommaires par David Martin, Bâle, 1772, in-8°. — Autre édition, Avignon, in-4°. — Revue de nouveau avec le plus grand soin, et publiée par ordre de la société Biblique, Paris, Treuttel et Wurtz, édition stéréotype d'Herhan, 1820, in-8°, 2 vol. III. *Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte*, Amsterdam, 1708, in-8°. IV. *L'Excellence de la foi et de ses effets*, expliquée en vingt sermons sur le chapitre XI de l'Épître aux Hébreux, ibid., 1720, 2 vol. in-8°. V. *Traité de la Religion naturelle*, ibid., 1713, in-8° ; trad. en hollandais et en anglais. VI. *Traité de la Religion révélée*, Leuwarde, 1719, 2 vol. in-8°. C'est une suite de l'ouvrage précédent. VII. *Le vrai sens du Psaume CX*, opposé à l'application qu'en a faite à David l'auteur de la *Dissertation* insérée dans l'*Histoire critique de la république des lettres* (J. Masson), Amsterdam, 1715, in-8°. L'explication de Masson avait été condamnée par le synode de Breda, qui, croyant devoir user de ménagement envers l'auteur, ne l'avait point nommé. Masson, trop orgueilleux pour avouer ses torts, soutint son sentiment par un écrit particulier, dans lequel il attaqua Martin comme membre du synode : Martin lui opposa l'ouvrage qu'on vient d'indiquer, et laissa la réplique de son adversaire sans réponse. VIII. *Deux Dissertations critiques* : la première sur le verset 7, ch. V de la première épître de saint Jean : *Tres sunt in celo* ; la seconde sur le passage de Joseph touchant J.-C., Utrecht, 1717, in-8°. Ces deux pièces, dans lesquelles

(1) On a publié une nouvelle édition de cette Sainte Bible, avec un commentaire dans lequel on a reproduit le travail de Martin. (Voy. CHAIS, t. II, p. 145.)

Martin soutient l'authenticité de ces passages, furent traduites en anglais. Il publia encore deux autres écrits, pour prouver la vérité du fameux passage de saint Jean, l'un contre Th. Emlyn, ministre irlandais, déposé depuis comme scinien, et l'autre en réponse au P. Lelong, qui prétendait que ce passage ne se trouve point dans les manuscrits dont Rob. Estienne s'est servi pour l'impression du *Nouveau-Testament*. On peut consulter, pour plus de détails, une *Notice* sur D. Martin, par un petit-fils du ministre Claude, dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. xxv, et dans le *Dictionnaire* de Moréri; voyez aussi le *Dictionn.* de Chaupepié; le *Trajectum eruditum* de Burmann; et enfin le *Dictionn.* de Prosp. Marchand, où l'on trouve des particularités échappées aux recherches de Burmann et des autres écrivains qu'on vient de citer. W—s.

MARTIN (JEAN-BAPTISTE), peintre, naquit à Paris en 1659, d'un entrepreneur de bâtiments, qui le mit sous la direction de Lahire. Après avoir cultivé la peinture pendant quelques années, il étudia la fortification, et fut envoyé en qualité de dessinateur auprès du maréchal de Vauban. Cet illustre guerrier fut tellement satisfait du talent de Martin, qu'il le recommanda vivement à Louis XIV. Ce prince le mit sous la direction du peintre de batailles Vander-Meulen; il lui confia ensuite la place de directeur de la manufacture royale des Gobelins, que la mort de Vander-Meulen laissait vacante, et lui accorda, de plus, une pension. Cet artiste fit toutes les campagnes du Grand-Dauphin, et une partie de celles où le roi commandait en personne. Il fut chargé de peindre les

nombreuses conquêtes du roi; et les tableaux qu'il peignit à ce sujet, pour la décoration du château de Versailles, lui valurent le nom de *Martin des Batailles*. Le duc de Lorraine, Léopold, voulant consacrer les principales actions de la vie de son père Charles V, Martin en fit le sujet de vingt tableaux qui furent placés dans la galerie du château de Lunéville. Cet artiste mourut à Paris, en 1735. P—s.

MARTIN (DOM JACQUES), bénédictin de la congrégation de saint Maur, né le 11 mai 1684, à Fajaux, dans le Haut-Languedoc, était fils du juge royal de cette ville. Il fit ses premières études au collège de Limoux, et fut ensuite confié aux soins d'un oncle, curé à Tours, qui lui inspira le goût des lettres. La mort de cet oncle qui suivit celle de son père, l'ayant laissé abandonné lui-même et sans guide, il passa dans les plaisirs et les distractions de la jeunesse, un temps précieux, qu'il a souvent regretté. Pressé de choisir un état, et voulant recommencer ses études, il entra, en 1708, dans le couvent de la Daurade à Toulouse, et s'appliqua à la rhétorique, à la philosophie et à la théologie, avec beaucoup de succès. Les incommodités, suite ordinaire d'une application trop soutenue, ne diminuèrent point son ardeur. Dès qu'il eut achevé ses cours, on l'envoya au collège de Sorèze, enseigner les humanités; mais au bout de deux ans, il fut rappelé à Toulouse. La vue de l'église de la Daurade, ancien temple gaulois, lui donna l'idée de faire des recherches sur la religion de ces peuples; et il adressa le plan de son ouvrage au P. Montfaucon, qui le fit venir à Paris pour y travailler. L'un de ses anciens professeurs, D.

réparait alors une nouvelle édition des *Oeuvres* de saint Amant. D. Martin suspendit ses travaux pour l'aider à la collation des manuscrits. Son *Traité de la religion des Gaulois* parut enfin en 1731 et fixa sur lui l'attention des savants : depuis cette époque la vie de l'auteur ne fut plus qu'un incessant continuel de travaux ; il mourut à Paris le 5 septembre 1751. C'était un homme d'une vaste érudition, mais trop entêté de ses opinions, et entêté de ses opinions ; plusieurs de ses opinions sont au reste singulières. On a de lui : *Religion des Gaulois*, tirée de pures sources de l'antiquité, 1737, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage est divisé en cinq livres, dans lesquels l'auteur traite successivement de l'antiquité de cette religion, des sacrifices, des prêtres, des cérémonies, des dieux de la religion et de la seconde classe, et des funérailles et des tombeaux. *Explication de plusieurs passages obscurs de l'Écriture-Sainte*, 1730, 2 vol. in-4°, fig. C'est une suite de l'ouvrage précédent. D. Martin, supposant que la religion des Gaulois n'était qu'une suite de celle des patriarches, et dans les monuments de ces peuples une nouvelle source d'expliquer plusieurs passages de la Bible est dans les poètes latins, et principalement dans Plaute, qu'il cite pour les preuves à l'appui de ses conjectures. On sent qu'il doit y avoir plus d'imagination que de critique ; et que le désir de fortifier son système ne lui a pas permis de se tenir scrupuleux sur le choix des autorités qu'il rapporte. L'indécence

de quelques-uns fit suspendre la vente de l'ouvrage, qui n'en fut que plus recherché par les curieux. III. *Éclaircissement littéraire sur un projet de Bibliothèque alphabétique, sur l'histoire littéraire de Cave, et sur quelques autres ouvrages semblables, avec des règles pour étudier et pour bien écrire un ouvrage périodique*. ibid., 1735, in-4°. ; ouvrage écrit avec peu d'ordre, et dont l'érudition est souvent défigurée par des plaisanteries de mauvais goût. IV. *Explication de divers Monuments* qui ont rapport à la religion des peuples les plus anciens ; avec l'examen de la dernière édition des ouvrages de saint Jérôme, et un traité sur l'Astrologie judiciaire, ibid., 1739, in-4°. Les monuments expliqués dans cet ouvrage avaient été communiqués à D. Martin, par le duc de Sully, qui l'honorait de son estime. La plupart étaient inédits. La critique de l'édition de saint Jérôme (Vérone, 1734) est trop amère. V. *Éclaircissements sur les Origines celtiques et gauloises*, avec les quatre premiers siècles des Annales des Gaules, ibid., 1744, in-12. C'est une critique très-vive et souvent injuste des opinions de Pezron, Pelloutier, Gibert, etc., sur l'origine des Gaulois. VI. *Histoire des Gaules et des conquêtes des Gaulois*, ibid., 1752-54, 2 vol. in-4°. Le premier volume contient douze dissertations sur autant de points d'antiquité, et l'histoire des Gaules jusqu'à l'année de Rome 458 (106 avant J.-C.) Le second vol. publié par D. Brezillac renferme un Dictionnaire géographique des Gaules, et la suite de l'histoire jusqu'à l'année 526 (avant J.-C., 128). Il y a beaucoup d'érudition dans cet ouvrage, qui est fort recherché, à cause de

figures dont il est orné de même que les précédents; et il est accompagné de cartes dressées par d'Anville. On citera encore de D. Martin: une édition des *Deux Lettres de saint Augustin*, découvertes depuis peu dans la bibliothèque de l'abbaye de Gottwic (Paris, 1734, in-fol.); elles roulent toutes les deux sur l'origine de l'âme: la traduction française qu'il en publia, dans le même temps, in-8°, fut censurée par la Sorbonne. — *Les Confessions de saint Augustin*, trad. en français, avec le texte en regard, revu sur plusieurs manuscrits des bibliothèques de Flandre et d'Angleterre, Paris, 1741, 2 vol. in-8°. Cette traduction est estimée. — *Lettre au cardinal Quirini*, sur un passage de Platon, où quelques savants ont cru trouver le mystère de la Trinité, *ibid.*, 1742, in-4°, etc. On lui doit encore la *Préface* du *Lexicon hebraicum* de D. Guarini; et il a fourni des notes pour la réimpression du *Glossaire* de Duncange. On peut consulter l'*Eloge* de D. Martin, à la tête du second volume de l'*Histoire des Gaules*; et l'*Histoire Littéraire* de la congrégation de Saint-Maur. — Un autre Jacques MARTIN a traduit en français trois *Discours* de Cornaro, *sur le régime de vivre sans se servir d'aucune médecine*, Paris, 1652, in-8°. (F. CORNARO.) W—s.

MARTIN (GABRIEL), libraire à Paris, y était né le 2 août 1679. C'était un bibliographe très-instruit; aussi le consultait-on de toutes parts. Il forma les plus belles bibliothèques particulières de son temps; et aujourd'hui encore son nom est attaché au système bibliographique le plus généralement suivi en France, et qui est divisé en cinq classes, la *Théologie*, la *Jurisprudence*, les

Sciences et Arts, les *Belles-Lettres* et l'*Histoire*. Ce système, adopté par Debure dans son grand ouvrage, est peut-être aussi connu sous le nom de Debure, que sous celui de Martin, qui n'a laissé que des catalogues de bibliothèques particulières: M. Peignot, dans son *Dictionnaire raisonné de Bibliologie*, tom. II, p. 236, en porte le nombre à 148, dont 22 avec tables d'auteurs. Quelques-uns de ces catalogues sont encore recherchés des curieux, entre autres ceux de Du Fay, de Hoym, de Rothelin, de Boze, etc. G. Martin mourut le 2 février 1761, à quatre-vingt-trois ans: les *Affiches de Province*, du 11 février 1761, contiennent un article sur ce bibliographe. Le *Dict. de Bibliologie* de M. Peignot détaille le système bibliographique de Martin et les divers autres; il paraît cependant que le fond du système de Martin était pris d'un jésuite (F. J. GARNIER, XVI, 486): mais il l'a retouché avantageusement; et depuis Martin, on y a fait encore quelques améliorations, qui paraissent insuffisantes à Leschevin (F. LESCHEVIN, XXIV, 281). On ne peut guère ici se flatter d'atteindre la perfection: c'est déjà beaucoup de faire bien, et c'est ce qu'avait fait Martin. A. B—T.

MARTIN (THOMAS), antiquaire anglais, né en 1697, à Thetford en Suffolk, où son père était recteur, annonça dès sa première jeunesse un goût très-vif pour les antiquités de sa patrie, et n'embrassa qu'à regret l'état de procureur, dans lequel il fut initié par un de ses frères. Quand il fut entièrement maître de lui-même, il ne se livra plus qu'à son goût favori, et gagna sa vie en copiant de vieux manuscrits, en dessinant des armoiries, des sceaux, en dressant

réalogies, etc. Quoique sans il ne laissa pas de recueillir un grand nombre d'antiquités précieuses, pour la plupart, au comté de Devon. Il épousa en secondes noces la fille du roi-d'armes la Neve, qui, par son mariage, lui-même, possédait une belle collection. Martin avait rassemblé les matériaux pour les *Monumenta Anglicana*, que la Neve avait terminés en 1719. La société des antiquaires de Londres l'admit au nombre de ses membres. Il écrivit l'histoire de sa ville natale, mais il ne fut pas publié : elle ne parut que longtemps après sa mort, par les soins de son fils Gough, en 1789. Établi par son père, Martin ambitionnait de publier, au milieu de ses recherches historiques, le titre de l'*Honnête homme de Palgrave*, quoiqu'à la fin de sa conduite ne fût pas tout à fait un modèle de régularité; père d'un grand nombre d'enfants, il fut obligé de se livrer à la misère de vendre à Thomas Fenn une partie de sa bibliothèque pour un prix très-considerable. On peut en voir le catalogue qui en fut publié après sa mort, arrivée en 1771. On a vu deux ventes de sa collection, dont les débris se sont dispersés dans plusieurs cabinets d'amateurs. Thomas Fenn a fait élever un monument très-simple à Thomas Martin, dans l'église de Palgrave, où il a été inhumé. Nichols, dans le tome 1^{er} de ses *Anecdotes littéraires*, a publié quelques lettres de Martin; on y lit plusieurs passages qui le plaignent de son sort : « Si je n'avais point de famille, dit-il, je me ferais pain et d'eau, pour me consacrer à l'archéologie. » D—G.

MARTIN (BENJAMIN), savant anglais, né en 1704, exerça avec distinction à Londres la profession de peintre et de constructeur de

globes : il rédigea, sous le titre de *Magazin*, un ouvrage périodique, relatif aux sciences mathématiques, qui forme en tout quatorze volumes (1), et publia un très-grand nombre d'ouvrages, sur les objets de ses études. Après avoir acquis par son industrie (car il avait commencé par être garçon charretier), une fortune suffisante, il eut le malheur de la perdre par un excès de confiance, et se vit forcé de faire banqueroute. Se trouvant alors vieux, infirme, le désespoir le porta à se donner la mort : il ne réussit qu'à se blesser cruellement, et vécut encore quelque temps. Il mourut le 9 février 1782; ses principaux ouvrages sont : I. *Grammaire des Sciences philosophiques*, 1735, in-8^o.; traduite en français (par Puisieux), 1749, 1764, 1777, in-8^o., fig. Ce livre, aujourd'hui suranné, était, lorsqu'il parut, l'un des meilleurs ouvrages élémentaires sur les sciences d'observation. II. *Système, ou Corps universel, nouveau et complet, d'arithmétique décimale*, 1735, in-8^o. III. *Le Livre mémorial des jeunes étudiants*, 1735, in-8^o. IV. *Description et usage des deux globes, la sphère armillaire et l'Orbèri*, 1736, 2 vol. in-8^o. On y joint un Appendix qu'il publia en 1766. V. *Mémoires de l'académie de Paris*, 1740, 5 vol. VI. *Éléments des sciences et des arts littéraires*, trad. en français (par Puisieux), Paris, 1756, 3 vol. in-12. VII. *Système de philosophie newtonienne*, 1759, 3 vol. VIII. *Nouveaux éléments d'optique*, 1759. IX. *Institutions mathématiques, savoir l'arith-*

(1) Ce recueil, quoique bien inférieur au *Philosophical Magazine* donné depuis par Tilloch, mérite encore d'être consulté : on en a publié séparément quelques parties, notamment le *Correspondant* (*Miscellaneous correspondence*) qui forme 4 vol.

métique, l'algèbre, la géométrie et les fluxions, 1759. X. Histoire naturelle de l'Angleterre, avec une carte de chaque comté, 1759, 2 vol. XI. Philologie, et Géographie philosophique, 1759. XII. Institutions mathématiques, 1764, 2 vol. XIII. Vies des philosophes, leurs inventions, etc. 1764. XIV. Introduction à la philosophie newtonienne, 1765. XV. Institutions de calculs astronomiques, 2 parties, 1765. XVI. Description et usage de la machine pneumatique, 1766. XVII. Description du baromètre de Torricelli, 1766. XVIII. Philosophie britannique, 1778, 3 vol. XIX. Philosophie des Messieurs et des Dames, 3 vol. XX. Théorie de l'hydromètre. XXI. Doctrine des logarithmes. L.

MARTIN (EDME), juriscousulte, né à Pailly, près de Seus, vers 1714, fit ses études au collège de Montaigu, et se consacra de bonne heure aux fonctions de l'enseignement. Il obtint, à Paris, une chaire de droit canonique, et n'y renouça qu'au moment où les saines doctrines s'éclipserent devant les conceptions des anarchistes dont la France devint la proie. La nécessité seule pouvait enlever Martin à une carrière à laquelle il avait voué sa vie, et à des élèves sur qui se portaient ses affections les plus chères. Dans son zèle pour les progrès de l'instruction, il avait contribué plus que tout autre à l'établissement d'une nouvelle école de droit sur la place de Sainte-Genève. On pourrait s'étonner que Soufflot, en même temps qu'il élevait un si beau temple à la patronne de Paris, eût destiné à la faculté de droit un édifice d'une architecture si modeste, et si peu spacieux dans sa distribution. Mais il faut considérer

qu'à l'époque où l'artiste ébaucha les plans, la jeunesse, moins avertie par l'expérience, n'alluait point encore son regard dans la capitale. Les professeurs de la province avaient à envier aux professeurs de Paris Poulain-Duparc et Pothier, qui, par vingt-cinq ans de travaux sans interruption, sans approcher de la célébrité, furent deux oracles de la jurisprudence. L'un emporta une estime méritée, l'autre fut presque octogénaire, à Paris, en 1793. Outre le traité qu'il prononça pour l'ouverture de la nouvelle école de droit, on lui doit : *Institutiones juris canonici usum scholarum accomodatas*, Paris, 1788, 2 vol. in-8° et in-4°. Ce traité élémentaire est divisé en quatre livres, avec une méthode, sur le modèle des Institutes de Justinien, présentée heureusement à une époque où il allait bientôt le rendre inutile. Avant sa publication, les jeunes gens étaient forcés de dévorer les décrets de Grégoire I. La compilation fatigante, pleine de contradictions, et contraire à nos usages, et les notions peu compatibles avec le développement de la puissance temporelle des institutions de Lancelot, qui ne reproduirent les décrets sous une forme abrégée, présentaient de nombreux inconvénients. Les Institutes de Fleury, où surabondaient les notions historiques, étaient trop peu utiles pour les notions de droit. Le travail de Martin remplissait donc un grand besoin de l'enseignement. Il avait un mérite particulier à marquer les limites du pouvoir ecclésiastique; et il résolut de plusieurs questions importantes, dont on cherche vainement les traces dans les décrets. MARTIN (Edme), imprimeur, dans le dix-septième siècle.

de l'imprimerie royale, et quelques éditions remarquables. Son fils acquit aussi de la gloire dans la même profession.

F—T.

MARTIN (CLAUDE), major-général de la compagnie des Indes, naquit à Lyon, en 1732. Son père, tonnelier, pauvre, ne put lui donner qu'une éducation très bornée. Mais, l'intelligence et le génie suppléant à l'absence des secours étrangers, il apprit les mathématiques et le dessin, et malgré les larmes de sa mère, qui, lui jetant à la tête de nombreuses pièces de 24 sous, lui reprochait ses dépenses, mais ne reviens jamais à l'écarter, » Bientôt après, il fut choisi pour faire partie de l'expédition que le comte de Lally envoya en l'Inde. Arrivé dans ce pays, il se distingua par sa bravoure et sa conduite. L'excessive sévérité du gouverneur lui avait aliéné ses soldats ; et lorsque les Français furent obligés de lever le siège devant Pondichéry, plusieurs d'entre eux se joignirent à l'ennemi (1776). Parmi ceux qui se trouvaient à Pondichéry, on trouvait Martin : l'intelligence et le génie le montrèrent dans diverses occasions sur lui l'attention du gouverneur de Madras, qui lui donna le grade de major-général, et le choisit pour commander les troupes françaises, avec la permission de lever, parmi les prisonniers anglais, une compagnie de 100 hommes, et de s'embarquer pour l'Inde. Pendant le voyage, le gouverneur de Pondichéry fut tué ; et ce ne fut qu'à travers de grands dangers que Martin, accompagné de quelques-uns de ses soldats, parvint à gagner le promontoire de Pondichéry, d'où il se dirigea sur le fort de la Bourne. Le gouverneur de cette ville fut tué dans la cavalerie, et l'ennemi, quelque temps après, avec le capitaine de la Bourne, pour lever la carte

des environs de Lucknow. Sedd-Eddaula, nabab d'Aoude, fut enchanté de ses talents, le créa inspecteur-général de son artillerie, et conçut pour lui une telle affection, qu'il ne faisait rien sans le consulter ; de manière que l'inspecteur-général devint presque le gouverneur de Lucknow. On conçoit comment, dans un pays où toutes les faveurs s'achètent, Martin put arriver aisément à une grande fortune : un ministre désirait-il une grâce du prince, il s'adressait à son confident, qui lui faisait payer cher sa protection. D'autres circonstances contribuèrent à grossir les trésors de notre aventurier. Assef-Eddaula, successeur du nabab, aimait les arts européens ; et son favori faisait venir pour lui tout ce qui pouvait flatter ce goût. Mais les bénéfices qu'il retira de ces commissions ne furent rien en comparaison de ceux que lui valut une spéculation d'un genre différent. Pendant les troubles si fréquents qui désolaient le pays, il recevait, des habitants effrayés, les objets précieux que l'on confiait à sa garde, et les rendait après l'éloignement du danger, en prélevant douze pour cent sur leur valeur. Il était à Lucknow depuis trente-cinq ans, lorsque la guerre éclata (1790) entre Tipou-Sultan et les Anglais. Ce fut à cette époque qu'il obtint le grade de colonel, en échange d'un grand nombre de chevaux qu'il offrit à la compagnie des Indes ; enfin, il fut compris dans la promotion de majors-généraux, en 1796. Le général Martin employa une partie de ses immenses richesses à des constructions magnifiques. Sous le nom de *Constantia-house*, il fit bâtir sur les rives de la Goumtie, à dix lieues de Lucknow, un superbe palais, entouré de jardins aussi remarquables

par leur étendue que par la quantité d'arbres rares qui s'y trouvaient réunis. Là, il s'amusait à cultiver la physique, science pour laquelle il avait montré beaucoup de goût dès son jeune âge. Un jour il fit enlever un ballon en présence du nabab. Ce prince fut tellement satisfait de cette invention, qu'il voulait faire construire un aérostat capable de porter trente hommes, malgré les objections de ceux qui lui représentaient le danger qu'il y aurait à exécuter une telle expérience. Cependant une maladie douloureuse conduisit au tombeau le général Martin; en vain il se procura quelque soulagement, en divisant, au moyen d'une opération extrêmement ingénieuse, la pierre qui le tourmentait: il ne put prolonger son existence que de quelques mois, et mourut le 13 septembre 1800. Il avait ordonné que son corps fût salé, mis dans un cercueil de plomb, et déposé dans un tombeau, sur lequel il avait fait graver cette épitaphe :

CI GIT CLAUDE MARTIN,
Né à Lyon, en 1724,
Venu simple soldat dans l'Inde,
Et mort major-général.

Ce tombeau est placé, au bord du Gange, dans un château-fort, d'un style gothique. Dans son testament, le général Martin, après un préambule assez singulier écrit dans le genre oriental, lègue à deux de ses femmes une partie de sa fortune, qu'on évaluait de 8 à 10 millions. Il assigne ensuite des sommes considérables aux villes de Lucknow, de Calcutta et de Lyon, pour créer des établissements de bienfaisance qui doivent chacun porter le nom de *la Martinière*; il y consacre notamment 12,000 fr. de rente, en faveur des Lyonnais prisonniers pour

dettes. Il donne ensuite de longues explications sur les plans que l'on devra suivre pour terminer les ouvrages qu'il avait commencés. On remarque, dans cet acte singulier, les sentiments d'un homme qui s'occupe beaucoup de ce que la postérité pensera de lui. Il entre dans les plus minutieux détails sur sa croyance religieuse, sur les fautes que l'on peut lui reprocher, et sur plusieurs actions de sa vie. Ce testament écrit en mauvais anglais, et traduit en français, a été imprimé par les ordres du conseil municipal de Lyon, 1803, un vol. in-4^o. de 120 pages. Le major Rennell a publié, dans son *Atlas de Bengale*, deux plans topographiques exécutés par le capitaine Cl. Martin.

G—r—r.

MARTIN (VINCENTO), compositeur célèbre, surnommé *lo Spagnuolo* par les Italiens, parce qu'il était espagnol, naquit à Valence en 1754. Ce sont aussi les Italiens qui ont introduit l'usage d'ajouter un I à la fin de son nom. Après avoir été attaché à la cour d'Espagne, en qualité de maître de chapelle, il passa en Autriche en 1787. Haydn et Mozart témoignèrent beaucoup d'estime pour ses talents. Le dernier de ces grands maîtres lui rendit un hommage éclatant et presque sans exemple. On sait que don Juan se fait donner une sérénade en attendant à souper la statue du commandeur: Mozart y a placé un des plus jolis airs de Martin; et, dans la crainte que le public n'y fit pas assez d'attention, il a voulu que l'acteur s'écriât: *Bravo, Cosa rara!* nom de l'opéra auquel appartient cet air. Ce charmant ouvrage, joué avec le plus brillant succès sur tous les grands théâtres de l'Europe, et notamment à l'Opéra italien de Paris, est, de toutes les compositions de l'auteur, celle

is contribué à sa célébrité. *o di Diana* n'est pas moins connus, ainsi que les tragédies-lyriques qui n'ont été représentées en France. Il travailla pour les cours de Vienne et de Londres, et fut appelé à celle de Russie. En 1810, à Pétersbourg, le Vincenzo Martin se distingua par la fraîcheur, la grâce et la

S—v—s.

NE, impératrice. *Voy.*

ONAS et HERACLIUS II.

NE (GEORGE), médecin, né à Paris, vers la fin du dix-huitième siècle, alla étudier à Leyde, et obtint ses grades. De retour dans sa patrie, il exerça son art à Saint-Denis avec succès, et communiqua ses idées aux sociétés royales de Paris, qui en a publié quelques-unes dans son recueil. Il fut employé sur les flottes du roi. Il a écrit plusieurs ouvrages, dont les plus remarquables sont : I. *De animalibus et animalium*

1780, Londres, 1740 ; français, Paris, in-12, 1751. Il emploie les calculs algébriques et géométriques pour apprécier la force du cœur ; mais il n'a pu convaincre les lecteurs instruits. II. Il n'a traité que superficiellement cet important sujet, et il n'a dans des citations fort peu nombreuses, et qui attestent qu'avec un goût distingué il était remarquable. Ainsi, au milieu des élévés de la géométrie, il cite les citations de Virgile, de Lucrèce, etc. II. *Essay and philosophic*, in-8°, 1740. Plusieurs des points dans le livre précédent sont cités. III. *In Bartholomæi Tabulas anatomicas com-*

mentaria, in-8°, Edimbourg, 1755. Cet ouvrage fut publié après la mort de l'auteur, qui y a introduit d'intéressantes remarques historiques sur les ouvrages et les découvertes de plusieurs anatomistes, tels que Vesale, Deleboe, Fallope, etc. Martine, en exerçant une judicieuse critique sur les découvertes d'Eustachi, loue dignement ce qu'il a fait de recommandable ; c'est ainsi qu'il exalte ses grands travaux sur la névrologie : il trace ensuite un tableau curieux des progrès de cette partie importante de l'anatomie. Martine mourut vers 1743. F—r.

MARTINELLI (DOMINIQUE), architecte, né à Lucques, en 1650, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, qui n'éteignit point en lui le goût des arts ; il cultiva le dessin avec succès, et ses talents pour l'architecture le rendirent célèbre. Il alla se perfectionner à Rome, où il obtint la place de conservateur de l'académie de Saint-Luc, et une chaire de perspective et d'architecture. Sa réputation l'ayant fait appeler à Vienne, il y donna les dessins du palais du prince de Lichtenstein, ainsi que d'un grand nombre d'autres palais élevés en diverses parties de l'Allemagne. Il contribua également à la construction de plusieurs ports et fortifications. Ses ouvrages d'architecture sont remplis de magnificence, et annoncent un grand jugement dans l'invention, une entente parfaite des accessoires, et un véritable goût dans la manière dont il a su concilier la solidité des anciens avec l'élégance des modernes. Il dessinait à l'aquarelle, d'une touche pleine de finesse et d'esprit ; les dessins qu'il a exécutés en ce genre, sont estimés et recherchés. L'état qu'il avait embrassé ne put adoucir

son caractère violent, colère, et intéressé à l'excès. Il mourut à Vienne, en 1718. P—s.

MARTINET, avocat, sous le règne de Louis XIII, se détacha de la foule de ses rivaux, par un jugement et une pureté de goût remarquables pour cette époque. Ceux qui ont recherché les progrès de l'éloquence judiciaire parmi nous, se sont accordés à faire honneur à Patru des premiers essais estimables qu'elle produisit : sans entrer dans l'examen du mérite réel de Patru, nous réclamerons contre les éloges trop exclusifs dont on l'a comblé. Martinet avait été son précurseur ; pendant la longue période de ses succès au barreau, aucun autre orateur ne se distingua par autant de sens et par des qualités aussi précieuses : mais sa réputation, renfermée dans l'enceinte du palais, n'eut point d'échos au dehors ; et, tandis que Patru, placé à la source des honneurs littéraires et classé parmi les écrivains qui épuraient la langue, pouvait compter sur de nombreux prôneurs, Martinet se montra peu soigneux de sa renommée, et ne la confia qu'à des *factums*, sorte d'écrits qui, de tous, sont les plus vite oubliés. C'est dans son plaidoyer contre la duchesse douairière de Rohan, qu'il faut chercher les premières pages bien pensées et d'un ton soutenu dont puisse s'honorer le barreau français. La duchesse avait à cœur de se venger de sa fille, qui s'était mariée contre sa volonté. Dans ce dessein, elle avait jeté les yeux sur un jeune aventurier végétant en Hollande, et l'avait reconnu pour son fils. Des craintes sur la sûreté de cet enfant l'avaient, disait-elle, déterminée ainsi que son mari, à le faire élever secrètement. Ce roman, subitement mis au jour par la colère, ne

fut pas accueilli par les maisons de Rohan et de Béthune, auxquelles appartenait la douairière. Elles chargèrent Martinet, et un autre orateur accrédité, nommé Gautier, dont la causticité a été signalée par Boileau, de démasquer la fraude devant le parlement de Paris. Un plan sage, une argumentation serrée, une louable simplicité de style, recommandèrent le discours de Martinet : il crut que son sujet comportait assez d'intérêt en soi pour n'avoir pas besoin d'autres ornements. Son auxiliaire se jeta, au contraire, dans les aberrations accoutumées d'une érudition laborieuse, et développa un texte plein d'apprêt, où le point litigieux se trouvait éclipsé. Les juges se prononcèrent contre l'aventurier (1) ; et la discussion solide de Martinet avait puissamment influé sur cette décision : mais l'opinion publique le mit au-dessous de son confrère. Patru lui-même, dont il nous reste un exorde dans la même affaire, partagea le tort d'un pareil jugement. Cette cause fut plaidée en 1646, onze ans avant la publication des *Provinciales*. Martinet ne se soutint pas à la même hauteur dans ses autres plaidoyers, dont le détail nous a paru inutile à donner ici. Il savait, il est vrai, se soustraire au besoin d'une admiration mal-entendue, et se permettait de protester, de temps en temps, contre les applaudissements dont on couvrait ses confrères. Une épigramme latine qu'il fit contre le parlement, enthousiasmé d'un plaidoyer, prononcé à l'âge de quatorze ans, par Jacques Corbin, qui figura depuis parmi les noms dé-

(1) Le P. Griffet essaya, plus d'un siècle après, en 1767, de rehabliler le mémoire de ce personnage. Il publia sa vie et l'histoire de son procès, sous ce titre : *Histoire de Tancrède de Rohan, etc.*, Leipzig, 1767, in-12.

r Boileau, en est une nouvelle :

*ius attonito puerum garrere senatu :
pueri, puerum qui stupere senes !*

ous devons avouer que Mar- se garantit pas entièrement mple contagieux de ses con- ains. Toutefois en se les ap- nt, il sut atténuer leurs dé- t s'il ne se refusa point l'abus dition, il eut soin de la pré- ons des formes moins indiges- fit en sorte que le tissu de sa ition ne fût pas appauvri par ions étrangères. Les eloges us lui donnons, paraîtraient s par quelques lignes de Boi- ans le commencement de son e *des Héros de roman* : mais sserverons que ce critique ne tre point scrupuleux sur les u'il immole à la satire, et re avait-il conservé quelque d'avoir été obligé d'entendre t dans sa jeunesse. — Ce der- ssa une fortune considérable ls, Louis MARTINET, rimeur us du médiocre, que Saulec- le sous le nom de *Baulinet*, ui les traits de Boileau eus- nbé plus justement que sur e. Il était un des pourvoyeurs *vire-Galant* ; et l'on con- de lui un poëme détestable , le *Tombeau de Turenne*, d'une charge d'aide-des-céré- à la cour, il s'en défit pour e tout entier à une vie épicu- et mourut en 1694. F—T. RTINEZ (HENRICO), ingé- mexicain, fut élevé en Espa- il fit des progrès rapides s mathématiques, la géogra- l'hydraulique. Le roi lui conféré le titre de cosmo- , il passa au Mexique, et fut

chargé, en 1607, par le vice-roi, mar- quis de Salinas, du dessèchement artificiel de cette contrée, afin de préserver des inondations la capitale de la Nouvelle-Espagne. Il donna le plan de la *Desagua de Huehuetoca* ou canal d'épuisement, et présida aux travaux. L'écoulement des eaux devait se faire par une galerie sou- terraine, qui fut commencée le 28 novembre de la même année. Le vice-roi, en présence de l'*Audienza*, donna le premier coup de pioche. Quinze mille Indiens furent occupés à cet ouvrage, que l'on termina en onze mois avec une célérité extraor- dinaire. La nature du sol, la forme de la vallée, avaient rendu nécessaire un percement souterrain. On repro- cha bientôt à Martinez, quoique son plan eût été sagement conçu, d'avoir fait creuser une galerie souterraine qui n'était ni assez large ni assez profonde. Les ingénieurs se dispu- tèrent ; on changea de plan. Un nouveau vice roi eut la témérité d'or- donner à Martinez de boucher le passage souterrain : les ordres furent révoqués ensuite ; mais le 20 janvier 1629, la ville de Mexico ayant été inondée, Martinez fut jeté au cachot. On prétendit qu'il avait fermé la galerie d'écoulement pour donner aux incrédules une preuve manifeste de l'utilité de son ouvrage. L'ingénieur déclara au contraire que, voyant une masse d'eau beaucoup trop cou- sidérable pour être reçue dans sa galerie étroite, il avait mieux aimé exposer la capitale au danger passa- ger d'une inondation, que de voir dé- truire en un jour, par l'impétuosité des eaux, les travaux de tant d'an- nées. Mexico, contre toute attente, resta inondée pendant cinq ans, de- puis l'année 1629 jusqu'en 1634. On traversa les rues en canots, comme

on avait fait avant la conquête, dans l'ancien Tenochtitlan, et l'on fut obligé de construire; le long des maisons, des ponts de bois qui servirent de quais aux piétons. Martinez, après avoir été long-temps persécuté, reprit ses travaux, de concert avec d'autres ingénieurs, et mourut sans avoir vu ses plans accomplis. Il existe de lui un *Traité de trigonométrie*, imprimé à Mexico.

B—P.

MARTINEZ (GRÉGOIRE), peintre espagnol, né à Valladolid, florissait à la fin du seizième siècle. Il peignait le paysage avec succès; mais c'est dans les petits sujets historiques qu'il s'est acquis une réputation. On connaît de lui un charmant tableau sur cuivre, représentant la *Vierge*, l'*Enfant Jésus*, *saint Joseph* et *saint François d'Assise*, remarquable par la finesse des tons. — Sébastien MARTINEZ, peintre d'histoire, né à Jaen en 1602, fut instruit par un élève de Cespèdes, et devint un des plus grands peintres de l'école de Séville. Bon dessinateur, coloriste plein de grâce et d'harmonie, il se distingua également dans l'histoire et le paysage. La *Nativité*, le *Saint Jérôme*, le *saint François*, la *Conception*, et le *Christ*, qu'il fit pour les religieuses du Sacré-Corps, de Cordoue, avaient élevé sa réputation au plus haut degré: il y mit le sceau par une *Conception*, et le célèbre tableau de *Saint Sébastien*, qui orne la cathédrale de Jaen. Il avait peint, pour les Jésuites de la même ville, quelques tableaux de chevalet, qui ont disparu. Philippe IV le nomma, en 1660, peintre du roi. Ce prince allait souvent le voir travailler dans son atelier. Martinez a exécuté un grand nombre de petits tableaux, que les amateurs de Cor-

doue, de Séville, de Cadix, Madrid conservent avec soin. Les grands ouvrages sont moins nombreux, mais également estimés. Il mourut à Madrid, en 1667. — Joseph MARTINEZ, peintre d'histoire, né à Sarragosse, en 1612, alla d'abord la peinture à Rome: après avoir tiré un grand parti de son séjour dans cette ville, il revint dans sa patrie, et mérita que le roi Philippe IV le nommât son peintre, en 1648. D. Juan d'Autriche, qui en un grand cas, lui accorda le même honneur. Il justifia ces faveurs par ses ouvrages; mais, quelques succès qu'il attendissent à la cour, il ne voulut pas abandonner Sarragosse, où ses tableaux jouissaient de l'estime publique. Les peintures de la *Sacra* forment les quatre angles du plafond de la Manteria, sont dues à son pinceau. C'est surtout par la beauté que ses productions se distinguent: il négligea trop souvent les détails de l'art. Il gravait à l'aiguille avec une force; et l'on connaît de lui, dans ce genre, un portrait de Mathias de Sarragosse, qu'il peignit en 1681. J. Martinez avait composé un *Traité de peinture*, qui n'a point été imprimé, quoiqu'on le dise plein de notions précieuses sur l'état des arts en Espagne. Il mourut en 1682. — Dominique MARTINEZ, peintre d'histoire, né à Séville, vers la fin du dix-septième siècle, fut élève d'un peintre inconnu, nommé Jean Antonio. Il n'eut pas de peine à surpasser son maître; mais le manque de principes solides se fait remarquer dans ses ouvrages. C'est dans l'invention et dans la composition qu'il laisse beaucoup à désirer. Privé du génie qui sait se servir d'une ample collection, et par

ainsi à disposer un sujet ; mais le défaut d'originalité s'y faisait toujours sentir. Cependant ses productions jouissent , à Séville , d'une estime assez grande ; et la plupart des églises de cette ville en possèdent un certain nombre. Ses ouvrages l'enrichirent ; et l'amabilité de son caractère le fit chérir de tous ceux qui le connurent. Il avait fondé dans sa maison une académie, où il employait une partie de sa fortune à l'instruction des jeunes élèves. Quand le roi Philippe visita Séville , Martinez fut chargé de beaucoup de travaux : on lui proposa de venir à Madrid , où on lui promettait le titre de peintre du roi ; mais il préféra le séjour de sa ville natale, et y mourut le 29 septembre 1750. — Thomas MARTINEZ, peintre mystique , né à Séville , vers la fin du dix-septième siècle, fut élève de Jean-Simon Gutierrez, le meilleur disciple de Murillo. Il se livra à l'imitation de ce dernier maître ; et parmi les ouvrages qu'il a produits , on cite une *Mère de douleurs*, vraiment digne de Murillo, qu'il avait peinte pour le couvent de la Merci, de Séville, et qui, à raison de son rare mérite, a depuis été transférée à l'Alcazar. D'un caractère bizarre, Th. Martinez s'était fait construire une bière qui lui servait de lit, et qu'il couvrait d'un drap funéraire : c'est dans ce lit, et avec ce linceul qu'il voulut être enseveli après sa mort, arrivée à Séville en 1734. — D. Joseph Luxan ou Luzan MARTINEZ, peintre d'histoire et de portrait, né à Saragosse, en 1710, fut élevé par les soins de l'illustre famille Pignatelli, et envoyé à Naples, où pendant cinq ans il suivit les leçons de Mastro Leo, antagoniste de Solimène. L'étude qu'il fit des meilleures productions des peintres italiens,

servit beaucoup à améliorer sa couleur, et à lui donner une manière large et ferme. De retour en Espagne, ses protecteurs le chargèrent de divers travaux, parmi lesquels on distingue ses portraits de famille. En 1741 il se rendit à Madrid, après avoir obtenu de Philippe V le titre de peintre du roi. Il revint alors à Saragosse, et fut nommé par l'Inquisition réviseur des tableaux. Plein de zèle pour son art, il établit dans sa maison une école de dessin, d'où sortirent une foule d'habiles élèves, parmi lesquels on distingue Bayeu, Goya, Beraton, Vallespin, etc. ; cette école donna naissance à l'académie de Saint-Louis. Martinez prodiguait tous ses soins à ses élèves ; ce qui ne l'empêchait pas de se livrer à la pratique de son art. Ses ouvrages se font remarquer par la suavité de la couleur, et la facilité de l'exécution : aux qualités propres aux artistes de son pays, il joint quelques-unes de celles qui n'appartiennent qu'aux peintres d'Italie. On voit la plupart de ses tableaux dans les églises de Saragosse, de Huesca, de Calahorra et de Calatayud. C'est à lui que l'école de Valence doit les plus habiles peintres qu'elle ait produits dans le dix-huitième siècle. Il mourut à Saragosse en 1785. — D. Bernard MARTINEZ DEL BARRANCO, né en 1738, dans le village de Cuesta, vint étudier la peinture à Madrid. En 1765, il se rendit en Italie ; et l'étude des chefs-d'œuvre que renferment Turin, Parme, Naples, et surtout Rome, perfectionna ses talents. Il étudia particulièrement les restes de l'antiquité et les ouvrages du Corrège. Après une absence de quatre ans, il revint en Espagne, et fut reçu, en 1774, membre de l'académie de Saint-Ferdinand. Antoine Mengs, premier

peintre du roi, avait, en cette qualité, la direction de tous les ouvrages relatifs aux beaux-arts. Il en confia quelques-uns à Martinez, qui fit, entre autres, un *Portrait du roi Charles III*, pour le consulat de Sant-Ander; des *Médailles en grisaille* pour le marquis de Soria, et une *Décollation de saint Jean*, pour l'Académie de peinture dont il était un des professeurs les plus zélés et les plus assidus. Il n'eut pas moins de talent pour les tableaux de genre; et l'on cite, parmi ces derniers, une *Vue du Port de Sant-Ander*, qui jouit d'une grande réputation. Il a aussi donné les dessins de quelques-unes des figures de l'édition de *Don Quichotte*, publiée en 1788, par l'Académie de Madrid. Martinez mourut, dans cette ville, le 22 octobre 1791.

P—s.

MARTINEZ PASQUALIS, chef de la secte dite des Martinistes, est un de ces personnages qui ont donné le nom à une école, et qui sont eux-mêmes restés inconnus. L'analogie du nom du disciple principal avec celui du maître, a contribué à faire presque oublier le véritable chef des Martinistes, avec lequel les feuilles du jour, en annonçant (en 1803) la mort de Saint-Martin, ont confondu ce dernier. Les disciples même les plus intimes de Martinez n'ont point connu sa patrie. C'est d'après son langage, qu'on a présumé qu'il pouvait être Portugais, et même Juif. Il s'annonça, en 1754, par l'institution d'un rite cabalistique d'élus dits *cohens* (en hébreu, *prêtres*), qu'il introduisit dans quelques loges maçonniques en France, à Marseille, à Toulouse et à Bordeaux. Ce fut dans cette dernière ville, qu'il eut, parmi ses disciples, et reçut maître de son ordre, Saint-Mar-

tin, jeune officier au régiment Foix. Martinez apporta, en 1768, à Paris, ce même rite, dont le poëte Vanloo fit connaître l'auteur dans sa capitale. Un assez grand nombre de prosélytes y formèrent la secte, et reçurent, des loges du nouveau rite, organisées en 1775, la dénomination de Martinistes. Le livre *Des Erreurs et de la Vérité*, ayant été publié la même année par Saint-Martin, a contribué à faire confondre celui-ci avec le fondateur de la secte de ce nom. Après avoir achevé de professer sa doctrine à Paris, Martinez quitta soudain ce séjour, comme pour aller recueillir une succession, et s'embarqua, vers 1778, pour Saint-Domingue: il y termina, au Port-Prince, en 1779, sa carrière théurgique, dans laquelle Bacon de la Valérie, l'un de ses disciples, fut aussi l'un de ses agents. Saint-Martin, dans le *Portrait* qui fait partie de ses œuvres posthumes, ne s'est point expliqué sur le fond de la doctrine de ce maître. Mais, par ce qui se trouve dans ses premiers écrits, et dans celui d'un autre élève, Fauchon de Fourrier, auteur de *Ce que nous avons été, ce que nous sommes et ce que nous serons* (Londres, 1791), on peut présumer que la doctrine professée par Martinez, est cette *cabale des Juifs*, qui n'est autre que leur métaphysique, ou science de l'Être, comprenant les notions de Dieu, des esprits, de l'homme dans ses divers états. Martinez prétendait posséder la théorie pratique ou la clef active de cette science, ayant pour objet non-seulement de servir des communications intérieures, mais de procurer des manifestations sensibles. « Dans l'école », j'ai passé il y a vingt-cinq ans, écrivait Saint-Martin, en 1791,

mi Kirchberger, « les commu-
 tions de tout genre étaient fré-
 quentes; j'en ai eu ma part comme
 beaucoup d'autres. Les manifesta-
 tions du signe du Réparateur y
 sont visibles : j'y avais été pré-
 paré par des initiations. » Mais, ajou-
 te-t-il : « Le danger de ces initiations
 est de livrer l'homme à des esprits
 mauvais ; et je ne puis répondre que
 des formes qui se communiquaient
 moi-même, ne fussent pas des formes
 mauvaises. » Ainsi Saint-Martin
 même laissait entrevoir que dans
 ces initiations l'on court risque d'être
 trompé, et que la force des im-
 pressions peut troubler le moral de
 celui qui s'y livre. Cependant Mar-
 tin n'avait point connu, dit-il, Jac-
 qués, bien supérieur, selon
 le philosophe portugais, auquel
 il avait seulement son entrée dans
 les régions d'un ordre supérieur,
 que le philosophe allemand
 avait aplani la route. Un tra-
 vail intitulé *Réintégration*, contenant ce
 que l'artefacteur Pasqualis avait écrit
 sur sa doctrine, et qu'il lisait ou dic-
 tait à ses disciples, est resté inédit, de
 sorte que la correspondance dont on
 a parlé à l'article KIRCHBERGER (V.
 n.).

G—CE.

MARTINI (SIMON), c'est-à-dire,
 le fils de Martin, plus connu
 sous le nom de Simon de Sienne,
 dans cette ville, vers l'an
 1338, qui le fait naître en
 Toscane, et qui est trompé par une inscription
 portant le nom de ce peintre est joint à
 celui de Lippo Memmi, l'appelle Si-
 memmi, et le suppose frère de
 lui-même. Il s'attacha de bonne heure
 à la peinture, qui était alors le plus cé-
 lèbre des arts d'Italie, fit sous
 son maître de rapides progrès,
 et y excécuta, dès 1298
 et 1300, quelques ouvrages qui éta-

blirent sa réputation. Il aida Giotto
 dans la composition de ce fameux
 tableau de mosaïque, représentant
 la *Barque de saint Pierre battue par
 la tempête*, qu'on y admire encore
 aujourd'hui, mais qui a été retouché
 par divers artistes. Simon travailla
 ensuite en Toscane, toujours dans la
 manière de son maître; et après la
 mort de Giotto, il fut compté au
 premier rang parmi les meilleurs
 élèves de son école. Le pape Benoît
 XII le choisit pour peindre les *His-
 toires des martyrs*, dans le palais
 d'Avignon, dont ce pontife venait de
 faire construire une partie. Simon ar-
 riva dans cette ville, vers l'an 1338,
 et gagna l'amitié de tous les prélats
 qui composaient la cour romaine.
 Il s'y lia intimement avec Pétrarque,
 et fit pour lui un petit portrait de
 la belle Laure, dont il fut payé par
 deux beaux sonnets de ce poète. Soit
 que Simon eût l'imagination frappée
 des traits de Laure, soit qu'il voulût
 témoigner sa reconnaissance à Pétrar-
 que, il peignit encore cette belle en
 plusieurs occasions : sous le portique
 de l'ancienne métropole d'Avignon;
 dans le tableau de Sainte-Marie
 Nouvelle à Florence, qui représente
 les *Voluptés de ce monde*; dans un
 tableau de la Vierge à Sienne. Un
 grand ouvrage à fresque de ce pein-
 tre, se voit dans le chapitre de la
 même église de Florence : il repré-
 sente *Saint Dominique et ses com-
 pagnons disputant contre les héré-
 tiques*, désignés sous l'emblème de
 loups cherchant à dévorer des bre-
 bis que défendent des chiens noirs
 et blancs, par allusion aux couleurs
 de l'habit des dominicains. Simon
 peignit aussi les vignettes représen-
 tant des sujets de l'Énéide, qui dé-
 corent le premier feuillet du fameux
 manuscrit conservé dans la bibli-

thèque Ambrosienne à Milan. Ce maître manquait de correction dans ses dessins, si l'on en juge par les ouvrages qui restent de lui à Pise, dans le *Campo santo* : mais il se distinguait par l'invention, et il excellait surtout dans les portraits. On peut voir la liste des ouvrages dans Baldinucci, dans Ugurgieri, et dans Vasari : mais ce dernier est peu exact. Le jugement qu'a porté Jean-Baptiste Gelli des ouvrages de Simon Martini, n'est pas juste. Cet artiste a pu avoir beaucoup de réputation dans un temps où la peinture était à son berceau, sans que l'on doive, pour cela, comparer son talent à celui des peintres célèbres du seizième siècle. On a prétendu qu'au mérite de peintre, Simon joignit celui de sculpteur. On ne connaît cependant pas d'autre ouvrage de lui en ce genre, qu'un bas-relief en marbre que Bindo Peruzzi, gentilhomme florentin, découvrit dans sa propre maison, vers le milieu du dix-huitième siècle, et qui représente Laure et Pétrarque, avec cette inscription : *Simon de Senis me fecit sub anno Domini, M. CCC. XL. IIII*. L'abbé de Sade doute que Simon Martini soit l'auteur de ce bas-relief. Ce qui a pu faire croire que cet artiste était à-la-fois peintre et sculpteur, c'est que, dans un de ses deux sonnets, Pétrarque ne nomme que des sculpteurs. Simon Martini fut enterré dans l'église des Dominicains d'Avignon, le 4 août 1344 : il n'est donc point mort à Sienne l'an 1345, comme le dit Vasari, d'après une épitaphe, qu'avait, selon lui, fait graver Lippo Memmi, prétendu frère de Simon. Félibien, Moréri, et les autres biographes, fourmillent d'erreurs dans ce qu'ils ont dit de ce peintre, article *Memmi*. Voyez le discours (*prosa*) du P. Della Valle, lu à l'académie des



Arcadiens, le 4 mars 1784, artiste, et inséré dans le *Journal des Lettres*, tom. 53, pag. 241 1784. A.

MARTINI (MATHIAS), poète et philologue allemand né en 1572 à Freieubage, dans le comté de Waldeck, acheva ses études à born ; et s'étant destiné au ministère, il fut appelé, en 1595 à Lenbourg, pour y remplir le poste de prédicateur du comte de sau. Dès l'année suivante, il fut à Herborn occuper la chaire de maître latine, à laquelle on le plaça quelque temps après, la diocèse du pensionnat. Martini témoigna le désir de rentrer dans la carrière de prédication ; mais les magistrats de Herborn, témoins de son zèle et de ses succès, refusèrent de le lui permettre. Cependant cette ville fut ravagée par une peste partielle, en 1607, l'école fut fermée et Martini fut désigné pasteur de l'église d'Embsen, qu'il occupa pendant trois ans (1). Il fut nommé en 1611, recteur de l'école de Brème, dont il accrut la réputation dans toute l'Allemagne, par son zèle pour les bonnes études et le soin de ses particuliers qu'il prenait de lui-même. Il fut député, en 1618, au synode de Dordrecht, et il en soussigna les actes. Le reste de sa vie fut occupé entre les devoirs de sa place et l'enseignement de la théologie et la rédaction de ses ouvrages. Il mourut d'apoplexie, en 1630, dans son âge près de Brème, où il est enseveli. Il se délassa de ses travaux. Il était d'un caractère doux et pacifique.

(1) Pendant son séjour à Embsen, il eut avec lui quelques disputes avec le fameux Grotius qui le détermina probablement à renoncer au ministère pour rentrer dans la carrière de l'enseignement à ce sujet, le *Dicte. de Champein*.

endant une querelle assez Balth. Mentzer, querelle-
 sit de part et d'autre un
 bre de volumes justement
 a remarqué que Martini
 habituellement couché par
 it autour de lui les livres
 besoin de consulter. Il a
 ouvrages de théologie et de
 é, dont on trouvera les
 le tome xxxvi des *Mé-*
liceron. Le seul des écrits
 qui lui ait survécu, est le
Lexicon philologicum ,
ty mologicum ; in quo la-
latinis auctoribus usur-
puræ, tum barbaræ vo-
inibus declarantur, com-
inguarum, etc., Brème,
 nefort, 1655, in - fol.
nt Cadmus græcè Phe-
varium Isidori, Utrecht,
 ol. in-fol. Cette édition,
 bliée par Grævius, est la
 e. Les exemplaires, sous
 e d'Amsterdam, 1701,
 ht, 1711, ne diffèrent
 hangement du frontispice
 lition d'une préface de J.
 omposée à la prière du
 orme, devenu possesseur
 de l'édition, qui contient
 'auteur et une dissertation
 nologies. Cet ouvrage de
 plein de recherches, et a
 le aux savants qui se sont
 rès lui de la science des
 s. On peut consulter,
 le détails, outre les *Mé-*
Niceron déjà cités, le
re de Chaupepié. W—s.
 SI (MARTIN), jésuite, né
 n 1614, fut admis dans
 l'âge de dix-sept ans, et,
 fait un cours de philoso-
 llège Romain, fut désigné
 sions de la Chine. Il em-

ploya quatre ans à étudier la langue
 et les mœurs des habitants, et fut
 ensuite élu supérieur de la mission
 de Hang-tcheou. Chargé, en 1651,
 de retourner à Rome, pour y exposer
 l'état et les besoins des missions, il
 courut de grands dangers dans la tra-
 versée. Le navire qu'il montait, pous-
 sé par la tempête sur les côtes d'Ir-
 lande et d'Angleterre, fut porté jusque
 sur la pointe de la Norvège : Martini
 fut obligé de revenir en Hollande,
 traversa l'Allemagne, et ne parvint à
 Rome que trois ans après son départ
 de la Chine. Aussitôt qu'il eut rendu
 compte à ses supérieurs du sujet de
 son voyage, il fut envoyé en Portu-
 gal, où il s'embarqua pour retourner
 en Orient, avec dix-sept jeunes mis-
 sionnaires. Son vaisseau fut encore
 battu des tempêtes ; il tomba entre
 les mains des pirates, qui le traitèrent
 avec beaucoup d'inhumanité : enfin,
 après une navigation de deux années
 pendant lesquelles sept de ses com-
 pagnons avaient succombé, il abor-
 da, excédé de fatigues, au port
 de Macao. Il se hâta d'entrer dans
 sa province, où il opéra un grand
 nombre de conversions : il répara et
 embellit les anciennes églises, et en
 construisit de nouvelles ; et il se dis-
 posait à entreprendre de plus gran-
 des choses, lorsqu'il tomba malade.
 Ses talents et ses vertus lui avaient
 valu l'amitié des mandarins, qui lui
 rendirent de fréquentes visites, et ne
 négligèrent rien pour lui procurer
 quelque soulagement. Il supporta a-
 vec patience et résignation les dou-
 leurs dont il était affligé, et mourut
 dans la ville de Hang-toheou, le 6
 juin 1661, emportant les regrets de
 tous les habitants. Son tombeau est
 au midi de Fang-tsing. On a de lui :
 I. *Atlas sinensis*, h. e. *Descriptio*
imperii Sinensis unâ cum tabulis

geographicis, Amsterdam, 1655 (1), in-fol. C'était l'ouvrage le plus complet et le plus exact qui eût encore paru sur la Chine; cet atlas qui fait partie de celui de Blaeu, a été comme ce dernier traduit en hollandais, en français (1655), en espagnol (1656), en anglais, etc. Il est bien remarquable que les cartes chinoises qui en font la base ne se soient trouvées fautive que sur un petit nombre de points, quand les missionnaires ont eu levé les leurs, et que la position des principales villes ait à peine changé par l'effet du travail des Européens. Il y a beaucoup de parties sur lesquelles on doit, même encore à présent, consulter l'atlas de Martini, que l'ouvrage de Duhalde ne peut nullement remplacer. La description de la Chine qui s'y trouve, est, comme les cartes, traduite d'un ouvrage chinois, et tirée, suivant toute apparence, du *Kouang-ju-ki*. On y remarque aussi un opuscule de Golius sur le Cathai (*V. GOLIUS*, XVIII, 30); et c'est un des premiers ouvrages imprimés en Europe, dans lequel on ait gravé des caractères chinois (2). Le texte de cet atlas a été inséré, mais sans les cartes, dans la collection de Melchisedec Thevenot, tome 2. II. *Sinicae historiae decas prima*, Munich, 1658, in-4°. Amsterdam, 1659, in-8°. Cette première partie est la seule qui ait été publiée; elle a été traduite en français par l'abbé Le Pelletier, Paris, 1692, 2 vol. in-12: elle l'a aussi été dans plusieurs autres langues, et elle méritait de l'être; car ce livre, tiré par le P. Martini d'un original chinois, est le premier

(et a été long-temps le seul) ouvrage traduit du chinois, où l'on ait trouvé des détails sur les événements de l'histoire chinoise dans les temps qui ont précédé l'ère chrétienne. Dans la première partie de ses *Fêtes*, le P. Duhalde n'a donné aucune chose qu'une traduction de l'ouvrage de Martini; et c'est encore là qu'il a puisé les auteurs de l'*Histoire universelle*. Jusqu'au P. Maillac, on n'avait rien de mieux, ni même d'aussi bon que Martini. Dans les différents fragments d'histoire chinoise, qui font partie du tome 2 de la collection de Thevenot, publié en 1691, il y en a un qui porte le titre de *narchiæ sinicæ decas secunda* dans lequel l'histoire du P. Martini conduite depuis l'ère chrétienne qu'au xv^e. siècle (1). III. *De lo Tartarico in Sinis*, Rome, 1661, in-12; trad. en italien par Clin Latini, Milan, 1654, in-8°. et en français, Paris, même année et même format, et à la suite de l'*Histoire de la Chine*, par le P. Semedo, Leyde, 1667, in-4°.; en allemand, Amsterdam, 1654, in-12; en hollandais par J. L. S. Delft, 1654, in-12: en espagnol, par don Estevan de Alar y Guinda, 1655, in-8°; en portugais, Lisbonne, 1657, in-8°. anglais, 1660, in-8°. IV. *Brevi latio de numero et qualitate Christianorum apud Sinas*, Rome, 1661, in-4°; Cologne, 1655, in-12. Le P. Martini a traduit du latin en chinois des *Traité*s de l'existence et des tributs de Dieu; — de l'immort

(1) L'*Epitome* de Léon Pinelo, cite des éditions de 1679 et 1684.

(2) Voyez l'art. KIRCHER, XXII, 446. Duret avait déjà donné, en 1613, quelques caractères chinois, gravés en bois, dans son *Trésor des langues*, pag. 916 et 931.

(1) Le P. Grueber, dans sa lettre du 14 novembre rapportée dans la collection de Thevenot (*l. de P. Gio. Grueber*, IV, 22), suppose que le *decas* du P. Martini avait été imprimé à Nish; mais Thevenot, dans une note marginale, annonce que la deuxième est perdue, et qu'il lui a d'y suppléer en quelque façon, d'après un manuscrit persan, dont il parle dans la préface de sa quatrième partie. (*AVIS sur la suite du recueil.*)

, par Lessius ; — de l'amitié un extrait des ouvrages de Sénèque, etc. ; — et une vue du système de Pythagore sur la transmigration des âmes. Le mois qu'avait pris le P. Martini fut *Wei-khouang-koue*, et son nom *Thsi-thai*.

W—s et A. R—T.

MARTINI (Le Père JEAN-BAPTISTE), religieux franciscain, fils d'un violon, un des auteurs les plus savants qui aient écrit sur la musique, naquit à Bologne, en 1706, et quitta dès sa plus tendre jeunesse la vie monastique. Un goût pour l'instruction en tout genre, et le plaisir de recevoir avec joie l'offre d'être employé aux missions. Il passa plusieurs années dans l'Inde, et fut, à son retour, renvoyé en Europe, à cause de la faiblesse de sa santé. A son retour, il se livra presque exclusivement à son goût pour la musique ; ses progrès furent si rapides qu'à l'âge de dix-neuf ans, il fut nommé maître de chapelle du couvent de son ordre à Bologne. Les succès de ses oratorios qu'il faisait exécuter dans toutes les solennités, lui firent une réputation si brillante qu'à la demande générale de ses concitoyens, et même des artistes étrangers, il donna un cours d'enseignement public. Chaque leçon du P. Martini présentait quelque découverte nouvelle ; et l'ensemble de sa méthode apprit tellement tous les amis de la musique, que des professeurs eux-mêmes ne dédaignèrent pas de se faire élèves du nombre de ses élèves. Bien qu'il eût vu des compositeurs, apparus par l'Europe entière, se faire un nom, il ne se fit de rechercher les conseils de personne. Il suffit de citer un petit nombre, des hommes tels que Corelli, Gluck et Mozart. Cré-

try, ayant aspiré à l'honneur d'être reçu membre de l'académie des philharmoniques de Bologne, fut effrayé d'apprendre qu'il fallait, pour être admis, chanter un verset de plain-chant pris au hasard, « en quoi, dit-il ingénument dans ses *Mémoires*, » j'étais assurément très-peu versé. » Mais les bons avis du fameux P. Martini m'en donnèrent bientôt une connaissance suffisante, et furent la cause première de mon succès. » Les élèves du savant professeur le pressaient souvent de recueillir les leçons qu'il leur donnait, et d'en faire un corps de doctrine. Il se rendit à leurs prières, et publia successivement plusieurs ouvrages didactiques, qui ont mis le sceau à sa réputation. Frédéric-le-Grand, en particulier, en fut tellement satisfait, qu'il fit remettre à l'auteur son portrait, enrichi de diamants. Ce présent royal était accompagné d'une lettre autographe, remplie des témoignages les plus flatteurs de l'estime du monarque prussien. Parmi les ouvrages du P. Martini, il en est deux, surtout, qui méritent une mention particulière : 1°. *L'Essai de contre-point* (*Saggio fondamentale pratico di contrapunto*) ; — 2°. *L'Histoire de la musique*, 1757-81, 3 vol. in-fol. et in-4°. Le premier traité consiste en deux recueils de modèles, l'un de contre-point sur le plain-chant, l'autre de deux fugues à huit voix. Les exemples y sont, en général, choisis avec un goût exquis ; mais le texte qui les accompagne est quelquefois tellement analytique, qu'il échappe à l'intelligence ordinaire des élèves. *L'Histoire de la musique* atteste que l'auteur s'était préparé à ce travail par une lecture immense ; mais il est à regretter que son plan ait été conçu dans d'

trop vastes proportions : il en résulte un peu de confusion et de prolixité. Cette histoire générale de la musique le cède, pour l'ordre, à celle de la musique d'église, composée par le célèbre Gerbert, avec lequel il s'était lié, et qui compléta, sur ce point, le travail sur l'art musical, qu'ils étaient convenus de se partager. (V. GERBERT, XVII, 179.) Les matériaux dont s'était entouré le P. Martini, formaient la bibliothèque musicale la plus riche et la plus curieuse : elle était composée de dix-sept mille volumes, et de beaucoup de manuscrits distribués avec un ordre admirable. Son ami Bottrigari lui avait légué tous les ouvrages rares qu'il possédait en ce genre; et il fut redevable d'acquisitions très-précieuses à la générosité du célèbre Farinelli, qui s'était retiré près de Bologne (V. FARINELLI, XIV, 161). Le P. Martini, pendant le long cours de sa vie sédentaire, s'était plu à former peu-à-peu une collection d'instruments de tous les genres et de tous les pays. Jamais un voyageur ne passait par Bologne, sans aller visiter ce musée musical, unique dans son espèce. Le rare mérite de ce religieux était encore rehaussé par la douceur de son caractère et la simplicité de ses mœurs. Il mourut à Bologne, d'une hydropisie de poitrine, le 23 août 1784, à l'âge de 78 ans. Outre les Éloges du P. Martini, publiés par le P. Guill. della Valle (dans l'*Antologia romana*, et dans le *Journal dei Letterati* de Pise, 1785, tom. 57); par le P. Pacciandi, théatin (dans le *Journal littéraire* du P. Contin, 1784, p. 1393); et par l'abbé Marschi, Bologne, 1786, on trouvera de plus grands détails dans les *Scrittori Bolognesi* de Fantuzzi (V, 342 et suiv.), et dans les

Memorie per le belle arti, o Gherardo de' Rossi lui a consacré un excellent article. S—

MARTINI (JEAN-PAUL-É) auteur de plusieurs opéras finait à Freystadt, dans le Palatinat, en 1741. Organisé ans au séminaire de Neubou Danube, il y continua l'étude musique, et celle du latin sous suites. En 1758, il alla faire philosophie à Fribourg, en l Entraîné alors par une voca cidée pour la musique, il France, en 1760; et quitta son nom allemand, il prit celui de Martini. Il s'arrêta en Lorraine à de Stanislas; s'y perfectionna son art, apprit la langue française et se rendit à Paris, en 1766 de puissantes recommandations servit d'abord six ans, comme officier, dans les hussards de Craud, et fut ensuite attaché spécialement au prince de Condé et comte d'Artois, en qualité de directeur de leur musique. Après avoir composé une multitude de symphonies militaires et de morceaux d'opéra, il s'essaya dans le genre tragique. Parmi un assez grand nombre d'opéras dont il est l'auteur, on distingue l'*Amoureux de qu'on* (1771); la *Bataille d'Ivr* (1772) surtout le *Droit du seigneur*. Les autres sont : Le *Fermier sourd* (1772); l'*Amant slyp* présenté à la cour; *Sapho* (1773); *Zineo*, grand opéra, arrangé puis pour le théâtre Feyta de *Annette et Lubin*, donné en 1774 avec une nouvelle musique. La fraîcheur ne put faire oublier la naïveté de l'ancienne. Le Dictionnaire des musiciens lui attribue encore : Le *Rendez-vous nocturne* tombé à la vingtième représen

emblément de terre la *Partie de cambrésienne*. La muait un attrait partitini; et il a laissé, en ses compositions qui ne des connaisseurs. ou a dû la substituer agnements détaillés se chiffree, que l'on placer sous les moravés pour l'amuseurs. Martini est un compositeurs qui aient le genre des *Rononna* six recueils anle M. Garat, et l'on oque qu'eut son air *isir d'amour*. Doué r solide dans toutes n art, Martini puun ouvrage très-reitulé *Melopee mo* opos de cet ouvrage i n'était pas louaums ses Mémoires : it cet habile homme xacte vérité. C'est que je ne vois pas à coté de moi au de musique... Il ix que moi d'occu dans cet établisse- l est plus methodidactique. » Martini r 1798, un des cinq Conservatoire; mais fit réformer ainsi que suer. En 1804, il *Ecole d'orgue*. Par ssiques, par ses comini a rendu les plus a la musique, et per: n'a plus contribué ger le goût de cet art e restauration, il re de surintendant de

la musique du roi, que la révolution lui avait fait perdre. Il est mort en février 1816. S—v—s.

MARTINI (VINCENT). *V. MARTIN*, pag. 314.

MARTINI (ANTOINE), archevêque de Florence, naquit a Prato, en Toscane, le 20 avril 1720. Il quitta son pays; et il résidait dans le Piémont, lorsqu'il lit paraître a Turin, en 1769, une traduction italienne du Nouveau-Testament, qui fut approuvée par l'archevêque de Turin, Rorenngo de Rora. Depuis il compléta la traduction de la Bible, en donnant la version italienne de l'Ancien-Testament. Ce travail valut a l'auteur un bref honorable de Pie VI, du 17 mars 1778; le même pape nomma, peu après, Martini à l'evêché de Bobbio; mais pendant qu'il se rendait à Rome pour y être examiné et sacré, comme il passait par Florence, il fut revendiqué par le grand-duc Léopold, comme son sujet, et promu a l'archevêché de Florence, pour lequel il fut institué, le 25 juin 1781. Peut-être avait-on espéré trouver en lui un partisan des innovations que l'on préparait alors en Toscane: mais, si le prelat avait jugé quelques reformes nécessaires, il était loin d'approuver le système de bouleversement que Ricci manifesta bientôt. Quand il vit où l'on tendait, il s'unif plus étroitement au Saint-Siège, et encourut en plusieurs occasions les reproches des novateurs. Il se fit principalement honneur par sa conduite dans l'assemblée des évêques tenue à Florence en 1787, et concourut à faire avorter les projets de ceux qui avaient compté se servir de cette convocation pour jeter en Toscane des semences de troubles et de schisme. En 1785, il fit imprimer ses *Instructions morales sur les sa-*

crements, et, peu après, des *Instructions dogmatiques, historiques et morales sur le symbole*, 2 vol.; ce sont les Sermons mêmes qu'il avait prêchés sur ce sujet. On cite aussi des mandements de ce prelat. Il mourut à Florence, dans un âge très-avancé, le 31 décembre 1809; il avait le titre d'évêque assistant au trône. — Dans le même temps vivait le baron MARTINI, professeur de droit naturel dans l'université de Vienne, et auteur d'un *Traité sur le droit naturel et le droit des gens*, publié en 1768, et d'une édition des *Institutions du droit ecclésiastique* de Riegger, qui vit le jour, en 1779, et où il adoucit quelques propositions dures et quelques décisions hardies de l'auteur. P—C—T.

MARTINIEN (*Martinus-Martianus-Augustus*) s'avança par sa valeur dans les armées de Licinius, et obtint la charge de maître des officiers du palais. Licinius, assiégé dans Byzance par Constantin, crut utile de choisir un collègue qui l'aiderait à supporter les fatigues du gouvernement: il jeta les yeux sur Martinien, que ses talents militaires rendaient cher aux soldats, et le déclara auguste, dans le mois de juillet 323. Martinien sortit aussitôt de Byzance pour aller combattre les détachements qui joignaient l'armée de Constantin: n'ayant pu arrêter leur marche, il se hâta de revenir près de Licinius; et les deux princes livrèrent à leur ennemi commun une bataille mémorable, le 23 septembre, près de Calcédoine. Constantin fut victorieux. (V. LICINIUS.) Martinien, qui n'avait joué que deux mois du vain titre d'empereur, fut abandonné à la fureur des soldats, ou, selon d'autres historiens, relégué dans la Cappadoce et bientôt après

mis à mort par l'ordre du vainqueur. On a de lui des médailles en petit bronze, frappées à Nicée. « Elles le représentent, » dit Pline, « à l'âge d'environ cinquante ans, avec une physionomie douce et de gravité. » (V. l'*Hist. des Empér.*, tom. 207.) W

MARTINIÈRE (PIERRE-DE LA), chirurgien et voyageur, était, à ce que l'on peut présumer, né à Rouen. Il s'embarqua de bonne heure, fit des voyages en Italie, à la côte occidentale d'Afrique, à la côte de Barbarie, et se rendit à Copenhague, lorsque la compagnie du Nord, ayant reconnu l'utilité du commerce de la Norvège, avait été avantageux, représenté au roi que les bénéfices seraient plus considérables si l'on allait plus loin: Frédéric III prit l'avis; et en conséquence la compagnie équipa trois bâtimens. La Martinière obtint de servir comme chirurgien d'un des bâtimens, qui mit à la voile le 15 février 1653. On visita les côtes de Norvège, de Laponie et de Sibirie, jusqu'à la Nouvelle-Zemble; on revint ensuite pour le Groenland, l'Islande, et l'on revint à Copenhague. La Martinière, de retour en France, continua d'exercer la chirurgie, et vécut jusque vers le dix-septième siècle. On a de lui un *Traité de la maladie vénérienne, de ses causes et des accidens venant du mercure*, Paris, 1684, un vol. in-16; *ibid.*, 1684, in-16. L'auteur a mêlé aux principes de la médecine toute sorte de rêveries astrologiques et de pratiques perstiteuses. II. *Le Prince amateur*, Rouen, 1664, un vol. in-12; *ibid.*, 1668. Le but de

le faire voir la différence ecine opératrice et de la rationnelle. III. *Nouveaux le septentrion, où l'on le naturel, les coutumes ion des Norvégiens, des es Kilopes, des Russiens, diens, des Sybériens, des , des Samoïedes, etc.*, 11, un vol. in-12, fig. On e titre de ce livre, qu'il y n de plusieurs peuples que il a connus; c'est sur son : que de graves auteurs, tels , en out parlé. La Marti- premier Français qui ait voyage maritime le long boréales de l'Europe. Il dule, et raconte hardi- oire des magiciens lapons it aux navires des vents au moyen d'une bande de e d'un pied et demi, qui mat de misaine, et dont successivement les trois mesure que l'on veut faire vent en sa faveur. Le Martinière est rempli de genre. A peine y trou- quelques observations inté- quoique l'auteur eût fré- descendu à terre, et fait ions dans l'intérieur. Tel t l'attrait du merveilleux, nd il s'agit des pays peu e son voyage a été sou- rimé. L'édition d'Amster- , contient des corrections ographie des noms - pro- ux nouveaux chapitres , tilité des voyages, l'autre sité du commerce. On en rauché des passages ab- la religion et les mœurs Les figures sont pitoya- mauvais Voyage a été tra- ais, en hollandais, et deux

fois en allemand; il y en a des ex- traits dans plusieurs recueils. E—s.

MARTINIÈRE (ANTOINE-AUGUSTIN BRUZEN (1) DE LA), compilateur laborieux, était né, en 1662, à Dieppe, de parents honnêtes, et qui ne négligèrent rien pour son éducation. Il acheva ses études à Paris, sous la direction du fameux Richard Simon, son oncle, et s'appliqua ensuite, par ses conseils, à l'histoire et à la géographie. Il fut nommé, en 1709, secrétaire français à la cour du duc de Mecklenbourg, et mérita la bienveillance de ce prince, qui lui facilita les moyens de continuer ses recherches sur la géographie du moyen âge. Il ne quitta le Mecklenbourg qu'après la mort du duc son protecteur, et vint en Hollande dans l'intention d'y faire imprimer ses ouvrages. Les propositions qu'il reçut du libraire Van - Duren, le déterminèrent à se fixer à la Haye, où il trouva d'ailleurs d'autres avantages par ses liaisons avec les principaux membres du corps diplomatique; il dut à leur recommandation les titres de conseiller du duc de Parme, de secrétaire du roi des Deux-Siciles, et de premier géographe du roi d'Espagne. La politesse de ses manières et l'agrément de son esprit le faisaient rechercher par les sociétés les plus brillantes; et les étrangers de distinction qui passaient à la Haye manquaient rarement de lui rendre visite. La Martinière recevait 1200 écus de pension du roi des Deux-Siciles: mais son goût pour la dépense ne lui permit pas de songer à des économies; et il continua de rester aux gages des libraires qui le payaient assez mal. (Voy. le *Dict. de Prosp. Marchand*, tom. 1^{er}, pag. 44.) Il

(1) On prononce Bruzen.

mourut à la Haye le 19 juin 1746 (1). Bruys fait l'éloge de ses talents et de son caractère dans ses *Mémoires*, tom. 1^{er}, pag. 151 et suiv. ; mais D'Argens le représente comme une espèce de fou et une parfaite copie du fameux D. Quichotte. (Voy. la préf. du 4^{me} vol. des *Lettres juives*.) On a de lui : I. *Essai sur l'origine et les progrès de la géographie*, avec des remarques sur les principaux géographes grecs et latins ; dans le tome 2^{me} des *Mémoires historiq.*, publiés par Camusat, Amsterdam, 1722. (Voy. D. F. CAMUSAT.) II. Le grand *Dictionnaire géographique, historique et critique*, la Haye, 1726-30, 9 tom. en 10 vol. in-fol. ; Dijon, 1739, 6 vol. in-fol. ; Paris, 1768 ; 6 vol. in-fol. La traduction allemande, donnée par Chr. de Wolff, Leipzig, 1744-50, 13 vol. in-fol., est, dit-on, augmentée de plusieurs milliers d'articles. Ce Dictionnaire est le principal ouvrage de La Martinière, et celui auquel l'auteur doit toute sa réputation. Dès l'année 1740, l'abbé Beilanger, sous le nom de Van der Meulen, y signala plusieurs erreurs (*Essais de critique sur les écrits de M. Rollin, sur les traductions d'Hérodote et sur le Dictionnaire géographique*, Amsterdam, in-12). Il est peu estimé maintenant ; cependant il n'a pas encore été remplacé par un meilleur. L'édition de Paris, 1768, a été revue et corrigée avec soin ; et néanmoins elle laisse encore beaucoup à désirer. On a donné, en 1759, un *Abrégé portatif* de ce Dictionnaire, en 2 vol. in-8^o. III. *Entretiens des Ombres aux*

Champs-Élysées sur divers sujets d'histoire, de politique et de littérature, Amst., 1723, 2 vol. in-12. L'auteur a publié cet ouvrage sous le nom de *Valent. Jungermann*. » Martinière, » dit Bruys, « a » ces Entretiens d'une énorme compilation allemande, et les a dé » tement accommodés au génie » notre langue. » IV. *Essai d'une nouvelle traduction d'Horace* vers français, ibid., 1727, in-12. C'est un recueil de traductions de différents auteurs : les pièces que Martinière a fournies à cette compilation sont les plus médiocres de tout son ouvrage. V. *Introduction préliminaire à l'étude des sciences et belles-lettres*, en faveur des peuples qui ne savent que le français, la Haye, 1731, in-8^o. ; réimprimé la suite des *Conseils pour former une bibliothèque*, etc., par Forster, Paris, 1756, in-12. (V. FORMER.) Il promettait un second volume qui aurait traité de l'étude de l'histoire ; mais il est probable que le succès de la *Méthode* de Lenglet Dufresnoy fit abandonner ce projet. VI. *Histoire de Pologne sous le règne d'Auguste II*, Amsterdam, 1734, 4 vol. in-8^o. ; la Haye, 1734, 4 vol. in-12. Ces deux compilations n'eurent pas beaucoup de cours en France ; et en Hollande, sont peu exactes et tout-à-fait dénuées d'intérêt. VII. *Histoire de la vie et du règne de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse*, la Haye, 1741, 2 vol. in-12. VIII. *L'État politique de la Prusse*, ibid., 1742-49, 13 vol. in-12. Ce n'est guère qu'un recueil de des journaux. IX. *L'Art de servir la santé*, composé par l'abbé de Salerne, avec la traduction vers français, ibid., 1743 ; 1

(1) Utra-burg et Rotermund mettent sa naissance à l'an 1683, d'autres le font naître en 1684, et mourir en 1746. Nous avons cru devoir suivre les dates données par M. Dommarquetz, dans ses *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe*, Paris, 1785, 2 vol. in-12, tom. II, p. 37.

-12. Cette traduction est généralement à La Martinière, le *Dict. des anonymes* (ibid., tom. IV, pag. 433.) encore à cet infatigable écrivain. — *Continuation de l'Introduction de l'histoire de l'Europe* par L. F. Marsigli, Amsterdam, 1722, 9 vol. in-12; et il en a publié plusieurs successivement revues et corrigées : mais elles ont toutes été surpassées par celle de Grasse. — Puffendorf et Rousseau. — *Recueil des épigrammes grecques, anciens et modernes*, Amsterdam, 1720, 2 vol. in-12 : est estimé; — des *Fables* de La Fontaine par Audin, ibid., 1720; — *Géographie* de Cluvier (*In-geographiam*), ibid., 1740, bonne édition; — des *Géographies et histoires* pour faciliter l'intelligence de l'histoire de Sainte, la Haye, 1730, 2 vol. in-12; — des *Lettres choisies* de Simon, précédées d'une préface de l'auteur, Amsterdam, 1730, 12 vol. in-12; — des *Ouvrages de l'abbé de Oxenstiern*, ancien chancelier de Suède; — *Recueil de divers traités sur la science et la poésie*, Amsterdam, 1730, 12 vol. in-12 (2); — et de la *poésie* XIV (par La Hode), la Haye, 1740, 5 vol. in-4°. Il a publié les deux derniers volumes de *l'histoire du règne* de ce prince par Voltaire (ce nom) : il avait composé un journal sous le titre de *Journal des sciences politiques et littéraires*; lui attribue une *Vie de Mo-*

lière, plus ample que celle de Grimaire. Lefort de La Morinière a réuni quelques pièces de vers et de littérature de ce fécond écrivain, et les a publiées sous le titre de *Portefeuille de La Martinière*, Paris, 1757. (V. L. F. MARSIGLI.) W—s.

MARTINOT (HENRI), célèbre horloger, naquit à Paris, en 1646. Son père, valet-de-chambre horloger du roi, ne pouvant, à raison de ses fonctions, lui enseigner les principes de son art, le mit en apprentissage à Rouen, chez un habile ouvrier, qui lui fit faire de rapides progrès dans toutes les parties de la mécanique. Il obtint à douze ans la promesse de la survivance de la charge de son père, et il n'en avait que treize lorsqu'il eut le malheur de le perdre. Colbert refusa de l'envoyer en possession de cette charge parce qu'il le trouvait trop jeune: mais le roi déclara que s'il était en état de la remplir, il voulait qu'on lui en expédiât le brevet; et il lui commanda, en 1672, une horloge en forme de globe, indiquant les divers mouvements du soleil et de la lune. Cette pièce, achevée en 1677, fut regardée comme l'un des ouvrages les plus parfaits qu'on eût encore vus dans ce genre. Martinot exécuta ensuite l'horloge qui était suspendue au milieu du cabinet des médailles à Versailles, et la pendule à répétition et quantième qu'on voyait dans les appartements de Trianon: il en fit aussi deux autres pour la chambre et le cabinet du roi à Versailles, dont la perfection étonna les connaisseurs. Il fut nommé directeur des horloges de toutes les maisons royales, pour lesquelles il exécuta un grand nombre d'ouvrages. Il mourut d'accident à Fontainebleau le 4 septembre 1725. Cet habile artiste était d'une delica-

Les deux premiers recueils sont de J. Calvaet, Houdouin, Goussier, etc. et ont une bonne préface. Les autres de Silly, le P. Lamy, A. Arduencourt, l'abbé Guet et l'abbé de la Rivière.

tesse et d'une probité rares; Louis XIV disait: Martinot ne m'a jamais menti. Le *Dictionnaire* de Moreri contient une *Notice* sur Martinot, rédigée par son fils. W—s.

MARTINOVICZ (IGNACE-JOSEPH), physicien hongrois, né à Pesth, vers le milieu du XVIII^e siècle, prit l'habit religieux dans l'ordre des capucins, où il continua de cultiver avec beaucoup d'ardeur les sciences naturelles. Les succès qu'il obtint attirèrent l'attention de l'empereur Joseph II, qui sollicita pour lui un bref de sécularisation, et le nomma professeur de physique et de mécanique à l'université de Lemberg. Il remplit cette double chaire, d'une manière brillante; mais ce qui lui mérita, encore plus que ses talents, la bienveillance de son protecteur, ce fut le zèle avec lequel il soutint la nécessité des réformes que l'empereur commençait à exécuter dans ses états. Martinovicz devint conseiller impérial, prévôt titulaire de la cathédrale d'Oedenburg et abbé de Szazrar: il était déjà membre de la société des illuminés allemands, dont le but connu était d'établir les principes de la liberté et de l'égalité sur les ruines de tous les gouvernements. Il en devint bientôt l'un des chefs, et fut l'un des principaux auteurs d'un complot tendant à exciter un soulèvement à Vienne. Dénoncé par un de ses domestiques que le hasard avait rendu maître de son secret, il fut arrêté, le 15 octobre 1794, avec plusieurs gentilshommes hongrois, ses complices, et décapité à Bude, le 20 mai 1795. On a de lui: I. *Dissertatio de micrometro*, Lemberg, 1784, in-4^o, fig. Au moyen de l'instrument qu'il décrit dans cet ouvrage, il divise un pouce en 2,985,984 parties. II. *Dissertatio physica de alti-*

tudine atmospheræ ex observibus astronomicis, ibid., 1784, in-4^o. III. *Prælectiones physico-mathematicæ*, ibid., 1787, fig. tom. 1^{er}. IV. *Des Dissertations sur les expériences chimiques*, en allemand, insérées dans *Annales de chimie*, publiées par Lavoisier, ann. 1790 et suiv., sur l'électricité fulminante; — sur un minéral qui contient du sel sédimentaire, a été traduite en français, et insérée dans le *Journal de Physique*, 1792; — sur un sel semblable au sel pêtre, extrait de l'ambre jaune, sur une nouvelle pompe pneumatique et la manière de s'en servir, et les expériences chimiques: l'origine de l'air qui existe dans

MARTINUSIUS (GEORGE), évêque de Transsilvanie, archevêque de Gran, était né à Croatie, et avait été maître de Jean Zapoli, pendant que celui-ci n'était encore qu'un gentilhomme hongrois. George Martinusius fut religieux dans un monastère près de Bude: les austérités de ce monastère rebutant son esprit inquiet, il s'attacha au méchant Zapoli, devenu roi, et suivit sa mauvaise fortune. Il vint en Pologne, et ce fut par son conseil qu'il fut élu roi; il servit de lui dans plusieurs occasions, et l'admit dans son conseil; il lui donna l'évêché de Varmie mort d'Americo Cibario, par Louis Gritti. Chargé de la direction du trésor, George Martinusius montra autant de zèle, de fermeté et d'intelligence. Il fut le roi Jean Zapoli nommant ce prélat tuteur de Jean Sapold, son fils unique, conjointement avec la reine Isabelle Sigismond II, roi de Pologne, sous la protection de Sol

ce religieux, devenu état, changea dès-lors : un esprit de domination, une ambition et qui le rendirent odieux par sa perte. Il trompa la reine Isabelle ; il courut et l'empereur Ferdinand I^{er}. Il se servit de sa clausure pour se faire classer sa souveraineté, et des armes pour se délivrer des ennemis de Martinusius devant à l'empereur et à sa reconquête, l'archevêché de Naples et le chapeau de cardinal. Les Français n'eurent pas le moyen de lui démontrer à ce prince la possession de la Sicile : il tenait à la mort de son père ; et cette mort fut ordonnée en 1548. Si sa trahison et sa mort méritaient d'être punies de Ferdinand, qu'il ne pouvait pas punir, n'autorisait pas. Cet ambitieux, à qui on a donné le nom de Martinusius dans son pays, sous les coups de trois officiers de l'armée qui ne rougirent pas de le tuer sur un prêtre, et sur un soldat armé. Martinusius excommunié le nom de Jésus. Ses trésors trouvés dans son testament qu'il n'était pas riche de richesses que de puis ils laissent penser qu'en grand criminel, ses ennemis convoitèrent ses dépouilles. Martinusius, tué par l'abbé Bechet, ne fut un homme illustre, une victime innocente que un martyr. L'histoire, Isthuanfi, le peint avec impartialité. S—Y.

MARTIRANO (CORIOLANO), excellent humaniste et bon poète latin, était né au commencement du seizième siècle, à Cosenza dans la Calabre, d'une famille noble. Après avoir exercé quelque temps la profession d'avocat, il reçut les ordres sacrés, et fut nommé par le pape Clément VII à l'évêché de San-Marco. Il assista à la première session du concile de Trente, et en fut élu l'un des secrétaires ; il y prononça un discours très éloquent pour rassurer les prélats, que la crainte de la guerre déterminait à s'éloigner. Après la session, il fut nommé, par l'empereur Charles-Quint, secrétaire du conseil de Naples, et mandé en Espagne, où il mourut le 4 septembre 1557, comme on l'apprend par une lettre d'Ant. Guido à Vespasien Gouzague, seigneur de Sabionetta. Coriolano avait eu le projet de supprimer tous ses ouvrages ; mais Marzio, son neveu, profita de son absence pour faire une revue de ses papiers, et en extraire ses œuvres dramatiques, qu'il fit imprimer à Naples, en 1556, in-8°. Ce recueil contient huit tragédies : *Médée, Électre, Hippolyte, les Bacchantes, les Phéniciennes, le Cyclope, Prométhée et Jésus-Christ* ; deux comédies, *Plutus et les Nuées* ; les *XII livres de l'Odyssée, la Batrachomiomachie et l'Argonautique*, traduits en vers latins. Debure a décrit cette édition dans la *Bibliog. instructive*, n°. 2904 ; on en connaît des exemplaires avec un nouveau frontispice daté de 1563. Elle est si rare, même en Italie, que le savant Tiraboschi n'avait jamais pu la trouver (1). Il ajoute cependant,

(1) Cette excessive rareté détermina, en 1730, un effronté plagiaire à faire imprimer ces pièces comme son propre ouvrage, en y joignant d'autres pièces de vers de Navagero et de Plautius, également peu connus, et dont il se contenta de déranger l'ordre, en changeant un peu les premiers vers de chacune, pour

ussel d'un M; la partie de ce journal a aussi été pu-
 ément. Le zèle et l'activité
 étaient tels, qu'il prit part
 s grandes entreprises lit-
 i eurent lieu de son temps
 re, et dont le détail serait
 En 1733, il fut nommé
 et medecin à Londres,
 cteur du jardin botanique
 'ge, dont ses soins aug-
 beaucoup la prospérité. Il
 place, en 1761, à son fils,
 lartyn, et mourut à Chel-
 janvier 1768. Il a laissé:
e synoptica plantarum
m, ad methodum Raii-
sita, Londres, 1726, in-
 pag. Cette méthode, pres-
 ment calquée sur celle de
 me le titre l'annonce, seu-
 c plus de développements
 en aux connaissances ho-
 e cette époque. II. *Metho-*
rum circa Cantabrigiam
n, ibid., 1727, in-12.
 rement une édition. classée
 iement, du catalogue que
 publié par ordre alphabé-
Historia plantarum ra-
id. grand in-fol. Ce travail
 e fort considérable, puis-
 ir, dans sa délicace au pré-
 la Société royale de Lon-
 e d'une première centurie;
 u publia que cinq décades,
 le dix planches. La pre-
 ade parut en 1728, et la
 en 1737. Les plantes qui y
 ésentées, faisaient l'orne-
 jardins de Londres et des
 Chelsea; et c'est un des
 x ouvrages qu'on eût vus
 s, et le plus beau après
 atesby. Toutefois les des-
 que faits par le célèbre
 sum, gravés en mezzo-

tinto par Kirkall, et imprimés
 en couleur, ont peu de netteté; les cou-
 leurs ne sont pas toujours très-vraies:
 enfin l'on n'y trouve point de détails
 anatomiques. Les descriptions sont
 aussi exactes que pouvaient l'être
 celles de cette époque, et elles sont
 accompagnées de l'exposé des vertus
 et des usages; mais on n'y trouve que
 très-rarement des synonymies. L'édi-
 tion de Nuremberg, 1752, et celle
 de 1797, augmentée d'une version ale-
 mande par Panzer, sont moins re-
 cherchées. IV. *Première leçon d'un*
cours de botanique, Londres, 1729,
 petit in-8°. de 20 pag. C'est une ex-
 plication très-simple des principales
 parties des plantes, accompagnée de
 14 planches (qui renferment quel-
 ques détails), d'une médiocre exé-
 cution. V. *Iter Derbyense cum cata-*
logo plantarum variarum, dans les
 Trans. philos., n°. 407. VI. *Les*
Géorgiques de Virgile, accompa-
 gnées d'une traduction anglaise et de
 notes, 1 vol. in-4°, ibid., 1741.
 C'est un fort bel ouvrage, et le seul sur
 lequel soit réellement fondée la répu-
 tation de Martyn. La version, pla-
 cée par fragments dans les notes, est
 d'un usage peu commode. Il y a de
 la recherche, de la subtilité, dans
 la manière d'interpréter quelques
 passages; et le célèbre Heyne, qui
 le cite fort souvent dans sa belle édi-
 tion de Virgile, n'est pas toujours
 de son avis. Néanmoins cette tra-
 duction paraît en général exacte.
 Les nombreuses notes qui l'accompa-
 gnent, sont fort instructives et pleines
 d'intérêt; l'auteur est un de ceux qui
 ont le plus contribué à l'intelligence
 du texte, sous le rapport de l'agri-
 culture et de la botanique. Le doc-
 teur Halley l'aïda pour la partie as-
 tronomique. VII. *Les Bucoliques de*
Virgile, 1749, sur le même plan que

l'ouvrage précédent. VIII. *Explication des termes techniques de botanique*. IX. *Dissertation et Remarques critiques sur l'Énéide de Virgile*, 1770, in-12, publiées par son fils, qui a mis en tête une notice détaillée sur la vie et les écrits de l'auteur. Outre ces ouvrages originaux, John Martyn avait traduit en anglais, dès 1720, l'*Histoire des plantes qui croissent aux environs de Paris*, par Tournefort : mais il ne publia cet ouvrage qu'en 1732, avec diverses additions, pour l'adapter aux plantes de la Grande-Bretagne, 2 vol. in-8°. Il traduisit, en 1740, la *Matière médicale de Boerhaave*; et en 1742, le *Traité des Maladies aiguës des Enfants*, par Walter Harris : il avait donné, avec Chambers, la *Traduction abrégée des Mémoires de l'Académie des sciences de Paris*, Londres, 1742, 5 vol. in-8°; il publia, de 1747 à 1756, les tom. VIII, IX et X de l'abrégé des *Transactions philosophiques*, et il a laissé un grand nombre de manuscrits sur divers sujets de science et de littérature. Le genre *Martynia*, de la famille des *Bignones*, a été consacré à Martyn par son ami Hous-ton, et adopté par Linné. D—v.

MARTYR (PIERRE) d'Anghiera. (V. ANGHIERA, II, 159.)

MARTYR (PIERRE VERMIGLI), plus connu sous le nom de PIERRE) qu'il avait reçu au baptême, est un des plus célèbres théologiens réformés. Il naquit, le 8 septembre 1500, à Florence, d'une famille distinguée. Sa mère lui apprit elle-même le latin par l'explication des comédies de Térence; il eut ensuite pour maître Marcel Vergilio, sous lequel il fit de grands progrès dans les lettres. Dès l'âge de seize ans, il voulut cher-

cher la corruption du siècle; et, les instances de son père qui n'obtint point d'autre héritier, il entra dans la congrégation des chanoines de Saint-Augustin, à Florence, fut envoyé à Padoue, et y passa plusieurs années, partageant tout son temps entre la prière et l'étude. Ses supérieurs l'engagèrent ensuite à s'appliquer à la prédication, et il parut avec succès dans les chaires des principales universités d'Italie : il enseigna, dans le même temps, la philosophie et la théologie aux jeunes religieux, et, à la mort de quelques-uns d'entre eux, prit le soin de leur donner des leçons de grec. Son mérite le fit passer successivement par différentes charges de sa congrégation; et il fut enfin nommé supérieur du collège Saint-Pierre, à Naples. Il fut dans cette ville qu'il connut Valdes, savant espagnol, partisan du secret de la doctrine des nouveaux réformateurs; et il ne tarda pas à adopter les opinions. Il fut chargé aux supérieurs ecclésiastiques d'avoir enseigné publiquement le catéchisme de saint Paul aux Corin-thiens (1) ne renferme aucune proposition dont on puisse conclure l'existence du purgatoire, et on lui défendit de continuer ses leçons : mais le pape de cette sentence au Saint-Siège, la fit annuler. L'air de Naples n'étant pas si salubre, il fut nommé visiteur-général de la congrégation; et la sévérité avec laquelle il remplit cette charge, lui fit beaucoup d'ennemis parmi ses confrères. Quelque temps après, on le fit reprendre le cours de ses prédications à Lucques. Cité au chapitre général assemblé à Gènes, pour y rendre compte de quelques principes qu'il accusait d'avoir débités dans sa

(1) Voy. la première Épître de Saint-Paul aux Corinthiens, chap. 3, v. 13 et 14.

il craignit que ses ennemis ne t à bout de le faire condam- au lieu d'obéir, il se retira, a, a Zurich, où Bullinger l'ac- comme un homme dont il ap- tout le mérite. De Zurich, a dit à Bile, et ensuite à Stras- ou, par la protection de Mar- er, il obtint la chaire de théo- ue Capiton avait laissée vacan- maria en 1546 (1), et passa, suivante, en Angleterre, sur tion du fameux Cranmer, ar- ue de Canterbury. Il se fit re-, en 1548, docteur en théolo- fut aussitôt nommé profes- l'université d'Oxford; le roi gna un traitement considéra- y joignit, en 1551, un cat- de l'église du Christ; mais a mort du roi Édouard, Marie établi l'exercice de la religion ue, P. Martyr se retira à Lam- ez l'archevêque Cranmer, tecteur, et, ne s'y croyant irecté, il demanda des pas- our quitter l'Angleterre. Il Strasbourg en 1553; et on a la chaire qu'il y avait Les tracasseries que lui fi- ver quelques-uns de ses La ayant rendu le séjour le peu agréable, il accep- ti, la chaire que la mort n laissait vacante à Zu- bâta d'en aller prendre E reçut différentes autres il refusa; mais il fut mpagner Th. de Bèze, Poissy, où il se montra e son collègue. Il quitta

autres noms Catherine Dandouze accusé d'avoir quitté le catholicisme. Sur tout moins le nom de P. Martyr, noté par les auteurs de sa vie, mais il est aussi connu de plusieurs autres noms, de Brescia.

cette assemblée avant la clôture, par la raison que, n'entendant pas le français, sa présence n'y était pas très-utile. Il mourut à Zurich, le 12 novembre 1562, laissant sa seconde femme enceinte: elle eut une fille, nommée Marie, laquelle ayant été réduite à la misère, fut secourue par le sénat de Zurich, en considération des services de son père. Dupin a parlé avec éloge de P. Martyr dans sa Bibliothèque des hérétiques. C'est après Calvin, le meilleur écrivain qu'eussent en les réformes; et il le surpassait par l'éloquence et la connaissance des langues. S'il eût été écouté, il aurait opéré la réunion des différentes sectes séparées de l'Église romaine, qu'il se repentit d'avoir abandonnée. On a de lui des *Commentaires* sur les principaux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament; et plusieurs *Traicés* dogmatiques, dont on trouvera la liste exacte dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. xxiii, et dans le *Dictionnaire* de Chaupepié. La plupart de ses ouvrages ont été recueillis après sa mort, et publiés sous ce titre: *Locorum communium theologicorum tomus tres*, Bâle, 1580; tom. II, 1581; tom. III, 1583, in-fol. Ce Recueil est précédé de la *Vie* de P. Martyr, par Josias Simler.

W—s.

MARTYRS (DOM BARTHELEMI DES). V. BARTHELEMI.

MARUCELLI (FRANÇOIS), prélat distingué par la protection qu'il accorda aux lettres et aux arts, était né à Florence, en 1625, d'une ancienne et illustre famille. Après avoir achevé ses premières études avec beaucoup de succès, il fréquenta les cours de l'université de Pise, et y reçut le laurier doctoral. Ayant eu le malheur de perdre son père, il alla trouver à Rome, son oncle, l'abbé

Giuliano Marucelli, qui le fit entrer chez un avocat, pour apprendre la pratique. Son assiduité et ses progrès charmèrent tellement cet oncle, qu'il lui résigna deux riches abbayes, au royaume de Naples. Dès que Marucelli put disposer de ses revenus, il en employa la plus grande partie à satisfaire son goût pour les arts; et forma une magnifique galerie de tableaux. Le charme qu'il éprouvait dans la culture paisible des lettres étouffa en lui toute espèce d'ambition: il refusa les places honorables qui lui furent offertes, et finit même par se démettre des deux abbayes dont il était titulaire, afin de pouvoir disposer de son temps sans aucune inquiétude. Il construisit à Rome un palais superbe, et l'enrichit d'une bibliothèque nombreuse et bien choisie, dont il abandonna la disposition aux littérateurs privés de fortune. A des goûts si nobles, Marucelli joignait une piété douce et éclairée; il remplissait avec exactitude tous ses devoirs religieux, visitait souvent les hôpitaux, et ne dédaignait pas d'entrer dans la demeure du pauvre, où il laissait des marques abondantes de sa libéralité. Il parvint à une grande vieillesse, entouré de l'estime publique, et mourut à Rome, le 25 juillet 1713. Ses restes furent inhumés avec pompe dans l'église des Servites. Il fit, par son testament, une grande quantité de legs pieux, et établit à Florence une bibliothèque publique, avec un fonds annuel suffisant pour son entretien. On a de ce prélat, un *Index général*, en cent douze volumes, in-fol., de toutes les matières traitées dans les ouvrages qu'il avait lus. Ce vaste répertoire, conservé en manuscrit à Florence, pourrait être d'une grande utilité aux savants, dont il faciliterait les recher-

ches. Son humilité l'engagea avant sa mort, à livrer aux plusieurs ouvrages de sa collection inédits, et tout ce qui, vaste correspondance, eût figurer sous des traits avant une bibliothèque qu'il avait dor patrie, fut ouverte au public le 11 septembre 1752; et le chanoine diui, qui en fut nommé préfet, un éloge de ce généreux fondateur. Livourne, 1754: on l'a ré paru parmi ceux des *Uomini illustri*, 14, 453. Voyez aussi *letteraria d'Italia*, x, 30. *Arcadi morti*, Rome, 1720 p. 202. — Son frère aîné, Philippe MARUCELLI, mort à Londres le 11 juillet 1680, avec le titre de secrétaire-d'état du grand-duc, résident pour ce prince (de 1666); et c'est à sa recommandation que Dati et Viviani furent faits de Louis XIV. Il passait pour fort instruit dans le grec et l'hébreu. Ménage, Heinsius, Gronovius le citent avec distinction.

MARUTHAS. V. MARO

MARVELL (ANDRÉ), anglais, naquit en 1620, à York, à Kingston-upon-Avon; son père était ministre et médecin. Admis à l'université de Cambridge, il s'y distingua par ses talents; quelques jésuites l'engagèrent à les suivre à Londres, dans le dessein de le gagner à la foi catholique; son père s'étant mis à sa recherche, le retrouva dans la boutique d'un libraire, et le ramena à l'université. Vers 1638, il perdit son père en traversant une rivière avec la fille d'un de ses amis. Ce malheur se suivit de sa fortune: une dame qui était riche, l'adopta, et le fit voyager sui-

quelque temps à Cons-
 qualité de secrétaire
 anglaise. En 1653 ,
 comme gouverneur d'un
 s ; et en 1657 , il fut
 n , alors secrétaire la-
 teur. Il se conduisit
 i , de manière à méri-
 lé au parlement , en
 temps avant la restau-
 représenter son pays
 de nouveau , en 1661 ,
 ort. Quoiqu'il y parlât
 avait une grande in-
 it intimement lié avec
 rt , qui n'agissait guère
 onseils. Il s'était fait
 sa jeunesse , par quel-
 satiriques. En 1672 ,
 re le savant et impé-
 un pamphlet intitulé ,
nise en prose , etc. La
 le titre d'une comédie
 ingham , dans laquelle
 le nom de *Bayes* , est
 cule. Dans la *Répéti-
 rose* , Parker , sous ce
Bayes , est le but des
 plus piquants. Parker y
 vell publia , en 1673 ,
partie de la Répétition
 , qui mit tous les hom-
 de son côté , ferma la
 adversaire , et parait
 l'esprit altier de celui-
 ins avait eu pour auxi-
 es écrivains non moins
 ui. L'un d'eux avait ter-
 re qu'il adressait à Mar-
 nots : *Si tu oses impri-
 onsonge ou libelle con-
 Parker , je jure par le
 , que je te couperai la
 ll publia , en 1676 , in-
 ke* , ou *le théologien à
 mphlet dirigé contre le
 er* , pour la défense de

l'ouvrage de l'évêque Herbert Croft ,
 intitulé *La Vérité nue* , ou *le véritable état de l'Église primitive*. Ce
 pamphlet était suivi d'un *Essai his-
 torique , concernant les conciles gé-
 néraux , les credo , et les impostures
 en matière de religion* ; essai qui fut
 ensuite imprimé in-fol. séparément.
 Le dernier ouvrage qu'il fit imprimer ,
 fut un *Tableau de l'origine du pa-
 pisme , et du gouvernement arbitrai-
 re en Angleterre* , 1678 , in-fol. ;
 réimprimé dans les *Traitéés politiques*
 (*State tracts*) , en 1689. Cet ouvrage
 parut sous le nom de l'auteur ; ce-
 pendant quoique ses écrits et ses prin-
 cipes fussent opposés à l'esprit du
 gouvernement , Charles II , après
 avoir tout mis en œuvre pour le ga-
 gner , n'en conçut pas moins pour
 lui une extrême bienveillance , et
 goûta beaucoup son esprit et sa con-
 versation. Il mourut le 16 août 1678 ,
 et l'on soupçonna qu'il avait été em-
 poisonné. Voici quelques traits qui
 pourront faire apprécier la noblesse
 de son caractère. Lord Danby , le
 voyant dans une situation peu aisée ,
 vint un jour chez lui , et lui dit que le
 roi désirait savoir ce qu'il pouvait
 faire pour le servir. Marvell répon-
 dit qu'il n'était pas au pouvoir du roi
 de le servir ; qu'il connaissait bien
 l'esprit des cours , ayant vécu dans
 plusieurs , et que quiconque est dis-
 tingué par la faveur du prince , est
 toujours censé lui sacrifier son opi-
 nion. Le lord reprit que S. M. , diri-
 gée seulement par la conviction qu'elle
 avait du mérite de Marvell , voulait
 connaître s'il y avait quelque place à
 la cour qui pût lui plaire. Je ne puis ,
 répliqua ce dernier , accepter cette
 offre avec honneur , puisque , si je le
 faisais , je serais ingrat envers le roi
 en votant contre lui , ou traître en-
 vers ma patrie en favorisant les me-

sures de la cour. Ainsi la seule faveur que je demande de S. M., c'est qu'elle veuille bien me regarder comme un de ses plus fidèles sujets, et plus sincèrement dévoué pour elle en refusant ses offres, que je ne l'aurais été en les acceptant. Ce fut en vain que le trésorier lui présenta un billet de mille livres sterling, de la part du roi. Il le refusa avec la même fermeté, quoique, aussitôt après, Marvell fut obligé d'aller emprunter une guinée d'un de ses amis. Il n'avait guère pour toute ressource, qu'une pension que lui faisait en reconnaissance de ses services, la ville de Kingston, où il était né. Cet homme si fier et si austère était, dit Burnet, le drôle le plus éveillé de son temps. Ses livres, ajoute-t-il, furent lus avec le plus grand plaisir par tout le monde, depuis le roi jusqu'à l'artisan. Swift en parle aussi avec le plus grand éloge, dans son *Conte du tonneau*. On cite, parmi ses autres productions, une satire intitulée *Flecknoë* contre un prêtre catholique de ce nom, mauvais poète; nom sous lequel Dryden a ridiculisé le versificateur Shadwell. On cite aussi une autre satire, contre Lancelot Joseph de Maniban, abbé français, qui prétendait connaître, non-seulement le caractère des hommes, mais leur bonne ou mauvaise fortune, d'après l'inspection de leur écriture. Après la mort de Marvell, une dame qui s'annonçait pour sa femme, quoiqu'il n'eût jamais été marié, publia, en 1681, in-fol., ses Poésies mêlées. Cooke imprima, en 1726, en 2 vol. in-12, une édition de ses œuvres, précédée d'une Notice sur sa vie; mais on n'y trouve que ses poésies et ses lettres. Le capitaine Thompson en a donné, depuis, une jolie édition, 1776, 3 vol. in-4°. L.

MARX (JACOB), médecin israélite, né, en 1743, à Bonn, mourut le 24 janvier 1789, à Hanovre, où il pratiquait la médecine avec succès. Ayant voyagé, dans sa jeunesse, en Hollande et en Angleterre, il y fit la connaissance du célèbre docteur Fothergill, qui paraît avoir beaucoup contribué à son instruction et à son talent de praticien. Il ne cessa, pendant toute sa vie, de travailler à l'avancement de l'art qu'il exerçait; et il concourut puissamment à répandre, en Allemagne, l'usage du gland de chêne, qu'on employa de son temps, comme tonique, dans plusieurs affections des viscères et des poumons, et dont on faisait usage pour le déjeuner, en place de café. Lorsque Herz et d'autres médecins s'opposèrent de toutes leurs forces aux inhumations précipitées, alors en usage parmi les juifs, Marx les accusa d'exagération: cet acte fit tort à l'opinion que l'on avait de ses lumières. Marx était médecin de l'électeur de Cologne. Voici le titre de ses ouvrages: I. *Dissertatio de spasmi seu motibus convulsivis optimâque iisdem medendi ratione*, Halle, 1765, in-4°. II. *Observata quædam medica*, Berlin, 1772, in-8°. III. *Observationum medicarum*, part. 1^{re}, Hanovre, 1774, in-8°. IV. *De casu de phthisi guérie par l'usage du gland* (en allemand). (Voy. *Magasin für Ärzte*, 2^{de} part., 1772.) V. *Effets confirmés du gland*, ouvrage adressé à M. le docteur Auerbrugger à Vienne (en allemand). Hanovre, 1776, in-8°. VI. *Histoire du gland de chêne*, Dessau, 1781, in-8°, en allemand. VII. *Examen précis de l'enterrement précipité des Juifs*. (V. *Göcking. Journal von und für Deutschland*, n^o. 10, p. 227.) VIII. *Instructio*

traiter d'une manière simple et dispendieuse, les malades atteints de la petite-vérole, Hano-84, in-8°. IX. *Mémoire sur le traitement des poumons, et moyens de les guérir.* Ce mémoire fut bien accueilli par la société de médecine de Paris en 1784. F—D—R.

MASACCIO, célèbre peintre toscan, appelé aussi MASO (ou THOMAS di San-Giovanni, du lieu de naissance, situé dans le Valdarno, près de Florence, naquit en 1401. Élève de Masolino da Panicale; et de Ghiberti et le Donatello lui apprirent la sculpture, et Brunelleschi la perspective. Ses ouvrages sont célèbres dans l'histoire de l'art; Michel Meugs le met au premier rang de ceux qui donnèrent à la peinture une nouvelle direction. Jusqu'à Vasari, on avait fait des tableaux d'une imitation fidèle, mais il fut le premier qui sut donner à ses figures un caractère et une vie. Le maître de cette époque ne craignait pas de perdre de vue les modernes, c'est-à-dire, les chefs de l'art, où vivaient Michel-Ange et les Raphaël. Ses figures savaient lier avec les personnes les plus illustres de Florence, et se mêlaient avec Côme de Médicis, qui se montra toujours son patron et son ami. Les troubles qui vinrent dans cette république firent aller à se rendre à Rome, où les chefs-d'œuvre de l'antiquité ont encore un degré de perfection. Boniface VIII le chargea de plusieurs travaux; et il peignit la chapelle de l'église de Sainte-Majeure, dans la basilique de Saint-Pierre. On remarquait dans cet ouvrage Michel-Ange faisait un particulier, les portraits du pape et de l'empereur Sigismond II.

Masaccio avait été chargé de peindre une partie de la façade de l'église de Saint-Jean, lorsqu'il apprit que Côme de Médicis, rappelé de l'exil auquel il avait été condamné, venait de rentrer dans Florence. Il se hâta de l'aller rejoindre. Côme alors lui fit confier la plupart des travaux dont Masolino da Panicale, maître de Masaccio, avait obtenu l'exécution. Il serait trop long de détailler tous les ouvrages qu'il exécuta: leur nombre prouve son étonnante facilité; et ceux que le temps a épargnés justifient les éloges de ses contemporains. Déjà même, à son début dans la carrière, et lorsqu'il n'avait peint encore que le tableau de *Sainte-Anne* dans l'église de Saint-Ambroise de Florence, et la *chapelle de Sainte-Catherine* dans l'église de Saint-Clément à Rome, il avait eu pour panégyristes Gentile da Fabriano, et Vittore Pisanello, qui jouissaient à cette époque d'une grande renommée. Cette chapelle de Sainte-Catherine, où l'artiste avait peint la *Passion de J.-C.* et le *Martyre de la Patrone*, a souffert, par suite des restaurations; et les figures des *Évangélistes* qui ornent la voûte ont seules échappé au fléau des restaurateurs maladroits. C'est un ouvrage déjà remarquable par sa beauté, mais qui ne cède en toute manière à ce qu'il fit dans une chapelle des Carmes à Florence, où tout manifeste la perfection. Les figures y sont posées avec fermeté; les raccourcis sont pleins de science et de variété, et l'exécution ne laisse rien à désirer. L'air des têtes semble annoncer un précurseur de Raphaël; l'expression en est tellement vraie, que les sentiments des personnages se font sentir jusque dans leurs moindres mouvements. Sans offrir encore l'exac-

tude des formes de Léonard de Vinci, le nu est dessiné d'une manière savante, quoique pleine de naturel; les draperies, auxquelles on ne peut reprocher qu'une trop grande recherche d'imitation, présentent des plis larges et exacts: le coloris en est vrai, plein de variété, doux et d'une harmonie admirable, et tout l'ensemble est du plus grand relief. Dans le *Baptême de Saint-Pierre*, la figure que le froid semble faire frissonner, est célèbre dans l'histoire de l'art. Le groupe d'*Adam et Eve* est si gracieux que Raphaël se l'est approprié sans y faire presque aucun changement. La supériorité de Masaccio anima contre lui la jalousie de ses rivaux. Il travaillait encore à cette chapelle lorsqu'il fut atteint d'un mal violent et subit, qui l'emporta, à l'âge de quarante-deux ans. L'opinion la plus générale est qu'il fut empoisonné. Sa mort causa un deuil général à Florence, où il fut enterré dans l'église des Carmes. L'ouvrage qu'il avait laissé imparfait, fut terminé un grand nombre d'années après par Philippe Lippi jeune. C'est là que la plupart des peintres florentins vinrent puiser les véritables règles du beau et du vrai; et ce qui est particulièrement remarquable, c'est que parmi cette foule d'habiles artistes qui le prirent pour exemple, aucun, même en l'imitant, ne put atteindre à la hauteur où il s'était élevé sans modèle. La vue de ses ouvrages ne fut pas sans utilité pour le Pérugin, et même pour Raphaël et Michel-Ange. Le temps a malheureusement détruit les autres fresques dont il avait enrichi la ville de Florence; et le dessin de son tableau représentant la *Consécration de l'église des Carmes*, qui existe encore à Pavie, ne peut qu'augmenter le regret qu'us-

pire la perte du tableau. Très peu de galeries possèdent de ses ouvrages. Celle du palais Pitti, en renferme un que l'on conserve avec le plus grand soin et qui représente un *Portrait de jeune homme*, d'une exécution parfaite et pleine de vie. Le Musée du Louvre possède de cet artiste un dessin à la plume et lavé au bistre sur velin, dont le sujet est le *Christ sur la croix entre les deux larrons*. M. Philippe Visconti (frère du célèbre Ennio-Quirino), a publié, en 1809, la Description et l'explication (*Illustrazione*) des peintures de Masaccio qui ornent la chapelle de Sainte-Catherine dans l'église de Saint-Clément, à Rome. P—2.

MASANIELLO (THOMAS ANIELLO appelé), né à Amalfi, en 1622, avait à peine vingt-quatre ans, lorsqu'il souleva le peuple de Naples. Le royaume des Deux-Siciles, sous le gouvernement des vice-rois espagnols, était accablé d'impôts; on lui faisait supporter tout le poids des guerres de Lombardie. Les projets mal conçus de Philippe III et de Philippe IV, dont l'ambition excédait si fort les talents, l'insurrection de la Catalogne et du Portugal, donnèrent lieu, à Naples, à une nouvelle oppression. L'administration était confuse et embarrassée: une justice vénale, des magistrats concussionnaires, des nobles qui autorisaient le brigandage dans leurs fiefs; tels étaient les vices du gouvernement des Deux-Siciles. A Naples toutes les denrées, les fruits mêmes, qui formaient presque l'unique nourriture du peuple en été, se trouvaient soumis à la gabelle; et les lois fiscales, qui ont depuis ruiné l'Espagne, y avaient été introduites. Ce système de vexation venait de faire éclater à Palerme une révolte, qui était à

étouffée, lorsque Masaniello, pêcheur d'Amalfi, élevé dans l'ère, mais plein de courage, et d'une sorte d'éloquence naturelle met tout-à-coup, le 7 juillet, à la tête des mécontents. Suivi par la populace, il parcourt les rues en criant : *Point de roi, vive le roi d'Espagne, et le mauvais gouvernement!* Le peuple applaudit, et jure de se venger. Masaniello se présente au duc d'Arcos, vice-roi de Naples, qui n'a que le temps de se réfugier au Château-Neuf, l'une des principales forteresses de la ville. Les soldats, irrités par la fuite du vice-roi, pillent, au nombre de cinquante, les maisons et conduits par Masaniello, se livrent à tous les désordres dont est capable la multitude. Les bureaux des finances et des douanes sont saccagés et les commis chassés à coups de fusil. On ouvre les prisons aux délinquants; et la flamme dévore les maisons des principaux nobles, sans que Masaniello permette à qui que ce soit de rien enlever. En vain le vice-roi envoya promettre aux insurgés la suppression de tous les impôts; le peuple dirigé par son chef ne voulait se contenter d'une simple promesse : il exigea qu'on lui remit tout le privilège accordé par le roi Charles-Quint. Masaniello couvert de sang, monta sur un échafaud qui avait servi de trône, et portant pour arme une épée, était l'âme et l'arbitre de toutes les volontés. Bientôt il fut entouré de cent mille hommes; et le vice-roi se vit réduit à tout accepter par la médiation du cardinal Finiguerra, archevêque de Naples, qui d'abord s'efforçait d'apaiser la sédition. Ce prélat aurait peut-être réussi dans les premiers moments, si le

duc de Monteleone, et son frère le prince Caraffa, n'eussent tenté de faire assassiner Masaniello. Mais cet homme échappa, par une sorte de miracle, à deux cents bandits qui tirèrent sur lui, tandis qu'il haranguait la foule assemblée dans l'église des Carmes. Les assassins furent massacrés à l'instant même, et leurs têtes plantées sur des piques élevées autour du tribunal où Masaniello rendait ses arrêts sanguinaires. Le duc de Monteleone se sauva; mais son frère Caraffa, ayant été découvert et pris, fut livré à la fureur du peuple, qui le mit en pièces. On attachait sa tête à un poteau avec cette inscription : *Joseph Caraffa rebelle et traître à la patrie.* Échappé à un si grand danger, Masaniello devint encore plus puissant et plus redoutable : cent cinquante mille hommes armés étaient toujours prêts à suivre ses ordres. Il rendit une ordonnance pour le désarmement des nobles, et fit distribuer toutes les armes au peuple : il établit et maintint dans Naples une justice rigoureuse mais arbitraire; et la multitude qui le suivait, était si aveuglément soumise, que par un geste seul il s'en faisait obéir. Enfin il consentit à traiter avec le duc d'Arcos, en prenant pour intermédiaire l'archevêque de Naples. Quittant alors ses habits de marinier, il se couvrit d'or et d'argent; et tenant son épée nue à la main, il se rendit à la tête d'une cavalcade magnifique, auprès du vice-roi, pour négocier un traité. Ce traité fut discuté et signé dans la grande église des Carmes, en présence du cardinal-archevêque, et de Masaniello, qui intervint comme *chef du peuple très-fidèle.* Il joua le premier rôle, corrigeant et modifiant à sa volonté tous les articles sans que personne osât le contredire. On ar-

rèta enfin, que toutes les taxes, tous les impôts établis depuis Charles-Quint, seraient supprimés, et qu'il y aurait égalité absolue de droits politiques ; qu'une amnistie générale serait accordée à quiconque aurait pris part à la révolte ; et enfin, que les Napolitains resteraient armés jusqu'à la ratification donnée par sa Majesté catholique. Après avoir exigé un serment du vice-roi, Masaniello harangua le peuple, et déclara qu'il était résolu de retourner à son état de pêcheur ; que ce n'était point son intérêt personnel qu'il avait eu en vue en prenant les armes, mais seulement l'intérêt du peuple, du roi et de sa patrie, et qu'il ne voulait aucune récompense. Alors il déchira ses riches vêtements, et se jeta aux pieds du vice-roi, qui, le relevant aussitôt, le combla de marques d'honneur et de respect. Le peuple insista pour que Masaniello gardât l'autorité. Ses succès, sa gloire et les applaudissements universels, mirent le comble à son ivresse. Invité à un grand repas au palais du vice-roi, il parut dès ce moment dans une espèce de délire ; soit qu'une fortune aussi subite lui eût tourné la tête, soit que le vice-roi lui eût fait prendre, comme on le soupçonna, un filtre ou breuvage empoisonné. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dès ce moment, il donna des marques de folie, et qu'il devint arrogant et féroce. Malgré l'extravagance de cette conduite, le peuple lui obéit encore quatre jours ; mais lorsque ses amis les plus fidèles se détachèrent de lui, et qu'étant presque abandonné, il cessa d'être redoutable, il ne fut pas difficile au vice-roi de s'en débarrasser par un meurtre. Le 16 juillet, quatre assassins armés d'arquebuses, et apostés par le duc d'Arcos, tirèrent en même temps

sur Masaniello, et le percèrent de plusieurs balles ; il ne dit que ces mots : *Ah, trad'tori, ingrati!* et il expira. Le bruit de sa mort se répandit aussitôt dans toute la ville, et personne ne montra ni surprise ni pitié. Un des assassins lui coupa la tête, la prit par les cheveux, et traversant la foule, la porta toute sanglante au vice-roi, qui la fit jeter dans les fossés de la ville. Le corps de Masaniello fut traîné dans les rues ; et on l'accabla d'outrages devant la foule indifférente et immobile. Mais le lendemain, le même peuple reprit ses premiers sentiments, plaignit son chef, le regretta, déplorant son sort, et se reprocha de ne l'avoir point vengé. Ce n'étaient que pleurs et gémissements dans toute la ville. On rechercha la tête et le corps de Masaniello : on les joignit ensemble ; on les plaça sur un brancard, et après les avoir couverts d'un manteau royal, on mit sur la tête une couronne de lauriers, et à la main droite le bâton de commandement. Dans cet appareil, on le porta solennellement dans tous les quartiers de la ville. Quarante-vingt mille personnes suivirent le convoi. Le vice-roi lui-même y envoya ses pages, et fit rendre les honneurs militaires aux restes inanimés de ce chef populaire. Son corps fut inhumé avec toutes les cérémonies d'usage pour les personnes du plus haut rang. Telle fut la pompe funèbre du fameux Masaniello, roi pendant huit jours, massacré comme un tyran, et révérencé comme le libérateur de sa patrie. Sa mort donna une plus grande énergie à la superstition du peuple de Naples, qui s'approchait en foule pour toucher avec des chapelets le corps défiguré de son chef : son portrait fut gravé, et chacun voulut l'avoir. La perfidie et la van-

le 19 octobre 1815. Nous le lui : I. *Dei lagoni del del Volterrano*, Sienne, 1-8°. II. *Vasorum limpha corporis humani historia graphia*, in-fol., Sienne, avec des planches. Le texte de l'ouvrage a été réimprimé sous les soins de l'auteur en 1795, in-8°. Mascagni avait publié en 1782, en français et en italien, sous le titre de *Prodromo*, un ouvrage sur les découvertes survenues dans l'art de la médecine. Attaqué par un journalet de la capitale, qui ne faisait pas attention à la négligence de son *Prodromo*, il répondit, avec beaucoup de succès, par une brochure, dont le titre est : *Lettera di Aletosilo alista medico di Venezia*, in-8° (Sienna), 1785, in-12. III. *Anatomia per uso degli studiosi di medicina e di chirurgia*, in-fol., Florence, 1816, avec des planches. Cet ouvrage est posthume, que l'auteur dirigeait l'ostéologie et myologie, et dans lequel il établit, d'après des comparaisons, les plus justes notions du corps humain bien conservé, et assigne aux diverses parties qui l'agitent, les caractères qui leur sont propres, a été révisé et corrigé par les soins de son neveu de Mascagni. IV. *Prodromo della grande anatomia*, Florence, 1819, in-fol. L'auteur examine tous les élémens qui composent le corps humain ; et ils sont décrits avec un soin, une exactitude et un fini admirables, dans des planches jointes à l'ouvrage, quelques-unes sont consacrées à la démonstration des vaisseaux artériels et des végétaux. Ce *Prodromo* a été publié par les soins d'une société des arts et de l'humanité, au sein de la famille de Mascagni,

sous la direction du docteur Antommarchi, l'un de ses élèves, qui s'était chargé de la publication de tous les ouvrages posthumes de Mascagni ; mais s'étant décidé ensuite à porter les secours de son art au fameux prisonnier de Sainte-Hélène, il a laissé beaucoup de matériaux tout préparés pour l'ouvrage suivant : *La grande Anatomia*, lequel sera publié par les soins de la même société, dont les membres ont voulu garder l'anonyme. V. *Description de l'utérus humain, et d'animaux d'espèce différente* ; insérée dans le tome xv des Mémoires de la société italienne. L'Éloge de Mascagni a été publié par le docteur Thomas Farnese, broch. in-8°. de 126 pages, Milan, 1816 ; — Addition à cet éloge par le même auteur, in-8°. de 167 pages, Milan, 1818. Cette addition (*Note addizionali*) répond aux réclamations que l'Éloge avait excitées de la part des docteurs F. Antommarchi et Al. Moreschi. On doit convenir que, comme professeur ou comme écrivain, Mascagni prêtait quelquefois à la critique, et qu'ayant plus étudié la nature que les livres, il n'a pu prendre place parmi les anatomistes érudits. P. et L., et D—G—S.

MASCARDI (JOSEPH), né à Sarzane, dans l'état de Gènes, et fils et frère de jurisconsultes habiles, associa les études de cette profession aux devoirs de l'état ecclésiastique, qu'il avait embrassé. Successivement vicaire-général de saint Charles Borromée, l'illustre archevêque de Milan, et revêtu du même caractère à Naples, à Padoue et à Plaisance, il remplit avec une ardeur infatigable les intervalles de ses fonctions par la composition du grand ouvrage auquel il dut sa célébrité, et qui parut à Turin en 1624, sous le titre de

cagni des instances réitérées, et des offres séduisantes. Mais le gouvernement toscan craignant de perdre un professeur aussi distingué, augmenta ses honoraires, lui donna les trois chaires d'anatomie, de physiologie et de chimie, l'agrégea au collège des médecins de Florence, et le nomma membre du jury pour l'examen des candidats, la visite des pharmacies, et la collation des matricules. Il avait depuis long-temps formé le projet de passer en revue toutes les découvertes en anatomie des anciens et des modernes, de les apprécier à leur juste valeur, et de rejeter tout ce qui n'était qu'hypothétique. Mascagni procéda à l'examen de toutes les parties du corps humain, de l'extérieur à l'intérieur; et c'est par les injections les plus fines, et à l'aide du microscope, qu'il parvint à connaître la texture intime des parties les plus délicées qui le composent. Il démontra, le premier, la véritable structure du corps spongieux de l'urèthre; et ses travaux contribuèrent puissamment à compléter la superbe collection des pièces d'anatomie en cire qui se trouvent dans le Muséum de Florence. Il y envoyait ses préparations conservées dans l'esprit-de-vin; et il s'y rendit plusieurs fois pour en surveiller l'imitation en cire. On distingue dans le nombre six statues couchées naturellement, dont les copies ont été envoyées au cabinet de Vienne, d'après les ordres de Joseph II. (*V. Félix FONTANA*, XV, 196.) Scrutateur infatigable de la nature, Mascagni parcourut plusieurs cantons de son pays, pour y rechercher tout ce qu'ils pouvaient offrir d'utile et de remarquable. Les eaux minérales furent analysées par lui avec soin; et il publia en 1779, sur les

lacs du Volterrano et du Siennois, deux Mémoires qui contiennent une description exacte de leur situation, de la nature des eaux et de leurs propriétés. Il y a trouvé le borax en si grande quantité qu'il a pensé que son exploitation pourrait offrir d'autant plus d'avantages que ce sel égale en qualité celui qui nous vient de l'Asie. Ce fut dans une de ces excursions qu'ayant été rencontré par des gens ignorants ou mal intentionnés, au moment où il mettait ses observations par écrit, il fut pris pour un espion, et jeté dans une prison, d'où ses amis eurent assez de peine à le tirer, quoiqu'on n'eût trouvé dans ses papiers que des notes sur l'histoire naturelle et l'agriculture. Sa sûreté personnelle faillit plus d'une fois être plus sérieusement compromise par suite de son attachement à la France, dont il passait pour avoir aimé la révolution; sentiment fondé originairement chez lui sur les encouragements et le prix qu'il obtint à l'Académie des sciences de Paris, en 1791, et entretenu par sa place d'associé étranger de la 1^{re} classe de l'Institut. L'économie rurale eut aussi toujours pour lui beaucoup d'attrait: il fixa l'attention de ses concitoyens sur la culture en grand de la pomme de terre, sur les prairies artificielles, et la propagation des mérinos. Plusieurs de ses Mémoires sur différents points d'économie rurale sont insérés dans les actes des *Georgophiles* de Florence. C'étaient les seules distractions qu'il se permit: car le reste de son temps, et toute sa fortune, furent employés à faire les expériences et les observations nécessaires pour porter l'anatomie au plus haut point de perfection; et il allait recueillir le fruit de ses longs travaux, lorsque la mort vint le sur-

le 19 octobre 1815. Nous e lui : I. *Dei lagoni del del Volterrano*, Sienne, 1-8°. II. *Vasorum limphacorporis humani historia graphia*, in-fol., Sienne, avec des planches. Le texte de l'ouvrage a été réimprimé par l'auteur en 1795, in-8°. Mascagni avait publié en 1782, en français et en italien, sous le titre de *Prodromo*, sur les découvertes sur l'art de guérir. Attaqué par un journal sur le fond que sur la négligence de son *Prodromo* répondit, avec beaucoup de succès, par une brochure, de 12 pages : *Lettera di Aletosilo al ista medico di Venezia*, in-12. Si (Sienna), 1785, in-12. *tomia per uso degli studiosi tra e pittura*, in-fol., Florence, 1816, avec des planches. Cet ouvrage posthume, que l'auteur distinguait par l'ostéologie et myologie, et dans lequel il établit, d'après des comparatives, les plus justes notions du corps humain bien étudié, et assigne aux diverses parties qui l'agitent, les caractères qui leur sont propres, a été réimprimé aux frais et par les soins de son neveu de Mascagni. *Prodromo della grande anatomia*, Florence, 1819, in-fol. L'auteur examine tous les élémens qui composent le corps humain ; et ils sont étudiés avec un soin, une exactitude et un fini admirables, dans les planches jointes à l'ouvrage, quelques-unes sont consacrées à la démonstration des vaisseaux artériels et des végétaux. Ce *Prodromo* a été réimprimé par les soins d'une société de beaux arts et de l'humanité, au profit de la famille de Mascagni,

sous la direction du docteur Antommarchi, l'un de ses élèves, qui s'était chargé de la publication de tous les ouvrages posthumes de Mascagni ; mais s'étant décidé ensuite à porter les secours de son art au fameux prisonnier de Sainte-Hélène, il a laissé beaucoup de matériaux tout préparés pour l'ouvrage suivant : *La grande Anatomia*, lequel sera publié par les soins de la même société, dont les membres ont voulu garder l'anonyme. V. *Description de l'utérus humain, et d'animaux d'espèce différente* ; insérée dans le tome xv des Mémoires de la société italienne. L'Éloge de Mascagni a été publié par le docteur Thomas Farnese, broch. in-8°. de 126 pages, Milan, 1816 ; — Addition à cet éloge par le même auteur, in-8°. de 167 pages, Milan, 1818. Cette addition (*Note addizionali*) répond aux réclamations que l'Éloge avait excitées de la part des docteurs F. Antommarchi et Al. Moreschi. On doit convenir que, comme professeur ou comme écrivain, Mascagni prêtait quelquefois à la critique, et qu'ayant plus étudié la nature que les livres, il n'a pu prendre place parmi les anatomistes érudits. P. et L., et D—G—s.

MASCARDI (JOSEPH), né à Sarzane, dans l'état de Gènes, et fils et frère de juriconsultes habiles, associa les études de cette profession aux devoirs de l'état ecclésiastique, qu'il avait embrassé. Successivement vicaire-général de saint Charles Borromée, l'illustre archevêque de Milan, et revêtu du même caractère à Naples, à Padoue et à Plaisance, il remplit avec une ardeur infatigable les intervalles de ses fonctions par la composition du grand ouvrage auquel il dut sa célébrité, et qui parut à Turin en 1624, sous le titre de

Conclusiones omnium probationum quæ in utroque foro quotidie versantur, cum additionibus Joannis Alvisii Ricci, canonici Neapolitani, et Bartol. Nigri, 3 vol. in-fol. Cette théorie de la preuve en matière civile, criminelle et canonique, rebute par l'immensité des détails auxquels est descendu l'auteur ; mais resserrée dans ce qu'elle a d'important par une main exercée, elle serait au nombre des traités les plus usuels de la jurisprudence. C'est ce qu'avait senti Leibnitz, à qui les longs ouvrages ne faisaient pas peur. Dans sa *Nouvelle Méthode pour étudier et enseigner la jurisprudence*, il met sur la même ligne le livre de Mascardi et celui de Ménochius sur les *présomptions*, et il les qualifie de traités qui manquent au complément de la science. Quoiqu'il ait été fait un abrégé du premier par J.-J. Stimpelius, Leipzig, 1677, in-4°, et Cologne, 1685, in-8°, on doit regretter que Leibnitz lui-même ait laissé sans exécution son projet de reproduire, sous une forme abrégée, la substance de ces deux productions importantes. Mascardi survécut peu à l'achèvement de son livre. Protonotaire apostolique et coadjuteur de l'église d'Ajaccio, il mourut dans sa ville natale, en se rendant à Rome pour solliciter une bulle d'institution d'évêché dans la première de ces villes.

F—T.

MASCARDI (ALDERANO), né à Sarzana, fit ses premières études au séminaire de Rome, et s'appliqua, comme ses deux frères, Joseph, dont l'article précède, et Nicolas, qui fut évêque de Mariana en Corse, à la science du droit romain et du droit canonique, où il fit de rapides progrès. Pendant un grand nombre d'années, il exerça la pro-

fession d'avocat dans les principales villes d'Italie, devint auditeur de la rote de Lucques, et mourut à Pavie, en 1606. Un ouvrage où il avait consigné le résultat de son expérience, ses *Conclusiones ad generalem quorundam statutorum interpretationem accomodate*, furent publiés à Ferrare, en 1608, in-4°, et réimprimées à Venise et à Francfort F-r.

MASCARDI (AUGUSTIN), fils du précédent, fut regardé comme l'un des écrivains les plus purs et les plus corrects de son temps. Né à Sarzana en 1591, il montra, dès sa première jeunesse, de grandes dispositions pour les lettres ; et après avoir terminé ses études, il entra chez les Jésuites : mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il s'était trompé sur sa vocation ; et il vint à Rome où ses talents le firent bientôt connaître. Le pape Urbain VIII le nomma l'un de ses camériers d'honneur, et lui assigna un traitement de cinq cents écus, sous la condition qu'il professerait la rhétorique au collège de la Sapience. Son goût pour les plaisirs l'entraîna dans des dépenses excessives : ni la bienveillance du pontife, ni les libéralités de ses amis, ne purent le garantir des suites ordinaires d'une vie dissipée. Obligé de se soustraire à ses créanciers, il ne coucha jamais chez lui ; et il était toujours obligé de recourir à de nouveaux expédients, pour se procurer de l'argent. Ce genre de vie mina sa santé et il revint à Sarzana, où il mourut d'épuisement, en 1640. Mascardi était de l'académie des *Umoristi* ; et Tiberio Cevoli y prononça son éloge. On trouvera dans les *Mémoires de Nicéron*, tom. xxvii, le catalogue de ses productions ; ses harangues n'offrant plus aucun intérêt, on se contentera de citer de lui : I. *Silva-*

7, Anvers, 1622, in-4^o.
 ueil des poésies de sa jeu-
Prose volgari, Venise,
 ; cette édition est la plus
 III. *Discorsi morali su*
l' Cebete, Venise, 1627,
 commentaires sur Cebès
 imprimés plusieurs fois.
ingiura del conte Giov.
ieschi, ibid., 1627, 1629,
 d. en français par Fonte-
 Geneviève, Paris, 1639,
 82, in-12. Cette histoire
 iration de Fiesque est peu
 F. FIESQUE). V. *Saggi*
i da diversi nobilissimi
 enise, 1653, 1690, in-4^o.
rte historica trattati v,
 36, in-4^o. ; avec des addi-
 ise, 1646, in-4^o. C'est le
 vrage de Mascardi ; aussi
 il avait mieux réussi à
 leçons d'histoire, qu'à les
 raique. Cependant la pro-
 on, imprimée aux frais de
 'avant pas un débit aussi
 il l'avait espéré, il en en-
 rtain nombre d'exemplai-
 inal Mazarin, qui se char-
 vendre et de lui en faire
 aix. VII. *Dissertationes*
us, sive perturbationibus
rumque characteribus,
 9, in-4^o. VIII. *Profusio-*
 , ibid., 1639, in-4^o. IX.
funebres de la duchesse
 Virginia Melici), et de
 e de Castiglione, Bibiana
 Gonzaga, Modène, 1617
 1-4^o, en italien. Ces deux
 s par Giadli. *Bibliot. v. l.*
 ont été inconnues à Nic-
 tolo Zeno, dans les *Notes*
ioth. de Fontanini, à cor-
 ves erreurs comises par
 Rich. Simon, en parlant
 vain. W.-s.

MASCARON (JULES), né à Mar-
 seille en 1634, était fils d'un habila
 avocat, dont on a quelques ouvra-
 ges, entre autres, des Discours qui lui
 firent dans le temps une grande ré-
 putation, et une Vie de Gerielan,
 en un vol. in-4^o. Jules entra, en
 1650, dans l'Oratoire, où il se dis-
 tingna par son goût et son talent
 pour les belles-lettres, qu'il professa
 d'une manière très-brillante dans
 plusieurs collèges. Il débuta, en
 1663, à Angers, dans la carrière de
 la prédication, et parut, l'année sui-
 vante, à Saumur, avec tant d'éclat,
 qu'il fallut dresser des échafauds
 dans l'église, pour contenir l'affluen-
 ce des auditeurs. Catholiques et pro-
 testants, tous accouraient en foule
 pour l'entendre. Le savant Tannegui-
 le-Fèvre, l'un de ses plus assidus au-
 diteurs, écrivait à son ami Boherel :
 « Rien de plus éloquent que ce jeune
 » orateur : tout son extérieur répond
 » au ministère qu'il exerce. Ses dis-
 » cours sont écrits avec élégance ;
 » l'expression en est propre, le récit
 » clair, les ornements de bon goût ;
 » il instruit, il plaît, il touche. La
 » fleur de notre jeunesse (protes-
 » tante) s'y porte en foule. Je me fais
 » gloire d'y assister sans le moindre
 » déguisement, non pas comme
 » quelques-uns des nôtres qui, abli-
 » gés de ses succès, n'y vont que la
 » tête cachée sous le manteau. Mal-
 » heur aux prédicateurs qui vien-
 » dront après lui ! » Plusieurs gran-
 des villes, Aix, Marseille, Nantes,
 voulurent l'entendre ; et partout il
 eut le même succès. Les principales
 églises de la capitale se disputèrent
 l'avantage de le posséder. La cour le
 demanda pour l'avent de 1666 ; et
 Pon y fut si satisfait de ses sermons,
 qu'en le retint pour le carême de
 l'année suivante. Lorsqu'au sortir de

tête des missions, encon-
ces collaborateurs par son
réprimant par sa pruden-
indiscret de quelques reli-
it les discours auraient pu
s esprits, et donner une
e de la religion catholique.
de tels procédés qu'il par-
e rentrer dans le bercail le
d nombre des brebis éga-
nplitencore des stations d'a-
carême à la cour, en 1683,

Ce fut à la fin de cette der-
rée que Louis XIV lui fit ce
ent : « Il n'y a que votre
ce qui ne vieillit point. »
termina, l'année suivante,
re oratoire, par le discours
re de l'assemblée du cler-
eut pour auditeurs le roi
ne d'Angleterre. Depuis ce
se consacra entièrement au
on diocèse, où il mourut le
mbre 1703. Les pauvres,
it toujours traités comme
ts, furent ses héritiers, et
èrent comme leur père. Il
nserve dans l'épiscopat la
é et la frugalité de son pre-
t. La ville d'Agen lui dut
s établissements utiles. Il
ordonné prêtre par M. de
a, évêque du Mans, qui,
singulière bizarrerie, déclara
rticle de la mort, qu'il n'a-
ais eu intention d'ordonner
rêtre. Mascaron, par un
fondé sur le partage des
ens de son temps, au sujet
ntion nécessaire dans le mi-
ur la validité des sacrements,
ceux qui se firent réordon-
P. Bordes, son ancien con-
ublia, en 1704, le Recueil
aisons funèbres, au nombre
précédées de la *Vie* de l'au-
regrette qu'il n'y ait pas

joint le discours imprimé que Mas-
caron avait prêché à l'ouverture de
l'assemblée du clergé, et qu'il n'ait
pas fait usage des changements con-
sidérables que l'auteur avait écrits
de sa main sur l'exemplaire de l'o-
raison funèbre d'Anne d'Autriche,
que possédait M. Bocquillon. Mas-
caron dut en partie la grande répu-
tation qu'il eut de son vivant aux
qualités extérieures de l'orateur, dont
la nature l'avait doué. Sa prestance
était majestueuse, le son de sa voix
agréable; ses gestes étaient naturels
et bien réglés. Il joignait à cela un
fonds d'instruction peu commun. Ce-
pendant il avait conservé beaucoup
du mauvais goût qui avait infecté si
long-temps l'éloquence de la chaire.
On trouve chez lui des idées alambi-
quées, des hyperboles outrées, des
rapprochements bizarres, un fati-
gant mélange de métaphysique, de
mysticité et d'enflure. Mais, dit La-
harpe : « Il se surpassa dans l'orai-
» son funèbre de Turenne, soit que
» le sujet eût exalté son génie, soit
» qu'il eût profité des progrès que
» faisait le bon goût, sous les aus-
» pices de Bossuet et de Fléchier. Il
» eut la gloire de lutter contre ce
» dernier, et même sans désavan-
» tage. Fléchier est plus pur, plus
» égal, plus touchant : Mascaron
» garde encore quelques traces de
» recherche et d'enflure. Mais d'a-
» bord elles sont bien plus légères
» et moins fréquentes; surtout elles
» sont couvertes par de grandes beau-
» tés, et il l'emporte sur Fléchier,
» par la force, la rapidité, les mou-
» vements. Il faut ajouter à la louan-
» ge de Mascaron, que, s'il a trop
» cité les anciens, il les connaît assez
» bien pour les imiter, et même les
» traduire quelquefois avec assez de
» bonheur. Il a surtout profité de

» quelques passages de Cicéron et de Tacite. On peut en dire autant de Bossuet et de Fléchier, chez qui l'on remarque souvent avec plaisir des traces de l'étude de l'antiquité. » On a réuni dans un Recueil les *Oraisons funèbres de Bossuet, Fléchier et Mascaron*, Paris, 1738. 3 vol. in-12. — Pierre-Antoine MASCARON est l'auteur d'une *Vie et des dernières paroles de Sénèque*, Paris, 1659, in-12. T—D.

MASCARON (LOUIS BEAU DE), l'un des officiers français les plus courageux dont notre histoire fasse mention, naquit à la Rochelle, en 1725, dans une famille vouée tout entière à la carrière des armes. Son père, capitaine aide-major, avait eu une jambe emportée à la bataille de Malplaquet ; et ses trois frères entrèrent comme lui, dès leur plus tendre jeunesse, dans le régiment d'Auvergne, où il obtint un brevet de lieutenant à l'âge de treize ans. Ce corps ayant été envoyé en Corse, Mascaron y fit sa première campagne en 1739, et se signala près du fort Saint-Pélerin, où il sauva un troupeau destiné à la subsistance de la garnison, et dont les insurgés étaient parvenus à s'emparer. Le maréchal de Maillebois, après lui avoir donné de justes éloges sur ce trait de bravoure, lui dit, en souriant, qu'il alloit faire savoir au Roi qu'un jeune officier avait manqué à la discipline, en combattant sans en avoir reçu l'ordre. « Vous auriez tort, répliqua Mascaron, parce que si S. M. me faisait trancher la tête, elle se priverait des services que je me flatte de pouvoir encore lui rendre. » Le régiment d'Auvergne étant passé en Bohême en 1742, Mascaron eut occasion de se signaler sur un plus grand théâtre. Le détachement dont il faisait partie se voyant forcé

dans l'abbaye de Koenigshall, le mandant, réduit à se retirer patiemment devant des forces supérieures, témoigna des regrets de n'être pas ramené, comme otage, le surlendemain du convent : Mascaron à la tête de trente volontaires tourna à l'abbaye au milieu du plus vif, saisit le supérieur au collet, le força de le suivre, et rejeta son corps en traversant les troupes ennemies. Renfermé ensuite dans le fort, il se distingua surtout à la nuit du 22 août, et passa plus tard en Espagne, où il fit la campagne de 1762 sous le maréchal de Saxe. Ce général le distingua bientôt ; et il eut à la tête d'une compagnie de volontaires, qui se signala par de nombreux exploits. Les dévouements et les reconnaissances les plus précieuses lui furent confiées ; et lorsqu'on le vit rentrer au camp après plusieurs jours d'absence, et lorsqu'on le croyait complètement défectueux, donna ainsi les renseignements les plus utiles. Ce fut sur ses rangs qu'eut lieu la belle marche du général de Camille, par laquelle l'armée française vint couvrir le siège de Charleroi : une autre fois il se distingua près de Ramillies, à un corps de volontaires, quoiqu'il y eût la plus grande partie de sa troupe et il reçut la croix de Saint-Louis à vingt ans, pour cette belle action. Le lendemain de la bataille de Rocourt, il couvrit encore la marche de l'armée française, en résistant avec ses volontaires, à toutes les attaques les plus légères de l'ennemi. Ce fut à cette bataille, où il fit encore de nombreux prodiges de valeur, qu'il fut blessé d'un boulet, dans le bras droit, où il s'efforçait de contenir ses soldats, qui se livraient au pillage et au massacre des prisonniers. Ap

l'amputation de la cuisse calme le plus héroïque, il eut les bras de ses deux frères le 2 octobre 1746, à l'âge de 22 ans. On a publié l'*Eloge de L. Beau de Mascaron*, Paris, in-12, extrait de l'*Encyclopédie militaire*, et imprimé par le gouvernement, pour être distribué aux élèves de l'école royale de Paris. Z.

MAS (ANDRÉ-THÉOPHILE), allemand, né le 5 décembre 1746, à Beseritz en Mecklenbourg, était prédicateur à la cour de Strelitz, et surintendant de l'école du district ou cercle de Strelitz. Il est mort le 16 octobre 1808. On a de lui un grand nombre d'ouvrages théologiques, de sermons, et des ouvrages sur les antiquités. Celui qui mérite d'être placé en première ligne, est sa *Bibliographie, post J. Lelong, et C. F. Lelong, iteratas curas ordine dispoſitata, suppleta, continuata*, in-4°, qui ont paru à Halle, de 1778 jusqu'en 1790. Ce livre est si complet que l'indique le titre, l'ouvrage de P. Lelong, augmenté et corrigé. Parmi les autres productions de Mascheroni, il faut remarquer ses *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences*, 9 cahiers, Wismar, 1766; — *Antiquités religieuses des Prêtres*, Berlin, 1771, in-8°; — *Prérogative de l'Église*, à Berlin, d'un édit prussien du 9 août 1788, Halle, 1789, in-8°. — *De la conscience*, dans le recueil intitulé *Notions de théologie*, 1791. Il y a des Mémoires de lui dans la *Nova bibliotheca germanica*, dans l'ouvrage allemand intitulé, le *Nachrichten*, et dans d'autres recueils de sciences.

D—G.

MASCHERONI (LAURENT), mathématicien, né à Bergame en 1750, s'appliqua d'abord à la culture des lettres avec beaucoup de succès, et, nommé, à l'âge de dix-huit ans, professeur d'humanités au collège de sa ville natale, se fit connaître avantageusement par un discours poétique sur la fausse éloquence de la chaire (*Sermone sulla falsa eloquenza del pulpito*). Il fut pourvu ensuite de la chaire de langue grecque à l'université de Pavie. Il avait vingt-sept ans, lorsqu'un livre de mathématiques lui étant tombé par hasard sous la main, il le lut avec avidité, et conçut une telle passion pour cette science, qu'il renonça, pour s'y appliquer, à toutes les autres études. Ses progrès furent très-rapides; et il obtint bientôt la chaire de géométrie du collège Mariano de Bergame. Mascheroni avait embrassé l'état ecclésiastique; mais il ne s'en montra pas moins partisan des changements que l'arrivée des Français occasionna dans le système politique de l'Italie. Élu député au corps législatif de la république Cisalpine, il fut, quelque temps après, envoyé à Paris, pour y travailler à la rédaction du système des poids et mesures. Il se fit aimer de tous les savants par la douceur, et la modestie, compagne ordinaire des vrais talents. Une trop grande application déranger sa santé; et il fut enlevé aux sciences en juillet 1808. Il avait reçu la veille sa nomination à la *Consulta* de Milan: ayant à signer deux lettres de remerciement, il ne put en signer qu'une, d'une main défaillante. Lalande a publié une courte *Notice* sur cet habile géomètre, dans le *Magasin encyclopédique*, 6^e ann., tom. 11, p. 416, et dans le journal de Paris de l'an VIII (1800), pag. 1496. Son Éloge par le

ns n'étaient point celles du
 èque , changèrent de face ;
 le gouvernement du sémi-
 il fut réduit aux fonctions
 ne. Rendu ainsi à la liberté
 ôûts, il se livra tout entier à
 s langues, jusqu'à ce que ,
 de travail, et peut-être de
 il mourut le 14 novembre
 n a de lui : I. *Gramma-*
aisa, à punctis aliisque in-
assorethicis libera, Paris,
 -12; ornée de savants pros-
 s, pour soutenir une nou-
 othèse sur la ponctuation.
 istingue le système de Mas-
 t la lecture de l'hébreu sans
 -voyelles, qu'il croit très-
 et très-arbitraires. Il ne
 lire, selon lui, que mettre
 consonne la voyelle qu'elle
 l'ordre de l'alphabet. Ainsi
 prononce *da*, *ghimel*, *ghi*,
 , etc. Quant aux voyelles, il
 t sept; et il leur conserve
 ur. Louis Cappel le jeune
 à eu l'idée de publier une
 redu même genre (*V. CAP-*
l, 78), mais en conservant
 nciation fixée par les Mas-
 D. P. Guarin, religieux bé-
 , attaqua vivement le sys-
 Masclef, dans une longue
 du premier volume de sa
aire hébraïque, Paris, 1724,
 asclef répondit par une lettre
 g. in-12, en français, 1724.
 u continua ses attaques dans
 volume de sa *Grammaire*,
 1726. Masclef se défendit
 bénédictin, et contre un au-
 saire, le P. Didace de Qua-
 suite espagnol, en leur op-
 ne savante dissertation sous
 e *Novæ Grammaticæ argu-*
e vindiciæ. Il laissa ce livre
 et; mais l'abbé La Bletterie

l'acheva, et le joignit à la *Gram-*
maire chaldaique, syriaque et sa-
maritaine de Masclef, imprimée
 pour la première fois à Paris, 1731,
 in-12, et formant le second volume
 d'une nouvelle et plus ample édition
 de la *Grammaire hébraïque*, qui ne
 parut cependant qu'en 1743, in-12.
 La méthode de Masclef a été défen-
 due par le P. Houbigant dans ses *Ra-*
cines hébraïques: elle a trouvé beau-
 coup de partisans qui ne sont point
 à dédaigner, mais beaucoup plus en-
 core d'ennemis, qui n'ont pas tou-
 jours ménagé leurs termes à l'égard
 de l'auteur. *Voy.* Fabricy, *Titres*
primitifs, tom. II, p. 309, Wolf,
Biblioth. hébr. Maintenant on ne
 voit guère personne qui l'adopte en
 entier. La *Grammaire hébraïque* de
 Masclef a eu une troisième édition
 à Cologne, 1749, et une quatrième
 à Paris, 1781, in-8°, par les soins
 de Luc-François Lalande, qui l'a
 abrégée et améliorée. II. *Conféren-*
ces ecclésiastiques du diocèse d'A-
miens, sur les devoirs et les obliga-
tions de l'état ecclésiastique, et
sur les principales vérités de la Re-
ligion, in-12. III. *Catéchisme d'A-*
miens, connu sous le nom de Fey-
 deau de Brou, in-4°. IV. *Divers*
opuscules: Lettres ou dénonciations
 au sujet de la bulle *Unigenitus*, im-
 primées ou inédites, dont on peut
 voir le détail dans le Dictionnaire de
 Moréri. V. Une *Théologie et une*
Philosophie à l'usage des ecclésiasti-
 ques d'Amiens, qui sont restées ma-
 nuscrites, à cause des opinions de
 l'auteur.

I.—B—E.

MASCOV ou MASCOU (JEAN-
 JACQUES), juriconsulte allemand,
 avait d'abord étudié la théologie à
 Dantzig, où il était né en 1689, et
 à l'université de Leipzig; mais dans
 la suite il s'appliqua au droit et à

l'histoire. Après avoir fait, avec de jeunes seigneurs dont il était le gouverneur, le voyage d'Allemagne, des Pays-Bas, de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, il se fit recevoir, en 1718, docteur en droit à l'université de Halle; et l'année suivante il fut nommé professeur de jurisprudence: il occupa cette chaire avec beaucoup d'éclat, et publia depuis lors, sur le droit et l'histoire, une série d'ouvrages dont plusieurs ont eu un grand succès. On cite surtout son *Histoire des Allemands*, la première histoire nationale que les Allemands aient eue. Mascou eut en effet le mérite d'écrire non-seulement l'histoire des dynasties régnantes, ainsi que l'avaient fait ses prédécesseurs, mais encore celle de la nation. Publié pour la première fois en 1726, en 2 vol. in-4°, cet ouvrage fut réimprimé plusieurs fois, et traduit en français, et dans la plupart des autres langues de l'Europe. Si l'auteur avait été aussi bon écrivain qu'il était instruit et éclairé, le succès de son ouvrage se serait probablement maintenu. Il avait fait paraître, en 1712, un *Abrégé de l'histoire de l'Empire germanique*, qu'il refondit en 1747, sous le titre d'*Introduction à l'histoire de l'Empire romain jusqu'à la mort de l'empereur Charles VI*, 1 vol. in-4°. Cet ouvrage a été réimprimé en 1752 et 1763. On compte 6 éditions de son ouvrage latin: *Principes du droit public de l'Empire germanique*, Leipzig, 1729, in-4°.; 1738, 1744, 1750, 1761 et 1769: la dernière de ces éditions a été considérablement augmentée par H. G. Frank. On s'en est servi long-temps dans les universités d'Allemagne, comme d'un livre classique. Son Mémoire latin au sujet des prétendus *Droits de l'Empire sur le*

grand-duché de Florence 1721, in-4°, fut traduit allemand; et c'est à Mas attribué en outre un ouvrage *Examen du Mémoire sur de l'état de Florence*, s. in-4°. Le même auteur a latin les *Commentaires sur de l'Empire depuis Conrad la mort de Henri III*, 1741, in-4°, 1757; sous et Henri V, ib., 1748; sous II et Conrad III, 1753, in-4°. — Le grand nombre de ses dissertations nous ne citerons que les principales: *Dissertatio prior et posteriorum Satiras*, Leipzig, 1711, in-4°. — *De origine officiorum*, Halle, 1718; ib., 4°. — *Oratio de ortu et juris publici germanici*, 1719, in-4°.; ib., 1735. — *De jure auspicii apud Romanos de regali imperialique coronatione*, 1729; *de jure foederum*, 1731; *de primatibus ecclesiarum*, 1729; *de legitima ac coronatione Polon. regis III*, 1734; *de foederibus civium* 1735; *de jure stapuli de jure feudorum*, 1753, 1757. Mascou fut successivement des titres de conseiller-audoyen du chapitre de Zeitz, aulique, juge municipal consul. Il mourut le 21 mars 1768. — Son frère Godefroi Maschou à Dautzig en 1698, fit, de ses études dans sa ville natale, Leipzig, et professa également le droit, d'abord à Leipzig, Harderwyk, et enfin à Göttingue, où il eut aussi le titre de conseiller-aulique, et de commissaire. Des différends qu'il eut avec ses collègues, l'engagèrent à s'en aller à Leipzig, où il continua

avec succès, le reste de sa jurisprudence, et mourut le 1760. Il est auteur d'un nombre de petites dissertations imprimées d'abord séparément, recueillies par Puttmann, et sous le titre de *Godofredi opuscula juridica et philologica*. Mascou est éditeur des *Latines de Gravina*, Leipzig, in-4°, Venise, 1739; et de Puffendorf, du *Droit naturel et des gens*, Francfort, 1743, tom. 2, 1744, in-4°. Plusieurs lettres de lui dans lesquelles Puttmann publia en Leipzig, en son honneur, le titre de *Memoria Gottfridi*, in-8°. D—G.

CRIER. F. LEMASCRIER.

DAK. F. MAZDAK.

DEU (JEAN-FRANÇOIS), espagnol, naquit à Barcelone en 1740, et entra de bonne heure dans l'ordre des Jésuites, où il se distingua par son profond et obtint diverses charges de son ordre. Quand les Jésuites furent expulsés d'Espagne, il se retira en Italie, et vint à Foligno. Ce fut là qu'il publia son histoire générale de l'Espagne. Il en publia les premiers volumes en italien; mais n'étant pas satisfait de cet ouvrage, il le refit en espagnol, et le mit au jour à Madrid, en 20 vol. in-4°, parut successivement depuis 1780 jusqu'en 1800, sous le titre de *Crítica de España, y de su historia en todo genero*. Par son trop de développemens sur l'histoire ancienne, l'auteur ne put terminer son travail, qui aurait exigé plus de 50 vol., s'il eût voulu le continuer sur le même plan jusqu'à

nos jours. En effet, Masdeu ne se borne pas à raconter les événements; mais il se livre, à la fin de chaque époque, à de longues et savantes digressions sur des faits douteux, ou sur quelques détails qui ne tiennent pas essentiellement à l'histoire. Ces discussions annoncent une érudition immense, et un grand talent de critique; mais le jugement de l'auteur n'est pas toujours assez éclairé, et il cède trop souvent au désir de combattre et de réfuter les opinions d'autrui. Son style ne manque ni de pureté ni d'élégance; mais on y voit quelquefois l'écrivain ascétique plutôt que le penseur profond. On peut aussi lui reprocher de trop exalter la nation espagnole. A tout prendre, son ouvrage est indispensable à ceux qui veulent étudier à fond l'histoire d'Espagne, à cause des nombreux éclaircissements qu'on y trouve réunis sur tous les points importants qui ont souvent divisé les historiens antérieurs. Lorsque le pape rétablit les Jésuites, le P. Masdeu rentra dans le collège de Rome; il soutint, dans les dernières années de sa vie, une querelle assez vive sur les antiquités de cette métropole, contre l'antiquaire Féa: les brochures de ces deux savans furent un échange très-vif d'arguments, et quelquefois de récriminations et d'injures. Masdeu retourna dans sa patrie lors du rétablissement de son ordre: il est mort à Valence, le 11 avril 1817. (*Moniteur* du 21 mai 1817, page 559.) D—G.

MASEN (JACQUES), en latin *Masenius*, né en 1606, à Dalen, dans le duché de Juliers, fut admis dans la société de Jésus, après avoir terminé ses études, et chargé d'enseigner les belles-lettres au collège de Cologne, emploi qu'il remplit

pendant quatorze ans avec beaucoup de succès : il passa ensuite par différentes charges, et mourut à Cologne le 27 septembre 1681, dans de grands sentiments de piété. Il était extrêmement laborieux, et il employait tous ses loisirs à la lecture, ou à la rédaction de ses ouvrages : il en a composé un grand nombre, ascétiques, polémiques, historiques et littéraires, dont on trouvera la liste dans la *Biblioth. Coloniensis* du P. Hartzeim, p. 147 et suiv. On est fort surpris, au premier coup-d'œil, de n'y pas voir le titre de la *Sarcotis*, poème sur lequel repose aujourd'hui toute la réputation de Masenius ; mais cet ouvrage fait partie d'un recueil intitulé : *Palaestra eloquentiæ alligatæ tribus partibus, etc.* Cologne, 1654, 1661, 3 vol. in-12. Le premier contient les préceptes de la poétique ; le second, des exemples dans les genres élégiaque, héroïque et lyrique ; et le troisième, des essais dans le genre dramatique. C'est dans le second volume qu'on trouve la *Sarcotis* : ce poème, dont on ne prétend point rabaisser le mérite, serait encore aussi inconnu de la plupart des lecteurs que le reste des ouvrages de Masenius, si Guill. Lauder, critique écossais, ne se fût avisé de soutenir que Milton y avait puisé l'idée du *Paradis perdu*, et qu'il en avait imité ou traduit les plus beaux morceaux. Cette accusation fit grand bruit. Lauder la soutint, en publiant la *Sarcotis*, d'après un prétendu manuscrit qu'il disait avoir reçu de Louvain ; il y joignit d'autres ouvrages dont le sujet a quelque rapport avec celui du poème de Milton, et en forma un recueil intitulé : *Delectus sacrorum auctorum Miltono facem prælucentium* (Londres,

1753, in-8°) : cependant les littérateurs anglais parvinrent à se procurer les éditions originales de la *Sarcotis*, et ils démontrèrent que Lauder, pour appuyer l'accusation de plagiat, avait intercalé dans la sienne un grand nombre de vers tirés d'une traduction latine du *Paradis perdu*. Lauder fut obligé d'avouer la fourberie qu'il avait employée, et resta couvert de confusion (V. LAUDER, XXIII, 427) : mais la dispute avait attiré l'attention de tous les littérateurs ; et l'abbé Dinouart jugea la circonstance favorable pour publier, en 1757, une nouvelle édition de la *Sarcotis*, d'après celle de 1661 : il y ajouta les lettres insérées dans le *Journal étranger* et dans les *Mémoires de Trévoux*, sur le prétendu plagiat de Milton, et une traduction française qu'il intitula la *Sarcothée* (1) ; ce joli volume, sorti des presses de Barbon, est recherché des curieux. Le poème de Masenius, divisé en cinq livres, renferme l'histoire de la désobéissance d'Adam et d'Eve, leur expulsion du paradis terrestre et le tableau des malheurs du genre humain, causés par l'orgueil, qui donne naissance à tous les vices. Masenius n'avait pas songé à faire un poème épique : ainsi il ne fait pas chercher de plan dans son ouvrage ; mais, en le regardant comme une suite de descriptions dans le genre héroïque, on en trouve quelques unes d'assez belles pour justifier le succès tardif de l'ouvrage, sans être obligé de le rejeter sur la malignité humaine, toujours disposée à encourager la médiocrité et à rabaisser les grands écrivains.

(1) Ce nom est formé de deux mots grecs *Sarc* (au génitif *Sarcos*), chair, et *Thén*, déesse ; Masenius l'a employé pour désigner la nature humaine.

ion française de Dinouart donner qu'une idée bien du poème de Masenius, fle, formé sur celui des ait, pour ainsi dire, tout La *Sarcotis* a été réim- avec un second poème du eur : *Caroli V, impera- regyris*, Paris, Barbou, 2. M. André-Jos. Ansart ne traduction de l'*Eloge s- Quint*, avec le texte, 74, in-8°. Les ouvrages s de Masenius, entières- aujourd'hui, lui atti- disputes assez vives avec éologiens protestants. (V. . CARPZOV, VII, 188.) autres productions on se de citer : I. *Palestra ræceptis et exemplis vete- tra*, Cologne, 1706. *tra styli romani, cum arum et romanarum an- compendio*, ibid. 1659, d. 1710. III. *Anima his- is temporis, hoc est, his- oli V et Ferdinandi I*, ; ibid. 1709, in-4°. Cette asse pour être judicieuse ite (V. les *Mémoires de* 1709, juillet, pag. 1670). *me annalium Treviren- rordio ad annum 1652*, 1-8°. C'est un abrégé des le Christ. Brower, dont publiâ, en 1670, une se- tion augmentée des trois ivres, mais sans pouvoir première qui sera toujours e par les curieux. (V. VI, 50.) W—s.

IS DE LATUDE (HENRI), par sa longue captivité, 13 mars 1725, au château ch, près de Montagnac anguedoc. Destiné par sa

naissance à l'état militaire, il reçut une éducation conforme aux vues de ses parents. Son goût naturel pour les mathématiques lui fit desirer d'entrer dans le corps du génie; et à l'âge de vingt-deux ans, son père l'adressa à un de ses amis, ingénieur en chef à Bergopzoom. La paix de 1748 lui ôtant l'espoir d'un avancement rapide, il revint continuer ses études à Paris. Le jeune Masers avait beaucoup d'ambition; et il imagina que le moyen le plus prompt de parvenir à un emploi considérable serait d'intéresser en sa faveur une personne en crédit. Il jeta donc à la poste, sous le couvert de M^{me}. de Pompadour, un paquet renfermant une poudre; et pour se faire valoir près de la marquise, il courut à Versailles, la prévenir d'un terrible complot tramé contre elle. Cet artifice fut découvert: Latude fut arrêté et conduit à la Bastille, où le lieutenant de police, Berryer, se transporta pour l'interroger. Il avoua sa faute; mais ni son repentir tardif, ni les instances de Berryer, ne purent fléchir M^{me}. de Pompadour. Transféré, au bout de quelques mois, dans le donjon de Vincennes, il parvint à s'évader, se réfugia dans un hôtel garni, et se hâta de rédiger un mémoire au roi, dans lequel il reconnaissait ses torts, et en demandait pardon, si on ne les jugeait pas suffisamment expiés par une détention de quinze mois. Le docteur Quesnay se chargea de remettre ce mémoire; mais au bout de quelques jours, Masers fut reconduit à la Bastille, et jeté dans un cachot, où Berryer lui procura tous les adoucissements compatibles avec la sévérité des ordres donnés à son égard. Ce ne fut qu'au bout de dix-huit mois qu'il sortit de ce cachot pour habiter une chambre où il eut

pour compagnon d'infortune un jeune homme nommé D'Alègre, de Carpentras, détenu aussi par l'ordre de M^{me}. de Pompadour. Cette conformité dans leur destinée les unit bientôt d'une amitié très-vive ; et ils osèrent concevoir le projet de s'échapper ensemble de la Bastille, où ils se croyaient oubliés. Il faut lire dans les *Mémoires* de Latude, la manière dont ils parvinrent à fabriquer des leviers pour enlever les grilles de fer qui fermaient d'espace en espace le tuyau de leur cheminée; des cordes pour descendre du sommet de la tour dans le fossé, et enfin une échelle de bois pour remonter du fossé sur le parapet, et de là dans le jardin du gouverneur. Toutes leurs dispositions furent faites au commencement de l'année 1756; et ils fixèrent le jour de leur évasion au 25 février, veille du jeudi-gras. Ce jour-là, dès qu'on leur eut servi à souper et qu'ils furent débarrassés de leurs surveillants, ils s'élançèrent l'un après l'autre dans la cheminée, et parvenus au sommet descendirent au moyen d'une corde de trois cent soixante pieds de longueur dans le fossé que la fonte des neiges et des glaces avait rempli d'eau. À l'aide des instruments dont ils s'étaient munis, ils commencèrent aussitôt à pratiquer des trous dans la muraille ; et, après neuf heures d'un travail opiniâtre, ils eurent fait une ouverture suffisante pour y passer. Ils étaient décidés tous deux à chercher un asile dans les pays étrangers. D'Alègre partit le premier déguisé en paysan ; mais à peine arrivé à Bruxelles, il fut arrêté (1). Latude

(1) D'Alègre fut reconduit à la Bastille, et de là à Charenton, où Latude le retrouva au bout de vingt ans, enfermé avec les fous.

qui l'avait suivi, ayant appris le sort de son ami, se hâta de gagner Amsterdam, où il espérait être à l'abri des recherches de la police française: malgré toutes les précautions qu'il prit pour rester inconnu, en attendant le départ d'un vaisseau qui devait le transporter à Surinam, il fut découvert, arrêté et ramené à la Bastille. Jeté dans un cachot, les fers aux pieds et aux mains, abandonné à ses réflexions, il finit par s'habituer à sa destinée ; et il avoue lui-même qu'il y a goûté quelques moments d'une satisfaction sans mélange. Il avait apprivoisé quelques-uns des rats qui habitaient avec lui cette triste demeure : les premiers en amenèrent d'autres ; et il finit par avoir, tous les jours autour de lui, douze à quinze de ces animaux qui obéissaient à ses moindres signes. Une fois il trouva dans la paille une branche de sureau ; et elle lui servit à faire un flageolet, très grossier sans doute, mais dont les sons lui parurent d'autant plus doux que, suivant toutes les apparences, il ne devait jamais entendre d'autre musique. Cependant, il roslait dans sa tête des projets d'utilité publique ; et il se flattait que si la connaissance pouvait en parvenir au roi, il adoucissait ou abrègerait même sa captivité. Comme il n'avait aucun moyen d'écrire, il traça ses réflexions avec son sang sur des tablettes de mie de pain. Il communiqua ce manuscrit d'un nouveau genre au P. Griffet, confesseur de la Bastille, qui, touché de compassion envers l'intéressant prisonnier, lui procura de l'encre et du papier, pour transcrire son mémoire, qu'il se chargea de remettre au ministre. Mais son sort ne changea point. Désespéré, il tenta de mettre fin à

en refusant toute es-
 surriture. Ses gardiens
 eurent pitié de sa situa-
 près leurs instances, on le
 du sombre cachot où il
 trois ans, dans une
 mode et bien éclairée,
 cheminée. Sartine avait
 Berryer dans la place
 t-général de police. La-
 une audience de ce ma-
 lui communiqua deux
 ans, qu'il venait d'ima-
 sur les finances, et l'autre
 reus de prévenir le retour
 s par l'établissement de
 bles destinés à l'excédent
 s abondantes. Le minis-
 n zèle, et donna des or-
 n'on lui procurât tous les
 ents possibles. Latude, en
 ut au haut des tours de
 avait établi quelques in-
 avec des personnes qui
 t dans le voisinage : elles
 nt la mort de M^{me}. de
 ; et cette nouvelle lui fit
 l'espérance de voir enfin
 tion. Ayant attendu inu-
 pendant quelques jours,
 sa liberté, il prit le parti
 lieutenant de police, qui
 ir comment il avait ap-
 ènement inconnu à tous
 risonniers. Son refus, et
 insolente qu'il adressa le
 au même ministre, in-
 tellement ce magistrat,
 reconduire au cachot.
 ois après (août 1764),
 éré, au milieu de la nuit,
 s. Il n'avait fait que chan-
 ot ; mais le gouverneur,
 lui accorda, au bout de
 rs, une chambre, et la
 de se promener dans les
 hâteau. Il profita de cette

facilité pour s'évader à la faveur
 d'un brouillard fort épais (novem-
 bre 1765), et alla chercher un asile
 auprès des personnes qu'il était par-
 venu à intéresser, depuis les tours de
 la Bastille: il écrivit de sa retraite à
 M. de Sartine et au duc de Choiseul,
 dont il sollicita une audience. Arrêté
 à Fontainebleau, avant d'avoir pu
 parler au ministre, il fut encore ra-
 mené à Vincennes, un mois après
 son évasion, et jeté dans un cachot,
 dont le compatissant gouverneur le
 fit sortir au bout de quelque temps.
 Malesherbes, parvenu au ministère,
 en 1775, voulut visiter par lui-
 même toutes les prisons d'état. Il vit
 Latude, et, après avoir entendu le
 récit de ses infortunes, lui promit
 qu'elles cesseraient bientôt ; mais on
 lui persuada que Latude avait des
 moments de folie, et qu'on ne pour-
 rait lui rendre la liberté sans danger.
 En conséquence, le prisonnier fut
 transporté à l'hospice de Charenton,
 où il resta deux ans, recevant les
 secours qu'on croyait nécessaires à
 son état. L'ordre de le mettre en li-
 berté fut expédié le 7 juin 1777 ;
 mais on lui enjoignit en même temps
 de se rendre à Montagnac, lieu de sa
 naissance, avec défense d'en sortir
 sans une autorisation spéciale. Après
 quelques démarches infructueuses
 pour obtenir la permission de fixer
 sa résidence à Paris, il venait de se
 mettre en chemin, lorsqu'il fut arrêté,
 et enfermé à Bicêtre, deux mois
 après son élargissement. Il n'eut là
 pour compagnons que de véritables
 scélérats, souillés de tous les crimes ;
 et on ne peut imaginer tous les maux
 qu'il eut à souffrir de la part des em-
 ployés de cette prison, gens flétris
 la plupart et condamnés à des peines
 infamantes. Il y languissait depuis
 plusieurs années, lorsque le vertueux

président de Gourgues vint visiter Bicêtre. Ce magistrat, touché de l'état dans lequel il le voyait, l'invita à lui remettre un mémoire détaillé de ses infortunes. Ce mémoire, perdu par l'inattention du commissionnaire, tomba entre les mains de M^{me}. Legros, marchande à Paris. Cette dame, après l'avoir lu, prit la résolution courageuse d'employer tous ses efforts en faveur d'un homme qu'elle ne connaissait pas, mais qui était malheureux. Elle parvint à intéresser, pour son prisonnier, des personnes de la plus grande distinction, le cardinal de Rohan, MM. de Latour-Dupin, de Saint-Priest, etc. M^{me}. Necker se joignit aux autres protecteurs de Latude; et enfin l'ordre de le rendre à la liberté fut donné dans les premiers mois de l'année 1784. Il lui était encore enjoint de se rendre à Montagnac, où il devait toucher une pension de quatre cents livres, pour l'indemniser de la perte de sa fortune. M^{me}. Legros obtint la révocation de cet exil, et il fut permis à Latude de demeurer avec sa bienfaitrice (1). Une souscription fut ouverte en faveur du prisonnier, et remplie par les personnes les plus illustres. (V. ses *Mémoires*, éd. in-12, tom. III, p. 174 et suiv.) On sent que Latude dut embrasser avec chaleur les principes de la révolution. Il sollicita, en 1791, des secours de l'Assemblée constituante: sa pétition, appuyée par Barnave, fut renvoyée à l'examen d'une commission; mais lors de la discussion, l'assemblée, après quelques débats, passa à l'ordre du jour. Il forma, en 1793, une demande en dommages et intérêts contre les héritiers de

(1) L'Académie française décerna le *prix de vertu* à M^{me}. Legros, dans la même année, 1784.

M^{me}. de Pompadour; et, le 11 septembre, le sixième arrondissement à une somme de soixante mille francs dont il n'obtint cependant que me. Depuis cette époque, Latude tomba dans une obscurité profonde. Il est mort à Paris le 1^{er}. 1805, à l'âge de quatre-vingt ans. M. Thierry, avocat, a publié *Despotisme dévoilé, ou Mémoires de Latude, rédigés sur les papiers originaux*, Paris, 1791, 1792, in-18, 1793, 2 vol. in-8°. Ouvrage, mal écrit et beaucoup diffus, offre de curieux détails.

MASHAM (DAMARIS), A fille du docteur Ralph Cudnaquit à Cambridge, le 18 1658, et dut une partie de l'éducation qu'elle acquit en différens lieux, au célèbre Locke, qui long-temps dans sa famille, eut pour elle le même intérêt que pour ses

(1) On avait publié, quelques années avant, une *Histoire d'une détention de trent ans dans les prisons d'état, écrite par le prisonnier lui-même*. Amsterdam (Paris), 1787, 212 pages, qui fit naître deux brochures: l'une: *Lettre de M. le marquis de Beauvilliers sur l'histoire de M. de Latude, ordres arbitraires*, 1787, in-80, de 40 pages; l'autre: *A un ami à l'occasion du Mémoire de M. de Latude, ou Histoire de l'abbé de Paris*. Rouen, 1787, in-12 de 72 pages. On prétend que le récit de l'évasion de Latude de la Bastille, en 1786, n'est que le souvenir de Bucquoy. V. BUCQUOY. VI. *Journal d'une détention*, etc., est divisé en deux parties, et porte même pour second titre *du sieur Henri Maers de Latude*; il a été découvert par Latude, qui donna, au commencement de la révolution, un *Mémoire de M. Latude*, Paris, Guéffier jeune, 1789, 10 pages; c'est le récit de sa seconde et dernière détention, en 1780; il y parle de la proclamation de ses *Mémoires*, et annonce que l'écrit et autres instruments de son évasion, restés dans les archives lors de la prise de la Bastille, furent portés à l'entrée du Salon du Louvre, où son portrait peint par Vestier. On a sur cette échelle l'état des ouvrages de la bibliothèque de l'abbé Bucquoy. L'auteur de la notice a bien inspiré les mêmes efforts à deux

a géographie et la philosophie étaient également familières. Elle mourut le 20 avril 1708. On a un *Discours concernant Dieu*, Londres, 1696 ; *étanchées relatives à une et chrétienne*. (Voy. L.

(ABIGAÏL) (1), favorite de la reine Anne, était l'aînée des enfants de M. Hill, riche banquier de la cité de Londres, et le père de lady Marlborough. Elle vécut à l'époque précise de la décadence de M. Hill ayant perdu sa fortune suite d'une banqueroute, elle se fit mettre plusieurs de ses services dans de grandes maisons. Elle entra chez lady R. du baronnet de ce nom, qu'à ce que la duchesse de Marlborough (alors lady Churchill) chez elle : celle-ci lui donna une place de femme de chambre auprès de la princesse Anne qui conserva le même emploi jusqu'à ce qu'Anne parvint au trône ; elle ne put bien s'insinuer dans ses bonnes grâces, par sa souplesse, ses talents et ses flatteries, qu'elle perdit toute la confiance de ses principes politiques et qu'elle fut sur les mêmes que ceux de son enfance, des maximes de la haute-église ; et elle fut parmi les personnes qui se firent à la maison d'Hanovre, elle n'était intérieurement, elle n'était même parmi les partisans prononcés des Stuarts. Elle fut de d'opinions augmentées par l'attachement qu'Anne lui portait et qui facilement supplanta

la duchesse, dont l'humeur hautaine et les caprices impérieux avaient singulièrement refroidi la Reine. La meilleure intelligence paraissait cependant exister encore entre les deux cousines, lorsqu'en 1707, Abigaïl épousa secrètement M. Masham (1), sans en faire part à lady Marlborough, qui n'apprit ce mariage que par le bruit public. La duchesse en fut vivement choquée ; et elle fit des reproches amers, non-seulement à M^{me}. Masham, qu'elle accabla de mépris, mais à la reine elle-même, qui écouta d'abord ses plaintes avec impatience, et finit par lui défendre sa présence. Le mécontentement de la duchesse avait encore été augmenté par la découverte qu'elle fit des intelligences de M^{me}. Masham et de Harley, depuis lord Oxford, qui avait négligé celle-ci lorsqu'elle était dans l'adversité, et qui s'était fait honneur de la reconnaître pour sa parente lorsqu'il la vit en faveur. Les violences de Sunderland, d'Halifax, et de Somerset, principaux chefs des whigs, et la hauteur avec laquelle la duchesse de Marlborough défendait leur cause, avaient fait prendre à la reine la résolution de secouer leur joug. Harley profita de cette disposition pour amener une révolution dans le ministère, et la conclusion de la paix (V. ANNE et HARLEY). C'est l'opinion générale, en Angleterre, que lady Masham (qui acquit ce titre, en 1711, par l'élevation de son mari à la pairie, avec le titre de baron), et le comte d'Oxford, avaient été gagnés par l'ordre de Louis XIV : cependant, quoique cette opinion soit très répandue,

(1) Elle fut appelée *Éinabeth*, à cause qu'elle fut mariée à M. Masham, à Londres, le 20 avril 1707.

(1) La reine fut présente à la bénédiction du mariage qui eut lieu dans l'appartement du docteur Arbuthnot ; elle combla de présents M^{me}. Masham.

rien ne prouve qu'elle soit fondée. A peine le crédit du duc et de la duchesse de Marlborough fut-il tombé, qu'Oxford, devenu jaloux de celui de lady Masham, chercha à l'abaisser, en profitant de l'influence que la duchesse de Somerset, nouvelle favorite, paraissait avoir acquise. Rien n'était plus impolitique de la part d'Oxford; et lors de la perte de la majorité dans la chambre des pairs (décembre 1711), par suite des intrigues du duc et de la duchesse de Somerset, auxquels le grand-trésorier s'était imprudemment lié, il n'eût pas tardé à se repentir de sa conduite, et il eût été perdu, si lady Masham, oubliant tous ses torts, n'eût pas eu la générosité d'intercéder pour lui. En 1714, des négociations secrètes furent ouvertes, du consentement de la reine, avec la cour de Saint-Germain, afin de faire monter le prétendant sur le trône. Lady Masham, dont on connaissait l'attachement pour les Stuarts, prit part à toutes les démarches qui furent faites à cette occasion, et contribua puissamment à augmenter la bonne volonté de la reine en faveur de son frère. Ce fut par l'intermédiaire du maréchal de Berwick, frère naturel de cette princesse, que Bolingbroke et Oxford entreprirent une correspondance suivie avec le prétendant. Mais le premier, seul, était sincère, et agissait de bonne-foi dans les intérêts de Jacques III : le comte d'Oxford, au contraire, correspondait en même temps avec Marlborough et l'électeur d'Hanovre, et intrigait en outre dans le parlement. La découverte de ses manœuvres produisit une mésintelligence prononcée entre Oxford et lady Masham. Elle éclata le 9 août, en présence de la reine; et Bolingbroke,

qui détestait le grand-trésorier, cette occasion pour lui reprochant cette princesse sa honte et sa plicité. Lady Masham se joignit à lui, et l'emploi de grand-trésorier fut ôté à Oxford; mais la reine mourut le même jour en léthargie, et ce fut le 12 du même mois, sans qu'elle eût pu voir l'accomplissement de ses vœux. Depuis sa mort, lady Masham vécut encore assez longtemps retirée, et ne se mêla plus des affaires publiques. Il paraît qu'elle mourut dans un âge avancé. La reine, qui avait été accordée à son mariage, s'éteignit par la mort de son fils, le 14 juin 1776. D—2

MASINISSA, roi de Numidie, fils de Gala, qui régnait en Numidie vers l'Afrique orientale, fut envoyé à Carthage, et devint épris, par les charmes de Sophonisbe, fille d'Asdrubal, dont on lui fit prendre la main. Enflammé par sa passion et voulant d'ailleurs se signaler par quelque action d'éclat, il excita son père à se déclarer contre Carthage en faveur des Carthaginois. C'est le commencement de la seconde guerre punique, et Masinissa n'avait que dix-sept ans; mais il avait autant de valeur que d'ambition, et fonda sur l'armée de Syphax, roi numide, alors allié des Romains, remporta sur lui deux grandes victoires, et, passant ensuite le détroit, joignit les forces carthaginoises en Espagne, avec son armée victorieuse. Annibal triomphait alors en Espagne, et Asdrubal, son frère, défendait Sagunte, que venaient lui disputer les Romains. Masinissa contribua de temps après son arrivée à la dernière défaite de Cnéius et de Publius Scipion, en chargeant les Romains avec sa cavalerie numide, l'attaqua avant J.-C. Mais, après d'autres

moins heureuses, lui et ses frères furent forcés de céder à l'as-tuce du jeune Scipion, et de lui rendre presque toute la péninsule numide vers les frontières de l'Afrique, ils étaient réduits à de dures extrémités, lorsque le général romain fit prisonnier Masinissa, et le renvoya à son oncle, avec une escorte nombreuse de présents. Ce traité d'humanité ou de politique eut tout ce qu'en attendait le vainqueur.

Masinissa pour les Romains changea tout-à-coup en adversaire. Il eut avec Scipion, près de deux ans de conférence secrète, qui aboutit à son entière defection. Le prince numide y était-il trompé, par la mauvaise foi du général Sophonisbe, qui, au lieu de rendre sa fille en mariage, l'offensa par son rival. Quoi qu'il en soit, avant de se déclarer ouvertement, Masinissa fit un traité secret avec Rome, et conseilla, dit-on, à Scipion, d'attaquer les Carthaginois en Afrique. Il y passa bientôt, pour concerter les mesures favorables au nouveau parti, et se fit d'embrasser. Mais tandis qu'il se flattait de voir le prince romain embrasser ses intérêts, il se voyait irriser les plus vastes provinces de son royaume. La fortune lui préparait d'étranges revers. Le roi, son père, qui avait été l'ainé de ses frères, qui avait porté la couronne, venait de mourir, et de laisser le trône à des usurpateurs que l'épouse de Masinissa enhardissait. Le prince réclama l'appui de son oncle, roi de Mauritanie, qui lui envoya quatre mille hommes pour l'aider à rentrer dans ses états. Il fut accueilli avec joie par les vieux soldats de son père, qui le mirent en état de se défendre, par la voie des armes, et de monter à la couronne. Masinissa

en serait resté paisible possesseur, si les Carthaginois, irrités de sa defection, n'eussent engagé Syphax à lui faire la guerre. Vaincu par ce prince, poursuivi, blessé dangereusement au passage d'une rivière, il fut forcé de se cacher dans une caverne : le bruit de sa mort se répandit dans toute l'Afrique ; et il aurait péri en effet de misère et de maladie sans le secours de quelques cavaliers numides restés fidèles. A peine rétabli de sa blessure, le prince numide s'avance hardiment vers les frontières de ses états, rassemble une nouvelle armée, se remet en possession du trône, et marche au-devant de Vermina, fils de Syphax, qui accourait pour le combattre. Malgré des prodiges de valeur, il est encore vaincu, et se voit réduit à gagner, avec un seul détachement de cavalerie, la petite Syrte : il s'y soutint par son courage, jusqu'à l'arrivée de Scipion en Afrique. Alors, se hâtant de joindre ses troupes à celles des Romains, il contribua, par sa valeur et par son habileté, à la victoire que Scipion remporta sur Asdrubal et sur Syphax, l'an 203 avant J.-C. Envoyé avec Lælius à la poursuite des vaincus, il pénétra, après quinze jours de marche, jusqu'au cœur des états de Syphax, gagna sur lui cette fois la bataille, le fit prisonnier, et se rendit maître de Cirtha, sa capitale, où il retrouva Sophonisbe, devenue l'épouse de Syphax. Masinissa ne put résister aux attraits de cette belle carthaginoise ; il l'épousa, dans l'espérance de la soustraire à l'esclavage des Romains, à qui elle appartenait par droit de conquête : mais Scipion ayant désapprouvé cette union contractée si imprudemment avec une captive dont la haine contre Rome était implacable, Masinissa crut de-

voir sacrifier son amour à ses nouveaux alliés. La mort seule pouvait dérober Sophonisbe à l'esclavage : Masinissa lui envoya lui-même du poison, tout en faisant éclater la plus vive douleur. Scipion, pour le consoler, l'accabla de distinctions et d'égards, lui donna, en présence de l'armée, le titre de roi et une couronne d'or. Ces honneurs, et l'espérance de se voir bientôt le seul maître de la Numidie, firent oublier à ce prince ambitieux la perte de Sophonisbe. Attaché invariablement à la fortune de Scipion, il combattit avec lui à la journée de Zama, renversa avec ses Numides l'aile gauche de l'armée carthaginoise, et, quoique blessé, poursuivit lui-même Annibal, dans l'espoir de couronner ses exploits par la prise de ce grand capitaine. Scipion, avant de quitter l'Afrique, rétablit Masinissa dans ses états héréditaires, et y ajouta, avec l'autorisation du sénat, tout ce qui avait appartenu à Syphax dans la Numidie. Ce prince et ses successeurs furent dès-lors appelés *rois de Numidie*. Maître de tout le pays depuis la Mauritanie jusqu'à Cyrène, et devenu le prince le plus puissant de l'Afrique, Masinissa profita des loisirs d'une longue paix pour étendre la civilisation dans son vaste royaume, et pour apprendre aux Numides errants à mettre à profit la fertilité de leur territoire : il n'oublia rien pour les policer, si l'on en croit Polybe. Mais ni l'âge ni la possession tranquille ne purent éteindre dans son cœur l'amour des conquêtes. Enhardi par ses liaisons d'amitié avec Rome, il viola les traités qui subsistaient entre lui et Carthage, et, quoique âgé alors de quatre-vingt-dix ans, se mit lui-même à la tête d'une puissante armée pour faire une irruption sur

les terres des Carthaginois, avant J.-C. Il se préparait à l'expédition générale, lorsqu'il vit dans son camp, Scipion l'Africain qui venait d'Espagne pour voir Masinissa reçut le jeune héros de grands honneurs, et ne put contenir ses larmes en parlant de ce vieil bienfaiteur, Scipion l'Africain. Il fit passer l'élite de ses troupes devant le fils de Paul Émile, qui admira principalement l'activité et l'expérience du vieux roi. Son âge avancé n'avait pas ôté sa vigueur ; il faisait encore les exercices d'un jeune homme, et se faisait à cheval sans selle. Le lendemain Scipion vit une des plus grandes batailles qui se soient données et que : la victoire, après avoir été longtemps disputée, se déclara pour Masinissa. Une nouvelle bataille, plus désastreuse pour Carthage, conduisit cette république aux dernières extrémités : elle conclut la paix à des conditions que dicta le monarque numide. La triste situation où se trouvaient les Carthaginois, donna aux Romains à commencer la troisième guerre punique : les consuls firent lever une armée en Afrique, dans le dessein d'assiéger Carthage. Masinissa communiqua à leur prince fut d'autant plus mécontent de cette réserve, que, jusqu'alors, ceux-ci l'avaient consulté sur leurs projets. Néanmoins il ne vint pas à reprendre ses premiers projets pour Rome ; et voyant l'armée romaine approcher, il fit prier Scipion l'Africain, n'était alors que simple tribun, de venir médier entre ses états et les Romains : bientôt après, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, peu de temps avant la prise de Carthage, et après avoir atteint de soixante ans. Peu de pri-

vers de la fortune avec rage, et ses faveurs avec adresse et de modération. Royaume, près de tomber de ses ennemis, sans argent, sans ressourcement, fidèle aux Romains, reine de Carthage, reconquise, l'agrandit, le peupla, laissa une armée nombreuse, et d'inmen-
 . Endurci au travail et à la fatigue, conserva, jusqu'à la mort, une santé robuste et qu'il dut principalement à sa sobriété. Il se nourrit des mêmes aliments que les autres. Appien et Plutarque nous en ont parlé, le lendemain d'une bataille sur les Carthaginois, couché dans sa tente, faisait d'un morceau de pain et d'un peu de miel, et sa femme en mourant eut trois seulement, dont trois seulement, Gulussa et Mastanabab, furent d'un mariage légitime et partagea toute la succession. Ces trois princes, et les autres des revenus considérables.
 B—p.

MAES (ANDRÉ), naturaliste belge, naquit à Valenciennes en 1756. Il étudia d'abord la philosophie et la jurisprudence avec autant d'éclat que il devint ensuite secrétaire de Constance, et, mort de ce prélat, en 1792, fut envoyé à Rome en qualité d'affaires. Il profita du voyage qu'il y fit, pour se fortifier dans la langue grecque, hébraïque, et syriaque, dont Moïse, savant prêtre d'Antiochia des leçons. En 1798, il vint à Clèves, auprès du duc de Prusse, qui le choisit pour un de

ses conseillers. Plusieurs écrivains ont prétendu qu'il avait été appelé à Anvers par Philippe II, pour y travailler à la Polyglotte, de concert avec Arias Montanus. Mais celui-ci n'en parle pas dans sa préface : il dit seulement que Masius fournit une grammaire et un dictionnaire syriaques, insérés dans le premier volume de l'Apparat sacré. Il mourut le 7 avril 1793, à Zuenar près de Clèves. Il était si versé dans les langues anciennes, que Sébastien Munster disait de lui « qu'il sem-
 » blait avoir été élevé parmi les La-
 » tins ou parmi les Hébreux. » Il avait une érudition si profonde et si étendue, qu'on le consultait de tous côtés comme un oracle, et qu'il était l'admiration de tous ses contemporains. Il avait lu les livres juifs, et les connaissait à fond. Il n'y a guère d'auteurs, selon Richard Simon, qui aient été plus exercés dans le style de l'Écriture et qui aient mieux entendu que lui la critique de la Bible. (*Hist. crit. du Vieux-Testament*, p. 444.) On trouve néanmoins dans ses ouvrages quelques opinions singulières et des conjectures hardies. Il possédait le célèbre et seul manuscrit syriaque connu, qui nous ait conservé l'édition donnée par Origène d'une grande partie du Deutéronome, du livre de Josué, et des autres livres historiques postérieurs de l'Ancien-Testament. Ce manuscrit avait été traduit exactement et mot pour mot sur un exemplaire grec des Hexaples, corrigé de la main d'Eusèbe de Césarée, et il portait les marques grammaticales, telles que les astérisques, les obèles, etc. C'est Masius lui-même qui nous apprend ces particularités. Fabricy présume qu'il était de l'an 626 ; et il ajoute, qu'après avoir été en la possession de Lent,

professeur de langues orientales à Herborn, il passa dans celle de Daniel-Ernest Jablonski. Mais depuis il s'est tellement égaré, que jusqu'à présent, dit le docte Jahn, on n'a pu le retrouver. Nous avons de Masius : I. *Josue historia, duplici editione : hebraica et graeca; adjuncta est duplex versio latina, quarum altera hebraicam illum, altera graecam penè ad verbum repræsentat; et insuper interpretatio chaldaïca, ubi ab hebræo discessit, latinè est in marginibus expressa; subjecta est etiam Vulgata latina; addita sunt præterea annotationes et commentaria*, Anvers, Plantin, 1574, in-fol.; et dans les *Critici sacri* de Londres et d'Amsterdam. Cet ouvrage, très-estimé, même des protestants, a fixé la réputation de l'auteur, qui souhaitait vivement de le voir imprimé de son vivant. Quelques passages en ont été censurés à Rome : le P. Fabricy conseillait néanmoins d'en donner de nouvelles éditions. Richard Simon, Jahn et B. de Rossi en recommandaient fortement la lecture, tout en avouant qu'il y a des répétitions et des inutilités. Le docteur Owen, qui publia, en 1784, sa *Critical disquisition* sur ce livre, prétend que l'auteur y avait principalement en vue de confirmer l'autorité de la version des Septante. II. *Disputatio de cæna Domini opposita Calvinistarum impiis corruptelis*, Anvers, 1575. III. *Transductio latina ex syriaco Commentarii de Paradiso, scripti à Mose. Bar-Cephâ Syro; professionum duarum Mosis Mardeni, Jacobitæ patriarchæ Antiocheni; itemque epistolarum duarum scilicet Sullakæ Moselani, Nestorianorum patriarchæ, et populi Nestoriani ad P. M.; necnon liturgiæ sancti Basilii*, Anvers,

1569, in-8°. : le commentaire : Paradis terrestre a été inséré dans les *Critici sacri*, deuxième édition. Les quatre opuscules suivants, la Bibliothèque des Pères; et la Liturgie attribuée à saint Basile, les Liturgies orientales de Renaud avec des observations critiques dans le *Codex liturgicus* d'Assini. IV. *Grammatica linguæ syriacæ. — Syrorum peculium, hæc explicatio vocabulorum apud ros passim explicatorum*, Anvers, 1571, in-fol. Ce sont les deux ouvrages que Masius entreprit pour la prière d'Arias Montanus, et sont insérés dans la Polyglotte de Lorenzini. Lorenzo Grasso (*Istoria de greci*) attribue à Masius une grammaire grecque et quelques épigrammes dans la même langue. Voyez à Weze, *Epistola de morte Masii*, à la tête du tom. 1^{er} des *Critici sacri*, Francfort, 1676, p. 11.

I.—B—

MASKELYNE (NÉVIL), astronome royal d'Angleterre, et l'un des huit associés étrangers de l'Académie des sciences de Paris, naquit à Londres, en 1732. L'éclipse de lune de 1748, qui fut de dix doigts, lui inspira le désir de faire astronome; et, pour y parvenir, il se livra tout entier à l'étude de la géométrie, de l'algèbre et de la mécanique. En 1755, il accepta une chaire et reçut, en 1777, le degré de docteur en théologie; mais tout cela l'empêcha pas de continuer ses observations favorites. Il se lia avec Bradley et calcula, d'après les observations de ce grand astronome, cette table de réfractions qui, pendant tant de siècles, fut la seule employée. En 1781 il fut envoyé à l'île de Sainte-Hélène pour observer le passage de Vénus. Il voulut profiter de cette occa-



: nouvelles recherches de la lune, déjà siée par La Caille au Cap de Bonne-Espérance : il désirait soupçon d'une petite tache qu'il croyait trouver dans les observations faites au même lieu par le célèbre astronome. Pour constater la nécessité d'une plus grande précision dans la mesure d'un secteur, qui jusqu'à l'instant même n'avait pas existé. Arrivé à Saint-Hélène, il se proposait de déterminer la cause, et vit de la manière dont le fil se suspendait. Il imagina une autre suspension ; et de tous les moyens pour l'exécuter, il ne put éviter les erreurs sans lesquelles on ne vit donc forcé de recourir sur Sirius et sur les autres étoiles. Les observations couvrirent le seul passage de Vénus. L'expérience malheureuse de vingt-dix ans auparavant n'était convaincu que le télescope de Herschel, qu'on lui avait vanté, n'était nullement utile aux observations astronomiques. Ainsi, sans qu'il y eût eu de la part de Maskelyne se trouva déçu de ses espérances ; mais l'apparence si malheureuse n'est pas moins une époque dans l'histoire de l'astronomie, pour les secrets-de-cercle et autres instruments astronomiques, une suspension à plomb, beaucoup plus exacte que celle qui est aujourd'hui gé-

néralement adoptée ; et cette amélioration dans l'art d'observer était déjà plus importante qu'aucun des objets que s'était proposés Maskelyne. En se distribuant sur les diverses parties du globe, les astronomes s'étaient précautionnés contre le hasard qui contraria Maskelyne ; et le passage de Vénus fut observé dans des stations assez éloignées les unes des autres pour qu'on en pût déduire exactement la parallaxe du soleil et la distance de cet astre à la terre. Dans ses deux traversées, Maskelyne essaya toutes les méthodes qu'on avait proposées pour le problème des longitudes. Ses comparaisons avaient pleinement confirmé les remarques faites par La Caille dans son voyage au Cap de Bonne-Espérance. A son retour, Maskelyne publia son *Guide du marin* (*British mariner's guide*, 1763). Il y proposait à l'Angleterre d'adopter le plan d'almanach nautique, tracé par La Caille. A force de persévérance, et par la considération que lui méritèrent d'autres travaux, il réussit enfin à faire agréer ce projet : il fut chargé de diriger les calculateurs ; il revit et publia quarante-cinq années de cette éphéméride utile, imitée depuis par toutes les nations qui ont une marine (*The Nautical almanac*, etc.) Il publia les tables qui en pouvaient faciliter l'usage à tous les marins (*Tables requisite to be used with the nautical ephemeris*, 1781). Dans deux éditions postérieures, il perfectionna encore ce recueil important pour la navigation. En 1765, il avait remplacé Bliss à l'observatoire de Greenwich : là, pendant quarante-sept ans, Maskelyne observa le ciel avec des soins et une exactitude dont il existait peu de modèles. Il est vrai qu'il avait à sa disposition des instruments supé-

rieurs à ceux de tous ses contemporains : mais ce qui n'est dû qu'à lui seul, c'est le scrupule qu'il mit à noter avec plus de précision les instants précis des passages des astres au méridien; la loi qu'il s'imposa de les observer tous aux cinq fils de sa lunette; la mobilité qu'il sut donner à l'oculaire pour l'amener successivement vis-à-vis chacun de ces fils et de se prémunir ainsi contre toute parallaxe; enfin, l'exemple qu'il donna le premier de diviser une seconde de temps en dix parties; non qu'il se flattât de ne jamais s'y tromper d'un ou deux dixièmes, mais il est presque impossible que les cinq erreurs agissent dans le même sens: les fils doivent se corriger les uns par les autres; et il est de fait que le moyen arithmétique entre les cinq observations comparées à l'observation faite au fil du milieu s'y accorde toujours avec une exactitude étonnante. Tous ces moyens réunis, imités depuis par tous les astronomes, conduisirent l'art des observations à une précision qu'il paraît désormais impossible de surpasser. Ces obligations, déjà si grandes, ne sont pas les seules que l'on ait à Maskelyne: jusqu'à lui, toutes les observations restaient enfouies dans les observatoires où elles avaient été faites; elles y étaient comme non avenues, tant pour les astronomes qui n'étaient pas à portée de consulter ces dépôts, que pour l'observateur lui-même, que ses occupations de tous les jours et de tous les instants empêchent de tirer de ce qu'il a vu toutes les conséquences qui pourraient s'en déduire. En effet, à moins qu'il ne soit un autre La Caille, il est impossible à un astronome de se livrer à un cours non interrompu d'observations, et de trouver ensuite le temps ou le courage

d'exécuter tous les calculs qu'entraînent. Les observations de Maskelyne, commencées en 1682, furent pour la première fois publiées d'une manière incomplète en 1713, par une faveur particulière de George, époux de la reine Anne, héritiers de Flamsteed en 1720, d'une édition plus ample en 1742, observations du même genre commencées à Paris en 1683, par Hire, et continuées pendant trente ans, n'ont jamais vu le jour. Les observations de Halley, continuées sans interruption depuis 1720, et terminées en 1742, ont eu le même sort. Les deux collections, ignorées pendant qu'elles pouvaient être utiles, n'auraient beaucoup moins de valeur si elles étaient publiées aujourd'hui, parce qu'elles ne pourraient être comparées avec celles de Maskelyne, et faire maintenant. Le monde ne peut pas se flatter de faire imprimer, au moins quelques cahiers de ses observations, mais c'était encore une faveur particulière du gouvernement, qui ne tendit pas à La Caille. Pour publier au public ses *Fondements de l'Astronomie*, ce dernier ne trouva aucun autre moyen que de calculer pendant quelques années d'éphémérides pour le public. Par cet emploi de son temps si précieux, il ne put imprimer que quelques exemplaires d'un ouvrage de 250 pag., dont il fit présent à quelques astronomes, ses contemporains. Son *Ciel austral* fut imprimé seulement après sa mort: ses autres observations restèrent inédites; et la grande partie de celles dont elles ont été calculées pour former le catalogue zodiacal, coûta la vie, donne lieu de regretter à chaque instant les observations originales qui serviraient à rectifier les fautes de calcul ou d'impression. Enfin, les observations de

que quarante ans après sa lgré les sollicitations réi-maskelyne. En fondant les res, on oublia un article essentiel que ce luxe de ous déployé si vainement nes - uns de ces établisse- t y suivit les idées des ar- de préférence à celles des s ; on fit beaucoup de dé- tiles, et l'on négligea d'as- fonds qui auraient suffi à on successive des observa- haque année. Si cet oubli éparé, c'est à Maskelyne it. Il obtint du conseil de royale de Loudres, que observations seraient in- ar cahiers, et d'année en . cahiers forment aujour- l. in-fol. : réunis aux deux es observations de Brad- ut enfin paru en 1798 et forment un recueil pré- s'accroîtra continuellement année, et dans lequel tous mes pourront puiser, com- t déjà fait pendant trente les cahiers de Maskelyne. qu'ont été perfectionnées et en Allemagne les tables es planètes. Ainsi, l'on a ce verité, que, si par quel- le révolution les sciences se perdre, et que ce re- cul conservé, avec quel- odes de calcul, on y trou- quoi reconstruire presque l'édifice de l'astronomie avantage qui n'appartient collection unique, parce ite d'une précision rare- inte et jamais encore sur- le réunit le mérite d'une -interrompue depuis l'an que des observations qui

laissent bien peu de chose à désirer. Un tel exemple ne pouvait manquer d'être imité ; et déjà plusieurs gouvernements ont donné à leurs astronomes les moyens de mettre en commun les fruits de leurs veilles. Maskelyne ne quittait plus son observatoire : il y resta en 1769, quoique l'observation qu'il pouvait y faire du passage de Vénus ne pût être qu'incomplète ; mais il rédigea des instructions pour les astronomes voyageurs. Une seule fois il se permit de s'absenter ; et c'était pour aller mesurer l'attraction des montagnes. Bouguer l'avait tenté au Pérou : avec des instruments assez médiocres et tels qu'on les avait alors, il était parvenu à prouver la réalité de cette attraction ; seulement il fut un peu surpris de la trouver de moitié moindre qu'il ne l'avait estimée : il en conclut que la montagne devait être creuse, et lui-même il témoigna le désir que l'expérience pût être répétée. Il était bien impossible de rencontrer en Europe des montagnes qui, pour la masse, pussent se comparer à celles du Pérou. Après bien des recherches Maskelyne fit choix de la montagne Schellien, dans le comté de Perth, en Écosse. Avec des instruments plus précis, et par des soins extrêmes, il répara ce que sa position avait de moins avantageux. Il en conclut que la densité de la montagne devait être à-peu-près moitié de la densité moyenne de la terre : on avait déjà bien d'autres preuves que la densité doit aller croissant de la circonférence au centre. Une autre conclusion qu'il tira de ses observations, c'est que la densité de la terre doit être environ quatre à cinq fois celle de l'eau. Par des expériences d'un genre tout différent, Cavendish trouva depuis, cinq fois et demie ; et

dans des recherches aussi délicates, il était difficile d'attendre un accord plus satisfaisant. Maskelyne calcula les observations des astronomes que l'Angleterre avait envoyés en diverses parties du globe pour le passage de Vénus. Il en déduisit, pour la parallaxe du soleil et la distance de cet astre à la terre, les mêmes quantités que Duséjour trouvait en France par la totalité des observations publiques jusqu'alors. Il procura la mesure du degré de Pensylvanie, exécutée par Dixon et par Mason, qui avait été son *assistant* à Greenwich (V. MASON). Il calcula les observations envoyées par son ancien élève : il fut l'éditeur des tables lunaires de Mayer, auxquelles il fit accorder la moitié du prix de deux mille livres sterling, fondé en Angleterre pour le problème des longitudes. (V. Tobie MAYER.) Sur son rapport, l'autre moitié du prix avait été adjugée aux montres d'Harrison. L'artiste s'était plaint de cette décision. Ses réclamations et la réponse de Maskelyne sont publiques : et l'on peut se convaincre que si, en s'arrêtant à la lettre de l'acte du parlement, la montre d'Harrison avait droit au prix tout entier, on en pouvait dire autant des tables de Mayer, et que Maskelyne avait prononcé en arbitre équitable qui consulte les vrais intérêts de la science en général, et les intérêts particuliers des méthodes pour les longitudes. Au reste, Harrison obtint depuis qu'on lui complétât la somme qu'il avait méritée ; et le rapport fut encore signé par Maskelyne. Non content d'avoir mis tous les astronomes en possession des tables lunaires de Mayer, il en augmenta encore la précision et l'utilité, en les faisant comparer par Mason à douze cents observations de Bradley, qui servirent à mieux déterminer quel-

ques équations déjà employées par l'auteur, et à introduire de nouvelles équations que Mayer n'avait pu déterminer, parce qu'alors son recueil d'observations n'avait été publié. On avait élevé trop facilement quelques doutes sur la détermination géographique respective des observatoires de Greenwich et de Paris, et l'on proposait un moyen de lever tous ces doutes. Maskelyne soutint sur ce projet, démontrant que les doutes n'étaient pas fondés ; mais il approuva l'opération proposée, parce qu'elle devait être une preuve nouvelle de son assés et l'événement la justifia. Malgré les soins qu'il se donnait pour la conservation des instruments dont il avait fait un si fréquent et si excellent usage, malgré tout ce qu'il avait ajouté d'améliorations que lui fournissaient ses lumières et sa longue expérience, on commença, dans les derniers temps de sa vie, à concevoir que son quart-de-cercle n'était plus son exactitude première, que, par des mouvements si fréquents et si répétés, il avait pu contracter des défauts qui rendaient les positions des astres un peu incertaines. Toutes les vérifications qu'il aurait pu tenter sur l'instrument n'eussent été difficiles et incertaines ; il voulut le remplacer par un autre, dont il confia l'exécution à un célèbre Troughton ; mais il n'eut pas la satisfaction de le mettre en usage. Son digne successeur M. J. Pond commença à s'en servir qu'en 1812. Il y a joint une lunette dioptrique nouvelle, autre chef-d'œuvre du même artiste. On parle d'un nouveau secteur, destiné à remplacer celui de Graham, avec lequel Maskelyne a fait ses deux immortelles observations couvertes de l'aberration et de

1. Ainsi les principaux instrumens de l'observatoire de Green- se trouveront renouvelés. Mais n'employant le cercle de Trough- on n'a pas renoncé totalement à l'usage de ce cercle de Bird ; et les observations ont entre les mains deux méthodes d'observations, au moyen desquelles ils pourront comparer les résultats des instrumens, et juger de leur exactitude relative. Maskelyne est mort le 13 février 1811, âgé de plus de quatre-vingt-dix-huit ans. Outre les ouvrages dont nous avons fait mention, il a publié divers Mémoires dans des Transactions philosophiques, et dans son *Nautical almanac*. Ses manuscrits ont été remis à M. Vince, qui s'était chargé de les rendre pu-

blis. Mais rien n'en a paru jusqu'à présent. Il est à craindre que ce soient des ébauches encore imitées ; car les occasions ne manquent pas à l'auteur de faire passer ce qu'il avait pu terminer. Maskelyne était en correspondance avec tous les astronomes de l'Europe et considérait comme ses frères, et de leur côté, le respectaient comme un doyen, dont les travaux avaient été éminemment utiles. Sa vieillesse fut longue, tranquille et saine. Il n'a laissé qu'une fille,

Marguerite Maskelyne, à qui l'auteur de cet article a dû les renseignements qu'il n'aurait pas trouvés dans les écrits de son illustre confrère. Mais, au reste, les *Mémoires de Maskelyne* (Classe des sciences physiques et mathématiques), pour 1811, dans l'article que Chalmers lui a consacré, en 1815, dans son Dictionnaire biographique, principalement dans celui qui existait dans la *Cyclopædia* de Rees, rédigé, à ce qu'il paraît, par le docteur Kelly.

D—L—E.

MASNER (THOMAS), conseiller de Coire, devint fameux au commencement du dix-huitième siècle, par un procès qui donna lieu à un grand nombre d'écrits, et qui, dans le fond, était celui du parti français et du parti autrichien dans les Grisons. Masner, homme riche, puissant, et attaché à l'Autriche, était accusé d'avoir commis des exactions et d'avoir fait dépouiller des couriers et des marchands de France. Le comte de Luc, ambassadeur de cette dernière puissance en Suisse, avait donné la charge de conseiller-interprète du roi, près les Lignes-Grises, à M. de Merveilleux, de Neuchâtel. Celui-ci avait un frère à Genève, où demeurait aussi le fils de Masner. On se concerta pour s'assurer de la personne du fils, afin d'obliger le père à des restitutions. Merveilleux se promenant un jour avec le jeune Masner, jusque sur le territoire de Savoie, des soldats français, apostés, saisirent ce dernier, et le conduisirent au fort de l'Écluse. Le père instruit de l'enlèvement de son fils, fit arrêter à Coire le conseiller-interprète de l'ambassade de France. Le comte de Luc porta des plaintes sur cet attentat ; et la ville de Coire ordonna que Masner mit Merveilleux en liberté, qu'il se rendit en personne à Soleure auprès de l'ambassadeur, qu'il lui demandât pardon de sa conduite, et le supplia d'engager le roi à délivrer son fils. L'entrevue eut lieu ; mais elle resta sans effet, attendu qu'on n'avait pu s'entendre. Dans cet état de choses, Philippe de Vendôme, grand-prieur de France, revenant de Venise par la Suisse, fut arrêté dans le comté de Sargans, appartenant alors à sept cantons (novembre 1710), par Masner, qui l'emmena sur les terres de l'Empire à Feldkirch. L'ambassadeur se plai-

gnit, au nom du roi, après des trois ligue, leur demanda justice contre Masner, et l'élargissement du grand-prieur; mais les ministres de l'empereur et de l'Angleterre prirent ouvertement le parti de Masner: on publia de part et d'autre beaucoup de mémoires, les uns pour justifier sa conduite, et les autres pour faire sentir l'énormité de ses attentats. Les Grisons écrivirent à l'empereur pour la délivrance du grand-prieur, et à l'ambassadeur de France pour celle du jeune Masner; mais ils ne purent obtenir ni l'un ni l'autre. Enfin, à la réquisition du comte du Luc, les trois ligue convoquèrent une diète, en mars 1711, à Coire. Elle condamna Masner à remettre, le 15 avril suivant, le grand-prieur, sa suite et ses effets, dans l'endroit où il les avait enlevés, ou bien dans un autre endroit convenable en Suisse, sous peine de l'indignation de ses souverains. Elle ordonna aussi que l'on jugerait, dans un tribunal particulier à Hantz, quelle punition pouvait mériter l'action de Masner. Celui-ci appela du jugement de Coire à la diète des communautés de la République; et il publia un mémoire satirique contre les auteurs de la sentence. La Ligue des Dix - Juridictions élit même ce conseiller bailli de Maïensfeld; et il fit son entrée en cette ville, suivi de deux cent quarante chevaux. Le 15 juin, le tribunal spécial se réunit à Hantz: en attendant, le grand-prieur avait été transféré à Munich, où l'empereur Joseph l'avait fait conduire, et d'où on lui permit de retourner en France, après la mort de ce prince. Masner, craignant le jugement du tribunal d'Hantz, s'était réfugié à Vienne. Par sentence criminelle, il fut banni, sa tête mise à prix, et il fut ordonné que

si on le saisissait, il serait écartelé vif, comme criminel de lèse-majesté divine et humaine, traître à sa patrie, rebelle, brigand public, faux-monnouyeur, et que le bourreau exposerait les quatre quartiers de son corps sur les grands chemins. Le tribunal ordonna même, qu'on exécutât cette sentence en effigie: il confisqua ses biens, déclara que sa maison serait rasée, et qu'à la place on élèverait une pyramide infamante. Il fut défendu, sous peine d'être traité comme criminel d'état, de donner asile à Masner, ou d'avoir aucune correspondance avec lui. Celui-ci était revenu à Feldkirch, sous la protection de la cour de Vienne; mais enfin, abandonné par les Impériaux, et ne sachant plus où trouver une retraite, il alla se réfugier dans le canton de Glaris, presque moribond, et perclus de tous ses membres. Il fut reconnu et réclamé; et en s'enfuyant il périt misérablement. (Zurlauben, *Hist. mil. des Suisses*, t. VII, p. 452.) Parmi les apologies de Masner, on distingue le *Responsum de l'université de Tübingen*, en, 1712, in-fol. U—1.

MASO. V. FINIGUERRA.

MASON (CHARLES), astronome anglais, était assistant de Bradley à l'observatoire royal de Greenwich, lorsque les tables lunaires de Mayer furent envoyées à Londres, pour le prix des longitudes. Il s'agissait d'apprécier ces tables. Mason recueillit 1220 observations faites par Bradley, depuis l'an 1750 jusqu'à l'an 1760; il les réduisit, les calcula, et les compara aux tables, dont l'exactitude fut dès-lors bien reconnue. L'auteur, en les composant, n'avait pas en à sa disposition un nombre aussi grand d'excellentes observations. On conçut l'espoir qu'on y trouverait des

d'améliorer sensiblement son travail. Mason fut chargé de ce travail par la Commission des longitudes, introduisit dans ces tables des observations indiquées par Mayer, qui, par ses observations convenables, pu en déterminer assez exactement la valeur. Il y fit en outre quelques corrections légères, et Maskelyne publiant le travail de Mason, eut soin d'avoir assuré qu'en aucun cas des tables ainsi corrigées ne différaient de 30". (*Mayer's Lunar tables*, par l'ordre de la Commission des longitudes, Londres, 1763.) Ces tables furent dès lors employées aux calculs du *Nautical Almanac*. Lalande les réimprima dans son *Astronomie*, en 1792; et se servit aux calculs de la *Connaissance des temps*: elles ont été remplacées par les tables de Maskelyne, et enfin par celles de Maskelyne et de Dixon, qui viennent aussi d'être publiées à Londres, pour le *Nautical Almanac*. Mason fut envoyé en Amérique avec un grand secteur, pour terminer les limites de Maryland et de la Pensylvanie. On désirait pour bornes à ces deux provinces un arc de parallèle terrestre, exempt de déviations que pourrissent exiger les localités. Mason accompagné de Dixon. Les deux auteurs saisirent cette occasion pour mesurer un degré du méridien, dont la latitude moyenne est de 39°. Cette opération est unique en son genre, du moins entre les degrés du méridien: elle ne repose sur aucun autre point.

Les auteurs ont tracé à la surface de la terre leur ligne méridienne, et l'ont mesurée à la chaîne, comme on le fait à l'autre. Ils n'avaient à leur disposition que des espaces vagues, ou des vallées, dans lesquelles ils étaient

maîtres de faire les percées convenables. Mason mourut en Pensylvanie, au mois de février 1787. Son travail avait été envoyé à Londres, où il fut calculé par Maskelyne, dont le Mémoire a paru dans les *Transactions philosophiques* de 1768. Maskelyne trouva ce degré de 363, 763 pieds anglais, qu'il évalue à 56.904 1/2 toises de Paris, c'est-à-dire, que ce degré est plus court de 50 toises environ, qu'il ne résulterait des opérations faites en France pour l'établissement du système métrique. Cavendish a soupçonné que l'attraction des montagnes Alleghany, d'une part, et de l'autre la moindre attraction de la mer, avaient pu diminuer ce degré de 60 à 100 toises. Lalande a imprimé dans sa *Bibliographie astronomique*, p. 601, que « Mason fut désespéré de n'avoir pas les 250,000 livres qu'il croyait lui être dues pour ses tables de la Lune; mais il avait mal interprété l'acte du parlement: ses tables n'étaient pas faites d'après la théorie. » Il nous semble difficile que Mason ait porté si loin ses prétentions. Son travail était, sans contredit, fort estimable: il méritait une récompense, qu'il a sans doute obtenue. Mais pour avoir ajouté quelque perfectionnement de plus à l'ouvrage de Mayer, dont il avait suivi la théorie et les indications, il ne pouvait espérer une récompense beaucoup plus forte que celle qui avait été décernée au premier et véritable auteur. Lalande nous apprend encore, p. 501, que Dixon était né dans une mine de charbon, et qu'il mourut vers 1777, à Durham, dans le nord de l'Angleterre.

D—I.—E.

MASON (WILLIAM), poète anglais, né en 1725, à Saint-Trinity-Hall, dans le York-shire, reçut sa

première éducation de son père, qui était ecclésiastique : il acheva ses études à Cambridge, où il devint l'ami intime du poète Gray, qui parle, vers ce temps, de Mason, comme d'un jeune homme doué de beaucoup d'imagination, mais peu capable de réflexion, ayant la simplicité d'un enfant, étant passablement vain, un peu ambitieux, et si indolent que s'il ne pouvait vaincre sa paresse, ses bonnes qualités ne lui serviraient à rien. Ce fut en 1748, que parut son premier poème, *Isis*, dans lequel sa verve poursuit l'esprit de *jacobitisme*, qui régnait alors à l'université d'Oxford. Ce poème fit du bruit, et inspira l'idée d'une contre-partie, ou d'une suite, à un autre poète, Thomas Warton. En 1752, Mason débuta par le premier essai d'un *Poème dramatique*, idée favorite à laquelle il est resté attaché toute sa vie, quoiqu'elle n'eût jamais l'approbation des gens de goût. Il s'était imaginé que le genre dramatique des anciens s'introduirait facilement au théâtre moderne, pourvu que l'on écrivît comme les poètes grecs écriraient s'ils vivaient dans notre siècle. On pense bien que les chœurs ne furent pas oubliés par le poète : ce premier essai, qu'il cherche à justifier dans ses lettres, fut la tragédie d'*Elfrida*. Vingt ans après il voulut la faire représenter : Colman l'arrangea pour la scène, et le théâtre de Covent-Garden la donna avec beaucoup d'appareil ; mais le public trouva la pièce froide, quoique bien versifiée et riche en idées poétiques. L'auteur attribuant probablement la faute aux changements faits à sa pièce par Colman, l'arrangea lui-même pour la scène, et la fit donner sur le même théâtre ; mais elle ne fut pas mieux reçue que la pre-

mière fois. *Elfrida* eut plus de succès à la lecture, parce que les beautés poétiques s'y faisaient mieux sentir. Étant déjà entré dans l'état ecclésiastique, et nommé chapelain du roi, et vicaire à Aston, il publia quatre odes intitulées, la *Mémoire*, l'*Indépendance*, la *Mélancolie*, et le *Sort de la tyrannie*. Deux poètes satiriques, Colman et Lloyd, en relevèrent avec aigreur le défaut capital, qui consistait dans l'abus des épithètes ; et ce ne fut que par cette critique, que les odes de Mason firent quelque sensation dans le monde. Il revint à son projet favori des poèmes dramatiques, et composa en 1759 son *Caractacus*, plus dramatique, et composé avec plus de feu qu'*Elfrida*. Cette tragédie fut également mise en scène, dans la suite, au théâtre de Covent-Garden ; mais, quoique bien accueillie, elle ne resta point au répertoire. Elle réussit plus à la lecture qu'à l'impression ; et elle eut le rare honneur d'être traduite en grec classique, par un bon helléniste, le révérend G. H. Glasse. Plus heureuses que ses drames, trois élégies que Mason publia en 1762, réunirent tous les suffrages, et signalèrent l'auteur comme un des premiers poètes du temps. Une élégie sur la mort de sa femme, qu'il perdit en 1767, après deux ans de mariage, offrit le mérite d'une sensibilité vraie et touchante, et eut le même succès. Sa réputation s'accrut considérablement : il obtint une prébende à la cathédrale d'York, et la charge de *præcentor*, ou chef des chœurs de cette église. Il n'en continua pas moins de faire des vers ; mais en même temps il porta son attention sur la musique sacrée. En 1782, il fit paraître, à la tête d'une collection des psaumes et hymnes chantés dans les églises de

glican, un *Essai historique critique sur la musique des cantates*; essai qui parut séparément en 1755, avec plus de développement. Le critique Burney reconnaît qu'il y a de sages réflexions dans ce traité, et qu'il accorde à l'auteur de grandes mérites dans ses productions en musique : mais il le blâme d'avoir voulu réduire la musique à une psalmodie monotone, sans rythme, et sans le moindre intérêt. On a oublié le *Te Deum*, et autres morceaux de musique que l'auteur avait composés pour son église. Le docteur Gleigh lui fait honneur dans l'*Encyclopædia Britannica* d'un perfectionnement dans les arts. Ce fut en 1770, que Gray mourut, nomina son ami Mason ses exécuteurs testamentaires, et légua 500 livres sterling, ses manuscrits, instruments de musique, médailles, etc. Pour honorer la mémoire de ce poète célèbre, on publia en un volume in-4^o, en 1775, ses œuvres posthumes, avec une ample notice, où il est connu par Gray, en donnant des extraits de sa correspondance avec son père. La peinture eut aussi des éloges pour l'ami de Gray; il traça, ou plutôt imita en très-bon style, l'*Art de peindre* de Dufresnoy. Le même vit le jour en 1783, avec des notes de Reynolds. En 1772, Mason avait fait paraître les premiers vers d'un poème didactique, le *Jargon anglais*, où les images poétiques sont autant qu'il est possible la conséquence naturelle des préceptes : le premier fut publié en 1777, le 3^e en 1779, et le 4^e en 1782. L'ouvrage entier fut réimprimé en 1783, et en 1803, in-12, et dans la collection des œuvres de l'auteur, donnée en 1811, Londres, Cadell, 4 vol. ; et il en existe une traduction

française, Paris, 1788, in-8^o. Nous n'avons pas parlé jusqu'à présent des poésies politiques de Mason; elles n'ont pas peu contribué à la réputation de l'auteur, quoiqu'il y ait donné des preuves de cette versatilité qui ne surprend pas plus chez les poètes que chez les publicistes de profession. Après avoir fait des démarches inutiles pour obtenir la place de poète lauréat, et s'être attiré les sarcasmes de Churchill, pour ses opinions anti-libérales, Mason se montra tout-à-coup, lors de la guerre d'Amérique, parmi les amis de la liberté, en publiant son *Ode aux officiers de la marine Britannique*, 1779 : il y blâme vivement les hostilités exercées contre leurs concitoyens transatlantiques. Mason fit cause commune avec les partisans de la réforme parlementaire, écrivit des manifestes patriotiques, salua Pitt, à son entrée au ministère, comme l'homme envoyé par le destin pour guérir les plaies de l'état et réformer la représentation nationale. La virulence de ses écrits entraîna la perte de sa place de chapelain du roi. La révolution française, et la fortune qu'il avait acquise, lui firent chanter plus tard la *Palinodie*, ode à la Liberté; et dans une nouvelle édition de l'ode à Pitt en 1795, il exhorta ce ministre, non plus à être l'*Ami du peuple*, comme dans la première édition, mais à être celui de sa patrie, et à mériter l'amour de son souverain. La fête séculaire de la révolution de 1688, lui inspira une ode pour célébrer ce jubilé national. Ce fut pour lui le chant du cygne : il ne publia plus que la vie de Whitehead, et une brochure insignifiante sur l'administration de l'hospice des aliénés d'York. Il mourut le 7 avril 1797, et fut enterré à Westminster à côté de son ami Gray. Il avait recueilli

ses poésies en 2 volumes: un 3^e, auquel il avait travaillé, parut après sa mort. Johnson et Chalmers, dans leur grande collection des poètes anglais, ont inséré comme étant de lui, un poème satirique, intitulé: *Épître héroïque à sir W. Chambers*, qui fit beaucoup de bruit en Angleterre, et que l'on attribua tantôt à Mason, tantôt à Walpole, tantôt à Hayley, à Cowper, etc. Il existe à ce sujet une lettre de Mason à Warton, qui lui attribuait hautement cette satire. Mason se plaint d'une assertion dénuée de preuves, sans néanmoins déclarer positivement qu'il n'est pas l'auteur de l'épître; il termine par cette phrase remarquable: « Le ministre, et même tout le ministère, est libre de penser ce qu'il veut, d'un homme qui ne se soucie pas de solliciter ni ne desire accepter d'eux aucune faveur. » On dit que Mason avait légué ses œuvres posthumes à une institution de charité, pour être publiées; mais jusqu'à présent ses intentions n'ont pas été remplies. Ce poète est estimé pour sa correction, sa verve, son imagination. Le genre qu'il a adopté ressemble à celui des poésies de Gray. Ces deux amis ont travaillé, à l'envi, à prouver que Pope a eu tort de mettre une versification élégante au-dessus d'une brillante imagination. La poésie descriptive a été enrichie par Mason de tableaux d'une grande fraîcheur; mais on lui reproche la profusion des détails et particulièrement des épithètes. Au reste, dans tous les genres de poésie qu'il a traités, il offre des modèles, ou du moins des passages d'une grande beauté. D—G.

MASON (GEORGE), littérateur anglais, mort en 1806, âgé de soixante-onze ans, est auteur d'un *Essai sur le dessin dans le jardi-*

nage, 1768 et 1796; d'un *Supplément au Dictionnaire anglais de Johnson*, in-4^o.; d'une *Vie de Richard, comte Owes*, etc. Il a publiées *Poésies de Thomas Hoccleve*, avec une préface, des notes et un glossaire, 1796. Sa collection d'ancienne littérature anglaise et étrangère, est célèbre dans son pays. — Jean MASON, théologien écossais, a publié, dans le dix-huitième siècle, un petit ouvrage intitulé: *Connaissance de soi-même*, qui a eu beaucoup d'éditions, et où l'on prétend que Carracioli a puisé les idées principales de sa *Jouissance de soi-même*. Il a été traduit en français par J. Abel Brunier, Amsterdam, 1765, in-8^o. L.

MASOTTI (DOMINIQUE), célèbre chirurgien lithotomiste italien, né à Faënza, petite ville de la Romagne, en 1698, apprit la chirurgie à Florence, sous François Tanucci, et y remplit une chaire de chirurgie et de physiologie, à laquelle on ajouta depuis une chaire de lithotomie. Il inventa un nouvel instrument dilatoire pour extraire la pierre aux femmes, sans avoir recours à l'opération de la taille; et il publia à ce sujet une lettre imprimée d'abord à Florence, en 1756, et qu'il fit réimprimer avec des observations et de nouvelles découvertes, à Faënza, en 1763, sous le titre de *Lithotomie des femmes perfectionnée*. L'académie de chirurgie de Paris porta, sur la découverte de cet instrument, un jugement très-favorable. Masotti se fit encore beaucoup d'honneur par une dissertation sur l'anévrisme du jarret, impr. à Florence, en 1772. Il avait recueilli un grand nombre d'observations, résultats d'une longue pratique; mais elles sont restées manuscrites. Il mourut à Florence, le

1779, laissant une belle bibliothèque et une collection considérable d'instruments de son état. — (François), jésuite, né à Venise en 1699, se distingua par son talent pour la prédication, qu'il exerça pendant quarante ans, avec un grand succès. Ses sermons ont été traduits à Venise, en 1769, 3 vol. C. T—Y.

MAS'UD I (SCHEDAB EDDAU-ELAL-EL MOULOUK ABOU-EL-OU-OU), prince de la dynastie des Ghaznevides, et 4^e sultan musulman de l'Indoustan. Il fut le fils aîné du fameux Mas'ud (V. ce nom, XXVI), et sa force était si extraordinaire qu'il perceait, avec ses flèches, les cottes de mailles les plus épaisses, et la peau des plus gros éléphants : sa masse d'armes était si pesante que lui seul pouvait la soutenir. Aussi fut-il surnommé le seoustam (1). Mais son humilité, son caractère inconstant, l'engagèrent de bonne heure à des querelles, et causèrent la mort de son frère aîné, le chagrin à Mahmoud, dès lors ses affections se portèrent sur son second fils, qu'en raison de son caractère doux et pacifique il nomma son héritier au trône de Ghaznah ; ne laissant à son fils que l'Irak persan, le Khatum et une partie du Khorasan. Le droit de régence entre les deux frères se réveilla entre les deux frères par la jalousie et la haine que Mahmoud avait tâché en vain de vaincre. Aussitôt que Mas'oud eut succédé à Hamadan à la mort de son père, l'avènement de Mohamad, le fils de l'ég. (1030 de J.-C.), à la tête de Nischabour, d'où il

écrivit à son frère pour lui demander impérieusement la préséance dans la khotbah et sur les monnaies. Mohamad s'y refusa, et se prépara à la guerre : mais abandonné par une partie de ses troupes, malgré ses largesses, et trahi par son oncle Yousouf, il fut arrêté et livré à son frère. Mas'oud lui fit crever les yeux, et ne laissa pas de condamner à mort tous les traîtres, et son oncle à une prison perpétuelle. Reconnu sultan dans tout l'empire Ghaznevide ; il rendit la liberté et les sceaux de l'état au célèbre Meïmendy. (V. ce nom, t. XXVIII.). Il soumit, en 422, la vaste province de Mékran, et se trouva maître alors de la plus grande partie de la Perse. Il envoya un de ses généraux pour réduire l'Irak, qui s'était révolté ; et il se rendait lui-même à Ispahan, lorsqu'arrivé à Herat il fut informé des entreprises des Seldjoukides, tribu turkomanne à qui son père Mahmoud avait accordé des établissements sur les frontières du Khorasan. Dédaignant de marcher en personne contre des ennemis qui lui semblaient peu redoutables, il leur opposa des troupes, qui n'obtinrent aucun succès, et il revint à Ghazna. L'an 423, il envoya une armée sous les ordres du hadjeb Altountasch, gouverneur du Kharizm, pour chasser du Mawar-el-nahr le rebelle Aly Teghyn. Altountasch traversa le Djihoun, reprit Bokhara, et fut blessé mortellement au milieu d'une victoire qui devait lui ouvrir les portes de Samarcande. Avant d'expirer, il détermina ses émirs à faire la paix. On laissa cette ville au rebelle, et Bokhara resta au sultan. La mort de ce grand capitaine et celle du vèzir Ahmed-al-Meïmendy furent des pertes irréparables pour Mas'oud. Ce prince en-

(1) L'un des de ses anciens titres Persans, mais c'est aussi celle de l'Heracle des Grecs, beaucoup de tables.

treprit, en 424, une expédition dans l'Indoustan, théâtre des exploits de son père et de son aïeul, et destiné à être un jour le centre de la puissance de ses successeurs. Il prit la route du Kaschmyr, et investit la forte place de Sarsati, devant laquelle avait échoué Mahmoud. Les cris plaintifs de quelques musulmans, qu'on y retenait prisonniers, lui ayant fait rejeter les présents et le tribut annuel que lui offrait le gouverneur; il ordonna que les fossés fussent comblés avec des cannes à sucre arrachées dans les environs, emporta d'assaut la forteresse, réserva une partie du riche butin pour les prisonniers musulmans, et fit égorger la garnison et les habitants, à l'exception des femmes et des enfants, qui furent réduits en esclavage. De retour à Ghazna, Mas'oud alla soumettre, l'année suivante, les peuples du Thabaristan, qui s'étaient révoltés, et obligea leur prince à lui donner son fils et son neveu pour otages. De nouvelles plaintes, qu'il reçut à Nischabour sur les continuelles incursions des Seldjoukides, exigeaient sa présence: il se contenta de leur opposer encore deux généraux, qui, d'abord vainqueurs, furent ensuite mis en déroute, tandis que leurs troupes s'étaient débandées pour piller les bagages de ces Turkomans. Soit que Mas'oud s'aveuglât sur les progrès d'une puissance qui allait bientôt donner des maîtres aux khalyfes, et des souverains à la Perse, à la Syrie, à l'Asie-Mineure; soit que la conquête de l'Inde lui offrit moins d'obstacles, plus d'avantages et de stabilité que la conservation des provinces qu'il possédait en Perse; il différa de se venger des Seldjoukides, laissa le Khorasân exposé à leurs invasions, et céda l'Irak à

son beau-père, Ala ed daulah, issu de la famille des Bowaide **MADJD ED DAULAH, XXVI**. En 426, il envoya successivement deux armées contre Ahmed, qui s'était révolté dans son gouvernement des provinces musulmanes de l'Indoustan: la première fut vaincue, mais la seconde vainquit le révolté qui périt dans l'Indus, avec une grande partie de ses troupes, empêchant ainsi de gagner Tatta. Mas'oud revint dans l'Indoustan, l'an 427, pour paraître à Ansi, place jusqu'alors réputée imprenable, dans le monde de Sewalek; prit le château de Sounpout, à 40 milles de Delhi, et trouva partout les temples et les idoles et revint chargé de richesses inestimables; laissant à Lahor, capitale de ses possessions dans l'Inde, son fils Abd-el Madjid, auquel il donna le dard et les timbales de la royauté, et conféra à Maudoud, son frère, le commandement de son armée, tandis qu'il avait chargé du gouvernement de Balkh. Au lieu de marcher contre les Seldjoukides, Mas'oud méconnaissant le conseil de ses ministres; et d'abord venger les ravages que Teghyn avait exercés dans le pays de Balkh, il jeta un pont sur le Djihoun, et conquit le Maudoud : mais il eut beaucoup de peine à en ramener son armée à travers les neiges. Tandis qu'il volait à la défense de Balkh, il fut vaincu par Djagar Daoud Beig, l'un des chefs Seldjoukides, Aly Teghyn pénétra jusqu'à Ghazna, insulsa la capitale, et pilla les écuries de l'empereur. La fortune avait totalement abandonné ce prince. Les Seldjoukides se multiplièrent, se fortifièrent dans le Khorasân; ils se montrèrent à tous les points, furent devant Mas'oud, et reviennent bientôt à la charge dans sa marche et attaque

rde. Après une guerre con-
trois ans, aussi fatigante
lorieuse, il se laisse atti-
une plaine déserte, entre
Seraklis : les Turkomans
réuni toutes leurs forces,
ient comblé tous les puits.
ppent l'armée du sulthan,
s épuisée par la soif que par
s marches, et fondent sur
ussant des cris affreux. Soit
soit découragement ou per-
sieurs généraux de Mas'oud
l'instant du côté des enne-
rs ce prince n'écoutant que
et son désespoir, enfonce,
tout ce qui ose lui résister,
ale par des actes inouis de
de force gigantesque. Quel-
es, animés par ses discours
n exemple, secondent ses
et déjà la victoire penche
dthan, lorsque la désertion
de son armée l'oblige lui-
rendra la fuite. Cette bataille
le, qui assura le Khorazan
joukides (F. THOGALL), se
nivant Aboulfeda, en ramad-
chawal 431 (juin ou juillet
ou un an plus tard, suivant
lu *Loub el Tawarikh*. Ma-
nivi d'un petit nombre de
qu'il avait ralliés sur les
Morgab, reprit la route de
, et y fit mettre à mort ou
mer les émyrs et les géné-
it il avait à se plaindre. Il
s troupes à ses deux fils
ur défendre Balkh et Moul-
envoya un autre de ses fils
tenir les montagnards Afg-
isins de la capitale; puis,
it charger tous ses trésors
hameaux, il partit pour La-
ec toute sa cour et sa fa-
nmenant son frère Moham-
sounier. Son intention était

de ne revenir de l'Indoustan qu'ac-
compagné de forces suffisantes pour
rétablir ses affaires. Quand il eut tra-
versé la première des cinq rivières
qui coulent dans l'Indus (en raby
2^e. 432), les esclaves et les conduc-
teurs de chameaux, qui étaient restés
sur l'autre rive, se jetèrent sur ses
trésors. Les troupes voulurent aller
part au pillage; de sorte qu'en un
instant ce ne fut que désordre, con-
fusion et carnage. Les séditeux,
craignant la colère du sulthan, ou
du moins une restitution qu'il se-
rait en droit d'exiger, brisèrent les
fers de Mohammed, et le forcèrent
de reprendre la couronne. Mas'oud
s'opposa vainement à cette étonnante
révolution. Son parti se dissipa
aussitôt qu'on eut appris que son
frère avait été proclamé empereur;
et il fut lui-même arrêté et con-
duit dans un château-fort, dont on
lui laissa le choix. On dit que se
trouvant sans argent, il en envoya
demander à son frère, qui lui fit
compter la misérable somme de
500 drachmes (375 francs) : Ma-
s'oud, en la recevant, se rappela que
la veille 3000 chameaux suffisaient
à peine pour porter ses richesses, et
fit de tristes réflexions sur les vi-
cissitudes de la fortune. Un sujet fi-
dèle se montra plus généreux; il en-
voya 1000 drachmes à son ancien
maître. Mohammed, privé de la
vue, n'avait que le titre de sulthan;
son fils Ahmed, qui gouvernait en
son nom, se servit de son autorité
pour pénétrer, avec quelques émyrs,
dans la prison de Mas'oud, qu'il as-
sassina la même année ou la sui-
vante (1041 de J. C.). Ce prince
avait régné environ 10 ans, depuis
la mort de son père : il était affable,
magnifique, libéral jusqu'à la prodigalité, et si charitable, que ses au-

treprit, en 424, une expédition dans l'Indoustan, théâtre des exploits de son père et de son aïeul, et destiné à être un jour le centre de la puissance de ses successeurs. Il prit la route du Kaschmyr, et investit la forte place de Sarsati, devant laquelle avait échoué Mahmoud. Les cris plaintifs de quelques musulmans, qu'on y retenait prisonniers, lui ayant fait rejeter les présents et le tribut annuel que lui offrait le gouverneur; il ordonna que les fossés fussent comblés avec des cannes à sucre arrachées dans les environs, emporta d'assaut la forteresse, réserva une partie du riche butin pour les prisonniers musulmans, et fit égorger la garnison et les habitants, à l'exception des femmes et des enfants, qui furent réduits en esclavage. De retour à Ghazna, Mas'oud alla soumettre, l'année suivante, les peuples du Thabaristan, qui s'étaient révoltés, et obligea leur prince à lui donner son fils et son neveu pour otages. De nouvelles plaintes, qu'il reçut à Nischabour sur les continuelles incursions des Seldjoukides, exigeaient sa présence: il se contenta de leur opposer encore deux généraux, qui, d'abord vainqueurs, furent ensuite mis en déroute, tandis que leurs troupes s'étaient débandées pour piller les bagages de ces Turkomans. Soit que Mas'oud s'aveuglât sur les progrès d'une puissance qui allait bientôt donner des maîtres aux khalyfes, et des souverains à la Perse, à la Syrie, à l'Asie-Mineure; soit que la conquête de l'Inde lui offrit moins d'obstacles, plus d'avantages et de stabilité que la conservation des provinces qu'il possédait en Perse; il différa de se venger des Seldjoukides, laissa le Khorasân exposé à leurs invasions, et céda l'Irak à

son beau-père, Ala ed daulah, pri issu de la famille des Bowaïdes (MADJD ED DAULAH, XXVI, 9). En 426, il envoya successivement deux armées contre Ahmed, qui tait révolté dans son gouvernement des provinces musulmanes de l'Indoustan: la première fut battue mais la seconde vainquit le rebelle qui périt dans l'Indus, avec la grande partie de ses troupes, en voulant gagner Tatta. Mas'oud retourna dans l'Indoustan, l'an 427, s'occupa d'Ansi, place jusqu'alors restée imprenable, dans les montagnes de Sewalek; prit le château-fort Soumpout, à 40 milles de Dehly, détruisit partout les temples et les idoles et revint chargé de richesses immenses; laissant à Lahor, capitale de ses possessions dans l'Inde, son 2^e. Abd-el Madjid, auquel il donna le dard et les timbales de la royauté, conférées à Maudoud, son fils à qu'il avait chargé du gouvernement de Balkh. Au lieu de marcher contre les Seldjoukides, Mas'oud méprisa le conseil de ses ministres; et voulut d'abord venger les ravages que Teghyn avait exercés dans la province de Balkh, il jeta un pont sur le Djihoun, et conquit le Mawannahr: mais il eut beaucoup de peine à en ramener son armée à travers les neiges. Tandis qu'il vole vers la défense de Balkh, un prince par Djagar Daoud Beig l'un des chefs Seldjoukides, Aly Teghyn pénétra jusqu'à Ghazna, insulta la capitale, et pilla les écuries du sultan. La fortune avait totalement abandonné ce prince. Les Seldjoukides se multiplièrent, se fortifièrent de tous les points, fuirent devant Mas'oud, et revinrent bientôt le menacer dans sa marche et attaquer

e-garde. Après une guerre con-
 le de trois ans , aussi fatigante
 u glorieuse, il se laisse atti-
 ans une plaine déserte, entre
 a et Serakhs : les Turkomans
 ient réuni toutes leurs forces,
 avaient comblé tous les puits.
 veloppent l'armée du sulthan,
 toins épuisée par la soif que par
 igues marches , et fondent sur
 poussant des cris affreux. Soit
 r, soit découragement ou per-
 plusieurs généraux de Mas'oud
 ut à l'instant du côté des enne-
 alors ce prince n'écoutant que
 eur et son désespoir, enfonce,
 rse tout ce qui ose lui résister,
 signale par des actes inouïs de
 r et de force gigantesque. Quel-
 raves, animés par ses discours
 r son exemple, secondent ses
 s ; et déjà la victoire penche
 le sulthan, lorsque la désertion
 ste de son armée l'oblige lui-
 : à prendre la fuite. Cette bataille
 rable, qui assura le Khorāçan
 èldjoukides (V. THOGLT), se
 a, suivant Aboulfeda, en ramad-
 u schawal 431 (juin ou juillet
), ou un an plus tard, suivant
 ur du *Lub el Tawarikh*. Ma-
 , suivi d'un petit nombre de
 iers qu'il avait ralliés sur les
 s du Morgab, reprit la route de
 ua, et y fit mettre à mort ou
 isonner les émyrs et les géné-
 dont il avait à se plaindre. Il
 : des troupes à ses deux fils
 pour défendre Balkh et Moul-
 et envoya un autre de ses fils
 contenir les montagnards Afg-
 , voisins de la capitale ; puis,
 t fait charger tous ses trésors
 es chameaux , il partit pour La-
 avec toute sa cour et sa fa-
 , emmenant son frère Moham-
 prisonnier. Son intention était

de ne revenir de l'Indoustan qu'ac-
 compagné de forces suffisantes pour
 rétablir ses affaires. Quand il eut tra-
 versé la première des cinq rivières
 qui coulent dans l'Indus (en raby
 2^e. 432), les esclaves et les conduc-
 teurs de chameaux , qui étaient restés
 sur l'autre rive, se jetèrent sur ses
 trésors. Les troupes voulurent avoir
 part au pillage ; de sorte qu'en un
 instant ce ne fut que désordre , con-
 fusion et carnage. Les séditeux,
 craignant la colère du sulthan, ou
 du moins une restitution qu'il se-
 rait en droit d'exiger, brisèrent les
 fers de Mohammed, et le forcèrent
 de reprendre la couronne. Mas'oud
 s'opposa vainement à cette étonnante
 révolution. Son parti se dissipa
 aussitôt qu'on eut appris que son
 frère avait été proclamé empereur ;
 et il fut lui-même arrêté et con-
 duit dans un château-fort, dont on
 lui laissa le choix. On dit que se
 trouvant sans argent, il en envoya
 demander à son frère, qui lui fit
 compter la misérable somme de
 500 drachmes (375 francs) : Ma-
 s'oud, en la recevant, se rappela que
 la veille 3000 chameaux suffisaient
 à peine pour porter ses richesses, et
 fit de tristes réflexions sur les vi-
 cissitudes de la fortune. Un sujet fi-
 dèle se montra plus généreux ; il en-
 voya 1000 drachmes à son ancien
 maître. Mohammed, privé de la
 vue, n'avait que le titre de sulthan ;
 son fils Ahmed, qui gouvernait en
 son nom, se servit de son autorité
 pour pénétrer, avec quelques émyrs,
 dans la prison de Mas'oud, qu'il as-
 sassinna la même année ou la sui-
 vante (1041 de J. C.). Ce prince
 avait régné environ 10 ans, depuis
 la mort de son père : il était affable,
 magnifique, libéral jusqu'à la prodig-
 alité, et si charitable, que ses au-

mônes, dans un seul ramadhan, s'élevèrent à un million de drachmes (750 mille francs). Il protégeait les lettres, les cultivait avec succès, et admettait dans sa familiarité les savants qu'il attirait à sa cour (V. ABOU RYHAN, I, 90). Il fonda un grand nombre de mosquées et de collèges, qu'il dota richement, et fit bâtir, à Ghazna, un palais magnifique, dont on admirait surtout la salle d'audience et le trône d'or massif, étincelant de pierreries, ainsi qu'une énorme couronne du même métal.

A—T.

MAS'OU'D III (ALA-EDDAULAR ABOUSAÏD), 12^e. sultan de la même dynastie, succéda, l'an de l'hég. 492 (de J. C. 1099), à son père Ibrahim, dont il imita la piété, la bienfaisance et l'amour pour la justice : il révisa les anciennes lois et les ordonnances de ses prédécesseurs, abrogea celles qui étaient vicieuses, et en publia de meilleures. Comme il avait épousé une fille du sultan Melik Chah, il vécut en bonne intelligence avec les Seldjoukides (V. MELIK-CHAH, XXVIII, et SANDJAR). Son règne, qui dura 16 ans, fut exempt de troubles et de guerres étrangères. L'un de ses généraux entreprit néanmoins une expédition dans l'Indoustan ; il poussa jusqu'au Bengale, où n'avait point pénétré le fameux Mahmood, et en revint chargé de butin. Mas'oud mourut en schawal 508 (mars 1115) ; et la dynastie des Ghaznévides, qui s'était relevée sous les règnes pacifiques de ce prince et de ses deux prédécesseurs, marcha rapidement à sa décadence par l'ambition et les guerres intestines de ses trois fils (V. KHOSROU CHAH, XXII, 405, et au Supplément ALA-ED-DYN HOUS'LIN DJIHANSOUZ). — MAS'OU'D CHAH IV (Ala-eddyn),

24^e. empereur musulman de l'Indoustan, et 7^e. de la dynastie des Mamlouks Gaurides, était fils de Fyrouz Chah I (V. ce nom, XVI, 210), et succéda à son oncle Behram Chah II, tué l'an 639 de l'hég. (1241-42). On le tira de prison pour le placer sur le trône, le jour même que Ba-Halim s'y était assis. Cet usurpateur obtint de Mas'oud les gouvernements de Nagor, du Siad et d'Adjmir ; et son fils, admis au divan, y acquit les talents qui, plus tard, l'élevèrent au vézyriat, et à l'empire. Mas'oud rendit la liberté à ses oncles Mahmoud et Djelaled-dyn, renfermés par ordre de son prédécesseur, et leur donna des gouvernements importants. Il montra du discernement dans le choix de ses ministres, de ses généraux et des autres gouverneurs de provinces, rétablit la paix et la confiance, et fit fleurir la justice. Une armée de Tartares-Moghols avait pénétré par le Thibet, dans le Bengale, l'an 641, fut repoussée par ses troupes. L'année suivante, le bruit de son arrivée sur les bords du Bial, suffit pour dissiper une autre armée moghol, qui avait traversé l'Indus, et investi Ousch. Mais de retour à Debly, Mas'oud se plongea dans la débauche, méprisa tout conseil, et commit plusieurs actes d'oppression et de cruauté. Sa passion pour le vin était si forte qu'on le comparait, par dérision, *au narcissé et à la tulipe, qui ne quittent jamais leur calice*. On conspira contre lui, et après un règne de 4 ans et un mois, il fut détrôné par son oncle Mahmoud, en 644 (1246), et reconduit dans une prison où il finit ses jours (V. MAHMOUD II, XXVI, 177). A—T.

MAS'OU'D (ABOU'L-FETBAR-GAÏAHI-EDDYN), deuxième sultan

dynastie des Seldjoukides de , n'avait que neuf ans, lorsqu'il perdit son père, le sulthan Immed, l'an 511 de l'hégire (8 de J.-C.) : à douze ans, il disputa le trône à son frère Daoud, qui lui avait donné le gouvernement de Moussoul et de l'Adidjan ; mais il fut vaincu près Erabad, et contraint de se cacher. Peu de temps après, les deux s'étant réconciliés, s'embrassèrent en pleurant ; et Mas'oud obtint le gouvernement de l'Arménie. En 1131, ayant appris, à Gandja, la mort de Mahmoud, il va s'embarquer à Tauryz, qu'il abandonne à Daoud, frère de Daoud, fils de ce sultan, pour marcher sur Baghdad, à la tête de son frère Seldjouk Chah, gouverneur du Farsistan et du Khouzistan, mais devancé : mais ses troupes furent battues, quoique commandées par le fameux Zenghy. Une égale victoire avait armé les deux frères l'un contre l'autre, et chacun d'eux se vit en leur neveu : un danger commun réunit bientôt. Sur la nouvelle que le sulthan Sandjar, leur oncle, venait de placer leur frère Thogrul sur le trône, Mas'oud fut reconnu sulthan par Seldjouk et par le sultan Mostarsched ; et ils marchèrent ensemble contre Sandjar, qui les vainquit près de Dainawer, le 8 redjeb (26 mai 1132). Seldjouk périt dans la mêlée ; et Mas'oud fut renversé à Gandja, après avoir essuyé de nombreuses défaites, et l'honneur de se soumettre à Thogrul, dans lequel la prière publique se fit à Hamadan, à Ispahan et dans la Perse occidentale. Mas'oud se vengea l'année suivante : avec son neveu Daoud, il vainquit Thogrul, et le poursuivit jusqu'à Rei, où il le fit prisonnier dans une autre

bataille. Forcé par son oncle Sandjar de le remettre en liberté, il allait, avec les secours du khalyfe, recommencer la guerre, lorsque Thogrul mourut, en moharrem 520 (novembre 1134). Mas'oud, arrivé avant Daoud à Hamadan, fut alors proclamé sulthan, et reçut le serment de tous les corps de l'état : mais quelques émyrs inconstants s'étant retirés auprès du khalyfe, le déterminèrent à supprimer le nom de Mas'oud dans la khotbah, et à marcher contre lui. Le sulthan le vainquit, se rendit maître de sa personne et de sa famille, et fit saisir tous ses biens à Baghdad. Il allait ensuite se venger des intelligences que Daoud avait entretenues avec Mostarsched, lorsque ce dernier, qu'il traînait à sa suite, fut assassiné près de Meraghé, par vingt-quatre Bathéniens (Voy. HAGAÇAN BEN SABBAN), dans le moment où Mas'oud recevait un ambassadeur de son oncle. Le sulthan, qui, sans doute, ne fut pas étranger à ce crime, se défit aussi de Dobaïs, émyr des arabes Açadites, ancien ennemi des Seldjoukides, et envoya ordre à son intendant à Baghdad, d'installer Rasched, fils de Mostarsched, sur la chaire du Prophète : mais Rasched n'ayant pu payer les quatre cent mille pièces d'or qu'il avait promises pour obtenir le khalifat, les troupes de Mas'oud l'assaillirent dans son palais, et furent repoussées par le peuple qui alla piller celui des Seldjoukides. Au premier bruit de ces troubles, Daoud accourt de l'Adzerbaïdjan, et se fait proclamer sulthan à Baghdad : il y est bientôt assiégé par Mas'oud, qui prend cette place, au mois de dzoulkadah 530 (août 1136). Daoud retourne à Tauriz ; et Rasched suit à Moussoul Imad-eddyn Zenghy, qui

s'était déclaré pour lui. Le sultan donna le khalyfat et la main de sa sœur à Moctafy, dont il épousa la fille quelque temps après. Rasched et Daoud s'étant ligués ensemble pour recouvrer, l'un le khalyfat et l'autre le sulthanat, Mas'oud remporta sur eux une victoire complète : mais tandis que ses troupes se livraient imprudemment au pillage, deux émyrs de l'armée vaincue, le voyant sans escorte, fondirent sur lui, et tuèrent plusieurs de ses généraux, sans pouvoir le prendre. La mort de Rasched, assassiné par ses gens, en 532 (1138), et celle de Daoud qui périt quelques années après, dans le Farsistan, où il s'était réfugié, délivrèrent enfin Mas'oud de deux ennemis dangereux. Il acquit l'Adzerbaidjan ; et quoiqu'il ne fût nommé dans la khotbah qu'après son oncle Sandjar, il régna sans concurrents sur toute la Perse occidentale, et eut pour vassaux tous les princes musulmans de la Mesopotamie, de la Syrie et de l'Asie mineure : il reçut les soumissions de Zenghy, roi de Moussoul, le plus ferme appui de l'islamisme contre les chrétiens, et lui pardonna son ancienne défection ; mais il perdit le Farsistan. La famille des Salgarides, qui possédait la charge d'atabek dans cette province gouvernée par Melik Chah neveu de Mas'oud, s'y révolta, et y fonda une puissance indépendante, l'an 543 (1148 de J.-C.), malgré la victoire que le sultan avait remportée l'année précédente, sur ces rebelles. Mas'oud mourut à Hamadan, le 1^{er} redjeb 547 (2 octobre 1152), dans la quarante-cinquième année de son âge, et la dix-neuvième de son règne. La grandeur et la prospérité des Seldjoukides en Perse s'évanouirent avec lui : aucun de ses successeurs

n'ayant assez de force ou de capacité pour se faire craindre et respecter, leur nom cessa d'être proclamé à Bagdad dans les prières publiques ; les khalyfes jouèrent, sans partage, de leur suprématie, et recouvrèrent une partie de leur ancienne autorité. Mas'oud fut un prince vaillant, juste envers ses peuples, protecteur des talents et du mérite : son extrême affabilité, sa familiarité avec ses gens, ne lui faisaient point oublier la majesté du trône ; et il poussait si loin la bienfaisance et la libéralité, que son trésor était toujours vide. N'ayant point d'enfants, il laissa le trône à son neveu Melik Chah II, fils de Mahmoud. A—r.

MAS'OD I^{er}, quatrième sultan de la dynastie des Seldjoukides d'Anatolie, était le second fils de Kilidj Arslan I^{er}. (Voyez ce nom au Supplément.) Son frère aîné, inconnu aux auteurs orientaux, mais nommé Saïsan par les historiens grecs, s'était, après une guerre longue et malheureuse contre l'empereur Alexis Comnène, rendu à Constantinople pour conclure la paix, lorsqu'une conspiration tramée par ses émyrs, l'obligea de retourner dans ses états, malgré les conseils de l'empereur. Il n'y trouva que des traîtres, et fut livré à Mas'oud, qui, lui ayant d'abord fait passer au fer ardent sur les yeux, sans pouvoir le priver de la vue, le fit ensuite mettre à mort, pour se délivrer de toute inquiétude, et monta sur le trône d'Iconium, l'an 511 de l'hégire (1117 de J.-C.). La guerre se ralluma bientôt entre Mas'oud et l'empereur Jean Comnène, fils d'Alexis : elle dura vingt-six ans, avec des succès très-variés ; et pendant ses intervalles, Mas'oud entreprit une expédition infructueuse contre Josselin I^{er}, comte

se (*Voyez ce nom*, t. XXII, p. 412). Il eut aussi des démêlés avec Ahmed Ibn Danischmend, roi de la Cappadoce, son vassal, après la mort duquel, en 537 (1142), il détruisit les enfants de ce prince de tous leurs états. Mas'oud, dans la suite, signa un traité avec le Comnène, fils et successeur de l'empereur; mais les hostilités ayant recommencé, il en coûta quelques places au sulthan pour obtenir une paix solide, qui fut conclue en 547. Un intérêt commun réunit ces deux princes contre les princes d'Occident. La prise d'Edesse par le fameux Imad-eddyn Zenghi (*Voy. ZENGHI*), ayant ravivé en Europe le zèle des croisades, l'empereur Conrad III, et Louis-le-jeune, roi de France, se rendirent à Constantinople, d'où ils entrèrent en Asie mineure, à la tête de deux armées. Manuel et Mas'oud cherchèrent pour les détruire. Le premier, en qualité de prince chrétien, n'osant pas agir à force ouverte, employa la fourberie : mais le sulthan, qui n'avait aucun ménagement à garder, rassembla toutes ses troupes et s'empara de toutes les places et des défilés. Les guides grecs, envoyés à l'empereur d'Allemagne, furent de le conduire à Iconium, par les vallées fertiles de la Lycaonie, au lieu de le mener dans les déserts de la Cappadoce, où ils l'abandonnèrent : ils se retirèrent ensuite au camp du roi de France, et lui persuadent que Conrad n'a plus besoin de secours ; pendant que des généraux de Malatrin tombaient alors sur les Allemands, épuisés par la fatigue et par la chaleur, et en faisait un si grand carnage qu'il ne s'en sauva guère que la dernière partie. Conrad n'échappa

qu'avec peine, tandis que les Turcs pillaient son camp ; il ramena les débris de son armée à Constantinople d'où il se rendit par mer en Palestine. Peu de temps après, Louis-le-jeune, attaqué, à son tour, par les Musulmans qui voulaient lui disputer le passage du Méandre, les repoussa, au commencement de 1148 ; mais à quelques jours de là, Mas'oud prit sa revanche dans les défilés de Laodicée, où il tailla en pièces la principale armée des Français qui, se trouvant trop éloignée des corps avancés, ne put en être secourue. Louis parvint heureusement à rejoindre son avant-garde qui ignorait cette déroute, et gagna Antioche où il arriva en assez mauvais état. Mas'oud, fier des avantages qu'il avait obtenus sur les chrétiens d'Europe, marcha l'année suivante contre ceux de Syrie, dans le dessein de reculer ses frontières du côté de l'Euphrate. Il s'empara de plusieurs places, assiégea Tell-bascher, résidence de Josselin III, depuis la perte d'Edesse ; força ce comte à demander la paix, et se fit rendre tous les prisonniers turcs, ses sujets. Deux ans après, il repassa en Syrie, où il aurait fait quelques conquêtes, si d'autres affaires ne l'eussent rappelé dans sa capitale. Mas'oud mourut en 551 (1156), après un règne de quarante ans, dont il est fâcheux que les historiens orientaux ne nous aient pas transmis les détails. Par son courage et son habileté, ce prince aurait pu rendre à sa maison la gloire et la puissance que la principale branche des Seldjoukides perdait alors en Perse, s'il n'eût pas commis la faute impolitique de partager ses états entre son fils Kilidj Arslan II (*V. ce nom*, tom. XXII, p. 412), son gendre Yaghi Arslan,

et Dzou'lnoun, fils de Mohammed, roi de Cappadoce. A—T.

MAS'OUÛD II (GAÏATH-EDDYN), treizième et dernier prince de la même dynastie, était fils d'Azz-eddyn Kaïkaous II, et l'avait suivi dans sa retraite auprès des Moghols du Kaptchak. Après la mort de son père, qui s'était marié avec une femme de cette nation, Mas'oud, que le Khan voulait forcer d'épouser sa belle-mère, prit la fuite, s'embarqua sur la mer Noire, se rendit à Castamone, d'où il passa auprès d'Abaca Khan, souverain des Moghols de Perse, et obtint de ce prince les villes d'Arzen-ljan, d'Arzroum et de Siwas. Argoun Khan, fils d'Abaca, ayant fait périr Kaï Khosrou III, fils de Kilib Arslan III, donna le titre de sulthan à Mas'oud, l'an 682 de l'hég. (1283 de J. C.). Mas'oud soumit plusieurs émyrs turks, qui s'étaient retirés dans les montagnes, d'où ils faisaient des courses indistinctement sur les Grecs et sur les Moghols. L'un d'eux, Amer Khan, dont les états situés sur la côte, portaient le titre de royaume de Marmara, alarmé des progrès du sulthan, implora le secours des Moghols qui étaient intéressés à empêcher le rétablissement de l'empire des Seldjoukides. Mas'oud, vaincu et dépouillé de ses états, en 691 (1291) par Kandjatou Khan, se réfugia à Constantinople avec sa famille. De là il se rendit à Héraclée pour venir trouver l'empereur Andronic Paléologue à Nymphée : mais n'osant se fier aux Grecs, dont ses ancêtres avaient si souvent éprouvé la perfidie, il rentra dans l'Anatolie, et leva de nouvelles troupes. Amer Khan intimidé par ses menaces, ou séduit par ses promesses, étant venu se soumettre à lui avec sept de ses fils, le sulthan les fit tous égorger.

Aly, autre fils de cet émyr, se fit un parti considérable, et acquiesça Mas'oud, qui fut tué dans la bataille, l'an 693 (1294). Avec ce prince finit l'empire Seldjouk d'Iconium, suivant l'opinion commune. Quelques auteurs néanmoins entre autres Hadjy Khalfah, prolongent la durée de cette dynastie jusqu'à l'an 700 de l'hégire (1300 J.-C.), et donnent à Mas'oud des successeurs, dont le dernier est Ala-eddyn Kaï-Kohad II. Ce qu'il a de certain, c'est que des débris de cette monarchie se formèrent plusieurs petites principautés, dont celle de Brousse, fondée par l'un des émyrs des sultans Seldjoukides, a le berceau de l'Empire ottoman. OTHMAN.) A—1

MAS'OUÛD Ier. (AZZ-EDDYN), roi de Moussoul, de la dynastie des Atabeks, était fils de Cotlib dyn Maudoud, et petit-fils du sultan Inaad-eddyn Zenghy (V. ZENGHY). Il succéda l'an 576 de l'hég. (1181 de J.-C.) à son frère Saïf-ed Ghazy II; et, l'année suivante son cousin Saleh Ismaël, fils grand Nour-eddyn, sur le trône d'Halep. Mas'oud fut reçu avec enthousiasme à Halep; et Damas semblait aussi disposée à lui ouvrir ses portes : mais il ne voulut pas accepter la paix avec Saladin. Bien que les insolentes prétentions des émyrs d'Halep l'ayant dégoûté du séjour de cette ville, il y laissa son lieutenant Modhaffer-eddyn, et reprit le chemin de Moussoul. Il rencontra son frère Zenghy, qui osa lui proposer de lui rendre Halep en échange de son djar, et le menacer, en cas de refus, de livrer à Saladin cette dernière place. Mas'oud, voyant que Saladin appuyait avec arrogance cette singulière demande, conseilla

malgré lui à un échange aussi désavantageux, l'an 578. Zenghy prit possession d'Halep, et ne sut pas la conserver. Il la céda lâchement, l'année suivante, à Saladin, qui lui rendit Sindjar, Raccah, Nisibyn, Khabour et Saroudj, qu'il venait d'enlever au roi de Moussoul. Ce dernier commit une autre faute en faisant arrêter Caïmaz, ministre ambitieux et puissant, dont les talents pouvaient seuls empêcher Saladin de consommer la ruine des Atabeks. Dix mois après, il le rétablit dans ses biegs et dans ses dignités; mais les révoltes qui avaient éclaté à l'occasion de sa disgrâce, n'en firent pas moins de progrès. Ce fut pour soutenir celle du prince d'Arbelles, et pour punir Mas'oud de ses liaisons avec les chrétiens de Syrie, que Saladin rentra dans la Mésopotamie, y prit plusieurs places, et assiégea Moussoul pour la seconde fois. L'atabek essaya vainement de le fléchir, en lui envoyant sa mère, et sa tante, fille de Nour-eddyn. Sans manquer aux égards dus à ces princesses, le conquérant fut sourd à leurs prières. Les habitants de Moussoul indignés de son ingratitude envers la famille de son bienfaiteur (V. NOUR-ED-DYN) lui opposèrent la plus vive résistance. Saladin ayant entrepris inutilement de détourner le cours du Tigre, et de le faire passer du côté de Ninive (faubourg de Moussoul), afin de prendre la ville par famine, accorda la paix, l'an 581, à Mas'oud, qui recouvra la plus grande partie de ses états, en s'obligeant à insérer le nom du sulthan dans la Kothbah et sur les monnaies, et à lui fournir des troupes dans ses guerres contre les Francs. La mort de Saladin, arrivée deux ans après, offrait aux Atabeks une occasion

de rétablir leur ancienne puissance. Mais tandis que Mas'oud négociait, avec les princes de sa famille, une ligue contre les Aïoubites (V. MELIK EL ADEL), il mourut le 27 schaban 589 (23 août 1193), après avoir, malgré l'opposition de sa mère et de l'un de ses frères, déclaré et fait reconnaître son fils Nour-eddyn Arslan Schah pour son successeur. Mas'oud, qui, avant de monter sur le trône, avait déplu au peuple par son caractère dur et hautain, changea tout-à-coup, et devint si humble et si modeste, qu'il ne parlait jamais que les yeux baissés. Doux, affable, généreux, toujours prêt à pardonner, il se levait souvent la nuit pour vaquer à la prière dans un oratoire construit à cet effet dans son palais. Pendant sa dernière maladie, il ne cessa de prier, et de faire lire le Coran auprès de lui. Il fut enterré dans un collège qu'il avait fait bâtir à Moussoul. A—r.

MAS'LOUDY, l'un des plus célèbres et des plus importants historiens que possède la littérature arabe, vivait dans le 15^e siècle de notre ère. Le peu que nous avons de ses écrits, suffit pour donner la plus haute idée de la solidité et de l'étendue de ses connaissances; et nous ne craignons pas de dire que son *Moroudj-eddheheb*, dont il existe des copies dans la plupart des grandes bibliothèques de l'Europe, est un véritable trésor historique et littéraire, qui ne peut que nous faire bien vivement regretter qu'on ne soit pas encore parvenu à recouvrer les nombreux ouvrages de cet écrivain: il est certain que la publication ou seulement la traduction de celui-ci, serait un service signalé pour les lettres, et pourrait contribuer à changer considérablement l'idée que beaucoup de personnes se for-

ment de la littérature arabe. La liste des ouvrages que Mas'oudy a consultés, et qui, à peu d'exceptions près, nous sont tous inconnus, suffirait seule pour faire connaître l'immensité de ses recherches. Il ne se borne pas, ainsi que le vulgaire des auteurs musulmans, à compiler de grossières légendes sur les prophètes, ou les fables invraisemblables que depuis longtemps nous sommes accoutumés à regarder comme l'histoire de Perse, selon les Orientaux : l'histoire de Mahomet, de ses compagnons et de ses premiers successeurs, n'est pas, comme chez eux, l'unique objet de l'attention de Mas'oudy. Il embrasse toutes les parties des connaissances historiques, qui sont chez nous l'occupation des savants : il examine, et il compare les opinions des anciens philosophes grecs, des Indiens et des Sabéens, sur l'origine du monde, discute les divers systèmes chronologiques, nés de la différence des textes ou des versions de l'Écriture, celui des Persans, aussi bien que les hypothèses des astronomes et des philosophes. La forme et les dimensions de notre globe l'occupent ensuite ; et les systèmes de Marin de Tyr et de Ptolémée, dont il avait les ouvrages entre les mains (1), lui fournissent matière à de lumineuses observations : il décrit ensuite toutes les régions célèbres de l'ancien monde ; fait connaître les nations, les villes, les montagnes, les fleuves, etc. qui s'y trouvent ; il ne néglige rien de remarquable depuis le pays de Djelalekah

(1) On ne peut douter que Mas'oudy n'ait connu effectivement la géographie de Marin de Tyr, d'où il a tiré avant toutes les cartes géographiques, qu'il distinguait expressément des cartes qui accompagnent l'ouvrage de Ptolémée. Ce n'est certainement pas un fait de moindre importance, que d'apprendre par un historien Arabe, que les écrits d'un auteur aussi intéressant, que le nôtre pour nous, Marin de Tyr, existaient au ore au X^e siècle.

(la Galice), et de Beskounes (la Gascogne), jusqu'au vaste empire de la Chine, et aux grandes îles de l'Océan Indien qui, de son temps, étaient fréquemment visitées par les navigateurs arabes, et depuis la mer des Varanges et Noukirad ou Novgorod la Grande, jusqu'à Sofala, et à l'île de Kambalou, ou Madagascar, baignée par la mer de Barbara (le *Sinus Barbaricus* de Ptolémée). La plupart des régions qu'il décrit, il les a vues. Beaucoup de contrées, peu ou mal connues des Européens, lui fournissent le sujet de longs chapitres ; tels sont les pays montagneux qui avoisinent les rives de l'Indus, le Seljestan, le Kaboulistan, le Zawelistan, l'Ilestan et le Tokharistan : là existaient de son temps une foule de tribus persanes qui, pour fuir le joug et l'intolérance des Arabes, étaient allées chercher un asile dans ces régions sauvages d'où, bien des siècles auparavant, elles étaient descendues pour donner des lois à l'Asie et au reste du monde. On y trouve aussi d'intéressants détails sur les tribus turques, sur les peuplades blondes et sur les sectateurs de Manès, habitant les régions qui séparent la Perse de la Chine. Comme les historiens chinois, il fait mention de l'origine arabe des souverains du Tibet. La description du Caucase et de la mer Caspienne offrirait un ample sujet aux commentaires d'un savant également versé dans les lettres grecques et orientales ; il connaît les Bulgares du Danube, et leurs frères du Volga. Sa description de l'empire de Constantinople est fort curieuse ; et elle vaudrait la peine d'être comparée à celle de l'empereur Constantin Porphyrogénète : les deux auteurs se prêteraient mutuellement de grandes

lumière. Quelle abondante moisson ne trouverait-on pas dans l'ouvrage de Mas'oudy, pour la connaissance de l'antique histoire des religions, des langues, des alphabets cunéiformes ou autres, du calendrier et des monuments des anciens Persans ! Tout ce qu'il rapporte est le résultat de ses conversations avec les *mobeds* et les *destours* les plus habiles, ou de ce qu'il a trouvé soit dans les livres originaux des sectateurs de Zoroastre, soit dans les ouvrages qui avaient été traduits en arabe, du temps des Omniades, et sous les premiers khalifes Abbassides. Un chapitre sur un ancien empire Syrien, antérieur à celui de Ninive, et puisé dans des livres sabéens et syriens que nous n'avons plus, pourrait donner lieu à plus d'une observation importante. En faisant l'histoire des souverains de Ninive, il offre le récit des conquêtes de Sémiramis en Arménie; ce fait ne se trouve pas dans les auteurs grecs que nous possédons, mais il est d'accord avec ce qu'on lit dans Moïse de Khorèn, dont la véracité est attestée par le témoignage des Arméniens modernes, qui donnent encore à l'antique ville de Van, le nom de cité de Sémiramis, et celui de ruisseau de Sémiramis à un torrent qui coule dans le voisinage. Mas'oudy n'est pas moins exact, quand il traite de l'histoire politique et ecclésiastique de l'Empire romain; il parle avec connaissance de cause des conciles et des hérésies : il n'est pas jusqu'à l'histoire de Clovis, dont il ne fasse mention dans son ouvrage, ainsi que des sanglants démêlés de ses successeurs, aussi bien que des invasions de Charlemagne et de son fils Louis en Espagne. Ce long détail ne donne qu'une bien faible idée de toutes les choses intéressantes qui se

trouvent dans le livre de Mas'oudy. Ce savant historien se nommait Abou'hasan Aly; son père s'appelait Housaïn, et son aïeul Aly. De Guignes lui donne le surnom de Kothbeddyn : nous croyons qu'il se trompe, car nous n'avons rencontré ce surnom dans aucun des écrivains orientaux que nous avons consultés; et du temps de Mas'oudy, l'usage de cette sorte de surnom ne faisait que de commencer et n'était pas encore fort répandu : d'ailleurs, l'auteur lui-même ne le prend pas dans la préface de son ouvrage. Il appartenait à une famille illustre chez les Arabes, et descendait d'un célèbre jurisconsulte de Médine, mort en l'an 102 de l'hég. (721 de J.-C.), nommé Obeïd-Allah, et appelé ordinairement Ibn-Mas'oud, du nom de son bisaïeul, dont le fils aîné, Abd-Allah, avait été l'un des compagnons du Prophète, lorsqu'il se réfugia de la Mecque à Médine. Ce Mas'oud appartenait à la tribu de Hodzail; et c'est de lui que tous ses descendants reçurent le surnom de Mas'oudy. Notre historien naquit à Bagdad : nous ignorons en quelle année; mais nous savons par les témoignages de Mesihy et d'Abou'lmahasem, qu'il n'atteignit pas un âge avancé, et qu'il mourut en l'an 345 de l'hég. (956 de J.-C.) Les circonstances de sa vie ne nous sont guère plus connues que l'époque de sa naissance : tout ce qu'on en sait, c'est qu'il portait le titre de *scheikh* ou docteur, et qu'il était attaché à la doctrine des Motazales, ou sectateurs du libre-arbitre, que les Musulmans regardent comme des hérétiques. Cependant on peut voir, par un grand nombre de passages de ses écrits, qu'il passa la plus grande partie de sa vie en voyages, ainsi qu'il le dit dans la préface de son *Kitab-attenbih*, en

s'appliquant dès vers du poète arabe Abou-Temam, dont le sens est : « Je » me suis tellement éloigné vers le » couchant, que j'ai perdu jusqu'au » souvenir du levant; et mes courses » se sont portées si loin vers le le- » vant, que j'ai oublié jusqu'au nom » du couchant: je me suis vu exposé » à une multitude de dangers, dont » je suis sorti couvert de blessures, » comme si j'eusse été rencontré » par des cohortes ennemies. » On ne peut guère douter effectivement qu'il n'ait parcouru toute la Perse, les régions limitrophes de l'Inde et la Transoxane; qu'il n'ait été chez les Khazars, dans le Caucase, dans l'Arménie, aussi bien que dans l'empire Grec, en Espagne, et dans diverses portions de l'Afrique. Il est impossible de tracer la succession de ses voyages, qui ont dû commencer à-peu-près avec le quatrième siècle de l'hégire. En l'an 303 (915 et 916 de J.-C.), il était à Istakhar dans le Farsistan, où il vit un livre qui contenait le portrait et l'histoire de tous les rois Sassanides. Ce livre, sans doute très-précieux, avait été composé sur des matériaux tirés des archives royales, et traduit du persan en arabe, en l'an 113 de l'hég. (732). Le même ouvrage est fréquemment cité par l'auteur anonyme du *Modjmel-Altewarikh*, livre persan composé vers le douzième siècle de notre ère. Il paraît que, peu après, Mas'oudy fit un voyage sur les côtes orientales de l'Afrique, et à l'île de Madagascar; car, en l'an 304 (916 et 917 de J.-C.), il partit de cette île, qu'il nomme Kambalou, pour retourner à Sandjar, capitale du pays d'Oman. C'est sans doute avant son départ pour l'Afrique qu'il se lia, à Basrah, avec le célèbre kady de cette ville, Abou-Khalifah, ainsi que l'at-

teste Abou'lmahasen; ce ne put pas être plus tard que l'époque de son retour d'Afrique; car Abou-Khalifah mourut le 13 de reby 1^{er}. de l'an 305 (1^{er}. septembre 917): c'était un homme fort habile dans la connaissance des généalogies arabes, et dans l'histoire des anciens poètes arabes. Il était important pour Mas'oudy, qui n'a pas négligé cette partie intéressante de la littérature et de l'histoire, de connaître ces savant homme. Il est à observer que dans le cours de ses voyages, Mas'oudy avait donné une attention particulière aux Juifs, et que partout il avait cherché à connaître personnellement leurs plus habiles docteurs, soit pour s'instruire, soit pour les combattre: il en fait connaître un grand nombre; il paraît qu'il avait été dans la Palestine avant l'an 320 de l'hég. (932 de J. C.), puisqu'il y avait vu le célèbre rabbin de Tibériade, Jean, fils de Zacharie. En l'an 332 (943 et 944), il était à Basrah, où il composa son *Moroudj-eddheheb*; et il avait alors terminé ses grands voyages. Il fixa ensuite son séjour à Baghdat; mais peu avant sa mort il fut obligé d'abandonner cette ville, qu'il aimait, et où il était né. Aussi, après en avoir fait l'éloge dans son dernier ouvrage, il dit, avec amertume: « Ce pays nous est de- » venu d'autant plus cher, par l'in- » fortune qui nous a obligés de quitter » cette capitale, qui nous a vus naître, où nous avons été élevés, mais » dont les coups du sort nous ont » éloignés. » L'on ignore pour quel motif il fut obligé de fuir sa patrie; mais il est à croire que ce fut à cause de ses opinions religieuses. Il alla chercher un asile en Égypte, où il mourut à Fostath, au mois de djoumady 2^e. de l'an 345 (septembre ou octobre 956). Nous allons

maintenant faire connaître les ouvrages de ce savant historien : I. *Akhbar-ezzaman*, etc., ou l'*Histoire des siècles passés, des peuples anciens, des générations éteintes, et des royaumes anéantis, et que la fortune a fait disparaître*. C'est-là le premier de ses ouvrages; et c'est certainement celui dont l'acquisition est le plus à désirer. Tous les écrivains orientaux citent avec le plus grand éloge cette histoire universelle, qui doit être fort considérable. Selon M. Rasmussen, il existe dans la bibliothèque royale de Copenhague, un abrégé de cet ouvrage : il est intitulé *Kitab tarikh-aldjouman sy mokhtasar akhbar-ezzaman*; c'est-à-dire, le *Livre des perles recueillies de l'abrégé de l'histoire des siècles*. Ce livre dont il existe deux exemplaires, nos. 762 et 769, dans la Bibl. royale de Paris, a été composé dans le 1x^e. siècle de l'hégire par Schehab-eddin-Ahmed almokri de Fez. Nous doutons cependant beaucoup que cet ouvrage que nous avons examiné, soit véritablement un abrégé de l'*Akhbar-ezzaman* de Mas'oudy. II. *Kitab-alaousath*, ou le *Livre moyen*. Ce livre, qui ne fut composé qu'après le précédent, a aussi rapport à l'histoire ancienne; et il est souvent cité dans le *Moroudj-eddheh*, particulièrement pour des faits relatifs aux nations turques de la Haute-Asie. III. *Moroudj-eddheheb*, etc., ou les *Prairies d'or et les Mines de pierres précieuses, présent offert aux rois les plus illustres et aux hommes instruits*. C'est l'ouvrage dont nous avons si souvent parlé. L'auteur en donna deux éditions; la première, la seule connue en Europe, fut écrite, comme nous l'avons déjà dit, en l'an 332 de l'hégire. Elle contient 126 chapitres,

dont 65, pour l'histoire ancienne des Arabes et des nations étrangères, et 61 pour celle de Mahomet et de ses successeurs : ces chapitres contiennent moins une histoire suivie qu'une collection de faits intéressants, qui n'avaient pas pu trouver place dans ses grands ouvrages historiques, ou qu'il avait appris postérieurement. La Bibliothèque royale en possédait trois manuscrits, nos. 598, 599 et 599 A, tous imparfaits en plusieurs parties; mais depuis peu on a recouvré un manuscrit en deux petits volumes, d'une écriture très-serrée, qui est fort bon, et qui contient l'ouvrage complet. Dans le premier volume des *Notices et extraits des manuscrits* de la Bibl. du roi, De Guignes a donné une notice bien insuffisante de ce livre important. Schultens en avait déjà tiré son *Histoire des Joctanides*, publiée en 1740, dans ses *Monumenta antiquissima historię Arabum*. En l'an 345 (956 et 957 de J.-C.), Mas'oudy donna une nouvelle édition de son *Moroudj-eddheheb*, qui était, à ce qu'il dit, plus que double de la première, et divisée en 350 chapitres. On ne connaît aucun manuscrit de cette 2^e. édition, qui est peut-être perdue depuis long-temps. IV. *Kitab Fonoun-alnaarif*, etc., ou *Traité de diverses sortes de connaissances et des événements arrivés dans le siècle passé*. V. *Kitab dekhair-'aloloum*, etc., ou les *Trésors des sciences*, et ce qui s'est passé dans les âges qui ont précédé. VI. *Kitab-alistidzakar*, ou *Mémorial de ce qui est arrivé dans les temps antérieurs*. Dans tous ses ouvrages, Mas'oudy ne se borne pas à donner le récit matériel de la succession des empires, ou leur description géographique; il se livre à des considérations d'un ordre plus relevé, qu'on ne s'attendrait pas à

s'appliquant des vers du poète arabe Abou-Temam, dont le sens est : « Je » me suis tellement éloigné vers le » couchant, que j'ai perdu jusqu'au » souvenir du levant; et mes courses » se sont portées si loin vers le le- » vant, que j'ai oublié jusqu'au nom » du couchant: je me suis vu exposé » à une multitude de dangers, dont » je suis sorti couvert de blessures, » comme si j'eusse été rencontré » par des cohortes ennemies. » On ne peut guère douter effectivement qu'il n'ait parcouru toute la Perse, les régions limitrophes de l'Inde et la Transoxane; qu'il n'ait été chez les Khazars, dans le Caucase, dans l'Arménie, aussi bien que dans l'empire Grec, en Espagne, et dans diverses portions de l'Afrique. Il est impossible de tracer la succession de ses voyages, qui ont dû commencer à-peu-près avec le quatrième siècle de l'hégire. En l'an 303 (915 et 916 de J.-C.), il était à Istakhar dans le Farsistan, où il vit un livre qui contenait le portrait et l'histoire de tous les rois Sassanides. Ce livre, sans doute très-précieux, avait été composé sur des matériaux tirés des archives royales, et traduit du persan en arabe, en l'an 113 de l'hég. (732). Le même ouvrage est fréquemment cité par l'auteur anonyme du *Modjmel-Altewarikh*, livre persan composé vers le douzième siècle de notre ère. Il paraît que, peu après, Mas'oudy fit un voyage sur les côtes orientales de l'Afrique, et à l'île de Madagascar; car, en l'an 304 (916 et 917 de J.-C.), il partit de cette île, qu'il nomme Kambalon, pour retourner à Sandjar, capitale du pays d'Oman. C'est sans doute avant son départ pour l'Afrique qu'il se lia, à Basrah, avec le célèbre kady de cette ville, Abou-Khalifah, ainsi que l'at-

teste Abou'Imahascu; ce ne put pas être plus tard que l'époque de son retour d'Afrique; car Abou-Khalifah mourut le 13 de reby 1^{er}. de l'an 305 (1^{er}. septembre 917): c'était un homme fort habile dans la connaissance des généalogies arabes, et dans l'histoire des anciens poètes arabes. Il était important pour Mas'oudy, qui n'a pas négligé cette partie intéressante de la littérature et de l'histoire, de connaître ce savant homme. Il est à observer que dans le cours de ses voyages, Mas'oudy avait donné une attention particulière aux Juifs, et que partout il avait cherché à connaître personnellement leurs plus habiles docteurs, soit pour s'instruire, soit pour les combattre: il en fait connaître un grand nombre; il paraît qu'il avait été dans la Palestine avant l'an 320 de l'hég. (932 de J. C.), puisqu'il y avait vu le célèbre rabbin de Tibériade, Jean, fils de Zacharie. En l'an 332 (943 et 944), il était à Basrah, où il composa son *Moroudj-eddheheb*; et il avait alors terminé ses grands voyages. Il fixa ensuite son séjour à Baghdad; mais peu avant sa mort il fut obligé d'abandonner cette ville, qu'il aimait, et où il était né. Aussi, après en avoir fait l'éloge dans son dernier ouvrage, il dit, avec amertume: « Ce pays nous est de- » venu d'autant plus cher, par l'in- » fortune qui nous a obligés de quitter » cette capitale, qui nous a vus naître, où nous avons été élevés, mais » dont les coups du sort nous ont » éloignés. » L'on ignore pour quel motif il fut obligé de fuir sa patrie; mais il est à croire que ce fut à cause de ses opinions religieuses. Il alla chercher un asile en Egypte, où il mourut à Fostath, au mois de djoumady 2^e. de l'an 345 (septembre ou octobre 956). Nous allons

maintenant faire connaître les ouvrages de ce savant historien : I. *Akhbar-ezzaman*, etc., ou *l'Histoire des siècles passés, des peuples anciens, des générations éteintes, et des royaumes anéantis, et que la fortune a fait disparaître*. C'est - là le premier de ses ouvrages; et c'est certainement celui dont l'acquisition est le plus à désirer. Tous les écrivains orientaux citent avec le plus grand éloge cette histoire universelle, qui doit être fort considérable. Selon M. Rasmussen, il existe dans la bibliothèque royale de Copenhague, un abrégé de cet ouvrage: il est intitulé *Kitab tarikh-aldjouman sy mokhtasar akhbar-ezzaman*; c'est-à-dire, le *Livre des perles recueillies de l'abrégé de l'histoire des siècles*. Ce livre dont il existe deux exemplaires, nos. 762 et 769, dans la Bibl. royale de Paris, a été composé dans le 11^e. siècle de l'hégire par Schehab-eddin-Ahmed almokri de Fez. Nous doutons cependant beaucoup que cet ouvrage que nous avons examiné, soit véritablement un abrégé de l'*Akhbar-ezzaman* de Mas'oudy. II. *Kitab-alaousath*, ou le *Livre moyen*. Ce livre, qui ne fut composé qu'après le précédent, a aussi rapport à l'histoire ancienne; et il est souvent cité dans le *Moroudj-eddhehub*, particulièrement pour des faits relatifs aux nations turques de la Haute-Asie. III. *Moroudj-eddheheb*, etc., ou les *Prairies d'or et les Mines de pierres précieuses, présent offert aux rois les plus illustres et aux hommes instruits*. C'est l'ouvrage dont nous avons si souvent parlé. L'auteur en donna deux éditions; la première, la seule connue en Europe, fut écrite, comme nous l'avons déjà dit, en l'an 332 de l'hégire. Elle contient 126 chapitres,

dont 65, pour l'histoire ancienne des Arabes et des nations étrangères, et 61 pour celle de Mahomet et de ses successeurs: ces chapitres contiennent moins une histoire suivie qu'une collection de faits intéressants, qui n'avaient pas pu trouver place dans ses grands ouvrages historiques, ou qu'il avait appris postérieurement. La Bibliothèque royale en possédait trois manuscrits, nos. 598, 599 et 599 A, tous imparfaits en plusieurs parties; mais depuis peu on a recouvré un manuscrit en deux petits volumes, d'une écriture très-serrée, qui est fort bon, et qui contient l'ouvrage complet. Dans le premier volume des *Notices et extraits des manuscrits* de la Bibl. du roi, De Guignes a donné une notice bien insuffisante de ce livre important. Schultens en avait déjà tiré son *Histoire des Soctanides*, publiée en 1740, dans ses *Monumenta antiquissima historie Arabum*. En l'an 345 (956 et 957 de J.-C.), Mas'oudy donna une nouvelle édition de son *Moroudj-eddheheb*, qui était, à ce qu'il dit, plus que double de la première, et divisée en 350 chapitres. On ne connaît aucun manuscrit de cette 2^e. édition, qui est peut-être perdue depuis long-temps. IV. *Kitab Fonoun-alraarif*, etc., ou *Traité de diverses sortes de connaissances et des événements arrivés dans le siècle passé*. V. *Kitab dekhair-aloloum*, etc., ou les *Trésors des sciences*, et ce qui s'est passé dans les âges qui ont précédé. VI. *Kitab-alistidzakar*, ou *Mémorial de ce qui est arrivé dans les temps antérieurs*. Dans tous ses ouvrages, Mas'oudy ne se borne pas à donner le récit matériel de la succession des empires, ou leur description géographique; il se livre à des considérations d'un ordre plus relevé, qu'on ne s'attendrait pas à

trouver dans un écrivain arabe, et qu'on rencontre cependant aussi souvent chez eux que chez nous, à la différence seulement que les historiens arabes, bien loin de consacrer leurs talents à propager des doctrines subversives de l'ordre social, ne s'occupent que de développer et de soutenir ces grandes idées, bases uniques de la prospérité des états : ilées qui ne sont pas des découvertes modernes, mais qui, dans tous les temps, ont été professées par tous les hommes d'état et par tous les savants qui, doués d'un esprit droit et d'un cœur pur, ont su prévoir de suite toutes les conséquences d'un principe, et ont su s'affranchir de tout intérêt temporel. « Nous avons aussi parlé, dit Mas'oudy, des divers systèmes de gouvernement, soit royal, soit démocratique; des devoirs du roi, soit envers lui-même, soit envers ses sujets; des différentes manières de diviser le gouvernement temporel, et du nombre des parties dont il se compose. Nous avons dit pour quelle raison la royauté a besoin de la religion, et la religion de la royauté;... comment il s'introduit, dans l'exercice de l'autorité souveraine, des vices qui causent la chute des dynasties, et la destruction des lois et des religions; quelles sont les causes de destruction qui naissent dans l'intérieur même de la puissance temporelle et de la religion, et celles qui sont extérieures, et proviennent de dehors; quelle est la manière de fortifier la puissance temporelle et la religion; comment l'une de ces deux choses peut servir au rétablissement et au soutien de l'autre, quand elle est attaquée par des causes de destruction, soit internes, soit externes; de quelle manière on connaît ce remède, et

» comment on en fait usage. Nous » avons indiqué les signes de la félicité d'un empire; le régime d'administration des provinces, des religions et des armées, suivant ses diverses variétés, etc., etc. » VII. *Nezhm-aldjauhar*, ou Traité du gouvernement des provinces et des armées. VIII. *Kitab-nezhm alaalam*, ou les Marques indicatives des dogmes fondamentaux, disposées dans un ordre convenable. IX. *Nezhm - aladilah fy osoul-almillet*, ou les Fondements de la Religion, rangés dans un ordre méthodique. X. *Kitab-almasayl wa alilal fy lmadhahib wa almilal*, ou Questions et difficultés sur les sectes et les religions. XI. *Kitab-khezain-al-din wa sirr-alalemin*, ou les Trésors de la Religion, et le Secret des savants. XII. *Almekalat fy osoul-al-dianat*, ou Discours sur les dogmes fondamentaux des diverses croyances. XIII. *Kitab sirrah-alkayah*, ou le Livre du secret de la vie. XIV. *Risalel-albeyan fy ismai-alaymat*, ou Traité des noms des Imams descendus d'Aly. XV. *Alukhbar-almas'oudyat*, ou *Mas'oudiana*. XVI. *Kitab-ouasl-almadjalis*, qui traite de la conquête de l'Égypte par les Arabes, et de la succession des souverains mesulmans de ce pays. XVII. *Kitab-takallab-aldoul wa taghayar-alarsw-aalmilal*, qui est relatif à la succession des dynasties, et aux changements qui surviennent dans les religions. XVIII. *Kitab-alabanat fy osoul-aldeyanat*, ou Développement des dogmes fondamentaux de la Religion. XIX. *Kitab-moukatil foursan al Adjem*, ou Combats des cavaliers d'entre les Persans; livre que Mas'oudy composa pour l'opposer à un autre du même genre, publié par Abou - Obaidah Maamar, fils

d'Almothanna, et intitulé, *Combats des cavaliers d'entre les Arabes*. XX. *Kitab-attenbih we alischraf*, ou l'Indicateur. Cet ouvrage, dont il se trouve, à la Bibliothèque du Roi, un exemplaire venant de l'ancienne abbaye Saint-Germain-des-Prés, n°. 337, est un recueil de mélanges sur tous les différents sujets historiques, géographiques, scientifiques et philosophiques, qui avaient déjà exercé la plume de l'auteur. On y trouve, sur les anciens Persans, une foule de renseignements curieux qu'on chercherait vainement ailleurs. Ce fut-là certainement le dernier ouvrage de Mas'oudy; car dans le manuscrit que nous possédons, on lit qu'il en acheva la rédaction à Fostat, en l'an 345 de l'hégire, qui est l'année même de sa mort, sous le khalifat de Moty, et sous le règne de l'empereur des Grecs, Constantin, fils de Léon, en l'an 1268 de l'ère des Seleucides. Il remarque seulement qu'en l'année précédente, 344, il avait déjà donné une édition du même livre, qui n'était guère que la moitié de celle-ci. Dans le 8°. volume des *Notices et extraits des manuscrits*, M. Silvestre de Sacy a publié une excellente notice de cet important ouvrage. S. M.—N.

MASQUE DE FER (L'HOMME AU). C'est le nom sous lequel on désigne un prisonnier inconnu, qui a excité une curiosité d'autant plus vive, qu'il paraît difficile qu'elle soit jamais complètement satisfaite. Ce prisonnier était d'une taille au-dessus de l'ordinaire, et de la figure la plus belle et la plus noble; *Siecle de Louis XIV*, ch. 25; il fut conduit, vers 1662 (1), dans le plus grand secret,

au château de Pignerol, dont Saint-Mars était gouverneur: il portait pendant la route un masque de velours noir; on avait ordre de le tuer s'il se découvrait. Il fut amené par Saint-Mars, en 1686, à l'île de Sainte-Marguerite; et on usa, dans le trajet, des mêmes précautions que la première fois. Le marquis de Louvois alla le voir; il lui parla debout, avec une considération qui tenait du respect. C'était le gouverneur qui mettait lui-même les plats sur la table; et il se retirait ensuite, en refermant la porte dont il gardait la clef. Un jour, dit-on, le prisonnier écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par la fenêtre vers un bateau qui était amarré presque au pied de la tour. Un pêcheur ramassa l'assiette, et la rapporta au gouverneur. Celui-ci étonné demanda au pêcheur s'il avait lu ce qui était sur cette assiette, ou si quelqu'un l'avait vue entre ses mains. Je ne sais pas lire, répondit le pêcheur, je viens de la trouver; personne ne l'a vue. Il fut cependant retenu quelques jours; et le gouverneur lui dit, en le renvoyant: Allez, vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire (1). Saint-Mars, ayant été nommé gou-

verneur de Pignerol, fut arrêté par le duc de Savoie le 20. dec. 1764. (Saint-Fois, *Reponse à l'Éclaircissement*, pag. 126.)

(1) L'histoire de l'assiette ne seroit elle point une version inexacte de celle de la chemise très longue, plus négligemment sur laquelle le prisonnier avoit écrit d'un bout à l'autre, et qui au frater qui l'apporta étoit fait sous la fenêtre de cet inconnu porta tout le suite à M. de Saint Mars, qui le pressa vivement de lui dire s'il y avoit lu quelque chose? Malgrés ses dénégations, le frater fut, deux jours après, trouvé mort dans son lit. Ces détails, et d'autres concernant le séjour du mystérieux prisonnier à l'île Sainte-Marguerite, furent données à l'abbé Papon, qui vint à cette prison le 2. fev. 1728 par un ordre de la compagnie Françoise, alors âgé de 79 ans, dont le père avoit été, pour certaines choses, l'homme de confiance de M. de Saint Mars, et avoit emp. le sur ses appels le corps mort du domestique du prisonnier l'abbé Papon, *Hist. gén. de Provence*, t. 11, et *Journ. des savants*, 1729, dec. p. 778.)

(1) Cette date est sujete à quelques difficultés. Saint Mars ne fut nommé gouverneur de Pignerol,

trouver dans un écrivain arabe, et qu'on rencontre cependant aussi souvent chez eux que chez nous, à la différence seulement que les historiens arabes, bien loin de consacrer leurs talents à propager des doctrines subversives de l'ordre social, ne s'occupent que de développer et de soutenir ces grandes idées, bases uniques de la prospérité des états : idées qui ne sont pas des découvertes modernes, mais qui, dans tous les temps, ont été professées par tous les hommes d'état et par tous les savants qui, doués d'un esprit droit et d'un cœur pur, ont su prévoir de suite toutes les conséquences d'un principe, et ont su s'affranchir de tout intérêt temporel. « Nous avons aussi parlé, dit Mas'oudy, des divers systèmes de gouvernement, soit royal, soit démocratique; des devoirs du roi, soit envers lui-même, soit envers ses sujets; des différentes manières de diviser le gouvernement temporel, et du nombre des parties dont il se compose. Nous avons dit pour quelle raison la royauté a besoin de la religion, et la religion de la royauté;... comment il s'introduit, dans l'exercice de l'autorité souveraine, des vices qui causent la chute des dynasties, et la destruction des lois et des religions; quelles sont les causes de destruction qui naissent dans l'intérieur même de la puissance temporelle et de la religion, et celles qui sont extérieures, et proviennent de dehors; quelle est la manière de fortifier la puissance temporelle et la religion; comment l'une de ces deux choses peut servir au rétablissement et au soutien de l'autre, quand elle est attaquée par des causes de destruction, soit internes, soit externes; de quelle manière on connaît ce remède, et

» comment on en fait usage. Nous avons indiqué les signes de la félicité d'un empire; le régime d'administration des provinces, des religions et des armées, suivant ses diverses variétés, etc., etc. » VII. *Nezhm-aldjauhar*, ou Traité du gouvernement des provinces et des armées. VIII. *Kitab-nezhm alaalam*, ou les Marques indicatives des dogmes fondamentaux, disposées dans un ordre convenable. IX. *Nezhm-aladilah fy osoul-almillet*, ou les Fondements de la Religion, rangés dans un ordre méthodique. X. *Kitab-almasayl wa alilal fy lmadhab wa almilal*, ou Questions et difficultés sur les sectes et les religions. XI. *Kitab-khezain-al-din wa sirr-alalemin*, ou les Trésors de la Religion, et le Secret des savants. XII. *Almekalat fy osoul-aldianat*, ou Discours sur les dogmes fondamentaux des diverses croyances. XIII. *Kitab sirr-alkayah*, ou le Livre du secret de la vie. XIV. *Risalel-albey an fy ismaï-alaymat*, ou Traité des noms des Imams descendus d'Aly. XV. *Alakhtar-almas'oudyat*, ou *Mas'oudiana*. XVI. *Kitab-ouasl-almadjalis*, qui traite de la conquête de l'Égypte par les Arabes, et de la succession des souverains musulmans de ce pays. XVII. *Kitab-talalib-aldoul wa taghayar-alaww-aalmital*, qui est relatif à la succession des dynasties, et aux changements qui surviennent dans les religions. XVIII. *Kitab-alabanat fy osoul-aldeyanat*, ou Développement des dogmes fondamentaux de la Religion. XIX. *Kitab-moukatil foursan al Adjem*, ou Combats des cavaliers d'entre les Persans; livre que Mas'oudy composa pour l'opposer à un autre du même genre, publié par Abou-Obaidah Maamar, fils



10thanna, et intitulé, *Combats cavaliers d'entre les Arabes. Kitab-altenbih we alischraf*, indicateur. Cet ouvrage, dont il eut la copie, à la Bibliothèque du Roi, venait de l'ancienne bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, n. 37, est un recueil de mélanges sur les différents sujets historiques, géographiques, scientifiques et philosophiques, qui avaient déjà servi de matière à la plume de l'auteur. On y trouve, sur les anciens Persans, une foule de renseignements curieux qu'on chercherait vainement ailleurs. Ce livre est certainement le dernier ouvrage de Mas'oudy; car dans le manuscrit que nous possédons, on lit qu'il en acheva la rédaction à Fossat l'an 345 de l'hégire, qui est l'année même de sa mort, sous le règne de l'empereur des Grecs, Constantin, fils de Léon, en l'an 1268 de l'ère des musulmans. Il remarque seulement l'année précédente, 344, il avait donné une édition du même livre qui n'était guère que la moitié de celui-ci. Dans le 8^e volume des *écrits et extraits des manuscrits*, de Silvestre de Sacy a publié une longue notice de cet important ouvrage. S. M.—N.

MASQUE DE FER (L'HOMME AU). Le nom sous lequel on désigne le prisonnier inconnu, qui a excité l'attention d'autant plus vive, qu'il est difficile qu'elle soit jamais complètement satisfaite. Ce prisonnier était d'une taille au-dessus de la moyenne, et de la figure la plus noble (*Siccle de Louis 16*, ch. 25); il fut conduit, vers le 1^{er} (1), dans le plus grand secret,

Cette date est sujette à quelques difficultés. L'écrit ne fut nommé gouverneur de Pignerol,

au château de Pignerol, dont Saint-Mars était gouverneur: il portait pendant la route un masque de velours noir; on avait ordre de le tuer s'il se découvrait. Il fut amené par Saint-Mars, en 1686, à l'île de Sainte-Marguerite; et on usa, dans le trajet, des mêmes précautions que la première fois. Le marquis de Louvois alla le voir; il lui parla debout, avec une considération qui tenait du respect. C'était le gouverneur qui mettait lui-même les plats sur la table; et il se retirait ensuite, en refermant la porte dont il gardait la clef. Un jour, dit-on, le prisonnier écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par la fenêtre vers un bateau qui était amarré presque au pied de la tour. Un pêcheur ramassa l'assiette, et la rapporta au gouverneur. Celui-ci étonné demanda au pêcheur s'il avait lu ce qui était sur cette assiette, ou si quelqu'un l'avait vue entre ses mains. Je ne sais pas lire, répondit le pêcheur, je viens de la trouver; personne ne l'a vue. Il fut cependant retenu quelques jours; et le gouverneur lui dit, en le renvoyant: Allez, vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire (1). Saint-Mars, ayant été nommé gou-

que lors qu'on y arriva Fouquet, dont l'arrêt n'est que du 20 dec. 1664. (Saint-Foix, *Réponse au P. Griffet*, pag. 126.)

(1) L'histoire de l'assiette ne serait-elle point une version inexacte de celle de la chemise très-fine, plus soigneusement, sur laquelle le prisonnier avait écrit d'un bout à l'autre, et qu'un frater qui l'aperçut flottant sous la fenêtre de cet inconnu porta tout de suite à M. de Saint-Mars, qui le pressa vivement de lui dire s'il y avait lu quelque chose? Malgré ses dénégations, le frater fut, deux jours après, trouvé mort dans son lit. Ces détails, et d'autres concernant le séjour du mystérieux prisonnier à l'île Sainte-Marguerite, furent données à l'abbé Papon, qui visita cette prison le 2 février 1778, par un officier de la compagnie Française, alors âgé de 79 ans, dont le père avait été, pour certaines causes, l'homme de confiance de M. de Saint-Mars, et avait emporté sur ses épaules le corps mort du domestique du prisonnier. (Papon, *Hist. gén. de Provence*, t. III, et *Journal des savants*, 1779, doc. p. 778.)

verneur de la Bastille en 1698, y amena avec lui le prisonnier, toujours masqué. On lui avait préparé un appartement plus commode et meuble avec plus de soin que ceux des autres malheureux qui habitaient ce triste séjour. Il ne lui était pas permis de traverser les cours; et il ne pouvait pas quitter son masque, même devant son médecin. On lui témoignait d'ailleurs les plus grands égards; et on ne lui refusait rien de ce qu'il demandait. Il aimait le linge fin et les dentelles, et il était fort recherché sur toute sa personne. Son éducation paraissait avoir été soignée; il charmait ses ennuis par la lecture, et en jouant de la guitare. Le médecin de la Bastille rapporta que cet inconnu était admirablement bien fait, et qu'il avait la peau très-fine quoiqu'un peu brune. Il intéressait par le seul son de sa voix, ne se plaignant jamais de son état, et ne laissant point entrevoir ce qu'il pouvait être. Cet inconnu mourut le 19 novembre 1703, sur les dix heures du soir, sans avoir eu une grande maladie. Il fut enterré le lendemain, à quatre heures de l'après-midi, dans le cimetière de l'église Saint-Paul. Il était âgé, dit-on, d'environ 60 ans; cependant son acte de décès dans lequel il est inscrit sous le nom de *Martholi* ne lui en donne qu'à-peu-près quarante-cinq. Il y eut ordre de brûler tout ce qui avait été à son usage; on fit regratter et blanchir les murailles de la chambre qu'il avait occupée; on poussa les précautions au point d'en défaire les carreaux, dans la crainte qu'il ne les eût soulevés pour y cacher quelque billet. Voltaire à qui l'on a emprunté la plupart des traits qui composent cette notice, remarque qu'à l'époque où le prisonnier fut enfermé, il ne disparut de

l'Europe aucun homme considérable; et cependant on ne peut pas douter qu'il n'en fût un. Les marques de respect que Louvois lui accordait, le prouvent assez. On s'est épuisé en conjectures pour deviner qui était ce personnage mystérieux. Laborde, premier valet de chambre de Louis XV et qui avait reçu de ce prince bien des preuves de confiance (V. BORDÉ, V, 157), lui témoigna le désir de le connaître; et le roi lui répondit: « Je le plains, mais sa détention n'a fait de tort qu'à lui et a prévenu de grands malheurs; tu ne peux pas le savoir. » Le roi lui-même n'avait appris l'histoire du Masque de Fer qu'à sa majorité, et il n'en fit jamais confidence à personne. L'auteur des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse* (Pecquet), est le premier écrivain qui ait tenté de lever le voile qui couvre le prisonnier inconnu: dans ce livre, publié en 1745, il prétend que c'est le comte de Vermandois qui fut arrêté, disait-on, pour avoir donné un soufflet au Grand-Dauphin; mais on sait que le comte de Vermandois mourut, en 1683, au siège de Courtrai. (Voyez VERMANDOIS.) Lagrange-Chauvel, dans une *Lettre à Fréron*, essaie de démontrer que le prisonnier est le duc de Beaufort, et que c'est faussement qu'on l'avait dit tué au siège de Candie (Voyez BEAUFORT, III, 626). Saint-Foix, en 1768, voulut prouver à son tour que c'était le duc de Monmouth, que l'on disait décapité à Londres, mais qui aurait été soustrait au supplice (V. MONMOUTH et SAINT-FOIX). Le P. Griffet, qui exerça l'emploi de confesseur des prisonniers de la Bastille (depuis le 3 déc. 1745 jusqu'en 1764), a examiné ces différentes opinions dans le *Traité*

œuvres qui servent à établir la de l'histoire, chap. XIV; et que toutes les probabilités pour le comte de Vermandois. On a démontré (*Dict. philol.*, art. ANA, Anecdotes), que l'auteur inconnu ne pouvait être de ces personnages qu'on vient de mais ne dit pas qui il était. « Celui qui écrit cet article, » ajoute-t-on, « sait peut-être plus que le P. Let, et n'en dira pas davantage. » On ne n'ignorait sans doute pas que le bruit avait couru que le prisonnier était un comte Girolamo Magni (Mantoue, enlevé de Turin en 1679) (ou plutôt en 1679) par ordre du cabinet de Versailles, parce qu'on craignait que son habileté ne nuirait aux négociations entamées avec la cour de Piémont; mais ce n'a dû lui paraître trop invraisemblable pour qu'il y donnât la moindre attention: Dutenis l'a néanmoins reproduit, en 1789, dans sa *pondance interceptée* (Lett. de nouveau en 1806 dans les *ires d'un voyageur qui se* (tome II, p. 204-210); et d'autres écrivains, en 1801 et ont essayé d'établir ce système un grand appareil de pièces justificatives (1). Enfin l'abbé Sou-

lavie, réacteur des *Mémoires du maréchal de Richelieu*, y a inséré (tome III, p. 75) une *Histoire du Masque de Fer*, écrite par son gouverneur. Cette pièce avait, dit-on, été remise par le régent à sa fille, qui la communiqua au maréchal. D'après cette *Histoire* (1), le Masque de fer serait un frère jumeau de Louis XIV. Pendant la grossesse de la reine, deux pâtres étaient venus annoncer à Louis XIII, que la reine mettrait au monde deux dauphins, dont la naissance occasionnerait une guerre civile, qui bouleverserait tout-le-royaume; et ce prince avait pris sur-le-champ la résolution de faire disparaître celui qui naîtrait le second, afin de prévenir les troubles. Dans le tome VI des mêmes *Mémoires*, l'abbé Soulavie publia de *Nouvelles considérations sur le Masque de Fer*; il s'y attache à démontrer l'authenticité de la pièce qu'on vient de citer, et, en même temps, à réfuter l'opinion qu'un certain parti cherchait à accréditer, que le prisonnier inconnu était le fruit d'un commerce criminel de la reine avec le duc de Buckingham. Ce dernier système a été réfuté suffisamment à l'art. ANNE D'AUTRICHE, II, 198. (Voyez aussi le *Dict. de Prosper Marchand*, tom. I, p. 143.) Lors de la destruction de la

(1) Voir les *Recherches historiques et critiques sur le masque de fer*, d'où résultent des certitudes sur ce prisonnier; ouvrage rédigé par Roux-Fazillac, par Roux-Fazillac, lude, an IX, in 80, de 142 pag.; et la *Vie de l'histoire de l'homme au masque de fer*, de 11 pag., contenant, avec divers détails, une lettre signée Beth, au général Jourdan de Turin, le 10 nov. an XI (31 dec. 1802), que l'on croit être le baron de Serviers, mais l'ouvrage de Roux-Fazillac, mais il a été posé aux mêmes sources; il donne des détails qui avaient échappé au premier, notamment à la personne et à la famille de l'homme au masque de fer (Ercule-Antonio), né à Bologne le 10 fév. reçu docteur en droit à l'université de la même ville, le 10 juil. 1689, et plusieurs ouvrages imprimés en italien. La

plus ancienne trace de son histoire et de ce système d'explication est dans une lettre italienne écrite de Mantoue, en 1686, et dont l'original se trouve à la Bibliothèque du roi, selon Senac de Meilhan. Une traduction authentique de cette lettre parut, en 1770, dans le *Journal encyclopédique* (août, pag. 142); et en 1773, dans le *Journal de Paris*. Meilhan ajoute que cette anecdote se trouve, en 1787, dans les papiers du marquis de Prie, à Turin. Un article signé C. D. O. dans le *Magasin encyclop.* de 1801 (6^e ann. VI, 472-484), apporte encore l'appui de ce système, de nouvelles considérations et des rapprochements qui peuvent faire impression.

(2) Elle se retrouve dans la *Correspondance de Grimm*, tom. XVI, p. 234; mais on y dit qu'elle a été découverte par Laborde, dans les papiers du maréchal de Richelieu.

Bastille, en juillet 1789 (V. LAUREY), il ne manqua pas de curieux qui cherchèrent, dans les archives de cette forteresse, à découvrir quelques notices qui pussent répandre du jour sur ce problème historique. Dans le dernier numéro du journal intitulé : *Loisirs d'un patriote français* (pag. 386) daté du 13 août 1789, on cite une note écrite sur « une carte qu'un » homme curieux de voir la Bastille, prit au hasard avec plusieurs » papiers. La carte contient le n^o. » 64389000 (chiffre inintelligible) » et la note suivante : *Fouquet, » arrivant des îles Sainte-Margue- » rite, avec un masque de fer.* » Ensuite trois x... x... x... et au » dessous *Kersadion.* Le journaliste atteste avoir vu la carte, et cherche à prouver la vraisemblance de ce système. Pour compléter la bibliographie de ce prisonnier inconnu, nous indiquerons : Le roman de M. Regnault-Warin, intitulé *L'Homme au masque de fer*, en 4 vol. in-12, publié en 1804, et dont la quatrième édition a paru en 1816. Ce roman est précédé d'une dissertation en 28 pages, où l'auteur essaie de prouver que ce personnage mystérieux était fils de Buckingham et d'Anne d'Autriche. Il va même jusqu'à donner le portrait du prisonnier. — *Histoire de l'homme au masque de fer, tirée du Siècle de Louis XIV par l'oltaire*, 1783, in-12 de 32 pag., contenant quelques détails fournis par Linguet. — *Le véritable Masque de fer, d'après les archives de la Bastille*, 1789, in-8^o. de 8 pag. ; l'auteur veut que le prisonnier soit Monmouth. — *Histoire du fils d'un roi, prisonnier à la Bastille, trouvée sous les débris de cette forteresse*, 1789, in-8^o. de 16 pag. ; l'auteur dit que c'était le comte de

Vermandois. — *L'homme au masque de fer dévoilé, d'après un manuscrit trouvé dans les papiers de la Bastille*, 1789, in-8^o. de 7 pag. l'auteur croit que c'est Fouquet. Voy. FOUQUET, XV, 37). — *Cueil fidèle de plusieurs manuscrits trouvés à la Bastille, dont on a décerné spécialement l'Homme au MASQUE DE FER, le tout par un supplément aux trois tomes de la Bastille dévoilée*, in-8^o. de 32 pag. ; ce prisonnier le comte de Vermandois. véritable homme dit au masque de fer, ouvrage dans lequel on connaît, sur des preuves incontestables, à qui ce célèbre inconnu dut le jour, quand et où il fut par M. de Saint-Mihiel, Strasbourg in-8^o. , 1790. (L'auteur admet et défend assez mal le système du mariage secret d'Anne d'Autriche avec le cardinal Mazarin, ce prisonnier serait le fils.) — *Annales d'histoire et de littérature* Paris, Gratiot, 1817, in-8^o trouve une Dissertation sur le prisonnier au masque de fer (p. 156) : l'auteur y discute judicieusement les divers systèmes en vogue avant jusqu'alors, même ce chevalier de Taulès, consul de France en Syrie, l'an 1771, qui, dans un manuscrit, cherche à prouver que l'homme au masque de fer était un patriarche des Arméniens nommé Awediks, enlevé de Constantinople à l'instigation des Jésuites plusieurs années après la mort du cardinal Mazarin. Il n'a pas hésité à refuter cette fable, et finit par « Après un examen impartial et pesé toutes les circonstances on ne peut puis douter qu'il n'ait été d'Anne d'Autriche, mais savoir déterminer à quelle époque

volume, au surplus, suite aux trois volumes. En 1815, n'est guère l'édition de la plus grande. *Mélanges d'histoire, etc. tirés d'un portefeuille* (Crawford), 1809, 1. in-4°. fait suite aux *littérature française*, 3, 2 vol. in-4°. Dans 1809, ce morceau est avertissement : « J'ai vu ce prisonnier un Français, publié en 1790; je ne connaissais alors ni M. de Fazillac, ni le comte de Taulès. » — Enfin, nous imprimons cet ouvrage de V-li a sous le titre de plusieurs années, dans lequel il est des pièces originales et de diverses archives, et l'écritement ce problème paraît voir que ce fameux est, non le comte Mattheï en 1679, le général où il mourut après; mais don Jean frère naturel de Charduc de Mantoue. Déjà un masque de velours pagnait Mattioli comvint de secrétaire, fut, et on le retint parce haut on aurait craint cette violation du droit n'était pourtant qu'une lettre de Barbesieux, 97, par laquelle il dit : *Sans vous expliquer soit de ce qu'a fait prisonnier*, semble les systèmes suivant les-tuné n'aurait dû son à hasard de sa nais-

W — s.

MASQUELIER (LOUIS-JOSEPH), graveur, naquit à Cisoing, près de Lille, le 21 février 1741. Son talent se décèle dès l'enfance, et le fit admettre très-jeune dans l'école de Lebas, alors le premier des professeurs de gravure de Paris. Plein de goût et d'application, Masquelier sut rendre sa pointe en même temps légère, ferme et brillante. Après avoir exécuté, sous les yeux et la direction de son maître, plusieurs ouvrages, il se livra seul à l'impulsion de son talent, et se fit connaître avantageusement du public. Parmi ses nombreuses productions, on citera toujours sa *Marine*, d'après Vernet, et sa jolie gravure d'un fini et d'un piquant parfait, d'après un tableau de Diétricy. Associé avec M. Née, son ami, aussi élève de Lebas, on vit naître, de l'accord de leurs talents, les trente-six premières livraisons des *Tableaux de la Suisse*, à raison de six gravures in-folio par livraison. Bientôt l'infatigable Masquelier, variant et multipliant son burin, grava, pour son compte particulier, les *Garants de la félicité publique*, d'après Saint-Quentin, et les *Vœux du peuple confirmés par la religion*, d'après Monnet. Ces estampes furent aussitôt suivies de deux grandes Vues d'Ostende, d'après les tableaux de Lemai, et de cinq autres planches pour le Voyage de la Pérouse. Aucun genre de gravure ne fut étranger à Masquelier : un des premiers il essaya de graver à l'imitation du lavis, et obtint un succès complet. Après avoir promené son burin du paysage à l'histoire, des batailles aux marines, on le vit graver, pour s'amuser, de charmantes petites planches de sa composition, qui, dans leur exécution brillante et facile, sont empreintes du feu du génie. Mais ce qui mit le comble à sa

réputation, fut l'immense entreprise de la superbe *Galerie de Florence*, dont il prit la direction; ouvrage dans lequel il a lui-même gravé plusieurs tableaux, statues, bas-reliefs ou camées, et qui lui valut une médaille d'or, décernée par le gouvernement en 1802, lorsqu'il en exposa les vingt-trois premières livraisons. Ce grand monument des arts, un des plus considérables de la librairie, touchait à sa fin, lorsqu'une apoplexie vint frapper Masquelier, à l'âge de soixante-dix ans, le 26 février 1811.

D—OS.

MASQUELIER (NICOLAS-FRANÇOIS-JOSEPH, dit *le jeune*), graveur, de la même famille que le précédent, naquit, le 20 décembre 1760, au Sars, à cinq lieues de Lille: fils d'un simple jardinier, il eut le bonheur de trouver dans M. Fourmestraux d'Hollebecque un protecteur qui prit soin de son éducation. Il entra dans l'école gratuite de dessin de Lille, et y reçut les leçons de Gueret et de Watteau. Après qu'il eut remporté tous les prix de l'école, les magistrats de la ville, de concert avec M. d'Hollebecque, lui fournirent les moyens d'aller achever son éducation à Paris. Il n'avait que vingt ans lorsqu'il arriva dans la capitale, où il fut accueilli par Masquelier l'ainé, qui lui enseigna les principes de la gravure. Convaincu que le dessin était une des parties les plus essentielles de son art, il suivait avec assiduité les leçons de l'Académie de Paris, où il obtint plusieurs distinctions honorables. Ses principaux ouvrages sont: I. *Un intérieur de corps-de-garde hollandais*, d'après Ledue. II. *César jetant des fleurs sur le tombeau d'Alexandre*, d'après Seb. Bourdon. III. *L'extrême-onction*, d'après Jovenet. IV. *Un Christ à la*

colonne, d'après un tableau de faussement attribué à Lesueur; quatre planches font partie du français, publié par Robil Laurent. Il avait gravé les eaux de différentes planches de ce genre, ainsi que plusieurs bas-reliefs destinés pour la Galerie de Florence. Il était occupé à graver, pour cette collection, un tableau de Cortone, représentant la *Crucifixion de Joseph*, lorsqu'il succomba le 26 juin 1809, aux suites d'une pneumonie pulmonaire. C'est à cet art que M. Lescaulier avait confié l'exécution d'une partie des planches du *Dictionnaire de marine*. Les gravures que Masquelier le jeune a gravées pour le Musée français peuvent être mises au premier rang des gravures de ce bel ouvrage; elles sont touchées en est molle, le burin s'écarter avec précision et sans netteté; et l'on y remarque plus de couleur.

MASSA (NICOLAS), célèbre médecin du seizième siècle, né à Venise, où il pratiqua son art avec beaucoup de succès. Il y enseigna aussi l'anatomie; et le traité qu'il a laissé sur cette science, quoiqu'il renferme plusieurs graves erreurs, lui en a pas moins mérité un grand nom parmi les plus grands anatomistes. Il s'appliqua au traitement des maladies vénériennes; et, à l'instigation de Bérenger de Carpi (*V. BÉRENGER*), il y employa les frictions mercurielles. Il mourut à un âge fort avancé, fut affligé de sa vieillesse par la perte de la vue, et supporta cette privation avec un grand courage et de résister. Il mourut en 1563, ou, selon d'autres, en 1569; cette dernière date est celle de l'érection du tombeau que sa fille lui fit élever dans l'église Saint-Dominique. R.

es anatomistes ont at-
ssa la découverte des
amidaux ; mais Éloy
(*fédecine*) croit que le
trouvé, est le muscle
l a décrit le premier,
de, la cloison du scro-
naux des caroncules au
iels les urines sont fil-
oussé plus loin que tous
eurs les recherches sur
mais il était réservé à
donner une exacte des-
et organe (Voy. l'*Hist.*
ar M. Portal). Massa a
e la langue est muscu-
verte d'une double en-
n il s'est attaché parti-
à observer et à décrire
cidents produits par le
, ayant disséqué à cet
vres d'un grand nom-
lus morts de cette af-
ie. On a de lui : I. *Li-*
gallico, Venise, 1532,
.; Lyon, 1534, in-8° ;
augmentée d'un traité :
e ligni Indici, etc., Ve-
in-4°. C'est un ouvrage
nt. Luvigini l'a inséré
ueuil des écrivains qui
la même matière, tom.
et il a dédié cette col-
ssa lui-même, comme à
avait rendu le plus de
contribuant à diminuer
ce redoutable fléau.
(MÉ, XXV, 463.) II.
iber introductorius, Ve-
1539, 1559, in-4°.
entre autres choses neu-
l de l'opération césa-
e fut pratiquée en Fran-
de cinquante ans plus
febrepestilentiali, pete-
llis, variolis et apos-
estilentialibus, ac eo-

rum omnium cu:atione, etc., ibid.
1540, 1556, in-4°. IV. *Epistolæ*
medicinales, ibid., 1542, tom. se-
cond, 1550, in-4°.; Lyon, 1557,
in-fol.; Venise, 1558, in-4°. V.
Examen de venæ sectione et san-
guinis missione in febris ex hu-
morum putredine ortis, etc., ibid.,
1560, 1568, in-4° M. Portal a
consacré à Massa, dans le tom. 1^{er}.
de son *Histoire de l'anatomie*, un
article fort curieux, dans lequel il
signale ses erreurs, et fait l'énumé-
ration de ses principales découvertes.

W—s.

MASSAC (PIERRE - LOUIS DE),
agronome, né en 1728, à Hunet,
village près de Tonneins, dans l'A-
genois, viut achever ses études à
Paris, et se fit recevoir avocat au
parlement. Il renonça au barreau
pour partager son temps entre l'agri-
culture et le travail du cabinet. Il
mourut, au plus tard, en 1779 (1);
il était membre de l'académie de Tou-
louse et de la société d'agriculture de
Limoges. On a de lui : I. *Discours*
relatif à l'agriculture, Paris, 1753,
in-12. On trouve à la suite un *Mé-*
moire, par M. Selebran l'aîné, sur
l'utilité de l'établissement d'un prix
d'encouragement dans chaque pa-
roisse du royaume. II. *Recueil d'ins-*
tructions et d'amusements littérai-
res, Amsterdam (Paris), 1765, in-
12. III. *Mémoire sur la manière*
de gouverner les abeilles, dans les
nouvelles ruches de bois, ibid.,
1766, in - 12. IV. *Mémoire sur*
la qualité et l'emploi des engrais,
ibid., 1767, in-12. — La société
d'agriculture de Berne lui décerna
une médaille d'or, en l'invitant à

(1) Les recteurs du Dictionn. universel. placent
la mort de Massac l'année 1780; l'auteur de la *B-*
ibliographie agronomique, le recul jusqu'en 1782.
Ce dernier s'a conformé avec Raguier de Massac.

étendre son travail; mais l'auteur étant mort, ce fut son frère, RAIMOND DE MASSAC, receveur de rentes à Paris, qui publia la nouvelle édition, à la suite de laquelle il joignit l'ouvrage précédent, sous ce titre : *Recueil d'instructions économiques*, 1779, in-8°. On doit encore à ce dernier un *Manuel des rentes*, Paris, 1777, in-12. et un *Traité des immatricules*, ibid., 1779, in-8°. — Un autre Raimond DE MASSAC, dans le XVI^e. siècle, a publié : *De Lymphis Pugeacis Poëma*, 1600, in-8°; mis en vers français, sous ce titre : *Les Fontaines de Pougues*, par Ch. de Massac, Paris, 1605, in-8°.

MASSALA ou MESSA - HAL-LACH. *V. MACHA-ALLAH.*

MASSAREDO. *V. MAZARREDO.*

MASSARIA (ALEXANDRE), l'un des médecins les plus savants de son temps, né, vers 1510, à Vicence, d'une famille honnête, eut pour précepteur un habile grammairien, qui lui fit faire des progrès rapides dans les langues et la littérature anciennes: il continua ses études à l'université de Padoue; et, après avoir achevé ses cours de philosophie, il s'appliqua tout entier à la médecine et à l'anatomie, sciences dans lesquelles il eut pour maîtres Fracastianus et le célèbre Fallope. Dès qu'il eut reçu le laurier doctoral, il revint à Vicence, où il pratiqua son art avec beaucoup de succès. Admis à l'académie *olympique* de cette ville, il se chargea d'y expliquer l'anatomie, et le traité des *Météores* d'Aristote. Après avoir secouru sa ville natale, dans l'horrible contagion qui la désola en 1576, et qui enleva les deux tiers des habitants, il fut appelé à Venise en 1578, et céda aux instances de quelques amis, peut-être aussi au désir de parai-

tre sur un plus grand théâtre: il y acquit bientôt une réputation brillante, et, quoiqu'il fut désintéressé, amassa des richesses dont il sut faire un noble usage. Il fut nommé, en 1587, à la chaire de médecine de l'université de Padoue qu'avait résignée le fameux Mercoriali, et se montra digne de lui succéder. Sa maison était constamment ouverte aux savants, et il leur en faisait les honneurs avec beaucoup de politesse: il était cependant d'un caractère vif, même emporté; on raconte, qu'environ deux ans avant sa mort, un de ses élèves qui l'avait interrompu plusieurs fois pendant sa leçon, l'ayant accompagné à la sortie de la classe avec les autres élèves, il prit un bâton qui lui tomba par hasard sous la main, et l'en frappa rudement. Massaria mourut subitement, le 18 octobre 1598, dans un âge avancé. Il avait eu plusieurs querelles avec ses confrères; mais elles ne lui furent pas toutes également honorables. C'était un grand partisan de Galien, et il répétait souvent : « J'aime mieux avoir tort » avec lui que d'avoir raison avec » les modernes. » Ses œuvres (*Opera medica*) ont été recueillies, Francfort, 1608, in-fol., et réimprimées plusieurs fois à Lyon, même format. On y distingue : I. *Tractatus de peste, libri duo*, Venise, 1579, in-4°; ouvrage important, et le premier dans lequel cette formidable maladie ait été bien décrite. (*V. l'art. Peste*, par M. Foderé, dans le *Dict. des sciences médicales*, tom. XII, pag. 81.) II. *Disputationes de quarum prima e scopis mittendi sanguinem in febribus; altera de purgatione in morborum principio*, Vicence, 1598; avec des additions, Lyon, 1622, in-4°. Le traité de la saignée est regardé comme un chef-

L'auteur y discute très-salutairement les différents cas où elle est utile ou nuisible, et appuie ses raisonnements de l'observation. (L'Hist. de l'anatomie, par le P. Borelli, tom. II, pag. 131.)

Prælectio medica, seu Prælectio academica, continens medicam rationem cognoscendi et curandi morbum humani corporis morbum. IV. *Tractatus de morbis venæ.* Ce n'est guère qu'un ex-cerpt des lectures de l'auteur; et l'ouvrage est peu intéressant. V. *Tractatus de peste, de febribus, de calculo vesicæ, de calculo urinæ, de morbo urinis, de morbo vesicæ, de morbo urinæ.* Francfort, 1608. . *Liber responsorum et consultationum medicinalium.* Venise, 1608. in-fol. Riccoboni, l'ami et le collègue de Massaria, a publié une traduction de sa Vie; mais on en trouve plus étendue et plus exacte dans *Scrittori Vicentini*, par le P. Gabriello di S. Maria, pag. 82. W—s.

MASSE (JEAN-BAPTISTE), peintre à l'eau-forte, né à Paris, le 26 septembre 1687, entreprit de peindre les tableaux que Lebrun avait gravés pour la galerie de Versailles en dessina la majeure partie; et ne fut arrêté ni par les dépenses, ni par les dépenses d'une telle entreprise. Il les publia en 1717 dans un volume grand in-fol. sous le titre: *La grande galerie de Versailles et les deux salons qui la composent.* Massé abandonna la gravure, pour se livrer à la peinture; et l'on ne connaît que deux estampes exécutées par lui: *Portrait d'Antoine Coyvel*, gravé en 1717 pour sa réception à l'Académie. II. *Le Portrait de Louis XIV. le Médicis*, d'après Rubens.

III. *Mercurius enuclius ad Didonem.* pour la disposer en faveur d'Enée, d'après Cotellet. Massé était protestant; ce qui ne l'empêcha pas d'être conseiller de l'Académie, et d'obtenir de Louis XV le titre de peintre du roi, et conservateur de ses tableaux. Sa faiblesse était de ne point vouloir qu'on le crût vieux; il pensa même un jour se fâcher contre Charlier, qui lui conseillait de se servir d'une canne, parce que peu de temps auparavant il avait fait une chute dangereuse. Il mourut à Paris, le 26 septembre 1767. — Il ne faut pas le confondre avec Charles MACÉ ou MACÉE, graveur à l'eau-forte, né à Paris, en 1631, et qui fut employé par Jabach à dessiner et à graver à l'eau-forte les plus beaux paysages de son cabinet. Cette collection, qui contient 285 estampes, fut gravée par Macé, Corneille, Rousseau et Pesne. Les épreuves en furent distribuées du vivant de Jabach, mais sans numéro et sans lettres; elle fut réimprimée par la suite, et publiée en un vol. in-fol. en travers. On doit encore à Macé une *Suite de douze grands paysages tirés de l'Écriture*, d'après le Castiglione. P—s.

MASSELIN (JEAN), official de Rouen, député de la Normandie aux états-généraux assemblés à Tours, en 1484, s'y distingua par son éloquence et la fermeté de son caractère, et y exerça la plus grande influence. Ces états, dont la convocation avait été provoquée pendant la minorité de Charles VIII, par les princes français, et surtout par le duc d'Orléans (depuis Louis XII), suivirent en plusieurs points les errements de ceux de 1355; mais ils surent, à la différence de leurs prédécesseurs, se défendre d'une tendance factieuse; on les vit attentifs à respecter la préro-

gative royale, alors qu'elle était compromise entre les mains d'un souverain en bas âge; on les vit refuser l'appui que leur offraient des princes que l'ambition poussait à s'écarter de la cause du trône, et soutenir, avec un succès incomplet, il est vrai, mais avec chaleur et persévérance, les intérêts qui leur avaient été confiés. Masselin se mit au premier rang par son courage; et, pour prix de ses efforts, souvent peu mesurés, en faveur de ses commettants, il s'attira la haine de la cour. Choisi dans toutes les circonstances par ses collègues pour être leur organe auprès du roi et de ses délégués, il a retracé, dans une ample narration, les opérations auxquelles il eut tant de part. Notre historien Garnier a donné une longue analyse de cette relation précieuse, conservée parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Les cahiers des députés, qui s'y trouvent rapportés, attestent leur ardeur à demander le rétablissement de la Pragmatique, et leur aversion pour les jugements par commissaires. On y puise des lumières sur le faible développement du commerce, et sur l'état déplorable du tiers-état, que l'excès de sa misère enhardissait à élever la voix contre ses persécuteurs. On y apprend combien peu l'abaissement des grands avait profité au peuple; et le règne de Louis XI y est flétri par la reconnaissance pour les bienfaits de l'administration de Charles VII. Mais les documents de Masselin sont surtout remarquables par le tableau d'une assemblée nationale dont les éléments se rapprochent beaucoup de celle que nous avons eue en 1789. Cependant les députés se gardèrent bien de s'immiscer dans l'administration; ils se contentèrent de poser des bases importantes de droit public, sans

empiéter sur le pouvoir exécutif. Il s'éleva parmi eux quelques voix qui osèrent insister sur la nécessité de réformer le gouvernement. René Pot, député de la noblesse de Bourgogne, et surtout Masselin, développèrent des idées hardies, et supérieures aux lumières de leur siècle: aussi leur langage ne parut-il que téméraire à la majorité. Les états de Tours, sans comprendre dans toute son étendue le rôle d'une assemblée nationale, allèrent plus loin que celles qui les avaient précédés; mais l'ordre de choses qu'ils essayèrent d'établir fut de courte durée; et Masselin, qui avait fait preuve d'un esprit éminemment propre aux affaires, rentra dans l'obscurité.

F—r.

MASSENA, (Le maréchal Anselme) prince d'Essling, né à Nice, le 8 mai 1758, était fils d'un marchand de vin: il s'enrôla fort jeune dans un régiment piémontais, puis dans le régiment royal-italien au service de France, où il parvint au grade de sous-officier. Retiré dans la petite ville d'Antibes, il embrassa les principes de la révolution, devint chef du 3^e. bataillon des volontaires nationaux du Var, fit partie, en 1792, de l'armée du midi commandée par Anselme, et fut utile à ce général lors de l'invasion du comté de Nice qu'il connaissait parfaitement: il se distingua l'année suivante dans les Alpes maritimes par un coup-d'œil sûr, beaucoup d'activité et d'intelligence. Biron, qui avait succédé au général Anselme, ayant fait à la Convention l'éloge de la conduite de Massena dans divers combats, il fut élevé rapidement au grade d'officier supérieur et de général de brigade. En 1794 il battit l'ennemi à Ponte de Nave sur le Tanaro, se rendit maître d'Ormea, et concourut à la prise de

gio. Devenu général de division, il commanda, en 1795, l'aile droite de l'armée d'Italie dans les combats de Gènes, repoussa les Autro-saxons dans les positions de Vado, et montra de véritables talents. Schérer qui prit ensuite le commandement, le chargea de rédiger un plan général d'attaque. Masseua forma un corps actif et hardi, et demanda à en diriger lui-même l'exécution. Il prit le commandement des divisions du centre, et le 23 novembre, emporta à deux reprises les fortes positions défendues par le général autrichien Argenteo; puis menaçant son aile gauche par une manœuvre de flanc, tandis que Schérer attaquait de front, il termina le gain de la bataille de Castiglione, qui dura deux jours. Les succès en furent décisifs. Outre la conquête de la Savoie et le rétablissement des communications avec la France, ils préparèrent les grands succès que remporta le général Buonaparte, successeur de Schérer, à l'ouverture de la campagne suivante; succès qui changèrent le sort de l'Italie. Massena y contribua essentiellement. Il décida la victoire de Lodi, eut part à celle de Dego, et vit à Lodi se précipiter à la tête des bataillons victorieux. Le 24 mai 1796 il entra dans Milan, et le lendemain dans Vérone; il se porta ensuite devant Mantoue par Roveredo, et, après un combat très-vif, repoussa la première tentative de Beaulieu. Ce fut après cette victoire que Buonaparte le surnomma *l'enfant chéri de la victoire*. Il eut, le 6 juillet, l'attaque sur les positions autrichiennes, entre le lac de Garda et l'Adige, et vint à bout de les enfoncer. Moins heureux le 29, il perdit le poste de la Corona, et fut repoussé le 2 août à Lonato; prenant sa revanche peu de

jours après, il força le camp retranché de Peschiera, et reprit les postes de la Corona, de Montebaldo et de Rivoli. Le 4 septembre il se distingua encore à la bataille de Roveredo, puis à la bataille d'Arcole le 15 novembre, et enfin à celle de Rivoli, le 15 janvier 1797, ce qui lui valut, dans la suite, le titre de *duc de Rivoli*. Il pénétra au mois d'avril jusqu'en Carinthie avec sa division, et remporta de nouveaux avantages à Tarvis et à Clagenfurth. Buonaparte le dépêcha successivement à Vienne et auprès de l'archiduc Charles, avec une mission relative à la paix; il l'envoya ensuite à Paris chercher la ratification des préliminaires de Leoben, et présenter au Directoire les drapeaux enlevés aux Autrichiens. Massena fut reçu avec éclat dans la capitale; et le 18 mai les principales autorités de la république lui donnèrent une fête magnifique dans la salle de l'Odéon. A peine était-il de retour à l'armée, que sa division fut une de celles qui envoyèrent au Directoire les adresses les plus violentes contre la majorité des conseils signalée comme royaliste. Après la crise du 18 fructidor (4 septemb.), il fut un des candidats portés sur les listes pour remplacer au Directoire Barthélemy et Carnot. En février 1798, on lui défera le commandement du corps d'armée chargé de républicaniser Rome et l'État de l'Église. A cet effet, il donna une proclamation comme général en chef. Mais, accusé de dilapidations par sa propre armée, il vit un soulèvement militaire éclater contre lui le 24 février, à son arrivée à Rome. Contraint de se retirer, voici comme il s'exprima sur cet événement dans une lettre adressée à Buonaparte : « Que vais-je devenir, mon général?

ur s'opposer au redoutable
, et que l'affaiblissement
le droite mit les Russes à
s'emparer du Saint - Go-
ils auraient pu être arrêtés.
Il en soit, la victoire de
réserva la France d'une in-
telle était menacée, et fit
tre les Russes et les Autri-
e telle animosité, qu'elle
la dissolution de la coaliti-
ce fut Buonaparte qui, à
r d'Égypte, profita de tous
ages. Dès qu'il eut saisi l'au-
ôta le commandement de
l'Helvétie et du Danube à
et l'envoya commander les
l'armée d'Italie, qui, après
e Coni, venaient d'être rejete-
s Apennins. Massena y fit,
poignée de soldats, man-
rgent, de vivres et de mu-
tout ce qu'on pouvait at-
plus habile capitaine. Sé-
on aile gauche qui fut rejetée
e Var, et n'ayant pu réta-
mmunications avec Savone,
arma dans Gènes, et s'im-
par sa défense active des
extérieurs de cette ville,
t pour lui un immense camp
i. Après avoir perdu les
s de ses forces, il repous-
re l'ennemi, contenait une
n nombreuse, dévorée par
et par la faim, et tenait
discipline des soldats accablés
x et de privations. Le blo-
t été de plus en plus res-
mortalité se mit dans la
i renfermait plus de cent
bitants livrés au désespoir.
inq à six mille hommes de
Massena réprimait des sé-
tenaçantes, et se défendait
ntre des ennemis tenaces et
x. Dans cette cruelle extré-

mité, il reçut la lettre suivante du
général Mélas : « La fortune n'a point
» secondé votre valeur, qui seule
» vous rend digne de l'estime de l'u-
» nivers entier. Avec un très-petit
» nombre d'hommes, vous devien-
» succomber sous mes efforts, et
» vous y succomberez avec hon-
» neur..... mais sacrifiez la gloire de
» vous défendre jusqu'à la dernière
» goutte de votre sang, à l'humanité
» et à l'admiration que personne ne
» peut vous ôter; je vous offre la
» plus honorable capitulation, etc. »
Ne pouvant plus tenir, Massena entra
en négociation le 4 juin, et il évacua
la ville par une convention militaire.
Cette belle défense, en occupant la
plus grande partie des troupes de
Mélas, favorisa l'irruption de Bu-
naparte par le Saint-Bernard, et par
suite sa victoire décisive de Marengo.
Après cette journée qui le remit en
possession de presque toute l'Italie,
il laissa le commandement en chef
de l'armée à Massena : mais l'année
suivante il en investit Brune, soit,
comme on le dit dans le temps, qu'il
fût irrité des déprédations de Mas-
sena, soit qu'il eût appris, par ses
émissaires, que ce général n'était nul-
lement son partisan. En effet, Mas-
sena, qui entra au corps législatif, fai-
sait partie alors des républicains mé-
contents, et ne fut pas étranger à di-
vers complots dont Fouché arrêta
l'explosion. Le rusé ministre sut met-
tre Massena à couvert, et le fit même
rentrer en grâce après le procès de Ma-
reau, quand Buonaparte eut ceint le
bandeau impérial. Massena fut nom-
mé maréchal de l'Empire (mai 1804),
puis grand-officier de la légion
d'honneur. L'année suivante, lors
de la reprise des hostilités, il obtint
le commandement en chef de l'armée
d'Italie, ouvrit la campagne par la

prise de Vérone au mois de septembre, essuya quelques échecs sous les redoutes de Caldiero, poursuivit néanmoins avec vigueur l'arrière-garde du prince Charles, obligé de se retirer à cause des revers de l'Autriche en Allemagne, passa la Piave et le Tagliamento, et fit sa jonction avec la grande armée au mois de novembre. Après la signature du traité de Presbourg, il retourna en Italie, et dirigea la marche de l'armée française dans le royaume de Naples, dont Joseph Buonaparte alla prendre possession. Il se mit à la poursuite des rebelles de la Calabre, et les battit à plusieurs reprises en 1806. Il prit, en 1807, le commandement du cinquième corps d'armée, fit la campagne de 1809 contre l'Autriche, et, le 22 mai, sauva en quelque sorte la grande armée à Essling, par sa fermeté. Il contribua également au gain de la bataille de Wagram; et Buonaparte, reconnaissant, le créa prince d'Essling, et le combla d'honneurs et de richesses. Voulant chasser les Anglais du Portugal, où Junot et Soult avaient échoué, il choisit, en 1810, Massena, considéré comme le plus hardi et le plus heureux de ses lieutenants. Il lui confia une armée de quatre-vingt mille hommes. On croit même qu'il lui montra en perspective la couronne de Portugal, comme le prix de sa conquête. Massena investit d'abord la place de Ciudad-Rodrigo, dont il s'empara; il assiégea ensuite Almeida, dont il ne put se rendre maître qu'à la mi-septembre. Il pénétra aussitôt en Portugal par une marche déjà trop retardée. Le 26 il trouva l'armée anglaise commandée par Wellington, postée sur les hauteurs de Busaco. Au lieu de la tourner, il n'hésita pas à l'attaquer de front, perdit deux mille

hommes, eut quatre à cinq blessés: ainsi son début fut par une faute. Ayant enfin cette position, d'après les avis du paysan, il marcha sur Lisbonne. Wellington se retira devant la menace, mais à la vue des lignes formées par Torres-Vedras qui couvraient Lisbonne, il fut frappé d'étonnement et n'osa pas les attaquer: cette hésitation lui fit manquer la carrière. Toutes ses opérations, toutes ses diversions échouèrent contre la froide et la fermeté de son adversaire. Le pays était dévasté; et la population française, dévorée par la famine et la misère, était environnée de révoltes. Le soldat murmura contre son général en chef, qui, par sa sauterie, sa maîtrise, à cheval, et son brillant état-major, faisait illusion sur le pays pour satisfaire sa vanité. Enfin, après avoir passé en revue les troupes près de Lisbonne, offrant inutilement la bataille à Wellington dans des conditions les plus désavantageuses, le général réchal qui voyait ses forces diminuées et à demi-épuisées, commença vers la fin de février, ses dispositions de retraite. Cette retraite de l'armée de la haute réputation de Massena; et Massena, lui-même, ne laissant point abattre, par sa fermeté et l'énergie de son caractère. Il repoussa plusieurs fois l'ennemi et gagna ainsi la frontière de Portugal, après des marches très-pénibles pendant lesquelles la médisance qui régnait entre lui et le général Ney, commandant son arrière-garde, dégénéra en animosité personnelle. Cette campagne où il n'eut à lui opposé que de faibles combinaisons, une force d'ennemis, des obstacles puisés dans les lieux, lui coûta plus de vingt mil

tendait peu, au moment de recomposée, renforcée formidable, prenait sur la de bonnes positions, de t-à-coup son prudent an-ransformé en audacieux

Son orgueil blessé de gton, après l'avoir pour-tir la place d'Almeida, et sous ses yeux, sa propre le porta à livrer, pour deux assauts meurtriers anglaise postée à Fuentès il n'y fut pas plus heu-Busaco; et abandonnant Portugal et sa frontière, ins la disgrâce de Napo-ni donna un successeur le ou plus malheureux. découragé et mécontent, apoléon qui l'avait mal tint à l'écart, Massena employé pendant les fa-pagues de 1812 et 1813; ais état de sa santé le rendre à Nice son pays s la bataille de Leipzig, , qui connaissait et qui s liaisons avec Fouché, à-fait cloigné de Paris, érant le commandement ne division militaire. Le 14, Massena arbora la rche à Toulon, et fit re-ouis XVIII avec beau-pe. Le roi lui laissa son ent, sous le titre de gon- huitième division, et le cessivement chevalier et r de Saint-Louis. Il fut lisé par le roi et par la s pairs. Sa conduite fut ue au débarquement de nars 1815): il demeura u milieu de l'agitation réa des obstacles, per-Marseillais de rester dans

l'inaction, et laissa le temps à l'usur-pateur, qu'il aurait pu arrêter à Sis-teron, d'arriver sous les murs de Gre-noble. Enfin, on vit ce même maré-chal, qui, dans sa proclamation pu-bliée à Marseille, jurait fidélité au roi légitime, et déclarait qu'il était prêt à verser son sang pour le sou-tien de son trône, saluer, le 10 avril suivant, *le grand Napoléon*, et, dans un rapport qu'il lui adressa le 14, avouer qu'il avait tout fait pour le servir. Toutefois après la ba-taille de Waterloo, il se rallia à Fou-ché, dans la capitale, et servit puissamment son parti, qui était-à-la fois contraire à Buonaparte et aux Bourbons. Le gouvernement provi-soire l'ayant nommé, le 23 juin, com-mandant en chef de la garde natio-nale, il préserva cette capitale des fureurs dont la menaçaient les fédé-rés et les buonapartistes. Il ne fut ni inquiet, ni recherché, au second re-tour du roi. Nommé membre du conseil de guerre chargé de juger Ney, il se recusa comme les autres maréchaux. Le 16 février 1816, les habitants des Bouches-du-Rhône le dénoncèrent à la chambre des dépu-tés pour sa conduite, à l'époque du 20 mars précédent: « Signalez, » di-saient-ils, « à la haine de la France, » au mépris de l'Europe, à l'hor-reur de la postérité, le gouverneur » de la huitième division militaire; » il est né hors du sol de la France, » et a prouvé qu'il n'était pas digne » d'y avoir vu le jour. Ses rapines lui » ont acquis une honteuse célébri-té. » Cette dénonciation, écartée par le parti ministériel, n'eut aucune suite. Le maréchal publia un mé-moire justificatif, écrit avec mo-dération, et qui fut réfuté par un autre écrit intitulé: *Lettre d'un Marseillais au maréchal Massena*,

qu'on attribua au maire de Marseille. La carrière du vieux guerrier touchait à son terme; il mourut à Paris, le 4 avril 1817, dans un état d'épuisement et de décomposition, fruit d'un penchant tardif pour la volupté. Ses obsèques furent célébrées par un grand nombre de militaires et de généraux. Le général Thiebault prononça son éloge funèbre (inséré dans le *Mercur* du 12 avril 1817, et imprimé séparément, in-8°.) La Biographie universelle n'étant pas destinée aux panégyriques, nous n'avons pas dissimulé que la réputation de Massena, illustrée par vingt années d'actions éclatantes, était obscurcie par quelques taches. L'impartialité de l'histoire nous fait un devoir de citer un trait qui l'honore. Il était au plus haut point de sa haute fortune quand un homme, jadis, comme lui, sous-officier au régiment royal-italien, mais qui avait professé d'autres opinions et suivi une carrière opposée, se présente à ses yeux dans un état misérable, en lui disant: « Je suis Barbieri, votre ancien camarade. » Le maréchal se jette dans ses bras, lui fait donner de l'argent et des vêtements, le présente à sa femme, et exige qu'il partage sa demeure et sa table. Barbieri vécut ainsi pendant cinq ans dans l'abondance; et la mort seule l'éloigna de son vieux camarade.

B—P.

MASSEVILLE (LOUIS LEVAVASSEUR DE), ecclésiastique, né à Juganville près Valogne en 1647, publia, à Rouen, une *Histoire sommaire de la Normandie*, 1698, six vol. in-12. Cet ouvrage, écrit avec négligence et inexactitude, fait regretter qu'une province aussi importante n'ait pas trouvé un historien plus digne d'elle. Cependant Masseville, en le composant, rendit un

véritable service à la science; et par le zèle avec lequel le public cueillit son travail, prouve le mérite de l'auteur, que l'intérêt du sujet. Il y joignit un *Précis géographique de la Normandie* (Ro 1722, 2 vol. in-12). On n'y trouve qu'une stérile nomenclature de les bourgs et villages de chaque cèse. Masseville mourut à Valog 1733, époque à laquelle fut publiée la troisième édition de son ouvrage, mais, suivant d'autres, il mourut en 1725. Il avait composé un noble esprit d'humilité excessif lui ter au feu son manuscrit. G—

MASSIAC (GABRIEL DE), rien, né à Narbonne en 1657, famille noble, embrassa la profession des armes, et obtint une pension dans les grenadiers du régiment de la Reine. Il fit toutes les campagnes de Flandre et d'Allemagne depuis 1688 jusqu'à la paix de 1713, et ayant reçu la croix de Saint-Louis, se retira dans les environs de Toulouse, où il mourut en 1721. On connaît de lui : I. *Mémoires tout ce qui s'est passé de plus considérable pendant la guerre*, 1688 jusqu'en 1698, Paris, 1708. L'auteur a été le témoin oculaire de tous les faits qu'il rapporte; et néglige rien pour justifier la confiance des lecteurs. II. *Faits remarquables des guerres et des révolutions de l'Europe*, depuis 1688 jusqu'en 1721, Toulouse, in-8°.

W—

MASSIEU (GUILLAUME), philosophe, naquit à Caen, le 13 mai 1665. Après avoir terminé ses premières études, il vint à Paris pour suivre son cours de philosophie sous le célèbre Malebranche, qui, lui ayant reconnu de bonnes dispositions, le pressa d'entrer dans la Société. Il fut



r les humanités au col-
 es, et revint ensuite à
 lui-même la théologie.
 urs jugèrent qu'il pour-
 excellent théologien, et
 qu'il renonçât à toute
 Mais son goût pour les
 ut par la défense qu'on
 s'y livrer; et il quitta les
 rentrer dans le mon-
 ts l'y avaient déjà si-
 manière avantageuse.
 ducteur de Pline, lui
 tion de son fils; et vers
 ps, il se lia intimement
 Tourreil, écrivain mé-
 ami très-dévoué, qui le
 mme élève, en 1705, à
 les inscriptions. Cinq
 lassieu fut nommé pro-
 gue grecque au collège
 il y expliquait, avec le
 succès, Homère, Pin-
 rite et Démosthène, ses
 ris; et sa réputation
 sprit était si bien éta-
 oiqu'il n'eût encore rien
 élu, en 1714, mem-
 démie française: il y
 Clérembault (1); mais
 cours de réception, il
 l'éloge de Tourreil, et
 le tribut de reconnais-
 mémoire de son ami.
 ué d'une grande modé-
 t fait quelques écono-
 avaient mettre sa vieil-
 du besoin; elles lui su-
 par une faillite: il crut
 accepter l'asile que lui
 Berci, gendre du con-
 al des finances; et de là
 tuncs s'élever, d'autres
 avec toute l'indifférence

d'un véritable philosophe. Dans les
 dernières années de sa vie, il éprou-
 va un accident plus difficile à sup-
 porter que la perte de la fortune: il
 devint aveugle. Il ne cessa pas ce-
 pendant d'être assidu aux séances des
 académies: quand on crut pouvoir
 lui faire sûrement l'opération de
 la cataracte, il se contenta d'avoir
 recouvré un œil, disant qu'il tenait
 le second en réserve et comme une
 ressource contre de nouveaux mal-
 heurs. Quelque temps après, il tom-
 ba en paralysie; et, comme il se flat-
 tait d'être hors de danger, il éprou-
 va une attaque d'apoplexie, qui l'en-
 leva, le 26 septembre 1722, à l'âge
 de cinquante-huit ans. On a de Mas-
 sieu: I. Des *Dissertations*, dans le
 Recueil de l'académie des inscrip-
 tions, sur les boucliers votifs; sur
 les serments des anciens; sur les
 Grâces (1); sur les Hespérides, sur
 les Gorgones, sur les jeux isthmi-
 ques, etc. Parallèle d'Homère et de
 Platon; Défense de la poésie; Ré-
 flexions critiques sur Pindare, et six
 odes de ce poète, trad. en français,
 avec des remarques. II. *L'Histoire
 de la poésie française*, Paris, 1734,
 in-12. Cette histoire s'arrête au rè-
 gne de François 1^{er}. Sacy, son élève,
 qui en fut l'éditeur, annonçait le des-
 sein de la continuer. Elle est écrite
 d'une manière agréable; mais elle
 abonde en assertions hasardées ou
 gratuites, trop souvent copiées par
 ceux qui ont trouvé plus commode
 de prendre pour guide une brochure
 superficielle, que d'affronter les li-
 vres originaux, où il faut chercher
 les décombres de notre vieille litté-
 rature. Par exemple, il s'avise de
 dire que, dès le temps des premières

Fourc. I. comme on le dit par er-
 de Nicer m, et dans le *Dictionn.*
 759.

(1) Cette dissertation a été reproduite par Quer-
 l n., dans le recueil intitulé *Les Grâces*.

croisades, les poètes français paraissaient sortir en foule de dessous terre aussi bien que les armées. Tant d'ignorance de l'état de la langue, pouvait convenir à un bénéficiaire, mais non à un membre de l'académie des inscriptions. Ce livre est précédé de la *Défense de la poésie*, qui en forme comme l'introduction. III. *Cassæum, carmen*; il a été inséré par l'abbé d'Olivet dans le Recueil intitulé : *Poëtarum ex academiâ gallicâ carmina selecta*, et dans les *Poëmata didascalica*, tom. 1^{er}. (V. d'OLIVET). Ce petit poème est écrit avec beaucoup d'élégance. On doit encore à Massieu une édition très-correcte du *Nouveau Testament en grec*, Paris, 1715, 2 vol. in-12, et une édition revue avec soin de la traduction des *Harangues* de Démosthène, par Tourreil. (V. TOURREIL.) Il a laissé en manuscrit une *Traduction* complète des *Odes* de Pindare, avec des remarques que l'abbé Sallier promettait de continuer, et dont Vauvilliers a su profiter pour la rédaction de son *Essai de traduction* du même poète. (V. VAUVILLIERS.) On ne doit pas regretter celle de Massieu, qui, à en juger parce qu'il en avait déjà fait paraître, n'avait pas mieux réussi que ses devanciers à donner une idée du mérite d'un poète dont les personnes étrangères à la langue grecque, ne peuvent s'expliquer la réputation. On peut consulter l'*Éloge* de Massieu, par de Boze, dans le *Recueil de l'acad. des inscriptions*, tom. v, p. 421; un autre, dans le discours de réception de l'abbé Honteville, qui fut son successeur à l'académie française; les *Mémoires* de Nicéron, tom. VIII, et l'*Histoire du collège de France*, par l'abbé Goujet.

W—s.

MASSIEU (JEAN-BAPTISTE), évêque constitutionnel de l'Oise, à Vernon, en Picardie, était curé de Sergy, lorsqu'il fut nommé du clergé du bailliage de Senlis aux états-généraux: il fut un des premiers curés qui se réunirent au tiers-état, et il siégea toujours depuis à gauche. Il fut secrétaire de l'assemblée en décembre 1789, et prêt à la nouvelle constitution du clergé. En février 1791, on l'évêque constitutionnel de l'Oise, il fut sacré, en cette qualité, le 10 mars suivant. Nommé député du même département à la Convention nationale en 1793, il fut un des juges de Louis XVI, et déclara ce prince coupable; il rejeta ensuite l'appel au peuple et le sursis, et vota la mort. Le 11 novembre 1793, il écrivit à la Convention qu'il renonçait à ses fonctions, et qu'il allait se marier; et, en effet, il épousa, peu après, la fille du maire de Givet. Massieu était alors en mission dans les Ardennes. On lit dans les *Annales de la religion*, rédigées par ses confrères, tom. 1^{er}, pag. 166, que le 17 novembre 1793, il se joignit aux clubistes de Mézières et de Charleville, pour promener un manequin représentant le pape avec ses habits pontificaux et porté sur un âne. Cette mascarade finie, on se rendit dans les églises, où l'on mit tout au pillage. Un papier couvert d'inscriptions indécentes fut placé dans le soleil au lieu de l'hostie sainte, et on fit retentir l'église de dérisions et de blasphèmes. Une orgie succéda à ces scandales; on en voit les détails dans le *Journal des constitutionnels*, au même endroit. Massieu se vanta lui-même, dans une lettre à l'Assemblée, le 11 mars 1794, qu'il avait prononcé, dans l'église de Beauvais,

contre le fanatisme. Sa vie fut le lieu à de vives plaintes et à des récriminations sur la terreur. En 1795, les habitants de Reims l'accusèrent d'être le coupable dans leur ville au moment du pillage, et d'avoir provoqué la condamnation de la ville de Sedan. Ceux de Beaumont le regardèrent comme ayant encouragé les brigands pour faire périr les habitants; Vitry-sur-Marne le peignit comme un traître, comme un lâche. A la suite de ces accusations, la Convention le fit arrêter le 2 août, pour avoir abusé de son autorité, exercé des vexations et fait assassiner plusieurs citoyens. Il fut condamné par la loi du 4 brumaire (1795). Il avait été membre du comité d'insurrection formé dans le sein de la Convention, et fut depuis un héros de la guerre. On donna une chaire à l'école de Versailles. Frappé d'interdiction par la loi du 12 brumaire, il fut obligé de quitter la France et se retira dans la Belgique. On connaît de lui d'autres ouvrages que sa traduction de Lucien, 2 vol. in-12; elle passe pour être la même que celle de Belin, à laquelle elle est d'ailleurs attribuée, sous le rapport de la pureté et de l'érudition. Les derniers volumes, publiés en 1795, ont quelque succès : sa version est plus supérieure à celle de Belin; on y trouva du feu et de la vérité, mais un style oratoire qui joignait trop du ton du traducteur change les idées et les mœurs de Lucien la politesse des versions françaises. Les trois

derniers volumes, publiés en octobre 1787, furent plus mal reçus. En voulant éviter le ton ampoulé et déclamatoire, Massieu avait rendu son style trivial et languissant. Les contre-sens y sont encore plus nombreux que dans les premiers volumes. On s'aperçut que cette traduction était évidemment faite sur la version latine de Gessner; que le curé de Serigny n'avait consulté aucun manuscrit, et que les notes étaient traduites de celles d'Hemsterhuys, de Gessner, de Dusoul, ou simplement tirées de la géographie ancienne de d'Anville, ou du petit Dictionnaire de Chompré. Massieu, dans ses dernières années, s'occupait de traduire l'*Histoire de la Hollande*, par Hugues Grotius, et son travail était presque achevé, lorsqu'il mourut à Bruxelles, le 6 juin 1818, âgé de soixante-quinze ans. (*Annal. encycl.*, IV, 130.)

P—C—T.

MASSILLON (JEAN-BAPTISTE), le premier des orateurs de la chaire dans le genre pathétique, naquit le 24 juin 1663, de François Massillon, notaire à Hières en Provence. Il entra fort jeune au collège de l'Oratoire de cette ville. Son amusement favori était de rassembler autour de lui ses camarades pour leur répéter ce qu'il avait entendu au sermon de plus frappant, et il le déclamaient d'un ton agréable et animé. Destiné par son père à l'état de notaire, on le retira du collège avant qu'il eût achevé ses humanités : mais, comme il ne cessait d'y retourner dans ses loisirs, les supérieurs, ayant remarqué ses dispositions, firent pour se l'attacher des sollicitations auprès du père; et le fils entra, en 1681, dans la congrégation, où il étudia la théologie sous le P. de Beaujeu, depuis évêque de Castres. Il lut les sermons du P.

Lejeune, qui lui plurent. Il fit lui-même quelques essais, qu'on trouva heureux, mais qui ne satisfirent pas son propre goût. Il mandait, en 1689, au P. Abel de Sainte-Marthe, général de l'Oratoire, que, comme son talent et son inclination l'éloignaient de la chaire, il croyait qu'une philosophie ou une théologie lui conviendrait mieux. Cependant, ayant été ordonné prêtre, quelques panégyriques qu'il prêcha, où l'instruction est heureusement mêlée à l'éloge, déterminèrent ses supérieurs à l'appliquer au ministère de la chaire. Mais craignant, disait-il, le démon de l'orgueil, il crut pouvoir échapper aux séductions de l'amour-propre, en se vouant à la retraite. C'était une tradition dans l'Oratoire, recueillie par d'Alembert, dont l'éloge à cet égard n'est point suspect, qu'il alla s'ensevelir dans le monastère de Sept-Fonds, dont il prit l'habit; mais l'abbé l'ayant chargé de répondre au cardinal de Noailles, qui lui avait adressé un mandement, la surprise du cardinal en recevant de cette Thébaidé une réponse des plus polies, attira des compliments à l'abbé: celui-ci nomma le jeune novice au prélat, qui ne voulut pas qu'un si beau talent demeurât enfoui; et Massillon fut rendu à l'Oratoire. Après avoir professé les belles-lettres et la théologie à Pézenas, à Montbrison, à Vienne, et fait quelques oraisons funèbres, qui ne furent pas les premiers discours qu'il prononça (comme l'assure son neveu), puisque Massillon lui-même dit le contraire dans l'Oraison de M. de Villars, il fut appelé en 1696 à Paris, où il était déjà connu (1), pour y diriger le sé-

minaire de Saint - Magloire. C'est là que Massillon composa ses premières conférences ecclésiastiques. Quoique leur ton, assez simple, soit différent de celui de ses sermons, elles ne manquent point de vivacité, lors qu'il peint les suites du désordre ou de l'ignorance des clercs. Elles sont aussi plus analogues au genre aimable de son éloquence, que les conférences plus sévères qu'il fit dans un âge avancé. Ces exercices préparatoires développaient et fixaient son talent. Aussi le P. de Latour lui demandant ce qu'il pensait des prédicateurs de la capitale, il répondit: « Je leur trouve bien de l'esprit et du talent; mais si je prêche, je ne prêcherai pas comme eux. » Il admirait trop Bourdaloue pour le confondre avec ceux qui étaient alors suivis. Mais il ne le prit pas en tout pour modèle, et il voulut s'ouvrir une nouvelle route. Le pathétique fondé sur le sentiment et la connaissance intime de soi-même, manquait à l'éloquence de la chaire. On en avait banni le mélange des maximes profanes et sacrées: mais le mysticisme subtil, et les métaphores outrées, n'avaient pas encore cédé à la haute raison et à l'éloquence austère de Bourdaloue. Massillon observa qu'on s'occupait trop aussi des mœurs extérieures et des moralités vagues et générales; il chercha dans le cœur de l'homme les intérêts secrets des passions, pour en découvrir les motifs, et combattre les illusions de l'amour-propre par la raison et le sentiment, comme par l'attrait du bonheur uni à la religion. Tel fut le caractère distinctif de son éloquence. On le chargea d'une mission, à l'époque des controverses qui avaient lieu par ordre de Louis XIV. Il alla prêcher le carême en 1698, à Mont-

(1) Voyez la Lettre d'Arnauld à Boileau, du 10 avril (1691), dans les Œuvres de Boileau (édition commentée par M. de Saint-Surin, tom. 4, p. 125).

, et y fut vivement accueilli, on n'y eût pas oublié Bourdaloue, sermons du P. Lejeune, ap- missionnaire de l'Oratoire, selon lui, une mine dont il dit, disait-il, son profit. Sans l'put y puiser des idées : mais t qu'il fût doué d'une grande pour composer ces sermons es en développements, aux- se livrait peut-être trop, ui semblaient naître les uns es, et provenir d'un seul jet. dix jours au plus lui suffi- ourses compositions, si plei- raison et d'unction. Il ne put ais fuir sa renommée, qui le it dans la capitale. Ce fut en qu'il prêcha le carême à Pa- s l'Église de l'Oratoire. Le e qu'il obtint, eût enivré un teur qui se fût moins connu. licité par un de ses confrères anière admirable dont il ve- prêcher : « Eh ! laissez, mon lui dit-il ; « le Diable me l'a dé- plus éloquentement que vous. » on prêcha bientôt dans la e de Paris. Le P. Bourdaloue lé l'entendre, en fut si satis- que le voyant descendre de et le montrant à ceux de ses es qui lui demandaient son l leur répondit, comme le ur au sujet du Messie : *Hunc crescere, me autem minui.* , de la part d'un tel juge, un : aveu de l'excellence du mé- éclatait à travers le maintien e de l'orateur. Massillon pa- en chaire, non les yeux comme le célèbre jésuite, s yeux baissés, sans geste et lat. Cependant, lorsque son s'animait, son regard et son evenaient si expressifs, qu'à e où les orateurs sacrés ser-

vaient encore de modèles aux décla- mateurs de la scène, le fameux ac- teur Baron, étant venu l'entendre, frappé de la vérité de son accent, dit à un de ses camarades : « Mon ami, » voilà un orateur ; et nous, nous ne » sommes que des comédiens. » Le comédien ne pouvait qu'admirer sans être touché. Mais voici un trait qui va plus au fond. Laharpe raconte qu'un homme de la cour, allant à un opéra nouveau, vit son carrosse arrêté par une double file de voi- tures, dont les unes étaient pour l'Opéra, et les autres pour les Quinze- Vingt, où prêchait Massillon. Impatient, il entre dans l'église par curiosité, et prend pour lui-même l'a- postrophe, *Tu es ille vir*, du sermon sur la Parole de Dieu. L'homme du monde écoute l'orateur jusqu'au bout, et se sentit en sortant tout autre qu'il n'était entré. On désira entendre Massillon à Versailles. Nommé prédicateur à la cour pour l'aveu de 1699, le Père de l'Oratoire y parut sans orgueil comme sans timidité. Il choisit, comme Fléchier l'avait fait en pareil cas, pour texte de son premier sermon, au jour de la Tou- saint, devant une cour qui ne s'ex- tretenait que de la gloire du roi : *Beati qui lugent* (Bienheureux ceux qui pleurent) ! Mais avec quel art, en employant le dialogue comme l'apostrophe, il met l'éloge dans une autre bouche que la leçon, par ce tour adroit : « Si le monde parlait » ici à la place de Jésus-Christ.... » Heureux, dirait le monde, heu- » reux le Prince qui n'a jamais com- » battu que pour vaincre... Mais Sire, » Jésus-Christ ne parle pas comme » le monde.... » Ce fut après ce pre- mier aveu, que Louis XIV lui adressa, en présence de toute la cour, ces mots caractéristiques si connus :

« Mon Père, j'ai entendu plusieurs
 » grands orateurs, j'en ai été con-
 » tent ; pour vous, toutes les fois
 » que je vous entends, je suis très-
 » mécontent de moi-même. » Mas-
 sillon réussit à Versailles comme à
 Paris. La cour de Louis XIV, com-
 posée d'hommes spirituels et polis,
 avait plutôt besoin d'être touchée
 que convaincue. Massillon, en pei-
 gnant les passions avec cette vérité
 qui détruit l'illusion, pouvait se con-
 tenter d'opposer aux séductions du
 vice le tableau d'une morale qu'il sa-
 vait rendre aimable et intéressante
 pour ceux-mêmes dont il dévoilait
 les penchants. Dans la capitale, la li-
 cence n'allait pas au point de secouer
 les principes pour ne plus rougir des
 excès. Enfin, le langage de Mas-
 sillon, quoique noble, n'était pas
 moins simple et à la portée du vul-
 gaire ; tant il est naturel et vrai, sans
 recherche et sans affectation : témoin
 ce mot d'une femme du peuple, qui
 se trouvant pressée par la foule en
 entrant à Notre-Dame, où prêchait
 le même orateur, s'écria dans son
 parler et avec humeur : « Ce diable
 » de Massillon, quand il prêche, re-
 » mue tout Paris. » La première fois
 qu'il prononça son célèbre sermon
 sur le Petit nombre des Élus, ce fut à
 Saint-Eustache. Dans sa péroraison,
 l'orateur, s'adressant tout-à coup à
 l'assemblée elle-même : « Je sup-
 » pose, mes frères, dit-il, que c'est
 » votre dernière heure, et la fin de
 » l'univers ; que Jésus-Christ va pa-
 » raître dans sa gloire, au milieu de
 » ce temple, pour nous juger. . . .
 » Croyez-vous qu'il s'y trouvât seu-
 » lement dix justes ? ... Paraissez : où
 » êtes-vous ? Restes d'Israël, passez
 » à la droite... O Dieu ! où sont vos
 » élus ? et que reste-t-il pour votre
 » partage ? » Ces paroles produi-

sirent un mouvement soudain
 l'auditoire se leva, trans-
 saisi. Le même trait, dans
 celle de Versailles, excita la
 commotion, que partagea Louis
 et l'on vit Massillon couvrir
 de ses mains, et rester muet
 quelques instants. Cette pros-
 qui étonne encore à la lecture
 le morceau même qu'a choi-
 si Voltaire, dans l'arti-
 cule de l'Encyclopédie,
 présentant « la figure la plus
 » l'un des plus beaux traits
 » quence qu'on puisse lire
 » anciens et les modernes.
 pression produite par le
 des discours, comme parlant
 des sentiments dont l'orateur
 sait pénétré, et qui se répand
 tout son auditoire, lui a fait
 nombreux prosélytes. On
 toute part se mettre sous sa
 Un exemple remarquable
 du comte de Rosenberg,
 cardinal Forbin de Janson
 blessé à la bataille de
 Attaqué d'une maladie grave,
 eut à la suite de cette blessure
 recourut à un directeur,
 péla pas en vain le P. M.
 Après son rétablissement,
 un modèle de vertus, et
 dans la retraite une vie ex-
 et des plus édifiantes (RO-
 BERG). En 1704, époque
 enlever à-la-fois Bossuet et
 loue, Massillon prêcha au
 carême à la cour, et avec
 succès, que Louis XIV lui
 voulait l'entendre tous les
 Mais, quoique désormais sa
 soit que la médiocrité jalouse
 que l'intrigue rivale écarta
 teur, il ne reparut plus
 chaire de Versailles, durant
 nières années du règne de Lo-



destiné à faire l'oraison
 1709, Massillon pro-
 prince de Conti, dans
 it-André-des-Arcs. Ce
 pplaudit dans la chaire,
 impression ; et c'est le
 ndu public. Peu après,
 on sur l'*Aumône* prê-
 ame de Paris, le ta-
 de la disette de 1709
 ix larmes, et excita-
 tion qui ne fut point
 ecclote qui peint bien
 l'impression causée
 rédicateur, est celle-ci.
 in conduisait les pen-
 collége de Beauvais à
 Massillon devait pré-
neté du chrétien. Ces
 'écoutant, oublie la
 r âge : ils retournent à
 s un profond silence,
 e condamnent à des
 it leur bon maître fut
 ir la rigueur. Après la
 nier (en 1710), Mas-
 lernier des orateurs du
 ut appelé à prononcer
 pelle l'oraison funèbre
 où figurent dans le
 les portraits de Mon-
 ossuet, les instituteurs
 Il y rendit de sembla-
 la mémoire de Louis
 5. Prenant pour **text**
 inèbre de Louis-le-
 roles de Salomon :
effectus sum (Je suis
 , etc.), il prononça
 ent ces paroles, et se
 s ses yeux se fixèrent
 é en deuil ; il pro-
 es regards autour de
 bre ; enfin, les ra-
 mausolée élevé au mi-
 , après quelques mo-
 nce, il s'écria : Dieu

seul est grand, mes frères ! Ce
 mot, digne de Bossuet, était plus
 qu'un beau mot ; c'était un trait pro-
 fond et pénétrant, qui frappait de
 néant les grandeurs et les vanités
 humaines. Après plus de vingt an-
 nées de prédication, nommé par le
 régent à l'évêché de Clermont, en
 1717, Massillon fut chargé de prê-
 cher, devant le roi, un nouveau ca-
 rême : ce fut son dernier, et son chef-
 d'œuvre. Racine avait plus de 50 ans,
 lorsqu'il produisit *Athalie* ; Massil-
 lon en avait près de 55 lorsqu'il com-
 posa son *Petit-Carême*, qui lui fit
 donner le nom du Racine de la
 chaire. Ce fut dans la retraite, à la
 maison de campagne de l'Oratoire,
 qu'il acheva en six semaines les dix
 sermons qui forment la station de la
 cour, réduite à une simple domini-
 cale, à cause de l'âge du monar-
 que. Quoiqu'il eût en vue l'instruc-
 tion du prince et des grands, c'é-
 tait plutôt le titre de père que ce-
 lui de maître qu'il envisageait. L'hu-
 manité, la tendresse, la bonté, sont
 les motifs qui règnent en général
 dans les sermons de Massillon ; et il
 y ramène toujours, en peignant de
 couleurs si vives les qualités oppo-
 sées. C'est ce qui semblait devoir cir-
 conscrire son éloquence dans la partie
 morale, et l'exposer à des redites :
 heureusement, la variété et la ri-
 chesse des expressions agrandis-
 saient le champ de ses discours ; et la
 grandeur des mouvements en ren-
 dait l'éloquence plus large. Les
 mêmes motifs, et surtout celui de
 l'humanité, dominant dans le Petit-
 Carême ; mais des vues fines et des
 moralités délicates remplacent, par
 l'élégance et la grâce de l'expression,
 les hardiesses et le pathétique du
 style. Une éloquence plus douce et
 plus insinuante, destinée à servir de

leçon au jeune prince, fait ainsi du Petit-Carême une création nouvelle par l'ouction d'une éloquence paternelle qu'autorisait la maturité de l'orateur, et que permettait l'âge de l'enfant-roi, qui ne pouvait s'offenser de ces leçons. Le maréchal de Villeroi ayant demandé de la part du roi le manuscrit à l'orateur, Louis XV apprit les plus beaux morceaux de ces sermons, les premiers qu'il eût entendus. Plusieurs passages du discours, entre autres, sur l'*Humanité des grands*, offrent, suivant Voltaire, des réminiscences des vers de Racine, que Massillon savait, dit-on, par cœur : mais les imitations sont si originales, que Voltaire lui-même n'a fait plus d'une fois qu'en embellir ses vers. Il eut toujours sur son pupitre le *Petit-Carême*, comme un des meilleurs modèles de l'éloquence de la prose. Buffon, dans son discours sur le style, en portait le même jugement. Des peintures de mœurs si vives, si naturelles, puisées dans le cœur humain, ne demandaient qu'à être exprimées pour être senties. Lorsqu'on cessa d'entendre Massillon, on le lut, on le goûta ; et l'abondance des expressions, rendue plus sensible à la lecture, n'en a point affaibli la vivacité, parce qu'elle est à-la-fois l'effusion du sentiment et l'expression pure de la raison, offrant, à la plus belle époque de la littérature française, un langage perfectionné, devenu classique dans le Petit-Carême, comme celui de Racine dans *Athalie*, et de Fénelon dans *Télémaque*. Massillon, doué, comme Bourdaloue, d'une mémoire ingrate, mais dont l'éloquence était plus dans le pathétique de l'expression que dans la force des raisonnements, n'aurait eu besoin que de lire

ses sermons, pour toucher et drir. Une fois, il resta court Louis XIV, qui lui dit gracieusement, qu'il était juste de lui donner le temps aux auditeurs de goûter belles choses. Il ne récitait turbablement que les discours était le plus pénétré ; ce qui e pourquoi, lorsqu'on lui dit quel était son meilleur sermon, répondit : « C'est celui que » le mieux. » Ce grand orateur avait été récompensé, sous Louis XIV, par les mots honorables que le prince avait payé son élève. Promu enfin pour son talent à l'évêché de Clermont, et pas de quoi payer ses bulles, le régent qui s'en chargea cardinal de Fleury le sacra roi. En 1719, il fut reçu à la cour française. Il ne fit que quatre. Ces divers honneurs : l'éblouir. Dans sa réponse au discours de l'abbé Fleury, qui disait que les devoirs de l'évêque l'obligeaient à la résidence, le cardinal montra qu'il se l'imposée à lui-même. Ce cardinal avait été surpris d'entendre un solitaire parler avec une connaissance du monde, ornée, lorsqu'on entendit son discours, de trouver dans le langage de communauté, dit Massillon, un bon goût, un bon sens, une bonne grâce dont n'approchait le langage des beaux-esprits distingués. Massillon partit pour son diocèse, d'où il ne revint que pour venir prononcer à Denis, en 1721, l'oraison funèbre de Madame, duchesse d'Orléans, douée d'une âme sensible, et dont le cardinal Massillon ne crut pas que le cardinal de Fleury, quoiqu'acquis à ses

succès dans la chaire, et de monter à la tribune pour instruire ses diocésains : il se bornait à leur faire des sermons familiers, qui n'étaient pour les simples fidèles, que la parole de la ville venant à entendre. Ses sermons si éloquents, il les regardait comme oubliés. Le cardinal de La Rochefoucauld, métropolitain, que l'oubli de sa mémoire lui ayant permis de les prêcher, il les regardait comme oubliés. Le cardinal l'exhorta à les revoir de la dernière main, et à donner des instructions pour son diocèse. L'évêque ne suivit ce conseil ; et il ne lut ces *Conjurations* que pour nommer épiscopales, et de sévérité et d'ouï-dire, malgré son âge et son ton de sa cloquence, et une force que l'autorité pastorale seuls pouvaient donner. Ses *Discours synodaux Mandements* étaient, au lieu de instructions d'un genre simple et naturelle. Un *Rituel* utile, réunissait à pleins usages et toutes les nécessités aux curés de son diocèse. Sa conduite, comme évêque, répondait à ce que Massillon abolit ces procédures que les siècles avaient perpétuées jusque dans le peuple, et ces superstitions dont il est le sujet de la bulle *Unigenitus*. Respectant les libertés gallicanes, il prescrivait, au lieu de la paix, l'acceptation de la bulle, et désapprou-

vait l'appel comme contraire à l'avis de la majorité des évêques. Il avait écarté seulement les réappelants obstinés, ramené ainsi à la soumission le reste des appelants, et pacifié son diocèse. Il chercha aussi, mais vainement, à ramener son confrère l'évêque de Seuz, dans plusieurs lettres qu'il lui écrivit en 1728. Une sage et aimable modération était son caractère dominant. Il se plaisait à rassembler des oratoriens et des jésuites à sa maison de campagne, et à leur voir jouer ensemble une partie d'échecs : il les engageait à ne se faire jamais de guerre plus sérieuse. Le zèle de sa charité ne fut pas moins efficace que son zèle religieux. Il secourait les indigents de son crédit et de sa plume. Ses lettres, à ce sujet, égalent les plus touchants de ses discours, par les mouvements d'humanité et les résultats généreux qu'elles produisirent. On sait qu'il adressa, plus d'une fois, des réclamations énergiques au cardinal de Fleury. Cependant son respect pour les convenances ne permit pas de penser qu'il ait fait, dans une lettre que n'a pu produire d'Alembert, des remontrances sur l'injustice de la guerre de 1741. Mais on connaît celle qu'il adressa au ministre, sur l'excès des impôts dans la province d'Anvergne, pour laquelle il obtint une diminution. Un trait délicat de sa charité épiscopale, achèvera de peindre l'âme sensible et vertueuse de Massillon. Un couvent de religieuses était sans pain, manquant de tout, et n'osant se plaindre, de peur d'être supprimé. L'évêque le sut. Pour ne pas paraître instruit de leur état, il leur envoya secrètement une somme qui pourvut à leurs besoins, jusqu'à ce qu'il eût assuré leur subsistance ; et ce ne fut qu'a-

près sa mort, qu'elles connurent leur bienfaiteur. Massillon, à mesure qu'il avait de l'argent, le distribuait à l'indigence religieuse. On voit, par ses paraphrases touchantes des Psaumes, qu'il préparait un pieux aliment pour ceux qui, comme lui, étaient désabusés du monde; et il regretta, dans ce studieux exercice, sa solitude de Sept-Fonts. Il n'eut pas le temps de finir ce travail. Enlevé par les suites d'une apoplexie, le 18 septembre 1742, il mourut dans les plus grands sentiments de piété, et, comme il avait vécu, sans argent et sans dettes. Il avait institué l'hôtel-dieu de Clermont son légataire universel, sans toutefois priver sa famille de ce qui pouvait lui revenir de sa succession; et il avait légué sa bibliothèque à sa cathédrale. Les réclamations relatives au testament, attaqué sous un prétexte spécieux par la famille, furent repoussées, mais suivies d'une transaction de parties. Ses manuscrits avaient été laissés à son neveu, le P. Joseph Massillon (1), prêtre de l'Oratoire, et préfet du collège de Riom. Mais à la mort de l'oncle, M. Boyer, évêque de Mirepoix, les ayant fait saisir, ce ne fut qu'à force de sollicitations que le neveu put recouvrer ces discours précieux dont il a enrichi le public, en y ajoutant des préfaces et des analyses. Les sermons publiés à Trévoux en 1705, 1706 et 1714, en 4, 5 et 6 vol. in-12, furent désavoués publiquement, comme contenant des pièces tronquées, ou même faussement at-

(1) Né à Hières, en 1704, mort à Paris en 1780, ordonné prêtre à Clermont, par son oncle, il a composé entre autres ouvrages, un *Mémoire français et latin sur l'état de l'Église de France sous l'Éléme. XIII*, imprimé en 1774, révisé ensuite, et publié sous le titre de *Lettres à un évêque sur les réformations monastiques de l'Église de France*.

tribuées à l'auteur : plusieurs ont été revendiquées par Poncet de la Rivière, et l'auteur des sermons du P. neu. La collection des OEuvres de l'évêque de Clermont, dont son neveu, est réellement précieuse. Elle contient : I. Sa préface générale (par le P. J. bibliothécaire de l'Oratoire) l'*Avent*, 1 vol.; le *Carême*, — *Mystères, Panégyriques sous funèbres*, 3 vol., 1745. Le manuscrit autographe du *Carême* est conservé à la Bibliothèque du roi. II. *Conférences pastorales, Mandements et Instructions synodaux*, 1746, 1753, 3 vol. in-12. Les Conférences du séminaire de Saint-Magloire, forment un volume; et les Conférences de Clermont, avec les Mandements, forment le second. III. *Sentimentales, etc.*, ou *Paraphrase des psaumes* (au nombre de 150, en forme de prières, 2 vol. in-12, 1747. On en trouve quelques détachés dans la *Bibliothèque des Dames chrétiennes*, publiée en 1732. IV. *Pensées sur divers sujets de morale et de piété*, sous différents titres (par le P. de Laporte), 1 vol. in-12. On a réimprimé la collection des sermons et autres œuvres de M. de Laporte, Paris, 1767, 13 vol. in-8°, chez Leroy et Rusand, 15 vol. Une belle édition des manuscrits, donnée par Renouard, Paris, 1810, 13 vol. in-8°. : la police ombrageuse du temps n'y a fait aucun retranchement.

dition. — Enfin Beaucé en 1817, une édition com- 4 vol. in-8°. ; et Méquainé, en 1818, une autre 15 vol. in-12. Une notice en tête de ces éditions, im-
 Massillon, encore novice, des jeunesse dont il n'aurait
 a pardon qu'en composant début l'oraison funèbre de
 llars. Ces assertions sont noins fondées, que Massil-
 prêtre, avait fait ses preu-
 ires devant le prélat lui-
 ui l'honorait de son esti-
uis. fun., p. 2, 13 et 34.)
 aussi reproduit séparément :
Carême, Paris, 1785, in-
 , pour l'éducation du Dau-
 ris, Didot, 1789, in-4°. ;
 , dans la collection des
 ouvrages de la langue ; id.
 avec un commentaire par
 Les *Oraisons funèbres*,
 1759, in-12. Celle du prince
 avait été publiée par l'au-
 1709, in-4°. On peut ajou-
 euvres : V. *Discours inédit*
anger des mauvaises lectu-
 de diverses Pièces, et des
ux jugements portés sur cet
ilèbre, avec un choix de ré-
our ceux qui se destinent à
 (par M. l'abbé d'Hesmivy
 ou ; ce recueil, où se trouvent
 traits ou anecdotes peu con-
 on a fait usage dans cet ar-
 mine l'édition compacte, et
 aussi un volume in-12, pour
 aux éditions du même for-
Fragment autographe con-
 a Bibliothèque royale, du
 rononcé aux Quinze-Vingts,
 ce de la duchesse d'Orléans,
 partie des *Morceaux choisis*
 illon, ou *Recueil de ce*
crits ont de plus par fait

sous le rapport du style et de
l'éloquence, publié par Renouard,
 Paris, 1812, in-18. VII. *Rituel* du
 diocèse de Clermont, renouvelé et
 augmenté, Clermont, 1734, 2 vol.
 in-4°. Les instructions et les détails
 rendent ce rituel non-seulement utile,
 mais curieux pour les diverses particu-
 larités qu'il renferme, et qui ont
 été inconnues à Lebrun Desmarettes,
 auteur du Voyage liturgique de Fran-
 ce. VIII. *Lettres*, au nombre de huit,
 comprenant les deux adressées à M.
 de Soanen, recueillies par M. d'Au-
 ribeau, qui annonce qu'il s'occupe
 de rechercher les lettres de Massillon
 dont il se propose de donner une édi-
 tion. Plusieurs des ouvrages de Mas-
 sillon ont été traduits en différentes
 langues ; mais ces traductions, trop
 inférieures à l'original, sont restées
 ignorées. L'abbé Goujet témoigne que
 l'on conservait le manuscrit d'une vie
 du Corrège de la composition de ce
 grand écrivain. Les *Mémoires* de la
 minorité de Louis XV, Paris, 1791,
 1805, in-8°, donnés sous le nom
 de Massillon, par l'abbé Soulavie,
 passent généralement pour un ou-
 vrage supposé ; ils offrent des traits
 hasardés et des expressions inconve-
 nantes, non moins indignes de l'ora-
 teur que du prélat. Les *Maximes sur*
le ministère de la chaire (par le P.
 Gaichies de l'Oratoire), méritèrent
 dans le temps d'être attribuées à Mas-
 sillon, qui moutra, en les approuvant,
 qu'il n'en était point l'auteur. (V. Gaichies.) I. *Eloge de Massillon*, par
 d'Alembert, lu à l'académie française
 en 1774, et imprimé, dans le 1^{er}. vol.
 de l'histoire de l'académie en 1779, fut
 communiqué par l'auteur en manus-
 crit aux Pères de l'Oratoire, sauf
 toutefois les notes ajoutées à l'im-
 pression, et dont quelques-unes, où
 le caractère du vertueux évêque sem-

ble taxé de faiblesse, peuvent être suspects de partialité. Sans prétendre justifier l'acte de condescendance de l'évêque de Clermont signant une formule d'attestation en faveur du cardinal Dubois, et assistant à son sacre, le motif de l'autorité du régent et de la reconnaissance du prélat peuvent fournir du moins une excuse plausible, si l'on considère le caractère de bonté et de sagesse qui le distinguait (1). Après l'*Eloge* fait par le philosophe encyclopédiste, on indiquera seulement les *Principes et l'Essai sur l'éloquence de la Chaire*, par l'abbé Maury, qui apprécie Massillon en orateur habile, mais plus que sévère, et le *Cours de Littérature* de Laharpe, qui le juge en critique aussi sage qu'éclairé. (V. dans la *Biographie universelle* le Parallèle terminant la citation du jugement du Quintilien français, à l'article BOURDALOUE). Marmontel a tracé, dans ses *Mémoires*, un portrait du vénérable prélat, qu'il avait vu à Beauregard, maison de plaisance de l'évêché de Clermont. On trouve un portrait gravé de Massillon, représenté en père de l'Oratoire, à la tête des éditions de Renouard et de Beaucé. La ville d'Hières, sa patrie, a décerné à ce grand orateur une statue en 1817.

G—CE.

MASSINGER (PHILIPPE), poète dramatique anglais, naquit en 1584, à Salisbury, où son père était au service du comte de Pembroke. Poussé par le dégoût des études scolastiques, il quitta l'université d'Oxford, avant d'avoir pris ses degrés. Il parait qu'il avait embrassé la religion catholique, lorsqu'il vint à Londres,

(1) Voyez, sur cette accusation, les *Mélanges de philosophie, d'histoire, de morale et de littérature*, tom. VIII, p. 170-203.

où ses talents et ses mœurs donnaient assurément des succès dans le monde et parmi les gens de lettres. Ses succès de théâtre, remarquables par la conduite de l'intrigue et par la pureté du style, lui firent bientôt une réputation. Une circonstance qui lui procura beaucoup en sa faveur, c'est qu'il fut cité dans la meilleure intelligence de tous les poètes contemporains qu'à l'exception de Ben Jonson ne fût, peut-être, par son talent supérieur à aucun d'eux. Plusieurs sont associés à lui dans la citation de leurs ouvrages, et particulièrement Decker, Field et Ford. Les pièces imprimées qu'il a composées seul, sont au nombre de quatre, dont nous ne citerons que *Le Duc de Milan*, tragéd., et *Le Tuteur*. Ses œuvres ont été publiées en 1761, 4 vol. in-8°, réimprimées en 1779, 6 vol. par les soins de W. Mason : leur édition est celle de 1761, in-8°, donnée par W. Massinger, mort dans son lit le 10 mars 1640, N. S. Il menait une vie si retirée, que les registres de la paroisse ne font mention de lui que sous cette formule laconique : *Le 1639-40, a été enterré Massinger, étranger !!* Le *John Ferriar* a donné, dans ses *Mémoires de la société de Massinger* (tom. III, pag. 123), un aperçu de *les écrits dramatiques de Massinger*.

MASSINI (CHARLES-JEAN), prêtre de l'Oratoire, était né le 16 mai 1702. Il suivit la carrière de la jurisprudence, fut auditeur du cardinal Genoua, légat de Bologne; mais il résolut de se consacrer dans l'état ecclésiastique,

n'eussent pas d'autre
1734, il entra dans la
n de l'Oratoire à Rome.
cet institut, formé dans le
cle par S. Philippe Néri,
l'Église et aux lettres des
ngués. Massini marcha
races, étudia l'Écriture-
ouvrages des Pères, la
l'histoire ecclésiastique,
-fois de grands progrès
nnaissances de son état
piété. Il devint aveugle
ans avant sa mort, souff-
firmité avec beaucoup de
mourut le 23 mars 1791.
aux ouvrages sont, deux
: *Vies des Saints*, qui pa-
me, en 1763 et en 1767,
13 vol. in-12. Le P. André
e la même congrégation,
dernier de ces recueils.
utre ont été réimprimés
nt en Italie, et sont fort
assini depuis y joignit les
Saints de l'Ancien-Testa-
ne, 1786, 6 vol. in-8°;
es également à Venise, à
Naples. Il avait prélu-
ds ouvrages par la *Vie de*
2. extraite des Évangiles,
50; la *Vie de Marien*
e l'Oratoire, Rome, 1747;
tations sur la Passion :
it aussi une traduction de
n.

P—C—T.

NISSA. V. MASINISSA.

IN (JEAN-PAPIRE) (1),
, qui a joui d'une assez
ntation, mais dont les ou-
t aujourd'hui relégués dans
hèques, naquit en 1544 à
main-Laval, bourg du Fo-

rez. Sa mère, restée veuve de bonne
heure, ne négligea rien pour l'édu-
cation de ses enfants. Papi-
re, confié
aux soins d'un oncle, chanoine de
Saint-Étienne, acheva ses études au
collège de Billom, dirigé par les Jé-
suites. Ayant formé le dessein d'en-
trer dans la Société, il se rendit à
Rome, avec un de ses condisciples
qui se sentait la même vocation, et
ils y reçurent l'habit le même jour.
Papi-
re se fit bientôt connaître d'une
manière avantageuse; et il fut chargé
de prononcer l'oraison funèbre d'un
cardinal, en présence du sacré col-
lège: il enseigna ensuite à Naples,
pendant deux ans. De retour en Fran-
ce, il professa les humanités et la
philosophie à Tournon, puis à Pa-
ris. Il céda aux sollicitations qui lui
furent faites de sortir de la Société,
pour occuper une chaire au collège
du Plessis; mais, dans le discours
d'ouverture de ses leçons, loin de se
livrer, comme on s'y attendait, à
la censure de ses confrères, il en fit
l'éloge le plus complet. Il renonça,
en 1570, à l'enseignement, pour
s'appliquer à l'étude du droit, et sui-
vit à Angers les leçons de Fr. Bau-
douin. A son retour, le chancelier
Phil. de Chiverny lui confia la garde
de sa riche bibliothèque, où il trouva
toutes les ressources nécessaires pour
se livrer à l'histoire. Masson se fit
recevoir avocat au parlement, en
1576; il plaida une seule cause qu'il
gagna, et renonça au barreau. Il fut
nommé référendaire de la chancel-
lerie, et ensuite substitut du procu-
reur-général, place qu'il remplit avec
honneur jusqu'à sa mort, arrivée le 9
janvier 1611. Il fut enterré dans l'é-
glise des Billettes, où l'on voyait son
épitaphe composée par lui-même. P.
Masson était d'un caractère gai,
serviable, et il se montrait plus ge-

voir, dans ses notes sur la *Biblioth. de*
une demoiselle que le véritable nom de
elle était Le Masson; mais on a suivi
avec exception.

néreux que sa fortune ne le lui permettait. Il eut une dispute très-vive avec Fr. Hotman, au sujet de l'ouvrage intitulé : *Franco-Gallia*, dont les principes lui parurent dangereux (V. F. HOTMAN). On se contentera d'indiquer ici ses ouvrages les plus remarquables (1) : I. *Annalium libri IV, quibus res gestæ Francorum explicantur*, Paris, 1577, in-4° ; seconde édition augmentée, ibid., 1598, in-4°. Cette histoire est assez exacte, mais superficielle, et on ne la lit plus. II. *Libri VI de episcopis urbis*, Paris, 1586, in-4° ; inséré par Muratori dans les *Rerum italicarum scriptor.*, tome III, part. 2. Perrault est tombé dans une singulière méprise, en imaginant que c'était une *Histoire des évêques de Paris*. III. *Notitia episcopatum Galliarum quæ Francia est*, ib., 1606 ; avec des additions, 1610, in-8° ; insérée dans le tome 1^{er}. des *Francorum scriptor.*, par Duchesne. IV. *Historia calamitatum Galliarum, quas sub aliquot principibus christianis invita pertulit à Constantino Cæsar. usque ad Majorianum* ; insérée par Duchesne dans le même volume : il y a des choses assez curieuses dans cette compilation. V. *Descriptio fluminum Galliarum*, Paris, 1618 ; avec les notes de Baudrand, ibid., 1678, in-12 ; 1685, in-8°. Valois

(1) La liste que Nicéron donne des ouvrages de Papire Masson, contient 36 articles, et ne paraît pas complète : un catalogue beaucoup plus ample, dressé par son frère J. B. Masson, et inséré dans les *Mémoires de Trévoux* (mars 1705, pag. 548-554), en contient 97, la plupart encore inédits, et que M. Bilet de Favière se proposait de publier. Le plus important était une *Histoire d'Espagne*, en français et en latin, sur laquelle Magnus Grosius a donné une notice dans le *Hamburgische vermischte Bibliothek*, t. 1, p. 48. Parmi les autres, nous indiquerons : *Historia romana ex sexdecim poetis ad Delphinum infantem*. — *Descriptio Sabaudiarum*. — *De scriptisibus spheræ*. — *La vie des évêques de Poitiers*. Au reste ce catalogue offre ces doubles emplois, les titres y sont souvent mal indiqués, et il y manque plusieurs ouvrages cités par Nicéron.

a relevé bien des inexactitudes cet ouvrage, où l'on trouve pour des recherches (V. Louis CORX, 93). VI. *Elogia ducum Sædiæ*, Paris, Quesnel, 1619, i VII. *Elogia*, Paris, 1638, 2 in-8°. Toutes les pièces qui composent ce recueil avaient déjà paru parément ; c'est J. Balesdens de l'Académie française qui les réunit joignit la vie de P. Masson, extrait de l'*Histoire* du président de Thou et une préface ; mais ce recueil renferme pas tous les éloges publiés par Masson (1), et l'on y en trouve deux, celui de Calvin, que D attribue à Jacq. Gillot (2), et de Simon Piètre, que Colomiez de Gui Patin. On doit encore à son des éditions des *Lettres de Bert* (V. SILVESTRE II), des *Œuvres* de Loup, abbé de Ferrières et d'Agobard, évêque de Lyon, sauva d'une destruction inévitable en rachetant le manuscrit d'un lieu ; mais toutes ces éditions ont été surpassées par celles que B a publiées depuis : outre la *Vie* de Masson, par de Thou, on peut consulter son Éloge dans le *Recueil des Hommes illustres*, par Perrault, les *Mémoires* de Nicéron, tome dont l'article a été réimprimé suite du tome III de la *Bibl. hist. de France*. Le portrait de P. Masson, gravé dans différents formats fait partie de la *Collection*, in de Desrochers.

W—

MASSON (JEAN), frère cadet précédent, embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat, devint archidiacre de Baieux ;

(1) On y chercherait vainement les *Œuvres* de Claude Dupuy et de Michel Marzacot, docteur en médecine.

(2) Bayle a réfuté l'opinion de Dupuy, dans son *Dictionnaire*.



aris, par son frère, auquel dans la place de référendaire à la chancellerie : il fut nommé premier du roi, et mourut vers un âge avancé. Lacroix nous apprend dans sa *Bible*, que J. Masson « avait écrit avec beaucoup de peine et d'effort par plusieurs endroits, des épitaphes, sépultures et autres choses très-dignes d'une mémoire immortelle. » Il a mis au jour plusieurs des ouvrages que son nom a laissés en manuscrit ; et sa bibliothèque la *Vie de Louis, duc de Bourbon*, par un contemporain. (V. Louis II, p. 249.) Falconet, dans son *Essai sur Lacroix du Maine*, dit que Masson a publié une petite *épopée intitulée la Quinte-Curce* ; mais il néglige d'indiquer la date et le format ; on ne connaît encore de cet ouvrage que la *Descriptio domus quæ Congo appellatur, in conspectu risiorum*, Paris, 1609, in-4°, inauguratio Ludovici XIII, 612, in-8°. III. *Histoire de Jeanne-d'Arc, apocryphe*, extraite du procès de condamnation, etc., ibid., 1612, on y trouve des détails assez intéressants mais il est inutile de les aller chercher dans un ouvrage rebutant par son style, depuis que l'héroïne a été trouvée enfin des historiens de son siècle (V. JEANNE-D'ARC). IV. *Vie de Jean, comte d'Angoulême*, du latin de P. Masson, 1613, in-8°. V. *La Vie de Lacroix*, patron de la ville de Lacroix, ibid., 1627, in-8°. W—s.

MASSON (ANTOINE), peintre français, né à Loury près d'Orléans en 1636, vint fort jeune à Paris et travailla d'abord chez un ardemasquineur. Obligé de gra-

ver sur l'acier, il acquit ainsi une grande pratique du burin ; mais jaloux de posséder toutes les parties de son art, il étudia avec zèle le dessin et la peinture. Il eût peut-être été sans rival comme graveur, si la prétention d'étonner le vulgaire par des travaux bizarres n'avait nui quelquefois à ses plus beaux ouvrages. Son *portrait de Brisacier* jouit d'une estime méritée : on reconnaît qu'il était le teint de l'original ; sa belle chevelure grise est d'une légèreté admirable, et son collet est véritablement de la dentelle. Le *portrait d'Olivier d'Ormesson* est aussi de la plus grande beauté ; et l'on n'y remarque un peu d'affectation que dans les cheveux. Mais dans le *portrait de Frédéric Guillaume, électeur de Brandebourg*, on est choqué de voir une taille en forme de poire faire le nez de ce prince, et une taille en spirale, le menton. Le *portrait de Gui Patin* est étonnant : le travail n'en saurait être plus bizarre ; mais l'effet qu'il produit est admirable. « Celui de » Charles Patin, dit Watelet, est » d'une excellente couleur, et respire » la vie ; on voit le rire moqueur de » ce médecin, moins satirique que » son père ; ses yeux brillent de malice ; l'hermine de sa fourrure est » en même temps de la plus grande » liberté de travail, et de la plus admirable vérité : mais en regardant de » près les tailles de la face, on trouve » fort singulière la marche que suivent celles qui dessinent le nez pour » aller former la joue ; on n'est pas » moins blessé des tailles du front, et » l'on est étonné ensuite de voir une » taille ronde former le menton. » Dans le *portrait de Gaspar Charrier*, qu'il a gravé d'après Blanchet, les cheveux indiquent plutôt les pi-quant d'un bérissou que la chevelure

de riches bénéfiques ; il revint quelque temps après en Hollande où il publia différents ouvrages mais on sait qu'il était de retour en Angleterre en 1709 ; il y mourut vers 1750, dans un âge avancé. Klefeker lui a donné une notice dans la *Bibliothèque des érudits*, et le loue sans aucune réserve. On cite de Jean Masson : *emplum reseatum seu Trachonologicohistoricus*, etc. d. d., 1700, in-8°. Il y combat généralement l'opinion admise que Masson n'était en paix à la naissance de son Sauveur. II. *Lettres critiques* sur la difficulté qui se trouve dans l'histoire de saint Étienne, relative au nombre des descendants de Jacob qui passèrent de Chanaan en Palestine, Utrecht, 1705, in-8°. Un autre (Théodore Leblanc, ministre de la Rochelle), avait pu dans l'année précédente, à Amsterdam un ouvrage intitulé : *Conciliation de Moïse avec saint Étienne et lui-même*, etc. Marolles, pasteur de la Rochelle, adressa deux lettres contre cet ouvrage à Masson, qui les publia avec ses réponses. III. *Vita Horatii*, Leyde, 1707 ou 1708, in-12, annonce dans le titre même, que la vie d'Horace peut être regardée comme un commentaire de Virgile, purgé de toutes les erreurs des plus célèbres interprètes, autres Tan. Lesèvre et Dacier. On ne peut dire de vanité, si ridicule dans un homme presque inconnu, ne peut pas rester impuni. Dacier publia : *Nouveaux éclaircissements sur les OEuvres d'Horace* (Paris, 1708, in-12), dans lesquels il déclara que Masson n'a fait que le dire dans tout ce qu'il dit de bien ; surtout, ajoute-t-il, où il n'a pas été trompé, c'est là où il

se trompe lui-même : sa critique est, à coup sûr une faute (1). Masson ne répondit à Dacier que plusieurs années après, par une *Lettre adressée à Valincourt*, et insérée dans le tome 1^{er}. de l'*Histoire critique de la République des lettres*. IV. *Vita Ovidii Nasonis*, Amsterdam, 1708, petit in-8°, et dans le 1^{er}. vol. de l'édition d'Ovide par Burmann. V. *Plinii Secundi Vita*, ibid., 1709, petit in-8°. Cette vie avait déjà paru dans l'édition des OEuvres de Pline, publiée par Hearne, Oxford, 1703 ; et on la retrouve avec quelques corrections, dans l'édition de Gottl. Corte et Paul-Dan. Longueil, Amsterdam, 1734, et dans celle qu'Arntzenius a donnée du *Panegyrique de Trajan*, Amsterd., 1738. VI. *Æl. Aristidis Vita*, à la tête de l'édition des *Discours* de ce célèbre rhéteur, publiée par Jebb, Oxford, 1722. VII. *Des Notes sur les inscriptions recueillies par Gruter*, dans l'édition de Grævius, Amsterdam, 1707, 4 vol. in-fol. VIII. *Des Notes sur les médailles des rois de la Comagène* dans le *Tesoro Britannico*, par N. Fr. Haym. IX. Une *Lettre* contenant de nouvelles réflexions sur les médailles de Vaballathus, dans la *Biblioth. raisonnée*, tom. XIII. X. *Des Remarques* sur une médaille d'Anne Faustine, *Mém. de Trévoux*, juillet, 1713. XI. *Annus solaris antiquus.... naturali suo ordini restitutus.... ex Mediceis præsertim Cl. Ptolemæi Mss. aliisque.... monumentis, marmoribusque ac nummis maximam partem anecdotis*, etc., in-fol. Ouvrage important, mais dont il paraît qu'on n'a publié que le prospectus. (V. le Journal des sa-

(1) La Réponse de Dacier se retrouve dans toutes les éditions postérieures de son *Traduction des OEuvres d'Horace*.

vants de 1711, p. 543.) XII. Plusieurs ouvrages polémiques, entre autres, une *Dissertation* en anglais, dans laquelle il prouve contre Collins la vérité historique du Massacre des Innocents, etc. (Londres, 1728, in-8°, de 54 pag.) (V. Dav. MARTIN.) — Des *Lettres* dans les journaux, et particulièrement dans l'*Hist. crit. de la Rép. des lettres*, dont on le regarde comme le principal rédacteur, mais à tort, puisqu'il est certain qu'il n'habitait point la Hollande. C'est également par erreur qu'on lui attribue la *Vie de Bayle*, publiée sous le nom de Lamomoye; elle est de Du Revest, écrivain réfugié. (V. le *Dictionn. des Anonymes*, par M. Barbier.) — Son frère, Samuel MASSON, ministre de l'église anglaise à Dordrecht, est le principal auteur de l'*Histoire critique de la République des lettres*, Utrecht, Amsterdam, 1712-18, 15 vol. in-12. Il n'y eut que les deux premiers vol. d'imprimés à Utrecht; les suivants le furent à Amsterdam; et après la mort du libraire Desbordes, l'ouvrage cessa de paraître, parce qu'on ne put trouver personne qui voulût se charger d'en continuer l'impression. On ne peut se faire une juste idée de la grossièreté avec laquelle les ouvrages les plus estimables y sont traités. Saint-Hyacinthe vengea les gens de lettres, en dédiant au rédacteur de ce journal le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, satire piquante et ingénieuse contre les pédants; et il acheva de le couvrir de ridicule par la *Déification du docteur Aristarchus Masso*, plaisanterie qui offre des traits dignes de Lucien. (V. SAINT-HYACINTHE.) Jean Masson a fourni plusieurs articles au Journal de son frère, ainsi que Philippe Masson, leur cousin. Prosper Marchand nous

apprend qu'on les nommait, tous trois, les maçons et les manœuvres de la République des lettres (V. son *Dictionn. critique*, tom. II, art. David MARTIN). Les curieux trouveront des détails piquants sur ce Journal, dans la seconde partie de l'*Histoire critique des Journaux*, par Camusat (V. D. FR. CAMUSAT). On sait que Sam. Masson a publié différents écrits polémiques, et qu'il vivait encore en 1735; mais on n'a pu découvrir la date de sa mort. W—4.

MASSON (FRANÇOIS), botaniste anglais, naquit en 1741, dans la ville d'Aberdeen, en Écosse, de parents peu riches. Il ne fut d'abord qu'un simple jardinier; mais son zèle pour la botanique l'ayant fait distinguer par le célèbre Aiton, il fut envoyé, en 1772, au Cap de Bonne-Espérance pour y recueillir des graines et des plantes. Son voyage fut très-productif, et il revint en Angleterre en 1781, après avoir visité également les Canaries, les Açores, Madère, quelques parties des Antilles, et surtout Saint-Christophe; et ses découvertes contribuèrent beaucoup à enrichir le jardin de Kew. En 1783, il voyagea en Portugal, et retourna en 1786 au Cap pour y continuer ses observations. Il revint en Angleterre, en 1795. Enfin deux ans après, son zèle infatigable lui fit entreprendre un voyage au Canada. On s'en promettait des résultats abondants, lorsque la mort vint l'arrêter au milieu de ses travaux, à Montréal, vers la fin de décembre 1805, dans la soixante-cinquième année de son âge. Cet homme, qui a tant observé, tant recueilli dans plusieurs parties de l'histoire naturelle, n'a publié qu'un seul ouvrage. Ce fut en 1796, qu'il parut sous le titre de *Stapelia nova*, etc., 1 vol., in-fol., Londres, com-

quarante-une espèces, et un égal de planches, avec une préface en latin au roi, et une préface en français. Les *Stapelia* paraissent, avec quelques autres genres, appartenir exclusivement le Sud de l'Afrique. Cependant, malgré les recherches des savants hollandais, on ne connaissait encore que deux espèces. La monographie de Masson, est l'une des plus remarquables de son époque. Les descriptions en latin sont bonnes, et les planches, gravées d'après des dessins faits sur les lieux, sont d'une fort belle exécution. Cet ouvrage néanmoins est, dans le rapport de la science, fort inférieur à celui de Jacquin, qui parut dix ans plus tard. Celui-ci contient trente espèces, dont deux anciennes, et treize décrites par Masson, et dix nouvelles. Les planches sont belles; mais les descriptions sont inférieures, étant plus complètes et exposant surtout les caractères essentiels, organe si remarquable dans les *Apocynées*, et d'où il a tiré de bons caractères génériques. Ce dernier, comme il est lui-même, avait sur Masson l'avantage de pouvoir observer et dessiner à son aise. Au reste, les mérites des dessins de Masson tendent à présenter les plantes dans leur état naturel; et l'on peut observer, dans les mêmes espèces dessinées par lui, les différences produites par le climat. Thunberg a donné le nom de *Massonia* à un genre de la famille des *phodèles*.

D—U.

MASSON (FRANÇOIS), statuaire, né à Paris, en 1745, à la Vicille-Lyre en Normandie, où un bénédictin lui enseigna les premiers éléments du dessin. Il annonçait des dispositions extraordinaires que son frère aîné, qui s'est distingué dans la car-

rière des Ponts-et-chaussées, résolu de les encourager, et le mit à Pont-Audemer chez un sculpteur, nommé Cousin, élève de Nic. Coustou. Sous ce nouveau maître, Masson fit des progrès rapides; et deux portraits en médaillon, fort ressemblants, du maréchal de Broglie et de son frère l'évêque de Noyon, lui valurent la protection de cette famille, qui le fit venir à Paris, où il suivit les leçons de Guill. Coustou, le dernier des sculpteurs de ce nom. Au bout de quatre ans d'études, le jeune artiste fut chargé, par l'évêque de Noyon, de l'exécution d'un monument élevé sur la place de l'Évêché. C'est une fontaine ornée de quatre cariatides et de trois figures. Il mit deux ans à la terminer. Le prélat, satisfait de cet ouvrage, envoya l'artiste à Rome, et l'y entretenait pendant cinq ans. C'est au milieu des chefs-d'œuvre de l'antiquité que Masson développa son talent, plutôt égaré que conduit par les leçons des maîtres qu'il avait suivis jusqu'alors. A peine de retour dans sa patrie, il fut chargé par le maréchal de Broglie de la décoration du palais du gouvernement, qui s'élevait alors à Metz sous la direction de Clérissieu. Elle consistait en un bas-relief de 42 pieds de long, en figures colossales, et en trophées d'une forte dimension. En six ans tout fut terminé; et ces ouvrages acquiescent à l'auteur une place distinguée parmi les sculpteurs de son temps. Mais la révolution venait d'éclater. Masson, n'ayant plus de grands travaux, s'adonna au genre du portrait, et exécuta, soit en marbre, soit en plâtre, les bustes des personnages les plus marquants de l'Assemblée constituante. Il y fit preuve d'un talent supérieur: tous ses portraits sont remarquables par

une grande ressemblance, par une expression juste, vive, animée, et par une exécution habile et soignée. Après la mort du conseiller-d'état Dufresne, il fut chargé par le gouvernement de faire son buste en marbre; et il le fit très-ressemblant, quoique de mémoire. En 1792, il exposa au concours deux figures, représentant l'une le *Sommeil*, l'autre *Hector attaché au char d'Achille*; et il exécuta, comme prix d'encouragement, le groupe allégorique du *Dévouement à la patrie*, que l'on a vu long-temps sous le péristyle du Panthéon. On lui doit aussi l'un des bas-reliefs qui ornent la voûte de cet édifice. En 1797, on lui confia la direction de toutes les sculptures des Tuileries; et il fit alors, par ordre du Conseil des anciens, un *Monument à la gloire de J.-J. Rousseau*, que l'on a vu pendant quelque temps à l'extrémité de la terrasse du bord de l'eau, dans le jardin des Tuileries, et qui depuis a été transporté dans le palais du Luxembourg. C'est un groupe de cinq figures, très-bien composé, d'un bon style de dessin et d'une exécution mâle et savante. Il a fait, depuis, la statue de *Périclès*, pour la chambre des pairs, et celle de *Cicéron*, pour le corps-législatif. Il exposa, en 1805, la statue du *général Caffarelli*, qui lui avait été ordonnée par le gouvernement. On a aussi remarqué les bustes des généraux Kléber et Lasne, et celui du chef du gouvernement, où il n'avait pu éviter la dureté de l'ensemble qu'en adoucissant les traits anguleux de la physionomie. Enfin, on lui doit encore les sculptures qui décorent le tombeau que le corps du génie a fait élever au maréchal de Vauban, dans l'église des Invalides. Outre ces travaux publics, Masson

avait exécuté plusieurs ouvrages particuliers, parmi lesquels on a vu un groupe de *Thétis plongeant dans le Styx*; une *Bacche dormie*; une *Veuve se regardant dans un miroir*, et surtout une superbe figure en marbre représentant *Flore* ou la *Jeunesse*, qui au mérite d'une pensée et d'une simplicité et de grâce, une exécution parfaite. Cette statue fut achetée après sa mort par le gouvernement, dans tous ses ouvrages on a vu le grand mérite de ne commettre aucun défaut. S'il a conservé quelques-uns des défauts de sa première jeunesse, c'est par suite de quelques méditations profondes sur l'art, le désir d'être original, et d'être vrai, un travail assidu, et d'un œil juste, et un sentiment intime des beautés de la nature qui ont préservé les écueils dont on se voyait sa carrière, et il parvint à surmonter presque tous. Il mourut le 15 novembre 1807. M. Regnault, directeur de l'Institut, a publié une notice sur lui dans le *Journal de l'Institut* sur Fr. Masson, 8 pag.

MASSON (CHARLES-PHILIBERT), littérateur et sculpteur, peut-être manqué que des circonstances plus favorables pour sa réputation durable, était né le 15 novembre 1745 à Blamont, château-fort du département de la Meuse, dans le département de la Meuse-Comté. Son père, greffier de la seigneurie de Blamont, et son oncle le produit lui fournissait à son jeune âge les moyens d'élever sa famille en apprentissage chez un maître sculpteur de Montbelliard. Après y avoir travaillé quelques années, le jeune Masson alla en Suisse se perfectionner dans l'exercice de son état; mais il fut arrêté par le démon de la gloire, et il s'échappait souvent de Blamont pour visiter les bords du Rhin et de la Bienne. Dans ses promenades



sait les ouvrages de nos s, ou bien il étudiait re en vers les paysages is les yeux. Le *Mercur* : l'année 1780 contient essaies de sa muse : ses sujets, ainsi que la it il les avait traités, et des encouragements. , appelé à Pétersbourg e aîné, officier au ser- e, il y fut admis, vers 6, comme sous-officier des cadets de l'artillerie, ilier la bienveillance de n particulier celle du sino (1), sur la recom- quel le comte Solty- re de la guerre, choisit r surveiller l'éducation et se chargea de son Il lui fit obtenir, en revet de capitaine de orit pour aide-de-camp, r, quelque temps après, ren second dans un des la garde. Sa douceur, sa es agréments de son es- ieut ouvert l'entrée de : des premières maisons g, où depuis long temps it accueilli avec distinc- itude de la bonne com- bua sans doute à perfec- lent littéraire. Il épousa ironne Rosen, d'une fa- me très estimée; et ce itageux parut devoir le our de Russie. L'impé-

ratrice Catherine le chargea d'aller en Allemagne annoncer aux princes de sa famille la naissance d'une fille du grand-duc Paul. A son retour, il fut nommé premier major des grenadiers du grand-duc Alexandre, qui se l'attacha comme secrétaire. L'avènement de Paul I^{er}. au trône fut le terme de la fortune de Masson. Ce prince l'éloigna de la cour, et disposa de ses emplois. Bientôt après, accusé de s'être réjoui du succès des armées françaises, Masson fut arrêté, au mois de décembre 1796, avec son frère, et conduit à la frontière sous escorte. Le comte de Lehndorf, son protecteur, lui offrit un asile en Pologne; et ce fut dans cette retraite qu'il rédigea ses *Mémoires sur la Russie*, ouvrage qui ne se ressent que trop de la situation où était l'auteur en le composant. Obligé enfin de songer aux moyens de procurer à sa famille des ressources contre le besoin qui commençait à se faire sentir, il vint demeurer à Bareith, et sollicita la permission de rentrer en France, d'où il était repoussé par une application très-injuste des lois contre les émigrés. Ce ne fut qu'après une attente de deux années qu'il obtint des passeports; et il arriva, en 1799, à Blamont. Effrayé des traces qu'avait laissées dans son pays une révolution qu'il avait mal jugée, il résolut de ne prendre aucune part aux affaires publiques : cependant il vint à Paris, et fut nommé, quelque temps après, secrétaire-général de la préfecture de Rhin-et-Moselle. Sa santé affaiblie par les vicissitudes pénibles qu'il avait éprouvées, déclina rapidement; il alla toutefois prendre possession de l'emploi qui lui avait été accordé. Les devoirs de sa place et

aine, colonel d'un régiment russe, ce du général Melisso, il habite 1820, une maison de campagne le Bareith; il est connu dans la lit- ture épique dont *Charles Martel* vray, arrêté pendant plusieurs an- nées, impérial de France, qui en- tains auxquelles l'auteur ne voulut a paru à Strasbourg, en 1816, à

la culture des lettres remplirent le reste de sa vie ; et il mourut à Coblentz, le 3 juin 1807. Il était membre associé de l'Institut de France, de celui de Milan, de l'académie celtique, etc. A beaucoup d'esprit et d'imagination, Masson joignait des connaissances assez étendues. Dans ses dernières années, le malheur avait aigri son caractère : il s'irritait des moindres contradictions, et repoussait les critiques les plus modérées avec une amertume qu'il se reprochait bientôt ; mais il n'était pas maître de ses premiers mouvements. On a de lui : I. *Cours mémorial de géographie*, à l'usage du corps des cadets d'artillerie, Berlin, 1787 ; Pétersbourg, 1789, 1790, in-8°. II. *Elmine, ou la fleur qui ne se flétrit jamais*, conte moral, Berlin, 1790, in-8° ; inséré dans le Journal encyclopédique, même année, tome VIII, et dans l'Esprit des journaux ; et traduit en allemand par Meyer. *Elmine* est un diminutif du nom de la princesse Wilhelmine de Courlande, pour qui ce conte a été composé. III. *Mémoires secrets sur la Russie*, et particulièrement sur la fin du règne de Catherine II et le commencement de celui de Paul I^{er}, Amsterdam (Paris), 1800 - 1803, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage renferme beaucoup de déclamations et de principes révolutionnaires, que l'auteur a ensuite désavoués : il est convenu lui-même qu'on y trouve des exagérations, des jugements hasardés et plusieurs anecdotes qui n'ont aucun caractère d'authenticité. Le fameux Kotzebue le critiqua sans ménagement dans le livre intitulé : *L'Année la plus remarquable de ma vie*. Masson répondit par une série de lettres qui furent publiées d'abord en allemand ;

il les traduisit depuis en français et les ajouta aux *Mémoires de* formement le 4^e. vol. ou le supplément et le correctif. On trouve à Un Mot à l'auteur de l'Extrait des trois ouvrages sur la Russie (de Piles), et le Récit de la déportation de Masson, qui devait servir d'introduction aux Mémoires, mais que des convenances l'avaient empêché de faire paraître alors. Cet ouvrage a été traduit en anglais et en allemand. IV. *Les Helvétiens*, poème en chants, dont le sujet est la mort honorable des Suisses contre le Téméraire, Paris, 1800, avec des notes historiques par le comte François de Neufchâteau. Ce poème à l'Institut un phénomène en poésie épique : c'en était un sous le rapport littéraire, en ce que pour la fois un peuple entier était héros d'une épopée, et figure principale ne donna lieu à cette conception acceptable d'intérêt ; des inversions dont la couleur romanesque qu'historique saïsmes fréquents, une variété de détails qui rappelle le rocailleux qui rappellent les premiers à soutenir la vogue pendant donner à cette tentative, quelques enthousiasmes formes républicaines. On dit Chénier dans son *Traité de littérature*, chap. VII, que des événements modernes ne seraient le merveilleux ; mais du merveilleux fait du poème une histoire en vers.... On en abonde des idées fortes y remarque souvent du naturel et franchise dans l'expressives narrations rapides, q

le verve y brillent par
 mais on y desire pres-
 douceur, l'harmonie,
 et ce qui fait le char-
 V. *Ode sur la fonda-
 publique*, qui a reim-
 le poésie en 1802, Pa-
 a été insérée dans diffé-
 VI. *La nouvelle As-
 aventures romantiques*
 sé, Metz, 1805, 2 vol.
 une production de la
 auteur; il la composa
 es traditions du pays
 ard. Les descriptions
 tre autres celles du joli
 où se passe l'action,
 érité frappante. VII.
 r, l'un des cinquante-
 flétris par le rapport
 éance publique de l'a-
 çaise du premier avril
 son secrétaire perpé-
 rd), Paris, 1807, in-
 rouve quelques beaux
 ette pièce est inférieure
 llevoye qui fut couron-
 bservations adressées à
 celtique sur le rapport
 y sur l'ouvrage de Pal-
 : Vocabulaires compa-
 es de toute la terre; et
 et russe, insérées dans
 es de cette académie,
 362. IX. *Mémoire sta-
 épartement de Rhin-et-
 blentz*, petit in-fol., et
 orceaux dans la *Décade*.
 sé inédite une traduction
 çais de la *Description*
 de *Tsarskoë Celo*, par
 rski, et des matériaux
 istoire de la littérature
 la Notice nécrologique
 isacrée M. Beuchot dans
 hilosophique, tome 54,
 W — s.

MASSON DE MORVILLIERS
 (NICOLAS), né vers 1740, à Morvil-
 liers, village de Lorraine, vint ache-
 ver ses études à Paris, et se fit rece-
 voir avocat au parlement. Il ne fré-
 quenta cependant point le barreau,
 et partagea son temps entre la cul-
 ture de l'histoire et celle de la poésie.
 M. le duc d'Harcourt, gouverneur de
 Normandie, le choisit pour secré-
 taire-général; et cet emploi lui faci-
 lita son admission dans les meilleures
 sociétés. Il réussissait particuliè-
 rement dans l'épigramme; et il en a
 composé quelques-unes que La-
 harpe a trouvées assez bonnes pour
 les insérer dans sa *Correspondance*
littéraire: on en trouve d'autres non
 moins piquantes dans la *Correspon-*
dance de Grimm. Masson de Mor-
 villiers mourut à Paris, le 29 sep-
 tembre 1789. On a de lui: *Abrégé*
élémentaire de la géographie uni-
verselle de la France, Paris, 1774,
 2 vol. in-12; — *de l'Italie*, 1774,
 in-12; — *de l'Espagne et du Por-*
tugal, 1776, in-12. Ces trois *Abrégés*
 eurent quelque succès; et l'auteur
 devint peu de temps après l'un des
 collaborateurs de l'*Encyclopédie mé-*
thodique, et fut chargé, avec Ro-
 bert, de la rédaction du *Dictionnaire*
de la géographie moderne. Il y re-
 fonda ce qu'il avait déjà publié sur
 l'Espagne; mais on lui fit voir qu'il
 avait trop déprécié la littérature de
 ce pays. (V. CAVAILLES et DENINA.)
 Il donna, quelques mois avant sa
 mort, un volume d'*OEuvres mêlées*
en vers et en prose, 1789, in-8°.
 C'est le Recueil des Pièces fugitives
 qu'il avait insérées dans l'*Almanach*
des Muses, et dans quelques autres
 collections littéraires. Toutes ne sont
 pas également bonnes; mais, outre les
 épigrammes, on y distingue quelques
 épitres écrites avec beaucoup de verve

ches sur l'origine et la formation des vers à tuyau, etc., Amsterd., 1733, pet. in-8°. avec une pl. II. *Histoire des rois de Pologne*, et du gouvernement de ce royaume, ibid., 1733, 3 vol. in-12. III. *Histoire de la guerre présente*, ibid., 1735, in-12. IV. *Histoire de la dernière guerre, avec la Vie du prince Eugène de Savoie*, etc., ibid., 1736-37, 5 vol. in-12. V. *La Vie du duc de Ripperda, grand d'Espagne*, ibid., 1739, 2 vol. in-12. VI. *Histoire de l'empereur Charles VI. et des révolutions arrivées dans l'Empire sous les princes de la maison d'Autriche*, ibid., 1742, 2 vol. in-12. Tous les ouvrages historiques de Massuet sont très-médiocres, et on ne les lit plus depuis long-temps. VII. *Table générale des matières contenues dans l'histoire et les Mémoires de l'Académie des sciences depuis 1699 jusqu'en 1734*, Amsterd., 1741, in-4°, ou 1/2 vol. in-12. Cette table est plus complète, plus commode et mieux ordonnée que celle qui a été faite à Paris; mais, comme elle ne remonte pas jusqu'à l'établissement de l'Académie, et que d'ailleurs elle n'a pas été continuée, on donne la préférence aux tables rédigées par GODIN, DEMOURS et COTTE, Paris, 1734-1809, 10 vol. in-4°. (V. ces noms et ROZIER.) VIII. *Éléments de philosophie moderne*, ibid., 1752, 2 vol. in-12; c'est un traité de physique. On lui attribue encore: *Anecdotes du règne de Pierre I^{er}. dit le Grand*, in-12; et une édition augmentée de la *Science de l'homme de cour*, par Chevigny et Limiers (1), Amsterd., 1752, 18 vol. in-12.

W—S.

(1) Cet ouvrage n'a point été indiqué à l'article *Limiers*; dont Chevigny n'est que le masque ou le prête-nom; mais nous avons à réparer une omission bien autrement importante. A l'art. *Le Gallois* (XVI,

MASTALIER (CHARLES fesseur de belles-lettres à l' de Vienne, né dans cette 1731, y mourut en 1795. embrassé dans sa jeunesse la gieuse: après la suppression suites, il obtint la place de seur à l'université. Comme a débuta par les panégyriques Kilian, saint Ulric, saint de Sales, saint Jean Népomu les patrons du Tyrol; il loua avec le même zèle en prose e les souverains et les grands l Il composa des épithalames, sons funèbres, des odes. Pi pièces de circonstance, on *Chant d'un cuirassier* et après la revue de Hongrie, une *Chanson d'un cuirassier du régiment de l'archiduc* Il fit aussi des vers sur la maréchal Daun, et du poète Ses poésies furent imprimées 1774, et elles eurent une section en 1782. Il a publié so de Wetzlar, plusieurs brochures sont tombées dans l'oubli. lue encore à cet ex-jésuite le *de Berlin, sur les paradoxes du siècle*, Berlin et Vienne, 17 in-8°. Mastalier a passé quel pour un grand poète, et pou émule d'Horace; mais la po pas ratifié ce jugement: le rite de ses poésies consista correction, et dans une imisez heureuse des modèles de moderne.

3-3), copiste de Lomieu, on a promi voir à *Limiers*, de citer un plagiaire ou un C'est de Limiers qu'on voulait parler propre le *Traité des plus belles bibli. Le Gallois*, et l'a inséré presque en entier *générale des études*, publiée sous le nom de Guy, Amsterd., Clotelain, 1774, in-11 *Science de l'homme de cour*, édition en Voy. le *Dict. des anonymes*, par M. 3157, et la *Table des auteurs*, au mot C

supérieurs la permission de donner les cours de l'université, et fut déclaré licencié en droit. Il vint à Rouen, en 1702, et se livra tout à l'étude du grec et du latin, il vint à l'abbaye de Saint-Martin-des-Prés, où il partagea son temps entre ses études et ses devoirs. Après la mort de son père, il fut chargé de continuer l'ordre de Saint-Martin, et en publia le cinquième volume par son prédécesseur. Il ajouta une vie abrégée de son père et de D. Ruinart. D'autres occupations l'empêchèrent de ce travail, qui fut continué à la suite à D. Martène, mais n'a jamais été achevé. Dom Massuet mourut d'apoplexie à l'abbaye de Saint-Germain, le 19 janvier 1729. On lui doit une excellente édition des *Œuvres de saint Irénée*, 2 vol. in-8, enrichie de notes, et de dissertations (V. IRÉNÉE, XXI, *Lettre au P. J. B. Lanier* en réponse aux critiques publiées de l'édition de saint-Augustin (V. LANIER, I, 362); — une autre édition de Baïeux, sur son mandement de condamnation de plusieurs propositions soutenues à l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, la même année; — *Cinq lettres de Dom Bern. Pez*, et insérées dans les *Œuvres littéraires* de Dom. XIII; elles contiennent des anecdotes et des nouvelles qui n'ont pas été laissées en manuscrit; — un recueil intitulé : *Augustinus*, un recueil de tous les sermons de saint Chrysostome tournois de la grâce. On trouve, pour plus de détails, dans l'*Annuaire de la congrégation*

de Saint-Maur, par Dom Tassin. W—s.

MASSUET (PIERRE), laborieux écrivain, né en 1698, à Mouzon-sur-Meuse, prit l'habit de Saint-Benoît, dans l'abbaye de Saint-Vincent de Metz; mais ayant éprouvé quelques tracasseries de la part de ses confrères, il parvint à s'évader, et se réfugia en Hollande, où il fit profession de la religion réformée. Il s'appliqua à l'étude de la médecine sous le célèbre Boerhaave, et reçut le doctorat à l'université de Leyde, en 1729 : il prit, pour sujet de sa thèse, l'examen des divers systèmes sur la génération, et s'y montra partisan de Lecuwenhoeck. Massuet était fort laborieux; il partageait son temps entre les soins qu'il devait à ses malades, et le travail du cabinet. Il acquit, du produit de ses épargnes, la seigneurie de Lankeren, près d'Amersfort, et y mourut le 6 octobre 1776. Il est le principal rédacteur de la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*, Amsterdam, 1728-53, 52 vol. in-12. Les deux derniers volumes contiennent les tables générales de ce journal, auquel travaillèrent des hommes d'un rare mérite, tels que 's Gravesande, Jaucourt, Arnaud de la Chapelle, Barbeyrac, Desmaiseaux, Maty, etc. Il a traduit en français : le *Manuel des accouchements*, par Deventer; — *De l'Amputation à lambeau*, ou Nouvelle méthode d'amputer les membres, par Verduin (Amsterd., 1756); cette traduction enrichie d'une bonne préface et de notes, est préférée à l'original; — les *Tables anatomiques* du corps humain, par Kulm; — les *Essais de physique*, de P. Muschenbroeck; — les *Annales d'Espagne et de Portugal*, par D. Alvarès de Colmenar. On a en outre de Massuet : I. *Recher-*

ches sur l'origine et la formation des vers à tuyau, etc., Amsterd., 1733, pet. in-8°. avec une pl. II. *Histoire des rois de Pologne*, et du gouvernement de ce royaume, ibid., 1733, 3 vol. in-12. III. *Histoire de la guerre présente*, ibid., 1735, in-12. IV. *Histoire de la dernière guerre, avec la Vie du prince Eugène de Savoie*, etc., ibid., 1736-37, 5 vol. in-12. V. *La Vie du duc de Ripperda, grand d'Espagne*, ibid., 1739, 2 vol. in-12. VI. *Histoire de l'empereur Charles VI*, et des révolutions arrivées dans l'Empire sous les princes de la maison d'Autriche, ibid., 1742, 2 vol. in-12. Tous les ouvrages historiques de Massuet sont très-médiocres, et on ne les lit plus depuis long-temps. VII. *Table générale des matières contenues dans l'histoire et les Mémoires de l'Académie des sciences depuis 1699 jusqu'en 1734*, Amsterd., 1741, in-4°, ou 4 vol. in-12. Cette table est plus complète, plus commode et mieux ordonnée que celle qui a été faite à Paris: mais, comme elle ne remonte pas jusqu'à l'établissement de l'Académie, et que d'ailleurs elle n'a pas été continuée, on donne la préférence aux tables rédigées par GODIN, DEMOURS et COTTE, Paris, 1734-1809, 10 vol. in-4°. (V. ces noms et ROZIER.) VIII. *Éléments de philosophie moderne*, ibid., 1752, 2 vol. in-12; c'est un traité de physique. On lui attribue encore: *Anecdotes du règne de Pierre I^{er}. dit le Grand*, in-12; et une édition augmentée de la *Science de l'homme de cour*, par Chevigny et Limiers (1), Amsterd., 1752, 18 vol. in-12. W—S.

(1) Cet ouvrage n'a point été indiqué à l'article *Limiers*, dont Chevigny n'est que le masque ou le prête-nom: mais nous avons à réparer une omission bien autrement importante. A l'art. *Le Gallois* (XVI,

MASTALIER (CHARLES) fesseur de belles-lettres à l'université de Vienne, né dans cette ville en 1731, y mourut en 1795, embrassé dans sa jeunesse la philosophie gieuze: après la suppression des écoles gieuzes, il obtint la place de professeur à l'université. Comme il débuta par les panégyriques de Kilian, saint Ulric, saint Ivo de Sales, saint Jean Népomucène, les patrons du Tyrol; il loua avec le même zèle en prose et en vers les souverains et les grands hommes de son siècle. Il composa des épithalames, des sons funèbres, des odes. Ses pièces de circonstance, ou *Chant d'un cuirassier au combat*, après la revue de Hongrie, et une *Chanson d'un cuirassier du régiment de l'archiduc Charles*. Il fit aussi des vers sur la mort du maréchal Daun, et du poète Wetzlar. Ses poésies furent imprimées en 1774, et elles eurent une seconde édition en 1782. Il a publié sous le nom de Wetzlar, plusieurs brochures sont tombées dans l'oubli. On lui a attribué encore à cet ex-jésuite les *Paradoxes de Berlin, sur les paradoxes du dix-huitième siècle*, Berlin et Vienne, 1778, in-8°. Mastalier a passé quelque temps pour un grand poète, et pour l'émule d'Horace; mais la postérité ne s'est pas ratifiée ce jugement: le rite de ses poésies consiste en une correction, et dans une imitation heureuse des modèles de la poésie moderne.

373), copiste de Lomeieu, ou a prêté son nom à Limiers, de citer un plagiaire espagnol. C'est de Limiers qu'on voulait parler proprement le *Traité des plus belles bibliographies*. Le Gallois, et l'a inséré presque en entier dans sa *générale des études*, publiée sous le nom de Gny, Amsterd., Cluetain, 1713, in-12. Voy. le *Dict. des anonymes*, par M. de la Harpe, et la *Table des auteurs*, au mot C

LETTA. *V.* **DONDUCCI.**
CHT (*PIERRE Van*),
 rotendant, né à Cologne
 it de la famille Sconing,
 lus distinguées de Mas-
 ui avait été obligée de
 ille pour se soustraire
 ; que le duc d'Albe dé-
 tre les hérétiques. Son
 tre de la religion réfor-
 tina à suivre la carrière
 et dirigea son éducation
 ice. Après avoir desser-
 églises, il fut nommé
 e théologie et de langne
 'académie de Francfort-
 il passa, en 1669, à
 où il enseigna la théo-
 it sept ans ; et il succé-
 sbert Voët dans la chaire
 ssait à l'académie d'U-
 ourut, en cette ville, le
 706, d'une blessure qu'il
 n tombant, et où se mit
 Ses infirmités l'avaient
 signer sa chaire depuis
 iées. Par son testament,
 somme de vingt mille
 adémie, pour l'entretien
 c étudiants en théologie.
 quelques ouvrages qui
 ourd'hui que peu d'in-
 nt on trouvera les titres
jectum eruditam, de
 et dans la *Bibliotheca*
 de Hartzheim. On se
 e citer : 1. *Novitatum*
um gangriena, corporis
ibliothecae plerisque par-
seu Theologia Carte-
a, Amsterdam, 1678,
 rtes n'est point ménagé
 rage ; mais le bon sens,
 st encore plus souvent
Theologia theoretica
 msterdam, 1682, et
 99, 2 vol. in-4°. Z.

MASTROPETRO ou **MALIEPI-**
RO (*AUREO*), doge de Venise, avait
 été nommé à cette dignité, en 1172,
 par le choix unanime des électeurs ;
 mais il la refusa pour la déferer à Sé-
 bastien Ziani, qu'il croyait plus pro-
 pre que lui-même à gouverner la ré-
 publique dans des temps orageux.
 Cependant après la mort de Ziani,
 le 13 avril 1179, il fut de nouveau
 élu ; et cette fois il accepta le bon-
 net ducal. Mais la rebellion de Zara,
 qu'il ne put soumettre, et les mau-
 vais succès des croisés dans le Le-
 vant, l'ayant dégoûté des affaires pu-
 bliques, il se retira, en 1192, dans
 le monastère de Sainte-Croix à Ve-
 nise, où il revêtit l'habit de moine.
 Henri Dandolo lui fut substitué, le
 1^{er}. janvier de l'année suivante.

S. S—1.

MASURES (*DES*) ou **MASU-**
RIUS. *V.* **DESMASURES.**

MATAL (*JEAN*), érudit du seizième
 siècle, naquit vers 1520, à Poligni,
 dans le comté de Bourgogne, d'une fa-
 mille considérée. Après avoir terminé
 ses études, il visita l'Italie, et s'arrêta
 surtout à Bologne, pour entendre
 les leçons du célèbre Alciat. Il s'y lia
 d'une étroite amitié avec deux de ses
 condisciples, Ant. Augustin et Jé-
 rôme Osorio, dont il reçut depuis
 des marques multipliées d'affection.
 Il suivit Augustin à Rome, à Venise,
 à Florence, et l'accompagna en An-
 gleterre lorsque ce prélat y fut en-
 voyé comme ambassadeur du roi Phi-
 lippe II (*V.* **ANT. AUGUSTIN**). En
 quittant l'Angleterre, Matal vint en
 Flandre, et y séjourna quelque temps :
 il alla ensuite se fixer à Augsbourg,
 où il mourut, en 1597, dans un âge
 avancé. Il avait des connaissances
 très-étendues dans la jurisprudence,
 la géographie, l'histoire et les anti-
 quités. Il était en correspondance

avec la plupart des savants de son temps, entre autres George Cassander. On a publié quelques-unes des lettres qu'il lui écrivait; elles sont assez curieuses (*Voy.* Bayle, art. *J. Métel*). Gilbert Cousin, son compatriote, lui a dédié plusieurs de ses ouvrages; Benoit Eggius, de Spolète, la première édition de la *Bibliothèque d'Apollodore* (*V.* APOLLODORE), et Barthel. Bodegem, le traité d'Osorio de *Gloria* (Cologne, 1577, in-12), dont Matal et Ant. Augustin sont les deux interlocuteurs (*V.* OSORIO). On a une lettre d'Onuphre Panvini, imprimée au-devant de la *Chronique* de Gérard Mercator (1568), dans laquelle il déclare que c'est Matal qui lui a inspiré le goût de l'antiquité, et que c'est à sa sollicitation qu'il a entrepris les *Fastes romains* (*V.* PANVINI). Matal fut l'un des correcteurs des *Pandectes Florentines* (*V.* Lelio TORELLI), et des *Inscriptions étrusques*, publiées par Gruter. On a de lui : I. *Epistola de Hieron. Osorii Indicarum rerum historia*, Cologne, 1574, in-8°. Cette lettre, adressée à Ant. Augustin, a été réimprimée au-devant de l'histoire d'Osorio; elle est bien écrite, et pleine de détails intéressants. II. *Speculum orbis terræ*, Cologne, 1600-1602, 4 part. in-fol. Cet ouvrage est orné du portrait de l'auteur et de cartes gravées sur bois; il est très-rare. On en doit la publication à un des amis de Matal, qu'il avait institué son exécuteur testamentaire. III. *Des Notes sur les Vies des hommes illustres* de Cornelius Nepos, dans l'édition de Francfort, 1609, in-fol.; rare. IV. Quelques *Pièces de vers latins* et des *Lettres*, en tête de différents ouvrages ou dans les Recueils de temps. — MATAL (Jacques), docteur en théologie, de la

même famille, a publié : *hierarchy ordinis*, Lyon in-8°.

MATANI (ANTOINE), et mathématicien, naquit, le 27 juillet 1730. Après ses humanités au collège ville, il entra au séminaire pal, où il étudia la philosophie mathématiques avec des succès, qu'il fut choisi au bout de six ans pour y enseigner la physique. Cette science ne pouvant être fixée, il résolut de s'adonner à la médecine, et se rendit, en 1750, à Pise, où il suivit avec tant de succès les leçons des plus célèbres professeurs, qu'il reçut le bonnet le 31 mai 1754. Bientôt pour Florence, où son caractère studieux, et les observations qu'il publia sur des maladies, le firent agréer par les médecins de cette ville. François lui donna une chaire de philosophie à l'université de Pise; et il y suivit la médecine, ainsi qu'il alla à l'hôpital de Pistoie. En 1760, un voyage dans les montagnes des environs, et il fit plusieurs observations utiles. Outre les langues grecque et italienne, il savait encore l'anglais. Membre correspondant de plusieurs sociétés royales de Languedoc, Montpellier, de curieux de la nature, de la société de Berner, et d'autres, par ses travaux au succès de médecine et d'histoire naturelle imprimés à Venise des articles intéressants au public, et à celui de la littérature de l'Europe et surtout également imprimé à Venise jetait de donner une hi

ains de son pays, lorsqu'enleva le 21 juin 1779. é, en latin et en italien, abre d'ouvrages sur la la médecine et l'histoire, des préfaces, des et différents articles in-journaux d'Italie. Nous es suivants : I. *De anæ-*

recordiorum morbis, 56 ; Livourne, 1761.

Larissæi capita Opti-
conscripta et latinè
soie, 1758. Le texte est

et la traduction peu
illa figura della Terra,

IV. *Delle produzioni*
erritorio Pistoiese, ib.,
de 210 pag., avec 2

te. V. *De philosophicis*
n studiis dissertatio,
764, in-4^o. de 32 pag. ;

in catalogue alphabéti-
s auteurs de Pistoie qui
des matières philoso-

nombre de quatre-vingt-
ont plus de la moitié
e inédits. VI. *Elogio*

A. Giacomelli, Pise,
ni donna en latin la *Vie*
lat, dans l'édition qu'il
ans après, des Prolo-

ence et Plaute (*V. GIA-*
II. *De nosocomiorum*
umentarius epistolaris,
a Raccolta de Calogerà,
oyez son Éloge dans les
cad. nat. curios., tom.
p. 219, et dans le *Gior-*

erati, tom. xxxvi, p.
779. C. T—Y.

US. *V. FIRMICUS.*

(*ST. JEAN DE*), fonda-
re des Trinitaires, était
1, en Provence, l'an
juin, jour où l'église cé-
de saint Jean, dont il

reçut le nom au baptême. Ses parents étaient moins distingués encore par les avantages de la naissance et de la fortune, que par leur piété. Sa mère le consacra au Seigneur par un vœu solennel : on l'envoya étudier à Aix, sous la direction d'habiles maîtres ; et, s'il mit à profit leurs leçons, il se perfectionna en même temps dans la pratique des vertus chrétiennes. Il se retira ensuite dans un ermitage, près de Faucon : mais les fréquentes visites qu'il recevait, le déterminèrent à quitter cette solitude ; et il se rendit à Paris pour étudier la théologie, science dans laquelle il fit des progrès remarquables. Ses maîtres l'obligèrent de recevoir le bonnet de docteur ; et quelque temps après il fut honoré du sacerdoce. Ce fut le jour où il célébra le divin sacrifice pour la première fois, qu'il forma la résolution de se dévouer au rachat des captifs : il fit part de ce projet à un pieux ermite, nommé Félix de Valois, qui habitait la forêt de Gandelu, au diocèse de Meaux ; et ils se mirent en route tous les deux, pendant l'hiver de l'année 1197, pour aller solliciter l'approbation du Saint-Siège. Innocent III, qui occupait alors la chaire de Saint-Pierre, les reçut avec bonté, leur accorda un logement dans son palais, et voulut entendre de leur bouche tous les détails des plans qu'il avaient médités. Il donna au nouvel institut le nom de la Sainte-Trinité, et chargea l'évêque de Paris et l'abbé de Saint-Victor d'en dresser les statuts, qui furent approuvés en 1198. L'ordre fut d'abord établi en France, par la protection du roi Philippe-Auguste, et de Gaucher III, seigneur de Châtillon, qui abandonna au pieux fondateur un lieu nommé Cerfroid, dans la Brie, pour y bâtir un monas-

tière, regardé comme le chef-lieu de l'institut. Jean adressa quelques-uns de ses disciples aux comtes de Flandre et de Blois, partant pour la Palestine; et il alla lui-même en 1202 à Tunis, d'où il ramena un grand nombre de chrétiens qu'il avait rachetés: il y fit un second voyage en 1210, et eut le bonheur de briser encore les fers de plusieurs captifs; mais les fatigues de la traversée affaiblirent ses forces, déjà minées par les austérités. Le vaisseau qu'il montait ayant atterri à Ostie, il se rendit à Rome, où il continua d'exercer les œuvres de charité, jusqu'à ce qu'enfin, succombant sous le poids de ses travaux, il s'endormit au Seigneur, le 21 décembre 1213. On voit encore le tombeau de saint Jean de Mathadans l'église de Saint-Thomas; mais son corps a été transporté en Espagne. L'Église célèbre sa fête le 8 février. Les Trinitaires portaient en France le nom de Mathurins (Voy. FELIX DE VALOIS, XIV, 272). Le P. J. B. de la Conception, mort en odeur de sainteté, en 1613, introduisit une réforme très sévère dans les maisons de cet ordre, en Espagne. On peut consulter, pour les détails, *l'Histoire des ordres monastiques*, par le P. Helyot, II, 310 - 332.

W—s.

MATHATIAS. V. JUDAS MACHABÉE.

MATHENEZ (JEAN-FRÉDÉRIC), appelé en latin *Matenesius* ou *Mathenesius*, professeur d'histoire et de langue grecque, à Cologne, où il naquit vers l'an 1570, fut chanoine et curé de l'église de Saint-Cunibert, et mourut victime de la charité chrétienne, en administrant les secours religieux aux pestiférés, le 24 août 1622. Ce professeur, dans ses écrits, s'est exer-

cé de préférence sur des bizarres, qu'il n'a pas mal traités avec la prolixité des savants de sa nation: au nom paraît avoir été le type du fameux *Mathanasius*, à qui Hyacinthe a jugé à propos de biffer le commentaire sur le *d'œuvre d'un inconnu* (F. HYACINTHE). Ceux qui sont des productions d'une imagination fantasque, autant que le sont, en matière de goût, les ouvrages qui se recommandent par leur originalité, trouveront leur satisfaction dans les livres de Mathenez. Ceux qui pensent, au contraire, que les badinages de l'esprit sont sous une érudition trop pesante que le savoir est dégradé pour l'agrément, lorsqu'il est enveloppé à dessein de se borneront à l'énumération nous allons donner des écrits d'un moine allemand. Le plus connu est intitulé: *Critices Christianæ de Ritu bibendi super sanitificum, Casarum, principum, amicorum amicarum*. Cologne, 1611, in-8°. On voit que l'auteur n'a point parlé de la politique, ce qu'il eût écrit plus tard, eût eu une place notable dans le recueil qu'il embrasse. Parmi les dissertations de Maténésius, nous en citerons: I. *Sæculum criticum de somno, potuque christianorum somnifero*. Cologne, in-8°. II. *Ara Busiridis, sive tagma criticum de hospitibus contesseratione quorundam christianorum inhospitali*, Cologne, in-8°. III. *Discursus de habitu vestium nostri temporis*, 1612, in-8°. IV. *Hermath*

Illaneurum theologiæ, eloquentiæ, historiæ, institutione instructa, 1613, *Optimum regale et imperium Austriacæ*, ibid., VI. *Peripateticus christophoria sacra liberæ et civitatis Coloniensis, ab calumniis vindicata*, VII. *De parentelâ, coronatione Ferdinandi*, in-4°. VIII. *De triplici Germaniâ, Lombardniâ*, 1622, in-4°.

F—T et W—s.

R (COTTON), savant de l'église anglicane, en activité à Boston, le 12

Il apprit dans sa jeunesse le latin et l'hébreu, et se distingua par ses progrès rapides dans les sciences. A l'âge de vingt ans fut admis au saint-ministère, où il remplit les fonctions avec beaucoup de pureté, il trouva cependant de continuer ses études. Sa connaissance des langues les plus répandues en se rendit familier l'indien, dans lequel il composa des instructions sur les principes du christianisme. Mather fut vu, dans ses travaux, publiques; il fonda plusieurs écoles destinées à l'amélioration de ses compatriotes, soit par la suppression du vice, soit en leur montrant les moyens d'écarter la misère, ce qui produisit toujours le résultat d'une abondance ou de l'indigence aussi une caisse qu'il consacra à l'usage évangélique, dont il se consacra à bâtir des écoles pour distribuer des livres de prière à secourir les ecclésiastiques. Les vertus de

Mather le rendirent un objet de vénération pour ses compatriotes; et les magistrats n'entreprenaient rien sans le consulter: ses talents l'avaient fait agréger à l'université de New-Cambridge; mais sa réputation s'étendit bientôt jusqu'en Europe. L'académie de Glasgow lui expédia, en 1710, des lettres de docteur en théologie; et la société royale de Londres le nomma, en 1714, l'un de ses associés. Il avait une correspondance suivie avec un grand nombre de personnes de distinction, entre autres le chancelier King, et Leusden, qui lui dédia son *Psautier* hébreu et anglais. Mather, après une vie remplie de bonnes œuvres et d'utiles travaux, mourut le 13 février 1728, âgé de soixante-cinq ans et un jour. Outre un grand nombre de sermons, de dissertations, de programmes et d'essais, on cite de lui: I. *Magnalia Christi americana*, ou Histoire ecclésiastique de la Nouvelle Angleterre, de l'an 1620 à 1698 (en anglais), in-fol. II. *The christian Philosopher*, c'est-à-dire, le Philosophe chrétien, Londres, 1721, in-8°.; c'est un recueil de preuves de l'existence de Dieu, tirées des merveilles de la Nature. III. *Ratio disciplinæ fratrum Nov-Anglorum*. IV. *Directions*, etc. (Règles de conduite pour un candidat au saint-ministère.) V. *American psalter*, etc. (Le Psautier américain.) Mais de tous les ouvrages de Mather, le plus remarquable est celui qu'il a composé, à l'exemple de Jos. Glauvill (*V. GLAUVILL, XVII, 492*), pour établir l'existence des sorciers, et leur funeste influence sur les météores; il est intitulé: *The Wonders*, etc. (Les Merveilles du Monde invisible, tirées de l'analyse des procès de différents sorciers, exécutés récemment dans la Nouvelle-

Angleterre.) Cet ouvrage fut imprimé à Boston, par l'ordre spécial du gouverneur de Massachusetts, et réimprimé à Londres, 1693, in-4°.

W s.

MATHESON. V. MATTHESON.

MATHIAS (SAINT), l'un des douze apôtres, était un des soixante-douze disciples choisis par le Sauveur lui-même (1) : on est du moins certain qu'il eut le bonheur de s'attacher à J.-C., peu de temps après son baptême, et qu'il ne le quitta plus pendant toute sa vie mortelle. Les disciples étant réunis dans le cénacle, pour y attendre l'Esprit-Saint que Jésus leur avait annoncé, saint Pierre leur dit qu'il fallait élire un douzième apôtre, à la place de Judas Iscariote, afin que les paroles des Écritures fussent accomplies. Mathias, et Joseph appelé Barsabas, que sa piété avait fait surnommer le *Juste*, parurent également dignes de cet honneur : les deux noms furent placés dans une urne, et celui de Mathias étant sorti le premier, les fidèles ne doutèrent pas que le Seigneur lui-même ne l'eût désigné. Les Livres saints nous laissent ignorer les particularités de la vie de cet apôtre ; mais une tradition qui s'est conservée chez les Grecs, nous apprend qu'il prêcha l'Évangile vers la Cappadoce et le Pont-Euxin, et qu'il scella la foi de son sang dans la Colchide. L'Église célèbre sa fête le 24 février. L'*Évangile* qui porte le nom de saint Mathias, et le *Livre des traditions* attribué à ce saint apôtre, ont été déclarés apocryphes. Le savant P. Henschenius a publié, dans le recueil des Bollandistes, une Dissertation sur saint Mathias, dans laquelle il exa-

mine quels sont les lieux qui peuvent se flatter de posséder ses précieuses reliques.

W—s.

MATHIAS, empereur, naquit le 24 février 1557, de l'empereur Maximilien II, et de Marie, fille de Charles-Quint. Son éducation fut confiée au célèbre Busbeck, sous lequel il fit de grands progrès dans la littérature, et acquit une connaissance générale des sciences et des arts ; mais sa passion dominante était la guerre, et il excellait dans tous les exercices militaires. Son savant instituteur, qui avait résidé long-temps à Constantinople, l'instruisit des mœurs et de la tactique des Turks ; ce qui lui fut par la suite d'une grande utilité. Son esprit actif et ambitieux lui faisait rechercher tout ce qui pouvait le mettre hors de la dépendance de l'empereur Rodolphe II, son frère, dont le caractère était si différent du sien : il entretint une correspondance secrète avec les provinces belgiques, alors soulevées contre le roi d'Espagne, Philippe II ; et il en accepta le gouvernement (1577). Mais son pouvoir dura peu : lorsque les états qui l'avaient appelé dans l'espoir de recevoir des secours, virent qu'il n'était soutenu ni par l'empereur, ni par l'Empire, ils conférèrent la souveraineté à François, duc d'Anjou, frère du roi de France (1580). Ne pouvant retourner en Autriche, Mathias fit demander l'évêché de Liège ; il n'obtint qu'avec peine une pension, qui fut mal payée, et qu'on lui retira bientôt. Sa mère lui fit ensuite accorder la permission de rentrer en Autriche (1581) ; mais n'ayant pu être admis en la présence de l'empereur, il fut forcé de se retirer à Linz, où il vécut dans le besoin. Il en fut si accablé, qu'il offrit de renoncer, pour la petite seigneur-

(1) Tel est du moins le sentiment de saint Clément d'Alexandre, d'Evagre, de saint Jérôme, etc.

nie de Steyer, à tous ses droits héréditaires sur les états autrichiens. A la mort d'Étienne Bathori, il se mit sur les rangs pour la couronne de Pologne (1587); mais l'empereur appuya Maximilien, son autre frère. Cependant, plus tard, les embarras qu'on se trouva Rodolphe II, le forcèrent de réclamer les services d'un prince qu'il avait tant humilié; il nomma Mathias gouverneur de l'Autriche, et le chargea du commandement de son armée de Hongrie (1593), où celui-ci se signala dans plusieurs rencontres. En 1595, il devint, par la mort d'Ernest, son frère, héritier présomptif de la couronne; et il paraît que, depuis cette époque, l'empereur lui donna des postes de confiance. Cependant les soupçons que Rodolphe avait conçus de bonne heure contre lui, ne s'effacèrent jamais entièrement de son esprit; et l'éloignement que Mathias éprouvait pour un frère imprudent et faible, s'accrut par le refus que fit celui-ci de lui accorder un établissement et la permission de se marier. Il supporta néanmoins ces désagréments avec plus de patience qu'on ne devait en attendre. Comme administrateur de l'Autriche et gouverneur de la Hongrie, il rendit les services les plus essentiels à Rodolphe; et il travailla autant à se concilier l'affection de ses proches, que la confiance des catholiques et la bienveillance des protestants. Ainsi, Mathias voyait s'accroître sa popularité, à mesure que Rodolphe tombait dans le discrédit (V. RODOLPHE II); et lorsque la maison d'Autriche parut menacée d'une ruine absolue, tous les regards se portèrent vers lui. En 1606, il lit secrètement, avec Maximilien, son frère, et avec ses cousins Ferdi-

nand et Ernest, princes de la ligne Styrienne, un pacte par lequel ceux-ci le reconnurent pour chef de leur maison, et s'engagèrent à l'appuyer dans la prochaine élection d'un roi des Romains. Pour n'avoir rien à craindre du côté de la Transylvanie, Mathias conclut avec Botskai (1606) un traité, en vertu duquel cet état devait retourner à la maison d'Autriche, si ce prince mourait sans enfants. L'archiduc traita ensuite avec le grand-seigneur; et une trêve de vingt ans fut signée à Vienne (novembre 1606). Cette négociation fit honneur à Mathias; car elle mit fin au tribut honteux que les deux derniers monarques autrichiens avaient payé; et ce fut la première fois que le sulthan consentit de traiter d'égal à égal avec l'empereur. Cependant Rodolphe refusa de ratifier le traité; et il convoqua une diète de l'Empire pour réclamer des secours et continuer la guerre. Ce fut vers le même temps que, Botskai étant mort, les Transylvains voulurent se soustraire au joug des Autrichiens, et qu'ils élurent pour prince Sigismond Ragotsky, qui était protégé par les Turks. Un parti de Hongrois, résolu de prévenir l'incorporation à la Transylvanie, de plusieurs comtés qui lui avaient été cédés par le dernier traité, fournit alors à Mathias un prétexte pour faire des levées de troupes. Mais Rodolphe avait eu connaissance du pacte de famille; et tous les projets de son frère lui étaient dévoilés. D'un autre côté, la cour d'Espagne qui n'oubliait pas la conduite de Mathias dans les Pays-Bas, saisit cette occasion d'engager l'empereur à désigner pour son successeur Ferdinand, son cousin: ce prince fut chargé de présider la diète de Ratisbonne; et il publia contre Ma-

thias un rescript très-violent. Les archiducs eux-mêmes protestèrent contre les projets de celui-ci, et renoncèrent hautement aux engagements qu'il leur avait fait prendre. Ainsi, il ne lui resta plus qu'à se soumettre franchement ou à résister par la force des armes. Ce dernier parti lui sembla le meilleur : toutefois il sut donner à sa révolte l'apparence du zèle à exécuter un traité conclu au nom de l'empereur. Il gagna les Hongrois religieux, en leur promettant le libre exercice de leur culte, et en leur faisant d'autres concessions. Les états de Hongrie (1608), et ceux de l'Autriche, souscrivirent au traité de Vienne, et formèrent ensemble une confédération, à laquelle accéda aussi la Moravie. Mathias leva des troupes de tous côtés ; et l'empereur effrayé lui offrit de ratifier le traité de Vienne, à condition que la ligue serait dissoute, et le pacte de famille annulé. La réponse de Mathias fut évasive : il sortit de Vienne à la tête de dix mille hommes, et publia une justification de sa conduite, par laquelle il invitait les états de Bohême à se rassembler à Czaslau, où il devait se rendre en personne. Lorsqu'il fut arrivé à Znaïm, les états de la province le reçurent avec de grandes acclamations. Il s'arrêta quelques jours dans cette ville ; et son armée se trouvant forte de vingt-cinq mille hommes, il entra dans la Bohême. Une députation des états vint lui demander une déclaration positive de ses intentions. Mathias répondit laconiquement qu'il réglerait tout à Czaslau, où il arriva le 10 mai 1608. N'y trouvant point les états, il réitéra la convocation, à laquelle obéirent tous ceux dont les terres étaient voisines, et que sa présence encou-

rageait à se déclarer. Mathias leur annonça qu'il avait résolu de demander les gouvernements de Hongrie, d'Autriche et de Bohême, ainsi qu'une garantie de ses droits héréditaires ; et il s'avança rapidement vers Prague. Rodolphe y avait aussi rassemblé les états de la Bohême, qui, profitant de sa détresse, lui arrachèrent différentes concessions. Ses troupes arrivèrent ensuite de toutes parts ; et en peu de jours l'empereur eut à ses ordres une armée de trente-six mille hommes. Les Bohémien, furieux contre les Hongrois et les Autrichiens qui avaient commis de grands désordres sur leur passage, voulurent qu'on repoussât Mathias par la force des armes : mais les archiducs Ferdinand et Maximilien, le nonce de pape et les princes allemands, demandèrent qu'on entrât en négociation. Rodolphe, dont l'esprit succombait sous le poids des revers, y consentit. Ses envoyés rencontrèrent ceux de Mathias entre Prague et le camp de ce prince. Comme la confirmation de ses droits éventuels à la couronne de Bohême, était demandée en son nom, et qu'on insistait pour que l'administration du royaume lui fût remise à l'instant, les conférences furent rompues ; et Mathias se porta en avant. A son approche, les citoyens de Prague prirent les armes ; les troupes réglées occupèrent les hauteurs, et les deux armées allaient engager une action, lorsqu'on fit de nouvelles ouvertures. Après une courte négociation, il fut convenu que Rodolphe céderait la Hongrie, l'Autriche et la Moravie ; qu'il ratifierait le traité de Vienne, et qu'à sa propre demande, les états de Bohême déclareraient Mathias son successeur. La couronne et le sceptre de Hongrie furent, par ordre

dolphe, remis en grande possession son frère, qui les reçut à la tête de son armée. Mais Mathias ne voulut pas à reconnaître qu'il était trop facile d'arracher des couronnes à un prince faible, que de satisfaire aux promesses avaient portée la révolte. Les membres protestants des états d'Autriche, qui étaient les plus nombreux, refusèrent de lui prêter serment, jusqu'à ce qu'ils eussent les privilèges dont ils avaient été dépouillés, leur eussent été restitués. Ils levèrent des troupes, firent sauter plusieurs forteresses ; et cet exemple fut suivi par les états de Hongrie. Ce fut en vain que Mathias fit porter devant lui la couronne de Saint-Étienne, que révèrent les Hongrois, et dont ils étaient privés depuis soixante-dix ans : il fallut consentir à une espèce de capitulation, par laquelle les états d'Autriche ne se montrèrent pas moins exigeants ; et ce fut aux conditions à-peu-près semblables qu'ils lui prêtèrent serment. Ces difficultés étaient-elles vaincues, que Mathias fut appelé à la couronne par les états soulevés de Hongrie ; il consentit envers son frère ; il consentit envers tous les concessions : Rodolphe fut obligé d'abdiquer ; et sa couronne passa sur la tête de son frère. Mathias se rendit dans la Silésie et la Lusace, et y reçut le serment des habitants. Revenu à Vienne, il épousa Anne, fille de Ferdinand, roi de Tyrol. Rodolphe ne survécut pas un an à sa dernière abdication. Comme il n'y avait point de prince Romain élu, Mathias se mit au premier rang pour être encore son successeur à l'Empire. Les électeurs

catholiques, dont il s'était aliéné les esprits par sa complaisance pour les protestants, offrirent la dignité à l'archiduc Albert. Les électeurs Palatin et de Brandebourg proposèrent Maximilien, autre frère de Mathias ; mais les deux archiducs, agissant avec autant de modération que de politique, refusèrent l'offre qui leur était faite, et sollicitèrent la couronne impériale en faveur du chef de leur maison, qui, en conséquence, fut élu à l'unanimité, le 13 juin 1612. On lui fit signer une capitulation, dont la clause la plus importante avait pour objet d'empêcher la dignité impériale de devenir héréditaire dans la maison d'Autriche. Se reposant toutefois sur l'unanimité avec laquelle son élection s'était faite, il se flattait de conduire la diète avec la même facilité que l'avait fait Maximilien II, son père ; mais il fut bientôt désabusé par le refus, que firent les protestants, de lui donner des secours pour forcer les Turcs à exécuter le traité de Vienne. Les états de Hongrie, ceux d'Autriche et de Bohême, auxquels il adressa successivement une pareille demande, insistèrent aussi sur la nécessité de maintenir la paix ; et Mathias se vit obligé de renoncer à son dessein. Une ambassade turque, qui vint le trouver à Vienne, lui fournit le prétexte honorable pour négocier. La trêve entre les deux Empires fut renouvelée pour vingt ans. Mathias et ses deux frères, Albert et Maximilien, étant déjà avancés en âge, et n'ayant point d'enfants, tout l'espoir de la branche autrichienne d'Allemagne reposait sur la ligne Styrienne, dont Ferdinand était le chef. Ce prince avait deux fils : il était de la plus grande importance de lui faire obtenir la couronne im-

périale avec la succession aux états héréditaires, que le roi d'Espagne, Philippe III, aurait pu réclamer; ce qui aurait occasionné les contestations les plus fâcheuses, et peut-être la ruine de la maison d'Autriche. L'archiduc Maximilien offrit de céder ses droits à Ferdinand, et porta l'archiduc Albert à en faire autant. Mais Mathias détestait les successeurs qu'on voulait lui donner: il chercha à gagner du temps, et demanda, pour conditions préalables, la renonciation positive de ses deux frères, et le consentement de la cour de Madrid. Maximilien, travaillant avec plus d'ardeur encore à faire réussir son projet, obtint la renonciation d'Albert, et s'adressa ensuite à Philippe III. Ce monarque désirait de prévenir des discussions entre les deux branches de sa maison; et d'ailleurs il était favorablement disposé pour Ferdinand: mais, trop sensible à ses intérêts pour suivre son inclination, il exigea de tous les princes de la branche allemande une déclaration publique, portant qu'en cas d'extinction de la ligne masculine, la succession appartenait aux femmes de la branche d'Espagne; et il fit signer en secret, à Ferdinand, un acte, par lequel ce prince lui promettait la cession éventuelle du Tyrol et des autres provinces extérieures de l'Autriche. Mathias, craignant que trop de lenteur ne fit perdre à sa famille, non-seulement la couronne impériale que les protestants voulaient porter dans une autre maison, mais aussi les couronnes de Hongrie et de Bohême, suivit, avec toute l'ardeur qui le caractérisait, l'exécution du projet conçu par son frère. Il se rendit à Prague avec Ferdinand, qu'il fit couronner, le 19 juin 1616. Il

n'éprouva pas plus de difficulté en Hongrie; et Ferdinand y fut déclaré son successeur sans aucune opposition. Mais des troubles religieux tardèrent pas à s'élever dans la Bohême après le couronnement de Ferdinand, qui s'y montrait fort intolérant envers les protestants. Ils se révoltèrent; et, dans leur fureur, ils allèrent jusqu'à jeter par les fenêtres du palais, Martinetz, Slavata et Fabricius, membres et secrétaires du conseil de régence. Après de tels excès, les chefs de la révolte écrivirent insolemment à l'empereur: ils prétendaient excuser, sur une ancienne coutume du pays, l'attentat qu'ils avaient commis. « Cette coutume », poursuivaient-ils, « est justifiée sur ce que Jézabel avait été punie de mort, pour avoir persécuté le peuple de Dieu, et sur ce qu'un pareil usage existait aussi chez les Romains, qui précipitaient du haut des rochers, les traîtres et les perturbateurs de la tranquillité publique. » A cette nouvelle, Mathias fut pénétré de douleur; et il fit aussitôt marcher ses troupes contre les rebelles. Unissant la prudence à la force, il envoya deux de ses ministres à Prague, pour gagner les chefs de l'insurrection; et il montra le plus vif désir d'entrer en accommodement. Le caractère et les principes de Ferdinand empêchèrent les protestants de Bohême d'accepter les conditions qui leur étaient offertes; et sa conduite justifia leurs craintes. Furiens de voir enchaîner sa vengeance, ce prince tourna son ressentiment contre Klézel, aux conseils et à la douceur duquel il attribuait la clémence de l'empereur. Avec la participation de l'archiduc Maximilien, que le cardinal avait également mécontenté, Ferdinand

deux fils, Othon et Henri (1), se disputèrent le trône; Mathilde, par une prédilection trop marquée pour Henri, contribua, sans le vouloir, à entretenir la division entre les deux frères (2). En faisant la paix, ils se réunirent contre leur mère, et la dépouillèrent même de son douaire, sous le prétexte qu'elle avait dissipé, par ses aumônes, les trésors de l'état : ils rougirent enfin de cette conduite, et restituèrent tous ces biens à Mathilde, qui leur pardonna sincèrement. Cette princesse fonda plusieurs monastères, entre autres celui de Quedlinbourg, où elle se retirait souvent pour goûter les charmes de la solitude; elle y mourut dans de grands sentimens de piété, en 968, le 14 mars, jour où l'Église honore sa mémoire. La *Vie de sainte Mathilde*, écrite par ordre de l'empereur Henri II, son arrière-petit-fils, a été imprimée dans le *Recueil des Bollandistes*, avec des notes du P. Henschenius. W—s.

MATHILDE (SAINTE), reine d'Angleterre, fille de Malcolm, roi d'Écosse, et de Marguerite, princesse que l'Église honore d'un culte particulier, fut élevée dans un couvent, et vêtue comme une simple religieuse; mais elle ne prononça jamais des vœux qui lui auraient interdit le retour au monde. Elle fut mariée, l'an 1200, à Henri I^{er}, roi d'Angleterre, qui voulut affermir son

trône, et gagner l'affection des sujets, en épousant une jeune fille du sang des anciens souverains. Le peuple vit cette union avec plaisir; mais Henri, craignant qu'un jour de Mathilde dans un accès de colère où elle avait porté le voile, ne laissât quelque prétexte pour quer son mariage, fit convoquer un concile dont la décision fut formée à ses vœux. Mathilde eut les vertus de sa mère : elle joignait à une rare piété une conduite simple et agréable, et beaucoup de charité pour les pauvres. Elle fonda et entretenait les hôpitaux de Christ Church et de Saint-Gilles à Londres. Elle mourut à Westminster le 30 avril, jour où l'on célèbre la fête, et fut inhumée près d'Édouard le confesseur. Elle eut de son mariage un fils nommé Guillaume, qui périt malheureusement à la vue des côtes d'Angleterre (HENRI I^{er}, XX, 116), et dont l'article suit. V

MATHILDE, reine d'Angleterre, fille de Henri I^{er}, fut élevée dans un couvent, et se distingua par ses yeux de sa pieuse mère, qui ne négligea rien pour lui inspirer les vertus chrétiennes. Elle fut mariée, l'an 1111, à l'empereur Henri V. Si l'on en croit les historiens contemporains, elle lui porta une somme qui reviendrait à vingt millions de nos francs; mais les écrivains de ce temps manquent tous d'exactitude. Veuve en 1125, Mathilde deux ans après, Geoffroi Plantagenêt comte d'Anjou. Ce mariage, qui réunit les barons anglais n'avaient

(1) V. l'art. HENRI I^{er}, (XX, 74), où l'on trouve les noms des autres enfans de Mathilde. Aduide, Hættre ou Hedwige, l'une de ses filles, fut la mère de Hugues Capet, chef de la troisième race de nos rois.

(2) On raconte que Mathilde et le roi son époux, suivant l'usage de ce temps-là, gardaient la continence les jours marqués par l'Église pour le jeûne. Cependant un jeudi saint, Henri ayant pris un peu plus de vin qu'à l'ordinaire, obligea la reine à violer cet usage. Il naquit de cette circonstance un second fils, nommé Henri, pour lequel Mathilde eut toujours une prédilection singulière. M—D j

(1) Le roi, pour payer la dot de sa femme, imposa une taxe de trois schellings par acre de terre : coutume nouvelle et on ne l'a guère observée en pareille occasion depuis ses successeurs (*Art de vérifier les dates*, p. 808).

ur déplut, et ils parais-
s à se soulever; mais la
1 paix par des sacrifices.
ourant, institua sa fille,
, et la fit reconnaître en
par les grands de l'état.
, comte de Bologne,
lenri, prétendit que le
avait appartenir à une
voiqu'il eût le premier
t de fidélité à Mathilde,
passer en Angleterre,
gé par ses largesses, et
er roi, le 27 décembre
, roi d'Écosse, leva sus-
upes pour soutenir les
thilde, sa nièce; mais,
Étienne, il accepta les
le vainqueur lui offrit
la paix. Les sacrifices
Étienne avait faits pour
clergé et la noblesse,
a autorité chancelante :
er de la raffermir; mais
n'il mit en usage ache-
ir les esprits. Le clergé
il attaquait les préro-
déclara contre lui, et
ement la révolte. L'oc-
ait favorable pour Ma-
entra dans le royaume,
par le comte de Glo-
rère naturel, qui battit
e et fit Étienne prison-
ours après, elle fut cou-
archevêque de Cantor-
mais bientôt le carac-
la nouvelle reine mécon-
tisans; et le clergé qui
sur le trône, la força
re. Assiégée par les re-
Winchester, et trahie
qui feignait d'être resté
frères, elle s'estima fort
pouvoir échapper par la
ennemis. La fortune qui
ad favorisée, se déclara

contre elle; le comte de Gloucester fut fait prisonnier dans un combat, et elle l'échangea contre Étienne, qui vint aussitôt l'assiéger dans Oxford. Tant qu'elle fut soutenue par Gloucester, son parti ne parut pas entièrement abattu; mais ce prince étant mort en 1147, elle repassa en France, où elle mourut deux ans après, laissant de son second mariage un fils qui régna glorieusement sur l'Angleterre sous le nom de Henri II. W—s.

MATHILDE (La comtesse), souveraine de la Toscane et d'une partie de la Lombardie, naquit en 1046. Cette héroïne du moyen âge était née de Boniface III, marquis de Toscane, et de Béatrix sa femme. Une autre fille et un fils de Boniface étaient morts en bas-âge; en sorte que Mathilde, à la mort de son père, en 1054, demeura héritière d'un des plus puissants états d'Italie. La Toscane, Lucques, Modène, Reggio, Mantoue, Ferrare, et peut-être Parme et Plaisance, lui furent soumis; et Mathilde avait une force de caractère, un courage et des talents propres à faire de ses grands moyens le plus grand usage. A la mort de son père, elle n'entra point immédiatement en possession du vaste héritage qu'il lui laissait; elle n'était alors âgée que de huit ans. Sa mère Béatrix conserva l'administration de ses états, et la partagea même avec son second mari, Godefroi le *Barbu*, duc de Lorraine. Celui-ci mourut en 1070, et Béatrix en 1076: Mathilde alors régna sans partage. Désormais, toute son existence n'eut qu'un but, celui d'augmenter la puissance du Saint-Siège: elle consacra, pendant sa vie, ses forces à servir les papes; et lorsqu'elle mourut, elle légua ses biens à la chaire de saint Pierre. Quoiqu'elle se fût mariée deux fois, elle se sé-

para de ses deux époux, qu'elle ne trouva point assez dévoués au Saint-Siège, et elle se consacra tout entière à la défense des souverains pontifes. Le premier mari de Mathilde, Godefroi le *Barbu*, duc de Lorraine, était fils de son beau-père, Godefroi le *Barbu*, mari de Béatrix. Godefroi avait épousé Mathilde dès l'an 1063. Il exerça, au nom de sa femme, quelque autorité en Toscane, et dans les pays de sa domination : cependant on assure que Mathilde avait fait vœu de conserver le célibat dans le mariage; et les deux époux ne vécurent pas long-temps ensemble. Godefroi fut toujours dévoué à l'empereur Henri IV. Son ennemi Robert, comte de Flandre, le fit assassiner au mois de février 1076. Deux mois après, Mathilde perdit aussi sa mère; et dès-lors l'administration ne reposant plus que sur elle, on la vit en même temps orner ses états par des édifices magnifiques, des temples, des châteaux, des ponts d'une architecture hardie et singulière, et offrir sa protection puissante à Grégoire VII, qui était alors dans le plus fort de ses démêlés avec Henri IV. Elle reçut ce pape dans sa forteresse inexpugnable de Canossa, près de Reggio; et c'est là que, le 25 janvier 1077, Henri se soumit à cette pénitence fameuse qui n'a pas fait moins de tort à la mémoire de Grégoire VII, qu'à la sienne. L'âme courageuse de la grande comtesse ne se laissait point ébranler par les disgrâces : l'armée qu'elle avait levé, pour chasser l'antipape de Ravenne, fut défaite le 15 octobre 1080, à la Volta, dans le Mantouan. L'année suivante, Lucques, alors la ville la plus considérable de Toscane, se révolta contre Mathilde. Sienne suivit cet exemple : en 1082, Henri

dévasta le Modénais, et assiégea inutilement les châteaux-forts que la comtesse possédait dans cet état. Cependant, au milieu de cet orage, Mathilde continuait à faire passer des secours d'hommes et d'argent au pape Grégoire, consacrant à cette guerre religieuse les trésors des églises, qu'elle rachetait par des concessions de fiefs. A son tour, elle remporta quelques avantages sur l'armée impériale, la surprit à Sorbara dans le Modénais, au mois de juillet 1084, et la mit en déroute : ensuite, pour fortifier son parti, elle épousa, en 1089, Guelfe V, duc de Bavière, et petit-fils du marquis d'Este, unissant ainsi contre Henri les deux plus puissantes maisons de l'Italie et de l'Allemagne. A cette époque, Grégoire VII ne vivait plus : les ennemis de ce pape et de la comtesse ont prétendu que l'union intime qui régnait entre eux était de l'amour. Dans l'âme exaltée d'une femme, les sentiments les plus religieux se confondent quelquefois avec un enthousiasme plus humain. Mais quels que fussent les sentiments de Mathilde, il n'est pas juste d'interpréter sa conduite, d'après les assertions de ses ennemis. D'un autre côté, ses partisans ont assuré que, dans ce nouveau mariage comme dans le précédent, elle avait voulu observer la continence. Cependant Henri IV, irrité de cette union, porta la guerre, soit en Bavière, soit dans les états de la comtesse. Il assiégea Mantoue en 1090, et s'en rendit maître le 12 avril 1091. Dans cette année et la suivante, il prit toutes les forteresses que la comtesse possédait au nord du Pô; et il porta ensuite la guerre, avec un égal succès, entre le Pô et les Apennins. Dans une diète convoquée par la comtesse

ineto, presque tous ses théo-
 et tous ses barons l'exhor-
 à faire la paix; mais un moine
 Canossa lui promit les secours du
 si elle persévérât dans cette
 sainte; et Mathilde imposa ses
 ses timides conseillers. L'em-
 fut en effet obligé de porter
 mes d'un autre côté; et la
 comtesse recouvra bientôt
 ses-fortes qu'elle avait perdues.
 l'année 1077, Mathilde avait
 la donation de tous ses biens à
 romaine; ce qui n'avait pas
 hé qu'elle ne les assurât ensuite
 se V, par son mariage. Mais
 Mathilde n'eut plus besoin
 secours de son mari, depuis les
 s et la retraite de Henri IV,
 produisit cette donation, en
 out à Guelfe les prérogatives
 lui avait accordées. Guelfe,
 se sépara de sa femme, en
 Son père et lui embrassèrent
 parti de Henri, et rendirent
 empereur de signalés services.
 de cependant avait pris la dé-
 le Conrad, le fils rebelle de
 reur, et elle lui donna la cou-
 l'Italie; mais ne sachant souf-
 un partage dans l'exercice du
 r, elle lui fit sentir durement
 endance. Le jeune roi vint en
 se, avec l'intention de se ven-
 Mathilde; et peut-être la guerre
 elle éclater entre eux, lorsqu'il
 t subitement à Florence, au
 e juillet 1101. Les ennemis de
 tesse l'accusèrent de l'avoir
 ipoisonner par son médecin.
 de la première donation que
 de avait faite de ses biens à
 romaine, du vivant de Gré-
 s'était égaré; elle le renou-
 sa forteresse de Canossa, le
 ombre 1102. Cette donation
 rvi de titre à l'Église romaine

dans ses prétentions sur la Lombar-
 die, n'avait pour objet que les biens
 allodiaux: ainsi, elle était absolu-
 ment illégale, les fiefs de l'Empire
 ne pouvant être donnés par le feuda-
 taire, surtout à cette époque reculée,
 où la succession des enfants eux-
 mêmes était subordonnée au bon
 plaisir de l'empereur. La déposition
 et la mort de Henri IV parurent dé-
 livrer Mathilde de toute crainte de
 la part des Allemands: Henri V lui
 témoignait un grand respect; cepen-
 dant, lorsque cet empereur passa
 en Italie en 1110, elle ne voulut
 point se rendre à sa cour; mais elle
 lui envoya des ambassadeurs, qui lui
 jurèrent, au nom de la comtesse,
 fidélité envers et contre tous, le Saint-
 Siège seul excepté. En 1111, Henri
 lui rendit une visite dans sa forte-
 resse de Bibianello, près de Reggio;
 et ils s'entretenirent ensemble en alle-
 mand, car la comtesse parlait très-
 bien cette langue, ainsi que plusieurs
 autres. Cependant elle avait recouvré
 les villes et les châteaux perdus pen-
 dant les précédentes guerres; et Fer-
 rare était rentrée en son pouvoir,
 dès l'an 1102. Elle reprit Mantoue
 en 1114; mais ce fut le dernier de
 ses hauts faits. Cette princesse mou-
 rut le 24 juillet 1125; et son corps
 fut enseveli dans le couvent de Saint-
 Benoît de Polirone, près de Man-
 toue, qu'elle s'était plu à combler
 de bienfaits. En 1635, le pape Ur-
 bain VIII le fit transporter à Rome,
 dans la basilique du Vatican. (*Voy.*
Mansi, Memorie della Gran-con-
tessa Matilda, da Fr. M. Fiorentino,
édit. II, con molti documenti,
Lucca, 1756, in-4°.) S. S—1.

MATHILDE (CAROLINE), reine
 de Danemark, que ses malheurs ont
 rendue si célèbre, était le neuvième
 et dernier enfant de Frédéric-Louis,

prince de Galles (1), père de George III, roi d'Angleterre. Elle vint au monde, le 11 juillet 1751, quatre mois après la mort de son père. A l'âge de quinze ans, elle épousa Christian VII, roi de Danemark, son cousin-germain (2), et parut à la cour de Copenhague, en 1766, avec tous les avantages de la beauté et de l'éducation la plus soignée : ses manières affables et enjouées lui gagnèrent tous les cœurs. La reine douairière, Julie-Marie, sa belle-mère, lui montra seule beaucoup de froideur. Cette princesse avait espéré que le roi, dont la constitution était faible et délicate, ne se marierait jamais, et qu'il laisserait sa couronne au prince Frédéric, seul enfant qu'elle eût du second mariage de Frédéric V. Elle vit donc avec un secret dépit l'arrivée de Mathilde qui, en lui faisant craindre pour l'avenir un héritier du trône, allait détruire l'influence qu'elle avait exercée jusqu'à ce moment sur les volontés de Christian. De là cette profonde haine qui s'augmenta encore en 1768, par la naissance du prince royal (Frédéric VI, roi actuel de Danemark). La jeune reine était à peine accouchée, que son époux la quitta pour voyager dans différentes parties de l'Europe (3). Pendant six mois que dura son absence, Mathilde vécut très-retirée ; résidant au château de Fri-

(1) Mathilde-Caroline était petite-fille de l'infortunée Sophie, princesse de Zell (F. BRUNSWICK-LUNEBURG-ZELL, VI, 177).

(2) Christian VII était né du premier mariage de Frédéric V, roi de Danemark, avec Louise, fille de George II, roi d'Angleterre. Frédéric V avait épousé en secondes noces Julie-Marie, fille de Ferdinand-Albert, duc de Brunswick-Wolfenbutel : il en eut un seul fils, nommé Frédéric.

(3) Un homme obscur était à la suite de Christian : c'était Struensée, que le comte de Rantzau avait placé auprès de lui comme son médecin ordinaire, et qui réussit, par son esprit et par ses attentions, à s'insinuer dans la confiance de son jeune maître.



déricksborg, où elle se contentait d'une manière irréprochablement occupée de son ménage se tint éloignée des intrigues et ne se tint aucun desir de se mêler aux affaires de l'État (1). Christian VII tourna dans sa capitale (janvier 1772) négligea Mathilde, et abandonna le gouvernement au comte de Bernstorff, et aux deux comtes de Holck. La jeune reine, sensible, éprouva un ressentiment vif de cet abandon ; cependant elle dissimula, et fit tous ses efforts pour regagner le cœur de son époux. Elle se contenta d'être occupée de ce qui pouvait lui plaire, et s'étant aperçue que le changement dans son époux vers le jeune comte de Holck favori, elle crut enfin voir qu'elle serait Struensée ; et dès-lors, elle taire les préventions qu'elle avait d'abord conçues contre ce comte et lui trouvant de l'esprit et de la pénétration, elle voulut se l'attacher. Struensée, qui joignait à ces qualités une très-belle figure, de la distinction et beaucoup d'audace, devant des vœux de Mathilde, la princesse dont il s'appliqua à mériter les bonnes grâces, excitée par son époux osa faire l'essai de ses forces pour tenter la complaisance de Christian. Il se présenta pour le projet en apparence l'indifférent d'un voyage dans le nord. Les ministres s'y opposèrent, mais Mathilde l'emporta. Struensée, pour éviter de se rendre si odieux affectait l'indifférence et l'amour des plaisirs, fut de ce voyage. Il se contenta de chercher à le prévenir en elle et de ce nouveau favori, mais il ne réussit pas ; leurs intrigues ; il y prépara

(1) Pour se rendre agréable à la nation, il se livra à l'étude de la langue danoise, et y fit peu de temps à la parler.

d'adresse, la chute des
et profita habilement de
on du prince royal (1),
re nommer conseiller des
s et lecteur du roi. Lors-
ir fut revenue à Copenha-
aperçut bientôt de l'in-
Struensée: Brandt, son ami,
lace de directeur des spec-
la cour; et le comte de
il l'occupait, fut ouverte-
racié, ainsi que sa sœur
s partisans des ministres.
uns de ces derniers furent
placés; et l'année 1770,
tous disparaître, se ter-
une révolution qui chan-
secousse la forme du gou-
t, délivra la jeune reine de
de ses ennemis, et plaça
autorité entre ses mains, ou
ns celles de Struensée (2).
r fut anobli, reçut le titre
, et fut déclaré ministre se-
abinet; titre nouveau qui
t un pouvoirsans bornes (3).
tions de Struensée dans le
ment furent d'abord neu-
dues, grandes et audacieu-
STRUENSÉE); mais il ne sut
ger l'esprit de la noblesse,
ne conduite assez circons-
ses relations avec la reine.
çous furent d'abord adroi-
emés par la reine-douai-
los détestait l'un et l'autre;

à tout le temps de la maladie du jeune
née ne le quitta pas un seul instant; et
se, qui aimait tendrement son fils, était
bevet de son lit, Struensée profita de
pour s'instruire de plus en plus dans les
de Mathilde.

Mathilde avait obtenu du roi qu'il ne tra-
s avec les ministres. Ils se l'ornaient à
s portefeuilles, qui leur étaient ensuite
à décision du monarque sur chaque ob-
décision était l'ouvrage de Struensée.

avoir était, dit-on, porté au point que
il donna l'ordre d'obéir en tout à Struen-
de signature, quand bien même la science
rait pas.

et la liberté indéfinie de la presse
que Struensée avait eu l'imprudenc
d'accorder (1), servit à les propa-
ger, et à répandre dans le public
toutes sortes de calomnies sur son
intimité avec Mathilde, et sur l'es-
clavage dans lequel on tenait le roi.
La prudence et la fermeté, qui, dès
le début de Struensée, avaient accom-
pagné tous les actes de son ministère,
parurent l'abandonner vers la fin
de 1771. Des soulèvements partiels
qu'il eût été facile de réprimer, ne
furent apaisés que par des conces-
sions qui avilirent l'autorité royale,
et firent dès-lors présager la chute
de ceux qui en étaient les dépositai-
res. Aucune des précautions que la
prudence la plus commune aurait dû
prescrire, n'était prise pour empê-
cher les effets de la jalousie et des
sentiments haineux de la reine-douai-
rière. Cette princesse profitait de
toutes les fautes de Struensée et de
Mathilde, pour augmenter le nom-
bre de ses partisans, et préparer la
ruine de ses ennemis. Dans les pre-
miers jours de janvier 1772, la cour,
qui depuis quelque temps résidait à
la campagne, se rendit dans la capi-
tale. Ce fut le 17 de ce mois, qu'à
la suite d'un bal masqué auquel avait
assisté toute la famille royale, la
reine-douairière, accompagnée du
prince Frédéric, du comte de Rant-
zau, et du colonel Koller, dont le ré-
giment montait la garde au château
ce jour-là, pénétra dans la chambre
du roi, le réveilla en sursaut, et le
força de signer l'ordre d'arrêter Ma-
thilde et Struensée. On ne parvint à
l'y déterminer qu'en lui persuadant
que sa vie n'était pas en sûreté, et
qu'on voulait le forcer d'abdiquer.

(1) Il fit rendre, en 1771, une ordonnance contre
le Nécessaire de la presse; mais cette mesure tardive ne
put réparer le mal qui avait été fait.

Rantzau se rendit dans la chambre de la reine, vers quatre heures du matin, pour lui signifier l'ordre de son arrestation. Cette princesse était encore endormie; et elle eut à peine le temps de se jeter à bas de son lit: on la trouva debout, les pieds nus et n'ayant qu'un seul jupon dont elle s'était enveloppée à la hâte. Elle refusa d'obéir avant d'avoir vu Christian, et fit de violents efforts pour sortir de son appartement. Après une vive résistance, elle est transportée dans un carrosse, qui la conduisit au château de Kronembourg. Pendant la route, elle montra une grande fermeté, ne versa pas une larme, et ne rompit le silence, que pour dire au major de dragons qui était dans sa voiture l'épée à la main: « Je ne » croyais pas, Monsieur, faire con- » naissance avec vous de cette ma- » nière. » En apercevant Kronembourg, où elle avait été plusieurs fois se promener, elle s'écria: « Mon » roi m'abandonne. » Dès qu'elle fut arrivée, elle se promena un moment dans la chambre qui lui avait été destinée, et se jeta dans un fauteuil en versant un torrent de larmes. Pendant trois jours, elle refusa de prendre aucune espèce de nourriture, et ne céda qu'à l'idée qu'on lui présenta qu'elle devait se conserver pour ses enfants (1). L'arrestation de la reine, de Struensée et de leurs partisans, avait été suivie du déplacement de toutes les autorités qui leur étaient dévouées. Un nouveau conseil fut organisé; et bientôt Julie-Marie disposa de toute la puissance. Elle s'en servit pour presser le jugement de ses adversaires: Struensée interrogé, le 25 février, par une commission d'in-

quisition, hésita long-temps, et fit enfin des déclarations qu'on interpréta ensuite contre la reine. Celui parut à son tour, le 9 mars, devant quatre commissaires nommés par le roi; et l'on profita des aveux arrachés à Struensée pour la déterminer à implorer la clémence de Christian. Cette scène terrible qui dura trois heures, fit une telle impression sur l'infortunée prisonnière, qu'elle s'évanouit et tomba dangereusement malade à la suite de l'interrogatoire. Les médecins crurent devoir la faire saigner; et ses ennemis profitèrent de cette circonstance pour répandre mille bruits absurdes sur son état. La procédure contre cette princesse fut tout-à-fait distincte de celle qui s'instruisait en même temps contre Brandt et Struensée. Afin de montrer quelque impartialité, les ennemis de Mathilde formèrent, le 23 mars 1772, pour prononcer sur son sort, un consistoire de trente-cinq personnes choisies dans les différents ordres de l'état; et pour leur donner plus de liberté, ces juges, ainsi que les avocats, furent déliés du serment de fidélité. L'avocat du roi, à la suite d'un long plaidoyer, conclut à ce que la reine fût déchue de son mariage, et que le roi eût la faculté d'en contracter un nouveau. Le défenseur de Mathilde ayant demandé du temps pour réunir ses moyens, ne put obtenir que dix jours; et lorsque ce délai fut expiré, il présenta sa défense: la grande commission, après plusieurs séances fort longues, s'assembla de nouveau, le 6 avril 1772, et, au bout de cinq heures de délibération, déclara la reine coupable d'adultère, et prononça le divorce, sans la priver, toutefois, du titre de reine, ni des distinctions qui y sont attachées. Ce jugement, soumis

(1) Mathilde avait mis au monde une princesse, le 17 juillet 1771.

tion du roi, fut approuvé et signifié à Mathilde, le 9 par le chef de la justice, en e du gouverneur de Kronen- (1). La conduite du minis- glais varia beaucoup pendant s de ce célèbre et scandaleux : il laissa d'abord entrevoir désapprouverait pas une sé- n de corps, mais qu'il ne point de divorce. Il n'insista suite sur ce point essentiel, rna à demander que la reine tée avec les égards dus à sa ce, et qu'on lui accordât tous ucissements dont ses mal- aient susceptibles. Quoi qu'il , après la prononciation du et le supplice de Brandt et ensée (28 avril), on adoucit les rigueurs de la détention hilde: elle obtint la permis- se promener dans l'intérieur eau qui lui servait de prison, e sur les remparts; et elle put r la visite de M. Keith. Ce e d'Angleterre lui offrit, d'a- ordre de son souverain, et utorisation du roi de Dane- une retraite honorable dans rat d'Hanovre. Mathilde s'em- , d'Elseneur, le 30 mai; et le nois suivant, elle arriva à sous l'escorte de deux fréga- un senant anglais. En quittant mark, cette princesse sentit se séparait pour toujours enfants qu'elle aimait avec e, et elle pressa long-temps sur son cœur en l'arrosant de

mai 1773, on imprima en Danemark, avec les jugements rendus contre Brandt et sans faire aucune mention de ce qui s'était passé entre elle et la reine. Ce fut un peu près époque qu'on répandit le bruit que Christine disposait testamentaire, remise en- vantes les cours et tribunaux, avait exclu Mathilde de la régence, dans le cas où il à au sortir avant elle.

ses larmes. Elle jeta ensuite un cri douloureux lorsqu'on l'arracha de ses bras, et demanda à partir sur-le-champ, en disant d'une voix émue: « Je n'ai plus rien à faire » dans ce pays. » Sa maison danoise l'accompagna jusqu'au lieu du débarquement; et là elle fut remplacée par les gens que le roi d'Angleterre lui avait envoyés. Par les ordres de ce prince, Mathilde fut traitée comme une reine d'Angleterre, pendant tout le temps qu'elle résida dans le Hanovre. Après un court séjour à Goorde, ancien château du feu roi George I^{er}, elle fut conduite à Zell, qui devint sa résidence, jusqu'à sa mort, arrivée dans la nuit du 10 au 11 mai 1775, à la suite d'une fièvre pourprée, qui l'enleva à l'âge de vingt-quatre ans, après une maladie de peu de jours (1). Pendant son séjour à Zell, Mathilde employa tout son temps à cultiver les arts et à soulager les malheureux; aussi était-elle adorée de tous les habitants. Vou- lant consacrer le souvenir des senti- ments qu'elle leur avait inspirés, l'assemblée des États adopta, le 10 juin, la résolution de présenter une requête au roi d'Angleterre, pour obtenir la permission d'ériger un monument en son honneur. « Les » malheurs non mérités sous lesquels » cette jeune reine succomba, di- » saient-ils, n'ont servi qu'à la ren- » dre d'autant plus intéressante, et » d'autant plus respectable. » On ignore si ce monument a été élevé. Belle, jeune et sans expérience, n'ayant aucun guide qui pût la diriger au milieu d'une cour corrompue et livrée à toutes sortes d'intrigues, Mathilde ne mit pas dans ses dé-

(1) Elle avait gagné cette maladie en bravant tous les dangers, pour porter elle-même des secours à un de ses domestiques, qui en était atteint.

marches toute la circonspection que sa position exigeait. Délaisée par son époux, entourée d'ennemis qui cherchaient à lui tendre des pièges, elle voulut se créer un appui; et pour son malheur elle jeta les yeux sur Struensée, qui l'entraîna au-delà des bornes que la prudence et le soin de sa propre réputation lui commandaient. Sa conduite fut, sans doute, légère et inconséquente : mais peut-on assurer quelle ait été aussi coupable que ses ennemis ont voulu la représenter? On pourrait en douter en considérant que son mari entretenait une correspondance avec elle, pendant qu'elle était retirée à Zell, et qu'il paraîtrait avoir conçu le projet de la rétablir sur le trône, si sa mort ne l'en eût empêché (V. CHRISTIAN VII, VIII, 473). Parmi les ouvrages où l'on a parlé des malheurs de cette princesse, nous citerons : I. *Mémoires d'une reine infortunée*, etc., d'abord publiés en anglais, et trad. en franç., 1 vol. in-12, Londres, 1766. L'auteur attribue à Mathilde une notice sur la princesse Sophie de Zell, sa grand-mère, et des aperçus sur les Anglais, les Danois et les Français. L'authenticité en est fort douteuse. II. *Mémoires authentiques et intéressants, ou Histoire des comtes Struensée et Brandt*, édition faite sur le manuscrit tiré du portefeuille d'un grand, Copenhague et Bruxelles, 1789, 1 vol. in-8°, en français. III. *Mémoires historiques et inédits sur les révolutions arrivées en Danemark et en Suède, pendant les années 1770, 1771, 1772*, etc., par feu l'abbé Roman, témoin oculaire, 1 vol. in-8°, Paris, 1807, en français. IV. *Les Cours du Nord ou Mémoires originaux sur les souverains de la Suède et du Danemark, depuis*

1766, en anglais, par John Brown; trad. en franç. par M. Cohen, Paris, 1819, 3 vol. in-8°. Quoique cet ouvrage paraisse n'avoir été entrepris que dans le but de répandre sur plusieurs souverains du Nord de grossières calomnies, on doit convenir qu'il renferme quelques faits curieux et vrais, et que l'auteur a puisé souvent dans de bonnes sources. Presque tous les journaux français en ont parlé avec mépris; et la Gazette suédoise (*l'Ami de la vérité*) a été supprimée en mars 1820, pour en avoir rendu compte, et avoir rapporté des assertions injurieuses à la reine Mathilde. Z.

MATHIOLE. V. MATTHIOLE.

MATHON DE LA COUR (JACQUES), né à Lyon en 1712, fut membre de l'académie de cette ville, et s'y acquit une certaine réputation dans les mathématiques. L'académie des sciences de Paris avait proposé pour le sujet du prix de 1753, la question suivante : *Quelle est la manière la plus avantageuse de supléer à l'action du vent dans les grands vaisseaux?* Mathon de la Cour partagea l'accessit avec le célèbre Euler : le prix fut remporté par Daniel Bernoulli. L'académie reconnut dans le mémoire de Mathon de la Cour des vues ingénieuses et utiles, et le fit insérer, ainsi que celui d'Euler, dans le huitième volume du Recueil des pièces qui ont remporté les prix. En 1762, il publia ses *Éléments de dynamique et de mécanique*, qui, à cette époque, pouvaient être lus avec intérêt après la Dynamique de d'Alembert; voici le jugement qu'en portait Fontaine dans une lettre qu'il écrivait à l'auteur en 1764 : « J'ai lu l'ouvrage de mécanique que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, que j'ai trouvé

en fait : vous verrez que j'ai les choses d'une autre manière vous ; mais je les ai connues différemment de Newton ne s'égare point quand on dans sa tête la métaphysique sujet que l'on traite, de la façon qu'on l'envisage. » de la Cour a aussi publié un sur l'intelligence des chapitres 48 d'Ézéchiel, accompagné d'un *Commentaire littéral*, imprimé dans le Journal des sçavants, 1769. Cet ouvrage est un commentaire sur le partage de la Terre dont il est parlé dans le prophète Ézéchiel. Ménochius, D. Calaneo autres auteurs ont donné sur des plans assez peu intelligibles celui de Mathon de la Cour, transformé au texte, est appuyé sur un coup de recherches hébraïques et autres ouvrages de cet auteur : I. *Lettre sur le Paralipsoïde physique de Newton et de Descartes*, par le P. Castel, divisé en morceaux (imprimés dans le Journal de Trévoux, de 1744 et 1745) ; II. *Essai du calcul d'une réaction* imprimé dans le Journal de Trévoux, tomes 5 et 6). Mathon mourut à Lyon en 1770, et sa fortune lui donnait les moyens d'être le protecteur. B-L-T.

MATHON DE LA COUR (CHARLES), fils du précédent, et frère du poète Lemierre, né à Paris en 1738, alla terminer ses études à Paris, se lia avec les artistes les plus distingués, et apprit dans leur atelier à juger du mérite des productions. Admis dans les salons les plus brillants de la capitale, il s'y fit remarquer par sa conversation, sa politesse, et la variété

de ses connaissances. Il remporta, en 1767, un prix à l'académie des inscriptions, par un Mémoire sur la législation de Lycurgue ; et trois ans après, l'académie de Rouen couronna un de ses discours. La mort de son père l'ayant obligé de revenir à Lyon, il s'occupa de réaliser différents projets qu'il avait formés pour y encourager la culture des arts. (V. NONNOTTE.) Il cherchait à découvrir les jeunes gens qui annonçaient des dispositions pour le dessin, les aidait de ses conseils et de sa bourse, et leur facilitait les moyens de se faire connaître, en leur procurant un local convenable pour y exposer leurs productions. Mathon fut l'un des fondateurs de la société philanthropique de Lyon, et il établit, dans cette ville, un lycée dans lequel, à l'imitation de l'athénée de Paris, d'habiles professeurs enseignaient les langues et les sciences. La fortune de Mathon appartenait toute entière aux malheurs ; et quand ses revenus ne lui suffisaient pas, il empruntait pour donner. Pressentant la nécessité d'une réforme dans l'administration des finances de l'état, il indiqua les moyens de l'opérer sans secousse ; et après la convocation des états-généraux, il publia quelques écrits sur les principaux objets dont cette assemblée devait s'occuper. Mais la rapidité des événements lui montra que tout conseil devenait inutile, et il se condamna au silence le plus absolu. Il ne voulut point abandonner ses concitoyens, exposés aux horreurs d'un siège, et partagea tous leurs dangers. Après la prise de Lyon, il fut traduit devant le tribunal établi pour donner aux assassins l'apparence de la légalité. Dorfeuille, qui le présidait, s'adressant à Mathon, lui dit : « Tu étais

» noble, tu n'as pas quitté Lyon pendant le siège : lis le décret ; tu peux prononcer toi-même sur ton sort. — Il est sûr, répondit froidement Mathon, que cette loi n'atteint, et je saurai mourir. » Il marcha à l'échafaud avec le calme de l'innocence, au mois d'octobre 1793. On a de lui : I. *Lettres sur l'incertitude*, à l'occasion de la comédie de Dupuis et Desronais (par Collé), Paris, 1763, in-12. II. *Lettres sur les peintures, sculptures et gravures exposées au Salon*, ibid., 1763, 65 et 67, trois part. in-12. Elles offrent, suivant M. Delandine, le modèle d'une critique polie et judicieuse. III. *Orphée et Eurydice*, opéra trad. de l'italien de Casabigi, ibid., 1765, in-12. IV. *Dissertation sur les causes et les progrès de la décadence des lois de Lycurgue*, ibid., 1767, in-8°. ; couronnée par l'acad. des inscriptions. « Il est surprenant, dit Mathon, que personne n'ait encore entrepris de donner une histoire complète des Lacédémoniens. Je hasarderai peut être quelque jour d'en publier une, et j'ai commencé à en rassembler les matériaux. » Cet ouvrage n'a point paru. V. *Discours sur le danger de la lecture des Livres contre la Religion*, ibid., 1770, in-8°. ; couronné par l'académie de la conception à Rouen. VI. *Lettres sur les Rosières*, 1781, in-12. VII. *Testament de Fortune Ricard, maître d'arithmétique*, Paris, 1785, in-8°. , inséré dans les *Tablettes d'un curieux*, tome 1^{er}, et traduit en anglais ; badinage ingénieux dans lequel l'auteur a pour but de démontrer que les plus faibles économies peuvent avoir des résultats extraordinaires : on l'a comparé à la *Science du bonhomme Richard* ; mais le pamphlet de Franklin, qui

a d'ailleurs le mérite de l'originalité, est bien supérieur (V. FRANKLIN). VIII. *Discours sur les meilleurs moyens de faire naître et d'encourager le patriotisme dans une monarchie*, ibid., 1788, in-8°. ; couronné par l'académie de Châlons-sur-Marne. Mathon y distingue l'amour de la patrie, du patriotisme. L'amour de la patrie n'est, selon lui, que l'attachement au sol où l'on est né ; mais le patriotisme suppose l'abnégation de tout intérêt personnel, et la volonté de se sacrifier à l'intérêt public. IX. *Collection des comptes rendus concernant les finances de France depuis 1738*, Lausanne, 1788, in-4°. Mathon fut l'un des rédacteurs de l'*Almanach* et ensuite du *Journal de Lyon*, qu'il a enrichi d'une grande quantité de recherches intéressantes et de pièces fugitives ; il a été, avec Sautreau de Marsy, son ami, l'un des premiers éditeurs de l'*Almanach des Muses* (V. SAUTREAU DE MARSY) : il a travaillé pendant quelque temps au *Journal de musique*, depuis juillet 1764 jusqu'en août 1768, et au *Journal des Dames*. Enfin l'on trouve beaucoup de pièces de cet estimable écrivain, dans les recueils manuscrits de l'académie de Lyon, dont il a été l'un des membres les plus laborieux. W—s.

MATHOS, l'un des chefs des mercenaires révoltés contre Carthage. Africain d'origine, servit d'abord en Sicile dans les troupes carthagoises. A la paix qui termina la première guerre punique, il excita les mercenaires à la révolte et au pillage. Pour rendre tout accommodement impraticable, cet homme fit massacrer Giscon, que le sénat avait envoyé en députation aux rebelles pour les apaiser ; il remplit

les troupes de fureur contre les Carthaginois, envers qui elles firent des cruautés inouïes. Cet homme audacieux et cruel se précipita à la tête d'une armée de cent-dix mille hommes; il assiégea Utique et Hippacra, conjointement avec Spendius son collègue, et vigoureusement ces deux sièges; il s'empara de l'isthme qui joint le continent de l'Afrique à l'île où Carthage était située, et rembla cette capitale. Ce fut lui qui donna l'ordre de crucifier les prisonniers, les présailles, Annibal, général Carthaginois, qui était tombé en son pouvoir. Mais pressé par Amilcar, son frère, dans une embuscade, forcé de s'arrêter, il ne put s'opposer à l'accomplissement d'une action décisive où sa propre vie fut taillée en pièces, il fut tué dans une ville voisine, et son corps, conduit à Carthage, servit de trophée au triomphe du vainqueur. Il fut expié, par une mort ignominieuse et cruelle, ses trahisons et ses forfaits, l'an 238 av. J.-C.

B—P.

MATHULON, médecin, né à Paris vers la fin du XVII^e siècle, est connu que par sa ridicule prétention d'avoir trouvé la quadrature du cercle et le mouvement perpétuel. Il annonça cette double découverte dans ses journaux de 1726; et il se fit si sûr de son fait, qu'il offrit d'enlever dix mille francs que personne viendrait à bout de renverser ses calculs: il avertit en même temps le public qu'il avait consigné l'argent chez un notaire pour celui qui montrerait qu'il s'était trompé. Il fut élu membre de l'Académie des sciences, et ne put pas de peine à lui faire voir son erreur, et Mathulon en convint avec une foi; mais il chercha à se faire payer la somme qu'il avait perdue, et que Nicole abandon-

naissait à l'hôtel-dieu de Lyon: les administrateurs le poursuivirent, et il fut condamné à payer mille écus aux pauvres. Il paraît que cette leçon le corrigea, et qu'il renonça dès-lors à faire parler de lui. On cite de Mathulon: I. *Explications nouvelles des mouvements de l'univers, accompagnées de démonstrations par le jeu de différentes machines qui les imitent*, Paris, 1723, in-4°. L'auteur y décrit plusieurs machines à feu, de son invention, auxquelles il donne le nom de *Mouvement perpétuel*. Il présenta cet ouvrage à l'Académie des sciences, qui en ordonna le renvoi à des commissaires. Dans leur rapport, ces derniers se contentèrent de faire quelques observations très-modérées, mais qui choquèrent un homme aussi vain que l'était Mathulon; il publia en conséquence: II. *Réponses aux observations faites sur divers endroits d'une brochure qui a pour titre: Explications nouvelles, etc.*, ibid., 1726, in-4°. III. *Essai de géométrie et de physique*, ibid., 1726, in-4°. C'est dans cette brochure qu'il annonce la double découverte dont on a parlé. Montucla, dans son *Hist. des recherches sur la quadrature du cercle*, ne dit que deux mots de la solution de Mathulon (p. 228): mais le procès qu'elle excita, donna lieu à Nicole de traiter la question d'une manière plus générale; et il publia sa *Méthode pour découvrir l'erreur de toutes les prétendues solutions du fameux problème de la quadrature du cercle*, insérée dans l'*Hist. litt. de l'Europe* (nov. 1727, p. 193-222), d'après le *Journal des savants*, de nov. 1727. W—s.

MATHUSALEM, l'un des premiers hommes, dont la Genèse renferme brièvement l'histoire, s'éleve

au milieu des patriarches de ces anciens jours, comme ayant reçu le don de la vieillesse la plus reculée ; et chez tous les peuples où les traditions bibliques sont en honneur, son nom est devenu proverbial pour désigner une longévité remarquable. Il était fils d'Hénoch, et fut père de Lamech, qui donna le jour à Noé. Pendant la durée de sa longue carrière, il vit s'écouler la plupart des siècles antérieurs au déluge, et mourut environ un an avant l'époque à laquelle on rapporte le plus généralement cette catastrophe, c'est-à-dire, vers l'an du monde 1656 (2379 avant J.-C.) ; il entra alors dans sa 969^e. année. La ressemblance des noms expose à le confondre avec Mathusael, qui eut aussi un Lamech pour fils ; mais il serait d'autant moins excusable d'être induit en erreur par cette homonymie imparfaite, que Mathusael était un arrière-petit-fils de Caïn, et qu'au contraire Mathusalem appartenait à la race de Seth, qui, comme le juste Abel, avait trouvé grâce devant Dieu. F—T.

MATIGNON (JACQUES GOYON DE), maréchal de France, d'une ancienne et illustre famille de Bretagne, naquit à Lonlay en Normandie, le 26 septembre 1525. Il n'avait que six mois lorsqu'il perdit son père ; mais Anne de Silly, sa mère, femme d'un rare mérite, prit soin de son éducation, qui fut supérieure, sous le rapport des études, à celle que les gentilshommes recevaient alors. Placé comme enfant d'honneur près du Dauphin, depuis Henri II, il fit ses premières armes sous ce prince à la prise des Trois-Évêchés ; il se signala en 1552 aux sièges de Montmédi, de Roisemars et d'Ivoy, obtint une compagnie de cheval-légers, avec

laquelle il se jeta dans Metz, par les Impériaux (V. France de Guise), et parvint à s'échapper de Hesdin ; mais moins heureuse bataille de Saint-Quentin, où il battit vaillamment, il resta au nombre des prisonniers, et ne recouvra la liberté qu'après la paix de Cambresis. Tous les grands furent alors partagés entre le duc de Bourgogne et le connétable de Montmorency. Matignon ne voulut se décider pour l'un, ni pour l'autre : jamais en France que le roi n'eut d'autre but que d'affermir son autorité contre les factions ; et c'est cette conduite, la seule qui fût digne d'un homme d'honneur, était plus sage. Elle lui mérita la réputation d'un grand politique. Le roi Catherine de Médicis lui donna sa confiance, et le fit lieutenant-général de la Bascommandie : il eut la commission de miner de près les démarches des protestants dont le nombre s'accroissait chaque jour ; et il les maintint en crainte, en accueillant leurs plaintes, leur rendant une exacte justice, et contribua, en 1562, à la prise de Blois, de Tours et de Poitiers. L'année suivante, il sauva le duc de Falaise, vivement pressé par les Anglais, qu'il mit en déroute en 1567, il eut part à la réduction de Rouen. La même année il entra d'Andelot d'opérer sa jonction avec le prince de Condé, avant la bataille de Saint-Denis. et, par sa manœuvre, sauva Paris, dont la prise eût pu avoir des conséquences importantes. Il se signala encore en 1569, aux combats de Jarnac de la Roche-Abeille et de Montmor. Non moins généreux que vaillant, il ne voulut point laisser assassiner les protestants qu'il

lençon et de Saint- obligation d'échap- barbares arrachés (V. Catherine DE ES IX, COLIGNY); reconnaissance de ignon assiégé, en ux Montgomery le fit prisonnier, t sa captivité avec s, et tenta vaine- a reine, qui avait (MONTGOMMERY.) épandre une gout- Normandie, soule- égente; Henri III e ce service émi- nant dans la place éral: il fut élevé en té de maréchal, et remière promotion l'ordre du Saint- l'année suivante, le l'armée en Picar- ette province sous Nomine, en 1585, dans la Guienne, rtifice, du château roya le comman- erminé, et, par ce ordeaux des hor- : civile. Il continua e aux protestants, lusiveurs places: il e; et il ent sans défaite de Coutras, euse l'eût attendu ombat. (V. JOYEU- battit encore le roi ac, en 1588, et il er le Querri; mais : Henri III, Mati- premiers à recon- our son souverain rivit pour le pres- us la communion udant ce moment

qu'il hâta de tous ses vœux, il con- traignit une flotte espagnole à s'é- loigner des côtes de la Guienne, et conserva cette belle province sous l'autorité royale. Matignon repré- senta le connétable au sacre de Hen- ri IV; et il entra dans Paris avec ce prince, à la tête des bandes suisses. Cet illustre guerrier ayant eu, peu de temps après, la douleur de perdre son fils aimé, jeune homme de la plus grande espérance (1), il se retira dans son château de Lesparre, où il mourut le 27 juin 1597, à l'âge de soixante-douze ans. « Il venait, dit Brantôme, de se mettre à table pour souper; et, mangeant d'une gelinotte, il se ren- versa tout-à-coup sur sa chaise tout roide mort, sans rien remuer. » Ses restes furent transportés dans sa terre de Thorigni, en Normandie, où l'on voyait son tombeau en mar- bre. Il avait eu, de son mariage avec une demoiselle de la maison du Lude, cinq enfants, dont plusieurs occupèrent des emplois distingués. (V. sa généalogie dans *Moréri*.) C'était, dit encore Brantôme, « le » capitaine le mieux né et acquis à » la patience que j'aie jamais vu, et » très-habile. Il est mort le plus riche » gentilhomme de France; car de » dix mille livres de rentes qu'il avait » quand il alla en Guienne, il en » acquit cent mille en douze ans de » temps qu'il en a été gouverneur. » Comme Matignon passait pour un homme d'une probité parfaite, et qu'on ne devinait pas la source de ses richesses, le peuple en conclut

(1) ONET, comte de THORIGNI, fils aîné du ma- rchal de Matignon, mourut le 7 août 1595, à l'âge de 36 ans. Il s'était acquis une réputation brillante par sa valeur, et occupait le poste de lieutenant-géné- ral dans la Normandie. Nicolas le Roy, curé de Paris, neville, publia un *Discours funèbre sur la mort d'Onet*, etc., Paris, 1596, in-8^o.

qu'il avait un pacte avec le diable. Brantôme rapporte à cet égard des détails très-plaisants. (Voy. les *Vies des grands capitaines français*, discours 84, tome ix, p. 167, édit. de 1740.) On peut consulter encore l'*Histoire* de Jacques de Matignon, etc., par de Callière, Paris, 1661, in-fol., et sa *Vie* par d'Auigny dans le tome xii des *Vies des hommes illustres de la France*. Son portrait a été gravé par Lochon, 1660, in-4°. On le trouve aussi dans le *Recueil* d'Odièvre. W—s.

MATIGNON (CHARLES-AUGUSTE DE), comte de Gacé, maréchal de France, né le 28 mai 1647, était le sixième fils de François de Matignon, et fut d'abord connu sous le nom de chevalier de Thorigni. Il fit la campagne de 1668, en Hollande, et suivit le duc de la Feuillade à la défense de Candie, où il fut blessé grièvement. (V. LA FEUILLADE.) De retour en France, il assista, en 1672, aux combats de Sintzheim et de Turkheim, et à la bataille de Trèves : il se trouva, en 1676, aux sièges de Condé et de Bouchain ; en 1684, au siège de Luxembourg, et signala partout sa valeur. Il fut nommé gouverneur de l'Aunis, et, en 1689, élevé au grade de lieutenant-général, et chargé d'accompagner le prétendant en Irlande. Cette expédition échoua ; et le comte de Gacé (c'est le nom qu'il portait alors) revint en Flandre, où il assista aux batailles de Fleurus, de Dunkerque, et aux sièges de Mons et de Namur. La guerre s'étant rallumée en 1703, il obtint le commandement de l'infanterie, sous les ordres du duc de Bourgogne, et eut part à tous les événemens qui se passèrent en Allemagne. Il fut chargé, en 1708, de l'expédition qui devait assurer la

descente du prétendant en Écosse, mais elle n'eut pas plus de succès que la première (V. FOXBIN.) « le fruit de l'entreprise fut » Il n'y eut que Matignon qui » gna : ayant ouvert les ordres » la cour, en pleine mer, il » les provisions de matériel » France ; récompense de cent mille livres » voulut et qu'il ne put faire » cle de Louis XIV. » Il combattit encore en Flandre, et assés au combat d'Oudenarde. Ce fut la fin de sa carrière militaire. R. Paris, il y mourut le 6 décembre 1729, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Son *Oraison funèbre* par Léon d'Arger, chanoine de la cathédrale de Lille, a été imprimé dans la ville, 1731, in-4°. Le dernier jeton mâle des Goyon de Matignon, comtes de Gacé, mourut à Paris en 1773. Il ne reste plus de sa veuve, fille du baron de Breuille, la branche des Matignon de Valenciennes. V

MATON DE LA VARENNES (L.), homme de lettres, né à Paris en 1760, d'une famille noble, se fit voir avocat au parlement ; fréquenta point le barreau, mais eut un goût pour les lettres, qui le portait avec plus de zèle que de mesure à l'opposition courageuse qu'il fit aux principes de la révolution. L'opposition lui attira la haine de ses persécuteurs. Le 10 août 1792, il voulut aller à Paris ; mais reconnu par les assassins, et désigné à la fureur de la populace, il rebroussa chemin et se tint caché pendant quelques jours. Il fut arrêté le 24 du même mois et envoyé à la prison de la Force, où il fut par une espèce de miracle qu'il échappa aux massacres de septembre. Ayant eu le bonheur d'être oublié pendant la terreur, il

écrivains qui signalèrent la décadence publique, les horribles événements de cette époque. La seconde fois à se tenir fut pendant cette révolution (1797) où il s'occupa de rédiger la chute du trône. Maton de la Vapetite, et un peu contre-était doué d'un caractère et très-courageux. I. *Réflexions d'un* in-8°. II. *Mémoires* in-8°. III. *Mémoires* in-8°. IV. *Plaidoyer* in-8°. V. *Crimes de Marat et des* in-8°. VI. *Crimes de Marat et des* in-8°. VII. *Crimes de Marat et des* in-8°. VIII. *Crimes de Marat et des* in-8°. IX. *Crimes de Marat et des* in-8°. X. *Crimes de Marat et des* in-8°.

il annonce dans la préface, l'histoire de la décadence et de la chute du trône royal en France; ouvrage pour lequel il avait réuni de nombreux matériaux: il n'a point paru. Maton est l'éditeur du *Siècle de Louis XV*, par Arnoux Laffrey, son ami, 1796, 2 vol. in-8°; et des *Œuvres posthumes* du comte de Thiard de Bissy, qu'il a fait précéder de son éloge historique (Voy. THIARD).

MA-TOUAN-LIN, surnommé Kouai-ou, un des lettrés les plus célèbres de la Chine, ou du moins l'un de ceux qui sont les plus connus en Europe, naquit à Lo-phing, dans la province de Kiang-si (1), vers le milieu du treizième siècle. Son père, nommé Ma-thing-louan, exerçait une charge considérable à la cour des derniers empereurs de la dynastie des Soung. Il envoya Ma-touan-lin étudier à l'école de Tchou-hi, le plus illustre des interprètes des livres classiques dans les temps modernes. Après avoir fait, sous cet excellent maître, des progrès qui annonçaient ce qu'il devait être un jour, le jeune Ma-touan-lin obtint une place qu'il quitta bientôt. La chute de la dynastie des Soung, et la conquête de la Chine par les Mongols, le décida à renoncer à la carrière de l'administration pour se livrer tout entier à des travaux historiques et littéraires. Il publia sous le titre de *Tai-hio-tsiei-tchouan*, un commentaire sur le Tai-hio, ou livre de la Grande étude, traité de philosophie morale par Confucius. Mais son principal ouvrage est son *Wen-hian-thoun-*

Extrait du Journal de Paris, à la suite des anonymes, par M. Barbier, etc. Cet ouvrage, qui représente beaucoup trop vraies des mensures, fut saisi par ordre de la

(1) Lo-phing est une ville du troisième ordre, dans la dépendance de Tan-tcheou fou. On appelle souvent notre auteur Ma-touan-lin de Pho-yang. Pho-yang est une autre ville de troisième ordre, près de Lo-phing, sur le lac de Pho-yang.

khao, ou *Recherche approfondie des anciens monuments*. Il mit vingt ans à l'achever : la préface qu'il a placée au commencement est un chef-d'œuvre de raison et de critique. Ma-touan-lin examine et juge avec impartialité les travaux du même genre, qui ont été faits avant lui ; et il expose les motifs qui l'ont dirigé dans la composition de son ouvrage. Les historiens qui ont le mieux réussi à tracer le tableau des révolutions qui ont causé la chute ou l'élévation des différentes dynasties, laissent beaucoup à désirer sur les détails des événements, les faits relatifs à la littérature, à l'histoire physique et à celle des mœurs et de l'administration. Confucius se plaignait déjà du défaut de monuments authentiques, qui l'empêchait de connaître à fond les usages des deux dynasties de Hia et de Chang. Il est donc bien important de recueillir ou de conserver tous ceux que le temps a épargnés, et dont la substance n'a pu entrer en entier dans les livres, et les mémoires historiques des différentes dynasties. Par ces considérations que Ma-touan-lin développe dans sa préface, on jugera déjà de quel intérêt doit être sa collection ; mais il faut l'avoir parcourue et en avoir fait usage pour apprécier le plan de l'auteur, et le mérite de l'exécution. Sous le rapport de l'étendue, du nombre et de la diversité des matières, on ne saurait mieux comparer la *Recherche approfondie*, qu'avec les Mémoires de l'académie des inscriptions. Mais on y trouve de plus un ordre et une méthode que ne comporte pas la nature de nos collections académiques. En effet, l'auteur y a réuni, suivant l'ordre des matières, une suite d'extraits des livres les plus curieux sur toutes sortes de sujets, des mémoires, des

dissertations dans lesquelles a conservé, autant que cela est possible, les termes mêmes vains originaux, et par-dessus la bibliographie la plus étendue. Le mérite de ce rapporté par Ma-touan-lin, du Thoug-tian, nommé yeou, lequel écrivait au sixième siècle ; et quelques autres avaient déjà essayé de le Thou-yeou avait traité, de parties séparées, des coutumes et redevances des terres, des monnaies métalliques et fictives (monnaies), de la population, de la justice, de la police, de la justice, et du commerce de l'étranger, des tributs payés par les provinces, de l'emploi des fonds de l'État, de l'avancement des magistrats, des études et des sacrifices et des rites de l'État, des sacrifices et des rites de l'État, des rites de la cour, de la guerre, des supplices, de la géographie et des divisions du territoire, de la géographie impériale, de la géographie impériale, de l'histoire des peuples étrangers, de l'histoire des peuples étrangers. Ce bel ouvrage finissait à Ma-touan-lin entreprit de le corriger, de l'amplifier, de le compléter pour l'espace qu'il embrassait, et de le former, jusqu'en 1224 ; de ce qui est resté de différents sujets, depuis Ya-touan-lin jusqu'à la dynastie des Song, c'est-à-dire, depuis le quatrième siècle avant J.-C. jusqu'au douzième siècle de notre ère. Content de cela, il y ajouta le même plan, et pour le

une série complète d'ex-
le mémoires sur les livres
et autres, sur la succession
alogie des empereurs, sur
on des principautés et des
ales, sur les phénomènes
sur les singularités remar-
e toute espèce. Avec cette
ouvrage forme vingt-quatre
écédées d'autant de disser-
ou préfaces particulières à
isse, et 348 livres, qui sont
100 volumes, dans les
plaires que possède la Bi-
: du Roi. La lecture des
es *Livres*, est seule un ob-
iration, et inspire le plus
. Il serait trop long de les
ici; et l'on aime mieux
à la table sommaire, qui en
née (1). Il faut seulement
ue l'arrangement des mat-
pas le seul auquel l'auteur
aché, et qu'il ne suit pas
ns de rigueur l'ordre des
ir toutes les parties; de sorte
certain de trouver, sous
atière, les faits qui y sont re-
posés chronologiquement,
ordre des dynasties et des
nuée par année et jour par
ne peut se lasser d'admirer
té des recherches qu'il a
uteur pour recueillir tous
riaux, la sagacité qu'il a
classer, la clarté et la pré-
e lesquelles il a su présen-
nitude d'objets dans tout
On peut dire que cet excel-
ge vaut à lui seul toute une
que, et que quand la litté-
inoise n'en offrirait pas
il vaudrait la peine qu'on
chinois pour le lire. Ce

n'est pas la Chine seule, qu'on ap-
prendrait à y bien connaître, mais
une très-grande partie de l'Asie, sous
tous les rapports les plus importants,
et dans tout ce qui est relatif aux
religions, à la législation, à l'écono-
mie rurale et politique, au commerce,
à l'agriculture, à l'histoire naturelle,
à l'histoire, à la géographie physique
et à l'ethnographie. On n'a qu'à choi-
sir le sujet qu'on veut étudier, et
traduire ce qu'en dit Ma-touan-lin.
Tous les faits sont rapportés et classés,
toutes les sources indiquées, toutes
les autorités citées et discutées. On
peut juger de l'importance des mé-
moires qui y sont contenus, par di-
vers échantillons qui en ont été tirés.
Ce livre est un de ceux sur lesquels
le petit nombre d'Européens qui se
sont occupés de la Chine, ont le plus
travaillé. Visdelou y a pris les no-
tices sur différents peuples de la Tar-
tarie, lesquelles font partie du Sup-
plément à la *Bibliothèque orientale*;
et c'est aussi l'ouvrage qui a fourni à
Deguignes le plus grand nombre des
matériaux qu'il a mis en œuvre dans
son *Histoire des Huns*. On a tiré de
la même source, le catalogue des
comètes observées à la Chine, que
Pingré a inséré dans sa *Cométogra-
phie*, celui des bolides et des aéro-
lithes (*Journal de physique*, de mai
1819), et beaucoup d'autres docu-
ments précieux. Les missionnaires les
plus instruits y ont puisé abondam-
ment; et quelques-uns, tels que le
P. Cibot, se sont donné l'apparence
d'une érudition prodigieuse en fait
de livres chinois, seulement en rap-
portant les noms des auteurs, et les
titres des ouvrages que cite Ma-touan-
lin, et en oubliant de le nommer: de
sorte qu'à vrai dire, c'est à ce lettré
seul qu'on doit rapporter l'origine de
la plupart des connaissances positi-

re sur les livres chinois de la Bibliothèque.
p. 48 et suiv.

ves, qu'on a, en Europe, sur l'anti-
 quité chinoise; et l'on ne saurait trop
 regretter qu'au lieu de tant de recher-
 ches mal dirigées, entreprises par
 des écrivains malhabiles, de tant de
 compilations où les notions les plus
 originales sont répétées jusqu'à satiété,
 de tant de relations insignifiantes,
 telles que sont la plupart de celles
 qui ont la Chine pour objet, on ne
 se soit pas encore occupé d'exploiter
 cette mine précieuse, où toutes les
 questions qui peuvent concerner l'A-
 sie orientale, trouveraient les ré-
 sponses les plus satisfaisantes. Il y a
 même beaucoup de parties du tra-
 vail de Ma-touan-lin, qui mérite-
 raient d'être traduites en entier, et qui
 fourniraient des notions très-import-
 antes pour les sciences historiques
 et naturelles. Le Wen-hian-thoung-
 khao fut offert à l'empereur Jint-
 song, à la septième lune de la qua-
 trième année yan-yeou (1317). On
 le fit examiner par les plus habiles
 lettrés; et sur le rapport qui en fut
 fait à l'empereur, l'ouvrage, revêtu
 de l'approbation des Han-lin, parut
 sous l'autorité impériale, la deuxième
 année tchi-tchi (1321), à la sixième
 lune. Peu de temps après. Licou-
 meng-yan, qui avait servi les der-
 niers empereurs des Soung avec Ma-
 thing-louan, père de Ma-touan-lin,
 ayant été nommé président du minis-
 tère des offices et magistratures, vou-
 lut donner une charge à Ma-touan-
 lin; mais celui-ci, qui déjà était âgé,
 la refusa. Vers le même temps son
 père Ma-thing-louan étant venu à
 mourir dans une vieillesse très-avan-
 cée, Ma-touan-lin accepta des fonc-
 tions littéraires, qu'il quitta bientôt
 après, pour venir mourir dans sa
 maison. On ne marque précisément
 les dates ni de sa naissance ni de sa
 mort. Il est probable qu'il était né

vers 1245, et qu'il mourut vers 1317.
 On trouve une notice sur Ma-
 lin dans le trente-quatrième
 du Sou-houng-kian-lou, par
 suivantes. Fourmont a mal tra-
 titré de son livre dans le Ca-
 des livres chinois de la Biblio-
 royale. On fera bien de comp-
 qu'il en dit avec le *Mémoire
 livres chinois*, auquel on a de-
 voyé. Les deux exemplaires du
 hian-thoung-khao, qui se trou-
 la Bibliothèque royale, sont
 édition impériale, donnée en
 par ordre des empereurs de la
 tie régnante. On a fait à la
 sous le titre de Sou-wen-hian-
 khao, ou *Supplément à la Re-
 approfondie*, une continuatio-
 en pousse les différentes par-
 qu'à nos jours. De tous les
 chinois qui manquent à la Bil-
 que du Roi, c'est peut-être un
 qu'il serait le plus intéressant
 procurer. A. B.

MATSKO (JEAN-MATHIEU)
 tronome et mathématicien,
 décembre 1721, à Presbourg,
 Hongrie, professa les mathé-
 matics à Thorn et à Rinteln; il
 fut appelé, en 1768, à Cassel, par
 le grave Frédéric II, qui le
 prit pour l'un de ses conseillers; et il
 mourut à Cassel le 19 nov. 1796.
 On lui a publié : I. *Generatiores meditati-
 machinis hydraulicis*, Lempe-
 in-4°. II. *Theoria jactus gl-
 igniorum*, Berlin, 1761. III.
*men quæstionis: Utrum leg-
 chanicæ motus, veritates s-
 cessariæ an contingentes*, I.
 1762. IV. *Theoria virium
 mechanica considerat*, ib.
 V. *Methodus radices æqua-
 inveniendi*, ib., 1766. VI.
de, etc. (Fondement du calcu-
 rentiel), Cassel, 1768. VII.

Announce du passage pro-
 fusus sur le Soleil), *ibid.*,
 I. *Observationes astro-*
 n., 1770. IX. *Program-*
turâ lineari quam pers-
icunt, *ib.*, 1772, in-4°. *'d*
in usus fabricæ vaso-
lanorum extractâ, *ib.*,
 4°. XI. *Prog'amma quo*
resis inventori suo Christ.
o vindicatur, *ib.*, 1781,
Nachricht, etc. (Notice
 inde romaine, conservée
 nal de Cassel), 1781,
 I. *Andenken*, etc. (Com-
 ns les *Journaux scientifi-*
 inteln et de Cassel. W—s.
 S (QUINTIN). *V. MESSIS.*
 É - LAFAVEUR (SÉBAS-
 imiste du dix-septième
 mbia, en 1671, un ou-
 estimé, sous le titre de
le chimie, et fut nommé
 de démonstrateur de chi-
 le roi créa à Montpellier
 A peu-près dans le même
 atte fut chargé d'enseigner
 à l'université de Paris; et
 ainsi, chaque année, deux
 cette science, l'un à
 er, et l'autre dans la capi-
 mplit cette double tâche
 uf ans de suite, et n'y re-
 n 1684, époque où un âge
 des infirmités ne lui per-
 s de continuer.—Son fils,
 re, né à Montpellier en
 xvii.

1660, mourut en 1742. Le roi lui
 ayant accordé, en 1691, la survi-
 vance de la place de son père, il
 envisagea particulièrement la chi-
 mie dans ses rapports avec la méle-
 cie. Matte devint un des membres
 les plus laborieux de la société
 royale des sciences, lors de sa créa-
 tion; et il fut également l'un des
 correspondants les plus actifs de l'a-
 cadémie royale des sciences de Pa-
 ris. L'histoire de ces deux compa-
 gnies renferme plusieurs expériences
 et observations de chimie, qui pré-
 sentaient alors beaucoup d'intérêt.
 Matte mourut à quatre vingt-deux
 ans, laissant la réputation d'un sa-
 vant utile, et celle d'un homme de
 bien, qui avait administré avec un
 grand zèle, pendant de longues an-
 nées, le patrimoine des pauvres, en
 qualité de syndic de l'hôpital-général
 de Montpellier. (*V. son Éloge* par
 de Ratte.) D—c—s.

MATTEI (LORETTO), poète ita-
 lien, et l'un des premiers membres
 de l'académie des Arcadiens, était
 né le 4 avril 1622, à Rieti, dans
 l'Ombrie, d'une famille noble. Il
 parvint, dans sa patrie, aux pre-
 miers emplois de la magistrature :
 mais ayant eu le malheur de perdre
 son épouse, il embrassa l'état ecclé-
 siastique; et son mérite l'aurait élevé
 à la dignité épiscopale, si le pape
 Innocent XI ne s'y fût opposé, uni-
 quement parce qu'il avait été marié.
 Loretto cultivait la poésie depuis sa
 jeunesse, avec beaucoup de succès ;
 mais il n'avait pas pu se préser-
 ver entièrement du mauvais goût
 introduit dans la littérature par Ma-
 rini et ses partisans. Il regretta dans
 la suite de n'avoir pas pris les an-
 ciens pour modèle; et il chercha à
 corriger les défauts de son style.
 mais son âge avancé ne lui permit

pas de faire de grands progrès dans la nouvelle route où il était entré. Il fut admis à l'académie des Arcadiens, en 1692, et mourut le 24 juin 1705, à Rome, suivant Tiraboschi (*Istor. della letteratura ital.*), mais plus vraisemblablement à Rieti. On a de lui : I. *Il Sabnista Toscano*, Macerata, 1671; 2^m. édit. corrigée, Bologne, 1683, et souvent réimprimée depuis : c'est une traduction, ou plutôt une paraphrase en vers, des Psaumes de David. Cet ouvrage fut critiqué par Dom. Bartoli, qui se cacha sous le nom de *Nicodemo Libsato* (*V. BARTOLI*, III, 459). Mattei, au lieu de répondre à son censeur, profita de ses avis pour corriger son ouvrage. II. *La Cantica distribuita in égloghe*, Vienne, 1686. C'est une paraphrase du Cantique des cantiques, partagée en huit églogues, intitulées : Le Désert, la Campagne, la Nuit, la Dot, le Festin, le Jardin, le Triomphe de la Beauté, et le Paradis de l'Amour divin. III. *Innodia sacra, parafrase armonica degli inni dell Breviario romano*, Bologne, 1689. IV. *Metamorfosi lirice di Orazio parafrasato e moralizzato*, Rieti, 1679, in-8°.; Bologne, 1681, in-12; *ibid.*, 1682, 1686, in-8°.; Milan, 1714, in-12. V. *L'Arte poetica d'Orazio parafrasata*, Bologne, 1686, in-8°. VI. *Teoria del verso volgare; Pratica di retta pronunziatione, con uno problemate delle lingua latina e toscana in bilancia*, Venise, 1695, in-12, ouvrage curieux et peu commun. Les principaux ouvrages de Mattei ont été recueillis à Milan, en 1715. Il a laissé plusieurs morceaux de littérature dont on trouve les titres dans son *Eloge*, par Jérôme Vincentini, inséré au tome II des *Vite degli Arcadi illustri*. W—s.

MATTEI (ALEXANDRE), cardinal, naquit à Rome, le 20 fév. 1744, de la famille des princ. ce nom. Dès sa jeunesse, il p. goût et l'habitude des exerci. piété, entra dans la prélature, vint chanoine de Saint-Pierre. plaisait dès-lors à catéchiser l. fants dans les paroisses, à visi. malades dans les hôpitaux, et cher dans les oratoires et les vents. Il remplit, avec exact. plusieurs charges publiques, fut mé archevêque de Ferrare en et déclaré cardinal en 1782. zèle, sa prudence et sa charit. l'exercice des fonctions épisco. lui concilièrent le respect et l. chement de ses diocésains. I. des synodes, établit des retra. des conférences ecclésiastique. donna l'exemple de la régular. de la piété. La révolution fra. ayant obligé beaucoup de pré. se retirer en Italie, le cardinal. tei les accueillit en grand non. et excita, en leur faveur, la. rosité de son clergé et des habi. Il défrayait, à lui seul, plus de. cents de ces honorables pros. et tout prêtre français qui arri. Ferrare, devenait l'objet de sa. citude. Il écrivit à plusieurs év. pour leur offrir un asile. En 1. lorsque Buonaparte, maître. Haute-Italie, marchait sur Rom. cardinal Mattei fut chargé de. crier avec lui; et il eut part au. de Tolentino, qui ne sauva l. que pour bien peu de temps. capitale ayant été envahie l. suivante, le cardinal Mattei s. banni, et privé de ses biens. I. tour à Rome, après la déliv. de l'Italie, il passa dans l'ordi. cardinaux-évêques, et devint év. de Palestrine, en conservant jus.

administration de Ferrare. Il tint à Palestrine un synode, dont les actes ont été imprimés, et où il renouvela les anciens statuts et en fit de nouveaux : il donna même un vol. in-4^o, qui fut imprimé l'année même à Rome. En 1617, le cardinal fut transféré à Porto, auquel est attaché le titre de saint-pierre-le-doyen du sacré collège. L'année même on le força de se séparer avec ses collègues : il se retira dans sa patrie, mais pas tranquille à Paris ; on l'envoya en exil à Rome, où il ne s'y trouva pas longtemps de son mariage. Il fut même de ses bénéfices et de ses revenus. Ceux qui l'ont vu en France, ont pu apprécier son mérite et sa piété. Il était consacré à l'application aux exercices de sa retraite et de sa dévotion intitulé : *Les vérités éternelles des exercices spirituels par la méthode de saint Ignace, en huit jours*, qu'il fit imprimer à Rome, 1614, sans y mettre son nom. Sa persécution ayant persécuté et aux cardinaux de Rome, le cardinal Mattei fut nommé d'Ostie et doyen du sacré collège. Il tint encore un synode, dont le siège épiscopal fut transféré à celui d'Ostie. Son âge et sa santé ne l'empêchaient pas de visiter les malades, de prêcher dans les congrégations, et d'aller confesser chez les religieux, près desquels était son séminaire. Il était non-seulement exact dans les cérémonies auxquelles il était obligé de se trouver ; il était encore des dévotions particulières. Il assistait, le 16 avril 1614, dans la basilique de

Saint-Pierre, lorsqu'il fut atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau le 20 du même mois. P—C—T.

MATTEIS (PAUL DE'), peintre napolitain, mort en 1662, fut un des élèves les plus distingués de Murandi, et peut être regardé comme un des premiers artistes de son temps. Il fut appelé en France, où il soutint sa réputation par de beaux ouvrages. Rappelé à Rome, sous le pontificat de Benoît XIII, il fut chargé de peindre plusieurs tableaux à la Minerve, et dans l'église d'*Ara cæli*. Plusieurs villes d'Italie désiraient obtenir quelques-unes de ses productions ; et Gènes en possède deux tableaux, dans l'église de Saint-Jérôme, qui jouissent d'une grande estime. L'un représente le *Titulaire apparaissant en songe à S. François Xavier* ; l'autre est une *Conception de la Vierge*, dans laquelle on voit un chœur d'anges d'une grâce et d'une beauté qui ne le cèdent à aucun autre tableau du même genre. Mais c'est à Naples, sa patrie et son séjour habituel, que l'on peut reconnaître jusqu'où s'est élevé son talent. Il a peint dans cette ville, tant à fresque qu'à l'huile, un grand nombre d'églises, de galeries, de salles, de plafonds, remarquables par la fougue de l'exécution. C'est ainsi que, par une facilité sans exemple, il ne mit que soixante-six jours pour peindre la grande coupole *del Gesù nuovo*, vaste composition qui n'existe plus, l'église où elle se trouvait ayant été démolie. On parlait de ce tour de force à Solimène, qui répondit froidement que l'ouvrage le disait assez de lui-même. Cependant on y voyait des parties d'une telle beauté, que Lanfranc ne dédaigna pas de les copier. Mais dans les tableaux que de' Matteis a soignés par-

ticulièrement, comme ceux qui existent dans l'église de *Pii Operaj*, et dans la galerie Matalona, il ne laisse rien à désirer pour la grâce des contours, la beauté des têtes, quoique peu variées, et toutes les autres qualités. Il imita d'abord le coloris du Giordano; mais par la suite il donna plus de vigueur à son clair-obscur, sans rien perdre de la délicatesse de ses demi-teintes. C'est surtout dans ses tableaux de Vierges et d'Enfants-Jésus qu'il montre une suavité qui approche de celle de l'Albane; on y remarque aussi quelque chose du style de l'école romaine, où il avait étudié. Ce peintre mourut à Naples en 1728. P—s.

MATTEUCCI (PETRONIO), astronome de l'institut de Bologne, observa, conjointement avec Zanotti, la comète de 1739, puis celle de 1744. De concert avec le même astronome, il dirigea les réparations du gnomon de Cassini (Voy. la *Meridiana del tempio di San Petronio rinnovata l'anno 1776*). Il observa le passage de Mercure, en 1786, et rendit compte de cette observation dans le tome VII des Mémoires de l'institut de Bologne. Enfin, en 1798, il publia douze années d'Éphémérides (*Ephemerides motuum caelestium ex anno 1797 in annum 1810, supputate à Petronio Matheucio, 1798*). Matteucci mourut en déc. 1810. D—L—E.

MATTHÆI (LÉONARD). V. LÉONARD D'UDINE, XXIV, 155.

MATTHÆI (CHRISTIAN-FRÉDÉRIC), savant helléniste saxon, né en 1744, à Grost en Thuringe, reçut dans sa jeunesse les leçons du célèbre Ernesti; et ses connaissances philologiques annoncèrent bientôt qu'il était digne d'un tel maître. La Russie, où l'on s'empressa de l'attirer,

devint le théâtre de ses travaux; et la chaire de lettres, qu'il occupait à l'université de Moscou, donna une nouvelle à son activité litté-
 retour en Allemagne, en mit à profit son séjour pour chercher les manuscrits qu'on a oubliés ou négligés, et pour avec fruit dans les dépôts pendant les bibliothèques partielles. D'abord, recteur de l'école de Meissen, en 1789, il fut d'une chaire de philosophie à l'université de Wittenberg. Mat s'était éloigné que temporairement de la Russie; il y rentra chargé de savantes dépouilles, et y fixa définitivement sa retraite. On le nomma en 1805, conseiller aulique, professeur ordinaire de littérature grecque à l'université de Moscou, et mourut en cette ville le 26 septembre 1811. Cinquante-trois ouvrages dont Rotermund fait mention, attestent le zèle infatigable de Mat. Lui-même, à la tête d'un ouvrage sur le traité de Plutarque, *Mauvaise honte*, rappelle les des livres grecs dont il a été le curé des éditions. Ses droits à la connaissance des lettres se justifient par la découverte de deux morceaux précieux par leur importance réelle, qu'ils se rattachent, complètement, aux œuvres de plus grands poètes de l'antiquité; nous voulons parler de l'hymne à Cérès (1) et de l'exposition de la temnestre de Sophocle. La

(1) Matthæi trouva en outre le texte d'un hymne à Bacchus, de douze vers, au lieu de dix-huit. L'hymne à Cérès, qui est de cinq-cents vers, a été publié par Leyde, 1782, in-80; et avec de nouvelles additions par Mitscherlich, Leipzig, 1787, in-80, et in-40.

ditā ad Iliados τ, Dresde, 1786, in-4°. XV. *Chrysostomi homeliæ 17*, græcè et latinè, Dresde, 1792, 2 vol. in-8°. XVI. *Novæ ex Chrysostomo eclogæ LII*, græcè, ex recensione Montefalconii, et cum ejus, Savilii et aliorum animadversionibus, augmenté de variantes, de commentaires et de corrections. XVII. *Novum Testamentum 12 tomis distinctum, græcè et latinè*, Riga, 1788, in-8°. Matthæi développe, dans un titre étendu, tous les avantages de cette édition, par laquelle il voulut surpasser les travaux de Mill, Griesbach, Bengel, Wetstein et Knittel; elle renferme des scholies grecques inédites, un choix des scholies déjà connues, des variantes nombreuses tirées de plus de cent manuscrits, les principales leçons des Pères grecs et latins, et des remarques particulières de l'éditeur. Toutes les parties de ce grand travail avaient déjà paru séparément à Moscou et à Riga. XVIII. *Vetustum ecclesie græcæ Constantinopolitane evangeliarium*, Leipzig, 1791, in-8°. C'est un monument de la liturgie de l'église grecque, tiré de la bibliothèque du duc de Saxe-Gotha. XIX. *Dissertatio, adornandæ editionis Ocelli Lucani ratio, et observationum maximè criticarum ad eum, Specimen*, Wittenberg, 1794. XX. *Notice des Manuscrits grecs de la bibliothèque de Munich*. XXI. *Courte notice de 13 Manuscrits grecs du Nouveau-Testament, conservés à la bibliothèque d'Augsbourg, et dont 7 seulement avaient été collationnés par l'abbé Bengel*. Ces deux opuscules furent publiés, en 1800, en allemand. XXII. *Nouveau-Testament grec*, Wittenberg, 1803-1804, in-8°. XXIII. *Nemesis de naturâ hominis, græcè et*

latinè, Magdebourg, 1802, in-8°. XXIV. *Edition d'Euripide*, Leipzig, 1813-1814, 2 vol. in-8°. Le texte est rectifié d'après les manuscrits des bibliothèques de Florence, Turin, Augsbourg et Wolfenbützel; les scholies grecques sont suppléées et vérifiées d'après un grand nombre de scholies inédites, avec des observations particulières de l'éditeur, des variantes, des corrections, et à suite complète des fragments accompagnés de notes inédites de Valnaer et autres. F—T.

MATTHESON (JEAN), compositeur et diplomate, né en 1681, à Hambourg, où son père était collecteur des taxes, montra dès son enfance des dispositions extraordinaires pour la musique, ainsi que pour les lettres. A l'âge de neuf ans, il se faisait déjà admirer en public pour son habileté à toucher de l'orgue, et pour les morceaux de chant de sa composition. Dans les années suivantes il composa de la musique créée, des fugues et des contrepoints. En 1697, à l'âge de seize ans, il était premier chanteur du théâtre de sa ville natale : cette place, celle d'organiste de plusieurs églises, et les nombreuses leçons qu'il donnait, ne l'empêchèrent point de se livrer à d'autres études; il se rendit familières les principales langues de l'Europe, et s'appliqua même à la jurisprudence. En même temps il composait des opéras pour son théâtre, et des morceaux détachés. Il quitta la scène en 1705, à l'âge où d'autres commencent seulement à y monter, et entra chez le ministre anglais à Hambourg; celui-ci lui confia l'éducation de son fils. Deux ans après, le ministre voyant que Mattheson était capable d'occuper une place plus importante, et l'ayant

é dans plusieurs voyages, en secrétaire de légation ; place qu'il occupa jusqu'en 1746. Ce fut dans l'année suivante, qu'il fit paraître cette collection d'ouvrages de toute espèce, tant utiles, que singuliers, qui lui donnèrent la réputation d'un des auteurs les plus féconds de son siècle. Il est vrai que beaucoup de ses écrits n'étaient que des brochures. Quoiqu'il ne fît plus de la musique pour sa unique profession, il continuait d'y cultiver avec moins d'ardeur, tout diplomate qu'il était : mais sa même passion pendant plusieurs années pour la musique de l'église cathédrale de Hambourg, surmonta la surdité dont il fut atteint dès-lors jusqu'à sa mort, le 17 avril 1728, d'y renoncer. Il avait été nommé en 1719, la charge de maître de chapelle du duc de Holstein ; en 1721, il reçut le titre de conseiller d'état, et il mourut le 17 avril 1728, on exécuta, à ses obsèques, une messe qu'il avait composée pensant être sourd. Il avait légué à une église de Hambourg 44,000 rixdalers pour un orgue qui depuis a été construit sur le plan de Matthæson, par un très-habile facteur, et qui peut mettre au nombre des plus beaux aux instruments de ce genre existants en Allemagne. On cite des ouvrages de l'activité de Matthæson : il traduisit en 3 mois, un traité anglais de 200 feuilles, et acheva en 12 heures une sérénade en 12 pages in-folio. Il était en concurrence avec deux cents personnes, et dit plusieurs fois qu'il désirait mourir après sa mort autant de fois qu'il vivrait d'années : ce fut bien au-delà ; car ses écrits musicaux, et ses compositions ont vu le jour, se montent déjà à plus de 1000. Il a légué autant peut-être en faveur des établissements pu-

blics de Hambourg. Il a composé 20 à 30 oratorios : son premier opéra, les *Pleïades*, fut fait, à l'âge de dix-sept ans, pour le théâtre de Hambourg. Quelques années après il composa pendant un voyage à Brunswick, la musique d'un petit opéra français le *Retour de l'âge d'or*, dont la comtesse de Læwenhaupt avait fait les paroles. Mais de toutes ses compositions musicales, aucune n'a eu une vogue durable. Cependant on cite comme un chef-d'œuvre de ce genre l'*Epicidium*, qu'il composa en 1719, à l'occasion de la mort du célèbre Charles XII, roi de Suède. Il s'était lié avec Haendel : ceux qui ont eu occasion de comparer ces deux virtuoses, assurent qu'Haendel était plus fort sur l'orgue, mais que Matthæson le surpassait au piano. Dans ses écrits littéraires, il avait un style très-négligé, et s'exprimait avec beaucoup d'arrogance à l'égard de ses adversaires ou de ceux dont il ne partageait pas les opinions. On prétend qu'indépendamment de ses travaux de compositeur, d'auteur et de diplomate, il s'occupait encore de constructions de bâtimens. Nous ne pouvons citer ici que les principaux ouvrages qu'il a publiés : I. Sur la musique, ou sur l'art musical : *Le Nouvel Orchestre*, Hambourg, 1713, in-12. — *L'Orchestre protégé*, ibid., 1717. — *Réflexions sur l'éclaircissement d'un problème de musique*, 1720, in-4°. (en français.) — *L'Orchestre scrutateur*, ib. 1721. — *Critica musica*, ib., tom. 1, 1722 ; tom. II, 1724, in-4°. — *Introduction aux variations de la basse continue*, par Nieldt, avec des notes, 1724. — *Le Nouvel Ephore de Göttingue, jugeant plus mal que celui de Sparte*, ib., 1727 (pamphlet dirigé contre le profes-

seur Meyer). — *Le Patriote musicien*, 1728, in-4°. — *Le Chantre savant*, trad. du latin, 1730, in-4°. — *La Grande école de la basse continue*, 1731, in 4°. Il avait fait paraître cet ouvrage en 1719, sous un autre titre, *De eruditione musicâ*, ib., 1732, in-4°. — *La Petite école de la basse continue*, ib., 1735, in-4°. — *Noix au des sciences mélodiques*, 1737, in-4°. — *Le Parfait maître de chapelle*, 1739, in-fol. — *Fondement d'un arc de triomphe sur lequel figureront les meilleurs compositeurs, maîtres de chapelle, etc.*, 1740, in-4°. — *Le Concert souterrain des rochers de Norvège*, 1740, in-4°. — *Le plus nouvel examen des opéras*, 1744. — *Sur les cantiques*, 1745. — *Défense de la musique céleste*, 1747, in-8°. — *Aristoxeni jur. Phthongologia systematica*, 1743. — *Mithridate contre le poison d'une satire italienne*, intitulée *Musica*, 1749. — *Panacée pour guérir les détracteurs de la musique*, 1750. — *Fraie idée de la vie harmonique*, ibid. — *Sept dialogues entre la Sagesse et la Musique*, 1751. — *Nouv. académie musicale*, 2 part., 1751 et 1752. — *Plus ultra*, 4 part., 1754-1757. Ses opéras sont intitulés, les *Pleiades*, 1698; *Porsenna* et la mort de *Pan*, 1702; *Cléopâtre*, 1704; le *Retour de l'âge d'or*, 1705; *Boris*, 1710; *Henri IV de Castille*, 1711; *Prologue du roi Louis XV*. Il a publié plusieurs recueils de sonates, un recueil de fugues sous le titre de la *Langue des doigts*; et un *Odeon morale, jucundum et vitale*, dont il avait fait les paroles et la musique. II. Ses travaux littéraires : ce sont pour la plupart des traductions ou des brochures peu importantes. Il a traduit de l'anglais, en 1713, les *Aventures d'Alexan-*

dre Selkirk, Écossais dont l'histoire paraît avoir servi de type au roman de Robinson; l'*Histoire de la conspiration anglaise*, 1723; l'*Ouvrage historique* de l'évêque Burnet, 1727, in-4°; nouv. édit. 1735 à 1737; l'*Histoire de Marie d'Écosse*, 1729; les *Voyages de Cyrus*, par Ramsay, 1728; *Pamela*, 1742, 4 vol. Il a traduit de l'italien la comédie d'*Esopo*, 1728, et plusieurs opéras. Parmi ses brochures, nous citerons les suivantes : *Longitudes indiquées par l'automate de J. Carte*, 1708, in-4°; — les *Qualités et vertus du noble tabac*, 1712; — *Réflexions sur les opérations financières relatives aux actions*, 1720; — *Aventures de Moll Flander*, 1723; — *Examen de la conduite de la Grande-Bretagne*, 1727; — *Remarques sur les mœurs de la Grande-Bretagne dans les affaires étrangères*, 1729; — *L'Importance de la richesse et de l'industrie de la Grande-Bretagne*, 1729; — *Remarques sur l'histoire de Burnet*, 1737, in-4°; — *Remède contre la mélancolie*, 1745; — *Selah expliqué*, avec des notes et réflexions édifiantes sur la louange et l'amour, 1745, in-8°; — *Jeu philologique*, pour servir à l'histoire critique de la langue allemande, 1752, in-8°; — *Nouvelle académie de la joie*, 2 part., 1751-1753. D—c.

MATTHEW (Tobie), né à Oxford en 1578, était fils de Tobie Matthew, archevêque d'York, et, par sa mère, petit-fils de Barlow, évêque de Chichester. Il voyagea en différentes contrées de l'Europe, et apprit la plupart des langues étrangères. Ses relations avec les Anglais catholiques que la persécution avait fait sortir de leur pays, l'engagèrent à embrasser la religion romaine. A son retour dans sa patrie, en 1622,

l'attira à sa cour, et dans la négociation du prince de Galles avec l'Espagne. Quoique divers succès ne fussent pas manqués, ce qui fut si satisfaisant de lui, qu'il lui donna le titre de comte de Stafford. Sous Charles I^{er}, le comte de Stafford, ayant été nommé lieutenant d'Irlande, l'emmena avec lui comme un homme d'état, le savoir et l'art de gouverner. Ses talents et ses esprits pourraient lui être utiles. Ce choix déplut à plusieurs membres du conseil du roi, et les principes religieux de son esprit adroit et sage. Lorsque la guerre civile commença en Angleterre, il se retira dans les suites de Gand, où il mourut le 13 octobre 1655. Ses divers jugements sur son temps et les uns le représentent comme un homme rusé politique, et comme un homme méprisé par le cardinal de Richelieu et les autres, comme ayant comploté avec l'archevêque de York, pour rétablir la religion catholique, sous prétexte de réunir les Églises. Wood fait un grand usage de ses talents, de son savoir, et de la connaissance de ses mœurs. Sa conduite envers le clergé séculier et régulier fut accusée de mauvaise politique, quoiqu'il fût jésuite, et dans le fond, partisan des jésuites. Voici le titre de ses ouvrages : *Recueil de lettres précieuses*, Londres, 1660. *Diverses Lettres insérées dans le Journal de Hollande*, 1654, et dans le *Journal de France*, Londres, 1663. *IV. Lettres*, suivi du *Caractère de la comtesse de Carlisle*, 1661, in-8°. Quoique roma-

nesque en partie, cet ouvrage renferme des anecdotes curieuses. V. *Les bons effets de se laver la tête chaque matin avec de l'eau froide*. VI. *La Vie de sainte Thérèse*, 1623, in-8°. VII. *Le Bandit pénitent, ou Histoire de la conversion et de la mort du très-illustre lord, signor Troilo Savelli, baron romain*, 1625 et 1663, in-8°. VIII. *Traduction des Confessions de saint Augustin*, 1624, in-8°. IX. *Traduction italienne des Essais de Bacon*. X. Une *Histoire de son temps*, imparfaite et inédite. T—D.

MATTHEWS (THOMAS), amiral anglais, fils d'un gouverneur des îles sous-le-Vent, naquit, en 1681. S'étant livré dès sa jeunesse à la marine, il se distingua dans la guerre de la succession d'Espagne, en 1701, et s'y éleva au grade de capitaine de vaisseau. En 1778 il combattit dans l'escadre de l'amiral Byng, et contribua beaucoup à la victoire navale que les Anglais remportèrent auprès du cap Passaro ; il s'empara, dans ce combat, du vaisseau le *San-Carlo*. Ayant obtenu ensuite le commandement d'une escadre, il reçut ordre de se rendre dans l'Inde pour combattre les pirates : après une traversée orageuse, il arriva devant Bombay, et soutenu des Portugais de Goa, il mit le siège devant la ville d'Alabeg, où les pirates s'étaient fortifiés. Pendant ce siège, il reçut un coup de javelot à la cuisse ; mais il retira lui-même cette arme de sa blessure, et poursuivit le soldat qui l'avait lancée. Il fut obligé de lever le blocus ; cependant il continua de croiser avec succès sur les côtes de l'Inde. En 1724 il revint dans les ports d'Angleterre ; la paix rendit ses talents et sa bravoure inutiles à sa patrie, jusqu'en 1739 : la

guerre ayant alors éclaté entre l'Angleterre et l'Espagne, il obtint le grade de vice-amiral de l'escadre Rouge, et le commandement des forces britanniques dans la Méditerranée. Il empêcha l'escadre française et espagnole de sortir du port et de la rade de Toulon, et parut devant Naples, en menaçant de bombarder la ville, si dans trois heures de temps le roi ne se déclarait neutre, et s'il ne donnait sur-le-champ l'ordre à ses troupes de quitter l'armée espagnole. Cette menace, qu'on le savait bien déterminer à exécuter, produisit son effet, et le gouvernement des Deux-Siciles se hâta de signer sa neutralité. L'année suivante, le vice-amiral parut aussi devant Gênes avec sept vaisseaux de guerre, et exigea la remise de quinze bâtiments venus de Majorque avec des munitions pour l'armée espagnole. Les Génois capitulèrent; et par l'intervention du ministre anglais dans cette ville, il fut convenu que l'artillerie et les munitions apportées par ces bâtiments, resteraient en dépôt dans l'île de Corse jusqu'à la paix. Ces succès et la vigilance continuelle de Matthews pour empêcher le passage des convois ennemis, lui méritèrent une récompense de son gouvernement : il fut élevé au rang d'amiral de l'escadre Bleue. Dans cette qualité, il fut, en 1744, obligé de livrer combat, avec vingt-neuf vaisseaux (1) de ligne, aux escadres ennemies, qui avaient réussi à sortir de Toulon. Cette flotte combinée se composait de douze vaisseaux espagnols, sous les ordres de Navarro, et de quatorze vaisseaux français, quatre fré-

gates et trois brûlots, commandés par Decour. On se battit avec acharnement, et l'on manœuvra et d'autre avec beaucoup d'adresse. Les Anglais s'étaient donnés le vent; mais les Français et les Espagnols les empêchèrent d'atteindre leur but. Après de grandes actions de bravoure, et de nombreuses pertes de part et d'autre, les deux escadres se séparèrent, ou plutôt se dispersèrent, sans qu'il fût décidé lequel avait gagné la victoire ou subi le moins de pertes. En Angleterre, Matthews fut regardé comme une défaite, et, en effet, depuis le combat de Toulon, les provisions de l'escadre arrivèrent librement sur les côtes de Provence. Cependant Matthews tant hâta de réparer son échec, qu'il bloqua la rade de Marseille, et se disposa à intercepter les convois. Sur ces entrefaites, la cour de l'empereur traitait le procès de cet amiral, sujet du combat de Toulon, et Matthews fut rappelé du commandement, et se défendit en personne devant ses juges. Le procès dura plusieurs années, et, ce qu'il y a de remarquable, on n'en connaît point l'issue; mais on ne voit pas Matthews coupable, puisqu'il se tranquillément vivra dans son manoir de Harrow, où il mourut en 1751, et fut inhumé dans la chambre des communes.

MATTHIE (JEAN), pasteur à Strengnès en Suède, père de Christine, naquit, en 1711, dans la province d'Ostrogothie. Son père était pasteur. Avant ses études à Upsal et en Allemagne, il professa d'abord les belles

(1) Voltaire dit, dans son *Siècle de Louis XV*, que Matthews avait 45 vaisseaux, 5 frégates et 4 brûlots.

théologie. En 1630, Philippe le nomma son aumônier à la mort de ce prince, et ce prince, récepteur de Christine, lui conféra la dignité d'évêque. On voit, par les ordres de la reine, qu'elle choisit pour Matthiae la plus sage éducation, et qu'elle reconnoît ses obligations qu'elle avait eues de son non moins distingué par ses vertus. Strengnès était porté, et par conviction, à la tolérance. L'écossais Duvivier, venu en Suède pour y réunir des luthériens et des calvinistes, trouva en lui un homme sage, qui appuya de tous ses efforts un système pacifique sur ses propres principes. Duvivier forma bientôt, dans le pays, une puissante opposition à la tolérance de Strengnès se vit poursuivies dangereuses, et Duvivier ne put échapper que par la fuite du gouvernement. Faut-il dire que la lutte qui était contraire à la tolérance pour la paix, il résigna son poste en 1664, et passa le reste de sa vie dans la retraite. Il mourut le 27 avril 1670, laissant plusieurs ouvrages de littérature et de théologie. Les plus remarquables sont un catéchisme élémentaire en latin (*Libellus puerilis in doctrinam v. primaria capitula christianæ... quinque linguis, sueticæ, gallicæ, latinæ, anglicæ, omnia ex sumpta*), Stockholm, in-8°. de 178 pag. — *Manuale latine à l'usage de la Suède*, in-12, Stockholm, 1635, et un traité de tolérance religieuse, intitulé *de olivæ septentrionalis*,

1656, 1661, in-12. Les enfants de Matthiae furent anoblis sous le nom d'*Olojequists*, qui veut dire, *rameaux d'olivier*. C—AU.

MATTHIAS. V. MATHIAS.

MATTHIEU ou **LEVI** (SAINT), apôtre et évangéliste, fils d'Alphée, mais non frère de Jacques, était galiléen de naissance et publicain de profession, c'est-à-dire receveur de tribut pour les Romains. Il était assis au bureau des impôts, sur le bord du lac de Genezareth, quand le Sauveur du Monde l'appela, et lui ordonna de le suivre. Matthieu se leva, et le suivit à l'instant même. Après sa conversion, il invita Jésus-Christ et ses disciples à un grand festin, qu'il donna dans sa maison. Il y avait aussi invité des Publicains; ce qui excita la bile des Pharisiens, qui reprochèrent aux disciples que leur maître mangeait avec des pécheurs et des gens de mauvaise vie. Il fut mis au nombre des douze, lors de la formation du collège apostolique. Saint Marc et saint Luc le nomment toujours Levi (*qui est joint*), pour ne pas rappeler son ancienne profession, disent quelques Pères. Pour lui, il se nomme Matthieu (*qui est donné*), et il ajoute même sa qualité de publicain. L'Écriture ne nous apprend pas autre chose sur sa personne. Après avoir prêché l'Évangile dans la Judée, et converti un grand nombre de Juifs, il alla, selon saint Ambroise, dans la Perse, où il souffrit le martyre. Rufin et Socrate prétendent qu'il alla dans l'Éthiopie. Fortunat fixe le lieu de sa mort à Naddaver, ville de cette contrée; mais d'autres écrivains le font voyager et mourir chez les Parthes ou dans la Nubie. Ses reliques ont été portées en occident. En 1080, on les voyait encore à Salerne, dans une église qui lui était dédiée. L'É-

glise latine célèbre sa fête le 21 septembre. Avant de partir de la Judée, huit ans après l'ascension de Jésus-Christ, suivant l'opinion la plus probable, saint Matthieu écrivit son Évangile (*Bonne-Nouvelle*) pour les Juifs, dans la langue syro-chaldaique, qu'ils parlaient alors. C'est le sentiment de toute l'antiquité et de la plupart des modernes, dit Ernesti, que l'autographe de saint Matthieu était en syro-chaldaique. (Voy. *Institut. interpret., Nov. Test.*) Ceux qui l'ont attaqué, comme Érasme, Calvin et Lightfoot, allèguent de si pitoyables raisons, que Vossius ne veut pas qu'on se donne la peine de les réfuter. Celles de Rosenmuller ne sont pas plus solides. L'original hébreu n'est pas venu jusqu'à nous. Corrompu de bonne heure par les Ebionites et les Nazaréens, il a été négligé peu-à-peu, et enfin il s'est perdu. La version grecque faite sous les yeux des Apôtres, suivant saint Jérôme et saint Augustin, et approuvée par eux, tient la place de l'original. C'est sur cette version qu'a été composée la chaldaique, imprimée d'abord par les soins de Munster, Bâle, 1527, in-fol., et ensuite par Cinq-Arbres, Paris, 1551, in-8°, et depuis, un grand nombre de fois. L'Évangile de saint Matthieu a vingt-huit chapitres. Sur dix citations de l'Ancien-Testament, sept sont, littéralement, suivant le texte hébreu, et les trois autres ne s'en éloignent presque point. Le style ne diffère pas de celui de saint Marc et de saint Jean; mais il y a une grande différence dans la manière de raconter les faits. Il semble que saint Matthieu ait compté pour rien la date des événements. Il ne se fait pas scrupule d'en intervertir l'ordre. Il réunit tous les discours de Jésus-Christ en

un corps complet de mor- groupe également les parab- ont pour objet l'instruction disciples, celles qui tenden- tifier sa conduite contre les- tions des Scribes, et même- racles. Il s'attache à mettre l- cipales actions du Sauveur d- leur jour; et c'est pour cela- Pères ont cru qu'il avait été- par l'animal qui avait con- figure d'un homme. La gé- de Jésus-Christ, qu'il a mise- de son Évangile, n'est pas l- que celle du chapitre 3 de sa- Voyez sur cette discordance- Louis de Dieu, Vossius, Bruges, Galliard et la *S- criticorum*. Quant aux autr- cultés qui peuvent s'élever à- sion de cet Évangile, voye- mont, *Hist. ecclés.*, etc., to- Richard Simon, *Hist. crit. a- du Nouveau Testament*, et I- *The credibility of the gospel*, deuxième partie. L—1

MATTHIEU (PIERRE),] historien, né à Pesme en F Comté (1) le 10 décembre aurait mérité une place dans des enfants célèbres. Son pi- aimait et cultivait les lettr- ne négligea rien pour son- tion; et le fils répondit si bie-

(1) Les bibliographes ne s'accordent pas de la naissance de Matthieu; les uns le font le Forez ou dans le Buzey; d'autres à Paris il prend lui-même, à la tête de plusieurs ou surnom de *Sequanus* (Franco-Comtois). Lelong a confondu avec *Sebusianus* (habit- ge) ou *Sejusianus* (habitant du Forez) qu- suivant, imprime à la suite de sa trag- *ther* (pag. 246), disimpe toute exactitude, e- prend qu'il était né, non à Salins, comme l- frères Parfaict (*Hist. du Théâtre-François* l'Essue, petite ville du bailliage de Gray :

Præsta Vlt Petri patris pla PesMa pen- PlerIDes proLis pligora parta paraa

(2) On trouve quelques vers latins du père thieu, à la tête de la tragédie d'*Esther*; à p- que ceux qui ont supposé qu'il était timbre- trompés.

, qu'avant l'âge de quinze ans, sédait le latin, le grec et l'hébreu. Il fut nommé principal du collège de Vercel (1); et il employa ses loisirs à composer une tragédie (*Esther*), qui fut jouée, à Besançon, avec beaucoup de succès. Il sentait vivement la nécessité de suppléer à son peu de fortune, par une profession plus lucrative que ne l'est ordinairement celle d'auteur. Il se rendit donc à Valence; et après avoir suivi quelque temps les cours de l'université, il fut reçu docteur en droit en 1586. Il s'établit ensuite à Lyon, et y exerça la profession d'avocat; il embrassa avec ardeur le parti de la Ligue, et se signala par son attachement pour les Guises. Cependant le duc de Lyon s'étant soumise, en 1601, à l'autorité royale, il fut l'un des députés envoyés à Paris, pour aller au roi l'hommage de la fidélité des habitants. Dès ce moment, Matthieu devint l'un des partisans les plus zélés de Henri IV; et fut chargé de diriger toutes les conférences qui eurent lieu à Lyon, lorsque le prince visita cette ville, en 1601. Le roi lui témoigna particulièrement sa satisfaction des soins qu'il avait pris, et lui accorda un brevet d'âge pour l'impression de ses ouvrages. Matthieu ne tarda pas de se rendre à Paris, où, sur la recommandation du président Jeannin, Henri IV l'appela, pour le charger de la rédaction de son histoire. Le bon roi, dans ses loisirs, entretenait lui-même Matthieu sur les particularités de son règne, et assurait de l'amour et du respect

Vercel est un assez gros bourg de France, dans le bailliage d'Ornans; mais le ressemblance qu'il a avec celui de Vercel, ville de Piemont, est plus connue, a induit en erreur presque tous les auteurs qui ont parlé de cette circonstance de la vie de Matthieu, et ils n'ont pas hésité à le faire principal légat en Italie.

de la postérité, il invitait surtout son historien à s'exprimer avec une entière franchise, à ne se permettre aucune réticence. « Il faut, disait-il, » des ombres dans un tableau pour » en rehausser les vives couleurs. Si » l'on ne parlait de l'un, on ferait » douter de l'autre : la flatterie ren- » dra la vérité suspecte. » Matthieu remplaça Duhaillan dans les fonctions d'historiographe, dont il avait déjà le titre. Après la mort de Henri III, il fut également attaché à Louis XIII, qui lui témoigna les mêmes bontés que son père. Ayant été obligé, par sa charge, de suivre ce prince au siège de Montauban, il fut attaqué de la fièvre d'armée; il se fit transporter à Toulouse, où il mourut le 12 octobre 1621, à l'âge de cinquante-huit ans. Il fut inhumé dans le cloître de la cathédrale de Saint-Etienne, avec une épitaphe honorable. Matthieu était un mauvais écrivain, mais un honnête homme; et malgré les défauts de son style, bas et rampant, et quelquefois obscur et affecté, on recherche encore quelques-uns de ses ouvrages pour les faits qu'ils renferment. On en trouvera une liste assez exacte dans la *Bibliothèque de Leclerc* (à la tête du *Dictionnaire de Richelet*), et dans les *Mémoires de Nicéron*, tom. xxvi. On doit se borner à citer ici les principaux : 1. *Esther, tragédie en cinq actes, sans distinction des scènes et avec des chœurs*, etc., Lyon, 1585, in-12. On lit, à la suite de cette pièce, une Pastorale à deux personnages, représentée, à Vercel, la même année : l'auteur, sous le nom de Pol-lux, y raconte ses principales aventures. Malgré le succès d'*Esther*, il se repentit de l'avoir publiée, et en détruisit autant qu'il put les exemplaires, ce qui l'a rendue extrêmement

. Ce morceau d'histoire, était appuyé sur Comiui qu'il a le plus soigné; uit en italien et en an- *Histoire de la mort dé-roi Henri-le-Grand*, me, un panegyrique et funèbre en son hon- 1611, in-fol. ; 1612, fixe a fait oublier ce lipendant, on trouve des s que l'on chercherait illeurs. En rendant hom-onnaissance qui fit choi- pouvait célébrer son ou desirerait qu'il eût lus grands éclaircisse- sin tragique de ce prince. e de saint Louis, ibid., *Elius Sejanus*, *histoire recueillie de divers au- is Prospérités malhe- ie Femme cathen ise, ichale de Naples.* — *Re- ur la vie de Villeroy*, 8, 1620, in-12; ibid., *histoire d'Elius Sejanus*, la sénéchale de Naples, sion continuelle au ma- iere et à sa femme (*V. s remarques sur Villeroy à paru séparément, et traduites en latin, en ita- spagnol, en flamand et XI. Histoire de France is 1er. à Louis XIII*), 1, 2 vol. in-fol. Cet ou- publié par J.-B. Mat- des fils de l'auteur, qui 'histoire du règne de . Le style en est lâche, ns noblesse, et défiguré in étalage d'érudition; trouve beaucoup de faits t peu connus, que Mat- t d'original. Il avait eu

de son mariage, avec Louise de la Crochère, d'une famille noble de Florence, deux fils et une fille. Celle-ci se fit religieuse dans le tiers-ordre de Saint-François, et vécut d'une manière édifiante. La *Vie de la vénérable mère Matthieu*, a été publiée par le P. Alexandre de Lyon, récollet, 1691, in-8°.

W—s.

MATTHIEU CANTACUZÈNE.

V. CANTACUZÈNE (Jean).

MATTHIEU DE AFFLICTIS. V. AFFLITTO.

MATTHIEU DE KROKOV, cardinal et fameux théologien que la plupart des biographes supposent né à Cracovie, et par conséquent Polonais, avait pris naissance au château de Krokov, dans la Poméranie, vers le milieu du quatorzième siècle. Après avoir fait ses études à Prague, il y obtint une chaire de théologie, et fut honoré du titre de chancelier de l'université. Obligé de fuir de cette ville, dans le temps de la guerre des Hussites, il se réfugia à Paris, où, suivant Trithème, il donna quelque temps des leçons publiques. Il vint ensuite à Heidelberg, et il s'y acquit une grande réputation en professant à l'académie de cette ville. Nommé chancelier de l'empereur Robert de Bavière, ce prince lui procura, en 1405, l'évêché de Worms, et l'envoya comme ambassadeur à Rome. Matthieu se rendit agréable au pape, qui le créa cardinal; il revint dans son diocèse, où il mourut le 5 de mars 1410, comme on l'apprend par son épitaphe, placée dans le chœur de la cathédrale de Worms. On cite de ce prélat : I. *Sermo de emendatione morum et cleri*. Ce discours fut prononcé au synode de Prague, en 1384. II. *Liber de squallore curiæ Romanæ*, Bâle, 1551,

et dans le tom. 2 du *Fasciculus rerum expetendar.* (V. sur ce recueil BROWN, VI, 53). III. *De celebratione Missæ, sive conflictus rationis et conscientie de sumendo vel abstinendo corpore Christi*, Memmingen, 1494, in-4°. C'est un ouvrage sur l'utilité et l'abus de la fréquente communion. IV. *Rationale divinorum operum.* — *Dialogus Patris et Filii de prædestinatione, et quòd Deus omnia benè fecerit.* — *Libri 711, de contractibus.* — *Epistolæ ad diversos.* — *Sermones et collationes.* Tous ces ouvrages sont conservés parmi les Mss. de la biblioth. de l'empereur à Vienne (Voy. Oudin, *De Scriptor. ecclesiast.*, t. III, p. 1110). M. Barbier lui attribue encore l'*Ars moriendi*, petit in-fol., grav. en bois; ouvrage très-rare sur lequel on peut consulter Heineken, *Idée d'une collection d'estampes*, pag. 309, Laserna-Santander, *Dictionn. bibliog.* tom. II, pag. 102, et le *Manuel du Libraire* par Brunet, etc. On a confondu le cardinal de Krokov, avec un autre MATTHIEU, qui eut de fréquentes disputes avec Jean Huss: informé que les partisans de cet hérésiarque avaient le projet de l'assassiner, il s'enfuit de Prague, et se réfugia dans un couvent de la Misnie, où il prit l'habit de Cîteaux, et expliqua les Saintes-Écritures. On a de lui: *Expositio in Canticum canticorum; in Ecclesiasten; in D. Matthæi evangelium; in Epistolam D. Pauli ad Romanos*, etc. Les ouvrages de ce religieux sont conservés dans la biblioth. Pauline de Leipzig (V. Oudin, III, 2240). W—s.

MATTHIEU DE VENDOME, ainsi nommé du lieu de sa naissance, était cadet d'une illustre famille, allié à la maison de Bourbon. Il embrassa la vie religieuse, et fut pour-

vu, en 1259, de l'abbaye de Denis. Louis IX, ayant résolu de retourner en Afrique, le nomma régent du royaume; et par ses instructions qu'il donna à son fils, le roi, il lui recommanda Matthieu pour son premier ministre. Il suivit les conseils de son père, et ne quitta la régence qu'après avoir passé au ministère, et il se distingua par son zèle et ses lumières. Il eut la gloire de partager la confiance du roi, et de Pierre de La Brosse; mais il ne couvra tout entière après la mort de l'indigne favori (V. LA BROUSSE, VI, 28). Philippe, partant pour une expédition contre Pierre d'Aragon, le nomma régent. Matthieu mourut peu de temps après, le 25 mai 1286, dans un âge avancé, et fut inhumé à Saint-Denis sous un sarcophage de cuivre que l'on voyait encore quelques années. On trouve quelques lettres de Matthieu dans le *Syllabus* de D. d'Achery. — L'abbaye de Saint-Denis a été confondu avec celle de Vendôme (*Matthæus Jennis*), poète qui florissait au douzième siècle. Celui-ci est l'auteur d'une Paraphrase de l'Épître de Tobie en vers élégiaques (1717) vigny dit qu'il ne nous reste de cet ouvrage (*Vies des hommes illustres de la France*, t. 1^{er}., p. 100). Cependant il y a au moins quelques citations de la *Tobiade*. (Voy. *Biblioth. mexicæ et infimæ latinæ* de Fabricius, tome V, p. 50, in-4°.) La plus récente est de Brème, 1642 (2), in-8°, par les soins de Hering,

(1) Il l'avait dédiée à l'archevêque de Thelemont, qui occupa ce siège depuis l'an 1206.

(2) Et non pas 1542, comme on le dit dans la dernière édition du *Dictionnaire*.

et dans le tom. 2 du *Fasciculus rerum expetendar.* (V. sur ce recueil BROWN, VI, 53). III. *De celebratione Missæ, sive conflictus rationis et conscientie de sumendo vel abstinendo corpore Christi*, Memmingen, 1494, in-4°. C'est un ouvrage sur l'utilité et l'abus de la fréquente communion. IV. *Rationale divinorum operum.* — *Dialogus Patris et Filii de prædestinatione, et quòd Deus omnia benè fecerit.* — *Libri VII, de contractibus.* — *Epistolæ ad diversos.* — *Sermones et collationes.* Tous ces ouvrages sont conservés parmi les Mss. de la biblioth. de l'empereur à Vienne (Voy. Oudin, *De Scriptor. ecclesiast.*, t. III, p. 1110). M. Barbier lui attribue encore l'*Ars moriendi*, petit in-fol., grav. en bois; ouvrage très-rare sur lequel on peut consulter Heineken, *Idée d'une collection d'estampes*, pag. 309, Laserna-Santander, *Dictionn. bibliog.* tom. II, pag. 102, et le *Manuel du Libraire* par Brunet, etc. On a confondu le cardinal de Krokov, avec un autre MATTHIEU, qui eut de fréquentes disputes avec Jean Huss: informé que les partisans de cet hérésiarque avaient le projet de l'assassiner, il s'enfuit de Prague, et se réfugia dans un couvent de la Misnie, où il prit l'habit de Cîteaux, et expliqua les Saintes-Écritures. On a de lui: *Expositio in Canticum canticorum; in Ecclesiasten; in D. Matthæi evangelium; in Epistolam D. Pauli ad Romanos*, etc. Les ouvrages de ce religieux sont conservés dans la biblioth. Pauline de Leipzig (V. Oudin, III, 2240). W—s.

MATTHIEU DE VENDÔME, ainsi nommé du lieu de sa naissance, était cadet d'une illustre famille, alliée à la maison de Bourbon. Il embrassa la vie religieuse, et fut pour-

vu, en 1259, de l'abbaye de Denis. Louis IX, ayant résolu de retourner en Afrique, le nomma régent du royaume; et parmi les instructions qu'il donna à son fils, il lui recommanda Matthieu pour son premier ministre. Philippe suivit les conseils de son père, et ne quitta la régence que pour passer au ministère, et il se montra digne de ce poste important par son zèle et ses lumières. Il eut la gloire de partager la confiance du roi Pierre de La Brosse; mais il ne couvra tout entière après la mort de l'indigne favori (V. LA BROSSE, VI, 28). Philippe, partant pour une expédition contre Pierre d'Artois, le nomma régent. Matthieu mourut peu de temps après, le 25 septembre 1286, dans un âge avancé, et fut inhumé à Saint-Denis sous une table de cuivre que l'on voyait encore quelques années. On trouve quelques lettres de Matthieu dans le *Spécimen* de D. d'Achery. — L'abbé de Saint-Denis a été confondu avec Mathieu de Vendôme (*Matthæus Vindobonensis*), poète qui florissait au douzième siècle. Celui-ci est l'auteur d'une Paraphrase de l'histoire de Tobie en vers élégiaques (1). L'abbé de Vigny dit qu'il ne nous reste rien de cet ouvrage (*Vies des hommes célèbres de la France*, t. 1^{er}, p. 1). Cependant il y a au moins quelques citations de la *Tobiade*. (Voy. la biblioth. *medieæ et infimæ latinitatis* de Fabricius, tome V, p. 54, in-4^o.) La plus récente est celle de Brème, 1642 (2), in-8^o, par les soins de Hering, qui

(1) Il l'avait dédié à l'archevêque de Thoul, qui occupa ce siège depuis l'an 1171 qu'en 1206.

(2) Et non pas 1542, comme on le dit par erreur dans la dernière édition du *Dictionnaire de*

il ne pas avoir été précédé dans son travail. On cite encore de Matthieu l'ouvrage intitulé *De Æquivocis seu de Synonymis*, dont on conserve un manuscrit dans la bibliothèque du Roi, et un autre intitulé *De doctrina versificandi*, conservé à Oxford.

W—s.

MATTHIEU DE WESTMINSTER, chroniqueur anglais, florissant au treizième siècle; il prit l'habit de saint-Benoît dans l'abbaye dont il prit le nom, et mourut l'an 1307, ou après; car c'est à cette année qu'il termine son ouvrage. On a de lui une chronique intitulée : *Flores Historiarum* (1). Elle est divisée en sept livres; le premier finit à la mort de J.-C., et le second à la conquête de l'Angleterre par les Normands. Le troisième contient les événements les plus importants qui ont eu lieu en Angleterre depuis une époque mémorable jusqu'à la mort de l'Édouard I^{er}. Cette chronique a été continuée par différents auteurs, jusqu'à l'an 1377. Matthieu l'a publiée à Londres, 1567, in-4; et il en a paru une seconde édition, plus correcte, Francfort, 1705, même format. Matthieu n'a fait que compiler et abrégé des chroniques plus anciennes, surtout celle de Matthieu Paris; et son ouvrage n'est intéressant que par les anecdotes qu'il raconte comme témoin oculaire. On lui attribue encore les *Regules* des monastères de Westminster, de Saint-Edmond, etc.

W—s.

MATTHIEU FOURMETSIS, c'est-à-dire d'Édesse, historien arménien, au milieu du douzième siècle.

Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il naquit à Édesse, ou dans le territoire de cette ville qu'il était moine, car les Arméniens lui donnent souvent les surnoms de *Vanagon* et de *Vanerets*, et qu'il périt dans un âge fort avancé en l'an 1144, lors de la prise d'Édesse par le sultan Ebnaldin-Zonki. Il nous reste de lui une histoire où les événements sont rangés selon l'ordre des années, et qui contient le récit de tout ce qui est arrivé, de son temps et un siècle avant lui, dans l'Arménie, la Syrie et les régions limitrophes. Il commença la composition de cet ouvrage en l'an 510 de l'ère arménienne (1061 et 1062 de J.-C.); d'où il résulte qu'il avait environ cent ans lorsqu'il mourut. Cette histoire commence en l'an 401 de l'ère arménienne (952 et 953 de J.-C.) Les exemplaires complets sont fort rares. La bibliothèque du Roi en possède deux, et tous deux imparfaits, le premier (n^o. 95 des Mss. arméniens) ne s'étend pas jusqu'au temps des croisades; l'autre (n^o. 99) va jusqu'à l'an 1112. La bibliothèque des Mekhitharistes de Venise en contient un qui va jusqu'à l'an 580 de l'ère arm. (1131, et 32 de J.-C.) Il paraît que c'est à cette époque que se termine le travail de Matthieu d'Édesse. Cette histoire, qui est écrite d'un style assez médiocre, et qui n'a jamais été imprimée, ne laisse pas cependant d'être intéressante; elle contient un grand nombre de faits curieux, qu'on chercherait vainement ailleurs (1). M. Girbied a donné une notice de cet ouvrage dans le xi^e. volume de *Not. et Extr. des*

(1) On a recueilli le nom de *Fluigerius*, par lequel l'auteur désigne chez les écrivains contemporains. La *Chronique de Matthieu* a été insérée dans *op. c. c. rerum scriptores velutiores*, etc., t. 1, p. 108, in-fol.

(1) Une note ins. du P. Duhaud, *F. ce nom.* XLI, 238), nous apprend que le P. Sixte de Vesoul, capucin, avait traduit en français l'*Histoire de la première croisade*, de Matthieu d'Édesse, Paris, 1779, 2 vol. in-12.

W—s.

Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, et il y a joint le texte et la traduction de tout ce qui est relatif aux croisades. M. Cirbied a négligé d'observer que, dans les deux manuscrits de Mathieu d'Édesse qui sont conservés à la Bibliothèque du Roi, il se trouve, dans l'ordre des dates, un bouleversement tel, que beaucoup de faits sont placés à plus de cinquante ans de leur véritable époque. Ce désordre existe dans plus du tiers de l'ouvrage; et il eût été bien important de le signaler. L'Histoire de Matthieu d'Édesse a été continuée jusqu'à l'an 1161, par un de ses disciples nommé Grégoire, qui était prêtre de K'hésoun, dans la Syrie septentrionale. S. M.—n.

MATTHIEU PARIS, célèbre chroniqueur anglais, était né au commencement du treizième siècle; il prit, en 1217, l'habit religieux, au monastère de Saint-Alban, ordre de Cluni. Poète, orateur et théologien, il avait des connaissances en peinture et en architecture, et passait pour fort habile dans la mécanique. C'était d'ailleurs un homme d'une rare probité, très-attaché à son pays, dont il prit la défense avec un zèle qui le rend parfois injuste pour tout ce qui n'est pas Anglais. Il fut chargé par le Saint-Siège d'aller en Norvège, établir la réforme dans divers monastères; et il y réussit, moins par l'autorité que par l'exemple et la persuasion. Matthieu jouissait de toute la faveur du roi Henri III; et il en profita pour obtenir la concession de plusieurs privilèges à l'université d'Oxford. Il mourut en 1259. Le plus connu de tous ses ouvrages est la chronique intitulée : *Historia major Anglie*, etc. Elle s'étend depuis la descente de Guillaume le conquérant (1066), jusqu'à la quaran-

te-troisième année du Henri III, (1259). Le 1^{er} présenté à ce prince par lui-même, se conserve en Muséum britannique. Mathieu n'a guère fait que copier la chronique de Roger de Wendoc qu'à l'année 1235. Guill Rishunger a continué le 1^{er} Paris jusqu'à 1273. Cette C a été publiée par Matth. archevêque de Canterbury, 1571, in-fol.; et elle a été mée sans aucun changement rich, 1606, in-fol. Guill. a donné une meilleure édition, 1640, in-fol.; réimj Paris, 1644, et Londres même format. Le savant édi servi, pour la correction de manuscrits inconnus à F y a joint différents morceaux; et un *Glossaire* des mots l fort utile à tous ceux qui n fait une étude spéciale du moyen âge. La Chronique est très-estimée en Angleter elle l'est beaucoup moins en on en a déjà dit la raison. rédigea lui-même un abrégé titula *Historia minor*, par tion au titre de sa grande On a encore de lui des plusieurs abbés du mona: Saint-Alban; Wats en a ins ques-unes dans son édition. consacré à Matthieu Paris n très-étendu dans les *Script cles.* tome III, 204-17. Les peuvent le consulter avec f

MATTHIOLE (PIERRE MATTIOLI, plus connu sous de), médecin et botaniste naquit à Sienna, le 23 mai D'abord livré à l'étude du di quitta bientôt pour s'adonne

ne et de l'histoire naturelle : le bonnet de docteur à l'exercice de la médecine succéda dans les villes de Sienne et de Florence. Les malheurs de la peste, en 1527, de l'incendie dans le val Anagnin, à Trente, et il y séjourna jusqu'en 1540, où il s'établit. Il acquit, dans ces villes, une grande réputation et fit singulièrement connaître un exemple de la peste. Pendant son séjour à Trente, son mobilier fut détruit par la peste : le lendemain, on foula chez lui pour lui enlever les meubles et de l'argent, en 1540, qu'il se trouva plus tard, et les magistrats l'avancèrent d'une année à Trente. Après avoir résidé à Gorice, il fut appelé, par Ferdinand I^{er}, médecin de son fils Ferdinand ; et il reçut, après, le titre de médecin. Il entra ensuite au service de Maximilien II, en qualité de médecin ; mais son âge et sa santé ne lui permirent pas longtemps de remplir ces fonctions. Il mourut à Trente pour y passer ses dernières années de sa vie, en proie à la peste, en 1540. Son *Commentaire sur Dioscoride* est un répertoire qui renferme à-peu près toute la description botanico-médicale de son époque. Pour l'apprécier à sa juste valeur, il faut se rappeler qu'il n'y avait alors rien de complet dans la science médicale. Fuchs, particulièrement Gessner, ont écrit un grand nombre de livres, mais le dernier surtout s'était for-

tement occupé de leurs propriétés, et avait ajouté ses propres observations à celles des auteurs anciens. La traduction de Dioscoride, par Ruelle, avait déjà rendu de grands services. Néanmoins les travaux de ces savants dans ce genre avaient peu d'autorité. Celui de Matthiolo fut donc une publication très-utile. Il raconte lui-même, fort en détail, combien il fut secondé dans cette entreprise. La longue liste de ses bienfaiteurs comprend l'empereur Ferdinand, les archiducs ses fils, et presque tous les princes ecclésiastiques et laïcs de l'Allemagne. Il se loue aussi beaucoup de plusieurs savants, surtout du célèbre Aldrovandi : mais le secours littéraire le plus précieux qu'il reçut, fut la communication de deux manuscrits de Dioscoride, apportés de Constantinople par Busbeck, ambassadeur de Ferdinand auprès de Soliman II ; ce qui lui donna les moyens de rétablir le texte de son auteur, altéré dans quelques éditions, et de faire à la version de Ruelle des corrections utiles. A la traduction de Dioscoride, Matthiolo joignit la description d'un assez grand nombre de plantes, d'animaux, ou de substances des trois règnes, qu'il avait découverts dans ses voyages en Italie et en Allemagne, ou qui lui avaient été envoyés. Ce savant infatigable consacra une grande partie de sa vie à rédiger et perfectionner son travail. Il adopta la version de Ruelle, non qu'il la trouvât parfaite, mais parce qu'elle était la plus répandue, et qu'elle passait généralement, surtout au jugement des médecins, pour la meilleure. L'ouvrage fut publié d'abord en italien, Venise, Bascarini, 1544, in-fol. ; et avec quelques augmentations, ibid., Valgrisi, 1548 et 49, in-4°.

sans figures. L'auteur préféra cette langue, parce que la plupart des pharmaciens, auxquels il l'avait principalement destiné, n'entendaient pas le latin. Mais, en 1554, il en donna une édition latine, sous le titre de *Commentarii in sex libros Pedacii Dioscoridis*, etc., Venise, in-fol., avec de petites planches, représentant des plantes, des animaux, etc. Il en parut successivement plusieurs éditions; et il fut plusieurs fois traduit en allemand, (entre autres, par Rod. J. Camerarius); en français (par A. Du Pinet et J. Desmoulins) et en d'autres langues d'Europe. Enfin, on en compte près de trente éditions dans ces différentes langues. La meilleure édition latine est celle de Valgrisi, Venise, 1565, accompagnée des privilèges de Pie IV, Ferdinand I^{er}, Charles IX, et Cosme de Médicis. Elle contient un grand nombre d'objets nouveaux des trois règnes, et au-delà de trois cents figures de plus que les éditions précédentes; ce qui en porte le total à près de mille. Enfin, les figures sont plus grandes de moitié et mieux soignées. Le travail de Matthiôle est loin d'être sans défauts. Un des principaux est d'avoir adopté non-seulement les récits de vertus exagérées, mais encore bien des fables indignes d'un homme éclairé. Son épître dédicatoire de l'édition de 1565, entre autres, contient des assertions curieuses dans ce genre. On y voit que les affections à la rate se guérissent par le contact d'une espèce de fougère (*hemionitis*); l'épilepsie, par un collier de racine de pivoine: au reste, Mathiôle prétend avoir guéri lui-même un enfant par ce moyen (V. p. 916); la jaunisse, par l'éclaircissement de la bourse-à-pasteur, portée sous les pieds, etc.: il parle même des

plantes qui faisaient tomber le dos des chevaux lorsqu'ils marchaient dessus; enfin, de quelques autres ressuscitaient les morts. Il cite cette même épître, Circé et Minos, comme devant à la connaissance de l'usage des plantes une partie de sa célébrité. On est choqué de trouver dans un homme d'un si grand mérite aussi peu de méthode: il n'est pas en son pouvoir de changer l'ouvrage de son auteur; mais il eût dû adopter un pour ses additions. Il est impossible d'excuser l'incertitude à laquelle il se livre, et la nante âpreté avec laquelle il parle de ceux dont il eut à se plaindre prodiguant les épithètes et les qualifications les plus injurieuses et les plus grossières. Tous ces défauts n'ont pas empêché son ouvrage d'être une très-grande vogue lors de sa publication, et d'être consulté, pendant long-temps, comme le recueil le plus utile de matière médicale; et que l'expérience nous ait fort recommandés sous ce rapport, on trouve dans Matthiôle beaucoup d'avertissements, et d'indications qu'il serait intéressant de vérifier. D'ailleurs, pour nous un grand intérêt historique, en ce qu'il nous présente de la science à cette époque. Il faut avouer que jusqu'au commencement du siècle dernier, on n'avait pas passé de beaucoup le cercle que Matthiôle avait tracé. G. Baul donna une nouvelle édition à B. 1598: elle contient environ quatre cents figures; mais elles sont moitié plus petites que celles de l'édition de 1565, à laquelle du reste les additions et les observations de l'éditeur la rendent supérieure. Le chimiste Camerarius a publié, avec de nombreuses augmentations, un ouvrage de Matthiôle (*Épitome de Plantis*), Frankfurt, 1586, in-4^o. (V. CAMÉRA

502.) On a encore de Matthiolo un ouvrage en un volume in-4°, imprimé à Francfort, et format et même année que celui de G. Bauhin, à laquelle il est joint ; il contient : I. *Apologia adversus Amathum lusitanum*, ouvrage de quarante pages, dans lequel il répond à plusieurs critiques. *Epistolarum medicinalium libri quatuor*. Ces lettres sont écrites par Matthiolo à des savants ou des amis, et non adressées à Matthiolo lui-même. Elles sont comme le complément de ses commentaires, et contiennent un grand nombre de descriptions et d'observations nouvelles. Plusieurs savants y sont mentionnés dans l'*Apologie*, fort malices, entre autres, Guilandinus, au reste avait été l'agresseur, accompagnant d'invectives grossières des reproches souvent fondés. *De morbi gallici curandi ratione methodica*. Parmi les autres ouvrages de Matthiolo, nous croyons devoir mentionner son poème italien, en 450 vers, en l'honneur du cardinal Ippolito, prince-évêque de Trêves, sous ce titre : *Il magno palazzo del cardinale di Trento*, Venise, Martini, 1539, in-4° ; et sa traduction française de la *Géographie de Ptolémée*, Venise, 1548, in-8°, figure la première version de cet ouvrage qui ait paru dans cette langue. On a donné le nom de *Matthiolo* à un genre de la famille des *Rubiaceae*. Voyez la *Vita di P. A. Mat. T. I*, *raccolta delle sue opere da un Accademico Iozzo di Siena*, dans le tome 2, pag. 169-222 des *Memorie storiche per servire alla vita di uomini illustri della Toscana*, Florence, 1757, in-4°. D—v.

MATURINO DE FLORENCE, vers la fin du quinzième siècle, élève de Raphaël, et se distingua

par la science du dessin. Dans le temps qu'avec ses condisciples il travaillait au Vatican, il conçut une si grande affection pour Polydore de Caravage, alors simple garçon d'atelier, qu'il voulut lui servir de maître. Il lui fit faire des progrès tellement rapides, qu'il résolut de ne plus s'en séparer, et ils travaillèrent ensemble depuis, l'un terminant ou corrigeant les ouvrages de l'autre. Comme ils s'aperçurent qu'ils étaient inférieurs à leurs condisciples sous le rapport du coloris, ils s'appliquèrent exclusivement au dessin, et résolurent de ne peindre qu'en clair-obscur ou monochrome. Ils parvinrent ainsi à une grande perfection, et ils exécutèrent un grand nombre de tableaux à fresque et à l'huile. C'étaient, en général, des imitations de l'antique. Leurs ouvrages sont trop nombreux pour pouvoir les citer tous. Les plus remarquables sont : *Le Triomphe de Camille*, qu'ils avaient peint près de la tour de Nona ; *le Supplice de Perillus enfermé dans le taureau d'airain de Phalaris*, près le château Saint-Auge, et plusieurs *Batailles* très-belles sur la place de la Donane. Le mieux conservé de tous ceux qu'ils avaient peints, et qui passait pour leur chef-d'œuvre, était *l'Histoire de Niobé*. Chérubino Alberti et Sante-Bartoli ont gravé la plupart de ceux que le temps ou la barbarie ont épargnés. Le sac de Rome, arrivé en 1527, put seul séparer les deux amis. Polydore s'enfuit à Naples ; Maturino, atteint de la peste, et succombant aux désastres qu'il avait essuyés pendant le siège, mourut quelque temps après. P—s.

MATY (MATHIEU), habile médecin, né en 1718, à Montfort, près d'Utrecht, était fils d'un ministre

réfugié, à qui ses disputes avec ses confrères, ont procuré une célébrité éphémère (1). Après avoir terminé ses cours, il prit ses degrés à l'université de Leyde, et devint bientôt après l'un des collaborateurs de la *Bibliothèque britannique* (2), journal rédigé sur le plan adopté par Bayle. Les tracasseries qu'éprouvait son père, le déterminèrent à chercher un asile en Angleterre: Maty l'y accompagna en 1740; et il y reçut un accueil distingué du célèbre lord Chesterfield, qui ne négligea rien pour lui rendre agréable le séjour de Londres. Il fut attaché comme sous-bibliothécaire au Muséum britannique, en 1753, lors de la création de cet établissement, dont le docteur Knight avait été nommé bibliothécaire en chef. La Société royale lui ouvrit ses portes en 1758; et il en fut élu le secrétaire perpétuel, en 1765. Maty joignait à des connaissances aussi étendues que variées, beaucoup de complaisance et de politesse; il accueillait les étrangers, et satisfaisait leur curiosité avec l'empressement le plus obligeant (V. *Londres*, par Grosley, tom. II, p. 274). Il était en correspondance

(1) Paul MATY, père de Mathieu, ministre réformé, était né en 1681, à Beaufort en Provence. Il a publié quelques ouvrages polémiques, qui n'ont plus au un intérêt, mais dont on trouvera les titres dans la *France littéraire*, t. d. de 1769. Brevy est entré dans de grands détails sur la dispute de P. Maty, avec les pasteurs de l'église Wallone de la Haye, au sujet d'une nouvelle explication du mystère de la Sainte-Trinité (Voy. le tom. Ier. de ses *Mémoires*, pag. 171 et suiv.) Jordan le vit à Leyde, en 1733; il le trouva sombre et rêveur, « Il parle très-peu, dit-il, à moins qu'on ne le consulte sur le chapitre de ses affaires; il a été excommunié. » (*Voyag. littéraire*, p. 189.)

(2) La *Bibliothèque britannique* ou Histoire des savants de la Grande-Bretagne, la Haye, 1733-40, 55 vol. in-80. C'est une continuation de la *Bibliothèque anglaise*, commencée en 1717, par Michel de la Roche. Les auteurs, dit Jordan (*Voyag. littér.*, p. 159), sont gens de mérite, et qui entendent tous parfaitement l'anglais, mais il a négligé de faire connaître leurs noms, que M. Barbier n'a pas découverts dans son *Dict. des anonymes*.

avec la plupart des savants de l'Europe, parmi lesquels on doit distinguer La Condamine, dont il partagea l'enthousiasme pour la découverte de l'inoculation. Maty fut l'un des plus zélés propagateurs de cette méthode: quelques médecins de Londres ayant soutenu qu'elle ne préservait pas du retour de la variole, il s'inocula lui-même à l'insu de sa famille, et tint un journal détaillé de la maladie et de ses différentes phases, afin de pouvoir répondre par des faits aux déclamations de ses antagonistes. Il devint, en 1773, bibliothécaire en chef du Muséum, après la mort du docteur Knight; mais il était déjà atteint d'une maladie de langueur, qui l'enleva aux lettres et à l'amitié, en 1776, à l'âge de cinquante-huit ans (1). Maty était membre de la société royale de Berlin. On connaît de lui: I. *Essai sur l'usage*, Utrecht, 1741, in-12. II. *Essai sur le caractère du grand médecin*, ou Éloge critique d'Herm. Boerhaave, Cologne, 1747, in-8°. Boerhaave y est apprécié avec une rare impartialité. III. *Journal britannique*, la Haye, 1750-55, 21 vol. gr. in-12. Il n'y a de Maty que les dix-huit premiers volumes; les trois autres ont été rédigés par Mauvius: le succès de cet excellent journal engagea de Juncourt à en publier une continuation sous le titre de *Nouvelle Bibliothèque anglaise*. IV. *Des Mémoires* (en anglais), sur la vie de lord Chesterfield, à la tête des *Oeuvres mêlées* de l'illustre lord, Londres, 1777, 2 vol. in-4°; ils sont bien écrits et fort intéressants (V.

(1) Sa maladie ayant présenté des caractères singuliers, on ordonna que son corps serait ouvert, après sa mort; et l'on y découvrit des particularités assez remarquables pour mériter que le cadavre des Hantes les décrivit sous les *Transactions philos.*, t. tom. 67.

LD, VIII, 354). Ce fut un habile chirurgien, gentilhomme, qui en surveilla l'impression. Des *Notices* dans la *Biographie raisonnée* (V. P. Malesherbes *Transactions philologiques* dans d'autres journaux. On lui a consacré quelques vers dans l'épigramme du comte de Gisors, *Edinburgh's Magazine* de 1785. Une lettre qu'il écrivit sur la découverte des atagons, et qui fut insérée dans le *Journal encyclopédique*, par M. Coyer, le sujet d'une *Épigramme* *Maty*, qui conçoit assez plaisants (V. 159). Prosp. Marchand a consacré un point *Maty*, lui attribue des *licencieuses*; et des *comures* Rabelais, non moins que ceux de Le Motteux (V. 159). (V. DAV. MARTIN.) Une gravure de *Maty* fut gravée après la mort de Bartolozzi, pour être distribuée à ses amis, en exécution de ses dernières volontés : on n'en tira qu'un petit nombre de copies, et la planche fut vendue.

MATY (PAUL-HENRI), littérateur, le précédent, né à Londres, fut d'abord destiné au commerce : il devint, en 1775, secrétaire de lord Stormond, ambassadeur en Angleterre à la cour de George III. Mais il résigna cet emploi à la mort de son père, auquel il succéda dans la place de bibliothécaire de la bibliothèque britannique. Il fut nommé à la même place, à la mort de lord Stormond, et il en fut démissionnaire en 1778; mais quelques années l'ayant obligé de quitter cette place, en 1784, il se consacra à donner des leçons de littérature et entreprit un journal sous le titre de *Review* (la Revue), des-

tiné particulièrement à faire connaître aux Anglais les productions des écrivains étrangers; il y mit pour épigraphe ces mots : *Sequitur patrem non passibus æquis* (1); ce journal, dont il paraissait un numéro chaque mois, a été continué depuis 1782 jusqu'en septembre 1786. *Maty* a traduit en anglais les *Voyages de Ruesbeck*; et quelques bibliographes lui attribuent la traduction française du texte du *Gemma marlburgiense* (Londres, 1780-91, 2 vol. in-fol.), rédigé en latin, par Jacq. Bryant; mais son travail doit s'être borné au premier volume; on sait que le second est de Louis Dutens (V. le *Manuel du libraire*, par M. Brunet, t. II, pag. 18). Grimm nous apprend, dans sa *Correspondance*, que *Maty* avait le projet de publier une traduction française des *Œuvres* de lord Chesterfield; mais on n'a pas pu découvrir si c'est lui qui a traduit les *Lettres* de cet écrivain, Amsterdam, 1776, 4 vol. in-12; Paris, 1812. *Maty* mourut à Londres, le 16 janvier 1787, à l'âge de quarante-deux ans, d'un asthme qui le fatiguait depuis long-temps. On a publié, depuis sa mort, un volume de ses *Sermons*, parmi lesquels l'éditeur en a inséré, par inadvertance, quelques-uns de prédicateurs connus, et que *Maty* avait transcrits pour son usage. — MATY (Charles), oncle de Matthieu, a publié un *Dictionnaire géographique universel*, tiré de celui de Baudrand et autres géographes, Amsterdam, 1701; ibid., 1723, in-4°. Ce dictionnaire a été long-temps recherché. Th. Corneille en a beaucoup profité pour la rédaction de son *Dictionnaire universel*. W—s.

(1) Cette épigraphe rappelle celle qu'avait choisie Louis Racine :

Et moi, fils inconnu d'un si glorieux père.

MAUBERT DE GOUVEST (JEAN-HENRI) est moins connu pour ses ouvrages que par la singularité de ses aventures, qui font de sa vie une sorte de roman. Né à Rouen, en 1721, d'une famille honnête, après avoir terminé ses études, il entra dans l'ordre des Capucins; mais ayant bientôt reconnu qu'il s'était trompé sur sa vocation, il s'échappa de son convent en 1745, et se réfugia en Hollande, avec des lettres de recommandation pour l'abbé de La Ville, alors ministre de France à la Haye. Il obtint un passeport pour l'Allemagne, prit du service comme volontaire dans l'armée saxonne, et se trouva à la bataille de Dresde, où il monta beaucoup de présence d'esprit et de sang-froid. Un avis important qu'il donna au comte Rutowski, lui mérita le grade d'officier d'artillerie; mais, à la paix, il abandonna l'état militaire pour se charger de l'éducation du fils de son général. Les connaissances qu'il possédait sur les intérêts et les ressources des différents états de l'Europe, lui avaient ouvert les bureaux du ministère; mais la liberté avec laquelle il parlait des matières les plus délicates, ne tarda pas à déplaire: ses ennemis le rendirent suspect au roi (1); et Maubert, arrêté par l'ordre de ce prince, fut enfermé dans la forteresse de Kœnigstein, où il resta jusqu'au 20 mai 1752. Sa détention fut adoucie par toutes sortes d'égards; on lui fournit des livres, des plumes, de l'encre et du papier, et il eut la facilité de se livrer à toutes ses spéculations politiques. Il dut sa liberté à l'intervention du nonce apostolique qu'on avait intéressé en sa faveur: mais il se vit obligé de

consentir à reprendre l'habit de religieux; et il partit pour Rouen, persuadé qu'il y obtiendrait la dissolution de ses vœux. Mais, à cet égard, s'évaluant mal, et forcé de dissimuler son chagrin, il n'attendit que l'occasion de quitter une seconde fois le convent. Après quelques mois d'épreuve, fut renvoyé en France: à Mâcon, il prit la route de Paris, et s'arrêta quelque temps à la Rochelle, où il chercha à tirer parti de son industrie. Il y fut employé en 1753, le *Testament politique* cardinal Alberoni: soit qu'il fût l'auteur de ce livre, soit qu'il eût acheté le manuscrit, comme on croit assez généralement (F. DE MORSAN, XII, 373), le roi lui obtint cette production lu des offres de services, et la dans son grenier, de plusieurs sommes de distinction. Ce fut alors qu'il embrassa ouvertement le jacobinisme: peu de temps après parut le premier volume de son *Histoire politique du siècle*; cet ouvrage contenait des passages qui choquèrent M. de Chauvigny, ambassadeur de France. Maubert ne trouva pas le ministre, et se contenta de se disculper; mais il ne put obtenir la restitution des exemplaires de son ouvrage qu'on avait saisis sans permission de le continuer. La querelle qu'il eut, dans le temps, avec les théologiens de la Sorbonne, acheva de le déterminer à passer en Angleterre, où sa réputation avait pénétré. Il prit sa route par l'Allemagne et la Hollande, et vint à Londres, où il reçut un accueil très-flatteur de lord Bute, qui, charmé de son *Essai sur l'histoire politique du siècle*, le pressa de continuer ce gran-

(1) L'Élection de Saxe, et l'État du de Pol., etc.

ant qu'il y travaillait, dans les rues de Lonsérable chargé d'un enfant ; et touché de lui offrir un asile son qu'il habitait. Au nes mois le malheureux passa en Hollande, où dence d'aller, sous le bert, offrir de honteux ministre étranger. Perrea pour lors à éclaircir laubert, regardé comme exclus des bureaux du us pouvoir deviner ce rendu suspect. Fatigué ; dont on l'environnait, gletterre, et alla débar- dam le dernier jour de Ce ne fut qu'au bout de s qu'il parvint à décou- n'un scélérat avait fait ; il le dénonça sur-le- magistrats : mais le : temps de se sauver à où il publia contre son n libelle affreux, qui a : à toutes les ca omnies t n'a plus cessé d'être ependant Maubert avait mis long-temps la con- nistère saxon ; il offrit comte de Brühl, dans us qu'il avait à soutenir sse : mais les brochures éplurent assez au grand ir qu'il demandit son t de la Hollande. Ma- un asile à Bruxelles, furent sa seule recom- r s du comte de Co- egratité d'une pension due ts, et lui accorda, nps. Le privilège de la direction de l'impr- Il ne put pas long- retour de fortune. Les

tracasseries qu'il eut à essayer de la part des personnes qui ne voyaient en lui qu'un moine apostat, le déterminèrent à rentrer en France, où il avait, dit-on, l'assurance d'être employé par le maréchal de Belle-Isle : la mort de ce ministre ayant fait évanouir ses espérances, il retourna en Allemagne, et parvint à obtenir la direction des comédiens français qui devaient jouer à Francfort pendant les fêtes du couronnement de l'empereur. Mais arrêté, le 16 février 1764, comme moine fugitif et vagabond, il fut jeté dans un cachot où il resta onze mois. Un ami lui ayant procuré les moyens de s'évader, il partit pour Amsterdam, où, deux jours après son arrivée, il fut remis en prison, à la requête d'un libraire de la Haye. Il y passa deux ans, gagna son procès contre le libraire, et repartit aussitôt pour se rendre dans une cour du Nord, où il était, disait-il, appelé. Mais il mourut en chemin, à Altona, d'une goutte remontée, le 21 novembre 1767, à l'âge de quarante-six ans. On est étonné que dans une vie si courte et si pleine de traverses, Maubert ait eu le loisir de publier un si grand nombre d'écrits. On en trouvera la liste dans la *France littéraire*, édit. de 1769, et dans le *Dictionnaire des anonymes* de M. Barbier. Les principaux sont : I. *Le Testament politique du cardinal Alberoni*, par le C. de R. B. M., Lausanne, 1753, in-12. On ne peut le lire, dit Sabathier, sans rendre justice à la profondeur des vues, à la finesse des observations, et à la justesse des raisonnements. Le style ne répond pas toujours au caractère des idées ; il est quelquefois peu correct, diffus, mais toujours lumineux et expressif. II. *L'Ami de la For-*

tune, ou *Mémoires du marquis de S. A.*, Londres (Lausanne), 1754, 2 vol. in-12. III. *L'Histoire politique du siècle*, etc., *ibid.*, 1754, 2 vol. in-12. C'est une espèce de sommaire de l'ouvrage qu'il publia sous le même titre, Londres, 1757, in-4°. Ce volume est le seul qui ait paru. IV. *Le Temps perdu*, ou *les Écoles publiques* : considérations sur l'éducation de la première jeunesse en France, Amsterdam, in-8°, 1765. V. *Le Testament politique du chevalier de Walpole*, Amsterdam, 1767, 2 vol. in-12. Cet ouvrage qu'il composa pendant sa dernière captivité, est inférieur au Testament d'Alberoni. VI. *Lettres du chevalier de Talbot*, *ibid.*, 1768, 2 vol. in-12. *L'Histoire de l'anarchie de Pologne*, publiée par Rhulière, a passé pour être l'ouvrage de Maubert; mais une commission nommée, à cet effet, par l'Institut, à l'occasion des prix décennaux, déclara qu'il n'y avait aucun rapport entre le style de cet ouvrage et celui des autres productions de l'ex-capucin. Voltaire a imputé à cet aventurier défrôqué, une falsification détestable de son manuscrit de la *Pucelle*, qui parut en Hollande; falsification d'autant plus coupable, que des lambeaux de plaisanteries grossières étaient substitués de temps en temps aux jolis vers de l'original. Ces misérables intercalations, dignes en tout du cocher de Vertamont, dit Voltaire, trouvèrent néanmoins des dupes. Faut-il s'en étonner, lorsque Favart lui-même croyait reconnaître la touche du chantre de Jeanne, dans la *Chandelle d'Arras*, et diverses rapsodies anonymes de Dulaurens, autre moine apostat? L'*Éloge* de Maubert, inséré dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, ann.

1769, est un panégyrique de *La Vie de Maubert* (par Ch. Londres, 1761, in-8°, 1712), est, au contraire, une qui dégénère parfois en libelle. MAUBURNE (JEAN) de Livry, écrivain ascétique Bruxelles vers 1460, apprit la grammaire, le rituel et le dans l'école de la cathédrale trecht, d'où il passa probablement au collège de Deventer. Il est ensuite dans la maison des réguliers du Mont-Sainte-Esprit profession, y remplit divers emplois, et s'acquiesça une réputation de pieux écrits. On sait l'histoire de la contestation de l'imitation de J.-C. (le moineage tiré des écrits de Mauburne a été invoqué comme celui de son frère et d'un commensal de son est donc à propos de fixer de son entrée dans cette maison. Chronique du Mont-Sainte-Esprit lui-même, qui n'ont l'admission depuis le premier dernier des frères-lais, ne fait mention de Mauburne, ou de Jean *Temporalis*, que ce serait adopté suivant Valère. continuateur de cette chronique depuis l'année 1471 où Mauburne, jusqu'en 1477 où elle ne parle pas non plus. Ainsi d'habit de Mauburne a dû être antérieure à cette dernière époque. effet, les auteurs du *Galatiana* disent seulement qu'il maître de novices le sous-prieur, entré fort jeune dans son en 1405 : c'était six ans seulement avant la mort de qui, parvenu jusqu'à l'âge de vingt-douze ans, avait suivi tous ses anciens confrères : excepte son continuateur,

, mais qui ne lui est ble, et qui eût pu éclairer, s'il eût été encore vivante, l'entrée en religion de Mauburne n'a donc vu ni aucun de ses contemporains. Il n'a pu donner l'exemplaire de l'*Imitatio* de sa main, et une Chronique de l'ordre de Saint-Benoît, où, à l'occasion de ce qu'il est parlé incidemment comme auteur de l'*Imitatio* (KEMPIS.) Cependant l'original de Mauburne, imprimé dès 1491, quoique par l'auteur, se répandit dans Hacqueville, chancelier de l'église de Paris, et prit de la cour de France un zèle pour la discipline ayant lu le *Rosetum spiritualium* Mauburne, et connu l'esprit des chanoines de cette abbaye, demanda, et sollicita l'abbé du monastère de l'Ordre de Saint-Benoît, l'envoi de quelques-uns de ses confrères pour la réforme de plusieurs abbayes de France. Soit que Mauburne avec son sous prieur en suite de cette demande, soit qu'il eût déjà connu de la réforme, et envoyé dès 1495, il réordonna l'abbaye de Cisoing, le Tournai, ensuite l'abbaye de Saint-Séverin, près de Chânon, et le prieuré de Saint-Melun, au diocèse de Sens, les abbayes de Saint-Orléans, et de Saint-Nevers. Mais il donna ses soins à la réforme de l'abbaye de Livry, dont il fut nommé abbé en 1500. Par la cession de la commende, que lui

fit le même de Hacqueville, Mauburne en devint abbé régulier. Non-seulement il s'occupa de réformes, mais il prit part à plusieurs institutions; et il composa, pour l'honneur de son ordre, comme en faveur de la religion, plusieurs opuscules restés manuscrits. Il était lié et correspondait avec François de Paule, le fondateur des Minimes, Geoffroi Boussard, chancelier de l'église de Paris, Pierre de Bruges, recteur du collège de Sainte-Barbe, et son ancien confrère, et peut-être son condisciple, Etasme, qui lui adressa plusieurs lettres. Les fatigues causées par son zèle religieux, lui ayant occasionné une maladie grave, il fut transporté à Paris, où il mourut en 1502. Suivant les auteurs du *Gallia christiana*, qui citent une Vie de Mauburne, extraite d'un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, et conservée à la maison de Sainte-Geneviève, il eut pour successeur, à l'abbaye de Livry, son ancien maître et confrère Reynier. Parmi ses écrits, détaillés dans Foppens et dans Fabricius, on citera principalement : I. *Rosetum exercitiorum spiritualium et sacrarum meditationum*, Bâle, 1491. Maittaire en indique une édition de 1494, l'une et l'autre anonymes, publiées à l'insu ou sans l'aveu de l'auteur, lequel se plaint de ces éditions informées (et même du titre qui est de la façon des éditeurs), dans le prologue de l'édition posthume, donnée d'après lui dans un meilleur ordre, à Bâle, en 1504. Une édition, avec le nom de l'auteur, publiée en 1510 in-fol., de l'imprimerie de Badius, a été minutieusement décrite par Freytag. Deux autres éditions du *Rosetum* parurent encore, l'une à Milan, 1603, corrigée; l'autre revue, a

Douai, 1620, in-fol. Cet ouvrage est (sans en excepter celui de Geyler) le premier eu date, imprimé et authentique, où des passages de l'*Imitation* aient été rapportés, et donnés sous le nom de Kempis. Mais le livre IV y est cité comme étant le 111^me. d'après l'ordre où les livres, comme autant de traités particuliers, se trouvent transcrits dans l'exemplaire de Kempis, de 1441; ce qui prouve que Mauburne n'avait point connu les manuscrits plus anciens dans lesquels le 14^me. livre manque, ou bien est ajouté aux trois autres: tel est le manuscrit de la bibliothèque du Roi, dont on a parlé à l'article *Mabillon*, et qui paraît être le recueil d'où Kempis a extrait le sien; mais ce recueil prototype est anonyme. On peut attribuer principalement au succès du *Rosetum*, l'opinion introduite ou accréditée en France, d'après laquelle les éditeurs ont réclamé l'*Imitation* en faveur de Kempis, quoiqu'appuyée sur un seul manuscrit, purement apographe. II. *De viris illustribus sui ordinis, seu Feneratorium canon. corum regularium*. Cette chronique, restée manuscrite à St.-Martin de Louvain, semble être un abrégé de la Chronique de Buschius, qui se trouvait dans la même maison, mais qui n'est point autographe; elle attribue, dans les mêmes termes, à Kempis, le livre: *Qui sequitur me (de Imitatione Christi)*; toutefois en mentionnant l'attribution générale et ancienne de ce livre à maître Jean Gerson. (V. ce nom.) Il en résulte que le témoignage de Mauburne n'ajoute rien à celui qu'on a prêté à Buschius, et que la dénomination de maître Jean Gerson repousse tout autre personnage du nom de Gerson, désigné ainsi dans Moréri, à l'art. *Mauburne*. G—CE.

MAUCOMBLE (JEAN-F. DIEUDONNÉ), littérateur, 1735, était fils du trésorier des ponts-et-chaussées de la ville de Metz. Il embrassa la carrière des armes; mais la délicate santé l'obligea bientôt d'y renoncer et il chercha dans la culture des lettres un utile délassement et des consolations. Quelques pièces qu'il eut le bon esprit de publier plus tard, furent assez bien reçues dans les sociétés qu'il fréquenta; il osa ensuite entreprendre pour la scène le sujet d'*Attila* par Corneille; mais il fut obligé pour garder cet essai dans sa poche. La lecture de la nouvelle critique de Diderot lui donna l'idée d'écrire un drame; et il publia les *Amants désespérés* ou *tessé d'Olinval*; c'est l'histoire d'un infortuné marquis de France qu'il a rendue encore plus intéressante et plus révoltante, en enchaînant les événements pour le théâtre. GANGES, XVI, 420). De ce drame d'un genre plus agréable que les autres, il tira pendant quelque temps; et il se tenta de s'essayer avec succès dans la tragédie lorsqu'une maladie de poitrine le priva aux lettres et à l'amitié le 27 novembre 1768. On a de lui *Tophar, anecdote babylonienne* Paris, 1768, in-12. C'est une imitation des romans philosophiques de Voltaire; et quoiqu'inférieure aux autres modèles, elle n'est pas sans mérite. II. *L'Histoire de Mme. d'Albion écrite par elle-même*, ibid. 2 vol. in-12; roman intéressant mais écrit d'un style trop simple. III. *Abbrégé de l'histoire de France* avec la description de ses provinces. Amsterdam (Paris), 1767, in-8°, fig.; ouvrage supérieur à quelques détails curieux.

où il venait de triompher, conduisit à Ghazna le corps de son père, avec ceux des illustres victimes immolées à ses mânes, et les déposa honorablement dans le tombeau de sa famille. La défaite et la mort de son cousin Namy fit rentrer le Moultan sous son obéissance. Mais un ennemi plus redoutable lui restait encore : son propre frère Abdel Madjid refusait de lui céder le trône, et s'était emparé de toutes les provinces depuis l'Indus jusqu'aux environs de Dehly. Maudoud traversa ce fleuve ; mais lorsqu'il fut arrivé à Lahor, ses troupes, effrayées à l'aspect de la nombreuse armée de son rival, furent au moment de prendre la fuite, et une partie passa du côté de l'ennemi. La fortune ou peut-être une perfidie sauva Maudoud dans ce péril imminent. La veille d'une bataille dont l'issue ne pouvait qu'être favorable à Abdel Madjid, ce prince et son veyzr furent trouvés morts, chacun dans sa tente, sans aucune trace d'assassinat. Resté seul maître de l'empire, Maudoud fit renfermer tous les autres princes de sa famille, afin de n'avoir plus à craindre de compétiteurs ; mais tandis qu'il recevait les hommages du roi du Mawar el Nahr, et qu'il disputait le Khoragan aux Seldjounkides, l'Indoustan était encore sur le point de lui échapper. Le radjah de Dehly, à la tête d'une coalition de plusieurs princes idolâtres, jugeant la circonstance propice pour secouer le joug des Musulmans, leur enleva la forte place de Nagarkot et un grand nombre d'autres villes, l'an 435, rétablit partout les pagodes, et s'avança jusqu'à Lahor : mais après un siège de cinq mois, la garnison dénuée de tout secours, et réduite au désespoir, fit une sortie générale, et mit en

déroute l'armée des Indous. D même temps, le hadjeb Ar-T battait les Seldjounkides, et les chassa de Balkh : privé néanmoins de renforts, et ne pouvant ni pour ses avantages, ni conserver sa capitale, il revint à Ghazna, où Maudoud eut la faiblesse de le sacrifier aux clameurs publiques. Thogrul successeur de ce général dans le poste de hadjeb, et fier de quelques succès obtenus sur les Seldjounkides à Balkh et à Candahar, se révolta contre son maître, en 438. L'approche de ses troupes du sulthan dissipa le courage du rebelle, qui fut obligé de fuir. Il reparut dans la suite, et porta des coups plus sûrs aux Turcs nevides. Maudoud ne manquait ni de courage, ni d'activité ; mais peu constant et crédule, esclave des passions et de ses plaisirs, changea souvent de veyzrs et de généraux, et fut injuste et ingrat envers ses plus fidèles serviteurs, il fit beaucoup de malheureux contents, et donna lieu à plusieurs révoltes. En 440, il envoya à l'Indoustan, ses deux fils aînés, Moud et Mansour, pour relever le lamisime, et arrêter les progrès de l'idolâtrie : il décora ces jeunes princes de tous les attributs de la royauté, et chargea l'émir Abou Aly à leur tête de leur expérience, et de leur nom. Abou Aly déjà obtenu des avantages importants, et rétabli la paix jusqu'à la cour, lorsqu'une intrigue se forma à la cour. Il y fut arrêté, entre les mains de Mirek, son favori, qui, voulant s'emparer de ses trésors, le fit appliquer à mort, et mettre à mort peu de temps après, à l'insu du sulthan. Maudoud redemanda son prisonnier, et donna la sulthane favorite à di-

par quelque entreprise mi-oudoud partit en effet pour in; mais atteint d'une ma-voie, il fut obligé de se rter en litière à Ghaznah, n vézyr Abd-el Rizzak, à l'armée, pour s'opposer ukides, qui avaient envahi . Arrivé dans sa capitale, voir Abou Aly; mais le irek sut éluder toute ex- au sujet de cet infortuné, la fin prochaine du sul- expira, au mois de redjeb ombre 1049), âgé de 29 la neuvième année de son bsence de ses deux fils ai- ombattaient avec avantage s de l'Indoustau, et celle occupé contre les Seldjou- itèrent de nouvelles révo- partagèrent l'état en deux une mit sur le trône Ma- fils de Maudoud, enfant ans; l'autre détrôna ce ce, au bout de 6 jours, et être pour sulthan son oncle çan Aly, remplacé et em- eux ans après par Abd-el frère de Mas'oud I^{er}, le- massacré avec presque famille royale, l'an 444 par le rebelle Thogrul, avait pardonné et confié ement du Scistan. L'usur- jouit pas long-temps du in crime; et sa mort réta- re Ghaznevide, qui respira les règnes heureux de Fe- d'Ibrahim et de Mas'oud as'oud III, XXVII, 382).

A—T.

MOUD (SCHERYF EDDAU- meux capitaine turk, fils Tasch, et probablement fameux Korbouga (V. ce plément), fut fait roi de

XVII.

Moussoul, par Mohammed, sulthan seldjoukide de Perse, après la mort de Djokarmisch, l'an 500 de l'hég. (1106 de J.-C.) Mais Moussoul était tombé au pouvoir du sulthan d'Ico- nium, Kilidj Arslan I^{er}. (V. ce nom au Supplément), puis de l'émyr Dja- waly, qui avait précédemment fait périr Djokarmisch. Maudoud fut obligé de venir assiéger cette ville, l'an 502 (1108), avec les troupes que lui fournit le sulthan de Perse; et il s'en rendit maître après une courte résistance. Djawaly en était sorti avant son arrivée, et s'était rendu auprès du sulthan, qui lui par- donna, et le nomma gouverneur du Farsistan. Cependant la prise de Tri- poli, de Beyrouth, de Sidon, et de quelques autres villes de Syrie, par les Francs qui avaient conquis le royaume de Jérusalem, ayant rui- né le zèle des Musulmans; tous les émyrs turks vassaux du sulthan Mohammed, accoururent en foule pour prendre part à cette guerre de religion: et Maudoud, l'un d'eux, re- çut de ce prince le commandement en chef de l'armée, forte de deux cent mille hommes, l'an 505 (1111). Il ravagea d'abord la Mésopotamie, tua un grand nombre de chrétiens, leur prit plusieurs châteaux, et assié- gea en même temps Édesse, dont la garde était confiée à Tancrede, ré- gent d'Antioche, pendant la capti- vité de Bandouin du Bourg, et Tell- Bascher, où Josselin I^{er}. s'était ren- fermé. Forcé de lever le siège d'É- desse, où Tancrede et le roi de Jérusa- lem avaient jeté des secours, il évita une bataille, surprit ces deux prin- ces, tandis qu'ils repassaient l'Euphrate, et leur fit beaucoup de pri- sonniers. Il échoua néanmoins devant Tell-Bascher, et fut poursuivi dans sa retraite par Josselin. La moitié de

son armée ayant repris alors le chemin de l'Orient, Maudoud traversa l'Euphrate, et vint à Halep, où le sulthan Redwan, pour ne pas violer la paix qu'il avait conclue avec Tancrède, ferma ses portes aux Musulmans, et refusa de leur fournir des troupes et même de recevoir leurs femmes et leurs enfants. D'un autre côté, Togh-Teghyn, usurpateur du trône de Damas sur les Seldjoukides, craignant que Maudoud n'eût ordre de le dépouiller de ses états, fit la paix avec les Francs. Cette défection des deux plus puissants princes mahométans de Syrie, nuisit aux projets du roi de Moussoul. Vainement il menaça Antioche, et assiégea Maara el Nooman près de Panéas; vainement il sut résister avec avantage aux forces réunies de tous les princes croisés: obligé enfin d'abandonner la Syrie, il licencia son armée, et revint à Moussoul. L'année suivante, il fut chargé par le sulthan de Perse d'aller dans l'Asie mineure, que les Grecs, depuis la mort de Kilidj-Arslan, s'efforçaient de recouvrer sur les Seldjoukides. Maudoud prit d'assaut la ville de Stamirie, qu'il livra au pillage, et fit périr ou réduisit en esclavage un nombre infini de pèlerins chrétiens qui revenaient de Jérusalem, et dont sept mille seulement se sauvèrent dans l'île de Chypre. Au retour de cette expédition, il ravagea les environs d'Édesse et de Saroudj; mais il fut surpris par Josselin, qui pillà ses bagages, et lui enleva une grande partie de ses chevaux. Maudoud prit bientôt sa revanche. Dans le dessein de s'emparer de Jérusalem, il joignit ses troupes à celles du roi de Damas, vint camper sur les bords du Jourdain, occupa le Thabor, assiégea Tibériade, et dévasta tous les environs.

Attaqué dans cette position selin et par le roi de Jérusalem, il les attira dans une embuscade et remporta sur eux une victoire complète, le 13 moharrem 507 (1113). Mais les secours que d'Antioche et le comte de Champagne amenèrent à Baudouin, au siège de Naplouse les succès de Maudoud et les chaleurs excessives l'ayant suspendre les hostilités, il revint à Damas. Il revenait un jour à la prière publique, et se percuta avec Togh-Teghyn sous le portique de la grande mosquée, lorsqu'un soldat nien ou Ismaélien le blessa mortellement d'un coup de poignard sassan, que l'on croit généralement avoir été l'instrument de la mort et de la haine du roi de Damas, à l'instant massacré. On prétend que Maudoud dans le palais de son palais on lui prodigua tous les soins, mais son refus obstiné de rompre avec ses ennemis prescrivit ce jour-là par la mort de tous les épuisés ces forces et hâta sa mort, qui mourut au mois de raby 1^{er} 511 (septembre de la même année) et fut enterré à Damas, puis transporté à Bagdad et enfin à Ispahan, prince, dont les auteurs vantent la justice et la probité, et les plus actifs et des plus grands ennemis des chrétiens. Il est mentionné chez les historiens grecs et latins des croisades, sous les noms de *Menduc*, *Malduc*, *Maldus* et *Mandulfe*.

MAUDOUD (CORAN) 3^e. roi de Moussoul, de la dynastie des Atabeks, succéda à son père Saïf eddyn Ghazy 1^{er}. l'hég. 544 (1149 de J.-C.) et prit le crédit du grand vézir Djeldun Mohammed et du général Zéin eddyn Aly. Quelques auteurs, jaloux de l'autorité



irent la division entre Mousoul, et son frère roi d'Halap, qui, après, alla s'emparer de Sindpotamie, et ne rendit rien en recevant en échange d'Emesse en Syrie, et sur l'Euphrate. Maudoud meurt par une indirecte aux mains de Nour eddyn contre lequel il ne se trouva qu'aux environs de Panéas. La légende qu'on lui attribue, sur la ville de Djéziréh ben Nour reprit sur un rebelle l'année suivante par ses deux ministres, et les états florissants de ces officiers, il prenait soin de ne s'enrichir aux dépens de ses sujets. On peut juger de leur libéralité vraiment véryz Djemal eddyn et aux immenses qu'il fit bâtir. Outre les édifices de ces villes de Mousoul et de Nisibyn, il bâtit, à Djéziréh ben Omar, des tours, dont les pierres étaient de fer et du plomb. Il fit construire sur le mont Ararat, la Mekke, et construire une fontaine qui amenait l'eau dans la ville. Enfin, il fit bâtir des murailles la ville de Mousoul pour la protéger des incursions des ennemis. Ce jour, à la porte de Mousoul, on distribuait aux pauvres des aumônes d'or, et souvent il distribuait des habits pour les soulager. Maudoud, l'un des plus grands princes de son siècle, qui avait eu dix enfants de Zenghy les rois d'Halap et de Mousoul, mourut avec un pouvoir qui ne put échapper aux traits

de l'envie. Arrêté par ordre de Maudoud l'an 558, il finit ses jours en prison, l'année suivante. Sa mort, et surtout la douleur publique qui honora ses funérailles jusqu'à Médine, où son corps fut enterré près du tombeau de Mahomet, durent donner des regrets à Maudoud. Quatre ans après, ce prince perdit Zeïn eddyn Aly, homme sage, éclairé, généreux, et uniquement occupé du bien public. Devenu sourd et aveugle dans sa vieillesse, ce ministre avait rendu les villes de Sindjar, de Harran et les autres apanages qu'il tenait de son souverain, ne se réservant qu'Arbelles, où il mourut l'an 563, et qu'il transmit à son fils. A peine âgé de quarante ans, et après un règne de vingt un ans et demi, Cothb eddyn Maudoud mourut aussi sur la fin de l'an 565 (1170), pleuré de tous ses sujets, qu'il avait traités, grands et petits, avec la même bonté, avec une égale justice. Toujours porté à la clémence, toujours prévenant les besoins des malheureux, il ne mettait aucune borne à sa bienfaisance, et répondait à ceux qui l'en blâmaient, « que cette vertu était la première obligation des rois. » Ce bon prince avait désigné pour son successeur, son fils aîné, Imad eddyn Zenghy, gendre de Nour eddyn; mais ses dernières volontés ne furent pas respectées. Dès le lendemain, la reine-mère, et le vézyr Fakhreddyn Abdel Masih, convoquèrent le divan, et placèrent sur le trône Saïf eddyn Ghazy II, son second fils.

•A—T.

MAUDUIT (MICHEL), pieux et savant théologien, né en 1644 à Vire en Normandie, entra jeune dans la congrégation de l'Oratoire, où il professa longtemps les huma-

nités avec beaucoup de succès. Il s'appliqua ensuite à la prédication, et se dévoua en particulier à l'instruction du peuple des campagnes. L'âge ne lui permettant plus de soutenir le poids des travaux apostoliques, il se retira dans la maison de l'Oratoire à Paris, et partagea son temps entre la prière et l'étude des saintes Écritures. Il y mourut le 19 janvier 1709. C'était un homme de mœurs simples et pures, cachant son savoir avec soin ; il possédait à fond le grec, le latin et l'hébreu, et avait d'ailleurs des connaissances très-variées. Dans sa jeunesse, il avait cultivé la littérature, et remporté plusieurs prix aux académies de Rouen et de Caen. On a de lui : I. *Mélanges de diverses poésies, divisés en quatre livres*, Lyon, 1681, in-12. Dans la préface qui est fort bien faite, il traite du bon usage de la poésie, et du danger des poésies galantes. II. *Les Psaumes de David*, traduits en vers français, in-12. III. *Dissertation sur la goutte*, où l'on en découvre la véritable origine jusqu'ici inconnue, et le moyen de s'en garantir, Paris, 1687; seconde édition, 1689, in-12. IV. *Traité de la religion contre les athées, les déistes et les nouveaux pyrrhoniens*, ibid., 1697, in-12; nouv. éd. augment. 1698, in-12. V. *Analyse de l'Évangile*, selon l'ordre historique de la Concorde, avec des dissertations sur les endroits difficiles; — des *Actes des Apôtres*; — des *Épîtres de Saint Paul* et des *Épîtres canoniques*; ibid. 1694 et ann. suiv. 7 vol. in-12. Cet ouvrage, qui est estimé, a été réimprimé avec des additions qui portent à huit le nombre des vol. L'analyse de l'Apocalypse est restée

en manuscrit. VI. *Méditation sur une retraite ecclésiastique pendant six jours*, in-12, plusieurs éditions. Mauduit avait laissé en manuscrit une *Traduction complète de l'Ancien Testament*. Il avait aussi composé un ouvrage sur la célébrité du quiétisme, dans lequel il critique Bossuet, et il l'avait dédié à ce prélat. Comme c'était à ce prélat que la querelle était près de miner par le jugement qui fut prononcé peu de mois après, ce livre n'a point été imprimé : le Ms. est parmi ceux de l'évêque de Meaux. (Voyez son *Eloge* dans le *Mercure* de 1709.)

MAUDUIT (ANTOINE) né à Paris, le 17 janvier 1651, successivement professeur de mathématiques à l'école des polytechniques, et professeur de philosophie au collège de France. L'organisation des écoles de France y remplit une chaire de mathématiques. Il était de la société des sciences et arts de Metz; croyons que c'est la seule à laquelle il fût membre. Il ne parvint à l'académie des sciences que si sa causticité n'y eût été un obstacle. Lalande le proclama le meilleur professeur de mathématiques vu dans cette capitale. C'est Mauduit s'étant prononcé contre la révolution dans les sciences, qu'il acquiesça le droit de déclamer qu'on y fit attention, contre qui se découvrait de nouveau le même système lors de la révolution commencée en 1789, tellement à tort et à travers événements, qu'il avait le droit de tout dire sans danger; l'écouterait pas. Il ne remplissait ses fonctions de professeur de France, lorsqu'il mourut

de lui : I. *Éléments des*
ques démontrées par la
 1757, in-8°; excellent
 jugement de Lalan-
duction aux Éléments
coniques, 1761. III.
astronomie sphérique,
complet de trigonométrie
 1765, in-8°; traduit en
 Crukelt, en 1768. IV.
ométrie théorique et
 1772, in-8°; 1790,
 2 vol. in-8°. V. *Le-*
aires d'arithmétique,
 1804, in-8°: c'est un
 ouvrages que nous
 matière. VI. *Psaumes*
vers français (1814),
 pages. C'est un essai qui
 que neuf psaumes ou
 raphrasés avec beau-
 leur, et choisis parmi
 à des allusions au
 à la tyrannie. L'auteur
 it ou plutôt paraphrasé
 grand nombre; mais
 qu'il a publié. Des per-
 ont entendu lire d'au-
 s demeurés inédits, les
 me grande beauté, et
 à ce que nous avons de
 genre. On lui a quelque-
 une édition, avec ad-
 rections, du *Cours de*
ies de Belidor, 1759,
 une nous est inconnu.
urnal de la librairie, du
 1820.) A. B—T.
 F-DUPLÉSSIS (THO-
 chevalier DE), colo-
 du Port-au-Prince,
 eptembre 1753, à Hen-
 famille noble et distin-
 armes. Il était à peine
 s, lorsqu'enthousiasmé
 es grands capitaines de
 rulant d'aller visiter les

champs de Marathon, les Thermo-
 phyles, etc., il quitte furtivement
 son collège avec deux de ses cama-
 rades qu'il enflamme de la même
 ardeur, se rend à pied à Marseille,
 et s'embarque avec eux, comme
 mousse, sur un bâtiment destiné
 pour le Levant. Ces jeunes voyageurs
 satisfont leur noble curiosité, et se
 trouvent à Alexandrie (en Égypte),
 après avoir épuisé leurs faibles
 moyens. Là, sans ressource, ils
 sont attaqués de la peste, et forcés
 d'entrer dans un hôpital. Mauduit a
 la douleur de voir mourir ses deux amis
 à ses côtés. Resté seul, dans une si-
 tuation si pénible, il s'embarque
 pour Constantinople, se présente
 chez l'ambassadeur de France, lui
 confesse sa faute, implore auprès
 de ses parents la médiation de ce
 ministre, qui lui donne les moyens
 de retourner dans sa famille. Mau-
 duit repasse en France, et court se
 jeter aux genoux de son père, auquel
 il présente, pour excuse, les plans,
 dessinés de sa main, des endroits
 les plus fameux qu'il a parcourus.
 Quelque temps après, il entra dans
 l'arme de l'artillerie, à laquelle le
 goût de l'étude, ses connaissances,
 et la vivacité de son esprit, le ren-
 daient propre. Lors de la guerre
 d'Amérique, il y servit avec la plus
 grande distinction, dans l'armée de
 Rochambeau: ses talents et son cou-
 rage l'élevèrent bientôt au grade de
 major; et Washington lui donna des
 marques de considération particu-
 lières. Après s'être couvert de gloire
 dans plusieurs occasions, notam-
 ment à la prise de New-York, il
 reçut la décoration de Cincinnatus,
 puis la croix de Saint-Louis. Lors
 qu'il fut de retour en France, on le
 nomma, vers la même époque, ma-
 jor du régiment des chasseurs des

Vosges; et en 1787, il passa au commandement du régiment du Port-au-Prince. Sous un pareil chef, ce régiment fut bientôt renommé pour sa discipline, son instruction et son dévouement; et il devint, à Saint-Domingue, lors des premiers troubles, l'appui des gens de bien. Par son activité et l'inflexibilité de ses opinions, Mauduit sut empêcher long-temps les progrès de l'épidémie révolutionnaire: avec une jeunesse animée des meilleurs sentiments, il forma des compagnies de volontaires royaux, connus sous le nom de *Pompons blancs*. Le comité de l'Ouest, qui correspondait avec l'assemblée séditieuse de Saint-Marc, troublait l'ordre public par ses réunions clandestines. Dans la nuit du 30 au 31 juillet 1790, Mauduit va le dissoudre à main armée; et il s'empare des drapeaux destinés à une nouvelle garde nationale que les factieux voulaient organiser: il marche ensuite sur Saint-Marc, pour concourir avec M. de Vincent, commandant de la province du Nord, à la dissolution de cette assemblée qui méconnaissait l'autorité royale. Enfin, ce brave colonel se portait sur tous les points où il y avait des émeutes à dissiper; et partout il était l'effroi des révolutionnaires. Ces misérables, n'osant l'attaquer ouvertement, ne cessaient de le calomnier; et l'arrivée de nouvelles troupes vint seconder leur projet. Les bataillons d'Artois et de Normandie qui débarquèrent au Port-au-Prince, le 2 mars 1791, étaient infectés de l'esprit révolutionnaire: c'était de Brest qu'ils étaient partis. Dès qu'ils parurent, une insurrection générale se déclara parmi les matelots et la populace: ils se répandent en injures, en menaces contre le colonel Mau-

duit; et bientôt ils persuadent les soldats de son régiment, qu'ils ont perdu de leur confiance, qu'il a fait de faux décrets de l'Assemblée nationale, et mille autres absurdités du même genre. Au milieu de ces troubles, ce brave officier est sollicité de ses amis, qui lui jurent de se soustraire, en s'enfuyant, à une mort inévitable: mais sensible à la crainte, il ne pense qu'au salut du gouverneur, le duc de Blanchelande, et il le detourne à se mettre en sûreté dans une plantation voisine. Rassuré par sa fuite, il rentre dans son hôtel avec ses soldats, entraînés par les séditieux. Les membres de l'ancien comité, qui avait dissous, donnent l'ordre de l'en arracher, et de le conduire dans la maison où ils tenaient leurs séances. Dans ce moment, les portes s'ouvrent; et tout ce qu'elles voient d'impur vient accroître de la populace. Que pouvaient faire une poignée de fidèles officiers contre cette multitude de forcenés? Ils se défendirent en vain leur sang pour la défense de leur colonel, entre les jeunes frères d'Anglade. Mais au milieu des vociférations et des jurons les plus atroces, se virent entraînés loin d'eux, et il n'est plus resté que de rebelles et d'assassins. Mauduit, qui lui ordonne de se mettre à terre, il répond par un regard de dignation. Son inébranlable courage redouble leur furie. Un grenadier fait au visage une large blessure. « Tu donnes bien mal un coup de » sabre, pour un grenadier, » dit Mauduit, et découvrant sa poitrine, il s'écrie: « C'est ici qu'il » frapper. » Aussitôt vingt coups de piques sont dirigés contre son corps, et il succombe le 4 mars 1791.

qui lui coupèrent la tête, et ils rent en triomphe sur une pitié ils se montrèrent, en tout, des imitateurs des révolutionnaires de la métropole. (V. l'*Éloge chev. Mauduit-Duplessis*, Delafosse de Rouville, Sen-8, in-8°.) Z.
 GARD (ANTOINE), né à Voué, diocèse de Metz, le 1739, consacra une partie à la géométrie, à la jurisprudence et à la recherche des chartes. Il vint à Paris en 1774 pour achever son droit, et retourna en Lorraine (1774), employé comme commissaire pour la recherche et la vérification des anciens monuments d'histoire; place qu'il conserva jusqu'en 1785: il eut aussi le grade de directeur de l'ordre de l'Érable de Bar et de plusieurs autres. Il revint à Paris en 1787. La révolution, ses intérêts personnels décidèrent de son sort: il publia un journal qui eut une existence éphémère. Il mourut pendant les années 1790, et il consacra son temps à des travaux sur les langues. La Convention nationale le comprit, et, au nombre des gens de lettres, il vint à obtenir de l'Université, la permission d'ouvrir une école, lorsqu'il mourut le 22 mai 1817. On a de lui: I. *Œuvres sur la noblesse, dédiées aux provinces provinciales*, 1787, nouvelle édition très-augmentée, 1788, in-8°. II. *Lettre à Chérin, sur son Abrégé chronologique d'édits concernant le fait*

de la noblesse, 1788, in-8°. (V. CHÉRIN, VIII, 338.) On y peut joindre une brochure qu'il publia l'année suivante, en réponse à une Lettre de Chérin. III. *Code de la noblesse*, 1789, in-8°; ouvrage publié dans un temps peu opportun, puisque moins de deux ans après, l'abolition de la noblesse en France fut décrétée le 19 juin 1791. IV. *Correspondance d'un homme d'état avec un publiciste*, 1789, in-8°. V. *Annales de France*, 1790, 2 vol. in-8°. Ce journal a commencé en janvier 1790, et a cessé de paraître en avril de la même année. VI. *Discours relatif à l'instruction publique, prononcé à la barre de la Convention*, imprimé dans le *Mercur* du 9 novembre 1793. VII. *Discours sur l'utilité de la langue latine, contenant l'exposé de la méthode la plus simple et la plus prompte d'enseigner cette langue avec la française*, 1808, in-8°. VIII. *Remarques sur la grammaire latine de Lhomond*, 1808, in-8°. IX. *Cours de langues française et latine*, in-8°, 1815, divisé en cinq sections. Cet ouvrage n'a pas été entièrement publié. La première section, embrassant les principes généraux, se compose d'un volume, dans lequel on retrouve les deux opuscules précédents. La 2^e. section, consacrée à la langue française, a deux volumes. La 3^e. section (langue latine) devait avoir 4 volumes; il n'en a été publié que la première partie du tome 1^{er}., et les tomes II et III en entier. La 4^e. section, comprenant les traductions interlinéaires, a deux parties: la 1^{re}. contient le *Cornelius - Nepos*; la seconde, le *Phèdre*. Enfin, la cinquième section devait avoir deux volumes, intitulés: *Textes latins*.

Il n'en a paru qu'un , en 594 pages , qui termine les *Éléments de la langue latine*. Le texte latin du *Cornélius Nepos* et du *Phèdre* , publiés l'un en 1810 , et l'autre en 1812 , font partie de ce volume. Cet ouvrage de Maugard , qui manque d'ordre , surtout la section de la langue latine , mais qui est riche en exemples , tirés exclusivement des bons auteurs , a obtenu d'honorables suffrages. X. *Conseils à M. Bellard , pour le diriger dans la réimpression indispensable de la grammaire latine et de la grammaire française qu'il vient de publier* , 1812 , in - 8°. XI. *Traité de la prosodie française de l'abbé d' Olivet , nouvelle édition avec remarques* , 1812 , in - 8°. XII. *Lettre à M. Dussault , l'un des rédacteurs du Journal de l'empire* , 1811 , in - 8°. C'est une réponse à un article du 17 septembre 1811. XIII. *Mémoire des travaux faits pour l'utilité publique , tant avant que pendant les malheurs de la France* , Paris , Patris , in - 4°. de deux feuilles , sans date , ayant chacune sa pagination particulière ; la seconde feuille contient les pièces justificatives. XIV. *Recueil de tout ce qui a été écrit sur le cours de langue française et de langue latine comparées* , Paris , Beraud , 1817 , in - 8°. de 48 pages , publié par M. Joyant. A. B—r.

MAUGER , connu dans l'histoire de la révolution , par le prénom de *Marat* , qu'il avait substitué à celui de son patron , reçu au baptême , était au moins aussi laid que Marat lui-même , et d'une taille encore plus petite. Il fut envoyé , en 1793 , par le comité de salut public , à Troyes et à Nanci ; et il se mit , dans ces deux villes , à la tête d'une troupe de brigands formée en club , qui portèrent partout l'effroi et la désolation. Quel-

que sanguinaires et cruelles qu'il sent ses instructions , il alla plus loin que le terrible qui l'avait prescrit ; et les autorités furent obligées de fermer club. Sur leurs plaintes , le comité de salut public ordonna son arrestation ; et Marat-Mauger fut amené à Paris , et enfermé à la Conciergerie. L'auteur de cet article l'a vu dans cette prison , en même temps qu'un nommé Schneider , autre révolutionnaire , dont les habitants de Paris ne se rappellent le nom qu'avec effroi. Ils avaient l'air assez effrayés l'un et l'autre au milieu des royalistes , qui cherchaient à les regarder comme des animaux curieux pendant ils parlaient encore de patriotisme et de l'injustice des persécuteurs ; mais l'effroi de Schneider fit prendre à Mauger un air bien différent. Une fièvre violente s'empara de lui , et il fut transféré à l'infirmerie de la prison ; trépané où les malheureux étaient plongés dans le plus affreux délire , en attendant la mort. Dans un instant sa fin , changea tout-à-coup son langage , et cette sombre terreur avait répandue autour de lui , au lieu de sa personne , avec un caractère bien plus hideux encore ; dans ce délire , il ne voyait plus autre chose que des spectres et des visions sanglantes : « Voyez-vous dans le ciel le frère de cette voûte la main de son frère , s'écriait-il ; elle écrit sur le front de ce malheureux , tu as mérité la mort ! » Il répétait sans cesse ces mots et plusieurs autres semblables. Il mourut dans les plus horribles convulsions . sur la fin de novembre 1793. Il avait environ trente ans , et il avait de l'instruction et même un grand talent. B—

GERARD (D. JEAN-BAPTISTE), né, en 1740, à Aureville (Sarthe), d'une famille pauvre, grâce à un de ses oncles, se fit ses études dans l'abbaye de Saint-Symphorien; il s'y distingua, et, dès dix-huit ans, prit l'habit de bénédictin, dans la congrégation de Saint-Vannes. On l'envoya prononcer le vœu au collège de Saint-Symphorien. L'évêque de cette ville, M. de Laval (depuis cardinal), appréciant son mérite, lui fit donner une bonne éducation de ses quatre neveux; il le nomma son bibliothécaire. Mangerard avait le titre de chanoine de l'abbaye de Chimai, et de chapelain perpétuel de l'académie de Metz; il fut aussi conservateur de la bibliothèque publique de l'abbaye de Saint-Arnoul. Il consacrait tout son temps à l'étude, et spécialement aux antiquités et de la topographie de Metz; il avait même fait un catalogue de ces deux objets beaucoup de manuscrits qui sont perdues. Mangerard, lors de la révolution, avait été nommé avec le cardinal de Montmorin; il habita quelque temps Ermenonville, lorsqu'il eut obtenu sa radiation de la liste des émigrés, il rentra en France, et se fixa à Metz, où il mourut au mois de juin 1814. Mangerard a écrit qu'il est auteur de plusieurs ouvrages diplomatiques et géographiques. Ces matières ont été en effet, beaucoup occupé Mangerard; mais nous ne connaissons qu'imprimé de lui que deux morceaux insérés d'abord dans le *Journal encyclopédique*; l'un est une notice sur une édition de Terence, paru dans l'*Esprit des journaux* (janvier 1789); l'autre une notice de l'édition originale des *Œuvres de Hrosvite*, reproduite dans l'*Esprit des journaux*.

(Voyez HROSVITE, tome XXI, page 1^{re}.) A. B—T.

MAULÉON (LOYSEAU DE). V. LOYSEAU.

MAULTROT (GABRIEL-NICOLAS), jurisconsulte et canoniste, né à Paris en 1714, entra fort jeune au barreau, et fut reçu avocat au parlement de Paris en 1733: c'était à l'époque des démêlés de la magistrature avec le clergé; et l'ordre des avocats y avait pris une assez grande part. Maultrot adopta les principes qu'il voyait dominer parmi ses confrères, et qui tendaient à leur donner plus d'importance. Ils publiaient alors beaucoup de mémoires et de consultations sur les contestations qui régnaient dans l'Église; et l'on invoquait souvent leur ministère contre l'autorité ecclésiastique et contre ses jugements. Maultrot, en se livrant au droit canonique, l'étudia donc avec l'esprit qui prévalait dans son corps. Il plaida peu, et il dut uniquement sa réputation à ses écrits, qui sont en grand nombre. Nous ne citerons que ses mémoires les plus importants, et ses ouvrages sur des matières de religion, de droit canonique et de jurisprudence. La liste en sera encore assez considérable et la plus complète qui ait paru. Elle comprend: I. *Apologie des jugements rendus en France contre le schisme par les tribunaux séculiers*, 1752, 2 vol. in-12, et 1753, 3 vol. in-12. Il n'y a que la deuxième partie qui soit de Maultrot; la première est de l'abbé Mey, son ami. Il y a contre l'*Apologie* un bref de Benoît XIV, du 20 novembre 1752. II. *Consultation pour MM. de la Chalotais*, datée du 13 juin 1778, in-4°. Cette *Consultation* ne roule que sur un point de procédure, et non sur le fond de l'affaire. III.

Maximes du droit public français. C'est l'abbé Mey qui est le premier auteur de cet ouvrage, publié d'abord en 1712, 2 vol. in-12. Maulrot et Blonde l'augmentèrent, et le firent paraître en 1775, 2 vol. in-4°, et 6 vol. in-12. Le frontispice porte le titre d'*Amsterdam, chez M. M. Rey*, le même qui imprima la plupart de ces livres philosophiques de cette époque. Celui-ci est assez hardi, et n'est pas exempt de déclamations. Au lieu d'offrir une discussion substantielle et approfondie, les auteurs s'y bornent le plus souvent à rassembler des opinions. IV. *Consultation pour les curés du diocèse de Lisieux, contre des Mandemens de leur évêque*, 1774, vol. in-12; elle est signée, outre Maulrot, par les avocats Vancquetin, Viard et Camus, et fut supprimée par un arrêt du conseil du roi, du 26 novembre 1775. V. *Dissertation sur le Formulaire*, 1775, gros vol. in-12; Maulrot s'y déclare hautement contre la signature du formulaire, quoique prescrite avec le concours de deux autorités. VI. *Lettre du 15 novembre 1774, à M. de Beauvais, sur son Oraison funèbre de Louis XV*, 1775, broch. in-12; c'est une critique assez aigre de ce discours. VII. *Les Droits de la Puissance temporelle, défendus contre la 2^e. partie des Actes de l'assemblée du Clergé de 1765*, 1777, broch. in-12. Cette assemblée, et le clergé en général, y sont traités d'une manière très-défavorable. VIII. *Mémoire sur la nature et l'autorité des assemblées du Clergé de France*, 1777, vol. in-12, où il prétend réduire ces assemblées à ne prononcer que sur des objets temporels. IX. *L'Institution divine des Curés, et leur droit au gouverne-*

ment général de l'Église, 1779, vol. in-12. Dans cet ouvrage, et plusieurs des suivans, Maulrot te beaucoup les prérogatives des curés et des prêtres; et c'est ce qui a valu le surnom d'*avocat du S^o ordre*. X. *Les Droits du S^o ordre défendus contre les apôtres de la Domination épiscopale*, 1779, 2 vol. in-12. Cet écrit précède tout encore pour soutenir les curés du diocèse de Lisieux, contre leur évêque. XI. *Droit des Prêtres dans les Conciles ou concile diocésain, avec le recueil de synodes*, 1779, 2 vol. in-12. XII. *Les Prêtres juges de la foi, ou Réfutation du Mémoire dogmatique et historique de Corgne, touchant les juges de la foi*, 1780, 2 parties in-12. XIII. *Les Prêtres juges des Conciles, et avec les évêques Réfutation du traité des Conciles en général, de l'abbé Ladebat*, 1780, 3 vol. in-12. XIV. *Dissertation sur les Interdits arbitraires célébration de la Messe au lieu des curés qui ne sont pas du diocèse*, 1781, vol. in-12. L'auteur y parle aussi du propre évêque, et

(1) Pierre Corgne, docteur de Navarre de Soissons, né à Corlay, diocèse de Chartres, publia : I. *Dissertation théologique sur les droits du pape saint Etienne et saint Cyprien*, in-12. II. *Dissertation sur le pape Léon X*, in-12. III. *Dissertation critique et théologique sur le concile de Rimini*, 1732, in-12. IV. *Dissertation critique et théologique sur le monothéisme*, in-12. V. *Mémoire dogmatique et historique sur les juges de la foi*, 1780, in-12. VI. *Des droits des évêques dans l'Église*, 1783, 2 vol. in-12. Pierre Corgne mourut vers 1777. Il ne faut pas le confondre avec Jean-Baptiste-Gabriel de Launay, chanoine de Paris, docteur et professeur de Sorbonne, abbé de Vierson, et plus tard député aux assemblées du clergé. Celui-ci publia : *Reponse aux principales objections contre l'examen des leçons de physique de M. de Buffon*, 1751, in-12; *Principes du système des populations*, 1743, in-80; *Reponse à la lettre de M. de Saurbonne*, 1759, in-12; *Réponse à l'examen de la Reponse*, 1759, in-12; *Le Pape sur le deuxième ordre*, 1760, in-12. Celui-ci est mort en avril 1804.

se d'obéissance qu'on lui fait. *Dissertation sur l'approbation des Prédicateurs*, 1782, 2 vol. Elle est encore dirigée contre le Pape de l'abbé Corgue. XVI. *Approbation des Confesseurs, in-12. par le Concile de Trente*, 2 vol. in-12. XVII. *Dissertation sur l'approbation des Confesseurs*, 1784, vol. in-12. XVIII. *Sur le décret du Concile de Trente sur l'approbation des Confesseurs*, 1784, 2 vol. in-12. XIX. *Sur l'ordination ordinaire immédiate sur les Prêtres*, 1784, 2 vol. in-12. Il veut y prouver qu'au curé appartient la juridiction pour les fonctions qui ne sont pas spécialement réservées au caractère sacerdotal. XX. *Traité des cas réservés au Pape*, 1785, 2 vol. in-12. *Traité des cas réservés aux Evêques*, 1786, 2 vol. in-12. *Traité de la confession des Prêtres (ou Religieuses)*, 1786, in-12. XXIII. *Défense du Concile de Trente contre les Conférences provinciales d'Angers*, 1787, in-12. XXIV. *Véritable nature du Mariage; droit exclusif de l'Église d'y opposer des empêchements dirimants*, 1788, 2 vol. in-12. XXV. *L'Usure, relative au droit naturel* (1), 1787, in-12, dont les deux derniers sont dans le livre de l'abbé Bourdieu. XXVI. *Exposition des droits réservés sur les empêchements dirimants du Mariage, et sur leurs effets*, 1787, vol. in-12. XXVII. *Sur les décrets du Concile de Trente, et de la Jurisprudence canonique sur le mariage en Fran-*

ce, 1788, 2 vol. in-12. XXVIII. *Examen des principes du Pastoral de Paris*, 1787 et 1788; il en parut successivement quatre parties, sur le sacrement de l'Ordre, sur la Pénitence, sur les Censures et sur le Mariage. XXIX. *Dissertation sur les Dispenses matrimoniales*, 1789, in-12. XXX. *Défense du droit des Prêtres dans le synode contre les Conférences d'Angers*, 1789, in-12. On voit assez, par le nombre et le titre de ces ouvrages, quelles étaient les opinions et la fécondité de l'auteur. Préoccupé de son système, il froide tout ce qui s'y oppose; et l'autorité même du Concile de Trente ne lui en impose pas. Il est un de ceux qui ont commencé dans l'Église à s'écarter du respect dû à un concile œcuménique, et il a trouvé dans ces derniers temps des imitateurs. XXXI. *Consultation sur l'emploi de l'argent en effets royaux payables à terme*, 1789, in-8°. XXXII. *Discipline de l'Église sur le mariage des Prêtres*, 1790, in-8°; c'est une réponse au livre de Gaudin, intitulé : *Inconvénient du célibat des Prêtres*, dont il avait paru une nouvelle édition en 1790. XXXIII. *Origine et justes bornes de la Puissance temporelle, suivant les Livres saints et la tradition*: trois parties, dont la première parut en 1789, et les deux autres l'année suivante; chaque partie fait un vol. in-12: la date de cet ouvrage explique les opinions de l'auteur; il y combat cette maxime que la puissance des rois vient de Dieu: selon lui, c'est du peuple que la souveraineté émane, et il peut la donner ou l'ôter. Les conséquences d'un tel système ne l'effraient pas plus que la doctrine de Bossuet et d'Arnauld ne l'arrête. Il secoue leur autorité, et ne les réfute que par des

(1) M. Maucroix avait joint au livre de l'abbé Bourdieu, *Le D. Censeur de l'Usure confondue, chronologique d'ordonnances et arrêts*, qui fait la deuxième partie du volume.

paralogismes. C'est peut-être une chose assez remarquable, qu'un parti qui avait mis l'autorité de l'Église entre les mains des princes, ait fini par mettre la puissance des princes entre les mains des peuples. On dit que Maulrot avait voulu depuis donner une deuxième édition de son livre; mais que la mort l'a prévenu. Le spectacle de la révolution l'avait-il ramené à d'autres sentiments? C'est ce qu'on semble fondé à conjecturer d'après le parti qu'il prit sur la constitution civile du clergé. Cet avocat zélé du Second ordre, devint tout-à-coup un ardent défenseur des droits de l'épiscopat et de l'Église; et ses derniers travaux furent entièrement consacrés à cette cause. Au premier bruit des projets d'innovation de l'Assemblée constituante, deux évêques avaient chargé quelques canonistes de rédiger un mémoire pour montrer l'incompétence de la puissance civile sur l'érection et la suppression des sièges épiscopaux. Jabineau dressa, le 15 mars 1790, une *Consultation* (1), qui fit alors assez de bruit.

(1) Cette *Consultation* ou *Mémoire* se trouve intitulée dans l'article de Jabineau, tom. XXI, pag. 317, ainsi que quelques autres écrits de Jabineau, sur la même matière; mais nous y avons omis d'autres écrits qui paraissent être de lui, savoir: *Lettre de M. Ja. à M. Ma...*, sur l'opinion de M. Camus, 10 juin 1790, in-80, de 33 pages; *Justes remontrances à l'auteur d'une motion pour le mariage des prêtres* (Cournaud), 1790, 31 pag. in-80.; la *1^{re} suite conspurcation dévoilée*, 10 août 1790, in-80., 63 pag.; le *Fanatisme de l'ignorance confondu*, ou *Réponse à l'Apologie des décrets*, par le père Lalonde, de l'Oratoire, in-80., de 49 pag.; *Deux mots au père Lalonde*, ou *Suite du Fanatisme confondu*, 6 mai 1791, in-80., 24 pag.; *Observations sur les écrits des nouveaux docteurs*, et en particulier sur deux ouvrages de M. Gratien, in-80., 31 pag.; *Réplique à la réponse faite par M. Charrier de la Roche à Maulrot*, sur le décret du 13 avril 1790, in-80., 73 pag.; *Lettre à l'auteur du Préservatif contre le schisme*, 8 juin 1791, in-80., 43 pag.; et *Réponse à l'évêque de Pistone*, 12 juillet 1791, in-80., 14 pag. Dans l'article de Jabineau, on lui attribue la *Réplique au Divoissement de Camus*, que dans l'article Maulrot, nous donnons à celui-ci. En général, il est difficile de bien distinguer les écrits de ces deux avocats qui étaient très-hés, et qui travaillèrent souvent ensemble dans cette controverse.

Elle fut signée de Maulrot, Hey, Daléas, Meunier, Vancquetin, Bancel, Blonde et Bayard, et approuvée successivement par un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons que ceux de Maulrot. XXXIV. *Observations sur le projet de supprimer en France un grand nombre d'évêchés* (1), 32 pag. XXXV. *Deux Lettres à M. Faur*, avocat, qui, dans une *Consultation* du 27 mai 1790, avait prétendu réfuter celle du 15 mars précédent, 123 pag. XXXVI. *Deux Lettres à Jabineau sur l'opinion de Camus, touchant la constitution du Clergé*, 155 pag. XXXVII. *Deux Lettres à un ami sur le rapport de Martineau*, et une autre sur l'opinion de Treilhard, 215 pag. XXXVIII. *Preuves de l'incompétence de la Puissance temporelle dans l'établissement de la constitution civile du Clergé*, avec une suite, 72 pag. XXXIX. *Réplique au développement de Camus*, 38 p. XI. *Comparaison de la réforme de France avec celle d'Angleterre, sous Henri VIII*, 73 pag. XII. *Explication du Canon xvii du concile de Chalcedoine*, 66 pag. XIII. *Eclaircissement d'un fait tiré de la Vie de saint Jean - Chrysostome*, 69 pag. XLIII. *Lettres à M. Charrier de la Roche*; il y a quatre lettres qui forment en tout 233 pages. XLIV. *Vains efforts des défenseurs du Serment*, ou *Réplique à M. l'abbé Baillet*, 47 pag. XLV. *L'Indépendance de la Puissance spirituelle défendue contre le Préservatif* (de Larrière), 136 pag. XLVI. *Examen de l'Écrit intitulé: Uti-*

(1) Tous les écrits qui suivent sont in-80., et ont été imprimés en 1790, 1791 et 1792, chez Leclerc, ou Dulréuc.

à M. l'évêque de Nanci, tholio. Cet *Examen* est en trois parties, qui forment 296 pages. L'auteur était un avocat qui avait écrit pour réfuter l'ouvrage de M. de Mauclerc. *Quelle doit être l'influence de l'Assemblée nationale sur les affaires ecclésiastiques et religieuses*, par M. Maulrot combat les faux principes et les faux raisonnements de l'auteur. XI.VII. *Histoire de St. Ignace et de Photius*, 97 pages. *La véritable idée du schisme, et des faux principes de M. de Mauclerc sur la constitution du Clergé*, 100 pages. *Doctrines de St. Yprien sur l'unité de l'Eglise*, 111 pages. *Le schisme de l'Eglise d'Angleterre*, 237 pages. *Les vrais Principes de l'Eglise, de la morale et de la religion, sur la constitution du Clergé, renversés par les évêques des départements, et de l'Assemblée nationale de 1790*, 182 pages. *La réponse à l'Accord des Principes* qu'avaient publié les évêques constitutionnels. *Comparaison de la constitution de l'Eglise catholique avec la constitution de la nouvelle Eglise de France*, 301 pages. *Défense de la véritable idée du schisme, contre l'auteur des anciennes Nouvelles ecclésiastiques*, 127 pages. *Autorité de l'Eglise et de ses évêques, défendue contre la Suite du Préservatif* (de Larrière), 257 pages. *On croient pouvoir encore attribuer à Mauclerc sur les mêmes principes* : I.V. *Reflexions sur le Serment civique*, brochure. I.VI. *Preuves de l'intrusion des pasteurs constitutionnels*. I.VII. *La constitution de l'Eglise, ven-*

gée contre la réponse de l'évêque de Pistoie, et contre les nouvelles erreurs de l'auteur du *Préservatif contre le schisme*, 97 pages. LVIII. *L'Incompétence de la Puissance civile dans l'érection des Métropoles et des Evêchés, démontrée de nouveau par un capitulaire de Charlemagne*, brochure. LIX. *Examen des principes sur l'Intrusion, posés par M. Larrière, dans la Suite du Préservatif contre le schisme*, 259 pages. LX. *Examen des Principes sur le schisme*, posés par le même, et *Nouvelle Défense de la véritable idée du Schisme*, 246 pages. Ce grand nombre d'écrits, sur une même matière, paraît d'autant plus étonnant que Mauclerc avait alors plus de soixante-seize ans; et l'on a peine à imaginer qu'il ait pu accumuler tant de volumes dans l'espace de deux années. Ce qui augmentera la surprise, c'est qu'il était alors aveugle, ayant totalement perdu la vue seize ans avant sa mort. Il dicta donc tous ces derniers écrits; et sa mémoire était si sûre, qu'il indiquait, de la manière la plus précise, à son secrétaire, les livres et les passages dont il avait besoin. Il y a lieu de croire aussi qu'il fut aidé dans la composition d'un si grand nombre de volumes, par ses amis Jabineau, Mey, Blonde, Meunier, qui partageaient ses opinions; et il paraît qu'ils ont eu part surtout aux brochures indiquées ci-dessus, nos. LV et suivantes. Nous avons renvoyé ici, pour ne pas interrompre l'ordre des matières, l'ouvrage qui suit : LXI. *Défense de Ficher, chimère du Richérisme*, 1790, in-8°; c'est une réponse à l'écrit de l'abbé Barruel : *Découverte importante sur le vrai Système de la constitution du Clergé*. En 1795, le Père Lambert avait pu-

bli quatre *Lettres aux Ministres de la ci-devant Eglise constitutionnelle*. Maulrot en ajouta une cinquième l'année suivante; il concourut, avec ses confrères Jabineau et Blonde, à la rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques*, ou *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Constitution civile du Clergé*; Journal qui commença le 15 septembre 1791, et qui ne dura qu'environ une année: Maulrot y remplaça Jabineau, après la mort de celui-ci. La révolution lui fit perdre une partie de sa fortune, qui était placée en rentes sur l'Etat. Il fut obligé de vendre sa bibliothèque; et pour comble de malheur, l'huissier-priseur, chargé de la vente, fit banqueroute, et lui emporta le prix de ses livres: il soutint cette perte avec courage, et trouva ensuite des ressources qui le soutinrent dans sa vieillesse; il mourut le 12 mars 1803, dans sa quatre-vingt-dixième année. Cet écrivain était instruit dans le droit canonique: mais il est lourd et diffus; et il n'avait pas l'art de rendre attrayants les systèmes, d'ailleurs assez bizarres et même hétérodoxes, qu'il avait adoptés sur les droits du Second ordre, et sur le concile de Trente. P—c—r.

MAUNDRELL (HENRI), voyageur anglais, était depuis un an chapelain de la loge anglaise d'Alep, lorsqu'au commencement de 1697, quatorze de ses compatriotes ayant formé le projet d'aller visiter les Saints-Lieux pendant les fêtes de Pâques, il se mit de leur compagnie. On partit le 26 février; on gagna Tripoli, et l'on suivit la côte de la mer jusqu'à Saint-Jean d'Acre, où l'on s'enfonça dans l'intérieur. Après avoir vu Jérusalem, le Jourdain, la mer Morte et Bethléem, on revint par Nazareth, Naplouse,

le mont Tabor, Damas, Balb mont Liban et Tripoli. La relation de cette course parut en anglais ce titre: *Voyage d'Alep à Jerusalem, à Pâques de l'année suivi du voyage de l'auteur sur les bords de l'Euphrate Mésopotamie*, Oxford, 1698 avec figures. Cette relation traduite en français, Utrecht, Paris, 1706, in-12 avec fig. du français en allemand, par Fr. Vischer, Hambourg, in-8°. avec figures. On la trouve dans différents recueils. Il était un homme judicieux et observateur, instruit dans les langues anciennes. On lui reproche une relation avec fruit et avec précision souvent ses descriptions et observations, notamment dit des cèdres du mont Liban n'en vit plus que seize très-petits mais il ajoute que les petits cèdres en ont un fort grand nombre. Son ouvrage ne contenait que très-peu de figures; mais les éditeurs ont négligé de publier celles qui se trouvaient ni dans l'ouvrage de le Bruyn, ni dans celui de Le Voysin, elles sont exactes. Le *Voyage* n'a pas été traduit en français: une relation fort sèche. Il pense qu'elle n'est pas de lui, et qu'elle a été ajoutée à son ouvrage par une surpercherie de son éditeur: elle offre des erreurs; Mauldrell était trop ignorant pour prendre les ruines d'un palais pour une cathédrale.

MAUNOIR (Le P. JEROME), suite, né, en 1606, au village de Saint-George-de-Raintambert, diocèse de Rennes; fut destiné par ses parents à l'état ecclésiastique; distingua bientôt des autres de son âge, par sa douceur



et sa charité envers les
 avoir achevé ses pre-
 il fut admis dans la
 626, et chargé de ré-
 ses classes au collège
 Ayant formé le dessein
 er à l'instruction des
 la campagne, il apprit
 ; et quoique l'étude de
 présente beaucoup de
 y mit une telle appli-
 bout de deux mois
 de prêcher et de ca-
 obtint ensuite de ses
 permission de com-
 rrière apostolique ; et,
 e 1640, il ne cessa de
 qu'à sa mort les divers
 Bretagne, distribuant
 parole à ceux qui accou-
 passage, les aidant
 ls, et les édifiant par ses
 lette province lui dut
 ombre d'établissements
 petits séminaires, des
 retraite, etc. ; enfin,
 tiques, le P. Mannoir
 e à Plevin, où il mourut
 1683, en odeur de saint-
 été publiée par le P. Bos-
 frère, sous ce titre : *Le*
cionnaire, Paris, 1697,
 le en est lâche et diluis ;
 de critique s'y fait sou-
 Outre plusieurs livres
 rits en langue bretonne,
de la pénitence, *l'A-*
science du salut, un
Oraison mentale, des
pirituels, etc., on a du
 I. *Le Sacré collège de*
e Jésus, divisé en cinq
on enseigne, en langue
les Leçons chrétiennes ;
ire, Syntaxe, Diction-
téchisme en langue ar-

morique, Quimper, 1659, in-8°. (1) ;
 volume rare et recherché des cu-
 rieux. II. *Vita S. Corentini*, Quim-
 per, 1685, in - 12. Le savant P.
 Henschenius dit qu'on ne sait rien
 de ce saint que son établissement en
 Bretagne, et que tout le reste est fa-
 buleux. W—s.

MAUPAS (CHARLES CAUCHON
 DE), conseiller-d'état sous le règne
 de Henri IV, naquit à Reims en
 1566 : son père avait été grand fau-
 connier de ce prince, et l'un des
 principaux gentilshommes de sa
 cour, lorsqu'il ne possédait que le
 royaume de Navarre. Les premières
 années de sa vie furent consacrées à
 l'étude des lettres ; mais la mort de
 son frère aîné l'obligea d'y renoncer
 pour prendre le parti des armes.
 Jeune encore, il fut nommé conseil-
 ler d'état, et capitaine d'une compa-
 gnie de cheval-légers sous Henri
 IV. Il se distingua, en 1598, au
 siège d'Amiens, où, en présence du
 roi, seul à la tête de vingt cava-
 liers, il attaqua un gros de cent
 hommes des mieux montés, pénétra
 au milieu de l'escadron, et blessa le
 commandant, après lui avoir tué
 beaucoup de monde. A ce même
 siège, le roi l'ayant chargé d'aller
 reconnaître la place jusque sous les
 remparts, malgré le feu de la mous-
 queterie, il se logea sur la contres-
 carpe, examina tout, et revint rendre
 compte à son maître. Il prouva,
 pendant la paix, qu'il savait allier
 les vertus civiles à la valeur. La
 douceur de ses mœurs, son affabi-

(1) Boschet dit (p. 491) que le P. Mannoir fit
 imprimer une *Grammaire bretonne* et *DEUX Dic-*
tionnaires bretons; ce livre contient en effet (pag.
 1-126) un dictionnaire français-breton, d'environ
 6300 mots, et (pag. 127-176) un dictionnaire bre-
 ton-français contenant plus de trois mille mots. Il a
 été réimprimé dans l'*Archæologia britannica* (V.
 LLWYD. XXIV. 590) La syntaxe est calquée sur
 celle de Despautère.

lité, et les avantages qu'il sut procurer, par son crédit, à la ville de Reims, doivent rendre sa mémoire chère aux habitants de cette ville. Ce fut par la bienveillance de Henri IV qu'il épousa, en 1600, Anne de Gondi. Envoyé deux fois en ambassade auprès de Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, il s'acquitta de cet emploi avec distinction, et se fit aimer de ce prince, qui lui offrit en vain de l'attacher à son service. Quelques années après, il occupa le même poste une troisième fois, pendant la régence de Marie de Médicis; et il rendit, à cette époque, un service signalé à son pays, en arrêtant le transport de huit mille Anglais, qui allaient être embarqués pour entretenir les troubles en France et secourir les mécontents. Désabusé des grandeurs d'une cour où ses services n'étaient plus appréciés, Charles de Maupas se retira dans son château du Cosson, à deux lieues de Reims, pour y goûter les charmes de l'étude et de la retraite. Le château, embellé par ses soins, offre encore de beaux restes de son goût pour l'architecture. Sa réputation décida le duc de Vaudemont à l'appeler près de lui pour l'approcher du jeune duc son fils. Nommé chef du conseil de Lorraine, il mourut, revêtu de cette dignité, le 28 août 1629, et fut enterré aux Capucins de Nauci, où une épitaphe atteste son rare mérite et ses vertus. Baussonnet a conservé quelques pièces qui prouvent que Maupas, son contemporain, cultivait la poésie française. Elles ont été imprimées à Reims en 1638, sous ce titre : *Reste des vers de la composition de feu très-généreux seigneur, messire Charles de Maupas, chevalier, baron du Thour, etc.* Ces vers consistent : 1°. en une Paraphrase du psaume *Super flumina*

Babylonis; 2°. dans une *autre Paraphrase du psaume Judica me, Deus*; 3°. une *Ode sur la nativité de J.-C.*; 4°. deux *Sonnets spirituels*; 5°. un *Sonnet en réponse à Jacques Dorat, chanoine de Reims.* — **MAUPAS DU TOUR** (Henri Cauchaux), de la même famille que le précédent, naquit, en 1606, au château de Cosson, et fut tenu sur les fonts de baptême par Henri IV, et non par Louis XIII, en 1611, comme le prétend l'auteur de l'*Almanach historique de Reims* (année 1770) : il fut nommé en 1616, à l'abbaye de Saint-Denis de Reims. Ce fut lui qui introduisit, en 1636, dans cette abbaye, la nouvelle réforme de la congrégation de Sainte-Généviève. Il devint ensuite grand-aumônier de la reine Anne d'Autriche. Dès 1634, il avait été proposé pour coadjuteur de l'archevêque de Reims, Henri de Lorraine; mais le duc de Guise y mit obstacle. En 1641, Maupas fut nommé à l'évêché du Puy, en Velay, et transféré, en 1661, à celui d'Évreux, où il mourut le 12 août 1680. On a son oraison funèbre par Saint-Michel, prêtre du séminaire de Lisieux. Henri de Maupas était un prélat instruit, zélé pour la discipline : il forma, tant au Puy qu'à Évreux, des séminaires et divers établissements de charité; il passait aussi pour un des bons prédicateurs de son temps. Il a laissé : I. *Discours funèbres sur l'archevêque de Reims, Gabriel de Sainte-Marie* (ou Guillaume de Gifford, mort en 1629), Reims, 1629, in-8°. II. *Vie de M^{me}. de Chantal*, Paris, 1644, in-4°. , souvent réimprimée; elle a été traduite en italien. III. *Vie de S. François de Sales*, Paris, 1657, in-4°. , orné de sept belles gravures. On y ajoute une sixième partie, imprimée en 1668,

nant la bulle de la canonisation saint. Maupas avait été en-
lome, en 1661, pour solli-
te canonisation. IV. *Oraison*
de saint Vincent de Paul,
661, in-4°. V. *Statuts syno-*
dvreux, 1664, 1665, in-8°.
: qu'ils furent dressés par le
archidiacre Boudon. J—B.
PEOU (RENÉ CHARLES DE),
aueclier, naquit à Paris en
son père, issu d'un trésorier
ville de Bourges, anobli en
vait été président d'une cham-
enquêtes au parlement de Pa-
ocat du roi au Châtelet, en
conseiller au parlement, en
Maupeou épousa en 1712 Anne-
: de Lamoignon, petite-fille
e Basville, devint président
er en 1717, premier prési-
1743, se retira en 1757, et
relé en 1763 pour être garde-
:ux et vice-chancelier. Un
contemporain (Gaillard, *Vie*
esherves) le représente com-
la nature de tous les agré-
xtérieurs. Une taille noble et
euse, une figure superbe, lui
ent de grands avantages dans
onstances où il fallait repré-
Il avait des traits heureux
ence d'esprit, et de tact des
ances, toutes les fois qu'il
aire rendre à sa compagnie
ui était dû, avec un ton de
: et de dignité qui le faisait
er des courtisans et imposait
nistres. Du reste, assez bon,
acile dans le commerce ordi-
: la vie, et capable, dans l'oc-
de procédés honnêtes, il eût
ne des plus grands éloges, si
alités de l'homme aimable
nt été ternies par une igno-
xeu commune des choses de
t. Gaillard prétend que le pre-

mier président Maupeou n'entendait
presque jamais les causes qu'il avait
à juger, et que souvent il fallait ré-
former, comme contraires à la ma-
jorité, les arrêts qu'il venait de pro-
noncer. On peut bien soupçonner ici
de quelque exagération un écrivain
ami des Lamoignon dont on connaît
l'inimitié pour les Maupeou, malgré
l'alliance des deux familles. Lamoig-
non de Blanc-Mesnil avait au palais
les mêmes succès que son parent ob-
tenait dans la société. Il méprisait,
comme magistrat ignorant, Mau-
peou, qui le dénigrait à son tour
comme inférieur à lui sous d'autres
rapports. En 1743, la retraite de Le
Pelletier laissa vacante la première
présidence du parlement, qu'ils se
disputèrent, étant tous deux pré-
sidents à mortier. Maupeou, plus
connu à la cour, y fut mieux servi,
et l'emporta. Son rival eut pour dé-
dommagement la première prési-
dence de la cour des aides. En 1750,
la démission de d'Aguesseau ramena
la dispute entre les deux concu-
rents; mais cette fois, Lamoignon
fut préféré. Les premières années de
la présidence de Maupeou furent
assez paisibles. Les querelles reli-
gieuses au sujet de la Bulle parais-
saient assoupies; c'était le beau temps
du règne de Louis XV. Le roi avait
acquis le titre de *bien-aimé*, au péril
de sa vie; la victoire de Fontenoi avait
été gagnée sous ses yeux. Les Saxe,
les Lowendal, soutenaient partout
l'honneur du nom français. Au mi-
lieu du bruit des armes, la magistra-
ture joue un rôle très-secondaire. La
cour était bien obligée de demander
quelquefois au parlement des sub-
sides, qu'il accordait assez facile-
ment, parce qu'on ne refuse guère
un gouvernement qui remporte des
victoires et qui conclut une paix

honorable (1748). Si l'on excepte ces occasions, où le parlement se contentait de faire quelques légères remontrances, il était réduit à juger des contestations particulières; en tout, c'était un moment assez favorable pour un chef médiocre. Mais une jeunesse avide de nouveautés, impatiente d'agitations, s'ennuyait d'un calme trop uniforme, et désirait des mouvemens qui éclatèrent enfin au gré de ses vœux. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, prélat respectable, et digne, par ses vertus, des plus beaux siècles de l'Église, mais animé d'un zèle trop ardent, peut-être, pour celui où il vivait, destitua, en 1749, la supérieure et l'économe de l'hôpital général. Toutes deux avaient été mises en place par les administrateurs temporels, qui étaient tous des magistrats; et par-là s'établit le conflit entre les deux autorités. Le parlement prit feu. Il accusait l'archevêque d'usurper les droits de l'administration civile: l'archevêque accusait le parlement de mettre la main à l'encensoir. Le public se partagea. Les constitutionnaires et les appelants et réappelants se retrouvèrent en présence. Le clergé exigeait des billets de confession, n'en donnait point aux jansénistes, et leur refusait les sacrements. Le roi fit défense au parlement de se mêler de l'affaire de l'hôpital général, qu'il évoqua à son conseil (novembre 1751). Le président Maupeou alla porter au roi des remontrances de sa compagnie, qui ne furent point écoutées. Le parlement cessa ses fonctions, et les avocats fermèrent leurs cabinets. On envoya un mousquetaire à chacun des magistrats, avec ordre de reprendre son service. Ils obéirent, et se rendirent au palais; mais les

avocats ne parurent point. La ne douta point que ce ne fût d'une intelligence secrète; elle naça de nouveau pour faire ce scandale. Les avocats consentirent plaider; et ce fut un moment de mission dans cette querelle, de résultat fit quelque honneur à la dence du premier président (1752). Mais l'archevêque et clergé constitutionnaire ne se chaient point de la sévérité de doctrine ni de la roideur de conduite. De nouveaux refus d crements (1753) excitèrent de velles plaintes. Le roi voulut il ser silence sur les affaires religie Le parlement n'obéit pas, et fi sir le temporel de l'archevêque. arrêt fut cassé, et il cessa ses tions. La cour se décida à puni deux partis. L'archevêque fut à Conflans: le parlement sul même sort, excepté d'abor grand'chambre, qui refusa l'extion, redoubla de rigueurs contu constitutionnaires, et fut enlia guée à Pontoise. Pour la rempla on créa, sous le nom de cha royale, une cour composée de 6 seillers-d'état et de viugt-un ma des requêtes, qui siégea d'abord Augustins, puis au Louvre, fu sultée par le public, et ne jugea cune affaire, excepté celle pendu, que le Châtelet refus faire exécuter (1). Cependant

(1) Les jeunes magistrats de ce tribunal eta premiers à rire de leur position. Ceux du par ne s'étaient pas montrés plus raisonnabl. Eu pendant leurs discussions avec le Regent, de instruit le procès d'un morceau de boudin e pâte. Le boudin fut condamné au feu, et le être rompu. (*Épigrammes de lettres originales Charlotte de Barrière, mère du Regent.*) Le dans le temps de la cessation de leur service, ils juge sur les fleurs de lis un chat à mort; ce qui guère plus bizarre que de faire emprisonner d te-dieu, qui obéissaient à leurs curés, de d des curés qui obéissaient à leurs évêques; et ca

er président négociait avec la Mais la faiblesse des talents ociateur n'était guère capable ger les longueurs d'un tel Au mois d'août 1754 seule- la naissance du duc de Berri, depuis l'infortuné Louis XVI, au roi l'idée de pardonner, et peler le parlement. Maupeou porta la nouvelle à Paris, et çu avec acclamation. Cette e trêve ne tarda pas à être e. Le silence que le roi avait é n'était gardé par personne : iséniistes furent inquiétés de u (1755) ; et l'archevêque ilé aux confins de son dioc- t, par suite, au fond du Pé- . Maupeou ne laissa pas d'in- ur ces actes de rigueur. Le par- triomphait : mais le clergé, assembla bientôt (1756), fit sa douleur ; et ses vives ré- ions déterminèrent la cour à un nouveau frein à la puis- du parlement. On commença umilier, en favorisant cer- prétentions du grand-conseil, rnel rival (1) ; et les grandes

ire économique par hausser. Pendant tout l'administration des hôpitaux se désorganisa, les employés subalternes volaient les deniers des malades, qui mouraient sans soins. C'est dans *du parlement*, par Voltaire, qu'on lit toutes ces choses, et quoique cet ouvrage soit un peu vieux, peu d'années de la gravité du sujet, les faits y est d'une grande exactitude. On y trouve et l'aveu de l'autorité, celle de la morale publique, et enfin ce mélange de ridicule, qui doit faire juger que ce serait en France une révolution qui t les dernières classes de la société.

grand conseil, institué par Charles VIII, confirmé par François I^{er} pour veiller au maintien du concordat, revêtu successivement de prérogatives par les monarches suivants, était tel qu'il n'était, sans tenir compte, sans juries, et ne subsistant, pour ainsi dire, que sous le couvert des cours ordinaires de justice de se lors combon d'État facile - la Cour au Parlement, quand elle était aux ordres de celui-ci, et de faire pencher la balance, à l'un ou l'autre, au gré de ses intérêts. Les magistrats qui le composaient étaient dignes, en prérogatives à ceux du Parlement non pas en considération dans le public.

mesures furent prises, dans un lit de justice, tenu le 15 décembre, pour l'enregistrement d'un édit de discipline. Entre autres dispositions, il limitait la juridiction séculière aux appels comme d'abus ; il statuait que les membres du parlement n'auraient qu'après dix ans de service, voix délibérative dans les assemblées des chambres : celles-ci furent soumises à des restrictions qui les rendaient moins fréquentes ; enfin on ordonnait la suppression de deux chambres des enquêtes. L'exaspération fut au comble ; cent quatre-vingts démissions furent à l'instant offertes et acceptées. Il ne resta que dix présidents et quelques conseillers de la grand'-chambre. Au milieu de tous ces débats, le premier président, si faible de talent, plus faible encore de caractère, suivant avec timidité les oscillations de la cour et l'impulsion de sa compagnie, « jésuite et courtisan », dit Gaillard, « quand il travaillait avec le P. Griffet, et janséniste quand il écoutait l'abbé de la Bletterie », se rendait suspect aux deux partis, quoique, dans le fait, il n'en trahit aucun (1). Lors de l'assassinat du roi, en 1757 (V. DAMIENS, X, 464), Maupeou, resté à la tête des débris de la compagnie, fut un des commissaires de l'instruction. Dans un de ses interrogatoires, il demanda trois fois à l'accusé, *s'il croyait que la Religion permit d'assassiner les rois ; et trois fois Damiens dit qu'il n'avait rien à répondre.* (Voltaire, Hist. du parl.). Ce procès terminé, on dut s'occuper

(1) Ce fut néanmoins cette opinion qui dicta l'un des couplets du foin aux Noël, dont voici la fin :

C'est à moi, dit Maupeou, qu'est la chancellerie :
Qui pourrait ne la disputer ?
On voit que j'ai, pour l'acheter,
Vendu ma compagnie.

de la situation du parlement. La cour avait besoin de lui pour les impôts que la guerre d'alors rendait nécessaires : elle fut donc obligée de plier. Les magistrats exilés ou démis reprirent leurs places ; mais il fallait un gage de raccommodement : Maupeou fut sacrifié, et obligé de se démettre de la première présidence. On lui donna des lettres d'honneur. Six années se passèrent sans qu'on parût s'apercevoir de son absence. En 1763, le chancelier Lamoignon ayant été exilé, parce qu'il déplaisait surtout à la marquise de Pompadour, on n'imagina rien de mieux que de lui donner pour successeur son propre ennemi ; et Maupeou eut la place, sous le titre de vice-chancelier, avec les sceaux. Mais sa retraite, en ornant sa tête d'une belle chevelure blanche, n'avait rien mis de plus dans son esprit. On s'aperçut bientôt de sa faiblesse dans les conseils, ou plutôt de sa nullité. Peut-être n'eût-il pas résisté longtemps s'il eût été seul. La faveur de son fils fut son égide. Il se soutint passablement en place. On ne saurait trop assigner quelle part il prit aux mesures dirigées contre le parlement, telles que l'édit de discipline de 1766. Mais on lui sut quelque gré d'avoir choisi des commissaires modérés dans l'affaire de *La Chalotais* (V. GALONNE et LENOIR). Il est vrai que c'était un moyen de plaire au duc de Choiseul, protecteur de son fils ; et cela explique tout. Le 15 septembre 1768, Lamoignon ayant enfin donné sa démission expresse, Maupeou fut chancelier de France, pendant vingt-quatre heures, au bout desquelles il céda la place à son fils. Il mourut en 1775, âgé de 87 ans, après avoir vu l'exaltation et la chute de son successeur.

D—s.

MAUPEOU (RENÉ-NICOLAS-CHARLES-AUGUSTIN DE), fils du précédent, naquit en 1714. La nature lui avait refusé les avantages extérieurs de son père : sa taille était petite ; un œil vif et perçant, mais dur, un sourcil épais et très-noir, un teint bilieux, donnaient à sa physionomie un air de malveillance, qu'il tâchait cependant d'adoucir par des manières affectueuses pour les gens élevés auxquels il voulait plaire, et par une familiarité d'assez mauvais ton envers ses égaux ou ses inférieurs, dont il espérait se faire des créatures (1). Plus studieux et moins ignorant que le vice-chancelier, son fils avait acquis cette demi-instruction, qui fait qu'on parle un peu de tout dans le monde, mais souvent avec beaucoup de légèreté et de maladresse (2). Du reste, il n'avait que la capacité d'un juge ordinaire, rien de la dignité d'un magistrat, mais beaucoup de manège de cour, et de talent d'intrigue. Sa morale et ses moyens étaient chez lui en harmonie parfaite avec une ambition mesurée. Exempt de préjugés et même de principes, étranger à toute sensibilité, on n'a cité de lui aucun trait généreux, aucun attachement de cœur ; et jamais on ne lui a connu d'amis. Il eut quelques liaisons qu'il rompit sans scrupule, des serviteurs qu'il abandonna sans récompense, et des bienfaiteurs qu'il

(1) Le tutoiement était son habitude de prédilection, sans faire même trop de différence entre les personnes. M. Ferrault, aujourd'hui pair de France, lui fut présenté, en 1769, par Roland de Chabreau, son oncle, pour obtenir un agrément de conseiller au parlement : « Très-volontiers, dit le chancelier, » jeune candidat ; mais quand tu auras reçu, ne va pas prendre les conseils de ton oncle, qui est un sot » radoteur : il te dira que le chancelier est un coquin ; tu n'en croiras rien, et tu continueras de bien servir le roi. »

(2) Maupeou confondait habituellement le chancelier L'hospital avec le marquis de L'hospital, un algébiste (Vis de Malabrou, par Gouffier).

ans honte. Si c'est un mérite ambitieux que de bien condescendre les hommes pour les sacrifier à l'élevation, Maupeou eut, de sa vie, celui de les observer et de séduire ceux qui pouvaient lui être utiles. Il les étudiait surtout dans le tumulte de la société, dans les salons, à sa table, dans tous ces lieux de dissipation et d'impression, où l'affranchissement d'une liberté naturelle mêle souvent les effets de l'indiscrétion aux épanchements de la confiance. Lui, toujours empérorien et sobre sous le prétexte d'une santé délicate, flattant ses vices, sérieux et réservé avec l'âge, idolâtrant avec la jeunesse, ne disait pas un mot, un geste, un mouvement de physionomie; n'avait pas l'art de séduire, il avait quelquefois du moins le bon caractère de ne pas le tromper. Il y avait dans son caractère assez de cette audace qui se trouve dans les grandes entreprises, mais beaucoup plus encore de dextérité qui prépare et assure le succès; et quoique souvent il réalisât ses desseins avec jactance, il évitait toute ligence des voies souter-terraines qui pouvaient le faire réussir. Sa politique consistait surtout à se donner l'air de nonchalance, de laisser aller, dans les choses les plus basses. « Au milieu de ses remuements », dit Gaillard, « et tandis qu'on le croyait occupé de leur succès, il affectait de se montrer supérieur aux affaires, d'en avoir beaucoup de temps à perdre. » Il n'en était que plus dangereux. Insinuant et souple, habile à prendre toutes les formes, à deviner tous les obstacles; quand une affaire avait atteint son but, les coups qu'il portait, étaient frappés avec vi-

guueur, et conduits avec malignité. Tel fut l'homme fatal qui dirigea l'événement le plus considérable du long règne de Louis XV, la destruction de la magistrature parlementaire. Il serait inutile d'examiner ici par quel enchaînement de circonstances politiques le parlement, dans l'absence des états-généraux, était devenu, vers la fin du seizième siècle, une espèce de puissance d'opposition, au moyen de la formalité de l'enregistrement, sous prétexte de vérification des lois, et par suite de la permission des remontrances. On sait aussi, comment le parlement de Paris, si admirable par sa fidélité à la dynastie légitime au temps de la Ligue, remuant sous la régence de Marie de Médicis, devenu factieux et rebelle pendant la Fronde, traité avec égards par Henri IV, terrassé par Richelieu, soumis, mais honoré par Louis XIV, avait reconquis ses droits, ou plutôt ses prétentions, sous la régence du duc d'Orléans, qui avait eu besoin de cette autorité judiciaire pour faire casser le testament du grand roi. Mais ce qu'il est plus important de rappeler, c'est la conduite respective du ministère et du parlement pendant le cours du dix-huitième siècle. Dès l'année 1718, le régent éprouva combien peu il devait compter sur la docilité d'un corps délibérant, auquel il venait de rendre, sans mesure, d'importantes prérogatives. Les systèmes de Law, des querelles avec les ducs et pairs, l'affaire de la bulle *Unigenitus*, nécessitèrent des lois de justice, l'exil du parlement à Pontoise, et le recours au grand-conseil, pour l'enregistrement des édits (V. D'AGUESSEAU). En 1732, les débats, ranimés au sujet des querelles religieuses, donnèrent occasion au parlement de re-

nouveler un système d'opposition abandonné depuis long-temps, en cessant ses fonctions judiciaires, et en offrant des démissions combinées. Cette résolution, en interrompant le cours de la justice, rendait les peuples victimes d'une querelle étrangère à leurs véritables intérêts. Elle constituait les magistrats dans un état de félonie, qu'un gouvernement fort aurait puni avec la dernière sévérité. Le paisible Fleury aimait mieux attendre et négocier. Le parlement refusait de faire exécuter les édits enregistrés en lits de justice. Les lettres de jussion ne produisaient que de nouvelles remontrances. On crut obtenir plus de soumission, en exilant quelques-uns des conseillers les plus ardents. On essaya ensuite de diviser la compagnie en excluant les enquêtes de la délibération des chambres sur les affaires publiques, en menaçant d'augmenter les attributions du grand-conseil : tout fut inutile. Les lois ne furent ni exécutées, ni révoquées; et le parlement obtint le retour des exilés, et rentra dans la plénitude de son pouvoir. En 1751, ce fut encore une querelle religieuse, ainsi qu'on l'a vu dans l'article précédent, qui ralluma la discorde entre la cour et le parlement. Il suffira de remarquer ici que l'on employa, de part et d'autre, le même plan d'attaque et de défense : lits de justice, enregistrements forcés, lettres de jussion, remontrances multipliées, assemblées permanentes des chambres, cessation des fonctions judiciaires, démissions combinées, extension des prérogatives du grand-conseil, suppression de chambres des enquêtes, exil à Pontoise, création d'une chambre royale pour suppléer le parlement, négociations, rapproche-

ments; enfin, réintégration des mêmes personnes dans leur état antérieur, même incertitude dans l'état intérieur des choses, tel fut le résultat des agitations intérieures qui se prolongèrent jusqu'en 1757, où les événements d'une guerre étrangère appelèrent l'attention publique vers des objets d'une autre importance. L'opposition du parlement de Paris n'était pas la seule que la cour eût à combattre. Les parlements de province qui, jusque-là, avaient été à peine remarqués, voulurent à leur tour jouer un rôle, tantôt en agissant isolément, tantôt en se coalisant avec le parlement de Paris, sous la dénomination de classes, ou tout autre signe d'unité et d'indivisibilité. Dès 1732, les parlements de Bretagne, de Metz et de Bordeaux, s'étaient interjetés dans les affaires ecclésiastiques. En 1760, 1763 et 1765, le parlement de Besançon, celui de Pau, s'étaient divisés au sujet des impôts. Quelques-uns de leurs membres s'étaient fait exiler ou emprisonner pour avoir insulté le gouvernement. Les parlements de Toulouse et de Rennes avaient décrété de prise-de-corps les commandants militaires de leurs provinces; enfin, la cour des aides, dans ses remontrances éloqu岸tes, et trop éloqu岸tes peut-être, se livrait à des satires violentes, que Voltaire lui-même désapprouvait. (V. MALESHERBES.) Ainsi, l'autorité du roi était attaquée partout; partout étaient les points de résistance: c'était l'hydre aux cent têtes qu'il fallait abattre, et Maupeou ne craignit pas de s'en charger; mais en homme rusé, il se donna bien de garde d'annoncer d'abord ses desseins. Son premier soin fut de rechercher les faveurs de la cour, et de s'attacher au favori. C'était le duc de



l, alors tout-puissant; il haïssait les Jésuites, parce qu'ils étaient par le Dauphin et par la royauté : Maupeou persécuta les Jésuites pour plaire tout à la fois au roi, ministre, et à la majorité du parlement. Il en fut de même à l'égard de l'abbé de Lally. Maupeou le méprisait, tant que le duc sembla le couvrir d'un quelconque intérêt; mais aussitôt qu'il vit la cour abandonner ce duc à la justice du parlement, il se fit une victime expiatoire des succès de nos armes, Maupeou renoua avec le duc sur la rigueur de l'insurrection, et contribua beaucoup à la mort du supplice (V. LALLY). On ne croira aussi que son ascension au poste de vice-chancelier, son père, influé dans les ménagements qu'il fit pour La Chalotais, dont le duc méprisait le ministre, ennemi de Maupeou, duc d'Aiguillon. Maupeou, pour quitter sa compagnie, avait conduit le duc de Choiseul et la maréchale de Pompadour, de tirer le million des finances du sein de la grand'œuvre; et L'Averdy, et, depuis, L'Écuyer, avaient été nommés. D'un autre côté, on n'avait pas le premier président opposer une résistance bien franche aux ordres de la cour, et surtout à la séance royale du 3 mars appelée la *flagellation*, où le parlement écrivit solennellement toute sa frustration entre les divers parlements du royaume, sous le nom de *la lettre de cachet*, et déclara qu'il ne tenait sa vie que de Dieu. Cette conduite ambiguë de Maupeou l'avait donné un aspect (1) à quelques-uns des membres de son corps, qui voyaient

déjà les approches de l'orage; et le duc de Choiseul, persuadé que le premier président s'était sacrifié aux intérêts du roi, se hâta de l'appeler à la place de chancelier, dont Lamoignon s'était enfin décidé à se démettre (25 septembre 1768). On prédit au ministre qu'il ferait un ingrat; et l'ingrat ne tarda pas à se déclarer, par un motif bien capable de le déterminer. Le crédit du duc s'affaiblissait de jour en jour. Une courtisane (M^{lle}. DU BARRY) avait été élevée au rang de maîtresse en titre du roi. Le duc de Choiseul avait repoussé avec une noble fierté les avances qu'elle lui avait faites: elle devint son ennemie. Dès-lors, le duc d'Aiguillon profita de cette mésintelligence pour s'établir en première ligne dans les bonnes grâces de la favorite. Maupeou était trop habile pour ne pas sentir que c'était de ce côté-là que soufflait le vent de la faveur, et qu'il fallait diriger sa manœuvre. Mais ce fut par des flatteries ignobles qu'il obtint une protection honteuse (1). Persuadé que le succès justifiait tout, Maupeou ne perdit pas un moment pour exécuter ses desseins. En assurant le triomphe du duc d'Aiguillon, il était sûr de plaire à la maîtresse du roi, et de perdre le duc de Choiseul: il attaqua ensuite le parlement avec plus d'avantage, soit qu'il dût se borner à restreindre sa puissance, soit qu'il se vit forcé de l'anéantir entièrement. L'affaire de l'ex-commandant de Bretagne, qui

(1) Il accusait aussi d'une infidélité notoire dans l'exercice de ses fonctions, ou se préparait à le soumettre à la justice du parlement, et à le faire pendre. Mais il mourut pendant les vacances.

(2) Il appelait M^{lle}. Du Barry, sa *consine*, se présentant elle des *Barras-More*, d'Arande. Il jouait chez elle à colin-maillard en quatuor, et folâtrait avec son petit nègre, Zamore, pour lequel il acheta, dit-on, des provisions de gouverneur de *Lacinnas*, maison de plaisir de la favorite. Les bouffons, au surplus, étaient assez dans le goût du chancelier, qui s'amusait un jour qu'il venait à dîner à Messieurs du conseil, de regarder ses gravés couverts de la lanterne magique des rues.

avait été évoquée à la cour des pairs, fut donc le premier ressort qu'il mit en œuvre (V. AIGUILLON). Il persuada au roi que le meilleur moyen de faire absoudre l'ennemi de La Chalotais, était de présider lui-même son parlement dans le jugement du procès. Le chancelier comptait que la présence du monarque éblouirait les gens de robe, et enlèverait les suffrages. Il croyait d'ailleurs avoir conservé assez d'amis dans le sein de la compagnie, pour faire pencher la balance à son gré. En conséquence, le roi manda son parlement à Versailles, le 4 avril 1770. Le chancelier ouvrit la séance par un discours très-bien fait (1), où il ne manqua point d'exalter la générosité du monarque, et de flatter l'orgueil des magistrats. On lut les informations faites par le parlement de Bretagne; on déclara la compétence: enfin, on arrêta que le roi serait très-humblement remercié d'avoir consacré, d'une manière aussi solennelle, les droits de la pairie. La séance du 7 fut encore plus mémorable. On y lut la plainte du procureur-général. On y décréta la suite des informations. Les opinions furent émises librement et à haute voix. Le roi dit: *Je suis de l'avis du sieur Michau* (2); mais il témoigna de la répugnance à joindre la voie des monitoires à l'audition des témoins. Tout le monde revint à son avis par un *omnes*, c'est-à-dire, par acclamation. Le parlement était au comble de l'exaltation et du ravissement: le chancelier

(1) En général, tous les discours du chancelier, tous les préambules d'édit de ce temps-là étaient remarquables par un ton de dignité, et une richesse de style, auxquels depuis long-temps on n'était plus accoutumé. Il passe pour constant que tout cela sortait de la plume d'un littérateur distingué, élégant traducteur des poèmes d'Homère et du *l'œser*.

(2) M. Michau de Moulain, magistrat très-célèbre.

se croyait sûr de la victoire. Ces belles espérances s'évanouirent. Le parti de La Chalotais ne put point endormir dans une fausseté. Le duc de Choiseul, qui tenait en secret, avait repris tout d'un coup de faveur, par le marquis de La Dauphin avec une archiduchesse d'Autriche, auquel il avait personnellement contribué. Les informations présentèrent des charges graves contre le pair mis en accusation. On l'accusait de subornation de témoins, d'abus de pouvoir, de vexation contre les magistrats du parlement de Rennes; on ajouta qu'à mettre en avant des soupçons d'empoisonnement prémédité à l'égard de la personne des deux princes généraux. Le chancelier vit un péril que courait son protégé, et avait qu'un coup de force pouvait détourner l'orage. En conséquence, le roi appela le parlement au lieu de justice, qui se tint à Versailles le 27 juin. Il témoigna son intention de voir qu'on se perdit dans l'instruction du procès, et de discuter des ordonnances qui devaient rester dans le secret du cabinet: il se plaignit de la partialité que l'on apportait dans cette affaire; enfin il déclara sa volonté d'arrêter toute procédure ultérieure, et imposa un silence absolu sur toutes les parties de l'affaire. Le monarque défendit aux princes et pairs d'assister à aucune assemblée relative à cette affaire, si on voulait y donner. Le parlement revint furieux le 1^{er} juillet, rendit ce fameux arrêt qui déclarait le duc d'Aiguillon et suspendu des droits de la pairie, jusqu'à ce qu'il se fût légalisé. Le chancelier, déjà tout égaré, déchira l'arrêt de déj

par un arrêt du conseil, ra l'accusé réintégré dans droits. Le parlement fit des vœux qu'on n'écouterait point, s'arrêta qu'on fit semblant d'écouter. Mais, le 3 septembre, il fut à Paris tenir un nouveau parlement, où la sévérité des mesures qu'on ne voulait plus prendre de vaines menaces. Il se fit tous les arrêts, toutes les procédures; défendit, sous les plus graves, de les recevoir sous quelque forme que ce soit les chambres des enregistrements respectifs, et ne permit qu'on osât répliquer mot, et sortit. La promptitude de cet acte d'autorité empêcha le parlement de profiter des vacances arrivées, et donna au chancelier le temps de faire ses vengeances: l'opinion publique dans toutes les classes de la cour, de l'arrêter, lui sembla d'accord avec ses projets. La cour royale, toute la cour, à la tête du maître, et à l'exception de Choiseul, ne respirait que de la dévotion et l'éloignement de la cour: Richelieu avait légué une haine mortelle dans le monument de sa volonté et de sa politique querelles très-vives et très-animées, que venait à augmenter l'expulsion des Jésuites, et depuis plus d'un siècle de la magistrature. La haute cour souffrait impatiemment de la concurrence avec des bourgeois en robes des fonctions judiciaires et politiques. Le peuple voyait indistinctement le danger dont étaient menacés des gens qui n'opposaient aucune résistance à la surcharge des impôts, et qui ne s'échauffaient

que sur ce qui leur était personnel. Enfin, les philosophes, eux-mêmes, semblaient applaudir aux projets destructeurs qui allaient éclore. Dès 1767, Voltaire, leur chef et leur oracle, avait écrit à Marmontel : » On s'est trop réjoui de la destruction des Jésuites : je savais bien que les Jansénistes prendraient la place vacante : en nous délivrant des ennemis, on nous a livrés aux loups, » (Lettre du 7 août 1767) (1). » On ne pouvait pas désigner plus clairement les parlementaires, qui passaient pour être les ennemis acharnés de la Société. Un petit nombre de gens sages, étrangers à tous les partis, prévoyaient pour l'avenir une révolution funeste dans ces mesures extraordinaires. Mais ils gardaient le silence, et Maupeou agissait : les hostilités une fois commencées, il avoua, tout haut, ses projets. Le 6 décembre 1770, il disait encore : « Demain, j'ouvrirai la tranchée devant le parlement. » En effet, ce fut le 7 que l'action s'engagea. Le roi convoqua le parlement à Versailles, et fit promulguer, en lit de justice, ce fameux édit de discipline, qui n'était que l'accomplissement des menaces si souvent répétées depuis le commencement de son règne. Il était défendu au parlement de s'unir aux autres cours du royaume, qui ne devaient pas être considérées comme des classes de celle de Paris; les délibérations des chambres n'étaient permises que sous l'autorité du premier président; les cessations de service, les démissions

(1) Voltaire, dans sa lettre à d'Alembert, du 4 mai 1767, appelle le parlement de Paris « une race d'hommes aussi innocents que les jésuites, plus puissants et plus dangereux, et plus déterminés à chercher les moyens de vous nuire. »

Note. Ce passage n'est pas encore imprimé. A. B.—7.

combinées, étaient également pros-
crites, le tout sous peine de perte et
de privation des offices; enfin le roi
permettait des remontrances ou re-
présentations avant l'enregistrement,
mais seulement autant de fois qu'il
le jugerait convenable. La lecture de
l'édit fut précédée d'un discours du
chancelier, remarquable par un ton
fier et menaçant; et le préambule de
la loi fut la satire la plus amère de
la conduite du parlement dans toutes
les occasions. C'était un piège que
Maupéou lui tendait, et dans lequel le
parlement ne manqua pas de se pren-
dre. L'amour-propre irrité le jeta
dans tous les excès qu'on avait repro-
chés à ses prédécesseurs, et qu'on ven-
ait de défendre par un acte solennel.
Assemblée de chambres permanen-
tes, remontrances multipliées, ces-
sation de service, menace de démis-
sions combinées, rien ne fut omis de
ce qui pouvait retracer de sinistres
exemples. Ainsi commença ce comb-
at étrange, « dans lequel le roi
» s'obstinait à ne pas écouter son
» parlement qu'il n'eût repris ses
» fonctions, et le parlement à ne pas
» reprendre ses fonctions que le roi
» ne l'eût écouté. Déjà depuis quinze
» jours durait le spectacle incroya-
» ble d'un monarque s'annonçant
» comme absolu, exigeant que sa
» volonté fit loi, et d'un corps de
» magistrats, résistant quatre fois à
» ses ordres, donnés soit par écrit
» de sa main royale, soit de sa bou-
» che, soit par des lettres de jus-
» sion, sans que le prince eût dé-
» ployé la puissance despotique qu'il
» s'appropriait et qu'il déclarait ré-
» sider dans son essence. » (*Vie pri-
vée de Louis XV.*) Il manquait une
chose essentielle aux desseins du
chancelier; c'était la disgrâce du
duc de Choiseul. On a cru trop légè-

rement qu'elle avait été le
plaisanteries puériles que l'on
se permettait en présence
royal amant. Le chancelier
œuvre un moyen plus ac-
perfidie. Il altera le sens de
lettres du duc, qu'il monta
(1) Le venin produit son
le duc fut disgracié (V. C.
Cependant l'état des choses
geait point, et l'inactivité
du parlement était toujours
Il feignit de reprendre pen-
jours ses fonctions, qui ces
nouveau, jusqu'au 19 janvi-
Dans la nuit, deux mous-
sont envoyés au domicile d-
de Messieurs, à qui ils ren-
ordre du roi portant injon-
presse de déclarer, simple-
oui ou par non, s'ils enten-
prendre leur service. La
surpris dans leur premier
n'hésitèrent pas cependant
une réponse négative. Ils
seulement signèrent un oui
obtinrent d'exprimer des
tions, qui donnaient l'é-
l'obéissance. Dans la jour-
un arrêt du conseil suppri-
fis que les offices des signa-
gatifs. Le 21, il est signifié
d'eux; et, dans la nuit, on
lettre de cachet les exile,
permettre de communiquer
sonne. La rapidité de ces o-
ne permit pas au chancelier
d'autres mesures vis-
trente-huit acceptants.

(1) Ces lettres étaient de simples lettres
de Choiseul écrivait au premier prési-
temps de l'affaire des Jésuites, et qu-
que la date du jour. Le duc eshortait à
ne pas se hâter dans cette affaire, en l'o-
roi le soutiendrait de tout son pouvo-
étant tombés entre les mains de Mau-
combien il lui fut aisé de faire entendre
ministre avait des intelligences avec le
qu'il encourageait à la révolte.



temps essentiel dans son n les isolant , et les ap- tôt auprès du roi , il ever de les séduire , et nsi ce qu'il appelait lui- *yaude parlement*. Il ne et perdit ainsi son avan- te-huit, instruits dusort eures; eurent le temps de re ; ils se rassemblèrent née du 21 , et retractè- èce d'acceptation. Ainsi it général, et la punition rsonne. Ce fut dans ces que se déploya toute la i chancelier. Les lieux choisis pour tourmenter e rigueur tous ceux qui résisté avec plus d'éner- ident Lamoignon fut en- i , près Lyon , sur la rocher , où il ne put à cheval , et sa femme porteur. Monblain, me- idmonie et crachant le our retraite l'He-Dieu , ine acheva de s'altérer. er honoraire , Clément qui n'avait d'autre tort upçonné de jansénisme , 2roc en Combrailles. Ce velli dans les neiges de , ne se trouve pas sur les cartes de géographie. ge que du pain d'avoine ; est souvent aussi rude : 1709. De plus, le chan- en soin , lorsqu'il y avait agistrats de la même fa- séparer par des distances , et très difficiles. Au mi- ces orages , il conservait id , une légèreté , qui irri- e la douleur publique (1).

« un de ces moments, que le maré- qui voulait lui parler d'une affaire ce la porte, et pénétra jusqu'à lui, —

Il fallait cependant songer à rem- placer provisoirement le parlement dans l'administration journalière de la justice. Soit que le chancelier eût prévu ou non une défection générale, elle ne parut pas arrêter sa marche. Il comptait, sans doute, sur le conseil du roi, dont on avait déjà fait une chambre royale en 1756 (V. l'article précédent); ce corps, composé de magistrats tenant la plupart au parlement par des liens de parenté et d'opinions, était cependant dans une dépendance plus immédiate du roi et du chancelier. Ils obéirent, après quelques difficultés, et sur l'invitation formelle que le roi leur fit de sa propre bouche. Le 24 janvier, le chancelier, en vertu d'une commission royale, exprimée dans des lettres-patentes, vint les installer à Paris. Cette opération ne se fit pas sans trouble. Des murmures, des menaces violentes, furent entendus sur le passage du chancelier. Il en parut un moment assez déconcerté ; cependant il reprit courage. On eut quelque peine à faire évacuer la grand'chambre dont le public s'était emparé. Enfin, on en vint à bout, et l'installation s'acheva d'une manière assez paisible. Ce tribunal transitoire, qui prevait dans ses actes le nom de Parlement, parce que le chancelier prétendait que l'ancien n'était pas détruit, quoique les anciens membres en fussent dispersés et dépouillés de leurs offices, fut très-mal vu

« Pardieu, monsieur le chancelier, lui dit-il en en- » trant, je vous dérange; vous devez être fort em- » barrassé. — Pas plus que vous, monsieur le maré- » chal, à la tête d'une armée. » D'autres fois, il affectait, sans nécessité, un air de menace et de colère. L'abbé de Voisenon, qui le voyait familièrement, lui disait un jour qu'il le trouvait un peu jaune. — « Jau- » ne, se récria le chancelier, je vous assure, mon ch y » abbé, qu'il y a dans mon antichambre des gens qui » vont me trouver furieusement vert. » Il désignait ainsi une députation du parlement de Rouen, qu'il s'appretait à traiter comme demi de Paris.

du public. Les nouveaux magistrats étaient accueillis par les insultes les plus vives, quand ils montaient sur leurs sièges. Au surplus, les audiences ne duraient pas dix minutes. A chaque cause appelée, un procureur déclarait qu'il n'était plus chargé, ou bien que les parties étaient en termes d'arrangement. Aucun avocat ne se présentait pour plaider. A peine trouvait-on un huissier ou un greffier pour faire le service : la résistance s'augmentait encore par la chaleur des propos qui retentissaient dans l'intérieur des familles. Un sexe aimable, qui est en possession de donner en France le mot d'ordre de toutes les conventions politiques et sociales, se distinguait surtout par la violence de ses opinions. « Le chancelier », disait-on alors, « obtiendrait un grand succès, s'il pouvait faire taire les femmes, et parler les avocats. » Le 23 février, il apporta à Paris l'édit de création de six conseils supérieurs qui morcelaient l'immense étendue du ressort de l'ancien parlement. Il ne manqua point, dans son discours, d'exalter le bienfait du roi, et d'en attribuer le retard à la malveillance des magistrats, qui venaient d'être destitués. Il promit l'abolition de la vénalité des charges, des réformes utiles dans la procédure, et l'établissement de la justice gratuite. On croyait faiblement aux belles paroles du chancelier; mais on le voyait marcher avec persévérance vers son but, et c'était beaucoup pour soutenir son crédit. Cependant les oppositions naissaient de toutes parts. Les pairs, qui avaient eu défense de paraître aux chambres, voulurent faire entendre leurs réclamations. Les princes du sang, à l'exception du comte

de la Marche, signèrent l'opposition à tous les arrêtés du parlement, et la firent présenter au duc d'Orléans. Les députés déposèrent des protestations chez des notaires, refusèrent de paraître à la parlements de province, et jetèrent au pied du trône les remontrances, les instances fortes en faveur de leurs exilés, mais ne cessèrent de fonctionner. Le chancelier méprisait tous ces obstacles, les conseils supérieurs, créés par le chancelier ressort de Paris, se présentèrent péniblement; mais ils se réunirent enfin avec les débris des parlements des différentes localités, supprimés. Les finances étaient en un désordre affligeant : on cherchait à remédier par de nouvelles contributions, pour le succès de la chancellerie comptait sur le concours de messieurs du conseil. On présenta onze édits pour les examiner; mais d'après les présentations de M. d'Agulles, les difficultés que pourait présenter l'enregistrement, ces édits furent retirés et ajournés à des époques plus tranquilles. Le chancelier fit la cour des aides de Paris aussi dans le nombre des consultants. Celle-ci était trop chancelier pour qu'il ne se fût de l'ancêtre, en faisant son premier président, les, tout le poids d'un roi qui avait sa source dans la division de famille. Ce maréchal fut d'abord exilé; et, pendant la absence, le 10 avril 1771, l'opposition de la cour fut exécutée par le maréchal de Richelieu, qui, à la place de Cromwell, se fit remettre des chambres, de la mani

lus impérieuse. Le ter-
 ragé des débris les plus
 , le chancelier présenta
 t de son nouvel édifice.
 ions avec le grand-con-
 pas interrompues; mais
 trait des répugnances,
 des doutes, qu'il fallait
 employant tour-à-tour
 utorité, les prières, les
 s promesses. La veille
 ar, neuf membres de la
 eulement étaient dans le
 : avaient reçu des lettres
 ur se rendre à Versailles.
 ent la nuit; et le samedi,
 furent appelés au lit de
 s connurent irrévocable-
 rt. Ce fut en ce moment
 du chancelier reçut tout
 pement. Trois édits prin-
 rent promulgués: la sup-
 nitive des officiers de l'an-
 ent de Paris; celle de la
 ides avec liquidation et
 ent des charges; enfin,
 des magistrats du grand-
 s le nouveau parlement,
 de la vénalité des offices,
 de traitement aux nou-
 restriction des privilèges
 imus, projet de simplifi-
 la procédure, gratuité de
 lles furent les bases d'un
 a reçu depuis une exécu-
 ndue dans une révolution
 genre. Les princes et les
 it été convoqués à cette
 pairs y parurent; les prin-
 èrent, excepté le comte de
 à qui le roi dit: « Mon
 oyez le bien-venu, nous
 pas nos parents. » Ceux-
 rdre le lendemain de ne
 la cour. Les discours du
 se soutinrent à ce ton de
 d'énergie qu'il avait mon-

tré précédemment. Il ne manqua
 point de donner à entendre que le
 parlement précédent s'était constam-
 ment opposé aux réformes salutaires
 dont le roi présentait le bienfait à
 ses peuples. L'avocat-général, Sé-
 guier, rappelant avec éloquence l'an-
 tique origine et les services du par-
 lement, traça le tableau le plus pa-
 thétique des souffrances des exilés.
 Tous ses efforts furent inutiles. Le
 roi l'écouta avec un calme imper-
 turbable. Après l'enregistrement des
 édits, il parla en ces termes: « Vous
 » venez d'entendre mes volontés; je
 » vous ordonne de vous y confor-
 » mer, et de commencer vos fonc-
 » tions dès lundi. Mon chancelier
 » vous installera aujourd'hui. Je dé-
 » fends toute délibération contraire
 » à mes édits, et toute démarche au
 » sujet des anciens officiers de mon
 » parlement: *je ne changerai ja-*
 » *mais.* » L'accent dont le roi pro-
 nonça ces paroles et surtout le der-
 nier mot, relevé par la majesté de
 ses traits et par l'autorité de son
 âge, imprima une espèce de terreur
 dont la cour et la ville ne purent se
 défendre. Dans le premier moment,
 il n'y avait point à balancer; tout
 cela s'opérait par une espèce d'en-
 chantement qui prévenait les irréso-
 lutions. L'accueil flatteur que les ma-
 gistrats du grand-conseil avaient re-
 çu à la cour, l'appareil de la puis-
 sance royale déployé dans toute sa
 magnificence, la position passive
 dans laquelle ils étaient placés, tout
 se réunissait pour improviser une
 détermination qui eût mérité d'être
 plus réfléchie. Le chancelier ne leur
 donna pas le temps de se reconnai-
 tre. En sortant du lit de justice, il
 les retint à dîner chez lui, et les me-
 na ensuite à Paris, où, après avoir
 reçu leurs serments, il les installa; et

le lundi, leurs fonctions commencèrent (1). Peu-à-peu, les affaires reprurent leur cours; le nouveau tribunal, que l'on désigna sous la dénomination de *Parlement Maupeou*, parut désormais suffisant, pour statuer sur les différends des particuliers. Des avocats, même des plus célèbres (2), reprurent leurs plaidoiries, et la tranquillité publique se rétablit. Le chancelier était au plus haut point de sa gloire; il se vantait d'*avoir tiré la couronne de la poudre du greffe*. Il recevait les félicitations de la cour; tous les ministres, surtout celui des finances, l'abbé Terray, et celui de la marine, Bourgeois de Boynes, lui étaient soumis. La destruction du parlement était consommée. Des gens de lettres célèbres, Voltaire entre autres, écrivaient au chancelier, avec une espèce d'admiration (Voy. la *Correspondance générale*, années 1771, 1772 et 1773). Le parlement de Rouen avait été supprimé, et partagé en deux conseils supérieurs, où d'anciens magistrats avaient accepté des places. Les autres cours avaient été renouvelées en partie, et composées de sujets disposés à fléchir. Ces apparences de succès, ces honneurs du triomphe, ne devaient pas être d'une longue durée. L'intérêt qui s'attache au malheur avait fait disparaître les torts des magistrats exilés, et se fortifiait de la haine contre l'autorité qui s'était vengée d'une manière aussi rigoureuse. Cette haine ne tarda pas à

(1) Six conseillers du grand-conseil se dispensèrent ensuite de paraître au palais, et furent exilés, ainsi que le procureur-général, M. Angrand-d'Alleray. Pour les remplacer, le chancelier appela des conseillers à la cour des aides, et des avocats qui lui étaient dévoués.

(2) Gerbier, Linguet, Caillard, Carré de Saint-Pierre, etc.

s'exhaler dans des pamphliques, remplis d'un sel attant plus piquant, qu'il avec une vérité parfaite, le mœurs et le caractère du auteur de ce changement. rent, entre autres, le style de cette fameuse *Correspo* dont on n'a jamais connu les auteurs, mais qui ce un procès criminel et des nations sévères contre vingt malheureux distributeurs (MAIROBERT et le *Journal hi* février et mars 1774). Les questions de droit public, traitées tout-à-la-fois avec taine profondeur et une ce exacte de nos monuments ques (1). Pendant cetemps, les tribunaux modernes s avec docilité à toutes les vo ministre. Onze édits bursa portés, en un seul jour, ment Maupeou, et enregist que sans examen. C'étaient le conseil avait fait ajourne tit alors plus vivement la de ces grands corps de ma dont l'immense autorité augmentait l'autorité pol dans lesquels les noms e milles antiques, où les ver héréditaires comme les ta fraient au monarque et des garanties suffisantes les magistrats donnassent ples l'exemple d'une s éclairée, soit qu'ils fissen de respectueuses réclamat la volonté arbitraire du soi un mot, tel était l'esprit

(1) L'ouvrage le plus remarquable intitulé : *Maximes du droit public*, Amsterdam, 1775, deuxième édition, coupé par Monblain, Le Paige, bar et Maitrot, avocat. (V. MAULTROT)

voquait les doctrines et ement d'une ancienne , parce qu'on croyait en-oir une , et qu'on était : de desirer une révolu- isât avec fracas tous les la machine politique. Le il faut en convenir , était sur ses véritables inté- ne pas sentir la justesse t de ces réflexions. Il ne nouveaux magistrats que ruments. Mais il aurait fléchir on soumettre les bles ou les plus honorés ncients , pour les fondre uvelles compagnies , en ix qui s'étaient montrés lles. C'est pour cela qu'a- ir menacés de la confis- ue de leurs offices pour leurs fonctions , il en oins fait ordonner la li- : le remboursement , en lai fatal , et avait ainsi ressource aux proprié- mes , et une espérance ux. Le premier pas , de magistrats , pour se ré- ec la cour , était donc de uider. On reconnaissait elque sorte , l'anéantis- ériel du parlement ; on : adoucissements dans la exil , et l'on se mettait position d'écouter des éduisantes. Le chancelier s trompé dans une partie ctures. Au commence- 73, quatre présidents à vingt-cinq conseillers de ent demandé et obtenu tion. Le reste pouvait : par l'exemple. La santé promettait encore au ins d'existence : il n'en vantage pour consolider

le système nouvellement adopté , et le nom de Maupeou aurait eu cette célébrité qui s'attache aux succès. Il est bien vrai qu'alors la somme des liquidations eût grevé l'État d'un capital de cent millions au moins. Mais avec un parlement mieux composé , et cependant flexible sur ses propres intérêts , cet accroissement de la dette , tout énorme qu'il paraissait alors , n'aurait pas été un obstacle. Un autre plan , qui avait ses partisans à la cour , du moins parmi les ministres , avait pour objet de rappeler le parlement en totalité , et de ruiner ainsi l'œuvre et le crédit du chancelier. Il importait donc au ministre de soutenir le roi , en le défendant de sa propre faiblesse ; et pour cela , son principal soin était de se maintenir auprès de la favorite. Il ne manquait point de saisir les occasions de lui plaire. Il s'était empressé de lui accorder la grâce d'une malheureuse fille condamnée à mort pour infanticide , et qui avait trouvé moyen de se faire protéger par la femme de France la plus disposée à l'indulgence pour de pareils torts. Mais , dans une autre circonstance , il résista et déplut. Il s'agissait d'exempter de la peine du carcan un caissier de la poste , nommé *Billard* , convaincu d'escroqueries et de plusieurs faux. Ce malheureux était parent d'un certain *Billard du Monceau* , parrain de la comtesse. Le chancelier ne voulut pas donner un tel scandale , et ce refus le brouilla avec la cour de la favorite , où le duc d'Aiguillon jouait le premier rôle ; et là , commencèrent entre les deux ministres des divisions que d'autres incidents ne firent qu'envenimer. Cependant Maupeou ne négligeait aucun moyen de parvenir à ses fins. Persuadé qu'il obtiendrait un grand avantage s'il

pouvait mettre un terme à l'absence des princes, et les ramener aux pieds du roi, ce fut sur la maison de Condé qu'il dirigea ses premières batteries. Il s'entendit à cet effet avec le ministre de la guerre, Monteynard; et la négociation eut un plein succès. Le prince de Condé, avec beaucoup d'esprit, d'instruction, et d'élevation dans l'ame, mais plus homme de guerre que de cabinet, et par cette raison le plus indifférent de tous ses parents sur les querelles parlementaires, fit sa soumission au roi, et rentra pleinement en grâce. Le parti d'Aiguillon sentit combien cette victoire donnait d'éclat à la puissance du chancelier, et voulut se mettre de niveau en obtenant un succès égal auprès du duc d'Orléans. On le flatta de l'espérance d'engager le roi à donner son approbation au mariage que ce prince méditait avec M^{me}. de Montesson. Le duc d'Orléans revint donc, sur la foi de cette promesse, et engagea même M^{me}. Dubarry à entrer dans ses intérêts. Elle ne donna point de réponse positive (1), en parla ou n'en parla point au roi; mais le fait est que le consentement n'eut pas lieu. Le duc d'Orléans, sentant combien sa position était fautive, ne voulut point paraître avoir été joué par une courtisane, ni avoir mis à son retour un prix aussi frivole. D'ailleurs, attaché de bonne foi aux doctrines parlementaires, et desirant mêler plus d'honneur à ce que les gens sévères auraient appelé une défection, il se mit dans la tête de solliciter et de faire réussir le rappel des anciens magistrats. Il trouva le parti d'Aiguillon prêt à lui

donner la main. Mais c'était à la favorite qu'il fallait en pour sonder les dispositions. Elle s'y refusa constamment par une espèce d'instinct; elle l'avertissait de son inhabileté en affaires de ce genre, et sur les conseils du comte Jean, son frère, le plus corrompu, le plus pudent des hommes, mais le plus habile à maintenir sa position dans la position brillante où il se tenait, il se résolut de ne pas lui enlever son poste. Louis XV, au moment où il se voyait ainsi, ne manquait pas une occasion de faire entendre combien on le flattait de lui proposer le moindre projet. Cette intrigue ayant été découverte, les ennemis du chancelier ne se firent point à un autre projet; ce fut celui de continuer ses opérations, mais de telle sorte que sa personne était le seul obstacle qui s'opposait au mariage. Le chancelier vit cet orage, et se concerta point. Le danger était grand. Son parlement tomba en mépris; il venait d'être avili par une honteuse issue du procès de Beaumarchais. Des troubles se tenaient dans le voi- sinage de la capitale, entre les confédérés, les princes et quelques membres du parlement. Il fallait à tout un moyen extrême pour empêcher l'esprit du roi, dont les conseillers n'avaient cependant jamais eu lui des idées religieuses, de perdre un grand respect pour les puissances. La maîtresse, avec le chancelier en était aux prises; la froideur, ne lui étant point à rien, il résolut de la sacrifier à ce projet, il trouvait de bons auxiliaires, à la tête desquels Madame Louise, qui, par le salut de son père, avait im- médiatement le délivrer de ses liens ho- mages, le marier avec une ardeur

(1) Elle lui disait, en lui frappant sur le ventre : « Épousez toujours, gros père; après cela nous verrons. »



MAU

L'archevêque de Paris
confiance. Les cir-
araisaient favorables.
premiers mois de 1774.
ir du carême, l'éloquent
vais, avait fait entendre
re évangélique des vé-
, dont le roi n'avait
iqué. Dans tout cela,
vit une nouvelle in-
il voulait profiter. Pour
ligne, il afficha la dé-
it ainsi en jeu un genre
nouveau pour lui. La
ne du roi vint changer
fares. La suite de cette
trient à l'article MAU-
à Maupeou, il ne douta
ent du sort qui l'atten-
fois exilé, dit Gail-
re reparut plus ni à la
cour; il obtint quelque
la manière dont il sou-
grace, par la sagesse et
llité avec lesquelles il
ourut dans sa retraite. »
s jours, âgé de soixante-
, au Thuit, près des
19 juillet 1792. Il avait
er la révolution; et l'on
plus parler de lui, lors-
qu'il avait fait à l'État
otique de huit cent mille
ne il était riche et par-
on ne fut point étonné de
de cette économie; on
motifs du bienfait, qui
-la-fois la complète in-
ne lui inspirait sa fa-
nir d'appuyer une ré-
mortifiait un gouverne-
l'avait à se plaindre, et,
out cela encore, le desir
la haine des révolution-
e ménagèrent en effet, et
mourir paisiblement
ude.

D—s.

MAU

529

MAUPERTUIS (PIERRE-LOUIS
MOREAU DE), géomètre et astro-
nome, était né à Saint-Malo, le 17
juillet 1698. Après avoir été mous-
quetaire, et quelque temps capitaine
de dragons, il renonça au service,
pour se vouer à l'étude des sciences
et des lettres. Les conseils de Fréret
l'engagèrent dans la carrière de la
géométrie: aidé des leçons de Nicole,
il y fit des progrès rapides, et entra
à l'académie des sciences en 1723.
Il y fut l'un des premiers à élever la
voix en faveur de Newton contre
Descartes, avec quelque réserve,
d'abord, pour ne pas heurter les
préjugés de plusieurs confrères, mais
avec plus d'assurance par la suite,
lorsque la mesure d'un degré du mé-
ridien au cercle polaire lui eut acquis
une plus grande célébrité. S'il est
encore cité souvent dans les écrits
des mathématiciens, c'est principa-
lement pour cette opération. Newton
et Huygens avaient fait voir que la
terre devait être aplatie. Les degrés
mesurés en France, par Dominique
et Jacques Cassini, indiquaient au
contraire un allongement très-sen-
sible: les savants étaient divisés;
on convenait pourtant que des de-
grés contigus ne pouvaient décider la
question, parce que la différence,
qui ne peut être que légère, doit se
perdre dans les erreurs inévitables
de l'observation. Un degré mesuré
vers l'équateur pouvait offrir, dans
un sens comme dans l'autre, une
différence de plusieurs centaines de
toises, et procurer ainsi une con-
naissance plus exacte et plus sûre de
la véritable figure de la terre. Godin,
Bouguer et La Condamine furent donc
envoyés au Pérou. Leur absence ne
pouvait manquer d'être longue; et
l'on fit observer qu'un degré me-
suré vers le cercle polaire donnerait

une solution non moins certaine et beaucoup plus prompte. Maupertuis connu dans le monde par son esprit, par sa qualité de géomètre et de littérateur, enfin par quelques talents agréables, était pour ces diverses raisons accueilli chez les ministres. L'académie, qui désirait que l'opération du Nord fût ordonnée, chargea Maupertuis de la négociation. Maupertuis ne consentit de fort bonne grâce, mais à condition que Maupertuis consentirait de son côté à être le chef de la nouvelle expédition. Ce savant en craignait les fatigues et les ennuis; on dit même que pour en être dispensé, il alléguait que loin d'être en état de déterminer la figure de la terre, il se trouverait fort embarrassé si on lui demandait la figure exacte de sa chambre. Le ministre insistant, Maupertuis se résigna. Il partit au printemps de 1736, accompagné de Clairaut, Camus et le Monnier, membres comme lui de l'académie, auxquels on adjoignit l'abbé Outhier, qui depuis longtemps travaillait à l'Observatoire. (F. OUTHIER.) L'astronome suédois Celsius vint les joindre, et leur apporta de Londres des instruments supérieurs à tout ce que l'on connaissait alors: un grand secteur, une bonne pendule et une lunette méridienne, ouvrages du célèbre Graham. Arrivés en Suède, ils s'y occupèrent d'abord du choix des stations, de la construction des signaux et de la mesure des triangles. Ces premières opérations employèrent tout l'été. En automne, on commença les observations astronomiques à l'extrémité la plus boréale; et l'on revint les achever à Tornéo. En décembre, le fleuve était entièrement gelé, et recouvert d'une couche de neige assez épaisse et assez dure

pour que l'on pût y combiner la mesure d'une base de 740 toises, la seule jusqu'à aujourd'hui établie sur un fleuve. L'opération fut très-pénible. Le 21 décembre, le thermomètre à mercure était à 25 au-dessous de la glace: le thermomètre ne pouvait se conserver que seul instant; et le Monnier versa du verre d'eau-de-vie, sa tasse colla à la tasse d'argent que la peau y demeura. Le thermomètre descendit successivement à 25 et 37 degrés. Le soir, les voyageurs montaient sur des neaux, tout en sueur de la mesure, et faisaient deux lieues sans action, un froid violent qui les malgré les habits de peau étaient couverts. Aucun d'eux pendant n'en fut considérablement incommodé; Maupertuis seulement quelques doigts du (Voyage d'Outhier.) Pour la mesure, Maupertuis, qui avait fait les entreprises extraordinaires de se transporter d'une montagne, en train de faire une observation oubliée dans le temps, avoue qu'on pouvait traverser. Outhier, qui l'a fait dans cette excursion, et Maupertuis, peu fait à ce de voyager, versait à ce tant, et qu'il s'y froissait les bras. Il en fut dédommé par le plaisir de se faire peindre en suite, en habit de comédien, enveloppé de ses habits et couché dans son traîneau. « Ces traîneaux peuvent contenir qu'un seul homme, sont pointus par devant et posés sur une quille de bois plus de 2 à 3 pouces



té est de garder l'équilibre que les patins dont on se servait pour glisser en France pour glisser, qui les accompagnait, si bien son traîneau fit bâton qu'il avait à la main et qu'il gardait parfaitement. Maupertuis et Outhier continuèrent ; et s'ils ne pouvaient relever d'un côté avec un pied, ils versaient de l'autre. p. 141.) » Les observateurs exigeaient deux observations, ils observaient chacun une observation. Maupertuis, qui n'en avait pas l'habitude, manqua en six observations aux opérations. Malgré l'accord de ces observations, les résultats de ces observations, les résultats de l'opération étaient différents pour l'arc céleste ; ils différaient avec une autre précision. On détermina cet arc de trois degrés. Par un milieu de dix déterminations, ils furent de 57438 toises, et conséquemment de 512 degrés de Paris. Une précision ne pouvait procurer l'observation : l'opération était décidée. Les résultats étaient de retour à Paris le 1737, après seize années. Le 21, M. de Maupertuis présenta au roi ; et Maupertuis fit le compte du succès de l'opération. Il en fit l'histoire plus intéressante que toute autre. On se fit peindre, aplatissement ; et Voltaire, alors au bas du portrait un dit :

fixer la figure du monde, et de l'éclairer.

Voltaire se moqua de la préface ridicule qu'annonce ce

portrait, et des deux Laponnes que Maupertuis avait amenées en France. Ces plaisanteries, au reste, et ces prétentions, n'ôtent rien à l'opération qui venait d'être exécutée, et dont le résultat était de nature à blesser quelques amours-propres. « On cherchait à élever des doutes sur notre mesure, » dit Maupertuis dans la treizième de ses lettres ; « nous la soutenmes peut-être avec un peu trop d'ardeur. Nous attaquâmes à notre tour les mesures qu'on avait faites en France. Les disputes s'élevèrent ; et de ces disputes naquirent des injustices et des inimitiés. Revenus les premiers, nous voulions avoir résolu le problème ; ceux qui avaient résolu leur ancienne mesure voulurent partager l'honneur de la solution : les mathématiciens de l'époque prétendirent à leur tour que la solution était due à leurs travaux. » En avouant ses torts, Maupertuis n'est pas encore parfaitement juste : ceux qui annonçaient des prétentions exclusives étaient les seuls qui eussent réellement des torts. L'opération du Nord et celle du Pérou, prises isolément, n'auraient rien appris sur la figure de la terre. Les 8 degrés nouvellement mesurés par La Caille, et qui allaient en décroissant de Dunkerque à Perpignan, suffisaient pour prouver un aplatissement ; et les deux autres mesures rendaient seulement cette vérité plus certaine et plus sensible. En avouant qu'il *attaqua les mesures anciennes*, Maupertuis semble reconnaître ici qu'il est l'auteur d'une *Lettre d'un horloger de Londres à un astronome de Pékin*, et d'un *Examen désintéressé*, où il avait vivement critiqué l'ouvrage de ses prédécesseurs. Ces pamphlets

lia étroitement avec La dont il demeura toujours , et avec Voltaire, qui sous ses auspices, la philosophe, et correspondait à se mettre en état d'en venir dans ses *Éléments de philosophie de Newton, mis à la portée de tout le monde*, dont il fut l'auteur. Quand Maupertuis fit son voyage au cercle polaire, il prit de nouvelles liaisons et se lia avec Koenig, géomètre, qui donnait à la marine des notions de mathématiques philosophiques leibniziennes. Une rivalité régnait alors entre eux qui devait ensuite se terminer cruellement. Cependant Koenig, d'un caractère inquiet et jaloux, éloignait de lui la plupart de ses confrères : le séjour de Berlin ne fut point fait pour lui ; trop de gens y luttaient avec lui pour l'écarter. Le jour où, récemment ordonné, il était l'objet de l'attention publique, et en recevait ces honneurs qui poussèrent Helvétius à la retraite des lettres. Les sages juges naturels, comme il est plus voir en lui qu'un homme de deuxième ordre. Aussi Frédéric II, monté sur le trône en 1740, et cherchant à réorganiser l'académie fondée à Berlin, eut fait proposer à Koenig de se rendre auprès de lui pour réparer le renouvellement de la société, celui-ci accepta-t-il avec empressement une offre aussi honorable. Son esprit plut au roi, et après plusieurs voyages en France et en Allemagne, il se rendit à Berlin, en 1745.

Il y épousa, cette année même, Mlle. de Borek, d'une famille poméranienne très distinguée, et fut, dès 1746, installé comme président de la nouvelle académie. Honoré de l'amitié de Frédéric, admis dans sa familiarité, il était encore comblé des bontés de Louis XV, qui, en lui accordant une pension de 4000 liv., faisait rétablir son nom sur la liste des pensionnaires-vétérans de l'académie de Paris, quoiqu'il eût en quelque sorte renoncé à sa patrie. Il eût donc été très-heureux, s'il avait pu l'être : mais son caractère irascible et jaloux remplit sa vie d'amertume. L'arrivée de Voltaire à Berlin, et la faveur dont il jouissait auprès du roi, éteignirent bien vite les restes de leur ancienne amitié ; et lorsque, dans sa misérable querelle avec Koenig, dont nous dirons quelques mots en parlant de son *Essai de Cosmologie*, le poète, aussi malin que plaisant, eût versé sur Maupertuis le ridicule à pleines mains, sa fureur ne connut plus de bornes. Aussi, depuis cette malheureuse dispute, et le scandale qu'elle avait causé, sa santé alla déperissant de jour en jour : des maux de poitrine et des crachements de sang le ramenèrent en France en 1756; et après divers séjours à St.-Malo, sa patrie, à Bordeaux, à Toulouse et à Neufchâtel, il mourut à Bâle, le 27 juillet 1759, chez MM. Bernoulli, fils de Jean, avec lesquels il avait conservé d'intimes liaisons, et entre les bras de deux religieux. Depuis quelques années il s'était converti sincèrement à la religion; et dès-lors il s'était constamment montré, quoique dans des circonstances assez critiques, fort au-dessus de la petite manie de l'esprit fort, et des froides railleries des ennemis de la révélation. Il a rendu

... la présidence de s
mie, ne la donna plus à
ni à Euler ni à Lagrange, q
gea successivement de la
de la classe de mathématiques
deux grands géomètres q
peu leur cabinet, ne parut
rarement à la cour, n'eut
cune querelle à soutenir. F
moyens violents, et vécut
quilles et considérés. On vit,
traire, Maupertuis, qui avait
premiers succès à la géométri
l'andonner sans retour, dès q
fut constitué courtisan de Fré
et se réduire à rappeler sans
son opération du cercle polaire
à composer des mélanges phil
phiques, qui pouvaient être lu
entendus par le prince, mais
n'ont rien ajouté à la réputation q
s'était faite par d'autres moye
Dans le temps où il cherchait à pla
à Frédéric, lors de son prem
voyage en Prusse en 1741, il s'off
à suivre le roi dans sa campagne
Silésie; mais ce retour à la carrièr
qu'il avait d'abord embrassé
fut...

quelques critiques de qui furent mal reçues, les publier. Il y attache, ce que Maupertuis incipie de la moindre quel il déduisait les pour tous les corps, refraction de la lumière et tandis que le présilémié, fier de la déprétendu principe, si de l'univers, et en une preuve nouvelle de Dieu, Kœnig préce principe était déjà une lettre de Leibrait avoir vue. L'aca-

Kœnig de produire Euler, dévoué à son Maupertuis, écrivit, en incipie de la moindre on, plusieurs mémoi- quables, et bien supé- qu'il défendait. Cepen- dant de répondre à qui lui était faite, son de la liste des acadé- lin. Voltaire prit alors nig, et publia sa fa- ve du docteur Akakia, 'ape, où il tourna en sonne de Maupertuis, t plusieurs idées singu- ci avait mises dans ses s. Le roi de Prusse, et violent où cette que-

Maupertuis, y inter- ment: il écrivit même

en sa faveur, et, après divers inci- dents, moitié sérieux, moitié comi- ques, réduisit Voltaire à quitter Berlin. Maupertuis montra dans cette affaire une excessive sensibilité, et bien peu de modération. Fort du suffrage et de l'appui d'Euler, il aurait pu mépriser les attaques d'un géomètre bien moins connu. De plus, quand le principe eût été réellement énoncé dans une lettre de Leibnitz, Kœnig ne prouvait nullement que cette lettre eût été connue de Mauper- tuis. L'inculpation dirigée contre celui-ci, n'avait donc aucune impor- tance réelle. La peine de la radiation infligée à Kœnig, et l'amertume des réponses d'Euler, il faut le dire, don- nèrent, au contraire, de nombreux partisans au critique maladroit: le plus redoutable fut Voltaire, qui ne cessa de harceler Maupertuis, jusqu'à lui faire perdre toute pa- tience, et finit par se moquer de sa colère et de son emportement, en le raillant de la manière la plus bouf- fonne (V. la *Vie* de Voltaire, par Condorcet, et dans ses *Ouvres* les *Facéties* et la *Correspondance*). Dans son *Discours sur la figure des Astres*, publié d'abord en 1732, et qui suit l'Essai de cosmologie, Mau- pertuis compare les principes de Newton et ceux de Descartes, et se déclare hautement pour le premier. Après une courte histoire des nébu- leuses, il cherche, dans une ma- tière fluide, qui se meut autour d'un centre, de quoi former des soleils, des planètes et des étoiles aplaties en forme de meules, qui paraîtront ou disparaîtront à nos yeux par inter- valles, selon qu'elles nous montre- ront leur disque, ou simplement leur épaisseur: il se plaît à s'ape- santir sur les sinistres effets qui pour- raient résulter pour nous du choc

que Maupertuis prétendait dé- ment des causes finales, était La quantité d'action nécessaire ugement dans le mouvement des un *minimum*. Il entendait par produit d'une masse par sa vi- elle parcourt. Il faut voir à ce *L'équilibre et du mouvement*, édit., p. 163, et la *Mécanique* éme édit., t. 1, p. 245 (V. LA 58).

d'une comète qui viendrait à rencontrer notre terre, qu'elle briserait en mille pièces ; puis, pour nous consoler un peu, il nous entretient des avantages non moins chimériques que pourrait nous procurer une comète qui, sans choquer la terre, en approcherait pourtant d'assez près. Son *Essai de philosophie morale* a pour but de prouver que, dans la vie ordinaire, la somme des maux surpasse celle des biens, et de chercher les moyens propres à rendre notre condition meilleure. Il y montre que la morale chrétienne l'emporte de beaucoup sur celle même des Stoïciens. Ses *Réflexions philosophiques sur l'origine des langues et la signification des mots*, sont exprimées souvent en langue algébrique. Turgot, encore sur les bancs de la Sorbonne, en entreprit la réfutation, conservée dans le 2^e. vol. de ses Œuvres. La *Vénus physique* de Maupertuis est l'exposition du système qu'il s'était formé sur la génération ; et son *Système de la nature*, publié à Pétrauger, en 1751, peut être considéré comme une suite de l'ouvrage précédent. L'avertissement placé en tête des *Lettres*, fait allusion à la *Diatribé du docteur Akakia* ; et une note nous apprend que ce libelle fut brûlé, le 24 décembre 1752, par la main du bourreau, dans toutes les places publiques de Berlin. Ces *Lettres* roulent sur divers objets philosophiques, sur notre ame, celle des bêtes, les systèmes philosophiques, sa querelle avec Kœnig, la médecine, la maladie, la divination, l'art de prolonger la vie. L'auteur n'est pas éloigné de croire que si l'on trouvait l'art de ralentir la végétation de nos corps, on parviendrait peut-être à augmenter la durée



de notre vie. Il traite ensuite pierre philosophale, des long du mouvement perpétuel, et de drature du cercle qu'il n'ose clarer impossible. La dernière a pour sujet le progrès des sciences c'est là qu'il parle des *Pa* dont il voudrait qu'on pût l'histoire, les connaissances idées ; il pense que si l'on dit leurs cerveaux, on pourrait ver assez différents des nôtre ou ne voit pas que cette di ait pour objet de mieux connaître nature de l'ame, comme Vol donne à entendre pour se mo lui. Les *Eléments de géo* avaient été publiés à Paris, et ils offrent principalement posé des moyens par lesquels vient à déterminer la figure terre. La *Relation d'un voyage par ordre du roi au cercle*, imprimée à Paris dès 1738, autre chose que le discours lu précédente à la rentrée de l'académie des sciences. Dans la préface livre à quelques exagérations : il explique les avantages que l'avigation doit retirer de la connaissance mieux connue de la terre. L'*Relation d'un voyage au fond de la ponie*, a pour objet unique faire connaître une inscription tendue, dont il donne la copie et que personne n'a pu lire mète qui a paru en 1743, est d'une *Lettre* qu'il adresse à un il la commence par un petit d'astronomie, bien superflu savants, mais qui pouvait être sans utilité pour une partie lecteurs. De ses *Discours académiques*, le premier est celui qu'il prononça le jour de sa réception d'académie française, en 1743 : cette particularité, qu'on n'y

sous le nom de M^{lle}. Maupin, débuta à l'Opéra par le rôle de Pallas dans *Cadmus*. Elle fut très-applaudie, et, pour remercier le public, elle se leva dans sa machine et le salua en ôtant son casque. Après la retraite de M^{lle}. Rochois, en 1698, elle partagea les premiers rôles avec M^{lles}. Desmâtins et Moreau. Ce fut alors qu'il lui arriva une aventure assez singulière. Elle possédait, comme on l'a dit, le talent de bien faire des armes. Ayant été insultée par son camarade Duméni (V. DUMÉNI, XII, 223), elle l'attendit un soir, place des Victoires, habillée en homme, et lui demanda raison l'épée à la main. Duméni refusant de se battre, Maupin lui donna des coups de canne, et lui prit sa montre ainsi que sa tabatière. Le lendemain, Duméni racontait qu'attaqué par trois voleurs, il leur avait tenu tête, mais que cependant ils lui avaient volé sa montre et sa tabatière. — « Tu en as menti, » s'écrie Maupin, « tu n'es qu'un lâche; c'est moi seule qui t'ai donné des coups » de bâton, et pour preuve de ce » que je dis, voici ta montre et ta » tabatière que je te rends. » Thevenard, autre camarade de la Maupin, l'ayant aussi offensée, et craignant le sort de Duméni, se cacha d'abord pendant quelques semaines, mais finit par demander pardon à l'actrice. Loin d'avoir réformé ses mœurs depuis son entrée à l'Opéra, elle avait vu au contraire augmenter ses goûts infâmes, qui lui attirèrent plus d'un désagrément. Par suite d'agaceries indécentes qu'elle avait faites à une dame, il lui fallut un jour se battre contre trois hommes qui l'accompagnaient. Elle les tua tous les trois, et rentra tranquillement dans la salle de bal. Elle obtint, dit-on, sa

grâce : ce serait donc pour une femme de mauvaise vie que Louis-le-Grand se serait départi de la sévère punition qu'il mit à l'exécution de son ordonnance contre les duels ! Quoiqu'il en soit, la Maupin quitta l'Opéra, et partit pour Bruxelles. Elle y fut maîtresse de l'électeur de Bavière, qui la quitta peu de temps après pour une comtesse d'Arcos. Ce fut le comte d'Arcos lui-même qui fut chargé de porter à la belle délaissée une bourse de quarante mille francs. La Maupin lui jeta la bourse à la tête, en lui disant qu'elle devait être le prix du métier qu'il faisait. Elle revint à Paris, et rentra même à l'Opéra. Après s'être raccommodée avec quelques anciens amants, le caprice lui prit de se raccommoder avec son mari, qu'elle rappela de sa province. On ajoute qu'elle vécut avec lui dans une parfaite union jusqu'à la mort de ce dernier, arrivée en 1701. En 1705, elle s'était, au moins pour la troisième fois, remise avec le comte Albert : elle eut même la fantaisie de le consulter sur le projet qu'elle avait de renoncer au monde. Les *Anecdotes dramatiques*, tom. III, pag. 332, donnent la lettre que répondit le comte. M^{lle}. Maupin exécuta sa résolution, et mourut en 1707.

A. B.—r.

MAUPIN, écrivain du dix-huitième siècle, avait été valet-de-chambre de la reine. On ignore l'époque de sa mort. Il a attaché son nom à un grand nombre d'ouvrages sur l'agriculture : I. *Nouvelle méthode de cultiver la vigne*, 1763, in-12. II. *Lettre à un amateur de l'agriculture*, 1764, in-12. III. *La réduction économique, ou l'amélioration des terres*, 1767, in-12. IV. *Essai sur l'art de faire le vin rouge, le vin blanc et le cidre*,

, in-12. V. *L'art de multiplier le vin par l'eau, sans nuire à la qualité*, 1768, in-12. VI. *Experiences sur la bonification de tous vins*, 1770, in-12; deuxième édition, revue et corrigée, 1771, in-12. Cet ouvrage a été contrefait ce titre : *L'Art de faire le vin, expériences sur la bonification*, Lausanne, 1772, 1779, in-12. Neuchatel, 1785, in-8°. VII. *Belle manière de faire le vin toutes les années, et de le rendre meilleur que par toute autre méthode*, 1773, in-8°. VIII. *L'art de faire le vin rouge*, tome 1^{er}, in-8°. IX. *Cours complet d'agriculture économique-pratique sur la manipulation et la fermentation des vins*, 1779, in-8°. X. *L'art de cultiver la vigne*, 1779, in-8°. de 100 pages, auquel on ajoute, comme complément, la suite : 1°. *Leçon sur la manipulation*, in-8°. de 15 pages; — 2°. *Procédé sur le temps juste du décuver* (1780), in-8°. de 6 pages; — 3°. *Procédé facile et complet.... pour faire et améliorer les vins*, in-8°. de 30 pages. XI. *La culture des vignobles*, 1781, in-12. Les principales bévues des vignobles aux environs de Paris et de la capitale, 1782, in-8°. XIII. *Théorie et leçons sur le temps le plus propre à couper la vendange*, 1782, in-8°. XIV. *Avis et leçons à tous les cultivateurs, vignobles, etc.*, in-8°. XV. *Nouvelle méthode non encore publiée pour planter et cultiver la vigne*, 1782, in-8°. XVI. *Théorie et nouveaux procédés pour la fermentation des vins blancs et des cidres*, 1783, in-8°. XVII. *Éclaircissements concernant les différents points de la théorie et de la manipulation des vins; Lettre adressée aux auteurs du Journal de Paris,*

1783, in-8°. XVIII. *Moyen certain et fondé sur l'expérience générale, pour assurer la durée des vins*, 1784, in-12. Il y a une édition de 1781, in-8°. de 24 pages. XIX. *Mes expériences à Sèvres, près Paris, et en dernier lieu à Belleville, banlieue de Paris, pour prouver que l'on peut faire des vins d'une très-bonne qualité dans les environs de Paris*, 1784, in-8°. XX. *Suite et grand succès de mon expérience à Belleville*, 1785, in-8°. XXI. *Supplément nécessaire à la science des académies, ou des physiciens et chimistes de tous les pays*, 1784, in-8°. XXII. *Mon Apologie, ou Essai sur les obligations des talents envers la société*, 1784, in-8°. XXIII. *Avis particulier sur la vigne, les vins et les terres*, 1786, in-8°. XXIV. *Projets d'expériences publiques*, 1786, in-8°. XXV. *Réponse à M. le C. D.*, 1787, in-8°. XXVI. *Les vins rouges, les vins blancs et les cidres*, 1787, in-8°. XXVII. *La plus importante affaire des villes et des campagnes, ou Avis à la nation et à toutes les nations, sur l'expérience déjà commencée dans les plus mauvais des mauvais sables de la plaine du pont de Sèvres, etc.*, 1789, in-8°. XXVIII. *Étrennes, ou Nouvelles conquêtes de Bacchus*, 1788, in-8°. XXIX. *Almanach, ou Manuel des vignobles de tous les pays*, 1789, in-8°. XXX. *L'art de convertir en vins fins, et d'une beaucoup plus grande valeur, par des procédés particuliers et inconnus, les vins les plus communs, les plus mats, les plus épais et les plus grossiers*, 1791, in-8°. XXXI. *La seule richesse du peuple, en forme de lettre, à MM. les Journalistes de la capitale, ou Moyen certain, universel et irrévocablement démontré, de prévenir la*

disette dans tous les pays, et de soulager l'agriculture et le peuple, de deux cent trente millions par année en France seulement, en attendant plus, 1786. La *Bibliographie agronomique* est le seul livre où nous ayons trouvé cet ouvrage mentionné; mais elle n'en donne que le titre. Maupin promettait, en 1781 (dans ses *Avis et Leçons*, n^o. xiv ci-dessus), de publier cet écrit, mais pas avant le mois de décembre 1784 (p. 61); cependant, dit-il (p. 6): « comme cet ouvrage est si nécessaire, qu'on ne peut reculer d'une seule année l'établissement des moyens qu'on y donnera, sans faire perdre à l'agriculture, et à la France seule, plus de cent millions, » il s'est cru obligé d'en publier au moins les principes fondamentaux, dans ses *Avis et Leçons*. (N^o. xiv, ci-dessus.) On a publié en l'an vii (1799), une *Méthode de Maupin, sur la manière de cultiver la vigne et l'art de faire le vin*, nouvelle édition revue et augmentée de deux Mémoires de Buc'hoz, in-8^o. de 304 pag. avec 2 pl.; ce qui serait croire qu'alors Maupin n'existait déjà plus.

A. B—T.

MAUR D'ANTINE. V. DANTINE.

MAURAND (PIERRE), fameux Albigeois, vivait dans le douzième siècle. Sa famille, l'une des plus illustres de Toulouse, et qui fut honorée quatre-vingt-huit fois du capitoulat, avait la prétention de descendre des anciens princes d'Aquitaine; et elle s'est éteinte après avoir fourni des hommes recommandables en tout genre. L'hérésie des Albigeois faisait des progrès considérables dans les états du comte de Toulouse. Maurand, qui par sa naissance, ses richesses et ses talents, aurait dû être au-dessus de pareilles séductions, se

laissa aveugler, et répandit lui-même dans Toulouse le poison de l'erreur, disant qu'il fallait imiter les apôtres, prêchant sans cesse, marchant pieds nus, disant que l'aumône ne vaut rien, parce que personne ne doit rien posséder, refusant de participer à la sainte communion, prétendant enfin que la messe était inutile, et priant à genoux sept fois par jour, et autant la nuit. Ces erreurs se propageant, Raymond V, comte de Toulouse, voulut les arrêter; il demanda, au pape Alexandre III, des commissaires, pour en venir purger ses états (1178). Le cardinal de Saint-Chrysogone et plusieurs autres prélats furent choisis; ils se rendirent d'abord à Toulouse, où les hérétiques étaient en nombre, le peuple et le clergé participant aux mêmes opinions: aussi dès leur entrée furent-ils accueillis par des huées. On les apostrophait, on les montrait au doigt, les appelant apostats, hypocrites. Le légat et ses collègues se représentèrent plusieurs jours; puis ils commencèrent des conférences, où ils déployèrent tant d'éloquence, que les hérétiques confondus gardèrent le silence et dissimulèrent. Le cardinal de Saint-Chrysogone, voyant qu'il ne pouvait engager les sectaires à se montrer, pour les convaincre en public, prit le parti d'en ordonner une recherche, afin de les amener par force à se représenter, et les contraindre d'abjurer leurs erreurs. Le plus opiniâtre d'entre tous, Pierre Maurand, leur fut désigné comme le laïc le plus considérable par sa fortune, le rang qu'il tenait dans la ville, et son influence sur ses concitoyens: on le regardait comme le chef de la secte; son extravagance allait si loin que, malgré son âge avancé, il se disait saint Jean l'évan-

comte, aux chevaliers, aux principaux habitants de Toulouse, qu'il se soumettrait à tous les ordres du cardinal, et les exécuterait fidèlement. On crut que ce n'était pas assez, et qu'il fallait une pénitence aussi publique que l'hérésie. Le lendemain on rassembla le peuple dans la vaste basilique de Saint-Sernin, pour y être témoin de la réconciliation de Maurand. Le concours fut si grand dans cette église, que ce ne fut pas sans peine que le légat put y trouver place pour célébrer la messe. Pierre y entra par la grande porte, nu et sans chaussure, conduit par l'évêque de Toulouse et par l'abbé de St.-Sernin, qui étaient allés le prendre dans la prison, et qui ne cessèrent de le fustiger avec une poignée de verges, par les rues et places publiques, jusqu'aux degrés de l'autel. Là il se prosterna devant le légat, lui renouvela son abjuration, demanda un entier pardon, et une pénitence proportionnée à l'énormité de sa faute. On lui déclara la confiscation de ses biens : il reçut l'ordre de partir pour la Terre-Sainte dans le délai de quarante jours, et de demeurer dans Jérusalem pendant trois ans, en se dévouant au service des pauvres : on lui promit de lui restituer, après ce temps, toutes ses richesses, à la réserve de ses châteaux, qui devaient être démolis. Enfin tous les jours jusqu'à son départ, il dut visiter les principales églises de Toulouse, nu-pieds et se donnant la discipline sur les épaules nues, restituer le bien des églises qu'il avait pu ravir, payer au comte, par forme d'amende, cinq cents livres pesant d'argent, rendre les usures qu'il avait exigées, et réparer les dommages par lui causés aux pauvres. Maurand s'engagea à tout, et remplit fidèlement ses pro-

messes. A son retour de la Sainte, ses biens lui furent restitués et les Toulousains le nommèrent évêque, l'an 1183, charge qu'il remplit encore les années suivantes. Il mourut en l'an 1199.

MAURE l'ainé, marchand à Auxerre, fut député à la Convention par le département de l'Yonne en 1792 : il n'y fit preuve d'aucun talent dans la législation la plus simple, pas même dans ces déclamations ordinaires aux orateurs de ce temps. On ne le remarqua que par ses fautes révolutionnaires, et par sa haine contre Louis XVI, dont il vota la mort sans appel et sans sursis, regret qu'il ajouta-t-il, que le tyran n'eût mille vies pour les lui ravir à-la-fois. Maure s'attacha alternativement au char de Robespierre et celui de Danton et à celui de Marat. Le 26 janvier 1794, à une séance de la société des Jacobins, il se fit remarquer de ce que ce dernier l'appelait son fils ; honneur qu'il méritait par son amour pour la république, son dévouement à ce martyr de la liberté et de l'égalité. Fréron le reprocha, dans son journal, la révolution du 9 thermidor, et dit aux Jacobins, que du moment qu'il fut voyé, pour le service des départements par le département des Basses-Pyrénées, servirait à graisser l'échine. Dénoncé alors par d'Auxerre elle-même, complotable, dans son propre pays, par ses cruautés et d'exactions de son père, Maure fut bientôt l'objet de l'égide de l'amnistie que prirent ses collègues. Mais il fut arrêté à la conspiration dite du 20 Prairial. Poursuivi par la majorité de la Convention, qui resta victorieuse dans une lutte terrible, il se brûla la langue, le 4 juin 1795. C'était l'

er de Saint-Fargeau; jusqu'à sa mort, le plus absolu. B—U.

(JEAN-FRÉDÉRIC COMTE DE), issu d'une famille de Blois, reconnue depuis 1399, était fils ministre et secrétaire du chancelier Pontchartraine le père et l'aïeul mêmes dans le ministère ces places restèrent à sa famille pendant cent ans (depuis 1610, par exemple). Le comte de Maupeou, avait été chevalier de la minorité. A l'âge de dix-huit ans, il fut pourvu de la place de secrétaire venant de donner sa charge au marquis de la Vrillière pour exercer la charge, et de la place de sous-secrétaire de l'administration ministre, son parent, son gendre. Le comte hérita son beau-père en 1757, alors seulement que le ministère, qui embrassait les grandes provinces, la marine. Il n'avait que vingt-quatre ans; et ce qu'il développa réellement léger, insouciant et il ne se corrigea ni par la disgrâce, ni par l'âge, dans le cours de sa brillante que la nature prolongeront à une époque très-avant-contemporains le despotisme superficiel et incapable d'attention sérieuse et aisément d'une facilité et d'une intelligence dans un instant le complot d'une affaire était dans les conseils

» par l'habitude et la dextérité à ce
 » qui lui manquait d'étude et de méditation. Accueillant et doux, simple et insinuant, flexible, fertile en ruses pour l'attaque, en adresse pour la défense, en faux-fuyants pour éluder, en détours pour donner le change, en bons mots pour démonter le sérieux par la plaisanterie, en expédients pour se tirer d'un pas difficile et glissant; un œil de lynx pour saisir le faible ou le ridicule des hommes, un art imperceptible pour les attirer dans le piège, ou les amener à son but, un art plus redoutable encore de se jouer de tout, et du mérite même quand il voulait le dépriser, enfin l'art d'égayer, de simplifier le travail du cabinet, faisaient de Maupeou le plus séduisant des ministres » (Mémoires de Marmontel). Ce portrait, tracé par un de nos écrivains les plus élégants, et peut-être le plus probe, le plus véridique, est d'une ressemblance parfaite; mais il y manque un trait attesté par beaucoup d'autres contemporains, et qui explique en quelque sorte cette indifférence, cette sécheresse de cœur qu'on a reprochée à Maupeou au milieu de toutes les qualités aimables qu'on ne lui a jamais contestées. On le soupçonnait de manquer, dans son organisation particulière, de ce ressort organique qui est toujours, chez les autres hommes, le germe des passions les plus vives, et quelquefois le mobile des affections généreuses et des actions énergiques (1). Cependant le comte de Maupeou fit, com-

(1) « Il y a une chose que le monde ne voit pas, c'est que Maupeou n'était pas un homme de bien, et que son caractère était tout à fait opposé à celui de son père. »

Maupeou ne fut jamais que comte.
 Vainqueur de son père et de son camp...

me tous les gens de son rang et de son âge : il se maria , mais il n'eut point d'enfants. On n'en fut pas généralement étonné , quoique certaines personnes lui attribuassent une paternité clandestine , dont lui-même ne cherchait pas trop à se défendre , plutôt dans les calculs de son amour-propre , que dans les intérêts de la vérité. Le double département dont le comte de Maurepas exerçait les fonctions , lui donnait un pouvoir immense sur des objets bien différents ; le ministère de la cour et de Paris était concentré dans les grâces du prince , et dans la haute-police de la capitale , tandis que celui de la marine s'étendait aux extrémités du royaume. Mais telles étaient les formes d'administration établies sous Louis XIV , que les traditions des bureaux , qui avaient encore toute leur force , pouvaient suffire aux décisions les plus importantes , même indépendamment de la capacité du ministre : celle du comte de Maurepas était néanmoins très-grande dans toutes les petites affaires de cour. Les querelles minutieuses que font naître les droits des places , le règlement des rangs , la distribution des honneurs , toutes ces difficultés d'étiquettes , auxquelles il est peut-être également déraisonnable d'attacher beaucoup d'importance ou beaucoup de dédain , étaient parfaitement en mesure avec les talents d'un ministre élevé au milieu du grand monde , dont personne ne connaissait mieux que lui le ton , les intérêts , et les usages. Il savait donner à ses égards , à sa politesse , ces nuances délicates qu'exige le mérite des personnes ou l'illustration des familles ; il avait l'art de prévenir les cabales , les murmures , ou les mécontentements : une

grâce accordée était toujours levée par le motif obligé de justice méritée , qui en donnait le prix ; et l'amertume du refus était adoucie par des protestations de dévouement personnel , et un heureux mélange de railleries et de plaisanterie , qui consolait le refus par son air de la pitié et de l'abandon. D'ailleurs les affaires de ce genre étaient une grande partie du domaine de Maurepas , à laquelle son caractère semblait devoir , en crédit et en autorité , de grands dédommages. Des soins d'un genre plus délicat occupèrent ce ministre , relatif à la ville de Paris. On éleva des quais , on construisit des ponts (1) , des aqueducs , et des canaux qui contribuèrent partout au embellissement et à la salubrité ; des améliorations n'avaient pas été jetées par lui (Voyez l'ouvrage de son et TURGOR) ; mais il eut l'esprit de les adopter , et de diriger l'exécution. Il fit aussi construire les maisons de jeu. Le développement de la marine était sans doute la plus importante partie de l'administration de Maurepas ; mais dans quel état de languissement resta sous l'influence toute-puissante du vieux cardinal de Fleury la science nautique navale , la science qui avait alors peu de gloire dans un système de paix. Les succès vénements considérables. On ne pouvait être compensé que par des études théoriques. Maurepas nait d'être reçu membre de l'académie (1725) . seulement qu'il avait un double honneur à remplir , en faisant servir sa marine aux progrès des sciences

(1) Entre autres , celle de la rue de

s aux progrès de la mat-
 tacha des astronomes et
 tres à son département ;
 ivants furent envoyés sous
 , et près du pôle boréal de
 tinent, pour mesurer en
 ps deux degrés du méridien
 'est ainsi que les noms de
 mine, Bouguer, Godin,
 s, Clairaut, Lemonnier,
 le lui les premiers titres
 ébrité. En visitant tous les
 yyaume, le ministre trouva
 construction borné aux
 l'une habitude routinière.
 tout ce que cet art pou-
 ir, si on lui donnait pour
 aleuls exacts de l'étude et
 ce : il en établit une école
 à Paris, où les talents
 t de Duhamel formèrent
 s élèves. Il ordonna de
 cartes, envoya des offi-
 examiner les côtes, et les
 eu connues. Les Mémoires
 nie ont consacré ces tra-
 is lesquels le ministre fut
 marquis d'Albert, auquel
 e dépôt de la marine, et
 ie, qu'il y avait attaché
 ographie. Les voyages de
 et les dépenses nécessaires
 exécuter, sont aussi dans
 tions du ministre de la
 Maurepas ne les négligea
 n et Fourmont s'enfoncè-
 a Grèce et dans l'Orient ;
 ourut la Mésopotamie et
 enfin Jos. de Jussieu alla
 plantes du Pérou. La li-
 ommerce fixa également
 du ministre. Il ôta à la
 des Indes le monopole du
 traité des nègres ; et nos ce-
 rent accroître leur prospé-
 ces opérations, qui sup-
 us Maurepas une grande

connaissance des hommes et des af-
 faires, l'auraient sans doute élevé à
 la célébrité de l'homme d'état, si
 l'incroyable légèreté de son caractè-
 re ne l'avait rendu absolument in-
 capable d'aprofondir tout ce qui
 pouvait exiger une attention un peu
 soutenue. Appliqué sans cesse à me-
 ner de front les plaisirs et les occu-
 pations sérieuses, le ministre se trou-
 vait trop heureux d'échapper au
 travail du cabinet pour se livrer aux
 dissipations les plus frivoles de la
 société. L'habitude de voir partout le
 ridicule, de ne saisir les objets que
 du côté plaisant ou malin, lui don-
 nait le goût le plus vif pour des amu-
 sements peu dignes de sa position.
 Montesquieu et Caylus, avec lesquels
 il était intimement lié, avaient imaginé
 un genre de facéties, parmi lesquelles
 on a bien voulu distinguer les *Étren-
 nes de la Saint-Jean*, espèce de gra-
 velure dont les événements, vrais ou
 faux, les mœurs et le style, sont puisés
 dans les dernières classes de la so-
 ciété. Maurepas, qui voulait toujours
 rire et rire de tout, s'empressa d'y
 travailler : mais, ce qui n'était,
 pour le grave magistrat et pour le
 docte antiquaire, qu'une distraction
 toute simple, et ce qu'on appelle
 une *débauche d'esprit*, occupait sé-
 rieusement le ministre ; et il ne te-
 nait pas à lui qu'on ne le crût un
 écrivain supérieur, pour avoir pu
 tantôt fournir un mot dans les *Écor-
 seuses*, et tantôt une saillie dans le
Ballet des din-tons. Jusque-là, du
 moins, ces plaisanteries étaient in-
 nocentes ; mais elles cessèrent de
 l'être, lorsque la gaité devint de la
 satire, et lorsque le ridicule s'atta-
 cha aux personnes. Maurepas,
 dont la légèreté allait jusqu'à l'in-
 discrétion, ne sut pas s'arrêter,
 et se perdit. Tant que Louis XV

avait respecté les mœurs publiques par sa conduite privée, les ministres jouissaient auprès du prince d'une faveur sans partage. Le règne des maîtresses amena le déclin de leur puissance, et les murmures commencèrent. Cependant M^{me}. de Châteauroux avait été assez ménagée, du moins dans les propos de Versailles, où son rang, sa naissance et ses liaisons de parenté commandaient quelque retenue (1). Mais on se crut tout permis contre la petite bourgeoise qui lui avait succédé, et contre laquelle la haine de la famille royale n'était point un mystère (2). M^{me}. de Pompadour avait fait présent au roi, le jour de sa fête, d'un superbe bouquet de roses blanches. La couleur des fleurs inspira, contre la favorite, une épigramme, dont une misérable équivoque faisait l'unique mérite (3). Une femme, dont la beauté est toute la gloire et toute la fortune, pardonne plus aisément l'outrage à ses mœurs qu'un soupçon sur ses charmes. La marquise demanda vengeance, et on la lui promit. Mais l'auteur était inconnu. On soupçonna fortement le duc, depuis maréchal, de Richelieu. Il eut à ce sujet une explication très-sérieuse avec le roi, auquel il s'engagea de fournir la preuve irrécusable de son innocence. En effet, à force d'or, il corrompit des valets ou des secrétaires, et se procura

(1) Elle avait témoigné de l'aversion pour M. de Maurepas, qu'elle n'en était jamais que M. *Fiquet*; mais cette haine n'eut pas d'autre suite, quoiqu'on ait prétendu le contraire. (Foy, l'ouvrage de M. le comte Bossy-d'Angas sur Malesherbes, tom. II, pag. 17 et 176, Paris 1819.)

(2) Le Daubigny et ses sœurs, dans leurs romans secrets, n'appelaient M^{me}. de Pompadour que *ma-mau*. (C...)

(3) Elle est rapportée dans tous les mémoires du temps, et trop connue pour être répétée ici. (V. les Mémoires de la marquise de Pompadour, la Vie privée de Louis XV, etc.)

enfin l'original écrit et corrigé de sa main du ministre. Le coupable fut dévoilé, ne tarda pas à être puni. Au mois de novembre 1744 le comte de Maurepas fut disgracié, d'abord exilé à Bourges. Bientôt il obtint de se retirer à Pontchaux, propriété magnifique, située dans les lieux de Versailles, où toutes les jouissances d'une grande fortune se réunissaient à la réunion de la meilleure compagnie, qui lui retraçait quelquefois de sa grandeur passée : aussi il soutint sa chute avec une fermeté. « Le premier jour de sa disgrâce, » j'étais piqué ; le second, » j'étais consolé. » On peut en dire autant de cette parole, qui peint à merveille son caractère et sa situation. Il fut ainsi qu'il passa vingt-cinq années de sa vie, conservant une espèce de crédit dans le monde de la cour, où le duc de Lorraine, son beau-frère, lui avait cédé ; se mêlant toujours des intérêts de familles ; spectateur tranquille des grands événements, ne jouant plus de rôle dans le monde, se moquant, avec une joie malicieuse, des personnages qui tombaient comme lui, avant le dénouement de la pièce. La mort de Louis XV amena un autre ordre de choses. Le jeune roi, élevé dans les principes d'une morale austère, pas pour le bien, instruit, éclairé, modeste, timide, et se défiant de ses propres lumières, se voit tout d'un coup accablé d'un poids immense pour lequel il n'avait pas eu le temps de mesurer ses forces. Il jette de lui des regards inquiets ; il cherche un appui, un conseil pour son inexpérience, un ami pour son isolement. Il croit le trouver parmi les hommes de la disgrâce d'un gen-

t qui n'avait su ni se faire es-
 » r, ni se faire craindre. La voix
 » lique indiquait Machault; la
 » e désirait en secret Choiseul : un
 » de parents décida pour Maure-
 » (1). On le crut un grand homme
 » it, parce qu'il avait fait quatre
 » assez méchants contre une favo-
 » détestée. « S'il n'avait fallu », dit
 » montel, « qu'instruire un jeune
 » à manier légèrement et adroi-
 » ment les affaires, à se jouer des
 » hommes et des choses, et à se faire
 » à amusement du devoir de ré-
 » ter, Maurepas eût été, sans au-
 » ne comparaison, l'homme qu'on
 » trait dû choisir. Peut-être avait-
 » t-il espéré que l'âge et le malheur
 » auraient donné à son caractère plus
 » : solidité, de constance et d'é-
 » rgie : mais, naturellement fai-
 » e, indolent, personnel, aimant
 » s aisés et son repos, voulant
 » e sa vieillesse fût honorée mais
 » anquille, évitant tout ce qui
 » n'avait attrister ses soupers ou in-
 » niéter son sommeil (2), croyant

S'il est vrai, comme on le crut alors, que
 » seil de famille, dirigé principalement par
 » Adelaide, se fut d'abord déclaré pour Ma-
 » : et que bientôt après la lettre qui lui était
 » eut pu être changée par le retard du cour-
 » i qui il manquait une paire de bottes, ou s'en
 » egle à sa selle, il faut s'écrier ici : *A quoi tien-
 » es destinées d'un Empire!* Quoi qu'il en soit,
 » heur du ministre préféré n'a point obscurci
 » ire de son concurrent : Maurepas est mort au
 » ère, et Marmontel vivra dans l'histoire.

Tout ce que dit Marmontel est parfaitement
 » par l'anecdote du chat de Mme. de Maurepas,
 » lars les *Souvenirs et Portraits* de M. le duc de
 » . Mais il importe de relever ici une petite
 » titude qui tendrait à donner à Louis XVI un
 » le qu'il ne mérite pas. Il ne faut pas s'imaginer
 » roi s'amusa à courir les guottiers, et à faire
 » ire aux chats. Le fait est qu'il avait au coule-
 » litrou un fabriqueur de serrures, dont il s'oc-
 » tava avec beaucoup d'avidité. Le chat de la com-
 » s'y glissant par la fenêtre, et l'on peut conce-
 » quels dégâts il pouvait y faire. Le roi surprit
 » l'introuvable un mal, ni cela un outil, ni
 » et le tua. A l'instant le château retentit des
 » e Mme. de Mau pas Le ministre, très-bonne de
 » eur de sa femme, renchérit encore sur les
 » ers de sa moitié. La tendresse conjugale, la
 » le ne pouvait le mériter, lui assénait un de-

» à peine aux vertus pénibles, et re-
 » gardant le pur amour du bien pu-
 » blic comme une duperie ou comme
 » une jactance; peu jaloux de don-
 » ner de l'éclat à son ministère, et
 » faisant consister l'art du gouver-
 » nement à tout mener sans bruit,
 » en consultant toujours les consi-
 » dérations plutôt que les principes,
 » Maurepas fut dans sa vieillesse ce
 » qu'il avait été dans ses jeunes an-
 » nées, un homme aimable, occupé
 » de lui-même, et un ministre cour-
 » tisan. » Tel fut le choix dicté au
 » jeune monarque pour diriger ses con-
 » seils et régler ses hautes destinées.
 » Le comte de Maurepas fut reçu
 » comme un ami qu'on attendait avec
 » impatience. On le logea à Versailles,
 » dans le château même, au-dessus de
 » l'appartement de S. M. Un escalier
 » intérieur conduisait à sa chambre;
 » et dès que le roi le croyait éveillé, il
 » montait chez lui avant de recevoir
 » la foule des courtisans. Il n'eut point
 » de portefeuille; mais il présida le
 » conseil d'état, et tous les ministres
 » allaient travailler avec lui. Les pre-
 » miers moments d'un grand deuil,
 » l'inoculation des princes, éloigné-
 » rent pendant quelques mois l'expé-
 » dition des grandes affaires. On de-
 » vait croire que le principal minis-
 » tre aurait employé un temps pré-
 » cieux à méditer, à mûrir les grandes
 » opérations qui devaient signaler un
 » nouveau règne, surtout à éviter les
 » mouvements désordonnés que de-
 » vaient produire des changements
 » trop brusques. La lutte, élevée de-
 » puis quatre ans entre les volontés du
 » trône et les résistances des corps ju-
 » diciaires, et qui avait fini par la des-

» quier, un effort, dont on ne pouvait s'empêcher de
 » rier, lorsqu'il regardait out de moment avec une cho-
 » leur, une altération qu'il n'aurait pas mise à par-
 » de la diétte de pain ou de la défiance de ses ennemis.

truction de ces derniers, devait avertir un ministre sage du danger de sacrifier des intérêts du premier ordre à des passions privées. Quelque haine injuste ou méritée qui se fût attachée à la personne du chancelier Maupeou, il ne fallait pas se dessaisir des réformes utiles qu'il avait exécutées, telles que la restriction des ressorts trop étendus et des privilèges injustes, le soulagement dans les frais de justice, et la simplification de la procédure. Quant aux limites à poser entre la faculté de vouloir et la faculté d'empêcher, qui avaient été la cause principale de la dissension, il faut convenir que, si d'un côté l'autorité avait été violente, de l'autre, l'opposition avait été séditieuse; et la saine politique défendait de rendre à celle-ci l'avantage de la position et les honneurs du triomphe (1). C'était une erreur non moins grave que de compter sur la docilité ou la reconnaissance des compagnies. Partout des opinions imposantes s'élevaient pour avertir le gouvernement du danger et de l'injustice qui naîtraient d'un rétablissement précipité de l'ancien ordre de choses (2). A la cour,

(1) C'était le cas de consulter la nation elle-même : au milieu de l'ivresse d'un nouveau règne, quel parti n'aurait-on pas tiré d'une résolution générale et anonyme, qui rétablissait tout-à-coup le pouvoir législatif dans la remise de tous ses éléments, et dans la péniatude de ses institutions? Mais cette idée était trop forte pour la tête du vieux ministre. Elle eût fatigué son attention, déshabitué ses habitudes, et peut-être éclipsé sa puissance. *Pouvoit-on que ceci dure autant que nous? répétait-il souvent.* En effet, son ami il ou, ses vues, ses connaissances, n'allaient pas au-delà. Il fallait percer dans l'avenir, prévoir des événements, surmonter des obstacles, tout cela était au-dessus des forces du vieux ministre. Tout ce qu'il avait vu et entendu, tout ce qu'il voyait et entendait, ne sortait pas de la sphère commune; et Maupeou n'était pas fait pour devancer son siècle.

(2) Voy. dans le *Journal historique*, sous la date du 6 novembre 1774, le mémoire intitulé *mes Idées*, attribué avec beaucoup de vraisemblance à MONSEIGN, frère du roi, et ensuite les Remontrances du parlement de Bretagne, sous la date du 14, dans le même journal.

le conseil était divisé; la cabale du duc d'Orléans, du prince de Condé, du duc de Choiseul, était en opposition avec la maison de Condé; presque toute la famille royale, le clergé, malgré la sévérité avec laquelle il avait traité la mémoire de Louis XV, se déclarait hautement pour le maintien des dernières réformes de son règne. Mais, à Paris, une jeunesse turbulente, opposant les études des vieux praticiens qui ne désiraient que le retour de l'ancien ordre de choses, insultait les magistrats nouveaux, brûlait et effligiait les ministres disgraciés, et réduisait au silence les gens paisibles, dont la voix était étouffée par les clameurs des rues. A Versailles, on prenait tout ce tumulte pour l'expression de l'opinion publique. Le ministre, presque octogénaire, laissait croire aux jeunes souverains que le grand œuvre de rétablissement allait couvrir de gloire et de bénédictions le commencement de leur règne (1). Lui-même vint recueillir à l'Opéra des applaudissements anticipés. Enfin, le 12 novembre 1774, le retour du parlement fut déclaré dans un lit de justice, dont tous les détails, consacrés dans les Mémoires du temps, n'ont besoin que d'être indiqués. On y rappela formellement les édits de discipline, qui avaient excité tant d'orages; mais ils furent bientôt révoqués dans leurs dispositions les plus importantes, celle, entre autres, qui bannissait les enquêtes de l'assemblée des chambres. Dès le 3 décembre, les protestations, les remontrances, reprirent leur cours. Les

(1) Louis XVI répondait à des objections très fortes, qu'il avait bien voulu entendre. *Cela est peut-être vrai, c'est peut-être mal vu en politique, mais il m'a paru que c'était le vœu le plus général et je veux être aimé.* (V. le *Journal historique*, 8 novembre). La reine partageait cette opinion.

MONSIEUR furent écar-
 ns *frondeuses* du prince
 valurent. Le ministère
 ement le terrain ; et
 qui ne devait espérer
 , obtint la victoire. On
 es insultes faites à la
 ne ; ou humilia la fidé-
 ouva la révolte ; on en-
 gratitude, on autorisa
 s. Les deux partis se
 un se croyait trop peu
 re se trouvait injuste-
 out cela est fort bien »,
 pas , « car personne
 t » : maxime très-com-
 : politique de salon,
 it d'avoir mis une cer-
 dans le mal , parce
 is en le courage de vou-
 la guerre d'Amérique
 t la sollicitude du mi-
 résolus avec cette in-
 qui caractérisait toutes
 sa vie. On ne fut pas
 étonné de lui voir
 conseils, dans une dé-
 si grave, des intri-
 Beaumarchais et le
 zay ; et les gens sensés
 : douleur que le chef
 vait fait signer au roi
 traité d'union et d'a-
 sujets rebelles à leur
 urepas ne mit pas
 reté dans sa conduite
 res qu'il avait donnés
 choix. Il ne peut pas
 tre plan de juger l'ad-
 Turgot et de Necker,
 rôle suffisamment dans
 respectifs. Nous n'en
 e qui est relatif à l'au-
 rtune et de leur dis-
 il présenta Turgot à
 e prince lui dit avec
 igue de respect : « On

» prétend que M. Turgot ne va pas
 » à la messe. — Eh ! Sire, répli-
 » qua Maurepas, l'abbé Terray y
 » allait tous les jours. » Ce mot suf-
 fit pour dissiper toutes les préven-
 tions du monarque. La confiance la
 plus entière ne tarda pas à les rem-
 placer. Le roi trouvait, dans son
 contrôleur-général, un fonds de probi-
 tété, un amour du bien public, qui
 répondaient trop bien à ses propres
 penchants, pour ne pas lui inspirer
 un attachement sans réserve. Turgot
 s'était dispensé souvent de travailler
 avec le vieux ministre ; et celui-ci
 s'en alarma. Dès-lors, la perte du
 premier fut résolue (1). Il ne fut pas
 difficile à Maurepas de rendre le chef
 des économistes suspect et ridicule.
 L'émeute occasionnée par la cherté
 des grains (3 mars 1775), la fer-
 mentation qu'excitait au parlement
 le système du *produit net* et de la
 liberté du commerce illimitée, la
 suppression des jurandes, et tant
 d'autres innovations qu'il eût fallu
 arrêter plutôt, servirent de prétexte
 pour venger de petites passions pri-
 vées, et Turgot fut renvoyé. Necker
 lui succéda, et résista plus long-
 temps, parce que ses ressources fi-
 nancières et son crédit particulier
 étaient nécessaires aux énormes dé-
 penses de la guerre d'Amérique.
 Mais la roideur de son caractère,
 son indocilité aux sollicitations de
 cour, déplurent enfin au dernier de-
 gré. Il avait, en outre, profité d'une

(1) Maurepas redoutait encore plus Malachukos
 qu' Turgot. Le premier, dont le caractère insouciant
 agissait facilement sur Louis XVI, et qui prêtait à
 ses projets de réforme l'attrait d'une cloque non per-
 suasive, était plus propre que son ami à les faire
 réussir. Aussi le premier ministre eut soin d'em-
 pêcher qu'il eût des tête-à-tête avec le Roi. Quel-
 quefois sa vigilante sollicitude était trompée ; et
 quand Malachukos n'avait point d'autre moyen pour
 éviter d'être en face avec ce frivole vicillard, il
 exposait ses vues dans des mémoires qu'il adressait à
 Sa Majesté. F—r.

absence du président du conseil, occasionnée par un accès de goutte, pour faire donner le ministère de la marine au maréchal de Castries, ennemi du comte. Dès-lors, on chercha le moyen de se venger. Le vieux courtisan se donna bien de garde d'attaquer Necker sur son administration, dont on était généralement enroulé. Il eut l'art d'irriter sa vanité, et de le pousser à former des prétentions hautes et incompatibles avec les idées et les usages alors en vigueur. Voy. les *Mémoires de Marmontel*. Necker fut disgracié le 20 mai 1781. Ce fut le dernier acte ministériel du comte de Maurepas. Il mourut six mois après, avec assez de tranquillité, et laissant après lui fort peu de regrets publics. Terminons le portrait de Maurepas, en empruntant encore les couleurs du peintre ingénieux que nous avons déjà cité. « Une attention vigilante », dit Marmontel, « à conserver son ascendant sur l'esprit du roi, et sa prédominance dans les conseils, » le rendait jaloux des choix mêmes qu'il avait faits; et cette inquiétude était la seule passion qui dans son ame eût de l'activité. Du reste, aucun ressort, aucune vigueur de courage ni pour le bien ni pour le mal; de la faiblesse dans sa bonté, de la malice sans noirceur, des ressentiments sans colère; l'insouciance d'un avenir qui ne devait pas être le sien, peut-être assez sincèrement la volonté de sa bien-publique, lorsqu'il le pouvait procurer sans risque pour lui-même; mais cette volonté aussitôt rebroussée dès qu'il y voyait compromettre son crédit ou son repos: tel fut jusqu'à la fin le vieillard qu'on avait donné pour guide et pour conseil au jeune roi. » En

écartant de la conduite de Maurepas tout ce qui peut tenir à ses torts envers quelques personnes, il reste encore de grands reproches à lui faire, sous le rapport de l'honneur d'état. Son premier ministère n'avait pas été tout-à-fait indigne de louanges; mais les actes du second ont amené de graves conséquences. La plus funeste a été l'avilissement de l'autorité royale. Soit ressentiment d'une disgrâce assez légère pour une injure très-positive, soit entraînement à des doctrines dangereuses, auxquelles il n'avait pas la force de s'opposer, ou qu'il trouvait peut-être piquant de favoriser, parce qu'elles étaient nouvelles, il semble n'avoir eu que deux idées dans la tête, celle de décrier le gouvernement précédent, dont il croyait à se plaindre, et celle de prémunir contre le pouvoir qui s'élevait; tel fut le résultat du rappel inconsidéré du parlement. D'un autre côté, ses imprudences, ses inconséquences, n'étaient guère capables de faire valoir les vertus du roi, dont il pouvait tirer un grand parti, s'il eût aimé sincèrement la gloire de son maître. Il ne lui tenait pas la main assez légère; il aimait trop à faire sentir l'autorité de son âge et de sa position. On lui avait entendu dire dans sa société intime: « Nous avons un jeune roi, dont le caractère n'est pas développé; il fallait le brûler. » (Voy. le *Journal historique*, tom. VII, p. 290.) Une vieille femme de la cour disait à ce lui: « Il faut que les Bourbons nous rendent ce qu'ils nous ont volé. » De tels propos, portés rapidement de la cour à la capitale et dans toutes les provinces, ne servaient qu'à déconsidérer à l'avance le caractère du monarque, à éteindre le respect,

marer des outrages. Le comte Maurepas répéta la faute commise à la mort de Louis XIV, dont l'indignité tendait à noircir la mémoire en faisant l'esprit monarchique dans les classes de la société. Il est peut-être plus impardonnable qu'il fut le contemporain de cette époque troubleuse. Témoin des orgies de l'ancien régime, personne plus que lui ne devait prévoir et empêcher les suites d'une révolution. Ce ne fut pas le seul instant l'objet de ses reproches. Quoi qu'il en soit, Louis XVI regretta hautement Maurepas. Dans le temps de sa dernière maladie, il était venu lui faire part de sa pensée de la naissance de M. le duc de Bourgogne, l'annoncer à son ami, et s'entretenir avec lui ; ce furent ses dernières expressions. Le lendemain de sa mort, il dit d'un air adouci : « Ah ! je n'aurais plus tous les matins un ami au-dessus de ma tête. » Cette phrase simple et touchante, trop peu connue, est parvenue à nous par celui qui en était l'objet. Les louanges plus fastueuses furent réservées aux mânes du comte de Maurepas. Le secrétaire de l'académie des sciences, Condorcet, s'en occupa avec le talent qui caractérise ses productions, mais dans un sens bien différent de ce système de louanges de démocratie, qui a causé l'oubli et flétri sa mémoire (1). Il a publié un ouvrage en trois volumes, intitulé : *Mémoires du comte*

Voltaire avait, en 1750, adressé une épître au comte de Maurepas. Depuis, l'auteur la inséra avec cette seule adresse : *A un ministre*. La suppression du nom de Maurepas à la tête de l'épître, qu'on trouve dans les *Œuvres de Voltaire*, est attribuée, suivant les uns, à la part que Maurepas prit pour empêcher Voltaire de succéder à l'académie française, au cardinal de Fleury ; suivant le comte d'Argental, un peu d'après ; produisant cette épître, où Voltaire donnait un avis anticipé à Maurepas, pour le piquer sur ce qui fut pris pour perdu. A. B.—75

de Maurepas. C'est un recueil de pièces à lui attribuées, et que son secrétaire, nommé *Salle*, est supposé avoir rassemblées, sous ses ordres, pendant son séjour à Pontchartrain. La plupart de ces morceaux, d'une couleur suspecte et d'une incohérence choquante, n'offrent, à la curiosité et au bon goût, rien qui puisse servir à l'utilité de l'histoire. On n'en est point étonné, lorsqu'on s'aperçoit enfin que c'est l'abbé Soulavie qui a été le directeur de cette compilation (1). D—s.

MAURER (JOSIAS), peintre, né à Zurich, en 1530, mourut en 1580. Dès sa jeunesse il montra un talent décidé pour les beaux-arts. Il devint habile peintre sur verre, et cultiva aussi avec succès l'astronomie. Il traduisit les *Psaumes de David* en vers fort courts, et il composa plusieurs comédies : le *Siège de Babel*, 1559; *Esther*, 1567; *Lorobabel*, 1575. Le *Plan de la ville de Zurich*, qu'il fit graver en bois en 1576, et qui est de la plus grande exactitude, lui attira de la considération dans sa patrie. — MAURER ou MURER (Christophe), son fils, est de ses deux enfants celui qui s'est le plus distingué. Il naquit à Zurich en 1558, et mourut en 1614. Il fut peintre et graveur. Son père et Tullio Stammer, à Strasbourg, furent ses maîtres. Il sut si bien saisir le caractère de ce dernier, qu'on a de la peine à distinguer les ouvrages des deux peintres. Ils publièrent ensemble un recueil de *Pièces de chasse*, en 1605. Maurer donna ensuite un

(1) Nous ne parlons pas du *Sage de M. de Maurepas* ou des *Mémoires du gouverneur sous Louis XIV*, 1774, ouvrage sur lequel on peut consulter *Le Triomphe, fils de Louis XV*, par Durand, 1815, tome II, pag. 444-445.

Recueil de figures tirées de la Sainte-Ecriture, et un autre d'*Emblema: a Miscell. nov. 2*, qui fut publié après sa mort, en 1622, par J. Henri Bordorf. On a encore de lui le dessin d'une carte de la Suisse et principalement du *canton de Zurich*. Ses nombreux portraits sont esquisés; il travailla à fresque; et son burin ne manque pas de délicatesse. Maurer a laissé des comédies en vers, parmi lesquelles on cite : la *Persécution de l'Eglise en Mésopotamie sous l'empereur Valens*; *Scipion l'Africain*, etc. — MAURER (Jean-Rodolphe), né à Zurich en 1752, mourut au village d'Affoltern, dans le même canton, en janvier 1805. Il avait bien mérité de sa ville natale, comme instituteur de la jeunesse et régent au gymnase; place qu'il ne quitta en 1792 que pour occuper la cure d'Affoltern. Il s'était appliqué, dans ses loisirs, à étudier l'histoire et les antiquités de la Suisse; et il a publié sur cette matière des écrits estimés : I. *Histoire abrégée de la Suisse*, 1780; la troisième édition revue et corrigée parut en 1806 à Zurich, in-4°, en allemand. II. *La Description de différents voyages par la Suisse*. III. *L'Essai sur les bains de Schinznach*. IV. Le premier cahier des *Monuments des goûts, des mœurs et coutumes des anciens Suisses*, 1792.

U—1.

MAURICE (SAINT), l'un des plus illustres martyrs de la foi chrétienne, était chef de la légion Thébéenne, ainsi appelée, parce qu'elle avait été levée dans la Thébaïde, ou Haute-Egypte. Cette légion faisait partie des troupes conduites par Maximien contre les Bagaudes, peuple de la Gaule qui s'était révolté pour venger la mort de Carin.

Arrivé à *Octodurum* (1), ville alors considérable, peu éloignée du lac Léman. Maximien ordonna que l'armée ferait un sacrifice aux Dieux pour obtenir le succès de l'expédition : mais la légion Thébéenne, presque entièrement composée de Chrétiens, ne voulut prendre aucune part à cette idolâtrie, et s'éloigna du camp. L'empereur lui enjoignit de revenir, et, sur son refus, ordonna qu'elle serait décimée. Les soldats sur qui tomba le sort, souffrirent la mort avec un courage qui enflamma leurs compagnons d'une nouvelle ardeur : ils s'affermirent mutuellement dans la résolution de mourir tous plutôt que de trahir leur foi; et ces généreux athlètes de Jésus-Christ reçurent tous la couronne de martyr, l'an 286. L'Eglise honore, le 22 septembre, la mémoire de saint Maurice et de ses compagnons : leurs corps furent découverts plusieurs années après, au lieu d'Againe (2), où Sigismond, roi de Bourgogne, fit bâtir depuis une abbaye devenue célèbre (V. SIGISMOND). Il existe en France, en Allemagne, en Italie et en Espagne, un grand nombre d'églises et de chapitres sous l'invocation de saint Maurice; enfin il a donné son nom à un ordre militaire institué en Savoie par le duc Emmanuel-Philibert, et confirmé par le pape Grégoire XII, en 1572. Plusieurs des compagnons de saint Maurice sont honorés d'un culte particulier à Soleure, à la cité d'Aoste, à Turin, à Marseille, et même à Bergame (3). Les *Actes* du martyr

(1) On croit que c'est aujourd'hui Martini, au Valais, ville épiscopale, dont le siège fut transféré à Sion dans le VII^e siècle.

(2) Againe, aujourd'hui Saint-Maurice.

(3) Voyez S. Alexander à Theban legion martyr, Bergamensium tutor, secundis curis illustratus, Bologne, 1746, in-fol., par le P. Grutub. barabite.

et Maurice ont été rédigés par Eucher, évêque de Lyon (V. n. XIII, 455). Ce fut le P. François Chifflet qui en dévota le premier une copie exacte, et qui l'imprima; ils ont été publiés depuis dans les *Acta sincera*, par Thierry Ruinart (V. ce nom), dans le fameux recueil des Bollandistes, au 22 septembre, avec les notes du P. Jean Clé. Plusieurs protestants ont révoqué en doute l'authenticité de cette pièce, et ont nié le martyre de la légion thébéenne; mais leurs raisons ont été généralement réfutées par D. Jos. Bédouin, qui a publié la *Défense de la vie du martyr de la légion thébéenne*, en réponse au ministre ardiennais, Nauci, 1737, in-8°. On peut aussi consulter l'*Apologie de la légion Thébéenne*, etc. (en allemand), par Felix de Balthazar, secrétaire du grand conseil de Luxembourg, 1760, in-8°; et surtout l'*exercice sur le martyre de la légion Thébéenne, et sur l'épiscopat de la persécution des Gaules Dioclétien et Maximien*, par Rivaz, Paris, 1779, in-8°; ouvrage rempli d'érudition, et qui ne laisse rien à désirer sur ce sujet.

W—s.

MAURICE, empereur d'Orient, né en 539, à Arabisse, ville de Cappadoce, où sa famille, originaire de Rome, était venue s'établir, rempli successivement de la cour et de Constantinople, les charges de notaire et de comte des excubiteurs, et nommé par l'empereur Tibère II l'apanage de la Perse en 580, au commandement de ses armées, et le chargea de mener la guerre en Perse; ce que Maurice exécuta avec tant de vigueur et de succès, que Tibère crut ne pouvoir le récompenser dignement, et

assurer mieux le bonheur de l'Empire, qu'en le nommant César, et lui donnant en mariage sa fille Augusta, qui prit le nom de Constantine. Bientôt après, Tibère, sentant sa fin approcher, le fit couronner, lui donna les plus touchants avis, et mourut le lendemain, en 582. Maurice trouva toutes les frontières de l'Empire attaquées ou envahies par de nombreux ennemis: il traita d'abord avec les Abares, envoya des secours en Italie, et fit solliciter Childebert, roi d'Austrasie, de s'opposer aux attaques des Lombards contre l'exarcat de Ravenne; mais la guerre qui lui parut la plus importante à soutenir, fut celle de Perse, où les Romains, depuis son départ, avaient éprouvé quelques revers. Il y envoya Philippicus, habile général, qui eut d'abord de brillants succès, mais qui ensuite se laissa surprendre, et mettre en déroute par Cardarigan qui commandait les Perses. La défaite de Philippicus fut vengée par Héraclius, à qui il avait remis en se retirant le commandement de l'armée. Maurice, n'ayant pas confirmé ce choix, nomma pour général, Priscus, homme dur et hautain, qui mécontenta d'autant plus les soldats, qu'il fut chargé de leur annoncer une diminution de leur solde. Une insurrection terrible fut la suite de cette imprudence: Priscus fut chassé par les soldats, et Maurice couvert de malédictions. Cependant, les Perses voulurent profiter de cette circonstance; ils s'avancèrent sur les terres de l'Empire, en présence de l'armée qui refusait de combattre, et d'obéir à Philippicus, que Maurice avait renvoyé pour reprendre le commandement. Enfin, bravés et même attaqués par les Perses, les Romains retrouvèrent un courage furieux: ils fondirent sur les

barbares, et en firent un affreux carnage. Le vertueux Grégoire, évêque d'Antioche, saisit cette circonstance pour les ramener à la soumission qu'ils devaient à l'empereur, et les engagea à obéir à Philippicus. Celui-ci obtint de nouveaux succès; mais trahi par un officier de l'armée, il essuya une défaite sanglante. Commentiole, qui lui succéda, fut encore défait plus honteusement. Héraclius, envoyé de nouveau par Maurice, rétablit les affaires des Romains; et bientôt la mort d'Hormisdas, roi de Perse, mort qui fut la suite d'une sédition et le crime d'un parricide, amena une paix que Maurice désirait avec ardeur: elle se fit en 591. La guerre contre les Abares et les Slavons, continua pendant les années suivantes, avec des succès divers. En 595, Romain, exarque de Ravenne, ayant, par des perfidies répétées, amené une rupture avec les Lombards, ces peuples assiégèrent Rome pendant quatre ans, et y causèrent des maux inouis. Les exhortations de saint Grégoire obtinrent enfin la retraite des Lombards, et l'envoi de quelques secours en vivres et en argent que Maurice le chargea de distribuer au peuple et à la garnison. En 599, les Abares menacèrent de nouveau l'Italie d'une invasion. Maurice les fit attaquer dans leur propre pays; ils furent défaits et taillés en pièces dans cinq combats. Malgré ces revers, le Cagan leur chef demanda insolemment une forte rançon, pour remettre les prisonniers qu'il avait faits: Maurice la refusa avec une égale fierté; mais son désespoir fut affreux quand il apprit que le Cagan les avait fait massacrer. Cet horrible événement inspira des craintes sombres et continuelles à Maurice, porta le décou-

ragement parmi ses officiers, et prit de révolte parmi ses soldats pendant, en 602, les Abares furent encore battus. Mais Maurice ordonna que les troupes prissent des quartiers d'hiver dans le même lieu que la guerre venait de terminer, elles se mutinèrent, et firent mourir Auguste un centenaire, et Phocas. La sédition gagna Constantinople: le peuple instruit de la révolte de l'armée, insulta l'empereur, dont, chaque jour, quelque crime sinistre, disait-on, annonçait la fin tragique. Entouré de tous côtés par le malheureux Maurice, tantôt naissant au hasard des hommes, tantôt bravant sa colère, tantôt devant les autels d'encens et d'offrandes, il ne put faire quelques propositions à l'empereur qui s'approchait de la ville, et les rejeta avec hauteur. Le seul moyen de la fuite restait à Maurice. Il se rendit au milieu des insultes de la populace; cependant une tempête de feu et une violente attaque le forcèrent de relâcher les portes de Constantinople: Phocas le fit poursuivre et arrêter. Confiné à Chalcédoine, au delà du Bosphore, l'infortuné monarque, vit égarer sous ses yeux, cinq de ses enfants, et eut ensuite la tête tranchée, à l'âge de soixante-trois ans, le 27 septembre 602. Un autre fils et trois autres fils subirent, peu de temps après, le même sort. Les malheurs qui atteignirent Maurice, n'ont pas empêché les historiens de rendre justice à sa vertu et à ses grandes qualités. Il diminua les impôts, remit les terres à leur vigueur, donna l'exemple de la piété et de la piété, récompensa les soldats et les services; enfin, il fit revivre le nom romain par des succès et des victoires accoutumés à le braver. Il avait écrit sur l'Art militaire, douze liv

ont été publiés pour la première fois dans la suite des *Tactiques* d'Arrien, avec une version latine et des notes par J. Scheffer, Upsal, 1664. Il existe des médailles de ce genre en or, en argent, et en cuivre. On peut voir, dans le *Journal des Savants* de 1743 (pag. 613), les médailles de M. de Boze, sur une médaille d'or de l'empereur Maurice.

L—s—E.

MAURICE. V. NASSAU et SAXE.
MAURICE (ANTOINE), fils de Louis de Maurice, pasteur des églises protestantes de Marseille, des Baux, de Saint-Yguières, en Provence, naquit à Saint-Yguières le 22 septembre 1677. Il descendait d'une famille noble à la profession des armes, que Louis XIV, sous François I^{er}, avait dépouillée de ses biens, et qui ne lui avait constamment fourni des ressources qu'aux églises protestantes de Provence. Dès ses premières années, il annonça les plus heureuses dispositions pour l'étude des langues grecques et de l'Orient: aussi quand Louis XIV, par la révocation de l'édit de Nantes, fut obligé de se réfugier en Hollande, il ne put d'abord le suivre que par sa fuite. La surveillance des voisins, et le zèle que les talents précoces de cet enfant avaient vivement excité (quand ils venaient consulter la bibliothèque fondée par cette ville, et qui fut confisquée au duc de Savoie), y furent un grand obstacle. Il réussit cependant à échapper par la protection de deux gentils-hommes hollandais (1), amis de son père, et parvint à conduire des recrues à

leur régiment en Alsace, l'enlevèrent d'un village du Dauphiné, où il avait été conduit: ils espéraient lui faire traverser les frontières sur quelque point de la route qu'ils avaient à suivre, et où elles se trouveraient moins sévèrement gardées. Pendant leur station à Vienne, on vint encore pour l'arrêter sur la dénonciation d'un des soldats de la recrue; mais il put s'enfuir, et quoique seul et à pied, dans le cœur de l'hiver de 1686, il parvint à rejoindre ses protecteurs à Bourg-en-Bresse. Enfin, grâce au dévouement d'un fidèle serviteur, et après avoir erré plusieurs mois dans les gorges du Mont Jura, ce courageux enfant atteignit le territoire du canton de Bâle, d'où il fut conduit à Genève dans un état de santé digne de pitié. Deux ans de soins, et la présence de son père, le rétablirent; et ses progrès furent dès-lors aussi rapides qu'on pouvait l'attendre du commencement de ses études. Reçu ministre avant l'âge de vingt ans, il se voua aux langues orientales avec ardeur, composa des grammaires analytiques pour l'hébreu, le chaldaique, le samaritain, le syriaque, l'arabe, le persan et l'éthiopien, et retira même, pendant deux ans, chez lui, un rabbin de l'Orient, et un prêtre de Damas, pour s'exercer à parler couramment la plupart de ces langues. La culture des sciences partageait aussi ses moments; et de zélé cartésien qu'il était dans sa jeunesse, il devint newtonien prononcé, quand ses progrès dans la nouvelle géométrie lui permirent d'étudier et d'entendre les fameux *Principes* de Newton, que si peu de gens comprenaient alors. Le gouvernement de Genève, appréciant son mérite, le nomma pasteur de la ville en 1704, professeur de belles-

(1) La suite de la maison de France, et se nomment la Maugelaire et de Châteauneuf, l'un l'autre capitaine de régiment de Saint-Denis.

lettres en 1710, de langues orientales en 1719, et de théologie en 1724; place qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 13 août 1756. Sa réputation, fondée principalement sur ses nombreuses et solides leçons, l'avait fait nommer, en 1713, sur la proposition de Leibnitz, membre de l'académie royale des sciences de Berlin; il fut depuis agrégé à la société fondée à Londres pour la propagation de la foi. Ses manuscrits n'ont pas vu le jour; et l'on n'a de lui que des *Dissertations* latines sur divers points de critique sacrée, un volume de *Sermons*, in-8°, 1722, et une édition du *Rationarium temporum* du P. Pétau, avec des notes, et une continuation qui s'étend jusqu'à l'année 1718, Genève 1721, 2 vol. in-8°. — MAURICE (Antoine), enfant unique du précédent, et son élève, naquit, à Genève, le 17 avril 1716. Dès l'âge de seize ans, il soutint, sous la présidence des célèbres professeurs Cramer et Calandrini, ses maîtres, des *Thèses sur le flux et le reflux de la mer*, dans le système newtonien; elles ont été imprimées, et prouvent des connaissances bien rares à cet âge. Mais, pour plaire à son père, et suivre une carrière en quelque sorte héréditaire, il étudia la théologie, et fut admis au ministère, en 1736. Après deux ans de séjour à Amsterdam, à Londres et à Paris, où il fut lié avec les principaux membres de l'académie royale des inscriptions, il revint à Genève: nommé pasteur et professeur en théologie à la mort de son père, il remplit ces deux fonctions jusqu'à la fin de sa vie. Durant cette longue période, il forma un grand nombre d'élèves distingués, qui ont honoré l'église et l'académie de Genève; et il concourut puissamment à

la nouvelle version de la *Saint-Écriture*, publiée dans cette ville en 1805. Il y était mort le 23 août 1795. On n'a de lui que quelques *Dissertations* latines sur des points de philosophie et de théologie: *Traité sur la Tolérance*, *Histoire ecclésiastique*, et un grand nombre de travaux de toute sa vie, non publiés. — Son fils et son petit-fils, tous les deux ses élèves, surtout occupés des sciences exactes et mathématiques; le premier est aujourd'hui membre titulaire.

MAURICEAU (François), médecin accoucheur, naquit à Paris le milieu du dix-septième siècle, après avoir étudié tous les arts qui avaient écrit sur les sciences, et avoir pratiqué l'hôtel-dieu de Paris, qu'il quitta pour aller à la campagne, où il mourut peu d'années après le 10 octobre 1709. Nous avons de lui: *Traité des maladies d'écrouelles, et de celles qui couchées*, Paris, 1688, 1681, 1694, in-4°. Ce traité, l'auteur a donné une traduction, a été traduit en allemand, en flamand, en français, et en italien, et contient les meilleurs préceptes sur les accouchements aux divers degrés de la gestation, et pour les cas les plus difficiles. Plein de sagesse dans les ressources de la nature, Mauriceau mettait tout son effort à bien diriger les efforts de la nature, et ne se servait dans le plus grand nombre des cas. Il fut un des plus chauds de l'hyste-

l'invention n'obtint pas de quelques-uns de ses amis; ce qui l'engagea dans des tentatives assez vives pour soustraire à son rival ce qu'il attribuait à son talent. II. *Aphorismes touchant la grossesse, l'accouchement, et autres indispositions*, Paris, 1694, in-4°. III. *Observations sur la grossesse, et sur l'accouchement*, Paris, 1695, in-4°. IV. *Dernières observations sur les maladies des femmes couchées*, Paris, 1708, in-4°. Ces ouvrages ont été réimprimés à Paris, 1712, 1724, 1730, in-4°, avec figures.

P. et L.

MAURO (GÉRARD), chroniqueur, né à Vérone, et remplit cette ville l'office de procureur. Il florissait vers la fin des treizièmes années du treizième siècle. A l'exemple de son père, il se joignit au parti des Gibelins. Sa réputation fut soutenue par les Vires. Ezzelin du Romano, son oncle, le prit, et conduisit à Paris, où il se loua de l'humour de son oncle. Quelques jours après, il fut envoyé vers ses concitoyens pour leur porter des paroles de réconciliation, mais ses offres furent rejetées. Après avoir, dans son voyage, prié le ciel d'abaisser les yeux sur ses compatriotes, il revint à Vérone rendre compte de sa mission. Ezzelin dans la suite procura sa liberté en Lombardie. On a de lui une *historia de rebus gestis in Italia Romano ab anno 1183 usque ad annum 1237*. Cette histoire est écrite de la poussière des bi-

bliothèques par l'élise Osio; mais elle ne parut qu'après la mort de l'auteur dans un *Recueil* de chroniques du même temps, Venise, 1636, in-fol. Leibnitz l'a insérée dans le tome II des *Scriptor. Brunswic. illustr.*; Burmann, dans le tom. VI du *Thesaur. antiq. Italiæ* et Muratori, dans le tome VIII des *Rerum italicar. scriptor.* On reproche à Maurisio d'avoir donné des éloges à Ezzelin, l'un des tyrans les plus cruels qui aient régné sur l'Italie (V. ROMANO). Muratori a cherché à l'excuser, par la raison qu'Ezzelin n'avait point encore, comme il le fit dans la suite, abjuré tout sentiment d'humanité; et qu'au contraire, il s'était annoncé, par plusieurs traits, comme un prince digne du trône. W—s.

MAURO (FRANÇOIS), le plus célèbre des cosmographes de son temps, était un religieux de l'ordre des Carmélites, au monastère de Saint-Michel de Murano, près Venise: on ne connaît point l'époque de sa naissance. La réputation dont il jouissait dans les sciences mathématiques et physiques le fit choisir, en 1444, pour être de la députation des quinze patriciens nommés pour régler le cours de la Brenta, et pour diriger les travaux des lagunes. Ce fut entre 1457 et 1459, qu'il exécuta cette belle mappemonde qu'on voit encore aujourd'hui dans une des salles de la bibliothèque du monastère nommé plus haut. Vers cette même époque il exécuta, pour Alphonse V, roi de Portugal, une mappemonde, qui était probablement la copie de celle dont nous venons de parler. Le mémoire des sommes qu'Alphonse paya pour cet objet, existe encore dans les registres du couvent de Saint-Michel; et nous y voyons le nom d'Andrea Bianco, lui-même cosmographe as-

sez célèbre, au nombre des dessinateurs et des scribes que Fra Mauro avait employés; ce qui prouve que ce savant religieux était comme le chef de tous les cosmographes de son temps et avait formé une sorte d'école. La date de sa mort n'est pas plus connue que celle de sa naissance; on ne trouve aucune mention de lui comme vivant postérieurement au 20 octobre 1459. La république de Venise fit frapper en son honneur une médaille, où se trouve son portrait avec cette légende: FRATER MAURUS S. MICHAELIS MORANENSIS DE VENETIIS ORDINIS CAMALDULENSIS COSMOGRAPHUS INCOMPARABILIS. Ramusio a parlé de la mappemonde de Fra Mauro; mais il ne l'a connue que très-imparfaitement; elle a été aussi mal appréciée par Formaleoni et quelques autres. D. Alphonse Collina, Foscarini, Vicenzo, Ricci, Mittarelli, Costadoni, Tiraboschi, Biornstaehl, Andrés et Carli, en ont fait l'éloge, et en ont connu toute l'importance. Les Médicis, en 1494, envoyèrent des peintres et des dessinateurs à Venise pour en tirer une copie, qui fut placée dans leur palais à Florence; ils firent aussi traduire en latin les traités de cosmographie, les légendes et les explications, qui sont en grand nombre sur cette mappemonde. On présume que la mappemonde qui se trouvait au monastère d'Alcobaça, en Portugal, et que l'infant dom Ferdinand montra en 1525 à Francesco Souza Tavarès, était aussi une copie de celle de Fra Mauro. En 1804 le gouvernement anglais fit tirer une copie très-exacte de la mappemonde de Fra Mauro. Cette copie a été exécutée aux frais de la compagnie des Indes, et d'un certain nombre de souscripteurs, par M. Guillaume Fraser; elle fut

transportée à Londres, et de Musée britannique. M. Vignoni fit réduire et graver, d'après copie, la portion qui concerne l'Afrique, et l'a insérée dans la 2^e édition de ses ouvrages sur la cosmographie ancienne. Enfin, M. Maldule, du même convent de Mauro, a publié, en 1806, la description de cette mappemonde dans un volume in-folio, intitulé *Mappamondo di Fra Mauro, maldulese descritto ed illustrato da D. Placido Zurlo dello stesso convento*. Ce volume présente, le portrait de Fra Mauro, et une réduction, en planche, de la mappemonde célèbre cosmographe vénitien; cette même réduction a été insérée dans les *Recherches sur Marco Polo*, 2 vol. in-4^o, autre ouvrage de dom Placido Zurlo. Le portrait de cet estimable auteur a été gravé sur la mappemonde de Fra Mauro, beaucoup à désirer. Il est pour faire bien connaître la géographie, si l'histoire de la science géographique, toutes les notes, légendes, et indications qui s'y trouvent, surtout nécessaire de faire de tous les noms géographiques composer une liste méthodique, au moins par lettres, en chiffres, les places, les positions ou les objets qu'ils signifient, occupent sur la mappemonde. Zurlo ne fait connaître le nombre de notes et d'indications, principalement ceux qui sont utiles aux discussions de cette mappemonde, et il ne se livre. Cependant, cette mappemonde, et il qu'il en a donnée, ne prouver que Fra Mauro

e les anciens et les modernes à lui, avaient écrit sur la carte : les découvertes de Marco Polo en Asie, y sont tracées avec précision, que Ramusio a copié sur cette carte n'était qu'une copie de celle du voyageur vénitien, probablement n'a jamais vu la carte. Fra Mauro a dessiné le Cap-Vert, le Cap-Rouge, et le Cap de Guinée, découvertes des siècles toutes récentes lorsqu'il a fait sa mappemonde; enfin, nous l'apprend lui-même, il a obtenu des renseignements de plusieurs voyageurs qui n'ont écrit de relations, ou dont nous ne savons, si elles existent, n'ont jamais été publiées : ainsi nous lisons dans l'intérieur de l'Afrique, le nom de *Dafur* (Darfour) depuis a été inconnu à l'époque de d'Anville et à tous les siècles d'Europe, jusqu'à Bruce qui le premier entendit parler de ce pays depuis découvert et visité par Bruce. Mais les résultats les plus importants des travaux des cosmographes au commencement du quinzième siècle, et particulièrement de Vasco de Gama, furent l'influence immense qu'ils exercèrent sur les explorations maritimes des peuples de l'Europe, dans ce siècle et dans le siècle suivant. On peut affirmer qu'ils ont été la cause principale des deux plus grandes découvertes géographiques de ce siècle, celle du Cap de Bonne-Espérance et celle de l'Amérique. L'ouvrage d'Edrisi avait, à la fin, fait abandonner la méthode précise de Ptolémée, de mesurer les positions des lieux par la distance à l'équateur et à un méridien; on avait pris la méthode plus vague des Arabes, qui consistait mieux à l'ignorance de ces

temps, de diviser le globe par bandes ou climats, et d'y placer les lieux d'après les distances respectives, par le moyen des itinéraires. Mais en même temps, en recevant les systèmes et les méthodes géographiques des Arabes, on avait acquis par eux des notions touchant un grand nombre de contrées ignorées des Européens, et sur l'existence ou les noms et l'état moderne desquelles Ptolémée ne pouvait fournir aucune lumière. A leur exemple, on s'était affranchi de quelques erreurs des géographes grecs, qui mettaient un grand obstacle au progrès de la géographie. On était revenu au système d'Eratosthène, de Mela et d'autres géographes anciens qui faisaient rejoindre au sud les côtes orientales et occidentales d'Afrique, et les terminaient par un cap. Les Arabes avaient alors poussé leurs découvertes jusqu'à Sofala, sur la côte orientale, et avaient eu quelque connaissance de Madagascar. (V. Mas'oumi, pag. 388 ci-dessus.) Fra Mauro, sur sa mappemonde, traça ces nouvelles découvertes; et portant *Sofala* sur la grande île dont il avait entendu parler, il plaça cette île au sud de l'extrémité de l'Afrique, qui lui était inconnu, et la sépara du reste du continent par un étroit canal ou un long détroit. Le mot de *Diab* se trouve écrit deux fois dans cette île; c'est peut-être le mot malais *Dib* ou *Dio*, qui signifie *île*. Zurla croit que c'est le mot arabe *Diab*, qui signifie *Loups*. Nous ignorons par quelle raison on aurait donné à cette île cette singulière dénomination; mais un coup-d'œil jeté sur la mappemonde de Mauro, nous montre que l'Afrique, telle qu'il la dessinait, en y comprenant l'île *Diab* au midi, ne s'éloignait pas beaucoup, par sa forme générale, de

celle qu'elle a réellement ; qu'elle était de même très-alongée vers le sud : ainsi donc les Portugais qui s'étaient procuré une copie de cette mappemonde, semblèrent plutôt reconnaître les contrées qu'ils croyaient y être tracées, qu'en découvrir de nouvelles. De même les découvertes de Marco Polo, ajoutées à l'est de l'Asie, que les systèmes géographiques prolongeaient loin vers l'orient, diminuaient d'une part de beaucoup les distances qui séparaient les côtes orientales d'Asie des côtes occidentales d'Europe, et laissaient d'un autre côté l'espoir d'arriver au Catay et dans l'Inde en naviguant vers l'occident sans avoir un très-grand espace de mer à traverser. Mais, à l'occident même des côtes d'Europe, on avait découvert les îles Açores ; et les cosmographes plaçaient encore, au-delà du terme des navigations et des îles connues, d'autres îles non encore visitées. Ces îles, que quelques navigateurs, trompés par l'apparition des nuages ou d'autres illusions d'optique, croyaient avoir aperçues, les cosmographes les nommaient îles *Saint-Brandan*, îles *Antilles*, îles *Berzil* ou *Brésil*. Ils plaçaient ces îles à peu de distance des îles Açores ou de l'Irlande qu'on connaissait ; de sorte que Christophe Colomb et les premiers navigateurs se trouvèrent enhardis à cingler droit vers l'occident par la vue de ces mappemondes, dont la découverte du Cap de Bonne-Espérance venait déjà de justifier l'exactitude. Mais quoique l'espace immense de mer que, contre leur attente, les navigateurs européens qui se dirigèrent vers l'occident furent obligés de traverser avant de trouver des terres, eût dû les détromper, ils ne crurent pas que les îles tra-

cées sur les cartes fussent une illusion ou une supposition des géographes : au contraire, ils pensèrent que les terres sur lesquelles ils abordèrent d'abord, étaient ces îles mêmes que ces géographes avaient tracées ; et ils donnèrent aux premières îles et aux premières côtes du continent du Nouveau-Monde qu'ils découvrirent, les noms d'Antilles et de Brésil. Ce que nous venons de dire suffira pour montrer l'influence de Fra Mauro, et des cosmographes dont il était le chef, sur son siècle et sur le suivant. Nous nous abstiendrons de tout autre détail sur sa *Mappemonde*. Nous dirons seulement qu'une des légendes qui s'y trouvent, nous indique que dès-lors on attribuait le flux et reflux de la mer à l'attraction de la lune et à la chaleur du soleil. Dans une autre légende, il est dit que ceux qui naviguent dans la mer de l'Inde ne se servent pas de boussole, et font usage de l'astrolabe. Cette carte est sur parchemin ; sa hauteur est de cinq pieds onze pouces sept lignes de France, et sa longueur de six pieds sept pouces : elle est ornée de figures et de miniatures d'une couleur très-vive ; enfin les titres, les notes, les légendes et les descriptions sont écrits d'une manière très-nette, et en italien mêlé d'orthographe et de dialecte vénitien. (F. BORDONE, CADAMOSTO, EDRISSI, MARIN SANUDO, et ZÉNI.) W—r.

MAUROCORDATO - SCARLATI (ALEXANDRE), premier interprète de la Porte ottomane, né vers l'an 1636, était fils d'un pauvre gentilhomme de l'île de Scio, nommé Panteti Maurocordato, qui vendait de la soie à Constantinople. Il prétendait descendre des Scarlati de Gènes ; mais on assure que sa mère était la fille unique d'un Grec nommé Scar-

qui s'était enrichi dans la four-
des viandes pour le sérail, sous
ne d'Amurat IV, et qu'avant
user Panteli, elle avait été ma-
Matthieu, prince de Valakie,
avait répudiée à cause de sa
nité. Les parents d'Alexandre
yèrent, à l'âge de douze ans,
ses études à Padoue. Ses pro-
furent si rapides, qu'au bout
atorze ans, il fut reçu docteur
ilosophie et en médecine, et
son retour à Constantinople,
fessa ces deux sciences dans
de l'Église patriarcale. Ses
le mirent en réputation, et
es grands de l'empire voulurent
r pour médecin : mais les ris-
attachés à cette profession dans
aut, le déterminèrent à la quit-
t à tirer parti des connaissances
avait de plusieurs langues et
ntérêts des divers princes de
pe. Ce fut à cette époque qu'eut
a prise de Candie. Panagiotti,
ier drogman de la Porte, étant
mourir, le grand vezyr Ahmed
oli lui donna Maurocordato
successeur. Le nouveau drog-
aussi habile et aussi adroit que
que profond, exerça cet emploi
if, mais difficile et dangereux,
ut trente années, et fut exposé,
quatre règnes et sous un grand
re de vezys, à toutes les
es de la fortune. Accusé d'avoir
chouer le siège de Vienne, il fut
éré, dépouillé de sa charge
ses biens, et ne dut sa réinté-
n qu'à l'incapacité de son suc-
r. Envoyé, en 1688, auprès
npreur Léopold I, avec le titre
assadeur, que la Porte n'avait
à aucun Grec chrétien avant
eut l'adresse de se faire retenir
ans prisonnier à Vienne,
livers prétextes, jusqu'après la

mort du grand vezyr Kioproli Mus-
tapha, son ennemi déclaré. Il mé-
rita bientôt, par ses talents et sa
prudence, la haute réputation qu'il
acquit dans toute l'Europe, lorsqu'il
parut aux négociations de Carlowitz,
en 1699, en qualité de plénipoten-
tiaire, et de *conseiller des secrets*,
titre nouveau qui prouvait l'estime
dont il jouissait dans le divan. Le
traité de paix fut l'ouvrage de Mauro-
cordato. Il mena cette négociation à
fin, en politique adroit, à la satis-
faction de toutes les puissances con-
tractantes, comme les valets de Té-
rence ou de Molière auraient con-
duit une intrigue de comédie. On
a prétendu qu'il appartenait à la
France, qui croyait l'avoir acheté ;
mais Maurocordato n'appartenait
qu'à lui-même : il était seulement,
comme lord Lockhart, ambassa-
deur de Cromwell, *le très-humble*
serviteur des événements. Toutefois
il ne fut point étranger à l'ambiti-
tion ni à l'orgueil ; et lorsque la paix
de Carlowitz eut mis le socle à son
élévation, il exigea de tous les prin-
ces chrétiens le titre d'*illustrissime*.
Mais quelque brillante que fût
son existence, elle était fort pré-
caire ; et la révolution qui amena la
déposition de Mustapha II, en 1702,
aurait entraîné la perte de Mauro-
cordato, s'il n'eût évité cet orage par
la fuite. Il reparut avec le calme ;
et le sulthan Achmet III lui fit
l'accueil que méritait un des hom-
mes les plus utiles à l'empire. La
vieillesse d'Alexandre Maurocordato
s'écoula en paix, au sein des ri-
chesses et de la grandeur ; il mou-
rut dans les bras de ses deux fils, Ni-
colas et Jean, à la fin de 1709.
Pendant sa longue et pénible carrière,
il trouva le temps de faire beau-
coup de bien à ses compatriotes, et

d'encourager les lettres qu'il cultiva même avec succès. Il établit à Constantinople un collège, pour conserver le goût de la littérature grecque. Parmi un grand nombre d'ouvrages qu'il a composés, deux seulement ont été publiés : I. *Instrumentum pneumaticum circulandi sanguinis, sive de motu et usu pulmonum*, Bologne, 1664, et Francfort, 1665, in-12; livre rare, quoique souvent réimprimé en Italie, en Hollande et en Allemagne. II. *Histoire sacrée*, en grec, imprimée à Boukharest, 1716, in-fol., par les soins de son fils Nicolas, et précédée de son éloge par dom Jacob, et d'une préface. Il a laissé en manuscrit une *Histoire romaine*, en 3 vol.; — des *Mélanges de philosophie et de littérature*; — des *Lettres familières*; — des *Préceptes de droit civil*; et un livre sur la *Paix*, adressé aux Allemands. Il a traduit en turc, avec le secours d'un jésuite français de Scio, l'*Atlas de Blaucy*, en 12 vol. Ses Mémoires sur les empereurs turcs ont été publiés par Lacroix dans son *Etat de l'empire ottoman*, 1696, in-12. Tournefort nous apprend que la physionomie de Maurocordato annonçait son génie et son mérite; que ses connaissances égalaient ses talents diplomatiques; et que cet homme célèbre, sans contredit le plus savant médecin de Constantinople, confessait de bonne foi la supériorité des Européens dans la médecine et la botanique. A—T et S—Y.

MAUROCORDATO-SCARLATI (JEAN-NICOLAS), plus connu sous le second de ces prénoms, était le fils aîné du précédent, qu'il remplaça dans le poste de premier drogman de la Porte ottomane, dès l'ouverture des négociations du traité de Carlowitz. Il fut nommé, en 1709, hospodar de Moldavie; mais comme

il était plus savant que le grand-seigneur le révoqua de novembre 1710, et lui désigna pour successeur le célèbre Démétrius, après la défection fut rétabli, en 1711, dans la principauté de Moldavie (V. (VII, 34). Etienne Cantacuzène, hospodar de Valachie, ayant capitulé avec deux de ses fils, le commencement de 1716, par son d'intelligence avec la cour de Vienne, Maurocordato fut envoyé à Constantinople pour reprendre sa place. Loin d'être puni pour le décès de ses décesseurs, il se montra le plus fidèle des volontés de la cour, et il rétablit quelques impôts. Cantacuzène, tels que celui qui fut payé les prêtres et les moines, et le *vacarit*, droit sur les chevaux; il fut le premier à payer une taxe sur les vignobles; mais il réduisit considérablement le nombre des troupes nationales, et détacha de leurs privilèges, dit-on, de sa main, le grand vizir de son prédécesseur, qui fut à mort un évêque grec, du prince George Cantacuzène, qui força les ecclésiastiques grecs diocésains de ce pays à assister à son supplice. En 1717, la rancune cruelle qu'il paraît avoir eue tant sur le peuple qu'on le voit boïards et le clergé de la Valachie, le conduisit merveilleusement à la Porte, pour l'asservir cette province, qui fut cédée par son fils (V. l'article Nicolas), devenu odieux à son peuple, n'en reçut aucun secours, et fut détachement de troupes dans lequel s'était joint un grand nombre de nobles mécontents, s'avança dans la Valachie, par ordre du prince de Steinville, commandant de la Transilvanie; ce corps pécut

après un combat très-arde turque et tartare, enleva ce prince, et ses quatre enfants, 1716, et les conduisit, puis à Carlsbourg, traités avec beaucoup d'égards. Le prince Maurocordato promit cinq mille écus pour sa rançon; mais il n'en fut pas plus de succès. Il fut enlevé de Vienne, que les Turcs, la veuve et du fils de Maurocordato appuyées par une députation de Valakes, qui demandèrent le prince pour hospodar de l'Autriche, obtinrent à être tributaires de Passarowitz, en vertu des desseins que la Russie avait sur la Valachie. Maurocordato recouvra sa liberté par une stipulation expresse du traité; témoignage, que les Turcs, d'estime et de respect pour un chrétien grec. Reçu avec honneurs à Constantinople, il prit la mort de son père pour le plus bel homme de son temps, qui l'avait successivement eu dans les charges de grand vizir et d'hospodar de Valachie. Il fut alors rétabli dans sa principauté, dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée le 1730. Il était âgé de cinquante ans. Ce prince, encouragé par son père, encouragea les arts et les sciences. Il fit acheter une bibliothèque choisie de livres que bien choisie, et non moins versé dans la connaissance des anciens et des meilleurs livres grecs, il écrivait et parlait avec pureté l'ancien et vulgaire, le français, l'italien, le turc, le persan. Son goût pour

le travail et la méditation lui fit supporter philosophiquement sa longue détention; et ce fut pour en charmer les ennuis, qu'il demanda les débris de sa bibliothèque, et qu'il composa son ouvrage grec : *De Officiis*, publié en 1719, et réimprimé avec une traduction latine, Leipzig, 1722, in-4°. précédé d'un beau portrait du prince. Ce livre, dans lequel l'auteur, à l'exemple des anciens, ne s'est assujéti à aucune méthode, et paraît avoir voulu imiter le style de Platon, est un traité de morale et de politique chrétienne, divisé en 19 chapitres, à l'usage des princes. La Bibliothèque du Roi possède un manuscrit grec de Nicolas Maurocordato (sans nom d'auteur), intitulé : *Appendix de Philothéo*, sorte de roman instructif et amusant, suivant l'abbé Bignon, qui en a loué l'élégance du style, la vivacité des descriptions, et la ressemblance des portraits de diverses nations. Ce prince avait composé d'autres ouvrages qui n'ont pas été publiés; et l'on conservait dans la Bibliothèque de Mencke (1), quelques *Mélanges d'érudition*, tirés de ses manuscrits grecs. Comment un prince si sage, si éclairé, si pénétré des obligations d'un souverain, a-t-il pu être le tyran de son peuple? Il est probable que l'envie de quelques familles rivales a exagéré ses torts. Maurocordato eut deux fils, Constantin qui suit, et Charles qui se distingua, comme son père, par ses connaissances et son goût pour les lettres.

A—T.

MAUROCORDATO (CONSTANTIN), fils et successeur du précédent, fut le dernier hospodar de Valachie nommé par les boiards et confirmé

(1) Voyez la description de ce volume, pag. 557 de la Bibliothèque Manuscrite, pag. 557, col. de 1727.

par la Porte othomane, qui, depuis, s'est réservé le droit de donner seule des souverains aux Moldaves et aux Valaques. L'élection de Constantin doit justifier la mémoire de son père : car il n'est pas probable qu'un peuple eût choisi pour souverain le fils de son tyran (V. l'article précédent). Ce prince était à peine installé qu'il faillit être victime de la révolution qui entraîna la déposition d'Achmet III, en octobre 1730. Il fut arrêté avec sa famille, et l'on séquestra ses biens; mais, dès l'année suivante, le sultban Mahmoud lui rendit sa liberté, ses biens, et sa principauté. Le règne de Constantin Maurocordato a fait époque en Valakie, à cause de la fameuse réforme de 1739, à laquelle on a donné son nom, et qui consumma l'asservissement et la ruine de cette province. Il établit de nouveaux tribunaux, en remplaça quelques-uns par des juges militaires, priva les boyards des gardes dont ils se faisaient escorter, acheva la suppression des milices nationales, et n'en réserva qu'un petit nombre pour le service civil et pour les postes. Aussi mauvais financier que mal-adroit politique, au lieu d'asseoir le poids principal des impôts sur les productions et les consommations du pays, il augmenta la capitation, et mit en ferme toutes les autres contributions. Quoique les changements opérés par Constantin n'eussent pour objet que d'accroître ses revenus, sa réforme embrassa toutes les parties de l'administration civile et militaire : tout fut soumis au système fiscal. Il paraît néanmoins que ce prince eut d'abord des intentions louables. Il publia quelques bons réglemens (1); il

abrogea quelques impôts; il réduisit à d'autres : il réduisit et fit la quotité des corvées; il abolit même la servitude des paysans; et cependant leur nombre, qui se trouva de cent quarante-sept mille familles, dans le premier dénombrement qu'il ordonna, ne fut que de 70,000 dans un second en 1745, et se trouva réduit à 35,000 dans la suite, soit par l'émigration des mécontents, soit parce que plusieurs familles obtinrent, avec de l'argent, de n'être pas inscrites sur les registres civils. Mais lorsque Maurocordato se vit, à diverses reprises, dépouillé de sa principauté, par les cabales de ses rivaux; il ne se montra pas plus délicat sur les moyens de s'y maintenir; et sa plus grande faute fut d'avoir augmenté de 1500 mille francs, le tribut que la Valakie payait à la Porte, à l'avènement d'un nouvel hospodar. Cette mesure mit non-seulement le comble aux malheurs du pays; elle fut même la source de la disgrâce de son auteur. Les Turcs intéressés à se procurer le plus souvent possible cette somme, ont changé continuellement les hospodars (2). Les peuples n'ont été que plus écrasés d'impôts; et les princes avilis ne sont plus que des fermiers amovibles de la Porte. At

Constantin Maurocordato que cette province devoit sa littérature. « Ce prince, dit-il, entreprit de donner à ce peuple une grammaire, et tira les caractères du grec et de l'arabe. Il fit faire une édition de la Bible en cette langue, et ordonna que l'évangile fût lu dans les églises régulièrement. Le peu d'autres cette langue fut régulière, et la connaissance des lettres devint familière aux boyards, qui auparavant n'avaient à peine su leur nom. » *Description des principautés de Valakie et de Moldavie*, Londres, 1820 (en anglais), et dans la *Biblioth. univ. juillet 1820*, tom. XIV, Litt. p. 269.)

(2) Cet abus a duré jusqu'à la paix de 1812. La Russie stipula, dans ce traité, que les hospodars retourneraient au moins sept années en place. *V. le Traité de Moscou à Constantinople*, par Mac-Uriel, Londres, 1819, in-8°, et la *Bibliothèque nouvelle* (de Genève), avril 1820; *Litt. tom. XII*, p. 343.)

(1) Si l'on s'en rapportait au témoignage de M. W. Wilkinson, consul anglais en Valakie, ce serait à

Leux n'a donc fait plus de tort à Valakie que Constantin Maudato. Déposé en 1741, rétabli en 1744, dépossédé de nouveau en 1756, révoqué en 1759, nommé pour la dernière fois hospodar en 1761, il fut enfin chassé complètement en 1763, et ne revint, sans doute peu d'années après, dans un âge assez avancé. Les intervalles de ses divers règnes, depuis 1741 jusqu'en 1761, furent gouvernés par sept princes dont trois de la famille Racowitza, et quatre de la famille de Ghicca, qui tous gouvernèrent plus d'une fois la Valachie depuis la dernière époque, et dont les révolutions n'en ont pas moins été fréquentes. On peut juger par là de la situation de ce malheureux

A—T.

MAUROLYCO (FRANÇOIS), le plus célèbre géomètre de son temps, né à Messine, le 16 septembre 1698, d'une famille grecque, originaire de Constantinople. Après avoir terminé ses études avec distinction, il embrassa l'état ecclésiastique, et se livra à la littérature qui avait été jusqu'alors son amusement, il se consacra tout entier aux mathématiques ; science dans laquelle son père avait été seul maître. Il s'y livra sans relâche, au point qu'il en tomba malade ; et depuis, sa santé fut toujours languissante : mais dès qu'il fut capable de reprendre ses études, il les continua constamment avec la même assiduité ; et sa persévérance fut couronnée par le plus brillant succès. Sa réputation s'étendit bientôt dans toute la Sicile ; et quoiqu'il eût préféré rester dans sa retraite au milieu de ses livres, il fut obligé de céder à sollicitations du vice-roi Jean de Savoie, qui le pressait de paraître à la cour. Maurolyco se chargea

d'enseigner la géométrie au fils aîné du vice-roi ; et tant qu'il consentit de rester à Palerme, il partagea sa table, et eut un logement dans son palais. Parmi les seigneurs qui brillaient alors à la cour de Sicile, le marquis de Geraci se faisait remarquer par la politesse de ses manières, et surtout par son goût pour les sciences. Il conçut pour Maurolyco une affection si vive, que bientôt il lui fut impossible de s'en séparer ; et comme leur amitié était réciproque, Maurolyco l'accompagna dans ses voyages à Naples et à Rome, où l'habile géomètre reçut du cardinal Alexandre Farnèse un accueil très-distingué. Le marquis de Geraci craignit qu'il n'accédât aux propositions avantageuses qu'on lui adressait pour le retenir à Rome, et il se hâta de le ramener en Sicile ; mais, pour le dédommager des sacrifices qu'il lui avait faits, il lui donna la riche abbaye de *Santa Maria del Parto*, et lui assigna en outre une pension de deux cents écus d'or, pour l'engager à donner des leçons de mathématiques au collège de Messine. Tous les étrangers de distinction qui arrivaient en cette ville, s'empressaient de le visiter ; et l'on en cite plusieurs qui avaient entrepris le voyage uniquement pour le voir et pour le consulter. Les plus grands mathématiciens de l'Italie recouraient à ses lumières, et ne le consultaient jamais en vain. Maurolyco, comblé d'honneurs, entouré de la considération et de l'estime publique, parvint à une extrême vieillesse. La mort du marquis de Geraci, son ami et son bienfaiteur, fut le premier chagrin très-vif qu'il eût ressenti ; il se retira dans une campagne près de Messine pour s'y préparer, par la méditation et la prière,

à sa fin prochaine : il y termina sa longue et honorable carrière, le 21 juillet 1575. Ses restes furent transportés dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Messine, et déposés dans un tombeau décoré d'une épitaphe rapportée par la plupart des écrivains qu'on citera dans la suite de cet article. Les compatriotes de Maurolyco ont cru le louer en vantant ses connaissances astrologiques, et son talent pour les prédictions : mais nous imiterons la sage circonspection de Tiraboschi, qui refuse d'admettre, sans preuves, cet affligeant éloge. Heureusement pour sa mémoire, il a des droits plus certains et mieux fondés à l'estime de la postérité. Il essaya de rétablir le cinquième livre d'Apollonius de Perge, d'après l'indication de Pappus, qui nous apprend qu'il traitait, *De maximis et minimis* ; et quoiqu'il n'ait pas été entièrement heureux dans cette entreprise, on est obligé de convenir qu'il n'y a qu'un grand géomètre qui ait osé la tenter (V. APOLLONIUS et VIVIANI). Il imagina une nouvelle théorie des sections coniques, adoptée et étendue par la Hire ; il perfectionna les gnomons ; l'arithmétique lui eut aussi des obligations (V. MARIANO FONTANA, XV, 202) ; on a de lui divers traités sur l'astronomie, sur la nature des éléments, sur la mécanique, sur les propriétés de l'aimant, sur la musique, et sur d'autres parties de la physique et des mathématiques ; enfin il a publié différents ouvrages sur l'histoire, et un recueil de poésies (*Rime*, 1552, in-8°.) On trouvera dans les *Mémoires* de Nicéron, tome XXXVII, la liste des ouvrages de Maurolyco qui ont été imprimés, au nombre de quinze ; les principaux sont : I. *Des Traductions latines* de Théo-

dose, de Ménélaus, d'Autolyas, d'Euclides, d'Apollonius, etc., la plupart accompagnées de savants commentaires, qui ont été fort utiles aux nouveaux éditeurs. II. *Cosmographie de formâ, situ, numeroque colorum et elementorum*, etc. Venise, 1543, in-4°. ; souvent réimprimé dans le seizième siècle. III. *Thematata de lumine et umbrâ ad perspectivam radiorum incidentiam*, Venise, 1575, in-4°. ; nouv. éd. avec les notes de Clavius, Lyon, 1613. Il approcha, plus que personne, dans cet ouvrage, de la véritable manière dont nous voyons les objets ; mais il lui restait encore à vaincre des difficultés qui ont arrêté longtemps ceux qui ont achevé après lui ce qu'il avait commencé. (V. l'*Hist. des mathématiques* de Montucla, tome 1^{er}. p. 696 et suiv.) IV. *Admirandi Archimedi Syracusani monumenta omnia que exstant*, Palerme, 1685, in-fol. C'est plutôt une imitation d'Archimède qu'une traduction littérale des ouvrages du géomètre ancien. La première édition s'étant perdue par un naufrage, fut renouvelée sur un exemplaire retrouvé en 1681. (V. *ibid.* p. 563.) Maurolyco avait laissé un grand nombre de traités manuscrits, dont on peut voir la liste dans la *Biblioth. Sicula* de Mongitore, et dans les *Elogi d'uomini illustri* de Lor. Crasso. Outre les auteurs déjà cités on peut consulter, pour des détails, la *Vie* de Maurolyco (en italien) par un de ses neveux, Messine, 1613, in-4°. ; les *Eloges des hommes illustres* de Teissier ; le *Dictionn. de Chaupepié*, etc. W—s.

MAUROLYCO (SILVESTRE), devenu du précédent, hérita, sinon de ses talents, au moins de son ardeur pour l'étude. Étant passé fort jeune

gne, il fut attaché, en 1583, à la garde de la bibliothèque de Valence, et chargé, par le roi Philippe II, de parcourir l'Europe, pour recueillir des manuscrits dignes de faire partie de cette collection. Il fut récompensé de ses services, par une pension, et fut nommé, en 1588, bibliothécaire du roi. Il revint en France après en Sicile, et fut élu, en 1592, de l'abbaye de *S. Maria de Roccamatore*, dont il restaura et embellit les bâtiments, on l'apprend d'une inscription au-dessus de la porte de la chapelle. Il vivait encore en 1613; mais Mongitore n'indique pas la date de sa mort. On a de lui *Oratio sagra intitolata mare di tutte le religioni del mondo*, Messine, 1613, in-fol. C'est un recueil d'ordres monastiques: un peu meilleure que celles qui l'ont précédée; mais elle a été surpassée par les ouvrages de Gualtero, d'Hélyot, etc. Mauroyeny a aussi plusieurs ouvrages manuscrits, qui supposent des recherches dont on trouvera la liste dans la *Biblioth. Sicula*, tom. II, p. 100.

MAUROYENY (NICOLAS), hospodar de Valachie, en 1788, après Alexandre Maurocordato son élévation au fameux pacha Gazi Hassan, dont il fut le drogman. La cour de Constantinople ayant déclaré la guerre à celles de Saint-Petersbourg et de Vienne, Mauroyeny montra un grand zèle pour les intérêts de la France, qu'il obtint l'honneur d'être nommé, par exemple pour un Grec, de commander un corps de troupes françaises. A la tête de dix-huit mille hommes, dont un tiers était composé de Valaques et Bulgares,

il ouvrit la campagne, en 1788, entra dans la Transsilvanie, et remporta les premiers avantages sur les Autrichiens, en enlevant plusieurs fois leurs avant-postes qui ne purent résister aux charges de la cavalerie turque. En récompense de ces succès qu'il souilla par des ravages inutiles, il reçut du grand-vézyr un sabre et un castan. Moins heureux dans les campagnes suivantes, et battu deux fois par les Autrichiens, il fut obligé de se replier dans la Bulgarie. Voulant reprendre l'offensive, il repassa le Danube non loin de Widdin, et se retrancha près de Kolafat, en Valachie; mais il fut forcé dans cette position par le comte de Clerfayt, le 26 juin 1790, et laissa quinze cents hommes sur le champ de bataille. Cette défaite causa sa perte. Déjà son protecteur avait succombé (*Voy. Gazi-Hassan*). Le nouveau grand-vézyr, et plusieurs pachas, jaloux des premiers succès de Mauroyeny, présentèrent sa défaite et les conférences qu'il avait eues quelques mois auparavant avec le prince de Cobourg, généralissime de l'armée impériale, comme un plan concerté de trahison, et arrachèrent au sultan Selim III qui l'estimait, l'ordre de son exil. La résistance de l'hospodar à s'y soumettre suffit au grand-vézyr pour résoudre sa mort. Séparé de ses troupes, et attiré dans le camp de ce ministre, le malheureux prince offrit vainement d'embrasser l'islamisme, dans l'espoir de sauver ses jours. Il fut exécuté au mois d'octobre 1790; et sa tête, envoyée à Constantinople, fut exposée à la porte du sérail. La famille de Mauroyeny se réfugia, avec une partie de ses trésors, à Carlsbourg, en Transsilvanie; et le titre d'hospodar fut rendu à Maurocordato, qui recevra

la Valakie, l'année suivante, par la paix de Yassy. A—T.

MAURY (JEAN-SIFFREIN), cardinal, né le 26 juin 1746, à Vauréas, dans le comtat Vénéaisin, d'une famille pauvre et obscure, fit ses premières études dans son pays, et les acheva au séminaire de Saint-Charles d'Avignon, puis à celui de Sainte-Garde dans la même ville. De l'ardeur pour le travail, une mémoire fort heureuse, un esprit vif, beaucoup d'assurance et de desir de se faire connaître, le distinguaient dès le premier âge. Il vint de bonne heure à Paris : sans fortune et ne connaissant presque personne, il se trouva dans une position difficile. Il donna des leçons, et fut instituteur dans une maison particulière; mais ses travaux personnels nuisaient aux progrès de son élève, dont il était moins occupé que des écrits qu'il pensait dès-lors à publier. En 1766, n'ayant encore que vingt ans, il fit imprimer un *Éloge funèbre du Dauphin* et un *Éloge de Stanislas*, in-8°. l'un et l'autre. Ces discours, qui ne paraissent pas avoir été prononcés, n'ont rien de remarquable en eux-mêmes, et ils offrent même quelque trace de mauvais goût; ce sont pourtant encore des compositions assez étonnantes pour l'âge qu'avait l'auteur. L'année suivante, le jeune Maury concourut pour deux sujets de prix proposés par l'académie française; l'un était l'Éloge de Charles V, et l'autre les Avantages de la Paix. Ces discours furent encore imprimés in-8°. Ces premiers essais encouragèrent l'abbé Maury : ayant pris les ordres sacrés, il résolut de se livrer à l'éloquence de la chaire, et il prêcha dans différentes églises de la capitale. En 1770, l'académie française avait

proposé, pour prix d'éloquence, l'Éloge de Fénelon; il se présenta plusieurs concurrents, et fut nommé pour cette épitaphe : *Antiqui habent tute ac fide*; il obtint l'académie le prix, qui fut de 25 août 1771. On n'eut pas le temps de prendre, dans le discours s'agit, les défauts qui furent dans ceux des autres concurrents; toutefois le style, et le fond, se sentaient un peu de l'orateur, qui s'était modéré à l'esprit de ses juges. *rallèle des trois discours* concouru sur le même sujet, ne parait pas à paraître; il ne fut pas imprimé, et ne fut pas fort impartial. Un hérétique de Fénelon venait d'être nommé évêché de Lombes; il fut nommé Maury son grand-vicaire de sa cathédrale le jour de Paris convenu. Ce jeune orateur que celui de saint Louis devant et le succès de son discours à suivre la même carrière de saint Louis devant française, en 1772. fut goûté; l'académie lui un bénéfice, et l'on nomma l'abbé Maury Frénade. Son panegyric d'Augustin prononcé en l'assemblée du clergé, fut recueilli à ses autres discours publiés le recueil en 1773. titre : *Discours choisis sur les sujets de religion et de l'éloquence de saint Augustin, l'Éloge de Fénelon, et des Réflexions de Bossuet*, qui furent faites pour l'édition de

is que ce bénédictin
 Dès ce temps, l'abbé
 é appelé à prêcher à la
 ma successivement un
 arême. Il était étroite-
 l'abbé de Boismont; et
 s composèrent ensem-
 : *secrètes sur l'état ac-*
igion et du clergé en
 s, 1781, 22 pag. in-12;
 éger et satirique. En
 lu pour succéder à Le-
 pignan dans l'acadé-
 : ce choix était dû aux
 bbé Maury, alors fort
 les sociétés brillantes
 , et vivant dans l'inti-
 gens de lettres et les
 les plus accrédités, no-
 : Marmontel. Son dis-
 : ption est du 27 jan-
 orateur parla cette fois
 avec modestie; il s'é-
 us d'abondance que de
 tres de Pompignan son
 : blâmant adroitement
 imprudentes entamées
 leur contre le parti phi-
 il obtint du duc de Ni-
 lui-même l'éloge d'a-
 philosophie à l'Évan-
 Maury perdit, l'année
 ami, l'abbé de Bois-
 ui résigna en mourant
 de Lions, bénéfice de
) livres de rente. Son
 it alors très-brillante;
 le plusieurs bénéfices,
 t une belle réputation.
 yons pas devoir parler
 privée et de ses mœurs
 en rapporte à des bruits
 nes, n'étaient pas celles
 ient à son état: Il était
 n homme d'un caractè-
 ent, et aussi répandu
 cipales sociétés, res-

tât étranger aux discussions poli-
 tiques qui tourmentaient alors la
 France; et l'on verra qu'en effet, il
 y prit la part la plus active. Le
 garde des sceaux, Lamoignon, mort
 au commencement de la révolution,
 avait cru pouvoir tirer parti de ses
 talents. Il en avait fait son conseil
 particulier; et l'on a dit que l'abbé
 aida le ministre dans la plus grande
 partie de ses travaux, et particuliè-
 rement en 1787 et 1788, dans la
 rédaction des édits qui firent pousser
 de si hautes clameurs à la suprême
 magistrature; édits trop mémora-
 bles, qui eurent tant d'influence sur
 la suite des événements révolution-
 naires, dont Maury devait bientôt
 combattre les principes et poursui-
 vre les effets avec la plus grande
 énergie. Ce fut comme prier de
 Lions qu'il assista aux assemblées
 du clergé du bailliage de Péronne,
 pour l'élection des députés aux états-
 généraux. Il y fut nommé député:
 on ne le vit point figurer dans les
 premières discussions de l'assemblée;
 et même sa fuite, son arrestation à
 Péronne et une lettre facétieuse de
 Rivarol, semblèrent jeter sur lui quel-
 que ridicule: mais il l'effaça bientôt.
 Il paraît que la première discussion
 où il prit part, fut celle sur le *veto*
 du roi, au mois de septembre 1789;
 et depuis il n'y eut point de grandes
 questions où il ne portât la parole.
 On le trouvait également prêt, soit
 qu'il fût question de finances, soit
 qu'il s'agit de matières ecclésiasti-
 ques. Ses opinions sur les pensions,
 sur l'impôt, sur la compagnie des
 Indes, sur le papier-monnaie, etc.,
 prouvèrent à-la-fois beaucoup de con-
 naissances et une rare facilité d'élo-
 cution. Il attaqua vivement Necker,
 le 18 mars 1790: ses discours contre
 ce ministre, sur les attentats des 5 et

6 octobre, sur le droit du roi de faire la guerre et la paix, sur la réunion d'Avignon, méritent surtout d'être cités. Il défendit constamment les droits de l'Eglise et du clergé, dans les séances entre autres, des 17 octobre et 27 novembre 1790. Il combattit avec force les assertions de Mirabeau, et les projets du comité ecclésiastique de l'assemblée. Il signa aussi les protestations du côté droit en faveur de la religion et de la monarchie, notamment celle du 13 avril 1790, lors que l'assemblée refusa de déclarer la religion catholique religion de l'Etat, et celle du 29 juin 1791, relativement aux décrets qui avaient constitué prisonniers le roi et la famille royale. Les signataires de celle-ci annonçaient qu'ils ne prendraient plus de part aux délibérations de l'assemblée, excepté pour ce qui concernerait les droits et les intérêts du roi et de sa famille : en effet, l'abbé Maury parla rarement depuis cette époque. La tribune de l'assemblée constituante a été véritablement le théâtre de sa gloire; il y soutint la lutte avec honneur contre tous les orateurs du côté gauche, et particulièrement contre Mirabeau, son compatriote et son constant adversaire, avec lequel on le met souvent en parallèle. Ses talents et son courage jetèrent sur lui un grand éclat. Ce fut surtout lors de l'attaque dirigée contre les propriétés ecclésiastiques, que l'abbé Maury se montra réellement un grand orateur. Ces propriétés n'eurent pas de plus brillant et de plus noble défenseur : il reprit trois ou quatre fois la parole dans cette grande discussion; et ce fut presque toujours à lui que les partisans de l'expropriation s'attachèrent à répondre : c'est contre lui que tous les

avocats révolutionnaires, et notamment Thouret, le plus habile d'entre eux, réunirent leurs forces. Ce dernier parvint seul à embarrasser Maury dans les filets de sa dialectique : Mirabeau lui-même, trop étranger à cette matière, avait reculé devant les arguments pressants de l'abbé; mais il retrouva l'occasion de reprendre ses avantages, et de justifier ce qu'il disait de son antagoniste : « Quand il a raison, nous nous battons; mais quand il a tort, je l'écrase. » Une lutte corps à corps s'engagea entre les deux orateurs au sujet des assignats, et la victoire fut pour Mirabeau, que ses partisans couvrirent de lauriers; ils voulurent le porter en triomphe, et son adversaire faillit être assommé, à leur instigation : tout cela n'empêcha pas l'abbé Maury de prédire tous les désastres que devait produire ce papier funeste. Il ouvrit, en finissant, le livre du système de Law, qu'il avait apporté à l'assemblée, et y lut ces mots : *M. Law n'a plus d'ennemis que ceux du genre humain*; « et c'était lui, s'écria-t-il, qui était l'ennemi du genre humain et de la patrie. Qu'on nous dénonce au peuple; il nous entend, qu'il nous juge : je ne déclina point sa juridiction..... » En disant ces mots, il tira de sa poche quelques billets de Law, en disant : « Les voilà, ces papiers désastreux, couverts des larmes et du sang du peuple ! les voilà, ces papiers, qui doivent être placés comme des fanaux, pour marquer les écueils contre lesquels le vaisseau de la patrie peut se briser ! » L'abbé Maury avait un organe imposant, sonore, et une facilité de débit extraordinaire, mais, si l'on peut s'exprimer ainsi, une violence dans

l'imagination, qui lui nuisait souvent. Personne dans l'assemblée ne posait une question plus nettement que lui, et personne, dans le commencement d'un discours, ne la développait avec plus d'ordre et de clarté. Orateur abondant et nerveux, il n'était pas moins habile logicien : mais les interpellations de ses adversaires, les cris qu'ils provoquaient dans l'assemblée, dérangent la succession de ses idées, que souvent il ne retrouvait plus : non qu'il fût intimidé de leurs interruptions et des vociférations des tribunes ; il les bravait, au contraire, avec une imperturbable fermeté : mais sa propre impatience, et la volonté de repousser immédiatement leurs attaques, le mettaient hors de lui-même ; et il arrivait souvent que la fin de ses discours n'était plus en rapport avec le commencement. Ses adroits adversaires savaient très-bien que leurs interruptions et leurs huées étaient un moyen sûr de mettre ce brillant orateur en défaut : aussi ne les lui ménageaient-ils pas. Voici quelques traits d'un portrait de Maury, par un homme qui siégeait alors à ses côtés dans l'Assemblée constituante, et qui s'est bien éloigné depuis de ses premiers errements : « Maury, dit l'abbé de Pradt, était fort d'un amas immense de richesses acquises par le travail, doué d'une mémoire heureuse, vaste réservoir pour l'étude, pourvu d'un sang-froid que rien ne trouble, puissant par l'enchaînement des idées qu'il a l'art de présenter toujours liés ensemble ;... toujours clair dans ses idées, correct dans son style, peut-être le seul parmi ceux qui parurent dans cette arène, sous la dictée duquel on eût pu recueillir un discours conforme aux règles sévères du langage... Il excellait à cacher ce

qu'il ne savait pas.... Il eût pu être l'orateur et l'interprète d'un parti ; Mirabeau en aurait été le créateur et le conducteur. Le premier ne voyait dans les hommes qu'un auditoire ; le deuxième ne voyait dans un auditoire que des hommes et des machines de guerre. » L'abbé Maury n'était pas moins intrépide en public qu'à la tribune ; son énergique opposition à toutes les entreprises des révolutionnaires, l'exposa souvent aux violences de la populace, qu'on ameutait contre les royalistes, lorsqu'on ne pouvait pas leur répondre par de bonnes raisons : il ne l'ignorait pas, et il était toujours muni de deux pistolets, qu'il appelait, dit-on, ses *burettes*. Après la discussion sur les assignats, quelques misérables ayant crié, lorsqu'il sortit de l'assemblée : *A la lanterne l'abbé Maury !* Celui-ci, sans s'émouvoir, s'approche d'eux, et leur dit : « Eh bien, le voilà l'abbé Maury ; quand vous le mettriez à la lanterne, y verriez-vous plus clair ? » Tout le monde partit d'un éclat de rire, et battit des mains. Le 19 juin 1790, il s'opposa, avec son énergie accoutumée, à la suppression des titres de noblesse, qui fut provoquée par les personnes les plus distinguées de cette classe elle-même. Tout le monde remarqua ce singulier combat du fils d'un pauvre cordonnier, pour conserver aux familles de France, de la naissance la plus élevée, un titre dont elles ne voulaient pas. L'abbé Maury s'opposa encore, de tous ses moyens, à la réunion d'Avignon et du Comtat à la France. On peut même dire qu'il fut le seul des députés de son parti qui plaida pour cette cause avec un véritable intérêt. Il est naturel de croire que sa conduite en cette occasion ne contri-

bua pas peu à lui faire obtenir les faveurs du Saint - Siége. Dans les pièces imprimées à la suite du *Procès de Louis XVI*, 1795, 3 vol. in-8°, on trouve quelques mémoires sous son nom, relativement à l'acceptation de la constitution : les conseils qu'il y donnait au roi ne furent pas suivis. La révolution, qui enlevait à l'abbé Maury ses bénéfices, et qui le forçait de s'expatrier, semblait détruire d'un seul coup sa fortune, son repos et ses honneurs; ce fut elle, au contraire, qui hâta son élévation. Ses discours à l'assemblée lui avaient acquis une réputation prodigieuse. Lorsqu'il sortit de France, après la clôture de la session, il reçut partout l'accueil le plus flatteur. Il parut successivement à Chambéri, à Bruxelles, à Liège, à Coblenz; et les princes français et étrangers lui donnèrent des témoignages unanimes d'intérêt et d'estime. Appelé à Rome par Pie VI, son entrée dans cette ville eut l'air d'un triomphe : les prélats, les seigneurs, le peuple, étaient allés au devant de lui; et Mesdames, tantes du roi, qui habitaient alors la capitale du monde chrétien, le traitèrent avec la plus grande distinction. Pie VI le fit archevêque de Nicée *in partibus*; et, le 1^{er} mars 1792, l'abbé Maury fut sacré en cette qualité, en présence de Mesdames, par le cardinal Zelada, secrétaire d'état, assisté de deux évêques français. Le nouveau prélat fut nommé nonce du souverain pontife à la diète de Francfort, qui se tenait pour l'élection de l'empereur François II; il se rendit en effet à cette diète, où le ministre ne soutint pas la réputation de l'orateur. Il n'avait aucune habitude diplomatique; sa brusquerie, son penchant à causer, et la difficulté qu'il éprouvait à garder

un secret, formaient un caractère bien opposé à celui d'un ambassadeur. Toutefois le pape ne cessa de le combler de ses faveurs; le 21 février 1794, il le nomma cardinal et évêque de Montefiascone et Corneto, sièges unis. Cet évêché, situé dans l'état de l'Église, est un des meilleurs de l'Italie; et la position de la ville, entre Rome et Florence, en rend le séjour fort agréable. Mais la révolution française vint poursuivre le nouveau cardinal dans cet asile. L'entrée des Français à Rome, en 1798, fut le signal de la dispersion du sacré collège; Maury, qui devait, plus que tout autre, redouter l'arrivée de ses compatriotes, prit la fuite : sa voiture se croisa avec celle des commissaires que le Directoire envoyait à Rome, et qui n'apprirent qu'après coup quelle proie leur avait échappé. Il se retira en Toscane, et resta quelque temps à Sienne. Un général français ayant donné ordre de l'arrêter, il se rendit à Venise, déguisé en voiturier : depuis, il passa en Russie, et l'on crut même que ce voyage se rattachait à quelque projet de réunion entre les deux Églises; mais il y a toute apparence que les troubles seuls de l'Italie conduisirent le cardinal si loin : la situation où se trouvait à cette époque l'Église romaine, n'était pas favorable pour le projet supposé. Lorsque les victoires des armées russes en Italie eurent changé la face des affaires, Maury quitta Pétersbourg, et se réunit à ses collègues pour le conclave qui s'ouvrit à Venise, le 1^{er} décembre 1799 : il s'y trouva le seul cardinal français; les cardinaux de Rohan, de la Rochefoucauld et de Montmorenci n'avaient pu s'y rendre. Il revint à Rome à la suite de Pie VII; et Louis XVIII,

tiré à Mittau, le nomma son d'apprès du Saint-Siège. de tant d'honneurs, le cardinal de laury montrait beaucoup pour les intérêts du roi, et onçait vivement contre le ement de l'usurpateur. On t, dans le temps, des lettres des évêques français, qui ont rimées, et où il blâmait avec ute concession et toute idée rochement entre le Saint-Buonaparte. Ce zèle était apent trop vif pour durer long. e cardinal s'ennuyait à Monne. et soupirait après ce héâtre de Paris, où il avait es jours si brillants. Le 22 04, l'ambassadeur de Louis icrivit à Buonaparte une lettre otestait, dans les termes les mpeux, de son admiration idélité pour le nouvel em. Celui-ci fit trophée de cette et elle fut publiée dans les x en 1805. Le cardinal enle voyage de Gènes pour être s à Napoléon; il obtint de à Paris, et il parut en 1806 te capitale, tout étonnée de r en l'absence de la monar-'accueil glacé qu'il éprouva s sociétés où il avait été si hé, dut lui prouver de quel envisageait sa démarche; il ra bientôt aussi solitaire qu'à ascone. Néanmoins il s'atta- plus en plus au char de l'ur, reçut le titre de cardinal , et fut nommé premier au- du roi Jérôme, le dernier res de Buonaparte. Rappelé académie française, il y prole 6 mai 1807, un discours tion qui ne fut pas heureux. ibleée était très-nombreuse; d'entendre un orateur cé-

lèbre avait attiré une foule de curieux. Le cardinal parla pendant une heure et demie; ce qu'il dit de lui-même, les longs détails où il entra sur l'abbé de Radonvilliers dont peu de personnes se souvenaient, et sur-tout un éloge emphatique de Buonaparte, tout contribuait à ennuyer l'auditoire: plus on s'était attendu à une composition brillante, vive, animée, plus on fut étonné de la langueur, de la prolixité, du défaut de mesure et d'intérêt qui parurent dans tout ce discours (1). On trouve le même caractère dans l'*Essai sur l'Éloquence de la chaire*, Paris, 1810, 2 vol. in-8°.; c'était une nouvelle édition de ses *Discours choisis*, qui n'offrait de remarquable qu'une excessive abondance et une profusion d'anecdotes: car l'auteur aimait beaucoup à raconter; et sa conversation, comme ses livres, était remplie d'une foule de traits d'histoire qu'il se plaisait à embellir, et qu'il mettait sur le compte de tel ou tel personnage: il prétendait les avoir appris par tradition; mais il se dispensait de citer ses autorités. Cependant la situation de l'Église devenait de plus en plus fâcheuse; le pape avait été enlevé de Rome et confiné à Savone; les cardinaux, les prélats étaient exilés ou proscrits.

(1) L'abbé Mauzy reçu à l'académie française en 1785, non-seulement ne fut pas admis à l'institut lors de la formation de cette compagnie en l'an IV-1798; mais lors de sa nouvelle organisation (8 pluviôse an XI-1803), et de sa division en quatre classes (au lieu de trois), il fut le seul des anciens membres de l'académie française qui ne fut pas appelé dans la deuxième classe: il lui fallut, en 1807, se présenter parmi ses anciens confrères, comme récipiendaire. Il remplaça Target, qui, avant la révolution, n'avait été reçu qu'après lui à l'académie française. Lors de l'organisation (non publiée en 1815), et lors de celle du 21 août 1816, imaginées pour enlever quelques membres, le cardinal Mauzy fut du nombre des éliminés. Ainsi après avoir été reçu deux fois à l'académie française, il n'a point eu de successeur pour y prononcer son discours (V. la *Bibliographie de la France*, 1817, p. 548). A. B.—T.

A la fin de 1809, le cardinal Maury fut nommé membre d'une commission chargée de répondre à quelques questions de Buonaparte, sur l'autorité du pape et sur des matières analogues : il ne paraît pas avoir eu beaucoup d'influence dans cette assemblée, dont les réponses se trouvent dans les *Fragments sur l'Histoire ecclésiastique*, par M. de Barral. Quelque temps après, le cardinal Fesch, qui avait été nommé archevêque de Paris, s'étant brouillé avec son neveu Buonaparte, celui-ci, dans un moment d'humeur, nomma tout-à-coup Maury au même siège (14 octobre 1810). Celui-ci prit immédiatement l'administration du diocèse, qui lui fut déferée par le chapitre, s'établit à l'archevêché, reçut une forte somme pour cet établissement, présida aux conseils, donna des mandements, et pourvut aux places vacantes. Le 5 novembre, le souverain pontife lui adressa, de Savone, un bref, où il lui reprochait d'abandonner les intérêts de l'Église, de violer ses serments, d'avoir quitté son siège de Montefiascone, et de s'emparer d'une administration étrangère ; il lui enjoignait et le priait, en même temps, de renoncer sur-le-champ à cette administration. Ce bref fit un grand éclat ; et la police impériale rechercha avec une extrême ardeur ceux qui avaient pu le propager. En 1811, M. l'abbé d'Astros, grand-vicaire de Paris, fut rudement interpellé par Buonaparte, le 1^{er} janvier, jour de réception aux Tuileries, et arrêté à l'instant même (1). Des ecclésiastiques soup-

(1) Tout le monde sut, dans le temps, que le ministre de la police ayant conté la persécution de l'abbé d'Astros au cardinal, celui-ci se chargea de le conduire à l'hôtel du ministère, d'où il fut transféré dans la prison de Vincennes.

onnés d'avoir connu le bref, furent arrêtés ; et le pape lui-même fut traité avec plus de rigueur. Le cardinal Maury a dit, depuis, que le bref ne lui était pas parvenu ; ce qui est fort difficile à croire. Quelques jours après il rédigea une adresse au nom du chapitre de Paris, pleine de protestations d'attachement aux libertés de l'Église gallicane, et qui fut présentée à celui précisément qui les foulait aux pieds avec le plus de mépris. Le cardinal continua, malgré le bref, d'administrer le diocèse ; et il y montra constamment un dévouement extrême pour Buonaparte. L'exagération de ses mandements et les bizarreries de son caractère contribuaient également à lui aliéner le clergé, en même temps que son ton, ses manières, son défaut absolu de mesure, l'exposaient à la risée des gens du monde. On sait ce qui lui arriva un vendredi saint à Notre-Dame, où il prêchait la passion. Une dame (la princesse de Schwartzemberg) ne trouvant point de place dans l'église, monta dans la chaire après le cardinal, s'assit derrière lui, et y resta la moitié du sermon. Le cardinal, dit-on, ne s'en aperçut pas ; mais on sent à combien de propos cette circonstance put donner lieu. On murmurait tout haut dans l'église. Ce discours devait être à tous égards extraordinaire : le cardinal n'en prêcha que le premier point, quoiqu'il fût resté sept quarts d'heure en chaire ; il prêcha le second, à pareil jour de l'année suivante, et ne réussit pas mieux dans l'un que dans l'autre : on n'y trouva qu'une longue amplification. Il fut nommé membre d'une deuxième commission, chargée de répondre à deux questions sur les dispenses et les bulles ; elle donna ses réponses

au mois de mars, et fut suivie du concile où le cardinal siégea. Quand le pape eut été amené à Fontainebleau, en 1812, le cardinal Maury alla plusieurs fois à son audience, et en fut toujours reçu avec froideur. A la restauration (1814), il ne pouvait conserver un titre qu'il tenait de la violence : le chapitre lui retira ses pouvoirs, et il eut ordre de quitter l'archevêché; ce qu'il ne fit que le 18 mai. Il publia un *Mémoire*, daté du 12 du même mois, pour essayer de justifier sa conduite; ce *factum* assez court (30 p. in-8°), est excessivement faible : on y a répondu dans l'*Ami de la Religion et du Roi*, n° 20, et dans un *Mémoire sur les administrations capitulaires*, in-8°. Le cardinal prit lentement la route de l'Italie : à son arrivée à Rome, il fut enfermé au château Saint-Ange, où il resta six mois. Au bout de ce temps il fut confiné dans la maison des Lazaristes de Rome, avec défense de se présenter devant le pape, et de paraître à aucune cérémonie publique. On lui interdit également d'aller à son évêché de Montefiascone, où le pape envoya un vicaire apostolique. Au bout de six autres mois, il obtint sa liberté entière; mais on lui demanda la démission de son siège. Il vécut dans la retraite jusqu'au commencement de mai 1817, qu'une dissolution du sang le conduisit au tombeau dans la nuit du 10 au 11 du même mois. Tel fut ce prélat que ses talents et les circonstances portèrent aux plus hautes dignités, et qui sembla se complaire à saper sa propre réputation, et à flétrir ses premiers honneurs (1). On regrette qu'il n'ait pas

publié ses discours. Son panégyrique de saint Vincent-de-Paul, entre autres, qu'il prêcha plusieurs fois avant la révolution, et qui passe pour être un excellent morceau d'éloquence, n'a pas vu le jour. C'est aux héritiers de l'auteur, qui possèdent ses manuscrits, à suppléer à ce qu'il se proposait de faire; car il avait annoncé l'intention de donner une édition de ses œuvres. L'*Esprit de Maury* par Chas, 1791, in-8°, n'est qu'une chétive compilation de fragments des discours de tribune de l'abbé.

B—U et P—C—T.

MAUSOLE. V. ARTEMISE.

MAUSSAC (PHILIPPE - JACQUES DE), l'un des plus habiles hellénistes et des meilleurs critiques qu'ait produits la France, était originaire de Corneillan, village voisin de Béziers. Il dut naître vers 1590, comme on peut le conclure d'une pièce de vers, composée par Jean de Maussac, son père, et placée en tête de son premier ouvrage, publié en 1614 : elle nous apprend qu'à cette époque l'auteur n'était pas encore parvenu à sa majorité. Jean de Maussac fut conseiller, et ensuite doyen du parlement de Toulouse : il jouissait d'un grand crédit dans sa compagnie; et il était lui-même fort savant. Il prit beaucoup de soin de l'éducation de son fils, qui se faisait gloire de publier que c'était à son père qu'il était redevable de ses connaissances, et des liaisons qu'il forma, de bonne heure, avec les savants les plus distingués. A peine sorti de l'adolescence, il avait déjà parcouru presque toutes les contrées de l'Europe, fouillé les bibliothèques, recueilli nombre de ma-

(1) Dans une séance de l'Académie française, son collègue, le comte de Choiseul, qui le detestait,

offrant de lui donner le titre d'abbé, quelqu'un l'avertit de l'appeler cardinal : « Je lui fais trop d'honneur, reprit Choiseul; il aurait mieux fait de rester toujours l'abbé Maury. »

nuscripts précieux, et s'était fait connaître aux Saumaise, aux Gaulmiu, aux Dupuy, aux Sirmond, etc. Revenu à Paris, il y publia, en 1614, son premier ouvrage; c'est le *Lexique grec des dix orateurs*, rédigé par Harpocraton. Maussac en épura le texte qui était extrêmement corrompu, l'accompagna de notes, qui annoncent une érudition étonnante, et y joignit une dissertation excellente sur l'auteur et sur ses ouvrages. Ce livre a été réimprimé en Hollande, en 1683; et cette édition est augmentée des notes de Henri de Valois. L'année suivante, Maussac mit au jour à Toulouse un recueil in-8°. de quelques opuscules grecs. Ce recueil contient le *Traité des fleuves*, attribué à Plutarque; celui de Vibius Sequester sur les fleuves, les fontaines, etc.; une *Dissertation critique*, et des notes sur le traité de Plutarque; celui de Michel Psellus sur les pierres, avec des notes; enfin, un *Appendix aux notes sur le Lexique d'Harpocraton*. Celles qui sont relatives au traité de Plutarque, ont été réimprimées dans l'édition complète de cet auteur, publiée à Paris, en 1624, 2 vol. in-folio. En 1619, Maussac donna au public l'*Histoire des animaux*, d'Aristote, avec la traduction latine et les commentaires de Jul.-Cés. Scaliger (Toulouse, in-fol.): son père en avait acheté à grands frais le manuscrit, d'un des fils de ce dernier. Maussac l'enrichit de prolégomènes et de ses propres observations, et le dédia à la république de Venise: à la tête de ce livre, il prend le titre de conseiller au parlement de Toulouse. Il publia encore dans cette ville, en 1621, un recueil in-4°, qui contient le *Ciceronianus* d'Erasmus; deux harangues de Jul. Cés. Scaliger, contre ce dernier, et quelques lettres

inédites du même Scaliger. L'éditeur ne s'est pas nommé; mais il a placé les initiales de son nom, en tête de l'épître dédicatoire des lettres, adressée aux frères Dupuy. Maussac ne donna plus rien au public depuis ce temps, quoique dans les ouvrages que nous venons d'indiquer, il en eût promis plusieurs autres. L'érudition et la connaissance profonde de la langue grecque, qu'il a déployées dans tout ce qu'il a mis au jour, donnent lieu de regretter qu'il n'ait pas tenu sa promesse. Il est probable que les fonctions importantes dont il fut chargé, ne lui en laissèrent pas le loisir. Déjà dans la préface de l'*Histoire des animaux*, d'Aristote, il se plaint des occupations nombreuses dont il est accablé. En 1628, il devint président à la chambre des comptes de Montpellier: l'année suivante, cette compagnie ayant été réunie, par le cardinal de Richelieu, à la cour des aides, Maussac y conserva son rang de président. En 1646, ces deux cours furent séparées; la cour des aides fut transférée à Carcassonne, et la chambre des comptes reçut une nouvelle composition: Maussac en fut nommé premier président; il fut installé, avec les nouveaux officiers, le 12 avril 1647. Mais cet ordre de choses fut de peu de durée. Le 24 juillet de l'année suivante, le roi permit à la cour des aides de revenir à Montpellier; et au mois de janvier 1649, les deux cours furent de nouveau réunies. Maussac partit alors pour Paris, où il mourut l'année d'après, emportant les regrets de tous les savants de son siècle. Le trait suivant prouve autant l'estime que faisaient de Maussac, deux hommes célèbres par leur savoir, que leur propre vertu. Vossius racontait que Gambin,

Maussac s'étant rencontré à la bibliothèque royale, le premier de deux autres : « Je pense que nous pourrions bien tous trois aller à tous les savants de France. — A quoi Saumaise répondit : Joignez à tout ce qu'il y a de savants dans le monde, et moi-même, et I. de Maussac, je vous en serai. » La reliure de ces lettres sont redevables à un autre magistrat d'un autre collège existait au collège de Foix, un très-beau manuscrit de Raymond-Martin, dominicain du treizième siècle, intitulé : *De la conversion des Juifs*, intitulé : *De la conversion des Juifs*. Maussac en avait fait une copie ; il avait rassemblé plusieurs autres manuscrits avant sa mort, il donna sa bibliothèque des Jacobins. L'ouvrage parut en 1651, par les soins de Joseph de Maussac, évêque de Bourges. Maussac s'était marié à Montauban, de son mariage, deux filles ; l'aînée de ses filles se maria au parlement de Toulouse et mourut sans avoir été mariée. Maussac était cousin de Jean de Maussac, grand archidiacre de Montpellier, évêque de Beziers, recommandable par ses talents et par ses lumières. Il a été mentionné par MM. de Sainte-Marthe dans le *Gallia christiana*, et il leur fournit des mémoires.

—D.

MAUR (PHILIBERT-BERNARD), savant antiquaire, était né à Montpellier, le 23 décembre 1674, d'un homme de robe, qui a produit plusieurs hommes de mérite (*Voyage de France, des auteurs de Bourges*, avant pris ses grades à Toulouse, il fut

pourvu d'une charge d'auditeur à la chambre des comptes de Paris, et consacra tous ses loisirs à la recherche et à l'examen des monuments d'antiquités. Il parvint en peu de temps à former une collection de bronzes et de médailles, assez remarquable pour que le savant Baudouin de Dairval ait cité l'auteur avec éloge dans son traité de *l'Utilité des voyages*, t. II, p. 686. L'académie des inscriptions lui ouvrit ses portes en 1701 ; et depuis cette époque, il s'empressa de communiquer à cette compagnie le fruit de ses recherches. Il obtint la vétérance en 1736, et mourut à Paris, le 7 septembre de l'année suivante. Dans sa dernière maladie, il exigea que son éloge ne serait point lu publiquement, suivant l'usage ; mais de Boze a consacré à la mémoire de son ami une courte *Notice*, imprimée dans le tom. III du *Recueil de l'Académ.*, p. 379, édit., in-12. Mautour n'a composé que des pièces de peu d'étendue : l'abbé Pappillon en a donné une longue liste dans le tom. II de sa *Bibl. de Bourgogne* ; et quoiqu'il l'ait encore accrue dans les *Additions*, elle n'est cependant pas complète. Ce sont des morceaux de littérature et de poésie, en latin et en français, des dissertations, des remarques, etc., insérés dans le *Mercur*, les *Mémoires de Trevoux*, le *Journal de Verdun*, le *Recueil de l'Académ. des inscriptions*, la continuation des *Mémoires de littérature*, par Desmolets, le *Recueil d'Archimbauld*, etc. On se contentera de citer : I. *Fables nouvelles en vers* (trad. du latin de Jacques Regnier), Paris, 1685, in-12. II. *Dissertations historiques sur divers sujets de l'antiquité et autres matières qui la concernent*, *ibid.*, 1706, in-12. Ce volume renferme, entre autres

pièces, deux dissertations sur la ville d'*Aventicum*, dont la position a long-temps occupé les savants (V. Pierre DUNOD). III. *L'Abregé chronologique de l'histoire universelle*, trad. du latin (du *Rationarium temporum*) du P. Petau, ibid., 1708-15, 3 vol. in-8°. L'abbé Lenglet Dufresnoy attribue la traduction du troisième volume à Dupin; mais Papillon assure qu'ayant communiqué à Mautour l'article qu'il lui destinait dans la *Bibl. de Bourgogne*, il ne réclama point contre l'attribution qu'il lui faisait de la totalité de la traduction. Dans la *Méthode de Lenglet*, on cite une éd. de Paris, 1704, 5 vol. in-12, très-fautive et dans laquelle presque tous les noms propres sont défigurés: M. Barbier, dans le *Dictionnaire des anonymes*, n°. 13, ne fait mention que de l'éd. de Paris, 1708-15, en 5 vol. in-12. IV. *Observations sur les monuments antiques trouvés dans l'église cathédrale de Paris*, ibid., 1711, in-4°. Elles ont été insérées dans le tome 1^{er}. de l'*Histoire de Paris*, par D. Félibien, ainsi qu'une dissertation sur Isis. V. *Observations critiques et historiques* sur quelques singularités de Paris, dans les *Mémoires de Desmolets*, tom. 5 et 6. VI. *Lettre au sujet de la figure d'un nain antique*, du cabinet de M. Foucault, conseiller-d'état (Dijon), in-8°. VII. *Dissertation sur le Dieu BONUS EVENTUS, et les médailles qui regardent son culte*; dans les *Mem. de l'acad. des inscript.*, tom. II. VIII. Divers *Mémoires* épars dans la même collection, parmi lesquels on remarque un *Discours sur les Amazones*. IX. *Description historique des principaux monuments de l'abbaye de Cîteaux*, ibid., tom. IV: ce morceau est très-intéressant. X. *Journal de la cam-*

pagne de Piémont, conduite par Catinat, en 1690, Paris, 1691, in-12. XI. *Journal des opérations de Catinat, en 1691, et du siège de Montmélian*, ibid., 1692, in-12. Fontette (*Bibl. hist. de la France*, n°. 24,300) attribue à Mautour la rédaction de ces deux relations, publiées sous le nom de Moreau de Bracey, son neveu (1). Mautour a eu part, avec Jussieu, à la troisième édition du *Dictionnaire de Trévoux*, Paris, 1732, 5 vol. in-fol. Titon du Tillet a inséré l'*Éloge* de ce poète antiquaire, dans le 1^{er}. *Suppl. au Parnasse français*, p. 692. W—s.

MAUVEL. Voy. CATINAT.

MAUVILLON (ELÉAZAR), traducteur, historien et grammairien, était né en Provence, le 15 juillet 1712. Il passa jeune en Allemagne, où il donna quelque temps des leçons de langue française; il devint ensuite le secrétaire intime de Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, roi de Pologne. En quittant cet emploi, il fut nommé professeur de langue française au *Carolinum* de Brunswick. Sur la fin de sa vie, il se retira à Leipzig, où il était déjà connu par différents ouvrages; il mourut en mai 1779. Outre des traductions du *Voyage de Klimmius dans le monde souterrain*, Copenhague (Dresde), 1741, in-8°, inséré dans le tome XIX du *Recueil des Voyages imaginaires* (Voy. HOLBERG, XX, 476); de l'*Anti-Pamela*, Amsterd., 1743, in-11; du *Voyage de Ulloa dans l'Amérique méridionale*, Amsterd., 1752.

(1) Jacques MOREAU de Bracey, capitaine de cavalerie, né à Dijon, en 1667, mort en 1723, auteur des cinq derniers livres du *Virgile travesti* (V. SCARRON), était fils d'Etienne MOREAU, auteur de Dijon, mort en 1699, et connu par quelques poésies.

2 vol. in-4°. , et des *Discours politiques* de Hume, *ibid.*, 1754, in-8°. , on a de Mauvillon : I. *Lettres françaises et germaniques, ou Réflexions militaires, littéraires et critiques sur les Français et les Allemands*, Londres, 1740, in-12. II. *Le droit public germanique*, Amsterdam, 1749, 2 vol. in-8°. III. *Histoire du prince Eugène de Savoie*, *ibid.*, 1740-55, 5 vol. in-12. IV. *Histoire de Frédéric-Guillaume I^{er}, roi de Prusse*, *ibid.*, 1741, in-4°. , ou 2 vol. in-12. V. *Histoire de la dernière guerre de Bohême*, *ibid.*, 1745, 2 vol. pet. in-8°. VI. *Histoire de Gustave-Adolphe, roi de Suède*, *ibid.*, 1764, in-4°. , ou 4 vol. in-12. Elle est assez estimée. VII. *Remarques sur les germanismes*, *ibid.*, 1751-55, 2 vol. in-12; nouvelle éd. augment., *ib.*, 1764, même format. VIII. *Traité général du style*, *ibid.*, 1751, petit in-8°. IX. *Cours complet de la langue française*, 1754, 2 vol. in-8°. X. *Le Soldat parvenu*, Dresde, 1753, 2 vol. in-12. C'est un roman qui a été réimprimé plusieurs fois. La *France littéraire* de 1760 attribue encore à Mauvillon une *Histoire du czar Pierre I^{er}*.

W—s.

MAUVILLON (JACQUES), ingénieur et écrivain allemand, fils du précédent, naquit à Leipzig, en 1743. Sa frêle constitution fut encore affaiblie dans sa jeunesse par une chute, suivie d'une maladie grave, qui laissa son corps tout contrefait. Son père ayant été nommé professeur de français, au *Carolinum* de Brunswick, Mauvillon y eut l'avantage d'être instruit dans les lettres et les sciences par d'habiles maîtres. L'étude des langues, du dessin, des mathématiques, eut plus d'attrait

pour lui que celle de la jurisprudence et de la théologie, que son père voulut lui faire suivre : l'art militaire même fut de son goût, malgré sa faiblesse corporelle. Pendant la guerre de Sept-Ans il sollicita et obtint une place d'ingénieur au service d'Hanovre ; après le rétablissement de la paix, il la quitta pour se livrer à l'enseignement. En 1766, il accepta une place secondaire à l'école d'Ilfeld : il s'était attiré, l'année précédente, beaucoup de désagréments par un ouvrage où il avait critiqué une troupe de comédiens. Il trouva plus d'avancement à Cassel, où il fut nommé ingénieur des ponts et chaussées, et ensuite capitaine du corps des cadets, et professeur des fortifications. Étant alors dans une position plus assurée qu'auparavant, il coopéra aux journaux littéraires, entreprit des traductions du français, et composa divers ouvrages. Cependant il se dégoûta de sa place, et se rendit à Potsdam pour offrir ses services au grand Frédéric. Il reçut en effet, du roi, un brevet de capitaine au corps des ingénieurs ; mais, sur les instances de sa femme, il revint à Cassel. Il y continua donc d'enseigner et d'écrire jusqu'en 1785, époque où il fut appelé à Brunswick pour entrer comme major au corps du génie, et professer au *Carolinum*. C'est dans cette ville qu'il fit connaissance, l'année suivante, avec Mirabeau. Il se prit d'une amitié vive pour cet homme extraordinaire, qui, de son côté, forma le projet de s'adjoindre Mauvillon pour coopérateur de son grand ouvrage sur la monarchie prussienne. Le plan de ce travail fut arrêté entre les deux amis ; Mirabeau, arrivé à Berlin, envoya presque à chaque courrier des matériaux à Mauvillon, pour les mettre

en œuvre : il revint, en 1787, à Brunswick, pour travailler en commun avec son coopérateur ; mais, de retour à Paris, il publia l'ouvrage sous son nom seul (1). En le traduisant en allemand, Mauvillon ne laissa pas ignorer au public que Mirabeau était à la vérité l'auteur du plan et de la forme, mais que le reste était de lui. Il fit paraître, dans la suite, les lettres que Mirabeau lui avait adressées (*Lettres du comte de Mirabeau à un de ses amis en Allemagne, écrites durant les années 1786-90, Brunswick, 1792*), et qui sont remplies d'expressions

d'attachement de l'orateur français pour son collaborateur. L'ami de Mirabeau ne put rester indifférent à la révolution française. Il en adopta hautement les principes, au grand scandale de ses amis allemands, qui l'abandonnèrent, pour la plupart, de peur de compromettre leur place ou leur autorité. Il fut vivement attaqué dans un pamphlet satirique anonyme. On sait maintenant que Kotzebue y eut part. Mauvillon osa en accuser publiquement le chevalier de Zimmermann, et ne se rétracta même pas dans les derniers temps de sa vie : on ignore jusqu'à quel point l'accusation était fondée. A la suite d'un voyage à Hambourg, Mauvillon, ayant été saisi d'un rhume violent, fut attaqué d'une hydropisie, et mourut à Brunswick, le 10 janvier 1794. On a de lui un grand nombre d'ouvrages : il a traduit du français les *Lettres* de M^{me}. de Sévigné (1765) ; l'*Histoire philosophique des deux Indes*, par Raynal (Hanovre, 1774-1778) ; la *Dissertation sur les Richesses*, par Turgot ; l'ouvrage de la *Monarchie prussienne*, et les *Lettres* de Malouet sur la révolution française, 1793. Il a traduit aussi l'*Arioste*, 1777-1778 ; et il a fait une traduction française de l'ouvrage allemand de Tempelhoff, *Histoire de la guerre de Sept-Ans* ; et de la *Zoologie géographique* de Zimmermann. Voici la liste des ouvrages de sa composition : I. *Ami amical à la troupe de Comédiens sous la direction de Koch*, Leipzig, 1765. II. *Paradoxes littéraires* (en français), Amsterdam, 1768. III. *De la valeur de quelques poètes allemands*, 1771 et 1772. Cet ouvrage, comme le précédent, lui attira beaucoup d'ennemis à cause des critiques qu'il contenait : il l'avait

(1) Le libraire Fauche, de Hambourg, se trouvant à la foire de Brunswick, les deux auteurs traitèrent avec lui pour l'impression de l'ouvrage à son compte. Mirabeau rédigea l'acte de vente, le transcrivit de sa propre main et le signa. Il fut convenu que l'entreprise se ferait en Suisse, et que l'auteur français y enverrait son manuscrit à quatre mois de là, contre la somme de mille louis. A cet effet, Fauche se rendit à Neuchâtel, pour préparer les moyens d'exécution, et de là, vint à Paris, pour y recevoir lui-même le manuscrit. A son arrivée dans cette capitale, il fit visite à Mirabeau, qui, à sa vue, marqua d'abord la plus grande surprise ; mais il se remit bientôt, embrassa son libraire et lui dit : « Cher Fauche, vous allez être bien content : je viens de vous associer aux premières maisons de la librairie de Paris ; venez-vous reçu la lettre adressée chez votre père, par laquelle je vous engageais à venir à Paris ? M'apprenez-vous les mille louis convenus ? — Non, M. le comte, répondit le libraire, je n'ai pas reçu votre lettre ; mais la somme est chez mon banquier, où vous pourrez la faire toucher selon nos conventions. — Veuillez maintenant m'apprendre comment je suis, sans le savoir, associé aux premiers libraires de Paris, et avoir la bonté de me dire quels ils sont ? » Mirabeau lui nomma deux étaient de la connaissance de Fauche, qui alla sur-le-champ chez l'un d'eux pour avoir plus ample éclaircissement sur un fait que Mirabeau feignit n'avoir pas le temps d'expliquer. Dès les premiers mots, Fauche eut la certitude d'une escroquerie. Il se fit lire l'acte de vente passé avec les libraires de Paris ; après quoi il tira de son porte-feuille celui qui lui avait été signé en Allemagne : ces deux pièces ne différaient l'une d'avec l'autre, que dans les signatures. A cette preuve palpable d'une troupionerie un peu plus que voltairienne, les quatre libraires se consultèrent ; les uns voulaient porter l'affaire devant les lois ; plus sages, les autres, craignant de s'attirer la malveillance d'un homme déjà fort de l'opinion du peuple, surut d'avis d'exécuter, en bons-mêmes gens, ce qui venait de servir d'expédient à un fripon ; conseil qui prévalut et qui eut pour une association réelle, dont Fauche se détacha peu de temps après (Extrait d'une *Lettre* de Fauche-Borel). Les tours de ce genre n'étaient pas rares parmi les grands-espits de cette époque. (V. MARCHAL, pag. 9 ci-dessus.)

composé avec le poète Unzer. IV. *Recueil de Mémoires sur des objets de politique, d'économie politique et d'histoire*, 2 vol., Leipzig, 1776-1777. V. *Lettres physiocratiques*, Brunswick, 1780. VI. *Essai sur l'influence de la poudre à canon dans l'art de la guerre moderne*, Dessau, 1782. VII. *Introduction à toutes les sciences militaires, pour les jeunes gens*, Brunswick, 1783. VIII. *Essai historique sur l'art de la guerre, pendant la guerre de Trente-Ans* (en français), Cassel, 1782; 2^e édition, 1789. IX. *Proverbes dramatiques*, 2 vol., Leipzig, 1786; 2^e édit., 1790. X. *Le Système de la Religion chrétienne, le seul vrai en partie*, Berlin, 1787. Il avait composé d'abord un ouvrage sous le titre de *Faux raisonnements de la religion chrétienne*; mais le manuscrit s'étant égaré pendant la banqueroute du libraire, il en rédigea un autre sous le titre que nous venons d'indiquer. XI. *L'homme et la femme dans leurs rapports mutuels*, Leipzig, 1791. Un ouvrage de Brandes sur les femmes, ou plutôt contre elles, avait engagé Mauvillon, grand ami du beau sexe, à prendre sa défense. XII. *Présomptions fondées du lieutenant-colonel Mauvillon, et Recueil de faits, d'après lesquels il est intimement convaincu que l'auteur de l'écrit intitulé Bahrdt au front d'airain, n'est point autre que M. le chevalier de Zimmermann*, Brunswick, 1791. XIII. *Biographie du duc Ferdinand de Brunswick*, Leipzig, 1794, 2 vol. in-8°. On regarde cet ouvrage comme le mieux écrit de tous ceux de l'auteur. Il a rédigé l'*Histoire de la guerre de succession en Espagne*, pour l'almanach du libraire Göschen, à Leipzig; et il a

coopéré au *Musée allemand*, à la *Bibliothèque de Lemgo*, à la *Bibliothèque allemande*, à la *Gazette littéraire*, au *Spectateur de Cassel*, et au *Journal militaire*. Les *Principes de la tactique actuelle de l'infanterie des troupes les plus perfectionnées*, qui se trouvent à la fin de la *Monarchie prussienne*, accompagnées de quatre-vingt-quatorze planches, sont de Mauvillon. Il a laissé en manuscrit l'*Histoire de la campagne des Pays-Bas*, depuis l'an 1745. — Son fils, capitaine dans le corps d'artillerie hollandaise, a publié, en 1801, la *Correspondance de Mauvillon*, avec plusieurs savants, Allemagne (Brunswick, 1 vol. in-8°.)

D—G.

MAXENCE (*Marcus-Aurelius-Valerius-Maxentius*), l'un des six empereurs qui portèrent à-la-fois la pourpre quelque temps après l'abdication de Dioclétien et de Maximien-Hercule, était fils de ce dernier, qui lui avait fait épouser une fille de Galère. Ce mariage et sa naissance le plaçaient sur les degrés du trône; mais sa mollesse et son incapacité lui attirèrent le mépris de son beau-père. La défense de l'Empire exigeait un chef actif et guerrier: on laissa donc languir Maxence, à quelques milles de Rome, dans l'obscurité d'une vie voluptueuse. L'élevation de Constantin éveilla son ame ouverte à l'envie, et au ressentiment d'un long oubli. Les conjonctures étaient favorables pour unir ses injures et ses prétentions personnelles à la cause du peuple romain. Les exactions violentes du fisc, l'insolente domination d'empereurs pris parmi des barbares, et le rang de capitale transféré aux villes de Milan et de Nicomédie, soulevaient les esprits contre Galère. Maxence

excita les gardes prétoriennes, se défit d'un petit nombre de magistrats qui lui étaient opposés, et fut proclamé auguste au milieu des applaudissements du sénat et du peuple, le 28 octobre 306. Maximien quitta aussitôt sa retraite pour offrir son bras et ses conseils à l'inexpérience de son fils. Avidé de pouvoir, il parut céder aux sollicitations du sénat et de Maxence, qui le pressaient de reprendre la pourpre. Cependant Sévère, l'un des césars créés par Galère, marchait sur Rome pour étouffer cette révolte. Ses soldats, qui la plupart avaient servi sous Maximien, séduits par une ancienne affection, ou corrompus par des promesses, l'abandonnèrent; et il fut forcé de se réfugier à Ravenne. Les marais et les fortifications qui protégeaient cette place, lui donnaient le temps d'être secouru: mais troublé par la crainte de nouvelles trahisons, il eut l'imprudence de se mettre entre les mains de Maximien, et fut rélé à se faire ouvrir les veines. Galère, outré de farcar, s'avança lui-même en Italie avec les légions de l'Illyrie: aux menaces il fit succéder des propositions d'amitié, qui furent rejetées avec mépris. Ses troupes ébranlées par le nom de Maximien, par l'ascendant des souvenirs de Rome, et surtout par les prodigalités de Maxence, le contraignirent à reprendre honteusement la route de l'Orient; et d'affreux désordres marquèrent leur passage. Délivré de ses ennemis, qu'à peine il avait osé harceler dans leur retraite, Maxence eut à lutter contre son père, qui voulait s'arroger sur lui une suprématie humiliante. Les gardes prétoriennes se déclarèrent pour celui qui favorisait leur licence; et Maximien, dont elles redoutaient la sévérité, sortit de

Rome en fugitif. Maxence porta ensuite la guerre dans la province d'Afrique, dont le gouverneur avait secouru depuis trois ans sa domination; il apaisa facilement la rébellion, et en prit prétexte pour désoler toute cette contrée. Le fer et le feu ravagèrent Carthage et Carthage; les délations et les confiscations achevèrent les ravages des gens de guerre. Rome, si fière d'abord de la présence d'un empereur de son choix, apprit aussi à le charger de malédictions: indolent, soupçonneux, sans frein dans ses passions brutales, il faisait trembler les sénateurs pour leur vie, et cherchait, dans les plus illustres familles, des victimes de ses débauches. La perception des taxes était accompagnée d'iniquités révoltantes; un impôt tyrannique était levé, sous le nom de *Don volontaire*, sur les patriciens et quelquefois sur les laboureurs. Maxence, occupé à caresser les soldats, leur accordait l'impunité, leur livrait le peuple, et les associant à ses propres excès, disposait pour ses officiers de la maison de campagne ou de la femme d'un sénateur. Les Chrétiens, que sa politique avait ménagés d'abord, à l'exemple de Constance Chlore et de Constantin, essuyèrent à leur tour ses persécutions. M. Guizot a relevé à cet égard l'assertion légère de Gibbon, trop disposé à trouver des titres de tolérance aux empereurs romains. Maxence était parvenu à un très-haut degré de puissance: Maximin venait de conclure avec lui une alliance secrète; et il parlait déjà d'entrer en conquérant dans la Gaule du côté de la Rhétie. Constantin prévit ces dispositions hostiles, en répondant à l'appel du sénat et du peuple de Rome. Sa marche triomphante en Italie, rappela celle de

Plusieurs homélies de saint Maxime avaient été attribuées à saint Ambroise, à saint Augustin, à Eusèbe d'Emèse, et insérées sous leurs noms dans la *Bibliotheca Patrum* : elles ont toutes été recueillies par Muratori, et publiées avec des remarques, à la suite des *OEuvres* de saint Léon, dans l'édition de Venise, 1748. On a publié à Rome, en 1784, par ordre du pape Pie VI, une édition in-fol. des œuvres de saint Maxime de Turin, de l'imprimerie de la Propagande : elle comprend la vie du Saint, le témoignage des écrivains ecclésiastiques, le catalogue des éditions, la notice des manuscrits sur lesquels elle a été faite, un index, et quatre planches avec un *specimen* de caractères des manuscrits les plus célèbres. Les homélies sont au nombre de cent dix-sept, les sermons de cent seize, et les traités de six. L'éditeur est le P. Bruno Bruni des Ecoles pies. Elle est dédiée au roi de Sardaigne, par le pape Pie VI lui-même. L'Eglise a toujours fait beaucoup de cas des homélies de ce saint docteur; et les rédacteurs du *Bréviaire romain* en ont tiré plusieurs leçons. Le nom de saint Maxime est inscrit au martyrologe, au 25 de juin. Sa *Vie*, par un auteur anonyme du treizième siècle, a été publiée à cette date dans le recueil des Bollandistes, avec une Dissertation préliminaire. W—s.

MAXIME (*Petronius Maximus*), empereur romain d'occident, naquit, en 395, d'une famille riche et puissante de la ville de Rome. Admis dès l'âge de dix-neuf ans dans le conseil d'Honorius, il devint successivement intendant des finances et préfet de Rome, avant l'âge de vingt-cinq ans. Le sénat et le peuple demandèrent et obtinrent d'Honorius la permission d'ériger à Maxime,

dans le Forum de Trajan, une statue dont la base et l'inscription subsistent encore. Deux fois préfet d'Italie, deux fois consul, patrice, en 445, sous le règne de Valentinien III, il devint le plus habile mais le plus ambitieux des courtisans. La beauté de sa femme fut bientôt la cause de son élévation, de ses crimes et de ses malheurs. Le faible et débauché Valentinien III voulut la séduire. et ne put que lui faire violence, au moyen d'un lâche artificier. Maxime cacha sa fureur pour assurer sa vengeance; et son premier soin fut de perdre Aëtius, regardé comme le soutien de l'empereur (*V. AETIUS*). Valentinien, aussi aveugle que barbare, crut aux impostures qui lui furent répétées contre ce grand homme, le tua de sa propre main, et fit massacrer ses amis. Privé de son plus solide appui, il tomba bientôt lui-même sous les coups des conjurés suscités par Maxime, qui le fit poignarder dans le Champ-de-Mars, trois ou quatre mois après la mort d'Aëtius. Le lendemain, Maxime fut proclamé empereur. Pour compléter sa vengeance, il épousa Eudoxie, veuve de Valentinien, et donna la main d'Eudocie, fille de ce prince, à son fils Pallade. Sa première femme n'avait survécu que peu de temps à l'attentat dont elle avait été l'objet. A peine couronné, Maxime se montra incapable de soutenir le fardeau qu'on venait de lui imposer. A sa faiblesse et à des défauts trop tard reconnus se joignit un découragement qu'il ne savait pas même cacher : les barbares, que ne retenait plus la crainte d'Aëtius, si long-temps leur vainqueur, attaquèrent les provinces de l'empire; une imprudence de Maxime attira dans Rome le plus cruel ennemi des Romains, et le perdit lui-même.

Il avait cru pouvoir gagner le cœur de sa nouvelle épouse, en lui révélant que l'amour dont il brûlait pour elle l'avait engagé à tramer la mort de Valentinien. Cet affreux secret mit la fureur dans l'ame d'Eudoxie (V. EUDOXIE) : elle écrivit à Genserik, roi des Vandales, de venir la venger, et lui promit de lui en aplanir les chemins. Genserik, dont l'avidité ambition convoitait l'Italie, accourut avec un armement formidable. Maxime, à son approche, ne songea qu'à fuir honteusement ; mais le peuple, indigné de sa lâcheté, l'accabla d'insultes, et les officiers d'Eudoxie le percèrent de coups : son cadavre fut mis en pièces, et jeté dans le Tibre (12 juin 455). Trois jours après, Genserik entra dans Rome qu'il saccagea ; on croit que Pallade fut tué en même temps que son père. Les médailles de Maxime-Petrone sont rares ; il en existe en or, en argent, et en bronze, petit module.

L.—S.—E.

MAXIME, empereur ou tyran dans les Gaules, à qui ses médailles, rares, quoique de quatorze espèces, donnent les noms de *Magnus-Maximus*, naquit en Espagne, d'où l'orateur contemporain Pacatus assure qu'il était banni et fugitif. Elevé dans la maison du général espagnol Théodose, où il exerçait les fonctions de simple gartle, il partit avec lui pour la Bretagne, l'an 368 de J.-C., lorsque ce général eut été nommé pour y commander, par l'empereur Valentinien. Maxime se distingua dans cette île, sous les drapeaux romains ; il contribua à la paix qu'y rétablit Théodose, et reçut la main d'Hélène, fille d'un seigneur du pays de Galles. Il revint néanmoins sur le continent avec son général, qui fut rappelé en l'an 373 ; et Ammien Marcellin, qui

l'avait connu personnellement, lui donne à lui-même le nom de général (*dux*) l'année suivante, en observant qu'il avait un caractère malfaisant, téméraire et avide. Il paraît que lorsque Théodose eut été décapité (V. THÉODOSE), Maxime, loin de perdre son crédit avec son chef, vit augmenter son pouvoir, et fut renvoyé en Bretagne, en qualité de commandant, pour s'opposer aux Pictes, qui voulaient recouvrer leur indépendance. Le nouveau général romain entreprit de conquérir l'île toute entière. Mais l'union des Pictes avec les Écossais, qui habitaient comme eux au Nord, s'opposant à son projet, il parvint à les désunir, et forma une alliance avec les premiers. Lorsqu'ensuite il voulut les subjuguier à leur tour, il lui survint des affaires qui l'en empêchèrent. Glorieux des succès qu'il avait obtenus sous un empereur jeune et faible, il prétendait aux plus hautes dignités, lorsqu'il apprit, l'an 379, que Théodose, fils de son ancien général, venait d'être associé à l'empire. Cette élévation d'un de ses compagnons d'armes, lui parut faite à son préjudice, et il conçut le dessein de devenir son égal. Pour y parvenir, il s'efforça de gagner l'affection des Pictes, afin que la Bretagne fût paisible pendant qu'il marcherait contre le jeune empereur. Mais ses mesures furent rompues par une irruption des Écossais et des Irlandais réunis, qui l'obligèrent à rester dans cette contrée. Il battit à la fin ces peuples, dans plusieurs rencontres, conclut avec eux une paix avantageuse, et profita de l'éclat de ses victoires pour se faire déclarer empereur par les soldats, l'an 381. Mais il protesta que le diadème lui avait été donné malgré lui ; et Gratien,

qui régnait dans les Gaules, ne s'en alarma point; ce qui a paru si extraordinaire à nos historiens, qu'ils ont différé de deux ans sa prise de possession. Mais la chronique de Tiro Prosper nous fournit cette date, qui est admise par tous les historiens anglais. Si d'autres annalistes la retardent, c'est qu'on a pu n'en avoir connaissance sur le continent, qu'après le débarquement de Maxime, à l'embouchure du Rhin, lorsqu'il eut pris deux ans pour faire ses préparatifs. Toute la jeunesse de l'île était accourue en foule sous ses étendards; et il conduisit sur les rives du fleuve une armée et une flotte, dont on parla long-temps comme de l'émigration d'une partie considérable de la nation britannique. On assure que la totalité s'élevait à trente mille soldats, et cent mille plebéiens. Gratien, dans sa paisible résidence de Paris, où il ne s'occupait que de la chasse, fut cependant réveillé aux approches de cette multitude; mais, dépourvu de courage, et sans énergie, il ne fit que de faibles efforts. Maxime avait reçu le baptême avant de monter sur le trône impérial, et se disait entièrement d'accord dans son entreprise avec le pieux Théodose; il se vanta même d'être son parent. Les armées de la Gaule, loin de lui fermer le passage, le reçurent avec des acclamations de joie et des protestations de fidélité. Gratien s'enfuit à Lyon avec un petit corps de trois cents chevaux; et les villes situées sur sa route, où il espérait trouver un refuge ou du moins un passage, lui apprirent, en fermant leurs portes, qu'il s'en trouve rarement d'ouvertes pour les malheureux. Il aurait encore pu arriver sans danger aux états de Valentinien II, son frère, et revenir avec toutes les forces de

l'Italie et de l'Orient, s'il ne se fût pas laissé tromper par le perfide gouverneur de la province lyonnaise; mais il en crut trop facilement de fausses protestations de fidélité, et des promesses d'un secours qui n'eût pu lui suffire. L'arrivée d'Andragathe, général de la cavalerie de Maxime, le tira de son erreur. Cet audacieux officier exécuta, de la manière la plus cruelle, les ordres de l'usurpateur; et Gratien fut égorgé en sortant de table, le 25 août 383. Son frère Valentinien fit en vain les instances les plus pressantes pour obtenir son corps. La mort de l'empereur fut bientôt suivie de celle de ses généraux Mérobaudès, Vallion, et d'un grand nombre de ses partisans. Les plus riches et les plus vertueux citoyens furent proscrits, leurs maisons pillées, et les enfants mis à l'enchère avec l'héritage de leurs pères: le palais impérial fut rempli des dépouilles des victimes, et tout l'Empire inondé de leur sang. L'orateur Pacatus, témoin de cette révolution, dit que comme on craignait à-la-fois le poinçon (*stilus*) et le glaive du tyran, on en était venu à désirer la pauvreté; et afin d'éviter le bourreau, on se réjouissait de voir ses biens confisqués: l'hypocrite Maxime se vantait toutefois d'un triomphe qui, selon lui, n'avait coûté la vie à personne! Au reste, cette guerre avait été terminée avec tant de rapidité, que Théodose apprit la fuite et la mort de son bienfaiteur avant qu'il lui fût possible de marcher à son secours. Tandis qu'il se livrait à sa douleur, on lui annonça l'arrivée du premier chambellan de Maxime; et le choix d'un vieillard vénérable pour une fonction ordinairement remplie par des eunuques, annonçait à Constantinople la prudence et la modé-

l'usurpateur. L'ambassadeur de justifier ou d'excuser son ; et il protesta que le meurtre tien avait été commis, sans ses et contre son intention, par indiscret des soldats : mais il , d'un ton ferme et tranquille, Maxime offrait à Théodose le de la paix ou de la guerre, et , en déclarant que, quoique son : préférât, comme Romain et e père de ses sujets, d'em- : ses forces militaires à la dé- commune, il était cependant i disputer l'Empire dans une e decisive, si Théodose reje- s propositions. Maxime exi- ne réponse positive et prompte : mandait aux provinces les plus reuses de l'Empire ; l'Orient puisé par les revers et même succès de la guerre des Goths : é le désir qu'avait Théodose ter la voix de l'honneur et de nnaissance qu'il devait à Gra- il dissimula son ressentiment, sentit à l'alliance de l'usurpa- fais il stipula que le nouvel em- : se contenterait des provinces à des Alpes, et que le frère de n conserverait la souveraineté alie, de l'Afrique et de l'Illyrie ntale. On inséra dans le traité es conditions honorables pour oire de Gratien ; et les portraits ois augustes collègues furent és, selon l'usage, à la vénéra- les peuples. Maxime aurait pu : en paix jusqu'à la fin de sa il se fût contenté d'un empire vaste, et qui compose aujourd- plusieurs royaumes. Mais le cle de ses forces militaires lui a des projets de conquête : il mait la Gaule, l'Espagne et la le-Bretagne, pour entretenir ombreuse armée de barbares,

composée des plus féroces nations de l'Allemagne : il se préparait avec cette armée à envahir l'Italie, et à dépouiller un jeune prince dont les sujets catholiques détestaient et méprisaient le gouvernement, entièrement dirigé par sa mère Justine, qui était arienne. Dès l'an 387, après quatre ans de réflexions et de préparatifs, le perfide Maxime, voulant s'emparer du passage des Alpes, fit à Domnius, ambassadeur de Valentinien, la réception la plus hypocrite, et lui offrit le secours d'un corps considérable de troupes, pour servir son maître dans une guerre qu'il avait en Pannonie. La pénétration de saint Ambroise, archevêque de Milan, avait découvert le piège à travers les protestations d'amitié : néanmoins Domnius se laissa tromper ou corrompre par les libéralités de la cour de Trèves ; et le conseil du jeune prince rejeta obstinément le soupçon du danger. L'ambassadeur dirigea la marche des auxiliaires, et on les admit dans les forteresses des Alpes : mais le traître Maxime les suivit précipitamment avec le reste des troupes ; et comme il avait soigneusement intercepté toutes les communications, l'aspect de son armée fut le premier avertissement qu'on reçut de son arrivée aux portes de Milan. Dans cette extrémité, Justine et son fils, auxquels une capitale remplie de sujets mécontents offrait un asile peu sûr, se réfugièrent dans Aquilée ; et Maxime entra en vainqueur à Milan. Quoique l'archevêque fût très-opposé à cette usurpation, il crut devoir prêcher aux habitants la nécessité de la soumission, et il leur montra le danger de la résistance. Tous les sujets de Valentinien abandonnèrent le parti d'un prince dont l'abdication les dispensait de la fidélité.

lité. Aquilée fut bientôt envahie ; et sans la résistance d'Émone , petite ville d'Italie , Maxime n'aurait pas eu besoin de tirer l'épée pour conquérir tout l'Occident. Valentinien trouva cependant un vengeur. Théodose ne put se défendre de prendre les armes pour une cause qui n'admettait plus de réconciliation. Lui-même s'avança à la rencontre de son indigne rival , qui , après le siège d'Émone , avait assis son camp dans les environs de Siscie (Sissege) , ville de Pannonie , fortement défendue par le cours large et rapide de la Save. L'avantage d'une nombreuse cavalerie seconda puissamment Théodose. Les Huns , les Alains et les Goths , à leur exemple , formèrent des escadrons d'archers , qui combattaient à cheval , et rompaient les rangs des Gaulois et des Germaius par la rapidité de leurs évolutions. Après une longue marche , et dans la plus forte chaleur de l'été , ils s'élançèrent sur leurs chevaux , couverts d'écume , dans les eaux de la Save , passèrent la rivière à la nage , en présence de l'ennemi , chargèrent les troupes qui défendaient la rive opposée , et les mirent en fuite. Marcellin , frère de l'usurpateur , accourut à leur secours avec des cohortes choisies , qu'il regardait comme l'espoir et la ressource de son armée. Le combat , interrompu par l'approche de la nuit , recommença dès le point du jour ; et après une défense opiniâtre , les plus braves soldats de Maxime posèrent leurs armes aux pieds de l'empereur. Sans perdre le temps à écouter les acclamations des habitants d'Émone , Théodose continua sa marche pour terminer la guerre par la mort ou par la captivité de l'usurpateur , qui fuyait devant lui avec toute la ra-

pidité de la terreur. Du som Alpes juliennes , il fit une ligence , qu'il arriva le met devant Aquilée ; et Maximus , entouré de toutes parts , eut à temps d'en fermer les portes : ne pouvait résister long-temps efforts d'un ennemi victorieux différence , le mécontentement désespoir du peuple et des hâtèrent la chute de Maximus , déchiré violemment de son trône , dépouillé des ornements impériaux , il fut traîné dans le camp de Théodose , à trois milles d'Aquilée , d'insulter à son infortune , le vainqueur parut d'abord touché de sa passion , et disposé à quelque vengeance pour un homme qui n'avait jamais été son ennemi personnel ; mais qui ne lui inspirait que du mépris. Cependant il finit par l'absence de la vengeance des soldats. On le traîna loin de sa présence , et on le tranchèrent la tête , le 27 août 286. Victor , son fils , qu'il avait eu du titre d'auguste , fut pris quelques jours après : il eut également la tête tranchée ; et son lieutenant Maximus ne finit pas d'une manière plus funeste (V. ANDRAGATE).

MAXIME , rebelle. V. TANTIN III , tyran.

MAXIME , philosophe grec , très-célèbre , mais sur lequel on n'a que bien peu de renseignements , était né à Tarse au commencement du deuxième siècle ; et l'on a vu par un passage de la chronique d'Épiphane , qu'il était compté parmi les plus illustres philosophes de ce temps. On a cru long-temps que Maximus avait été l'un des instituteurs de Marc-Aurèle ; mais Comte nous a démontré qu'on avait confondu Maxime de Tyr avec Maximus (ou Maximus) , ph

Marc-Aurèle parle avec pour les sages et reçus. Maxime de Tyr, évêque à Rome, sous le règne de Valérien; et il s'y arrêta, puisqu'il est certain qu'il y a, ou du moins qu'il y a eu, des discours de lui. Il avait déjà écrit, la Phrygie et la Syrie bientôt, et où de sa vie. On a de lui quarante - un *Discours*, sur les maximes de la philosophie; point y chercher les maximes des orateurs du monde; à faire paraître les principes avec méthode; et le style est clair et le savant Jean Lascaris, de Constantinople, le manuscrit de Maxime; et Cosme Pazzi, de Florence, l'un de ces trois éditions, en 1519, et Paris, 1554, en grec fut imprimé, la première fois, en 1557, en latin, par Heinsius. Nouvelle traduction de Maxime, avec le texte, en 1680, in-8°. La seconde édition est de regard, et l'introduction d'Alciplie platonicienne, en 1630, in-8°. Parmi les autres éditions, voir surtout les éditions de Ford, 1677, petit in-8°, elle est très-bien exécutée, 1703, in-8°, les éditions de Davies; elle est dans la collection *Variarum*;

— Londres, 1740, in-4°, publiée par Jean Ward, avec de nouvelles corrections de Davies, et de savantes remarques de Jérémie Markland; cette édition a servi de base à celle que J.-J. Reiske a publiée avec de nouvelles notes, Leipzig, 1774, 2 vol. in-8°. Les *Discours* de Maxime ont été traduits en français par Guillebert, Rouen, 1617, in-8°. (1); par Formey, Leyde, 1764, in-12. Cette version, assez rare, est défigurée par un grand nombre de contre-sens; et enfin par Combes-Dounous, Paris, 1802, 2 vol. in-8°. Le nouveau traducteur a enrichi son travail d'une bonne préface, qui contient des recherches sur la personne de Maxime de Tyr, sur les éditions et les traductions de son ouvrage, sur les principaux manuscrits qu'on en conserve à la Bibliothèque du Roi, et un jugement impartial sur le mérite de cet écrivain. Cette nouvelle traduction est mieux écrite et plus exacte que les précédentes. W—s.

MAXIME (VALÈRE). V. VALÈRE.

MAXIMIEN surnommé HERCULE (*Marcus-Aurelius-Valerius-Maximinus*), empereur romain, reçut la pourpre, en 286, des mains de Dioclétien, qui voulait se donner dans cet ancien compagnon d'armes, un collègue dont l'expérience et la valeur pussent maintenir l'intégrité de l'empire. Fils d'un paysan des environs de Sirmium, Maximien s'était endurci aux travaux guerriers, sous les règnes d'Aurélien et de Probus. Sans culture, grossier dans ses mœurs et ses manières, il n'estimait, après la bravoure, que les arts qui servent le faste; ses panégyristes le félicitaient

(1) Fred. Morel, célèbre imprimeur, avait déjà publié une traduction française de *trois Discours* de Maxime de Tyr, que Combes-Dounous trouve supérieure à celle de Guillebert, pour la fidélité et même pour le style (V. MOREL).

de reproduire les vertus des héros de l'ancienne Rome, sans avoir même entendu prononcer leurs noms. Il avait plutôt l'habitude que le génie des opérations militaires; et le sentiment de son infériorité lui faisait rapporter aux sages conseils de son bienfaiteur, les succès qui lui étaient le plus personnels. Dioclétien retirait encore de son ascendant sur Maximien un avantage précieux à sa politique : il abandonnait à la violence de son collègue, tous les actes de rigueur et de vengeance; et les peuples bénissaient sa modération, sans apercevoir la main qui donnait l'impulsion au naturel féroce de Maximien. Le gouvernement de celui-ci était comparé à l'âge de fer; et l'on retrouvait l'âge d'or dans l'administration paternelle de Dioclétien. La vanité des deux empereurs leur avait fait ajouter à leurs noms les titres de *Jovius* et d'*Herculius*; et les flatteurs disaient que, pendant que l'un des maîtres du monde maintenait l'harmonie dans toutes ses parties par la puissance de ses regards, l'autre terrassait d'un bras invincible les monstres et les tyrans. Les premiers ennemis qu'eut à combattre Maximien, furent les *Bagaudes* (1), paysans de la Gaule, qui venaient de faire un sanglant effort pour échapper à la dureté de l'esclavage. *Ælianus* et *Amandus*, chefs de la révolte, cédèrent à la discipline des légions, et payèrent de leur vie la témérité qu'ils avaient eue de se revêtir de la pourpre. Une autre insurrection,

(1) Le nom général de *Bagaudes* fut employé en Gaule, dit Gibbon, jusque dans le cinquième siècle, pour désigner les rebelles. Duca ge le fait dériver du mot celtique *Bagul*, assemblée tumultueuse. Les retranchements qu'ils avaient élevés dans l'endroit qu'on appelle aujourd'hui Saint-Maur-des-Fossés, deux lieues de Paris, sur les bords de la Marne, portaient encore au huitième siècle le nom de *Castrum Bagudorum*.

contre laquelle fut impuissante la valeur de Maximien, détacha la Bretagne de l'Empire. *Carausius*, qui commandait la flotte romaine à *Gessoriacum* (Boulogne sur mer), gagna ses soldats, et se rendit indépendant. L'an 287, dans l'île qu'il était chargé de défendre contre les incursions des barbares (*V. CARAUSIUS*). Maximien fit d'inutiles préparatifs pour le réduire; la rébellion ne put être étouffée que par *Constance Chlore*, l'un des deux césars que Dioclétien sentit la nécessité d'admettre encore en partage de son autorité, et auquel il avait donné la main de *Théodora*, belle-fille de Maximien. Par suite de ce partage, ce dernier eut à gouverner l'Italie, la Numidie, la Bétique et la Haute-Pannonie. Deux nouveaux usurpateurs s'étaient levés en Afrique en 296 : Dioclétien marcha contre *Achille* en Égypte; et Maximien chassa de leurs montagnes les barbares de la Mauritanie, et les contraignit de se soumettre. Ces deux princes célébrèrent leurs victoires (20 nov. 303), par une entrée triomphale à Rome, dont ils s'éloignèrent bientôt pour toujours. Le premier établit son séjour à Nicomédie; le second, à Milan, qu'il embellit à grands frais. L'abdication de Dioclétien, en 305, entraîna celle de Maximien, qui, cédant à regret à l'influence de son collègue, se retira au fond de la Lucanie. La proclamation subite de son fils *Maxence* par les gardes prétorienne de Rome, lui revint, en 306, la carrière de l'ambition; il conduisit toutes les opérations qu'il consolidèrent l'autorité de ce fils, et fit prier par lui et le sénat de reprendre la pourpre. Son caractère altier arma enfin *Maxence* contre lui: chassé de Rome par les soldats, il se retira en Illyrie, sollicita vainement Di-



repandre les rênes de l'empire de l'ombrage à Galère, plus d'autre retraite que la Constantinople, auquel il avait sa fille. Son génie turbulent entreprendre la ruine de l'empire pour ressaisir le pouvoir. Comme Constantin était occupé des bords du Rhin contre les Normands, Maximien répandit le bruit qu'il avait corrompu les troupes dans la Gaule, et se fit proclamer empereur. Mais, épouventé de la marche rapide de son rival, il se renferma dans Marses et ses soldats le livrèrent pour lui demander pardon. Il obtint de son père un genre de sa mort, et il fut tué de ses propres mains, en vain avait provoqué sa fin tragique par ses tentatives réitérées contre les empereurs de Constantin. Gibbon d'élever des doutes sur les éloges qu'on donne à cet égard les chrétiens : il est certain que Maximien fut l'un des plus persécuteurs de leur culte (MONTAIGNE, pag. 552, ci-dessus).

F—T.

MAXIMILIEN-GALÈRE. V. GALÈRE.

MAXIMILIEN I^{er}, empereur des Français, fils de Frédéric III et de Marguerite de Portugal, naquit le 22 janvier 1459. Jusqu'à l'âge de quatre ans, il articulait si mal, qu'on le surnomma le *Muet*. Ce défaut cessa tout à coup dans la suite ; ce qu'il n'a lui-même, son éducation fut fort mauvaise. Cependant, à peine avait-il atteint sa première année, que le duc de Bourgogne, Charles le-Téméraire, entreprit qu'il eût à Trèves, sous le règne de Frédéric III, fit, en présence de sa propre fille, l'éloge le plus pompeux de son jeune prince, et prépara

ainsi ce mariage qui devait avoir de si grands résultats (V. MARIE, pag. 125 ci-dessus). Dès qu'il eut épousé la riche héritière de Bourgogne, l'archiduc (1) eut à défendre l'héritage de son épouse, que Louis XI avait envahi. (V. LOUIS XI, XXV, 141). Quoique Maximilien ne fût alors âgé que de dix-huit ans, et qu'il eût à combattre un des souverains les plus actifs et les plus artificieux de son temps, il arrêta les efforts des Français, et força leur roi de rendre le Quesnoy, Bouchain, Cambrai, et d'accepter une trêve, qui fut signée à Sens, le 17 septembre 1477. Les hostilités ayant bientôt recommencé, Maximilien prit l'offensive, et gagna, le 24 août 1479, la bataille de Guinegate, qui mit ses affaires dans le meilleur état. Cependant il ne continua pas la guerre, parce que, voyant la santé du roi de France s'affaiblir, il espérait obtenir de meilleures conditions de son successeur. Mais la mort de sa jeune épouse vint changer la face des affaires. Marie laissait deux enfants, Marguerite et Philippe. Les états de Flandre nommèrent des gouverneurs à celui-ci ; et regardant son père comme étranger, ils l'empêchèrent de prendre part à son éducation. Ces mêmes états firent proposer à Louis XI la main de Marguerite pour le dauphin ; et leur offre ayant été acceptée, Maximilien fut obligé d'y consentir. La jeune princesse reçut en dot, les comtés d'Artois et de Bourgogne, le Maconnais et l'Auxerrois. Le temps ne

(1) L'érection de l'Autriche en archiduché date de 1453. Cependant la plupart des auteurs français, notamment Commines, ne donnent à Maximilien que le titre de duc ; mais il prenait réellement celui d'archiduc, que la France reconnut dans la maison d'Autriche, par les traités de Francfort (1499) et de Scutari (1504).

fit qu'accroître les défiances que Maximilien avait inspirées aux Flamands ; et l'on en vint bientôt à des hostilités déclarées. L'archiduc soumit la ville de Gand, qui le reconnut pour tuteur de son fils et pour gouverneur de la Flandre. En retour, il promit de ne point emmener son fils hors des Pays-Bas, et il confirma les privilèges des Flamands. Ayant ainsi rétabli son autorité en Flandre, il se disposa à tourner ses armes contre la France. Louis XI n'était plus ; et les contestations entre M^{me}. de Beaujeu et le duc d'Orléans semblaient favoriser les projets de Maximilien. Ce prince conclut une ligue avec le duc de Bretagne ; et ce fut dans ce temps-là, que son père le fit élire roi des Romains (1486). Frédéric se rendit à cette occasion en Flandre ; et son fils lui donna des fêtes brillantes et dispendieuses, qui excitèrent beaucoup de murmures. Les impôts qu'il fut obligé d'établir, ajoutèrent au mécontentement ; et l'on vit bientôt éclater un soulèvement général. Le roi des Romains faillit être massacré à Bruges, où il eut le courage de paraître devant la populace revoltée : « Me » voici, dit-il ; je suis prêt à vivre » et à mourir avec vous. » Quelques applaudissements se firent d'abord entendre ; mais la foule s'étant de plus en plus pressée autour du prince, il fut forcé d'entrer dans la boutique d'un apothicaire, où on le retint plusieurs jours. Quelques-uns de ses ministres furent mis à la torture sur la place publique ; d'autres furent décapités, et lui-même fut contraint de renoncer à la tutelle de son fils. On établit, au nom de l'archiduc Philippe et du roi de France, en qualité de suzerain, une

nouvelle administration. Maximilien montra dans cette occasion un courage, une dignité, qui contribuèrent beaucoup à rétablir le calme. Il se recouvra sa liberté, qu'en renonçant au gouvernement de la Flandre, et en s'engageant à rendre toutes les places et à retirer les troupes allemandes. Après avoir signé cette espèce de capitulation, il se rendit à l'église, alla visiter la maison de l'apothicaire, et y lut, sans émotion apparente, des inscriptions injurieuses. Il assura qu'il oubliait tout, monta sur une estrade au milieu de la place, lut à haute voix les engagements qu'il avait pris, et jura sur la sainte hostie d'y être fidèle. Il trouva hors des murs une escorte, que Frédéric III lui avait envoyée. Quoique son serment eût été déclaré nul par l'empereur et par les états de l'Empire, Maximilien refusa de prendre part aux opérations militaires ; et la paix ne tarda pas à se faire avec la France. Charles VIII avait succédé à Louis XI ; et ses ambassadeurs conclurent à Francfort (22 juillet 1489), un traité de paix, qui obligea les Flamands à se soumettre. Peu de temps après, le trône de Hongrie étant venu à vaquer par la mort de Mathias Corvin, les princes autrichiens le réclamèrent en vertu d'un pacte de famille qu'ils avaient conclu avec le feu roi : mais on n'y eut point d'égard ; et le roi de Bohême, Ladislas, fut élu. Maximilien irrité fond sur la Hongrie, et se rend maître d'Albe royale. Il se disposait à s'avancer jusqu'à Bude, lorsque la mutinerie de ses troupes le força de se retirer. N'ayant pu obtenir des secours de la diète de l'Empire, le roi des Romains se borna, dans l'entrevue de Presbourg, (7 nov. 1491), à renouveler le

de famille. On lui promit une somme de cent mille ducats, et il fut permis de prendre le titre de roi de Hongrie. Depuis long-temps il avait établi des relations entre lui-même et le duc de Bretagne : il avait même épousé la fille par son père ; mais ce mariage ne fut jamais confirmé (V. ANNE DE BRETAGNE). On sait que cette princesse fut mariée à Maximilien par Charles VIII, qui lui renvoya Marguerite d'Autriche, sa fille, à laquelle le roi de France avait été fiancé. Irrité de cet affront, l'archiduc forma une ligue avec les rois d'Angleterre et d'Aragon ; il réclama l'appui des princes, et fit à la diète une demande d'argent. Mais les princes se bornèrent à lui offrir une médiation ; et les états de l'Empire, après lui avoir accordé la somme des secours qu'il demandait, dirent inutile par leur lenteur. Henri VII, il est vrai, vint au secours : le siège devant Boulogne : soudain il fit la paix avec la France ; et le roi d'Aragon fut gagné par la cession du Roussillon et de la Catalogne. Maximilien, resté seul et forcé d'obéir à la nécessité, céda. La Flandre-Comté, l'Artois, le Châlonnais furent restitués. Son père, qui n'avait depuis quelque temps exercé l'administration de ses états, mourut le 19 août 1493, il commença son règne par l'expulsion des Turcs, qui avaient porté le siège jusqu'à Laybach et dans la Hongrie. Après cette courte expédition, il se rendit à Inspruck, où il mourut le 16 mars 1494. Blanche, sœur de Jean Galeas, reine de Sicile, de Milan, et nièce de Ludovic le Moro, qui lui apporta en dot une somme considérable (440,000 écus) ; et cette alliance lui donna

les moyens d'intervenir dans les affaires d'Italie. Cependant l'orgueil des seigneurs allemands s'indigna de voir ce chef de l'Empire s'allier à une famille qui ne devait sa récente élévation qu'à un bâtard. Ils refusèrent long-temps de reconnaître Blanche pour impératrice ; et si elle avait eu des enfants, il est probable que, selon le droit public de l'Allemagne, ils n'auraient été considérés que comme de simples gentilshommes. Cependant Charles VIII avait exécuté sa fameuse expédition de Naples. Maximilien, qui en conçut les plus vives inquiétudes, forma une ligue secrète avec le pape, le duc de Milan, le roi d'Aragon et les républiques de Venise et de Florence ; et, sous prétexte d'aller se faire sacrer à Rome, il dirigea une armée vers l'Italie. Il demanda ensuite des secours à l'empire germanique, et convoqua à Worms la fameuse diète de 1496, qu'il présida en personne. Ludovic Sforce y reçut l'investiture du duché de Milan ; puis, devenu membre de l'Empire, il en réclama l'assistance. Le légat du pape, s'étendant sur les excès commis par les troupes françaises, peignit le Saint-Père fugitif, et réclama pour lui de prompts secours ; mais toutes ses instances furent vaines. Les États ne songèrent qu'au rétablissement de la tranquillité intérieure ; et pour y parvenir ils abolirent le droit de guerre particulier, et fondèrent la chambre impériale, dont le siège fut d'abord établi à Francfort. Maximilien espérait que le consentement qu'il avait donné à l'érection de ce tribunal, porterait la diète à lui fournir les moyens de reprendre en Italie l'ascendant qu'y avaient eu ses prédécesseurs. Après beaucoup d'hésitation et de délais,

l'assemblée vota la levée d'une armée, qui devait être assez forte pour arrêter les progrès des Français; mais elle n'affecta, pour l'entretien des troupes, que des sommes insuffisantes. Au lieu de fournir à ses alliés un contingent de neuf mille hommes, ainsi qu'il en avait pris l'engagement, l'empereur ne put leur en envoyer que trois mille; ce qui suffit toutefois pour faire perdre aux Français le royaume de Naples avec autant de rapidité qu'ils l'avaient conquis. Cependant Charles VIII, à peine rentré en France, prépara une nouvelle expédition; et Ludovic Sforce courut vers Maximilien, que l'offre d'un subside fit consentir à reprendre les armes. Il convoqua une diète (1497) à Lindau: les princes et états de l'Empire eurent ordre de réunir leurs contingents à Feldkirch; et déjà il avait passé les Alpes avec cinq cents chevaux et huit compagnies d'infanterie, lorsqu'il apprit que Charles VIII différât son expédition. Ses alliés, n'ayant plus besoin de ses secours, lui firent entendre qu'ils ne seraient pas fâchés de le voir retourner en Allemagne. Néanmoins, dans l'espoir de détacher les Florentins de l'alliance qu'ils avaient contractée avec la France, on consentit à ce que Maximilien assiégât Livourne. Il bloqua le port de cette ville avec une flotte équipée à Gènes: mais cette entreprise, que les alliés secondèrent mal et même traversèrent, n'eut aucun succès; et Maximilien, après leur avoir adressé des reproches amers, quitta l'Italie. Dès qu'il fut rentré dans ses états, il se vit engagé dans de nouvelles contestations avec la France. Charles VIII avait promis, par la paix de Senlis, de restituer

plusieurs places à l'archiduc Philippe, lorsque ce prince serait arrivé à l'âge de vingt ans. L'archiduc en avait à peine atteint dix-neuf qu'il demanda l'exécution du traité. Charles VIII éluda sa demande; et après la mort de ce monarque, Louis XII se montra encore moins disposé à lui céder. Maximilien, voulant soutenir les droits de son fils, fit entrer en Bourgogne une armée composée d'Autrichiens et de Suisses. Cette armée éprouva peu de résistance; mais les Suisses, s'étant mutinés, se débandèrent, et les Autrichiens furent forcés de se retirer. Louis XII, qui songeait à attaquer le Milanais, ouvrit des propositions de paix, que Philippe s'empressa d'accepter (août 1498). Les villes d'Aire, d'Hesdin et de Béthune, lui furent rendues. Ce prince, comme comte de Flandre, donna l'investiture de Boulogne à Louis XII, de qui, à son tour, il reçut celle de l'Artois, du Charolais et de la Flandre. Maximilien, à qui l'Empire rejeta son appui, fut forcé de souscrire à cet arrangement; et bientôt on lui donna, d'un autre côté, assez d'occupation pour qu'il ne pût plus y songer. Le duché de Gueldre, sur lequel Charles d'Egmont avait formé des prétentions, déclarées nulles par les arbitres nommés, fut reconnu fief de l'Empire. Maximilien en céda l'investiture à Philippe, son fils. Charles d'Egmont ne tarda pas à prendre les armes, et il recouvra la plus grande partie du pays. Soutenu par la France, il fit échouer tous les efforts de l'empereur, qui, se flattant d'être plus heureux ailleurs, abandonna une entreprise infructueuse; et, peu de temps après son départ, on conclut, sous la médiation de Louis XII, un traité de

1499). Maximilien avait les avantages qu'il pourrait de l'Helvétie; et, piqué de l'indignité qu'il éprouvait de la part des cantons démocratiques, il se proposait de diviser les Suisses entre eux, et de leur arracher, comme empereur, le secours qu'il n'avait pu obtenir comme chef de sa maison : les Suisses refusèrent de se reconnaître vassaux de l'Empire, et de fournir un contingent qu'on leur avait demandé. Le pape, à l'instigation de l'archiduc autrichien, les excommunia; et le nombre impériale exerça contre toute la rigueur de son autorité des mesures violentes engageant tous les cantons à s'unir; et Maximilien, ayant fait marcher contre eux une armée de seize mille hommes, fut vaincu dans un combat sanglant, et se vit obligé de signer une trêve helvétique (1499). C'est à la suite de cette guerre que Louis XII avait obtenu la conquête du Milanais, et déjà il avait réuni le royaume de Naples. Maximilien alarmé se hâta de conclure une alliance avec les Suisses; et c'est dans la ville d'Augsbourg qu'il fut conclue une nouvelle diète, qui, cette fois, consentit à lui prêter des secours pour déterminer les contingents qu'ils devaient fournir les membres du Saint-Empire germanique : elle envoya même une ambassade au roi de France pour entendre avec lui sur le Milanais. En retour de ces concessions, Maximilien consentit à la réorganisation de la chambre impériale, et même à l'établissement d'un conseil de régence, destiné à tenir les rênes du gouvernement dans l'absence du chef de l'Empire. Le conseil fut établi à Nuremberg, et son siège fut ouvert le 1500. L'ambassadeur français, qui était en France, ayant négocié

une trêve, l'empereur refusa de la ratifier. Louis XII, ne voulant pas s'engager dans une expédition contre le royaume de Naples, tant qu'il aurait à craindre du côté de l'Allemagne et qu'il n'aurait pas reçu l'investiture du Milanais, s'adressa en même temps aux états de l'Empire, et à l'archiduc Philippe, prince jeune et ambitieux, qui avait beaucoup d'ascendant sur l'esprit de son père. Il lui assurait, pour son fils, qui était encore dans l'enfance, la main de Madame Claude de France, avec le Milanais en dot; et il prit l'engagement de n'opposer aucun obstacle à ce que Philippe régnât sur la Castille et l'Aragon, dont il avait épousé, en 1496, l'héritière présomptive (V. JEANNE, XXI, 488). Ébloui par ces offres brillantes, l'archiduc fit tous ses efforts pour réconcilier Louis XII et Maximilien; et il finit par vaincre la répugnance de l'empereur. Le 13 octobre 1501, on conclut, à Trente, un traité par lequel le projet d'unir Madame Claude au fils de l'archiduc fut approuvé; et la main de Marie, sœur du jeune prince, fut promise au premier enfant mâle qui naîtrait au roi de France. Maximilien devait, pour une somme convenue, accorder l'investiture du Milanais à Louis XII, qui, à son tour, promit de fournir des troupes pour combattre les Turcs, de favoriser le couronnement de l'empereur à Rome, et de soutenir les prétentions de la maison d'Autriche à la réversion des couronnes de Hongrie et de Bohême, ainsi que les droits de l'archiduc Philippe sur la succession d'Espagne. Préoccupé d'une prophétie qui semblait annoncer qu'il serait un conquérant célèbre, ou poussé plutôt par son génie inquiet et roma-

nesque, Maximilien, après avoir terminé ses démêlés avec la France, voulut se mettre à la tête d'une croisade; et, pour éviter la lenteur des diètes, il sollicita, chacun en particulier, les princes et états de l'Empire. Les électeurs, loin d'accéder à ses demandes, se plaignirent de la manière illégale dont il avait agi, et s'assemblèrent (2 juillet 1502) à Gelnhausen, où ils formèrent la célèbre *Union électorale*, par laquelle ils s'engageaient à n'avoir qu'une même opinion dans les diètes. Maximilien ordonna aux électeurs de se séparer; mais, au lieu d'obéir, ils dressèrent une liste de griefs. L'empereur avait tenté de renverser la chambre impériale et le conseil de régence, et de les remplacer par le tribunal qui, dans la suite, a été appelé conseil aulique. La tentative qu'il fit pour ériger l'Autriche en électorat, fut un autre grief. On s'y opposa vivement; et Maximilien y renonça dans l'accommodement qui eut lieu. Ce prince, malgré tous ses embarras, n'avait pas abandonné son projet de croisade. Il s'était efforcé de lever une armée de volontaires, et d'exciter l'enthousiasme des seigneurs allemands, en annonçant divers prodiges que l'on considérait comme des preuves réelles de l'intervention de la Divinité. Telle fut une pierre du poids de 250 livres, tombée du ciel, près d'Ensisheim, dans la Haute-Alsace (1). L'empereur parlait aussi d'une maladie terrible qui avait enlevé des millions d'hommes

(1) Ce récit et d'autres du même genre ont passé pour des fables, ju-qu'à ce que des événements récents et des recherches exactes en aient démontré l'authenticité. La pierre d'Ensisheim a été analysée par un chimiste français; et il en est question dans la première partie des *Transactions philosophiques*, année 1802.



(la maladie vénérienne), et des vents de la passion imprécouleur de sang sur le corps. Ses exhortations ne furent qu'à-fait vaines, et beaucoup de Seigneurs allemands prirent l'indigne. Des sommes considérables levées dans toute la chrétienté, le pape Alexandre VI leur une destination différente; mais ces obstacles empêchèrent l'empereur d'effectuer cette folle entreprise. Il fut obligé de marcher avec Robert, fils de l'électeur de Bavière, qu'il fit mettre au ban de l'Empire pour avoir envahi la possession de son beau-père George de Bavière - Landshut, mort sans enfants mâles, en 1503. Maximilien avait levé une armée en Bohême dans le combat que lui livra l'empereur, sous les murs de Ratibonitz, les troupes impériales plièrent et furent rompues par des sorties impétueuses. Plusieurs Bohémiens tourmentèrent Maximilien, et l'empereur de dessus sa selle, au moyen de ses armes crochues. Éric, duc de Brunswick, étant accouru, reçut l'empereur, et lui fut porté à l'empereur, et lui fut sauvé la vie. Sans se déconcerter, Maximilien rallia ses troupes, les rallia et les conduisit à la victoire. Peu de temps après cette bataille, l'empereur mourut, laissant trois enfants: mais l'électeur Palatin, mécontent des intérêts de ses peuples, continua les hostilités; et le Palatin fut attaqué et dévasté. L'empereur renfermé dans Heidelberg, fut traité de se rendre. L'empereur prononça la sentence dans l'empire tenue à Cologne (1504): l'empereur fut situé entre le Danube et le Rhin, qui a été ensuite appelé Haut-Rhin, la ville de Neubourg,

allodiales, furent adjugés aux Robert et d'Élisabeth ; et le partint à la branche de Maximilien, pour s'indemnes frais de la guerre, retint Geroldseck, et quelques places, ainsi que le landgra-Alsace. Ses alliés obtinrent plusieurs districts ; et c'est que commença la décadence maison Palatine. Pendant ce Maximilien, mécontent du que Louis XII apportait à r le traité de Trente, avait contre lui trois mille homms le royaume de Naples, attait de procurer cette cou-à sa famille. Mais les senti-de l'archiduc Philippe diffé-les ceux de son père. Ce jeune allant des Pays-bas en Es-avait été reçu avec de grands rs par le roi de France ; et renouvelé le traité de Trente. illa ensuite à un raccommode-tre Louis XII et Maximilien. soins, on convint à Blois, le tembre 1504, d'un arrange-qui fut presque aussitôt rompu-é. Malgré l'engagement qu'il de renouveler, le roi de unit sa fille à François, duc ulème, depuis François 1^{er}. LOUIS XII et FRANÇOIS 1^{er}. (65.) Il promit sa nièce à and d'Aragon. L'archiduc Phi-tant mort vers cette époque, : un fils en bas âge, Maxi-chercha vainement, comme tuteur du jeune prince, à se onner la régence de Castille : l fut plus heureux dans les as, dont il remit l'adminis-a sa sœur (V. MARGUERITE che, pag. 30 ci-dessus). Ce annonçait depuis long-temps ion de se rendre à Rome,

pour y recevoir la couronne impé-riale. Jules II, voulant l'éloigner de l'Italie, conclut une ligue avec Louis XII, les Vénitiens et d'autres états ; mais bientôt, redoutant plus le roi de France que l'empereur, il pressa celui-ci de passer les Alpes, à la tête d'une armée. Ses instances furent appuyées par la république de Venise, qui offrit un passage dans ses états ; et Maximilien, qui ouvrait alors une diète à Constance (1507), détermina cette assemblée à décréter la levée de quatre-vingt-dix mille hommes. Cette levée se fit avec une activité peu commune ; et neuf cantons helvétiques promirent d'y joindre six mille hommes. Mais Louis XII, qui ne voulait point être en guerre avec l'Empire, licencia son armée après avoir soumis Gènes. Les frayeurs de la diète s'évanouirent, et les préparatifs du corps germanique furent suspendus : la ligue italienne, formée pour empêcher Maximilien de pénétrer en Italie, fut au contraire renouvelée, et l'on fit de grands préparatifs pour lui disputer le passage. Ces obstacles n'ébranlèrent point sa résolution, quoiqu'à peine il eût reçu le quart du subsidie de cent mille florins qu'on avait voté, et qu'il n'eût été rejoint que par une partie de l'armée. A la tête de vingt-cinq mille hommes au plus, il passa les Alpes au cœur de l'hiver, et descendit dans l'évêché de Trente (1508). Après une vaine tentative pour secourir le parti des mécontents à Gènes, il prit le titre d'empereur élu, et requit Venise de lui laisser le libre passage. Sa demande fut rejetée avec de grandes marques de respect ; et on lui offrit de le laisser passer sans son armée. L'empereur mit le doge et le sénat au ban de l'Empire, assiégea Vicence, et s'cu-

para de Cadore : mais l'approche de l'armée combinée de France et de Venise le fit replier dans le Frioul, et mit fin à une entreprise mal concertée. Afin de sauver son honneur, il publia une bulle du pape, qui lui conférait le titre d'empereur des Romains, et courut à Ulm pour donner de la vigueur aux résolutions de la diète et en tirer des secours ; mais tandis qu'il pressait ses demandes, les troupes françaises et vénitiennes enveloppèrent les Allemands dans le Frioul, les firent prisonniers, et reprirent toutes les places qui avaient cédé aux premiers efforts des impériaux. Elles s'emparèrent de Trieste et de Fiume ; et elles auraient envahi tout le Trentin, si Louis XII, mécontent de Venise, ne lui avait retiré son appui. On conclut (en 1508) une trêve de trois ans ; mais Maximilien n'attendit pas ce terme pour susciter de nouveaux ennemis à cette orgueilleuse république. Jules II, Louis XII et Ferdinand d'Aragon, entrèrent dans ses vues ; et sous prétexte de régler des contestations qui s'élevaient à l'occasion du duché de Gueldre, Marguerite d'Autriche et le cardinal d'Amboise se rendirent à Cambrai avec de pleins pouvoirs, et tous les points en contestation entre la France, la maison d'Autriche et le duc de Gueldre furent bientôt réglés (1). Les deux principaux articles du traité portaient que l'empereur, moyennant cent mille ducats, accorderait à Louis XII une nouvelle investiture du Milanais, et que Maximilien renoncerait aux mariages convenus par le traité de

(1) Il paraît cependant qu'il y eut entre les deux négociateurs des altercations assez vives. « Nous nous sommes, M. le légat et moi », écrivait Marguerite, « enclodé par ordre au poul. »

Blois. La ruine et le partage des états de Venise entre les grandes puissances furent arrêtés par les articles secrets du même traité ; et il fut convenu que l'empereur aurait Véronne, Padoue, Vicence et le Frioul. Impatient d'obtenir ces dépouilles, tandis que les rois de France et d'Aragon réunissaient leurs forces, il convoqua (avr. 1509), à Worms, une diète de l'Empire à laquelle il exposa le plan de la ligue. Mais il n'en reçut que des reproches, auxquels il répondit par une apologie véhémement, et qui eût été d'un faible secours, si, pendant ce temps, les Français n'avaient pas réduit les Vénitiens à la dernière extrémité. Dans cette fâcheuse position ceux-ci cherchèrent à gagner l'empereur, et ils offrirent de reconnaître pour suzerain, de lui payer un tribut, et de rendre à la maison d'Autriche tout ce qu'ils lui avaient enlevé. Séduit par des offres aussi brillantes, Maximilien était prêt à abandonner la France ; mais il fut retenu par les représentations du cardinal d'Amboise, qui s'était rendu à Trente pour y recevoir, au nom du roi, l'investiture du Milanais (juin 1509). Après la cérémonie, l'empereur renouvela le traité de Cambrai, et accepta la proposition d'avoir, près du lac de Garde, une entrevue avec Louis XII. Cette entrevue fut sans résultat. L'empereur refusa l'investiture promise ; et il se brouilla de nouveau avec Louis XII. N'ayant pu se mettre, assez promptement, en possession des places qui lui étaient échues, il échoua devant Padoue, et fit, en 1510, une autre campagne, qui ne fut pas plus décisive. Peu de temps après, le roi de France ayant assemblé un concile national à Tours, l'évêque de Gurck s'y présenta

comme ambassadeur de Maximilien. L'assemblée s'étant conformée aux vues de son roi, on proposa de faire revivre la pragmatique sanction de Charles VII. L'empereur voulut la faire recevoir aussi dans les états de l'Empire; mais les évêques allemands ne se montrèrent pas aussi traitables que les prélats français. Ce furent probablement et leur résistance et les conseils de Ferdinand d'Aragon, qui portèrent Maximilien, quoiqu'il eût déjà donné un édit pour la convocation d'un concile universel (16 janv. 1511), à consentir à la tenue d'un congrès, où l'on devait travailler à une pacification générale. Les plénipotentiaires de toutes les puissances se réunirent à Mantoue. Jules II, qui ne songeait qu'à expulser les Français de l'Italie, chercha de nouveau à leur enlever l'appui de Maximilien; mais tous ses efforts échouèrent, ainsi que ceux de Venise, qui offrit vainement à l'empereur un équivalent en argent, pour qu'il abandonnât ses prétentions. Ce prince avait trop à cœur de faire des acquisitions en Italie; et, lorsque les intrigues du pape eurent opéré la dissolution du congrès, il resserra l'alliance qu'il avait contractée avec la France, pour qui elle fut d'un faible secours. Maximilien y renonça toutefois, à une époque où il paraît qu'il aurait dû y tenir davantage, c'est-à-dire, lorsque les Français, sous la conduite de Gaston de Foix, eurent remporté de grands avantages en Italie. L'empereur fut gagné, dit-on, par le roi d'Aragon, qui le flatta de l'espoir de recouvrer le Milanais, et même d'être élevé à la papauté, chimère dont il se repaissait depuis quelque temps. Une maladie grave dont Jules II fut atteint, échauffa de plus en plus

l'ambition de Maximilien, qui, ayant besoin d'argent pour gagner les membres du conclave, fut sur le point d'engager aux Fugger, célèbres banquiers d'Augsbourg, les ornements impériaux. Lorsque le rétablissement du pape eut trompé l'attente de l'empereur, il ne perdit pas encore de vue son projet; il sollicita même le titre de coadjuteur du Saint-Siège, qu'il ne put obtenir, malgré ses relations avec Jules II, auquel il se réunit contre le roi de France et la république de Venise. Ce pape étant mort peu de temps après, le cardinal Jean de Médicis fut placé dans la chaire de Saint-Pierre, sous le nom de Léon X. Maximilien, comptant sur l'appui du nouveau pontife, autorisa Marguerite, sa fille, à conclure avec le roi d'Angleterre, Henri VIII, un traité par suite duquel le monarque anglais passa la Manche avec quarante-cinq mille hommes, s'avança dans l'Artois, et mit le siège devant Téroüenne. Maximilien ne crut pas s'abaisser en servant dans l'armée anglaise comme volontaire, avec un traitement de cent écus par jour. Ce fut lui toutefois qui dirigea les opérations de la campagne; et il signala de nouveau son courage et son activité à Guinegate, où il remporta une victoire décisive (1) sur une armée française, venue au secours de la place. La paix se fit bientôt avec le roi de France, qui promit de donner la main de Renée, sa fille, à l'un des archiducs, avec le duché de Milan et Gènes pour dot. Toutefois les hostilités continuèrent entre Venise et les confédérés. Les troupes impériales eurent d'abord l'avantage; mais à la fin de la campagne

(1) Cette bataille est connue sous le nom de journée des Éperons.

de 1514, les Vénitiens eurent recouvré la plus grande partie de leurs états de terre-ferme, et une trêve fut conclue par la médiation du pape. Pendant ce temps, Louis XII était mort (1^{er} janvier 1515); et François 1^{er}, son successeur, marchant à la conquête du Milanais, avait gagné la bataille de Marignan, tandis que des intérêts puissants empêchaient l'empereur de prendre part à cette campagne. Par un double mariage de deux de ses petits-enfants, avec les fils de Ladislas, roi de Bohême et de Hongrie, il avait assuré les droits de sa famille à la réversibilité de ces deux royaumes. Il eut à peine formé cette union, que l'archiduc Charles, son petit-fils, se vit, par la mort de Ferdinand d'Aragon, héritier de toutes les couronnes d'Espagne. (V. FERDINAND, XIV, 323.) François 1^{er} cherchait à faire revivre les droits de la France sur le royaume de Naples; mais, de son côté, Maximilien brûlait de relever sa puissance en Italie. Outre 20,000 ducats qu'il avait reçus du roi d'Aragon, le roi d'Angleterre, Henri VIII, lui fournit des sommes considérables. Excité secrètement par le pape, il passe les Alpes (mars 1516), délivre Brescia qui était serrée de près par les Français, s'empare de Lodi, et investit Milan. Sans l'arrivée de treize mille Suisses, que la France venait de prendre à sa solde, tout le Milanais était envahi : mais les Suisses des deux armées refusèrent d'en venir aux mains les uns contre les autres; et ceux de l'empereur réclamèrent leur solde à grands cris. Maximilien, effrayé, se retira derrière l'Adda; et dans l'ombre de la nuit, il crut entendre les spectres de Léopold, et de Charles-le-Téméraire, lui re-

commander de se défier des Suisses. Il n'osa plus se montrer à ses troupes, qui ne tardèrent pas à se débâter; et leur dispersion fut suivie de la prise de Brescia, et de l'investissement de Vérone. Ayant fait, après cet échec, de vains efforts pour réunir le pape, l'Angleterre et son petit-fils contre la France, Maximilien se vit obligé de rendre Vérone, et de déposer les armes. Ainsi finit pour lui cette guerre, occasionnée par la ligue de Cambrai. Quelque malheureux que ce prince ait été dans ses opérations extérieures, on ne peut nier qu'il n'ait signalé son administration par des mesures sages et des établissements utiles. C'est sous son règne que fut complétée la division de l'Allemagne en dix cercles (1). Il fit régner constamment la tranquillité dans ses états, abolit définitivement la redoutable *cour Fehmliche*, ou tribunal secret de Westphalie; et la jurisprudence de l'Allemagne se réduisit en système par l'introduction de conseils auliques, dans les divers états. La dernière diète que présida Maximilien, s'ouvrit à Augsbourg, au mois de juillet 1518. Il l'avait convoquée dans le double dessein de former une croisade contre les Turcs, et de faire élire roi des Romains Charles son petit-fils; mais on éluda, sous divers prétextes, et il ne put rien obtenir. Son règne approchait de sa fin, lorsque commença le schisme de Luther, qui a produit, dans l'état religieux et politique de l'Europe, cette révolution qui en a enfanté tant d'autres. Maximilien, qui aimait les opinions neuves et hardies, et qui redoutait les invasions de l'autorité spiri-

(1) On ajoute les cercles d'Autriche, de Bourgogne, de Haute-Saxe et du Haut-Rhin, sans lui en citer.

tuelle, ne témoigna aucun mécontentement des premières attaques du réformateur; et il se contenta d'adresser à Léon X une lettre où il insistait sur la nécessité de mettre fin à des disputes dangereuses. Les progrès de la maladie qui le mit au tombeau, furent au reste si rapides, qu'il n'aurait pu prendre aucune part à la discussion. Depuis quatre ans il ne voyageait plus sans trainer après lui son cercueil (1), auquel on l'entendait souvent adresser la parole. Peu de temps après être arrivé à Inspruck, où il se proposait de régler l'ordre de succession à ses états héréditaires, il fut saisi de la fièvre; et pour changer d'air, il se fit porter à Wels, dans la Haute-Autriche: un excès de table (2) y redoubla son mal. Sentant approcher sa fin, il reçut ses derniers sacrements, et fit son testament. Il ordonna qu'après sa mort, on lui coupât les cheveux, qu'on lui tirât les dents, qu'on les broyât, et qu'on les réduisit en cendres; que son corps fût enfermé dans un sac rempli de chaux vive, déposé dans son cercueil, et inhumé sous un autel de l'église de Neustadt (3). Enfin il donna sa bénédiction à ceux qui étaient présents, répondit lui-même aux prières des agonisants, et mourut, le 11 janvier 1519, dans la soixantième année de son âge. Maxi-

milien laissa de Marie de Bourgogne, sa première femme, deux enfants, Philippe (V. JEANNE, LXI, 488), et Marguerite d'Autriche. Blanche-Marie, sa deuxième femme, ne lui en avait point donné: il en eut quatorze de diverses maîtresses. De tous les successeurs de Rodolphe de Hapsbourg, Maximilien, dit Coxe, fut le plus remarquable par les qualités de l'esprit et du corps; sa taille était moyenne, mais bien prise, et il avait autant de force que d'agilité. Il avait l'air mâle, les traits agréables, et la physionomie animée. Son port et tous ses mouvements étaient pleins de majesté et de grâce. Le son de sa voix était flatteur; toutes ses manières annonçaient la noblesse de ses sentiments: ses qualités aimables, sa franchise et son esprit conciliant, la facilité avec laquelle ils s'exprimaient en latin, en allemand, en français, faisaient l'admiration générale. Il avait d'assez grandes connaissances dans les sciences et les arts; et il encouragea la culture des lettres, par sa protection et son exemple. Ses exploits, et ses amusements mêmes, font connaître l'impétuosité de son âme. Il se plaisait beaucoup à la périlleuse chasse du chamois; et il surpassait dans tous les exercices du corps, et surtout dans les tournois, la plupart de ses contemporains. Ce prince tenait à Worms, en 1495, sa première diète, lorsque Claude de Bata, chevalier français, célèbre par ses faits-d'armes, fit publier qu'il se battrait corps à corps, contre tout Allemand qui oserait se présenter. Ce défi restant sans réponse, Maximilien fit annoncer qu'un chevalier allemand soutiendrait le combat; et, au jour fixé, il se présenta dans la lice, combattit long-temps, reçut un coup à la poi-

(1) On rapporte que Maximilien faisant bâtir un palais à Inspruck, témoigna son mécontentement d'une bourse que l'architecte avait commise, et qu'il dit à un de ses officiers: « Je ferai construire une autre » demeure. » Il fit en effet venir un char: entier, et lui commanda un cercueil. On y joignit un poêle, et tous les objets nécessaires à des funérailles. Le tout fut déposé dans un coffre, dont l'empereur garda la clef, et que l'on portait à sa suite dans tous ses voyages. Ceux qui l'accompagnaient crurent que son trésor était renfermé dans cette caisse.

(2) Il mangea immodérément du melon. Frédéric III, son père, avait commis la même imprudence, et en étoit mort.

(3) Le corps de Maximilien Ier. a été ensuite transféré à Inspruck, où l'empereur Ferdinand Ier. lui a fait ériger un superbe mausolée.

trine, et contraignit enfin son adversaire à lui céder la victoire. Les applaudissements éclatèrent de toutes parts; et le vainqueur ayant levé la visière de son casque, les spectateurs furent aussi charmés que surpris de reconnaître l'empereur. Aucun prince ne possédait à un plus haut degré les qualités qui font les guerriers. Il supportait la fatigue, était actif, audacieux jusqu'à la témérité, passionné pour la gloire, et doué d'un courage supérieur à tous les obstacles, à tous les dangers. Durant ses guerres contre la France, et dans la Gueldre, il envoya plus d'une fois défier tout chevalier qui voudrait se mesurer avec lui, et deux fois il tua son adversaire. La théorie de la guerre ne lui était pas moins familière que la pratique; et il perfectionna la manière de fondre les canons, la construction des armes à feu, et la trempe des armes défensives. On lui attribue plusieurs découvertes dans la pyrotechnie. Il établit le premier, dans les états autrichiens, une armée permanente: il arma ses troupes, de lances d'une nouvelle forme et dont l'usage devint bientôt général. Enfin ce prince a composé et laissé en manuscrit de nombreux traités sur presque toutes les branches des connaissances humaines; sur la religion, sur la morale, sur l'art militaire, sur l'architecture, sur ses propres inventions, sur la chasse au tir et à l'oiseau, sur l'art de cultiver les jardins, et même sur celui de faire la cuisine (1): mais quelles que fussent les bonnes qualités de ce prince, elles étaient balancées par

(1) On a imprimé: I. Sa Lettre De pontificat et imperatour dignitate conjungend, dans les *Monita publica de curia romana*, Francfort, 1609, in-8°. II. Sa Querela contra abusus atque gravamina romanorum, dans le *Fasciculus rerum expetendarum*, 1555. (F. GRÆTIUS, XVIII, 339).

de grands défauts. Son imagination ardente le jetait sans cesse dans des entreprises au-dessus de ses forces: il les formait sans calcul, ni prévoyance, les suivait avec mollesse, et les abandonnait au premier obstacle. Un plus grand défaut était son peu d'économie. Fils d'un prince avare, il méprisa l'argent dès sa jeunesse, et ce mépris dégénéra bientôt en une folle prodigalité. Après avoir reçu des subsides de beaucoup de puissances, il se trouva dans une sorte de besoin, et réduisit aux expédients les plus honteux; ce qui lui fit donner le sobriquet humiliant de *Sans argent*. Quoique ce prince n'ait fait aucune conquête, on peut le considérer comme le second fondateur de la maison d'Autriche, à laquelle il a procuré, par d'utiles mariages, la riche succession de Bourgogne, toutes les couronnes d'Espagne, et celles de Hongrie et de Bohême. Les moyens dont il usa pour ces importantes acquisitions, ont fourni le sujet de la fameuse épigramme, attribuée à Mathias Corvin :

*Bella gerant alii; tu, felix Austria, nube:
Nam que Mars alius, dat tibi regna fœdit.*

Aussi jaloux d'illustrer sa maison, que d'en étendre les possessions, Maximilien fit parcourir l'Allemagne à des savants chargés de compiler les archives des couvents, pour y recueillir les généalogies de sa famille, et copier les inscriptions placées sur les tombeaux des princes autrichiens. Ce fut dans ces recherches qu'on retrouva l'ancien itinéraire de l'Empire romain, connu sous le nom de table de Pentinger. On a composé sur Maximilien de nombreux écrits: 1°. *Les Dangers et partie de l'histoire du célèbre chevalier Theodorannck*, 1517, in-fol.; sorte de poë-

orné d'estampes gravées sur cuivre, et préparées par Maximilien II, secrétaire de ce prince. Voyez *Mémoires (Beytrage), pour l'histoire critique de la langue allemande*, 1791, où l'on trouve un long extrait de la dissertation de J. D. Scherzer, sur le Theuerdanck (V. J. D. SCHERZER, XXII, 521). — 2^o. Le *Weissig* (le *Roi sage* ou le *Roi blanc*), ouvrage singulier, contenant un extrait de ce qui est relatif à la naissance, aux études et aux actions les plus remarquables de Maximilien, probablement, l'a dicté à Marc Tzsaurewein, un autre de ses secrétaires (V. BURGMANN, VI, 313). Cet ouvrage, qui est accompagné de six planches, gravées aussi sur bois, a été publié qu'en 1775. Voyez *Tableau de la vie de l'empereur Maximilien I^{er}*, par D. H. Hegele, Hambourg, 1782, 2 part. in-8 (en allemand). H—RY.

MAXIMILIEN II, empereur, né le 27 août 1527, de l'empereur Ferdinand I^{er}, et d'Anne, fille de Vladislas, dernier souverain de Bohême et de Hongrie, fut élevé en Espagne avec Philippe, fils de Charles Quint; mais il eut pour instituteur Wolfgang Severus, Silésien, fort attaché à la doctrine de Luther. Les idées qu'en reçut Maximilien furent si profondes, qu'il voulut embrasser le luthéranisme. Cependant, élu roi des Romains, en 1558, à l'unanimité des suffrages, les sentiments étant bien connus, les catholiques redoutaient autant son avènement à l'Empire, que les protestants le désiraient: néanmoins lorsqu'il fut couronné en juillet 1564, l'intérêt qu'il avait pour l'empire l'emporta sur toute autre considération. Maximilien déclara publiquement qu'il professait le ca-

tholicisme, et il conserva tous les établissements ecclésiastiques: mais il ne s'écarta jamais d'une tolérance généreuse; et il fit de la paix de religion, conclue en 1552, et à laquelle il avait eu beaucoup de part, la règle invariable de sa conduite. Il tint à Augsbourg (en mars 1566) sa première diète. L'assemblée fut extrêmement nombreuse; et les deux partis qui divisaient l'Allemagne, y virent très-animés l'un contre l'autre. Mais l'empereur demanda que d'abord on votât des secours pour agir contre les Turcs qui occupaient plus de la moitié de la Hongrie. La confiance qu'on avait en lui, était si grande, que catholiques et protestants lui accordèrent, pour trois ans consécutifs, des contingents en hommes et en argent, bien plus considérables que tous ceux qu'on avait fournis auparavant. Ayant obtenu ce point important, Maximilien laissa s'ouvrir la discussion, s'y borna au rôle de médiateur, et prévint une rupture. Le pape, fut si content de sa conduite, qu'à la fin de la diète il lui fit remettre 50,000 ducats pour la guerre contre les Turcs. Maximilien fut moins heureux dans ses efforts pour apaiser les troubles des Pays-Bas. Ayant pris hautement le parti des habitants qui avaient réclamé son intervention, il envoya son frère en Espagne, pour exhorter le monarque espagnol à prendre des mesures plus modérées. L'archiduc devait également intercéder en faveur de don Carlos, à qui la main de la fille aînée de l'empereur était promise; mais il échoua dans l'une et l'autre mission. Tout espoir de conciliation entre Philippe II et ses sujets des Pays-Bas révoltés étant détruit, Maximilien mit ses soins à empêcher que les troubles

religieux ne se répandissent de nouveau ; et la tranquillité de l'Empire ne fut troublée qu'une seule fois sous son règne, par la rébellion de Guillaume de Grumbach (*Voy. GRUMBACH*, XVIII, 562). La demande que l'ordre teutonique fit de la restitution de la Prusse et de la Livonie, aurait causé beaucoup d'embarras à un prince moins habile. Maximilien, sans blesser personne, parvint à laisser les choses dans l'état où elles se trouvaient. Une querelle plus sérieuse s'éleva en Italie, à l'occasion du titre de grand-duc que le pape avait conféré à Cosme de Médicis en 1569, sans l'intervention de l'empereur. Maximilien, considérant Florence comme un fief de l'Empire, fit partir pour Rome des ambassadeurs chargés de protester contre une telle nomination ; mais ils ne furent point admis à l'audience de sa Sainteté. L'empereur fut indigné ; et Commendon (*V. ce nom*, IX, 359) fit de vains efforts pour le calmer. Mais Cosme étant mort en 1574, François-Marie, son fils et son successeur, acheta de Maximilien, dont il avait épousé la sœur, la confirmation du titre de grand-duc. On ne peut nier que Maximilien n'ait été fort attaché au protestantisme. Il voulut d'abord faire autoriser le mariage des prêtres. Avant échoué dans cette tentative, il reprit le projet que son père avait conçu, de réunir les deux religions ; projet impraticable, qui avait déplu également aux catholiques et aux protestants. Il prit ensuite le parti de la tolérance. Cependant les États de l'archiduché ayant tenté de l'obtenir en faveur des protestants, comme le prix des secours qu'ils vo teraient pour combattre les Turks, et de plus ayant demandé l'expulsion des Jésuites, l'empereur leur répon-

dit qu'il les avait rassemblés pour recevoir d'eux des contributions et non des représentations, et pour parvenir à chasser les infidèles et non des religieux. A la première diète qu'il tint en personne à Prague (mars 1567), il annula les pactes qui avaient formé jusqu'alors la plus forte barrière pour la défense du culte catholique. L'année suivante, il permit aux seigneurs et aux membres de l'ordre équestre dans la Basse-Autriche, de faire célébrer dans leurs terres le service divin, conformément au rit établi par la confession d'Augsbourg. Pie V, alarmé, lui fit faire des représentations par Commendon. Maximilien persista d'abord dans sa résolution. Mais la cour de Madrid appuyait le légat ; et la mort d'Élisabeth, femme de Philippe II, ayant fait naître à l'empereur l'espoir d'unir sa fille aînée au roi d'Espagne, il promit de vivre dans l'obéissance du Saint-Siège, et de ne pas appliquer son plan de tolérance à l'Autriche : mais il ne révoqua point les concessions qu'il avait déjà faites ; et avant même que Commendon eût achevé sa légation, il accorda les mêmes privilèges à la noblesse et à l'ordre équestre de la Haute-Autriche. La Hongrie est le seul des états de Maximilien qui, sous son règne, fut le théâtre de la guerre. Le prince de Transylvanie, Jean Sigismond, l'ayant contraint à poursuivre les hostilités commencées sous le règne de Ferdinand 1^{er}, il envoya des forces considérables, sous les ordres de Schwendy, général distingué, qui, après avoir recouvré les places dont le Transylvain s'était emparé, réduisit Tokai, Kovar, Erdad et Batba. En même temps, l'empereur envoya demander à Soliman II la

ation de la trêve conclue avec ind 1^{er}. Le sulthan y mit des ons qui ne pouvaient être ac-, et il s'empressa de faire paratifs pour entrer en Hon-aximilien, de son côté, ne a rien pour résister. La diète ipire lui accorda des secours; ordonna de grandes levées nes dans ses propres états. n s'avança, dès le commen-du printemps (1566), à la ses hordes nombreuses : il se ut à remonter le Danube, 'un de ses pachas favoris ité tué dans une sortie de la n de Zigeth, il voulut en le siège en personne. Les furent arrêtés, près d'un devant cette place, qui leur lus de vingt mille hommes, le sulthan ne vit pas la réduca fatigue et les exhalaisons irais voisins lui donnèrent la 4 sept. 1566). Sélim II, son eur, ne voulant point poursui-guerre, retira ses troupes de ngrie. Les hostilités conti-tre Jean-Sigismond; et n'y reprit Zatmar, ets'empara ngatz, forteresse jusqu'alors repugnable. L'empereur, au de ses succès, fit porter a ninople des propositions de ui furent acceptées. On con-e trêve (1568), dont la con-principale fut que, de part et , on conserverait ce dont on possession. Maximilien, qui lait que Zigeth et Giula, éten-domination depuis la Teyse ux frontières de la Transsyl-Jean Sigismond refusa d'ac-ou traité; mais il y fut forcé 70. Il mourut peu de temps et les divers comtés qu'il ait en Hongrie, furent réu-

nis à la couronne. Maximilien, qui sentait approcher sa fin, travailla dès-lors à assurer ses états à Rodolphe, son fils aîné. Ce jeune prince fut couronné roi de Hongrie, dans une diète tenue à Presbourg (1572). Quant à la Bohême, le droit d'élection n'y était pas encore considéré comme entièrement abrogé. Pour ne point blesser les préjugés de ses sujets, ni renoncer au droit de succession établi par Ferdinand 1^{er}, Maximilien tint à Prague une diète, à laquelle il présenta Rodolphe comme son successeur. L'assemblée fut satisfaite de cette déférence; et le prince fut couronné (22 septembre 1575). Par son esprit de conciliation, l'empereur parvint, peu de temps après (1^{er}. novembre 1575), à faire élire Rodolphe roi des Romains, à l'unanimité. Maximilien voulut aussi pla-cer sur la tête d'Ernest, le second de ses fils, la couronne de Pologne; mais le duc d'Anjou l'emporta (V. HENRI III, xx, 89). A l'avènement de ce prince à la couronne de France, l'empereur proposa de nouveau son fils aux Polonais : à son grand étonnement, un parti nombreux le choisit lui-même; et il fut proclamé roi par le primat. Un autre parti, excité par les Turks et par les puissances ennemies de l'Autriche, élut Étienne Battori (V. BATTORI, III, 528), qui s'empressa de se rendre en Pologne, et fut couronné après avoir signé une capitulation que Maximilien avait hésité de souscrire. Ce prince réclama vivement l'appui de l'Empire; et, sûr d'être soutenu par le czar de Russie, il tâcha d'exciter, contre son compétiteur, les rois de Suède et de Danemark. La mort l'empêcha de s'engager dans une guerre qui n'aurait pu manquer d'être longue. Il termina

sa carrière à Ratisbonne, le 12 octobre 1576. On a représenté Maximilien II comme un modèle d'équité et de sagesse. Ce prince cultivait et encourageait les sciences et les arts. Il parlait avec la plus grande facilité les langues des peuples divers sur lesquels il régnait; et il s'exprimait en latin avec beaucoup de pureté. Son amour pour la paix ne provenait point du manque de courage et de talent: il se signala dans la campagne de 1544 contre François I^{er}. et dans la guerre contre la ligue de Smalkalde; mais il était persuadé qu'après tant d'agitations, l'Allemagne avait besoin de repos. Par ses talents et son activité, il se concilia l'estime et la confiance de Charles-Quint, qui, en 1548, l'unit à Marie, sa fille aînée. Il avait à peine atteint sa vingtième année, lorsque ce monarque lui conféra le gouvernement de l'Espagne, avec le titre de vice-roi; gouvernement où il fit remarquer sa modération, sa douceur et sa générosité. Peu de temps après la mort de son époux, Marie retourna dans sa patrie; et elle témoigna, dit-on, une joie vive de rentrer dans un pays où il n'y avait point d'hérétiques. Elle se retira bientôt dans un monastère de Clarisses, où elle finit ses jours. Cette princesse donna à Maximilien seize enfants, dont huit moururent en bas-âge; les autres étaient Rodolphe, Ernest, Mathias (V. ce nom), Maximilien, Albert (V. ce nom, I, 414), Anne-Élisabeth et Marguerite. — Rodolphe succéda à son père. — Ernest, après avoir manqué la couronne de Pologne, fut nommé gouverneur de Hongrie et régent d'Autriche. Philippe II lui conféra le gouvernement des Pays-Bas, avec promesse de lui en donner la souve-

raineté, avec la main d'Isabelle, sa fille; mais il mourut en 1595. Ce prince avait hérité des qualités aimables et pacifiques de son père. — MAXIMILIEN fut, en 1558, le compétiteur de Sigismond au trône de Pologne. Battu et fait prisonnier, il racheta sa liberté en renonçant à ses prétentions; et il eut le gouvernement des provinces extérieures de l'Autriche. Il mourut, sans postérité, en 1619. — Anne naquit en 1549, et fut promise à don Carlos. Après la mort tragique de ce prince, elle en épousa le père, Philippe II. — Elisabeth, née en 1554, fut femme du roi de France, Charles IX (V. CHARLES IX, XIII, 61). — Marguerite, qui naquit en 1567, accompagna sa mère en Espagne, et refusa aussi la main de Philippe II, pour se renfermer dans un cloître. Elle mourut, en 1633, en odeur de sainteté. H—BY.

MAXIMILIEN. Voy. BAVIÈRE et BRUNSWICK.

MAXIMIN (SAINT), frère de saint Maxence, prédécesseur de saint Hilaire sur le siège de Poitiers, naquit, dans cette ville, d'une famille sénatoriale. Il alla jeune à Trèves, où il fut d'abord disciple de l'évêque Agrèce, qui lui conféra la prêtrise; puis il lui succéda en 332 ou 335. Apôtre zélé de la foi de Nicée, il en défendit les dogmes, de vive voix et par écrit. Saint Athanase, proscrit par l'empereur Constant, trouva un asile honorable auprès de lui, ainsi que plusieurs autres évêques chassés de leur siège par les Ariens, et qu'il fit ensuite rétablir, par son crédit sur l'esprit de l'empereur. Ce grand homme, regardé comme le premier prélat de son temps dans les Gaules, tint un rang distingué au concile de Sardique, à ceux de Milan,

ogne, et mourut en l'an 307, en voyage qu'il fit en Poitou. Son corps fut depuis transporté à Cologne. On trouve dans les Bollanden une vie bien écrite de ce saint, traduite vers 960, par Sigehard, évêque de Saint-Maximin. T—D.
MAXIMIN (*Caius-Julius-Verus-ninus*), empereur romain, né l'an 173, dans un bourg de basse Germanie, de parents pauvres et obscurs. Sa mère, nommée Abaqua, était de la nation; et Mecca, son père, était Goth. Dans son enfance, il fut gardé par les troupeaux. Doué d'une force de corps extraordinaire, il parvint, à l'aide de ses compagnons, qui le regardaient comme leur chef, à se faire la chasse à des bandes de voleurs qui infestaient le pays. A l'âge de vingt ans, il s'enrôla dans la cavalerie. Sa haute taille et sa valeur attirèrent l'attention de Septime-Sévère, qui le fit entrer dans la garde, et lui conféra plusieurs dignités militaires. Maximin abandonna le service sous Maximin le Jeune, par haine pour ce prince, et se retira dans la Thrace, où il acquiescenta les terres du produit de ses exploits. Alexandre-Sévère, parvenu au trône, fit un accueil distingué à Maximin le Jeune, le nomma gouverneur de la Gaule, et le décora du titre de César (2), et lui donna le commandement d'une nouvelle légion, celle de la quelle Maximin se si-

Plus d'une fois, dit Capitolin, il but une coupe de vin, et fut puni de voir dans un jour, quarante livres de viande, et même soulevé l'on croit Gordus; on sait qu'il ne fit usage de légumes. . . . Il avait plus de huit pieds de haut, son pouce était si gros qu'il portait le doigt de sa femme en guise de bague. D'un coup de poing il brisa la mâchoire, et d'un coup de crosse à un cheval, il réduisit en poudre les dents de ce cheval, et foudroya de sa lance les uns qu'ils appelaient *Milon*, d'autres *deu*. *Aut.*

à l'empereur Gordien, et de pour que, ordonné par les sénateurs, on en a vu la fin. Mais on avait cru que Maximin, après Capitolin dit positivement qu'il fut déclaré auguste, il n'était pas encore

gnala dans la guerre contre les Perses. Il suivit Alexandre sur les bords du Rhin, et, profitant du mécontentement des troupes, excita une sédition, dans laquelle ce prince et sa mère furent massacrés. (*Voy. ALEXANDRE et MAMMEA.*) Il se fit aussitôt proclamer auguste (l'an 235), et, ayant associé son fils à l'empire, il s'occupa d'affermir son autorité, non par de sages lois, mais par la terreur. Il imagina des conspirations, dans lesquelles il enveloppa tous ceux qu'il soupçonnait de regretter Alexandre, et les fit périr par d'horribles supplices. Il éloigna de sa personne tous les patriciens, persuadé qu'ils ne le voyaient qu'avec peine sur le trône, à cause de la bassesse de sa naissance: mais il ne se contenta pas de les priver de leurs emplois et de les exiler; un grand nombre périrent victimes de sa cruauté. Il songea ensuite à soumettre les Germains; et, pour y parvenir, il donna l'ordre de brûler les bourgs, d'enlever les troupeaux et de massacrer tous ceux qui résisteraient. Cet ordre barbare ne fut que trop fidèlement exécuté; et au bout de quelques mois, un espace de quatre cents milles ne présenta plus qu'un désert couvert de cendres. Cette déplorable expédition lui valut le surnom de *Germanique*; mais les soldats eux-mêmes qu'il gorgéait de dépouilles, ne le nommaient en secret que le *Busiris* ou le *Phalaris*, à cause de ses cruautés. Maximin, après avoir pacifié la Germanie, se rendit à Sirmium, résolu de porter la guerre chez les Sarmates. Ce fut dans cette ville qu'il apprit que les légions stationnées en Afrique avaient proclamé le vieux Gordien empereur (V. GORDIEN), et que ce choix avait reçu l'appro-

bation du sénat, qui l'avait déclaré le même jour, lui et son fils, ennemis de la patrie. Furieux, il rentre aussitôt en Italie pour châtier le sénat, et effrayer par la plus terrible vengeance quiconque pourrait être tenté de secouer le joug de son autorité : mais il fut arrêté devant Aquilée; et tandis qu'il pressait le siège de cette ville, ses soldats se révoltèrent, et, ayant poignardé son fils sous ses yeux, lui arrachèrent la vie, l'an 238, à la fin de mars. Maximin avait soixante-cinq ans; et son fils, jeune homme de la plus rare beauté, et digne, par ses vertus, d'un meilleur sort, n'en avait que vingt. On envoya leurs têtes à Rome, où elles furent foulées aux pieds et brûlées dans le Champ de Mars; leurs corps, abandonnés plusieurs jours aux bêtes sauvages, furent jetés dans la rivière. Jules-Capitolin nous a laissé la *Vie* de ces deux princes : elle renferme des détails curieux; mais quelques-uns, qu'il ne rapporte que sur le témoignage de Cordus, sont peu croyables. L'histoire ne nous apprend rien de la femme de Maximin; et ce n'est que par les médailles qu'on a su qu'elle se nommait Pauline. On a des médailles de Maximin, en toute sorte de métaux; les plus rares sont celles d'or en grand module ou en quinaires, et les médaillons d'argent ou de bronze. Le président Favre a mis sur la scène *Les Gordians et Maximins ou l'amalition, œuvre tragique*, Chambéri, 1589, in-4°. W—s.

MAXIMIN, surnommé DAZA (C. *Galerius Valerius Maximinus*) (1), empereur romain, était

(1) Ce prince est nommé quelquefois *Maximien*; mais l'usage de le nommer *Maximin* a prévalu; et c'est par suite d'impression qu'il est nommé *Maximien* à l'article LICINIUS.

né dans l'Illyrie, d'une famille simple cultivateurs : il fit dans son enfance à la guerre avec des troupeaux; mais Galère, ayant été adopté par Diocétien (GALÈRE), le fit entrer dans le sénat et l'éleva rapidement au rang de tribun : il força ensuite Diocétien de le nommer César. Cette promotion eut lieu l'an 305, le jour que Diocletien abdiqua. Galère prit par la main son fils et le confondit dans les rangs de simples cultivateurs, et le présenta au public dépouillé de sa robe de pourpre; il revêtit, et descendit du trône pour n'y plus remonter (V. Diocétien). Le nouveau César eut en partage la Syrie, l'Égypte et quelques provinces de l'Orient : c'était un homme faible, timide et dissolu; il s'adonna bientôt à la débauche aux plaisirs de la table, et par toute sorte de crimes. Il se brouilla avec les chrétiens avec fureur, et cabla ses sujets d'impôts pour enrichir ses soldats dont il voulait augmenter l'affection. Voyant qu'il avait donné à Licinius le titre de César, il se fit, l'an 308, le même titre par son armée; mais Licinius, indigné, lui enleva le titre de César, et prit pour son fils le nom d'auguste, et Licinius le nom d'auguste, et Maximin celui de *fils d'auguste* (1). Licinius ne laissa pas de soutenir ses prétentions, et après la mort de Galère, il s'empara de la Belgique qu'il réunit à ses états. Veuve de Galère, ayant che-

(1) Lactance qui rapporte ces détails (*persec.* c. 32) nomme *Maxence* au lieu de Maximin; mais c'est une faute de copiste de Lactance. P. de Grainville dans les *Mém. de Trois* 1703, pag. 475, et les médailles ne lui donnent à cet égard. (Voyez Eckhel, *Doct.* VIII, 2^e p. pag. 53.)

bation du sénat, qui l'avait déclaré le même jour, lui et son fils, ennemis de la patrie. Furieux, il rentre aussitôt en Italie pour châtier le sénat, et effrayer par la plus terrible vengeance quiconque pourrait être tenté de secouer le joug de son autorité : mais il fut arrêté devant Aquilée; et tandis qu'il pressait le siège de cette ville, ses soldats se révoltèrent, et, ayant poignardé son fils sous ses yeux, lui arrachèrent la vie, l'an 238, à la fin de mars. Maximin avait soixante-cinq ans; et son fils, jeune homme de la plus rare beauté, et digne, par ses vertus, d'un meilleur sort, n'en avait que vingt. On envoya leurs têtes à Rome, où elles furent foulées aux pieds et brûlées dans le Champ de Mars; leurs corps, abandonnés plusieurs jours aux bêtes sauvages, furent jetés dans la rivière. Jules-Capitolin nous a laissé la *Vie* de ces deux princes : elle renferme des détails curieux; mais quelques-uns, qu'il ne rapporte que sur le témoignage de Cordus, sont peu croyables. L'histoire ne nous apprend rien de la femme de Maximin; et ce n'est que par les médailles qu'on a su qu'elle se nommait Pauline. On a des médailles de Maximin, en toute sorte de métaux; les plus rares sont celles d'or en grand module ou en quinaires, et les médaillons d'argent ou de bronze. Le président Favre a mis sur la scène *Les Gordians et Maximins ou l'ambition, œuvre tragique*, Chambéri, 1589, in-4^o. W—s.

MAXIMIN, surnommé DAZA (C. *Galerius Valerius Maximinus*) (1), empereur romain, était

né dans l'Illyrie, d'une famille de simples cultivateurs : il fut occupé dans son enfance à la garde des troupeaux; mais Galère, son oncle, ayant été adopté par Dioclétien (V. GALÈRE), le fit entrer dans une légion et l'éleva rapidement au grade de tribun : il força ensuite Dioclétien à le nommer César. Cette cérémonie eut lieu l'an 305, le jour même que Dioclétien abdiqua l'empire; Galère prit par la main son neveu, confondu dans les rangs des spectateurs, et le présenta au prince, qui se dépouilla de sa robe de pourpre, l'en revêtit, et descendit du trône pour n'y plus remonter (V. DIOCLÉTIEN). Le nouveau César eut en partage la Syrie, l'Égypte et quelques autres provinces de l'Orient : c'était un homme faible, timide et superstitieux; il s'adonna bientôt avec excès aux plaisirs de la table, et se souilla par toute sorte de crimes. Il persécuta les chrétiens avec fureur, et accabla ses sujets d'impôts pour enrichir ses soldats dont il voulait captiver l'affection. Voyant que Galère avait donné à Licinius le titre d'Auguste, il se fit, l'an 308, donner le même titre par son armée; mais Galère, indigné, lui enleva même le nom de César, et prit pour lui et Licinius le nom d'Auguste, ne laissant à Constantin et à Maximin que celui de *filis d'Augustes* (1). Ce dernier ne laissa pas de soutenir ses prétentions, et après la mort de Galère, il s'empara de la Bithynie, qu'il réunit à ses états. Valeria, veuve de Galère, ayant cherché et

(1) Lactance qui rapporte ces détails (*De morté periec.* t. 3^o) nomme *Maxence* au lieu de *Maxim*; mais c'est une faute de copiste déjà remarquée par P. de Graville dans les *Mémoires de Trévoux* (ann. 1703, pag. 475), et les médaillons ne laissent aucun doute à cet égard. (Voyez Eckhel, *Doctr. num. ant.* VIII, 2^o, p. pag. 53.)

(1) Ce prince est nommé quelquefois *Maximien*; mais l'usage de le nommer *Maximin* a prévalu; et c'est par faute d'impression qu'il est nommé *Maximien* à l'article LICINIUS.

à sa cour, il la pressa de l'épouser; et sur son refus, il la relégua dans un désert avec Prisca, sa mère, et de Dioclétien. Il s'unifia à Licinius, contre Constantin et Licinius, pénétra subitement dans la ville, s'empara de Byzance et d'Héraclée, et marcha au devant de Licinius avec la confiance que lui donnaient ses rapides succès: mais battu complètement (V. LICINIUS, XXIV), il s'enfuit sous les habits d'un esclave, et, ayant formé à la hâte une nouvelle armée, il se retira dans les montagnes du mont Taurus, et s'y réfugia. Chassé de ce poste, il s'enfuit dans la ville de Tarse, où Licinius le fit arrêter et le fit mourir avant de tomber entre les mains de son vainqueur, il avala du poison, et mourut au mois d'août 313, au bout de quelques jours d'horribles souffrances, qui lui arrachèrent, dit-on, le sang du nez et d'avoir versé le sang des yeux. Le sénat l'ayant déclaré impie, ses statues et ses inscriptions furent brisées. Son fils âgé de huit ans et sa fille, encore au berceau, furent massacrés; et sa femme, dont on ignore le nom, fut jetée vivante dans le golfe, à Antioche. Les médailles de ce prince en argent sont rares.

W—s.

MAY (THOMAS), écrivain anglais, né vers 1594, à Mayfield, dans le comté de Sussex, s'attacha à la poésie dans sa jeunesse, et fut professeur au collège de Gray's-Inn à Londres; mais il paraît avoir abandonné cette carrière. Lié pendant une heure avec les gens de lettres les plus distingués, il composa quelques ouvrages, qui furent présentés à la cour de Charles I^{er}. Ce prince lui témoigna beaucoup d'intérêt et le chargea d'écrire en vers

pour le règne d'Édouard III, imprimée en 1635. Cependant la générosité du roi n'ayant peut-être pas répondu à l'attente de l'historien, au premier éclat de la guerre civile, May se déclara pour le parlement, et le servit avec tant de zèle, qu'il en fut nommé secrétaire et historiographe. C'est à ce titre, qu'il publia, en 1647, in-folio, en latin, l'*Histoire du parlement d'Angleterre*, dont il fit, en 1649, un extrait et une continuation jusqu'à la mort de Charles I^{er}, et ensuite une traduction anglaise, intitulée : *Abrégé de l'Histoire du parlement d'Angleterre*, 1650, in-8°. Laurent Echard a caractérisé cet ouvrage, en disant que c'est un des plus agréables libelles de cette époque. L'auteur mourut âgé de 55 ans, quelques mois après cette publication, le 13 novembre 1650, victime de sa passion pour le vin, si l'on en croit André Marvell, qui a composé un poème fort gai sur ce sujet. Il fut enterré à l'abbaye de Westminster; mais, aussitôt après la restauration, son cadavre fut exhumé, et jeté dans une fosse, et son monument fut abattu. Nous n'avons cité que les moins estimables de ses productions. Les autres sont : I. *L'Héritier*, comédie jouée en 1620, et imprimée en 1633. II. La traduction en vers anglais des *Géorgiques de Virgile*, et de quelques *Épigrammes choisies de Martial*, avec des notes, publiées en 1622. III. Une traduction en vers de la *Pharsale de Lucain*, publiée en 1627, et la continuation de ce poème jusqu'à la mort de Jules-César, en sept chants, imprimée d'abord en anglais, 1630; puis en latin à Leyde, 1640, in-12, sous ce titre : *Supplementum Lucani, libri VIII, aucto-*

re Thomá Maio, Anglo. C'est son meilleur ouvrage. Ce supplément latin a été plusieurs fois réimprimé hors de l'Angleterre, à la suite d'excellentes éditions de Lucain : le Dr. Johuson préférait les vers latins de Th. May à ceux de Cowley et de Milton. Ce supplément a été traduit pour la première fois en français, par M. Amar (*V. LUCAIN*, XXV, 343), et pour la 2^{de}, par M. Cornilliole, sous le titre de : *Suite et conclusion de la Pharsale*, etc., 1819, in-12. IV. *Antigone*, tragédie, 1631. V. *Agrippine*, tragédie, 1639, où l'auteur a fait entrer plus de trente vers traduits de la satire de Pétrone. Ce sont ceux que le poète met dans la bouche d'Eu-molpus, et qui commencent par *Orbem quam totum*, et finissent par *Ad mensam vivus perducitur*. VI. *Le Fieux couple*, comédie, 1651. VII. Il travailla à la traduction anglaise de deux ouvrages de Barclay, l'*Argenis* et l'*Icon animorum*. L.

MAY (DU). *V. DUMAY*.

MAY DE ROMAINMOTIER (EMANUEL), né à Berne, 1734, y mourut en 1799. Il s'est fait connaître par son *Histoire militaire des Suisses dans les différents services de l'Europe* jusqu'en 1771, publiée en 2 tomes, à Berne, in-8°, en 1772; réimprimée et augmentée en 4 tomes, ou 8 vol. in-8°, en 1788. C'est une compilation médiocre, mais dans laquelle on trouve des faits importants, que l'on chercherait vainement ailleurs. U—1.

MAYANS Y SISCAR (GREGOIRE), savant espagnol, né à Oliva, royaume de Valence, en 1697, s'appliqua d'abord à l'étude de la jurisprudence, et y acquit des connaissances fort étendues; il se livra ensuite plus spécialement aux belles-lettres, à l'his-

toire, à la critique, et ne s'y distingua pas moins. Il fut, en 1732, nommé bibliothécaire de Philippe V; mais cette place ne lui laissant pas assez de temps pour les ouvrages qu'il avait commencés, il la quitta pour rentrer dans son cabinet, où il se trouvait plus heureux. Il avait pour tout titre celui d'alcade de cour honoraire du roi d'Espagne; mais malgré la retraite dans laquelle il vivait, sa réputation devint européenne; il est cité avec éloge, par Muratori dans son supplément de Grævius et Gronovius; dans les *Acta Lipsiensia* de Mencke; dans la préface des œuvres de Gravina, par Marcou; dans celle des épîtres de Marti, imprimées à Amsterdam, en 1738, etc., etc. Voltaire s'était adressé à lui pour avoir des renseignements sur l'*Héraclius* espagnol; et la réponse de Mayans donna lieu à la lettre du 15 juin 1762, la seule qui soit adressée à Mayans, dans la volumineuse correspondance du philosophe de Ferney. On y voit quel cas il faisait de son correspondant, qu'il avait déjà cité honorablement dans sa lettre à Duclou, du 25 décembre 1761. L'auteur du *Nouveau voyage en Espagne* (Peyron) l'appelait avec raison, en 1778, le Nestor de la littérature espagnole, et annonçait que Robertson l'avait consulté pour son *Histoire d'Amérique*. Toutefois la considération dont il jouissait était beaucoup plus grande hors de sa patrie qu'en Espagne : la jalousie de quelques-uns, la sévérité de Mayans, et même sa vanité, furent les causes de l'injustice de ses compatriotes. Il mourut le 21 décembre 1781, et fut enterré dans l'église métropolitaine de Valence, devant l'autel de saint Augustin. La liste de ses ouvrages ne peut trouver place

te y Guarinos (dans son *Biblioteca española o es escritores del rey-rios III*), après avoir cités titres de soixante-quinze ouvrages publiés par Mayans, ajoute un article que de ceux qui sont de sa connaissance; « mais, « il est certain qu'il en a beaucoup d'autres. » Mayans même le catalogue de plusieurs de sa suite de son *Acción a la divina providencia* (4°). Ce sont, une poésie sur les fragments de Sulpice concernant l'Espagne, avec des fragments sur le droit unique d'Espagne; des supplément corrections à la *Biblioteca*, ou pour mieux dire *acciana*; un ouvrage sur les lois des Espagnols; la continuation de *historias fabulosas*. Nicolas Antonio; quelques livres et pièces supplémentaires des vies des pères de l'Église attribuées à Paul Diacre; des évêchés d'Espagne, au roi Wamba; beautés ou lettres publiées sous différents pontifes; beautés de saints, composés en temps postérieurs; un grand nombre de relations fausses qu'on trouve dans le *Martir logio español* de Tamaya de Salazar, etc., nous citerons seulement quelques ouvrages de Mayans : *quinque jurisconsultorum a commentarii*, Valence, 1731. Ces cinq jurisconsultes sont C. Cornelius Rufus, Q. Cornélius, Rutilius Maximus, S. et Tarruntius Paternus, qui étaient dans différents pays. En tête du volume

sont deux lettres; la première de Marti à Mayans; la seconde, de Mayans à Marti. II. *Disputationum juris liber*, Valence, 1726, in-8°. L'auteur dit dans sa préface avoir composé cent *disputationes*. III. *Epistolarum libri sex*, Valence, 1732, in-4°. (V. INTERIANO); réimprimé à Leipzig, 1737, in-4°, par les soins de G.-A. Jenichen, qui y a ajouté quelques lettres. IV. *Chocolata sive in laudem potionis indicæ quam appellant chocolate, elegia*, 1733, in-8°. publiée sous le nom de *Georgius Raminasius patricius atheniensis*. V. *Disputatio de incertis legatis*, 1734, in-4° : ce qui donna lieu à ce traité, c'est l'ouvrage de J.-J. Vasquez y Morales, intitulé : *Otium Complutense*, dans lequel Mayans et d'autres jurisconsultes sont traités avec peu de ménagement. VI. *Cartas (lettres) morales, militares, civiles y literarias de varios autores españoles*, Madrid, 1734, in-8°; Valence, 1773, 5 vol. in-8°. VII. *Vida de Miguel de Cervantes Saavedra*, Madrid, 1737, in-8°; réimprimé la même année à Londres et à la Haye, et dans l'édition du *Don-Quichotte*, faite à Londres en 1738 : cette *Vie* a été traduite en français par un anonyme (Daudé), 1740, 2 vol. in-12. VIII. *Origenes de la lengua española compuestos por varios autores*, 1737, 2 vol. in-4°; le premier contient un long discours de Mayans sur la corruption de la langue latine en Espagne; la formation de la langue espagnole, etc.; une liste d'étymologies, et un discours sur la vraie éloquence, par Mayans lui-même. Dans le second, il a recueilli différents opuscules précieux, à l'appui de ses opinions. IX. *Conversacion sobre el diario*

ER (MICHEL.) V. MAIER.
 ER (JEAN-FRÉDÉRIC) savant
 en, et l'un des plus grands
 maîtres de la confession d'Augs-
 bourg, né le 6 décembre 1650,
 à G. Il s'appliqua particuliè-
 rement à l'étude des langues ancien-
 nes et de l'hébreu; et après avoir
 obtenu ses grades avec beaucoup de
 honneur, il fut retenu pour en-
 seigner la théologie à l'académie
 de Hambourg. Appelé en 1686 à
 Glogau pour y remplir les fonctions
 de pasteur, il continua cepen-
 dant de donner des leçons aux jeunes
 gens. Il enseigna ensuite la
 théologie à Greifswald et à Kiel;
 et fut nommé, en 1701, surintendant
 des écoles de Poméranie, à
 Stettin, le 30 mars. Il mourut d'une
 hydropisie de poitrine.
 I. *Bibliotheca biblica
 dissertationes de notitiâ au-
 thenticorum, reformato-
 heranorum, et Judæorum
 scripturarum commenta-
 perunt*, etc. Francfort,
 1709, in-4°. Les différentes pièces
 qui composent ce recueil, avaient
 paru séparément; l'auteur en
 donna une seconde édition corrigée,
 1713, in-4°, et une troisième avec
 de nouvelles corrections, Leip-
 zig, 1713, même format. Charles
 l'empereur donna un Supplément à la
Bibliotheca biblica, Leipzig, 1713, in-4°.
 Cet ouvrage est plein d'érudition;
 les jugements qu'on y trouve
 sur les célèbres théologiens ca-
 tholiques, ne sont exempts ni d'er-
 reurs ni de préventions. II. *Des-
 criptions*, en latin, sur un grand
 nombre de passages curieux de
 l'Ancien et du Nouveau Testament.
 Ouvrage qui se trouve dans le *Dic-
 tionnaire de Moreri*, édit. de 1759.
 Ces descriptions ont été recueillies par Erdman

Neumeister, ministre de Hambourg,
 et publiées sous ce titre : *Eclogæ
 evangelicæ*, 1734, in-8°. L'éditeur
 y a joint des notes dans lesquelles
 il corrige les erreurs ou supplée aux
 omissions de l'auteur. III. *Disserta-
 tio epistolica ad Vincentium Plac-
 cium quâ anonymorum et pseudo-
 nymorum sarrago indicatur*, Ham-
 bourg, 1689, in-4°; réimprimée
 dans l'*Appendix* du Théâtre de Plac-
 cius, ibid., 1708, in-fol. p. 87-93.
 (V. PLACCIVS.) IV. *Tractatus de
 osculo pedum Pontificis romani*,
 Leipzig, 1712, in-4°; ouvrage rare
 et recherché, mais défiguré par des
 plaisanteries peu convenables. V. *Bi-
 bliotheca scriptorum theologiæ mo-
 ralis*. VI. Un très-grand nombre de
 dissertations ou opuscules académi-
 ques, dont quelques-uns se distin-
 guent par la singularité du sujet :
De pacto apparitionis post mortem;
 — *De fraternitate Pietistarum et
 Jesuitarum*; — *utrùm Pythagoras
 fuerit judæus, an monachus car-
 melita?* — *De pœnitentiâ bestia-
 rum niniiticâ*, etc. W—s.

MAYER (TOBIE), l'un des plus
 grands astronomes du siècle dernier,
 était né, le 17 février 1723, à Mar-
 bach, dans le pays de Wurtemberg.
 Son père, inspecteur des eaux à Es-
 ling, s'occupait spécialement d'ar-
 chitecture hydraulique; il lui ins-
 pira le goût des sciences mathéma-
 tiques et celui du dessin. Ce der-
 nier talent, assez rare chez les as-
 tronomes, lui fut utile en plus d'une
 occasion, comme on peut s'en con-
 vaincre en parcourant le volume de
 ses œuvres posthumes. Après la mort
 de son père, le jeune Mayer n'ayant
 aucun état, aucune fortune, se mit à
 enseigner les mathématiques, qu'il
 avait apprises de lui-même, et dans
 les premiers livres qui lui étaient

tombés sous la main. A vingt ans, il étudia les principes de l'artillerie pour tâcher d'entrer au service. En 1745, il publia son *Traité des courbes pour la construction des problèmes de géométrie*, et dans la même année, son *Atlas mathématique*, où toutes les parties de la science sont représentées en soixante tableaux. En 1746, il s'occupa de géographie générale; et s'étant lié avec les astronomes Franz et Jowitz, il contribua comme eux à l'établissement de la société cosmographique de Nuremberg, et inséra plusieurs Mémoires intéressants dans le volume que cette société publia en 1750, sous le titre de *Kosmographische Nachrichten und Sammlungen*. On y remarque surtout ses observations et ses calculs de la libration de la Lune, dont Lalande a donné une traduction presque entière dans le 20^e. livre de son *Astronomie*. Les instruments dont Mayer se servait étaient assez médiocres; mais il mettait dans ses observations, tant d'adresse et tant de scrupule, qu'il sut déterminer, plus exactement qu'on n'avait encore fait, les éléments qui servent à prévoir toutes les circonstances de ce singulier phénomène, et principalement l'inclinaison de l'équateur lunaire, ou la position de l'axe autour duquel s'opère la rotation de la Lune. Sa méthode pour calculer ces éléments n'avait pas toute la rigueur géométrique qu'il aurait pu lui donner, sans la rendre plus longue ni plus difficile; cependant elle avait toute la précision nécessaire. Ce mémoire, déjà si curieux, se distingue par une nouveauté plus importante encore. C'est le premier de tous où, pour un problème qui paraissait n'exiger et même n'admettre que trois obser-

vations, l'on ait imaginé la méthode des *équations de conviction*, qui, au lieu de trois observations strictement nécessaires, permet d'en employer des milliers si on les a, et qui fait qu'on arrive tout d'un coup aux conclusions les plus sûres ou les plus probables qui résultent de la totalité des observations: en effet, les erreurs qu'on ne peut éviter, et qui ne suivent aucune loi bien certaine, doivent agir chaque fois d'une manière différente, et se corriger les unes par les autres. C'est à cette méthode que l'on doit en grande partie la précision des tables astronomiques les plus modernes; mais cet exemple utile n'attira que tard l'attention des astronomes: aujourd'hui, il est généralement employé; et c'est ainsi qu'ont été composées, sur des centaines et des milliers d'observations, les tables adoptées par Lalande pour la troisième édition de son *Astronomie*. En 1751, Mayer alla se fixer à Göttingue, s'y maria, et fut chargé de la direction de l'observatoire auquel le roi d'Angleterre avait fait don d'un beau quart-de-cercle mural de six pieds de rayon. Cet observatoire était construit sur le haut d'une tour de la vieille enceinte des murailles de Göttingue. Durant la guerre de Sept-Ans, les troupes françaises avaient établi, dans le bas de la tour, leur magasin à poudre. Le service s'en faisait avec assez peu de précaution. Chaque soir, T. Mayer traversait avec une lanterne l'étage inférieur rempli de poudre, pour monter à son observatoire. A l'autre extrémité de la ville, les Saxons avaient aussi établi le dépôt de leurs poudres dans une tour pareille. Un jour, une explosion terrible se fit entendre. C'était le magasin saxon qui avait pris feu, et qui sautait es

l'air, faisant périr soixante-dix personnes. L'astronome de Göttingue, que le zèle de la science rendait intrépide, comme autrefois le géomètre de Syracuse au milieu des horreurs de la guerre, resta inébranlable, et continua avec calme ses observations. Mayer fit de cet observatoire le plus digne usage pour vérifier les points fondamentaux de l'astronomie : les réfractions, la position des étoiles, et principalement de celles du zodiaque, auxquelles on compare journellement les planètes, enfin les tables du soleil. Ses réfractions différaient peu de celles de Bradley; sa formule, en apparence un peu bizarre, n'est au fond que celle de Bradley ou de Simpson : elle n'en diffère essentiellement que par la manière dont il y fait entrer la correction thermométrique. Son catalogue zodiacal est formé de 998 étoiles observées depuis 4 ou 5 jusqu'à 25 et 26 fois; et celles-là méritent toute confiance. D'autres moins importantes n'ont été observées que deux ou même une seule fois; et lui-même il nous déclare qu'il n'en répond pas à 10'' près. Dans le discours qui précède ses tables du Soleil, il fait (p. 51) cette déclaration qui l'honore : « En les » composant, j'avais sous les yeux » celles que le célèbre La Caille a » publiées en 1758, et dont il a eu » la bonté de m'envoyer un exem- » plaire. Je vis bientôt qu'il fallait y » faire bien peu de changements pour » qu'elles s'accordassent avec les ob- » servations que je fais depuis 1756. » Je n'ai donc pas eu l'intention de » donner précisément de nouvelles » tables, mais, en marchant sur les » traces de ce grand astronome, de » faire seulement les petites correc- » tions que paraissent demander mes » propres observations. » Ces chan-

gements sont de deux sortes. Dans les arguments des inégalités, il avait substitué la division millésimale du cercle à la division sexagésimale; et c'était une amélioration commode pour les calculateurs. Quant aux inégalités mêmes, il les avait calculées d'après la théorie. La Caille avait tenté de les tirer de ses observations; mais voyant que les nombres qu'elles lui donnaient différaient très-peu de ceux que Clairaut tirait de sa théorie, La Caille avait adopté les nombres du géomètre son ami. La différence, au reste, est légère pour la Lune et Jupiter : elle est plus sensible pour Vénus; et les dernières recherches ont prouvé que l'équation de Mayer est trop faible. A l'égard de l'autre changement, il était beaucoup plus considérable, et n'était rien moins qu'heureux. Mayer avait augmenté de 27'' le mouvement séculaire du soleil. En 1792 et en 1800, nous avons senti la nécessité de nous rapprocher presque entièrement du mouvement trouvé par La Caille. Quant à l'inégalité propre du Soleil, La Caille l'avait très-bien déterminée, telle qu'elle était, vers 1755; et Mayer n'y fit aucun changement. Les Tables de la Lune que Mayer publia dans les Actes de l'académie de Göttingue, en 1755, ont été les premières où les erreurs n'allaient jamais à deux minutes, au lieu qu'elles étaient de 8 à 10 dans les Tables de Newton, de Halley et de Cassini. Cependant, il avait été réduit à composer ses tables sur une centaine d'observations; tant les observations étaient rares alors, ou tant il était difficile de se les procurer. Il avait profité de la théorie d'Euler, à laquelle il avait fait des changements heureux : il avait envoyé ces tables à Londres en 1755,

tombés sous la main. A vingt ans, il étudia les principes de l'artillerie pour tâcher d'entrer au service. En 1745, il publia son *Traité des courbes pour la construction des problèmes de géométrie*, et dans la même année, son *Atlas mathématique*, où toutes les parties de la science sont représentées en soixante tableaux. En 1746, il s'occupa de géographie générale ; et s'étant lié avec les astronomes Franz et Lowitz, il contribua comme eux à l'établissement de la société cosmographique de Nuremberg, et inséra plusieurs Mémoires intéressants dans le volume que cette société publia en 1750, sous le titre de *Kosmographische Nachrichten und Sammlungen*. On y remarque surtout ses observations et ses calculs de la libration de la Lune, dont Lalande a donné la traduction presque entière dans le 20^e. livre de son *Astronomie*. Les instruments dont Mayer se servait étaient assez médiocres; mais il mettait dans ses observations, tant d'adresse et tant de scrupule, qu'il sut déterminer, plus exactement qu'on n'avait encore fait, les éléments qui servent à prédire toutes les circonstances de ce singulier phénomène, et principalement l'inclinaison de l'équateur lunaire, ou la position de l'axe autour duquel s'opère la rotation de la Lune. Sa méthode pour calculer ces éléments n'avait pas toute la rigueur géométrique qu'il aurait pu lui donner, sans la rendre plus longue ni plus difficile; cependant elle avait toute la précision nécessaire. Ce mémoire, déjà si curieux, se distingue par une nouveauté plus importante encore. C'est le premier de tous où, pour un problème qui paraissait n'exiger et même n'admettre que trois obser-

vements, l'on ait imaginé la méthode des *équations de condition*, qui, au lieu de trois observations strictement nécessaires, permet d'en employer des milliers si on les a, et qui fait qu'on arrive tout d'un coup aux conclusions les plus sûres ou les plus probables qui résultent de la totalité des observations: en effet, les erreurs qu'on ne peut éviter, et qui ne suivent aucune loi bien certaine, doivent agir chaque fois d'une manière différente, et se corriger les unes par les autres. C'est à cette méthode que l'on doit en grande partie la précision des tables astronomiques les plus modernes; mais cet exemple utile n'attira que tard l'attention des astronomes: aujourd'hui, il est généralement employé; et c'est ainsi qu'ont été composées, sur des centaines et des milliers d'observations, les tables adoptées par Lalande pour la troisième édition de son *Astronomie*. En 1751, Mayer alla se fixer à Göttingue, s'y maria, et fut chargé de la direction de l'observatoire auquel le roi d'Angleterre avait fait don d'un beau quart-de-cercle mural de six pieds de rayon. Cet observatoire étant construit sur le haut d'une tour de la vieille enceinte des murailles de Göttingue. Durant la guerre de Sept-Ans, les troupes françaises avaient établi, dans le bas de la tour, leur magasin à poudre. Le service s'en faisait avec assez prude précaution. Chaque soir, T. Mayer traversait avec une lanterne l'étage inférieur rempli de poudre, pour monter à son observatoire. A l'autre extrémité de la ville, les Saxons avaient aussi établi le dépôt de leurs poudres dans une tour pareille. Un jour, une explosion terrible se fit entendre. C'était le magasin saxon qui avait pris feu, et qui sautait en

l'air, faisant périr soixante-dix personnes. L'astronome de Göttingue, que le zèle de la science rendait intrépide, comme autrefois le géomètre de Syracuse au milieu des horreurs de la guerre, resta inébranlable, et continua avec calme ses observations. Mayer fit de cet observatoire le plus digne usage pour vérifier les points fondamentaux de l'astronomie : les réfractions, la position des étoiles, et principalement de celles du zodiaque, auxquelles on compare journellement les planètes, enfin les tables du soleil. Ses réfractions diffèrent peu de celles de Bradley; sa formule, en apparence un peu bizarre, n'est au fond que celle de Bradley ou de Simpson : elle n'en diffère essentiellement que par la manière dont il y fait entrer la correction thermométrique. Son catalogue zodiacal est formé de 998 étoiles observées depuis 4 ou 5 jusqu'à 25 et 26 fois; et celles-là méritent toute confiance. D'autres moins importantes n'ont été observées que deux ou même une seule fois; et lui-même il nous déclare qu'il n'en répond pas à 10'' près. Dans le discours qui précède ses tables du Soleil, il fait (p. 51) cette déclaration qui l'honore : « En les » composant, j'avais sous les yeux » celles que le célèbre La Caille a » publiées en 1758, et dont il a eu » la bonté de m'envoyer un exem- » plaire. Je vis bientôt qu'il fallait y » faire bien peu de changements pour » qu'elles s'accordassent avec les ob- » servations que je fais depuis 1756. » Je n'ai donc pas eu l'intention de » donner précisément de nouvelles » tables, mais, en marchant sur les » traces de ce grand astronome, de » faire seulement les petites correc- » tions que paraissent demander mes » propres observations. » Ces chan-

gements sont de deux sortes. Dans les arguments des inégalités, il avait substitué la division millésimale du cercle à la division sexagésimale; et c'était une amélioration commode pour les calculateurs. Quant aux inégalités mêmes, il les avait calculées d'après la théorie. La Caille avait tenté de les tirer de ses observations; mais voyant que les nombres qu'elles lui donnaient différaient très-peu de ceux que Clairaut tirait de sa théorie, La Caille avait adopté les nombres du géomètre son ami. La différence, au reste, est légère pour la Lune et Jupiter : elle est plus sensible pour Vénus; et les dernières recherches ont prouvé que l'équation de Mayer est trop faible. A l'égard de l'autre changement, il était beaucoup plus considérable, et n'était rien moins qu'heureux. Mayer avait augmenté de 27'' le mouvement séculaire du soleil. En 1792 et en 1800, nous avons senti la nécessité de nous rapprocher presque entièrement du mouvement trouvé par La Caille. Quant à l'inégalité propre du Soleil, La Caille l'avait très-bien déterminée, telle qu'elle était, vers 1755; et Mayer n'y fit aucun changement. Les Tables de la Lune que Mayer publia dans les Actes de l'académie de Göttingue, en 1755, ont été les premières où les erreurs n'allaient jamais à deux minutes, au lieu qu'elles étaient de 8 à 10 dans les Tables de Newton, de Halley et de Cassini. Cependant, il avait été réduit à composer ses tables sur une centaine d'observations; tant les observations étaient rares alors, ou tant il était difficile de se les procurer. Il avait profité de la théorie d'Euler, à laquelle il avait fait des changements heureux : il avait envoyé ces tables à Londres en 1755,

pour concourir au prix des longitudes. Elles y furent soumises au jugement du grand astronome Bradley, qui atteste que, dans 230 comparaisons qu'il en avait faites avec autant d'observations alors inédites, jamais il n'avait trouvé d'erreur qui passât une minute et demie; et Bradley avouait qu'une partie de cette erreur pouvait s'attribuer aux observations. Il concluait que ces tables étaient déjà dignes de toute l'attention du bureau des longitudes; il déclarait ensuite que cette erreur si petite pouvait être singulièrement diminuée, et que dans onze cents observations nouvellement calculées, elle se réduisait à moins d'une minute. Il pensait donc que ces tables pourraient être très-utiles à la navigation. De son côté, l'auteur travaillait sans cesse à les perfectionner. A sa mort, en 1762, il en avait laissé un nouvel exemplaire, que sa veuve envoya de même à Londres, où ces tables obtinrent une récompense de 3000 liv. st. L'édition en fut confiée à Maskelyne: l'impression en était assez avancée lorsqu'on reçut un exemplaire un peu plus complet, et qui offrait quelques légères améliorations. Ce nouvel exemplaire était précédé d'un Mémoire intitulé *Methodus longitudinum promot.* Mayer y recommandait la méthode des distances de la Lune au Soleil ou aux étoiles, dont La Caille et Maskelyne avaient déjà montré les avantages; il y donnait la description d'un nouvel instrument propre à mieux mesurer ces distances. Pour tenir compte de l'aplatissement de la Terre dans les calculs de la parallaxe, il avait supprimé les corrections des géomètres, qui rendaient l'opération longue et incertaine; par une considération simple et ingénieuse,

il l'avait réduite au même degré de simplicité que si la Terre était sphérique: cette méthode est aujourd'hui généralement adoptée; enfin, après un ample examen de toute cette doctrine de Mayer, une délibération du bureau des longitudes d'Angleterre arrêta qu'une somme de 2000 liv. serait ajoutée à celle que la veuve de l'astronome avait déjà reçue. Dans ce même écrit, Mayer indiquait comment il avait construit ces tables précieuses, et comment on pourrait les améliorer encore; et c'est ainsi que, sous la direction de Maskelyne, elles ont été rendues plus précises par Mason, qui se servit de 1200 observations de Bradley. C'est par ces mêmes moyens, et en s'aidant des nouvelles recherches théoriques de M. le marquis de la Place, que ces tables ont été améliorées successivement par MM. Bouvard, Burg et Burkhardt. Mais quel que soit le mérite des travaux successivement entrepris, et de ceux qu'on pourra tenter de nouveau, toujours il faudra dire des tables lunaires ce que Mayer lui-même disait de ses tables solaires et de celles de La Caille: Ce ne sont pas précisément des tables nouvelles, mais les tables de Mayer, auxquelles on a fait les petites corrections nécessaires pour les rapprocher des observations. Ces tables ont donc justement rendu célèbre à jamais le nom de Tobie Mayer, à qui l'on pourrait, avec bien plus de raison, appliquer ce vers fait autrefois pour Aratus:

Cum Culo et Lund semper Aratus erit.

Ce nom si célèbre l'est devenu encore pour une autre raison, trente ans après la mort de Mayer, et pour une idée à laquelle, de son vivant, on avait fait peu d'attention. Lorsqu'il

venait à rectifier la géographie de partie de l'Allemagne, il était mu, il n'avait que son génie, et peu d'argent pour se procurer l'instrument avec lequel il pût mesurer les triangles qui sont le fondement nécessaire d'une bonne carte. Le principe de la multiplication finie des angles, au moyen d'une règle, d'une règle, d'un compas et d'une ligne de cordes, telle qu'on voit dans les étuis de mathématiciens, il trouva le moyen de mesurer les angles avec plus de précision qu'il n'en eût obtenu avec les goniomètres alors en usage. Il remporta de son invention dans les années de Göttingue; et personne n'y prit garde, si ce n'est Montucla, qui en parle dans ses *Récréations géométriques*, comme d'une idée d'ailleurs ingénieuse, prévoyant tout ce qu'il était possible d'en faire. En ne considérant que l'idée elle-même, on croirait d'abord qu'elle ne peut toujours anéantir entièrement les erreurs des observations. Il y a bien quelque chose à dire de cette précision dans la pratique; mais l'invention n'en est moins remarquable et singulièrement utile dans toutes les opérations géométriques. Perfectionnée par la suite, elle a servi dans les opérations dont on a déduit la grandeur de la terre, le mètre et le nouveau système de mesures. Mayer avait donné la première application de son instrument dans le cercle de réflexion qu'il proposait pour toutes les opérations d'astronomie nautique: on appliqua à cette première amélioration; toutefois personne ne songeait à s'apercevoir qu'on pouvoit ajouter l'exactitude et à la commodité de l'instrument. Il en fit usage;

et son exemple apprit aux marins à en apprécier les avantages. Par un de ces changemens qu'on trouve si faciles quand une fois ils sont exécutés, Borda fit que l'instrument pût servir aux opérations les plus délicates de l'astronomie, à mesurer, au moyen d'un cercle d'un pied et demi, la hauteur d'un astre avec plus de précision qu'on n'en peut attendre d'un quart-de-cercle de 8 pieds de rayon. Le cercle répéteur devint propre à toutes les opérations dont se compose la mesure des degrés du méridien. C'est ainsi qu'on a mesuré l'arc céleste compris entre les parallèles de Dunkerque et de Barcelone, ou de l'Isle de Formentera, la plus australe des Baléares; c'est ainsi qu'on a eu le nouvel arc du cercle polaire, et que les ingénieurs français ont fait des opérations du même genre en Allemagne et en Italie. Voilà ce que Mayer a produit depuis l'âge de 23 ans jusqu'à celui de 39. Une maladie de langueur le conduisit peu à peu à une fin prématurée. Il mourut le 20 février 1762, laissant deux filles et deux fils, dont l'un est devenu un célèbre professeur de physique. Ses dépouilles mortelles avaient reposé sans honneur au cimetière commun de Göttingue, jusqu'en 1810, où le gouvernement ordonna l'érection d'un monument simple avec une inscription honorable à sa mémoire (*Moniteur Westphalien*, 11 nov. 1810). On avait promis une édition de ses œuvres: il n'en a paru qu'un seul volume, en 1775, par les soins de Lichtenberg, son confrère et son ami. Ce vol. in-fol. n'a que 110 pages. Les pièces qu'il contient, sont: 1°. Un Projet pour déterminer plus exactement les variations du thermomètre; une formule pour assigner le degré moyen de chaleur

qui convient à chaque latitude, et les temps de l'année où doit arriver la chaleur la plus grande et le plus grand froid. — 2°. Un Mémoire sur les observations qu'il a faites à son mural de 6 pieds, et les vérifications auxquelles il a soumis cet instrument. — 3°. Méthode facile pour calculer les éclipses de soleil. C'est au fond la méthode de Képler, que La Caille reproduisait également dans ses leçons d'astronomie. — 4°. Un Mémoire sur l'affinité des couleurs. Il ne reconnaît que trois couleurs primitives, et il obtient toutes les autres par des combinaisons diverses, dont il donne les calculs. — 5°. Son nouveau Catalogue d'étoiles, qui est l'ouvrage de deux années, dans lesquelles il a éprouvé quelques interruptions, une surtout, lorsque, dans une invasion, les Français avaient fait un magasin de son observatoire. Au nombre de ces étoiles se trouvait la planète Uranus, que malheureusement il n'avait observée qu'une seule fois, et à un seul fil, en sorte qu'il n'en répond pas à 10'', en supposant même qu'il n'y eût aucune faute de copie dans son registre. — 6°. Un Mémoire suivi d'un Catalogue de 80 étoiles, auxquelles il a cru trouver un mouvement propre, indépendamment du mouvement général de la précession. Le volume est terminé par une belle carte de la Lune, dessinée suivant la projection orthographique (1), d'après un globe lunaire sur lequel Mayer avait peint les points les plus remarquables de la Lune, en choisissant les circonstances les plus favorables pour en avoir la représentation la plus exacte; et, ce qui est encore plus utile à l'astro-

(1) Cette carte, reproduite dans le grand ouvrage de Schröter, vient d'être publiée encore avec de nouvelles corrections, par Ubaldo Villa, Milan, 1870.

nomie, une liste de 133 taches de la Lune, suivant leurs longitudes et leurs latitudes, tirées des observations de Mayer. Le second volume, dont on promettait la publication très-prochaine, n'a point paru : on a dit que la cherté du premier en avait rendu le débit si lent et si borné, qu'on avait renoncé à cette entreprise. Cette seconde partie devait contenir une Théorie de l'aimant, un Mémoire sur les mouvements de Mars, et des Tables des perturbations qu'éprouve cette planète par les actions de Jupiter et de la Terre. Enfin la Description d'un astrolabe de nouvelle invention qui passa entre les mains de Kaestner. Le titre de Mayer dans l'université de Göttingue était celui de professeur d'économie. Ce n'est pas la première fois, dit Lalande, que les compagnies savantes ont voulu s'attacher de grands hommes sans s'embarrasser à quel titre. Mayer ne donna point de leçons d'une science qu'il n'avait point étudiée; il en donnait de mathématiques et d'architecture civile et militaire. Son éloge prononcé à l'académie par Kaestner (Göttingue, 1762, in-4°, de 16 p.) est terminé par une liste des ouvrages de Mayer, que nous allons reproduire, à la réserve des articles dont nous avons parlé : *Description d'un nouveau globe de la Lune*, Nuremberg, 1750. — *Réfractions terrestres*. — *Cartes géographiques*, parmi lesquelles on distingue la *Carte critique de l'Allemagne*, publiée en 1750, et une *Carte de la Suisse*, en 1751 (1). — *Des-*

(1) Cette dernière est, suivant Haller, une des meilleures qui eussent paru jusqu'alors, quoique la position des montagnes y fût encore bien défectueuse. La carte critique d'Allenanus, que Busching (*Geogr.*, 3^e part., p. 1) appelle excellente, et le fruit d'un travail incroyable, fait voir qu'en 1750 on n'avait encore dans l'Allemagne que de mauvaises cartes.

cri-tion d'un nouveau micromètre; il l'avait imaginé pour observer la libration de la lune.—*Observations de l'eclis se de Soleil en 1748.* — *Conjonctions de la lune et des étoiles observées en 1747 et 1748.* — *Preuves que la Lune n'a point d'atmosphère.* — *Mouvement de la Terre expliqué par un changement dans la direction de la gravité.* — *Latitude de Nuremberg, et autres Observations astronomiques.* — *Mémoire sur la parallaxe de la Lune et sa distance à la Terre déduite de la longueur du pendule à secondes.* — *De la Transmutation des figures rectilignes en triangles.* — *Invention d'une peinture dont on peut multiplier les produits.* (Ce procédé, plus curieux qu'utile, est une espèce de mosaïque faite avec de petits bâtons de cire colorée; en la coupant en tranches minces, chacune offre la peinture sur ses deux surfaces. Ce Mémoire est inséré dans le Recueil de l'acad. de Göttingue, année 1759, p. 402.) — *Inclinaisons et déclinaisons de l'aiguille aimantée, déduites de la théorie.* — *Inégalités de Jupiter.* Tobias Mayer avait commencé à rédiger avec un grand détail, les Mémoires de sa vie: on n'en a retrouvé qu'un fragment, qui ne s'étend que jusqu'à sa sixième année; ce morceau curieux a été publié en 1804, in-8°, de 30 pag., par le baron de Zach, qui avait déjà donné, dans ses *Ephémérides* (tom. III, p. 117), et dans sa *Correspondance mensuelle* (tom. VIII, pag. 257 et tom. IX, p. 45), divers détails sur cet illustre astronome. D—L—E.

niées astronomiquement, et d'une manière incontestable. On ne peut en dire au moins jusqu'à l'an 1770, on l'a vu en donner le plus grand nombre dans le *Calcul des astronomes* de l'académie de Berlin, pour 1777.

MAYER (FRÉDÉRIC-CHRISTOPHE) académicien de Pétersbourg, est cité par La Caille, dans ses *Leçons d'astronomie*, comme auteur d'une méthode d'interpolation, utile dans les calculs astronomiques, et par Mau-pertuis, dans son *Astronomie nautique*, comme auteur d'un très-beau problème, dont il a donné une solution élégante. Ce problème n'a d'autre mérite que sa singularité: il serait impossible, en mer surtout, de se procurer les données nécessaires pour en faire le calcul; et la solution se déduit tout naturellement des formules bien connues de la trigonométrie sphérique: il était plus difficile de la tirer des principes ordinaires de la géométrie; et cette difficulté même, suivant toute apparence, avait stimulé les académiciens de Pétersbourg, qui s'étudiaient à l'envi à imaginer et résoudre des problèmes très-complicqués, exigeant un nombre d'observations très-précises, qu'on ne se procurerait pas dans les observatoires les mieux montés, et qui ne pourraient conduire qu'à des résultats fort incertains. Ces problèmes ne sont donc que des jeux d'esprit; et les solutions données par ces géomètres sont loin d'égalier en simplicité celles qu'on a trouvées par des moyens plus familiers aux astronomes. Fred. C. ! Mayer se distingua dans cette lutte; et il a résolu plusieurs de ces problèmes inutiles. Il a écrit sur les stations des planètes, autre curiosité géométrique qui n'est d'aucun usage (*Mém. de Pétersb.* tomes II et V). Il a donné une méthode particulière pour observer les déclinaisons des étoiles et la hauteur du pôle; problème dès long-temps résolu et susceptible d'une seule solution qui promet quelque précision (*Mém. de Pétersb.*

tome v), et dans le même vol. une méthode pour calculer les éclipses de lune; enfin dans le tome iv, un moyen pour déterminer l'orbite solaire, les temps des équinoxes et des solstices, et l'obliquité de l'écliptique. C'est tout ce que nous savons de cet académicien. D—L—E.

MAYER (CHRISTIAN) né en Moravie, le 20 août 1719, entra chez les Jésuites en 1745. L'électeur Palatin, Charles Théodore, lui confia la direction de l'observatoire de Mannheim, qui était fourni de très-beaux instruments, entre autres, d'un quart-de-cercle de Bird, de 8 pieds anglais de rayon. Là, Christian Mayer crut faire une découverte moins utile, mais plus singulière que celles qui ont immortalisé Bradley. Il en rend compte en ces termes dans le discours préliminaire qu'il a mis en tête des *Tables d'aberration et de nutation* de son adjoint Mesger, Mannheim, 1778 : « J'ai observé dans la partie méridionale du ciel, qu'à peine il s'y trouve une étoile un peu remarquable qui ne soit accompagnée d'une ou plusieurs étoiles plus petites, qui en sont comme les satellites. Ces satellites sont en plus grand nombre auprès des étoiles dont le mouvement propre est le plus rapide. J'ai vu augmenter subitement le nombre de ces étoiles doubles, que je n'avais jamais vues auparavant en me servant de la même lunette. Elles ont paru naître en un instant auprès des étoiles plus brillantes; quelques-unes à leur naissance étaient d'une couleur pâle et livide; je les ai vues croître en éclat et en grandeur, et, dans l'espace d'une année, j'ai vu varier leurs distances à l'étoile principale. N'est-il pas permis de

» soupçonner que ces étoiles sont
» véritablement les satellites des
» plus grandes autour desquelles
» elles circulent, et qu'elles ont été
» ainsi placées dans le ciel, afin
» que leurs mouvements propres
» nous ouvrirent une voie pour
» arriver à la connaissance des dis-
» tances réciproques des étoiles, de
» leurs distances à la Terre et de la
» variété des systèmes célestes? »
Il renvoie alors à l'apologie qu'il avait publiée sous le titre de : *Gründliche Vertheidigung neuer Beobachtungen von Fixsterntabanten welche zu Mannheim entdeckt worden sind von Christian Mayer*. Un de nos biographes dit à ce sujet que la découverte était si neuve qu'elle souffrit contradiction; mais les contradicteurs et l'académie royale des Sciences furent obligés d'en reconnaître la justesse. Le fait est que les astronomes se sont moqués de la prétendue découverte, qui n'a été confirmée, ni par les recherches de Herschel, ni par celles de Schræter, qui étaient munis de télescopes bien plus puissants. Depuis long-temps on a cessé d'en parler; et nous n'avons trouvé dans les Mémoires d'aucune académie rien qui fût relatif à ces prétendus satellites, qui n'étaient que des illusions optiques. Plusieurs exemples pareils se sont renouvelés dans des temps postérieurs à la publication de Chr. Mayer; on a donné l'explication la plus satisfaisante de ces illusions, qu'on sait faire disparaître aussitôt qu'elles se reproduisent. Chr. Mayer mourut, le 16 avril 1783, des suites d'un poëlype au nez. Ses principaux ouvrages sont : I. *Basis Palatina* (Cassini de Thuri a parlé de cette base dans son Voyage en Allemagne

en 1775, pour la mesure des degrés de longitude). II. *De transitu Veneris* (c'est un volume in-4°, dans lequel l'auteur, à l'occasion du passage de Vénus, a cru devoir donner un traité entier, mais très-superficiel, d'astronomie; il est dédié à l'impératrice Catherine. Pétersbourg, 1769). III. *De novis in caelo sidereo phaenomenis*, 1780, in-4°. (dans le recueil de l'acad. de Manheim, t. IV.) IV. *Pantometrum pacechianum, seu Instrumentum novum pro elicandâ ex unâ statione distantia loci inaccessi*, Manheim, 1762, in-4°. fig. (1) V. *Nouvelle méthode pour lever en peu de temps et à peu de frais, une carte générale exacte de toute la Russie*, Pétersbourg, 1770, in-8°. (en français.) VI. *Octo annorum observationes astronomicae*. Ces observations sont encore inédites. On trouve, dans les Transactions philosophiques (année 1768), celles qu'il avait faites en 1767 et 1768, à Schwetzingen; et dans les *Transactions de la société américaine*, celles qu'il avait faites de 1776 à 1779. C'est en 1775 qu'il était entré à l'observatoire de Manheim.

D—L—E.

MAYER (ANDRÉ) professeur de physique et de mathématiques à Greifswald, né à Augsbourg, le 8 juin 1716, mort le 20 déc. 1782,

s'est fait connaître par une bonne carte de la Poméranie suédoise et de l'île Rugen, 1763; par un grand nombre de dissertations académiques, la plupart en latin; et par le *Dessin du nouveau collège de l'académie royale à Greifswald*, (en français) 1755, in-fol. contenant 7 pl. On a encore de lui un Mémoire intitulé: *Observations de l'entrée de Vénus sur le soleil, le 3 juin 1769* (*V. les Transact. phil.* 1769, p. 284). Il a donné, dans les Mémoires de l'académie de Suède, (année 1756), un extrait de ses observations astronomiques pour déterminer la position géographique de Greifswald; et dans les *Mém. de Berlin*, année 1771, la longueur du pendule simple pour la même ville. Enfin on trouve de lui, dans les *Mém. de Pétersb.*, pour 1781, des *Passages de toutes les planètes qu'il avait observées au méridien.*

D—L—E.

MAYER (JEAN-CHRISTOPHE-ANDRÉ), professeur d'anatomie au collège médico-chirurgical de Berlin, né à Greifswald, le 8 décembre 1747, mourut à Berlin, le 5 nov. 1801, laissant les ouvrages suivants. I. *Abhandlung, etc. (Traité des avantages de la Botanique systématique)*, Berlin, 1772, in-8°. Les opinions émises dans ce traité firent naître, entre l'auteur et Frédéric-Auguste Walter, professeur de botanique, une dispute qui donna lieu à des écrits scandaleux. II. *Beschreibung, etc. (Description des vaisseaux sanguins du corps humain)*, Berlin, 1777, in-8°, avec 16 planches. III. *Anatomisch, etc. (Traité anatomico-physiologique du cerveau)*, Berlin, 1779, in-4°, avec des planches névrologiques qui sont estimées; mais ses descriptions

(1) Cet instrument, ainsi appelé du jésuite Pacheo, qui l'avait inventé en 1762, est fondé sur le même principe que l'heure-mètre, instrument royal et universel, dédié en 1768, à Henri IV, par le brestois Suberville, oublié, ainsi que beaucoup d'autres, dans les *Notices chronologiques* sur les Bretons, par M. Miorct et de Kerdanec. Dans l'un comme dans l'autre, la base du triangle dont le grand côté donne la distance au point inaccessible, est formée par le loup ou même de l'instrument. Au moyen des lunettes achromatiques, du micromètre et du vernier, le pédomètre peut, dans les distances métriques, donner une approximation suffisante pour la pratique ordinaire. Tels que l'heure-mètre, dépourvu de ces précieux moyens de précision, n'aurait qu'une théorie illusoire et sans utilité. C. M. P.

manquent d'exactitude, et sont d'une prolixité fatigante. IV. *Description anatomique du corps humain*, 1784-94, 8 vol. in-8°. : les trois derniers forment un ouvrage à part intitulé : *Description du système nerveux*. V. *Plantes vénéneuses indigènes*, gravées en couleur, Berlin, 1799, 2 cahiers in-fol. VI. *Champignons comestibles indigènes*, ibid., 1801, in-fol. VII. *Beschreibung*, etc. (*Description du monument élevé à la mémoire du général Kleist, avec une notice biographique de ce guerrier*), Francfort, 1781, in-4°. VIII. Plusieurs articles ou Mémoires dans le Recueil de l'académie de Berlin, dont il était membre, et dans la gazette littéraire de Iena. P. et L.

MAYERBERG (AUGUSTIN, baron de), conseiller de la chambre impériale, fut envoyé, en 1661, par Léopold I, en ambassade auprès d'Alexis Michaclovitz, grand-duc de Moscovie, pour travailler à rétablir la paix entre ce prince et Jean-Casimir, roi de Pologne. Il avait pour collègue Horace-Guillaume Calvucius, chevalier d'empire, et conseiller en la chambre souveraine de la Basse-Autriche. Ne voulant pas donner au tzar le moindre sujet de soupçonner qu'il leur envoyât cette ambassade de concert avec les Polonais, il enjoignit à Mayerberg et à Calvucius de se détourner des terres sujetes de la Pologne: en conséquence, ces ambassadeurs partirent de Vienne, le 16 de février 1661, prirent leur route par la Silésie, Gnesne, la Poméranie, le littoral de la Prusse et la Courlande, et, après avoir obtenu la permission d'entrer en Moscovie, se mirent en marche pour la capitale, où ils arrivèrent le 25 mai; ils y restèrent un an, à-peu-près prisonniers,

quoiqu'ils furent traités avec beaucoup d'égards, mais sans avoir jamais pu obtenir la faculté de donner de leurs nouvelles à leur souverain. Le 3 mai 1662, ils sortirent de Moscou, et retournèrent par Tver, Smolensk, la Lithuanie, la Prusse, la Poméranie, le Brandebourg et la Silésie: ils rentrèrent à Vienne le 19 mars 1663. Mayerberg publia la relation de son voyage sous ce titre : *Iter in Moscoviam Augustini liberi baronis de Mayerberg, etc., et H. G. Calvucii, etc., anno M. DC. LXI. a legatorum cum statutis Moschviticis ex russo in latinum idioma ab eodem (Mayerberg) translatis*, un vol. in-fol., sans date ni lieu d'impression, Cologne; la traduction française est intitulée : *Voyage en Moscovie d'un ambassadeur conseiller, etc.* Leyde, 1688, in-12. Cette relation écrite par un homme instruit et versé dans la connaissance du monde et des affaires, met bien au fait de l'état de la Russie, à l'époque où Pierre I^{er}. n'avait pas encore tirée de la barbarie: un ambassadeur étranger était traité alors à Moscou, comme il le serait de nos jours à Peking ou à Iedo. Les stauts qui terminent l'ouvrage, sont un monument curieux pour l'histoire de la législation. C'est un code complet, donné par Alexis Michaclovitz, dans la troisième année de son règne; la traduction française est inexacte, et ne comprend pas ce monument intéressant. E—s.

MAYERNE - TURQUET (1) (LOUIS DE), traducteur, historien et

(1) Vinc. Mant. E. dans une lettre que l'auteur rapporte à LUIS MAYERNE, remarque qu'il entre dans un grand détail sur cette famille: « Il y en a eu de dix, ou solusquet de Turquet, et leur nom d'usage de la maison, qui pour être bien fait, et de grande avantageuse, et d'être en telle sorte que, ce qui lit qu'on eusse tant, même le nom de Turquet à tous ces enfants. » Scriver s'est trompé en disant que Theodore Mayerne fut

politique, était né à Lyon, vers 1550, d'une famille originaire de Quiers en Piémont. Il avait embrassé la religion réformée. Dans une émeute qui éclata, en 1572, à Lyon, ayant eu deux maisons démolies par la populace, il s'enfuit à Genève, où il obtint le droit de bourgeois. Il parvint à un âge avancé, et mourut vers 1630. Il a traduit en français : *Le Mépris de la cour*, d'Ant. de Guvara, Genève, 1574; — *l'Institution de la femme chrétienne*, de Louis Vivès, Lyon, 1580, in-16; — les *Paradoxes* de H. Corn. Agrippa sur *l'incertitude, vanité et abus des sciences*, Lyon, 1582, in-8°; Paris, 1617, in-12 (1). On a en outre de lui : I. *L'Histoire générale d'Espagne*, Paris, 1608, in-fol.; ibid., 1635, 2 vol. in-fol. Cette histoire, dit Lenglet, faite en partie sur celle de Mariana, n'est pas, à beaucoup près, si judicieuse, quoique plus ample. II. *La Monarchie aristo-démocratique, ou le gouvernement composé et mêlé des trois formes de légitimes Républiques*, Paris, 1611, in-4°. L'auteur a dédié cet ouvrage aux états-généraux des Provinces-unies : il est très-remarquable qu'il ait obtenu un privilège pour l'impression d'un livre dans lequel il blâme le parlement d'avoir reconnu la reine Marie de Médicis, régente du royaume, et où il propose d'abolir et de changer presque toutes les lois existantes. Aussi, quelques jours après sa publication, « ce » livre fut saisi, confisqué et dé-

» fendu, mais n'en eut l'auteur autre » peine par la bonté de la reine. » (Lestoile, *Mémoires*, tom. II, p. 376.) Cet ouvrage trouva des partisans (1), et encore plus d'adversaires. Parmi les derniers, Louis Dorléans est le seul que l'on cite; et les raisons qu'il donne contre le système de Mayerne sont si singulières, qu'on ne sera pas fâché de les trouver ici. Après avoir rapporté le titre de l'ouvrage et le nom de l'auteur, il continue ainsi : « Le seul mot de *Turquet*, » vous doit dégoûter de son discours, » quand (puisque) de la part d'un » Turc nous ne pouvons apprendre » aucune sincérité de doctrine; ainsi » que de voir un docte turc, c'est un » monstre.... Mais je lui veux de- » mander pourquoi il ajoute une » lettre de L. (2) après son nom ? » Quoi? est-ce qu'il se sent Luthé- » rien, ce qui est odieux aux Calvi- » nistes, etc.; ou, bien est-ce qu'il se » dit libertin, etc., etc. » (*V. la Plante humaine par Louis Dorléans.*) Turquet lui opposa : III. *Apologie contre les détracteurs de la monarchie aristo-démocratique*, etc., 1616, in-12. On a encore du même auteur un *Traité des négoes et trafiques ou contrats*, etc., Genève, 1599, in-8°. W—s.

MAYERNE-TURQUET (THÉODORE DE), fils du précédent, l'un des plus célèbres médecins de son temps, naquit à Genève le 28 sep-

appelé *Turquet* dès son enfance, parce que sa mère était turque (Voy. *l'Hist. litt. de Genève*). Il aurait pu appeler, dans vingt auteurs, que la mère de Theodore était Louise, fille d'Antoine Le Masson, trésorier des troupes de François I^{er}. et de Henri II, en Piémont.

(1) Voyez le *Manuel du libraire*, de M. Brunet, 3^e édit., tom. I, pag. 30 et 31.

(1) L'Estoile, dans ses *Mémoires* (loc. cit.) en parle ainsi : « Achete le même jour (21 juillet 1611) » le livre de *Turquet* : livre d'état, bon, judicieux et » véritable, mais mal propre pour le temps, et que » l'auteur devait faire imprimer en ville libre, et » non à Paris, nonobstant son privilège; et a bien » connu que ce qu'on lui en a dit, et moi entre » autres, est vrai; qu'il avait un mauvais garant de » ce côté, que M. le chancelier, etc.

(2) Cette lettre signifiait *Lyonnois*. Dori sur ne pouvait pas l'ignorer; mais il trouva plaisant d'ajuster sur tous les sens qu'on pouvait y attacher.

tembre 1573, et eut pour parrain le fameux Théodore de Bèze. Après avoir fait ses humanités, il alla fréquenter, à Heidelberg, les cours de l'académie; et s'étant destiné à la médecine, il vint étudier à Montpellier, où il prit ses degrés: il se rendit ensuite à Paris, et obtint par le crédit de Ribbitz, sieur de la Rivière, son compatriote, une charge de médecin ordinaire du roi Henri IV. Il accompagna le duc de Rohan dans ses voyages en Allemagne et en Italie (V. HENRI DE ROHAN); et à son retour il ouvrit des cours publics pour les jeunes chirurgiens et apothicaires. La faculté vit avec beaucoup de peine cet empiètement sur ses droits; mais ce qui acheva de perdre Mayerne dans l'esprit de ses confrères, c'est qu'il faisait un grand usage, dans sa pratique, des remèdes et des préparations chimiques, que la faculté réprouvait comme de dangereuses innovations. Le temps, qui fait justice de tous les systèmes, a prouvé que Mayerne avait raison; mais alors on le traita de charlatan. La faculté porta contre lui un décret, rendu dans les termes les plus injurieux; et ses confrères décidèrent qu'il ne serait plus appelé à aucune consultation (1). Cet éclat si scandaleux, loin de faire tort à Mayerne, ajouta beaucoup à sa réputation; et en 1609, après la mort de Dulaurens, il aurait obtenu la charge de premier médecin du roi, s'il n'eût pas été protestant. Deux ans auparavant il avait accompagné, à Londres, un seigneur anglais, qu'il avait guéri d'une maladie dangereuse; et il s'y était fait con-

naître avantageusement. En 1611, le roi Jacques I^{er}. le rappela en Angleterre, le nomma son premier médecin, et le combla d'honneurs et de dignités; il continua d'exercer la même charge sous l'infortuné Charles I^{er}. Après le supplice de ce prince, il se retira à Chelsea, où il mourut le 15 mars 1655, laissant une fortune immense à sa fille unique, mariée au petit-fils du duc de La Force, et qui mourut en couches en 1661. Mayerne n'avait rien publié que son *Apologie* (1) contre les médecins de Paris, et la *Préface du Theatrum insectorum*, etc., de Th. Moufet; mais après sa mort, les différents traités qu'il avait composés sur la *Goutte*, les *Maladies internes*, et celles des femmes grosses, etc., furent imprimés et recherchés avec empressement. Sa *Praxis medica*, son livre *De curâ gravidarum* et celui *De Arthritide*, parurent à Genève, 1692, in-12; et la traduction du premier ouvrage, à Lyon, 1693, in-12. J. R. Brown a publié le recueil le plus complet de ses œuvres sous ce titre: *Opera omnia medica, complectentia consilia, epistolas et observationes, variasque medicamentorum formulas*, Londres, 1700 ou 1703, in-fol. Mayerne est l'inventeur de divers procédés qui ont perfectionné la peinture en émail. Son portrait a été gravé in-4^o. et deux fois in-fol.; la seconde fois par Simon, à la manière noire, d'après Rubens. W—s.

MAYEUR (FRANÇOIS-MARIE), appelé aussi MAYEUR-DE-SAINT-PAUL.

(1) On peut voir le texte du décret de la faculté de Paris, dans les *Mémoires sur la faculté de médecine de Montpellier*, par Astruc; dans le *Dict. de la médecine*, par Eloy, etc.

(1) En voici le titre: *Apologia in qua videtur et revolutus Hippocratis et Galeni legibus, remedia chimice preparata tuto usurari posse*, La Rochelle (Paris), 1663, in-8^o. On cite encore de lui: *Description de la France, Allemagne, Italie et Espagne, avec le Guide des chemins*, Geneva, 1618. in-2^o, 1672, in-12.

t auteur : né à Paris en 1770 au théâtre-Comique, et à l'âge de remplissait trois emplois, et les niais dans les rôles principaux dans les comédies ; le premier il exécuta dans les pièces à rebats dans les pièces à rebats : le succès qu'il obtint de Claude Baignolet, lui mérita de la peinture et de la sculpture, chose alors extraordinaire un acteur des boulevards alla, en 1789, jouer en Amérique. Au bout de deux ans il revint en France, à Bordeaux, une salle de théâtre du Vaudeville-Paris en prison sous le règne de Louis XVI, il fut heureusement passa quelque temps à la Bastille, en 1795, à la tête de la Cité; il y créa *Vilain dans l'Intérieur révolutionnaires*. La catastrophe de ses camarades organisés la troupe en 1798, embarqua pour l'Île-de-France, il resta deux ans. De 1801, il prit la direction de la Gaité, qu'il fut abandonner au mois de janvier. En 1804, il jouait au théâtre de la Vieillesse, rue de la Vieillesse, les représentations y furent supprimées et Mayeur retourna à Bordeaux second théâtre où il s'était installé et fut supprimé, il parvint toujours comme acteur, les succès qu'il était, en 1808, étant du théâtre des Capucins, et en 1811 régisseur du théâtre de Versailles, puis directeur de la Comédie-Française. De retour à Paris il obtint la direction du théâtre de la Corse, et partit pour

Bastia vers septembre 1817 : il n'y fut pas plus heureux qu'ailleurs ; et revenu à Paris en juin, il y est mort le 18 décembre 1818. Sa vie errante et agitée ne l'avait pas empêché de cultiver les lettres. Il a joué la comédie dans trois parties du monde et partout il en a fait imprimer quelque chose. Il serait impossible d'en donner la liste complète. Le rédacteur de l'*Annuaire dramatique* n'ose garantir celle qu'il donne dans ses volumes de 1819 et 1820. Une très-grande partie est aussi énoncée dans la *Biographie des Hommes vivants*. Outre les pièces de théâtre, il a publié quelques ouvrages, savoir : I. *Le Chroniqueur désœuvré*, ou *l'Espion du boulevard du Temple*, 1782-1783, 2 volumes in-8°. Mayeur attribuait à un comédien nommé Dumont le *Désœuvré mis en œuvre* ou le *Revers de la médaille*, 1782, in-8°, et le *Fol plus haut*, ou *l'Espion des principaux Théâtres de la capitale*, 1784, in-8°, qui font suite au *Chroniqueur désœuvré*. II. *Le Nouvel Antenor*, 1803, in-8°. Quelques années auparavant, ce volume avait été donné sous un autre titre. Ce n'est au reste que la réimpression d'une traduction d'un des ouvrages qui font partie de la *Bibliothèque des Romans grecs*. III. *Hymne à l'Amour, poème en vers*, suivi d'une *Ode sur la calomnie*, 1782, in-8°. IV. *Rose d'amour ou la Belle et la Bête*, conte en prose, mêlé de vers, 1813, in-8°. V. *Vie de madame de La Fayette*, 1814, in-8°. VI. *La Renaissance des lis, hommage lyrique*, 1815, in-8°. VII. *Itinéraire de Bonaparte depuis son départ de la Malmaison jusqu'à son embarquement pour Sainte-Hélène*, 1816, in-8°. VIII. *Les trois Bibles*,

ou *Lucie et Maria*, trad. de l'anglais de Madame Parson, 1816, 3 vol. in-12. Il avait rédigé les *Etrennes du Parnasse*, pour les années 1783, 1784, 1785, 1786, 1787; — le *Réveil d'Apollon*, 1796, 2 cahiers in-12, etc. Ces recueils et beaucoup d'autres contiennent des morceaux de Mayeur. Quelques-uns sont signés *Meuray*, anagramme de son nom.

A. B.—T.

MAYHEW (ÉDOUARD), prêtre catholique anglais, naquit à Salisbury, d'une ancienne famille qui avait beaucoup souffert des troubles de religion. Après avoir fait de très-bonnes études dans les collèges anglais de Reims et de Rome, il revint exercer dans sa patrie les fonctions de missionnaire. Animé du désir de rétablir l'ordre des Bénédictins en Angleterre, il fit profession de la règle de saint Benoît, entre les mains de Sebert Buckley, le seul moine qui restât alors de l'abbaye de Westminster. Il mourut vers 1630, prieur de Diewart en Lorraine. On a de lui : I. *Congregationis anglicanae ordinis Sti. Benedicti trophæa*, Reims, 1619. II. *Notes sur le Manuel des savants*. III. *Fondements de l'ancienne et de la nouvelle Religion*, avec un *Appendix* contre Crashaw, 1608, in-4°. Cet ouvrage ayant été attaqué par les jésuites Gretser et Possevin, et par Field, il fit une réponse à ce dernier. IV. Une compilation intitulée : le *Paradis des Prières*. T—D.

MAYNARD (FRANÇOIS), né à Toulouse, en 1582, d'un père conseiller au parlement de cette ville, fut président au présidial d'Aurillac, et reçut, peu de temps avant sa mort, le brevet de conseiller-d'état. Il fut, dans sa jeunesse, secrétaire de la reine Marguerite. Ami de Des-

portes et de Regnier, il eut pour maître de poésie Malherbe, qui, le comparant à Racan, son autre élève, disait que le premier travaillait mieux ses vers que l'autre, mais qu'il avait moins de force, et que de tous les deux on ferait un grand poète. Laharpe paraît avoir encore mieux distingué leur talent. Après avoir parlé de Racan, il dit : « La diction est plus » soignée dans les vers de Maynard ; » la langue s'y épure de plus en plus. » mais ses vers plus travaillés n'ont » pas le caractère aimable de ceux » de Racan. On a de lui des sonnets » et des épigrammes d'une bonne » tournure ; mais il est toujours un » peu froid. » Ses contemporains ont loué en lui la facilité, l'élégance, et surtout la clarté. Lui-même se piquait fort de cette dernière qualité, et l'attribuait à son habitude de détacher tous ses vers les uns des autres, ce qui n'est pas sans inconvénient, puisqu'il en résulte un style décousu. On a donné une meilleure cause de la netteté du sien ; c'est l'emploi des constructions simples et naturelles. Un jour, son fils, qui composait aussi des vers, lui en lisait de sa façon, où un certain mot était placé de manière à faire équivoque. Il se fit lire trois fois le passage, feignant de ne pas le comprendre, et enfin dit : *Ah ! mon fils, à cette fois-là, vous n'êtes pas Maynard ; car ils n'ont pas accoutumé de ranger leurs paroles de cette sorte*. En 1634, il suivit, à Rome, M. de Noailles, ambassadeur de France, se lia d'amitié avec le cardinal Bentivoglio, l'un des plus beaux-esprits de l'Italie à cette époque, et fut fort-bien accueilli par le pape Urbain VIII, qui lui fit présent d'un exemplaire de ses poésies latines. Il eut le double travers de

louer beaucoup son talent, et de se plaindre sans cesse de sa fortune. Il adressa au cardinal de Richelieu une requête en vers, dans laquelle il dit qu'il va bientôt voir, *sur le rivage du Cocyte*, ce François I^{er},

Qui fut le père des avants
Dans un siècle plein d'ignorance ;

et il fait au cardinal cette question :

S'il me demande à quel emploi
Tu m'as occupé dans ce monde,
Et quel bien j'ai reçu de toi,
Que veux-tu que je lui réponde ?

Rien, répondit durement le cardinal. Maynard, pour se venger, fit un beau sonnet, où il peint, sans beaucoup de bonne-foi, le bonheur qu'il a de vieillir sans emploi, et qu'il termine ainsi :

Et si le Ciel qui me traite si bien,
Avait pitié de vous et de la France,
Votre bonheur serait égal au mien.

Voltaire observe ingénieusement que « c'est trop ressembler à ces mendiants qui appellent les passants, » *Monseigneur*, et qui les maudissent, s'ils n'en reçoivent point d'aumône. » Maynard se lassa de solliciter sans fruit, et prit enfin le parti de la retraite. Sous la régence d'Anne d'Autriche, il fit encore à la cour un voyage, qui ne lui réussit pas mieux que les autres ; et il retourna dans sa solitude pour n'en plus sortir. On voyait sur la porte de son cabinet ces vers, dont le dernier est imité de Martial :

Las d'espérer et de me plaindre
Des misères des grands et du sort,
C'est moi que j'attends la mort,
Sans la désirer, ni la craindre ;

et c'est là qu'il la reçut, le 28 décembre 1646, âgé de soixante-quatre ans. Il avait été l'un des premiers membres de l'Académie française : celle des jeux floraux, à Toulouse, l'avait admis dans son sein, quoi-

qu'il n'eût point, suivant les statuts, concouru pour ses prix, et gagné les trois fleurs : de plus, elle lui avait décerné, comme à Ronsard, un Apollon d'argent, qui ne lui fut point donné ; ce qui du moins lui fournit le sujet d'une épigramme. Sa figure était assez belle, son humeur agréable, et son caractère solide. Ses œuvres poétiques ont été imprimées à Paris, 1646, in-4°. On a aussi de lui un recueil de *Lettres*, Paris, 1653, in-4°. Il avait fait des *Priapées*, qui n'ont point été imprimées. Il y a déjà des choses assez licencieuses dans celles de ses poésies qui ont été publiées (1). — Claude MAYNARD, père du poète, conseiller au parlement de Toulouse, se distingua par son intégrité et par sa fidélité envers le roi, pendant les guerres civiles. Après avoir renoncé à ses fonctions, il mit en ordre, dans sa retraite, un recueil des arrêts rendus par la cour de Toulouse, et dont un grand nombre l'avaient été sur son

(1) On attribue quelquefois à Maynard un poème de trois mille vers, intitulé *Philante*, 1653, in-12, dont la première édition portait le nom de l'auteur, et aurait été imprimée à Tournon en 1610. V. *Catalogue de la Vallée*, 2^e partie, n^o. 1563, 1564 et 1565. On imprima à Toulouse (Toulouse), des *Poésies nouvelles de M. Maynard*, p. 38, in-89. On trouve des opuscules de lui dans divers recueils, savoir : dans le *Cabinet satirique*, les *Poésies satiriques*, le *Créme des bons vers*, les *Poésies choisies des meilleurs auteurs* (recueil connu sous le nom de Serrey) ; le *Recueil de plus beaux vers des meilleurs poètes français* ; le *Paradis des excellents poètes de ce temps*. Quant à ses *Priapées*, que Comart a possédées, et que Rich. let. paraît avoir vues, La Monnoie (*Menagiana* de 1715, II, 316) donne à penser qu'elles n'existaient plus de son temps. Cependant un anonyme qui préparait une nouvelle édition des *Œuvres de Maynard*, avait trouvé et rassemblé, à la suite d'un exemplaire qui est aujourd'hui à la Bibliothèque de l' Arsenal, sous le n^o. 99, in-7^o, B59, division des *Belles-Lettres françaises*, tout ce qu'il avait connu de cet auteur. Il a donné le titre de *Priapées* à certaines pièces qui font partie de son manuscrit. Parmi ces pièces, quelques-unes sont des imitations de Martial, ce qui autorise à croire que la traduction de l'épigrammatiste latin, qu'on dit avoir été faite par Maynard, et que p. ronne n'a jamais vue, se réduit à quelques-unes de ces *Priapées*. M. Aug. Labrousse s'occupe d'une édition des *Œuvres de Maynard*. A. B.—T.

rapport. Ce recueil , publié à Paris en 1618 , y fut réimprimé en 1638; et il en parut une nouvelle édition augmentée, à Toulouse, 1751, 2 vol. in-fol.

A—G—R.

MAYNE (JASPER), poète et théologien anglais, né en 1604, à Hatherlugh, dans le comté de Dévon, obtint quelques bénéfices ecclésiastiques, et se fit une réputation par ses sermons comme par ses comédies. Lorsque Charles I^{er}. se vit forcé de transférer sa cour à Oxford, Mayne, entre autres, fut choisi pour prêcher devant S. M., et prononça, à cette occasion, un sermon qui l'engagea dans une controverse avec le fanatique Cheynell. Il publia, en 1646, un écrit intitulé, *OXAOMAXIA*, ou la *Guerre du Peuple, examinée conformément aux principes de l'Écriture et de la raison*. Dépouillé de ses bénéfices, en 1648, Mayne fut, pendant le protectorat de Cromwell, chapelain du comte de Devonshire; ce fut alors qu'il connut Hobbes, qui vivait dans la maison de ce seigneur. Mais Hobbes n'aimait guère les théologiens, et ils eurent peu à se louer l'un de l'autre. A la restauration, Mayne rentra dans ses places, et fut nommé chanoine de Christchurch, archidiaque de Chichester, et chapelain de Charles II. Il mourut le 6 décembre 1672. On a remarqué que, quoique d'un caractère et d'un maintien grave et austère, il avait un esprit original et facétieux, qui se rapprochait de celui du docteur Swift, et qu'il le conserva même jusqu'à ses derniers moments. Il avait un domestique depuis long-temps à son service, auquel il avait légué une boîte, *renfermant*, disait-il dans son testament, *de quoi le faire boire après sa mort*. Le domestique, qui s'atten-

dit à y trouver un trésor, l'ayant ouverte, fut bien mortifié de n'y voir qu'un hareng-saur, et dut, avec raison, trouver la plaisanterie bien mauvaise. On a de Mayne les ouvrages suivants : I. La traduction de quelques *Dialogues de Lucien*. II. *The city Match*, comédie, 1639, in-fol. III. *Poème sur la victoire navale remportée sur les Hollandais par le duc d'York*. IV. La *Guerre d'amour*, tragi-comédie, 1648. V. Quelques sermons et écrits de controverse.

VI. *Recueil d'épigrammes mêlées*, ou traduction des épigrammes latines de Donne, publiée en 1652. L.

MAYNWARING (ARTHUR), poète et écrivain politique anglais, né à Ightfield, dans le comté de Shrop, en 1668, se fit connaître d'abord par quelques écrits en faveur du parti de Jacques II; mais ayant été présenté au duc de Somerset, et aux comtes de Dorset et de Burlington, il changea d'opinion, et s'attacha au gouvernement du roi Guillaume. Il vint à Paris après la paix de Ryswick, se lia avec Boileau, qui le reçut à sa maison d'Auteuil, et qui lui parla beaucoup de la poésie anglaise et des poètes anglais. Maynwing était très-capable de satisfaire la curiosité du fameux satirique français sur ce sujet. Cependant on rapporte que, trois ou quatre ans après, un gentilhomme anglais parlant à Boileau des honneurs que sa nation avait rendus à Dryden après sa mort, le législateur de notre Parnasse parut aussi étranger au nom de ce grand poète que s'il se fût agi d'un Hottentot; mais il est probable que cela est au moins exagéré. A son retour dans sa patrie, Maynwing obtint plusieurs emplois, entre autres celui de commissaire des douanes, au commencement du règne de la reine

, et il représenta le bourg de ton, au comté de Lancastre, le parlement de 1705. Il mourut le 13 novembre 1712, après avoir passé les neuf dernières années de sa vie avec la fameuse actrice Oldmixon, qui dut, en grande partie, à ses soins, la perfection de son talent. Il exerça dans ses fonctions publiques, autant de zèle que d'intégrité. Il fut commissaire de la douane, un homme qui connaissait son crédit auprès des lords de l'amirauté, lui fit passer une lettre avec une cinquantaine de guinées pour l'engager à faire obtenir une place de surintendant (*tide waiter*); après quoi, il adressa une pétition à l'administration : cette pétition ayant été lue, plusieurs des commissaires donnèrent leur opinion; alors Maynouring montra la lettre et les cinquante guinées, et déclara que tant qu'il n'aurait quelque influence, cet homme ne n'aurait aucune place. On a de lui des ouvrages en prose et en vers, écrits avec esprit, et d'un bon style. Ses OEuvres posthumes, don- nées par Oldmixon, en 1715, sont abrégées de sa vie, contiennent des anecdotes curieuses, mais fort suspectes, comme tout ce qu'a publié son éditeur.

L.

MAYOR (THOMAS), dominicain portugais, né vers la fin du seizième siècle à Xativa, dans le royaume de Valence, embrassa jeune la vie religieuse, et fut envoyé, par ses supérieurs, dans les îles Philippines, où il contribua à l'établissement d'une mission qui eut d'heureux résultats. Il fut évêque de Macao. Jean de la Piedra, le demanda, en 1612, quelques années auparavant, et sachant la langue chinoise, pour l'aider dans ses travaux évangéliques, le P. Thomas fut un des deux dominicains

qui accompagnèrent le prélat, et il fit tous ses efforts pour pénétrer dans la Chine : mais des religieux d'un autre ordre, établis à Macao antérieurement à l'arrivée des dominicains, réussirent à s'introduire avant eux dans ce vaste empire; et le P. Thomas, après avoir instruit et baptisé quelques habitants, repassa en Espagne. On ignore le lieu et le temps de sa mort. Pendant son séjour aux Philippines, il avait fait imprimer dans la langue et avec des caractères chinois, un catéchisme, et un petit traité de *l'excellence du Rosaire*. Le premier, imprimé à Biuondoc, en 1607, forme un vol. in-8°. de 355 feuillets, dont six seulement, contenant les préfaces, approbations, etc., sont en espagnol, sous ce titre : *Simbolo de la fe en lengua y letra china*. C'est un des plus anciens livres imprimés en chinois par les missionnaires, qui soit jamais venu en Europe: il y en avait un exemplaire dans la bibliothèque de Haillet de Couronne (n°. 1034 de son catalogue).

W—s.

MAYOW (JEAN), médecin anglais, né dans le comté de Cornouailles, en 1645, exerçait la médecine à Bath; il a enrichi la chimie de plusieurs découvertes, notamment l'existence de l'air déphlogistique ou oxygène (*fire air*) dans l'acide nitreux et dans l'atmosphère. Il mourut en 1679. On a de lui : *Tractatus quinque medico-physici*, Oxford, 1674, in-8°. Les traités renfermés dans ce recueil sont : 1°. *De Salnitro*; — 2°. *De Respiratione*; — 3°. *De Respiratione foetus in utero et ovo*; 4°. — *De Motu musculari et spiritibus animalibus*; — 5°. *De Rachitide*. Les traités de *Respiratione* et de *Rachitide* ont été aussi imprimés ensemble à Leyde, en 1671.

Mayow a été souvent cité par Priestley et Scheele ; mais c'est le docteur Beddoes qui a le plus contribué à relever la réputation de Mayow comme chimiste en publiant des extraits de plusieurs de ses traités, dans ses *Experiences et Opinions chimiques*, 1790, in-8°. On désirerait néanmoins qu'il se fût borné à lui rendre justice, sans exalter, comme il l'a fait, son mérite, aux dépens de celui de plusieurs chimistes modernes. S. J. A. Scherer a aussi publié en allemand : *Preuve que J. Mayow a posé depuis cent ans les bases de la chimie antiphlogistique et physiologique*, Vienne, 1793, in-8°. I.

MAYR (GEORGE), savant jésuite allemand, né, en 1565, à Rain en Bavière, se rendit utile dans son ordre, par son zèle pour la religion, et pour l'enseignement des langues grecque et hébraïque. Les *Institutions* et les conseils du jésuite Bellarmin l'avaient excité à se livrer à l'étude de cette dernière langue, et à y encourager ses confrères. C'est ce qu'il avait fait ; mais, pour en donner une plus ample connaissance, il suppléa ce que les fonctions de cardinal n'avaient point permis à Bellarmin d'entreprendre : ayant profité des remarques des doctes écrivains, et de ce que sa propre expérience lui apprit en professant l'hébreu à Ingolstadt, il composa ses *Institutions de la langue hébraïque*, qu'il dédia au cardinal Bellarmin ; elles joignent, à de grands détails sur les conjugaisons, la diction et la syntaxe, un exercice grammatical sur le livre de *Jonas*, où l'auteur applique ses préceptes et ses règles. Théologien aussi orthodoxe, que zéléateur studieux de l'étude de la langue sainte, il était consulté par les princes religieux. Il donnait en même temps

ses soins et les consolations de son ministère aux personnes de toutes les conditions, qu'il catéchisait et visitait dans la ville d'Augsbourg, où il s'était consacré à l'instruction depuis vingt-quatre années. Après s'être occupé de traduire en hébreu le latin du Nouveau-Testament, il partit pour Rome, afin de le revoir ; et il y mourut le 25 août 1623. Outre ses *Institutiones linguæ hebraicæ* (Augsbourg, 1616 ; Lyon, 1622, 1629, 1652, 1659, in-8° ; Ingolstadt, 1624, in-12 ; Tubingen, 1693, in-8°), on lui doit plusieurs traductions estimées, soit en grec, soit en hébreu, savoir : I. *Evangelia et Epistolæ quæ dominicis et festis diebus legi solent*, mis en grec, sans nom d'auteur, avec le texte latin, Ingolstadt, 1610, in-12. II. *Petri Canisii Catechismus*, en grec et en hébreu, *ibid.*, 1620, in-12. — Le même, avec figures, réuni à celui de Bellarmin (en italien) ; à celui de Ripalda (en espagnol), et aux divers catéchismes, français, anglais et allemand. III. *Vita beati Ignatii*, mise en grec d'après la traduction faite, de l'espagnol en latin, par Gaspar Quartemont, Augsbourg, 1616, in-12. — La même Vie, avec cent figures, dédiée au duc de Bavière, Augsbourg, 1622. IV. *Thomas à Kempis de Imitatione Christi, latino-grecus, interprete Georgio Mayr*, Augsbourg, 1615 ; Cologne, 1630, in-12. Le texte latin en regard est celui du jésuite Sommalus. — Une version grecque, anonyme et sans date, imprimée à Poitiers, avec le même texte, a passé pour différente et n'est que la copie de celle de George Mayr : elle reproduit jusqu'aux fautes, soit du grec soit du latin, corrigées dans l'errata de l'édition d'Augsbourg ; on y a

ent fait quelques changements
 es premiers chapitres, pour
 er la contrefaçon. L'adjoin-
 1 nom de Sommalius au texte
 a fait conclure, par J.-A. Fa-
 1, que l'éditeur même était le
 teur; tandis que dans le Cata-
 des livres de Dincourt d'Han-
 on attribue la version grecque
 me, non à Sommalius, mais à
 lore de Gaza, qui lui est an-
 : de cent ans. *Voyez* pour plus
 tails, la note de l'auteur de
 ticle, à la suite de la Disserta-
 e M. Barbier, sur les traduc-
 rançaises de *l'Imitation*. G-CE.
 YR (JEAN DE), général prus-
 né à Vienne en 1716, était fils
 l du comte de Stella. A l'âge
 e ans, la passion du jeu lui fit
 r sa ville natale. Il entra dans
 sique militaire en Hongrie, se
 ôler ensuite, dans un régiment
 nterie, comme simple soldat,
 sa santé par la débauche, et,
 in accès de frénésie, se donna
 up de couteau. Il avait alors
 ans: guéri de sa blessure, il en
 de plus honorables dans la
 : de 1741. A la prise de Prague,
 iba dans les mains des Fran-
 se racheta, et reprit du ser-
 n qualité de lieutenant; mais
 ltercations qu'il eut avec le
 de Saint-Germain, son colo-
 engagèrent à entrer dans l'ar-
 axonne. Il trouva d'abord des
 ltés à obtenir un brevet d'offi-
 mais il eut la galanterie de per-
 300 ducats en jouant avec la
 esse de l'électeur, ce qui leva
 es obstacles. Il assista au com-
 Kesselsdorf; et, après la paix,
 ut la permission de faire, avec
 utrichiens, la campagne de
 Il se distingua au siège de
 op-Zoom, et ne revint à Dresde

qu'en 1750. L'électeur l'avait nom-
 mé chef d'escadron; mais ayant tué en
 duel le colonel Vitzthum, Mayr fut obli-
 gé de s'enfuir en Russie. En traversant
 la Prusse, il reçut des offres de Fré-
 déric, et entra au service de ce mo-
 narque, en qualité d'adjutant. Dans
 la guerre contre l'Autriche, le roi le
 chargea d'organiser un corps de
 partisans. A la tête de ce corps il se
 distingua pendant toute la campagne,
 et fut le fléau des villes et des bour-
 gades, auxquelles il imposait des con-
 tributions énormes pour satisfaire à
 sa passion pour le jeu. La Franconie
 fut surtout le théâtre de ses rapi-
 nes; les petits princes de ce pays lui
 donnaient des fêtes comme à un pro-
 tecteur, pour être un peu ménagés
 par ce redoutable chef de partisans.
 Lorsque l'armée prussienne se retira
 en Saxe, Mayr, ayant alors le grade
 de colonel, contribua à couvrir les
 derrières de l'armée: il prit, sous les
 yeux du roi, la ville de Weissenfels;
 à la bataille de Rosbach il s'em-
 para d'un canon, et poursuivit les
 ennemis jusqu'à Erfurt. Il fit ensuite
 une excursion en Bohême, mit tout
 à contribution jusqu'aux portes de
 Prague, et ne se retira qu'à l'entrée
 de l'hiver. Dans la campagne sui-
 vante, en 1758, il reprit sa guerre
 de partisans, eut part à la prise de
 Bamberg, arrêta auprès de Marien-
 berg un corps de huit mille Autri-
 chiens, et empêcha le général Daun
 de passer l'Elbe. Promu au grade de
 major-général, il fut chargé de la
 défense des faubourgs de Dresde, lors
 de l'attaque du corps autrichien de
 Daun: après avoir brûlé le faubourg
 dit de Pirna, comme il en avait,
 dit-on, reçu l'ordre, Mayr se retira
 avec ses troupes dans l'intérieur de
 la ville; et lorsqu'à l'approche du
 roi de Prusse, les assiégeants s'cloi-

gnèrent, le général les poursuivit jusqu'à la frontière. Ayant pris ses quartiers d'hiver à Plauen, il y mourut le 3 janvier 1759. De tous les trésors qu'il avait arrachés aux habitants des provinces où il avait fait la guerre, il ne laissa rien à sa mort. Son goût pour le jeu et pour les folles dépenses ne l'avait jamais quitté; cependant son secrétaire, Tiede, osa dire dans le discours funèbre qu'il prononça sur sa tombe, que Mayr serait devenu le Turenne du Brandebourg, s'il avait vécu plus long-temps.

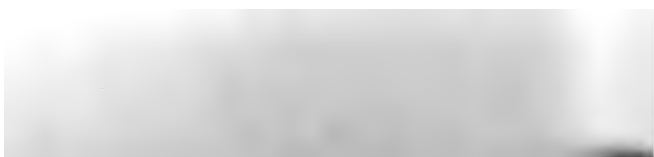
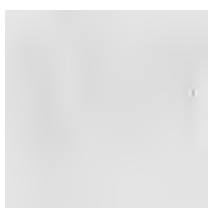
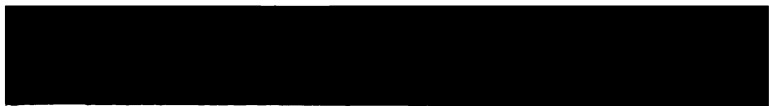
D—G.

MAYRE (JACQUES), poète latin, né à Salins, dans le comté de Bourgogne, en 1628, fut admis dans la société de Jésus, et professa la rhétorique et la philosophie au célèbre collège de l'Arc à Dole, à Lyon, et enfin à Rome. De retour en France, il fut nommé recteur de la maison de Besançon, place qu'il remplit avec beaucoup de zèle; il passa ensuite avec le même titre à Grenoble, puis au collège d'Avignon, où le légat le choisit pour son confesseur. L'affaiblissement de sa santé l'obligea enfin de se rapprocher de sa famille; il revint à Besançon, et il y mourut le 13 avril 1694. Le P. Mayre avait l'imagination douce et bien réglée; et il a réussi principalement dans le genre gracieux. On a de lui: I. *Liladamus, ultimus Rhodiorum, primus-*

que Melitensium equitum, magnus magister, seu Melita, poema heroicum, Paris, 1685, in-12; Avignon, 1686, in-8°.; Besançon, 1693, in-4°. Ce poème, dont le héros est Lisle-Adam, est divisé en vingt-cinq chants: il a eu beaucoup de succès lors de sa publication; mais il est entièrement oublié aujourd'hui. Privat de Fontanilles a traité, depuis, le même sujet en français. II. *Recaredus, poema*. Avignon, 1690, in-8°, très-rare. Le P. Mayre a laissé en manuscrit plusieurs autres poèmes: 1°. *Carolus-Quintus abdicans*, en xxxii chants.—*Constantinopolis nova Roma seu Constantinus Magnus*, en xx chants.—*Europa*, en xvi chants. Ce poème est à la louange de l'empereur Léopold 1^{er}. — *Philippus Bonus dux Burgundiae seu ultra placatus*, en xviii chants.—*Fellus aureum*, en xii chants.—*Leopoldus imperator seu Budae obsessio*, en xxii chants.— 2°. *Des Tragédies: Mesa*, roi de Moab; *Anironic; Jonathas*, et *Agrippa*. — 3°. Deux drames, *Eliaim*, en 3 actes; et un autre intitulé: *Centrum in centro*, pièce que M. Delandine dit singulière. — 4°. *Des Odes, des Sylves et des Élegies*. Tous les manuscrits du P. Mayre sont conservés à la bibliothèque publique de Lyon. (V. le Catalogue de M. Delandine.) W—s.



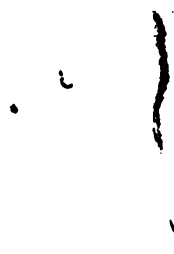


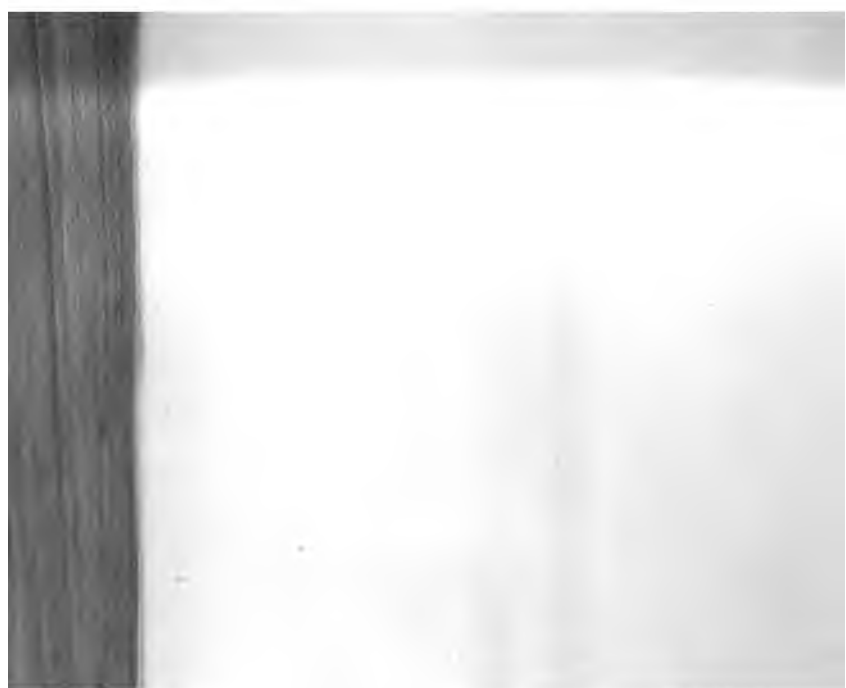




• m. d.











LEDOX LIBRARY



Bancroft Collection.
Purchased in 1893.

